



HAL
open science

La référence anglaise à l'École libre des sciences politiques : la formation de gentlemen républicains (1871-1914)

Rachel Vanneuville

► To cite this version:

Rachel Vanneuville. La référence anglaise à l'École libre des sciences politiques : la formation de gentlemen républicains (1871-1914). Science politique. Université Pierre Mendès France, Grenoble II, 1999. Français. NNT : 1999GRE21018 . tel-03893588

HAL Id: tel-03893588

<https://shs.hal.science/tel-03893588>

Submitted on 11 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

UNIVERSITÉ PIERRE MENDÈS-FRANCE
INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

**LA RÉFÉRENCE ANGLAISE À L'ÉCOLE LIBRE DES
SCIENCES POLITIQUES : LA FORMATION DE
GENTLEMEN RÉPUBLICAINS (1871-1914)**

Thèse pour le doctorat de Science Politique

présentée par

Rachel VANNEUVILLE

Janvier 1999

Membres du jury :

M. François d'ARCY, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

M. Jean-Pierre A. BERNARD, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,
directeur de thèse

M. Dominique DAMAMME, Professeur à l'Université de Paris-Dauphine

M. Renaud DORANDEU, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg

M. Alain LANCELOT, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

M. Didier RENARD, Professeur à l'Université de Franche-Comté

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISÉES

AHC : Archives d'Histoire Contemporaine

ASMP : Académie des Sciences Morales et Politiques

ASP : désigne la revue de l'Ecole qui porte trois noms successifs durant la période étudiée :

-*Annales de l'Ecole libre des Sciences Politiques*, 1886-1898

-*Annales des Sciences Politiques*, 1899-1910

-*Revue des Sciences Politiques*, 1911-1936

ELSP : Ecole libre des Sciences Politiques

JDD : *Journal des Débats*

RDDM : *Revue des Deux Mondes*

RIE : *Revue Internationale de l'Enseignement*

RPL : *Revue Politique et Littéraire* (aussi appelée *Revue Bleue*)

RPP : *Revue Politique et Parlementaire*

SAE : Société des élèves et anciens élèves de l'Ecole des sciences politiques

Annuaire SAE : Annuaire de la Société des élèves et anciens élèves de l'Ecole des sciences politiques

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
- Une référence anglaise	1
- La configuration de l'ELSP	6
- Un dévoilement progressif	10
PREMIÈRE PARTIE	
LA REFERENCE ANGLAISE A L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES : UNE REFERENCE A CONTRE-COURANT ?	17
CHAPITRE 1 : La référence anglaise dans la pensée française au dix-neuvième siècle : ambiguïté d'un objet libéral	19
I- Nature de la référence anglaise jusqu'à l'oeuvre d'Hippolyte Taine	21
a) L'Angleterre, <i>alter-ego</i> de la France	21
b) Liberté <i>versus</i> démocratie	23
c) Richesse de l'exemple anglais	26
II- La cristallisation tainienne	32
a) Un système global d'interprétation	32
b) L'Angleterre selon Hippolyte Taine	34
c) Un idéal anglais scientifique et politique	39
III- 1870 : chassé-croisé des références anglaise et allemande	43
a) Les conséquences de la défaite de Sedan	43
b) La percée américaine	48
c) Banalisation de l'influence anglaise	51
CHAPITRE 2 : L'Ecole Libre des Sciences Politiques et le syndrome allemand	57
I- La réaction sentimentale	59
a) Albert Sorel : un homme symbole	59
b) Les cours des premières années	63
c) Un changement de regard	70
II- Le modèle d'enseignement allemand	76
a) La Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur	76
b) L'organisation pédagogique : la liberté d'apprendre	80
c) ... et la liberté d'enseigner	84
III- Les sciences politiques à l'école allemande	89
a) Des sciences politiques à définir	90
b) Une référence de combat	93
c) Les limites du modèle allemand	98
Liste des membres fondateurs de la Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur	78

CHAPITRE 3 : La couleur anglaise de l'Ecole Libre des Sciences Politiques	102
I- La toile de fond anglaise dans l'univers d'Emile Boutmy	104
a) Dans le sillage d'Emile de Girardin	104
b) François Guizot, Hippolyte Taine, Edmond Schérer ou l'admirable Angleterre	109
c) Un profond intérêt pour les hommes et les choses d'Angleterre	112
II- La force d'attraction du monde anglo-saxon chez les premiers actionnaires	115
a) L'impulsion havraise : la famille Siegfried.....	115
b) Du Havre à Paris, la constitution du groupe des actionnaires	119
c) Le Jockey-Club.....	129
III- Le pôle anglo-saxon de l'enseignement	133
a) La direction de l'enseignement	133
b) Les cours	136
c) La « consanguinité des esprits ».....	147
Liste des premiers actionnaires de l'ELSP	121-123
Liste des conférences de province de l'année 1901-1902.....	146
 DEUXIÈME PARTIE	
FORMER DES GENTLEMEN	152
 CHAPITRE 4 : Aide-toi, le ciel t'aidera	155
I- L'Anglais est une île.....	156
a) Le poids des déterminismes	156
b) De la promotion de l'approche psychologique.....	162
c) ... à la promotion de la psychologie anglaise	166
II- Les leçons du protestantisme anglais	174
a) Un protestantisme <i>anglais</i>	176
b) La morale protestante.....	179
c) Une atmosphère protestante	183
III- L'Ecole Libre des Sciences Politiques, <i>home</i> familial.....	189
a) Le modèle familial anglo-saxon	189
b) Les écoles anglaises	193
c) L'ELSP, une grande famille	197
IV- Travaillons !.....	204
a) Un certain stoïcisme	205
b) « Jouir tranquillement ce n'est pas anglais »	210
c) Soyons forts comme les Anglo-Saxons.....	213
 Gravure de l'Ecole des Roches	194
 CHAPITRE 5 : Du gentleman.....	217
I- Un personnage difficile à définir	219
a) L'appréhension historique du gentleman	220
b) Une classe supérieure.....	224
c) De quelques gentlemen	226
d) La morale du gentleman.....	229
II- L'acquisition d'un brevet de <i>gentlemanliness</i> à l'ELSP	241
a) Un homme complet	241
- De l'athlète grec au <i>sporstman</i> anglais	241
- Conscience et maîtrise de soi	246

- Le <i>fair-play</i>	255
b) William Ewart Gladstone, gentleman exemplaire	258
c) L'atmosphère de la maison	262
CHAPITRE 6 : Une nouvelle aristocratie	277
I- Une école d'élite	279
a) « Deviens ce que tu es »	279
b) Le diplomate-gentleman.....	283
c) Une morale des maîtres?	292
II- Une <i>gentry</i> française ?.....	299
a) Nature et rôle de la <i>gentry</i> anglaise.....	299
b) Du gouvernement de soi au gouvernement des autres	305
- Forger une personnalité.....	307
- Etre respectable	308
- Avoir la vocation.....	308
c) Le devoir social	311
III- Un gentleman compétent.....	324
a) La <i>gentry</i> , oligarchie tyrannique	324
b) Une aristocratie américaine?.....	327
c) Un amateurisme bien compris.....	335
TROISIÈME PARTIE	
LES DIFFICULTÉS DU JUSTE-MILIEU	343
CHAPITRE 7 : L'Ecole Libre des Sciences Politiques entre public et privé :.....	345
I- Au service de l'Etat	346
a) L'administration française dans le miroir anglais.....	349
c) Le service du public	355
d) L'administration coloniale comme administration modèle	360
- Une fonction publique moderne.....	362
- Le parfait fonctionnaire.....	368
- Gouverner par l'association	371
II- Vivifier la société civile	376
a) Les vertus de l'association	377
b) La place du social.....	384
c) Une citoyenneté expressive.....	391
- Concilier individualisme et citoyenneté.....	391
- Promouvoir l'individu dans le citoyen	396
- Un citoyen gouverné	400
Places obtenues par les élèves aux concours d'Etat 1876-1914	350
CHAPITRE 8 : Un libéralisme de l'équilibre	405
I- Le libéralisme comme méthode.....	407
a) Le libéralisme anglais revisité.....	407
b) Forme et vie	409
c) « prudence, mesure et progrès ».....	413
II- Une société sans heurts	420
a) Une société de couches moyennes	420
b) Les trade-unions.....	424
c) Un Parlement national.....	428

III- Paix et solidarité sociale.....	434
a) Conciliation et arbitrage.....	435
b) Le solidarisme à l'ELSP	439
c) Liberté, égalité, fraternité.....	442
 CHAPITRE 9 : Nostalgie et modernité.....	 449
I- A la recherche du temps perdu	450
a) <i>Merry England</i>	450
b) Étatisation et romantisme.....	456
c) Des arbres et de leurs racines.....	462
II- L'esprit de corps des corps qui ont de l'esprit	468
a) L'esprit de corps.....	468
b) Une proto-technocratie.....	475
c) Le désordre des esprits.....	481
 CONCLUSION.....	 490
- De la calandre Rolls Royce.....	491
- Un clergé laïque	495
 SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	 501

INTRODUCTION

« Tout autre est l'attitude de celui qui observe un peuple du dehors, ou, si l'on veut, de l'étranger. Une foule de traits qui, familiers aux indigènes depuis leur naissance, lui paraissent surprenants - admirables ou choquants, peu importe, - et réclament de lui une explication : en vérité, la nation anglaise est peut-être, parmi les nations d'Europe, celle dont les institutions doivent, à beaucoup d'égard, être considérées comme offrant le caractère le plus paradoxal et le plus « unique » »¹.

C'est sous le signe d'un double paradoxe que se place dès l'abord ce travail qui s'attache à évoquer l'influence de l'Angleterre sur les idées politiques françaises à une époque où elle est présentée comme insignifiante. Travail qui découvre également cette influence au sein d'une École née dans un contexte où l'Allemagne, victorieuse à Sedan en 1870, mobilise l'attention des élites universitaires et politiques. C'est justement parce que l'Angleterre constitue un pôle d'intérêt important à l'École libre des Sciences Politiques (ELSP), École qui devient le lieu de formation d'une partie de l'élite dirigeante du pays, que le signe d'une « persistance » de l'Angleterre dans le commerce intellectuel de l'époque ne peut manquer d'éveiller la curiosité. Il conduit à interroger la nature et le rôle de cet incessant renvoi aux expériences anglaises qui dresse l'Angleterre à l'horizon intellectuel et politique des membres de l'École et la constitue comme une véritable référence.

Pour comprendre l'intérêt de cette « découverte », il faut cependant faire un détour concernant à la fois la place du modèle anglais dans la pensée française et l'intérêt, politique et historique, de l'ELSP comme vecteur de ce modèle.

Une référence anglaise

« Voltaire et Montesquieu, les premiers, contribuent à construire un modèle, presque un idéal-type, en faisant de la Grande-Bretagne le pays qui réalise concrètement le mieux leurs aspirations à un gouvernement équilibré, à un système de pouvoirs séparés et limités. Et c'est là que se produit le glissement qui permet de passer de l'observation et de l'analyse des choses au prosélytisme en faveur d'un système politique idéalisé »².

Pour n'être qu'un raccourci de la genèse d'un processus d'import/export institutionnel, cette citation donne le ton de la nature de la vision de l'Angleterre telle qu'elle s'est construite et perpétuée tout au long du dix-neuvième siècle dans les écrits politiques notamment. A la faveur des voyages et des études se crée une Angleterre idéale, modèle du gouvernement parlementaire, à la constitution équilibrée, où l'aristocratie joue un rôle déterminant tout en formant une classe ouverte aux évolutions... Pays du libéralisme, l'Angleterre alimente

¹Élie HALEVY, *Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle. T. 1. L'Angleterre en 1815*, Paris, Hachette, 1913, p. VII (nous ne mentionnerons plus le lieu d'édition dans les références qui suivent, sauf s'il ne s'agit pas de Paris).

²Yves MENY (dir.), *Les politiques du mimétisme institutionnel. La greffe et le rejet*, L'Harmattan, 1993, p. 13.

essentiellement la « pensée libérale »³ qui s'épanouit dans les régimes constitutionnels s'établissant en 1815 et 1830, particulièrement mise en valeur par François Guizot et le groupe des doctrinaires. Un peu plus tard, elle servira à nourrir l'opposition de Lucien Prévost-Paradol au gouvernement impérial : la référence anglaise est incontestablement instrumentée par les libéraux pour étayer leurs réflexions et leurs combats politiques. Mais elle est également une arme au service de la contre-révolution - Louis de Bonald et Joseph de Maistre mettent en exergue le traditionalisme anglais - de même que les libéraux pourront aussi, à la faveur des événements politiques, accentuer les traits aristocratiques de la référence : en 1848, c'est un modèle d'ordre social qu'elle représente.

Quelques études ont pris la mesure du rôle de l'Angleterre dans la fécondation des idées politiques libérales au dix-neuvième siècle⁴, mais la majeure partie des travaux sur l'influence de l'Angleterre se situent le plus souvent dans une perspective de psychologie sociale ou ressortissent d'études de littérature comparée⁵. S'adossant à des matériaux divers (romans, revues et journaux, manuels scolaires, écrits plus spécialisés parmi lesquels se trouvent parfois des ouvrages d'histoire de philosophie politique ou d'économie politique), elles cherchent le plus souvent à reconstruire, par le biais d'un découpage thématique (famille, institutions, vie sociale...) ou en s'appuyant sur des groupes particuliers (hommes politiques, philosophes...), une représentation collective de l'Angleterre. Relevant généralement d'une problématique relative à la constitution de l'identité nationale française, où l'étranger, quel qu'il soit, joue un rôle de révélateur ou de catalyseur, ces études nous ont surtout servi pour ce qu'elles apprenaient des stéréotypes sur l'Angleterre qui restent en toile de fond de la période étudiée⁶.

Si les travaux traitant de l'image de l'Angleterre en France sont assez riches pour ce qui concerne les trois premiers quarts du dix-neuvième siècle, la période qui débute en 1870

³Il s'agit bien sûr ici d'un raccourci de langage qui ne vise qu'à mettre l'accent sur l'activité des multiples courants libéraux dans la lutte pour développer les libertés politiques en France, dans la mesure où la naissance de l'ELSP, et plus généralement la genèse d'un enseignement des sciences politiques s'inscrit dans ce mouvement.

⁴Cf. notamment Theodore ZELDIN, « English Ideals in French Politics during the Nineteenth Century », *The Historical Journal*, II, I, 1959, pp. 40-58 ; Emmanuel de WARESQUIEL, « Quand les « doctrinaires » visitaient l'Angleterre au début du XIX^e siècle », *Commentaire*, n° 66, été 1994, pp. 361-367. C'est aux ouvrages traitant de l'histoire du libéralisme ou aux biographies qu'il faut se reporter pour évaluer l'importance de la référence anglaise : cf. Louis GIRARD, *Les libéraux français 1814-1875*, Aubier, 1985, 277 p. ; Pierre GUIRAL, *Prévost-Paradol (1829-1870). Pensée et action d'un libéral sous le Second Empire*, PUF, 1955, 842 p. ; Pierre ROSANVALLON, *Le moment Guizot*, Gallimard, 1987, 414 p. ; Lucien JAUME, *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Fayard, 1997, 591 p. qui consacre une partie au modèle anglais.

⁵Appartiennent par exemple à la première catégorie : Georges ASCOLI, *La Grande-Bretagne devant l'opinion française au XVIII^e siècle*, Thèse de lettres, Paris, J. Gamber, 1930, 2 vol. ; Andris BARBLAN, *L'image de l'Anglais en France pendant les querelles coloniales (1882-1904)*, Herbert Lang Berne, Peter Lang Francfort/M, 1974, 234 p. ; à la deuxième catégorie : Pierre REBOUL, *Le mythe anglais dans la littérature française sous la Restauration*, Travaux et mémoires de l'Université de Lille, Bibliothèque Universitaire de Lille, 1962, 475 p. ; Marius-François GUYARD, *L'image de la Grande-Bretagne dans le roman français, 1914-1940*, Marcel Didier, 1954, 394 p.. Nous renvoyons à la bibliographie générale pour l'ensemble des ouvrages traitant de l'image de l'Angleterre en France

⁶L'importance de l'approche en terme de psychologie sociale au sein de l'ELSP est l'un des facteurs expliquant que nous ne négligions pas totalement ces stéréotypes : ceux-ci perdurent à travers des études sous couvert de scientificité (Cf. sur ce point et particulièrement lié à notre sujet : Pierre BOURDIEU, « La rhétorique de la scientificité : contribution à une analyse de l'effet Montesquieu », in *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, 1982, pp. 227-239). Pour un aperçu très généralisateur du rapport de ces stéréotypes avec les courants politiques français : François CROUZET, *De la supériorité de l'Angleterre sur la France. L'économique et l'imaginaire XVII-XX^e siècle*, Perrin, 1985, pp. 428-454. Il n'y a cependant rien de comparable, dans ces études sur l'Angleterre, au travail mené par René Rémond pour les États-Unis ou par Claude Digeon sur l'Allemagne, deux auteurs qui inscrivent leurs analyses dans une perspective d'histoire des idées et qui tiennent compte des conditions de production intellectuelle et politique des discours sur ce pays : René REMOND, *Les États-Unis devant l'opinion française 1815-1852*, A. Colin, 1962, 2 vol. ; Claude DIGEON, *La crise allemande de la pensée française 1870-1914*, PUF, 1992 (1^{ère} édition 1959), 565 p.

en voit le tarissement et ne connaît pas d'étude globale⁷. La raison en est, selon nous, dans l'affirmation assénée avec force par Theodore Zeldin et qui semble faire l'objet d'un consensus, selon laquelle la référence à l'Angleterre n'aurait plus de raison d'être sous la Troisième République, parce que ses promoteurs seraient beaucoup plus enclins à se tourner du côté de la démocratie Américaine⁸. Cette affirmation se fonde aussi sur l'appréciation du rôle d'Hippolyte Taine dans la cristallisation de cette image de l'Angleterre, Taine mettant en forme la référence anglaise dans les années 1860, lui donnant une cohérence intellectuelle et idéologique qui la tire incontestablement du côté de la tradition⁹. Autrement dit, analysée comme le vecteur d'une vision essentiellement conservatrice, la référence anglaise serait difficilement compatible avec le nouveau régime se réclamant de la Révolution française et de la démocratie politique. Sans négliger cette interprétation parce qu'elle fait aussi partie d'un fond commun sur la représentation de l'Angleterre - et de la République - , il a fallu d'abord y « résister » pour appréhender la référence anglaise autrement que comme l'apanage d'une droite qui cherche nostalgiquement outre-Manche les signes de sa grandeur passée¹⁰. Il n'en demeure pas moins que cette profonde ambivalence de la vision de l'Angleterre, à la fois moderne et féodale, est constitutive de sa fécondité comme référence intellectuelle au sein de l'Ecole.

Cette disparition de l'Angleterre dans les analyses est également à mettre en rapport avec ce que Claude Digeon a nommé « la crise allemande de la pensée française », consécutive à la défaite de Sedan. A l'origine d'un formidable déploiement de réflexions concernant les raisons des faiblesses et fautes françaises, la défaite génère notamment une réforme du système scolaire et sert aussi de catalyseur au projet d'Emile Boutmy qui fonde en 1871 l'Ecole libre des Sciences Politiques. Loin de nier l'influence de l'attention portée sur l'Allemagne à l'Ecole, il nous semble au contraire que cette influence est manifeste dès lors que l'on s'attache à l'aspect intellectuel et scientifique du projet d'Emile Boutmy. En privilégiant l'analyse de l'organisation et de l'institutionnalisation des sciences politiques et en accordant une grande importance au caractère administratif de l'enseignement dispensé, les études qui se sont intéressées à l'institution ne pouvaient que souligner la prégnance de

⁷Excepté la thèse de Berthilde MICHE mais qui se contente de faire une recension de thèmes relatifs à l'Angleterre discutés par les « intellectuels » (?) français (Berthilde MICHE, *L'Angleterre de 1890 à 1910 vue par les intellectuels français contemporains*, Thèse d'études européennes, 1981, 421 p.). Jacques Portes a comblé en partie le vide en 1992 par un article sur les représentations de divers pays dans la pensée des droites françaises où il insiste cependant plus sur les États-Unis et la Russie (Jacques PORTES, « L'épreuve de l'étranger », in Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire des droites en France*, t. 3, Gallimard, 1992, pp. 165-206). Dans l'ensemble, les études s'attachent à des périodes restreintes et à des sujets délimités relatifs aux événements internationaux (guerre des Boers, querelles coloniales).

⁸Theodore ZELDIN, *art. cit.*, p. 58. Seul Andris Barblan pointe l'existence d'une vision républicaine de l'Angleterre en adéquation avec les valeurs notamment laïques et économiques du régime (Andris BARBLAN, *op. cit.*). A la fin des années 1980, plusieurs études ont d'ailleurs été consacrées au modèle américain, soulignant notamment son influence sur les institutions de la Troisième République : cf. Marie-France TOINET (dir.), *Et la constitution créa l'Amérique*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1988, 260 p. ; Jean-Claude LAMBERTI, « Le modèle américain en France de 1789 à nos jours », *Commentaire*, n° 39, automne 1987, pp. 490-498 ; Denis LACORNE, Jacques RUPNIK, Marie-France TOINET (dir.), *L'Amérique dans les têtes*, Hachette, 1986, 310 p. Il faudrait peut-être s'interroger sur le rapport entre une vision essentiellement conservatrice de l'Angleterre et l'absence d'études consacrées à son rôle dans la « pensée française » sous la Troisième République.

⁹Cette interprétation est nourrie par le travail de Frédéric ROE, *Taine et l'Angleterre*, Champion, 1923, 209 p.

¹⁰ « [...] pas question de séparer, même s'il faut parfois les désigner sous la forme sous laquelle ils s'opposent, univers pratiques et univers symboliques, pour les étudier, par exemple, de façon autonome. On oublierait, en procédant ainsi, que même si les formes symboliques peuvent acquérir une sorte d'indépendance [...] elles n'ont pas d'histoire, en ce sens que leur histoire ne se confond nullement avec leur supposé développement logique » : Bernard LACROIX, « Ordre politique et ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique », in Madeleine GRAWITZ, Jean LECA (dir.), *Traité de science politique*, PUF, t. 1, 1985, p. 504.

l'influence allemande, celle-ci relevant en effet en grande partie du domaine de la science et de l'organisation de l'enseignement¹¹. Dans le même temps pourtant, nombreux sont ceux qui notent le caractère anglophile ou plus généralement la présence d'une forte référence à l'Angleterre au sein de l'établissement¹², mais une référence qui n'est, à la différence de l'intérêt pour l'Allemagne, jamais revendiquée comme telle.

Tue, elle n'en apparaît pas moins importante comme peut en témoigner un simple coup d'oeil sur le nombre de « spécialistes » de l'Angleterre parmi les fondateurs et enseignants de l'École : Hippolyte Taine, Emile Boutmy, André Siegfried, Elie Halévy, Jacques Bardoux. Pour être les plus connus, ils ne sont pas les seuls, au sein de l'École, à faire de l'Angleterre un sujet de prédilection, signe le plus visible d'un intérêt porté à ce pays dont notre « fréquentation » de l'établissement nous a montré la profondeur. Les comportements, les façons de faire à l'École, portent eux aussi une marque anglaise. C'est pourquoi il est question dans ce travail de « référence » anglaise plus que d'« image » ou de « représentation », dans la mesure où nous donnons à cette notion un caractère plus diffus que ne le serait une construction intellectuelle selon des catégories ou des points de vue particuliers et que nous désignons plus généralement une culture politique, définie ici comme un *ethos* générateur d'attitudes (manières d'être) et de conduites (manières de faire et de dire)¹³. Plus qu'un moyen d'exprimer et de justifier des points de vue, le recours à la référence anglaise semble en effet résulter d'une « harmonie préétablie » avec les valeurs véhiculées par cette référence, confinant cette affinité avec l'Angleterre dans l'ordre du naturel. Autrement dit, il s'agit de prendre la référence anglaise comme un outil pour dessiner les contours de cette culture dont elle est la fois l'essence et l'expression.

En insistant moins sur le contenu scientifique du projet et davantage sur son aspect moral et politique, notre propos se démarque ainsi des diverses études effectuées sur l'ELSP. Celles-ci s'attachent en effet essentiellement à la question de la définition des sciences politiques ainsi qu'aux effets socio-politiques de leur institutionnalisation dans les champs administratif, politique et universitaire, permettant ainsi de rendre compte du succès d'un établissement qui va s'imposer comme lieu de formation à la haute administration¹⁴. Tout en

¹¹S'intéressant à l'organisation de l'enseignement de l'ELSP, Christophe Charle relève également la coexistence des modèles anglais et allemand au sein de l'École : Christophe CHARLE, *La république des universitaires 1870-1940*, Seuil, 1994, pp. 442-443. Sur le fonctionnement de l'École, l'organisation de son enseignement et de sa pédagogie, voir également : Margarethe ROSENBAUER, *L'École libre des sciences politiques de 1871 à 1896. L'enseignement des sciences politiques sous la III^e République*, Marburg/Lahn, Philipps-Universität, 1969, 265 p. + annexes, et le travail global effectué sur les années 1871 à 1914 par Sébastien LAURENT, *L'École libre des Sciences politiques de 1871 à 1914*, Mémoire de troisième année, IEP de Paris, 1991, 180-XXVII.

¹²Ainsi de Christophe Charle, précédemment cité, qui évoque le caractère central de l'Angleterre dans la formation intellectuelle d'Emile Boutmy. Cf. également Thomas R. OSBORNE, *The recruitment of the administrative elite in the Third French Republic, 1870-1905 : the system of the Ecole Libre des Sciences Politiques*, Ph. D., The University of Connecticut, 1974, p. 69

¹³Une telle définition insiste sur le caractère indissociable des systèmes symboliques et des systèmes pratiques. Cf. Yves SCHEMEIL, « Les cultures politiques » in Madeleine GRAWITZ, Jean LECA (dir.), *Traité de science politique*, t. 3, PUF, 1985, pp. 237-307 ; également Jacques LAGROYE, *Sociologie politique*, Presses de la FNSP, 1993, pp. 363-369.

¹⁴Parmi les études s'attachant au rôle de l'ELSP dans la définition des sciences politiques : Dominique DAMAMME, *Histoire des sciences morales et politiques et leur enseignement des Lumières au scientisme*, thèse d'Etat de science politique, Université Paris I, 1982, t. II. Instituer le corps politique, fabriquer une tête de peuple, chapitre 6 ; du même auteur : « Genèse sociale d'une institution scolaire : l'École libre des sciences politiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 70, novembre 1987, pp. 31-46 ; « D'une École des Sciences politiques », *Politix*, n° 3/4, 1988, pp. 6-12 (sur la question de l'usage social et politique de la science à l'ELSP). Pierre FAVRE, *Naissances de la science politique en France, 1871-1914*, Paris, Fayard, 1989, 331 p. ; voir également ses articles, plus détaillés : « Les sciences d'Etat entre déterminisme et libéralisme. Emile Boutmy (1835-1906) et la création de l'École libre des sciences politiques », *Revue Française de Sociologie*, XXII, 1981, pp. 429-465 ; « La constitution d'une science du politique et le déplacement de ses objets et l'irruption de l'histoire réelle », *Revue Française de Science Politique*, n° 2, avril 1983, pp. 181-220 et n° 3, juin 1983, pp.

nous appuyant largement sur ces travaux, il s'agit pour nous de déplacer le regard vers le projet de régénération intellectuelle et morale d'une classe supérieure tel qu'il est formulé par les fondateurs de l'École et de considérer celle-ci comme un établissement *d'éducation* plus que d'instruction, d'insister sur le contenu moral qu'y présentent encore les sciences politiques (au sens de discours sur les mœurs et formation des mœurs), de voir dans cet établissement plus qu'une école d'administration, une institution cherchant à former une armée de citoyens pour le nouveau régime.

Notre travail se propose donc de montrer comment la référence anglaise permet à l'ELSP de se construire en tant qu'école d'élites, contribuant à former et affirmer *l'ethos* d'une nouvelle aristocratie adaptée à la République ; comment également cette référence sert d'outillage intellectuel à cette élite pour penser l'ordre social et se penser au sein d'une démocratie politique et sociale. « Objectiver » *l'ethos* du groupe social formé à l'École est ainsi une manière de contribuer à l'analyse de la réussite de l'établissement : privée, l'École n'en est pas moins reconnue par les républicains comme lieu de formation des cadres de la fonction publique. Paradoxe qu'explique la difficulté globale à penser l'administration et, de ce fait, à définir le type de rapports établis entre l'administration et le pouvoir politique, mais la survie de l'établissement, pourtant plusieurs fois menacé de disparition, est aussi due selon nous à la congruence entre la définition de l'élite donnée à l'ELSP et les conceptions républicaines. Le modèle du *gentleman* tel qu'il se construit au sein de l'École est un vecteur essentiel de ce rapprochement, offrant à l'élite des leçons de « gouvernementalité »¹⁵ adaptées à une société démocratique, apprentissage d'un gouvernement de soi indispensable au gouvernement des choses et des autres. La culture politique véhiculée par la référence anglaise est une expression des stratégies de légitimation de l'établissement au sein des divers champs sociaux, c'est-à-dire une façon de légitimer l'ascendant politique et social de cette élite qui se présente non seulement comme techniquement compétente mais aussi comme moralement supérieure, exemplarisant ainsi les valeurs civiques. En ce sens, les *gentlemen* formés à l'École sont assurément républicains et participent à l'enracinement du régime, mais c'est aussi un républicanisme reposant sur une tension entre « divulgation et distinction »¹⁶ qui peut rendre leur position ambiguë. Caractéristique qui permet ainsi d'interroger les rapports entre cette référence anglaise et la culture républicaine¹⁷.

365-402 ; cf. également Christophe CHARLE, « Entre l'élite et le pouvoir », *Le Débat*, 64, mars-avril 1991, pp. 93-108 ; Thomas R. OSBORNE, *op. cit.* (analyse politique et sociale centrée sur l'idée d'une dissociation entre élites politiques et administratives). Ces travaux permettent de restituer la genèse de l'École tout autant qu'ils donnent accès à une compréhension de sa position au sein des différents champs sociaux, analysant les stratégies intellectuelle, politique et sociale des fondateurs. L'article de Christophe Charle prend en compte les années d'entre-deux-guerres. Sur l'ELSP considérée comme école d'administration, voir également : Guy THUILLIER, *L'ENA avant l'ENA*, Paris, P.U.F., 1983, 294 p.

¹⁵ Terme emprunté à Michel FOUCAULT, « La gouvernementalité », *Actes*, n° 54, été 1986, pp. 7-15 et qui désigne ici de manière générale une « conduite de vie ».

¹⁶ Nous reprenons une expression employée par Roger Chartier qui désigne, dans la civilité de l'honnête homme sous l'Ancien régime, une tension entre une caractérisation morale à vocation universelle et un comportement socialement distinctif propre aux milieux aristocratiques : Roger CHARTIER, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Seuil, 1987, le chapitre 2 : « Distinction et divulgation : la civilité et ses livres », pp. 45-86.

¹⁷ Sur les différents « courants » républicains, voir : Claude NICOLET, *L'idée républicaine en France (1789-1924). Essai d'histoire critique*, Gallimard, 1982, notamment chapitre XI : « Les fondements de l'idéologie ou la raison républicaine » ; Serge BERSTEIN, Odile RUDELLE (dir.), *Le modèle républicain*, PUF, 1992, 431 p. ; John A. SCOTT, *Republican ideas and the liberal tradition in France 1870-1914*, New York, Columbia University Press, 1981, 209 p.

La configuration de l'École libre des Sciences Politiques

Que l'Angleterre soit un élément de l'outillage intellectuel des membres de l'ELSP nous est apparu en lisant leur production, où la récurrence des références anglaises ainsi que le sentiment global d'admiration ne pouvaient être considérés comme insignifiants. Loin de nous l'idée d'affirmer que l'Angleterre est au cœur de toutes les pensées et de toutes les réflexions ou qu'elle suscite le même engouement chez tous ceux qui en parlent. Envisager l'ELSP sous l'angle d'une « configuration » permet cependant de repérer ce qui donne aux divers discours une cohérence d'ensemble et découvrir la référence anglaise au cœur de cette cohérence, sorte d'armature qui relie les mailles du filet¹⁸. Il est donc d'autant plus intéressant de prendre en compte les éléments qui s'éloignent de ce « noyau dur », de noter par exemple que les hommes les plus imperméables à toute influence anglaise sont aussi les plus préoccupés par la question des frontières perdues et les plus repliés sur la défense de la nation, de mesurer également la plasticité de la référence anglaise à l'aune des événements qui se produisent sur la scène nationale tout autant qu'internationale pour s'apercevoir qu'elle peut nourrir des courants divergents. Autrement dit, cette configuration présente un caractère labile tout en conservant une profonde unité qui permet d'identifier l'École et qui nous permet également de parler des « membres » de l'ELSP et de faire de l'établissement un lieu « reconnaissable »¹⁹.

¹⁸Le concept de configuration est emprunté à Norbert Elias qui le définit à la fois en prenant l'image du filet et l'image du jeu : « Un filet est fait de multiples fils reliés entre eux. Toutefois ni l'ensemble de ce réseau ni la forme qu'y prend chacun des différents fils ne s'expliquent à partir d'un seul de ces fils, ni de tous les différents fils en eux-mêmes ; ils s'expliquent uniquement par leur association, leur relation entre eux. Cette relation crée un champ de force dont l'ordre se communique à chacun des fils, et se communique de façon plus ou moins différente selon la position et la fonction de chaque fil dans l'ensemble du filet » (Norbert ELIAS, *La société des individus*, Fayard, 1991, pp. 70-71). Si cette image nous semble particulièrement féconde pour traiter de l'aspect « intellectuel » de la configuration formée par les auteurs de l'ELSP, ensemble d'énoncés articulés entre eux et repérables partiellement ou en totalité dans leurs écrits, la métaphore du jeu est plus dynamique et rend mieux compte de l'insertion et de l'évolution de l'ELSP dans l'espace et dans le temps : « Ce qu'il faut entendre par configuration, c'est la figure globale toujours changeante que forment les joueurs ; elle inclut non seulement leur intellect, mais tout leur personne, les actions et relations réciproques. [...] cette configuration forme un ensemble de tensions » (Norbert ELIAS, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Éditions de l'Aube, 1991, p. 157). Cf. également Roger CHARTIER, « Formation sociale et économie psychique : la société de cour dans le procès de civilisation » in Norbert ELIAS, *La société de cour*, Champs Flammarion, 1985 (1ère édition de l'ouvrage en allemand en 1969), pp. I-XXVIII.

¹⁹Si l'*ethos* véhiculé par la référence anglaise est, pour reprendre les termes de Norbert Elias, « la terre nourricière sur laquelle se développent les caractères personnels par lesquels un individu se différencie des autres membres de la société », il est aussi un moyen pour cet individu de se reconnaître et d'être reconnu comme différent et donc d'affirmer sa position au sein de l'espace social : cf. Norbert ELIAS, *La société...*, op. cit., p. 239 ; Pierre BOURDIEU, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Seuil, 1994, pp. 15-29 (pour une approche plus systématique : *La distinction. Critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, 1979, VIII-670 p). Bien que la référence conjointe à ces deux auteurs puisse paraître incongrue, nous pensons pourtant que leurs approches peuvent utilement se compléter. Chez Norbert Elias, l'*habitus* social est le résultat d'un processus historique de civilisation dépendant du degré de monopole étatique de la violence physique et des changements dans la structure du pouvoir qui lui sont corrélés. Alors qu'Elias s'intéresse à la formation de cet *habitus*, compris surtout dans une acception psychologique (structure sociale de la personnalité), Pierre Bourdieu lui donne une dimension essentiellement sociale et l'utilise pour expliquer les mécanismes de la reproduction sociale, l'*habitus* étant au principe de la différenciation sociale. Nous pensons pouvoir nous appuyer sur les démonstrations de ces deux auteurs dans la mesure où l'ELSP se situe dans un moment du processus de civilisation où le contrôle de soi est exigé de manière très forte par le nouveau régime (cf. les travaux d'Yves Déloye sur l'éducation du citoyen républicain ou de Georges Vigarello sur le maintien corporel et le rôle des exercices physiques : Yves DELOYE, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy*, Presses de la FNSP, 1994, 431 p. ; Georges VIGARELLO, *Le corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*, Jean-Pierre Delarge, 1978, 399 p.) : l'utilisation de la référence au *gentleman* est directement liée à cette exigence. Mais l'ELSP doit également être appréhendée au sein de la structure des différents champs sociaux, approche permettant de saisir la nature de son identité et de sa reconnaissance comme école d'élite tributaire de sa position dans l'espace social. Sur ces rapports entre les deux sociologues : voir Jean-Hugues DECHAUX, « N. Elias et P. Bourdieu : analyse conceptuelle comparée », *Archives européennes de sociologie*, t. XXXIV, n° 2, 1993, pp. 364-385 et la discussion entre Roger Chartier et Pierre Bourdieu intitulée : « Gens à histoire, gens sans histoire » dans « Les liaisons dangereuses. Histoire, sociologie, science politique », *Politix*, n° 6, printemps 1989, pp. 53-60.

L'utilisation récurrente que nous faisons tout au long de ce travail de l'expression « membres de l'Ecole » rend compte de la forte intégration à l'établissement des enseignants et élèves, y compris également d'un grand nombre d'actionnaires qui participent activement à la vie de l'Ecole (notamment au sein de son conseil d'administration). Bien qu'on ne puisse pas parler de « corps professoral » puisque la caractéristique principale des enseignants, tout au moins dans les vingt à trente premières années, est d'être « d'ailleurs », donnant des cours à l'Ecole de manière annexe²⁰, il existe une profonde communauté d'esprit qui indissociablement les relie entre eux et à l'établissement, communauté qui s'ouvre également aux élèves, se retrouvant au sein de la Société des élèves et anciens élèves. Dans la constitution de cet esprit de corps, le personnage du *gentleman* joue un rôle essentiel, perçu comme le modèle d'une classe supérieure qui à la fois fournit des leçons visant à promouvoir un degré très élevé de contrôle de soi et dont la position sociale est faite d'une « proximité distante » avec les couches sociales inférieures, incarnant une excellence intellectuelle et morale qui en fait un horizon lointain mais théoriquement accessible à tous. C'est notamment par l'inculcation d'une méthode de travail qui constitue une véritable discipline de vie, telle que l'incarne le *gentleman*, que le groupe formé à l'ELSP acquiert une cohérence morale et politique qui permet à celle-ci de se constituer comme école d'élite et de s'intégrer au nouveau régime²¹.

Là encore, le portrait du *gentleman* s'est peu à peu dessiné au fur et à mesure de la lecture des écrits et discours, de l'appréhension également de ces hommes dans leurs pratiques associatives et sportives notamment, éléments qui ont permis de faire émerger ce personnage qui charrie avec lui un véritable traité de civilité. En en faisant le coeur de ce travail, nous donnons également à voir l'Ecole comme endroit unifié, dont les membres partagent une même « vision du monde », autrement dit, nous courons aussi le risque de participer à cet « effet de croyance » qui attribue à l'ELSP cette unité²².

L'utilisation même de la référence anglaise pour pénétrer l'univers de l'Ecole nous sert effectivement à mettre en valeur ce qui rassemble les membres de l'établissement, dans la mesure cependant où la constitution de cette unité est l'un des objectifs des fondateurs. Il s'agit alors de montrer de quelle manière elle s'est mise en place : l'effet de croyance que nous évoquons a des effets bien réels sur la fabrication de l'identité de l'établissement et sur sa reconnaissance sociale²³. L'Angleterre est ainsi perçue au sein de l'Ecole comme une terre de contrastes et de paradoxes, pays où la hiérarchie se combine avec l'égalité, où ordre et progrès se concilient, où *hooligan* et *gentleman* coexistent. Cette capacité à concilier les contraires, à équilibrer les forces sociales, à promouvoir la transaction est l'une des caractéristiques qui en font l'intérêt pour les membres de l'Ecole à la recherche de solutions

²⁰Une caractéristique qui s'efface progressivement par le recrutement de plus en plus fréquent des enseignants au sein des anciens élèves, même si ceux-ci peuvent continuer à avoir une profession principale différente.

²¹Cf. Pierre BOURDIEU, *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*, Éditions de Minuit, 1989, 568 p.

²²« L'efficacité du discours performatif qui prétend faire advenir ce qu'il énonce dans l'acte même de l'énoncer [...] dépend aussi du degré auquel le discours qui annonce au groupe son identité est fondé dans l'objectivité du groupe auquel il s'adresse, c'est-à-dire dans la reconnaissance et la croyance que lui accordent les membres de ce groupe autant que dans les propriétés économiques ou culturelles qu'ils ont en commun » : Pierre BOURDIEU, « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 35, nov. 1980, p. 64. Sur la « tentation » objectiviste, voir le texte de Bernard LACROIX, *op. cit.*

²³Pierre Bourdieu explique ainsi qu'il faut dépasser l'opposition entre la représentation de la réalité et la réalité et inclure dans le réel la représentation du réel (Pierre BOURDIEU, « L'identité... », *art. cit.*, p. 65) ; « [...] un mythe, quel qu'il soit, écrit Bernard Lacroix, contribue à rassembler pratiquement ceux qui croient à la représentation du monde qu'il véhicule, spécialement à travers les célébrations dont il est l'objet » : Bernard LACROIX, *op. cit.*, p. 508.

afin d'assurer la stabilité et la conservation du régime républicain²⁴. La référence possède alors un caractère ouvert, permettant à ces hommes d'intégrer des éléments disparates tout en délimitant le champ du pensable - politiquement, socialement et économiquement - à tout ce qui permet conciliation et médiation. C'est une référence qui agrège et qui rassemble, conduisant ainsi à mettre à l'écart les opinions ou manières non conformes²⁵. Mais c'est également une référence qui a un potentiel détonant, établissant un pont entre des éléments opposés dont l'accentuation peut conduire à déformer la configuration intellectuelle : en ce sens, elle est aussi un outil pour percevoir les ruptures et saisir les tensions.

Il est pourtant manifeste que les sources mêmes que nous avons utilisées pouvaient porter à souligner le caractère consensuel de l'établissement puisqu'elles sont majoritairement des productions des membres de l'École. Le biais est particulièrement évident pour ce qui concerne la vie de l'établissement et son organisation pédagogique dont l'appréhension se fait au travers des archives de l'institution et des témoignages des protagonistes toujours enclins à l'autocélébration²⁶, qu'il s'agisse des comptes-rendus des séances des conseils d'administration, de perfectionnement, des rapports à l'assemblée générale des actionnaires²⁷, ou encore des multiples discours lors des séances de travail au sein de la Société des élèves ou de rencontres festives²⁸. Ces sources restreignent de fait le matériau aux individus les plus intégrés à l'École, c'est-à-dire ceux qui participent activement à la vie sociale et intellectuelle, ceux qui travaillent aussi à asseoir sa renommée : les élèves qui s'exposent le plus, qui

²⁴Caractéristique qui se lit en creux également lorsque l'on analyse la nature de la référence à la Russie, au demeurant quasi-inexistante au sein de l'École, pays perçu comme terre de contrastes également mais qui s'achèvent dans la violence ou l'extrême docilité : le juste-milieu n'existe pas (cf. par exemple une conférence exemplaire sur ce sujet donnée par Pierre CHASLES, « La psychologie politique du peuple russe », conférence du 1/2/1909, *Supplément aux Annales des Sciences politiques de mars 1909*, pp. 42-44)

²⁵Le décès d'Ernest Tarbouriech (1865-1911), ancien élève de l'École, professeur au Collège libre des sciences sociales et député socialiste, suscite ce commentaire édifiant : « Membre de notre Société depuis 1889 [...], M. Tarbouriech appréciait particulièrement ce milieu, où ses idées rencontraient toujours, à défaut de partisans, des auditeurs courtois et désintéressés », la suite de la notice expliquant comment un esprit pourtant modéré et libéral a pu s'égarer sur les voies du socialisme. Il est néanmoins sauvé par sa « très bonne foi » - et accessoirement parce qu'il appartient au camp des modérés -, ce gage d'honnêteté intellectuelle qui remet *in extremis* les déviants dans une égalité apparente avec les autres et autorise un *fair-play* bien entendu. On a là un exemple de la méthode conciliatrice en usage à l'ELSP, ramenant les opinions divergentes à ce qu'elles ont d'acceptable et, du même coup, leur ôtant leur potentiel conflictuel (Maurice TARTIERE, Notice nécrologique d'Ernest Tarbouriech, *Supplément à la Revue des Sciences Politiques de mai-juin 1911*, 49-50).

²⁶Quand il s'agit de témoignages plus circonstanciés, tel que celui de Daniel Guérin par exemple, élève de l'École dans les années 1920, les auteurs prennent manifestement leur distance par rapport à l'École comme si eux-mêmes n'en faisaient pas vraiment partie, confortant en creux l'image dominante qui en est donnée : cf. Daniel GUERIN, *Autobiographie de jeunesse*, Belfond, 1972, 248 p. (Daniel Guérin (1904-1988), est le petit-fils d'Eugène d'Eichthal, alors directeur de l'ELSP, journaliste, syndicaliste révolutionnaire, membre de la SFIO, tendance « gauche révolutionnaire » ; il écrit des ouvrages d'inspiration marxiste sur la Révolution française et les relations entre marxisme et anarchisme).

²⁷Documents divers conservés aux Archives de l'ELSP, désignées dans la suite du travail sous le sigle AHC (Archives d'Histoire Contemporaine).

²⁸Ces informations sont livrées par les *Annuaire de la Société des élèves et anciens élèves de l'ELSP*, publiés à partir de 1875 ainsi que par les quelques procès-verbaux des séances de la Société couvrant la période 1891-1914, conservés sous forme de manuscrits à l'Association des anciens Sciences Po (archives inédites). Nous remercions mademoiselle Roxane Kural et monsieur Yves Clerc, responsables successifs de l'Association pour nous avoir autorisé à consulter ces documents. Les annuaires comprennent, avec plus ou moins de détails selon les années, les comptes-rendus des séances de travail (conférences données par les élèves sur des sujets de leur choix ayant trait aux cours de l'École) : si certaines conférences sont reproduites *in extenso* de 1875 à 1882, la majeure partie ne nous est connue par leur intitulé ou par un résumé qui ne dépasse guère une page (qui paraît également dans les *Annales de l'ELSP* sous la rubrique « Chronique de l'École » à partir de 1886). Il faut attendre 1899 pour posséder des comptes-rendus un peu plus étoffés, qui sont alors publiés dans un *Supplément aux Annales de l'École*, réservé aux membres de la Société (tous les exemplaires de la revue de l'École ne l'intègrent pas). Les annuaires donnent également la liste des membres, les promotions et distinctions obtenues (à partir de 1892), les publications de certains membres (à partir de 1892). Ils contiennent également les renseignements fonctionnels relatifs à la Société (bilan financier, règlement, élections) et retranscrivent les discours prononcés lors des ouvertures de séances et lors des dîners et banquets.

donnent des conférences, obtiennent des postes à responsabilités sont aussi ceux qui s'affichent comme les porte-drapeaux de l'établissement, diplômés à hauteur de 70% en ce qui concerne les conférenciers. C'est ce qui constitue la force du corpus, parce qu'il donne à voir le noyau dur de l'École, sa faiblesse également parce qu'il laisse de côté tous ceux - et c'est la majorité - qui ne briguent pas le diplôme ou qui ne restent que peu de temps sur les bancs de l'établissement²⁹.

S'agissant de reconstituer la configuration intellectuelle formée par les membres de l'ELSP, nous avons utilisé leurs publications diverses, aussi bien les ouvrages que les articles qu'ils publient dans les *Annales de l'École* - revue fondée en 1886, conçue comme une vitrine de l'établissement - et dans les revues auxquelles ils collaborent³⁰, que les travaux effectués au sein de la Société de élèves³¹. Matériau diversifié, que nous n'avons cependant pas limité aux seuls travaux concernant l'Angleterre pour la raison que la référence anglaise est diffuse. Nous avons complété cette approche par les divers renseignements biographiques qui nous permettaient d'évaluer la « surface sociale » des membres de l'ELSP³², restituant aussi des traces de leurs activités sociales, économiques et culturelles, autre façon d'envisager les pratiques de ces hommes, hors de l'École. Connaissance essentielle pour montrer qu'elle formait des hommes placés au « carrefour de la classe dominante »³³ et pour comprendre comment la référence anglaise s'articulait avec cette position et la nourrissait. Elle fournit en effet à cette élite un cadre intellectuel pour penser l'entre-deux et la conciliation qui se manifeste par exemple dans la conception d'une administration comme service public ou dans la promotion d'une méthode politique valorisant le juste-milieu et la paix sociale. En prenant en compte la façon dont les membres de l'ELSP concevaient leur rôle, nous avons ainsi essayé de dépasser cette antinomie décrite par Bernard Lacroix entre la tendance à réduire un groupe au nombre de ses membres ou à « l'idée qui leur sert d'étendard »³⁴.

²⁹De 1891 à 1904, sur 5565 inscrits, 731 sortent diplômés (Sébastien LAURENT, *op. cit.*, p. 50).

³⁰Elles sont très nombreuses et nous avons plus particulièrement focalisé notre attention sur la *Réforme sociale* (nombre de membres de l'ELSP appartiennent également à la Société d'Économie Sociale), sur la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue Politique et Parlementaire* qui livrent des articles de fond et reflètent assez bien l'univers intellectuel et politique des membres de l'ELSP.

³¹Quelques notes de cours prises par des élèves au début des années 1880 sont conservées dans les archives de l'ELSP, dont le contenu se retrouve, pour nombre d'entre eux, dans les publications des enseignants. Une étude des copies des élèves de l'ELSP qui briguent le diplôme aurait certainement permis d'affiner sur quelques points les analyses. Le travail effectué par Robert John Smith sur cinq cents copies d'élèves de Science-po pour une période allant de 1879 à 1945 l'a conduit à constater à la fois une similitude de contenu entre les copies et une adéquation entre celles-ci et l'enseignement dispensé. Conformisme dû aux propriétés mêmes de l'examen qui engendre une sorte d'autodiscipline amenant à se plier l'idéologie diffusée par l'établissement, conformisme également issu de l'adéquation entre le public de l'École et les buts de celle-ci (Robert John SMITH, « Ideology at Sciences-Po. : students' examinations 1879-1945 », in *Proceedings of the Annual Meeting of the Western Society for French History*, vol. 15, 1988, Western Society for French History, pp. 313-321). Données par les élèves les plus intégrés à l'établissement, directement liées aux enseignements tant sur le fond que sur la forme, les conférences faites à la Société des élèves possèdent des caractéristiques identiques et nous ont semblé non seulement un matériau suffisant pour le présent propos mais également plus diversifié.

³²Luc BOLTANSKI, « L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue Française de Sociologie*, XIV, 1973, p. 9.

³³C'est ainsi que Christophe Charle décrit les hauts-fonctionnaires au tournant du siècle : Christophe CHARLE, *Les hauts-fonctionnaires en France au XIX^e siècle*, Gallimard, 1980, p. 255. Il est cependant certain que notre appréhension des pratiques sociales et politiques reste très lacunaire, reposant sur les témoignages des contemporains et sur les multiples travaux de seconde main effectués sur l'administration, le mouvement de réforme sociale et autres.

³⁴Bernard LACROIX, *op. cit.*, p. 495.

Un dévoilement progressif

Diffuse et multiforme, constituant en quelque sorte une seconde nature pour les membres de l'ELSP, la référence anglaise ne pouvait être appréhendée qu'en procédant par petites touches, ajoutant progressivement des éléments au portrait³⁵. Pas plus qu'il n'était pertinent de découper celui-ci selon des thèmes qui se seraient superposés - représentation des institutions, de l'économie... - et qui auraient fossilisé la vie de l'École, pas plus ne l'était-il de pratiquer des scansion chronologiques. Que le recours à l'exemple anglais ou que la vision de l'Angleterre fluctuent selon les événements tant nationaux qu'internationaux, est entendu. On notera ainsi quelques flambées d'anglophobie lors de la crise de Fachoda en 1898, quand la mission du capitaine Marchand se heurte au corps expéditionnaire du général Kitchener, lors de la guerre anglo-boer (1899-1902) où les sympathies vont incontestablement au peuple pastoral sud-africain. Mais c'est justement parce que la référence à l'Angleterre est plus qu'une question de conjoncture que ces épisodes ont pour notre propos peu d'importance. Plus intéressantes en revanche sont les appréciations portées sur les évolutions de la société anglaise - extension du droit de vote, grèves ouvrières, affaiblissement de la Chambre des Lords... - dans la mesure où elles proposent un discours sur la France elle-même et sont mobilisées en fonction de la situation française³⁶. La contextualisation historique de notre étude se fait donc essentiellement par l'évocation des mouvements sociaux, politiques ou économiques qui permettent d'apprécier le rôle et l'évolution de cette référence anglaise.

A cette mobilisation de l'histoire événementielle, s'adjoint la prise en compte de la durée - une quarantaine d'années - sur laquelle court la thèse, et qui permet de repérer des changements. Le bornage temporel que nous avons adopté est de nature essentiellement symbolique, ouvrant et achevant l'étude sur un conflit avec l'Allemagne, débutant avec la publication d'un projet de régénération intellectuelle et morale formulé par les fondateurs de l'ELSP et s'achevant sur le départ de cette élite pour les champs de bataille où plus de deux cents élèves de l'établissement laisseront leur vie. Alors que l'Angleterre s'était prudemment tenue en retrait des malheurs français de 1870, elle se bat à ses côtés en 1914, signe que c'en est fini du « splendide isolement » et de l'hégémonie anglaise : en 1904 est signée l'entente cordiale franco-anglaise. Bornes symboliques également en ce qui concerne la référence anglaise puisque, d'une part, elle se rattache à un courant libéral plus large que nous avons dû rechercher dans les mouvements politiques et intellectuels de tout le dix-neuvième siècle, et que, d'autre part, cette référence persiste au-delà de la première guerre mondiale. La période d'immédiat avant-guerre offre alors surtout l'occasion de pointer des évolutions. Enfin, si l'ELSP naît en 1871, elle ne ferme pas complètement ses portes en 1914, et si l'on doit désigner un moment marquant le fonctionnement de l'établissement, l'arrivée d'Eugène d'Eichthal à la direction en 1912 est certainement plus important, signant en quelque sorte une cristallisation dans la vie de l'École.

L'objet même de la thèse nous portait en outre à accorder beaucoup d'importance aux premières années de l'École, s'agissant de prendre la mesure d'un projet essentiellement nourri par Emile Boutmy dont les écrits sur l'Angleterre servent de toile de fond à notre travail. Ils permettent en effet de dégager le « noyau dur » de la référence anglaise et d'insister

³⁵Nous avons eu recours à ce que Carlo Ginzburg nomme le « paradigme de l'indice » façon de décrire une démarche procédant à l'intuition et au rapprochement de traces et d'indices : Carlo GINZBURG, « Signes, traces, pistes, racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, n° 6, novembre 1980, pp. 3-44.

³⁶C'est bien le discours sur l'Angleterre qui nous intéresse et non l'histoire anglaise en elle-même.

sur sa stabilité durant toute la période, incarnée particulièrement par ce personnage du *gentleman* qui est au coeur de la pédagogie et de la méthode mise en place. Dans le même temps, les évolutions que connaissent tant la France que l'Angleterre influent sur la référence anglaise qui tend à changer la coloration de la configuration formée par les membres de l'Ecole et ce, à partir du début du vingtième siècle plus particulièrement. S'affirment en effet conjointement le mouvement impérialiste anglo-saxon, mené par Joseph Chamberlain, la perception de l'émergence économique américaine et le poids grandissant de ce pays dans les relations internationales, notamment depuis la guerre avec l'Espagne en 1898, l'avènement en France d'un gouvernement radical qui laisse une place aux socialistes, période également où les grèves et manifestations ouvrières se multiplient..., autant d'éléments qui mobilisent des aspects différents, voire contradictoires, de la référence anglaise. Alors qu'elle alimente essentiellement des politiques de conciliation, s'incarnant par exemple dans l'activité de nombreux membres de l'ELSP au sein du mouvement de réforme sociale, elle voit également durcir ses éléments les plus conservateurs, nourrissant une nostalgie pour le monde rural. Dans le même temps, elle contribue aussi à alimenter un courant nationaliste que les tensions avec l'Allemagne voient surgir avec force à partir du milieu des années 1900, s'inspirant pour partie des théories raciales véhiculées par l'impérialisme anglais et par le darwinisme social. A ces éléments s'ajoute encore une concurrence grandissante à l'égard de la référence anglaise par le regard qui se porte de l'autre côté de l'Atlantique et qui, en accentuant principalement au sein de l'Ecole l'orientation techniciste et professionnelle de l'enseignement, alimente également le raidissement des prises de positions de certains membres de l'ELSP, plus enclins au repli nationaliste et/ou conservateur que sensibles aux éléments libéraux et progressistes contenus dans la référence anglaise.

Si l'équilibre entre tradition et modernité était au coeur de la promotion de la référence anglaise à la naissance de l'Ecole parce qu'il permettait de penser les cadres du régime naissant, de l'enraciner dans le sol national tout en souhaitant le tirer vers la démocratie sociale et politique, il était aussi fait de tensions que les mouvements sociaux, la politique radicale-socialiste ou les menaces allemandes allaient contribuer à rendre moins aisément contrôlables par les membres de l'ELSP. Un peu comme si la bonne volonté républicaine que manifestait la référence anglaise tendait à s'amenuiser au fur et à mesure que le régime prenait une forme plus assurée, c'est-à-dire plus parlementaire et plus sociale. Raccourci interprétatif assurément, mais qui rend compte à la fois d'une convergence entre la référence anglaise et la culture républicaine - Emile Boutmy s'attachera à montrer que, sous la Monarchie, l'Angleterre cache une véritable République³⁷ - tout en contribuant à pointer ce qui, au sein même du régime, conduit à la défense sociale et à un *statu quo* politique et économique.

Discontinuités et ruptures qui n'apparaissent que petit à petit, au fur et à mesure de l'avancée de ce travail. C'est tout d'abord dans les coulisses de la référence anglaise que nous nous sommes rendus pour comprendre ce qu'elle représentait dans l'histoire des idées politiques françaises (Chapitre 1). Façon de montrer la prédilection des libéraux pour ce pays tout en mettant à jour l'ambivalence d'une référence qui peut être mobilisée tant pour vanter la liberté que l'ordre. Si la représentation de pays étrangers peut toujours susciter des interprétations opposées, c'est une spécificité de la référence anglaise que de *combiner* des éléments contradictoires. C'est par l'intermédiaire d'Hippolyte Taine, très proche d'Emile Boutmy et qui tient un rôle important dans la naissance de l'ELSP, que la référence anglaise

³⁷C'est ainsi qu'il conclut le cours d'histoire constitutionnelle qu'il donne à l'ELSP.

se cristallise dans les années 1860, signant son apparente disparition des idées et idéaux politiques, d'autant plus que d'autres pays sont devenus des objets d'intérêt grandissant. Les États-Unis d'un côté, offrant un modèle de démocratie que Tocqueville se chargera de faire connaître. D'un autre côté, l'Allemagne s'impose également dans les réflexions françaises mais de façon brutale, en envahissant le territoire français en 1870. De ce choc, la France garde longtemps la trace. Il nourrit les courants nationalistes et revanchards qui s'opposent à l'expansion coloniale de la France, il suscite également un formidable mouvement de régénération intellectuelle qui passe par la réorganisation du système d'enseignement et la rénovation des méthodes scientifiques.

Ce contexte agit comme un catalyseur sur les projets d'Emile Boutmy et de son entourage, fondant l'École des Sciences Politiques en réaction à la défaite de Sedan mais s'insérant également dans un mouvement plus ancien réfléchissant sur la question de la formation des élites politiques et administratives. La référence allemande rencontre alors l'histoire des sciences politiques qu'elle alimente d'un triple point de vue (Chapitre 2). Sur le plan de leur objectif d'abord, puisqu'elles sont destinées à relever et revigorer la Patrie après l'humiliante défaite, en formant une classe dirigeante digne de ce nom, mettant le salut de la Patrie au-dessus de toute autre préoccupation : l'enseignement de l'histoire et de la géographie au sein de l'École répondent expressément à ce besoin de connaître et aimer la Nation France, alors que les cours d'organisation militaire renvoient aux techniques défensive et offensive. La référence allemande est également utile pour penser l'organisation pédagogique et notamment pour promouvoir la curiosité intellectuelle des élèves tout autant que pour stimuler les enseignants eux-mêmes. C'est enfin pour défendre son projet qu'Emile Boutmy va utiliser l'Allemagne, le contenu des sciences politiques en garde la marque. L'observation de l'organisation de l'enseignement supérieur germanique lui permet en effet de justifier l'existence et l'indépendance de son École, mais la référence à l'Allemagne contient aussi la professionnalisation de l'enseignement qui s'oriente, pour continuer à attirer les élèves, vers la formation aux carrières administratives et rabat les sciences politiques sur les sciences camérales. La référence allemande constitue incontestablement une armature pour les sciences politiques mais c'est une référence de combat qui s'éclipse devant l'Angleterre dès qu'il s'agit de saisir l'inspiration du projet.

La genèse de la formation intellectuelle et sociale d'Emile Boutmy, de même que l'étude de la liste des hommes qui lui apportent leur soutien désignent en effet et incontestablement l'Angleterre comme un lieu de prédilection (Chapitre 3). C'est en cherchant à définir les éléments qui agrègent ces hommes et qui les font agir que la référence anglaise apparaît comme un principe explicatif essentiel et qui se traduit par ce que nous avons appelé, en utilisant une expression de Marcel Proust, ancien élève de l'École, une « consanguinité des esprits ». Elle signifie que les divergences qui peuvent exister entre tous ces hommes, qu'il s'agisse des fondateurs-actionnaires, des enseignants ou des adhérents de la Société des élèves, sont secondaires par rapport à ce qui les unit et qui constitue le cœur de l'enseignement des sciences politiques : la méthode. C'est tout à la fois une façon de penser et d'appréhender les faits, une façon de se conduire et d'agir, autrement dit une culture commune que partagent ces hommes. La mise en évidence d'une sensibilité particulière à l'influence anglaise passe par divers éléments, tels que le rapport à la religion, les opinions politiques, l'activité économique ou la nature de la sociabilité associative. Le portrait de l'île britannique qui émane de cette configuration intellectuelle est marqué par un libéralisme multiforme, une admiration pour la stabilité institutionnelle et les moeurs de la classe supérieure ainsi qu'une

prédilection pour le protestantisme qui, chez Emile Boutmy, se traduit surtout par l'importance accordée à la morale. Tolérance, internationalisme, importance de l'action, du temps présent et du comparatisme : ces orientations marquent également la nature des sciences politiques enseignées dans l'établissement. C'est moins sa visibilité en tant que sujet de discussion qui rend la référence anglaise si essentielle, que l'unité de ton qu'elle produit en imprégnant toute l'atmosphère de l'établissement.

C'est à reconstituer cette atmosphère qu'est consacrée la deuxième partie, basée sur l'importance accordée par Emile Boutmy à la formation d'une élite nouvelle, le relèvement de la France étant attendu des qualités de ces hommes plutôt que de changements institutionnels. En faisant porter son projet sur *l'éducation* des élèves, le fondateur de l'Ecole disait aussi sa prétention à instaurer un système qui produirait un homme nouveau, promoteur des valeurs du nouveau régime et permettant à celui-ci de perdurer, orientation pédagogique qui rejoint sur le fond les préoccupations des républicains en la matière, soucieux de former des citoyens loyaux. Dans cette éducation, la touche anglaise est non seulement omniprésente, elle constitue aussi le fond de la pédagogie, lui donnant un caractère profondément libéral et optimiste (Chapitre 4). En se référant à John Stuart Mill, les membres de l'Ecole mettaient ainsi l'accent sur l'importance de l'individu au sein de la société, mais un individu profondément social, qui ne pouvait se concevoir qu'au sein d'un système d'interdépendances. L'exigence de contrôle de soi n'en était que plus forte, nécessaire pour donner toute la mesure de chaque individualité sans menacer l'ordre existant, nécessaire pour permettre à chacun de développer sa volonté et ses capacités d'action. De ces discours pédagogiques où l'Anglo-saxon s'érigait comme modèle d'individualité agissante, les membres de l'Ecole tiraient des conséquences sur l'agencement et le fonctionnement de l'établissement. L'énergie et la maîtrise de soi véhiculées par la morale protestante étaient ainsi inculquées aux élèves par l'intermédiaire de la méthode indissociablement historique et psychologique pratiquée à l'Ecole : véritable discipline intellectuelle, elle demandait rigueur, effort et attention constante. L'Ecole se constituait également en grande famille, moyen le plus efficace de créer des liens durables entre tous ses membres. Les *public schools* servaient ici de modèle, écoles pour l'élite destinées à former de véritables hommes et non ces êtres sans vouloir tels qu'ils sortaient des lycées-casernes français. C'est au prix de cet effort et de cette discipline rigoureuse que les Anglais colonisaient la terre entière.

Le stoïcisme et la puissance de la volonté n'étaient cependant que la matière brute de l'édifice : encore fallait-il les mettre en forme pour passer du barbare à l'homme civilisé (Chapitre 5). Ces qualités viriles étaient en effet l'apanage de l'ensemble de la race anglo-saxonne, mais seul le *gentleman* possédait le caractère de l'homme supérieur. Qualificatif extrêmement malléable et changeant au cours des siècles, le *gentleman* constitué en type-idéal au sein de l'Ecole, renvoie en effet à l'idée d'une aristocratie socialement ouverte telle que la *gentry* l'incarne outre-Manche, couche sociale accueillant dans son sein les hommes qui se distinguent par leurs mérites et qui ont su s'élever socialement grâce à leur volonté. Processus lent qui permet de dépouiller progressivement l'homme de ses aspects les plus frustes et de produire ce spécimen représentatif de ce qu'est le faite de la civilisation aux yeux des membres de l'ELSP : les qualités de l'honnête homme version anglaise. Maître de ses passions, possédant un absolu contrôle de lui-même, c'est dans une morale que se résout l'idéal du *gentleman*, se faisant ainsi l'apôtre d'une société policée et ordonnée où chacun peut gravir les échelons sociaux en acquérant cette excellence qui désigne le citoyen

exemplaire. Exemplaire parce qu'il est un homme complet, capable d'accorder les diverses facettes de l'être humain, équilibrant corps et âme, action et réflexion, expérience et théorie... sachant toujours s'adapter aux évolutions dans le respect de l'ordre établi, homme éminemment respectable donc respecté. Autant d'éléments que la pédagogie de l'ELSP cherche à inculquer aux élèves, promouvant aussi bien l'activité sportive que l'apprentissage de la discussion courtoise et donnant à l'agencement même des lieux et locaux un rôle civilisateur.

De ces caractéristiques du *gentleman* découlent alors toute une vision de la place et du rôle réservés à l'élite dans une société démocratique, en même temps que ce modèle doit lui fournir la justification de la légitimité de sa position supérieure : c'est parce que sa respectabilité atteste de ses mérites que le *gentleman* est cet homme supérieur (Chapitre 6). Faute de cette conduite irréprochable qui exige cet auto-contrôle permanent, le *gentleman* peut déchoir, revers de la médaille dans une société mobile où la naissance n'assure plus la position sociale. Approche toute théorique puisque l'idéal du *gentleman* sert surtout à donner de nouveaux habits à la classe supérieure anglaise en l'adaptant à une société en voie de démocratisation. S'adressant elle aussi à une couche sociale « ouverte », mêlant à la haute bourgeoisie des éléments relativement plus modestes, l'ELSP utilise le modèle anglais pour constituer l'Ecole en école d'élite, donnant à cette couche sociale une identité forte et surtout, transformant la conscience de sa supériorité en devoir social qui fait ainsi de sa position élevée, grâce à cet opérateur moral, le produit de son excellence citoyenne en l'érigeant à son tour comme exemple pour le reste de la société. L'observation de l'Angleterre indiquait pourtant aux membres de l'ELSP que le *gentleman* avait perdu de son aura au dix-neuvième siècle faute de compétences spécialisées dans une société qui se complexifiait et où les questions économiques et techniques prenaient de plus en plus de poids. Si l'élite administrative et politique américaine reste fortement critiquée au sein de l'ELSP, l'élite économique, elle, est citée en exemple, portant la première atteinte à l'idéal anglais du *gentleman* à l'orée du vingtième siècle. Ce personnage n'en continue pas moins à fournir le modèle de conduite attendue de l'élite, modèle difficile à gérer cependant tant l'équilibre qui le définit est précaire.

Né dans une période de transformations sociales et politiques - l'Angleterre des seizième et dix-septième siècles - le *gentleman* promouvait de nouvelles normes de conduite dans une société instable, où la liberté politique se développait, où l'ancienne aristocratie perdait sa suprématie, société qu'il s'agissait d'ancrer dans la durée. C'est à une situation similaire que sont confrontés les fondateurs de l'ELSP, créant cet établissement dans le but de réformer l'élite française de façon à permettre au nouveau régime de s'installer en douceur, rejoignant ainsi les préoccupations des républicains. La formation de la nouvelle élite devait alors permettre d'assurer la pérennité de l'ordre tout en promouvant le progrès social, manière de traduire concrètement l'idéal comportemental du *gentleman* fait de la recherche du juste-milieu. En montrant que l'Angleterre moderne était sortie de l'extrême centralisation étatique, Emile Boutmy donnait la possibilité de penser l'Etat français comme vecteur d'unité nationale et promoteur de progrès, tout en insistant sur la collaboration nécessaire de tous les citoyens à cette entreprise, sur la nécessité de combiner les pôles public et privé (Chapitre 7). C'est bien parce que la classe supérieure anglaise avait pris en charge gracieusement les affaires publiques que l'Angleterre avait pu devenir cette société admirable tant sur le plan politique que sur le plan social et économique. Si cette trame sert de modèle à la conception d'une

administration dynamique qui se met au service de la nation, portée par des fonctionnaires qui ont intériorisé une vocation de service public, c'est cependant vers une conception « francisée » de la référence anglaise que les membres de l'ELSP se tournent, trouvant leur modèle dans une administration coloniale britannique qui tend justement à se bureaucratiser. Tirailés entre le modèle de la toute-puissance étatique dont ils participent pleinement et leur volonté d'en limiter l'étendue, les membres de l'ELSP oeuvrent au développement d'un espace citoyen où l'individualisme serait réconcilié avec l'appartenance à la communauté nationale. L'engagement associatif des membres de l'ELSP, et notamment leur participation active au mouvement de réforme sociale, constitue une modalité essentielle de ce désir de faire des vertus privées des vertus publiques tout autant qu'il contribue à canaliser et à encadrer la démocratie de façon à générer dans les masses françaises cette obéissance volontaire qui rend le peuple anglais aisément gouvernable.

Si la tentative de penser conjointement activité étatique et activité de la sphère privée en refusant d'établir des frontières délimitées entre les deux tendait à se résoudre au profit du premier pôle, de la même façon, la promotion d'une culture du compromis et de la conciliation s'échouait contre une valorisation du modérantisme et de la conservation (Chapitre 8). Établir la liberté dans l'ordre, tel était en effet le principe général de la politique anglaise qui avait permis au pays de traverser les crises politiques et de supporter les transformations économiques et sociales. C'est une leçon de méthodologie politique que les membres de l'ELSP cherchent alors outre-Manche, moyen de participer à la stabilisation du régime républicain par la promotion d'un libéralisme de l'équilibre. Si celui-ci se traduit par un rejet des extrêmes, et plus particulièrement des mouvements socialistes, il signifie aussi la mise en valeur de ce qui peut assurer la cohésion des divers intérêts sociaux : sur le plan social, c'est à une société de couches moyennes qu'aspirent les membres de l'ELSP, société stratifiée et sans classes, configuration qui se traduit sur le plan institutionnel par la mise en valeur du caractère « national » du parlement anglais, national parce que tous les intérêts peuvent s'y faire entendre, national parce les conflits idéologiques en sont absents, observations qui rencontrent les demandes de réforme du système parlementaire français au tournant du siècle. Conciliatrice, la méthode politique « anglaise » nourrit les politiques d'arbitrage et de médiation et trouve également des points d'achoppement dans le solidarisme tel que l'énonce Léon Bourgeois au tournant du siècle, doctrine qui, fondamentalement, respecte l'ordre libéral.

C'est bien dans une question d'ordre et de morale qu'elle semble finalement se résoudre à mesure que la démocratie politique et sociale s'implante en France, un peu trop turbulente pour les membres de l'ELSP, comme pour nombre de républicains modérés, faisant ainsi ressortir les éléments d'ordre et de conservatisme consubstantiels à la référence anglaise (Chapitre 9). Si le portrait du *gentleman* tel qu'il s'est dessiné à travers les conceptions pédagogiques et politiques ressemble surtout à un homme équilibré, maître de ses passions et modéré, il peut aussi devenir, pour peu que l'un des traits soit grossi, un représentant de la vieille Angleterre rurale tout autant qu'un défenseur de la force et de la barbarie. Postures qui manifestent essentiellement une difficulté pour les membres de l'ELSP à se positionner au sein du régime. Si la modernisation économique est perçue comme un bienfait général, la civilisation urbaine et industrielle qui l'accompagne est par contre plus mal assimilée, pensée en termes d'opposition avec une société terrienne aux valeurs saines. Il existe ainsi une nostalgie envers un monde rural largement mythifié, courant romantique qui exprime la difficulté pour l'élite à gérer les tensions constitutives de sa position d'entre-deux, tout autant

qu'il manifeste une tendance au repli sur l'enracinement national. Dans le même temps, c'est aussi l'ELSP elle-même qui s'est modifiée, s'institutionnalisant progressivement et professionnalisant son enseignement, les matières économiques et techniques prenant de plus en plus de poids, désignant désormais les États-Unis comme modèle. Adaptation à la modernité, cette évolution ne va pas sans une certaine arrogance et une valorisation de l'action au détriment de l'humilité et de la culture générale qui faisaient la noblesse du *gentleman*. La montée des tensions diplomatiques avec l'Allemagne à partir de 1905 contribue ainsi à faire surgir dans le *gentleman* le caractère brutal et autoritaire que les analyses d'Emile Boutmy avaient édulcoré, indiquant que la configuration formée par les membres de l'Ecole a subi des altérations. Les années d'immédiat avant-guerre offrent alors l'occasion de prendre la mesure de la profonde ambivalence de la référence anglaise.

PREMIÈRE PARTIE

LA RÉFÉRENCE ANGLAISE À L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES : UNE RÉFÉRENCE À CONTRE-COURANT ?

L'Ecole libre des Sciences Politiques est le produit d'un courant de pensée né avec le siècle des Lumières et qui cherchait à mettre en place un enseignement des sciences morales et politiques, courant porté par un mouvement libéral multiforme¹ ; l'établissement est aussi, de façon plus circonstancielle, le produit de la défaite française de 1870 devant l'Allemagne. C'est dire en d'autres termes qu'il se rattache à la fois à un libéralisme politique historiquement marqué par l'anglophilie et à un mouvement issu d'une réaction à la victoire prussienne, prenant sa source dans une admiration et un rejet de l'Allemagne.

Ce sont les traits saillants des références à ces deux pays que nous voudrions mettre en évidence, préalable nécessaire à la compréhension de la façon dont l'ELSP s'insère dans un mouvement d'idées qui accompagne la naissance de la Troisième République (Chapitre 1). Les références anglaise et allemande s'exercent en effet dans des domaines spécifiques et ne sont pas invoquées pour les mêmes raisons. Ce découpage en champs d'influence distincts se retrouve clairement à l'ELSP où les deux pays n'ont pas la même fonction : si l'évocation de l'Allemagne est de nature essentiellement conjoncturelle, elle est aussi un moyen d'affirmer certaines valeurs chères aux membres de l'Ecole - l'attachement au redressement de la France, un fort patriotisme... - (Chapitre 2). La référence à l'Angleterre, elle, s'exerce de manière plus discrète mais aussi beaucoup plus profonde, contribuant à créer une atmosphère particulière qui donne son identité à l'établissement (Chapitre 3).

¹Parmi les facteurs conditionnant d'émergence de la science sociale au dix-neuvième siècle, mouvement dans lequel s'insère la science politique, se rencontrent entre autres la révolution industrielle, le développement de l'individualisme et de la science positive, autant d'éléments indissociables de la libéralisation des régimes politiques (cf. Pierre FAVRE, « Histoire de la science politique », in Madeleine GRAWITZ et Jean LECA (dir.), *Traité de science politique*, t. 1, PUF, 1985, pp. 7-16 ; voir également la thèse de Dominique DAMAMME, *Histoire de l'enseignement des sciences morales et politiques des Lumières au scientisme*, Paris I, 1982). Un aperçu des lectures recommandées à l'entrée de l'ELSP rend compte de cette filiation libérale. S'y trouvent ainsi : MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois* ; Madame de STAEL, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française* ; Alexis de TOCQUEVILLE, *L'ancien Régime et la Révolution*, in *ELSP. Organisation et programme des cours*, Pichon, année 1896-97, « Éclaircissements et conseils », p. 24. Peut s'ajouter à ces noms le parrainage de François Guizot qui en 1832 avait rouvert la classe des sciences morales et politiques fermée par Napoléon. Le courant libéral que nous évoquons dans les lignes qui suivent se réfère globalement à ceux qui, de Montesquieu à Lucien Prévost-Paradol et Hippolyte Taine en passant par Madame de Staël et François Guizot, ont oeuvré au développement des libertés individuelles et politiques en France, que ce soit par leurs écrits ou leur participation directe au pouvoir politique : cf. Louis GIRARD, *Les libéraux français 1814-1875*, Aubier, 1985 ; André JARDIN, *Histoire du libéralisme politique de la crise de l'absolutisme à la constitution de 1875*, Hachette, 1985 ; Pierre ROSANVALLON, *Le moment Guizot*, Gallimard, 1987 ; Lucien JAUME, *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Fayard, 1997 : il évoque l'« esprit libéral », l'« éducation libérale » qui existe au dix-neuvième siècle : c'est bien de cela qu'il s'agit ici.

CHAPITRE 1

LA RÉFÉRENCE ANGLAISE DANS LA PENSÉE FRANÇAISE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE : AMBIGUÏTÉ D'UN OBJET LIBÉRAL

« La France s'est jadis sentie française à force d'être foulée aux pieds par les Anglais. L'idée de patrie est sortie du sol ravagé par l'invasion. C'est la règle, que l'intrusion de l'étranger donne ou rende à un peuple le sentiment de sa personnalité [...]. Mais que le patriotisme français, réveillé en sursaut, ne se soit pas rendormi depuis quinze ans, voilà qui pourrait surprendre de la part d'une nation plus capable de colère que de rancune [...] si l'Allemagne ne semblait avoir pris à tâche d'empêcher la haine et la défiance de s'alanguir »¹.

L'objectif n'est pas ici de reconstruire les représentations de l'Angleterre et de l'Allemagne telles qu'elles coexistent tout au long du dix-neuvième siècle mais d'en dégager les éléments qui en font la consistance et qui perdurent encore à la fin du siècle. Il s'agit donc de saisir les raisons pour lesquelles les oeuvres de philosophie politique, historique et économique se réfèrent à ces pays². Non pas les raisons générales d'une telle utilisation - le dix-neuvième siècle voit en effet se développer l'intérêt pour les modèles étrangers contemporains³ - mais les raisons particulières qui poussent à se tourner vers un pays. Depuis les écrits de Madame de Staël notamment (*De l'Allemagne*, 1813), l'Allemagne est ainsi vue comme la contrée de la science et de la philosophie alors que l'Angleterre est essentiellement admirée pour son système politique, Voltaire et Montesquieu ayant contribué à créer cette tradition qu'Hippolyte Taine va reformuler et synthétiser à partir des années 1860.

Dichotomie très schématique mais qui indique toutefois qu'avant 1870 les deux pays ont en quelque sorte balisé leurs pôles d'attraction⁴. La défaite de Sedan sera l'occasion d'une

¹Georges RENARD, « L'influence de l'Allemagne sur la France depuis 1870 », *Nouvelle Revue*, t. 29, 1884, pp. 681-682.

²Ce sont des oeuvres de ce type que le terme « pensée française » désigne globalement, correspondant à la définition qu'en donne Claude Digeon dans son ouvrage sur *La crise allemande de la pensée française 1870-1914*, PUF, 1992 (1959), p. 6 (bien qu'il prenne en compte aussi quelques romanciers). C'est également l'approche adoptée par Pierre REBOUL dans : *Le mythe anglais dans la littérature française sous la Restauration*, Travaux et mémoires de l'Université de Lille, Bibliothèque Universitaire de Lille, 1962 : la littérature dont il est traité est celle de Madame de Staël, François-René de Chateaubriand, François Guizot, Stendhal ou Charles de Montalembert. Leurs écrits puisent en effet dans le fond commun des représentations, n'en étant donc qu'une mise en forme particulière, tout en ayant le mérite de les intégrer dans un système explicatif global : plus que les constats ce sont les jugements et analyses qui nous intéressent, approche permettant également d'éviter ce que René Rémond nomme la « fossilisation » de la réalité par la mise en valeur des articulations entre les divers thèmes, économiques, politiques, religieux... (René REMOND, *Les États-Unis devant l'opinion française 1815-1852*, A. Colin, 1962, T. II, p. 451). Le choix d'une approche par l'opinion lettrée s'explique également parce qu'elle correspond au milieu représenté à l'École des sciences politiques.

³A la fin du dix-huitième siècle, « on passe d'un stade où le référent est production de l'esprit (la république, la démocratie) à un moment de l'histoire où des systèmes politiques, des institutions, des règles deviennent objet d'observation et sont érigés au statut de modèles [...]. De la philosophie politique, on passe à une sociologie encore balbutiante des institutions » écrit Yves Mény dans : Yves MENY (dir.), *Les politiques du mimétisme institutionnel. La greffe et le rejet*, L'Harmattan, 1993, p. 13. Les auteurs dont il va être question dans la suite de ce chapitre sont pour la plupart partie prenante de cette industrie d'« ingénierie institutionnelle » bâtie grâce à Voltaire et Montesquieu et mise en application lors des révolutions américaine et française de 1787 et 1789 qui voient se tisser un réseau d'import-export institutionnel et idéologique.

⁴La création d'une image implique un choix des traits mis en valeur, de même qu'il existe une hiérarchie dans le choix des pays présents dans les réflexions : il s'est ainsi créé une sorte de tradition littéraire concernant l'Allemagne intellectuelle comme il s'en est dégagée une concernant l'Angleterre politique. Visions étroitement liées aux relations entretenues entre la France et ces pays : l'Angleterre est une puissance rivale depuis plusieurs siècles alors que l'Allemagne est au dix-neuvième à la recherche de son unité, phénomène dont le danger est largement sous-estimé en France (cf. Claude DIGEON, *op. cit.*, pp. 19-23). Sur la question des hiérarchies des représentations, voir Sylvaine MARANDON, *L'image de la France dans la conscience anglaise, 1848-1900*, A. Colin, 1967, pp. 124 et 129-130.

réaffirmation de l'existence de cette polarisation, en même temps qu'elle mènera à une focalisation sur le danger germanique, éclipsant ainsi le courant anglophile pourtant toujours vivace.

I- NATURE DE LA RÉFÉRENCE ANGLAISE JUSQU'À L'OEUVRE D'HIPPOLYTE TAINÉ

a) L'Angleterre, alter ego de la France

Que l'Angleterre ait depuis longtemps présenté un modèle politique pour la France, la postérité des travaux de Montesquieu en est l'illustration. Ce dernier mettait sous les yeux des Français une constitution politique exemplaire tout en l'insérant dans une explication de nature sociologique qui obligeait à concevoir la globalité d'une société et l'interdépendance de ses éléments constitutifs⁵. La systématisation effectuée par Montesquieu s'est accompagnée de déformations de la réalité : ainsi de sa théorie de la séparation des pouvoirs, essentielle dans sa définition du fonctionnement de la société anglaise et qui sera dénoncée par Émile Boutmy un siècle plus tard. Constaté l'inadéquation entre la représentation d'un pays et sa réalité est un lieu commun qu'il n'est utile de rappeler que pour mettre en valeur l'abstraction constituée par l'Angleterre. Une abstraction qui se compose d'éléments formant une sorte de fond commun décelable tout au long du dix-neuvième siècle et qui autorise une utilisation variable de ceux-ci au gré de la conjoncture politique intérieure et extérieure.

L'importance et la permanence de ce fond commun prend toutefois sa source dans l'histoire même des relations franco-anglaises, l'Angleterre ayant été élevée depuis la guerre de Cent ans au statut d'« ennemie héréditaire ». Les deux pays se sont construits en tant que nations l'un par rapport à l'autre, l'Anglais devenant la référence par excellence à partir de laquelle les Français percevaient leur identité : c'est en combattant les Anglais, Jeanne d'Arc en tête, que les Français ont appris à mieux aimer la France⁶. Phénomène d'autant plus important que la formation de cette identité nationale est l'une des préoccupations essentielles des historiens et hommes politiques français tout au long du dix-neuvième siècle, exacerbée après la défaite contre l'Allemagne en 1871. Là encore, affirmer que la représentation de l'étranger constitue un miroir réfléchissant est une évidence : les études sur l'Angleterre permettent d'accéder à une compréhension de certains clivages internes à la société française, elles ont une fonction éminemment utilitaire en proposant toujours un discours sur la France⁷.

Discours d'ordre essentiellement politique : Montesquieu n'a fait que cristalliser un « courant d'anglomanie politique » que Voltaire ou l'abbé Raynal alimentaient également de

⁵« Montesquieu [...] est, en France, le grand prophète de la méthode historique ; le premier, il nous a fait connaître et admirer l'Angleterre ; son génie a percé maints mystères de cette société si différente de la nôtre, éclairé maints recoins de ce labyrinthe politique. Il a synthétisé cependant, et, ce faisant, il a parfois défiguré », écrit à la fin du dix-neuvième siècle André Lebon, un élève de l'ELSP : André LEBON, «Un historien constitutionnel, M. Boutmy », *Revue Internationale de l'enseignement*, t. 15, 1888, p. 344. L'ouvrage de Montesquieu : *L'esprit des lois* est l'un des livres recommandés à tout élève de l'Ecole.

⁶« Souvenons-nous toujours, Français, que la patrie chez nous est née du coeur d'une femme, de sa tendresse et de ses larmes, du sang qu'elle a donné pour nous » écrivait Jules MICHELET : *Jeanne d'Arc*, Hachette, s.d. (15^e édition) (1853), p. 8, contribuant à faire de Jeanne d'Arc une personnalité clé dans la naissance de la nation française, et par conséquent à faire de la lutte contre les Anglais un élément de cette construction nationale (cf. Michel WINOCK, « Jeanne d'Arc », in Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire, III. Les France. 3. De l'archive à l'emblème*, pp. 675-733).

⁷Sur la question générale de la construction et de l'utilisation des représentations de pays étrangers, voir les travaux de Sylvaine MARANDON, *op. cit.* ; René REMOND, *op.cit.*, volume 1 ; concernant plus particulièrement les représentations françaises de l'Angleterre voir : Georges ASCOLI, *La Grande-Bretagne devant l'opinion française depuis la guerre de cent ans jusqu'à la fin du XVI^e siècle*, Gamber, 1927 et *La Grande-Bretagne devant l'opinion française au XVII^e siècle*, Gamber, 1930 ; Pierre REBOUL, *op. cit.* ; Andris BARBLAN, *L'image de l'Anglais en France pendant les querelles coloniales (1882-1904)*, Herbert Lang Berne, Peter Lang Francfort/M, 1974 ; Jacques PORTES, « L'épreuve de l'étranger », in Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire des droites en France*, t. 3, Gallimard, 1992, pp. 165-206.

leurs réflexions⁸ : l'Angleterre se présentait comme un pays qui avait su lutter contre le despotisme grâce à l'adoption d'un régime politique où l'équilibre des pouvoirs engendrait la liberté. Une liberté pourtant difficilement compatible avec les velléités révolutionnaires françaises de la fin du dix-huitième siècle : l'Angleterre n'est plus alors que le pays de l'aristocratie et du traditionalisme, la publication des *Réflexions sur la Révolution de France* de l'Irlandais Edmund Burke, répercutées par Louis de Bonald et Joseph de Maistre, venant conforter cette vision⁹. S'inscrit ici le constat de l'ambiguïté fondamentale de la référence anglaise, susceptible d'alimenter le courant contre-révolutionnaire comme de fournir des arguments aux libéraux selon que l'accent est mis sur le caractère traditionaliste ou sur le caractère progressiste.

La multitude des façons d'aborder l'Angleterre est une conséquence de sa perception comme société très complexe, non seulement parce qu'elle comporte de multiples facettes mais aussi parce qu'elle semble mêler en son sein les extrêmes les moins conciliables - « il me semble que le bien et le mal sont ici plus grands qu'en France » écrivait Hippolyte Taine¹⁰. De cette vision est née l'idée de l'Angleterre comme étant le pays « le plus paradoxal » qui soit, pour reprendre une expression encore exprimée en 1913¹¹.

Le comble de ce caractère paradoxal semble être la façon dont l'Angleterre a su devenir libérale sans remettre en cause la stabilité de sa société. Liberté acquise dans l'ordre, telle est bien l'alchimie réalisée par l'Angleterre et l'un des objectifs principaux de ceux qui, tout au long du dix-neuvième siècle s'intéressent à l'île, va être de comprendre comment un pays aussi contrasté a su éviter les révolutions qui touchent le continent. Celle de 1789 ayant détruit le système politique et institutionnel de l'Ancien Régime sans pour autant donner à la France un nouveau régime viable, il s'agit alors pour les penseurs libéraux de combler le vide en permettant à un régime capable de prendre en compte les libertés fondamentales proclamées dans la Déclaration des droits, capable d'accorder démocratie et liberté, de s'instaurer.

⁸VOLTAIRE, *Lettres anglaises*, 1735 et *Observations sur le royaume d'Angleterre*, 1745 ; Abbé RAYNAL, *Histoire du parlement d'Angleterre*, 1748. Cf. Joseph DEDIEU, *Montesquieu et la tradition politique anglaise en France (les sources anglaises de l'« Esprit des lois »)*, Victor Lecoffre, 1909, p. 75 ; Gabriel BONNO, *La constitution britannique devant l'opinion française de Montesquieu à Bonaparte*, Champion, 1931.

⁹Edmund BURKE, *Réflexions sur la Révolution de France*, Hachette, Collection Pluriel, 1989 (1ère édition 1790), 816 p.. Il critique dans ce livre le constitutionnalisme des révolutionnaires, arguant que seule la tradition peut fonder un régime. Son influence en France a été très importante, ses idées étant propagées par la contre-révolution (cf. Stéphane RIALS, « La contre-Révolution », in Pascal ORY (dir.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Hachette, 1987, pp. 166-176) Whig irlandais, Edmund Burke est aussi un ardent défenseur des libertés : il a soutenu quelques années plus tôt la révolution d'indépendance américaine parce qu'elle était le produit de cette soif de liberté inhérente au peuple anglais et parce qu'elle ne s'insurgeait pas contre l'ordre naturel : Denis LACORNE, *L'invention de la République. Le modèle américain*, Hachette, 1991, p. 63. La pensée d'Edmund Burke pourra ainsi servir de multiples causes (cf. l'analyse de Philippe RAYNAUD dans F. CHATELET, O. DUHAMEL, E. PISIER (dir.), *Dictionnaire des oeuvres politiques*, PUF, 1986, pp. 112-120). Concernant ces fluctuations dans la vision de l'Angleterre avant, pendant et après 1789 : voir Gabriel BONNO, *op. cit.*

¹⁰Hippolyte TAINÉ, *Notes sur l'Angleterre*, Hachette, 16è édition, s.d. (1ère édition, 1872), p. 49. Les contrastes observés outre-Manche concernent aussi bien le paysage - verdure des campagnes contre noirceur des villes - que les institutions politiques - parlementarisme démocratique et maintien d'une aristocratie dirigeante - les situations sociales - pauvreté et richesse extrêmes - ou les mœurs - puissance des principes moraux et débauche étalée dans les rues. C'est sous la Restauration que ces contradictions se résolvent dans l'idée d'une hypocrisie qui serait inhérente à tous les Anglais et expliquerait la prétendue dualité de la société : cette découverte du *cant* est l'un des grands apports de lord Byron au mythe anglais ainsi que l'explique Pierre REBOUL, *op. cit.*, pp. 149-153.

¹¹Elie HALEVY, *Histoire du peuple anglais au dix-neuvième siècle. I. L'Angleterre en 1815*, Hachette, 1913, p. VII. Elie HALEVY est l'un des spécialistes de l'Angleterre au début du vingtième siècle, notamment grâce à cette magistrale étude sur l'histoire de l'Angleterre au dix-neuvième siècle ; il est également enseignant à l'ELSP.

b) Liberté versus démocratie

Si l'Angleterre est bien le pays du libéralisme, elle n'est pas le pays de la démocratie : en 1789, les révolutionnaires se tournent vers la jeune république américaine, attitude qui se répétera en 1848 où c'est de nouveau outre-Atlantique que les républicains iront chercher des références¹². Selon que les préférences vont à un régime démocratique ou à un système d'aristocratie libérale, les regards tendant à privilégier l'un ou l'autre pôle du monde anglo-saxon. Adolphe Thiers, soucieux d'établir la compatibilité entre la monarchie et la liberté, écrivait en 1830 : « Si on ne produit pas cette conviction, on poussera les imaginations bien au-delà de la Manche, on les poussera au-delà même de l'Atlantique » montrant bien la hiérarchie et les liens établis entre les deux pays¹³.

Angleterre et États-Unis constituent en fait deux modèles incontournables dans les réflexions politiques des libéraux, présentant deux pôles de la modernité entre lesquels la France doit osciller constamment pour trouver sa position idéale¹⁴. Leur représentation n'est pourtant pas aussi différente que cet accent mis sur la démocratie contre la liberté peut le laisser penser : les libéraux vont en quelque sorte effectuer une réconciliation des deux pays. Le lien congénital qui les unit, l'une est la fille de l'autre, est l'un des facteurs explicatifs de cette réunion, de même qu'il permet de comprendre que l'intérêt pour l'une s'accompagne le plus souvent d'un regard sur l'autre¹⁵. Surtout, et c'est ce que l'étude de René Rémond démontre, l'évocation du modèle américain tend, de 1815 à 1852, à devenir l'apanage d'un « centre droit » constitué par les libéraux et les conservateurs modérés : même en 1848, où

¹²L'utilisation par les Français de 1789 de l'exemple américain fait l'objet de nombreuses polémiques tout au long du dix-neuvième siècle au moins, se résumant à la question de savoir qui a influencé l'autre, Émile Boutmy tranchant en 1902 la question en évoquant l'esprit du dix-huitième siècle français essaimant à travers le monde, analyse s'insérant dans une polémique avec un professeur de droit public allemand, Georg Jellinek (Émile BOUTMY, « La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et M. Jellinek », *ASP*, 1902, t. 17, pp. 415-443 : nous nous référons à la reproduction de ce texte dans la *Revue d'Histoire des Idées Politiques*, n°1, 1er semestre 1995, pp. 141-165 qui donne également les textes de Georg Jellinek et les modifications apportées par Émile Boutmy en 1907 au texte initial). Sur les rapports entre les révolutionnaires français et leurs homologues américains, voir Denis LACORNE, *op. cit.* ; concernant l'idéal américain en 1848, voir René REMOND, *op. cit.*, pp. 831-853. Nos remarques sur la nature de la référence américaine dans la première moitié du dix-neuvième siècle reposent essentiellement sur cette étude.

¹³Dans *Le National* du 19/2/1830, cité par René REMOND, *op. cit.*, p. 674. René Rémond reproduit également l'opinion émise par Victor de Broglie sous la Restauration, pour qui les États-Unis étaient l'avenir des pays civilisés alors que l'Angleterre représentait le gouvernement du temps présent, c'est-à-dire celui que devait atteindre la France (p. 637). Les analyses des rapports qui unissent ces trois pays, France/Angleterre/États-Unis, peuvent ainsi être appréhendées en termes d'évolution historique puisqu'il y a l'idée sous-jacente que l'histoire procède par étapes, d'une façon dialectique. Elles permettent de situer la France dans cette évolution : en 1885, Émile Boutmy pouvait ainsi affirmer que les nations anglo-saxonnes avaient pris du retard sur la France au regard du mouvement démocratique, la France devenant l'avenir des deux autres : Émile BOUTMY, *Études de droit constitutionnel. France-Angleterre-Etats-Unis*, Plon, 2^e édition, 1888 (1^{ère} édition 1885), p. 274.

¹⁴L'expression est de Charles de Rémusat : « ces deux gouvernements [anglais et américain] sont les deux points extrêmes entre lesquels doit osciller toute sagesse politique libérale », *Politique libérale, ou fragments pour servir à l'histoire de la Révolution française*, Michel Lévy, 1860, p. 303-304. André Lebon ne dit pas autre chose en 1888 : « ...en notre temps, il semble, à tort ou à raison, que les Anglo-saxons occupent les deux pôles extrêmes du mouvement politique contemporain : la monarchie constitutionnelle, la république démocratique », André LEBON, « Un historien constitutionnel. M. Boutmy », *art. cit.*, p. 344.

¹⁵« Même origine, même race, même caractère, et, pendant un temps, histoire commune. Les circonstances ont différé cependant : de là une oeuvre constitutionnelle originale [aux États-Unis] », écrit encore André Lebon, *ibid.*, p. 353. Les États-Unis - aussi appelés « Nouveau Monde » - constituent un formidable laboratoire d'étude : la race anglaise s'y est épanouie dans un cadre vierge, d'où cette extraordinaire possibilité d'examiner l'effet du milieu géographique et institutionnel ainsi que des événements historiques sur l'évolution d'un peuple sans devoir faire oeuvre d'archéologue : voir sur ce point les réflexions d'Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*. Première partie, chapitre II : « Du point de départ et de son importance pour l'avenir des Anglo-Américains », Laffont, collection Bouquins, 1986, édition de 1850 (la première édition date de 1835).

pourtant les conditions politiques sont favorables à l'utilisation de la référence américaine, les républicains tendent à s'en dissocier rapidement, bicaméralisme et fédéralisme étant étrangers à la culture républicaine française¹⁶. Essentiellement revendiquée par les libéraux depuis 1815, la référence américaine reflète leur position par rapport au pouvoir : utilisée sous la Restauration pour l'exemplarité de son libéralisme multiforme - absence d'autorité étatique, liberté de conscience, gouvernement démocratique -, la référence tombe en désuétude après 1830, lorsque les libéraux accèdent au pouvoir et lorsque dans le même temps le démocrate Andrew Jackson est élu président des États-Unis : les libéraux perçoivent alors nettement ce qui les sépare du modèle américain. En publiant à cette époque son éloge de Georges Washington, présenté comme orléaniste, François Guizot montrait bien la volonté des libéraux de s'opposer à la démocratie radicale qui était arrivée au pouvoir en Amérique¹⁷. Plutôt qu'un désintérêt pour ce qui se produit outre-Atlantique s'esquisse une réinterprétation du modèle dont les traits conservateurs sont accentués : ce sont avant tout les limites de la démocratie qui sont mises en valeur¹⁸.

Alors que la référence américaine s'est déportée sur la droite de la scène politique, la référence anglaise a fait le parcours en sens inverse, utilisée par les traditionalistes en 1789 puis revendiquée pour son potentiel libéral à partir du premier Empire, avec le résultat similaire d'une utilisation des deux modèles par les libéraux : ils leur permettent en 1848 de mettre en avant l'ordre au détriment de l'égalité et de la liberté et, sous le second Empire, reprennent leur couleur libérale pour servir l'opposition au régime¹⁹. Les États-Unis ont cependant montré qu'ils pouvaient servir de contre-modèle, les travaux d'Alexis de Tocqueville ayant indiqué que la démocratie pouvait plus facilement mener qu'aucun autre régime au despotisme de l'opinion et à la perversion des mœurs²⁰ : l'Amérique conserve ainsi son caractère fondamental de laboratoire d'expérimentation.

¹⁶S'ajoutent aux griefs formulés à l'encontre des États-Unis par les républicains démocrates - et les socialistes - la persistance de l'esclavagisme et l'accroissement des inégalités sociales : René REMOND, *op. cit.*, pp. 839-843.

¹⁷François GUIZOT, *Introduction sur le caractère de Washington et son influence dans la révolution des États-Unis*, publié en 1842 : cf. René REMOND, *op. cit.*, p. 708, p. 849.

¹⁸Cf. Édouard de Laboulaye, *Considérations sur la constitution*, 1848 et l'analyse qu'en fait René REMOND, *op. cit.*, pp. 851-853. Édouard de Laboulaye (1811-1883), professeur de législation comparée au Collège de France à partir de 1849, apportera son soutien à Émile Boutmy en 1871, devenant membre du conseil de perfectionnement de l'ELSP en 1873. Il est l'un des chefs de file de l'école américaine sous le second Empire, remplaçant dans ce rôle Alexis de Tocqueville décédé en 1859 : cette école désigne quelques publicistes (Lamartine, Armand Carrel, Charles de Rémusat...) qui désiraient concilier liberté et révolution en se servant de l'exemple américain : sur cette école, quelques éléments dans : Odile RUDELLE, « La France et l'expérience constitutionnelle américaine : un modèle présent, perdu, retrouvé », in Marie-France TOINET, *Et la constitution créa l'Amérique*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1988, pp. 35-52 ; Jean-Claude LAMBERTI, « Le modèle américain en France de 1789 à nos jours », *Commentaire*, n°39, 1987, pp. 490-498.

¹⁹La remarque faite par René Rémond qu'en 1848, l'image des régimes anglais et américain converge face à la menace démocratique va tout à fait dans le sens de notre interprétation (René REMOND, *op. cit.*, p. 851) : Angleterre et États-Unis ne sont pas des pays réductibles l'un à l'autre mais offrent tous deux des expériences libérales dans lesquelles la marque anglaise est prédominante : « même race, même caractère » et il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'Alexis de Tocqueville, consacrant un chapitre entier à expliquer en quoi, par leurs mœurs, les Américains ont réussi à corriger les défauts naturels de la démocratie (*De la démocratie*, *op. cit.*, I, deuxième partie, chapitre IX), montre une prédilection à découvrir en Nouvelle-Angleterre la société où la démocratie est la mieux contrôlée, société composée à l'origine par l'élite des colons anglais qui ont apporté avec eux leur éducation politique et représentent la quintessence du caractère de la civilisation anglo-américaine, c'est-à-dire la combinaison de l'esprit de religion et de l'esprit de liberté (« La civilisation de la Nouvelle-Angleterre a été comme ces feux allumés sur les hauteurs qui, après avoir répandu la chaleur autour d'eux, teignent encore de leurs clartés les derniers confins de l'horizon », *op. cit.*, p. 63) : voir le développement qu'il consacre à cette région dans *De la démocratie*, *op. cit.*, I, Première partie, chapitre II. Dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, c'est l'Angleterre qui servira surtout de pôle de comparaison avec la France. Sur ses rapports à l'Angleterre, voir l'étude de Raymond ARON, « Auguste Comte et Alexis de Tocqueville juges de l'Angleterre », in Raymond ARON, *Les étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, 1967, pp. 605-627.

²⁰Voir par exemple : *De la démocratie*, *op. cit.*, II, Quatrième partie, chapitres VI et VII.

Si les États-Unis sont l'avenir lointain des pays civilisés, l'Angleterre offre un exemple de gouvernement qui semble mieux convenir aux régimes constitutionnels qui s'instaurent à partir de 1815²¹. Plus que cela, c'est l'histoire anglaise même qui semble se répéter en France - « L'histoire d'Angleterre me sert de miroir pour notre avenir » faisait dire Stendhal à Saint-Giraud dans son roman *Le Rouge et le Noir*²² :

« Le nom même de Restauration rappelait le retour des Stuarts et accentuait une ressemblance qui frappait tous les yeux. Enfin la France copiait les institutions anglaises ; elle avait une charte, une Chambre haute et une Chambre basse ; elle faisait l'apprentissage du régime parlementaire ; libéraux et conservateurs faisaient pendant aux *whigs* et aux *tories* ; la royauté, comme en Angleterre, sans renoncer à ses prétentions au droit divin, mitigeait et compromettait son principe par un véritable contrat passé avec la nation.

En 1830, la France semble suivre plus que jamais la trace de sa voisine. Elle refait la révolution anglaise de 1688 ; elle s'insurge à la fois contre l'absolutisme royal et l'intolérance catholique ; elle laisse la couronne dans la même famille, mais en la faisant passer à une autre branche. [...]. La royauté nouvelle est, comme celle de Guillaume d'Orange, un compromis entre la tradition et la révolution [...]. C'est sans contredit la période la plus anglaise de notre histoire »²³.

C'est aussi la période qui voit François Guizot accéder à des fonctions politiques importantes, entamant une carrière ministérielle à partir de 1830 et qu'il poursuivra par intermittence jusqu'en 1848²⁴. Son rôle dans la diffusion de la connaissance de l'Angleterre a été des plus importants grâce à ses nombreux ouvrages aux multiples rééditions²⁵ et à son

²¹L'anglophilie répandue sous la Restauration a des racines dans l'expérience des immigrés, ainsi que le remarque André Jardin, *op. cit.*, p. 195. La plupart des théoriciens du libéralisme français dont les idées alimentent les régimes à partir de cette époque appuient leurs réflexions sur l'exemple fourni par l'Angleterre : Germaine de Staël, Benjamin Constant, Charles de Rémusat, François Guizot.... tous montrent une prédilection pour le modèle politique et social anglais. Cf. également : Emmanuel de WARESQUIEL, « Quand les « doctrinaires » visitaient l'Angleterre au début du XIX^e siècle », *Commentaire*, n° 66, été 1994, pp. 361-367.

²²Saint-Giraud poursuivait, très critique face au règne de Charles X en France et de Georges IV outre-Manche : « Toujours il se trouvera un roi qui voudra augmenter sa prérogative ; toujours l'ambition de devenir député, la gloire et les centaines de mille francs gagnés par Mirabeau empêcheront de dormir les gens riches de la province : ils appelleront cela être libéral et aimer le peuple » STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, Folio Classique, 1972 (1830), t. 2, p. 236. Stendhal, qui connaissait bien l'Angleterre, a beaucoup contribué à faire vivre ce que Pierre Reboul appelle le « mythe » anglais sous la Restauration : Pierre REBOUL, *op. cit.*, pp. 102-109, pp. 209-220.

²³Georges RENARD, « L'influence de l'Angleterre sur la France depuis 1830. Industrie, politique, philosophie », *Nouvelle Revue*, t. 36, 1885, pp. 46-47. Cette analyse est d'autant plus intéressante pour notre propos que cet article sur l'Angleterre est le pendant d'une étude publiée en août de la même année sur l'influence de l'Allemagne en France dont nous nous servirons plus loin. Georges Renard (1847-1930) est critique littéraire et professeur de littérature française à l'Académie de Lausanne : exilé en Suisse après avoir participé à la Commune, il est amnistié en 1879.

²⁴François GUIZOT (1787-1874) est ministre de l'Intérieur en août 1830, ministre de l'Instruction Publique de 1832 à 1836, ministre des Affaires étrangères de 1840 à 1848 et chef effectif du cabinet durant toute cette période. Il occupe la chaire d'histoire moderne à la Faculté des Lettres modernes de Paris en 1812, puis de 1820 à 1822 et de 1828 à 1830. L'arrêt sur ses conceptions politiques et historiques tient non seulement au fait qu'elles ont eu un grand retentissement mais aussi au fait qu'il est l'un des parrains de l'ELSP à sa fondation, ami d'Émile Boutmy et d'Hippolyte Taine.

²⁵Cf. notamment *Histoire des origines du gouvernement représentatif en Europe* (cours de 1822, publié en 1851), *Histoire de la Révolution d'Angleterre* (les deux premiers volumes paraissant en 1826-1827 et les deux derniers en 1855-56), *Histoire de la civilisation en Europe* (cours de 1828). Sur le nombre de rééditions, voir Pierre ROSANVALLON, *Le moment Guizot*, Gallimard, 1985, Annexe II. Selon Théodore Zeldin, François Guizot a été l'un de ceux qui ont mis en pratique les méthodes anglaises de gouvernement, sans toutefois que la filiation avec ces méthodes puisse être prouvée (Théodore ZELDIN, « English Ideals in French Politics during the Nineteenth Century », *The Historical Journal*, vol 2, n°1-2, 1959, pp. 43-45) : le travail sur la révolution anglaise de 1688 effectué avant sa prise de pouvoir (les deux premiers tomes de son *Histoire de la révolution d'Angleterre, depuis l'avènement de Charles Ier jusqu'à la restauration de Charles II* sont publiés en 1826 et 1827) et le nouveau questionnaire mis en place après l'échec de son passage au pouvoir (*Pourquoi la révolution d'Angleterre a-t-elle réussi?*, publié en 1850, où le parallèle pouvant exister entre 1688 et 1830 est réévalué) semblent bien indiquer que l'expérience anglaise a été primordiale dans son appréhension de la politique française.

enseignement dans la chaire d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris où il pouvait exposer sa conception de l'histoire. François Guizot contribue en effet à sortir l'histoire de la narration pour la rendre explicative, basée sur les faits et susceptible de dégager des lois²⁶. La question essentielle qu'il se pose concerne la façon de terminer la Révolution française, question qui est au coeur même de son action politique et qu'il veut accomplir en reproduisant l'équivalent de la révolution anglaise de 1688, important en même temps les principes de la Réforme. En montrant que l'étroite imbrication de tous les éléments d'une société à un moment donné constitue l'état de civilisation de cette société, il donne à la fois une interprétation globale et un sens à l'histoire. L'Angleterre est à ses yeux le seul pays européen qui ait toujours connu une évolution économique, politique sociale et religieuse simultanée, ne laissant jamais à un seul élément la prépondérance. Le caractère de la civilisation anglaise est marqué par cette transaction continue et quasi quotidienne :

« Nul doute, écrit-il dans sa dernière leçon sur l'histoire de la civilisation européenne, que ce développement simultané des divers éléments sociaux n'ait beaucoup contribué à faire arriver l'Angleterre, plus vite qu'aucun des États du continent, au but de toute société, c'est-à-dire l'établissement d'un gouvernement à la fois régulier et libre. C'est précisément la nature du gouvernement de mélanger tous les intérêts, toutes les forces, de les concilier, de les faire vivre et prospérer en commun [...]. De même l'essence de la liberté, c'est la manifestation et l'action simultanée de tous les intérêts, de tous les droits, de toutes les forces, de tous les éléments sociaux »²⁷.

c) Richesse de l'exemple anglais

La conception ainsi émise par François Guizot résume la vision de ce que représentait l'Angleterre pour les libéraux de l'époque, essentiellement un modèle de gouvernement parlementaire et stable. Alors que Montesquieu trouvait cette stabilité dans le système constitutionnel, les analyses de François Guizot indiquaient qu'il fallait la chercher dans le développement simultané de multiples éléments, interdisant aussi toute importation du modèle. Cette complexité était riche de potentialités pour qui voulait y trouver des enseignements pour la France²⁸ : les « idéaux anglais de la politique française au dix-neuvième siècle » - selon le titre d'un article de Théodore Zeldin²⁹ - peuvent cependant se réduire à quelques grandes idées et tout d'abord à l'accent mis sur la décentralisation administrative ainsi que sur la formation d'une aristocratie dirigeante digne de ce nom.

La décentralisation donnée en exemple par le *self-government* anglais permettait de garantir les libertés locales, d'insérer l'individu dans des associations naturelles qui ne le

²⁶Voir l'analyse que fait Hippolyte Taine de sa méthode dans *Essais de critique et d'histoire*, Hachette, 1866 (2^e édition), pp. 61-85. Voir également la présentation de Pierre Rosanvallon à l'*Histoire de la civilisation en Europe*, Hachette, 1985, pp. 27-36

²⁷François GUIZOT, *Histoire de la civilisation en Europe*, Hachette, 1985 (1828), p. 288.

²⁸Pierre Reboul explique ainsi que chaque courant politique puise dans l'image anglaise en fonction de ses intérêts du moment - les libéraux y cherchant une idée concrète de la liberté, les ministériels insistant sur les rouages parlementaires, les royalistes louant les qualités de l'aristocratie - toutes ces opinions n'étant que des variations dans le regard porté sur une représentation fondamentalement unifiée : Pierre REBOUL, *op. cit.*, p. 160, pp. 308-312. Les éléments mis en valeur dans la représentation donnée de l'Angleterre correspondent ainsi à des sensibilités différentes : protestante, Germaine de Staël admire la profonde religiosité des Anglais ; « royaliste libéral », François-René de Chateaubriand insiste sur le traditionalisme anglais et l'importance de l'aristocratie terrienne, critiquant le développement commercial et industriel qui menace cette suprématie ; François Guizot réagit quant à lui essentiellement en homme politique, son *Histoire de la Révolution d'Angleterre* est une histoire politique (cf. Hippolyte TAINÉ, *ibid.*, p. 73).

²⁹Théodore ZELDIN, *op. cit.*

laissaient pas seul face à l'État, en même temps qu'elle était une opportunité donnée à l'aristocratie terrienne de prendre en charge les affaires locales. Ce faisant, elle empêchait que l'État n'étende ses prérogatives tout en constituant une école de civisme pour le peuple. L'aristocratie anglaise est désignée comme la pierre angulaire de l'édifice anglais, correspondant à l'idée que François Guizot se faisait de l'élite dirigeante :

« Tous les bons gouvernements, et particulièrement le gouvernement représentatif ont pour objet de faire sortir du sein de la société cette *aristocratie véritable et légitime* par qui elle doit être gouvernée et qui a le droit de la gouverner »³⁰.

Prise en exemple, l'aristocratie britannique illustre la qualité essentielle du peuple anglais qui réside dans la force de son esprit public. En dernier ressort, le fondement de la stabilité tient en effet dans les moeurs anglaises en général, produit des races qui se sont côtoyées et combattues sur le sol britannique. Augustin Thierry démontrait en 1825 l'importance de la conquête normande de 1066 sur l'évolution libérale - et aristocratique - de l'Angleterre, mettant à mal les théories qui à la suite de Montesquieu, avaient rendue la liberté en quelque sorte inhérente à ce pays³¹.

³⁰François GUIZOT, *Histoire des origines du gouvernement représentatif en Europe*, Didier, 1851, T. I, 7ème leçon, p. 100. C'est lui qui souligne. Se trouve condensée dans cette appréciation le principe qui sous-tend l'action des hommes au pouvoir sous la monarchie de Juillet : former une nouvelle élite dont les capacités assurent qu'elle est celle qui convient au régime, tout comme l'aristocratie anglaise a su montrer son caractère indispensable au bon fonctionnement des institutions. Cf. comme autre exemple d'admiration persistante pour l'aristocratie anglaise : Charles de MONTALEMBERT, *De l'avenir politique de l'Angleterre*, 1856 et la critique qu'en fait Hippolyte TAINÉ, *op. cit.*, pp. 357-360 et 380-408, où il explique l'impossibilité de réaliser le rêve qu'a l'auteur d'implanter en France l'aristocratie britannique. L'ouvrage de Charles de Montalembert indiquait bien les dérives conservatrices contenues dans l'exemple anglais : faute de pouvoir reproduire les conditions qui font l'excellence de l'élite anglaise, l'élite française se referme sur une définition basée sur la richesse, repli sur ses propres intérêts, traduction du « renoncement pratique à l'universel » qui caractérise la bourgeoisie après 1848 : Pierre ROSANVALLON, *Le moment Guizot*, *op. cit.*, p. 355.

³¹Augustin THIERRY, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, Charpentier et Cie, 1870 (1ère édition 1825), VIII-816 p. Augustin Thierry (1795-1856), historien libéral, est l'un de ceux qui ont contribué à faire de l'histoire une science : ses *Lettres sur l'histoire de France* font partie de la bibliographie fondamentale recommandée à l'entrée de l'ELSP. Son ouvrage sur la conquête normande correspond aussi à une vision anti-germaniste de l'histoire anglaise (et de l'histoire française où le peuple - gaulois - a dû lutter contre l'aristocratie - germanique) : le génie germanique mêlant individualisme, liberté politique et vertu - génie dominant en Angleterre avant la conquête - n'a pas pu produire seul le gouvernement mixte tant vanté par les libéraux. Le développement de la notion de race dans les explications historiques du dix-neuvième siècle doit être replacé dans le contexte général d'interrogation sur les origines de la France et la recherche d'ancêtres, dont la réhabilitation des Gaulois contre les Francs n'est qu'une illustration (voir sur ce point Krystztof POMIAN, « Francs et Gaulois » in Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire. III Les France. I. Conflits et partages*, Gallimard, 1992, pp. 41-105 ; également le colloque de référence : Jean EHRARD et Paul VIALLANEIX (dir.), *Nos ancêtres les Gaulois*, Actes du colloque International de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1982, 492 p.). Lorsqu'Émile Boutmy traitera des origines de la Grande-Bretagne, il intégrera à la fois l'importance de la conquête de 1066 et l'importance de la fusion entre les Germains et les Normands sur le développement du pays, manifestant bien que les Germains, malgré toutes leurs qualités et bien qu'ils aient fini par absorber les Normands, ne pouvaient à eux-seuls produire l'Angleterre libre et parlementaire. L'apport gallo-romain à travers les Normands - centralisation, raffinement du goût... - a été « le coup de dé où s'est joué l'avenir de la civilisation anglaise » (p. 97) : l'Angleterre a été le lieu de conciliation de deux principes opposés, « le cadre a été tracé pour une civilisation mixte, pour une riche et originale combinaison de traditions et d'aptitudes » (p. 97). L'interprétation permettait aussi de montrer qu'il existait des ponts entre France et Angleterre : les Normands, parce qu'ils étaient aussi issus de la race germanique avant que les Romains ne laissent leur empreinte, étaient les plus à même de se fondre avec les Anglo-saxons (la Normandie semble d'ailleurs être encore au dix-neuvième siècle un symbole du lien entre les deux nations : voir dans le Chapitre 3-II l'importance des Normands au sein de l'École). Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIXè siècle*, A. Colin, 1903, 2è édition, pp. 81-106. Ernest RENAN justifiait, lui, l'alliance franco-anglaise sur le fondement celtique des deux peuples : toujours dans un esprit antigermaniste - il écrit après la défaite de Sedan - il montrait que l'Angleterre devenait de plus en plus celtique et de moins en moins germanique, soulignant la similitude entre la France du nord et les îles britanniques : Ernest RENAN, *La réforme intellectuelle et morale*, Éditions Complexe, 1990 (1871), pp. 26-27.

La race n'est cependant pas le seul facteur explicatif de la qualité des moeurs anglaises, d'aucuns préfèrent insister sur l'apport de la Réforme dans la formation du peuple britannique. Germaine de Staël, Benjamin Constant soulignent ainsi la profonde religiosité des Anglais, qualité indispensable à un peuple libre et garantissant la pureté de ses moeurs³². Nation protestante, ayant adopté une Église d'État qui non seulement tolérait les sectes non-conformistes, mais était elle-même divisée en plusieurs courants, l'Angleterre présentait une situation religieuse qui pouvait séduire les protestants³³ et qui pouvait aussi offrir un exemple à tous ceux qui cherchaient à rétablir la paix religieuse en France ou plus largement travaillaient à concilier l'Église catholique avec la société moderne, ce qui était le cas des catholiques libéraux³⁴.

Les moeurs anglaises s'abreuyaient encore à la source du grand et précoce développement économique du pays. A côté des hommes politiques, les économistes libéraux trouvaient outre-Manche l'exemple d'une société industriellement en avance sur les autres, où l'économie politique était née, qualités qui provenaient du dynamisme des hommes et de leur respect des lois naturelles conformément aux principes énoncés par Adam Smith dans la *Richesse des nations*, auteur que Jean-Baptiste Say avait fait connaître en France³⁵. Après

³²Louis Girard insiste sur l'importance du sentiment religieux chez les libéraux pour qui la morale est essentielle (Louis GIRARD, *op. cit.*, pp. 104-109), analyse plus détaillée pour François Guizot dans l'ouvrage de Pierre ROSANVALLON, *op. cit.*, pp. 237-240, pp. 303-304.

³³La plupart des auteurs qui intègrent l'Angleterre dans leurs réflexions sont protestants (Germaine de Staël, Benjamin Constant, François Guizot...) et l'importance prise par la référence anglaise à partir de la Restauration et surtout sous la Monarchie de juillet doit être mise en relation avec la part qu'occupent les protestants dans ces régimes. Pierre Rosanvallon remarque qu'il existe ainsi sous la Restauration « une sorte de point d'équilibre de la pensée libérale autour d'une « représentation protestante » du phénomène religieux », qui consiste justement dans cette volonté de concilier religion et société civile (Pierre ROSANVALLON, *op. cit.*, p. 238). La Réforme a rappelé la religion au milieu des laïcs et rendu son indépendance au pouvoir temporel, même en Angleterre constate François Guizot (*Histoire de la civilisation en Europe, op. cit.*, p. 268). Mais les libéraux au pouvoir sous la Monarchie de Juillet, « belle époque du protestantisme » (l'expression est d'Émile LÉONARD, *Le protestant français*, PUF, 1955, p. 221), devront composer avec une société française catholique avant tout.

³⁴Le groupe des catholiques libéraux se forme dans les années 1830, mené par l'abbé Félicité de Lamennais, Charles de Montalembert, Henri Lacordaire... auxquels s'agrégeront sous le second Empire Victor de Broglie, Augustin Cochin, le comte de Falloux. Catholiques, ils sont orthodoxes en matière religieuse et soumis à la hiérarchie de l'Église mais ils revendiquent la liberté de leurs opinions politiques. Acceptant la Révolution française, ils souhaitent participer aux destinées du régime, désirant concilier leur religion avec le monde moderne : les catholiques libéraux soutiennent ainsi l'idée que la théologie n'est pas incompatible avec la science. Désavoués par le Pape en 1832 puis de nouveau en 1864, ils constituent un mouvement marginal au sein des catholiques et tendent, malgré leur loyalisme vis-à-vis du Pape à se dissocier de positions qu'ils estiment nuire au rayonnement de la religion catholique. Anglophiles dans leur grande majorité (à l'exception notoire de Félicité de Lamennais), ils admirent politiquement le régime constitutionnaliste de l'Angleterre mais adoptent une position beaucoup plus critique à l'égard de l'Église anglicane, acceptant dans leur principe les attaques virulentes de Lamennais : l'Église anglicane, fondée sur le principe du libre-examen mais n'offrant aucun corps de doctrine structuré ouvre la porte à la libre-pensée ; elle n'est également qu'un rouage administratif de l'État, dans une situation subordonnée par rapport au pouvoir politique, alors que dans les années 1830, Félicité de Lamennais revendiquait la séparation de l'Église et de l'État. Il est ainsi compréhensible que les regards se tournent vers l'expérience américaine mais avec des réserves car ces catholiques sont libéraux et non démocrates (cf. René REMOND, *op. cit.*, pp. 757-761). La situation de ces hommes sur la scène religieuse et politique est donc ambiguë, leur anglophilie est politique et non religieuse, même si leur analyse les conduit à penser que l'Église anglicane représente l'évolution que toute église désireuse de s'adapter au mouvement de sécularisation. Louis Veuillot, rédacteur du journal *L'univers*, organe des catholiques intransigeants, dira d'eux qu'ils sont à la fois mal avec leur pape et mal avec leur roi (cf. Louis GIRARD, *op. cit.*, p. 222, voir également les pages 110-124 et 213-223). Cf. également Jacques GADILLE, Jean-Marie MAYEUR, « Les milieux catholiques libéraux en France : continuité et diversité d'une tradition », in *Les catholiques libéraux au XIX^e siècle*, Grenoble, PUG, 1974, pp. 188-207. Concernant le rapport des catholiques libéraux à l'Angleterre, voir la thèse de Joëlle BOUYSSSET, *Le Correspondant et « la question religieuse en Angleterre » 1844-1898*, Doctorat d'histoire, Lyon III, 1984, 402 p.

³⁵Jean-Baptiste SAY (1767-1832), financier devenu industriel avant d'enseigner l'économie politique à l'Athénée puis au Conservatoire des Arts et Métiers et au Collège de France. Il publie en 1803 un *Traité d'économie* qui contient ses théories et fait de lui le fondateur de l'économie politique française. Parti à Londres pour y parfaire son éducation, il restera marqué par la supériorité économique anglo-saxonne dont il cherche les causes dans le travail d'Adam Smith : les connaissances

Waterloo, ce sont moins les armées qui vont établir des liens entre la France et l'Angleterre que les échanges commerciaux qui vont aller en se multipliant³⁶. Les produits anglais qui parviennent sur le sol français sont essentiellement des produits utilitaires, solides et bon marché alors que la France exporte au contraire des produits de luxe. Ces relations économiques confortent l'idée d'une supériorité de la société anglaise moderne, riche, où le confort est répandu dans toutes les classes³⁷, supériorité acquise grâce à la politique libre-échangiste mise en place et qui triomphe outre-Manche en 1846 avec la loi abolissant les droits de douane sur les céréales³⁸.

La victoire du mouvement de Richard Cobden dépassait pourtant les limites du strict domaine économique, justifiant les analyses de François Guizot qui montrait que l'Angleterre devait être appréhendée de façon globale étant donné que tous les éléments s'y développaient ensemble de façon cohérente. Les années 1830 et 1840 avaient ainsi vu l'alliance du groupe démocratique chartiste, dont les revendications étaient de nature politique, avec le groupe économique dirigé par les libéraux manchestériens, mouvement fortement marqué par le non-conformisme et qui finit par avoir l'avantage sur les radicaux chartistes en reprenant à son compte certaines de leurs revendications égalitaires³⁹. L'exemple anglais permettait ainsi de concevoir l'existence d'un libéralisme global, à la fois politique, économique et religieux, idée qui se développe sous le second Empire dans le milieu des économistes notamment : le traité de libre-échange signé avec l'Angleterre en 1860 illustre la progression de leurs théories, sans pourtant qu'elles fassent l'unanimité⁴⁰, libéralisme politique et libéralisme économique tendaient à évoluer dans des cercles qui se croisaient sans se confondre⁴¹.

économiques constituent le moyen d'accroître le bien-être général, finalité économique et finalité sociale sont étroitement liées. Jean-Baptiste Say met en exergue l'importance de l'entrepreneur en économie, c'est-à-dire des hommes qui créent la valeur par leur travail, donnant un tour très optimiste à sa théorie, en opposition aux idées pessimistes des économistes anglais Ricardo et Malthus. Jean-Baptiste Say est également lié au groupe des doctrinaires. Cf. Michel LUTFALLA, « Jean-Baptiste Say 1767-1832, le fondateur », in Yves BRETON et Michel LUTFALLA, *L'économie politique en France au XIX^e siècle*, Economica, 1991, pp. 13-31 ; Louis GIRARD, *op. cit.*, pp. 48-51

³⁶Les échanges commerciaux sont en effet importants dans la constitution de la représentation des pays étrangers, qui se présentent sous la forme des produits qu'ils exportent. Voir sur ce point : Sylvaine MARANDON, *op. cit.*, p. 113. Sur la nature des produits anglais en France sous la Restauration, voir Pierre REBOUL, *op. cit.*, pp. 34-36, 138-140, 171-175.

³⁷Ils confortent également l'idée que la nation est fondamentalement utilitaire et matérialiste : ces nouvelles caractéristiques alimentent, notamment chez les catholiques français peu susceptibles de sympathie envers l'Angleterre protestante, la vision d'un peuple auquel les portes de l'au-delà sont fermées, adhérant à une religion pratique et ne cherchant que l'enrichissement matériel. L'échec dans les années 1860 du renouveau catholique en Angleterre - Charles Pusey, le meneur du mouvement, refusant finalement de se convertir au catholicisme - constitue un élément supplémentaire dans le rejet de l'Angleterre chez les catholiques les plus anglophiles : cf. Joëlle BOUYSSSET, *op. cit.*, pp. 93-153.

³⁸Cette loi est le résultat d'une agitation menée par l'Anti-corn law Association, dont le leader est un industriel de Manchester, Richard Cobden. Son action fait des émules en France, notamment par l'intermédiaire de l'économiste Frédéric Bastiat qui fonde en 1846 une Association pour la liberté des échanges (il publie en 1845 : *Cobden et la Ligue*). Y adhèrent : Louis Wolowski, Pellegrino Rossi, Joseph Garnier, Frédéric Passy, Michel Chevalier... c'est-à-dire le groupe des économistes libéraux.

³⁹Cf. Elie HALEVY, *op. cit.*, t. 3, p. 108, pp. 274-31 et t. 4, pp. 224-258. A la fin des années 1830 est ainsi créé un journal nommé le *Nonconformist*, organe des sectes religieuses dissidentes et qui se fait le porte-parole des idées libre-échangistes, revendiquant la justice pour tous, la liberté pour tous et la paix entre tous : le libre-échangisme devient outre-Manche une religion, explique Elie Halévy, alors que sur le continent grossit le mouvement qui mène aux explosions révolutionnaires de 1848. Défaits en 1848, les chartistes voient néanmoins se développer sous leurs yeux, en silence et avec l'accord tacite des économistes libéraux, le réalisme d'un socialisme non doctrinal : progrès de l'éducation populaire, de l'hygiène municipale...

⁴⁰Le traité de 1860 est en effet perçu comme un « coup d'État douanier », signe que les idées des économistes libéraux n'ont pas obtenu gain de cause : il est en effet l'aboutissement de négociations secrètes entre les deux pays et est adopté sans consultation du Corps législatif. Ce traité instaure une libéralisation des échanges économiques entre la France et l'Angleterre et est le premier d'une série de traités commerciaux allant dans le même sens. Napoléon III avait lui aussi retenu des leçons de ses séjours en Angleterre : la libéralisation de son régime à partir des années 1860 doit beaucoup à cette familiarisation avec les institutions anglaises. La nécessité d'un rapprochement avec l'Angleterre pour des questions

L'amélioration de la connaissance de l'Angleterre économique avait également permis de découvrir l'envers de l'industrialisation : accroissement du paupérisme et des inégalités sociales. Alors que les libéraux comme Frédéric Bastiat ou Charles Dunoyer affirment que le respect des lois économiques réglera naturellement le problème⁴², leurs opposants vont se servir de l'Angleterre comme une sorte de contre-modèle, dénonçant la misère issue du machinisme, le despotisme de l'aristocratie, riche minorité qui oppresse une masse misérable, l'exploitation des ouvriers mais également des autres peuples, à commencer par les Irlandais⁴³. En 1850, comme plus tard avec la Commune de Paris, l'Angleterre reste la terre d'accueil des exilés, maintenant républicains et socialistes, ce qui permet à la gauche française de nourrir ses critiques d'une connaissance concrète de la société anglaise - ce que fera par exemple Alexandre Ledru-Rollin qui prédisait la décadence de l'Angleterre⁴⁴ - ou de modérer

diplomatiques joue également un rôle dans l'accord économique établi : c'est notamment sous le second Empire que France et Angleterre combattent côte à côte contre la Russie en 1856, élément important dans le changement des rapports entre deux nations rivales depuis des siècles. Cf. Alain PLESSIS, *De la fête impériale au mur des fédérés 1852-1871*, Seuil, 1979, pp. 196-197 ; Louis GIRARD, *op. cit.*, pp. 224-227.

⁴¹L'influence d'Adam Smith et plus largement de l'école philosophique écossaise composée de David Hume et Adam Ferguson a permis que se développe en France l'idée d'un lien entre superstructures politiques et infrastructures économiques, dont Jean-Baptiste Say et plus tard Charles Dunoyer, Frédéric Bastiat... se font l'écho. Lucette Le Van Lemesle remarque ainsi qu'en 1848, l'Angleterre n'est plus seulement invoquée par les économistes pour son modèle économique mais pour l'exemple de paix sociale qu'elle présente, net élargissement du regard porté sur elle : Lucette LE VAN LEMESLE, « De la société d'économie politique aux Facultés de droit : caractères et paradoxes de l'institutionnalisation de l'économie politique en France au XIX^e siècle », *Économies et Sociétés*, n°6, 1986, p. 228. L'économie politique n'acquiert ses lettres de noblesse qu'à partir des années 1830 en France mais a peu de répercussion sur les travaux des libéraux politiques qui ne s'y intéressent que marginalement et restent, à l'instar de François Guizot, sur des positions protectionnistes : cf. Cf. Lucette LE VAN LEMESLE, « L'institutionnalisation de l'économie politique en France », in Yves BRETON et Michel LUTFALLA (dir.), *op. cit.*, p. 359 ; Louis GIRARD, *op. cit.*, pp. 140-141.

⁴²Les économistes libéraux cités sont des ultra-libéraux, mais certains sont plus modérés ou « hétérodoxes », tel que Michel Chevalier (1806-1879), influencé par l'école saint-simonienne, et qui connaît bien Angleterre et États-Unis. C'est un libéral en matière politique, partisan du système représentatif et parlementaire (cf. « La constitution de l'Angleterre », *RDDM*, 1/12/1867). En économie il est partisan du libre-échange mais souhaite l'intervention de l'État là où l'intérêt général le demande : il admire dans les pays anglo-saxons à la fois la vitalité de l'initiative privée et le modernisme économique, effectué notamment grâce au développement des voies de communication sous l'impulsion étatique : René REMOND, *op.cit.*, pp. 768-774 ; Yves BRETON, « Michel Chevalier, 1806-1879. Entre le saint-simonisme et le libéralisme », in Yves BRETON et Michel LUTFALLA, *op. cit.*, pp. 247-275.

⁴³Les idées de Jean Charles Léonard Simonde de Sismondi (1773-1842), économiste suisse qui a eu une influence importante dans l'élaboration de la pensée socialiste en France après la Restauration - il publie en 1819 ses *Nouveaux principes d'économie politique* - illustrent très bien l'évolution de la pensée économique libérale vers des conceptions socialisantes : connaissant bien l'Angleterre qu'il considère comme le pays de la liberté contre le despotisme de l'Empire, il estime lui aussi qu'elle représente l'avenir du monde notamment en ce qu'elle a connu un grand développement industriel. Contrairement aux économistes libéraux dans la lignée de Jean-Baptiste Say, il montre qu'en Angleterre les hommes sont oubliés au profit des jouissances matérielles, que les ouvriers sont victimes des classes riches et des machines et soutient que l'intervention de l'État est nécessaire pour rétablir l'équilibre. Sa pensée suit en fait l'évolution de la situation politique en France : à mesure que le régime se libéralise, les regards portés sur l'Angleterre se font plus critiques car elle n'a plus le monopole de la liberté. Voir Pierre REBOUL, *op. cit.*, pp. 109-113 et 321-326 ; Elie HALEVY, *Histoire du socialisme européen*, Gallimard, 1948, pp. 48-51. Le thème de l'oppression irlandaise est lié à la fois à la question agraire - une minorité de grands propriétaires fonciers anglais possède les terres sans que les paysans irlandais aient des lopins suffisants pour assurer leur subsistance - et à la question religieuse - la confession catholique, majoritaire, n'est pas reconnue et soumise à l'oppression de la minorité protestante. Le problème irlandais est dénoncé par les catholiques comme par ceux qui critiquent l'impérialisme anglais, dénonciation destinée à durer à la fois parce que la question irlandaise continue à peser sur la politique anglaise - transformée en question du *Home rule* à la fin du dix-neuvième siècle - et parce que l'Angleterre étend son empire colonial tout au long de ce siècle : cf. Jean-Luc LE BIHAN, *Recherches sur l'interprétation de la question d'Irlande par les Revues parisiennes de 1871 à 1914*, Thèse d'histoire, Paris, 1978, 2 vol.

⁴⁴Alexandre LEDRU-ROLLIN, *De la décadence de l'Angleterre*, Escudier frères, 1850, 2 vol. Après l'échec de la journée du 13 juin dont il était l'un des instigateurs, Alexandre Ledru-Rollin (1807-1874) s'enfuit en Angleterre où il écrit cet ouvrage très haineux dans lequel il dénonce la misère, le gouvernement aristocratique et l'individualisme économique qui causeront la ruine du pays : cf. Alvin R. CALMAN, *Ledru-Rollin après 1848 et les proscrits français d'Angleterre*, Rieder et Cie, 1921, pp. 41-61. Sur le groupe des émigrés londoniens, quelques précisions aussi dans : André JARDIN, *op. cit.*, pp. 384-386.

ces mêmes critiques en insistant sur les libertés anglaises, approche adoptée par Alphonse Esquiros⁴⁵.

Le mélange de féodalité et de modernisme, d'ordre et de liberté qui constitue la réalité anglaise lui permet de rester une arme libérale - fonction renouvelée avec l'avènement du despotisme impérial, période qui voit Lucien Prévost-Paradol se faire le fervent défenseur de l'exemple anglais⁴⁶ - tout en pouvant servir de contre-modèle et cela parfois chez le même individu : certains catholiques libéraux comme certains socialistes en témoignent.

Tout au long du dix-neuvième siècle, et notamment à partir de la Restauration s'est élaborée une représentation construite et cohérente de l'Angleterre, basée sur une meilleure connaissance de ce pays grâce à la multiplication des échanges franco-anglais, grâce également au renouvellement des études historiques. Dans les dix dernières années du second Empire, les travaux d'Hippolyte Taine vont achever de donner de l'Angleterre une vision synthétique et durable.

⁴⁵Alphonse Esquiros (1812-1876) siège à l'extrême-gauche de la Chambre en 1850 avant de s'enfuir en Angleterre après le coup d'État du deux décembre ; de retour en France, il est élu au Corps législatif en 1869, candidat de l'extrême-gauche, réélu en 1871 avant de devenir sénateur en 1876. Fortement marqué par son séjour outre-Manche, il publie à partir de 1861 une chronique de la vie anglaise dans la *Revue des Deux Mondes* (éditée en cinq volumes en 1869 sous le titre : *L'Angleterre et la vie anglaise*) : tout en soulignant certaines carences de la société anglaise, telles que l'existence de ces grandes inégalités sociales, il célèbre la liberté qui y règne, effet de la volonté du peuple qui chaque jour lutte pour préserver ses institutions et qui chaque jour acquiert un pouvoir de plus en plus grand grâce à l'évolution démocratique des institutions. L'accent est moins mis chez lui sur les freins à la démocratisation que sur la capacité d'un régime libre à engendrer encore plus de liberté et d'harmonie : cf. par exemple : « L'Angleterre et la vie anglaise. XXXIV. La vie politique. I. Les élections et la chambre des Communes », *RDDM*, 15/8/1867, pp. 891-928. Sur le personnage d'Alphonse Esquiros, voir Anthony ZIELONKA, *Alphonse Esquiros (1812-1876). A study of his works*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1985, 300 p ; Jean-Pierre A. BERNARD, « L'idée de peuple chez Alphonse Esquiros (1812-1876) », in Simone BERNARD-GRIFFITHS et Alain PESSIN (textes réunis par), *Peuple, Mythe et histoire*, Presses Universitaires du Mirail, 1997, pp. 33-49.

⁴⁶Lucien Prévost-Paradol (1829-1870), historien et journaliste politique, contribue à donner au libéralisme un programme politique sous le second Empire (*Les anciens partis*, publiés en 1860, est le manifeste de l'Union libérale qui réunit tous les libéraux contre le régime). Il se sert dans ses polémiques de l'exemple anglais, véritable modèle pour lui. Voir la biographie tracée par Pierre GUIRAL, *Prévost-Paradol (1829-1870). Pensée et action d'un libéral sous le second Empire*, PUF, 1955, 842 p.

II. LA CRISTALLISATION TAINIENNE

L'arrêt sur les conceptions tainiennes de l'Angleterre se justifie moins par leur contenu que par leur forme, fournissant une explication globale de la société anglaise qui perdure après lui, décelable dans maintes études du vingtième siècle comme celles de Jacques Bardoux ou d'André Siegfried par exemple⁴⁷ et qui faisait dire en 1901 à Eugène-Melchior de Vogüé :

« Vérités saisissantes et assertions contestables, toutes les notions d'un Français qui veut se représenter l'Angleterre ont été clouées dans son cerveau, pêle-mêle, par le marteau d'airain du maître forgeron »⁴⁸.

Hippolyte Taine donne en effet à la représentation de l'Angleterre un caractère cohérent, synthétisant ses diverses facettes et expliquant la façon dont elles sont liées entre elles, fournissant au début des années 1870 - il actualise ses impressions dans un ouvrage intitulé : *Notes sur l'Angleterre*, publié en 1872 - une vision globale de ce qu'est l'Angleterre dans laquelle viendront puiser anglophiles et anglophobes. Une sorte de cristallisation de la représentation de l'Angleterre se serait effectuée avec lui, qui engendrerait par son caractère figé la dégradation de cette représentation en stéréotype ainsi que la fin de ses potentialités heuristiques⁴⁹.

a) Un système global d'interprétation

Exposant sa démarche analytique dans l'introduction de son ouvrage sur la littérature anglaise en 1863, Hippolyte Taine revendique sa filiation avec Montesquieu, François Guizot, Augustin Thierry mais également avec les historiens et scientifiques anglais comme Thomas

⁴⁷Jacques BARDOUX, *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine*, Alcan, 1906-1907, 2 vol. ; André SIEGFRIED, *L'âme des peuples*, Hachette, 1950, 221 p.

⁴⁸Eugène-Melchior de VOGÜÉ, « Regards français sur l'Angleterre », *RDDM*, 1/4/1901, p. 682. Le témoignage d'Eugène-Melchior de Vogüé (1848-1910, diplomate, collaborateur de la *Revue des Deux Mondes* et auteur en 1886 d'un ouvrage à grand succès intitulé *Le roman russe*) est d'autant plus intéressant qu'il reconnaît le caractère incontournable de la méthode tainienne qui l'a influencé sans pourtant le convaincre entièrement. Hippolyte Taine entretient une correspondance avec lui dans les années 1880 (*H. Taine. Sa vie et sa correspondance*, Hachette, t. 4, 1907). Sur la postérité de la méthode d'Hippolyte Taine, voir le chapitre VIII du livre de Frédéric ROE, *Taine et l'Angleterre*, Champion, 1923, pp. 147-171 ; également Marius-François GUYARD, *L'image de la Grande-Bretagne dans le roman français, 1914-1940*, Marcel Didier, 1954, pp. 5-7, p. 286 ; Andris BARBLAN, *L'image de l'Anglais en France pendant les querelles coloniales (1882-1904)*, Herbert Lang Berne, Peter Lang Francfort, 1974, pp. 173-174. Hippolyte Taine (1828-1893), critique littéraire, historien et philosophe, collaborateur notamment de la *RDDM* et du *JDD*, a été élève de l'École Normale de 1848 à 1850, recalé à l'agrégation de philosophie de 1851 pour ses opinions « matérialistes », souffrant de vexations administratives que son opposition à l'Empire aggrave, il obtient finalement son doctorat ès lettres en 1853 avec un sujet sur *La Fontaine et ses fables* qui inaugure sa méthode déterministe ; il enseigne à partir de 1864 à l'École des Beaux-Arts. Son premier voyage outre-Manche date de 1860, mais il a déjà publié des articles sur les écrivains anglais, aboutissant aux quatre volumes son *Histoire de la littérature anglaise*, parus en 1863 et 1864. L'analyse qui suit est essentiellement basée sur ces ouvrages ainsi que sur les *Notes sur l'Angleterre*, parues en 1872, description de la société anglaise effectuée lors de séjours au début des années 1860 et actualisée par celui de 1871. Les liens d'Hippolyte Taine avec Émile Boutmy et son rôle dans la création et la vie de l'ELSP rendent primordiale sa vision de l'Angleterre.

⁴⁹Pierre Rebol conclut sa thèse sur l'appauvrissement qui touche le « mythe anglais » formé sous la Restauration dès la Monarchie de juillet, appauvrissement qui sera aggravé par la concurrence des mythes américain et allemand (*op. cit.*, p. 2 et pp. 325-330). Théodore Zeldin explique, lui, que les écrits d'Hippolyte Taine constituent le fond de tous les discours sur l'Angleterre jusqu'en 1939 au moins, leur donnant un aspect suranné (*Histoire des passions françaises*, t. 2, Seuil, 1980, p. 119).

Carlyle ou Charles Darwin, affirmant bien qu'il se place dans la continuité d'un travail de scientification de l'histoire dont son analyse de la société anglaise est une démonstration⁵⁰.

Race, milieu, moment : tels sont les trois termes qui synthétisent la démarche d'Hippolyte Taine et constituent le fondement de toutes ses analyses. A chaque instant, l'état d'un peuple donné est un condensé de son passé, résumé de tous ses actes et de toutes ses sensations précédentes. La race, ensemble de dispositions héréditaires, est une « impulsion permanente » qui donne au peuple des caractéristiques indélébiles sur lesquelles viennent se greffer des effets secondaires, historiques ou climatiques - le milieu -, éléments qui en se combinant aboutissent à un état social, politique ou culturel particulier, reflet de l'état antérieur mais également condition de l'état ultérieur. L'interaction continue de la race et du milieu produit un effet précis à un moment donné qui n'épuise pas la réaction chimique en cours : le mouvement possède une « vitesse acquise », l'histoire progresse. Les références à la physique, à la chimie et aux sciences naturelles ne sont pas fortuites : l'histoire est véritablement une science à part entière qui peut être analysée comme un procédé chimique ou comme le développement d'un organisme vivant⁵¹.

De la même façon que toutes les parties d'un tel organisme sont interdépendantes, tous les éléments d'une société le sont aussi selon la « loi des dépendances mutuelles » énoncée par Hippolyte Taine⁵² et justifiée par la prédominance du facteur race dans l'explication des caractéristiques d'un peuple. Chaque fait, physique ou moral, trouve sa condition dans des façons générales de penser et d'agir, elles-mêmes produits des penchants innés de la race : c'est pourquoi quel que soit l'élément dont il s'agit, institution politique ou oeuvre poétique, il peut toujours être rapporté au système plus vaste qu'est la société en général, n'étant qu'une facette dans un domaine donné de ses principes moteurs. En dernier lieu, l'explication ultime des divers aspects d'une société réside dans l'âme humaine puisque c'est d'elle que procède cette société : l'histoire est bien selon Hippolyte Taine « un problème de psychologie », destinée à découvrir les ressorts fondamentaux des événements⁵³.

L'histoire de la littérature anglaise est donc en fait une psychologie du peuple anglais, découverte et explication à chaque époque des caractéristiques de la société : le regard que porte Hippolyte Taine sur l'île sera toujours subordonné à cette volonté de montrer en quoi tous les éléments de cette société répondent aux qualités de la race anglaise⁵⁴. Approche doublement instructive en ce qu'elle fournit l'explication globalisante qui n'existait pas avant

⁵⁰Hippolyte TAINÉ, *Histoire de la littérature anglaise*, Hachette, 6^e édition, 1885 (1863), pp. III-XLVIII. Voir également sa préface traitant de méthodologie dans : *Essais de critique et d'histoire*, op. cit., pp. I-XXVI, datée de 1866 et l'analyse qu'en donne Charles-Olivier CARBONELL, *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1985, pp. 299-307 ; cf. également Jean-Thomas NORDMANN, *Taine et la critique scientifique*, PUF, 1992, 406 p.

⁵¹L'analogie avec l'expérience de chimie est tirée des *Essais...*, op. cit., p. XI. La conclusion de sa préface consiste d'ailleurs en une démonstration du parallèle entre sciences naturelles et science historique, les travaux de Georges Cuvier et de Charles Darwin étant cités à l'appui de cette thèse, pp. XXI-XXVI.

⁵²*Ibid.*, p. IX où il explique que malgré les apparences, il y a une étroite correspondance entre une charmille de Versailles, un précepte de versification chez Bacon, un raisonnement philosophique de Malebranche, une loi de Colbert sur les hypothèques : tous ces éléments sont unis par un « même naturel inné ».

⁵³Hippolyte TAINÉ, *Histoire de la littérature...*, op. cit., p. XLV. Approche qui explique également pourquoi Hippolyte Taine pense que chaque individu résume les caractères de son peuple : son histoire de la littérature anglaise est une suite de portraits de grands hommes, définis à la fois par une « qualité maîtresse » qui leur est propre et par la race et le milieu auxquels ils appartiennent.

⁵⁴Il y a indiscutablement une tension chez Hippolyte Taine entre son désir de faire une place aux déterminants socio-politiques et sa propension à tout rapporter à l'atavisme racial, tension particulièrement visible dans ces pages où il explique comment l'invasion normande, et après elle, l'évolution politique, économique et religieuse ont formé un Anglais nouveau par dessus le Germain primitif pour conclure le passage par cette assertion irrévocable : « L'homme social n'a pas détruit l'homme naturel » : cf. Hippolyte TAINÉ, *Histoire de la littérature anglaise*, t. 4, op. cit., pp. 67-69.

lui, en ce qu'elle est aussi révélatrice des attentes de l'auteur : Hippolyte Taine cherche outre-Manche les éléments qui confortent son système et son idéal politique⁵⁵.

b) L'Angleterre selon Hippolyte Taine

Physiologie et histoire ont créé la race anglaise, formée originellement par l'arrivée sur le sol de l'Angleterre des barbares saxons, c'est-à-dire germains. Jusqu'à l'invasion normande de 1066, ce sont ces derniers qui vont fortifier leur caractère outre-Manche, au point que tout en Angleterre peut toujours être perçu comme une création germanique. L'importance de l'influence de la race dans les explications tainiennes implique le recours fréquent à l'atavisme anglais : c'est pourquoi l'énoncé des caractéristiques des premiers Germains constitue un élément essentiel dans la vision de l'Angleterre moderne livrée par l'historien⁵⁶.

La vitalité et l'énergie de la race en sont le ressort essentiel, conséquence d'un climat défavorable et de l'histoire aventureuse des pirates saxons venus du Danemark. Barbares, les premiers Germains n'en possèdent pas moins des penchants nobles, tels que la simplicité, voire l'austérité de leurs moeurs, le besoin d'indépendance couplé avec une capacité d'abnégation volontaire. Celle-ci, issue de l'idée du devoir déjà en germe dans cette race primitive est inséparable de l'individualisme germanique pris dans le sens de repli sur soi, intériorisation des émotions : la tristesse du climat n'est pas étrangère à cette attitude qui révèle aussi l'adéquation profonde entre l'esprit germanique et le christianisme⁵⁷. Ces quelques caractéristiques élémentaires se retrouvent à toutes les époques de l'histoire de la société anglaise jusqu'au dix-neuvième siècle.

La conquête de 1066 vient cependant « dévier » la race anglaise de son chemin - l'analyse d'Augustin Thierry est ici manifeste⁵⁸ - en la mêlant avec la race française, car les

⁵⁵Les voyages d'Hippolyte Taine en Angleterre, peu nombreux, lui servaient en effet à vérifier ses idées : malgré la rigueur de la méthode énoncée, méthode d'observation scientifique, ses idées étaient déjà formées quand il se rendait outre-Manche : voir Frédéric ROE, *Taine et l'Angleterre*, Champion, 1923, pp. VII-VIII, et le chapitre 1 qui traite de la connaissance qu'avait Hippolyte Taine de l'Angleterre ; voir également François LÉGER, « Taine et l'Angleterre », *Commentaire*, n° 66, été 1994, pp. 369-375.

⁵⁶Parlant des premiers Germains, Hippolyte Taine peut ainsi écrire : « Des grands corps blancs, flegmatiques, avec des yeux bleus farouches, et des cheveux d'un blond rougeâtre ; des estomacs voraces, repus de viande et de fromage, réchauffés par des liqueurs fortes ; un tempérament froid, tardif pour l'amour, le goût du foyer domestique, le penchant pour l'ivrognerie brutale : ce sont là encore aujourd'hui les traits que l'hérédité et le climat maintiennent dans la race », *Histoire...*, *op. cit.*, p. 7. Les mêmes impressions se retrouvent sous la plume d'Émile Boutmy en 1901 : allusion par exemple à « ces grands corps blancs perpétuellement baignés d'air humide » dans *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIX^e siècle*, A. Colin, 1901, p. 16. Ces caractéristiques, insérées dans des explications qui se veulent scientifiques, reflètent les représentations populaires des romans, pièces de théâtre en même temps qu'elles les alimentent (voir Andris BARBLAN, *op. cit.*, pp. 177-178) : sous un type physique classique teinté de bleu, de rose et de blond, pouvant être à la fois massif ou maladif, se profile un Anglais froid, hautain, encore barbare, souvent alcoolique mais capable de fidélité, loyauté, attaché au confort de son foyer. Voilà comment peu de mots peuvent être l'expression des conceptions les plus communes, voilà aussi la raison pour laquelle l'oeuvre d'Hippolyte Taine est essentielle : son système intègre les détails constitutifs de la vie quotidienne des Anglais, contribuant ainsi à l'élaboration d'une représentation globale et surtout très vivante de la société anglaise.

⁵⁷Avant la conquête normande de 1066, une tentative d'invasion avait déjà été effectuée par les Romains mais sans succès, si ce n'est que le christianisme avait pénétré les moeurs saxonnes. Ainsi que l'explique Hippolyte Taine, il n'y a cependant pas eu dénaturation de ces moeurs car elles étaient prédisposées à intégrer le christianisme : les Germains ont l'idée de Dieu, « On n'acquiert point l'instinct religieux ; on l'a dans le sang et on en hérite » (*Histoire...*, *op. cit.*, p. 47). Hippolyte Taine expliquera par la suite que les principes de la Réforme ont existé en Angleterre cent trente ans avant que Luther ne les exprime, la religion protestante, religion nordique, étant en étroite adéquation avec les caractéristiques de la race saxonne qui ne peut s'accommoder du faste de l'Église catholique ni de l'esprit de soumission à Rome que la religion catholique requiert (*ibid.*, pp. 152-162).

⁵⁸et explicite puisqu'Hippolyte Taine s'y réfère souvent dans les premiers chapitres de son histoire de la littérature anglaise concernant les origines du pays : *Histoire de la littérature anglaise*, *op. cit.*, chapitres 1 et 2.

Normands ne sont pas autre chose que des Français⁵⁹. Par l'intermédiaire de l'histoire anglaise, Hippolyte Taine peut ainsi expliquer l'un des leitmotifs de ses études, à savoir l'opposition entre le génie latin et le génie germanique. Victorieux en France, le premier se heurte outre-Manche à la vitalité de la race saxonne : au bout de trois siècles, les vainqueurs sont vaincus, sans pour autant que la conquête n'ait laissé aucune trace. Elle a permis au peuple vaincu de rester solidaire dans sa lutte contre l'aristocratie normande, en même temps que cette dernière s'est souvent alliée par mariage à l'aristocratie germanique. D'un côté, un peuple qui par son énergie combat pour son indépendance ; de l'autre une aristocratie qui s'imprègne des mœurs civilisées françaises tout en se rapprochant du fond saxon par ses alliances : la naissance du régime de la monarchie parlementaire est inscrite dans ce double mouvement, aristocratie et Tiers État se rejoignant dans leur lutte contre le pouvoir royal. Les Français, « experts dans l'administration et féconds en paperasses »⁶⁰, avaient également donné à l'Angleterre un cadre dans lequel elle allait pouvoir se développer⁶¹.

Si l'histoire et la physiologie expliquent les caractères de la race anglaise, elles expliquent aussi comment la liberté a pu se maintenir en Angleterre tout au long des siècles, s'incarnant dans le système politique parlementaire. Celui-ci trouve les conditions de sa stabilité dans les qualités de l'aristocratie britannique : Hippolyte Taine se situe bien ici dans la lignée des penseurs libéraux. Par l'histoire de sa formation, l'aristocratie reste proche du peuple anglais, par les qualités de la race germanique, elle est également indépendante, refusant toute inféodation à l'État, développant son activité sur le sol national grâce à ses capacités d'initiative, se dévouant aux affaires publiques auxquelles une pratique multiséculaire l'a formée. Par son activité même, l'aristocratie anglaise assure la vitalité de l'esprit public local - Hippolyte Taine ne décrit en effet sous le terme « aristocratie » que les propriétaires fonciers⁶²-, donnant l'exemple aux classes inférieures. Elle assure également le maintien de l'action étatique dans des limites étroites, élément indispensable à la sauvegarde de la liberté individuelle.

L'autorité et le prestige dont jouit l'aristocratie anglaise tient à ce sentiment d'obéissance volontaire inhérent à la race saxonne. L'État, comme la famille, répondent au principe de l'obéissance au chef, principe de nature variable selon la race, le milieu et le moment explique Hippolyte Taine : dans les nations germaniques, il est fondé sur l'instinct de subordination et le sentiment du devoir, expliquant la stabilité de la famille, la déférence innée pour les dignités établies, le maintien des inégalités sociales et le respect naturel des lois⁶³.

⁵⁹Cf. *Histoire...*, *op. cit.*, pp. 75-81, où Hippolyte Taine explique comment les Normands, saxons à l'origine, ont pu être latinisés.

⁶⁰*Ibid.*, p. 82

⁶¹L'évolution de la race anglaise après l'invasion restait néanmoins surtout due au caractère saxon qui avait su profiter de la situation ainsi créée : le grand ressort intérieur des Anglais leur avait permis de surmonter leur peine et d'en venir à bout (Hippolyte TAINÉ, *Essais de critique et d'histoire*, *op. cit.*, p. 386). L'interprétation d'Hippolyte Taine est très germaniste, à la différence de celle d'Augustin Thierry. En insistant sur l'idée que la race ne constitue pas le facteur explicatif primordial et qu'il faut restituer au milieu le rôle qui lui revient, Émile Boutmy se distingue des analyses d'Hippolyte Taine en se rapprochant de celles d'Augustin Thierry et surtout de Numa Fustel de Coulanges auquel il se réfère expressément : Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 86. Fustel de Coulanges considérait en effet que les qualités des Germains n'avaient rien d'exceptionnel en soi mais prenaient leur valeur au contact des autres peuples (Numa FUSTEL DE COULANGES, *Histoire des institutions politiques* cité par Claude DIGEON, *op. cit.*, pp. 245-251).

⁶²Hippolyte TAINÉ, *Notes sur l'Angleterre*, *op. cit.*, pp. 185-186, pp. 191-192 où il précise qu'un industriel ou un commerçant sont trop grossiers pour faire partie de cette « institution aristocratique ».

⁶³Hippolyte TAINÉ, *Histoire...*, *op. cit.*, pp. XXXVI-XXXVIII. En France, l'obéissance est fondée sur la discipline, l'honneur et la sociabilité et implique une forte organisation militaire, une grande hiérarchie administrative, l'absence d'esprit public et les « saccades du patriotisme », la docilité du sujet et les impatiences du révolutionnaire...

L'aristocratie anglaise doit cependant et en quelque sorte mériter cette position : le sentiment d'indépendance n'en est pas moins consubstantiel aux Anglo-saxons que le sentiment de déférence, c'est pourquoi l'activité publique même de cette classe lui assure le soutien de la population.

Ce faisant, la structure profondément inégalitaire de la société anglaise se maintient : race énergique et travailleuse, les Anglais ne sont pas envieux de leurs supérieurs qui sont historiquement sortis de leurs rangs. Les lois de succession, consacrant le droit d'aînesse, poussent l'individu à travailler pour son salut, à prendre en mains sa destinée : « l'habitude se tourne en besoin » et devient ainsi un modèle dans la société anglaise⁶⁴. Hippolyte Taine a cependant bien perçu la dualité profonde de la société anglaise, où les extrêmes se côtoient : « Une société est un bel édifice, écrit-il, mais au dernier étage, quel cloaque ! La civilisation polit l'homme ; mais comme l'instinct bestial est tenace ! »⁶⁵. Le Germain primitif est donc toujours présent dans le fond anglais, notamment dans les basses classes où l'action de la civilisation française n'a pu faire son effet, où l'évolution des mœurs n'est pas allée aussi vite que dans la haute société. A ce *John Bull*, réminiscence barbare⁶⁶, s'oppose alors le *gentleman* formé dans les *Public schools* et qu'Hippolyte Taine va imposer comme représentant type de l'aristocratie, de même qu'au delà des villes noires et miséreuses s'étalent les verdoyantes campagnes.

Connaissant cette partie fangeuse de la société anglaise, Hippolyte Taine ne s'y arrête cependant pas outre mesure, préférant insister sur les qualités qu'il décèle chez les ouvriers qui aiment à s'instruire, lisent les journaux et assistent aux leçons publiques sur tous les sujets, qui défendent leurs droits en créant des associations : celles-ci ne cherchent cependant pas à déstabiliser le gouvernement mais se cantonnent dans des revendications salariales et pragmatiques. Là encore, le sentiment de respect pour les institutions se mêle à l'initiative individuelle en permettant à la société de conserver sa stabilité⁶⁷.

La stabilité des institutions doit encore beaucoup à ce trait de caractère essentiel qu'est l'association d'une âme passionnée avec le repli sur soi, ayant abouti à la formation d'hommes concentrés, intérieurs, et à l'adoption de la religion protestante. Hippolyte Taine ne voit en Angleterre que l'Église anglicane et au sein de celle-ci distingue surtout la *Broad Church* dont il connaît certains membres⁶⁸. Elle représente le courant le plus libéral de l'anglicanisme, qui cherchait à concilier foi et science, composée d'hommes à l'éducation et à l'esprit très élevés, membres des hautes classes⁶⁹. Estimant que les Anglais se sont occupés de

⁶⁴*Ibid.*, p. 81.

⁶⁵*Ibid.*, p. 49

⁶⁶Né outre-Manche au début du dix-huitième siècle dans un roman de John Arbuthnot, *John Bull* représentait un honnête marchand, bourru et colérique : sa figure est popularisée en France au début du dix-neuvième siècle, type même de l'Anglais rougeaud, lourd et obstiné. Selon Hippolyte Taine, c'est le « type idéal de l'Anglais » que les Anglais revendiquent eux-mêmes comme représentatif de leur race : « Imaginez-vous un type de distinction, puis le contraire parfait ; c'est cette dernière impression qu'il laisse » : Hippolyte TAINÉ, *Notes, op. cit.*, pp. 278-279.

⁶⁷*Ibid.*, pp. 304-318. Les patrons réagissent de leur côté en créant des sortes de caisses d'épargne pour les ouvriers (*saving banks*), des institutions d'enseignement... indiquant que leur rôle dépasse la seule direction de l'entreprise pour établir une véritable protection des ouvriers.

⁶⁸Cf. Frédéric ROE, *op. cit.*, p. 39 où il rend compte des milieux anglais fréquentés par Hippolyte Taine et le chapitre VI : « Taine et l'Angleterre religieuse ». La description des courants de l'Église anglicane est fournie dans les *Notes* : elle est composée de la *High Church*, aristocratique et autoritaire, de la *Low Church*, plus populaire et passionnée et de la *Broad Church*, libérale, formant le pont avec la pensée laïque : Hippolyte TAINÉ, *Notes sur l'Angleterre, op. cit.*, p. 365. Hippolyte Taine n'a pas vu, ou pas voulu voir, la renaissance catholique qui se produisait dans les années 1860 en Angleterre.

⁶⁹Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 213-214 et pp. 365-369.

leurs institutions politiques comme de leurs institutions ecclésiastiques, Hippolyte Taine retrouve dans ces dernières toutes les caractéristiques qui font la grandeur des premières :

« Le clergyman, à table à côté du landlord, est le directeur de la morale, à côté du directeur de la politique, tous deux alliés, visiblement supérieurs à ceux qu'ils conduisent, acceptés par eux et, en général, dignes de l'être »⁷⁰.

La religion est surtout un facteur de stabilité par sa nature même : éprouvant naturellement le sentiment de l'au-delà, les Anglais pensent ainsi qu'il existe un « inconnaissable » qu'ils ne peuvent que respecter. Il s'ensuit que la religion n'est pas « une formule officielle qu'on récite » mais « un sentiment vivant qu'on éprouve »⁷¹. Vivante, la religion protestante est aussi profondément individualiste et séculière : chacun doit écouter et lire par lui-même la parole de Dieu. Trouvant sa source dans la conscience de chacun, elle est assimilée au sentiment du devoir : « Tout ce monde visible est vain ; il n'y a de vrai que la vertu de l'homme, l'énergie courageuse par laquelle il prend le commandement de lui-même, et l'énergie généreuse par laquelle il s'emploie au service d'autrui »⁷². Dans la conception tainienne, la religion est donc essentiellement une morale, morale pratique à l'image d'une race pragmatique et positive.

Tel est bien en dernier lieu ce qui différencie le plus génie latin et génie germanique. Alors que le premier est doué pour la synthèse et l'analyse, le second se complaît dans les faits, incapable d'abstraire et d'avoir une vue générale des choses : les Germains sont une race inculte, au cerveau alourdi, sensibles seulement aux réalités concrètes, ce pourquoi ils préféreront toujours les choses aux mots⁷³. Cette caractéristique s'ajoute aux précédentes pour expliquer pourquoi la religion est essentiellement pratique et pourquoi cet aspect ne contrarie en rien le profond besoin d'idéal qu'elle exprime : respecter cet idéal implique - comme dans le domaine politique le respect de la constitution - le repli sur les questions de faits qui ne risquent pas d'ébranler le dogme.

L'existence de cette « monarchie céleste » qui, comme toute monarchie, s'appuie sur la tradition plutôt que sur l'examen et la raison empêcherait ainsi la naissance de « penseurs » en Angleterre. Énoncé de façon quelque peu provocatrice en prélude à la présentation des idées du nouveau « penseur » anglais qu'est John Stuart Mill et à propos duquel Hippolyte Taine venait d'écrire : « On n'a rien vu de semblable depuis Hegel »⁷⁴, cette assertion n'en contient pas moins l'une des plus fortes convictions d'Hippolyte Taine concernant l'inaptitude anglaise pour l'abstraction. Conviction d'autant plus importante que la vision du monde propre à un individu dépend tout d'abord de la représentation qu'il se fait des objets environnants : chez les Anglais, celle-ci est dès le départ floue et imprécise, marquée par cette incapacité à formuler des idées générales, caractéristique grosse de conséquences pour la civilisation britannique.

Divisée en provinces, la carte psychologique d'une civilisation quelle qu'elle soit, est déterminée par la conception de la nature et de ses causes, nature divine pour les Anglais donc

⁷⁰*Ibid.*, p. 214

⁷¹*Ibid.*, pp. 370-372.

⁷²Hippolyte TAINÉ, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 158.

⁷³*Ibid.*, pp. 69-70. Hippolyte Taine explique un peu plus loin que les mots savants, juridiques, philosophiques ont été importés par les Français, alors que le vocabulaire de tous les jours, pratique et utilitaire est resté anglais (p. 102).

⁷⁴Hippolyte TAINÉ, *Le positivisme anglais. Étude sur Stuart Mill*, Germer-Baillière, 1864, p. VI. Les expressions entre guillemets qui précèdent sont tirées du même ouvrage, pp. 4-7

subordonnée à un impondérable inconnaissable - « énorme noirceur [...] qui enveloppe le cercle étroit où vacille notre petite lampe »⁷⁵ - qui met en l'homme le sentiment de son impuissance et pousse l'Anglais énergique et pragmatique à se concentrer sur la vie pratique sans espoir de pouvoir détourner le cours des choses. Hippolyte Taine dira que l'une des différences entre Français et Anglais réside dans l'inaptitude fondamentale au bonheur des seconds, hommes sérieux et graves. Inaptitude également à concevoir le beau⁷⁶ : les Anglais manquent de goût, ce qui est une idée répandue à leur sujet, que celle-ci mène à la critique de leur art massif et inesthétique ou qu'elle permette de souligner le confort matériel de la vie anglaise même s'il se fait au détriment du confort de l'oeil⁷⁷.

Cette préoccupation pour le côté pratique des choses et l'investissement de tout Anglais dans l'amélioration de son sort présentent cependant l'avantage de faire de ces hommes aux idées courtes des individus pleins de « bon sens »⁷⁸. Employé dans la vie de tous les jours, il signifie la capacité de gérer ses affaires personnelles avec prudence et prévoyance : l'ouvrier anglais qui limite ses revendications à des questions salariales en est un bon exemple. Appliqué au domaine politique, ses conséquences sont non moins profitables puisqu'il mène à la prise en compte des réalités, au respect de la nature et des traditions, c'est-à-dire à l'impossibilité d'une révolution qui consiste justement en un manque de respect fondamental pour la réalité :

« [C'est] ce bon sens pratique qui a accompli des révolutions sans commettre de ravages, qui, en améliorant tout, n'a rien renversé, qui a conservé ses arbres comme sa constitution, qui a élagué les vieilles branches sans abattre le tronc »⁷⁹.

Émanation de l'esprit pratique anglais, ce bon sens a également été à la source de l'avènement de la philosophie positive - réunion de termes qui illustre encore un paradoxe de la société anglaise -, faisant d'une tournure d'esprit un système global d'appréhension du monde. L'étude consacrée à John Stuart Mill consiste en une apologie de ses idées,

⁷⁵Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, p. 370

⁷⁶Ce qui n'est pas sans rapport avec l'idée de bonheur : il y a chez Hippolyte Taine cette idée que le Beau se conçoit au détriment du Vrai : la simplicité, la gravité sont des conditions nécessaires pour atteindre la vérité alors que tout ce qui est superflu, luxe de l'âme en quelque sorte, semble détourner de cet objectif (« cet esprit [saxon] exclu du sentiment du beau n'en est que plus propre au sentiment du vrai » *in Histoire de la littérature...*, *op. cit.*, pp. 69-70). En même temps, le concept de beauté n'est pas toujours pris dans ce sens de « luxe » : lorsqu'Hippolyte Taine écrit que l'utilité des oeuvres littéraires croît avec leur beauté, il assimile celle-ci à la perfection qui ne semble pas signifier autre chose que l'adéquation entre les sentiments de l'auteur et les mots qui les expriment (*ibid.*, p. XLVII). Il y a incontestablement un aspect protestant dans la façon dont Hippolyte Taine, qui n'adhère pas à la religion réformée, aborde le problème de la recherche scientifique. Un ascétisme perceptible chez François Guizot mais aussi chez Émile Boutmy ou Gabriel Monod par exemple, protestants ou proches du protestantisme, qui comptent au nombre de ses amis. La conception du rapport Vérité/Beauté est également importante dans la compréhension des attitudes qui suivront la défaite contre l'Allemagne.

⁷⁷Ces deux idées sont présentes dans l'analyse d'Hippolyte Taine : cf. *Notes...*, *op. cit.*, pp. 251-255, p. 341, p. 346 : il dénonce également la civilisation matérialiste qui génère cette laideur : « Tout devient peuple, peuple ouvrier, boutiquier, âpre et dur, inquiet et triste » (p. 255) : la véritable Angleterre est bien celle des campagnes. Dans cette critique de l'esthétisme se lit bien également ce qui distingue les civilisations française et britannique : Madame de Staël se plaignait déjà au début du siècle de l'absence de vie mondaine outre-Manche, société dans laquelle elle s'ennuyait énormément à cause du formalisme des rapports sur lesquels pesait la morale - mais la race anglaise n'est pas non plus une race sociable (cf. Hippolyte TAINÉ, *Histoire...*, *op. cit.*, pp. 396-398) - également parce qu'il y manquait « l'esprit » qui animait les salons français : cf. Pierre REBOUL, *op. cit.*, p. 88.

⁷⁸Expression qui revient fréquemment dans les analyses tainiennes : cf. dans les *Notes*, p. 108, p. 312, p. 336

⁷⁹Hippolyte TAINÉ, *Le positivisme anglais*, *op. cit.*, p. 151. L'application la plus éloquente de l'importance des qualités pragmatiques des Anglais consiste en la dénonciation des révolutionnaires français de 1789, menés par des *a priori* néfastes : cf. *Les origines de la France contemporaine. La Révolution. II. La conquête jacobine*, Laffont, Collection Bouquins, 1986 : voir par exemple le chapitre I : « Formation du nouvel organe politique ».

renouveau de la philosophie anglaise qui s'était éteinte depuis Locke et Hume, en même temps qu'à travers l'homme, et conformément à la méthode tainienne, s'exprime la race anglaise⁸⁰. En croyant décrire l'esprit humain, John Stuart Mill n'a décrit que l'esprit anglais ; sa théorie de la science est une théorie de la science anglaise : elle résume donc aussi bien la supériorité de la race que les côtés par lesquelles celle-ci montre ses limites. Esprit pratique, l'Anglais ne conçoit pas l'abstraction, esprit métaphysique, l'Allemand est détaché des réalités : entre les deux, il y a place pour l'esprit français⁸¹.

c) Un idéal anglais scientifique et politique

Hippolyte Taine justifiait le choix de la littérature anglaise comme terrain d'observation en expliquant que l'Angleterre était l'un des rares pays à posséder une littérature complète - avec la Grèce ancienne et la France moderne -, une littérature sur laquelle les répercussions des facteurs raciaux et historiques avaient été les plus marquées⁸². Autrement dit, l'Angleterre était le pays où la méthode tainienne pouvait le mieux s'appliquer parce que les effets de la race, du milieu et du moment y étaient nettement visibles : à partir de quelques traits essentiels de la race anglo-saxonne Hippolyte Taine peut en effet expliquer tous les aspects de la vie anglaise, allant de l'organisation du *home* à celle de l'État. Les exemples que nous avons indiqués suffisent à montrer le caractère tout à la fois globalisant et synthétique de la représentation de l'Angleterre qui en émane.

Synthétique non seulement parce que les multiples facettes de la société anglaise sont analysées, mais également parce que la complexité de cette société est restituée⁸³. Les seules *Notes sur l'Angleterre* donnent à voir aussi bien les vertus que les vices des Anglais, la différence existant entre le haut et le bas de la hiérarchie sociale, le maintien de traditions féodales aux côtés du développement de l'esprit scientifique et moderne : autant dire que chacun pouvait trouver dans l'oeuvre d'Hippolyte Taine de quoi alimenter sa vision personnelle de l'Angleterre.

Champ d'investigation idéal, l'Angleterre l'est aussi pour la concordance de son « esprit » avec l'évolution même de la science historique en France : ce n'est pas une simple coïncidence si elle a été l'un des terrains d'étude privilégiés des historiens libéraux qui travaillaient à établir une histoire positive. En 1829, François Guizot écrivait :

« Quel est l'esprit qui prévaut aujourd'hui dans l'ordre intellectuel, dans la recherche de la vérité, quel qu'en soit l'objet? Un esprit de rigueur, de prudence, de réserve, l'esprit

⁸⁰Hippolyte Taine va plus loin dans son raisonnement en expliquant que John Stuart Mill comme ses prédécesseurs dans ce domaine n'ont jamais vraiment inventé une théorie : ils ont simplement retranscrit ce qu'ils voyaient autour d'eux, ce qu'ils ressentaient, « tant la pratique est puissante à suggérer la théorie » : Hippolyte TAINÉ, *Histoire...*, T. 1, *op. cit.*, p. 145.

⁸¹C'est ainsi qu'Hippolyte Taine conclut son étude : *Le positivisme anglais, op. cit.*, p. 147.

⁸²Hippolyte Taine, *Histoire...*, *op. cit.*, p. XLVIII.

⁸³Sûrement pas grâce à la finesse de l'analyse tainienne : Émile Boutmy écrira que ses portraits sont comme « un tableau où un pinceau violent a plaqué de grands pans de couleur unie » (Émile BOUTMY, « Albert Sorel », *ASP*, t. 20, 1905, p. 8). Frédéric Roe explique également les difficultés qu'a eues Hippolyte Taine à faire entrer tous les écrivains qu'il analyse dans les cadres rigides de sa méthode (Frédéric ROE, *op. cit.*, p.54, p. 59). Le manque de souplesse de l'approche - ayant le mérite de fournir justement des traits grossis donc aisément assimilables -, et notamment la primauté donnée au facteur racial, n'exclut pas que le développement d'une caractéristique originelle ait pu subir des variations : ainsi des caractères physiques de la race qui se retrouvent tels quels dans le type John bullish alors qu'ils sont édulcorés, mais toujours présents, dans l'aristocratie (« Je ne sais pas pourquoi, écrit Hippolyte Taine, mais, en considérant cette belle société, toujours, par delà la tête humaine et le buste florissant, j'arrive à toucher la croupe bestiale et fangeuse », *in Notes...*, *op. cit.*, p. 134). Ainsi du positivisme anglais qui peut se concilier avec ce sentiment des choses intérieures pour donner naissance à des esprits métaphysiciens tels que celui de Thomas Carlyle (*Histoire de la littérature anglaise*, t. 4., Hachette, 1864, pp. 287-288).

scientifique, la méthode philosophique. Elle observe soigneusement les faits, et ne se permet les généralisations que lentement, progressivement, à mesure que les faits sont connus »⁸⁴.

A une histoire qui veut se rapprocher des faits et de l'observation positive, l'Angleterre fournit l'exemple d'un pays géré par ce principe même, et qui produit par conséquent les maîtres en la matière, à commencer par Bacon pour s'achever avec John Stuart Mill et Charles Darwin. Se situant dans la lignée de ces savants, Hippolyte Taine poursuit le travail d'édification de l'histoire en science positive⁸⁵.

Sa méthode d'analyse, mettant en valeur les causes historiques et morales qui engendrent les institutions, soulignait la singularité de chaque pays :

« Si nous pouvons observer les autres peuples comme des objets d'étude et de science, écrivait-il en 1857, si nous devons les admirer comme des modèles de prospérité et de puissance, nous ne pouvons importer chez nous leur histoire ou leur caractère, ni chercher notre gouvernement ailleurs que dans notre nature et notre passé »⁸⁶.

Malgré cette conviction, Hippolyte Taine ne peut s'empêcher de trouver outre-Manche un idéal de société politique et sociale : non seulement il part vérifier des idées dans ses voyages, y transportant ainsi son propre idéal, mais celui-ci sort renforcé du contact avec la société anglaise. En 1862, il pouvait ainsi écrire :

« J'ai bien un idéal en politique et en religion ; mais je le sais impossible en France ; c'est pourquoi je ne puis avoir qu'une vie spéculative, point pratique.

Le protestantisme libre comme en Allemagne sous Schleiermacher, ou à peu près comme aujourd'hui en Angleterre.- Les libertés locales ou municipales comme aujourd'hui en Belgique, en Hollande, en Angleterre, aboutissant à une représentation centrale. Mais le protestantisme est contre la nature des Français, et la vie politique locale est contre la constitution de la propriété et de la société en France »⁸⁷.

⁸⁴François GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France*, 1829, cité par Pierre ROSANVALLON dans sa présentation à *L'histoire de la civilisation en Europe*, *op. cit.*, p. 30.

⁸⁵Charles-Olivier Carbonell explique qu'il n'y a pas eu en France d'historiens positivistes dans le sens comtien du terme mais des historiens « positifs » (Ernest Lavisse, Gabriel Monod...) : Charles-Olivier CARBONELL, *op. cit.*, pp. 401-407. Hippolyte Taine, admirant chez Auguste Comte la tentative d'expliquer ce qu'était la science, rejetait pourtant son dogmatisme (Hippolyte TAINÉ, « Auguste Comte, *Cours de philosophie positive* », *JDD*, 6/7/1864) rejoignant en cela les critiques que John Stuart Mill formulait lui-même à l'encontre du système comtien, tout en reconnaissant sa dette envers lui : Voir Émile LITTRE, « La philosophie positive. M. Auguste Comte et M. J. Stuart Mill », *RDDM*, 15/8/1866 ainsi que l'introduction de Lucien LEVY-BRUHL à la publication des *Lettres inédites de John Stuart Mill à Auguste Comte*, Alcan, 1899, pp. I-XXXVIII. Il est indéniable que les idées d'Auguste Comte ont eu une certaine influence sur Hippolyte Taine, mais l'attachement de ce dernier à la psychologie individuelle ne pouvait cadrer avec le système positiviste : à ce titre, il a plus été influencé par les penseurs anglais et allemands (Hegel surtout) : cf. Victor GIRAUD, *op. cit.*, p. 64.

⁸⁶Hippolyte TAINÉ, *Essais de critique et d'histoire*, *op. cit.*, p. 407. Hippolyte Taine s'opposait justement à l'interprétation du comte de Montalembert qui souhaitait voir la France importer l'aristocratie britannique. Même si le développement des études historiques contribue à faire disparaître ce type d'argumentation, les interprétations différenciées des causes de l'évolution des sociétés rendent toujours possible l'idée que tel élément peut être introduit dans la structure d'une autre société. L'article de Michel Chevalier sur la constitution de l'Angleterre, écrit en 1867, rejette par exemple la primauté de la race dans les facteurs explicatifs pour insister sur le milieu, ce qui permet à l'auteur d'être plus nuancé quant aux possibilités d'utilisation l'exemple anglais : Michel CHEVALIER, « La constitution de l'Angleterre », *art. cit.*, pp. 529-534. En 1871, sous la plume de Paul Leroy-Beaulieu qui désignera pourtant Hippolyte Taine comme l'un de ses maîtres (Paul LEROY-BEAULIEU, « Hippolyte Taine », *L'Économiste français*, 11/3/1893), l'évocation de la nécessité de « s'approprier » les pratiques anglaises en matière d'organisation municipale est clairement énoncée : Paul LEROY-BEAULIEU, « La réforme municipale en France », *RDDM*, 15/5/1871, p. 249.

⁸⁷H. Taine. *Sa vie et sa correspondance*, Hachette, t. 2, 1904, tiré de ses « notes personnelles », octobre 1862, pp. 263-264. Victor Giraud constate avec justesse : « Je ne sais si l'on a observé que la plupart d'entre les Français qui ont longuement étudié les choses d'Angleterre - depuis Voltaire et Montesquieu jusqu'à M. Desmoliens, en passant par Chateaubriand,

A ce titre, Hippolyte Taine se situe encore pleinement dans le courant libéral évoqué précédemment : la religion protestante est avant tout pour lui une morale permettant au peuple anglais de n'être pas guidé par « l'aiguillon du scepticisme » même s'il peut l'être par le doute⁸⁸. Lorsqu'un catholique abandonne sa foi, il trouve le vide devant lui, aucune station intermédiaire n'existant entre les deux états, alors qu'un protestant, habitué par sa religion même à l'exercice du libre-examen et à l'aspect séculier de sa foi élabore plus facilement des points de conciliation entre sa religion et l'esprit scientifique - puisque c'est bien la progression de la rationalisation du monde qui menace les religions. Esprit scientifique et esprit religieux cohabitent dans l'âme anglaise, des hommes comme Herbert Spencer ou John Stuart Mill en fournissent l'illustration⁸⁹.

A l'importance de la morale s'adjoint le rôle des libertés locales, revendication plus globale en faveur des libertés individuelles : la marque du second Empire se lit dans cette opposition à une centralisation vécue comme despotique. Plus que cela cependant, la volonté de rétablir l'initiative citoyenne dans les municipalités converge avec la volonté de restaurer la primauté de l'aristocratie locale et terrienne : en Angleterre, la véritable élite est bien celle des campagnes qui fournit à la nation ses « représentants *naturels* »⁹⁰. Le côté traditionaliste de la pensée tainienne apparaît nettement ici, le déterminisme contenu dans sa méthode d'analyse avait déjà permis de déceler cet aspect : par son positivisme, la pensée anglaise insiste en effet sur la nécessité pour l'homme de se conformer aux lois de la nature, l'histoire d'une société repose sur « un écheveau ramifié de profondes racines invisibles sous le tronc et le feuillage visibles »⁹¹. La mise en valeur du caractère féodal de l'Angleterre au détriment de son

Augustin Thierry et Guizot, - paraissent avoir été partagés entre deux tendances assez contradictoires et qu'ils n'ont pas toujours su concilier : d'une part, et suivant d'ailleurs une idée que je crois tout anglaise, ils professaient très nettement que les institutions et les moeurs d'un pays ne peuvent et ne doivent pas se transplanter dans un autre ; d'autre part, ils étaient si profondément convaincus de la « supériorité des Anglo-saxons » qu'ils n'ont guère cessé de nous prêcher, sous des formes plus ou moins détournées, l'imitation de nos voisins. Taine n'a pas failli à cette tradition » : Victor GIRAUD, *op. cit.*, note page 94. Ernest Renan non plus qui, après avoir affirmé la parenté du nord de la France avec l'Angleterre écrivait : « Notre étourderie vient du Midi, et, si la France n'avait pas entraîné le Languedoc et la Provence dans son cercle d'activité, nous serions sérieux, actifs, protestants, parlementaires », c'est-à-dire Anglais ; Ernest RENAN, *La réforme intellectuelle...*, *op. cit.*, p. 27.

⁸⁸Hippolyte Taine a perçu le courant critique qui se développait dans l'Église d'Angleterre - l'Église large - et qui mettait en cause la solidité du cadre moral (*Notes, op. cit.*, pp. 368-369) : le respect pour la religion reste toutefois un élément profondément ancré outre-Manche, même chez ceux qui ne croient pas (*ibid.*, p. 155).

⁸⁹H. Taine. *Sa vie et sa correspondance*, t. 3, 1905, lettre à Charles Ritter datée du 1/5/1872 où Hippolyte Taine explique le gouffre entre catholicisme et libre-pensée, pp. 200-201. La même idée est exprimée par Émile G. Léonard dans son ouvrage sur le protestant français : en matière de croyances religieuses, un catholique « perd la foi » écrit-il, alors qu'un protestant « doute ». Par contre lorsqu'il s'agit de morale, la situation est inversée, illustrant bien la différence dans la façon de concevoir et de vivre la foi, véritablement incorporée chez les protestants : Émile G. LÉONARD, *Le protestant français. Homme d'un passé*, PUF, 1955 (1953), p. 199.

⁹⁰C'est Hippolyte TAINÉ qui souligne : *Notes...*, *op. cit.*, p. 218. Nul doute que le fait qu'ils soient attachés à la terre ne renforce chez Hippolyte Taine la conviction qu'ils sont les véritables représentants de la nation anglaise ; à défaut de qualités intellectuelles, le seul fait qu'ils représentent la tradition doit leur assurer une déférence innée : en Angleterre, « les représentants, étant naturels, sont effectifs » écrit-il (*ibid.*, p. 221). Voir également les pages qu'il consacre à la description de la vie dans les campagnes anglaises opposée à son absence en France où la capitale dirige le pays : *Histoire de la littérature anglaise*, t. 4, Hachette, 1864, pp. 469-478. Le chapitre en question, consacré au poète Tennyson, rappelle également la supériorité française en matière de raffinement intellectuel : « Le monde qui a écouté Tennyson vaut mieux que notre aristocratie de bourgeois et de bohèmes ; mais j'aime mieux Alfred de Musset que Tennyson » (*ibid.*, p. 483).

⁹¹Hippolyte TAINÉ, *Notes, op. cit.*, p. 217. L'utilisation de la métaphore de l'arbre est fréquente sous la plume d'Hippolyte Taine, ainsi que chez de nombreux penseurs traditionalistes : cf. les remarques de Jean TOUCHARD, *Histoire des idées politiques*, t. 2. Du XVIII^e siècle à nos jours, PUF, 1981 (1959), pp. 538-539. Voir également dans *Les Déracinés* de Maurice Barrès, la visite du jeune Roemerspacher à Hippolyte Taine qui l'emmène contempler un platane au square des Invalides (Maurice BARRÈS, *Les Déracinés*, Plon, 1967 (1ère édition 1897), Chapitre 8 : « L'arbre de M. Taine »). Sur le mélange de libéralisme et de tradition chez Hippolyte Taine, voir par exemple l'étude de Louis FAYOLLE, « L'aristocratie,

modernisme industriel et des aspects démocratiques confirme par ailleurs l'évolution précédemment décelée dans l'utilisation de la référence anglaise : à l'instar de l'historien lui-même, elle oscille entre libéralisme et traditionalisme, avec un penchant pour le second terme.

En publiant les *Origines de la France contemporaine*, Hippolyte Taine va devenir pour les générations suivantes l'exemple même du réactionnaire, instigateur, avec Ernest Renan, d'une nouvelle droite. Travail sur la France, les *Origines* n'en sont pas moins fortement imprégnées de l'idéal anglo-saxon que l'auteur avait mûri dans ses précédentes études⁹².

Contribuant à la fois à donner de l'Angleterre un portrait complet et solide et à inscrire celui-ci dans une perspective conservatrice, il semblerait qu'Hippolyte Taine ait porté avec lui la fin de la fécondité de la référence anglaise. Après avoir permis au libéralisme de se fortifier en France, cette référence ne sécréterait plus que du passéisme voire de la réaction. Non seulement, dans les écrits d'Hippolyte Taine lui-même le portrait anglais, bien que biaisé, n'est pas monolithique⁹³, mais il semble également que le fait qu'il soit apparenté à l'ordre plutôt qu'au progrès ne signifie aucunement pour la référence anglaise la perte de toute « utilité ». La pensée d'Hippolyte Taine n'a d'ailleurs pas été figée : elle est à l'origine d'un renouvellement idéologique comme l'indiquent les termes de « néo-traditionalisme » ou de « nouvelle droite » appliqués au courant qui en est issu⁹⁴, signe que c'est moins de la fin d'un monde dont il s'agit que du commencement d'une nouvelle ère⁹⁵. Toutefois, au moment où Hippolyte Taine publie son dernier ouvrage consacré à l'Angleterre, un élément extérieur est venu modifier la hiérarchie des pays présents dans la conscience française : la défaite de 1870 s'accompagne d'une obsession pour les choses allemandes et d'une mise à l'écart de l'Angleterre, balayée de la scène. Alors qu'en septembre 1870, Ernest Renan expliquait que depuis le début du siècle, l'Angleterre avait garanti l'équilibre européen en étant au centre des coalitions, il rectifiait dans une note de bas de page écrite un an plus tard : « Ceci n'est vrai que du passé. La vieille Angleterre, paraît-il, n'existe plus de nos jours »⁹⁶.

le suffrage universel et la décentralisation dans l'oeuvre de Taine », in Robert PELLOUX, *Libéralisme, traditionalisme, décentralisation*, Cahiers de la FNSP, A. Colin, 1952, pp. 45-77.

⁹²Nous avons évoqué le regret d'Hippolyte Taine devant le manque d'esprit positif des révolutionnaires ; se trouve aussi dans les *Origines* le désir que la noblesse française se mue en aristocratie à l'anglaise : c'est l'analyse qu'en donne Anatole Leroy-Beaulieu avec laquelle Hippolyte Taine se dit en désaccord, arguant que la noblesse de 1789 ne pouvait fournir qu'une classe gouvernante, autrement dit qu'elle n'avait pas l'étoffe pour devenir une classe dirigeante comme son homologue d'outre-Manche (cf. sa lettre à Anatole Leroy-Beaulieu en 1882 dans *H. Taine. Sa vie et sa correspondance*, t. 4, *op. cit.*, pp. 148-149). De façon générale, c'est entre les lignes que l'idéal anglais se découvre - Hippolyte Taine disait qu'il avait été « anglaïsé » par la fréquentation des auteurs anglais (*ibid.*, p. 187) - c'est pourquoi il est essentiel de connaître la nature de la référence anglaise dans sa pensée pour en mesurer les répercussions.

⁹³Cf. la description des ravages de l'industrialisme et de la montée de la démocratie que nous avons évoquée. De plus, Hippolyte Taine est loin d'être un anglophile inconditionnel : la partialité même de ses observations lui donne un regard critique sur les éléments qu'il estime inférieurs aux éléments français, tels que l'incapacité anglaise pour le bonheur ou pour les jeux de l'esprit.

⁹⁴Cf. Jean TOUCHARD, *op. cit.*, p. 686 ; Pascal ORY, « La nouvelle droite fin de siècle » in Pascal ORY (dir.), *Nouvelles Histoire des idées politiques*, Hachette, 1987, pp. 457-467 ; concernant l'influence d'Hippolyte Taine et Ernest Renan sur les générations suivantes, voir Claude DIGEON, *op. cit.*, pp. 179-235 et le chapitre 8 : « La génération de 1890 ».

⁹⁵Lorsque Théodore Zeldin affirme que les idéaux anglais n'ont plus d'utilité pour la pensée républicaine de la fin du siècle, il lie bien cette perte de fécondité au caractère conservateur et élitiste de la représentation de l'Angleterre : les libéraux les plus avancés, écrit-il, préférèrent mettre l'accent sur le prix que devait payer l'Angleterre pour conserver sa liberté : misère, inégalités, moralisme rigide... : Théodore ZELDIN, « English Ideals in... », *art. cit.*, pp. 57-58. Il est remarquable d'ailleurs qu'Hippolyte Taine lui-même ait souligné ce coût : tout se paie effectivement, écrit-il, et le prix pour obtenir des chefs capables, une politique suivie et des élections libres peut être élevé. Sous la plume d'Hippolyte Taine toutefois, les gains dépassent la mise : cent cinquante ans de bon gouvernement outre-Manche s'opposent à cent vingt ans de mauvais gouvernement en France : Hippolyte TAINÉ, *Histoire de la littérature anglaise*, t. 4, *op. cit.*, pp. 120-121.

⁹⁶Ernest RENAN, « La guerre entre la France et l'Allemagne », *RDDM*, 15/9/1870, article réimprimé dans : *La Réforme intellectuelle...*, *op. cit.*, p. 131.

III - 1870 : CHASSÉ-CROISÉ DES RÉFÉRENCES ANGLAISE ET ALLEMANDE

Dans une lettre au philosophe Georges Brandès qui lui demandait des renseignements sur la littérature française du dix-neuvième siècle, Hippolyte Taine expliquait que sous la Restauration, cette littérature avait peu emprunté à l'Allemagne, pays peu connu dont la langue était peu pratiquée en France, et qu'elle étudiait surtout à cette époque les écrivains anglais⁹⁷. En 1872, date à laquelle cette correspondance était échangée, les événements avaient rendu l'Allemagne visible à la France et sa présence allait devenir incontournable dans la pensée française pendant de longues années.

1870 : la date de la défaite française de Sedan signale également le début d'une nouvelle ère dans les relations internationales, la configuration européenne ayant été profondément marquée par les remaniements territoriaux consécutifs à l'achèvement de l'unité de la Prusse comme de l'Italie. La rivalité entre les nations se poursuivra également sur le terrain extra-européen, créant des zones de conflits qui ne sont plus seulement d'ordre militaire mais économique. La montée de nouvelles puissances à l'Est avec la Russie, à l'Ouest avec les États-Unis d'Amérique contribue encore à modifier les données, rendant les ententes toujours plus complexes et fragiles. Surtout, d'autres pays que l'Angleterre apparaissent au regard des Français, modifiant là aussi la hiérarchie établie jusque là en faveur de ce pays, son rejeton américain lui faisant lui-même concurrence en s'imposant comme puissance économique hors pair au début du vingtième siècle.

C'est toutefois bien de l'Allemagne qu'émane la menace la plus sérieuse pour la suprématie de l'Angleterre dans la conscience française, l'ennemie de 1870 semblant occuper la première place dans les discours et pensées, provoquant ce que Claude Digeon a nommé une « crise allemande de la pensée française »⁹⁸.

a) Les conséquences de la défaite de Sedan

Madame de Staël avait publié en 1813 son *De l'Allemagne*, saisi et interdit par Napoléon, où elle faisait l'éloge d'une Allemagne libérale, de la même façon qu'elle avait vu en Angleterre cette liberté qui manquait à la France impériale et militaire. Plus que l'aspect politique toutefois, Madame de Staël mettait sous les yeux de ses contemporains une représentation globale de la société allemande composée d'hommes vertueux, candides, poètes, hommes de savoir et de méditation⁹⁹.

Cette image allait former le fond de la vision de l'Allemagne durant tout le dix-neuvième siècle : l'Allemagne était bien, comme le disait Hippolyte Taine, une inconnue en France. La génération romantique qui s'épanouit sous la Restauration fait l'éloge de la liberté et de la fantaisie qui s'exprime dans la littérature germanique, idéalisant le romantisme allemand ; les philosophes y admirent la patrie de la métaphysique - Victor Cousin contribuera

⁹⁷H. Taine. *Sa vie et sa correspondance*, t. 3, lettre du 18/11/1872, pp. 210-212.

⁹⁸Claude DIGEON, *op. cit.*

⁹⁹L'analyse de la pensée de madame de Staël sur l'Allemagne est issue de l'ouvrage de Jean-Marie CARRE, *Les écrivains français et le mirage allemand*, Boivin et Cie, 1947, pp. 15-26. Il nous sert de guide principal pour la période antérieure à 1870, malgré sa tendance à ne percevoir, pour mieux la dénoncer - mais le livre est écrit en 1947 -, que l'importance du décalage entre l'Allemagne réelle et celle des écrivains (cf. sa conclusion : « Et surtout, méfions-nous, méfions-nous du mirage... », p. 213).

à propager les idées hégéliennes en France - ; les historiens y trouvent méthode et inspiration : l'Allemagne est la maison de la science¹⁰⁰.

Il existe donc un décalage fondamental entre la vision de l'Allemagne et ce qu'elle est en réalité : les réflexions de Madame de Staël dataient de séjours effectués dans les toutes premières années du siècle et étaient déjà dépassées lorsqu'elles furent publiées en 1813. La montée du nationalisme et de l'absolutisme allemands n'est pas perçue en France, l'unification du pays est au contraire analysée comme un progrès pour la liberté générale puisqu'elle doit permettre à l'Allemagne d'acquérir plus de poids dans l'histoire des idées : l'histoire, la philosophie, la littérature germaniques ont une vocation universelle¹⁰¹. Seul Edgar Quinet désigne le danger allemand dès les années 1830, indiquant d'ailleurs que l'Alsace et la Lorraine font partie des points de mire de l'ambition allemande, mais il ne sera pas entendu¹⁰².

Faute d'une connaissance de l'Allemagne, la défaite française de Sedan est vécue comme une surprise douloureuse non seulement parce qu'elle était une défaite militaire mais aussi par ce qu'elle révélait de l'Allemagne, réaliste et militaire : l'illusion staëlienne se dissipait brutalement mettant les écrivains devant la faillite de leurs analyses¹⁰³. C'est donc par l'intermédiaire d'une victoire de la force armée que l'Allemagne envahit le sol et les consciences françaises : se mesure ici l'aspect sentimental de la vision de ce pays, sentimentalité qui ne peut exister avec l'Angleterre, certes triomphante à Waterloo mais aussi alliée de la France en 1856. La haine franco-anglaise encore forte sous Louis-Philippe a

¹⁰⁰En 1857, Hippolyte Taine écrivait : « Nous commençons à écouter le profond murmure qui roule jusqu'à nous, sorti d'Allemagne, retentissement lointain de l'étonnant laboratoire où toutes les pensées humaines éprouvées et reforgées reçoivent une nouvelle empreinte et un nouvel ordre de la plus grande philosophie qui ait vécu » : Hippolyte TAINÉ, *Essais de critique et d'histoire*, *op. cit.*, pp. 376-377.

¹⁰¹Jean-Marie Carré remarque que la victoire allemande de 1866 à Sadowa contre l'Autriche est vue chez les libéraux comme un triomphe de la Prusse sérieuse et protestante contre l'Autriche frivole, despotique et catholique. Protestante, l'Allemagne est le pays de la libre-pensée, qualité qui suffit à en faire un pays libéral : *ibid.*, p. 71, p. 86 (voir également les explications de Claude DIGEON, *op. cit.*, pp. 21-22). Il y a ici analogie dans la fonction des références allemande et anglaise qui, sous l'Empire, sont utilisées contre le despotisme du régime (les catholiques français soutiennent l'Autriche).

¹⁰²Lucien PREVOST-PARADOL lui fait écho dans *La France nouvelle* en 1868, mais leurs mises en garde ne génèrent pas de mouvement d'ensemble : Claude DIGEON, *op. cit.*, pp. 30-32

¹⁰³Encore que l'illusion se maintienne par l'intermédiaire de la théorie des deux Allemagnes propagée par le philosophe Edme Caro qui distingue l'Allemagne idéaliste et rêveuse de Madame de Staël et l'Allemagne utilitaire, basée sur la force, de Hegel. Le succès de cette théorie émise en 1870 - dont la volonté d'imiter le modèle scientifique allemand est une parfaite illustration - s'explique par l'incapacité à lier les deux aspects et la difficulté de choisir entre eux (cf. Claude DIGEON, *op. cit.*, pp. 160-164 et Jean-Marie CARRE, *op. cit.*, chapitre 3). Claude Digeon fait remarquer qu'une telle théorie aurait pu exister par exemple pour l'Angleterre également faite de contrastes (p. 163) mais les analyses tainiennes ont montré que les contradictions se résolvaient dans le caractère de la race anglo-saxonne. Le point de vue d'Edme Caro, lui, correspondait à l'idée d'une dissociation déjà exprimée par Germaine de Staël, entre l'esprit et le caractère allemands, dissociation difficilement acceptable pour Hippolyte Taine qui au contraire assimilait, d'une façon volontairement caricaturale, l'Allemand à un « marchand de saucisses idéaliste » (Hippolyte TAINÉ, *Vie et opinion de Monsieur Frédéric Thomas Graindorge*, Hachette, 1959 (1ère édition, 1867), p. 316). « Un Allemand, écrivait-il plus sérieusement en 1870, même bon et doux, quand il a la plume à la main s'infatue de son idée ; il a sa *Weltanschauung* propre et particulière, il est intraitable, exclusif, et combat de toutes ses forces les idées contraires. Cela est si vrai qu'il est dur et impoli pour les autres Allemands » et donc *a fortiori* pour les non Allemands aussi (Hippolyte TAINÉ, « Voyage en Allemagne (1870) », RDDM, 1/12/1920, p. 463). Par sa race germanique, l'Allemand est brutal, grossier et énergique mais contrairement à l'Anglais dont le pragmatisme fournit des limites, l'Allemand n'est guidé que par sa « pensée raisonnée » qui l'autorise à tous les excès en même temps qu'elle produit une indétermination chez cet homme passionné engendrant une « flexibilité pour entrer dans un moule quelconque », caractéristique qui semble surtout servir à expliquer l'obéissance et la résignation du peuple allemand (*ibid.*, p. 488). Voir aussi : *Histoire...*, *op. cit.*, t. 4, pp. 277-285.

« disparu comme par enchantement » remarque Ernest Renan en 1870¹⁰⁴, alors que c'est une douleur physique qui fait se tourner vers l'Allemagne¹⁰⁵.

Le phénomène essentiel engendré par la défaite consiste en la persistance dans la pensée française d'une question allemande - c'est-à-dire d'un problème allemand - jusqu'à ce que la première guerre mondiale ne vienne lui donner la concrétisation tant redoutée. Question qui n'a pas la même intensité ni la même nature selon les générations littéraires qui se succèdent durant cette période mais qui, d'une façon ou d'une autre, oriente les réflexions des écrivains¹⁰⁶.

Douloureusement ébranlée dans leurs convictions, les hommes de la génération de 1850, celle qui justement avait contribué à alimenter la vision d'une Allemagne scientifique avant tout, vivent la défaite comme une coupure essentielle dans leurs vies mêmes et dans leurs espérances - « Les sentiments que nous éprouvons tous [vis à vis de l'Allemagne] sont tels que je ne crois pas qu'un Français, d'ici à dix ans, veuille y voyager ou en écrire » écrivait Hippolyte Taine en février 1871¹⁰⁷. A l'instar d'Ernest Renan et de Numa Fustel de Coulanges, Taine va poser les bases d'une nouvelle conception de la France, marquée par un pessimisme fondamental, écho du désespoir face aux faiblesses françaises. C'est surtout sur la génération de 1890, bercée dans son enfance par les récits de l'humiliation, que l'influence de ces auteurs se fera sentir, des écrivains tels que Maurice Barrès ou Charles Maurras donnant ses lettres de noblesse à un nationalisme français construit en opposition à l'Allemagne et aux idéaux républicains humanitaires : le rétrécissement du patriotisme français sera l'une des conséquences essentielles de la défaite de 1870, même si tout un courant pacifiste en émane également¹⁰⁸.

¹⁰⁴Ernest RENAN, « Lettre à M. Strauss », datée de septembre 1870, in *La Réforme intellectuelle...*, op. cit., p. 177. Cf. également Théodore Zeldin, constatant non sans humour que de 1848 à 1945 - période dans laquelle s'inscrit son étude - les relations franco-anglaises se singularisent par une absence de guerre entre les deux parties : Théodore ZELDIN, *Histoire des passions françaises*, t. 2, Seuil, 1978, p. 115. Analysant les caricatures des pays étrangers parues dans la presse française après la guerre de 1870, Ouriel Reshef remarque la bonhomie qui caractérise les représentations de l'Angleterre, même dans les années qui s'éloignent de la défaite : une représentation de l'Angleterre ne remet pas en jeu l'identité profonde de la France, contrairement à l'évocation de l'Allemagne, toujours replacée dans « l'espace fantasmatique issu du conflit franco-prussien » : Ouriel RESHEF, *Guerre, mythes et caricature*, presses de la FNSP, 1984, p. 220.

¹⁰⁵Ernest Renan va jusqu'à prétendre en 1871 que si l'Allemagne n'avait pas exigé ces cessions territoriales, la France aurait oublié la défaite et l'Europe aurait connu une paix indéfinie : Ernest RENAN, *La Réforme intellectuelle...*, op. cit., pp. 58-59. Aux conséquences territoriales de la défaite doivent également s'ajouter les événements de la Commune de Paris : une succession de violences qui contribuent à rendre encore plus vif l'ébranlement provoqué par la guerre, succession qui doit parfois amener une relativisation de l'impact même de la capitulation : dans le cas d'Hippolyte Taine par exemple, la Commune semble avoir été plus douloureusement vécue que la défaite contre l'Allemagne, au « crime de lèse-patrie » s'ajoutait un « crime de lèse-civilisation » autrement plus grave : cf. H. Taine. *Sa vie et sa correspondance*, op. cit., t. 3, p. 61.

¹⁰⁶Le concept de génération littéraire est utilisé par Claude Digeon pour établir une distinction entre les divers auteurs auxquels il se réfère, distinction qui permet surtout de comprendre les mouvements d'idées qui naissent et se fécondent sous la Troisième République en situant chaque écrivain dans le contexte qui préside à sa création littéraire, philosophique ou historique. Une génération comprend les hommes qui ont entre vingt et trente ans à une époque donnée, époque choisie pour sa signification historique : contexte politique, philosophique... particulier. A l'instar d'Hippolyte Taine, Claude Digeon évoque la possibilité d'appréhender l'esprit d'une époque grâce aux hommes qui en sont les interprètes (Hippolyte TAINÉ, *Histoire...*, op. cit., t. 4, p. II ; Claude DIGEON, op. cit., pp. 33-37). Si les hommes de la génération de 1830 s'éteignent dans les débuts de la Troisième République, ceux de la génération de 1850 - comme Hippolyte Taine qui voit s'ébranler certaines de ses convictions -, de 1870 - comme Émile Boutmy qui naît à la vie intellectuelle avec la défaite -, et surtout ceux de la génération de 1890, enfants du fiasco, font vivre l'École libre des sciences politiques, qu'ils soient actionnaires, enseignants ou élèves : une partie de leurs réactions s'expliquant par rapport à la défaite, il est utile de s'attarder sur les caractéristiques essentielles qui marquent ces générations.

¹⁰⁷H. Taine. *Sa vie et sa correspondance*, op. cit., t. 3, p. 48, lettre datée du 7/2/1871.

¹⁰⁸Claude DIGEON, op. cit., pp. 495-498 et l'exemple de Charles Péguy (1873-1914) qui exprime le dualisme de la génération de 1890, détestant le militarisme et l'idée de revanche pour se rapprocher peu à peu des groupes nationalistes à la veille de la première guerre mondiale (*ibid.*, pp. 498-514). Charles Péguy fréquentera d'ailleurs l'ELSP en 1894-1895.

Si cette attitude nationaliste marque un recul par rapport à la tradition française humanitariste et cosmopolite affirmée lors de la Révolution de 1789, elle n'a pas été la seule conséquence de l'effervescence patriotique née de la défaite. Certes, le pessimisme et l'humiliation imprègnent durablement les consciences mais la volonté de surmonter les épreuves reste essentielle pour comprendre les réactions qui se font jour dans les domaines scientifique et universitaire et qui sont l'oeuvre des hommes de la génération de 1870 soutenus par leurs aînés. Pas plus Ernest Renan qu'Hippolyte Taine ne resteront sur des positions de repli : leurs oeuvres doivent servir à relever la France¹⁰⁹.

Réaction et imitation : l'influence de l'Allemagne sur la France se manifeste par l'intermédiaire de ces deux attitudes, la deuxième voie s'appuyant sur la solide image de la supériorité scientifique allemande. En 1866, la victoire prussienne à Sadowa avait été analysée par Ernest Renan comme une victoire de la science - et du protestantisme¹¹⁰ - et il demandait que l'organisation universitaire allemande ainsi que les principes qui la guidaient soient importés en France¹¹¹. En 1871, la défaite était imputée à l'incapacité de ses élites gouvernantes et au manque d'instruction populaire, c'est-à-dire d'une façon générale à la carence scientifique et technique française : l'exemple allemand ne pouvait qu'être mis sous les yeux des réformateurs, l'oeuvre scolaire de la Troisième République est en partie un produit de ce regard porté sur le modèle rhénanien¹¹². Non seulement l'organisation universitaire, mais la science elle-même profite de l'expérience allemande. Hippolyte Taine avait montré que la faculté maîtresse des Allemands consistait en la capacité d'avoir des vues générales et systématiques, préalable indispensable à toute démarche cognitive. Elle avait permis de donner aux Allemands une linguistique, une mythologie, une critique, une exégèse, une histoire aussi bien qu'une théologie et une métaphysique¹¹³. Il ne restait plus aux Français qu'à traduire cet esprit pour le faire correspondre au génie français, ce qu'Ernest Renan avait, toujours selon l'auteur de *Histoire de la littérature anglaise*, remarquablement effectué.

Le renouvellement des études historiques à partir du premier tiers du dix-neuvième siècle avait déjà subi l'influence allemande, de même que la philosophie et plus modestement

¹⁰⁹ *La réforme intellectuelle et morale* d'Ernest Renan est un important manifeste de ce devoir de redressement qui incombe à tout Français ; Hippolyte Taine considère, lui, son travail sur les *Origines de la France contemporaine* comme un guide pour les hommes d'État : H. Taine, *Sa vie et sa correspondance*, op. cit., t. 4, lettre datée du 16/10/1877 et adressée au prince impérial, pp. 38-41. Parmi les hommes qui ont travaillé à la rénovation de l'enseignement et de la science, beaucoup sont nés dans les années 1830 ou 1840 : Gabriel Monod, Ernest Lavisse, Émile Boutmy, Gaston Paris, Michel Bréal.

¹¹⁰ Les deux aspects sont difficilement dissociables : Ernest Renan, comme nombre d'opposants à l'Empire, partageait à ce sujet les analyses tainiennes liant l'esprit protestant à celui de liberté intellectuelle. La *Revue germanique* fondée en 1857 par deux protestants, Charles Dollfus et Auguste Nefftzer, et à laquelle Hippolyte Taine et Ernest Renan apporteront leur concours, contribuera à diffuser cette idée, cherchant à établir des échanges intellectuels entre France et Allemagne. Les années 1850 sont une période de polémique anti-protestante qui coïncide avec le rejet du scientisme et du positivisme. La libéralisation progressive du régime à partir des années 1860 s'accompagnera également de tentatives de conciliation avec les protestants. Cf. Émile G. LÉONARD, op. cit., p. 223 ; André JARDIN, op. cit., pp. 391-392.

¹¹¹ Ernest RENAN, op. cit., pp. 100-107

¹¹² Georges Renard a très bien perçu en 1885 l'importance de l'influence allemande dans le système d'enseignement français, du primaire au supérieur : Georges RENARD, « L'influence de l'Allemagne sur la France depuis 1870 », *Nouvelle Revue*, t. 29, 1884, pp. 704-713. Voir également le chapitre que Claude DIGEON consacre à ce sujet (chapitre 7 : « La nouvelle université et l'Allemagne ») et surtout l'ouvrage de Christophe CHARLE, *La République des universitaires 1870-1940*, Seuil, 1994, notamment la première partie : « L'impossible modèle allemand » ; notre deuxième chapitre examinera plus en détail la façon dont l'ELSP s'insère dans cette rénovation.

¹¹³ Hippolyte TAINÉ, *Histoire*, op. cit., t. 4, pp. 280-281 : la faculté philosophique allemande permet de *comprendre* (*begreifen*), écrit-il.

le droit¹¹⁴. Rien de comparable pourtant avec l'extraordinaire effervescence scientifique qui suit la défaite, consacrant notamment l'hégémonie de l'histoire, et qui se traduit concrètement par des voyages d'observation outre-Rhin¹¹⁵.

Il est nécessaire de surveiller les apports de l'Allemagne en France concluait Georges Renard dans son article de 1884, se faisant l'écho de ceux qui craignaient que le caractère français ne pâtisse de l'influence allemande : il remarquait avec amertume qu'un certain pédantisme était apparu dans les lettres françaises et craignait surtout que les idées de liberté et d'égalité ne soient amoindries par l'éloge de la force et du fait accompli¹¹⁶. L'influence de la philosophie kantienne et du pessimisme de Schopenhauer ainsi que, dans un autre registre, la progression d'un courant socialiste guesdiste inspiré du marxisme contribuaient d'ailleurs à alimenter cette peur d'une invasion allemande dans la pensée française¹¹⁷.

De multiples éléments attestent ainsi de la force de la référence allemande en France après 1870, écho d'une douleur inguérissable que les tensions diplomatiques se chargent de raviver¹¹⁸. A la menace militaire allemande vient s'ajouter à la fin du siècle la menace économique américaine, susceptible d'évacuer l'Angleterre du terrain économique où elle régnait jusqu'alors.

¹¹⁴Sur ces différents points, voir Jean-Marie CARRE, *op. cit.*, les pages 42-48 sur Victor Cousin, les pages 53-61 consacrées à Jules Michelet et Edgar Quinet ; Pierre LEGENDRE, *Histoire de l'administration de 1750 à nos jours*, PUF, 1968, pp. 6-12 sur les rapports de l'histoire et du droit et la faible influence de l'école historique allemande de Savigny, propagée en France par François Guizot et Édouard de Laboulaye essentiellement.

¹¹⁵Les séjours dans les universités allemandes se multiplient à partir des années 1880 au moment où, la France n'ayant toujours pas repris sa position au sein de l'Europe, la volonté de mieux comprendre la supériorité allemande se fait plus pressante. Cf. Christophe CHARLE, *op. cit.*, pp. 23-31

¹¹⁶George RENARD, *art. cit.*. Les critiques de la perversion du caractère français par l'esprit germanique se trouveront plus tard sous la plume de Charles Maurras, confortant cette évolution déjà signalée du nationalisme vers un repli sur une France xénophobe. Les critiques de Georges Renard ne peuvent en aucun cas être assimilées à ce courant politique : son article met d'ailleurs en valeur le bénéfice qu'a tiré la France de l'exemple allemand dans de nombreux domaines mais il repose également sur la conviction que la France a son rôle à jouer grâce à son génie. En matière politique notamment, Georges Renard fait l'éloge de l'idéal révolutionnaire français opposé à « l'idéal grossier de la féodalité guerrière » représenté par l'Allemagne (p. 719) : cette monarchie était justement le seul élément qui retenait l'attention de Charles Maurras (Claude DIGEON, *op. cit.*, p. 443).

¹¹⁷Sur l'influence de Kant et Schopenhauer sous la Troisième république : Claude DIGEON, *op. cit.*, pp. 334-340 ; Jean-Louis FABIANI, *Les philosophes de la république*, Éditions de Minuit, 1988, pp. 82-83, p. 92 ; Hippolyte Taine disait ainsi du philosophe Charles Renouvier (1815-1903), qui avait contribué à élaborer les bases doctrinales de la République laïque, libérale et démocratique - son influence fut particulièrement manifeste sur le solidarisme - et qui avait donné naissance au courant philosophique criticiste, qu'il était un « Kant républicain » (Hippolyte TAINÉ, « De quelques ouvrages philosophiques récents », *JDD*, 27/6/1867). Sur le kantisme de Charles Renouvier : John A. SCOTT, *Republican ideas and the liberal tradition in France 1870-1914*, New-York, Columbia University Press, 1951, pp. 52-82). Sur les rapports du socialisme français et du marxisme : Jean TOUCHARD, *La gauche en France depuis 1900*, Seuil, Point Histoire, 1977, pp. 53-57 ; Daniel LINDENBERG, *Le marxisme introuvable*, Calmann-Lévy, 1975, 250 p. ; Elie HALEVY, *Histoire du socialisme européen*, *op. cit.*, pp. 190-192. Une des conséquences du développement du mouvement socialiste et pacifiste jaressien au début du vingtième siècle fut le refus de considérer l'Allemagne comme une menace pour la France et au contraire la volonté d'œuvrer à un rapprochement franco-allemand (Claude DIGEON, *op. cit.*, pp. 461-462).

¹¹⁸D'aucuns soutiennent d'ailleurs la thèse que la politique française a été entièrement subordonnée au bon vouloir allemand durant les vingt premières années de la République : Allan MITCHELL, *German influence in France after 1870 (The formation of the French Republic)*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1979. Plus nuancé, Georges Renard remarque également que l'organisation intérieure de la France est dans une grande mesure dépendante de l'Allemagne mais surtout d'une façon indirecte : la défaite a gelé le programme républicain, l'antimilitarisme, la décentralisation et plus globalement les idéaux de 1789 se heurtent à la haine allemande qui mobilise toutes les énergies : Georges RENARD, *art. cit.*, pp. 689-692.

b) La percée américaine

La défaite de Sedan avait ébranlé la confiance des Français en leur capacité politique et militaire, avait rendue visible leur faiblesse au sein de l'Europe dont l'équilibre venait d'être bouleversé. L'obsession de la décadence qui en découlait, qu'elle se concrétise par cette volonté de redressement ou bien par un pessimisme grandissant et agressif, a modifié le regard porté sur les nations environnantes, guettant les signes de menace.

La réorganisation de l'armée française était bien sûr l'une des premières préoccupations de l'immédiate après-guerre, mais la défaite avait aussi été analysée en termes d'infériorité scientifique, que devait bientôt relayer l'idée d'une infériorité économique¹¹⁹. L'Angleterre s'était imposée au dix-neuvième siècle comme le pays de l'industrialisation et du modernisme économique, poussant les économistes à le privilégier dans leurs analyses, mais les États-Unis donnaient à voir à partir des années 1850 leur extraordinaire développement. Jean-Baptiste Say au début du siècle, et plus tard Michel Chevalier admiraient déjà l'énergie industrielle des Américains, que la reconstruction postérieure à la guerre de Sécession avait mis à l'épreuve avec succès : c'était bien une nouvelle Angleterre qui se développait outre-Atlantique, dépassant son modèle¹²⁰. Terre vierge et immense, l'Amérique représentait aussi dans les domaines économique comme politique, un laboratoire expérimental. A la fin du siècle pourtant, la réussite économique sortait des frontières américaines et venait modifier les rapports de force des puissances européennes, envahissant les marchés de leur production pléthorique¹²¹.

L'idée fait alors son chemin que cet impérialisme économique engendre un « péril américain »¹²². A cette menace pour la position française s'ajoutait encore la nouvelle politique expansionniste américaine découverte dans les dernières années du siècle. La guerre contre l'Espagne pour le contrôle de Cuba en 1898, l'éviction de l'Angleterre de la surveillance du canal interocéanique en 1901 indiquaient clairement que la doctrine de Monrôe était appliquée dans un sens de plus en plus strict, c'est-à-dire de plus en plus arrogant, par les États-Unis : le panaméricanisme, forme américaine de l'impérialisme

¹¹⁹Sentiment bien analysé par Claude DIGEON pour ce qui concerne la découverte de la croissance allemande dans ce domaine : les études concernant les potentialités économiques allemandes n'apparaissent en France que dans les dernières années du dix-neuvième siècle (*op. cit.*, pp. 478-484). La croissance de l'importance des relations commerciales et des intérêts économiques est un facteur essentiel dans la compréhension des rapports qui s'établissent entre les nations à cette époque, le nationalisme politique se double d'un nationalisme économique : cf. Pierre RENOUVIN (dir.), *Histoire des relations internationales*, t.6. Le XIX^e siècle. II. De 1871 à 1914, l'apogée de l'Europe., Hachette, 1955, pp. 10-12 et pp. 136-144.

¹²⁰René REMOND, *op. cit.*, pp. 763-778. Le déclassement de l'Angleterre au profit des États-Unis est illustré par ce transfert d'opinions concernant l'importance des grandes villes, symbole du développement industriel : en 1860, Hippolyte Taine pouvait ainsi écrire à propos de Londres : « Trois millions deux cent cinquante mille habitants ; cela fait douze villes comme Marseille, dix villes comme Lyon, deux villes comme Paris en un tas [...]. Énorme, énorme, c'est le mot qui revient toujours » ; « gigantesque » est celui qui revient à propos des villes américaines sous la plume d'Eugène D'Eichthal en 1906 : New-York est « une cité de géants », une ville « colossale » qui laisse loin derrière elle Londres. Hippolyte TAINE, *Notes...*, *op. cit.*, p. 17 ; Eugène D'EICHTHAL, « Quelques notes d'un voyage aux États-Unis », *ASP*, t. 21, 1906, p. 196. Ce dernier est actionnaire de l'ELSP ; son récit provient d'un séjour effectué lors du Congrès international des chemins de fer de 1905, lui-même étant administrateur à la Compagnie du Midi.

¹²¹L'Exposition universelle de Londres en 1851 avait contribué à rendre visibles les progrès économiques américains, mais l'Angleterre restait la première nation industrielle ; à Paris en 1889, le pavillon américain constitue l'attraction principale. En 1887, les États-Unis devançant l'Angleterre dans la production d'acier, en 1890 dans celle du fer, en 1899 dans celle de charbon. Ce sont les céréales, les viandes, le coton et le tabac américain qui envahissent le marché français : Cf. Pierre MILZA, *Les relations internationales de 1871 à 1914*, A. Colin, 1968, pp. 93-99 ; Jacques PORTES, *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française 1870-1914*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990, pp. 323-325.

¹²²C'est le titre d'un article du *Correspondant* publié en 1899 et qui fait grande impression : cf. Jacques PORTES, *op. cit.*, pp. 349-350

colonial, se développait outre-Atlantique, faisant de l'Amérique une puissance redoutable face à l'Europe divisée¹²³.

Les États-Unis s'imposaient ainsi au tournant du siècle comme une référence essentiellement économique : Émile Boutmy concluait en 1901 la préface de son ouvrage sur la psychologie du peuple américain en affirmant que les États-Unis étaient une société économique avant d'être une société politique¹²⁴. Signe d'une évolution certaine de la vision des États-Unis dont le modèle social perdait sa valeur pour le courant démocratique et socialiste : la dénonciation des inégalités sociales avait déjà vu le jour sous le régime de Juillet, elle s'amplifie avec la perception du développement économique américain, menant à une société capitaliste par excellence où le peuple ouvrier semble amorphe. En 1871, Ernest Renan présentait :

« On pourrait [...] se reposer en cette philosophie de l'histoire de l'école républicaine, selon laquelle le type social américain est celui de l'avenir, celui auquel tous les pays en viendront tôt ou tard. Mais il n'est pas ainsi. La partie active du parti démocratique qui maintenant travaille plus ou moins tous les États européens n'a nullement pour idéal la république américaine. A part quelques théoriciens, le parti démocratique a des tendances socialistes qui sont l'inverse des idées américaines sur la liberté et la propriété »¹²⁵.

Dévalorisation du modèle social qui semble englober aussi le modèle politique, bien que les opinions divergent à ce sujet, Jacques Portes estimant que ce modèle connaît ses derniers soubresauts dans les années 1870, passant du camp républicain au camp conservateur, Théodore Zeldin soutenant que les républicains auront plus d'usage de la référence américaine que de la référence anglaise¹²⁶.

L'école américaine menée par Édouard de Laboulaye sous le second Empire semble pourtant avoir joué un rôle important dans l'institution même de la Troisième république, à l'image de son leader qui est l'un des initiateurs des lois constitutionnelles de 1875¹²⁷. Odile Rudelle fait ainsi justice à l'influence de cette école dans la constitution de la République, influence largement méconnue alors qu'elle est beaucoup plus profonde que l'influence exercée en 1848¹²⁸.

¹²³Voir la chronique des questions américaines faite dans la *Revue politique et littéraire* par Achille Viallate, l'un des spécialistes de ces questions à l'ELSP et par exemple : « La conférence panaméricaine de Rio de Janeiro », *RPL*, 28/7/1906. Cf. aussi du même auteur « La vie politique aux États-Unis, 1901-1902 » dans la *Revue des sciences politiques*, t. 17, 1902, pp. 818-820 et 827-830, ainsi que l'analyse dans le même volume du traité anglo-américain de 1901 : Paul LEFEBURE, « A la conquête d'un isthme. La solution diplomatique », *ibid.*, pp. 627-639. Pour une vue plus générale : Pierre MILZA, *op. cit.*, pp. 165-170. Voir également Jacques PORTES, *op. cit.*, pp. 348-360 : « Quel impérialisme pour les États-Unis? », où il explique que les Français avaient accepté l'idée d'une puissance américaine devenue incontournable sur la scène mondiale sans qu'elle soit pourtant crainte.

¹²⁴Émile BOUTMY, *Éléments d'une psychologie politique du peuple américain*, A. Colin, 2ème édition, 1906 (1902), p. VII.

¹²⁵Ernest RENAN, *op. cit.*, pp. 114-115.

¹²⁶Jacques PORTES, *op. cit.*, pp. 151-153. Théodore ZELDIN, « English Ideals... », *art. cit.*, p. 58. Le développement qu'il consacre aux relations franco-américaines dans son *Histoire des passions françaises 1848-1945*, t. 2, *op. cit.*, pp. 144-157 démontre la vitalité de ces liens et le développement de l'admiration portée aux États-Unis à partir de la fin du dix-neuvième siècle au détriment des Anglais : cette admiration n'est cependant pas uniquement politique.

¹²⁷C'est Édouard de Laboulaye, membre de la commission des trente qui propose en janvier 1871 l'amendement suivant : « Le gouvernement de la République est formé d'un président et de deux chambres », quintessence de l'école américaine : cf. Odile RUDELLE, « La France et l'expérience constitutionnelle américaine... », *op. cit.*, p. 38. L'article qu'Édouard de Laboulaye publie dans la *Revue Politique et littéraire* en juillet 1871 pour expliquer la nature du régime que doit se donner la France consiste en une apologie de l'exemple américain : « La République constitutionnelle », *RPL*, 1/7/1871.

¹²⁸Odile RUDELLE, *op. cit.*, pp. 39-50.

Les États-Unis restent surtout l'exemple encore unique d'une démocratie à part entière, dont la pratique est un enseignement essentiel pour le régime qui s'instaure en France : c'est outre-Atlantique que le fonctionnement des partis politiques est étudié, que les faiblesses du régime parlementaire sont recherchées¹²⁹. Le travail de Moïse Ostrogorski restera d'ailleurs pionnier dans ce domaine, publiant en 1903 *La démocratie et les partis politiques* dont l'avant-propos définit parfaitement l'un des attraits principaux de l'expérience américaine :

« la carrière déjà longue du régime démocratique et de l'organisation populaire des partis promettaient une abondance plus grande [qu'en Angleterre] des sources d'information et une perspective plus étendue sur les phénomènes que je voulais observer »¹³⁰.

C'est toutefois au monde anglo-saxon, Angleterre et États-Unis réunis, que son étude s'attache, la différence d'approche des deux pays s'expliquant d'abord par une question de chronologie : l'Angleterre n'est qu'une jeune démocratie. Ce simple constat entraîne toutefois cette autre conclusion que les États-Unis ne présentent pas la seule façon d'atteindre la démocratie, ainsi qu'Alexis de Tocqueville l'avait établi¹³¹.

Malgré de nombreuses différences - « Les molécules dont se compose la nation américaine [sont] arrangées autrement que chez les Anglais » écrivait Michel Chevalier¹³² - Angleterre et Amérique du nord restent indissolublement liées, et c'est bien probablement là l'une des clés qui permet de comprendre les jugements divergents sur l'importance de l'influence institutionnelle américaine en France : sous les institutions américaines l'origine anglaise se découvre dans la souplesse d'application des textes, la vitalité des institutions locales, si bien que comme le fera Émile Boutmy lui-même et par une sorte de conséquence logique, l'étude des États-Unis s'accompagne souvent d'un regard sur l'Angleterre lorsqu'il s'agit de comprendre les mouvements institutionnels et politiques. Se retrouve ici cette confluence des références anglaise et américaine dans les écrits émanant des milieux plus modérés que radicaux, plus libéraux que démocrates¹³³.

Une sorte d'entité anglo-saxonne s'affirme, mêlant les expériences des deux pays et rendant les appréciations parfois confuses, soit que l'Angleterre et les États-Unis soient présentés comme mère et fille, autorisant toutes les comparaisons sur l'évolution respective des deux pays et par extension sur l'évolution des pays européens, soit que les États-Unis soient vus comme une nation fondamentalement différente et originale, difficilement

¹²⁹Hippolyte Taine, qui s'intéresse peu aux États-Unis, parsème ses *Origines* de quelques critiques envers la perversion démocratique qui touche ce pays où pullulent les « *politicians* », le « charlatanisme impudent » et la « flatterie servile » cf. Hippolyte TAINÉ, *Les origines de la France contemporaine, op. cit.*, La Révolution, I. L'anarchie, pp. 416-417.

¹³⁰Moïse OSTROGORSKI, *La démocratie et les partis politiques*, Fayard, 1993 (la première édition date de 1903 chez Calmann-Lévy éditeurs), p. 36. Moïse Ostrogorski (1854-1919), né en Russie où il a fait des études de droit, intègre l'École libre des Sciences Politiques en 1884 dont il sort diplômé l'année suivante. L'intérêt pour l'expérience démocratique américaine est évoqué aussi par Jean-Claude LAMBERTI, *op. cit.*, p. 496 et Bernard VINCENT, « D'un centenaire à l'autre : 1887-1987 », in Marie-France TOINET (dir.), *op. cit.*, pp. 13-19.

¹³¹C'est une des principales critiques qu'adresse Émile Boutmy à l'œuvre d'Alexis de Tocqueville qui a, selon lui, plus établi un traité sur la démocratie en général qu'une étude sur les États-Unis, ne percevant par la singularité de leur expérience : ÉMILE BOUTMY, *Éléments ..., op. cit.*, p. 10.

¹³²Michel CHEVALIER, *op. cit.*, p. 533.

¹³³Cf. Jacques PORTES, *op. cit.*, qui évoque le caractère conservateur qu'a pris la constitution américaine entre 1870 et 1914, pp. 158-160.

compréhensible pour un Européen¹³⁴. Le paradoxe semble se résoudre dans l'idée que les États-Unis constituent un développement extrême des qualités anglaises, ayant fini par les dénaturer¹³⁵.

Le rapprochement des deux pays est d'ailleurs d'autant plus aisé qu'à la fin du dix-neuvième siècle s'affiche la volonté d'établir l'hégémonie de la race anglo-saxonne, thèse chère à l'impérialiste anglais Cecil Rhodes ainsi qu'à l'officier de marine américain Mahan pour ne citer qu'eux¹³⁶.

Le sentiment qui persiste toutefois vis-à-vis des États-Unis est celui d'une interrogation sur leur évolution : leur avenir est très obscur écrit Ernest Renan en 1871¹³⁷, impression qui explique la curiosité persistante à leur égard.

c) Banalisation de l'influence anglaise

« Parcourez une rue de Paris ; vous rencontrez l'Angleterre à chaque pas » : c'est ainsi qu'en 1885 Georges Renard débute son article sur la nature de l'influence anglaise en France, décrivant alors les inventions matérielles que son pays doit à sa voisine insulaire - macadam, pavage en bois, breaks, hommes-affiches...-, poursuivant par l'évocation de l'anglomanie qui touche les hommes en cette fin de siècle - anglicisation des prénoms, du vocabulaire, de l'apparence, de la nourriture même. Des hautes classes de la société auxquelles elle était encore réservée au milieu du dix-neuvième siècle, la mode anglaise s'était progressivement étendue aux couches moyennes puis populaires¹³⁸. Double banalisation de cette influence anglaise qui étale ses bienfaits dans la vie quotidienne et n'est plus confinée à l'aristocratie sociale qui l'avait importée : rendue plus visible, la référence anglaise l'est de moins en moins.

Plusieurs éléments contribuent à rendre compte de cette banalisation. La préoccupation suscitée par l'Allemagne tend à neutraliser la vision de l'Angleterre en évacuant pour un temps ses aspects les plus négatifs, la barbarie anglaise étant, dans cette période d'après-guerre, incomparable à la barbarie allemande. La modération même du courant anglophile en

¹³⁴C'est ainsi que le journaliste Jules Huret, lors d'un séjour aux États-Unis, en arrive à sympathiser avec un garçon de table anglais avec lequel il se sentait comme avec un frère dans cette Amérique si éloignée des mœurs européennes : Jules HURET, *En Amérique*, Fasquelle, t. 2, 1905, p. 209.

¹³⁵Cf. la remarque de Paul Lefébure à propos de la faiblesse de l'Angleterre face aux États-Unis lors de l'affaire du canal interocéanique : « c'est qu'elle [l'Angleterre] avait à faire à une rivale de son sang qui possède jusqu'à l'exagération ses qualités et ses défauts » : Paul LEFEBURE, « A la conquête d'un isthme : Espagne, Angleterre, États-Unis », *ASP*, t. 16, 1901, p. 444.

¹³⁶Cf. Elie HALEVY, *Histoire du peuple anglais, Épilogue I. Les impérialistes au pouvoir (1895-1905)*, Hachette, 1926, pp. 25-64. L'article de Paul Lefébure sur le canal interocéanique se concluait sur ces mots, écho des préoccupations de l'époque : « A John Bull et à Jonathan, s'il se peut, l'empire du monde », Paul LEFEBURE, « A la conquête d'un isthme. A la recherche d'une solution diplomatique », *art. cit.*, p. 639. Joseph Chamberlain, ministre des colonies en 1895, étendait le projet à une suprématie de la race teutonique dans son ensemble, Anglo-saxons et Allemands réunis, luttant contre la décadence de la race latine. (Elie HALEVY, *ibid.*, pp. 49-52).

¹³⁷Ernest RENAN, *op. cit.*, p. 76

¹³⁸Georges RENARD, « L'influence de l'Angleterre sur la France depuis 1830. Coutumes, beaux-arts, littérature », *Nouvelle Revue*, t. 35, 1885, pp. 678-685. La citation est issue de la page 678. « Or tout le monde savait l'anglais, moi seul je ne l'avais pas encore appris et étais obligé de le dire à Mme Swann pour qu'elle cessât de faire sur les personnes qui buvaient du thé ou sur celles qui l'apportaient des réflexions que je devinais désobligeantes... » : les pages qui précèdent cet aveu du jeune Marcel Proust sont à lire pour l'illustration qu'elles offrent de cette anglomanie fin de siècle, particulièrement en vogue dans cette nouvelle couche sociale qu'Odette de Crécy représente si bien : Marcel PROUST, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Laffont, Collection Bouquins, 1987, p. 458. (Marcel Proust a été durant deux ans élève à l'ELSP, en 1890 et 1891). On peut lire aussi le chroniqueur Jules CLARETIE, *La vie à Paris, 1882*, Victor Havard, s.d. [1882], pp. 292-303.

France participe de cette représentation, contribuant en quelque sorte à rendre la référence anglaise discrète : François Crouzet remarque ainsi avec justesse que l'anglophilie est traditionnellement portée par un courant situé au centre de l'échiquier politique, contrairement à l'anglophobie propre aux extrêmes, qu'ils soient de gauche ou de droite. Cette caractéristique explique à la fois pourquoi les voix critiques sont plus fortes car plus virulentes et pourquoi celles favorables à l'Angleterre sont moins entendues¹³⁹. Il y a plus que cela cependant car cette modération n'est pas liée au fait qu'elle ressortit d'un courant centriste, ce qui en soit n'est aucunement un gage de modération, mais semble inhérente même à l'anglophilie : qu'est-ce que le bon sens anglais tant vanté sinon un appel à la prudence et à la modestie? En outre, la méthode positive, en exigeant la prise en compte de toutes les facettes d'un objet, obligeait également à voir ses aspects les plus négatifs : le portrait qu'Hippolyte Taine traçait des Anglais était ainsi loin d'être tout admiration¹⁴⁰. Nuancée, la référence anglaise mise en avant par les anglophiles perdait aussi de sa visibilité.

A cela s'ajoute encore la banalisation même de la représentation tainienne de l'Angleterre, banalisation d'une méthode d'approche qui faisait que ses idées se retrouvaient sous de nombreuses plumes sans que leur paternité soit restituée à leur auteur, illustration de leur diffusion, dans tous les sens de ce terme¹⁴¹.

L'influence anglaise sur la France dans le domaine politique et institutionnel semblait finalement superficielle remarquait encore Georges Renard : l'histoire anglaise ne s'était pas véritablement réitérée en France sous la Restauration, ni sous la Monarchie de Juillet ; le gouvernement parlementaire ressemblait à son homologue anglais mais seule la forme donnait l'illusion de parenté : un despotisme larvé sommeillait en France ; les opportunistes n'appliquaient pas la méthode anglaise de gouvernement, n'étant guidés que par l'intérêt présent, indépendamment de tout idéal. Certes énoncées avec des intentions politiques - il faut relancer le processus républicain¹⁴² -, ces réflexions accréditent l'idée que la France est imperméable au système anglais faute de savoir en tirer toutes les leçons ; la référence anglaise semble une coquille vide pour les républicains au pouvoir en tous cas.

Si l'Angleterre a pu exercer une influence en France après 1870, il semble que celle-ci ait en effet connu sa dernière heure de gloire pendant la « République des Ducs », réunissant les vieux libéraux maintenant conservateurs, soudée autour des orléanistes. En 1871, Adolphe Thiers répétait l'avertissement qu'il avait donné au début du régime de juillet : « Si vous ne

¹³⁹François CROUZET, *De la supériorité de l'Angleterre sur la France. L'économique et l'imaginaire, XVII-XXè siècles*, Perrin, 1985, pp. 443-445. Jacques Portes établit une conclusion similaire en ce qui concerne la représentation des États-Unis, dont les admirateurs se recrutent parmi les républicains modérés et les libéraux de 1870 à 1914 : Jacques PORTES, *op. cit.*, p. 382.

¹⁴⁰Une partie de l'explication de Théodore Zeldin quant à la déchéance de la représentation de l'Angleterre à la fin du dix-neuvième siècle repose sur cette constatation, bien qu'il n'en donne pas la même interprétation que nous : selon lui en effet, les anglophiles, reconnaissant que le portrait de l'Anglais comportait beaucoup de zones d'ombre rejoignaient les anglophobes dont ils partageaient et alimentaient les critiques, montrant bien qu'ils étaient Français avant tout et fiers de l'être : Théodore ZELDIN, *op. cit.*, pp. 123-124. Ramener le jugement à une question de patriotisme ou de revendication identitaire occulte le travail d'observation impartiale que souhaitaient effectuer ces tenants de l'objectivité scientifique qu'étaient François Guizot, Hippolyte Taine ou Émile Boutmy. Surtout, et nous reviendrons sur ce point, patriotisme et inspiration étrangère sont loin d'être incompatibles, particulièrement dans le milieu représenté à l'ELSP.

¹⁴¹Cf. Frédérick ROE, *op. cit.*, p. 174.

¹⁴²La France est « républicaine de nom et monarchique de fait » constate amèrement Georges RENARD, « L'influence de l'Angleterre sur la France depuis 1830. Industrie, politique, philosophie », *Nouvelle Revue*, t. 36, 1885, p. 63. Émanant d'un républicain radical, ces remarques sont d'autant plus intéressantes qu'elles montrent que la référence anglaise persiste à être utilisée pour le modèle libéral qu'elle représente.

voulez pas traverser la Manche avec nous, alors il vous faudra traverser l'Atlantique »¹⁴³. L'anglophilie des hommes au pouvoir durant les dix premières années de la République a été maintes fois soulignée, référence à la pratique politique qui se rapproche de la tradition parlementaire anglaise, référence plus globale à la culture de ces hommes : le maréchal de Mac-Mahon s'entoure de ses pairs du Jockey-Club, cercle anglophile s'il en est et qui connaît lui aussi ses derniers grands instants durant cette période¹⁴⁴.

Les lois constitutionnelles de 1875, bien que l'influence américaine ait pu être décelée dans leur élaboration, sont ainsi tributaires de l'exemple anglais qui reste le modèle par excellence du gouvernement parlementaire :

« Ce que l'on a voulu, écrivait un juriste à propos de ces lois, c'est bien le régime parlementaire, et pour interpréter ou développer sur ce point l'esprit de la constitution, c'est aux exemples de 1814 et 1830, à ceux meilleurs encore de l'Angleterre et de la Belgique qu'il faut savoir se rattacher »¹⁴⁵.

Pourtant, la référence à l'Angleterre ne se limite pas à cet aspect constitutionnel ni à l'épisode de la république des ducs : Claude Nicolet remarque ainsi la sympathie éprouvée par Léon Gambetta ou Jules Ferry envers le système politique anglais, sympathie qui s'appuie pour ce dernier d'une connaissance concrète du pays¹⁴⁶.

Pourquoi alors penser que ce modèle n'est plus d'aucune utilité pour les républicains qui gèrent le nouveau régime à partir des années 1880? Les réflexions d'André Lebon concernant la pensée constitutionnelle française permettent de saisir à la fois la pérennité de ce modèle et les raisons de son occultation :

« Il n'est guère de Français [...] à qui l'on parle de constitution, qui ne voie derrière ce mot une longue série d'articles où tous les droits [...] sont proclamés, tous les pouvoirs énumérés, organisés et réglés. S'il arrive que l'on prononce par mégarde le nom de la Constitution de 1875, c'est avec un sourire de pitié ironique que l'on est accueilli. Cela, une constitution? Mais elle n'est ni unique, puisqu'elle tient en trois lois, ni philosophique puisqu'elle ne parle pas des droits, ni organique même puisqu'elle laisse dans l'ombre tant de questions capitales sur lesquelles une constitution, digne de ce nom, doit statuer. Si, continuant le discours, on indique timidement qu'il existe tout près de nous un grand pays où, ni l'effacement du roi, ni les diminutions de la Chambre haute, ni même l'existence de deux chambres ne sont inscrits nulle part, et que ce pays, cependant, jouit de plus de liberté que la France, on s'expose à un véritable affront »¹⁴⁷.

¹⁴³Cité par René REMOND, *op. cit.*, p. 674.

¹⁴⁴Cf. Jacques CHASTENET, *Histoire de la Troisième République. L'enfance de la Troisième, 1870-1879*, Hachette, 1964, p. 283 ; Théodore ZELDIN, *Histoire des passions françaises*. t. 2, *op. cit.*, p. 117. Sur les rapports du Jockey-Club avec l'Angleterre, voir *supra* Chapitre 3-II.

¹⁴⁵Analyse datant de 1882 et citée par Claude NICOLET, *L'idée républicaine en France*, Paris, Gallimard, 1982, p. 165. Hippolyte Taine écrivait en 1872 que la Belgique et les pays scandinaves étaient les seuls à avoir pu acclimater les institutions anglaises chez eux : parler de l'exemple belge peut ainsi être une autre façon d'évoquer l'exemple anglais : Hippolyte TAINE, *Notes sur l'Angleterre, op. cit.*, p. 217.

¹⁴⁶Claude NICOLET, *op. cit.*, p. 168, p. 427, p. 433. Jules Ferry était très ouvert sur les expériences étrangères et connaissait bien le système anglais : cf. Odile RUDELLE, « De Jules Ferry à Raymond Poincaré ou l'échec du constitutionnalisme républicain », in Serge BERSTEIN, Odile RUDELLE (dir.), *Le modèle républicain*, PUF; 1992, pp. 94-96 et p. 101 ; Jean-Michel GAILLARD, Jules Ferry, Fayard, 1989, 730 p., Véronique DIMIER, *Greater Britain and Greater France. Etude comparative : l'influence anglaise sur les idées coloniales de Jules Ferry*, mémoire DEA, IEP Grenoble, 1993, 2 vol. Charles Bloch quant à lui mentionne la sympathie persistante des républicains avancé pour le régime libéral anglais, Charles BLOCH, *Les relations entre la France et la Grande-Bretagne (1871-1878)*, Les éditions internationales, 1955, pp. 15-16.

¹⁴⁷André LEBON, « Un historien constitutionnel... », *art. cit.*, p. 339.

Le modèle anglais paraît ainsi incompatible avec l'esprit du système français - c'est-à-dire en fait l'esprit français - qui doit reposer sur des textes précis et immuables. Se retrouve ici l'idée d'une opposition fondamentale qui parcourt toute l'oeuvre d'Hippolyte Taine, entre l'esprit français et l'esprit anglais, entre les pays latins et les pays nordiques. Les lois de 1875 sont pourtant le parfait exemple d'une conception anglaise du fonctionnement institutionnel puisqu'elles laissent le soin à la pratique de les modeler : le régime républicain qui se met lentement en place est bien le résultat d'une interprétation politique des textes de 1875 qui crée une « pratique constitutionnelle » non écrite, ce que Jules Ferry traduisait en disant que la République devait être un gouvernement¹⁴⁸. La référence anglaise opérait donc en sourdine, la modestie même de ses défenseurs - « Si on indique *timidement...* » écrit André Lebon - contribuant à son occultation.

Les tensions diplomatiques ramènent cependant l'Angleterre sur le devant de la scène à la fin du siècle. C'est en Orient que se jouent les rapports de force et en Égypte que la situation s'envenime, tension qui parvient à son paroxysme en 1898, année où l'expédition du capitaine Marchand se heurte aux troupes anglaises de Lord Kitchener au Soudan. La colère française est tellement vive que pour un temps l'Angleterre supplante l'Allemagne dans son statut d'ennemie privilégiée de la France. Pour un temps seulement car l'Entente cordiale conclue en 1904 signe un rapprochement définitif entre les deux pays qui se retrouveront côte à côte en 1914, l'entente devenant expressément dirigée contre l'Allemagne à partir de 1905¹⁴⁹. La flambée de haine perceptible en 1898 indique toutefois que les rivalités passées franco-anglaises constituent un terreau qui continue d'alimenter la vision française de l'île et surtout, que celle-ci reste un élément présent dans les consciences.

A ces relations s'ajoute l'évolution de la société anglaise elle-même qui, malgré le portrait durable et victorien qu'en a tracé Hippolyte Taine, propose de nouvelles expériences aux Français en quête de solutions à leurs propres maux. Parmi les plus grands changements se distinguent : l'épanouissement de la démocratie grâce à l'extension progressive du droit de suffrage débutée en 1832 et qui en 1911 se traduit par une remise en cause de la Chambre des Lords ; la naissance d'une pensée impérialiste dont les chantres seront Joseph Chamberlain et Rudyard Kipling ; le développement du socialisme, expérience très différente de ce qui se produit sur le continent ; le renouveau de la philosophie, largement entamé dans les années 1860 mais qui ne se répercute en France que dans les dernières années du dix-neuvième siècle : Georges Renard peut ainsi écrire en 1885 que la pensée allemande fait place à la pensée anglaise grâce aux travaux de Darwin et de Spencer et à la diffusion des thèses

¹⁴⁸Cf. Claude NICOLET, *op. cit.*, pp. 162-176, 424-427 ; cf. également Serge BERSTEIN, « Les institutions républicaines au début du XX^e siècle », in Serge BERSTEIN, Odile RUDELLE (dir.), *op. cit.*, pp. 147-157. Cette conception constitutionnelle pragmatique doit être mise en rapport avec le positivisme qui alimentait les réflexions des républicains, mais là encore la marque anglaise est visible.

¹⁴⁹Les études concernant l'opinion française de l'Angleterre à la fin du dix-neuvième siècle sont d'ailleurs concentrées sur les dernières années de ce siècle : cf. Andris BARBLAN, *op. cit.*, qui traite des années 1882-1904 ; Guy PELLETIER, *L'opinion française et la guerre des Boers (1899-1902)*, thèse d'histoire, Nanterre, 1972 ; A. SATTOUF, *L'opinion française et les relations avec la Grande-Bretagne à la fin du XIX^e siècle (1881-1898)*, thèse d'histoire, Paris 4, 1979 (ouvrage non déposé que nous n'avons pas pu consulter). Les relations franco-anglaises de 1870 à 1914 sont étudiées par Charles BLOCH, *op. cit.*, pour les premières années de la République et d'une manière plus générale par Pierre RENOUVIN, *op. cit.* ou par Pierre MILZA, *op. cit.*. Cf. également Malcom CARROLL, *French Public Opinion and Foreign Affairs, 1870-1914*, The Century C°, New-York, 1931, VIII-348 p.

positivistes et évolutionnistes¹⁵⁰. Autant d'éléments qui contribuent à renouveler l'attraction du modèle anglais¹⁵¹.

Loin d'avoir été éclipsée par la percée allemande, la référence anglaise, discrète et banalisée, semble au contraire imprégner profondément les moeurs et continuer à alimenter la pensée française après 1870. Cette idée est formulée de façon plus radicale par Andris Barblan qui conclut son étude en affirmant qu'il y a eu une assimilation des valeurs anglaises par les républicains et par le corps social tout entier au tournant du siècle. L'Entente cordiale, qui correspond sur le plan intérieur à la victoire des dreyfusards, est selon lui un tournant essentiel dans la politique française car elle signifie que la majorité du pays avait accepté l'idéal républicain proche de la dynamique qui avait modelé l'Angleterre industrielle¹⁵². Interprétation qui repose surtout sur la mise en valeur de l'expansion économique anglaise mais qui peut être élargie au développement politique et social qui l'accompagne : ce qui se joue à travers ces valeurs est l'opposition entre le modèle républicain laïc et modernisateur et le modèle porté par une France traditionnelle, rurale et catholique qui résiste au changement¹⁵³.

Instrumentalisée par les libéraux, la référence anglaise pourrait ainsi avoir opéré une mue républicaine à mesure que la société britannique elle-même subissait des changements. Loin d'avoir disparu, elle doit cependant partager après 1870 son influence avec les pays nouveaux venus que sont l'Allemagne et les États-Unis : c'est finalement moins un chassé-croisé des modèles qu'une multiplication des pôles de référence qui s'est effectué¹⁵⁴. Il reste à

¹⁵⁰Georges RENARD, *art. cit.*, pp. 70-76. Cf. Émile Boutroux qui retrace les grands courants de la philosophie française au tournant du siècle : Émile BOUTROUX, « La philosophie en France depuis 1867 », *Revue de Métaphysique et de Morale*, t. 16, 1908, pp. 683-716. La thèse de Bertilde MICHE, *L'Angleterre de 1890 à 1910 vue par les intellectuels français contemporains*, Thèse d'histoire, Paris 4, 1981, a le mérite de mettre en valeur les différents thèmes qui retiennent l'attention dans les domaines politique, économique et social au tournant du siècle. Concernant l'histoire de la société anglaise durant cette période, voir François BEDARIDA, *La société anglaise du milieu du XIX^e siècle à nos jours*, Seuil, point Histoire, 1990 (1976), qui fournit un tableau chronologique synthétique pp. 454-477.

¹⁵¹L'article d'Eugène-Melchior de Vogüé en 1901 confirmait cet intérêt : « Parmi les personnages du drame universel, [l'Angleterre] est aujourd'hui l'un des plus considérables, l'un des plus significatifs » : Eugène-Melchior de VOGUE, *art. cit.*, p. 681. De 1870 à 1914, l'Angleterre reste le sujet de plus de 250 ouvrages d'histoire générale ou spécialisée (économie, droit, politique) ainsi qu'un rapide coup d'oeil dans les catalogues de librairie nous l'a montré (Arthur GRANDIN, *Bibliographie générale des sciences juridiques, politiques, économiques et sociales de 1800 à 1945* ; Otto LORENZ, *Catalogue général de la librairie française, 1867-1925*) A titre de comparaison, il paraît environ 229 ouvrages du même type concernant les États-Unis sur la même période : Jacques PORTES, *op. cit.*, p. 387.

¹⁵²Les valeurs anglaises dont il est ici question sont avant tout celles relatives à l'énergie, à l'esprit d'initiative du peuple britannique, c'est-à-dire celles qui ont permis l'expansion économique de l'Angleterre et son passage d'une société rurale à une société industrielle : Andris BARBLAN, *op. cit.*, pp. 217-219.

¹⁵³Une partie de l'ouvrage d'Andris Barblan est consacrée à l'étude de la représentation de l'Angleterre dans les manuels d'histoire laïques et confessionnels, indiquant clairement un lien, en ce qui concerne l'évaluation de la politique intérieure du Royaume-Uni, entre d'un côté instruction républicaine et anglophilie et de l'autre instruction catholique et anglophobie : la première met en valeur le développement de la richesse, de l'égalité politique, de la capacité réformatrice de l'Angleterre alors que la deuxième n'évoque que rarement l'évolution de la société anglaise sauf pour en dénoncer la démocratisation. La nature et l'évolution de la référence anglaise peut donc se comprendre par l'intermédiaire des luttes intestines françaises : Andris BARBLAN, *op. cit.*, p. 24 et pp. 154-170. Si, lorsqu'il s'agit des relations diplomatiques franco-anglaises, républicains et droites monarchiste et nationaliste se rejoignent dans une commune anglophobie, elle est surtout portée par ce dernier courant : l'exemple de Fachoda illustre très bien ce revirement de l'opinion de la droite conservatrice jusqu'alors germanophobe vers une haine de l'Angleterre qui justifiait même le désir d'une alliance avec le vainqueur de 1871 : *ibid.*, pp. 16-17.

¹⁵⁴Cette multiplication est rendue particulièrement visible à la fin du dix-neuvième siècle dans la mesure où la situation française au sein des autres puissances a été profondément modifiée, générant un équilibre instable dans les coalitions qui se forment : la perception des pays étrangers en est étroitement tributaire, ce qui explique d'ailleurs la valse-hésitation de la France entre le choix de l'Allemagne ou de l'Angleterre comme allié jusqu'au début du vingtième siècle. États-Unis, Angleterre et Allemagne s'étaient pourtant déjà imposés au premier rang de la hiérarchie des pays présents dans la

comprendre comment l'ELSP s'insère dans ce mouvement et en quoi elle est un vecteur de diffusion des « valeurs anglaises » dans la société républicaine.

conscience française avant 1870 : le *Thomas Graindorge* d'Hippolyte Taine en est l'incarnation même. Personnage de fiction, Thomas Graindorge donne ses impressions sur la vie parisienne de 1863 à 1865 dans la revue *La vie parisienne* créée et dirigée par Émile Planat, ami d'Hippolyte Taine. Ce sont moins les chroniques de l'homme qui nous intéressent que sa personnalité même : d'origine française, Thomas Graindorge est envoyé à l'âge de douze ans en Angleterre pour y parfaire son éducation, puis à l'âge de dix-huit ans à l'université d'Heidelberg en Allemagne pour y accroître ses connaissances ; il fera finalement fortune aux États-Unis dans le porc salé et les huiles. Non seulement il personnifie les points d'ancrage des références anglaise, allemande et américaine telles que nous avons pu les voir se former, mais il montre très bien pourquoi l'Angleterre, tout en étant le premier modèle d'éducation complémentaire au modèle français, est aussi celui qui se voit le moins parce qu'il *fait corps* avec Graindorge. L'Angleterre n'est d'ailleurs pas mentionnée dans le titre de l'ouvrage : *Vie et opinions de Monsieur Frédéric-Thomas Graindorge. Docteur en philosophie de l'Université d'Iéna, principal associé commanditaire de la Maison Graindorge et C^o (Huiles et porc salé, à Cincinnati, États-Unis d'Amérique) recueillies et publiées par H. TAINÉ son exécuteur testamentaire*, Hachette, 1959 (1ère édition 1867), pp. 14-22.

CHAPITRE 2

L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES ET LE SYNDROME ALLEMAND

“ L'École [...] a surgi de la terre française comme, du champ dévasté par la guerre, la verdure de la moisson nouvelle ”¹.

L'École libre des Sciences Politiques participe pleinement du “ syndrome allemand ” décrit par Claude Digeon². L'illustration la plus immédiate d'une telle affirmation tient dans la date de la correspondance qu'Émile Boutmy échange avec Ernest Vinet³, correspondance qui constitue le premier “ manifeste ” de leur projet d'enseignement et que les deux hommes publieront sous le titre de *Quelques idées sur la création d'une Faculté libre d'enseignement supérieur*. C'est en effet le 25 février 1871, c'est-à-dire dans le mois qui suit la capitulation de Paris, qu'Émile Boutmy s'adresse à son ami pour évoquer la nécessité de relever la France humiliée dans la défaite.

Émile Boutmy a eu l'occasion de forger son patriotisme sur le terrain puisqu'il a fait cette guerre sous les ordres du général Tripiier pendant le siège de Paris, ce qui lui a valu une blessure au genou et l'obligation conjointe de renoncer à une participation active à la défense de son pays. Immobilisé, il met à profit ce repos forcé pour formuler son projet. La lettre qu'il envoie à Ernest Vinet est le reflet de ses réflexions :

“ Mon cher ami,

Il peut paraître singulier que je choisisse le lendemain d'une si terrible épreuve pour parler d'instruction supérieure. Je le fais à dessein, et je crois le faire à propos. C'est l'Université de Berlin qui a triomphé à Sadowa, on l'a dit avec une raison profonde ; et il faut être aveugle pour ne pas voir l'ignorance française derrière la folle déclaration de guerre qui nous a conduits où nous sommes. On dit partout qu'il faut refaire des hommes, c'est-à-dire refaire dans les hommes le culte des choses élevées et le goût des études difficiles. C'est assurément une nécessité pressante ; mais auparavant ne faut-il pas créer l'élite qui, de proche en proche, donnera le ton à toute la nation ? Refaire une tête de peuple, tout nous ramène à cela. L'instruction supérieure touche donc de très-près au premier, au plus urgent de nos problèmes politiques ”⁴

¹Albert SOREL, in *Discours prononcés pour les obsèques d'Émile Boutmy le 26 janvier 1906*, Coulommiers, Brodard, s. d., p. 15.

²Claude DIGEON, *La crise allemande de la pensée française 1870-1914*, PUF, 1992 (1ère édition 1959).

³Dans les lignes qui suivent, nous parlerons essentiellement d'Émile Boutmy comme fondateur de l'ELSP : Ernest Vinet qui lui est associé pour la gestation du projet s'en dissocie dès l'inauguration des premiers cours, plaidant son incompétence à laquelle s'ajoutent des raisons de santé. Ernest Vinet (1804-1878) est un grand mythographe d'art ; Émile Boutmy et lui se sont probablement rencontrés au siège de la *Revue Nationale* à laquelle ils collaborent dans les années 1860 ; bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts à partir de 1862, Ernest Vinet conseille Émile Boutmy lorsqu'il entreprend d'écrire *La philosophie de l'architecture en Grèce*. (cf. Hervé GUETTARD, *Un réformiste libéral : Émile Boutmy (1835-1906)*, Thèse d'histoire, IEP de Paris, 1990, p. 53, p. 108). Les deux hommes partageaient la même analyse des déficiences de la société française, convergence exprimée dans l'échange épistolaire formant la brochure mentionnée : *Quelques idées sur la création d'une faculté libre d'enseignement supérieur*, Paris, Adolphe Lainé, 1871, 28 p. Que leur livre de chevet ait été la *Réforme intellectuelle et morale* de Renan éclaire la communauté d'idées qui les liait (information livrée par Hervé GUETTARD, *op. cit.*, p. 141). Sur Ernest Vinet, voir la notice nécrologique que lui consacre Gustave PAWLOWSKI, “ Charles-Ernest Vinet ”, *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, t.7, janv-juin 1878, pp. 264-265.

⁴*Quelques idées sur la création d'une faculté libre d'enseignement supérieur*, *op. cit.*, pp. 5-6.

Ces lignes, auxquelles Ernest Vinet répond en confirmant son désir de s'associer à l'oeuvre évoquée par Émile Boutmy, inscrivent le projet dans le mouvement de réaction à la victoire allemande d'une double façon : il s'agit de relever la France humiliée dans la défaite et pour ce faire, régénérer l'élite par l'instruction supérieure puisque c'est par la science que l'Allemagne a vaincu. Se mêlent ainsi à la fois un aspect patriotique prononcé - rendre à la France sa place au sein des puissances européennes -, et un aspect d'ordre scientifique - diffuser une haute culture libérale tout en s'aidant de l'expérience allemande.

Les promoteurs de l'École se placent ainsi dans la trilogie caractéristique des lendemains de la défaite, définie par Claude Digeon sous les termes : “ vision, méditation et usage de la défaite ”⁵. A une réaction sentimentale - la vision de la défaite - qui se manifeste par l'évocation de l'humiliation et de l'inquiétude française, associée à un fort ressentiment envers l'Allemagne, s'agrège une analyse plus profonde des causes de l'échec français et des remèdes à lui apporter, réaction particulièrement sensible chez les universitaires et plus largement chez tous ceux qui portent leurs réflexions sur le système d'enseignement. Un regard sur les premières années de fonctionnement de l'ELSP met en lumière la façon dont les cours et les hommes mêlent à des degrés divers ces tendances, sans toutefois laisser transparaître des sentiments haineux envers les vainqueurs : la modération est de règle dans l'établissement⁶ mais surtout, le patriotisme reste résolument optimiste. Il s'agit bien de trouver les moyens de relever la France et tous les efforts convergent dans ce sens, attitude qui perdure pendant toute la période étudiée.

Souligner l'insertion du projet dans ce mouvement général de réaction à l'Allemagne n'est pas original : tous les historiques de l'École s'y réfèrent, que ce soit pour montrer le rôle catalyseur de la défaite⁷, soit pour exalter l'origine patriotique de l'établissement, cette dernière approche étant propre aux histoires ou célébrations contemporaines de l'ELSP. La récurrence du rappel des événements douloureux dans lesquels est née l'École a le mérite de consacrer la vertu éminemment patriotique de l'établissement, élément important de légitimation de l'institution. La référence à l'Allemagne, incontournable, a également été utilisée par Émile Boutmy pour défendre son projet sur le plan scientifique. En d'autres termes, si l'ELSP constitue une manifestation de cette “ crise allemande ” - et il faut montrer dans quelle mesure - elle ne peut y être réduite : l'identité du projet n'est pas entièrement contenue dans une référence germanique de circonstance. S'attarder sur celle-ci permet cependant de montrer la symbiose entre les préoccupations de l'École et le contexte intellectuel de la naissance de la Troisième République, et surtout de découvrir au-delà du vernis allemand la véritable couleur de l'établissement.

⁵Claude DIGEON, *op. cit.*, chapitre 2.

⁶Un certain état d'esprit anti-allemand transparaît parfois dans les séances du conseil d'administration de l'École, révélé sans ambiguïté en 1904 par exemple lorsqu'Eugène Vaucher, proposé comme membre du conseil d'administration combine sa qualité de beau-frère d'Émile Boutmy avec des vertus éminemment patriotiques : il est en effet rappelé qu'il a quitté son entreprise mulhousienne par haine des Allemands (CA du 26/01/1904, AHC 1SP30 Dr1). Ce type de remarques n'apparaît cependant que très rarement car, ainsi que l'exige Émile Boutmy, modération et courtoisie sont de règle : dès 1872, il insistait sur ce point en critiquant le ton d'un cours qui avait mis en cause de façon véhémement un pays étranger (il n'est pas précisé de quel pays il est question même si, étant donnée la période, il est fort probable qu'il s'agissait de l'Allemagne) : très subtilement, Émile Boutmy déclarait que le fond des sentiments n'était pas en cause, mais qu'il fallait bannir la forme journalistique (CA du 28/04/1872 AHC 1SP29 Dr2.). Toute exception à cette modération est d'autant plus instructive.

⁷Hervé GUETTARD intitule d'ailleurs l'un de ses chapitres : “ Émile Boutmy et la guerre de 1870, naissance d'une ambition ”, *op. cit.*, p. 132.

I- LA RÉACTION SENTIMENTALE

a) Albert Sorel : un homme symbole

La marque originelle de l'École s'affiche de manière symbolique à travers l'homme qui inaugure, en janvier 1872, le premier enseignement de la nouvelle institution : Albert Sorel, encore inconnu à l'époque, est chargé du cours d'histoire diplomatique⁸. Son parcours personnel illustre parfaitement le double rapport à la défaite française évoqué précédemment, parcours d'autant plus intéressant qu'il est indissociable de celui de l'École⁹.

Sorel fait partie de la génération de 1870 décrite par Claude Digeon - il a 28 ans à cette date - qui baigne dans l'atmosphère d'incertitude et de désarroi moral suscité par la défaite, mais qui est décidée à travailler énergiquement au relèvement de la France :

“ Albert Sorel me l'a dit, se souvient Paul Adam : nos peines de 1870, surtout, l'avaient décidé à l'entreprise de cet énorme labeur qui devait certainement absorber son existence entière. Lui et ceux de son entourage, les professeurs, les historiens, les politiciens avaient cru nécessaire d'enseigner à la descendance ainsi le pouvoir de notre génie, ses effets sur le monde ”¹⁰.

Sur les recommandations d'Hippolyte Taine et de François Guizot, Émile Boutmy contacte Albert Sorel alors qu'il est secrétaire d'ambassade et résigné - il aurait aimé être romancier - à la carrière diplomatique. La guerre lui offre ainsi une seconde naissance¹¹ en lui donnant l'occasion de s'occuper des grandes affaires politiques et l'ELSP lui fournit la tribune et le moyen dont il avait besoin pour travailler au relèvement de la France : la science diplomatique, ainsi qu'il l'écrit, a une “ raison d'être nationale ”¹².

⁸Albert Sorel (1842-1906), fils d'une famille d'industriels normands, va faire son droit à Paris sur les recommandations de François Guizot. Licencié en 1866, il entre au ministère des Affaires Étrangères en qualité de secrétaire d'ambassade. Engagé à l'ELSP en 1871, il y fait un cours d'histoire diplomatique jusqu'en 1906, cours qui est à l'origine des huit volumes de *L'Europe et la Révolution française* publiés de 1885 à 1906 et couronnés par l'Académie Française. Il devient membre de celle-ci en 1894 et de l'Académie des sciences morales et politiques en 1899. Il est également secrétaire général de la présidence du Sénat de 1876 à 1902 : cf. Albert VANDAL, “ Albert Sorel ”, *ASP*, t. 21, 1906, pp. 425-430 ; *Hommage à Émile Boutmy et Albert Sorel*, Presses de la FNSP, 1956.

⁹A un banquet des professeurs en 1894, les liens entre Sorel et l'École sont définis comme suit : il n'existerait pas sans elle et inversement *in ASP*, t. 9, 1894, p. 530. Une note retrouvée dans les archives de l'École classe d'ailleurs Albert Sorel parmi les hommes que l'établissement “ a pu aider partiellement à s'élever ” (Note manuscrite, s. d., AHC 1SP1 Dr2).

¹⁰Paul ADAM, *La littérature et la guerre*, Paris, Crès, 1916, pp. 80-81. Paul Adam (1862-1920) auteur de romans, de drames et d'essais d'anticipation (cf. *Lettres de Malaisie*, 1897) sera successivement boulangiste, anarchiste et patriote. Émile Boutmy écrivait à propos d'Albert Sorel qu'en face de ses étudiants, il sentait qu'il avait “ charge d'âmes ” : Émile BOUTMY, “ Albert Sorel ”, *ASP*, t. 20, 1905, p. 12. La correspondance qu'Albert Sorel entretient avec Hippolyte Taine durant la guerre de 1870 l'a probablement confirmé dans ses convictions : Hippolyte Taine lui écrivait ainsi en décembre 1870 qu'il serait nécessaire, une fois la guerre finie, de faire articles et conférences “ pour exposer publiquement nos fautes, pour montrer dans nos défauts la cause de nos revers, pour propager la connaissance des langues, de la tactique, des nations étrangères et de l'histoire, pour persuader aux gens qu'il faut travailler, obéir, vivre régulièrement [...] ; un notaire, un droguiste sont raillés et ridicules en France ; on leur préfère un amateur oisif. Croyez-vous qu'on puisse renverser cette préférence? ”. Difficile de ne pas trouver dans cette exhortation l'embryon du projet de l'ELSP et de ce qu'y fera Albert Sorel : *H. Taine. sa vie et sa correspondance*, t. 3, Hachette, 1905, p. 35.

¹¹ “ au contact de la secousse des faits [la guerre de 1870] s'allume en lui le feu sacré, il sent qu'il devient historien ” et trouve la confirmation de cette toute nouvelle vocation à l'ELSP, disait Georges Picot en 1906, résumant bien par ces propos sans nuance l'importance de la représentation de la défaite comme facteur explicatif des parcours intellectuels nés dans les années 1870. Propos rapporté par Jacques CHASTENET *in Hommage à Émile Boutmy et Albert Sorel, op. cit.*, p. 5.

¹²Albert SOREL, “ Sur l'enseignement de l'histoire diplomatique ”, *Revue internationale de l'enseignement*, t. 1, 1881, p. 30. Nous utiliserons l'abréviation “ RIE ” pour désigner cette revue.

L'exemple d'Albert Sorel est symptomatique de l'atmosphère qui règne à l'École dans les premiers jours : les conditions de son recrutement sont bien sûr liées à ses connaissances pratiques - Albert Sorel est diplomate - mais relèvent également de ses qualités patriotiques qu'il a pu nourrir de son action sur le terrain puisqu'il est secrétaire du Comte de Chaudordy lorsque celui-ci dirige, en 1870-1871, les services diplomatiques du gouvernement de la Défense nationale. Beaucoup d'hommes de la première heure recrutés par l'École possèdent la caractéristique de s'être investis dans la guerre et certains font d'ailleurs figures de héros, exemples types de ces citoyens-soldats exaltés à l'époque car ils expriment non seulement leur profond attachement à la patrie, mais montrent aussi les bienfaits à retirer de l'instauration d'une armée démocratique telle qu'elle existe justement en Allemagne¹³.

C'est ainsi que parmi les premiers enseignants se trouve Anatole Dunoyer dont la notice nécrologique publiée en 1908 dans la revue de l'École trace le portrait suivant, portrait d'autant plus instructif qu'il émane de l'institution elle-même, révélant ainsi les qualités valorisées : Anatole Dunoyer, alors qu'il habitait en Suisse où il travaillait, alors qu'il avait quarante et un ans, âge qui le dispensait de servir militairement, alors qu'il avait trois enfants à charge, laisse sans hésiter sa famille pour s'engager dans la garde nationale dès la déclaration de guerre. Là, non seulement il fait son devoir consciencieusement mais devient même un exemple pour son peloton, à tel point d'ailleurs que la croix de la Légion d'honneur ayant été attribuée à son bataillon, la compagnie le désigne, malgré ses protestations, pour porter la décoration. Est-il besoin d'ajouter au tableau ainsi peint le décès en décembre 1870 de la mère d'Anatole Dunoyer, qui l'oblige ainsi à cumuler deuil familial et deuil national ? Malgré toutes ses épreuves - il a aussi été blessé pendant le siège -, Anatole Dunoyer reste confiant en l'avenir : la bataille de Paris n'était pas destinée à vaincre mais avait une utilité morale puisqu'en pénétrant les combattants, et par delà tous les Français, de l'esprit de dévouement et de sacrifice, elle préparait la régénération morale du pays¹⁴.

Anatole Dunoyer offre certes un exemple extrême d'abnégation, et représente un concentré des vertus demandées aux hommes de l'établissement - l'un deux a d'ailleurs servi la France alors qu'il n'était pas français¹⁵ : ces hommes ont souffert dans leur corps même de l'humiliation née de la défaite, mais la volonté dont tous témoignent en 1870 de servir la France se mue en volonté de la relever : Albert Sorel sert là encore de figure type.

Le patriotisme qu'il revendique est essentiellement optimiste et constructif. En novembre 1870, il écrivait :

¹³Un Allemand explique ainsi à Hippolyte Taine lors de son bref séjour en Allemagne en juin-juillet 1870 : " Mais pour ce qui est du service militaire obligatoire pour tous, nous y tenons comme à un principe. C'est un institut de concorde et d'égalité [...] c'est une école de patriotisme et de discipline " : Hippolyte TAINÉ, " Voyage en Allemagne (1870) ", *Revue des Deux Mondes*, t.60, 1920, p. 460 (titre abrégé en " RDDM ")

¹⁴A.D. (probablement André DEJEAN, enseignant), " Anatole Dunoyer ", *ASP*, t. 23, 1908, pp. 529-542. Anatole Dunoyer (1829-1908), fils de l'économiste Charles Dunoyer, est chargé du cours d'histoire économique en janvier 1872. Il n'est probablement pas indifférent de noter que la période de rédaction de la notice était propice à l'exaltation d'un patriotisme nettement anti-allemand, les tensions n'ayant cessé de s'exacerber entre France et Allemagne depuis 1905 : Anatole Dunoyer était en tous cas le personnage de la situation. Parmi les enseignants blessés physiquement se trouve encore Octave Levavasseur de Précourt qui abandonne ses fonctions de conseiller d'État en 1870 pour aller se battre et est lui aussi décoré de la Légion d'Honneur : Georges TEISSIER, " Levavasseur de Précourt ", *ASP*, t. 29, 1913, pp. 124-126.

¹⁵Il s'agit de Théophile Funck-Brentano (1830-1906), luxembourgeois et qui obtiendra la nationalité française " par la naturalisation la plus justifiée " comme le rapporte dans ses souvenirs René Dollot, un ancien élève : René DOLLOT, *Souvenirs de l'École libre des sciences politiques (1895-1905)*, Pédone, 1947, p. 19. Théophile Funck-Brentano (cours de droit des gens à partir de la rentrée 1873) fait d'ailleurs partie pendant la guerre d'une ambulance versaillaise où se côtoyaient Albert Sorel et Henri Pigeonneau (professeur à l'École à partir de 1873) : cf. " Chronique de l'École ", *ASP*, t.7, 1892, p. 551. Cf. le texte romancé d'Albert Sorel évoquant ce sujet : Albert SOREL, " Une soirée à Sèvres pendant la commune ", in *Nouveaux essais d'histoire et de critique*, Plon, 1898, pp. 299-306.

“ Lorsqu'on est vaincu par un coup de génie, comme en a eu Napoléon, on peut s'en prendre à la fortune, mais quand on est battu par les Allemands qui n'ont que du talent et de la patience, dont tous les mérites sont dus à des moyens déterminés, que l'on eût pu égaler en faisant comme eux, en observant, en appliquant, en travaillant, et que l'on aurait dépassés à coup sûr, si, au lieu de copier, on avait approprié à notre génie national, très supérieur au leur quand on ne l'étouffe pas, les conditions de la vie moderne, c'est plus humiliant d'être vaincu ainsi, car on est vaincu par sa propre faute ”¹⁶.

Il suffit donc de travailler pour faire émerger ces qualités, de s'astreindre à la même discipline respectée par les Allemands et qui a donné de si bons résultats. Révélateur de cette énergie qui anime sa génération, Albert Sorel représente bien aussi l'esprit de l'École. En 1888, une conférence sur Tolstoï, et plus particulièrement sur *Guerre et paix*, lui permettait de rappeler que le problème de la guerre était aussi et indissociablement, celui de l'histoire, de l'humanité et de la politique : une guerre n'est pas gagnée par la supériorité technique et militaire, mais par l'esprit des troupes, dont la vertu suprême qui doit se trouver “ dans le coeur de tout homme digne d'être appelé citoyen d'une grande cité [est] l'amour de la patrie ”¹⁷.

Son optimisme restera pourtant toujours subordonné à un regard amer sur les frontières perdues. En 1879, il se plaignait ainsi à Émile Boutmy de l'indifférence des étudiants devant l'évocation du partage de la Pologne qui aurait dû leur rappeler l'amputation subie par la France¹⁸.

Véritable incarnation du patriotisme - “ Le patriotisme d'Albert Sorel s'insinue jusque dans les régions de l'esprit où s'élabore la science, où se fixe le sens de l'histoire ” écrivait Émile Boutmy¹⁹- Albert Sorel gardera toujours une profonde blessure intérieure et n'aura de cesse de rappeler aux étudiants les années douloureuses. De ses cours, ceux-ci “ emportaient dans la vie un patriotisme plus enraciné, un refus d'accepter ou de ratifier dans leurs consciences certaines conséquences du fait accompli ”²⁰.

Cet état d'esprit permet de comprendre le contenu des premières leçons d'Albert Sorel qui débute son enseignement d'histoire diplomatique par un historique des traités de paix de 1815. Outre que le fait d'ouvrir l'École sur un cours d'histoire illustre l'importance qu'elle y tient tout en faisant écho au mouvement général de développement de cette science utilisée à des fins patriotiques²¹-, prendre comme point de départ les projets de démembrement de la France suite aux défaites militaires de l'Empire place clairement la séance sous le signe de la récente expérience française.

¹⁶ cité par Claude DIGEON, *op. cit.*, p. 293. Ernest Vinet montrait la même confiance dans les qualités du génie français lorsque, l'épisode de la Commune ayant été surmonté et le succès de l'emprunt Thiers confirmé, il écrivait à Émile Boutmy : “ J'ai reconnu que si, à la surface, la société française paraissait frivole et peu soucieuse du devoir, au fond, et comme autant de forces latentes, résidaient l'intelligence, la virilité et l'honneur ”, *Quelques idées sur la création d'une faculté libre d'enseignement supérieur*, *op. cit.*, p. 27. La lettre date du 1er juillet 1871.

¹⁷ Albert SOREL, “ Tolstoï historien ”, conférence donnée à la Société des élèves et anciens élèves de l'École le 14/3/1888, reproduite in *Lectures historiques*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 14ème édition, 1925 (1ère édition 1893), p. 291.

¹⁸ “ Il s'étonnait que des Français, récemment éprouvés par la perte de l'Alsace-Lorraine, ne sentissent pas en quelque sorte dans leur plaie ouverte, le retentissement douloureux de ce crime d'État ” : Émile BOUTMY, “ Albert Sorel ”, *art. cit.*, p. 12.

¹⁹ *Ibid.*, p. 11.

²⁰ *Ibid.*, p. 12. L'amour d'Albert Sorel pour “ la France et son idiome, l'armée et son drapeau ” le mènera à être l'un des fondateurs de la Ligue de la Patrie Française en 1899. Anti-dreyfusard, il sera en froid avec Émile Boutmy pendant le temps de l'Affaire (cf. René DOLLOT, *op. cit.*, pp. 11-12).

²¹ Nous reviendrons sur ce rôle de l'histoire dans la suite du chapitre.

En 1815, la France a été dépossédée d'une partie de son territoire, cruel rappel des suites de la défaite de Sedan. L'évocation de la cruauté de l'invasion de 1815 permet de s'attarder sur les exactions allemandes, perpétrées dans un esprit de vengeance qui n'était que trop justifié certes, mais aveuglé par la haine. Cette année fatale avait vu Autrichiens, Russes et Allemands se ruer sur la France qui depuis n'avait livré ses batailles qu'en terre étrangère. En 1870, les troupes ennemies étaient de nouveau présentes sur le sol national, humiliation suprême²².

1815 est donc le point de départ choisi pour expliquer la constitution de la physionomie de l'Europe au dix-neuvième siècle, développement indissociable de l'histoire du mouvement unitaire en Allemagne, mais dont la méconnaissance a conduit Napoléon III à la déclaration de guerre dont les conséquences ont été la destruction de cette configuration européenne. Il y a là aussi une critique de l'Empire et de l'incompétence de ses dirigeants, critique récurrente dans les années 1870, et qui sous-tend tout le projet de création de l'ELSP - il faut "refaire une tête de peuple" - mais il importe aussi à Albert Sorel d'en tirer des leçons politiques : "les événements de 1815 auraient dû prévenir la France", de même qu'elle aurait dû se rappeler "le fanatisme qui soulève contre les ingérences étrangères les peuples en révolution", allusion à la commune analysée comme l'une des conséquences de la défaite²³.

Le cours d'Albert Sorel donne le ton des cours et conférences des premiers temps, caractérisé par un rappel constant des événements de 1870 servant à alimenter le patriotisme français, comme se plaît à le souligner la *Revue politique et littéraire* qui en fait le compte-rendu. Que cette insistance relève d'une politique propre à la revue²⁴ n'en révèle pas moins la propension des sujets abordés à conforter les sentiments nationaux de l'auditoire : ils exploitent à la fois le sentiment d'inquiétude et de rancœur face à l'Allemagne et le sentiment de fierté nationale qui fait croire en la force française et oeuvrer à son redressement²⁵.

²²Albert SOREL, "Les traités de 1815. Les projets de démembrement de la France", *Revue politique et littéraire*, 26 octobre 1872 (abréviation : "RPL"). (Publiée en octobre, cette leçon est bien celle donnée par Sorel à la rentrée de janvier 1872. Le contenu de son cours restera similaire à la rentrée scolaire de l'année 1872-1873, il est édité sous le titre : *Le traité de Paris du 20 novembre 1815*, Germer-Baillière, 1872, 153 p.). Le journal *La Presse*, rendant compte du cours de Sorel évoquait le "sujet dramatique et douloureux" traité avec brio par le jeune professeur, *La Presse*, 5/11/1872. Dans son *Histoire de France populaire*, Henri Martin, l'un des représentants de cette conception nationale de l'histoire du passé décrit ainsi les conséquences de 1815 tellement similaires à celles de 1871 : "Telle fut la conclusion des guerres de l'Empire. La France républicaine avait atteint le but poursuivi par l'ancienne monarchie, les frontières naturelles de l'ancienne Gaule ; l'Empire les lui fit perdre" : Henri MARTIN, *Histoire de France populaire*, Furne, Juvet et Cie, s. d., t. 5, p. 272. Henri Martin (1810-1883), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, de l'Académie Française, député républicain en 1871 puis sénateur en 1876, appartiendra au conseil de perfectionnement de l'École de 1881 à 1883. Sur l'enseignement historique d'Albert Sorel à l'ELSP, voir Corinne DELMAS, "Refaire la Nation France. Albert Sorel et l'École libre des sciences politiques", Communication à l'Euroconférence "Identités collectives et représentation symboliques", CERI/FNSP, juillet 1996, 16 p.

²³ Albert SOREL, *ibid.*

²⁴Dirigée à cette époque par Eugène Yung et Émile Alglave, la *Revue* défend l'idée de la régénération française. Elle consacre un très grand nombre d'articles à l'Allemagne et montre un "patriotisme ombrageux" à son égard (Claude DIGEON, *op. cit.*, pp. 103-105). Elle apporte un soutien total à l'oeuvre d'Émile Boutmy, ainsi qu'elle le déclare en février 1873 (*RPL*, 1/02/1873), soutien compréhensible dans la mesure où son propriétaire-gérant, l'éditeur Gustave Germer-Baillière (1837-1881) est actionnaire de l'ELSP en 1871 et membre du conseil d'administration. L'historien Eugène Yung (1827-1887) connaît également Hippolyte Taine, ayant fait l'École Normale en même temps que lui ; Émile Alglave (1842-?), professeur de droit, semble être lié à Émile Boutmy ainsi que l'indique une lettre retrouvée aux Archives (AHC 1SP1 Dr7).

²⁵Claude Digeon illustre l'existence de ce sentiment d'orgueil en montrant par exemple la joie procurée en France dès qu'un ouvrage français est célébré en Allemagne, signe que la France est en voie de reconquérir son prestige (Claude DIGEON, *op. cit.*, p. 98). Une anecdote dévoile l'existence d'une réaction similaire à l'ELSP : soucieux de faire connaître son institution à l'étranger, Émile Boutmy annonce qu'il a contacté tous les ambassadeurs et ministres français et étrangers dans les pays susceptibles d'envoyer des élèves, excepté en Allemagne croit-il devoir ajouter (CA du 10/11/1875 AHC 1SP29 Dr2) ; quelques années plus tard, devant l'affluence d'élèves étrangers, le succès semble devoir se mesurer à cette conclusion : "c'est autant de gagné sur l'Allemagne" (CA, 19/12/1894).

b) Les cours des premières années

Le second cours créé en janvier 1872 est celui de géographie et d'ethnographie, assuré par Henri Gaidoz. Émile Boutmy l'a contacté après avoir lu un article de lui dans la *Revue des Deux Mondes* où il traitait de la question des ambitions et des revendications du pangermanisme et dont il lui demande de faire la matière de son enseignement²⁶. Ses premières leçons à l'École sont alors consacrées à expliquer le principe des nationalités, conformément au souhait d'Émile Boutmy qui voyait dans les nationalités “ un ensemble de forces ignorées, vagues, impondérables, mais puissantes à l'occasion comme des ouragans, des éléments importants de la transformation fatale de l'Europe [...] que les Français patriotes devaient connaître pour relever et restaurer la France ”²⁷. Henri Gaidoz s'attache à dénoncer l'injustice qui consiste à soumettre des peuples à la configuration des sols : “ la nationalité ne réside pas dans l'unité de langage, ni dans la communauté de religion, mais seulement dans l'identité des sentiments qui poussent certaines populations à se grouper autour d'un même organisme social et à vivre d'une vie politique commune ”²⁸.

L'année suivante et dans le même esprit, il étudie “ avec une férocité minutieuse ”²⁹ la constitution géographique et ethnographique de l'Allemagne, analysant ainsi les éléments utilisés outre-Rhin dans la légitimation du pangermanisme. Terme des plus critiquables, à l'image de la doctrine erronée qui le sous-tend, basée sur une conception biologique des peuples - Renan écrivant à David Strauss à la même époque l'accusait, et à travers lui les Allemands : “ Vous avez levé dans le monde le drapeau de la politique ethnographique et archéologique en place de la politique libérale ; cette politique vous sera fatale ”³⁰.

A ces leçons d'Henri Gaidoz font écho des “ conférences du lundi soir ”³¹ tenues par Édouard Sayous et Louis Léger, traitant tous deux de l'État austro-hongrois où se pose avec

²⁶Henri GAIDOZ, “ Les ambitions et les revendications du pangermanisme, d'après une publication récente de Berlin ”, *RDDM*, 1/2/1871, pp. 385-405. Henri Gaidoz (1842-1922) est surtout connu pour ses études sur le monde celtique : il est le fondateur-directeur de la *Revue Celtique* (1870), dont la vocation est d'unir les savants du continent et des îles britanniques pour développer les études celtiques. Parmi les souscripteurs au premier volume se trouvent Ernest Renan, Louis Léger, Gabriel Monod, Gaston Paris..., autant de noms indissociables de l'oeuvre de relèvement national. Dans une séance au Sénat de décembre 1879, Henri Martin rappelait la raison d'être patriotique des études celtiques : “ Il est vraiment de notre honneur national de ne pas rester en arrière de l'Allemagne en ce qui regarde les souvenirs de notre race, de la langue primitive de ces Gaulois qui sont devenus les Français ” : *RPL*, 27/12/1879. Voir Rémi MALLET, “ Henri Martin et les Gaulois : histoire et mythe ”, in Jean EHRARD et Paul VIALLANEIX (dir.), *Nos ancêtres les Gaulois*, Actes du colloque International de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1982, pp. 231-244.

²⁷Henri GAIDOZ, “ Introduction à l'étude de l'ethnographie politique ”, *RIE*, t. 53, 1907, p. 306.

²⁸*RPL*, 3 février 1872.

²⁹*RPL*, 1er février 1873. L'un des deux sujets de l'examen de la section diplomatique de l'année 1873 se réfère directement à ce cours, se voulant tout aussi “ minutieusement féroce ” : “ Exposer sommairement la distribution géographique et la statistique des populations de langue allemande dans les États européens. On devra indiquer approximativement la proportion de la population de langue allemande dans le chiffre total de la population de chaque État, et désigner les États, provinces ou districts où la population de langue allemande occupe seule le sol, de ceux où elle le partage (et dans quelles proportions) avec des populations d'autres langues ” (CA du 2/7/1873 AHC 1SP29 Dr2).

³⁰Ernest RENAN, *Nouvelle lettre à M. Strauss*, datée de 15/9/1871, in *La Réforme intellectuelle et morale*, Éditions Complexe, 1990, p. 199. Ernest Renan et David Strauss, historien allemand des religions, ont une polémique par journaux interposés à la fin des années 1870 et 1871 (cf. Edmond et Jules de GONCOURT, *Journal*, Laffont, collection Bouquins, 1989, t. II, p. 291, année 1870) : dans sa dernière lettre, Ernest Renan révisé sa vision de l'Allemagne jusqu'alors pour lui symbole de science et d'idéalisme. Il y exprime nettement sa conception de la nation qui ne peut pas être synonyme de race mais correspond à la volonté de ses habitants de vivre ensemble. Il cite d'ailleurs comme démenti aux théories allemandes le cas de l'Angleterre, “ la plus parfaite des nations ” et “ la plus mêlée au point de vue de l'ethnographie et de l'histoire ” (p. 202).

³¹Ces conférences sont organisées par l'École dans ses locaux et préfigurent les cours libres qui s'institutionnalisèrent par la suite. Elles sont ouvertes aux élèves et auditeurs de l'École, tout en accueillant un public plus large admis sur invitation.

force le problème des nationalités, indissociable des relations historiques entretenues avec l'Empire allemand. Le premier, dont l'ouvrage sur l'histoire des Hongrois vient d'être couronné par l'Académie Française, expose le combat victorieux mené par la Hongrie pour conserver son identité face à la partie germanique de l'Empire et n'oublie pas de mentionner la sympathie de la population hongroise pour les Français suscitée par la guerre franco-prussienne ; le second, chargé d'un cours sur la littérature slave à la Sorbonne, et dont les compétences dans le domaine se sont forgées par les nombreux voyages effectués en Autriche-Hongrie, retrace la lutte séculaire du peuple bohémien contre la politique centralisatrice de l'Empire et la germanisation qui lui était liée³².

Imprégnés d'une inquiétude toute patriotique devant l'expansion allemande en Europe, ces cours reflètent le désarroi français face à la mutation de la situation de la France au sein des autres nations. Germanisation, pangermanisme illustrent la nouvelle " mission " que s'est donnée l'Allemagne, une mission consistant à grandir jusqu'à absorber les autres peuples suivant l'idée d'une supériorité allemande basée sur une originalité irréductible : cette conception heurtait le patriotisme universaliste développé en France, qui en faisait la nation civilisatrice par excellence ; elle indiquait aussi qu'à " l'ère française " risquait de se substituer " l'ère germanique ". Par réaction se développe ainsi en France une réflexion sur l'idée de nation qui aboutit à un " repliement sur la nation conçue comme une création historique originale, à l'image de l'Allemagne " ³³.

La référence à Ernest Renan, évoqué précédemment, n'est pas fortuite puisque la critique que fait Henri Gaidoz des conceptions allemandes se situe dans la lignée de celles de l'écrivain³⁴, permettant, tout en justifiant les revendications relatives à l'Alsace-Lorraine - Émile Boutmy rappelle en 1893 encore ce " trait de scalpel " que constitue la frontière de l'Est³⁵ - de définir l'identité de la nation française. Approche qui se perpétue à l'École durant la période que nous étudions : à Henri Gaidoz qui en 1872 souligne l'importance de la communauté d'idées, de souvenirs, de sentiments qui rattachent une population à un sol, fera écho Paul Vidal de la Blache, qui lui succède pour la partie géographique en 1909, et qui rappellera que la France de l'Est forme une seule unité territoriale, cimentée par des forces

Quatre conférenciers interviennent dans les premiers mois de fonctionnement : Édouard Sayous et Louis Léger dont il est question ici, mais encore Édouard de Laboulaye, " La constitution américaine " et le lieutenant-colonel Usquin, " L'art de la guerre ", sur lequel nous nous attarderons lorsque nous traiterons des cours militaires.

³²Édouard SAYOUS, " La Hongrie ", deux conférences, mai 1872 ; l'ouvrage sur lequel il s'appuie s'intitule : *Histoire des Hongrois et de leur littérature politique de 1790 à 1815*, Paris, Germer-Baillière, 1872. Genevois, Édouard Sayous (1842-1898) est agrégé d'histoire et docteur es lettres, chargé de cours d'histoire dans les lycées de Versailles et Charlemagne à la fin des années 1860 ; il donnera de 1879 à 1885 des cours libres de littérature à la Faculté de Montauban avant d'enseigner à la Faculté des lettres de Besançon. Les conférences de Louis Léger s'intitulent : " Histoire de la Bohême. Ses relations avec l'Autriche " et " La question tchèque et la crise autrichienne ", avril 1872. Louis Léger (1843-1923), docteur ès lettres, a suivi des cours de droit et de langues, chargé d'un cours sur les littératures slaves à la Sorbonne de 1866 à 1870, puis d'un cours de russe à l'École des Langues orientales vivantes à partir de 1874. En 1885, il devient professeur de langues et littérature slaves au Collège de France, revenant à cette époque à l'ELSP pour assurer un cours de russe. En 1873, il participe à la fondation d'un " Comité pour la propagation de la littérature française dans les pays slaves et roumains ", oeuvre éminemment patriotique puisqu'il s'agit de faire aimer la France dans ces pays, avec l'idée que " tout lecteur acquis à la littérature française est un lecteur enlevé à celle de l'Allemagne " (se trouve également dans ce Comité Henri Gaidoz) Cf. *RPL*, 14 juin 1873. Sur la promotion du slavisme comme enjeu dans la restauration de la force française face à l'Allemagne, voir Corinne DELMAS, *art. cit.*

³³Claude DIGEON, *op. cit.*, p. 77. En 1870, Hippolyte Taine évoquait amèrement cet " orgueil incommensurable " des Allemands qui leur faisait croire en la " mission historique " de leur pays, pensant ainsi régimenter l'Europe : *H. Taine. Sa vie et sa correspondance*, t. 3, *op. cit.*, p. 15.

³⁴Henri Gaidoz se référera expressément dans ses cours à la célèbre conférence de Renan tenue en 1882 à la Sorbonne : " Qu'est-ce qu'une nation? ". Cf. Henri GAIDOZ, " Introduction à l'étude de l'ethnographie politique ", *op.cit.*, p. 395.

³⁵ " Chroniques de l'École ", *ASP*, t. 8, 1893, p. 551.

culturelles et économiques sans laquelle “ la France ne serait plus *qu’une péninsule, rejetée en périphérie du continent* ”³⁶.

Qu’après un cours d’histoire, l’École propose un cours de géographie rappelant que la France a été atteinte dans son intégrité physique la situe bien dans le mouvement de réaction nationale contemporain : l’Allemagne a sacralisé les frontières géographiques³⁷, ce dont l’essor des études de géographie après 1870 est une illustration exemplaire. Elles sont utilisées comme l’histoire pour affirmer l’identité de la nation française, suivant en cela l’exemple allemand³⁸.

Le recrutement d’Émile Levasseur dès la rentrée de 1872, et sa fidélité à l’institution qu’il ne quitte qu’à son décès en 1911, confirme et conforte cette orientation. Émile Levasseur est en effet l’un des plus ardents et actifs promoteurs de la science géographique en France - alors que le gouvernement signe sa capitulation devant l’Allemagne en janvier 1871, il prononce un discours devant l’Académie des sciences morales et politiques dénonçant les conséquences catastrophiques de la faible place accordée à la géographie dans l’enseignement français³⁹. Selon lui, l’étude du sol national est fondamentale pour fortifier le sentiment de l’amour de la patrie et c’est dans cette optique qu’il travaille, avec son collègue Auguste Himly et sur la demande du Ministre de l’instruction publique Jules Simon, à la réorganisation de l’enseignement de la géographie⁴⁰. Il appartient à toutes les sociétés, associations, congrès consacrés au développement de cette science, et notamment à la Société de géographie de Paris et à la Société de géographie commerciale dont il est l’un des fondateurs⁴¹.

³⁶Paul VIDAL de la BLACHE, *La France de l’Est (Lorraine-Alsace)*, Paris, Colin, 1917, cité et souligné par Émile Bourgeois qui fait sa nécrologie dans la Revue des Sciences Politiques en 1918 (Émile BOURGEOIS, “ Vidal de la Blache ”, *ASP*, t. 39, 1918, p. 340). Le programme des cours de Paul Vidal de la Blache à l’ELSP n’est pas exclusivement consacré à la France : en 1909-1910, il traite du monde méditerranéen, en 1911-1912 de la France et en 1913-14 de la géographie des mers. C’est donc ici plutôt de la conception du rôle de la géographie dont il est question : Paul Vidal de la Blache (1845-1918) enseigne à l’École Normale Supérieure puis à la Sorbonne, fait partie de ceux qui critiquent le déterminisme racial et linguistique défendu par les Allemands et qui, en développant la géographie comme science (il est le père de l’École française de géographie), contribuera à travailler au relèvement de la France (cf. Vincent BERDOULAY, *La formation de l’École française de géographie (1870-1914)*, Thèse de 3ème cycle, Paris I, 1980, pp. 43-47 et Catherine RHEIN, “ La géographie, discipline scolaire et/ou science sociale? (1860-1920) ”, *Revue Française de Sociologie*, XXII, 1982, pp. 236-251). *Le tableau de la géographie de la France* qu’il publie en 1903, première partie de l’ouvrage dirigé par Ernest Lavisse sur l’histoire de France, tente ainsi de répondre à la même interrogation que celle posée par Ernest Renan, mais sous la formulation : “ qu’est-ce que la France? ” (cf. l’analyse de Jean-Yves GUIOMAR, “ Le Tableau de la géographie de la France de Vidal de la Blache ”, in Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire. II. La nation*, Gallimard, 1986, p. 569).

³⁷expression empruntée à Pierre NORA, “ L’Histoire de France de Lavisse. *Pietas erga patriam* ”, in NORA (dir.), *op.cit.*, p. 329. Concernant l’impact de la victoire allemande sur le développement des études géographiques en France, voir Vincent BERDOULAY, *op. cit.*, et particulièrement le chapitre 1 : “ Le défi allemand ”.

³⁸La référence allemande est par exemple très nette dans le “ Bulletin géographique ” qu’Henri Gaidoz écrit pour la *Revue politique et littéraire*, occasion pour lui d’évoquer l’importance des études géographiques en Allemagne et leur rôle dans la victoire (cf. par exemple, “ Bulletin géographique : les géographes allemands et l’Alsace-Lorraine ”, *RPL*, 16/3/1872).

³⁹Cf. Vincent BERDOULAY, *op. cit.*, p. 120. Émile Levasseur (1828-1911), docteur ès lettres, agrégé d’histoire est professeur dans divers lycées (Saint-Louis, Napoléon) dans les années 1850, chargé de cours au Collège de France de 1868 à 1872 avant d’y obtenir un enseignement d’histoire des doctrines économiques de 1872 à 1911 ; il enseigne également de 1876 à 1911 au Conservatoire des Arts et Métiers. Il est membre de multiples sociétés savantes (Société d’économie politique, Société d’économie sociale...), de l’Académie des sciences morales et politiques, du Conseil supérieur de l’Instruction publique (1903) ; il collabore à de nombreux journaux et revues (*Journal des Économistes*, *Le Temps*, *Revue de Géographie*...).

⁴⁰Émile Levasseur contribue également au développement de la cartographie en France et publie de nombreux manuels d’école et atlas. Constatant à l’exposition de Vienne la supériorité allemande dans ce domaine, il déclarait : “ c’est en effet de son propre pays que chaque nation doit s’appliquer à mettre tout d’abord une image fidèle sous les yeux des enfants dans les écoles pour en graver les traits dans leur mémoire comme une mère met sous les yeux de son jeune fils le portrait d’un père que celui-ci n’a pas connu ”, in Émile LEVASSEUR, “ Les méthodes de l’enseignement géographique ”, *Leçon au Collège de France*, *RPL*, 14/2/1874.

⁴¹La Société de géographie de Paris, née en 1821, est en pleine expansion après 1871, s’attachant à diffuser les sciences géographiques et répandant l’idée qu’honneur national, prospérité commerciale et coloniale, et intérêts de la science se

Émile Boutmy vient le consulter dans la seconde moitié de l'année 1871 pour lui demander des conseils concernant la mise en place de son projet auquel Émile Levasseur souscrit pleinement : “ Les événements de l'année terrible, se rappelle-t-il en 1906 [...] me causaient une des plus vives douleurs que j'ai ressenties dans ma vie : je la ressens encore ”⁴². Il accepte le cours de statistique économique que lui propose Émile Boutmy, cours qui répond bien à ses centres d'intérêt plutôt orientés vers l'économie.

C'est surtout sa conception du rôle de la géographie économique qui retiendra notre attention, conception qu'Émile Levasseur a le loisir d'exposer très souvent et dans des lieux aussi divers que les sociétés dont il est membre, les congrès ou encore sa chaire d'histoire des doctrines économiques au Collège de France.

Les connaissances géographiques sont avant tout utilitaires, indispensables au développement général d'un pays et condition de son rayonnement :

“ Chaque peuple doit pouvoir comparer sa situation politique et morale avec celles des autres peuples, pour corriger ses défauts en se regardant dans le miroir de l'étranger [...], pour ne pas élever [...] une muraille de Chine autour de sa patrie ; il le doit pour ne pas se laisser surprendre par l'ennemi et pour demeurer au moins maître chez lui ; il le doit enfin pour étendre son commerce et développer les intérêts économiques ”⁴³.

La comparaison se porte tout d'abord dans les premiers cours d'Émile Levasseur sur la population des principaux États : c'est de démographie dont il s'agit, discipline qui prend son essor à la suite de la défaite en acquérant une dimension nationale⁴⁴. La gestion des populations, c'est-à-dire des ressources humaines, devient indispensable pour mesurer la force et la vitalité d'un pays, la statistique apparaît ici comme un autre développement du cours d'Henri Gaidoz qui montrait l'expansion du peuple allemand en le comptabilisant. En affirmant une foi indéfectible en la capacité humaine à forger son environnement et en décrivant les ressources mises à la disposition de ce dernier⁴⁵, Émile Levasseur se place dans la perspective des efforts à entreprendre pour reconstruire la France, point sur lequel Paul

confondent ; il n'est pas sans intérêt de noter l'active présence en son sein de nombre des premiers enseignants de l'ELSP, tels Édouard Sayous, Paul Leroy-Beaulieu, Henri Gaidoz, Gustave Niox, Henri Pigeonneau. En 1875, le secrétaire général de la Société remercia d'ailleurs Émile Boutmy pour les efforts effectués par l'ELSP en faveur du développement des études géographiques (lettre de Maunoir à Émile Boutmy, 26/6/1875 AHC 1SP50 Dr5). La Société de géographie commerciale, fondée en 1874, a des objectifs similaires à ceux de sa soeur aînée, et s'adresse aux hommes qui n'ont ni le loisir de se livrer à des études géographiques spéciales, ni les moyens de payer une forte cotisation, c'est-à-dire en fait aux hommes qui ne peuvent accéder à la Société de géographie de Paris. Cf. *RPL*, 26/7/1879. Voir également Dominique LEJEUNE, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX^e siècle*, Albin Michel, 1993, 236 p.

⁴²Émile LEVASSEUR, “ Émile Boutmy et l'École ”, *ASP*, t. XXI, 1906, p. 141.

⁴³Émile LEVASSEUR, “ Les méthodes de l'enseignement géographique ”, *art. cit.*

⁴⁴La question démographique rejoint notamment celle de la natalité qui prend une importance grandissante sous la Troisième République face aux périls de la dénatalité qui menace la France. Émile Levasseur, ainsi qu'Alfred De Foville et Charles Lyon-Caen qui assurent à partir de 1878 une partie du cours de géographie économique, fait partie de la commission extra-parlementaire de 1902 chargée d'analyser la question de la dépopulation (cf. Alain BECCHIA, “ Les milieux parlementaires et la dépopulation de 1900 à 1914 ”, *Communications*, n°44, 1986, pp. 201-246). Les deux derniers hommes sont également membres de l'Alliance Nationale pour l'accroissement de la Population Française créée en 1896 par le docteur Jacques Bertillon, où siège aussi Paul Leroy-Beaulieu, chargé d'un cours de finances en 1872 et attaché à l'École jusqu'à son décès en 1916 : en 1913, il fonde un prix triennal de 1000 francs à l'Académie des Sciences Morales et Politiques récompensant les oeuvres de propagande pour le relèvement de la natalité et la défense des familles nombreuses. Cf. sur ce point, Maurice BASLE, “ Paul Leroy-Beaulieu 1843-1916. Un économiste français de la III^e République commençante ”, in Yves BRETON, Michel LUFTALLA (dir.), *L'économie politique en France au XIX^e siècle*, Paris, Economica, 1991, et notamment la section 4 : “ Paul Leroy-Beaulieu, le populationniste ”, pp. 236- 243.

⁴⁵Le cours se poursuit par une étude des richesses naturelles, des voies de communications...

Vidal de la Blache est là encore un continuateur, faisant d'un pays le produit du travail humain qui seul peut lui conférer son individualité⁴⁶.

Que l'identité française soit à affirmer, les quelques cours évoqués s'y attachent, mais il s'agit encore de la défendre "physiquement" en quelque sorte : l'expression la plus symptomatique de la réaction à la défaite, parce qu'elle concerne l'objet même par lequel la puissance allemande s'est imposée à la France, réside dans l'instauration à l'École d'un enseignement sur les questions militaires, inauguré dès le mois de janvier 1872 par le lieutenant-colonel Usquin. Ces cours sont une innovation dans un enseignement en sciences politiques : autant ceux de géographie, d'ethnographie, de diplomatie peuvent se retrouver, sous des appellations diverses, dans les différents projets d'enseignement des sciences politiques et administratives qui ont émaillé le dix-neuvième siècle, autant celui sur les questions militaires paraît, à ce titre, original⁴⁷.

Dans sa lettre au *Journal des Débats* présentant le projet de Émile Boutmy et Vinet, Hippolyte Taine justifiait ce cours par sa capacité à fournir aux des citoyens les moyens d'avoir une opinion dans les questions militaires : " Si désormais, en France, tout le monde doit être soldat, il est bon que librement et après enquête chacun soit convaincu qu'il doit l'être " ⁴⁸. Conviction reflétant les critiques de l'époque concernant l'armée de métier et qui est affirmée dans les conférences du lieutenant-colonel Usquin dont la première intervention consiste à justifier la nécessité d'instaurer le service militaire obligatoire :

" [...] le savant professeur a fait partager à tous ceux qui l'écoutaient la patriotique inquiétude que lui inspirent l'armement de toute la nation allemande et l'organisation partielle de la force militaire en France " ⁴⁹.

Cependant - et peut-être est-ce là le signe de son caractère circonstanciel plus qu'essentiel - le cours a du mal à s'installer dans les programmes officiels : alors qu'il était envisagé en 1872 comme un cours à part entière, il est confiné jusqu'au début des années 1880 dans des conférences ponctuelles. Enseignement complémentaire de 1884 à 1888, le cours d'organisation militaire comparée ne devient partie intégrante du programme qu'à partir de 1888 mais demeure facultatif pour les élèves ce qui lui confère une place assez marginale dans l'ensemble des enseignements⁵⁰.

⁴⁶Cf. Jean-Yves GUIOMAR, *op. cit.*, p. 573.

⁴⁷Nous nous reposons ici sur les informations fournies par l'ouvrage de Guy THUILLIER, *L'ENA avant l'ENA*, Paris, PUF, 1983 ainsi que sur la thèse de Dominique DAMAMME, *Histoire des sciences morales et politiques et de leur enseignement des lumières au scientisme*, Thèse de science politique, Paris I, 1982, 2 vol.

⁴⁸article repris dans : Hippolyte TAINÉ, *Derniers essais de critique et d'histoire*, Paris, Hachette, 1894, p. 92. L'article a été publié dans le *JDD* le 17/10/1871. La nécessité d'instaurer un cours concernant les affaires militaires fait l'objet d'une conférence donnée à la Société des élèves de l'ELSP : De JOUY, " Le développement et les transformations de l'armée française à partir du X^e siècle ", conférence du 10/1/1877, *Annuaire SAE*, 1878, pp. 23-29.

⁴⁹*RPL*, 17 février 1872. Le lieutenant-colonel Usquin, ancien fonctionnaire de l'Empire, est professeur à l'École Polytechnique et à l'École d'application. Il avait été recommandé à Émile Boutmy par le Général Fay, " glorieux officier d'Afrique et de Crimée " (GONCOURT, *op. cit.*, t. I, p. 314) lors d'une correspondance que les deux hommes échangent au mois d'août 1871 (AHC, 1SP10 Dr4). Le lieutenant-colonel Usquin devient actionnaire de l'ELSP à sa création (à l'instar de Fay d'ailleurs) et son fils compte parmi les premiers élèves. Les trois conférences qu'il donne en janvier-février 1872 portent sur l'art militaire.

⁵⁰L'enseignement est divisé en sections (diplomatie, économique, administrative...), comprenant des cours réguliers (qui deviendront " cours fondamentaux " en 1900) et des cours facultatifs, ces derniers étant considérés comme compléments utiles mais non indispensables aux premiers (la brochure présentant le programme des cours de 1888 à 1893 ne mentionne aucun cours facultatif, mais dès l'année suivante, l'ancien système reprend, le cours militaire faisant toujours partie des matières facultatives). Les cours complémentaires sont, eux, des enseignements à l'essai, non inclus dans le programme des

Il semble que l'avenir de ce cours ait été tributaire de la personnalité des enseignants : il devait originellement être confié à Camille Rousset, conservateur des archives et historiographe du Ministère de la guerre, qui combinait les qualités d'historien et de patriote : il avait en effet participé, à l'âge de cinquante ans, à la bataille de Buzenval, le dernier fiasco du siège de Paris⁵¹. Faute de pouvoir s'assurer le concours de Camille Rousset, souffrant, l'École a du mal à trouver le bon professeur : la place est occupée la première année par le lieutenant-colonel Usquin, puis en 1873, par le capitaine Bureau, qui détaillera l'organisation de l'armée allemande. En 1874, Maxime Lahaussais se charge d'une conférence sur la nouvelle organisation de l'armée et en 1875 le général Favé entretient l'auditoire d'un sujet similaire⁵². Tous ces hommes sont des militaires, investis de diverses manières dans leur métier : le capitaine Bureau est l'un des promoteurs de l'enseignement géographique à Saint-Cyr, Maxime Lahaussais publie des manuels pour le soldat et le général Favé assure un enseignement à Polytechnique⁵³.

Mais, jusqu'à ce que le capitaine Niox fasse son entrée en 1877-1878, aucun de ces hommes ne semble convenir⁵⁴. Émile Boutmy, qui était assez réservé à propos de l'utilité de ce cours, adopte en effet une attitude très élogieuse pour parler de ce qu'en fait Gustave Niox en 1884, évoquant à plusieurs reprises son "talent extraordinaire"⁵⁵. Certes, ce dernier est lui

examens. Les étudiants restent cependant toujours libres de suivre de façon facultative les enseignements de leur choix. De 1888 à 1915, le cours sur les questions militaires n'est obligatoire pour aucune des sections ; il n'est pas l'unique enseignement à posséder ce caractère entièrement facultatif, mais il est le seul à n'être recommandé que pour une seule section, la section diplomatique, et ce jusqu'en 1909-1910, où il est alors conseillé pour les sections administrative, diplomatique et générale à mesure que les tensions diplomatiques s'aggravent entre la France et l'Allemagne.

⁵¹Camille Rousset conservait chez lui le plan de la bataille, ayant marqué d'une petite étoile rouge la place qu'il y occupait en janvier 1871 (cf. GONCOURT, *op. cit.*, t. III, p. 610, 15/7/1891). Camille Rousset (1821-1892), agrégé d'histoire, professeur au Collège Bourbon puis au lycée Bonaparte est nommé en 1864 historiographe au ministère de la Guerre et conservateur de la bibliothèque jusqu'à sa mise en retraite en 1876 ; il est membre de l'Académie Française en 1871. Il intervient à l'ELSP en 1874 dans une conférence du soir pour traiter de la guerre de Crimée, sujet d'un livre qui sera publié en 1877. L'évocation de cette période est l'occasion d'un rappel nostalgique du temps où les guerres étaient honnêtes et franches : "C'est de la gloire pure et bien acquise" à l'opposé des façons de faire allemandes, brutales et sournoises, explique Alfred RAMBAUD, "Compte-rendu de l'ouvrage de Camille ROUSSET, *La guerre de Crimée*, Paris, Hachette, 2 volumes" in *Revue parlementaire et littéraire*, 4/8/1877.

⁵²Capitaine BUREAU, "Institutions militaires", (février 1873) ; Maxime LAHAUSSAIS, "Des conséquences de la nouvelle organisation de l'armée au point de vue militaire" (février 1874) ; Camille ROUSSET, "La guerre de Crimée" (mars 1874) ; Général FAVE, "Des changements qui s'opèrent dans la constitution des armées et dans l'art de la guerre" (mars 1875).

⁵³Édouard Bureau (1830-1892), professeur de géographie et de statistique militaire à Lille à partir de 1863, puis enseignant à Saint-Cyr ; il publie, entre autres, un *Atlas de géographie militaire* en 1871 (quelques informations dans : Catherine RHEIN, *art. cit.*, p. 225) ; Maxime Lahaussais publie en 1871 : *La France armée : le soldat, sa condition, ses devoirs*, Tequis, 306 p. et *L'armée nouvelle*, Dentu, 270 p. ; le général Ildelfonse Favé (1812-1894), professeur à Polytechnique à partir de 1855 est également un écrivain militaire : officier d'ordonnance de l'Empereur, il continue les *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie* entreprises par le Prince Napoléon-Bonaparte et publiées en six volumes de 1846 à 1871. Il publie en 1870 un livre de circonstances, intitulé : *Nos revers*, Paris, Dumaine, 98 p. Il fait partie des hommes blessés pendant la guerre.

⁵⁴Capitaine NIOX, "Géographie stratégique des principaux États européens", cours libre, année 1878-1879. Le cours ne "s'institutionnalise" qu'en 1884. Il faut ajouter les obstacles que le ministère de la Guerre dresse sur le chemin de l'ELSP : de nombreuses tractations sont en effet nécessaires pour que ces hommes soient autorisés à enseigner et les accords resteront toujours précaires jusqu'au milieu des années 1880, époque où les tentatives de nationalisation de l'ELSP cessent. Dix ans plus tard, les officiers postulant au corps de l'intendance militaire sont accueillis à l'ELSP pour y suivre des cours et le Conseil de perfectionnement s'adjoint deux membres de l'Armée (Gustave Niox, qui est alors général et le général Béziat). Gustave Niox (1840-1921), sorti de Saint-Cyr en 1858 comme lieutenant d'infanterie est atteint de surdité et doit renoncer aux combats (il a fait la guerre de Crimée et la guerre de 1870-71 pendant laquelle il a été fait prisonnier) : il enseigne alors la géographie à l'École supérieure de guerre de 1875 à 1898. Il prend sa retraite comme gouverneur des Invalides et directeur du Musée de l'Armée.

⁵⁵ELSP. *Rapport présenté le 2/4/1884 au conseil de perfectionnement par Émile Boutmy*, Chamérot, 1884, p. 8. Ce rapport précise cependant que le cours ne pourra obtenir une place distincte dans l'examen, c'est-à-dire passer de cours complémentaire à cours facultatif, que s'il devient utile pour l'entrée au ministère des Affaires étrangères ; dans ce cas, explique alors Émile Boutmy, "aucune chaire ne devrait passer avant celle où une si grande utilité dans le sujet se recommande par un si grand talent dans le maître qui l'enseigne".

aussi profondément patriote et marqué par les événements de 1871 - il avait été fait prisonnier par les Allemands en octobre 1870 et gardait, selon les mots d'Émile Boutmy, les yeux à jamais rivés sur la frontière de l'Est⁵⁶ - mais ce sont surtout les qualités de géographe que le directeur de l'ELSP célèbre en lui :

“ L'intérêt très vif et quelques fois poignant des questions, le talent extraordinaire du professeur, la sagacité avec laquelle il dévoile, sous la géographie des surfaces la structure géologique profonde qui la détermine, sous les mécanismes administratifs les forces morales qui les maintiennent en mouvement, [a] attiré [...] un auditoire nombreux et fidèle ”⁵⁷.

Le succès des cours de Gustave Niox, très populaire parmi les étudiants, ne se démentira pas pendant toute la durée de son enseignement, et lorsqu'il sera contraint de l'abandonner en 1894 pour cause de mutation en province, il continuera à entretenir des liens très forts avec l'établissement, entrant dans le conseil de perfectionnement de 1897 à 1913, puis au conseil d'administration à partir de cette date.

Au général Niox succède en 1894 le commandant Leblond qui, à l'image de son cours, très technique, est un homme plutôt froid. Lui est adjoint en 1896 le capitaine Malleterre⁵⁸ : gendre de Gustave Niox, il poursuit la tradition créée par ce dernier en assurant un enseignement analytique⁵⁹ et en évoquant par sa personnalité même la figure du militaire ardemment patriote, dévoué corps et âme à son pays, ce qui semble d'ailleurs constituer l'une de ses qualités principales :

“ Il [...] arrivait [...] [au lieutenant-colonel Leblond] de confondre son auditoire de la rue Saint-Guillaume avec ses élèves de l'École de Guerre, raconte René Dollot. Je l'éprouvai lorsqu'il m'interrogea sur les moyens de défense de l'arrière-garde d'une armée française battue dans le Thiérache, en retraite sur Paris. Malleterre (sic) lui fit discrètement observer que la question était un peu technique pour des candidats n'appartenant pas à l'armée [...]. Au mois d'août 1914 [...], le capitaine, devenu le colonel Malleterre perdait glorieusement une jambe à Vassincourt. Comme son beau-père, le général Niox, géographe militaire qui avait été son prédécesseur dans sa chaire de l'École et dont il avait l'ardeur, l'éloquence et la flamme, il finit gouverneur des Invalides où l'un et l'autre reposent. Consul à Venise, je l'y rencontrai pour la dernière fois en 1918. Resté fidèle à l'uniforme de l'ancienne armée, son pantalon rouge attirait l'attention des passants qui contemplaient respectueusement ce grand mutilé ”⁶⁰.

⁵⁶ASP, t.8, 1893, p. 551.

⁵⁷ELSP. *Rapport présenté le 2/4/1884 au conseil de perfectionnement par Émile Boutmy*, 1884, *op. cit.*, p. 8. Gustave Niox est également, comme Émile Levasseur qu'il côtoie à la Société de géographie, un promoteur de la cartographie : il publie, outre un magistral ouvrage de géographie militaire en sept volumes, un *Atlas de géographie physique, politique et historique à l'usage des classes*, Paris, Delagrave, s. d., 4 fascicules plus cartes.

⁵⁸Le commandant Leblond (?-1939) est professeur de géographie à l'École de guerre où enseigne le capitaine Malleterre (1858-?), également professeur à l'École spéciale militaire. A partir de 1904-1905 Pierre Malleterre assure seul le cours à l'ELSP.

⁵⁹*Géographie militaire (Leblond)* : I- La nation armée. II- les frontières : France, Belgique, Suisse, Italie, Allemagne, Autriche, Russie. III- les flottes européennes : cours donné de 1894 à 1905.

Organisation militaire comparée (Malleterre) : lois et institutions militaires : Rapports des institutions militaires et des institutions politiques, influence des institutions militaires sur la formation et le développement des États, transformations des institutions militaires de la France au 19^{ème} siècle, la guerre de 1870-71, les lois militaires actuelles France et étranger : cours donné de 1896 à 1915. Le cours de Niox s'attachait à la géographie stratégique et à l'organisation militaire comparée des principales puissances, cf. par exemple les premières leçons : Empire Allemand : constitution de l'Empire, organisation défensive de ses frontières, armée et procédés de mobilisation - Monarchie austro-hongroise : compétition des races, situation stratégique vis-à-vis de l'Allemagne, de la Russie, de l'Italie et des États danubiens, etc. Renseignements tirés des plans de cours fournis dans la brochure de l'École : *ELSP. Organisation et programmes des cours*, 1883-1915.

⁶⁰René DOLLOT, *op. cit.*, p. 26.

c) Un changement de regard

La référence à l'Allemagne, raison d'être des cours sur l'organisation militaire, y occupe par conséquent une place importante : en 1896 encore, le commandant Leblond débute par une remarque sur la force de l'armée prussienne et sur le modèle qu'elle constitue pour toutes les grandes puissances continentales⁶¹. Toutefois, l'Allemagne n'a plus, dans les cours de Pierre Malleterre et Gaston Leblond, la primauté dont elle jouissait dans ceux du général Niox de 1886 à 1893.

Qui plus est, le cours militaire reste figé jusqu'en 1914, les seules modifications consistant à insérer une partie sur les guerres postérieures à 1871 - guerres coloniales et guerre russo-japonaise. Son caractère facultatif justifie probablement en partie son immobilisme, mais une autre explication réside dans le changement du regard posé sur l'Allemagne. Crainte et désir de revanche n'ont en effet plus la même intensité pour les générations nées après la défaite et qui peuplent les bancs de l'École à partir des années 1890 : à la fin des années 1870, Albert Sorel se plaignait déjà de l'indifférence des élèves devant la perte de l'Alsace-Lorraine, représentant au sein de l'École le courant de ceux qui cherchaient à entretenir le souvenir de la défaite.

Il y a donc encore dans les programmes des cours de la fin du siècle des rappels ça et là du passé humiliant, soit par la persistance d'études sur l'Alsace-Lorraine et son rapport au Reich, soit par le retour de leçons traitant de la militarisation prussienne et de ses conséquences⁶². Ces rappels amers émanent d'hommes ayant vécu la guerre ou forgé leurs premiers souvenirs dans la période de l'immédiate après-guerre, hommes qui restent majoritaires dans le corps enseignant jusqu'en 1914⁶³ et qui veulent lutter contre l'amnésie des nouvelles générations. Caractéristique de cette réaction contre l'oubli, le discours prononcé au dîner mensuel de la Société des élèves en janvier 1901 par son président Charles Lesage, également maître de conférence à l'École et représentatif de la génération élevée dans le sentiment d'humiliation issu de la défaite :

“ Mes premiers souvenirs d'enfance me représentent deux officiers prussiens assis au foyer paternel, puis une compagnie de uhlands défilant un matin le long du bois où j'allais cueillir des fruits sauvages. Et la première chose que je tins de la bouche du grand homme de bien qui m'apprit l'alphabet, c'est que notre pays était battu, humilié, diminué. Et depuis lors, je n'oublie plus, que je me trouve dans une fête à l'étranger, ou dans une lutte électorale où la question de la réduction du service militaire est posée, je n'oublie plus que je suis le fils d'une nation de vaincus.

⁶¹ELSP 1896-97. *Résumé du cours de géographie militaire et organisation militaire comparée*, première partie, manuscrit, 99 p. + cartes.

⁶²En histoire diplomatique, des cours complémentaires à ceux d'Albert Sorel s'arrêtent de 1881 à 1892 sur l'annexion de l'Alsace-Lorraine (Henri Pigeonneau) et insistent à cette date sur le développement de la Prusse qui a conduit à la militarisation de l'Empire allemand (Raymond Koechlin) ; les leçons d'histoire constitutionnelle d'André Lebon s'attardent à partir de 1896-97 sur “ l'Alsace-Lorraine, *Reichland* ou terre d'Empire ” ; de façon plus explicite, Théophile Funck-Brentano débute en 1900-1901 un enseignement traitant de l'état de paix et de l'état de guerre au dix-neuvième siècle, consacrant une grande partie des leçons à l'analyse des progrès économiques, administratifs et militaires de la Prusse.

⁶³environ soixante-dix enseignants en 1914, dont une quarantaine sont nés avant 1870 ou durant la guerre. Henri Pigeonneau et Théophile Funck-Brentano sont nés dans les années 1830 ; Raymond Koechlin, et André Lebon ont vu le jour au tournant des années 1850 et 1860 : ils font partie de la génération de 1890 dont l'enfance ou la pré-adolescence a baigné dans l'atmosphère issue de la défaite. Cf. Claude DIGEON, *op. cit.*, chapitre 8 : la génération de 1890.

Cela, ceux qui ont dix ou douze ans de moins que moi ne le sentent plus aussi douloureusement - il faut pourtant qu'ils le sachent - il faut pourtant aussi qu'ils en souffrent ”⁶⁴.

Ce rappel des meurtrissures passées, cette volonté de se souvenir restent sous-jacents mais ne masquent pas la modification qui s'opère dans la vision de l'Allemagne. Le choc provoqué par la défaite tenait essentiellement à la surprise de voir se dresser en face de la France une Allemagne toute-puissante et militarisée alors que la représentation dominante en faisait encore un pays de philosophes et de doux rêveurs. Qui plus est, les années 1885-1890 sont marquées par un ébranlement de la croyance en la capacité de la France à reprendre sa place en Europe, échec d'autant plus vivement ressenti que l'Allemagne a poursuivi son expansion. La défaite militaire semble se perpétuer en défaite intellectuelle et matérielle. A la réaction sentimentale de l'après-guerre se substitue alors peu à peu une volonté de connaître la véritable Allemagne pour comprendre les raisons de son succès et, si possible, en tirer des enseignements.

Cet intérêt pour la connaissance des réalités allemandes, qui se traduit concrètement par la vogue des voyages d'observation outre-Rhin dans les années 1880, se manifeste très clairement à l'ELSP par l'instauration en 1884-85 d'un cours consacré exclusivement à l'Allemagne, seul pays à bénéficier de ce privilège, cours intitulé : “ la formation du sentiment d'unité nationale en Allemagne ” et assuré par Lucien Lévy-Brühl⁶⁵.

Il s'agit d'une véritable dissection des éléments ayant permis à l'Allemagne, en moins d'un siècle, de construire son unité, alors que la faiblesse de son esprit national ne laissait pas présager une telle évolution. Lévy-Brühl distingue une série de causes d'ordre politique, moral et religieux, accordant une place privilégiée aux penseurs et artistes allemands. Insistant dans les premières années de son cours sur le dix-huitième siècle et le rôle des philosophes, il s'attache dès la rentrée 1890-1891 à une période plus récente, 1815-1870, montrant alors l'importance des universitaires, notamment des historiens, dans la formation de la conscience nationale et ouvrant également l'analyse au système institutionnel et économique. A partir de 1896-1897, une grande partie du cours traite des progrès économiques et de la montée du socialisme outre-Rhin. L'enseignement aboutit à la publication en 1890 d'un ouvrage remarqué pour la qualité de sa démonstration historique : *L'Allemagne depuis Leibnitz. Essai sur le développement de la conscience nationale en Allemagne*⁶⁶. Comme l'écrit Jean Romieu qui en fait le compte-rendu, Lévy-Brühl contribue à montrer la formidable force de l'Empire

⁶⁴Discours de Charles Lesage lors du dîner du 26/1/1901, *Annuaire SAE*, 1901, pp. 47-48. Charles Lesage est né en 1867. Pour être exemplaire de la représentation du courant de réaction contre l'oubli de la défaite, cette envolée patriotique n'est pas isolée et se retrouve dans nombre des discours prononcés lors des réunions amicales entre élèves et professeurs, l'évocation de la naissance de l'École en étant l'occasion privilégiée, sorte de rituel de ces rencontres.

⁶⁵Le désir de connaître ce pays pour le comprendre est très clairement exprimé dans la justification de son instauration puisqu'il s'agit de savoir comment, “ dans l'Allemagne cosmopolite d'avant Lessing, s'est formé contracté, dégagé, en un siècle et demi, ce sentiment national énergique et outrecuidant que nous avons trouvé devant nous dès 1840 et retrouvé en 1870 ”, *Rapport à l'AG des souscripteurs par le directeur de l'École*, 1886, AHC 1SP16 Dr2. Lucien Lévy-Brühl (1857-1839), professeur agrégé de l'Université, docteur ès lettres, est alors enseignant à Louis le Grand. Il intègre ensuite l'École Normale Supérieure comme suppléant en 1895 puis la Faculté de Lettres en 1899 où il enseigne la philosophie.

⁶⁶publié chez Hachette en 1890. L'effort de démonstration impartiale effectuée par Lucien Lévy-Brühl peut se mesurer à l'interprétation très différente que donne le très anti-Allemand Ernest Lavisse de l'histoire de la formation de l'Etat prussien, assimilé à l'Etat allemand. L'Allemagne a selon lui bâti son unité sur le terrain économique et militaire, il est donc inutile de chercher outre-Rhin de grands mouvements philosophiques ou littéraires : le soldat est l'expression de cette unité : Ernest LAVISSE, “ Histoire générale de la formation de l'Etat prussien ”, leçon d'ouverture à la Sorbonne, *RPL*, 8/1/1881. Sur l'importance de la littérature dans la formation de l'unité allemande, voir Michael WERNER, “ La genèse d'une vision historique de la littérature en France et en Allemagne pendant la première moitié du XIX^e siècle ”, *Genèses*, 14, janvier 1994, pp. 4-26.

allemand, dont l'unité procédait d'une "oeuvre d'âme"⁶⁷: le travail des penseurs allemands, répercuté au sein d'une puissante classe moyenne, avait servi le développement politique et économique du pays qui en cette fin de siècle, affichait devant les autres nations son arrogante prospérité.

A l'ELSP, l'Allemagne fait ainsi progressivement son apparition dans les cours traitant des domaines où sa force s'est imposée. L'intérêt porté au développement économique et commercial des nations s'était manifesté dès l'ouverture de l'École avec le cours d'Émile Levasseur qui inscrivait les relations mercantiles dans la perspective des luttes d'influence entre les pays : la France devait absolument conquérir une position hégémonique au sein des puissances européennes⁶⁸. Mais c'est véritablement dans les années 1890 que la menace allemande dans ce domaine est perçue, Raphaël-Georges Lévy étant l'un des premiers à montrer les dangers de la croissance économique allemande pour la France dans un livre qu'il publie en 1888, *Le péril financier*, et qui lui vaut son recrutement à l'ELSP⁶⁹.

L'économie allemande est ainsi étudiée à l'École sous toutes ses facettes, qu'il s'agisse de montrer son rôle dans la formation de l'unité nationale de l'Empire, en s'attardant notamment sur le Zollverein⁷⁰, d'analyser les conditions du développement économique basé sur la supériorité scientifique et organisationnelle allemande⁷¹ ou de dénoncer l'importance de l'expansion commerciale allemande hors des frontières⁷². Ce dernier point est un élément central dans le nouveau regard porté sur l'Allemagne car la rivalité franco-allemande s'insère à partir de la fin du siècle dans une lutte plus vaste, au caractère internationaliste : "la question posée, écrit Claude Digeon, n'est plus la ligne bleue des Vosges, mais la volonté allemande de domination mondiale"⁷³.

Si l'ELSP accueille en son sein des hommes qui, à l'instar d'Albert Sorel sont hostiles à la politique coloniale de Jules Ferry, elle ouvre aussi ses portes - et notamment en créant une section coloniale en 1886 - à un puissant mouvement expansionniste dont Paul Leroy-Beaulieu est un excellent représentant. Recruté en 1872 pour assurer un cours sur les finances, il avait déjà montré à cette époque son intérêt pour les questions coloniales à travers un ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques dans lequel il liait

⁶⁷Jean ROMIEU, compte-rendu du livre de Lucien Lévy-Brühl dans les *Annales de l'ELSP*, t. 5, 1890, p. 539.

⁶⁸Au Congrès pour l'avancement des sciences qui se tenait à Bordeaux en septembre 1872, Émile Levasseur expliquait déjà que les Allemands avaient réussi à conquérir commercialement, et donc culturellement, les États-Unis, ce qui avait des incidences sur la politique américaine envers la France, cf. *RPL*, 21/9/1872.

⁶⁹Raphaël-Georges LEVY, *Le péril financier*, Paris, Cerf, 1888. Raphaël-Georges Lévy (1853-1923) est banquier. Il est membre de nombreuses sociétés savantes (Société d'économie politique, Société de Statistique...), élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1913. Il deviendra actionnaire de l'ELSP en 1892.

⁷⁰Cf. les cours de Lucien Lévy-Brühl, "La formation du sentiment d'unité nationale en Allemagne", 1888-89 ; Auguste Arnauné, "Géographie économique et statistique", 1898-99 ; Anatole Dunoyer "économie politique", 1899-1900.

⁷¹Achille VIALATE, "La politique commerciale des principales puissances. L'industrie scientifique allemande", 1904-05 ; à partir de 1905-06 est instauré un cours sur "la technique industrielle et les questions économiques" assuré par Daniel BELLET auquel fait écho dès 1909-10 celui de Paul de ROUSIERS sur "les grandes industries modernes".

⁷²Cours de géographie économique assuré selon les années par Émile Levasseur, Henri Pigeonneau, Alfred de Foville, Auguste Arnauné ou Pierre Leroy-Beaulieu : l'Allemagne fait véritablement son entrée dans ce cours en 1899-1900, aux côtés des États-Unis, les deux nouveaux et sérieux concurrents pour la France ; le cours de Georges Blondel en 1910-1911 traite très explicitement de "la domination allemande en économie dans les Balkans".

⁷³Claude DIGEON, *op. cit.*, p. 452. Maurice Lair, ancien élève de l'ELSP et spécialiste des questions allemandes (il en fait une chronique régulière dans la *RPL* dans les années 1900) publie en 1902 *L'impérialisme allemand*, livre dans lequel il explique que la politique mondiale des Allemands s'établit par leur infiltration - sournoise - dans les pays étrangers : cf. *ASP*, t. 17, 1902, pp. 838-841. Dans un cours de 1909-10 sur la politique coloniale des États européens au dix-neuvième siècle, Christian Schefer exprime cette internationalisation de la politique en intitulant la dernière partie : "A quoi aboutit l'évolution de la politique coloniale : la "politique mondiale"".

expansion territoriale et puissance nationale, faisant de la colonisation une question de vie ou de mort pour la France⁷⁴. Les idées de Paul Leroy-Beaulieu sont partagées par Émile Levasseur, Joseph Chailley-Bert, recruté en 1895-96, Alfred Rambaud, attaché à l'École à partir de 1894, et par nombre d'autres membres de l'École qui, en collaborant à la Société de Géographie, à l'*Économiste Français*... ou à d'autres organes militant en faveur du développement colonial, forment ce qui a été appelé le " parti colonial " ⁷⁵.

Dans ce domaine, les yeux français sont plutôt rivés sur l'Angleterre, peuple colonisateur par excellence, ce que reflètent bien les cours, mais là encore l'Allemagne fait peu à peu son entrée en venant menacer la suprématie anglaise et grignoter l'influence française⁷⁶. Que l'étude des systèmes coloniaux des principaux pays, créée en 1886, ait été rattachée au cours de géographie et de statistique économiques indique clairement les endroits par où la menace allemande arrive : l'expansion coloniale est indissociable de la percée commerciale allemande, elle même liée à la poussée démographique ; les Allemands ont besoin de déversoirs pour leurs produits et leurs nationaux. Il n'est pas étonnant que les hommes qui se préoccupent de l'expansion coloniale de la France se soucient également de ses courbes démographiques plutôt inquiétantes au tournant du siècle.

Que les yeux restent rivés sur la ligne bleue des Vosges, ou que le salut français soit placé hors des frontières nationales, c'est toujours de la position de la France dont il est question, mesurée le plus souvent à l'aune de la position allemande. Se déchargeant au fil des années des sentiments haineux et revanchards de l'immédiat après guerre, l'évocation de

⁷⁴*De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Alcan, 1874, 2 vol. Le livre connaît 5 rééditions de 1874 à 1902. Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916) est un publiciste spécialisé dans les questions économiques quand Émile Boutmy fait appel à lui. Il a déjà été couronné quatre fois par l'Académie des sciences morales et politiques en 1871 pour des travaux sur le travail des femmes, l'administration locale comparée de la France et de l'Angleterre, les impôts locaux et le systèmes de colonisation. Il supplée son beau-père Michel Chevalier dans la chaire d'économie politique du Collège de France à partir de 1878, titularisé en 1880. Membre de très nombreuses sociétés savantes, administrateurs de multiples sociétés (houille, chemins de fer, assurances...), il fonde et dirige *L'Économiste Français* en 1873. Il assure à l'ELSP un cours de finances de 1872 à 1880, puis un cours sur les systèmes coloniaux comparés de 1886 à 1893.

⁷⁵*L'Économiste Français* se veut un centre d'action et d'information pour les intérêts commerciaux français. Joseph Chailley-Bert (1857-1928), gendre de Paul Bert, secrétaire de rédaction de *L'Économiste Français* est lui aussi l'un des chefs de file du mouvement d'expansion coloniale : il est secrétaire général, puis directeur de l'Union Coloniale Française ; il fonde également l'Institut colonial international en 1893. Alfred Rambaud (1842-1905) est un ami de Jules Ferry dont il est chef de cabinet de 1896 à 1898 ; il a consacré plusieurs ouvrages à la colonisation française : *La France coloniale*, 1886 ; *Les nouvelles colonies de la République française*, 1889. Il faut aussi souligner les liens qui unissent certains membres de l'École avec le Comité de l'Afrique Française (CAF), fondé en 1890 et ayant contribué, avec l'Union coloniale, à diffuser l'idée coloniale. Parmi les membres du CAF se trouvent ainsi des professeurs de l'École : Paul Leroy-Beaulieu, Paul Vidal de la Blache..., des membres du conseil d'administration, et notamment Auguste d'Arenberg, Jules Siegfried et Georges Picot qui comptent parmi les fondateurs du CAF, mais encore Émile Boutmy lui-même. Une note manuscrite retrouvée dans les archives de l'École fait état de tractations avec le CAF pour qu'il soutienne la formation coloniale donnée à l'École (AHC 1SP15 Dr1). Cf. Raoul GIRARDET, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, La Table Ronde, 1972, XII-337 p. ; Jean-Marie MAYEUR, *Les débuts de la III^e République. 1871-1898*, Seuil, Points histoire, 1973, pp. 225-226.

⁷⁶Le cours sur " les systèmes coloniaux des principaux pays " assuré par Paul Leroy-Beaulieu de 1886 à 1893 s'intéresse à l'Angleterre, à l'Espagne et à la Hollande ; Joseph Chailley-Bert le reprend sous la forme d'un cours de colonisation comparée à partir de 1899 et intègre l'Allemagne. L'Angleterre reste toutefois le sujet privilégié car le cours traite quasiment exclusivement de l'Inde anglaise dès 1903. Les leçons de Jules Silvestre sur les " questions politiques et économiques dans l'Asie orientale ", données à partir de 1893 et s'intéressant surtout aux possessions anglaises, espagnoles et néerlandaises s'ouvrent en 1901 aux possessions allemandes. En Afrique, la rivalité anglo-française reste le centre des préoccupations ainsi que l'indique le cours de Christian Schefer " Politique coloniale des États européens depuis le traité de Versailles ", 1896-1911. En 1898, l'envoi en mission d'André Chéradame, élève de l'ELSP, pour étudier les méthodes colonisatrices allemandes et russes témoigne de la préoccupation grandissante pour ces nouveaux concurrents : *Chronique de l'École* ", *ASP*, t. 13, 1898, p. 275. Jules Silvestre (1841-1918) a été chef de la justice indigène en Cochinchine puis directeur des affaires civiles et politiques en Annam et au Tonkin avant de prendre sa retraite en 1886. Christian Schefer (1866-1941), ancien élève de l'École, bibliothécaire de l'École de 1892 à 1894, président de la Société des Élèves en 1893-1895, est diplômé de l'École des langues Orientales. Il a abandonné sa carrière au Quai d'Orsay.

l'Allemagne est cependant restée empreinte d'un sentiment d'inquiétude devant les nouvelles menaces que son développement laissait présager.

La blessure engendrée par la défaite de 1871 était en effet profonde et prête à se rouvrir : le débarquement de Guillaume II à Tanger en 1905 marque ainsi le début d'une nouvelle période dans les relations franco-allemandes, dominée par le sentiment de vivre une avant-guerre⁷⁷. Les incidents diplomatiques se multiplient, nourrissant l'inquiétude française. A l'ELSP réapparaissent les descriptions d'une Allemagne belliciste : la défaite de 1870 n'est pas oubliée et la question de l'Alsace-Lorraine reste irritante. Elle resurgit nettement dans les cours, soit de façon détournée comme dans la cours de diplomatie qui en 1910-11 revient sur 1815 et les pertes territoriales de la France⁷⁸, soit plus explicitement quand René Pinon pose la "question de l'Alsace-Lorraine" en 1912-13⁷⁹ ou lorsque René Henry, qui a succédé à Henri Gaidoz dans le cours d'ethnographie en 1908, aborde la question de l'autonomie de l'Alsace-Lorraine, dans un état d'esprit que nous révèle la préface qu'il rédige en 1912 pour une thèse consacrée à cette région :

“ [...] le danger allemand, s'il est aujourd'hui le seul, se fait plus menaçant, multiple ; il nous “ encercle ”. Des deux mâchoires de la tenaille pangermaniste, si l'une pèse toujours sur la Lorraine restée française, l'autre s'appuie maintenant sur la Provence. Le danger allemand est pour nous continental, maritime, colonial, économique aussi. Les masses françaises, troublées dans leur quiétude, dans leur amour de la paix, et blessées dans leur dignité, sentent enfin clairement le péril ”⁸⁰.

Le problème des territoires perdus reste présent dans les mémoires mais n'est plus qu'une partie de la situation à la veille de la guerre ainsi que le montrent bien les quelques lignes ci-dessus : c'est avant tout la crainte d'une guerre à venir qui mobilise attention et énergie, l'instauration en 1913-1914 de leçons sur la défense nationale étant la dernière expression de cette inquiétude et de cette volonté de préparer la France⁸¹. Oeuvre patriotique

⁷⁷Cf. le cours sur la marine qui à partir de 1909-1910 comporte significativement une partie intitulée : “ La marine française en face des marines étrangères ” (c'est nous qui soulignons), alors que les intitulés n'indiquaient, jusqu'à cette date, que la description successive des différentes marines étrangères. Cf. également les conférences données sur le sujet à la Société des élèves : André TARDIEU, “ L'état actuel du problème marocain ”, conférence du 15/12/1906, *Supplément aux ASP de janvier 1907*, p. 1 ; Étienne FLANDIN, “ La question marocaine ”, conférence du 11/12/1907, *Supplément aux ASP de janvier 1908*, pp. 23-28. André Tardieu (1876-1945), diplômé de l'École, devient enseignant à partir de 1909 ; il est alors premier secrétaire d'ambassade honoraire et chargé du service de politique étrangère au *Temps* ; il écrit un ouvrage sur la question marocaine qui paraît en 1907 : *La conférence d'Algésiras, histoire diplomatique de la question marocaine*, Alcan, 1907, III-554 p.

⁷⁸Cours de Christian Schefer dont une partie traite significativement de : “ L'Europe en 1814 - La France ramenée aux limites anciennes et l'hégémonie maritime de l'Angleterre ”, évoquant le cumul des causes de l'infériorité française.

⁷⁹René Pinon, cours d'histoire politique contemporaine. René Pinon (1870-?) est professeur à l'Université catholique de Lille, rédacteur de la politique étrangère à la RDDM. La Revue de l'École fait paraître également des travaux relatifs à l'Alsace-Lorraine : Jacques BARTH, “ Le nationalisme alsacien-lorrain ”, *ASP*, t. 28, 1912, pp. 206-225 ; série d'articles d'Alfred ANTONY sur le budget de l'Alsace-Lorraine dans les tomes 27 et 28, etc.

⁸⁰in Robert BALDY, *L'Alsace-Lorraine et l'Empire allemand 1871-1911*, Berger-Levrault, 1912, p. II. La thèse dont il s'agit est une thèse de droit, mais Robert Baldy est également élève de l'ELSP. Le cours de René Henry s'intitule : “ L'Empire allemand, l'autonomie de l'Alsace-Lorraine et la nouvelle constitution ”, cours destiné à l'année complémentaire. Le système de l'année complémentaire est instauré en 1909-10, composé d'enseignements réservés aux anciens élèves et à ceux revenant du service militaire désireux de remettre à jour leurs connaissances avant de postuler pour le diplôme de l'École ou avant d'entrer dans la vie professionnelle.

⁸¹Georges Pichat, “ la défense nationale ”, cours de l'année complémentaire, 1913-14. Cf. également les articles des *Annales* des années 1908-1914 où l'Allemagne est décrite sous un jour menaçant et qui exhortent à développer l'énergie nationale : Jacques BARTH, “ L'équilibre méditerranéen ”, *ASP*, t. 30, 1913, pp. 1-19 ; Jacques FLACH, “ La guerre et l'opinion publique. I. L'Allemagne. L'âme allemande et l'opinion publique de l'Allemagne actuelle ”, *ASP*, t. 32, 1914, pp. 173-186.

dès sa naissance, l'ELSP retrouve l'élan initial en 1914, participant au mouvement de réveil national général : “ il n'y a pas d'État là où il n'y a pas de patrie ”, rappelait Eugène d'Eichthal, le nouveau directeur, à la séance de rentrée de 1913⁸².

Fondamentalement, la réaction suscitée par la défaite de la France en 1871 se traduit par la continuité d'inspiration qui anime les enseignants, se devant d'être et de rester les “ serviteurs ” de l'idée patriotique, ainsi que le rappelle Émile Boutmy lors de la célébration des vingt-cinq ans de son établissement⁸³. A cette occasion lui est remise une médaille représentant sur l'avvers son portrait et sur le revers la patrie serrant le drapeau contre son cœur et déposant une palme sur la chaire de l'École, gravure où se distingue également une carte de France à demi dépliée laissant deviner les frontières mutilées. L'inscription suivante orne la médaille : “ fille d'une espérance indomptée au sein d'un deuil national, nourrice d'hommes et de citoyens ”. La double caractéristique de la naissance de l'École s'y lit : issue d'un deuil mais porteuse d'espoir. Qu'un homme comme Albert Sorel ait été le premier à inaugurer les cours plaçant résolument le nouvel établissement sous le signe de la croyance dans le redressement de la France. Gabriel Hanotaux, faisant partie de la même génération que son ami Albert Sorel, résume parfaitement l'état d'âme de celle-ci en 1870, état d'âme dont procède l'École :

“ Nous avons tous le sentiment que la France devait travailler de toutes des forces à son relèvement [...] et pour ce relèvement nous ne concevions pas d'autres ressorts que l'application, la volonté, l'étude, le sacrifice, le culte d'un idéal supérieur...[...] mais toujours, il s'agissait de servir la France ”⁸⁴.

Même si la rancoeur, l'inquiétude et l'humiliation laissent leur empreinte sur la vie de l'École, resurgissant au gré des incidents diplomatiques, elles ne constituent que la manifestation la plus sentimentale de la réaction à la défaite⁸⁵. A l'instar d'Albert Sorel qui voulait transformer la colère en patience, l'ELSP réunit des hommes dont la caractéristique commune est un optimisme fondamental et une volonté de travailler par tous les moyens possibles à la régénération française. La réaction sentimentale s'accompagne, en le motivant, du désir d'analyser les causes de la victoire allemande pour en tirer des leçons. Science et système d'enseignement sont très vite désignés comme les moteurs de la supériorité germanique et cette découverte se traduit par une effervescence des réflexions sur les réformes à apporter dans l'enseignement français : l'acte de naissance de l'ELSP en porte la marque.

⁸² *Annuaire SAE*, 1914, p. 50.

⁸³ Émile BOUTMY, in *Le 25ème anniversaire de l'École libre des Sciences Politiques*, Paris, 1896, p. 30.

⁸⁴ Gabriel HANOTAUX, *Histoire de mon temps*, Plon, t. I, 1933, pp. 249-250. Gabriel Hanotaux (1853-1944), professeur à l'École des Hautes Études en 1879, attaché aux Affaires Étrangères à partir de la même année - c'est là qu'il rencontre Albert Sorel. Il est ministre des Affaires Étrangères de 1894 à 1898. Il donne à l'ELSP une conférence sur la diplomatie et sa méthode à partir de 1911 mais était déjà membre du conseil de perfectionnement depuis 1894. Émile Boutmy disait en parlant de la naissance de l'ELSP : “ Nous n'avions que la justesse de notre idée générale, une conviction profonde, une grande ardeur de sacrifice, un immense besoin d'espérer comme on le rencontrait partout alors au lendemain de nos désastres ”, in *Le 25ème anniversaire...*, *op. cit.*, p. 14.

⁸⁵ Il existe incontestablement un courant belliciste au sein de l'École, dont les discours de Charles Lesage portent la marque et que révèle cette anecdote racontée par Pierre Drieu La Rochelle, étudiant de 1910 à 1913, au sujet d'une conférence de 1913 intitulée : “ Comment s'est formée parmi les Français la légende de la France victime de l'histoire ” et qui fait scandale à l'École : “ Je me refusais passionnément à considérer l'Allemagne de Sedan ou l'Angleterre de Fachoda comme des bourreaux dont mon peuple innocent était la victime... A la fin de mes études à l'École des Sciences politiques, si je n'avais pas été prématurément appelé avec la classe de 1913, j'aurais écrit une thèse sur “ la possibilité de continuer la guerre de 1871 ” ” : cité par Pierre ANDREU, Frédéric GROVER, *Drieu La Rochelle*, Hachette, 1979, p. 69. Nous reparlerons de ce courant belliciste, il suffit pour l'instant de constater qu'il est présent mais discret tout au long de ces années qui vont de 1871 à 1914, attendant l'immédiat avant-guerre pour s'exprimer de manière plus virulente.

II- LE MODELE D'ENSEIGNEMENT ALLEMAND

“ L’instruction supérieure touche donc de très-près au premier, au plus urgent de nos problèmes politiques ”, écrivait Émile Boutmy à Vinet en février 1871, répercutant l’analyse prédominante qui faisait de l’enseignement supérieur le moteur de la supériorité germanique : c’était bien l’Université allemande qui, victorieuse à Sadowa, avait perpétué son succès à Sedan⁸⁶. En écrivant dans ses souvenirs d’étudiant que la fondation de l’École des Sciences Politiques rappelait celle de l’Université de Berlin en 1810 - “ Comme le roi Frédéric Guillaume III, Émile Boutmy et les hommes éminents qui s’associèrent à son effort estimèrent qu’il fallait que l’État retrouvât en force intellectuelle ce qu’il avait perdu en force matérielle ” -, René Dollot définissait parfaitement le contexte intellectuel qui avait présidé à la naissance de l’établissement⁸⁷. Ernest Renan expliquait en regardant l’Allemagne : “ L’instruction du peuple est un effet de la haute culture de certaines classes ”⁸⁸, analyse que partageait Émile Boutmy qui poursuivait dans sa lettre de 1871 :

“ Entre autres choses très-nécessaires, il a manqué à la France d’avoir su faire essaimer tous les ans deux ou trois cents esprits hautement cultivés, qui, mêlés dans la masse, y auraient maintenu le respect du savoir, l’attitude sérieuse des intelligences et l’habitude saine de faire difficilement les choses difficiles ”⁸⁹.

Il s’agissait donc en créant l’ELSP de combler les lacunes du système d’enseignement supérieur français en organisant l’instruction libérale supérieure et plus particulièrement en formant l’homme d’État - tout restait à faire dans ce domaine selon Émile Boutmy - objectif qui impliquait non seulement un travail d’organisation pédagogique mais aussi la mise en place d’un enseignement en sciences politiques et administratives. Objectif atteint si l’on en juge par les nombreuses, et élogieuses, références à l’ELSP qui sont faites dans les travaux français ou étrangers concernant l’enseignement : l’École devient “ le symbole d’une rénovation des enseignements supérieurs ”⁹⁰. La référence à l’Allemagne joue un rôle essentiel dans ce projet parce que c’est tout d’abord vers elle que les regards se tournent pour trouver des solutions.

a) La Société pour l’étude des questions d’enseignement supérieur

Un vif intérêt est accordé dans l’enceinte de l’École à l’enseignement supérieur allemand et aux questions d’enseignement en général : en 1874, Ernest Laisné est convié à venir parler de son voyage outre-Rhin, alors que Gabriel Monod expose ses réflexions sur les réformes de l’enseignement supérieur ; en 1887 Edmond Dreyfus-Brisac est chargé d’un cours

⁸⁶ *Quelques idées...*, op. cit., p. 6

⁸⁷ René DOLLOT, op. cit., p. 5.

⁸⁸ Ernest RENAN, *La réforme intellectuelle et morale*, Éditions Complexe, 1990 (1871), p. 67.

⁸⁹ *Quelques idées...*, op. cit., p. 7. En 1876, Émile Boutmy se réfère expressément à l’Allemagne en écrivant : il faut “ rallumer le goût de la science désintéressée dans les classes qui donnent le ton et le signal aux autres ”, *Quelques observations sur la réforme de l’enseignement supérieur*, Germer-Baillière, 1876, p. 5

⁹⁰ Pierre FAVRE, *Naissances de la science politique en France 1870-1914*, Paris, Fayard, 1989, p. 46. A l’exposition universelle de Vienne en 1873, l’École obtient la médaille du mérite (AHC 1SP48 Dr1). Elle inspirera également la création à l’étranger d’autres écoles du même type : en 1875, l’École libre des sciences sociales à Florence, en 1894 la London School of Economics and Political Science à Londres... Cf. Margarethe ROSENBAUER, *L’École libre des sciences politiques sous la Troisième République*, Philipps Universität, Marbourg/Lahn, 1969, pp. 215-224.

libre sur l'enseignement en France et à l'étranger⁹¹. Trois hommes liés au fondateur de l'ELSP⁹² et qui comptent parmi les figures centrales dans ces questions de réforme de l'enseignement à la fin du dix-neuvième siècle : Ernest Lavissee et Gabriel Monod sont membres, aux côtés d'Émile Boutmy, de l'active " Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur ", elle-même à l'origine de la *Revue Internationale de l'Enseignement*, dirigée par Edmond Dreyfus-Brisac.

La Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur possède un lien congénital avec l'ELSP : c'est en effet sur l'initiative d'Émile Boutmy qu'elle a été fondée en 1878, elle tiendra d'ailleurs ses réunions dans les locaux de l'établissement ; parmi ses vingt-quatre membres fondateurs, nombreux sont ceux qui font partie, à titres divers, de l'École : des enseignants : Paul Janet, Ernest Lavissee, Gabriel Monod, Alexandre Ribot ; des membres du conseil d'administration : Émile Beaussire et Hippolyte Taine ; un membre du conseil de perfectionnement : Édouard Laboulaye (voir la liste des membres fondateurs page suivante). Émile Boutmy est le véritable pivot de cette Société⁹³ car c'est grâce à lui que le capital initial a pu être réuni : en 1885 plus de cinquante pour cent des membres donateurs sont également des soutiens de l'ELSP⁹⁴.

⁹¹Ernest LAVISSEE, " Notes prises en Allemagne de mai à août 1873 ", conférence faite en février 1874 ; Gabriel MONOD, " De la possibilité d'une réforme de l'enseignement supérieur ", conférence faite en mai 1874 ; Edmond DREYFUS-BRISAC, " L'enseignement en France et à l'étranger considéré au point de vue politique et social ", 1887-1889. En 1871, Hippolyte Taine proposait déjà que soit créé " un cours accessoire sur l'histoire comparée de l'enseignement public chez les principaux peuples de l'Europe, notamment en Allemagne, et en France " : Hippolyte TAINÉ, *Derniers essais de critique...*, op. cit., pp. 95-96. Ernest Lavissee (1842-1922), agrégé d'histoire, professeur à la Sorbonne, à l'École normale qu'il dirige de 1904 à 1922 ; il dirige la publication de *l'Histoire générale du IV^e siècle à nos jours*, 1893-1900, de *L'histoire de la France*, 1900-1912 et de *L'histoire contemporaine de la France*, 1920-1922, contribuant à renouveler les études historiques en France. Gabriel Monod (1844-1912) agrégé d'histoire, exerce lui aussi un rôle essentiel dans le développement des études historiques en France : professeur à l'École des Hautes Études de 1886 à 1901, à l'École Normale de 1880 à 1904, au Collège de France. Il fonde la *Revue Historique* en 1876. Nous reviendrons sur ces deux hommes. Edmond Dreyfus-Brisac enfin (1850-?), publiciste, attaché au ministère de l'Intérieur de 1875 à 1877. Il édite la *Revue internationale de l'enseignement* de 1881 à 1898 et consacre de nombreuses études aux questions pédagogiques : cf. *L'éducation nouvelle, étude de pédagogie comparée*, Masson, 1882-1897.

⁹²Outre la correspondance échangée qui indique amitié et intérêt mutuel pour leurs travaux (cf. AHC 1SP2 Dr1, 1SP10 Dr4), ces hommes participent au développement même de l'ELSP : c'est sur les conseils de Gabriel Monod et de Gaston Boissier qu'une salle de discussion est ouverte à l'École en 1878 (CA du 5/12/1877 AHC 1SP29 Dr2), sur ceux d'Ernest Lavissee que les conférences de Gabriel Tarde sur la sociologie du gouvernement sont introduites en 1895-96 (*Rapport au conseil de perfectionnement*, 1896, AHC 1SP37 Dr4). Plus généralement, ils auront à coeur de faire connaître l'établissement qu'ils tiennent en haute estime, cf. la notice nécrologique de Gabriel Monod sur Émile Boutmy : " C'est ainsi qu'Émile Boutmy, en rendant à son pays un service immense, en contribuant plus que personne à le relever et à l'honorer au yeux du monde, a, par cette école, sortie d'une pensée patriotique, mais qui ne devait servir la patrie que par la science, accompli une oeuvre d'une portée universelle " in *Revue Historique*, t. 90, 1906, p. 353.

⁹³ainsi que de sa soeur cadette, la Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire, fondée elle aussi sur l'initiative d'Émile Boutmy en 1880, cf. Émile BEAUSSIRE, " La Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire ", *RPL*, 16/4/1881. Émile Beaussire (1824-1889), professeur de philosophie dans le secondaire à partir des années 1840 est également député républicain de 1871 à 1881, élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1880. Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique en 1884, il est l'un " des meilleurs ouvriers de l'oeuvre de rénovation de [l'] instruction publique " : Henri MARION, " Émile Beaussire ", *RIE*, t. 18, 1889, pp. 322-323. Actionnaire de l'ELSP dès 1871, il fait partie du comité de fondation de l'École.

⁹⁴14 membres sur 26 (sont membres donateurs ceux qui ont versé une ou plusieurs fois la somme de 500 francs). Cf. " Liste des membres de la Société d'enseignement supérieur ", *RIE*, t. 9, 1885, pp. 181-200

Liste des membres fondateurs de la Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur :

Émile Beaussire, ancien député, professeur honoraire de faculté
Paul Bert, député, professeur à la Faculté des sciences
Marcelin Berthelot, de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement supérieur
Gaston Boissier, de l'Académie française, professeur au Collège de France
Émile Boutmy, directeur de l'ELSP
Bufnoir, professeur à l'École de droit
Michel Bréal, de l'Institut, professeur au Collège de France
Fustel de Coulanges, de l'Institut
Paul Gide, professeur à la Faculté de droit
Dr Jacoud, de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine
Paul Janet, de l'Institut, professeur à la Sorbonne
Édouard de Laboulaye, sénateur, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France
Ernest Lavisse, maître de conférences à l'École normale
Dr Lefort, de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine
Dr Liouville, député, professeur agrégé à la Faculté de médecine
Loewy, de l'Institut, membre du bureau des Longitudes
Gabriel Monod, directeur de l'École des Hautes Études
Gaston Paris, de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France
Louis Pasteur, de l'Institut, professeur honoraire de Faculté
G. Perrot, de l'Institut, professeur à la Sorbonne
Ernest Renan, de l'Institut, professeur au Collège de France
Alexandre Ribot, professeur à l'ELSP
Schutzenberger, professeur au Collège de France
Hippolyte Taine, professeur à l'École des Beaux-Arts

Bien que les écrits d'Émile Boutmy ne soient pas consacrés avant les années 1870 à des questions d'enseignement, ses fréquentations mêmes sont un gage que ces questions étaient partie prenante de son univers intellectuel, à commencer par son parrain, Émile de Girardin, qui proposait dans les années 1840 la création d'un centre de formation pour les fonctionnaires, publiant, entre autres, un ouvrage sur l'instruction supérieure⁹⁵. Émile Boutmy s'était lié avec François Guizot, ministre de l'Instruction publique de 1832 à 1837, avec Édouard de Laboulaye dont l'ouvrage : *De l'enseignement et du noviciat administratif en Allemagne* avait fait grand bruit lors de sa publication en 1843 ; mais encore avec Hippolyte Taine, Gaston Paris, Émile Levasseur... tous hommes qui, à un moment ou à un autre de leur existence, orientèrent leurs réflexions sur les problèmes d'instruction⁹⁶. La Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur est donc une concrétisation de l'intérêt porté par Émile Boutmy envers les problèmes généraux d'enseignement⁹⁷.

Créée de façon circonstancielle pour examiner les questions posées aux Facultés par le ministre de l'Instruction publique de l'époque, la Société se présente comme un centre d'étude des questions d'enseignement supérieur ayant vocation de regrouper et discuter les informations sur l'état et le progrès de cet enseignement chez les peuples civilisés afin d'en recueillir des leçons pour la France. Réunissant les principaux réformateurs du système scolaire français, elle acquiert très vite une grande importance, non seulement par la progression du nombre de ses adhérents - 222 en 1878, 515 en 1880 - mais surtout par son action sur le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique. Réformé par Jules Ferry en 1880, celui-ci est devenu "un acteur essentiel dans l'élaboration des textes législatifs et réglementaires régissant le système d'enseignement français"⁹⁸ : avec sa soeur cadette, la Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire, la Société d'enseignement supérieur pèse non seulement sur les élections au Conseil mais également sur ses délibérations et résolutions. Émile Boutmy y siégera lui-même de 1880 à 1892.

L'ELSP a très certainement fourni un lieu d'accueil pour les discussions concernant les questions d'enseignement avant que ne se forme une Société consacrée à ce travail, comme l'indique l'organisation des conférences d'Ernest Lavis et de Gabriel Monod⁹⁹. L'intérêt pour ces questions se prolonge également dans les travaux des élèves : en 1876, lors d'une séance de la toute nouvelle Association des élèves, Charles Mourier présente une

⁹⁵Émile de GIRARDIN, *De l'instruction publique*, 1838. Sur les réflexions de Girardin concernant la formation des fonctionnaires : voir Guy THUILLIER, *Témoins de l'administration*, Berger-Levrault, 1967, pp. 192-208

⁹⁶L'ouvrage d'Édouard de Laboulaye était le résultat d'une mission en Allemagne pour le ministre de l'Instruction publique de l'époque, Victor Cousin. Gaston Paris (1839-1903) savant philologue, enseigne au Collège de France ; il milite pour le développement de l'érudition, de la science pure seule capable d'élever l'esprit et de réconcilier les nations, cf. le portrait qu'en trace Jules Lemaître montrant en lui le savant patriote, in *Les contemporains*, Troisième série, Société d'imprimerie française et de librairie, s. d., pp. 219-240. Hippolyte Taine consacrait quelques soirées de l'hiver 1872 à l'élaboration d'un projet de réforme de l'enseignement supérieur avec quelques amis : Marcelin Berthelot, Michel Bréal, Ernest Renan et William Waddington, ministre de l'Instruction Publique (cf. *H. Taine. Sa vie et sa correspondance*, op. cit., t. 3, p. 160). Dans une lettre qu'il adresse en 1876 à Gaston Paris, l'un de ses plus chers amis, il fait référence à une commission extra-parlementaire créée pour étudier la question de l'enseignement supérieur, où siègent les mêmes hommes auxquels s'ajoutent Émile Boutmy, Gabriel Monod et quelques autres, c'est-à-dire ceux qui se retrouveront à la Société d'enseignement supérieur (*H. Taine. Sa vie et sa correspondance*, op. cit., t. 4, p. 7).

⁹⁷A noter que de 1870 à 1890, les écrits d'Émile Boutmy sont quasiment exclusivement consacrés à l'enseignement.

⁹⁸Jean-Marie MAYEUR, *Les débuts de la Troisième République (1871-1898)*, Paris, Seuil, 1973, pp. 115-116.

⁹⁹La proposition faite au conseil d'administration en décembre 1877, d'ouvrir à l'ELSP une salle de discussion qui devait être une sorte de "société savante" pour reprendre l'expression d'Émile Boutmy, initiative soutenue par Gabriel Monod et Gaston Boissier, a très probablement alimenté la création de cette Société : CA du 22/2/1878, AHC ISP29

communication étudiant l'enseignement supérieur tel qu'il existe en Angleterre et en Allemagne, l'introduisant ainsi :

“ Au moment où l'Enseignement supérieur est le thème de tant de discussions, il peut paraître intéressant de l'étudier chez deux de nos voisins : chez les Anglais qui, en ce moment, font de grands sacrifices pour développer l'instruction - et surtout chez une nation à laquelle nous pouvons beaucoup emprunter en pareille matière, l'Allemagne ”¹⁰⁰.

Cette seule introduction révèle le traitement réservé aux deux pays : à l'Angleterre, la France a peu à envier, si ce n'est l'installation architecturale de Cambridge et d'Oxford. Par contre, tout est à admirer en Allemagne “ considérée et à juste titre comme la terre classique de la science et de l'érudition ”¹⁰¹. Le travail de Charles Mourier répercute les diverses réflexions sur l'organisation allemande mentionnant les analyses d'Ernest Renan, Gaston Boissier ou Michel Bréal et ne manquant pas d'insister sur le rôle fondamental de l'Université prussienne comme instrument de régénération nationale. Sa communication reflète ainsi les préoccupations de l'époque que la future Société pour l'enseignement supérieur cristallisera. “ On veut rajeunir notre vieille Université en lui infusant du sang nouveau ; on songe à introduire dans notre haut enseignement les réformes qui ont fait faire de si grands progrès à l'Allemagne ” concluait Charles Mourier¹⁰² : l'examen du système allemand sera l'une des grandes préoccupations de la Société, la conviction y étant partagée qu'il fallait suivre les mêmes voies que ce voisin exemplaire pour parvenir à des résultats comparables¹⁰³.

Totalement partie prenante de ce processus de réflexion l'ELSP, qui est un élément de cette réforme générale de l'enseignement supérieur, va expérimenter elle-même dans son organisation quelques idées venues d'outre-Rhin¹⁰⁴.

b) L'organisation pédagogique : la liberté d'apprendre...

“ Il est impossible d'étudier l'Enseignement supérieur chez les Allemands sans s'occuper de la façon dont ils comprennent la liberté de cet enseignement ”, expliquait encore Charles Mourier dans sa conférence¹⁰⁵. Liberté favorisée par la quasi-autonomie des Universités vis-à-vis de l'État, condition de leur plein épanouissement : l'indépendance de l'École *libre* des sciences politiques - leitmotiv de son directeur - était aussi considérée

¹⁰⁰Charles MOURIER, “ De l'enseignement supérieur en Angleterre et en Allemagne ”, *Annuaire SAE*, séances des 5 avril et 3 mai 1876, p. 81. Dix ans plus tard Edmond Dreyfus-Brisac débute son cours sur l'enseignement comparé en s'excusant de désirer pour la France le système universitaire allemand : Edmond DREYFUS-BRISAC, “ L'enseignement en France et à l'étranger considéré au point de vue politique et social ”, *RIE*, t. 17, 1889 p. 114. Charles Mourier (?-1902), sera maître des requêtes au Conseil d'Etat, Directeur de l'Assistance Publique à Paris en 1901-1902.

¹⁰¹Charles MOURIER, *op. cit.*, p. 89. Hippolyte Taine disait par exemple de l'Université allemande de Leipzig qu'elle n'était pas belle parce qu'elle n'était qu'un atelier scientifique : Hippolyte TAINÉ, “ Voyage en Allemagne ”, *art. cit.*, p. 468.

¹⁰²Charles MOURIER, *op. cit.*, p. 102.

¹⁰³C'est à partir des travaux de la *Revue internationale de l'enseignement* que Christophe Charle construit son analyse de l'apport du modèle allemand dans les réflexions des réformateurs de la fin du siècle. Cf. Christophe CHARLE, *op. cit.*, Première partie : “ L'impossible modèle allemand ”.

¹⁰⁴Tous les écrits de Émile Boutmy sur les questions d'enseignement se réfèrent, d'une façon ou d'une autre à l'Allemagne. Bien qu'il admire le grand foyer d'instruction supérieure qui existe dans ce pays, il affirme cependant qu'il n'est pas possible de l'importer en France. Par contre, il faut s'inspirer de certains de ses éléments pour accomplir une réforme en douceur, à la manière anglaise : “ Le propre d'une réforme bien conçue est d'être de petit volume et de grande conséquence ; elle ne doit porter que sur un ou deux points seulement, et c'est virtuellement qu'elle doit contenir tous les progrès ultérieurs ” : Émile BOUTMY, *Quelques observations sur la réforme de l'enseignement supérieur*, Germer-Baillière, 1876, p. 17. Cette méthode guide Émile Boutmy dans la gestion de son établissement.

¹⁰⁵Charles MOURIER, *op. cit.*, p. 101

comme la seule façon d'assurer le développement satisfaisant de son enseignement¹⁰⁶. Une liberté qui dépasse cependant outre-Rhin la simple question des rapports avec l'État pour s'appliquer à la conception de la science même : la " devise de l'Allemagne, poursuivait Charles Mourier, est [...] : *Lehr und Lernfreiheit*, liberté absolue d'enseigner et d'apprendre "¹⁰⁷.

De ce principe essentiel découle un système pédagogique mettant en valeur les relations entre élèves et professeurs afin de favoriser l'activité intellectuelle des deux parties et d'encourager ainsi le développement scientifique.

Créée pour être le couronnement de l'éducation libérale, l'École des sciences politiques doit dispenser un large savoir et s'appuyer, pour ce faire, sur des jeunes gens sérieux et assidus, qualités qui manquent en France dans les années 1870, reflet des carences de l'enseignement supérieur français¹⁰⁸. Le système pédagogique mis en place à l'ELSP est ainsi conçu pour développer le goût du travail et du savoir chez les élèves, pour en faire de véritables étudiants :

" En somme, le caractère spécifique de notre enseignement est d'être un incessant appel aux forces vives des jeunes intelligences, une mise en demeure adressée à l'élève de fournir sa part de collaboration dans une oeuvre dont il a tout le profit. Il faut que cela soit bien compris. Pour des jeunes gens qui ne se donneraient pas la peine de repenser les idées fournies par le professeur, qui ne les compléteraient point par des lectures suivies de réflexions critiques, le fruit de nos études serait plus qu'à moitié perdu "¹⁰⁹.

La stimulation intellectuelle mise au premier plan des objectifs s'appuie essentiellement sur l'instauration d'une étroite relation entre élèves et enseignants¹¹⁰. La première brochure de présentation de l'ELSP explique en effet que : " l'absence d'un contact personnel fréquent entre les professeurs et les élèves est l'une des insuffisances les plus fâcheuses du système d'éducation actuelle "¹¹¹. C'est surtout en référence aux séminaires allemands que sont introduits plusieurs organes dont le point commun est le travail en petit groupe autour d'un enseignant, axé sur la compréhension et l'approfondissement des cours magistraux¹¹² :

¹⁰⁶ " Le gouvernement a peu d'aptitude à découvrir les profondes affinités des sciences entre elles, surtout quand il s'agit de sciences à l'état naissant, et il serait au besoin détourné de cette recherche par son obligation primaire, qui est de courir au plus pressé, de pourvoir aux intérêts les plus prochains " : Émile BOUTMY, " De la place des sciences économiques et sociales dans l'enseignement supérieur ", *ASP*, t. 6, 1891, p. 33.

¹⁰⁷ Charles MOURIER, *op. cit.*, p. 101. En 1891, Émile Boutmy évoquait encore ce " principe fécond de la liberté d'enseigner et de la liberté d'apprendre " : Émile BOUTMY, " De la place des sciences... ", *art. cit.*, p. 32

¹⁰⁸ Émile Durkheim, en 1887 encore, décrit les étudiants français comme ces " rares élèves qui viennent écouter nos professeurs de philosophie [...] ou bien encore, ce qui est pis, [comme ces] étranges auditeurs que leur amène parfois une vaine curiosité ou tout simplement le besoin de remplir une heure de loisir ", Émile DURKHEIM, " La philosophie dans les universités allemandes " , *RIE*, t. 13, 1887, p. 423. Le terme d'étudiant n'existe d'ailleurs pas avant 1877, début de constitution d'un enseignement supérieur cohérent, cf. Antoine PROST, *L'enseignement en France 1800-1967*, Colin, 1968, p. 230.

¹⁰⁹ *ELSP. Organisation et programme des cours*, année 1892-93, " Éclaircissements et conseils ", p. 13.

¹¹⁰ De manière plus concrète, l'instauration d'une bibliothèque et d'une salle de lecture dans les locaux mêmes de l'établissement doit aider au développement intellectuel en permettant aux élèves d'avoir aisément accès aux sources nécessaires.

¹¹¹ *ELSP, 1872-73*. Ceci est en fait la deuxième brochure de présentation, mais le papier diffusé à la rentrée de janvier 1872 ne livrait qu'une présentation sommaire des cours.

¹¹² Émile Boutmy avait perçu très tôt l'intérêt d'une telle organisation et notait en 1872 : " Consultez les gens distingués de tous les temps ; la plupart vous diront que le trait de lumière, le levain de leur esprit, la clef de la science où ils sont devenus des maîtres, tout cela leur est venu par des conversations sans apprêt avec des hommes supérieurs " in *Rapport présenté au Conseil de l'École libre des sciences politiques par le Directeur*, manuscrit, juillet 1872 (AHC, 1SP31 Dr2). Le mot

“ S’il est vrai, notait Georges Blondel à propos des séminaires allemands, que l’enseignement supérieur doit chercher surtout à faire la science et à former les savants, ce but ne peut être atteint pleinement dans une salle de cours [...]. Il faut pour y arriver une intimité plus grande permettant au professeur d’agir directement sur quelques disciples d’élite qui se pénétrèrent de son esprit ”¹¹³.

Dès l’année 1872-73 se mettent ainsi en place des conférences liées aux cours *ex-cathedra*, et conçues comme “ des cours sans appareil ”¹¹⁴, conférences qui se transforment pourtant à la rentrée suivante en instances de révision à l’examen ou aux concours, s’éloignant du modèle original puisque les cours de préparation aux examens n’existent pas outre-Rhin¹¹⁵.

Une dizaine d’années plus tard, la création de groupes de travail réservés à l’élite des élèves - *i.e.* : ceux qui ont effectué leur deux années de scolarité à l’École ou réussi l’un des concours auquel l’École prépare¹¹⁶- retrouve l’inspiration initiale, l’historique de l’École précisant en effet qu’Émile Boutmy voulait avec ces groupes créer une organisation semblable aux séminaires allemands¹¹⁷. Les groupes de travail ont une organisation souple, s’ouvrant à des sujets nouveaux ou peu étudiés ; ils consacrent le travail en commun d’un petit nombre d’élèves sous la direction d’un professeur ; ils permettent de développer des travaux de recherche comparables aux thèses de faculté, dont les meilleurs sont publiés dans la revue de l’École : il s’agit bien de former une élite du savoir. Ils sont enfin l’expression de ce que l’École attend des relations entre élèves et professeurs :

“ Le désir des fondateurs a toujours été que les jeunes gens inscrits à l’École ne restent pas de simples *auditeurs*, mais qu’ils soient des *élèves* connus de leurs *professeurs* ; que, parmi ces élèves, les plus distingués deviennent de véritables *disciples*, en commerce familier avec leurs *maîtres* ; qu’ils soient suivis de près et conseillés par ces maîtres dans la

“ séminaire ” n’apparaît dans les discussions des fondateurs qu’en 1878 (*ELSP 1871-1897*, Chamerot et Renouard, 1897, p. 69. Rapport de 1878) mais le voyage outre-Rhin d’Hippolyte Taine lui avait fait connaître ces cours faits *privata* et *privatissima* : Hippolyte TAINÉ, “ Voyage en Allemagne (1870) ”, *art. cit.*, p. 465.

¹¹³Georges BLONDEL, “ De l’enseignement du droit dans les universités allemandes ”, *RIE*, t. 9, 1885, p. 235. Dans les séminaires se forment essentiellement des savants ; s’y retrouvent ainsi des élèves déjà docteurs qui le plus souvent s’attachent à mener à bien des travaux écrits qui pourront être publiés. Georges Blondel (1856-1948), docteur en droit, lettres et agrégé d’histoire, est professeur à la Faculté de droit de Nancy puis à l’École des Hautes Études, à l’École des Hautes Études de Commerce ainsi qu’au Collège de France. C’est un spécialiste de l’Allemagne, auteur de référence pour Émile Boutmy. Il enseignera à l’ELSP à partir de 1910.

¹¹⁴*Rapport à l’AG des souscripteurs par le directeur de l’École*, 1879, p. 13 (AHC 1SP16 Dr2). A noter toutefois que l’instauration de conférences à l’ELSP n’est pas novateur, Émile Boutmy note lui-même qu’elles existent au Collège de France et à la Sorbonne (*Rapport présenté au Conseil de l’École libre des sciences politiques par le Directeur*, manuscrit, juillet 1872, AHC, 1SP31 Dr2) ; il les a également vu fonctionner à l’École Spéciale d’Architecture où il a enseigné de 1865 à 1869.

¹¹⁵C’est ce qu’explique Edmond Dreyfus-Brisac dans un article de 1881 : les séminaires allemands sont réservés à des exercices d’érudition (“ Les réformes de l’enseignement supérieur en France ”, *RIE*, t. 1, 1881, p. 131). Georges Blondel confirme cette observation en 1885, notant que le séminaire ne consiste pas en une répétition des leçons : Georges BLONDEL, “ De l’enseignement du droit dans les universités allemandes ”, *RIE*, t. 9, 1885, p. 538. La brochure présentant l’ELSP insistera cependant sur le fait que ces conférences ne “ ressemblent (pas) à ce qu’on appelle vulgairement des “ Colles ”, mais qu’elles ont “ l’unité et la suite d’une véritable leçon ” : *ELSP. Organisation et programme des cours*, 1896, p. 14.

¹¹⁶Le règlement fixant l’accès aux groupes de travail est fluctuant : réservés initialement aux élèves de l’École susmentionnés et acceptant aussi les élèves de deuxième année qui le méritent, les groupes s’ouvrent aux élèves inscrits à l’École et possédant d’autres titres : anciens élèves de l’École normale, de l’École des Chartes, de l’École Polytechnique, docteurs es lettres, docteurs en droit, docteurs en médecine, ingénieurs civils des mines et des ponts, ingénieurs diplômés des Arts et Manufactures. cf. *ELSP. Organisation et programme des cours*, 1894, p. 44.

¹¹⁷*ELSP 1871-1897*, Chamerot et Renouard, 1897, p. 69. Rapport de 1878. En 1895, et comme pendant pratique des groupes de travail, sont instaurées des conférences d’application, réservées au même public et destinées à promouvoir des travaux pratiques mobilisant l’ensemble des connaissances acquises au cours de la scolarité. La référence aux séminaires allemands est ici aussi explicitée : cf. AG du 24/2/1894, AHC 1SP16 Dr2.

direction donnée à leurs études ; que, plus tard, ils soient encouragés et guidés dans leurs premiers travaux originaux et personnels, plus tard encore, recommandés et soutenus à l'entrée des carrières, par ces hommes éminents, qui auront pu les apprécier et demeureront leurs amis ”¹¹⁸.

Cordialité des rapports, attention des enseignants : les groupes de travail, tout comme l'étaient originellement les conférences, sont une excellente illustration de l'accent mis sur la stimulation intellectuelle des étudiants¹¹⁹. Elle repose sur une conception des étudiants qui correspond à l'idée que s'en font les Allemands, liée au principe de la liberté d'apprendre :

“ Ils les regardent comme des jeunes gens “ ne relevant que d'eux-mêmes, cherchant la science de leur propre mouvement avec l'entière liberté de s'organiser un plan d'études, de déterminer l'ordre dans lequel ils suivront les cours et de fixer eux-mêmes leur ration de nourriture ” ”¹²⁰.

Cette quête désintéressée du savoir est favorisée outre-Rhin par le système de contrôle des études, autre prolongement du principe de la liberté d'apprendre : reculé jusqu'à la fin de la période scolaire, l'examen n'exerce pas d'action restrictive sur le programme des études. La question de l'examen est récurrente lorsqu'il s'agit de vanter le système allemand et de critiquer le système français où son fonctionnement est considéré comme l'une des plaies de l'instruction supérieure : l'enseignement est en effet subordonné à cette perspective, prenant un caractère utilitaire et intéressé¹²¹.

Le problème de la sanction des études est un important sujet de préoccupation chez Émile Boutmy - il écrit un court texte qu'il intitule, titre révélateur du rôle essentiel qu'il lui

¹¹⁸ELSP. *Organisation et programme des cours*, 1892, “Éclaircissements et conseils”, p. 10. Les tutorats anglais sont cependant ici une référence plus adéquate pour l'exemple qu'ils livrent des rapports entre élèves et maîtres : “ Homme instruit et expérimenté, le tuteur observe attentivement les dispositions naturelles du jeune homme, il détermine le meilleur plan d'études à suivre, lui indique les cours auxquels il doit assister de préférence [...] ; il s'assure enfin qu'il a compris ce qu'il a étudié ” : Georges BLONDEL, “ Note sur l'organisation des études juridiques en Angleterre ”, *RIE*, t. 14, 1887, p. 161. La différence entre séminaires allemands et tutorats anglais réside dans la qualité du travail d'érudition produit : les premiers sont avant tout destinés à promouvoir des travaux scientifiques approfondis, les seconds cherchent plutôt à développer l'initiative individuelle et la créativité. Cf. Max LECLERC, *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, A. Colin et Cie, 1894, pp. XIX-368 p. Max Leclerc (1864-1832), diplômé de l'École, rédacteur au *Journal des Débats*, correspondant parisien du *Journal de Genève*, secrétaire de la rédaction au *Bulletin* de l'Office du travail en 1894, deviendra directeur de la maison d'édition Armand Colin. Cet ouvrage est issu d'un voyage d'études en Angleterre effectué dans le cadre de sa scolarité à l'ELSP.

¹¹⁹“ stimuler ” est un mot qui revient souvent dans la présentation de l'École : cf. les “ éclaircissements et conseils ” donnés aux élèves dans la brochure de présentation de l'École.

¹²⁰Georges BLONDEL, “ De l'enseignement du droit dans les universités allemandes ”, *RIE*, t. 9, 1885, p. 528. Georges Blondel cite ici l'opinion d'un professeur allemand, Helmholtz. Georges Blondel remet lui même en cause cette conception qui ne correspond plus à la réalité, montrant des élèves ayant peu d'esprit critique et, tout au moins dans les facultés de droit, peu laborieux. En 1889, Max Leclerc explique lui aussi que les étudiants berlinois “ avalent ” les cours : Max LECLERC, “ Une Université allemande ”, série d'articles parus dans la *Revue française de l'étranger et des colonies* en 1889 et commentés dans la *Revue Internationale de l'enseignement*, t. 17, 1889, pp. 211-212.

¹²¹Émile Durkheim mettra pourtant en cause cette vision des études désintéressées et des étudiants allemands travaillant pour l'amour du savoir : “ lorsque pour la première fois je pénétrai dans une salle de cours et que j'y vis les 150 ou 200 élèves qui attendaient, en fumant, l'arrivée du maître, je fus saisi d'un sentiment d'admiration [...]. C'étaient des étudiants, de vrais étudiants que j'avais sous les yeux [...]. Mais ce sentiment se modifia assez vite lorsque j'appris que la presque totalité de l'auditoire n'était amenée là que par la nécessité de l'examen ” : Emile DURKHEIM, “ La philosophie dans les universités allemandes ”, *art. cit.*, p. 423. Les témoignages de voyageurs outre-Rhin dans les années 1880-1890 convergent dans la dénonciation de la vision des étudiants allemands présentée jusqu'alors : les réalités allemandes sont mieux perçues : voir par exemple Christophe CHARLE, *op. cit.*, pp. 32-37.

attribue, “ L'examen *parfait* ”¹²²- et c'est en référence à l'exemple de l'Allemagne qu'il en conçoit l'organisation à l'ELSP :

“ [il faut] maintenir l'examen en perspective, mais [...] en éloigner la préoccupation pressante au cours des études, afin de laisser agir plus à l'aise et se développer la curiosité naturelle, l'amour du savoir et les goûts personnels du jeune homme, garanties d'une activité intellectuelle spontanée, féconde et durable ”¹²³.

Les élèves ont ainsi la possibilité de composer leur programme d'étude de façon souple, le système d'examen s'adaptant à leurs choix et pouvant souffrir de multiples combinaisons. Émile Boutmy est pourtant amené à faire de l'École un lieu de préparation aux concours, érigeant le principe de l'examen au premier plan¹²⁴ : c'est toute la vision de l'étudiant qui est remise en cause, grand sujet d'amertume pour Émile Boutmy qui n'a de cesse de rappeler la valeur des conceptions initiales. En 1882, il se félicite ainsi de l'augmentation des inscriptions d'ensemble - à opposer aux inscriptions partielles qui sont le fait de ceux qui veulent se préparer à un examen spécial - et considère que les élèves qui les recherchent :

“ s'offrent à nous avec l'ardeur engageante, avec la curiosité sympathique de gens qui veulent apprendre pour savoir. Eux seuls sont pour nous de véritables disciples, eux seuls s'imprègnent profondément de notre esprit et c'est sur eux que nous prétendons être jugés un jour, lorsqu'ils auront fait leur place et pris leur rang dans la société ”¹²⁵.

c) ...et la liberté d'enseigner

La liberté initiale laissée aux élèves de gérer leur cursus trouve son pendant dans la souplesse même d'organisation de l'enseignement, s'inspirant du *privat-docentisme* allemand, système de recrutement des enseignants basé sur l'érudition et la concurrence, source d'innovation scientifique :

¹²²“ L'examen *parfait* ”, 4 feuillets manuscrits, s. d. (AHC 1SP2 Dr5). Voir également le développement qu'Émile Boutmy consacre à son rôle dans l'enseignement supérieur français : Émile BOUTMY, *Quelques observations...*, *op. cit.*, pp. 26-29.

¹²³ELSP 1871-1897, *op. cit.*, p. 67. Ainsi que l'explique également Georges Blondel, l'examen est bon pour les mauvais élèves mais nuisible pour ceux qui sont laborieux et intelligents (Georges BLONDEL, “ De l'enseignement du droit... ”, *RIE.*, t. 10, 1885, p. 39). Le statut provisoire de l'École prévoyait comme tout examen la rédaction d'une thèse englobant des références aux divers cours donnés. Ceux-ci se multipliant, le système d'examen se complexifie, réparti au gré de l'élève, sur les deux ou trois années d'enseignement, et mêle mémoire, compositions écrites et orales portant sur les cours obligatoires de la section suivie ainsi que sur toute autre matière que le candidat aura choisie. Cf. ELSP. *Organisation et programme des cours*, 1883-1884, pp. 28-29.

¹²⁴Le corpus de l'enseignement s'élargissant au fil des années, les contraintes qui pèsent sur l'examen s'alourdissent, d'autant plus que le diplôme acquiert, à partir des années 1890, une reconnaissance officielle pour l'accès à certains concours et l'admission dans certaines administrations (sur ce sujet, voir ROSENBAUER, *op. cit.*, p.181 et LAURENT, *op. cit.*, annexe VII). L'accent est alors fortement mis sur la préparation aux concours d'État et la décision prise en 1904, de rendre le mémoire de fin d'année facultatif pour l'obtention du diplôme est une conséquence directe de cette orientation. La thèse (ou mémoire) restera réservée à une élite d'élèves, ceux qui cherchent à acquérir cette haute culture de l'esprit, rappel des ambitions premières (AHC 1SP32 Dr1, CA du 7/06/1904).

¹²⁵ELSP. *Rapport présenté au conseil de l'ELSP le 25/01/1882 par Mr. Émile Boutmy*, 14 pages manuscrites (AHC 1SP1 Dr2). Quelques années plus tard, Émile Boutmy reportera son jugement sur les élèves fréquentant la section générale, ainsi que celle économique et sociale (en 1872, l'École compte deux sections : diplomatique et administrative ; en 1883, deux nouvelles sections leur sont adjointes : l'une économique et financière, l'autre “ générale” (droit public et histoire) ; en 1900 est créée la section économique et sociale. Hormis la création d'une éphémère section coloniale en 1886, l'organisation perdure telle quelle jusqu'en 1914 au moins), qui seuls semblent garantir la perpétuation de l'esprit original de l'École, ne se préparant à aucune carrière précise et ayant de ce fait, selon Émile Boutmy, un véritable “ désir d'apprendre et de se rendre utiles à la société ”, *Rapport annuel du Directeur au conseil de perfectionnement*, année 1902, AHC 1SP37 Dr4.

“ Les *privat-docenten* sont de jeunes docteurs qui obtiennent le droit de professer après des examens spéciaux et difficiles [...]. Quand le candidat subit à son avantage ces difficiles épreuves, il est autorisé à ouvrir des cours sur n'importe quel sujet de l'enseignement spécial auquel il veut se consacrer [...]. [Ils] n'ont pas d'autre traitement que la rétribution des étudiants [...]. Ils peuvent, s'ils le veulent, faire un cours sur le même sujet qu'un professeur titulaire, et si le cours est bien fait, les étudiants le suivront de préférence à celui du professeur ”¹²⁶.

Parmi les premiers hommes qui enseignent à l'ELSP, certains sont des notabilités universitaires, tels Émile Levasseur ou Paul Janet, connus pour leurs travaux et leur pratique de l'enseignement¹²⁷. La plupart n'ont cependant aucune expérience dans ce domaine et n'ont pour eux que la familiarité avec la matière qu'ils doivent enseigner. Émile Boutmy engage ainsi Albert Sorel : diplomate, il enseigne la diplomatie ; Paul Leroy-Beaulieu : publiciste spécialiste des questions financières, il est chargé du cours sur les finances ; Alexandre Ribot, magistrat au tribunal de la Seine et secrétaire de la Société de législation comparée : il lui est confié un cours de législation comparée.

Pour devenir enseignant à l'ELSP, aucun grade ni titre n'est donc requis, contrairement au système allemand. Ce qui rapproche Émile Boutmy de l'exemple germanique est sa volonté d'avoir des professeurs spécialistes de la matière qu'ils enseignent ; ce qui l'en éloigne, c'est l'égalité de la volonté que les enseignants aient une connaissance pratique de leur science :

“ Les professeurs en Allemagne sont presque tous des professeurs de profession, et de là dérive probablement le pédantisme étroit et outrecuidant qui est devenu le ton même de la science chez nos voisins et qui lui ôte beaucoup de sa largeur et de son *humanité* ”¹²⁸ écrit Émile Boutmy, alors qu'à l'École, au contraire “ [les] professeurs ne sont pas simplement des professeurs, qu'ils sont mêlés au monde et aux affaires et qu'ils ne vivent pas en insulaires au milieu de leurs livres et de leurs manuscrits ”¹²⁹.

A partir de 1884 pourtant, Émile Boutmy fait une application plus étroite du modèle de sélection allemand en introduisant dans le règlement de l'École l'article 13, “ relatif au *privat-*

¹²⁶Charles MOURIER, *op. cit.*, pp. 91-92

¹²⁷Paul Janet (1823-1899) est docteur ès lettres et agrégé de philosophie. Il enseigne l'histoire de la philosophie à la Sorbonne à partir de 1864. Il est également membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

¹²⁸Émile BOUTMY, *Quelques observations...*, *op. cit.*, p. 29. La défaite contre l'Allemagne, et avec elle l'idée que la science s'est pervertie sur le champ de bataille peut expliquer en partie ce jugement sévère. De cette appréciation émane toutefois une représentation assez répandue à l'époque de la science allemande, qu'Hippolyte Taine énonçait déjà en 1870 : cette science est froide, ressemblant à “ un grand magasin de faits, idées et doctrines à bon marché, fournis consciencieusement en paquets étiquetés, sans aucun ornement ” (“ Voyage en Allemagne... ”, *art. cit.*, p. 471), froideur qui est à l'image de cette race nordique et à l'opposé de la générosité française qui en a toujours fait un peuple en quête d'humanité et d'idéal. Trop spécialisée, la science des professeurs allemands se perd dans les détails, devenant d'une lourdeur et d'une obscurité qui la confinent au pédantisme. Étant allé compléter son instruction en Allemagne, un étudiant américain qui avait poursuivi des études à l'ELSP écrivait dans les années 1880 au secrétaire de l'École : “ nous sommes trois Américains qui ont étudié (sic) la science politique à Paris et à Berlin et notre jugement a été le même, c'est-à-dire que l'École est à préférer. Le talent et la science des professeurs ici n'est pas à nier, mais un cours français quand c'est bien fait et (sic) non seulement une oeuvre scientifique mais aussi une oeuvre artistique ” : AHC 1SP14 Dr2, lettre de Chase Washburn Clark, s. d. (Je remercie Joël Dubos d'avoir attiré mon attention sur cette lettre).

¹²⁹*Rapport présenté au conseil de l'École libre des sciences politiques par le Directeur*, manuscrit, juillet 1872 (AHC 1SP31 Dr2). En faisant appel à des hommes de terrain, Émile Boutmy pensait que la science serait “ plus vivante ”, Cf. Léon AUCOC, *Discours prononcés aux obsèques d'Émile Boutmy le 28/1/1906*, Coulommiers, Brodard, s. d., p. 13. Léon Aucoc (1828-1910), ancien élève de l'ENA de 1848, professeur aux Ponts et Chaussées, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, est membre du conseil de perfectionnement de 1873 à 1895 puis du conseil d'administration de cette date jusqu'à son décès.

*docenten*¹³⁰ : il donne la possibilité aux élèves diplômés de l'ELSP qui auront réussi une série d'épreuves prouvant leurs compétences, d'assurer un cours à l'École, manière de retrouver en partie le profil du *privat-docent* tel qu'il existe outre-Rhin. En partie seulement car le règlement ajoute que les élèves concernés doivent être diplômés depuis plus d'un an, le temps pour eux d'avoir acquis une expérience pratique.

L'article 13 officialise également le début de la procédure de recrutement du corps professoral parmi les anciens élèves ce qui doit garantir la pérennité de la qualité de l'enseignement : Gabriel Monod expliquait en 1874 dans sa conférence sur l'enseignement supérieur que lorsque des étudiants formés sérieusement deviendraient à leur tour des professeurs enseignant sérieusement, le cercle vicieux qui pourrissait l'enseignement français deviendrait un cercle vertueux, permettant d'essaimer l'esprit scientifique¹³¹.

La référence au *privat-docentisme* est cependant bien antérieure à l'article 13¹³² comme en témoigne l'instauration de cours ou conférences libres dès les premières années de fonctionnement de l'École : sa vertu principale est la liberté qu'un tel système confère à l'enseignant et partant, à l'établissement qui l'accueille.

Émile Boutmy en a fait un instrument destiné à essayer les hommes, ce qui lui vaudra d'ailleurs d'être décrit comme un "chercheur et un découvreur de talents"¹³³. Les hommes auxquels il fait appel enseignent les sujets qu'ils souhaitent, ce qu'ils n'ont pas toujours le loisir de faire dans leur institution d'origine : quand par exemple, Lucien Lévy-Bruhl est convié à assurer un cours libre sur l'Allemagne, il est professeur de rhétorique supérieure à Louis-Le-Grand ; ce n'est qu'en 1896 qu'il sera nommé à la Sorbonne dans une chaire d'histoire de la philosophie moderne¹³⁴. Enseignement soumis toutefois à l'appréciation du directeur et de ses collaborateurs : dès 1873, le conseil d'administration avait adopté le principe selon lequel aucun professeur n'était titulaire de sa chaire d'office, devant exercer pendant un an au moins pour obtenir ce statut¹³⁵.

Le *privat-docentisme* est encore et surtout un moyen d'essayer des sujets, élément essentiel aux yeux d'Émile Boutmy, qu'il explique en ces termes devant l'assemblée générale des actionnaires :

¹³⁰ELSP. Rapport présenté le 2/4/1884 au conseil de perfectionnement par M. Émile Boutmy, Chamérot, 1884, p. 9. C'est en 1883-1884 qu'est fait application pour la première fois de cet article avec un cours d'André Lebon sur "l'histoire parlementaire et législative de 1852 à nos jours". Sur le contenu de l'article 13, voir *ELSP. Organisation et programme des cours*, 1883-1884, pp. 31-32

¹³¹Gabriel MONOD, "De la possibilité d'une réforme de l'enseignement supérieur", *RPL*, 23/5/1874. C'est parce qu'il n'y avait pas d'étudiants dignes de ce nom qu'il n'y avait pas non plus d'enseignants : trouver des jeunes gens sérieux et les amener au professorat permettrait de résoudre le problème. Cf. le discours d'Albert Sorel devant la Société des élèves en 1883 : "Après avoir été nos disciples, vous devrez être nos continuateurs. C'est dans vos rangs que doivent se recruter ceux qui nous remplaceront et feront vivre l'École après nous", *Annuaire SAE*, 1883, p. 29.

¹³²Il en est déjà question en 1878 lors de la proposition de Émile Boutmy d'instaurer des cours libres, *Rapport à l'AG des souscripteurs*, 1878, AHC 1SP16 Dr2.

¹³³Eugène d'EICHTHAL, "l'École libre des Sciences Politiques", *RDDM*, 1/12/1927, p. 528. A la mort d'Émile Boutmy, Léon Aucoc disait qu'il avait "créé des professeurs dans des conditions nouvelles" : Léon AUCOC, *op. cit.*, p. 13.

¹³⁴Lucien Lévy-Bruhl est un philosophe, animateur des études kantienne en France, collaborateur puis directeur de la *Revue Philosophique*. Il est surtout connu pour ses travaux sur l'analyse de l'esprit humain dans les sociétés primitives (*Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, 1910 ; *L'Ame primitive*, 1927, etc.). Il est à l'origine avec Marcel Mauss de l'Institut d'ethnologie. Pierre FAVRE cite également l'exemple de Gilbert Gidel (1889-1958), docteur en droit, spécialiste du droit de la mer qu'il enseigne à l'ELSP alors qu'à la faculté de droit il est confiné dans un cours de droit constitutionnel : Pierre FAVRE, *Naissances de la science politique en France, 1870-1914*, Fayard, 1991, p. 43.

¹³⁵CA du 23/05/1873, AHC 1SP29 Dr2. En 1874, Émile Boutmy rappelait la nécessité d'avoir une réserve d'enseignants sous la main, professant des cours libres en attendant de les voir se titulariser, mais seulement s'ils avaient donné satisfaction (CA du 1/06/1874).

“ Ce sont des enseignements de cette nature qui, sous le nom si vanté de *privat-docentisme* [...] composent plus de la moitié du programme des Universités d'outre-Rhin. [...] Aucune limite de nombre ne leur est assignée ; car ils suivent le mouvement même de la science et s'étendent avec elles (sic) ; ils naissent spontanément dès que les recherches sur un sujet ont commencé à se grouper et à prendre une certaine consistance. Diversifiés à l'infini, ils ont nécessairement des prises innombrables sur la curiosité du jeune homme, des chances multipliées de se rencontrer avec ses goûts, de trouver et de presser le ressort caché de ses aptitudes. La puissance et l'avenir de l'instruction supérieure dans un pays se mesurent à la vigueur de leur expansion. Voilà pourquoi nous ne croirons pas que l'École soit tout ce qu'elle doit être, ni qu'elle justifie son titre d'institution de haut enseignement, tant qu'elle ne leur aura pas largement ouvert accès de ses programmes, et qu'ils ne seront pas développés abondamment, à côté de ses cours réguliers ”¹³⁶.

Le système du *privat-docentisme* permet donc d'une part, d'assurer le dynamisme de l'École en évitant la routinisation de l'enseignement et en renouvelant la curiosité des étudiants qui peuvent diversifier leurs pôles d'intérêt¹³⁷. En explorant des voies inconnues, il donne d'autre part un caractère encyclopédique à l'enseignement et lui permet de prendre en compte l'actualité¹³⁸.

Plus généralement, ce système n'est qu'une modalité de la souplesse qui prévaut dans l'organisation de l'enseignement, reflet de la liberté revendiquée par l'établissement :

“ Maîtresse d'un programme qu'elle peut étendre ou resserrer d'une année à l'autre sans créer de droits acquis qui la gênent et sans avoir à obtenir toute une série de consentements administratifs et parlementaires, libre de s'adresser en toute occasion à l'homme spécialement capable, sans exiger de lui des grades qu'il peut avoir négligé d'acquérir en temps utiles, [l'École] est admirablement placée pour organiser rapidement et puissamment son *privat-docentisme* ”¹³⁹.

En se référant au principe moteur du *privat-docentisme* - la possibilité d'essayer hommes et sujets - plutôt qu'à ses caractéristiques formelles - l'obtention de diplômes particuliers -, Émile Boutmy en fait une pierre angulaire de son édifice scolaire¹⁴⁰. Les choix pédagogiques qui soutiennent cet édifice, et ceci est particulièrement explicite en ce qui concerne le *privat-docentisme*, doivent être appréhendés en dernier lieu à travers la conception même des sciences politiques qui sont enseignées à l'École. L'exemple de l'Allemagne va de nouveau être invoqué pour affirmer la place de ces sciences dans la classification générale des sciences et justifier leur installation au sein d'une institution libre.

¹³⁶ *ELSP 1871-1897, op. cit.*, Rapport de l'année 1879, pp. 58-59. Une note manuscrite des archives de l'École fait ainsi état des cours créés pour la première fois par l'École et n'ayant jamais été enseignés en France auparavant, preuve s'il en faut de la fécondité de ce principe moteur : géographie et ethnographie, histoire diplomatique de l'Europe 1648-1879, législation commerciale *comparée*, etc. Note manuscrite sur l'École, s. d., AHC 1SP1 Dr2.

¹³⁷ “ A aucun étudiant ne doit manquer l'occasion, la rencontre heureuse, le choc imprévu de l'étincelle qui allumeront en lui la passion de la science. Il faut donc lui présenter le plus possible de sujets dans le plus grand nombre possible de cadres différents, lui présenter les mêmes sujets sous plusieurs angles et ne jamais se laisser arrêter par la crainte de faire chevaucher un cours sur l'autre ” : Émile BOUTMY, *RPL*, 7/4/1894.

¹³⁸ “ Chaque année apporte [...] une tâche nouvelle. Des questions se posent, qui doivent être étudiées et tranchées. Des cours nouveaux doivent être essayés, et, s'il y a lieu, consolidés ” : Émile BOUTMY, in *École libre des sciences politiques 1871-1897, op. cit.*, p. 111.

¹³⁹ *ELSP 1871-1897, op. cit.*, rapport de l'année 1879, p. 59.

¹⁴⁰ L'application du principe du *privat-docentisme* dépasse les seuls cours libres pour s'appliquer à l'enseignement en général : c'est ainsi que certains cours, réguliers, sont tellement personnalisés qu'ils cessent avec le départ de l'enseignant. C'est le cas de celui d'Anatole Leroy-Beaulieu sur les questions religieuses, ou de celui de Fernand de Colomjon sur l'enregistrement.

III- LES SCIENCES POLITIQUES A L'ECOLE ALLEMANDE

Le projet très global de réforme de l'enseignement supérieur qu'expose Émile Boutmy en 1876 dans une brochure intitulée : *Quelques observations sur la réforme de l'enseignement supérieur* éclaire sa conception de la nature de l'enseignement qu'il souhaite voir dispensé dans son propre établissement. La critique majeure adressée au système français d'enseignement concerne le manque de communication entre les facultés qui nuit au développement scientifique en restreignant les champs d'exploration et les possibilités de fécondité interdisciplinaire. Écueil qu'a su éviter l'Allemagne, ce dont la faculté de philosophie est l'illustration type puisqu'elle s'ouvre à de multiples sciences.

Le modèle allemand ne peut être importé, créer de grands centres universitaires apporterait plus d'inconvénients que d'avantages selon Émile Boutmy, mais il est possible d'obtenir des changements dans le système français en développant les échanges intellectuels entre facultés. Émile Boutmy propose ainsi, à la suite de Gaston Paris, d'instaurer le système des deux cours qui permettra à un étudiant de suivre les enseignements d'une faculté autre que celle à laquelle il est affilié, et de subir un examen sur ces cours " hors section ". Émile Boutmy propose également d'offrir la possibilité aux enseignants de donner des leçons sur les matières qu'ils désirent, même si elles ne constituent pas leur spécialité, ce qui leur donnerait l'occasion d'intégrer d'autres facultés.

Cette réforme - qui contient le principe du *Lehr und Lernfreiheit* - rappelle en tous points l'organisation qu'Émile Boutmy a tenté d'établir dans son École. En faisant de la Faculté de philosophie allemande l'objet de son admiration, le directeur de l'ELSP livre l'idéal qu'il a poursuivi en 1871 :

“ Il y a dans toutes les Universités allemandes une Faculté large et ouverte, d'une réceptivité indéfinie, d'une surface encyclopédique, où tous les ordres de la connaissance non encore *appropriés* trouvent accès, qui par là est moins elle-même que le complément et le lien des autres, mais qui bien plutôt représente toute la culture libérale de l'esprit [...] et constitue à elle seule déjà l'*Université*, la véritable *Université*, dans toute la puissance et l'ampleur du mot ”¹⁴¹.

Diffuser “ toute la culture libérale de l'esprit ” : c'est bien l'idée qui guidait Émile Boutmy et Ernest Vinet dans leur premier échange épistolaire. Il s'agissait d'organiser l'instruction libérale supérieure, objectif que l'École une fois mise sur pied persistera à promouvoir. En février 1871, les deux hommes ont donc pour projet de créer une “ faculté libre d'enseignement supérieur ”¹⁴² dont le programme des cours donne la mesure des ambitions initiales :

“ Du droit constitutionnel à la philologie, des recherches sur l'antiquité de l'homme à l'histoire des institutions militaires, le champ que parcourt l'esprit est immense : c'est celui de la science elle-même ”¹⁴³.

En distinguant, qui plus est, des “ cours intérieurs ” consacrés à la politique et réservés aux seuls élèves de l'École, et des “ cours extérieurs ” relatifs aux sciences, lettres et arts,

¹⁴¹*Quelques observations...*, *op. cit.*, pp. 9-10.

¹⁴²C'est le titre du premier manifeste.

¹⁴³*Quelques idées...*, *op. cit.*, p. 9.

ouverts à des auditeurs, Émile Boutmy achevait de dessiner le plan de cette faculté “réceptive” dont il rêvait.

Septembre 1871 : l'idée des fondateurs a mûri, une brochure est diffusée pour présenter ce qui est devenu “l'École libre des sciences politiques”¹⁴⁴. Le rétrécissement du projet évoqué par la nouvelle appellation se confirme dans l'examen des cours proposés, centrés sur les domaines liés à l'État : les cours extérieurs ont disparu et avec eux l'ethnologie, l'anthropologie, l'études des beaux-arts.... La Commune est passée entre temps, montrant que la déficience des élites était beaucoup plus grave que la première analyse ne l'avait jugée. L'enseignement qui leur est destiné est modifié dans un sens plus pragmatique, plus utile, première étape dans la progressive professionnalisation de l'École¹⁴⁵.

Le programme de septembre 1871 n'en reste pas moins ambitieux puisqu'il consiste à “créer un enseignement [...] riche et complet par la composition, Européen par le cadre (sic), contemporain par les sujets, historique et critique par la méthode”¹⁴⁶. Il combine ainsi ambition encyclopédique - “toutes les sciences politiques avec leurs dépendances et leurs annexes” y sont étudiées - et ambition scientifique : développer des connaissances positives en étudiant des faits “sévèrement groupés, clairement expliqués, savamment commentés”.

a) Des sciences politiques à définir

L'ampleur initiale du projet s'explique par le flou qui entoure à la fin du siècle la notion de sciences politiques : “Y a-t-il des sciences politiques?”, interroge Hippolyte Taine en octobre 1871, avant de poursuivre : “A tout le moins, il y a des groupes de renseignements positifs qui, en matière politique, servent à préciser la discussion, à diriger le jugement, à limiter le champ du rêve, de l'extravagance et de l'erreur”¹⁴⁷. Les sciences politiques ne sont pas plus identifiées que les connaissances nécessaires à l'homme politique dont elles sont l'expression, homme politique conçu, précise Émile Boutmy “dans le sens le plus large et le plus complet du mot”¹⁴⁸, justifiant ainsi qu'aucune partie de la connaissance humaine ne put, et dut, lui être étrangère.

Que ce soit sur le modèle de la faculté allemande de philosophie qu'Émile Boutmy s'appuie pour créer “une véritable faculté des sciences de l'État” se comprend à la fois par l'indéfinition de ces sciences et par l'étendue des connaissances requises pour l'homme politique :

“Les sciences politiques, surtout avec l'acception très large qui leur est donnée en Allemagne, se rapprochent moins du droit que de la morale, de la politique, de l'histoire et même de certaines branches des mathématiques : toutes choses qui sont enseignées dans la faculté de philosophie. Le groupe des sciences politiques, ne formant pas un ordre nettement défini de sciences, se trouve en quelque sorte plus à l'aise dans les cadres si larges de cette faculté. Il forme une sorte d'encyclopédie où se rencontrent les matières les plus diverses”¹⁴⁹.

¹⁴⁴Titre de la deuxième brochure.

¹⁴⁵Sur les modifications des programmes successifs et le rôle de la Commune, voir Dominique DAMAMME, “Genèse d'une institution scolaire : l'École libre des sciences politiques”, *Actes de la Recherche en Science Sociale*, n° 70, nov. 1987, pp. 32-33.

¹⁴⁶*École libre des sciences politiques*, Germer-Baillière, 1872, non paginé. Les citations qui suivent en sont issues.

¹⁴⁷Hippolyte TAINÉ, “Fondation de l'École libre des sciences politiques” in *Derniers essais de critique et d'histoire*, op. cit., p. 79.

¹⁴⁸*ELSP*, op. cit.

¹⁴⁹Émile BOUTMY, “De la place des sciences...”, art. cit., p. 37.

En se référant au modèle allemand, Émile Boutmy ne fait cependant que suivre une pratique répandue tout au long du dix-neuvième siècle dès qu'il s'est agi d'organiser un enseignement pour l'homme d'État et les administrateurs. L'ELSP se situe dans la lignée des multiples projets qui se sont succédé à partir de la Révolution Française, projets concrétisés ou avortés, qui tentaient d'assurer la formation des fonctionnaires soit dans des écoles spéciales, soit dans les écoles de droit ou encore par l'instauration de cours dans l'enseignement supérieur comme ce fut le cas à l'École Pratique des Hautes Études de Victor Duruy, dernière tentative avant la création de l'École d'Émile Boutmy¹⁵⁰.

Point commun de nombre de ces projets, la référence à l'Allemagne où la formation des fonctionnaires était solidement organisée depuis le dix-huitième siècle : de l'abbé Garnier qui en 1773 conseillait aux parents d'envoyer leurs enfants en Allemagne ou en Hollande pour qu'il acquièrent une éducation les destinant aux hauts postes de l'État, en passant par le baron Cuvier, à qui revient le premier projet officiel d'école d'administration et qui avait été formé à Stuttgart, sans oublier Édouard de Laboulaye et son *De l'enseignement et du noviciat administratif en Allemagne*, " le manifeste du mouvement réformateur du 19^e siècle " écrit Dominique Damamme¹⁵¹, pour finir par Victor Duruy qui, lui, envoie Malarcé outre-Rhin dans les années 1860 pour étudier la formation en droit des gens. Le modèle allemand s'impose donc.

En 1863, l'Académie des sciences morales et politiques, premier endroit où les sciences politiques ont obtenu une visibilité institutionnelle propose au concours la question des connaissances utiles aux administrateurs qui peuvent être comprises dans l'enseignement public, demandant aux concurrents de chercher à l'étranger et tout particulièrement en Allemagne, des éléments qui pourraient servir de référence pour le système français¹⁵². Tout particulièrement en Allemagne, car en Angleterre, qui est l'autre référence couramment citée dans ce domaine, l'enseignement des sciences politiques n'existe pas : Émile Boutmy le rappelle dans un texte de 1891¹⁵³. Plus que cela d'ailleurs, c'est l'organisation de l'enseignement supérieur dans sa globalité qui pose problème comme se plaisait à le souligner Charles Mourier dans sa communication de 1875 : Oxford et Cambridge sont avant tout des " clubs " de loisir pour l'élite anglaise, l'instruction dispensée est très inférieure à l'instruction française, ce n'est donc sûrement pas outre-Manche qu'il faut espérer trouver une solide référence en matière d'organisation¹⁵⁴.

¹⁵⁰Pour un historique des projets d'enseignement des sciences politiques, voir Guy THUILLIER, *op. cit.* ; Dominique DAMAMME, *Histoire de l'enseignement...*, *op. cit.*. Dans sa présentation de l'École devant l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Georges Bertrand, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Caen, trace un historique de ces divers projets, insérant bien l'ELSP dans une continuité historique (Georges BERTRAND, *Rapport présenté à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen le 23/2/1872*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1872, pp. 11-17). Parmi les relations d'Émile Boutmy et les premiers soutiens de l'École figurent d'ailleurs nombre de ceux qui ont travaillé tout au long du dix-neuvième siècle à mettre en place un enseignement des sciences politiques : François Guizot, dont nous avons évoqué le rôle dans la réouverture de la classe des sciences morales et politiques en 1832, Édouard de Laboulaye, Frédéric Le Play qui propose à Émile Boutmy une fusion entre l'École et la Société d'économie sociale qu'il a fondée (CA du 13/6/1872, AHC 1SP29 Dr2) et qui était membre de la Commission des hautes études scientifiques et littéraires créée en février 1848 par Hippolyte Carnot pour élaborer le programme de l'enseignement administratif et politique de l'ENA, fondée par ce dernier : Hippolyte Carnot sera membre du conseil de perfectionnement de l'École de 1886 à 1888. Sur le rôle de ces hommes voir Guy THUILLIER, *op. cit.*

¹⁵¹Dominique DAMAMME, " Genèse sociale... ", *art. cit.*, p. 36.

¹⁵²Cité par Guy THUILLIER, *op. cit.*, p.108.

¹⁵³Émile BOUTMY, " De la place des sciences économiques... ", *art. cit.*, pp. 39-40. En 1894, La London School of Economics and Political Sciences est fondée en partie pour remédier à ce problème.

¹⁵⁴La comparaison fréquente entre Allemagne et Angleterre se fait toujours au détriment de la deuxième en ce qui concerne science et instruction : cf. Georges BLONDEL, " De l'enseignement du droit dans les universités allemandes ", *RIE*, t.9 et 10, 1885 et " Note sur l'organisation des études juridiques en Angleterre ", *RIE*, t. 14, 1887 ; cf. également Max LECLERC

La démarche d'Émile Boutmy est donc très classique, si ce n'est qu'il va justifier théoriquement l'utilisation du modèle de la faculté de philosophie : l'organisation allemande n'est en effet que l'aboutissement d'une loi naturelle. Les sciences politiques sont conçues de façon très large outre-Rhin, aussi largement que le fait Émile Boutmy lui-même puisqu'elles comprennent les sciences historiques, administratives et juridiques, économiques, et sont mêmes confondues avec ces " sciences économiques et sociales " dont il traite aux congrès international de l'enseignement en 1891¹⁵⁵. Mêlant les travaux d'Auguste Comte qui a su montrer la façon dont les sciences entretenaient d'étroites dépendances entre elles - selon Émile Boutmy, il existe bien une " *classification normale des sciences* " dont peut être inférée une " *distribution rationnelle des études* " ¹⁵⁶ - et les idées de l'école naturaliste, Émile Boutmy peut écrire :

“ Un groupe scientifique naturel est quelque chose d'organique et de vivant, dont les conditions de croissance et de durée ressemblent à celles d'une espèce végétale ou d'une race d'animaux. De même que ceux-ci ont leur station climatérique natale, de même qu'ils dépérissent, lorsqu'on les transporte sur une terre ingrate, ou au milieu d'une faune mieux armée ; de même, un ordre défini de sciences est destiné à s'affaiblir et à dégénérer, lorsqu'on l'introduit dans un milieu adapté à d'autres et puissants modes d'existence. Il n'y a d'exception que si on l'y introduit en masse et en force, avec tous les moyens de résister aux premières influences ambiantes et de créer lui-même son atmosphère à part ”¹⁵⁷.

En Allemagne, grâce au fécond principe de la liberté d'apprendre et d'enseigner, grâce également à des conditions historiques particulières, et notamment à l'autonomie des universités par rapport à l'État, le développement des sciences politiques, et en général de toutes les sciences, s'est fait librement et spontanément :

“ Aussi est-ce de la pratique allemande que peut être inférée le plus sûrement la place normale des sciences économiques [et politiques] dans l'ensemble du haut enseignement [...], [car chaque nouvelle branche scientifique] a pu naître et s'essayer à la vie là où elle s'y sentait invitée par des parentés scientifiques, où elle avait le plus largement ses aises et voyait s'ouvrir le plus largement son champ d'expansion. Il n'y a donc rien d'excessif à dire [...] que le lieu vers lequel [les sciences économiques] se sont acheminées si librement est bien leur *station naturelle* ”¹⁵⁸.

Cette station naturelle n'étant bien entendu autre que la faculté de philosophie... et non celle de droit. En dernier ressort, la permanence d'une référence à l'exemple allemand dans le

qui publie en 1889 des articles sur l'Université allemande et en 1894 un ouvrage sur *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, déjà cité, pour lequel Émile Boutmy écrit la préface, la concluant sur la mise en lumière de ce paradoxe qu'en Angleterre de bons résultats soient obtenus en matière d'éducation alors que les programmes sont insuffisants et incohérents (pp. XVIII-XIX).

¹⁵⁵Émile BOUTMY, “ De la place... ”, *art. cit.* ; dans les années 1890, la brochure de présentation de l'ELSP précise ainsi que l'enseignement dispensé est une excellente introduction à l'étude des sciences sociales : *ELSP. Organisation et programme des cours*, 1896, p. 25.

¹⁵⁶Émile BOUTMY, “ Des rapports et des limites des études juridiques et des études politiques ”, *RIE*, 17, 1889, p. 218. C'est lui qui souligne. L'influence d'Hippolyte Taine est ici flagrante.

¹⁵⁷*Idem*

¹⁵⁸Émile BOUTMY, “ De la place... ”, *art. cit.*, pp. 32-33. C'est toujours lui qui souligne. Pour appuyer son raisonnement Émile Boutmy se réfère également aux États-Unis où aucune organisation universitaire préexistante n'entravait le développement des sciences politiques. Là encore cependant, il voit la main allemande : pratiquement toutes les universités ont été organisées par des Allemands ou par des Américains élevés en Allemagne, ce qui explique que l'on retrouve une conception semblable des sciences politiques (pp. 40-41).

domaine de l'organisation des sciences politiques est *utile* à Émile Boutmy pour légitimer l'existence de son propre établissement. Jusqu'au milieu des années 1890, l'ELSP va en effet être mise en péril par les tentatives d'instaurer un enseignement de sciences politiques dans les facultés de droit, ainsi que par la résurgence des idées d'École d'Administration¹⁵⁹. L'exemple allemand est ainsi une arme dans la bataille menée pour sauver l'École¹⁶⁰.

b) Une référence de combat

L'une des conditions de l'extraordinaire développement des sciences politiques outre-Rhin tient à l'autonomie laissée aux facultés par l'État qui n'intervient qu'en matière financière, leur laissant ainsi la possibilité d'être guidées par l'essentiel principe de la liberté d'apprendre et d'enseigner. En insistant sur le caractère nouveau de l'enseignement des sciences politiques en France et sur la nécessaire liberté qu'il faut lui laisser pour que ces sciences puissent connaître l'épanouissement qui est le leur en Allemagne, Émile Boutmy justifie l'impossibilité de les contraindre dans une faculté d'État¹⁶¹.

Égale impossibilité de les incorporer à la faculté de droit qui, outre le fait d'être une faculté d'État présentant conséquemment cette rigidité inadéquate pour accueillir les sciences politiques, repose également sur un esprit incompatible avec ces dernières et qui les dénaturerait : un cours de science financière deviendrait un cours de législation financière, restreignant la portée initiale de l'enseignement. Quand Émile Boutmy remarque qu'à Strasbourg et Würtzbourg, les sciences politiques sont rattachées à la faculté de droit, il interroge immédiatement : "Est-ce pour cette raison que leur développement y est sensiblement moins vigoureux et moins varié qu'à Berlin et à Leipzig?", justifiant ses analyses et prévenant toute velléité d'imitation¹⁶².

Émile Boutmy est cependant conduit à professionnaliser son établissement¹⁶³ et les sciences politiques enseignées à l'ELSP se "caméralisent", du nom des

¹⁵⁹La première menace vient de la proposition Carnot-Simon en 1876, qui veut rétablir l'ancienne École d'administration de 1848. Le projet est retiré en 1879, mais l'offensive étatique se poursuit. Les sciences politiques seront finalement installées dans les facultés de droit en 1895, avec la création d'un doctorat de sciences politique et économique. Sur l'historique des rapports entre l'État et l'École, voir Dominique DAMAMME, *L'enseignement...*, *op. cit.*, chapitre 4.

¹⁶⁰De 1871 à 1884, ainsi que l'a fait remarquer Pierre Favre, les textes d'Émile Boutmy sont des "textes de combat", destinés à sauver son projet : Pierre FAVRE, *op. cit.*, p. 37.

¹⁶¹ "La solution la plus satisfaisante serait évidemment que l'initiative privée se trouvât en mesure de créer l'enseignement des sciences d'État. Indépendante du gouvernement, seule responsable de la direction donnée à ses cours, maîtresse d'aborder tous les sujets [...], plus libre que les fondations officielles pour essayer des perfectionnements et plus prompte à les accomplir, elle donnerait naissance à des oeuvres animées d'une vie puissante et progressive", écrivait ainsi Émile Boutmy ("Observations sur l'enseignement des sciences politiques et administratives", *RIE*, t. 1, 1881, pp. 248-249). L'autonomie des Universités anglaises est également citée en exemple (cf. notamment Charles MOURIER, *op. cit.*) mais le système d'enseignement n'est pas abordé de la même façon selon qu'il s'agit de l'Angleterre ou de l'Allemagne : dans le premier cas, l'Etat *intervient* quand des insuffisances se déclarent alors qu'outre-Rhin, il n'y a pas d'*ingérence* étatique. Bien que l'Allemagne soit une fédération, son exemple est privilégié car comme en France, c'est l'Etat qui donne son impulsion à la vie universitaire sans pour autant l'étouffer.

¹⁶²Émile BOUTMY, "De la place...", *art. cit.*, p. 38. Émile Boutmy fait d'ailleurs remarquer qu'à Strasbourg c'est sous l'influence de la tradition française que cette organisation a été choisie. Quoi qu'il en soit, les exemples de Strasbourg et Würtzbourg sont des exceptions en Allemagne. Cf. Émile BOUTMY, "Observations sur l'enseignement...", *art. cit.*, p. 244, note (1).

¹⁶³Émile Boutmy explique ainsi l'évolution de la nature de son établissement : "La première année, les cours étaient purement historiques et scientifiques et restaient étrangers à toute idée de préparation professionnelle. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Au bout d'un an, le premier intérêt de curiosité étant épuisé, nous nous sommes retrouvés en présence d'auditoires diminués, et, ce qui est pis, absolument instables [...]. L'École périssait. C'est alors que [...] nous avons institué

Cameralwissenschaften allemandes qui sont les sciences du gouvernement. En 1876, c'était la faculté de philosophie qu'Émile Boutmy chargeait d'incarner ses propres ambitions dans le domaine de l'enseignement. En 1891, au Congrès international de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, c'est une référence allemande d'un autre type qu'Émile Boutmy va utiliser pour expliquer que, malgré les concessions effectuées par rapport au projet initial, l'âme de son École est restée intacte, justifiant qu'elle se maintienne telle quelle dans le paysage français.

Émile Boutmy mentionne en effet l'alliance, marginale certes, qui existe outre-Rhin entre sciences économiques et sociales et sciences administratives dans les facultés spéciales de Tübingen et Munich, qui rappellent sur bien des points l'expérience de l'ELSP. Sans que cette dernière soit pourtant mentionnée, sa présence se lit en filigrane dans la description que fait Émile Boutmy de ces deux facultés :

“ On pourrait craindre que les Facultés camérales ne se laissassent envahir par les préoccupations toutes pratiques de la préparation professionnelle et que l'esprit scientifique n'en souffrit. La souple et large organisation des Universités allemandes a prévenu le danger. Les programmes n'ont jamais cessé de présenter, à côté des cours techniques, nombre d'enseignements généraux, désintéressés, dont le but est d'ouvrir et de former l'esprit. Des sujets empruntés à la science sociale, à l'histoire des institutions et des moeurs, ont toujours eu place et rang dans le tableau des cours ”¹⁶⁴.

La professionnalisation de l'École a entraîné un rétrécissement de la notion de sciences politiques qui ressemblaient en 1870 dans la conception d'Émile Boutmy aux sciences morales et politiques de 1795¹⁶⁵ : dès les premières années de fonctionnement de l'établissement, elles deviennent ces sciences camérales allemandes destinées à former des administrateurs. Cette évolution est bien résumée par Gabriel Alix au Congrès des sciences politiques de 1900, où il donne la définition suivante des sciences politiques :

“ [Elles] sont les applications des principes qui ont prévalu dans la science politique [*i.e.* : la science de l'État ou philosophie politique]. Elles ont pour objet les institutions politiques d'un peuple, les lois qui régissent son gouvernement, son administration intérieure et ses finances, ses relations avec les autres peuples, ainsi que les lois qui intéressent sa vie matérielle ”¹⁶⁶.

un enseignement formé, pour une partie, d'un véritable apprentissage professionnel ”, Émile BOUTMY, lettre manuscrite au ministre de l'Instruction publique, s. d. (1875), citée par Dominique DAMAMME, “ Genèse sociale... ”, *art. cit.*, p. 32.

¹⁶⁴Émile BOUTMY, “ De la place... ”, *art. cit.*, p. 38.

¹⁶⁵La classe des sciences morales et politiques comprend en 1795 six sections : analyse des sensations et des idées, morale, sciences sociales et législation, économie politique, histoire, géographie. Ces sciences sont conçues de façon générique, ce sont les sciences de la société en général. En 1896, Albert Sorel affirmait encore que la science politique était une branche des sciences morales, in *Le 25ème anniversaire de la fondation de l'ELSP (31 mai 1896)*, 27 rue Saint-Guillaume, 1896, p. 24.

¹⁶⁶Gabriel ALIX, “ De l'organisation et du rôle des sciences politiques ”, *ASP*, t. 16, 1901, p. 407. Gabriel Alix (1834-1901), ancien avocat, professeur à l'Institut Catholique, enseigne l'organisation administrative à l'ELSP de 1873 à 1901. Il est absolument remarquable que dans cet article qui entérine l'évolution des sciences politiques à l'ELSP (le congrès a été organisé par l'École, signe de la visibilité acquise par les sciences politiques et de la légitimité de leur enseignement à l'ELSP), Gabriel Alix se réfère à l'exemple des Facultés de Tübingen et Munich, qui selon lui enseignent véritablement les sciences politiques dans l'esprit qui leur convient, critiquant par la même occasion la faculté de philosophie où les sciences politiques sont perdues dans un ensemble trop vaste (pp. 413-414). Voir également le compte-rendu effectué par Élie Halévy, également enseignant, dans les *Annales des Sciences Politiques*, t. 17, 1902, pp. 273-277 qui insiste sur la volonté des différents intervenants à éloigner les sciences politiques de la science sociale.

Le changement de direction qu'a pris son établissement en se professionnalisant est resté un grand sujet d'amertume pour Émile Boutmy : il n'est pas question, disait-il en 1872, " de renoncer aux visées supérieures en dehors desquelles notre oeuvre eut été pour nous sans intérêt et sans noblesse "167. Dans la brochure qui présente l'établissement, l'ambivalence des objectifs sera continûment rappelée :

" Dans son ensemble, l'enseignement de l'École des Sciences politiques est le *couronnement naturel de toute éducation libérale*. Son programme embrasse les principales connaissances auxquelles aucun homme cultivé ne doit rester étranger. A un point de vue plus spécial, [elle] se propose le même but que l'ancienne *École d'administration* "168.

Sacrifice d'une partie seulement du projet scientifique initial : l'unité des enseignement est assurée par une " communauté de l'inspiration " fournie par l'histoire169. Dans ce domaine encore, l'Allemagne semble fournir des références incontournables.

En 1889, exposant les diverses institutions promouvant les études historiques en France, Gabriel Monod y inclut l'École des Sciences Politiques " qui donne l'enseignement appelé en Allemagne *Cameralienwissenschaften* et qui a fait une large place à la partie historique de ces sciences, histoire diplomatique, commerciale, financière, constitutionnelle "170.

L'utilisation de l'histoire permet en effet à Émile Boutmy de justifier à la fois la scientificité de l'enseignement dispensé à l'École et l'impossibilité d'installer les sciences politiques dans les Facultés de droit. Elle lui permet ainsi d'expliquer que, même dans le cas le plus défavorable à leur expansion comme à Strasbourg et à Würtzbourg où elles sont rattachées au droit, les sciences politiques ne présentent cependant que peu de retard dans leur développement par rapport aux sciences politiques enseignées dans le reste de l'Allemagne : outre qu'elles profitent de ce principe de la liberté d'apprendre qui laisse aux enseignants une large marge de manoeuvre dans la conception de leurs cours, elles bénéficient surtout de l'importance accordée à l'histoire dans ces facultés.

" La plupart des professeurs chargés des cours de sciences politiques [en Allemagne] ne sont point, comme dans nos facultés françaises, des juristes mal préparés par leurs études antérieures à aborder ces questions, écrit Émile Boutmy en citant Georges Blondel. Beaucoup appartiennent à ce groupe d'économistes contemporains, qui cherchent dans l'étude de l'histoire l'un des meilleurs moyens pour arriver à la solution des problèmes économiques et sociaux "171.

¹⁶⁷ELSP. *Rapport à l'AG des souscripteurs*, Martinet, 1872, p. 13, AHC 1SP17 Dr1.

¹⁶⁸ELSP. *Exposé sommaire de l'organisation de l'enseignement*, 1879, Chamérot, p. 17. Il s'agit de l'École Nationale d'Administration de 1848. Suit la liste des concours auxquels l'ELSP prépare. Cette présentation se retrouve dans toutes les brochures de la période que nous étudions, à ceci près que le texte s'étoffe dans sa première partie, insistant sur la vocation de l'établissement à dispenser une culture générale et scientifique. En 1902, Élie Halévy décrivait ainsi les avantages d'une école libre, désignant implicitement l'ELSP : " Mieux qu'une école de gouvernement, elle est maîtresse de donner à son enseignement une double orientation, pratique et scientifique, professionnelle et désintéressée, d'être à la fois un institut de haute culture administrative et de libre recherche spéculative, de produire à la fois des fonctionnaires et des savants " : *ASP*, t. 17, 1902, pp. 276-277.

¹⁶⁹Le propre des *sciences d'État* est qu'elles ne forment pas un ordre défini de sciences [...]. L'unité dans un concert d'enseignement destiné à former des législateurs, des administrateurs et des citoyens, dépend moins encore de l'analogie des sujets et des procédés que de la communauté de l'inspiration [...] que je conseille de chercher dans l'histoire", Émile BOUTMY, " Observations sur l'enseignement...", *art. cit.*, p. 237-238.

¹⁷⁰Gabriel MONOD, " Les études historiques en France ", *RIE*, 18, 1889, pp. 589-590.

¹⁷¹Émile BOUTMY, " De la place...", *art. cit.*, pp. 37-38. Dans le texte original de Georges Blondel, une note se réfère d'ailleurs explicitement à l'École des sciences politiques de Paris : l'auteur tient en effet à préciser que sa critique des

L'histoire est en effet le “ cadre *naturel* des études politiques ”¹⁷², comme le prouve l'exemple allemand où les sciences politiques ont gravité “ avec toutes les autres sciences nouvelles vers l'ensemble le plus compact placé au centre du système, vers la discipline par excellence, de qui l'on était accoutumé à prendre le ton ; elles ont été entraîné dans l'orbite de l'histoire ”¹⁷³. Si le droit n'a pas échappé en Allemagne à cette force gravitationnelle, il n'en a pas été de même en France où les études juridiques impliquent, selon une formule d'Émile Boutmy, “ une mise en disponibilité de l'histoire et des historiens ”¹⁷⁴.

Plus que cette arme de combat, l'histoire est aussi “ l'élément moral et sentimental ”¹⁷⁵ qui unit la communauté des professeurs et insère l'École dans le mouvement d'extraordinaire développement des études historiques à la fin du dix-neuvième siècle. Cette effervescence est encore en partie une conséquence de la victoire allemande qui provoque une “ revitalisation affective du sentiment de la patrie ”¹⁷⁶. L'historien devient une sorte de “ directeur de conscience de la nation française ”¹⁷⁷. La défaite de 1870 provoque également le développement des recherches sur la *méthode* historique : la philologie à l'allemande fournit ici le modèle qui doit faire de l'histoire une véritable science.

En mettant l'histoire au coeur de son enseignement, l'ELSP participe pleinement de ce mouvement des idées et des méthodes¹⁷⁸. Symbole de cette “ volonté historique ”, Ernest Lavisse et Gabriel Monod sont conviés la même année à faire quelques conférences à l'École : symbole car les deux hommes consacrent leurs travaux au développement de la nouvelle science historique et sont présents dans les plus grandes institutions universitaires de l'époque¹⁷⁹ ; symbole également car Ernest Lavisse et Gabriel Monod, tout en travaillant à la même cause développent des sensibilités différentes : ne partageant pas au même degré la sympathie de Gabriel Monod pour l'Allemagne - celui-ci sera accusé d'être un mauvais patriote - Ernest Lavisse est tiraillé entre un souci d'objectivité scientifique et son hostilité envers les Allemands¹⁸⁰. Ernest Lavisse reste l'homme de la “ régénération pédagogique

enseignants des facultés françaises, c'est-à-dire en fait des facultés de droit, ne s'applique pas à cette école : Georges BLONDEL, “ De l'enseignement du droit ”, *art. cit.*, p. 89, note 1.

¹⁷²Émile BOUTMY, “ Des rapports et des limites... ”, *art. cit.*, p. 223. C'est nous qui soulignons.

¹⁷³Émile BOUTMY, “ De la place... ”, *art. cit.*, p. 36.

¹⁷⁴Émile BOUTMY, “ Des rapports et des limites... ”, *art. cit.*, p. 222. La dissociation du droit et de l'histoire est bien expliquée par Pierre Legendre, qui souligne le vain combat d'Édouard de Laboulaye pour faire pénétrer dans ces études les préceptes de l'historien allemand Savigny : Pierre LEGENDRE, *op. cit.*, pp. 6-19 et notamment pp. 17-18.

¹⁷⁵Émile BOUTMY, “ Observations sur l'enseignement... ”, *art. cit.*, p. 238.

¹⁷⁶Pierre NORA, “ L'histoire de France de Lavisse ” in NORA (dir.), *op. cit.*, p. 328. Émile Boutmy écrit ainsi que l'histoire “ fonde le culte partial de la patrie sur la tradition nationale ” : Émile BOUTMY, “ Observations sur l'enseignement... ”, *art. cit.*, p. 239.

¹⁷⁷L'expression est de Charles-Olivier CARBONELL, *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976, p. 474.

¹⁷⁸Cf. l'article de Gabriel MONOD, *art. cit.*, pp. 589-90. Cent ans plus tard, Pierre Nora lui fait écho en classant l'ELSP parmi les institutions qui ont contribué à diffuser l'histoire : Pierre NORA, *op. cit.*, p. 317. En ouvrant ses portes sur un cours d'histoire assuré par Albert Sorel, l'ELSP indique bien son insertion dans ce mouvement : Albert Sorel représente tout à fait cette conception de l'histoire nationale, et dans son cas, nationaliste : il “ est le plus connu de ces historiens qui, après 1870, par des oeuvres consacrées aux hauts moments de la vitalité nationale, luttent contre le pessimisme patriotique [...] et prétendent redonner à la jeunesse le sens de la grandeur et de l'énergie ”, Claude DIGEON, *op. cit.*, p. 294.

¹⁷⁹Ernest Lavisse enseigne à la Sorbonne, à l'École Normale ; Monod officie à l'École des Hautes Études, à l'École des Chartes, au Collège de France.

¹⁸⁰En 1872, Gabriel Monod publie : *Allemands et Français. Souvenirs de campagne*, dans lequel il revendique son impartialité de jugement et dénonce les faiblesses françaises ; très mal reçu, cet ouvrage est vu comme l'oeuvre d'un traître : Cf. Charles-Olivier CARBONELL, *op. cit.*, p. 469. A la même époque, Ernest Lavisse fait paraître *L'invasion dans le*

nationale”, alors que la figure de Gabriel Monod est plutôt rattachée à l'oeuvre de “ régénération scientifique de l'histoire”¹⁸¹: celui-ci aura pour principale motivation le désir de développer un enseignement des sciences historiques “ où la jeunesse viendrait puiser à la fois une allure générale et des habitudes de méthode, de critique et de sévère discipline intellectuelle ”¹⁸². La création en 1876, sous son égide de la *Revue Historique* destinée à promouvoir les travaux d'érudition historique est aussi l'acte de naissance de la nouvelle école historique¹⁸³.

L'ELSP se situe très bien dans la ligne de cette école en faisant de l'histoire une science à part entière¹⁸⁴. Le projet initial d'Émile Boutmy et d'Ernest Vinet était de créer un foyer scientifique développant une science qui pourrait appliquer aux faits sociaux les méthodes utilisées dans les sciences de la nature : François Guizot, dans sa lettre de soutien au deux hommes expliquait que le caractère historique donné à l'enseignement proposé était le meilleur moyen de lui imprimer ce caractère scientifique¹⁸⁵.

L'objectif étant de lutter contre les idées toutes faites, le dogmatisme, les chimères qui empoisonnaient le cerveau des hommes politiques français - “ on tombe toujours du côté où l'on penche ” - le recours à l'histoire critique était le seul moyen de pallier ces défauts puisqu'elle fournissait :

“ [cette] haute et vaste expérience qui dresse sans hâte ses tables d'observations, tient compte de tous les éléments, saisit toutes les analogies, et n'omet aucune des corrections que suggère la différence des temps, des lieux et de la race ”¹⁸⁶.

C'est incontestablement à l'exemple allemand qu'Émile Boutmy se réfère pour justifier cette prééminence de l'histoire :

“ Le génie allemand est porté à considérer le monde et la société comme en évolution perpétuelle. La conséquence est qu'il n'espère point atteindre l'absolu et l'exprimer par des règles simples et désormais immuables. Là où la conception des choses et des hommes est dynamique et non statique, ou (sic), dans l'image qu'on en trace, les lignes représentent, non une figure fixe, mais une infinité de points qui se déplacent par des mouvements coordonnés, la longue série des transformations sociales, le calcul compliqué des impulsions acquises, et, en quelque sorte, la logique de la *tradition* continuent de fournir à l'esprit son point de départ

département de l'Aisne, exemple type de la littérature patriotique de l'époque, présentant une vision caricaturale des Allemands : cf. Claude DIGEON, *op. cit.*, p. 59.

¹⁸¹Les deux expressions sont de Pierre Nora, *op. cit.*, p. 323 et 322

¹⁸²*Ibid.*, p. 333.

¹⁸³Charles Olivier CARBONELL, “ La naissance de la Revue Historique. Une revue de combat 1876-1885 ”, *Revue Historique*, t. 255, 1976, pp. 331-351 ; Guy BOURDE, Hervé MARTIN, *Les écoles historiques*, Seuil, 1983, pp. 181-214.

¹⁸⁴C'est d'ailleurs Gustave Germer-Baillièrre qui édite la *Revue historique*

¹⁸⁵Lettre de soutien du 7 octobre 1871 parue dans le *Journal des Débats*, cf. *ELSP. Documents*, Paris, Imprimerie Vieville et Lapijonat, 1871, p. 4 (AHC ISP1).

¹⁸⁶Émile BOUTMY, *Quelques idées sur la création d'une faculté libre d'enseignement supérieur*, *op. cit.*, p. 11. Émile Boutmy n'aura de cesse de montrer que *tout* dans les études politiques est histoire : “ histoire de la formation intérieure des États, histoire diplomatique [...], histoire parlementaire et législative [...] : tout cela complété et éclairé par l'ethnographie, la géographie politique [...], la démographie, la statistique industrielle et agricole comparée, lesquelles sont aussi en un sens des histoires, - des représentations d'objets en mouvement ”, écrit-il : Émile BOUTMY, “ Des rapports et des limites... ”, *art. cit.*, p. 223. Albert Sorel disait aussi que l'histoire était “ l'âme ” de la politique : Livre de notes sur l'École, manuscrit, AHC ISP15 Dr1.

et ses principaux points de repères, dans la recherche toujours à recommencer d'un équilibre qui se modifie incessamment de lui-même¹⁸⁷.

c) Les limites du modèle allemand

Le recours à l'histoire dépasse cependant le cadre de référence de la seule Allemagne : ce n'est plus tant ce pays qui est pris comme modèle que le "génie allemand" ainsi que l'écrit Émile Boutmy dans ce texte où il précise également qu'il faut comprendre sous ce terme "tous les pays germaniques de race ou d'éducation et d'esprit"¹⁸⁸. Le génie allemand s'oppose alors au génie latin, comme le Nord au Midi, mais aussi comme les pays protestants aux pays de tradition catholique : Émile Boutmy cite ainsi Michelet, qui distinguait en religion les peuples de la nature aux peuples du livre, transposable en opposition entre peuples du droit écrit et peuples du droit historique. Quelques années plus tard, dans son *Essai d'une psychologie du peuple anglais au XIX^e siècle*, Émile Boutmy reprend cette analyse pour opposer protestantisme et catholicisme :

"En somme, conclut-il, le catholicisme est la religion d'un puissant pouvoir spirituel qui légifère, prohibe et punit.[...] Le protestantisme est la religion du *self-government* intérieur"¹⁸⁹.

Plutôt que la référence à un modèle localisé sur le territoire allemand, c'est donc plutôt à l'esprit protestant qu'il est fait appel lorsqu'il est question de la tournure d'esprit liée à l'histoire. Glissement important car il indique les limites de l'utilisation du modèle allemand à l'ELSP : modèle incontournable lorsqu'il s'agit de science, d'érudition et plus prosaïquement de réforme du système d'enseignement pour promouvoir la refonte de l'esprit national, modèle non exclusif dans le domaine pédagogique, et délaissé quand il est question de formation morale.

L'exemple de l'instauration du travail en petit groupe au travers des conférences ou groupes de travail révèle ainsi très nettement que c'est à l'Allemagne qu'il est fait référence pour l'apport instructif d'une telle méthode - l'intimité permettant une meilleure communion intellectuelle entre maîtres et disciples, la possibilité de développer des travaux d'érudition - mais que c'est plutôt l'Angleterre qui sert de modèle pour tout ce qui concerne les relations humaines, dans lesquelles émerge la figure du *tutor*, sorte de père de famille¹⁹⁰.

¹⁸⁷Émile BOUTMY, "De la place...", *art. cit.*, p. 34. Le tout premier programme des cours proposé par Émile Boutmy et Ernest Vinet prévoyait d'ailleurs, parmi les cours extérieurs, un "tableau des derniers progrès de la critique historique en Allemagne" : *Quelques idées...*, *op. cit.*, p. 16.

¹⁸⁸Émile BOUTMY, "De la place des sciences...", *art. cit.*, p. 34. Émile Boutmy classe parmi les pays de race germanique : Allemagne, Prusse, Autriche-Hongrie, Royaume-Uni et États-Unis ; France, Italie et Espagne appartiennent au groupe latin. L'Autriche-Hongrie est un pays catholique, mais elle a subi l'influence de l'Allemagne, victorieuse à Sadowa. Il précise d'ailleurs que l'enseignement des sciences politiques n'y est pas aussi souple qu'ailleurs.

¹⁸⁹Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie du peuple anglais au XIX^e siècle*, Colin, 1903, 2^e édition, p. 78. Cette opposition était suggérée à demi-mot par Charles Mourier en 1875 lorsqu'il évoquait l'absence en Allemagne des termes même de science orthodoxe et science hérétique et la totale liberté de conscience des enseignants : Charles MOURIER, *op. cit.*, p. 101. Cette analyse est un des points clé de la démonstration effectuée par Ernest Renan à propos de l'infériorité française par rapport aux pays protestants : "La France a voulu rester catholique ; elle en porte les conséquences. Le catholicisme est trop hiératique pour donner un aliment intellectuel et moral à une population [...] ; il n'a pas d'efficacité morale" : Ernest RENAN, *La Réforme intellectuelle et morale*, *op. cit.*, p. 97.

¹⁹⁰Les Allemands eux-mêmes semblent conscients des défauts de leur système et cherchent outre-Manche des solutions : en 1887, Georges Blondel fait ainsi part des critiques existant outre-Rhin envers les *privat-docenten* qui gagneraient à se rapprocher des *tutors*, véritables guides pour l'étudiant : Georges BLONDEL, "Note sur les études juridiques...", *art. cit.*, p. 161.

C'est bien en effet d'un manque d'humanisme dont souffre l'enseignement allemand et à travers lui le peuple allemand, maladie qui se manifeste sous diverses formes. Il désigne d'une part l'absence de considération pour les nations étrangères, l'Allemand étant arrogant et persuadé de sa supériorité : Ernest Renan assimilait ainsi esprit allemand et esprit guerrier¹⁹¹. Toute une partie de l'analyse de l'enseignement supérieur allemand après 1870 reposait d'ailleurs sur la description de sa vocation nationaliste : “ Entre les mains de M. de Bismarck, l'enseignement est devenu une arme de guerre contre *l'Ehrbfeind* [ennemi héréditaire] ”, rappelait Charles Mourier dans sa conférence¹⁹².

L'absence d'humanisme se réfère d'autre part à la froideur de la science allemande, aux professeurs murés dans leur chaire, aux étudiants trop disciplinés, autant d'éléments qui sont à la fois causes et conséquences de l'arrogance allemande. Certes, ces qualités d'application au travail et d'organisation scientifique ont permis à l'Allemagne de s'imposer à la France en 1870¹⁹³ mais la multiplication des critiques à l'endroit des étudiants et professeurs allemands indiquait que leur comportement n'était pas celui recherché par les fondateurs de l'ELSP : en Allemagne, “ la science ne nourrit que la science ” écrivait Hippolyte Taine en 1870, décrivant aussi les enseignants comme des “ *Handarbeiter* de la science ”, en d'autres termes des hommes érudits mais pas réellement vivants¹⁹⁴.

A l'opposé, le principal atout du modèle d'éducation anglais réside dans son caractère pragmatique, c'est-à-dire ouvert sur la réalité : la volonté d'Émile Boutmy de s'entourer d'hommes de terrain correspondait à cette préoccupation. Ce faisant, l'objectif est bien de faire des étudiants des hommes complets, alliant savoir et pratique, l'avant-propos des “ éclaircissements et conseils ” donnés au futur élève précisant clairement que l'École “ se propose de donner une éducation intellectuelle plus encore que d'instruire ”¹⁹⁵.

Envoyé en mission en Angleterre pour y étudier la façon dont s'y forment les classes supérieures et moyennes, Max Leclerc conclut son travail sur ces mots :

“ Si nous n'avons rien à emprunter aux institutions anglaises qui sont défectueuses, inspirons-nous de l'esprit qui est excellent : les maîtres anglais sont avant tout des éducateurs, et l'on peut faire d'eux le plus grand éloge que puissent souhaiter les maîtres de la jeunesse : ils n'ont jamais oublié qu'ils avaient à former des hommes ”¹⁹⁶.

Former des hommes et pas seulement des savants, des hommes qui connaissent leur temps et non simplement les livres. L'opposition entre modèle allemand et modèle anglais est entier sur cette question : un étudiant français pourra aller chercher l'instruction spéculative outre-Rhin mais devra se rendre outre-Manche, ou encore outre-Atlantique, pour y trouver

¹⁹¹Ernest RENAN, *op. cit.*, p. 24. Hippolyte Taine explique quant à lui les excès du sentiment national qu'il perçoit outre-Rhin en 1870 et qu'il oppose au cosmopolitisme du début du dix-neuvième siècle, bien représenté par Goethe et Schiller qui “ oubliaient d'être Allemands ” : Hippolyte TAINÉ, “ Voyage en Allemagne (1870) ”, *art. cit.*, p. 462. L'humanisme dont il est question est inséparable de cette idée de cosmopolitisme.

¹⁹²Charles Mourier, *op. cit.*, p. 96. L'ouvrage de Gabriel MONOD, *Allemands et Français, souvenirs de campagne*, donnait une critique assez vive de ce rôle des universitaires dans l'excitation des haines nationales et dans l'obscurcissement du sentiment de justice.

¹⁹³“ Que (le) mot d'ordre (en France) ne soit plus : Gloire et victoire! mais celui de l'empereur Sévère : Travaillons [...]. “ Le monde, disait Rossi, est à ceux qui savent. ”. Nous venons de l'apprendre à nos dépens ” écrivait ainsi Ernest Vinet dans sa réponse à Émile Boutmy : *Quelques idées...*, *op. cit.*, p. 26.

¹⁹⁴Hippolyte TAINÉ, *ibid.*, p. 465 et p. 467.

¹⁹⁵ELSP. *Programme des cours*, 1892, p. 11.

¹⁹⁶Max LECLERC, *op. cit.*, p. 366. La brochure de l'ELSP précise à propos des groupes de travail : “ Là, on le [l'élève] traite en homme pour faire de lui un homme ”, *ELSP. Programme des cours*, 1896, p. 11.

l'instruction pratique¹⁹⁷. Émile Boutmy se servira pourtant de l'expérience allemande afin de justifier la formation aux affaires financières et commerciales proposée par l'ELSP, remarquant que là-bas savants et industriels collaborent, mettant ainsi la science au service de la pratique¹⁹⁸. Outre que sa démonstration est essentiellement destinée à montrer que la science n'est pas pervertie par un tel contact, elle indique aussi que le processus n'est finalement que de la science appliquée c'est-à-dire plaquée sur la vie. Par contraste, Hippolyte Taine cite l'économiste Charles Dunoyer évoquant en 1845 les progrès de l'Angleterre dans les arts mécaniques qui " tiennent beaucoup moins aux connaissances théoriques des savants qu'à l'habileté pratique des ouvriers, lesquels réussissent toujours mieux que les esprits cultivés à vaincre les difficultés " ¹⁹⁹.

Dans les années 1870, c'est bien vers le modèle scientifique allemand que les regards ont convergé pour rénover l'enseignement français. Pays où les sciences politiques avaient connu un tel développement que l'Allemagne ne pouvait être que *la* référence en la matière, permettant en outre, ce qui n'était pas la moindre de ses qualités, de justifier le combat de l'ELSP pour se maintenir telle quelle dans le paysage du haut enseignement français.

Sans aller jusqu'à affirmer que la référence à l'Allemagne a fourni une sorte d'alibi aux fondateurs de l'École pour assurer sa survie, il n'en semble pas moins sur qu'elle a eu une fonction utilitaire²⁰⁰. Mais surtout, elle ne constitue que l'armature de l'édifice, l'écorce qui enveloppe l'oeuvre d'éducation à laquelle se destine l'École²⁰¹. Si, lors de la première séance du comité de fondation de l'École, Jacques Siegfried demandait à ce que l'établissement suive l'exemple allemand où les professeurs assistent aux cours des autres afin de pouvoir en discuter, forme d'émulation intellectuelle, Victor Nau de Champlouis indiquait très bien la référence plus générale qui était faite à l'Angleterre en affirmant que l'École devait chercher à se développer de façon à " former une université analogue au King's Collège anglais " ²⁰². Incontestablement, modèles allemand et anglais sont présents et comme le souhaitait Hippolyte Taine en 1864, l'objectif sera " de tempérer, de corriger, de compléter les deux esprits l'un par l'autre, de les fondre en un seul, de les exprimer dans un style que tout le monde entende " ²⁰³. Mais Hippolyte Taine lui-même avait déjà indiqué nettement sa préférence.

¹⁹⁷C'est ce qu'affirme Hippolyte Taine dans *Les origines de la France contemporaine. Le régime moderne*, Livre sixième, Laffont, 1986 (1ère édition 1884), p. 762. Les pages 758-762 sont consacrées à une critique du système d'enseignement français assimilé à une " *gaveuse mécanique* " (p. 761), mis en perspective avec le système américain et surtout anglais.

¹⁹⁸*ELSP. 1871-1897, op. cit.*, p. 107. L'analyse date des années 1890.

¹⁹⁹Hippolyte TAINÉ, *op. cit.*, p. 759, note 1.

²⁰⁰Victor Karady parle, lui, de la " référence allemande à usage légitimateur ", utile à l'école durkheimienne pour se positionner par rapport aux écoles de pensées concurrentes : Victor KARADY, " Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les durkheimiens ", *Revue Française de Sociologie*, XX, 1979, pp. 71-73.

²⁰¹Comme l'écrivait Hippolyte Taine en parlant du contenu des enseignements dispensés en Angleterre : " Tout cela n'est que l'écorce ; la chose qu'il importe de connaître est toujours le moral, le tour d'esprit, l'inclination dominante de l'homme " : Hippolyte TAINÉ, *Notes sur l'Angleterre*, Hachette, s. d., 16è édition (1872), p. 157.

²⁰²Séance du 20/1/1872, AHC 1SP29 Dr2. Nous ne savons pas s'il est question ici de l'un des collègues de l'Université de Cambridge ou de l'institution anglicane qui prépare à l'Université de Londres.

²⁰³Hippolyte TAINÉ, *Le positivisme anglais. Étude sur Stuart Mill*, Germer-Baillièrre, 1864, p. 147.

CHAPITRE 3

LA COULEUR ANGLAISE DE L'ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES

« Le véritable péril que l'on rencontre à étudier trop exclusivement l'Angleterre, c'est de devenir anglophile. Mais qu'y faire? Il est inévitable que l'intelligence subisse l'action de l'objet auquel elle s'attache, et d'autre part il est certain que, depuis deux siècles, c'est l'Angleterre qui a donné à l'Europe des leçons de politique. »¹

Alors que l'Allemagne mobilise l'attention à partir du dernier tiers du dix-neuvième siècle, provoquant une effervescence d'études et de réflexions, l'École libre des sciences politiques semble se singulariser en faisant de l'Angleterre un centre d'intérêt primordial, lui accordant une attention continue et soutenue durant toute la période que nous étudions. L'ELSP ne se distingue pourtant pas par la promotion d'une anglophilie inconditionnelle, ni même d'une anglophilie démonstrative : alors qu'Émile Boutmy invoque le modèle allemand pour justifier l'existence de son établissement, le modèle anglais ne le sera jamais : il ne s'agit pas pour l'établissement de revendiquer une quelconque filiation anglaise qui le caractériserait une fois pour toute. Un tel désir d'acclimatation des méthodes et de l'esprit anglais se manifeste pourtant en France à la fin du siècle avec la création de l'École Monge et plus encore avec celle de l'École des Roches² mais une telle démonstrativité n'est pas l'objectif des fondateurs de l'ELSP : au-dessus des partis, au-dessus des divisions religieuses, affirmant sa neutralité, l'Établissement ne se prévaut pas d'un quelconque modèle qui la figerait, l'exemple allemand lui-même n'ayant jamais été utilisé de manière exclusive.

La présence d'une référence anglaise à l'École est bien sûr une conséquence du caractère comparatiste de l'enseignement dispensé. Caractère contemporain également qui permet de suivre dans les cours mêmes, comme cela a été possible pour l'Allemagne, les modifications des centres d'intérêts ainsi que les fluctuations dans le regard porté sur l'Angleterre. Les heurts franco-anglais en Égypte et à Fachoda à la fin du siècle auxquels s'ajoute la guerre des Boers en Afrique du sud se répercutent nettement dans les travaux effectués à l'École qui prennent un caractère plutôt anglophobe, à l'image de l'opinion majoritaire de l'époque³.

¹Élie HALEVY, lettre à Célestin Bouglé datée du 14/9/1905 : *Élie Halévy. Correspondance 1891-1937*, Éditions de Fallois, 1996, p. 370.

²L'École Monge est créée en 1869 par un groupe de polytechniciens : avec elle, écrit Pierre de Coubertin, c'est l'éducation anglaise qui arrive en France (Pierre de COUBERTIN, *L'éducation anglaise en France*, Hachette, 1889, p. 24). L'École des Roches est fondée plus tardivement, en 1898, sur l'initiative d'Edmond Demolins, membre de la Science Sociale, société issue d'une scission avec la Société d'économie sociale leplaysienne : il écrit en 1897 un ouvrage à grand succès intitulé : *A quoi tient la supériorité des Anglo-saxons ?*, Paris, 1897, destiné à montrer la supériorité des méthodes d'éducation anglaises. La référence anglaise existe bien dans les pensées des fondateurs de l'ELSP ainsi que l'indiquait la remarque de Victor Nau de Champlouis concernant le modèle du King's Collège mais elle n'est pas revendiquée comme résumant le programme de l'établissement. Cf. R. D. ANDERSON, « French Views of the English Public Schools : Some Nineteenth Century Episodes », *History of Education*, vol. 2, n° 2, 1973, pp. 159-173.

³Au sein des travaux publiés dans la revue de l'École, les années 1899 et 1900 sont essentiellement consacrées à l'Angleterre (16 articles sur l'Angleterre pour 4 sur les États-Unis et 4 concernant l'Allemagne). Joseph Chamberlain est particulièrement maltraité, accusé d'être aussi vil que le peuple qu'il dirige. Cf. par exemple : Achille VIALATE, « Joseph Chamberlain », *ASP*, t. 14, 1899, pp. 115-141, ou encore l'analyse de l'impérialisme britannique par Émile Boutmy, « L'Empire britannique », *ASP*, t. 14, 1899, pp. 537-563. Sur l'atmosphère générale, voir Jean-Guy PELLETIER, *L'opinion française et la guerre des Boers (1899-1902)*, Thèse d'histoire Paris X, 1972, notamment le chapitre 6 : « Anglophobie et anglophilie ».

La référence à l'Angleterre présente à l'École est cependant bien autre chose que la simple reconnaissance de la possibilité d'une utilisation circonstancielle de l'exemple offert par ce pays. Il donne à l'établissement, par delà les aléas des changements politiques, une coloration particulière qu'il s'agit de mettre en évidence grâce à un arrêt sur le rapport à l'Angleterre des fondateurs et enseignants. Une sorte de culture propre à l'établissement s'en dégage, culture qui se perpétue dans la vie de l'École à travers les hommes et les cours du début du vingtième siècle : la référence anglaise fournit comme une « communauté de l'inspiration » pour reprendre les termes qu'Émile Boutmy employait pour parler de l'histoire, elle forme un cadre dans lequel s'inscrit et se définit cette culture, suivant l'hypothèse que l'Angleterre est plus qu'une simple armature pour l'établissement et représente un véritable idéal de société.

Les éléments essentiels qui la constituent doivent ainsi être cernés, reposant sur une compréhension de la nature des rapports que les « hommes de l'École » entretiennent avec l'Angleterre, la façon dont ces rapports se sont constitués et les domaines dans lesquels ils s'affirment avec le plus de force. Connaître la façon dont les fondateurs et les enseignants abordent ce pays est le moyen de savoir par quels canaux il exerce une force d'attraction, seul moyen pour comprendre en quoi l'Angleterre est bien une porte d'entrée incontournable pour pénétrer dans l'univers de l'École.

I. LA TOILE DE FOND ANGLAISE DANS L'UNIVERS D'ÉMILE BOUTMY

Sorti des réflexions d'Émile Boutmy et d'Ernest Vinet, le projet de créer l'ELSP s'est d'abord concrétisé par la réunion de personnes favorables à une telle idée, petit cercle de relations à partir duquel s'est constitué le capital financier de l'École. Des deux initiateurs, seul le premier poursuivra le projet, faisant corps avec lui : s'attarder sur sa personnalité est essentiel pour saisir véritablement l'âme de l'École.

Laisser Ernest Vinet sur le seuil de l'établissement est d'autant plus aisé qu'il semble n'avoir eu que peu d'influence sur la réunion du premier capital : lorsque les premières rencontres entre les futurs actionnaires sont décrites, son nom n'apparaît pas⁴. Qu'il se soit rapidement dissocié de l'oeuvre est également un indice de ce que l'École n'était pas : savant gravitant dans le monde des sociétés du même type, spécialisé dans l'archéologie d'art, Ernest Vinet était en effet un homme coupé du monde réel en quelque sorte, ayant une vision idéaliste de la science⁵. En 1871, son désir de relever la France ne fait aucun doute, il l'exprime très clairement dans sa réponse à Émile Boutmy⁶, mais ses affinités intellectuelles le poussent également à rester dans le domaine qui est le sien et qui relève essentiellement de l'érudition pure⁷.

Contrairement à son ami, Émile Boutmy est un homme de terrain qui va évoluer dans un univers où l'Angleterre est omniprésente, ceci n'étant d'ailleurs pas sans rapport avec sa propension à l'action.

a) Dans le sillage d'Émile de Girardin

Son milieu familial met très tôt Émile Boutmy en contact avec la société libérale de la Monarchie de Juillet : sa mère fréquente le salon d'Émile de Girardin et de sa femme Delphine Gay ; son père, Laurent-Joseph Boutmy, fervent libéral et partisan de Louis-Philippe devient l'homme de paille d'Émile de Girardin, collaborant au lancement de ses deux premiers journaux⁸. Émile de Girardin est une figure centrale dans la vie d'Émile Boutmy dont il est le parrain et dont il suivra la carrière en la patronnant : c'est grâce à lui qu'il fait ses débuts de publiciste, c'est également sur ses recommandations qu'il est choisi pour enseigner à l'École spéciale d'architecture en 1865⁹.

⁴Cf. Émile LEVASSEUR, « Émile Boutmy et l'École », *ASP*, t. 21, 1906, pp. 144-147.

⁵Cf. Gustave PAWLOWSKI, « Charles-Ernest Vinet », notice nécrologique, *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, t.7, janv-juin 1878, pp. 264-65. Ernest Vinet avait commencé sa carrière, après avoir suivi une formation juridique, comme juge auditeur de la Cour Royale à Pontoise en 1826. En 1836, il est nommé substitut du procureur du Roi à Nantes mais démissionne pour s'intéresser à l'antiquité et à l'archéologie d'art : il y consacrera le restant de sa vie, publiant des essais sur le sujet, s'occupant de la rubrique des arts dans diverses revues (*Journal des Débats, Revue de Paris, Revue des Deux Mondes, Revue européenne...*), devenant membre de l'Institut de correspondance archéologique de Rome, membre correspondant de l'Académie d'Herculanum.... En 1862, il est bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts et contribuera à créer l'une des plus belles bibliothèques de Paris. Ernest Vinet est admirateur de la science allemande dans le domaine de l'archéologie qui est le sien, souhaitant tirer des études faites outre-Rhin un exemple de stimulation pour les études françaises (Ernest VINET, « Des études archéologiques en Allemagne », *Revue européenne*, 1860, 15 p.).

⁶Cf. *Quelques idées pour une faculté libre d'enseignement supérieur*, Lainé, 1871

⁷Il ne faut pas non plus sous-estimer dans cette défection l'âge et le mauvais état de santé d'Ernest Vinet.

⁸Renseignements biographiques tirés de Hervé GUETTARD, *Un réformiste libéral : Émile Boutmy (1835-1906)*, Thèse d'histoire, IEP de Paris, 1990, pp. 13 et suivantes. Laurent-Joseph Boutmy semble avoir vécu dans l'ombre d'Émile de Girardin. En dehors de ses activités dans la presse, il était aussi enseignant à la pension Morin et Courmand de Fontenay-aux-Roses, réputée dans le parti libéral de l'époque : cf. Émile LEVASSEUR, *art. cit.*, p. 142. La mère d'Émile Boutmy, Anne Élisabeth Laugier d'Alte était fille de négociant et avait vécu en Allemagne.

⁹Émile Levasseur mentionne la lettre qu'Émile Boutmy envoie à Charles Crosnier de Varigny au lendemain de la mort d'Émile de Girardin, dans laquelle il évoque sa profonde affection pour cet homme, « le seul qui soit resté debout des amis de mon père et de ma mère » (Émile LEVASSEUR, *art. cit.*, p. 142, note 2). Faute d'informations précises sur le milieu familial

Avec lui se dessinent les contours du milieu dans lequel a baigné l'enfance puis l'adolescence d'Émile Boutmy. Émile de Girardin est avant tout un homme d'affaires. Né en 1806, enfant illégitime du général comte Alexandre de Girardin qui lui refuse son nom, il passe une partie de sa vie à lutter pour sortir de l'obscurité : c'est en 1836 avec la fondation de *La Presse* qu'il devient enfin célèbre, révolutionnant le monde de l'édition. C'est un homme qui s'est fait lui-même, exemple type du *self-made man*, tourné vers l'action plutôt que vers la méditation.

Des affaires économiques, Émile de Girardin passe aux affaires politiques en se faisant élire député en 1834. Selon lui, la politique est une science exacte dont le principe moteur est la liberté et dont l'objet est d'assurer « le plus de bonheur possible pour le plus grand nombre possible »¹⁰. Se mêlent à la fois l'éloge de l'initiative individuelle et la promotion de l'action en vue du bien général : idées qui sont à la base de son action dans le domaine de la presse puisqu'il s'agissait par la création de journaux bon marché donc accessibles au plus grand nombre, de propager l'instruction dans les masses¹¹. Le principe moteur de l'entrée d'Émile de Girardin en politique, cette soif de pouvoir, reflète son intense besoin d'activité et ses qualités d'homme essentiellement pragmatique, tourné vers les réalités. Sainte-Beuve voyait en lui :

« [...] l'esprit d'entreprise, l'innovation hardie, inventive, l'esprit économique, et véritablement démocratique [...] il était l'un des chefs de file et des éclaireurs de cette société moderne qui n'est ni légitimiste ni orléaniste, ni jacobine, ni quoi que ce soit du passé... qui est pour soi, pour son développement, pour son progrès [...] et son bien-être ; qui par conséquent, est pour la paix [...] ; qui aurait pris volontiers pour son programme non pas la revanche des traités de 1815 sur la frontière du Rhin, mais les chemins de fer avant tout »¹².

La vie mondaine d'Émile de Girardin constitue en fait la synthèse de ce à quoi il aspirait, donnant à voir le milieu dans lequel il évoluait et dans lequel il entraîna Émile Boutmy. En 1831, Émile de Girardin épouse Delphine Gay, poétesse de talent : ils vont s'imposer dans le monde parisien grâce au salon que tient celle-ci¹³. Réputé, il réunit à la fois des hommes politiques tels que François Guizot, le comte de Montalembert, des diplomates comme Ferdinand de Lesseps, des hommes de lettres : Balzac, Lamartine, Hugo, Sue, Lammenais, et autres personnalités diverses, telle que la duchesse de Galliera fille de l'ambassadeur de Sardaigne¹⁴, le comte d'Orsay, dandy de l'époque ...

d'Émile Boutmy, la personne d'Émile de Girardin autour de laquelle gravitent les parents d'Émile Boutmy est le meilleur intermédiaire pour pénétrer l'environnement dans lequel ce dernier a évolué.

¹⁰Formule employée par Émile de Girardin dans le premier numéro de *La Presse*. Ces réflexions rappellent la philosophie de Jeremy Bentham et James Mill propagées en Angleterre au début du dix-neuvième siècle et parvenant en France à la même époque, notamment par l'intermédiaire de Jean-Baptiste Say. Sans savoir si Émile de Girardin était au courant de ces théories, sa pensée offre cependant des similitudes avec elles : anti-étatiste, il demandait par exemple : « Qu'est-ce que l'État? Tout. Que doit-il être? Rien, rien qu'une société d'épargne collective et d'assurance mutuelle ». Ce qui ne l'empêchera pas de réclamer, tout comme le faisaient les utilitaristes anglais, l'organisation de l'instruction publique. Cf. Maurice RECLUS, *Émile de Girardin. Le créateur de la presse moderne*, Hachette, 1934, pp. 131 et 199-200. Voir également Théodore ZELDIN, *op. cit.*, t. 3, pp. 170-173.

¹¹Les titres de ses journaux traduisent ses intentions : *Journal des connaissances utiles*, *Musée des familles*...

¹²SAINTE-BEUVE, *Nouveaux lundis*, t. VII cité par Guy THUILLIER, *Témoins de l'administration*, Berger-Levrault, 1967, pp. 193-194.

¹³Les renseignements sur la vie mondaine du couple sont tirés de Anne MARTIN-FUGIER, *La vie élégante ou la formation du Tout-Paris 1815-1848*, Fayard, 1990, chapitre 9 : « De la carrière de Delphine de Girardin et de ses « Lettres parisiennes » », pp. 275-290.

¹⁴Elle fera à l'ELSP un don d'un million de francs à la fin des années 1870.

Se retrouvaient ainsi dans le salon des Girardin certains des plus fervents admirateurs de l'Angleterre¹⁵, ce qui correspondait bien à la mode de l'époque. Les conceptions politiques et économiques d'Émile de Girardin lui-même présentaient de nombreux points communs avec ce milieu anglophile : sa vision de l'activité politique était essentiellement pragmatique ; il incarnait dans le domaine économique la figure de l'entrepreneur telle que l'avait mise en valeur Jean-Baptiste Say ; son action dans le domaine de la presse s'inspirait indéniablement de l'exemple des pays anglo-saxons où existait déjà une presse bon marché, basée sur les annonces qui faisait ainsi de la concurrence économique une garantie de la liberté d'information et partant de la liberté politique¹⁶.

Cette admiration pour l'Angleterre était en quelque sorte synthétisée dans la conception même du « monde » tel que l'énonçait Delphine de Girardin. La naissance n'en constituait pas le critère d'appartenance exclusif, il fallait avant tout avoir du talent, c'est-à-dire mériter l'appartenance à l'élite. Le « monde » prenait ainsi un caractère démocratique, accessible grâce à la démonstration d'une supériorité dans quelque domaine que ce soit, supériorité couplée du sens de la dignité sociale et morale.

La possession de ces qualités s'imprimait dans les manières d'être et de se comporter, dans la capacité à mêler le sérieux et le frivole : l'apparence et le maintien en constituaient le témoignage visible. En 1829 Émile de Girardin fondait *La Mode*, journal dans lequel il publiait en 1830 le *Traité de la vie élégante* d'Honoré de Balzac, restauration de la figure de l'anglais Georges Brummel, figure incontournable de la société mondaine sous la Restauration et qui avait contribué à faire pénétrer le dandysme en France. A travers lui était célébrée l'idée qu'un individu même sans naissance ni fortune pouvait, grâce à sa seule élégance, se hisser au rang de l'élite¹⁷. N'était-ce pas la mise en valeur du parcours d'Émile de Girardin lui-même ? A l'instar des dandys, celui-ci se faisait remarquer par la distinction de son allure, suivant le principe que ce n'est pas le costume qui fait l'élégance mais bien la façon de le porter : le mélange de sérieux et de frivole constituait l'essence du dandysme, il signifiait à la fois la force de la personnalité et la capacité à se plier aux convenances¹⁸. En ceci, Brummel était aussi la personnification de la société anglaise de l'époque :

« Le dandysme est toute manière d'être [...] entièrement composée de nuances, comme il arrive toujours dans les sociétés très vieilles et très civilisées. [...] Nulle part, l'antagonisme des convenances et de l'ennui qu'elles engendrent ne s'est fait plus violemment sentir au fond des moeurs qu'en Angleterre, dans la société de la Bible et du Droit, et peut-

¹⁵ainsi que certains de ses détracteurs les plus féroces, tels que l'abbé de Lamennais : cf. *supra*, chapitre 1.

¹⁶Parmi les principales conséquences de l'influence anglaise sur la France, Georges Renard mentionne le développement de la liberté politique qui a notamment pu s'accomplir grâce à l'avènement d'une presse libre et peu chère : « Quand Émile de Girardin créa chez nous la presse à bon marché, il imitait l'Angleterre » : Georges RENARD, « L'influence de l'Angleterre sur la France depuis 1830 », *Nouvelle Revue*, t. 36, 1885, p. 53.

¹⁷Georges Bryan Brummel (1778-1840), fils de roturier s'était fait remarquer du prince de Galles qui lui avait permis de pénétrer dans la société la plus en vue, devenant en Angleterre à la fin du dix-huitième siècle l'arbitre des élégances. Tombé en disgrâce, il s'enfuit en France en 1816 et finit misérablement sa vie dans un asile de Caen. Sur ce point, voir Farid CHENOUNE, *Des modes et des hommes. deux siècles d'élégance masculine*, Flammarion, 1993, p. 40.

¹⁸Parmi les fréquentations du salon des Girardin se relève le nom du comte d'Orsay (1801-1852), l'un des chefs de file du dandysme : « L'Angleterre eut Brummel, la France eut d'Orsay » écrit Anne MARTIN-FUGIER, *op. cit.*, p. 364. Voir le développement qu'elle lui consacre, pp. 360-366. Parmi les amis d'Émile de Girardin se distingue aussi Gavarni (Guillaume Sulpice CHEVALIER, dit Gavarni, 1804-1866) qui illustre *La Mode* diffusant en France la *fashion* anglaise : en 1855, sa définition de l'élégance vestimentaire était encore celle du dandysme : « il fallait que la distinction ne fût plus dans le costume, mais dans la manière de la porter ; non dans la richesse des étoffes, mais dans le goût, dans le je-ne-sais-quoi qui fait que dans tout un monde de redingotes, l'homme distingué est discerné », propos rapportés en mars 1855 par les Goncourt, *Journal*, t. I, Robert Laffont, Collection Bouquins, 1989 p. 121.

être est-ce de ce combat à outrance, éternel [...] qu'est venue l'originalité profonde de cette société puritaine »¹⁹.

Le dandysme est donc beaucoup plus qu'une mode vestimentaire, il est une réalité « humaine, sociale et spirituelle »²⁰, expression d'une société qui consacrait les capacités. En donnant au terme d'élite un sens très large, le couple Girardin lui donnait ainsi un caractère ouvert, comprenant à la fois la maîtrise de qualités intellectuelles et de qualités morales, correspondant dans le domaine mondain à ce que François Guizot cherchait à développer dans le domaine politique et social²¹. Lui-même fut surnommé « lord Guizot » non seulement par ceux qui protestaient contre sa politique d'entente diplomatique avec l'Angleterre mais plus profondément pour son allure physique et vestimentaire : la congruence entre une certaine admiration de l'île britannique et l'adoption de façons d'être anglaises n'est pas une coïncidence, mais la conséquence d'une analyse de la société anglaise en termes de qualités des hommes qui la dirigeaient. La mode vestimentaire, sorte de prolongement des qualités physiques et morales, exprimait la capacité de maîtrise de soi tout en exaltant celle de l'initiative individuelle. Le modèle anglais était incorporé²².

Émile Boutmy n'est né à la vie mondaine que sous le second Empire. En 1848 son père meurt, ruiné. Émile Boutmy, bien qu'il ne soit pas l'aîné de la famille, décide de prendre la situation en main : alors que ses deux frères poursuivent des études supérieures, il s'arrête après le lycée, devient précepteur puis débute une carrière de publiciste, montrant dans tout ceci une énergie et un goût pour l'activité qui n'est pas sans évoquer celle de son bouillonnant parrain.

Malgré la mort de son épouse en 1855, Émile de Girardin poursuit ses activités mondaines auxquelles il initie son filleul. Il l'introduit ainsi dans le salon de la Princesse Mathilde et dans celui de Marie d'Agoult, salons acquis à la cause libérale, et plus particulièrement aux idées républicaines pour le second : Émile Boutmy y croise Auguste Nefftzer, fondateur en 1861 du *Temps*, Hippolyte Carnot, le père de l'École Nationale d'administration de 1848, le philologue et philosophe comtien Émile Littré, l'économiste Charles Dupont-White, Émile Ollivier...²³. Outre qu'elle lui permet de se constituer un

¹⁹Jules BARBEY D'AUREVILLY, *Du dandysme et de G. Brummel. Memorandum*, Alphonse Lemerre, 1887 (1845), p. 24-26. Jules Barbey d'Aurevilly (1808-1889), critique littéraire et romancier, fut l'un des dandys de l'époque : il l'était encore sur ses vieux jours. Ces quelques lignes expriment très bien l'apport de Brummel à la représentation de l'Angleterre qui devient pour plusieurs générations « l'hypocrite Angleterre », montrant sous des dehors frivoles et excentriques un formalisme excessif. Sur le dandysme, lire également Charles BAUDELAIRE, *L'art romantique*, « Le dandy », Michel Lévy frères, 1868, pp. 91-96. Cf. Émilien CARASSUS, « Dandysme et aristocratie », *Romantisme*, n° 70, 1990, pp. 25-37 ; Françoise COBLENCÉ, *Le dandysme, obligation d'incertitude*, PUF, 1988, 303 p.

²⁰Jules BARBEY D'AUREVILLY, *op. cit.*, p. 24

²¹La nouvelle élite telle que la concevait François Guizot mêlait étroitement principes aristocratiques et méritocratiques, composée d'individus supérieurs par leurs capacités : c'est le « gouvernement des meilleurs », théorisé par les doctrinaires et proche du modèle anglais d'une aristocratie ouverte. Sur ce point, voir Pierre ROSANVALLON, *Le moment Guizot*, Gallimard, 1985, p. 107-120 et sur le rapport entre l'émergence du dandysme et le développement de la notion de capacité : Anne MARTIN-FUGIER, *op. cit.*, pp. 355-356

²²L'analyse que fait François Guizot des causes de l'avance de la société anglaise par rapport à la société européenne met en valeur la capacité anglaise à mêler les principes de la religion réformée à la lutte contre l'absolutisme qui sévissait à la fin du dix-septième siècle : les qualités morales du peuple anglais sont indissociables de ses qualités politiques. Que ces qualités soient basées sur le protestantisme - Jules Barbey d'Aurevilly le soulignait aussi - n'est pas étranger à leur incorporation physique, nous y reviendrons.

²³La princesse Mathilde (1820-1904), fille du roi Jérôme Bonaparte, représentait comme son frère le prince Napoléon, l'aile gauche du régime. Son salon, très libre d'allure et de goût est un refuge pour les artistes et les écrivains de tous bords : s'y retrouvent Sainte-Beuve, Hippolyte Taine, Flaubert, les Goncourt, mais également des hommes politiques, le préfet de police Boitelle, des diplomates : le comte Benedetti et le marquis de la Valette... Certains de ces personnages se retrouveront sur la

important réseau de relations, cette vie mondaine marque non seulement les orientations politiques d'Émile Boutmy mais sa personnalité tout entière : l'exemple que son parrain met sous ses yeux fait de lui un véritable « homme de salon »²⁴, que son élégance, sa distinction, sa « physionomie aristocratique » reflètent, caractéristiques auxquelles s'ajoutent la discrétion et la retenue, parfaite intériorisation du modèle anglais. A la fin de la Monarchie de Juillet, ce dernier a en effet perdu son caractère frivole pour accentuer le côté sérieux, se laissant gagner par le formalisme²⁵.

Lorsqu'Émile Ollivier accède au gouvernement en janvier 1870, les articles d'Émile Boutmy, qui s'est fait publiciste politique pour l'occasion, apportent leur soutien à l'orientation libérale que prend le régime²⁶. Ces quelques articles confirment l'adéquation de ses opinions avec le milieu qu'il fréquente et mettent également en lumière l'importance de la référence à l'Angleterre dans sa formation intellectuelle : c'est en effet le plus souvent par des allusions à ce qui se fait outre-Manche sur le plan de la décentralisation ou des libertés fondamentales qu'Émile Boutmy exprime son soutien ou ses doléances. Ces articles sont en quelque sorte la formulation écrite de sa formation intellectuelle dans le domaine politique, mais l'intérêt pour l'Angleterre avait déjà transparu dans des articles de critique littéraire rédigés quelques années auparavant : ils concernaient le livre de Cornélis de Witt, gendre de François Guizot, *La société française et la société anglaise au dix-huitième siècle*, les théories de Charles Dupont-White exposées dans *La centralisation* en février 1865, sans oublier le long article sur la méthode historique d'Hippolyte Taine écrit à la suite de la parution de *l'Histoire de la littérature anglaise*²⁷.

liste des actionnaires de l'ELSP en 1872 (de nombreuses pages sont consacrées au salon de la princesse Mathilde dans le journal des Goncourt). Le salon de la comtesse Marie d'Agoult (1805-1876) est d'une autre nature, lieu de rencontre des notabilités républicaines ; elle est en relation avec Louis Blanc alors qu'il est en exil en Angleterre. La comtesse écrit sous le pseudonyme de Daniel Stern *Les lettres républicaines*, 1848 et *Histoire de la Révolution de 1848*, 1850-53. Elle tient également une rubrique « variétés » dans le *Temps* et souhaitait que ce journal devienne « l'organe de la démocratie aristocratique » (BELLANGER *et al.*, *Histoire générale de la presse française*, PUF, 1969, t. 2, p. 319). Voir également Théodore ZELDIN, *Histoire des passions françaises*, t. 4, pp. 130-131 et André JARDIN, *Histoire du libéralisme politique de la crise de l'absolutisme à la constitution de 1875*, Hachette, 1985, p. 382.

²⁴Dans un article de 1868, Émile Boutmy écrivait ainsi : « Où sont ces salons ? [il s'agissait de ceux qu'avait fréquenté François Guizot et qu'il évoquait dans ses mémoires] L'ancien régime est trop loin pour pouvoir encore séduire de son vieux prestige, entourer de ses formes, adoucir de sa fine sociabilité, couronner d'un charme féminin et aristocratique notre démocratie et ses rudes représentants » : c'est bien d'un mode de vie dont il s'agit (Émile BOUTMY, « Mélanges biographiques et littéraires par M. Guizot », *La liberté*, 28/4/1868).

²⁵ « Les Dandys ont beau représenter le caprice dans une société classée et symétrique, ils n'en respirent pas moins [...] la contagion de l'affreux puritanisme » écrivait Barbey d'Aurevilly, *op. cit.*, p. 62. Il remarquait ainsi que Brummel, malgré son insolence, ne pouvait avoir de la verve car cela aurait signifié se laisser aller à la passion. Caractéristique qui se retrouve chez Émile Boutmy : « Chez lui la gaieté n'allait jamais au delà du sourire, ni la raillerie au delà de l'épigramme » rapporte Alfred de Foville (« Notice historique sur la vie et les travaux de M. Émile Boutmy », Firmin-Didot, 1910, p. 7). « Nul n'était, en même temps que plus correct de formes, plus courtois dans les manières, plus châtié dans l'expression, plus poli dans les idées. Il possédait à un degré suprême l'art des nuances, la discrétion, la mesure » écrit Jacques Lux (« Émile Boutmy », *RPL*, 11/1/1908).

²⁶Émile BOUTMY, « De l'opposition libérale », *La Liberté*, 12 mai 1870 (soutien de la charte plébiscitaire de 1870) ; « Encore l'article 291 », *La Liberté*, 31 mai 1870 (à propos de la liberté d'association), « L'élection des maires », *JDD*, 20-21 mars et 28 juin 1870, etc. Émile Boutmy était un ami d'Émile Ollivier.

²⁷Émile BOUTMY, « Compte-rendu du livre de C. de Witt, *La société française et la société anglaise au dix-huitième siècle* », *La Presse*, 10/11/1864 ; « La liberté politique et les communes », *La Presse*, 3 et 4 février 1865 ; « M. Taine et la nouvelle méthode historique », *La presse*, 15 et 16 juin 1864. Peut s'y ajouter : « M. Le Play et la Réforme sociale », *Revue Nationale*, 10/7/1865. Frédéric Le Play (1806-1882) est polytechnicien, ingénieur des Mines au ministère des Travaux publics, puis inspecteur des études à l'École des mines. Il fonde en 1856 la Société d'Économie Sociale, dont les travaux présentent souvent une perspective comparatiste. Il publie en 1855, *Les ouvriers européens*, en 1864, *La réforme sociale en France* et en 1875 *La constitution de l'Angleterre*, pays qui mobilise particulièrement son attention. Émile Boutmy adhère à la Société d'Économie Sociale en 1864 ou 1865 mais porte un regard critique sur la sociologie leplaysienne. Nous y reviendrons.

b) François Guizot, Hippolyte Taine, Edmond Scherer ou l'admirable Angleterre

Première trace écrite de la pensée d'Émile Boutmy, ces articles des années 1860 indiquent clairement que ses regards se sont tournés vers les côtes anglaises. La rencontre avec Hippolyte Taine vers 1850²⁸ a très certainement eu une influence considérable sur le développement de cet intérêt pour l'Angleterre, bien qu'il ait sûrement préexisté à l'amitié qui allait naître entre les deux hommes. Véritable maître à penser pour Émile Boutmy, Hippolyte Taine sera constamment présent à ses côtés, jouant un rôle important dans la création de l'ELSP. Aux côtés d'Hippolyte Taine, et parmi ces hommes regardant du côté anglais se dresse aussi la figure de François Guizot. Émile Boutmy s'est lié d'amitié avec son fils, Guillaume Guizot, liaison durable et forte qui fait d'Émile Boutmy un intime de la famille, allant séjourner parfois dans la propriété de Val Richer²⁹. A François Guizot et Hippolyte Taine peut encore s'ajouter la figure du très anglophile Lucien Prévost-Paradol militant libéral du second Empire, et auquel Émile Boutmy apportait son soutien lors des élections de 1863³⁰.

Malgré des divergences dans la nature du regard porté outre-Manche - divergences essentiellement liées à la nature de leur situation politique³¹ - ces hommes s'accordent sur le fond de leur vision de l'Angleterre, société stable et équilibrée³². Lucien Prévost-Paradol écrivait ainsi en 1855 :

« [L'Angleterre est] l'heureuse nation qui a su concilier la liberté la plus étendue avec la prospérité la plus solide, le respect religieux de la loi avec le gouvernement presque immédiat de l'opinion publique, l'ordre le plus assuré avec le progrès le plus rapide »³³.

De cette admiration politique pour le régime anglais émane une admiration plus globale pour les qualités morales des anglo-saxons, et particulièrement pour celles de sa classe

²⁸D'après Émile Levasseur, il l'a rencontré dans le salon de la princesse Mathilde. Il a en tous cas suivi les cours qu'Hippolyte Taine donnait à cette époque à l'institution Carré-Demilly, cf. *Taine, sa vie et sa correspondance, op. cit.*, t. 1, p. 308

²⁹Il est aussi possible qu'Émile Boutmy ait rencontré François Guizot avant de connaître son fils, puisqu'il faisait partie des relations d'Émile de Girardin. Une photo conservée aux Archives de l'École représente les familles de Witt et Guizot au Val Richer vers 1865, indiquant clairement que des liens intimes les unissaient à Émile Boutmy : les autres photos du fonds représentent l'École ou ses professeurs et n'ont aucun rapport avec la vie extra-scolaire. AHC 4SP

³⁰Information livrée par Pierre GUIRAL, *Prévost-Paradol (1829-1870). Pensée et action d'un libéral sous le second Empire*, PUF, 1955, p. 338. Dans une lettre à Lucien Prévost-Paradol, Émile Boutmy lui demandait s'il était favorable au pouvoir temporel du Pape et lui disait qu'il avait lu nombre de ses articles et livres. Dans un article écrit en 1889 sur Édouard de Laboulaye, Émile Boutmy écrivait encore : « Les articles de Prévost-Paradol et le cours de Laboulaye (au Collège de France à partir de 1859) : deux foyers où, dans un pétitement et parmi les étincelles, se rallumait, se réchauffait la passion de la liberté politique! », Émile BOUTMY, *Taine, Schérer, Laboulaye*, Colin, 1901, p. 118. Lucien Prévost-Paradol, historien et journaliste politique a contribué à donner au libéralisme un programme politique à la fin des années 1860 en publiant *La France nouvelle*. Condisciple d'Hippolyte Taine à l'École Normale, il lui sera très lié au moins jusqu'au coup d'État de 1851, date à laquelle il se réfugie dans une opposition ferme à l'Empire. Il se ralliera pourtant à l'Empire libéral d'Émile Ollivier.

³¹A la fois l'un des principaux acteurs du régime de juillet et historien, François Guizot a surtout à coeur de se servir de l'exemple anglais de 1688 pour terminer la révolution française et donner un régime stable à la France. Lucien Prévost-Paradol est dans l'opposition sous le second Empire, mais sans jamais accéder au pouvoir : il utilise l'Angleterre comme une véritable arme de guerre, poussant l'admiration pour de pays à son paroxysme. Également opposant à l'Empire mais sans être un homme politique, Hippolyte Taine cherche, en historien et en philosophe, à comprendre la société dans laquelle il vit en établissant une méthode d'analyse rigoureuse et en utilisant le contraste de la société anglaise afin d'apporter des solutions politiques : voir le chapitre 1.

³²C'est d'ailleurs François Guizot qui a fait connaître l'Angleterre à Hippolyte Taine ce dont celui-ci le remercie (« Je vous dois les amis que j'ai encore en Angleterre ; c'est vous qui m'avez ouvert ce pays, et ce que je puis y avoir appris d'utile vous appartient », in *Taine. Sa vie et sa correspondance*, t. 3, *op. cit.*, p. 175) et c'est par l'intermédiaire d'Hippolyte Taine que Lucien Prévost-Paradol apprend à aimer l'Angleterre (Pierre GUIRAL, *op. cit.*, p. 64)

³³Lucien PREVOST-PARADOL, *Élisabeth et Henri IV (1595-1598) : ambassade de Hurault de Maisse en Angleterre au sujet de la paix de Vervins*, Durand, 1855, p. 61, cité par Pierre GUIRAL, *op. cit.*, p. 116.

dirigeante. L'explication de cette supériorité réside pour les trois hommes dans la réussite de la Réforme outre-Manche, qui a véritablement créé un homme nouveau mais, ainsi que le constate amèrement Hippolyte Taine : « le protestantisme est contre la nature du Français »³⁴.

Dans la reconstitution des pôles d'attraction de l'univers d'Émile Boutmy, le dernier élément essentiel à souligner consiste en effet dans la proximité au protestantisme de nombre de ses relations, même si cette proximité se traduit de multiples façons. Hippolyte Taine n'est pas lui-même converti mais il fera donner une éducation protestante à ses enfants et désirera que sa cérémonie funèbre se déroule au Temple ; François Guizot et Lucien Prévost-Paradol, eux, le sont³⁵. A partir du milieu des années 1850, Émile Boutmy fréquente assidûment les milieux théologiens protestants par l'intermédiaire du Genevois Ernest Naville³⁶, ce qui lui permettra d'entrer en contact avec Edmond Schérer à qui il consacre une longue étude en 1890³⁷.

Anglais par sa mère, ayant séjourné en Angleterre à l'époque du renouveau protestant provoqué par le mouvement du réveil, Edmond Schérer se convertit à la foi réformée. Son parcours religieux est sinueux : pasteur orthodoxe à partir de 1840, occupant une chaire de théologie à l'Oratoire de Genève en 1845, il s'oriente de plus en plus vers le scepticisme, est excommunié en 1852 et finit par prôner un relativisme absolu. Son profond libéralisme est une des clés explicatives de cette évolution. Octave Gréard écrivait en 1890 :

« De l'Anglais, [Edmond Schérer] avait surtout l'esprit profondément libéral [...]. [Il] ne plaçait rien au-dessus de la liberté, pas même la vérité, ou plutôt, comme il croyait qu'il n'y a de vérité que celle qui se dégage de la discussion, il regardait le bâillonnement de l'un des tenants de la discussion comme la chose la plus regrettable pour la cause de la vérité »³⁸.

L'analyse que fait Edmond Schérer de l'anglicanisme présente des similitudes avec celles plus générales de François Guizot ou d'Hippolyte Taine pour la société britannique dans son ensemble : le caractère de la réformation anglaise a en effet été l'oeuvre d'un compromis entre la tendance anglicane conservatrice et la tendance révolutionnaire des puritains. La force de l'anglicanisme en a découlé, obligé de ménager constamment les extrêmes. Plus généralement, c'est le protestantisme tout entier qui est mû par cet esprit de tolérance puisque, à la différence du catholicisme, jamais une église réformée ne s'est déclarée

³⁴Taine. *Sa vie et sa correspondance*, Hachette, 1904, t. 2, p. 263. Cette opinion date d'octobre 1862.

³⁵Comme pour Hippolyte Taine, les affinités religieuses de ces hommes sont cependant fluctuantes : François Guizot, évincé de la vie politique, se tourne vers une activité religieuse intense durant les dernières années de sa vie, se rapprochant du calvinisme genevois et accentuant l'orthodoxie de ses doctrines. Lucien Prévost-Paradol, marié à Londres suivant un service protestant, évoluera, après avoir montré une haine profonde pour le catholicisme, vers une opinion beaucoup plus nuancée, comptant nombre d'amis parmi les catholiques libéraux.

³⁶Ernest Naville (1816-?), licencié en théologie de l'Académie de Genève, est professeur d'histoire de la philosophie à l'Académie de Genève de 1844 à 1848, puis d'apologétique de 1860 à 1861, directeur d'un gymnase libre de 1849 à 1857. Il est membre associé de l'Académie des sciences morales et politiques à partir de 1865. Il s'intéresse essentiellement à la morale (Émile Boutmy fait le compte-rendu de *La philosophie et la religion* à l'ASMP en 1888 : *Séances et travaux de l'ASMP*, t. 129, p. 288), mais également aux questions électorales (notamment en faveur de la représentation proportionnelle) : *La question électorale en Europe et en Amérique*, 1867 ; *La réforme électorale en France*, 1871.

³⁷insérée dans son livre : Taine, Schérer et Laboulaye, *op. cit.*, pp. 51-98.

³⁸Octave GREARD, *Edmond Schérer*, Hachette, 1890, p. 210. Edmond Schérer (1815-1889) a eu un rôle important dans la fondation du régime républicain, notamment par l'intermédiaire de ses articles dans le *Temps*, parus de 1861 à 1887. Il se rallie à la République dès mai 1871, moins par une adhésion idéologique que par sa conviction que la République est le régime qui divise le moins les Français. Il pense la démocratie inévitable bien qu'engendrant la médiocrité : l'absence d'esprit public en France est aussi un de ses principaux griefs contre la démocratie, la solution réside dans la domination d'une élite digne de ce nom. Cf. l'étude de Philippe VIGIER, « Edmond Schérer, père fondateur de la Troisième République », in *Les protestants dans les débuts de la Troisième République*, Siège de la Société pour l'histoire du protestantisme en France, 1979, pp. 183-197.

infaillible : « De là pour les protestants la faculté de se poser les questions les plus graves, d'ouvrir l'enquête sur leurs croyances traditionnelles, de revenir sur des doctrines admises, de tout examiner et de tout discuter, sans entrer en contradiction avec le principe même de leur foi »³⁹.

Émile Boutmy n'approuve pas plus l'évolution vers le dogmatisme de François Guizot que l'orientation prise par Edmond Schérer en direction de la libre-pensée⁴⁰. La question religieuse est en fait problématique pour lui et il cherche pendant longtemps sa voie, convaincu toutefois que la religion ne doit pas être un obstacle entre les hommes, conception qui le rapproche d'Edmond Schérer et de François Guizot, chacun cherchant à sa façon à concilier protestantisme et catholicisme. Ce désir conduit Émile Boutmy à adopter une foi protestante et libérale : en 1882, il épouse Emma Bersier, fille du pasteur Eugène Bersier, l'un des hommes les plus influents dans les milieux du protestantisme français à la fin du dix-neuvième siècle⁴¹. Qu'il ait été poussé dans la voie du protestantisme par la fréquentation d'hommes attachés à cette foi et qu'il ait aussi trouvé en Angleterre des raisons pour louer la religion réformée est indéniable : en 1863, il analyse la foi des Anglais comme profonde et pratique, c'est-à-dire en fait comme une morale qui favorise l'action et le développement des vertus sociales tout en étant essentiellement tolérante parce qu'individuelle. Malgré tous ses doutes en matière religieuse, c'est à cette conception qu'il restera fidèle⁴². En même temps, son intérêt pour l'Angleterre a certainement été favorisé par sa proximité au protestantisme : la relation entre les deux phénomènes est complexe mais il semble pourtant qu'un lien entre protestantisme et attrait pour le monde anglo-saxon existe.

John Bodley, professeur oxfordien ami d'Hippolyte Taine et d'Émile Boutmy, livre la logique de cette relation lorsqu'il explique que d'une part, le détachement vis-à-vis des préjugés nationaux lié à l'esprit protestant permet d'être perméable à une civilisation différente de la sienne, et que d'autre part la compréhension même de l'histoire anglaise empreinte de protestantisme ne peut être vraiment accessible qu'à un protestant, de quelque tendance qu'il soit⁴³. Il y aurait ainsi une sorte d'affinité naturelle entre l'homme et son objet d'étude grâce à l'universalité des valeurs protestantes : c'est l'esprit de tolérance, de discussion, en un mot de libre-examen qui formerait le fond de celles-ci, répondant bien à la

³⁹Edmond SCHERER, « La crise du protestantisme », *RDDM*, 15/5/1861, p. 422.

⁴⁰Pour ce qui concerne le premier, voir : Émile BOUTMY, « Méditations sur l'essence de la religion chrétienne de Guizot », *La Presse*, 27/8/1864.

⁴¹Alfred de Foville écrivait qu'Émile Boutmy avait rencontré son épouse dans le milieu qui lui convenait le mieux. Eugène Bersier (1831-1889), tout en étant opposé aux libéraux extrémistes, travaille à la conciliation entre ce qu'il nomme « la France religieuse » et « la France moderne », en montrant les liens entre la foi et la liberté, entre la science et la foi. Il est l'un des fondateurs en 1873 de l'École libre des Sciences religieuses, destinée à faire pour les sciences religieuses ce que l'ELSP fait pour les sciences politiques. Cf. lors de la séance d'ouverture de l'École les discours d'Edmond de Pressensé et d'Eugène Bersier : *RPL*, 27/12/1873.

⁴²Émile BOUTMY, « L'évêque Colenso et la crise religieuse en Angleterre », *La Presse*, 9/8/1863. Sur les conceptions religieuses d'Émile Boutmy, voir Hervé GUETTARD, *op. cit.*, pp. 77-85 et pp. 356-370.

⁴³John E.C. BODLEY, introduction à la traduction anglaise de l'ouvrage d'Émile BOUTMY, *The English people. A study of their political psychology*, London, Fischer Unwin, 1904, pp. x-xii. Un autre Anglais fournira quelques années plus tard une explication similaire au sujet d'Élie Halévy, l'un des spécialistes de l'Angleterre à l'ELSP au vingtième siècle, arguant que sa familiarité avec le protestantisme et le libéralisme l'avait préparé à comprendre l'impact du mouvement du réveil sur toute la société anglaise (il s'agit de Graham Wallas, cité par Léon BRUNSCHVICG, « Le philosophe » in *Élie Halévy 1870-1937*, Brodard et Taupin, s. d., p. 27). Est-ce le signe de cette fierté insulaire anglaise qui voudrait que seuls quelques étrangers aient les qualités requises pour comprendre une société si différente ? - à moins d'être protestant, il faut être un génie prétend même John Bodley -. Toujours est-il que l'analyse de la société anglaise semble demander une capacité symbiotique : il existait ainsi une « harmonie préétablie entre le tempérament britannique et l'attitude d'Élie Halévy. Ses amis souriaient de son allure insulaire » se souvient Célestin Bouglé (« L'ancien normalien », in *Élie Halévy...*, *op. cit.*, pp. 48-49). Victor Giraud avait employé la même expression quelques années plus tôt à propos d'Hippolyte Taine, évoquant : « l'accommodation parfaite et comme une sorte d'harmonie préétablie entre le génie anglais et celui de Taine », Victor GIRAUD, *Essai sur Taine, son oeuvre et son influence d'après des documents inédits*, Hachette, 1902, p. 55.

conception qu'en avait Edmond Schérer en 1861, conception qui est cependant surtout celles du courant libéral. Il est indéniable que l'accusation majeure qui a été portée envers les protestants français tout au long du dix-neuvième siècle au moins, est bien celle d'ennemis de la nation, inféodés aux puissances étrangères⁴⁴. L'adhésion à la foi réformée serait en tous cas un vecteur essentiel permettant d'évoluer à son aise dans le milieu anglo-saxon.

c) Un profond intérêt pour les hommes et les choses d'Angleterre

Émile Boutmy ne connaissait pas seulement l'Angleterre grâce à ses amis français. Il s'y était lui-même rendu plusieurs fois, bien qu'aucune trace de ses déplacements ne subsiste en dehors de quelques allusions dispersées dans ses ouvrages⁴⁵. Oxford et Londres sont les deux pôles autour desquels il gravite et où il rencontre la plupart de ses relations. Il connaît ainsi des enseignants, le plus souvent juristes : Albert Venn Dicey, Sir Frederick Pollock qui résident à Oxford⁴⁶. Il entretient de bonnes relations avec le naturaliste Thomas Huxley, Conservateur au British Museum dans les années 1880⁴⁷, avec lord Campbell, un membre de la chambre des Pairs qui deviendra actionnaire de l'ELSP en 1871⁴⁸ ainsi qu'avec James Bryce, professeur de droit civil à Oxford qui devient sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le cabinet de Gladstone en 1885⁴⁹. Quant à John Bodley, précédemment

⁴⁴Le fait que la bourgeoisie commerçante et industrielle soit progressivement devenue le principal support de la communauté protestante, notamment après 1848, est pour beaucoup dans la critique du cosmopolitisme protestant. Minoritaire en France, le protestantisme s'abreuvait également aux sources étrangères, allemandes et anglaises essentiellement : Cf. Émile LÉONARD, *Le protestant français*, PUF, 1955 (1953) ; André LATREILLE et André SIEGFRIED, *Les forces religieuses et la vie politique. Le catholicisme et le protestantisme*, Cahiers de la FNSP, A. Colin, 1951, pp. 206-207. La critique de ce cosmopolitisme culmine au début du vingtième siècle avec Charles Maurras et ses « quatre États confédérés », le juif, le métèque, le protestant et le franc-maçon : Charles MAURRAS, *L'Action française*, 6/7/1912.

⁴⁵Émile Boutmy aurait tenu un carnet de voyage, malheureusement introuvable. Seuls quelques bribes ont pu être découvertes dans les archives, ainsi de ces quelques mots très certainement relatifs à l'Angleterre : « On voit ça et là le ciel d'un bleu plat et détrempe, un ciel d'aquarelle, d'une pâleur ardoisée, - Ô peuple, c'est Dimanche, agenouille-toi et remercie le Zingueur Céleste qui a étendu ce toit au-dessus de ta tête et qui l'a réfléchi dans tes yeux de grenouille » (AHC 1SP70, papiers du professeur Bastide). Émile Boutmy aurait été, selon la tradition familiale, répétiteur en Belgique et en Angleterre, il aurait également visité l'Allemagne en 1863 (sa mère en était originaire) : Hervé GUETTARD, *op. cit.*, p. 44. L'article de Jacques Lux fait référence à la fonction de précepteur tenue par Émile Boutmy auprès d'un jeune aristocrate anglais dans les années 1850 : Jacques LUX, *art. cit.*

⁴⁶Albert V. Dicey est professeur de droit, il écrit l'introduction à la traduction anglaise de *Studies in constitutional Law*, paru chez Macmillan and Co. en 1891 ; Sir Frederick Pollock enseigne la jurisprudence à Oxford et préface un autre ouvrage d'Émile Boutmy traduit en anglais : *The English constitution*, Macmillan, 1891. A Oxford, Émile Boutmy connaissait encore George Brodrick, membre du Merton College, qui l'invitait à séjourner chez lui en 1882 (AHC 1SP42 Dr4, lettre datée de 1882). Il est difficile de dater l'époque à laquelle Émile Boutmy a rencontré tous ces hommes. Nous savons seulement qu'il a passé quelque temps à Oxford dans les années 1860 car il en parle dans l'un de ses cours à l'École d'architecture : *École centrale et spéciale d'architecture. Chaire d'histoire comparée de l'architecture ouverte le 4/1/1868. Introduction au cours par M. Émile Boutmy*, pp. 17-18 et 72-73 (AHC 1SP70 Dr1). Il recevra dans les dernières années du siècle le grade de Doctor of Civil Law à Oxford, signe que son travail y était reconnu et qu'il s'y était noué de solides relations : cf. John Bodley, *op. cit.*, pp. v-vi. Jacques Bardoux évoque la popularité d'Émile Boutmy et d'Albert Sorel à Oxford à la fin du siècle : Jacques BARDOUX, *Souvenirs d'Oxford*, Coulommiers, Brodard, 1898, p. 26.

⁴⁷Cf. AHC 1SP70, papiers Bastide. Thomas Huxley (1825-1895), professeur d'histoire naturelle à l'École des mines de Londres en 1854, est un partisan des doctrines transformistes. Son ouvrage : *De la place de l'homme dans la nature* paraît en France en 1868.

⁴⁸Il semble que lord Campbell soit également une connaissance d'Hippolyte Taine (*H. Taine. Sa vie et sa correspondance*, t. 2, *op. cit.*, p. 200). Il est fort probable qu'il soit le « lord C. » qui sert d'interlocuteur à Émile Boutmy dans son article intitulé « Lettres politiques » paru dans *La Liberté* du 28 mai 1870. Les deux hommes entretiennent des liens d'amitié comme l'atteste la correspondance retrouvée aux archives (1SP2 Dr1), lord Campbell invite d'ailleurs Émile Boutmy à le rejoindre à Londres en 1871.

⁴⁹L'amitié entre Émile Boutmy et James Bryce date probablement des années 1890 : Max Leclerc, élève de l'École séjournant outre-Manche pour un travail sur l'organisation de l'enseignement anglais, mentionne en effet dans une lettre adressée au directeur la volonté de James Bryce de créer en Angleterre une école similaire à l'ELSP (AHC 1SP10 Dr4, lettre du 23/5/1890). En visite à l'ELSP en 1919, lord Bryce évoque lui-même l'amitié qui le liait à Émile Boutmy : *Annuaire de la Société des élèves de l'ELSP*, Charaire, 1914-1920.

évoqué, il s'installe en France dans les années 1880, louant une propriété en Haute-Savoie où il se lie avec Hippolyte Taine et Émile Boutmy qui y ont eux aussi leurs résidences secondaires⁵⁰.

Les liens entretenus avec ces quelques personnalités permettent à Émile Boutmy de se constituer un solide réseau de relations outre-Manche. Il s'en servira en 1871 lorsqu'il s'agira de mettre sur pied son école, allant chercher durant l'été de cette année-là quelques soutiens à Londres⁵¹ ; il en fera également profiter les élèves de l'ELSP qui séjourneront outre-Manche, y arrivant avec des lettres d'introduction⁵².

De la brève évocation des divers milieux que fréquentait Émile Boutmy, quelques éléments émergent qui fournissent des clés explicatives non seulement de la raison de son intérêt pour l'Angleterre mais aussi du type de regard qu'il était amené à porter sur elle, un regard globalement admiratif sur un pays qui représentait le chantre du libéralisme à tous points de vue. Lorsqu'André Lebon, sur le point de succéder à Émile Boutmy dans la chaire de droit constitutionnel à l'ELSP, essaie d'expliquer les causes de l'intérêt du professeur pour les pays anglo-saxons, il ne peut qu'écrire :

« Ainsi, soit par le rôle qu'elle a joué dans le développement des systèmes politiques, soit par les opinions erronées qui ont cours sur son compte, soit par la nature flottante de ses institutions, soit par les traits distinctifs de sa race, l'Angleterre devait avoir un attrait irrésistible pour un esprit comme celui de M. Émile Boutmy. Il s'y est livré tout entier, avec abandon, avec amour... »⁵³.

Explication tautologique s'il en est, sauf à reconnaître l'attrait politique d'Émile Boutmy pour le pays du libéralisme parlementaire, mais explication qui fait implicitement comprendre que l'intérêt qu'il porte à l'Angleterre a des causes profondes, situées dans son « tour d'esprit »⁵⁴ même. « Les arguments n'exercent d'influence, écrivait-il, qu'autant que le terrain où tombe leur semence a été préparé par la nature, par l'éducation, par les circonstances »⁵⁵ : le terrain était chez lui particulièrement propice au développement d'un intérêt persistant pour le monde anglo-saxon et qui se traduit par une production littéraire majoritairement consacrée à l'Angleterre.

⁵⁰John E.C. Bodley (1853-1925) après avoir fait ses études à Oxford et avoir été reçu avocat, est devenu secrétaire politique du ministre des Affaires Étrangères Sir Charles Dilke jusqu'en 1886 date à laquelle il vient s'installer en France où il reste jusqu'en 1900. Il est nommé membre correspondant de l'Institut en 1902 et se fait connaître en France par son livre *La France* qui paraît en 1899. Charles Maurras en a d'ailleurs fait le sujet d'un petit livre : *L'Anglais qui a connu la France*, Les cahiers de Paris, 1928.

⁵¹Cf. une lettre adressée par madame Hocédé à Émile Boutmy, datée du 14/8/1871 : « Il paraîtrait que vous êtes revenu satisfait de votre voyage [à Londres], et que tous les esprits éclairés sont sympathiques à votre projet » (AHC 1SP1 Dr7). L'ouvrage de Frédéric Seitz sur l'École spéciale d'architecture - où non seulement Émile Boutmy enseignait, mais dont il était actionnaire et membre actif du conseil d'administration - indique qu'Émile Trélat, son directeur, était aussi aller chercher en 1870-1871 des soutiens financiers à Londres auprès des amis qu'il avait au Kensington Museum (et notamment Henri Cole qu'Émile Boutmy semble aussi connaître : cf. une lettre d'Arlès Dufour à Boutmy datée du 13/10/1871 AHC 1SP1) : nous ne savons pas dans quelle mesure une telle pratique était courante, elle montre toutefois qu'Émile Boutmy s'appuyait sur des précédents : Frédéric SEITZ, *L'École spéciale d'architecture 1865-1930*, Picard, 1995, pp. 62-63.

⁵²C'est le cas pour Max Leclerc qui dit avoir rencontré Georges Brodrick (AHC 1SP10 Dr4, lettre du 23/5/1890) ; Émile Boutmy introduit Charles Dupuis auprès d'A.V. Dicey (AHC 1SP2 Dr1, lettre du 3/8/1895) ; André Lebon, lui, rencontre lord Campbell (AHC 1SP10 Dr4, lettre du 22/11/1879).

⁵³André LEBON, « Un historien constitutionnel, M. Émile Boutmy », *RIE*, t. 15, 1888, p. 347.

⁵⁴Expression qu'Hippolyte Taine avait utilisée pour François Guizot, dont il disait : « son tour d'esprit est tout anglais », *Taine. Sa vie et sa correspondance*, t. 3, *op. cit.*, p. 212. A rapprocher à « l'attitude insulaire » d'Élie Halévy.

⁵⁵Émile BOUTMY, « Quelques réflexions à propos de la loi morale et de la loi religieuse », manuscrit sans date (1903), p. 10, AHC, 1SP1 Dr5

Il faut cependant attendre les années 1880 pour qu'elle en constitue l'objet principal : formant la toile de fond de nombre de ses articles de publiciste à la fin du second Empire, l'Angleterre disparaît de ses écrits dans les débuts de la Troisième République, période essentiellement consacrée à mettre sur pied son projet d'École et à le défendre ; son premier ouvrage portera sur son cours de civilisation comparée à l'École spéciale d'Architecture⁵⁶ et le second reproduira le contenu de celui de droit constitutionnel tenu à l'ELSP à partir de 1872 : *Études de droit constitutionnel France, Angleterre, États-Unis*, publié en 1885. Ce n'est qu'à partir de cette date qu'Émile Boutmy pourra se consacrer à ce qui lui tient vraiment à cœur, libéré de son professorat à l'École et moins soucieux de l'avenir de son établissement : paraissent alors *Le développement de la constitution et de la société politique en Angleterre* en 1887, *Essai d'une psychologie du peuple anglais au XIX^e siècle*, en 1901, puis un ouvrage traitant des États-Unis, dans la logique d'une réflexion sur la démocratie moderne : *Éléments d'une psychologie politique du peuple américain* en 1902.

A l'instar d'Émile Levasseur qui s'excusait dans la présentation de l'École des sciences politiques en 1906 de consacrer la plus grande partie de son papier à son fondateur et directeur, nous reprenons les justifications qu'il donnait de cette insistance en soulignant l'impossibilité d'évoquer l'établissement sans entrer dans les détails de la vie d'Émile Boutmy, non seulement parce que cette vie a quasiment été consacrée à l'établissement, mais aussi parce qu'il a imprimé à son oeuvre la marque de sa personnalité et ce jusqu'en 1906, date de son décès⁵⁷.

Par delà Émile Boutmy, la première porte d'accès que nous ayons sur l'établissement consiste tout d'abord en la liste des personnes qui, à la fin de l'année 1871, ont bien voulu se lancer dans l'aventure avec lui, liste qui n'est qu'une émanation, un reflet de tous les milieux qu'il a côtoyés sous l'Empire. Autant cependant il est possible de cerner les pôles d'intérêt d'un individu particulier en isolant certaines caractéristiques de son parcours social et en s'appuyant notamment sur sa production littéraire, autant l'opération est moins aisée s'agissant d'un groupe élargi de personnes, il y a 177 actionnaires en 1872, groupe revendiquant qui plus est son hétérogénéité politique et religieuse. C'est toutefois parce que ces hommes mettent en avant leurs divergences pour mieux les faire disparaître que l'une des clés explicatives de l'état d'esprit des promoteurs est livrée et avec elle une certaine vision de la société à laquelle l'exemple anglais n'est pas étranger.

⁵⁶ *Philosophie de l'architecture en Grèce*, Germer-Baillière, 1870

⁵⁷ Émile LEVASSEUR, *op.cit.*, p. 161. Émile Boutmy parlera d'ailleurs de l'École comme étant sa chair et son sang : lettre du 9/6/1881 adressée à Hippolyte Taine citée par Dominique DAMAMME, *Histoire des sciences morales et politiques et de leur enseignement des lumières au scientisme*, t. 2, Thèse de science politique, Paris I, 1982, p. 751.

II- LA FORCE D'ATTRACTION DU MONDE ANGLO-SAXON CHEZ LES PREMIERS ACTIONNAIRES

L'entreprise d'Émile Boutmy et d'Ernest Vinet est en 1871 très incertaine. Libre, l'École doit être mise sur pied à l'aide de financements privés qu'il faut trouver, ce qui sera possible grâce au capital relationnel du petit noyau constitué d'Émile Boutmy, Hippolyte Taine et François Guizot. Y ajoutant Gustave Germer-Baillièrre, éditeur des deux premiers, Dominique Damamme a très bien expliqué comment ces quelques hommes avaient lancé leur filet sur les divers pôles de l'élite de l'époque et réussi à mobiliser le capital nécessaire⁵⁸. L'objectif consiste ici à souligner certaines caractéristiques de ce groupe de promoteurs afin de montrer non que l'Angleterre était le sujet essentiel de préoccupation de ces hommes, loin s'en faut, mais qu'il existait au sein de ce groupe une perméabilité particulière à l'exemple anglais tel qu'il se présentait dans sa forme la plus générale en 1870⁵⁹ : l'importance initiale de l'action d'Hippolyte Taine et de François Guizot - qu'Albert Sorel évoquait comme « ces grandes ombres qui se penchèrent sur notre berceau »⁶⁰ - ne peut qu'alimenter cette hypothèse.

C'est par une sorte d'effet de cascade que les premiers actionnaires ont pu être recrutés, le noyau initial s'élargissant aux amis qui eux mêmes contactaient amis et relations.... Il n'est pas indifférent à notre propos que le centre d'impulsion qui allait permettre à l'aventure de se concrétiser se situe au Havre, pièce supplémentaire dans la reconstitution de l'univers d'Émile Boutmy à la fin du second Empire.

a) L'impulsion havraise : la famille Siegfried

Relation commune d'Ernest Vinet et Émile Boutmy, une certaine madame Hocédé favorise leur prise de contact avec la famille Siegfried en épousant à l'automne 1871 Frédéric de Coninck, armateur havrais lié aux Siegfried. Elle avait fait part du premier projet d'École à son futur époux dès le mois d'août 1871 et écrivait alors à Émile Boutmy que Frédéric de Coninck et Jules Siegfried étaient favorables⁶¹. D'une réunion au Havre chez Frédéric de Coninck au cours du mois d'octobre ou novembre date véritablement l'élan financier initial, Jacques Siegfried apportant son soutien à Émile Boutmy et se rendant à Paris pour l'aider à

⁵⁸Dominique DAMAMME, *op. cit.*, pp. 477-498. La place tenue par Gustave Germer-Baillièrre (1837-1881) est mal explicitée : fils de l'éditeur Jules Germer-Baillièrre, dont la maison est située rue de l'École de médecine et spécialisé dans la publication d'ouvrages se rapportant à cette discipline, Gustave reprend en 1859 la maison d'édition en la diversifiant. C'est probablement par cette activité au carrefour du monde universitaire et du monde d'affaires qu'il a pu avoir un rôle de mise en relations de divers milieux.

⁵⁹Cette ouverture à la société anglaise a bien été perçue par ceux qui se sont penchés sur l'histoire de l'ELSP, même si elle n'a été formulée que de manière vague : Thomas Osborne évoque un milieu orléaniste traditionnellement anglophile, Gérard Vincent le libéralisme économique des actionnaires tournés naturellement vers le modèle anglais... Confusément, les points d'ancrage du modèle anglais au sein de l'ELSP ont été saisis. Cf. Thomas OSBORNE, *The recruitment of the administrative elite in the Third French Republic, 1870-1905 : the system of the École Libre des Sciences Politiques*, Ph.D., The University of Connecticut, 1974, p. 69 ; Gérard VINCENT, *Sciences-Po. Histoire d'une réussite*, Olivier Orban, 1987, p. 49. Le seul auteur qui, à notre connaissance, ait véritablement mesuré l'importance du modèle anglais à l'ELSP est Gaetano Quagliariello dans un article consacré à Moisei Ostrogorski : « Alla ricerca delle fonti francesi di Ostrogorski. Dibattito metodologico e studi partitici all'École Libre des Sciences Politiques », *Ricerche di Storia Politica*, n°4, 1989, pp. 77-112.

⁶⁰*Discours prononcés aux obsèques d'Émile Boutmy, 26 janvier 1906*, Coulommiers, Brodard, p. 15.

⁶¹Lettre de madame Hocédé à Émile Boutmy datée du 22 octobre 1871, c'est-à-dire quelques jours après que le *Journal des Débats* ait publié les lettres de soutien d'Hippolyte Taine, Édouard de Laboulaye et François Guizot, AHC 1SP1 Dr7. Madame Hocédé a, comme son mari et le milieu qu'elle fréquente, une grande activité dans la promotion de l'enseignement en France : elle participe à la création de l'École de Commerce du Havre, fondée par Jacques et Jules Siegfried ; elle fera également partie des membres de la Société pour l'Étude des questions d'enseignement supérieur, listée dans la catégorie « divers » (*RIE*, t.9, 1885, p. 199).

réunir les fonds nécessaires. S'attarder sur ce milieu est d'autant plus intéressant que les Siegfried sont présents dans la vie de l'ELSP sur toute la période étudiée, et au-delà : Jacques Siegfried (1840-1909) est membre du conseil d'administration de 1871 à son décès en 1909, seul survivant du conseil initial, il est relayé par Jules Siegfried (1837-1922) qui y reste également jusqu'à sa mort ; *last but not least* l'attachement de la famille à l'École se manifeste encore par l'intermédiaire du fils de Jules Siegfried, André (1875-1959), élève dans l'établissement à la fin du siècle, membre du corps enseignant à partir de 1910, président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques en 1945 : lui aussi ne quittera l'École qu'à son décès⁶².

C'est donc au Havre que s'est mise en marche la machine, dans une petite société qui donne le ton des milieux qui soutiennent le projet d'Émile Boutmy. Le Havre est tout d'abord un lieu, lieu d'échange international, d'ouverture sur les mers et l'étranger, notamment l'Angleterre et les États-Unis. D'importantes colonies britanniques s'y sont installées tout au long du dix-neuvième siècle, apportant avec elle leur mode de vie et leurs coutumes allant de l'évangélisation des marins⁶³ à la création des premiers clubs sportifs⁶⁴. L'activité portuaire est dense et le Havre se caractérise par la présence de milieux économiques particulièrement ouverts sur le commerce mondial et favorables au libre-échange : pas plus Jules Siegfried que son frère Jacques ou que Frédéric de Coninck ne se distinguent dans cette façon de penser, le premier souhaitant la mondialisation du commerce, le second ne voyant que par le traité franco-anglais de 1860 et le dernier s'attachant à démontrer le caractère rétrograde du protectionnisme⁶⁵.

Les familles Siegfried et Coninck sont les représentantes d'un monde d'hommes d'affaires engagés dans la modernité. Les frères Siegfried sont issus d'une famille industrielle de Mulhouse où leur père possède une manufacture de coton ; il initie très vite ses fils aux réalités économiques, notamment par le biais de stages à l'étranger - Liverpool, où la famille possède un comptoir - et plus généralement de voyages dans divers endroits du monde : États-Unis, Inde, Chine, Japon, Angleterre. C'est en 1862 que les deux frères créent leur première maison de commerce à Bombay, entreprise florissante qui n'est que le début d'une carrière économique à succès. Bombay où Jacques Siegfried fera de nombreux voyages, y observant

⁶²André Siegfried assure les cours de politique commerciale des principales puissances, étudiant particulièrement le monde anglo-saxon qui est l'un des ses sujets privilégiés, ce pourquoi nous reviendrons sur sa personnalité dans la suite de l'étude. A noter également la présence sur les bancs de l'École de Robert Siegfried, frère cadet d'André, qui sera secrétaire d'ambassade.

⁶³Anecdote rapportée par André Siegfried dans son ouvrage sur son père : *Mes souvenirs de la Troisième République. Mon père et son temps, Jules Siegfried, 1837-1922*, Éditions du Grand Siècle, 1946, 146p. Les éléments biographiques relatifs à Jules Siegfried seront essentiellement tirés de cet ouvrage, aussi intéressant pour ce qu'il dit de Jules Siegfried que de son fils. Les Siegfried ne sont pas d'origine havraise mais mulhousienne, autre partie de la France ouverte aux influences étrangères. C'est dans les années 1860 que Jules puis Jacques s'installent au Havre. Cette situation de déracinés semble commune à nombre de négociants protestants du Havre, cf. Philippe MANNEVILLE, « Grands négociants et industriels protestants de Normandie », in *Les protestants dans les débuts de la Troisième République*, Actes du colloque, Paris, Siècle de la Société pour l'histoire du protestantisme français, 1979, p. 335.

⁶⁴Cf. le Havre Athletic Club fondé en 1872 par des Anglais employés de compagnies de commerce et d'armement et qui importe en France le football-rugby, deux sports encore indifférenciés dans les années 1870. En 1899, le HAC est d'ailleurs champion de France : Jean DURRY, « Premières structures et « pères fondateurs » », in Ronald HUBSCHER (dir.), *L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française (XIX^e-XX^e siècles)*, A. Colin, 1992, p. 144.

⁶⁵L'adhésion au libre-échange était loin de représenter l'opinion majoritaire parmi les industriels et commerçants français de l'époque - elle ne le sera d'ailleurs jamais pendant la période étudiée : en Normandie, le Havre représentait une enclave libre-échangiste atypique comparativement à Rouen par exemple, autre grand centre économique de la région. Zone portuaire dominée par l'industrie cotonnière, le Havre était nécessairement engagé dans le commerce international.

avec attention les méthodes anglaises. Frédéric de Coninck est, quant à lui armateur et administrateurs de la succursale de la Banque de France au Havre⁶⁶.

Engagés dans les affaires, ces hommes cherchent à améliorer la situation économique générale en diffusant leurs idées : Frédéric de Coninck est rédacteur en chef de la *Revue économique*, publication havraise, et fait paraître des brochures sur la liberté commerciale, les tarifs douaniers⁶⁷ ; Jacques et Jules Siegfried participent financièrement à la naissance de l'École supérieure de commerce de Mulhouse en 1866 avant de créer celle du Havre, l'activité du premier en faveur du développement de l'enseignement commercial se poursuivra toute sa vie. Alors que Jacques Siegfried oeuvre en marge de la scène politique, conseiller du gouvernement sur les questions économiques, Frédéric de Coninck et Jules Siegfried participent directement à la gestion politique de leur ville puis de leur pays puisque ce dernier, après avoir été maire du Havre de 1878 à 1885, sera élu député.

L'engagement de ces hommes dans la vie publique n'est ainsi pas cantonné aux seules affaires économiques : les réalisations de Jules Siegfried en tant que maire sont particulièrement nombreuses, touchant aussi bien le domaine de l'instruction - organisation de l'enseignement primaire - que celui de l'architecture urbaine - élaboration d'un programme de boulevards et de rues à la façon d'Hausmann - ou celui de la question ouvrière, domaine dans lequel son action sera sans doute la plus accomplie puisqu'elle aboutira en 1894 au vote de la « loi Siegfried » sur le logement ouvrier. L'une des caractéristiques communes des trois hommes consiste en cette intense activité sociale, qui se manifeste essentiellement sous son aspect philanthropique : créations de bibliothèques populaires, du cercle Franklin en 1874 - sorte de centre social pour les ouvriers -, sans oublier les soutiens aux sociétés de secours mutuels, aux coopératives....

Pièce importante pour la compréhension de leur univers intellectuel, ces hommes sont protestants, couleur religieuse qui inquiète même Frédéric de Coninck craignant que le soutien de « deux protestants aussi protestants » que lui-même et Jules Siegfried ne nuise au projet d'Émile Boutmy⁶⁸. Malgré des divergences dans l'appréhension du protestantisme⁶⁹, celui-ci s'exprime dans cette activité sociale effervescente et la célébration de l'initiative individuelle qui en est le fondement. Cette dernière caractéristique est une marque essentielle de leur culture comme le parcours même des frères Siegfried l'indique⁷⁰ : l'éducation paternelle les a poussés à ne pas compter sur la succession de l'entreprise familiale mais à chercher la réussite par leur propres moyens. Éducation que Jules Siegfried reproduira d'ailleurs avec son fils, la justifiant en invoquant l'Angleterre, pays où chaque individu doit faire sa vie lui-même et

⁶⁶Sa profession est par elle-même un gage d'ouverture sur l'étranger. Les lettres de sa femme apprennent d'ailleurs qu'ils ont des liens avec l'Angleterre (AHC 1S 1 et 1SP43). Frédéric de Coninck (1805-1874) s'est fait aussi connaître par ses prises de position en faveur du percement du canal de Suez dès 1859 : André ENCREVÉ (dir.), *Les protestants. Dictionnaire du monde religieux et de la France contemporaine*, Beauchesne, 1993, p. 136.

⁶⁷*La réforme du tarif des douanes*, 1853 ; *Liberté commerciale et protectionnisme*, 1871...

⁶⁸L'opinion de Frédéric de Coninck est rapportée par sa femme dans une lettre à Émile Boutmy datée du 22/10/1871, AHC 1SP1 Dr7.

⁶⁹Frédéric de Coninck, figure de l'orthodoxie protestante, prend une part active dans la querelle qui oppose orthodoxes et libéraux au début des années 1870, il retire d'ailleurs sa souscription annuelle à l'Église du Havre dont il déplore les errements dogmatiques. Jules Siegfried, lui, est indifférent à ce type de considération, sa religion est essentiellement pratique, consistant à servir Dieu en collaborant à ses oeuvres sur terre. Voir l'article cité de Philippe MANNEVILLE et le témoignage d'André SIEGFRIED, *op. cit.*, p. 43.

⁷⁰Les informations nous manquent en ce qui concerne Frédéric de Coninck. Ce passage d'une lettre à Émile Boutmy conforte toutefois notre analyse : face à « l'état gangrené [du] corps social », Frédéric de Coninck dit soutenir toute action susceptible de « relever le niveau moral » de la nation, conscient cependant que ceci est « une oeuvre essentiellement individuelle » (c'est lui qui souligne) (AHC 1SP43 Dr4, lettre de décembre 1871).

souvent en s'expatriant pour chercher fortune : les premières réussites des entreprises Siegfried se sont faites, elles, sur le sol indien⁷¹.

Formés aux méthodes de commerce anglaises et américaines, grands voyageurs au contact de la civilisation anglo-saxonne, ces hommes ne pouvaient qu'être imprégnés du modèle ainsi proposé. Sa prégnance est particulièrement visible dans les conceptions de Jules Siegfried⁷² : c'est en effet dans le monde anglo-saxon qu'il va chercher non seulement des références dans le domaine économique et social mais un véritable modèle de comportement. L'utilisation du terme « anglo-saxon » est volontairement large - et employé dans ce sens par André Siegfried lui-même - désignant la globalité d'une civilisation présente sur les sols anglais et américain⁷³. Qualité principale des Anglo-saxons, leur vitalité dans l'action, leur aptitude particulière à tout confier à l'initiative individuelle et leur capacité conjointe à commander. Les Américains semblent toutefois aux yeux de Jules Siegfried un peu frustes⁷⁴, alors que les Anglais, hommes énergiques et pratiques, possèdent à un haut niveau à la fois la conscience de leurs responsabilités et celle de leur rang social. André Siegfried résume admirablement cette double influence en disant de son père : « il réunit [...] dans ses manières et dans sa personne, les avantages du *self-made man* et ceux de l'homme déjà né dans un milieu dirigeant »⁷⁵. Autant l'apparence de Jules Siegfried, habillé élégamment et avec fantaisie, que sa pratique de sports comme l'équitation, confirment cette influence du mode de vie anglais sur toute sa culture⁷⁶. Cette profonde admiration pour le monde anglo-saxon alliée à un fort prosélytisme conduisaient d'ailleurs Jules Siegfried à souhaiter que les Français adoptent les qualités anglaises, attitude au premier abord paradoxale pour le patriote qu'il était⁷⁷. Ce qui pourrait sembler un tiraillement entre l'amour de la patrie et l'attrait pour l'étranger était en fait dépassé par la primauté qu'il accordait à l'amélioration de la société et qui n'excluait pas une réceptivité aux expériences venues d'ailleurs. Réaction liée sans aucun doute à sa qualité de protestant mais aussi à son caractère réaliste et pragmatique : là encore,

⁷¹cf. André SIEGFRIED, *op. cit.*, pp. 31-32.

⁷²Elle est en tous cas perceptible chez lui grâce à la biographie que lui consacre son fils, éléments que nous ne possédons pas avec une telle précision pour Jacques Siegfried ni pour Frédéric de Coninck. L'intérêt pour l'Angleterre chez ces derniers est inféré par les références au libéralisme économique à travers la figure de Robert Peel chez Frédéric de Coninck (*Liberté commerciale et protectionnisme*, le Havre, imprimerie A. Lemale aîné, 1871, 26 p.). De manière plus générale, la perméabilité à l'exemple fourni par ce pays se manifeste par les voyages effectués outre-Manche et par une proximité au courant libéral orléaniste anglophile : cf. l'envoi que madame de Coninck fait à Émile Boutmy en septembre 1871 d'un exemplaire du journal *L'ami de la France*, patronné par Guizot se croit-elle tenue de préciser (lettre 24/9/1871, AHC 1SP43 Dr4). Quant à Jacques Siegfried notons que, chargé de prononcer le toast lors du mariage de son frère, il estime essentiel d'utiliser la langue anglaise pour le faire, anecdote rapportée par André SIEGFRIED, *op. cit.*, p. 40.

⁷³C'est en termes de psychologie des peuples qu'André Siegfried raisonne, en bon héritier de la méthode tainienne : l'Angleterre a bien exporté une partie de son caractère outre-Atlantique.

⁷⁴Il décrit Abraham Lincoln comme « un fermier endimanché » et évoque les réceptions « à la bonne franquette, [...] vraiment démocratiques » données à la Maison Blanche (André SIEGFRIED, *op. cit.*, pp. 15-16). La démocratie est bien conçue ici comme l'absence de retenue dans les moeurs.

⁷⁵André SIEGFRIED, *op. cit.*, p. 38.

⁷⁶Décrivant l'élégance de Paul Deschanel, André Siegfried en critique l'excès, reprenant le conseil de Brummel : « Care, never extreme care », signe que les conceptions anglaises en matière vestimentaire faisaient partie de l'apport anglais leur mode de vie. André Siegfried s'habillait chez English Warehouse dans son adolescence (André SIEGFRIED, « Une adolescence parisienne (II), 1885-1890 », *Commentaire*, n° 76, Hiver 96-97, pp. 929 et suivantes). Nous reviendrons plus longuement sur le rôle fondamental du sport dans la diffusion d'un idéal anglais, mais il est possible ici de remarquer que Frédéric de Coninck participait lui aussi de cette mode sportive, devenant membre de l'Automobile-Club à sa création en 1895 par Henri de Dion.

⁷⁷Son origine alsacienne explique en partie la force de son patriotisme. Il ne sera jamais aussi fier que lorsqu'il pourra présider le groupe des députés alsaciens élus après la guerre de 1914-1918. Il était en tous cas accusé par certains d'être Anglais (André SIEGFRIED, *op. cit.*, p. 141).

les Anglais lui donnaient l'exemple d'une culture de l'action dans laquelle les théories n'avaient que peu de place⁷⁸.

b) Du Havre à Paris, la constitution du groupe des actionnaires

Après s'être appliqué au Havre, le prosélytisme de Jules Siegfried va s'épancher dans le monde parisien : élu à la Chambre des députés en 1885, il déménage à cette date dans un appartement situé au Rond-point des Champs Élysées. Jacques Siegfried s'était déjà lui-même installé au début des années 1870 au nord de ce quartier du Faubourg Saint-Honoré : il fait pénétrer son frère dans le monde des grands banquiers, un monde riche et luxueux, en relation avec la politique, l'art et la littérature. Grâce à Franck Puaux⁷⁹ son beau-frère, Jules Siegfried découvre les milieux où l'on discute enseignement, colonisation et dont le centre de gravité se situe sur la rive gauche : en 1895, c'est dans le septième arrondissement que son parcours géographique s'achève, au 226 Boulevard Saint-Germain.

Ces détails géographiques sont révélateurs de tout un mode de vie, ce qu'a d'ailleurs très bien perçu André Siegfried lui-même : « Le climat, l'atmosphère, la couleur, la civilisation changent selon qu'on passe [d'un arrondissement] à l'autre » écrit-il dans sa *Géographie humoristique de Paris*, ajoutant que la liberté d'installation dans un endroit particulier n'est qu'apparente et illusoire⁸⁰. Le quartier d'élection de Jules Siegfried correspond, et ce n'est pas un hasard, à celui dans lequel l'École des sciences politiques a fini par s'installer au début des années 1880, non que Jules Siegfried ait voulu se rapprocher de l'École, mais parce que ce quartier symbolise les relations étroites qui existent entre les divers pôles des élites de la République. Le Faubourg Saint-Germain, qui a acquis au dix-neuvième siècle la réputation d'être le lieu de résidence d'une noblesse « ancienne manière », est resté le quartier de l'aristocratie par excellence ; il est également le lien entre le huitième arrondissement, quartier de l'élite des hommes d'affaires et le sixième arrondissement, lieu de prédilection des universitaires : il relie ainsi savoir, pratique et distinction⁸¹.

Les parcours respectifs d'Émile Boutmy et de la famille Siegfried, à laquelle s'est adjointe dans le milieu havrais la personne de Frédéric de Coninck, permettent d'appréhender les éléments caractéristiques de l'atmosphère générale qui règne à l'ELSP, et tout d'abord celui essentiel d'un établissement qui se situe à la croisée de multiples milieux, ce que la

⁷⁸ André Siegfried se rappelle ainsi que pendant toute sa jeunesse il avait entendu l'éloge répété des manières de faire britanniques, rapides et expéditives, opposées aux manières françaises, « fidèles à une culture intellectuelle vieillie ». Ceci correspond à une représentation de l'Angleterre née au début du dix-neuvième siècle, au moment où les penseurs allemands sont découverts : l'Angleterre devient alors le pays des praticiens et pour certains détracteurs, celui de l'inintelligence, André SIEGFRIED, « Psychologie britannique », *Sciences politiques*, n°1, mars 1937, p. 9.

⁷⁹ Franck Puaux (1844-1922), pasteur réformé, historien du protestantisme, professeur à la Faculté de théologie de Paris, très intéressé par les questions coloniales (il sera membre du conseil d'administration de l'École coloniale).

⁸⁰ André SIEGFRIED, *Géographie humoristique de Paris*, La Passerelle, 1951, p. 162. Sur les enjeux socio-culturels présidant au choix non seulement du lieu d'habitation mais également du type de logement au sein des élites françaises de cette époque, voir Christophe CHARLE, *Les Élites de la République 1880-1900*, Fayard, 1987, pp. 379-393. Les réflexions mêmes d'André Siegfried indiquent à quel point ce positionnement géographique était important pour lui, et partant, pour sa famille.

⁸¹ Environ 40% des premiers actionnaires habitent le huitième arrondissement en 1872 (Le chiffre a été calculé à partir des actionnaires parisiens : 11 d'entre eux habitent en effet en province (Lyon, le Havre, Marseille), 2 sont étrangers (anglais et genevois)) et 35% du corps enseignant de l'École provient entre 1871 et 1914 du sixième arrondissement.

situation géographique même de l'établissement évoque⁸² et ce que la composition de la première liste d'actionnaires confirme (voir la liste ci-après).

Elle constitue en effet un point de rencontre des divers champs où se déploie l'élite française : champs économiques et politiques dont les frères Siegfried sont des représentants, champs administratifs et universitaires, plutôt recrutés grâce à Émile Boutmy et Hippolyte Taine⁸³. La grande bourgeoisie d'affaires côtoie une noblesse souvent rentière ainsi qu'une bourgeoisie moins aisée représentée par Hippolyte Taine et Émile Boutmy eux-mêmes. Point de rencontre encore de diverses confessions religieuses : les protestants y figurent aux côtés de catholiques et de juifs⁸⁴. Point de rencontre enfin d'opinions politiques divergentes : légitimistes, orléanistes, bonapartistes et républicains, tous ces hommes se retrouvent, volontairement, autour du même projet.

Volontairement en effet et dans le plein sens du terme. Vitrine de l'École, la composition du comité de fondation - qui prend la dénomination de conseil d'administration une fois la société formée - répercute parfaitement cette diversité. Y siègent des rentiers et grands propriétaires terriens : le comte de Lanjuinais, maire de Bignan dans le Morbihan, Paul Hély d'Oissel, rentier, Édouard André, député du Gard sous l'Empire et commanditaire de son cousin banquier Alfred André⁸⁵, Victor Nau de Champlouis, propriétaire, est lié aux compagnies ferroviaires ; Jacques Siegfried, lui, est banquier et négociant ; Gustave Germer-Baillière, éditeur fait la liaison avec les enseignants : Hippolyte Taine, Émile Boutmy et Émile Beaussire, celui-ci étant également député ; Edmond Rousse enfin est ancien bâtonnier de l'ordre des avocats⁸⁶. Le commissaire, Émile Muller est ingénieur civil et industriel. Sur le plan religieux, le conseil comprend des protestants ou sympathisants à la religion réformée : Édouard André, Hippolyte Taine, Émile Boutmy, et des catholiques : le comte de Lanjuinais, Edmond Rousse ; les tendances politiques vont des légitimistes avec le comte de Lanjuinais

⁸²A ses débuts, l'École est sise dans le sixième arrondissement, rue de l'Abbaye mais la volonté d'Émile Boutmy sera de trouver un lieu adapté à son établissement, ce qu'il n'obtient qu'en 1882 en l'installant rue Saint-Guillaume où l'IEP de Paris se trouve toujours. Nous considérons donc ici la dernière étape du parcours en tant qu'elle concrétise les espoirs d'Émile Boutmy.

⁸³Parmi les personnages importants pour leur rôle dans la constitution du premier capital se trouve le baron Victor Nau de Champlouis (1833-1878), lieutenant-colonel de l'état-major sous Napoléon III et ami d'Hippolyte Taine (cf. *Taine. Sa vie et sa correspondance*, t. 3, *op. cit.*, p. 1). Il est lié à la haute fonction publique - son père est conseiller d'État en 1832 et pair de France en 1838, son oncle, Narcisse de Salvandy, est conseiller d'État en 1828 avant d'être ministre de l'Instruction Publique sous la Monarchie de Juillet. Il est également en relation avec la haute banque protestante, cousin des familles André, Neuflyze, Mallet... et avec les compagnies de chemin de fer, puisqu'il est administrateur de celle du Nord et fréquente le cercle des chemins de fer, lieu de rencontre des dirigeants des compagnies ferroviaires. Au nom de Victor Nau de Champlouis, il faut encore ajouter celui de Paul Hély d'Oissel (1840-1897), qui, dans une soirée chez le peintre Landelle, après que Jacques Siegfried ait présenté le projet d'Émile Boutmy, offrit 10 000 francs, première pierre à l'édifice. Polytechnicien et administrateur de sociétés, il est lui aussi lié à de multiples milieux, fils d'un conseiller d'État sous le Second Empire, gendre de l'orléaniste Adophe Vuitry, président du Conseil d'État à partir de 1863, et beau-frère de Henri Germain, fondateur du Crédit Lyonnais ; il côtoie l'économiste et homme politique Léon Say à la Société des Mines et Houillères de l'Aveyron ; il est également lié par des liens familiaux à la famille des Ségur (Cf. Dominique DAMAMME, « Genèse sociale d'une institution scolaire. L'ELSP », ARSS, n°70, nov. 1987, pp. 41-42). Par l'intermédiaire de ces deux personnages se dessine une des caractéristiques principales du groupe d'hommes qui soutient l'ELSP, à savoir les profondes et multiples connexions, qu'elles soient de type familial, professionnel ou plus largement économique, qui les unissent.

⁸⁴Ces derniers sont peu nombreux : les Rothschild, banquiers ; Léopold Javal, industriel et banquier : il décède en 1872, son épouse souscrit l'action.

⁸⁵Il s'agit de la banque Marcuard-André, qui deviendra Neuflyze-Schlumberger. Alfred André, beau-frère du comte de Pourtalès, propriétaire terrien, tous deux actionnaires de l'ELSP, entre au conseil d'administration en 1876.

⁸⁶Membre de ce Comité de fondation également un certain Paul Tripier, présenté comme secrétaire général du département de l'Oise. Nous ne savons pas s'il est en relation avec le général Tripier sous les ordres duquel Émile Boutmy a servi en 1870, ami commun d'Émile Trélat également. Quoiqu'il en soit Paul Tripier démissionne en 1873.

Liste tirée de la Déclaration de la souscription et du versement de la société de l'ELSP, 10 juillet 1872,
déposée chez Maître TOLLU, 69 rue St-Anne, PARIS (archives FNSP 1SP43 Dr5)

Légende :

NOM, Prénom, fonction/statut/situation, adresse/arrondissement, nombre d'actions

Caractère gras: membre du Jockey-Club

ADAM Achille, député, Versailles, 2
Compagnie des agents de change, 6 rue Ménars/2, 10
AGUADO Vicomte, propriétaire, 10 rue de l'Elysée /8, 5
D'ALBUFERA Duc, ancien député, 17 place Vendôme/1, 2
ALGLAVE Emile, prof. Fac. de Droit, 17 rue de l'École de Médecine/6, 1
ANDOUILLE, sous-gouverneur Banque de France, 2 rue du Cirque/8, 1
ANDRE Alfred, banquier, 31 rue Lafayette/9, 10
ANDRE Edouard, propriétaire, 13 rue Scribe/9, 22
Mme ANDRE Ernest César, née GUDIN, propriétaire, 1 rue Rabelais/8, 2
D'ARENBERG Prince Auguste, propriétaire, 30 rue Ville l'Evêque/8, 1
ARLES-DUFOUR (héritiers), 11 rue du Conservatoire/9, 2
D'ARMAILLE Comte, propriétaire, 48 rue Abbattucci/8, 1
ARMAND Comte, Ministre de France à Lisbonne, 25 rue François 1er/8, 3
BAIGNIERES Arthur, propriétaire, 4 rue Malesherbes/8, 1
BARBET-MASSIN Jules, négociant, 5 rue Saint-Fiacre/2, 1
BARTHOLDI Baron, propriétaire, 21 rue Raynouard/16, 2
BEAUSSIRE Emile, membre Assemblée nationale, 96 Bd St-Germain/5, 1
BENEDETTI Comte, ancien ambassadeur, 24 rue de Penthièvre/8, 1
BERNIS Vicomte Henri de, propriétaire, 98 rue de Grenelle/7, 1
BERNIS Vicomte Hippolyte de, propriétaire, 91 rue de Grenelle/7, 1
BETHMONT Paul, membre Assemblée nationale, 9 rue des Ecuries d'Artois/8, 1
BINDER, conseiller municipal, 102 Champs Elysées/8, 1
BISCHOFFSHEIM, banquier, 39 Bd Haussmann/9, 4
BONTOUX, 1 rue Scribe/9, 1
BOUCICAULT, négociant, 135 rue du Bac/7, 2
BOULAY DE LA MEURTHE Alfred, propriétaire, 10 rue de Condé/6, 1
BOURGOING Comte François de, Ministre plénipotentiaire, 25 rue d'Astorg/8, 1
BOUTMY Emile, publiciste, 11 rue de Médicis/6, 5
BROLEMANN Georges, banquier, 166 Bd Haussmann/8, 2
CAHAGNE, Capitaine de frégate, 49 rue Laffitte/9, 1
CALON Paul, banquier, 53 rue d'Hauteville/10, 1
DE CAMONDO, banquier, 31 rue Lafayette/9, 1
Lord CAMPBELL, membre Chambre des Lords, Londres, 1
CARLHIAN Isidore, négociant, 26 rue du Sentier/2, 1
CAUBERT Auguste, juge, 178 rue du Temple/3, 2
CHABRIER Ernest, Ingénieur Civil, 6 avenue du Coq/9, 1
CHABRIER Louis, propriétaire, 5 Av. de la Reine Hortense/8, 5
CHABRIERE-ARLES, négociant, 11 rue du Conservatoire/9, 1
CHAMPION Edme, peintre, 7 rue de Turin/8, 1
**CHAMPLOUIS Baron Victor NAU de, administrateur CdF du Nord, 8 av. Latour-Maubourg/7,
5**
CHAPERON Paul, propriétaire, 98bis Bd Haussmann/8, 1
Mme CHARRAS, rentière, 18 rue de Berry/8, 1
CHOLET Vicomte de, propriétaire, 23 rue de l'Arcade/8 1
DE CONINCK Frédéric, négociant, Havre, 1
CREPET Eugène, homme de lettres, 34 rue de Berlin/9, 1
CROSNIER DE VARIGNY, rentier, 82 Bd St-Germain/5, 1
CRUSSOL Duc de, Duc d'UZES, propriétaire, 5 rue de la Chaise/7, 1
Mme DELBOS, propriétaire, 28 Av. de la Reine Hortense/8, 1
DELBOS André, propriétaire, Id., 1
DEMONGEOT Armand, ingénieur, 73 Bd Haussmann/8, 1
DENORMANDIE Louis Jules Ernest, avoué et député, 42 Bd Malesherbes/8, 1
DENUELLE Alexandre, peintre architecte, 28 rue Barbet de Jouy/7, 1
DESCOURS Laurent, banquier, 39 Bd Haussmann/9, 2
DOUDEAUVILLE Duc de, propriétaire, 65 rue de Varenne/7, 1

DUBOCHET Vincent, administrateur du gaz, 172 Fbg Poissonnière/9, 1
DUCHATEL Comte, député, 69 rue de Varenne/7, 2
 DULONG DE ROSNAY Vicomte, propriétaire, 43 Fbg St-Honoré/8, 1
 DUPERIER, propriétaire, 36 Av. de Friedland/8, 2
 DUPONT DE L'ÈURE Charles, député, Eure, 1
 DURAND, propriétaire, 8 rue de Presbourg/8, 2
 DUTFOY, banquier, 13 rue Scribe/9, 2
 DUVAL Ferdinand Raoul, Ingénieur, 45 rue François 1er/8, 2
 DUVERGIER DE HAURANNE Ernest, député, 5 rue de Rivoli/4, 1
 D'EICHTHAL Adolphe, banquier, 98 rue neuve des Mathurins/8, 10
 EPHRUSSI ET Cie, banquiers, 45 rue de l'Arcade/8, 2
 ESNAULT PELTERIE Albert, négociant, 5 rue St-Fiacre/2, 1
 ESNAULT PELTERIE frère, négociant, id., 1
 FARE, Directeur général des forêts, 156 rue de Rivoli/1, 2
 FAVRE Eugène, manufacturier, Mulhouse, 1
 FAVRE Jules, député, 91 rue d'Amsterdam/8, 1
 FAY Colonel, 3 rue La Baume/8, 1
FOULD Edouard, propriétaire, 24 place Vendôme/1, 1
 FRAISSINET, député, 12 Bd Malesherbes/8, 1
 GERMAIN Henri, député, 8 rue Murillo/8, 1
 GERMER-BAILLIÈRE Gustave, éditeur, 17 rue de l'École de Médecine/6, 4
 DE GIRARDIN Alexandre, rentier, 21 rue La Peyrouse/16, 1
 DE GIRARDIN Emile, publiciste, 38 rue Pauquet/16, 3
 GOGUEL Charles, banquier, 102 rue de Richelieu/2, 2
 GOLDSCHMIDT Alfred, banquier, 3 rue de Montalivet/8, 1
GRAMONT D'ASTER Vicomte de, propriétaire, 3 rue Cambacérés/8, 2
GREFFULHE Comte Henri de, propriétaire, 8 rue d'Astorg/8, 4
 GUYOT DE VILLENEUVE François Gustave Adolphe, propriétaire, 13 square de Messine/8, 2
 HABER Baron Samuel de, banquier, 3 rue Roquépine/8, 2
 HACHETTE, libraire, 79 Bd St-Germain/5, 2
 HAENTJENS, député, 90 av. Champs Elysées/8, 2
 HALPHEN Joseph, banquier, 6 rue Le Peletier/9, 2
 HEBRARD Adrien, publiciste, 10 rue du Fbg Montmartre/9, 1
 HELY D'OISSEL Etienne, rentier, 70 rue de Chaillot/16, 1
 HELY D'OISSEL Paul, propriétaire, id., 30
Prince d'HENIN, propriétaire, 20 rue Billault/8, 1
 HENTSCH-LUTSCHER et Cie, banquiers, 20 rue Le Peletier/9, 4
 HEUZEY Jules, négociant, 16 rue d'Aboukir/2, 1
 HEUZEY Léon, professeur, 16 rue Malesherbes/8, 1
 HEUZEY-DENEIROUZE, négociant, 16 rue d'Aboukir/2, 1
D'HINNISDAL Henri, propriétaire, 266 Bd St-Germain/7, 1
HOTTINGUER Rodolphe, banquier, 38 rue de Provence/9, 4
 HUBNER Albert, négociant, 87 Bd Haussmann/8, 2
HUMANN Edgar, propriétaire, 4 rue de Caumartin/9, 1
 JACKSON James, propriétaire, 15 Av. d'Antin/2, 5
 JAMESON Jean Conrad, banquier, 121 Bd Haussmann/8, 2
 JARRY Edouard, rentier, 38 rue de la ferme des Mathurins/9, 1
JAUCOURT Comte de, 62 rue de Varenne/7, 1
 Mme JAVAL Louis, propriétaire, 4 rue d'Anjou St-Honoré/8, 2
 JENTY Charles, Directeur du journal *La France*, 95 rue d'Amsterdam/8, 2
 JEUCH Adolphe, négociant, 10 rue Montholon/9, 1
 JEUCH Jules Frédéric, négociant, id., 1
JOHNSTON, négociant, 7 Av. de l'Alma/8, 2
 JORIAUX Edouard, négociant, 39 rue du Sentier/2, 1
JUIGNE Marquis de, député, 83 rue de Grenelle/7, 1
 DE KERMINGANT, rentier, 22 rue Lavoisier/8, 1
 KERSAINT Comte de, propriétaire, 26 rue de la Ville l'Evêque/8, 1
 Mme KESTNER, rentière, 18 rue de Berry/8, 2
LANJUINAIS Comte de, propriétaire, 14 rue Moncey/9, 4
 LAVALLEE Alphonse, membre conseil général de Seine, 6 rue de Penthièvre/8, 1
 LECOMTE Charles, négociant, 41 rue du Sentier/2, 1
 LEFEBURE Léon, député, 73 Av. Montaigne/8, 2
 LEVY-CREMIEUX, banquier, Passage Lafférière/9, 4

LOREAU Alfred, ingénieur, 77 rue St-Lazare/9, 1
 DE MACHY, banquier, 58 rue de Provence/9, 2
 De MALEVILLE Léon, député, Versailles, 1
 MARTINET, imprimeur, 2 rue Mignon/6, 1
 MAYER, Inspecteur GI des manufactures de l'Etat, 49 rue de St-Petersbourg/8, 1
 MENIER, négociant, 37 rue Ste-Croix de la Bretonnerie/4, 10
 MEURINNE, propriétaire, 43 rue de l'Université/7, 1
 MICHAU Jean-Louis, juge au tribunal de commerce, 81 Bd St-Michel/5, 1
 MIRABAUD Henri, banquier, 29 rue Taitbout/9, 1
 MONNIER Frédéric, propriétaire, 10 Av. Percier/8, 5
 MONTHIERS, propriétaire, 134 rue du Fbg St-Honoré/8, 1
 MOREAU Ferdinand Louis, Syndic des Agents de Change, 29 rue de Londres/9, 1
MORISSEAU, rentier, 45 rue du Luxembourg/6, 1
MOUCHY Duc de, ancien député, 33 bd Courcelles/17, 1
 MULLER Emile, Psdt Société des Ingénieurs Civils, 19 rue des Martyrs/9, 1
 NAVILLE Louis, homme de Lettres, Genève, 2
 NOUGAREDE DE FAYET, propriétaire, 24 rue de l'Université/7, 1
 OESCHGER, négociant, 28 rue St-Paul/4, 2
La PANOUSE Vicomte de , propriétaire, 11 rue des Saussaies/8, 1
PERIER Casimir, ancien ministre, 76 rue Galilée/8, 1
 PERNOLET, député, 2 rue de Compiègne/10, 1
 PERRET Michel, industriel, Hotel du Louvre/?, 2
PILLET-WILL Comte, banquier, 12 rue Moncey/9, 5
POURTALES Comte Edmond de, propriétaire, 7 rue Tronchet/8, 1
 RANCY Vicomte de, propriétaire, 44 rue de Chateaudun/9, 2
 BURRARD-REBOUL Colonel Charles, 31 rue Ville l'Evêque/8, 1
REILLE Baron René, propriétaire, 10 bd Latour-Maubourg/7, 1
 DE REMUSAT Paul, député, 118 Fbg St-Honoré/1, 1
 RIBOURT Général, 138 rue de Grenelle/7, 1
ROHAN-CHABOT Ferdinand de, propriétaire, 1 rue François 1er/8, 1
DE ROTHSCCHILD James Edouard, banquier, 33 rue du Fbg St-Honoré/8, 1
DE ROTHSCCHILD frères, banquiers, 21 rue Laffitte/9, 20
 ROUSSE, bâtonnier des avocats, 17 rue du Helder/9, 1
 SAINT-JOSEPH Baron de, propriétaire, 25 rue François 1er/8, 1
 SAINT-MARC GIRARDIN, député, Versailles, 1
 SAY Léon, préfet de la Seine, 45 rue Labruyère/9, 2
 SCHNAPPER, banquier, 94 rue St-Lazare/9, 4
 SCHEURER-KESTNER, député, 84 rue neuve des Mathurins/8, 1
 SEDILLOT Charles, négociant, 7 rue St-Fiacre/2, 1
 SEILLIERE baron, banquier, 58 rue de Provence/9, 4
 SIEGFRIED Jacques, négociant, Havre, 5
 SIEGFRIED Jules, négociant, Havre, 5
 SOREL Albert, Professeur, 5 rue de l'Université/7, 1
 SOREL Jean Hugues, négociant, Honfleur, 1
 SOUBEYRAN Jean Marie Georges de, sous-gouverneur Crédit Foncier/1, 19 pl. Vendôme, 4
 STERN Jacques, banquier, 58 rue de Chateaudun/9, 4
 TAINÉ Hippolyte, homme de lettres, 28 rue Barbet de Jouy/7, 1
 TALABOT Paulin, rentier, 10 rue St-Amand/15, 5
TALHOUE Marquis de, ancien Ministre, 137 Fbg St-Honoré/1, 2
 THENARD Baron, membre de l'Institut, 6 pl. St-Sulpice/6, 2
 THOMAS Léon, manufacturier, 83 quai de Javel/15, 1
La TREMOILLE Duc de, propriétaire, 69 rue de Varenne/7, 1
 TRIPIER Paul, Secrétaire Général du dptmt de l'Oise, 25 rue d'Astorg/8, 1
 USQUIN Lieutenant-colonel Jacques Philippe Henri, 162 Bd Haussmann/8, 2
 La VALETTE Comte Welles de, 11bis rue du Vezelay/8, 2
 VERNES D'ARLANDES Théodore, 25 rue du Fbg St-Honoré/8, 1
 VERNES Félix, banquier, 29 rue Taitbout/9, 2
 VIGNES, Capitaine de frégate, 28 Av. de la Reine Hortense/8, 1
 WARNIER, député, 53 Bd Haussmann/9, 1
 WOLOWSKI, député, 45 rue de Clichy/9, 1

TOTAL : 400 actions de 500 francs chacune

aux républicains avec Émile Beaussire en passant par l'orléaniste Victor Nau de Champlouis et le bonapartiste Édouard André. Émile Boutmy voyait dans ce groupe :

« Un certain nombre de coeurs généreux et d'intelligences libérales, préparés à comprendre que rien ne se fait que par l'union et que l'union exige des concessions réciproques ; convaincus de leurs idées, mais capables d'élever leurs convictions au-dessus de l'esprit de parti et de l'esprit de secte, et de les concilier avec la tolérance »⁸⁷.

L'existence de différences entre tous ces hommes et de différences clairement affichées puisqu'il n'est pas demandé à ces personnalités de renier leurs convictions, est une stratégie politique d'Émile Boutmy : en s'ouvrant à tous, l'École ne se lie à personne en particulier⁸⁸. La présence des divers pôles de l'élite est sans doute le meilleur moyen de se les concilier toutes dans une période de grande instabilité politique. La neutralité prônée est également mise sous le sceau de la science, valeur clé du régime naissant, censée dépasser tous les clivages dans la recherche de la vérité⁸⁹.

A l'ELSP, cette transcendance est possible grâce à divers éléments qui constituent en quelque sorte le fonds commun de tous les individus regroupés. Que l'objectif patriotique soit un de ces éléments est indéniable⁹⁰, de même que la réunion de ces hommes autour d'un projet scolaire se comprend aisément au vu des analyses de l'époque axées sur la déficience de l'enseignement français comme cause du mal⁹¹. Il s'agit toutefois d'une initiative privée qui, si elle n'est pas novatrice sur le plan de l'enseignement supérieur, reste toutefois originale et ce d'autant plus qu'il est question d'une institution destinée à la formation générale des élites dirigeantes, à la différence des autres établissements supérieurs privés spécialisés dans des domaines particuliers tels que l'École Spéciale d'Architecture ou les Écoles supérieures de commerce qui ont émergé dans les années 1860⁹².

⁸⁷Émile BOUTMY, *Rapport à l'AG, 1872*, AHC, 1SP17 Dr1

⁸⁸Sur ce point, voir Dominique DAMAMME, *De l'enseignement...*, *op. cit.*, pp. 498-499. La présentation de la liste des actionnaires respecte un ordre strictement alphabétique, indiquant bien la volontaire mise à égalité de tous les participants, quelque soit leur poids politique ou financier (les plus gros actionnaires n'ont pas de place privilégiée). Le conseil d'administration met en avant son président, vice-président et trésorier, mais respecte ensuite la liste alphabétique pour le reste des membres, là encore de façon très conventionnelle. La façon de lister ces noms traduit la volonté de neutralité de l'École, en même temps que la mention du titre, statut, fonction politique ou professionnelle indique clairement pourquoi ces hommes ont été choisis (essentiellement la nature de leur fortune et de leur engagement politique), pratique typique d'une volonté de médiation. Cf. le parallèle instructif avec la composition de la liste de « l'Appel à l'Union » décrite par Christophe CHARLE, *Naissance des « intellectuels » 1880-1900*, Éditions de Minuit, 1990, p. 151

⁸⁹C'est de cette façon qu'Édouard de Laboulaye exprime son soutien à l'ELSP (*RPL*, 11/11/1871). Émile Boutmy n'aura de cesse de rappeler cette condition fondamentale.

⁹⁰Le père d'Élie Halévy, le librettiste et romancier Ludovic Halévy (1834-1908) tenait en août 1870 ces propos qui résument parfaitement l'atmosphère de l'époque dans laquelle les actionnaires de l'École baignaient : « Ce qu'il nous faudrait, c'est un gouvernement national de pleins pouvoirs donnés à un ministère pris dans tous les partis et ce ministère disant : Nous ne sommes ni l'Empire, ni la République, ni la Monarchie, ni les Bourbons, ni les d'Orléans, nous sommes la France, la France envahie par l'étranger, nous sommes la patrie en danger » : cité par Michèle BO BRAMSEN, *Contribution à une biographie intellectuelle d'Élie Halévy*, thèse d'études politiques, Paris VII, 1971, pp. 6-7.

⁹¹Il suffit de rappeler ici l'engagement dans les oeuvres de réformes scolaire d'un nombre impressionnant des hommes qui soutiennent l'ELSP, à commencer par leur soutien à la Société pour l'Étude des questions d'enseignement supérieur.

⁹²L'École Centrale d'Architecture a été créée en 1865 (devenant École Spéciale d'Architecture en 1870), par Émile Trélat (1821-1907), architecte, fils d'Ulysse Trélat, ministre des Travaux Publics en 1848. Son école est fondée pour remédier à la faiblesse de l'enseignement architectural français. Émile Boutmy s'y forge ses premières armes et l'exemple même de l'organisation de l'enseignement et des rapports, difficiles, de l'établissement avec les pouvoirs publics a constitué une expérience incomparable pour sa gestion de l'ELSP. Il n'est pas surprenant de retrouver parmi les actionnaires de l'ECA certains noms liés à l'ELSP : Émile de Girardin, Émile Muller, Charles Dupont de l'Eure, Ernest Chabrier... Sur l'ECA, voir l'ouvrage de Frédéric SEITZ, *L'École Spéciale d'Architecture 1865-1930*, Picard, 1995. L'École Supérieure de Commerce de Mulhouse est créée en 1865, grâce à l'apport financier de Jacques et Jules Siegfried notamment, d'autres sont fondées à Rouen et Lyon au début des années 1870.

Le premier point commun des soutiens d'Émile Boutmy se rapporte donc à leur profonde croyance en les vertus de l'initiative privée, ce que le passage par le Havre a permis d'identifier de façon très nette. C'est une sorte de profession de foi qu'émet Émile Boutmy dans la lettre adressée à Ernest Vinet en février 1871 :

« L'initiative privée est hardie, active et souple. C'est l'honneur des pays libres que des associations spontanées se chargent de faire l'épreuve de toutes les idées nouvelles, et la vigueur morale d'un peuple se mesure à la part que chaque citoyen prend dans ces sortes de tentatives. La liberté n'appartient qu'à ceux qui mettent de leur âme dans beaucoup de grandes affaires et qui ont la passion de les garder sous leur main »⁹³.

L'acte d'adhésion aux valeurs de l'initiative privée que constitue le soutien à l'ELSP est constitutif de toute une façon de penser qui peut s'exprimer différemment selon les individus mais qui repose cependant sur une croyance fondamentale dans les vertus du libéralisme. Terme certes vague parce qu'il est multiforme, n'ayant pas la même signification selon qu'il s'applique aux domaines politique, économique ou culturel et religieux : à la différence de l'Angleterre où la pensée libérale est relativement unifiée, la France ne connaît au dix-neuvième siècle qu'une superposition de ces aspects. La liste des soutiens à l'ELSP est pourtant une éclatante illustration de l'existence de passerelles entre ces divers courants⁹⁴.

Le tiers des actionnaires de 1872 est lié au monde des affaires, qu'elles soient d'ordre financier ou commercial⁹⁵. Émile Boutmy est bien sûr allé chercher l'argent là où il était, il l'a cependant fait avec distinction : ce n'est pas aux milieux économiques timorés qu'il s'est adressé mais à ceux représentant l'économie moderne et capitaliste. Les Siegfried en sont de bons représentants⁹⁶ : leur lien avec la Société d'Économie politique, porte-parole du libre-échange, est dans la droite ligne de cette vision de l'économie, un lien décelable chez une vingtaine d'actionnaires⁹⁷. Paul Cauwès, économiste opposé à ce courant, en décrit bien les caractéristiques essentielles :

« La formule favorite des économistes anglo-français, *laissez-faire, laissez-passer*, - legs d'une époque qui luttait contre l'autorité absolue, - a inspiré un programme selon lequel

⁹³ *Quelques idées pour une faculté libre d'enseignement supérieur*, Lainé, 1871, p. 8. « *Self-help*, voilà toujours le grand mot, si peu compris en France » remarquait Hippolyte Taine dans ses *Notes sur l'Angleterre*, *op. cit.*, p. 318. Les « pays libres » évoqués par Émile Boutmy sont clairement désignés.

⁹⁴ Émile Boutmy est lui-même un excellent représentant de cette conciliation des diverses facettes du libéralisme : revendiquant les libertés en matière politique, il est également attaché à la liberté en matière culturelle et religieuse et est lié aux milieux des économistes libéraux : en 1872, il présente son projet d'établissement dans une séance de la Société d'Économie Politique (*Annales de la Société d'Économie Politique*, année 1871-72, pp. 183-185) ; il est également membre du « Cobden Club » anglais à partir de 1875, club dont la devise est « Free-trade, Peace, Goodwill among nations », émanation du programme de Richard Cobden dont les revendications ont permis l'abolition des droits de douanes sur les céréales en Angleterre en 1846, et qui est à l'origine du traité franco-anglais de libre-échange de 1860 avec l'économiste Michel Chevalier (également membre du Cobden-Club) cf. Lettre de Charles MURVIN, membre du Comité exécutif du Cobden Club en date du 6/2/1906 (AHC 1SP2 Dr1), ainsi qu'une coupure de presse tirée de *The Observer* du 18/7/1875 mentionnant un dîner du Cobden Club présidé par l'économiste Michel Chevalier (AHC, 1SP58 Dr4).

⁹⁵ Plus de 30% des actionnaires sont présentés comme ayant une activité professionnelle dans des organismes financiers (Crédit Lyonnais, Crédit industriel et commercial, Comptoir de la banque d'escompte, Banque de France...), dans l'industrie ou le négoce.

⁹⁶ Nombreux sont ceux parmi les actionnaires qui sont des entrepreneurs innovateurs : Henri Germain fonde le Crédit Lyonnais, Paul Bontoux, l'Union Générale, Aristide Boucicault, Le Bon Marché, Émile Müller, la Grande tuilerie d'Ivry...

⁹⁷ La Société d'Économie Politique (SEP) a été fondée en 1842 (elle s'appelait originellement Société des économistes) par le petit groupe d'économistes libéraux composé de Jean-Baptiste Say, Charles Comte, Charles Dunoyer, Adolphe Blanqui..., afin de diffuser les principes de l'économie politique essentiellement assimilée à la défense de la cause libre-échangiste. Le *Journal des économistes* en est le porte-parole.

l'abstention de l'État, la liberté complète de l'industrie et des échanges sont érigées en axiomes cosmopolites »⁹⁸.

Certes, il y a aussi parmi les premiers soutiens de l'École de grands propriétaires fonciers, présentés comme tels ou sous la dénomination de « rentiers » sur la liste officielle des actionnaires⁹⁹, dont la plupart appartiennent à des familles de l'aristocratie ancienne. Leur activité ne se limite souvent pas à la gestion de leurs terres mais s'ouvre à la participation, en tant qu'administrateurs, à divers types de sociétés et particulièrement aux compagnies de chemin de fer, symboles de la modernisation économique entreprise sous le second Empire¹⁰⁰. La composition de la liste des premiers actionnaires de l'École est particulièrement intéressante en ce qu'elle indique une forte polarisation sur des élites modernisatrices, c'est-à-dire également fondamentalement optimistes. Un aspect de la notion de libéralisme peut s'y lire, comportant la croyance en l'idée de progrès liée ici à la capacité d'investissement des entreprises privées dans l'activité économique.

A des options libérales en matière économique s'ajoute une orientation non moins libérale dans le domaine religieux, ce qu'indique la présence d'un fort réseau protestant : plus de 19% des actionnaires appartiennent à la religion réformée et possèdent le quart des actions. Bien que ce pourcentage ne soit qu'une estimation¹⁰¹, il montre néanmoins une sur-représentation des protestants par rapport à leur nombre dans la société de l'époque - en 1871 ils forment 1,5% de la population française. Le poids de ce courant religieux ira d'ailleurs en s'accroissant au sein de l'École, notamment par la présence à la présidence du conseil d'administration du protestant Édouard André qui, en 1883 au moment de l'élargissement du capital de la société, prend à lui seul quarante des cents nouvelles actions émises.

Le fait le plus notable toutefois est la présence conjointe dans une même assemblée et à une époque où la question religieuse revient avec force sur le devant de la scène, de membres de confessions religieuses différentes, dont certains sont d'ailleurs connus pour leur militantisme comme Frédéric de Coninck chez les protestants et Edmond Rousse chez les catholiques par exemple¹⁰². L'atmosphère anticléricale des années 1870 a pu constituer en

⁹⁸Paul CAUWES, *Précis du cours d'économie politique*, Larose et Forcel, 1879, t. 1, p. VII. Paul Cauwès, partisan de l'interventionnisme étatique, enseigne l'économie politique à la Faculté de Droit de Paris à partir de 1873.

⁹⁹Cinquante personnes, soient à peu près 27% du total des actionnaires. Parmi elles se rencontrent trois femmes : madame André, veuve d'Ernest André, lié à la banque Marcuart-André ; madame Kestner, veuve d'Eugène Kestner, industriel et député républicain de 1848 à 1852 ; madame Charras, veuve de Jean-Baptiste Charras, ministre de la guerre en 1848-49, proscrit en 1852, elle est aussi la fille d'Eugène Kestner. Elles sont donc proches à la fois des milieux industriels et financiers.

¹⁰⁰Plus de 18% de ces rentiers sont liés à des compagnies de chemin de fer. De manière plus générale, plus de 16% des actionnaires sont liés aux compagnies ferroviaires. Victor Nau de Champlouis a probablement joué ici un rôle essentiel. Émile Boutmy avait déjà rencontré sur son chemin les compagnies ferroviaires par l'intermédiaire des ingénieurs qui avaient en 1865 apporté leur soutien à l'École d'Architecture de Trélat (voir Frédéric SEITZ, *op. cit.*, pp. 48-49). La diversification économique des membres de l'ancienne noblesse a été rendue peu à peu nécessaire à cause de la montée de nouvelles élites tout au long du dix-neuvième siècle : la diminution de leur surface sociale poussait à l'acquisition de nouvelles compétences dans de nouveaux domaines, d'où ce rapprochement de l'aristocratie ancienne avec la grande bourgeoisie financière. Le prince Auguste d'Arenberg, actionnaire en 1872, en est un exemple : lié à Ferdinand de Lesseps, il devient président du conseil d'administration de la compagnie du Canal de Suez en 1896. Cas similaire avec le duc de Mouchy de Noailles, dont la fortune terrienne est très importante et qui appartient aux conseils d'administration des compagnies des chemins de fer du Nord et de l'Ouest. Sur ces liens entre les divers pôles de l'élite économique française, voir Christophe CHARLE, *Les élites de la République 1880-1900*, *op. cit.*, pp. 150-178.

¹⁰¹Les données concernant la religion des actionnaires ne sont pas complètes. 34 protestants ou sympathisants comme Hippolyte Taine ou Jules Favre, ont pu être identifiés.

¹⁰²Le cas de Frédéric de Coninck a déjà été évoqué. Edmond Rousse (1817-?) est membre de la Ligue pour la liberté de l'enseignement : les supérieurs des congrégations non autorisées lui demandent de les défendre suite à la promulgation des décrets de mars 1880 sur les congrégations non autorisées. Il existait en 1870 à la fois un courant anti-catholique dans le

partie un facteur d'unification entre ces hommes dans la mesure où toutes les croyances étaient menacées. Plus profondément cependant, ils semblent s'accorder sur une conception large et libérale de la religion : les catholiques présents sont en effet souvent des catholiques libéraux, comme le marquis de Juigné¹⁰³, catholiques qui se rallieront à la République à la fin du siècle. D'autres sont proches du courant du catholicisme social ainsi que peut l'inférer la présence d'une vingtaine de membres de la Société d'Économie Sociale de Frédéric Le Play¹⁰⁴. Le point commun entre ces hommes consiste donc en un rejet de l'anticléricalisme et plus globalement de l'esprit sectaire : les fluctuations personnelles d'Émile Boutmy en matière religieuse indiquaient le peu d'attachement accordé au dogme en lui-même, l'accent étant mis sur l'importance de la foi en termes d'action sociale. Le cas de Jules Siegfried est là aussi révélateur de cette conception de la religion comme morale sociale : pas plus lui que Frédéric de Coninck pourtant préoccupé de défense dogmatique ne rejetaient la collaboration avec les catholiques quand il était question d'améliorer le sort de leurs concitoyens¹⁰⁵.

Le libéralisme religieux se superpose ici au libéralisme économique, les regards se tournant encore vers les pays anglo-saxons où la tolérance en cette matière semblait plus développée que partout ailleurs, l'Église anglicane en étant un symbole, adoptant une position intermédiaire entre le culte catholique et le culte puritain et acceptant dans son sein le parti de la *Broad Church* où science et foi se réconciliaient¹⁰⁶. La présence d'un fort réseau protestant au sein des actionnaires renforce la perméabilité au modèle anglais : dénoncés de manière générale comme étant pro-anglais - Vincent Wright évoque leur « outre-manichisme »¹⁰⁷ - les protestants auront à subir cette accusation chaque fois que des tensions apparaîtront entre la

milieu protestant, et un courant anti-protestant chez les catholiques : l'avènement de la politique du *Kulturkampf* en Allemagne n'était pas propice à l'apaisement des tensions. Voir par exemple Pierre PETIT, « La polémique anti-catholique » in *Les protestants dans les débuts de la Troisième République*, op. cit., pp. 411-439.

¹⁰³Le marquis de Juigné (1825-1886) est élu député légitimiste en 1871, il votera contre les lois de 1875 ; il est proche de la tendance de Mgr Dupanloup, l'un des chefs de file des catholiques libéraux sous le second Empire. Cf. Alain GIRARD, op. cit., pp. 213-223. Victor Nau de Champlouis semble faire partie de cette tendance : il rencontre Mgr Dupanloup en 1873, qui approuve l'ELSP (CA 2/7/1873, AHC 1SP29 Dr2) (Victor Nau de Champlouis est aussi décrit comme protestant par Thomas OSBORNE, op. cit., p. 71). L'ELSP reçoit gratuitement *Le correspondant* qui est le porte parole de leurs idées (liste de journaux et revus de l'École en 1879, AHC 1SP38)

¹⁰⁴La Société d'Économie Sociale (SES) a été fondée par Frédéric le Play en 1856 afin d'étudier la condition physique et morale des travailleurs et leurs rapports avec les autres classes sociales. Elle est patronnée par des catholiques sociaux et Frédéric le Play sera d'ailleurs accusé de faire de la sociologie catholique. Le mouvement s'apparente cependant à un christianisme social plus large, accueillant en son sein des membres de confession religieuse protestante (Émile Boutmy, Jules Siegfried, Édouard André...) et catholique (Henri Germain, Léon Lefébure...). Illustration de la conciliation religieuse qui se fait à la SES : le comte de Chambrun, grand mécène catholique, proche de Frédéric Le Play crée en 1893 une chaire d'économie sociale à l'ELSP : sa femme est protestante. Sur le mouvement leplaysien, voir Bernard KALAORA, Antoine SAVOYE, *Les inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Seyssel, Champ Vallon, 1989, pp. 87-125.

¹⁰⁵Jules Siegfried collabore avec les catholiques sociaux, Frédéric de Coninck aide les Petites soeurs des pauvres à s'installer au Havre. Évoquant la division de la France entre d'un côté, les anticléricaux et de l'autre, les catholiques intransigeants, Georges Renard expliquait qu'il restait pourtant un espace où l'Angleterre pouvait exercer son influence salutaire en matière religieuse : « Entre ces deux masses compactes, un petit noyau de protestants et quelques catholiques libéraux représentent cet esprit de compromis qui plaît tant aux Anglais et si peu aux Français », Georges RENARD, art. cit., p. 67.

¹⁰⁶Le modèle américain pouvait aussi servir de référence puisqu'il présentait une séparation de l'Église et de l'État. Édouard de Laboulaye faisait ainsi partie de ceux qui réclamaient déjà sous l'Empire la séparation des deux institutions suivant le modèle américain. Édouard de Laboulaye était connu pour ses traductions des oeuvres du théologien américain William Channing, l'un des chefs de file des unitariens, mouvement religieux issu des Églises protestantes dissidentes et menant à un christianisme libéral. En 1870, il montrait également que l'Angleterre marchait sur les traces de l'Amérique, l'Église d'Etat venant d'être abolie en Irlande : Édouard de LABOULAYE, « La République constitutionnelle », *RPL*, 1/7/1871. Aux États-Unis comme en Angleterre, la tolérance religieuse était très étendue, ce en quoi les deux pays présentaient une similitude essentielle.

¹⁰⁷Vincent WRIGHT in *Les protestants français dans les débuts de la Troisième République...*, op. cit., p. 723 (allocation de clôture du colloque). Les protestants étaient aussi accusés d'être pro-allemands, et plus généralement, d'être cosmopolites. Cf. également Jean BAUBÉROT, « L'antiprottestantisme politique à la fin du XIX^e siècle », *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses*, t. 53, 1973, pp. 177-221.

France et l'Angleterre. Peu importe la réalité de cette allégation, ce qu'elle signifie plus profondément est la difficulté pour la majorité des Français, non protestants, de concevoir la possibilité de lier patriotisme et ouverture sur l'étranger, deux éléments constitutifs de l'univers protestant¹⁰⁸.

Dans le domaine politique, la liste des actionnaires de l'École est encore exemplaire de la réunion de courants politiques différents, réunion basée en réalité sur l'exclusion des extrêmes¹⁰⁹. Émile Boutmy a été élevé dans une atmosphère de libéralisme politique tout comme les Siegfried qui appartiennent à une famille de tendance orléaniste. Le parcours politique de Jules Siegfried qui se rallie à la République dès sa proclamation est typique de celui de la majorité des actionnaires : le centre-gauche prédomine dans l'assemblée. Le parrainage du *Journal des Débats* qui publie les lettres de soutien d'Hippolyte Taine, François Guizot et Édouard de Laboulaye est une autre expression de cette orientation politique générale : d'obédience orléaniste sous l'Empire, le journal devient « républicain conservateur » à partir de 1871, représentant plus particulièrement le centre-gauche¹¹⁰. Le ralliement à la République est en général l'attitude adoptée par les hommes qui soutiennent l'établissement, même si ces républicains le sont plus de raison que de cœur : la République semble le régime qui divise le moins, celui sur lequel le compromis peut s'effectuer. L'image de la politique anglaise se profile nettement à l'horizon, exemplaire dans sa capacité de gestion des conflits. Au retour de son voyage en Angleterre, Hippolyte Taine écrivait :

« Un Français rapportera toujours d'Angleterre cette persuasion profitable, que la politique n'est pas une théorie de cabinet applicable à l'instant, tout entière et tout d'une

¹⁰⁸René Rémond met en lumière l'originalité protestante qui peut accorder son exigence patriotique à son ouverture sur l'étranger : « Elle [la minorité protestante] peut donc s'inspirer des expériences étrangères sans pour autant s'y subordonner ou s'aligner ; elle leur emprunte ce qu'elle estime indispensable pour permettre à la France de se redresser » (*Les protestants dans les débuts de la Troisième république, op. cit.*, p. 280). Jules Siegfried était la personification d'une telle conception. La création même de l'ELSP en relève, s'inspirant à la fois de l'Allemagne et de l'Angleterre.

¹⁰⁹Il y a bien parmi les actionnaires quelques fervents monarchistes qui voteront contre les lois de 1875, même si la plupart d'entre eux se résoudra à l'acceptation du nouveau régime, à l'instar du prince Auguste d'Arenberg (1837-1924) l'un des fondateurs de la droite républicaine et qu'Émile Boutmy trouvait un peu trop militant pour figurer sur la liste du conseil d'administration (cf. une lettre datée du 27/7/1896, destinataire inconnu, AHC 1SP2 Dr2). Parmi les adversaires les plus ardents de la République se trouve aussi le comte de Lanjuinais (1834-?), membre du conseil d'administration de 1871 à 1876, maire de Bignan, député en 1881, champion de la droite royaliste. A l'autre extrémité de l'éventail politique, le chocolatier Émile Ménier (1826-1886) est présenté comme un républicain de gauche, voire d'extrême-gauche (d'après Adolphe ROBERT *et al.*, *Dictionnaire des Parlementaires français de 1789 à 1889*, Bourloton, 1891) ; il donnera 100 000 francs pour la propagande contre le 16 mai 1877, signe d'un engagement profond et militant pour la République des républicains. Parmi la cinquantaine d'actionnaires qui continuent à avoir une activité politique après 1870 (parlementaires, maires...), environ 70% sont des républicains qui siègeront le plus souvent au centre-gauche et voteront pour les lois de 1875. Les 30% restant se répartissant entre des bonapartistes et royalistes, qui mettront plus de temps à accepter le régime.

¹¹⁰Ce journal permet aussi d'établir ce qui va distinguer le centre droit du gauche sous le régime républicain : au *JDD* en effet, refus du cléricisme et de l'ultramontanisme, acceptation du suffrage universel, rejet de l'idée d'un péril social... Dirigé par Jules Bapst de 1871 à 1883, il est en partie possédé par la femme de Léon Say. Léon Say (1826-1895) actionnaire, enseignant puis membre du Comité de perfectionnement de l'École (1881-1895), est l'une des figures du centre-gauche. Économiste, petit-fils de Jean-Baptiste Say, favorable aux thèses libre-échangistes, il est lié aux milieux financiers et aux compagnies ferroviaires. Sa carrière politique sera fructueuse : préfet de la Seine 1871-1877, député en 1871, ministre des Finances d'Adolphe Thiers de 1871 à 1873, puis en 1875-76, 1877-79, 1882. En 1889, il crée l'Union Libérale qui veut rassembler tous les partis modérés pour la défense de la République conservatrice : son parcours et son attachement à l'ELSP en fait, tout comme les Siegfried, un bon ambassadeur. Le *JDD* est également l'un des journaux reçus gracieusement à l'École. Parmi les actionnaires se trouve aussi Adrien Hébrard (1834-1914) directeur du journal *Le Temps*, journal de centre-gauche comportant une importante rubrique de correspondance de l'étranger que les autres journaux de l'époque ne développent pas de façon aussi intense. Adrien Hébrard est député centre-gauche en 1871 puis sénateur à partir de 1879. Sur le *JDD* et le *Temps*, cf. Claude BELLANGER *et al.*, *Histoire générale de la presse française*, PUF, 1969, t. 2, p. 271 et t. 3, pp. 210 et suivantes.

pièce, mais une affaire de tact où l'on ne doit procéder que par atermoiements, transactions et compromis »¹¹¹.

Le libéralisme multiforme qui caractérise les positions de ces hommes consiste bien avant tout en un respect des opinions d'autrui, en une nécessaire ouverture d'esprit dans une volonté de conciliation¹¹². Qu'il y ait deux étrangers au sein des actionnaires et que ces hommes viennent précisément de pays réputés pour leur libéralisme, Angleterre et Suisse, n'est pas seulement question de hasard : ils délimitent en quelque sorte l'univers intellectuel de ce groupe d'hommes ou plutôt en montrent le caractère internationaliste. De multiples indices ont désigné l'Angleterre comme le lieu où les pensées étaient le plus enclines à se diriger.

c) Le Jockey-Club

La perméabilité au modèle anglais se perçoit également à travers une autre caractéristique importante de ce groupe d'actionnaires qui contribue à donner la touche finale au portrait. Sur les 177 actionnaires initiaux, 36 sont en effet membres du Jockey-Club¹¹³, remarquable concentration étant donné le caractère très élitiste de ce cercle¹¹⁴. Né en 1834 sur l'initiative de quelques anglophones, le Jockey-Club est l'une des concrétisations de l'influence du modèle anglais en France, qui s'exprimait dans ce cas par l'intermédiaire de la passion pour les chevaux de course, indissociable d'une certaine forme de sociabilité constitutive des élites de l'époque¹¹⁵.

Le Jockey-Club français est le cercle où se réunissent les membres de la « Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France », créée sur le modèle de

¹¹¹Hippolyte TAINÉ, *Notes sur l'Angleterre, op. cit.*, p. VIII.

¹¹²Lorsqu'Anatole Leroy-Beaulieu prend la place d'Émile Boutmy à la direction de l'École, il est chargé de perpétuer « les traditions de libéralisme, de tolérance et de patriotisme qui ont toujours inspiré la vie de l'École », *Rapport du Conseil d'Administration à l'AG des actionnaires*, 1906, AHC 1SP16 Dr3. Un coup d'oeil sur les revues et journaux reçus gratuitement par l'École et donc significatifs des relations établies entre les dirigeants et rédactions et les membres de l'établissement permet ainsi de saisir ses points d'ancrages : en 1879, outre les revues liées aux sociétés dont la bibliothèque est sise dans les locaux de l'École (Revue de la Société de statistique de Paris, Revue de législation comparée) sont présents sur les rayons les *Débats*, le *Correspondant* (catholicisme libéral), l'*Économiste Français* dirigé par Paul Leroy-Beaulieu et le *Journal des Économistes*, deux organes liés à la Société d'économie politique et plus généralement à la promotion de l'économie libérale, certaines revues éditées par Germer-Baillièvre, ami d'Émile Boutmy et d'Hippolyte Taine (*Revue Politique et Littéraire, Revue scientifique*). S'y trouve également la *Revue Britannique*, l'un des plus importants moyens de connaissance de l'Angleterre depuis sa création en 1825, essentiellement par l'intermédiaire de traductions d'articles tirés de revues anglaises (cf. Kathleen JONES, *La Revue Britannique. Son histoire et son action littéraire (1825-1840)*, Thèse de Lettres, Droz, 1939, 205 p.)

¹¹³Alfred André, que nous n'avons pas comptabilisé en a été membre de 1853 à 1854. Ernest André, dont c'est la veuve qui prend des actions en 1872, en a également fait partie de 1838 à 1848. Nous n'avons pas non plus comptabilisé lord Campbell, bien qu'il y ait de fortes probabilités qu'il soit l'un des membres de l'aristocratie anglaise élue dans le Club en 1867 (cf. la mention d'un « Sir Campbell » par Joseph ROY, *Histoire du Jockey-Club de Paris*, Rivière, 1958, p. 87). Ces 36 actionnaires détiennent 26% du capital. Je remercie ici le président du Jockey-Club, monsieur le duc d'Estissac, pour m'avoir permis de consulter les archives conservées au Club, ainsi que l'aide apportée à mes recherches par Mademoiselle Marchand, bibliothécaire du cercle, et par monsieur le marquis de Puységur, membre du Club.

¹¹⁴Le Jockey-Club n'est pas le plus élitiste des cercles mondains : l'Union, cercle diplomatique de l'Union franco-britannique créé en 1828, est nettement plus fermé : en 1909, il ne comptait que 340 membres, le Jockey en avait 747 en 1870. Sur la liste des premiers actionnaires, nous n'avons pu retrouver que six noms appartenant aussi à l'Union : le duc d'Albuféra, le comte de Bourgoing, l'amiral Humann, le comte de Lanjuinais, le duc de Mouchy, le comte de Rohan-Chabot qui présidera le Cercle en 1904. Ces hommes se retrouvent tous, à l'exception du comte de Bourgoing, au Jockey. Cf. Charles YRIARTE, *Les Cercles de Paris (1828-1862)*, Dupray de la Mahéry, 1864, pp. 3-139.

¹¹⁵Le Jockey-Club était dédié « autant, sinon plus, à la sélection de l'espèce masculine qu'à l'amélioration de la race chevaline » écrit Farid CHENOUNE, *op. cit.*, p. 61

son homologue britannique¹¹⁶, dont le but était d'améliorer la race chevaline par l'organisation de courses et par l'imposition d'une définition officielle de la notion de « pur-sang ». Groupe hétérogène, il réunissait des membres des aristocraties terrienne et financière, de la grande bourgeoisie d'affaires ; cosmopolite, il faisait se côtoyer des Français et des étrangers, notamment anglais¹¹⁷. Le règlement interdisait toute discussion politique, mais le ton y était donné par un large libéralisme. L'amélioration de la race chevaline - l'*encouragement* à l'amélioration, démarche volontaire - passait bien par l'entreprise privée qui consistait essentiellement en l'entretien de haras et en l'organisation de courses pendant lesquelles la concurrence entre les animaux permettrait d'affiner leur sélection. Le modèle du *turf* anglais n'était que l'application au domaine des chevaux des qualités de l'aristocratie foncière britannique qui oeuvrait déjà depuis longtemps à la modernisation de son pays¹¹⁸ : l'alliance au sein du Jockey-Club français des grands propriétaires fonciers et de la grande bourgeoisie financière reflète clairement cette volonté modernisatrice¹¹⁹.

Le Jockey-Club avait eu des débuts peu conventionnels, composé d'hommes jeunes, noceurs, joueurs, offrant un contraste avec les autres cercles de l'époque beaucoup plus sérieux, comme l'Union. La liberté s'exprimait donc également dans les manières des membres, voués au dandysme vestimentaire par opposition au conformisme bourgeois¹²⁰. La liberté était pourtant conçue de manière beaucoup plus restrictive dans le cercle français que dans le club anglais. Le premier avait très vite tendu à devenir plus préoccupé de la vie mondaine de ses membres que de l'amélioration de la race chevaline¹²¹. Surtout, c'est la définition même du pur sang qui indiquait des restrictions par rapport à la définition anglaise : elle est basée sur la naissance et la gloire prouvée outre-Manche (les courses), alors que la définition française insiste davantage sur la naissance, la valeur du sang qui coule dans les veines du cheval. Lieu de réunion d'une élite de la naissance, de la fortune, de la compétence, le Jockey-Club se rattachera progressivement à un recrutement social plus traditionnel, reposant sur les élites les plus anciennes. John Bodley pouvait ainsi dire en 1899 :

« Un membre influent de cette société d'encouragement de l'anglomanie [*i.e.* : le Jockey-Club] [...] me disait [...] que, pendant des années, elle avait été fermée absolument aux Anglais, malgré son nom qu'aucun Français ne peut prononcer, et malgré l'ambition de ses membres de s'habiller comme à Londres ou de parler le charabia emprunté de nos bookmakers expatriés »¹²².

¹¹⁶Le Jockey-Club, né en 1751. Le Cercle ne prendra le nom de Jockey-Club qu'en 1903 mais il est dès sa création appelé ainsi, indiquant son lien avec le club anglais.

¹¹⁷Les diplomates en poste à Paris y avaient leurs entrées. Les membres du Jockey anglais également. En 1867, certains aristocrates britanniques y sont élus : Sir Robert Peel, Lord Chesterfield, Lord Walpole...

¹¹⁸L'évolution des chevaux anglais issus du *turf* est liée à une politique foncière dynamique, « qui favorise les grandes exploitations, les baux à long terme, la faculté d'enclorre les [...] prairies, et qui n'oublie jamais que les voies de communications sont essentielles au commerce » : Nicole de BLOMAC, *La gloire et le jeu. Des hommes et des chevaux 1766-1866*, Fayard, 1991, p. 18. Elle est donc bien l'émanation du dynamisme des grands propriétaires terriens, de leur goût du défi.

¹¹⁹Ce sont d'ailleurs les hommes issus de la grande finance qui seront les plus actifs sur le plan des courses : importance des banquiers Charles Laffitte, Achille Fould, Achille Delamarre... Les actionnaires de l'ELSP qui sont également membres du Jockey sont à l'image de cette alliance : la plupart des membres de l'aristocratie ancienne et terrienne s'y retrouvent : le vicomte Aguado, le prince d'Arenberg, le comte d'Armaillé, le vicomte de Bernis, le comte de Cholet... aux côtés de grands banquiers : le baron Hottinguer, le comte Pillet-Will, les Rothschild...

¹²⁰Le comte d'Orsay faisait partie du Club. Joseph Roy appelle le cercle « le club des lions » pour le qualifier durant les années 1840, devenir « lion » étant l'objectif de tout dandy, signifiant se distinguer de quelque façon que ce soit afin de briller dans la société pour un court instant. Joseph-Antoine ROY, *op. cit.*, p. 48.

¹²¹Dès 1836, Sir Henry Seymour, Anglais qui était à l'origine de la mise sur pied de la Société d'encouragement avait donné sa démission pour cette raison, signe d'une évidente distorsion entre l'Angleterre d'un Anglais et celle des Français.

¹²²John BODLEY, « L'anglomanie et les traditions françaises », Paris, Société d'économie sociale, 1899, p. 3.

« Arche sainte » du régime sous le second Empire, le Jockey-Club est encore en 1870 un cercle anglophile, quintessence de la société mondaine de l'époque, ayant ses entrées dans la finance, l'armée, la diplomatie, l'industrie et la haute aristocratie¹²³. Membre du club depuis 1856, ancien bonapartiste, riche propriétaire lié à la haute finance et amateur d'art, le beau et élégant Édouard André sera également le président du conseil d'administration de l'ELSP de 1871 à 1894¹²⁴.

Faisant en 1888 un éloge des apports d'Émile Boutmy au progrès de la connaissance de l'Angleterre, André Lebon en profitait pour critiquer sévèrement la représentation courante de ce pays construite sur des préjugés :

« Une sorte d'Angleterre classique s'est constituée, façonnée au gré des polémiques du jour, composée de pièces d'âges divers qui ont été arbitrairement rapprochées et réunies en un faisceau idéal, lequel n'a jamais existé à aucun moment précis de l'histoire d'Angleterre : ainsi s'est construit le système de la balance des pouvoirs, de leur parfait équilibre [...] »¹²⁵.

Ainsi s'est également constituée la vision de la stabilité anglaise, de son admirable aristocratie, de son développement économique, de sa tolérance religieuse, autant d'éléments qui constituent une sorte de fond commun de l'image de l'Angleterre à la fin du dix-neuvième siècle et qu'Hippolyte Taine avait systématisée. Les milieux dans lesquels puise l'ELSP pour la réunion de son capital financier y sont perméables à la fois parce qu'ils sont majoritairement liés aux élites économiques modernisatrices, aux milieux politiques de tradition libérale et parce que le courant protestant y ajoute son empreinte. Lorsqu'il est question de la fraction qui paraît la plus éloignée de ces caractéristiques, constituée par des membres de la vieille noblesse terrienne, la présence de liens avec le Jockey-club indique que là encore, le modèle anglais n'est pas loin.

L'objectif qui présidait à la réunion de ce faisceau d'actionnaires ne correspondait cependant pas au désir de voir s'y regrouper de fervents admirateurs du monde anglo-saxon : il s'agissait de recueillir des fonds et d'assurer la survie de l'établissement par un savant dosage de personnalités différenciées. Que ce groupe montre une réceptivité particulière aux expériences anglo-saxonnes en devient une caractéristique remarquable, révélant le type d'affinités qu'Émile Boutmy avait su se créer dans de multiples milieux.

C'est pourtant autour de la création d'une institution d'enseignement supérieur très particulière que ces hommes se réunissent, enseignement présenté sous une forme clairement explicitée dans la brochure diffusée par Émile Boutmy et Ernest Vinet¹²⁶ : il doit être scientifique, contemporain et comparé. Caractères qui peuvent se lire dans les qualités du groupe des actionnaires. Les deux derniers termes sont bien l'expression de ce que les

¹²³...et chez les Rats de l'Opéra également, cf. Joseph-Antoine ROY, *op. cit.*, p. 58.

¹²⁴Les Goncourt le décrivent comme un « bellâtre mâtiné de bêta », dont les goûts artistiques sont bien ceux du monde de l'aristocratie de la finance : GONCOURT, *Journal*, t. II, Laffont, collection Bouquins, 1992, pp. 550-551, écrits du 6 septembre 1873.

¹²⁵André LEBON, « Un historien... », *art. cit.*, p. 345.

¹²⁶La correspondance d'Émile Boutmy retrouvée aux archives de la FNSP est en partie constituée par des lettres d'actionnaires potentiels réagissant à la lecture du projet d'Ernest Vinet et Émile Boutmy, *l'École libre des sciences politiques*. C'est cette brochure qui avait servi de support à l'adhésion des Siegfried, madame Hocédé mentionne le « Projet d'une faculté libre des sciences politiques ». C'est à ce même projet qu'il est fait référence dans l'échange épistolaire d'Émile Boutmy et d'Ernest Vinet publié chez Lainé en 1871 (p. 27). La brochure susmentionnée a donc du paraître à la même époque, bien que celle que nous possédons date de 1872.

hommes soutenant Émile Boutmy représentent : une ouverture sur le monde contemporain, dont la connaissance est essentielle au dynamisme de la France ; un optimisme fondamental qui se répercute dans la contemporanéité même de l'enseignement dispensé¹²⁷. Qui dit contemporain dit aussi ouverture au monde en général, nécessaire connaissance des autres pays :

« Notre science politique, écrit Émile Boutmy, purement française ou latine, ignore volontairement l'Europe moderne et le nouveau monde ; et l'on peut avoir suivi tous les enseignements qui ont quelque rapport avec l'art de gouverner, sans avoir entendu le nom de Blackstone, sans avoir une idée nette du Zollverein et de son histoire, et sans connaître les négociations qui ont amené en 1856 le traité de Paris »¹²⁸.

Droit constitutionnel, économie, diplomatie, les grands axes de l'enseignement des sciences politiques à l'ELSP se dessinent, Angleterre et Allemagne imposant leur présence, la première par ses leçons politiques, la seconde par l'histoire de son unification. L'étude de la liste des actionnaires permettait de distinguer un esprit particulier, mais c'est avant tout dans l'enseignement dispensé à l'École que cet esprit doit s'affirmer et surtout se propager. Dans son essence même cet enseignement est perméable aux expériences étrangères, la permanence d'une référence à l'Allemagne l'a déjà démontré. Par les différents points d'ancrage du modèle anglais repérés dans le groupe des initiateurs du projet se profilent les cours dans lesquels l'Angleterre va imposer sa présence.

¹²⁷Émile Boutmy écrit ainsi dans son projet : « ce qu'il y a de plus indispensable au futur homme d'État : l'écho direct et fidèle des grandes idées modernes, de celles qui mènent ou se préparent à mener le monde », *ELSP, op. cit.*. Le caractère résolument volontaire de l'enseignement y est inscrit. Le recours à l'histoire est avant tout d'ordre méthodologique et ne doit pas consister en un regard nostalgique.

¹²⁸*Idem.* Blackstone est un juriste anglais de la fin du dix-huitième siècle dont Émile Boutmy montrera l'influence sur les Déclarations des droits américaine et française : Émile BOUTMY, « La déclaration des droits de l'homme et du citoyen et M. Jellinek », *Revue d'Histoire des Idées Politiques*, n°1, 1er semestre 1995, p. 151. Il a notamment écrit : *Analyses des lois anglaises*, 1750, traduit en français en 1803 : il y développe l'idée que la *Common law* est d'extraction locale, interprétation à laquelle Émile Boutmy s'opposera dans ses travaux sur la constitution de la société politique anglaise.

III- LE PÔLE ANGLO-SAXON DE L'ENSEIGNEMENT

a) La direction de l'enseignement

Le conseil d'administration constitue l'instance dirigeante de l'École chargée de la gestion de la société et investie de la direction intellectuelle de l'établissement par l'avalisation du choix des enseignants et des nouveaux cours¹²⁹. La mise en place en 1873 de deux comités de perfectionnement, liés aux deux sections de l'École et destinés à donner leur avis sur le programme des cours, constitue un complément à l'action du conseil d'administration sans lui enlever pour autant sa prédominance sur l'orientation de l'enseignement¹³⁰.

En 1872, le conseil d'administration réunissait quelques uns des admirateurs du modèle anglais : Émile Boutmy et Hippolyte Taine, Jacques Siegfried, mais également Édouard André, président du conseil. Peut s'ajouter à cette liste Émile Beaussire, dont la thèse latine avait porté sur Shakespeare, et qui contribuait au début des années 1870 à faire connaître la philosophie anglaise en France¹³¹. Pas plus le conseil d'administration que celui de perfectionnement ne présentent une concentration d'hommes intéressés spécialement par le monde anglo-saxon bien que quelques uns se distinguent par une prédilection particulière pour ce sujet. Le petit noyau initial anglophile du conseil d'administration se maintient jusqu'au début des années 1890, Émile Beaussire décédant en 1889 et Hippolyte Taine en 1893. Dès 1873 apparaît Charles Crosnier de Varigny dont le pôle d'intérêt se situe outre-Atlantique et qui donnera à l'ELSP une conférence libre sur les îles Sandwich en 1874¹³² ; en 1893, William Henri Waddington siège au conseil en remplacement d'Hippolyte Taine : ambassadeur à Londres dans les années 1880, il est marié à une Américaine¹³³ ; en 1895, Georges Picot, grand ami d'Émile Boutmy, entre au conseil d'administration après avoir siégé dans celui de perfectionnement : auteur de nombreuses études sur l'Angleterre, il est également le beau-père de Jacques Bardoux, l'un des spécialistes de l'île qui enseignera à

¹²⁹Les procès-verbaux des réunions du conseil font ainsi état parfois du choix à effectuer entre deux professeurs postulant pour le même cours, il est rare cependant que les raisons du choix soient explicitées.

¹³⁰En 1881, les deux comités fusionnent dans un conseil de perfectionnement unique. Composé des professeurs titulaires et de personnes liées à l'administration, à la diplomatie et plus généralement à toutes les carrières auxquelles l'École prépare. Il a pour objectif majeur de concilier les cours avec les programmes des concours et d'afficher le prestige de l'École par la démonstration de ses liens avec l'Académie des sciences morales et politiques dont les membres entrent massivement dans le conseil à partir de 1881 (séance du CA, 19/1/1881, AHC 1SP29 Dr3 : en 1881, 9 des 15 membres appartiennent à l'Institut). Les renseignements concernant le conseil de perfectionnement consistent essentiellement en rapports annuels présentés par Émile Boutmy (AHC 1SP37).

¹³¹Cette thèse s'intitulait : « De summi apud Britannos poetae tragediis e Plutarcho ductis ». Émile Beaussire aimait à rappeler que le doyen de la Sorbonne avait exigé de lui une périphrase pour dire Shakespeare, trouvant son sujet plutôt hardi pour une thèse latine (sa thèse principale avait pour titre : *Du fondement de l'obligation morale*). Cf. Henri MARION, « Émile Beaussire », *RIE*, t. 18, 1889, p. 315. Légèrement plus âgé qu'Hippolyte Taine, Émile Beaussire l'a précédé à l'École normale avant de présenter l'agrégation de philosophie en 1848 où il termine second entre Ernest Renan et Elme Caro. Il fut également professeur de littérature étrangère à Poitiers de 1857 à 1867.

¹³²Les Îles Sandwich sont l'ancien nom des îles d'Hawaï. Charles Crosnier de Varigny (1829-1899) a fait ses études au lycée Bonaparte en même temps qu'Hippolyte Taine et Lucien Prévost-Paradol. Ancien consul de France à Honolulu, il est très au fait de la vie américaine par ses contacts prolongés avec elle. Il publiera le récit de son expérience aux Îles Sandwich ainsi que des analyses des sociétés américaine et anglaise : *Quatorze ans aux îles Sandwich*, Hachette, 1874, *Les États-Unis. Esquisses historiques*, Plon, 1891, *La femme aux États-Unis*, A. Colin, 1893... ; articles dans la *RDDM* : « Les grandes fortunes aux États-Unis », *RDDM*, 1/5/1888 ; « Les grandes fortunes en Angleterre », *RDDM*, 15/6/1888, 1/9/1888, 1/11/1888.

¹³³William Henri Waddington (1826-1894), archéologue, directeur de l'École Pratique des Hautes Études, ministre de l'Instruction Publique (1876-77), ministre des Affaires étrangères (1877-79), sénateur à partir de 1876 ; fils d'un manufacturier anglais installé en France, protestant, il épouse en seconde noce mademoiselle King, petite-fille de l'un des fondateurs de la République américaine. Sa présence au conseil est éphémère puisqu'il décède en 1894.

l'ELSP à partir de 1909¹³⁴ ; en 1898, Eugène d'Eichthal, futur directeur de l'École, fait son entrée dans le conseil : ses liens avec l'Angleterre se sont essentiellement constitués par l'intermédiaire de son père, le saint-simonien Gustave d'Eichthal dont il publie la correspondance avec Thomas Carlyle et John Stuart Mill¹³⁵; en 1902, le baron de Courcel, ancien ambassadeur à Londres de 1894 à 1898 passe du conseil de perfectionnement à celui d'administration¹³⁶ ; la même année et également issu du conseil de perfectionnement, Paul Leroy-Beaulieu fait son entrée dans celui d'administration : professeur de la première heure, ses rapports à l'Angleterre sont essentiellement liés à ses préoccupations économiques et coloniales¹³⁷ ; en 1909, Jules Siegfried succède à son frère Jacques.

Les mêmes constatations peuvent se faire à propos du conseil de perfectionnement qui comprend lui aussi quelques hommes s'intéressant à l'Angleterre. La plupart d'entre eux sont d'ailleurs enseignants à l'ELSP puisqu'à partir de 1881 le remaniement du conseil de perfectionnement conduit à y faire pénétrer des professeurs honoraires de l'École : s'y trouvent ainsi Paul Leroy-Beaulieu, Léon Say, Ernest Glasson, Alexandre Ribot¹³⁸. Parmi les autres membres du conseil manifestant un intérêt plus poussé pour le monde anglo-saxon, se distinguent Édouard de Laboulaye dont de nombreuses études portent sur les États-Unis¹³⁹, Jules Barthélémy Saint-Hilaire particulièrement intéressé à la question de l'Inde anglaise¹⁴⁰,

¹³⁴Ses études prennent surtout la forme de brochures : *Notes sur l'organisation des tribunaux de police à Londres*, Cotillon, 1862 ; *Le traité d'extradition entre la France et l'Angleterre*, Cotillon, 1866 ; *Gladstone*, Hachette, 1904... Georges Picot (1838-1909) est avocat à la Cour d'appel de Paris en 1858, juge au tribunal de la Seine en 1872 et devient directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice en 1877. Il se signale surtout par son intense activité philanthropique et sociale : membre de nombreuses sociétés savantes, Société de Législation comparée, Société d'Économie sociale, Académie des Sciences morales et politiques à partir de 1878, il fonde la Société des Habitations bon marché avec Jules Siegfried en 1890 et s'investit dans le mouvement hygiéniste, ce qui le mène à aller observer en Angleterre le logement ouvrier (« les logements d'ouvriers à Londres », *Séances et Travaux de l'ASMP*, t. 124, 1885). Il est le père de Charles Georges-Picot (1866-1930), élève à l'École et enseignant à partir de 1894 ; en 1910, ce dernier remplace son père au conseil d'administration. La famille Picot, comme celle des Siegfried et des Leroy-Beaulieu fait partie des piliers de l'ELSP sur toute la période étudiée.

¹³⁵John Stuart MILL, *Correspondance inédite avec Gustave d'Eichthal (1828-1842)*, Alcan, 1898. L'avant-propos écrit par Eugène d'Eichthal indique qu'il connaissait lui-même John Stuart Mill, l'ayant notamment rencontré lors de séjours à Londres dans les années 1860. Eugène d'Eichthal (1844-1936) publie lui-même quelques études sur le monde anglo-saxon (« Les grèves et les conseils d'arbitrage en Angleterre », *RDDM*, 16/6/1871, « Les lois sur le travail des enfants dans les manufactures en France et en Angleterre », *RDDM*, 15/7/1872 ; « Quelques notes d'un voyage aux États-Unis », *ASP*, 1906) mais ses sujets de prédilection concernent plus particulièrement le socialisme (*Socialisme et problèmes sociaux*, Alcan, 1899 ; *Socialisme, communisme et collectivisme*, Guillaumin, 1892, etc.). Neveu du banquier Adolphe d'Eichthal, également actionnaire de l'ELSP, Eugène d'Eichthal est issu d'une famille de la grande bourgeoisie, situation qui semble le dispenser de toute activité professionnelle. Il se distingue par la participation à un grand nombre de sociétés savantes, dont l'ASMP dans laquelle il succède au banquier Henri Germain. Il est administrateur de la Compagnie des chemins de fer du midi à partir des années 1880, il en deviendra vice-président. Il succède à Anatole Leroy-Beaulieu comme directeur de l'École en 1912, grand ami des frères Leroy-Beaulieu avec qui il a fait ses études au lycée Bonaparte.

¹³⁶Le baron Alphonse Chodron de Courcel (1835-1919) a été ambassadeur à Berlin de 1881 à 1886 avant d'aller à Londres en 1894, ce qui l'a amené à négocier avec Salisbury lors de l'affaire de Fachoda en 1898. Sénateur à partir de 1892, il est également élu académicien libre à l'Académie des sciences morales et politiques en 1899. Il n'a pas publié de travaux traitant particulièrement de l'Angleterre ni des États-Unis, il est toutefois l'un des promoteurs du rétablissement des Jeux Olympiques aux côtés du très anglophile Pierre de Coubertin.

¹³⁷L'éducation que Paul et son frère Anatole ont reçu les prédisposaient à s'ouvrir aux pays étrangers, tant par leur apprentissage des langues étrangères que par leurs voyages hors des frontières, en Italie, Allemagne et autres. Il semble cependant que les deux frères ont surtout entretenu des relations avec l'Allemagne et l'Italie durant leur jeunesse : Cf. Gisèle AUMERCIER, *Paul Leroy-Beaulieu, observateur de la réalité économique et sociale française : « L'Économiste Français », 1873-1892*, thèse d'histoire, 1979, pp. 11-17 et p. 61.

¹³⁸Cf. *infra* les développements les concernant.

¹³⁹Membre du conseil de perfectionnement de 1873 à 1883, Édouard de Laboulaye (1811-1883) a été professeur de législation comparée au Collège de France de 1849 à 1870. Il conçoit sous l'Empire le projet de la statue de la Liberté qui ne sera inaugurée qu'en 1886. Édouard de Laboulaye viendra exposer son analyse de la constitution américaine dans deux conférences libres à l'ELSP en avril 1872.

¹⁴⁰Jules Barthélémy Saint-Hilaire (1805-1895) est membre du conseil de perfectionnement de 1884 à 1895. Il a derrière lui une longue carrière politique, débutée en 1840 comme chef de cabinet de Victor Cousin au ministère de l'Instruction publique. Il est l'un des chefs de file de l'opposition libérale au second Empire, fondant en 1869 « l'Union

Jules Cambon gouverneur général de l'Algérie en 1894, date de son entrée au conseil, mais qui sera ambassadeur de France à Washington dès 1899¹⁴¹ et Gabriel Hanotaux, ministre des Affaires Étrangères entre 1894 et 1898, période d'expansion coloniale pendant laquelle se ravivent les tensions avec l'Angleterre : c'est sous sa direction que le capitaine Marchand est envoyé à Fachoda en 1898, au risque de provoquer un conflit¹⁴².

Quelques hommes assurent donc au sein des instances dirigeantes de l'établissement la continuité d'un regard posé sur le monde anglo-saxon, soit par les études qu'ils lui consacrent, soit par une proximité liée à leur activité diplomatique, ce dernier élément n'étant aucunement le signe d'un intérêt particulier mais le gage d'une connaissance de terrain¹⁴³. Quoi qu'il en soit, ces hommes ne représentent qu'une minorité au sein du conseil d'administration et de celui de perfectionnement qui voient passer en leur sein respectivement 43 et 59 personnes de 1871 à 1914. Destinés avant tout à ancrer l'École au sein du régime républicain, ces deux instances sont des éléments de la stratégie politique d'Émile Boutmy : réplique de la liste des actionnaires, le conseil d'administration tisse des liens avec le monde des affaires et celui de la politique, conservant au fil des années une proportion importante de protestants en son sein¹⁴⁴. Le conseil de perfectionnement, lui, lance plutôt ses filets en direction de la haute fonction publique et de l'Institut, gage du sérieux de l'enseignement dispensé. L'évolution la plus notable en ce qui concerne sa composition consiste en la croissance du nombre d'hommes liés aux affaires étrangères : en 1910, sur 21 membres, 11 sont soit ambassadeurs, soit directeurs de service au ministère des Affaires étrangères. Mise en valeur du prestige persistant de la Carrière qui n'était pas encore soumise, même en 1914, à la technicisation croissante qui touchait les autres formations, mais également reflet du caractère internationaliste de l'École, constamment ouverte sur l'étranger : le comparatisme des études en était la contrepartie dans l'enseignement. D'autant plus d'ailleurs que le nombre d'étudiants étrangers ne cesse de croître durant toute la période étudiée au point que l'École instituera en 1907 un certificat d'examen à leur intention et mettra en place en 1909 des conférences pour les étrangers prises en charge par Maurice Caudel¹⁴⁵. La croissance du

libérale démocratique » de Seine et Oise où se trouvent également Edmond Schérer et Hippolyte Carnot. Membre de l'ASMP, il y donne une importante étude sur l'Inde anglaise (« Le gouvernement des Anglais dans l'Inde », *Séances et travaux de l'ASMP*, t. 127, 1887 et t. 128, 1887, « L'Inde contemporaine », *ibid.*, t. 128).

¹⁴¹Jules Cambon (1845-1935), membre de 1894 à 1920, sera également ambassadeur à Madrid en 1904, à Berlin de 1907 à 1914. Il est le frère de Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres de 1898 à 1920, l'un des artisans de l'Entente cordiale. Étant donnée la profession de Jules Cambon et son absence du territoire français, son entrée dans le conseil de perfectionnement est essentiellement symbolique. C'est l'un des traits caractéristiques de ce conseil à partir du début du vingtième siècle qu'y soient nommées des fonctions plutôt que des hommes : les directeurs de services au ministère des Affaires étrangères y entrent ainsi de façon systématique, de même que les présidents à la Cour des Comptes et au Conseil d'État.

¹⁴²Gabriel Hanotaux (1853-1944) est membre du conseil à partir de 1894 et deviendra enseignant en 1911 (conférence sur la méthode diplomatique). Son action au ministère des Affaires Étrangères a contribué à affermir la position de la France en Afrique. Son intérêt pour le monde anglo-saxon se manifeste de façon concrète par de nombreuses publications et préfaces d'ouvrages : *La France vivante. En Amérique du nord*, Hachette, 1913 ; préface les ouvrages D'ESTOURNELLE DE CONSTANT, *Les États-Unis d'Amérique*, 1913, de John FINLEY, *Les Français au coeur de l'Amérique*, 1916... et surtout par son activité au sein du comité France-Amérique, qu'il contribue à fonder en 1910 et qui oeuvre au rapprochement des deux nations.¹⁴³ A nuancer toutefois : Jules Cambon ne parlait pas un mot d'anglais, cf. Théodore ZELDIN, *op. cit.*, t. 2, p. 151.

¹⁴³A nuancer toutefois : Jules Cambon ne parlait pas un mot d'anglais, cf. Théodore ZELDIN, *op. cit.*, t. 2, p. 151.

¹⁴⁴En 1871, 4 protestants ou sympathisants, comme Émile Boutmy et Hippolyte Taine, sur 12 membres ; en 1880, 5 ; 7 en 1891 ; 6 en 1904 ; 4 encore en 1913 sur 13 membres.

¹⁴⁵Il y a 49 étudiants étrangers en 1892, 69 en 1905. La majorité des étudiants étrangers vient des pays de l'Est (Bulgarie, Roumanie, Russie, Pologne...) ; peu sont issus des États-Unis et encore moins d'Angleterre. Les informations sur les élèves étrangers sont tirés de Sébastien LAURENT, *L'ELSP 1871-1914*, mémoire IEP, 1991, pp. 56-59. Les conférences pour les étrangers retraçaient brièvement l'histoire de l'enseignement supérieur français et la place de l'ELSP en son sein ; elles passaient en revue les grands points de l'histoire française sous ses divers aspects politiques, économiques, sociaux,

nombre d'étrangers correspondait à une politique adoptée dès l'ouverture de l'École, Émile Boutmy ayant fait de la publicité pour son établissement dans les journaux étrangers et auprès de diverses ambassades¹⁴⁶. Surtout, elle prolongeait naturellement l'esprit internationaliste repéré parmi les actionnaires et donnait à voir l'aspect comparatiste de l'enseignement, l'une des innovations majeures de l'École¹⁴⁷.

Au sein des ces conseils et, partant, de l'École en général, l'activité d'Émile Boutmy reste primordiale. Dès la constitution du conseil d'administration, il prend soin de s'entourer d'un petit groupe d'hommes suffisamment proches de lui pour appuyer ses décisions. Ainsi est créé de manière informelle un comité chargé d'expédier les affaires courantes, réunissant Hippolyte Taine, Émile Beaussire et Gustave Germer-Baillièrre¹⁴⁸. Soucieux de garantir à son établissement une haute tenue intellectuelle et morale, Émile Boutmy contrôlait lui-même les divers enseignements, c'est également lui qui avait choisi les premiers professeurs : assistant aux cours, il donnait ensuite ses impressions et conseils de façon suffisamment ferme toutefois pour qu'ils ne restent pas lettre morte. C'est ainsi qu'il exerçait une sorte de magistrature morale sur le corps enseignant, donnant le ton à son établissement¹⁴⁹.

b) Les cours

De nombreux éléments portaient l'École à s'ouvrir au monde anglo-saxon, à commencer par la formation de son fondateur et en continuant par la nature même de l'enseignement dispensé, comparatiste et contemporain. L'Allemagne affirmait sa présence dans les cours suite à l'humiliation de 1871 et au désir de revanche, mis en sourdine au fil des

administratifs. Maurice Caudel (1871-?), ancien élève de l'ELSP, bibliothécaire de 1894 à 1910, secrétaire de l'École de 1910 à 1920, enseigne au sein de l'établissement dès 1897, assurant une conférence d'histoire constitutionnelle avant de reprendre le cours d'Émile Boutmy puis de traiter des États-Unis. Il semble s'être dévoué entièrement à l'ELSP.

¹⁴⁶Comme l'indique le compte-rendu du CA du 8/10/1873 (AHC 1SP29 Dr2) ; cf. également AHC 1SP56.

¹⁴⁷En 1871, Paul Leroy-Beaulieu se plaint ainsi du manque d'études comparatistes en France (Paul LEROY-BEAULIEU, « La réforme municipale en France », *RDDM*, 15/5/1871, p. 248). Certains membres de l'ELSP appartiennent à des sociétés tournées vers l'étude comparative telles que par exemple la Société de Législation Comparée : fondée en 1869 par Édouard Laboulaye, elle étudie les lois des différents pays et recherche des moyens pratiques pour améliorer la législation française. Alexandre Ribot en est le secrétaire général en 1872 ; en sont aussi membres : Émile Boutmy, Gabriel Colmet-Daage, Armand Demongeot, Charles Lyon-Caen, Paul Leroy-Beaulieu, Léon Lefébure, Jacques Flach, etc. Sa bibliothèque est partagée avec celle de l'ELSP à partir de 1873 (CA du 1/4/1873 AHC 1SP29 Dr2).

¹⁴⁸Nous savons peu de choses sur l'action de Gustave Germer-Baillièrre au sein de l'École. La diversification de son entreprise en direction des domaines philosophiques et historiques (il édite La Bibliothèque de philosophie contemporaine, la Bibliothèque d'histoire contemporaine, la *Revue Historique* de Gabriel Monod et Gustave Fagniez à partir de 1876 également) indique un intérêt pour le développement des connaissances en général qui correspond bien aux conceptions encyclopédiques d'Émile Boutmy. Sa formation médicale (il est docteur en médecine) constitue un facteur supplémentaire dans la compréhension de ses liens avec les trois autres hommes, tous intéressés à la physiologie dans les rapports qu'elle entretient avec la psychologie : Émile Beaussire est ainsi membre de la « Société de psychologie physiologique », et suit avec intérêt, comme Hippolyte Taine, les travaux de Théodule Ribot sur la psychologie expérimentale (Cf. Henri MARION, « Émile Beaussire », *RIE*, t. 18, 1889, p. 319 et Hippolyte TAINÉ, « Th. Ribot. L'Hérédité (Étude psychologique) » in *Derniers Essais de critique et d'histoire, op. cit.*, pp. 99-115).

¹⁴⁹Le première réunion du Comité de fondation de l'École posait le principe de la présence d'Émile Boutmy aux leçons (20/1/1872, AHC 1SP29 Dr2), tâche à laquelle il restera fidèle à en juger par les divers témoignages des enseignants que rapporte Émile LEVASSEUR, *art. cit.* : Auguste Arnauné, enseignant à partir de 1886, racontait que le directeur assistait parfois à ses leçons et lui donnait des indications non seulement sur le fond mais le conseillait aussi sur sa diction, sa tonalité, sa gestuelle, sans pour autant lui imposer quoi que ce soit. René Stourm, professeur de 1884 à 1913 était plus nuancé, précisant : « L'éloge faisait passer la critique et surtout l'autorité du maître et la justesse de ses remarques commandaient la soumission » (p. 164). Le témoignage d'Élie Halévy abonde également en ce sens : « Boutmy [...] me propose de traiter des doctrines socialistes contemporaines. Moi [...] je réponds *non*, en arguant de mon ignorance. Il répond *oui*, et je suis certain que ce sera *oui*, parce que je crois au destin », lettre à Célestin Bouglé datée du 22/3/1901 in Élie Halévy, *Correspondance 1891-1937*, Éditions de Fallois, 1996, pp. 297-298. Alexandre Ribot résumait admirablement le rôle d'Émile Boutmy en disant de lui qu'il façonnait ses collaborateurs : Discours à la Société des élèves, 12/12/1894, *Annuaire SAE*, 1895, p. 8.

années pour réapparaître en crescendo au début du vingtième siècle. Aucun sentiment de cette sorte en ce qui concerne l'Angleterre, si ce n'est pour les questions de colonisation, domaine où la perfide Albion se montre sous un jour menaçant, ou encore pour ce qui est relatif à la diplomatie européenne puisque la position de la France en Europe est indissociable de la politique menée par l'Angleterre : les moments de tension ne manquent pas jusqu'à ce que se dessine un rapprochement franco-anglais décisif en 1904. L'enseignement se fait l'écho de l'actualité dans laquelle il est inséré et le regard porté sur l'Angleterre sera porté à s'arrêter lui aussi sur les zones et moments de tension avec la France¹⁵⁰. Plus profondément cependant, à la fois parce que le modèle anglais s'est depuis un siècle imposé dans l'analyse des phénomènes économiques et politiques et parce qu'il est privilégié dans la pensée des fondateurs de l'École, l'intérêt pour l'Angleterre est de nature moins sentimentale - c'est-à-dire ne déclenchant pas de réflexe patriotique automatique - plus construite et plus diffuse, présent dans les diverses sections de l'enseignement.

Les trois grands axes de l'enseignement dès 1871 consistent en des études administratives, économiques et politiques, axes qui se transforment en deux sections : « diplomatique » et « administrative et financière » à partir de 1873 et jusqu'en 1883 où le dédoublement de chacune d'elles donne naissance aux sections « économie et finances » et « générale », autrement nommée « droit public et histoire ». Ce découpage prévaut sur toute la période : s'y ajoute en 1886 une éphémère section coloniale - elle est fermée en 1892, ses cours sont pour la plupart conservés et liés à la section diplomatique ; en 1910, la section économique est dédoublée en une sous-section finances publiques et une sous-section finances privées. La seule modification notable de l'organisation consiste en l'ouverture d'une section économique et sociale en 1900.

Dans chacune de ces sections se distingue soit un cours particulièrement consacré à l'Angleterre soit la présence d'un homme spécialiste de ce pays, ce qui signifie que, par quelque section qu'il passe, un élève rencontrera l'Angleterre sur son chemin et souvent aussi son rejeton américain, notamment à partir du vingtième siècle. Il s'agit ici avant tout de dresser une sorte de cartographie de ces cours où les pays anglo-saxons apparaissent afin de cerner les contours de la référence anglaise.

Dès les premières années, l'Angleterre affirme sa présence dans les cours d'économie par l'intermédiaire d'Anatole Dunoyer en charge des leçons d'histoire des doctrines économiques¹⁵¹. En cette matière la référence anglaise est certes incontournable et elle est très

¹⁵⁰Henri Gaidoz introduit par exemple en 1900-1901 dans son cours de « géographie et ethnographie » une partie sur l'impérialisme anglais, en pleine guerre des Boers ; Anatole Leroy-Beaulieu s'arrêtait dès 1883 sur la question d'Égypte, point de friction important entre la France et l'Angleterre durant toute la fin du siècle, liée au contrôle du Canal de Suez ; un cours complémentaire est créé en 1898-1899 sur « le droit de la guerre maritime d'après les doctrines anglaises contemporaines » confié à Charles Dupuis, un ancien élève : l'Angleterre belliqueuse apparaît au moment des plus forts risques de heurts avec la France. Le cours de Jacques Bardoux sur « la politique étrangère de l'Angleterre au XIX^e siècle » instauré en 1913-14 traite essentiellement des origines allemandes de la Reine Victoria, et des penchants allemands de sa politique, à un moment où, préoccupée par la crise irlandaise, l'Angleterre semble se détacher des problèmes continentaux et faire ainsi le jeu de l'Allemagne.

¹⁵¹Anatole Dunoyer ne s'est pas distingué en économie par ses travaux personnels mais par l'attachement à publier ceux de son père, Charles Dunoyer. Il écrivait ainsi à sa mère : « Ma plus grande préoccupation est [de] [...] veiller à ce que ses doctrines soient comprises, travailler à ce qu'elles se répandent ». Toute une partie de son cours à l'ELSP est consacré à cet objectif. (Charles Dunoyer (1786-1862) est un économiste ultra-libéral dont la pensée s'est beaucoup inspirée des économistes écossais ; défenseur inconditionnel de la Monarchie de Juillet, il ne se ralliera jamais au second Empire : Cf. Marc PENIN, « Charles Dunoyer 1786-1862. L'échec d'un libéralisme », in Yves BRETON et Michel LUTFALLA (dir.), *L'Économie politique en France au XIX^e siècle*, Economica, 1991, pp. 33-81). Professeur à Berne à partir de 1864 Anatole

présente dans ce cours à la fois à travers les grands noms de l'économie politique anglaise et par l'intermédiaire de l'expérience concrète proposée par l'Angleterre¹⁵². Renommé « cours d'économie politique » dès 1873, l'enseignement perdure entre ses mains jusqu'au tournant du siècle, Émile Cheysson en assurant à partir de 1882-83 la partie appliquée¹⁵³. Il est ensuite confié de 1901 à 1910 à Alfred de Foville puis en 1910 à Clément Colson. L'orthodoxie des doctrines de ces derniers est l'indication que l'Angleterre reste un pôle d'étude obligé, mais les intitulés des parties traitées font disparaître à partir de 1901 toute référence explicite aux pays étrangers¹⁵⁴.

Le cours d'économie politique est complété par un cours sur les finances dont Paul Leroy-Beaulieu a la charge à l'ouverture de l'École, faisant d'ailleurs une intervention remarquée en 1872 sur les finances anglaises¹⁵⁵. La période que nous étudions s'achève également sur les finances anglaises avec un cours de Charles de Lasteyrie exclusivement

enseigne des matières variées : crédit, banques, origine des institutions représentatives, recherches sur l'évolution démocratique de l'Angleterre. Ces précisions sont fournies par l'article nécrologique que lui consacre l'un des professeurs de l'ELSP, intéressantes en ce qu'elles révèlent quelques uns des pôles d'intérêt d'Anatole Dunoyer, mais également parce qu'elles sont jugées utiles pour le définir (A.D. « Anatole Dunoyer », *ASP*, 1908, pp. 533-535).

¹⁵²Le compte-rendu de la *Revue politique et littéraire* indique que le premier cours a essentiellement traité d'Adam Smith et de l'économie politique anglaise, ce qu'indiquait l'intitulé de l'enseignement : « Histoire des doctrines économiques depuis Adam Smith » (*RPL*, 20/1/1872).

¹⁵³Émile Cheysson (1836-1910), ingénieur des Ponts et chaussées, a une expérience pratique de la vie économique par sa direction des usines du Creusot de 1871 à 1874. Chef du service de la statistique au ministère des Travaux Publics à partir de 1877, il contribue à la création en 1885 du Conseil Supérieur de la Statistique avec Alfred de Foville. Il est membre de l'ASMP en 1901 et d'une multitude de sociétés : SEP, Société Française des Habitations bon marché (il est proche de Jules Siegfried, l'un des fondateurs), Société générale des prisons, Société de géographie... Il est surtout l'un des premiers disciples de Frédéric Le Play et s'illustre dans le développement de la méthode monographique. Il abandonne le cours d'économie politique en 1899 pour inaugurer celui d'économie sociale, plus conforme à ses centres d'intérêt. Ses travaux portent essentiellement sur la France, bien que l'expérience anglaise lui ait inspiré quelques brochures : *Le repos du dimanche et le service des postes en Angleterre. La pratique anglaise et la réforme en France par l'initiative individuelle et l'autonomie communale*, Larcher, 1880 ; « La corporation des Chartered accountants en Angleterre », *Bulletin de l'Institut des actuaires*, juillet 1891... Cf. notamment sa biographie et bibliographie dans : Émile CHEYSSON, *Oeuvres choisies*, T. I, Rousseau, 1911, pp. 3-113.

¹⁵⁴C'est en effet pour « l'orthodoxie de ses doctrines » qu'Alfred de Foville est recruté, ainsi qu'il l'est précisé dans une séance du conseil d'administration. Il ne reprend toutefois pas la totalité du cours d'Anatole Dunoyer : toute la partie sur le socialisme est laissée de côté dans l'attente de trouver un homme « apte » (CA 19/6/1900, AHC 1SP30 Dr1). Le cours de 1903-1904, conservé aux archives de l'ELSP, indique clairement sa filiation avec le courant des économistes politiques libéraux dans la lignée de Paul Leroy-Beaulieu notamment. Il est parsemé de références aux économistes anglais ainsi qu'à la situation économique de l'Angleterre (AHC 1SP9). Alfred de Foville (1842-1913) obtient en 1873 un prix à l'Académie des sciences morales et politiques pour un ouvrage sur la variation des prix en France ; particulièrement versé dans l'étude de la monnaie et dans les questions statistiques, il devient chef adjoint du cabinet de Léon Say en 1875, nommé par ce dernier chef du bureau de statistique et de législation au ministère des Finances de 1877 à 1893. C'est en 1877 qu'il débute son enseignement à l'ELSP, assurant des conférences sur les règles de la comptabilité publique puis sur la statistique. Il est l'un des fondateurs de l'institut International de statistique, il publie également le *Bulletin de statistique et de législation comparée* à partir de 1877, montrant une prédilection pour les études comparées et un intérêt pour les expériences étrangères. Il est membre de l'ASMP en 1896 (Auguste ARNAÛNE, « Alfred de Foville », *ASP*, t. 31, 1913, pp. 146-151). Clément Colson (1853-1939) qui lui succède est inspecteur des Ponts et Chaussées puis Conseiller d'État et professeur à l'École des Ponts et Chaussées, directeur des Chemins de fer au ministère des Travaux Publics. Il est membre de l'ASMP en 1910, de la SEP, de l'Institut international de Statistique et est présenté comme « le dernier des grands libéraux » (Jacques RUEFF, « Clément Colson », *Science Politique*, n°15, 1939, p. 339). Il a un grand rôle dans l'institutionnalisation de l'économie politique en France mais il ne semble pas que l'Angleterre ait été un sujet de prédilection particulier chez lui.

¹⁵⁵Suffisamment remarquable pour que le Vapereau le mentionne dans sa notice biographique : VAPEREAU, *Dictionnaire des contemporains*, 1893. La *Revue politique et littéraire* évoque également la qualité de la prestation de Paul Leroy-Beaulieu et l'intérêt de son cours sur les origines de l'échiquier anglais, « la meilleure machine administrative de notre temps », *RPL*, 3/2/1872. Paul Leroy-Beaulieu s'intéresse très tôt à l'Angleterre, publiant en 1872 : *L'administration locale en France et en Angleterre*, Guillaumin. Son travail sur la colonisation l'amène également à traiter de l'Angleterre (*De la colonisation chez les peuples modernes*, Alcan, 1874). Son attachement au libre-échange en matière économique le conduit à prendre l'exemple anglais comme référence, ainsi que l'indiquent ses leçons à l'ELSP.

consacré à ce sujet en 1913-14¹⁵⁶. Entre temps, Paul Leroy-Beaulieu a abandonné le cours à Alfred de Foville en 1880, l'aspect comparatif semblant avoir disparu malgré le maintien de l'intitulé : « Finances françaises et étrangères ». Il réapparaît avec Léon Say¹⁵⁷ en 1884 puis avec René Stourm¹⁵⁸ en 1886, mais surtout par l'intermédiaire de Raphaël-Georges Lévy qui traite à partir de 1897 des budgets étrangers, essentiellement anglais, allemand puis américain et russe, dans la pure tradition du comparatisme chère à Émile Boutmy¹⁵⁹.

L'enseignement d'économie ne serait pas complet sans y ajouter le cours de géographie économique assuré par Émile Lèvasseur dès 1872, dont le regard est plutôt tourné vers les rivages américains¹⁶⁰. Essentiellement comparatiste, ce cours accorde une place importante à l'Angleterre puis aux États-Unis : la partie prise en charge par Pierre Leroy-Beaulieu est ainsi particulièrement consacrée à ces deux pays jusqu'en 1914¹⁶¹. Dans la partie « géographie commerciale », Achille Viallate se consacre à celle des États-Unis à partir de 1898, relayé en 1910 par André Siegfried¹⁶².

¹⁵⁶L'esprit qui préside à l'instauration de ce cours est bien différent de celui de 1872 puisqu'il s'agit, en observant les finances étrangères de montrer que des innovations justifiées pour un pays peuvent être dangereuses pour les autres. C'est sans aucun doute de l'analyse du budget du chancelier de l'Échiquier Lloyd George dont il est question ici (il est explicitement traité par Charles de Lasteyrie dans les cours de l'année complémentaire de 1911 à 1913), budget qui introduisait en fait le premier programme de protection sociale généralisée (AHC ISP30 Dr2, CA du 6/6/1911). Charles de Lasteyrie traite l'année suivante des finances allemandes mais ses cours pour l'année complémentaire indiquent un intérêt plus poussé pour l'Angleterre. Charles de Lasteyrie (1877-1936), ancien élève de l'ELSP, est Inspecteur des finances, fonction qu'il abandonne en 1909 pour se consacrer aux affaires (il est président de la Land Bank du Caire). Il sera en 1915, chef de cabinet de Denys Cochin, en 1922-1924, ministre des Finances dans le cabinet de Raymond Poincaré. Il ne semble pas avoir laissé de travaux particuliers sur l'Angleterre ni sur les finances en général. Léon Daudet stigmatise son ignorance en matière de finances et de politique : Léon DAUDET, « Député de Paris », in *Souvenirs et polémiques*, Laffont, Collection Bouquins, 1992, pp. 845-847, première édition 1933.

¹⁵⁷Son cours est bien évidemment lié à sa connaissance toute pratique des questions financières, non seulement par ses liens professionnels avec la banque Rothschild mais aussi par son activité de ministre des Finances. Il est membre d'une multitude de sociétés et institutions : SEP, Musée social, ASMP, administrateur de la Compagnie des chemins de fer du Nord... Il connaît bien Londres où il se rend fréquemment, comme en 1880 pour la négociation d'un traité de commerce. En 1888, il donne une conférence à la Société des élèves au sujet de David Hume, prélude à sa publication en 1888 de : *David Hume. Oeuvre économique*, Guillaumin. Son étude la plus importante tient dans les quatre volumes des *Finances de la France sous la Troisième République*, Calmann-Lévy, 1898-1904.

¹⁵⁸René Stourm (1837-1917), cousin de Paul et Anatole Leroy-Beaulieu, est Inspecteur des finances, chef du cabinet du ministère des Finances de 1863 à 1870, administrateur de contributions indirectes en 1874, libéré de ses fonctions administratives en 1879. Il est élu à l'ASMP en 1896 en remplacement de Léon Say, il en devient le secrétaire perpétuel en 1913 à la suite d'Alfred de Foville ; membre du Musée social, de la Société des études économiques, de la Société de Statistique, administrateur du Crédit Foncier de France. Ses travaux portent sur les questions financières sans prédilection particulière pour le monde anglo-saxon (*Les finances de l'Ancien Régime et de la Révolution, origines du système actuel*, Guillaumin, 1885 ; *Systèmes généraux d'impôts*, Guillaumin, 1893, etc.).

¹⁵⁹Nous avons vu dans quelles circonstances Raphaël-Georges Lévy avait été recruté par Émile Boutmy (cf. *supra*, chapitre 2). Banquier associé à la maison Ephrussi, il a également une connaissance pratique des questions dont il traite. Il est membre de la SEP, de la SES, de la Société de Statistique et de l'ASMP en 1913. Ses écrits concernent aussi bien la situation française que celle des pays étrangers, surtout Angleterre et États-Unis : « La vraie Amérique », Secrétariat de la SES, 1894 ; « Les finances des États-Unis », *RDDM*, 1/8/1898 ; « La dette anglaise », *RDDM*, 15/9/1898 ; « Ce que coûte une guerre impériale », *RDDM*, 1/1/1901...

¹⁶⁰Il écrit notamment une étude magistrale sur l'ouvrier américain : *L'ouvrier américain : l'ouvrier au travail, l'ouvrier chez lui, les questions ouvrières*, Larose, 1898, 2 vol., dont il publie de larges extraits dans la revue de l'ELSP.

¹⁶¹Pierre Leroy-Beaulieu intervient à partir de 1899, ses leçons sont consacrées à la géographie des grandes puissances : Allemagne et États-Unis en 1899-1900 ; Russie, Angleterre, États-Unis en 1900-1901 et 1902-03 ; Angleterre, Allemagne, États-Unis : trio qui est conservé jusqu'en 1914. Pierre Leroy-Beaulieu (1871-1915), ancien élève de l'ELSP, est le fils de Paul Leroy-Beaulieu qui l'a appelé à ses côtés comme directeur-adjoint de l'*Économiste Français* en 1894. Ses plus importants travaux portent sur les colonies anglaises et les États-Unis : *Les nouvelles sociétés anglo-saxonnes : Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique australe*, A. Colin, 1897, couronné par l'Académie Française ; *Les États-Unis au XX^e siècle*, A. Colin, 1904.

¹⁶²Achille Viallate (1866-1943), comme André Siegfried, est un ancien élève de l'École. Il en est le secrétaire de 1901 à 1910. Il est très investi dans la vie de l'École, également rédacteur en chef des *Annales des Sciences Politiques*, publiant à partir de 1906 et avec l'aide de Maurice Caudel : *La Vie politique dans les deux Mondes*, recueil d'articles d'élèves et enseignants de l'École sur la vie politique des puissances étrangères, contribuant ainsi à élargir l'activité de l'École tout en accroissant son prestige. Il quitte l'École en 1910 pour se consacrer à ses fonctions d'administrateur de la Boers Consolidated

Présence de l'Angleterre dans les cours d'économie, présence aussi dans les enseignements relatifs aux institutions politiques et administratives : dès 1873, Émile Boutmy se charge lui-même d'un cours de droit constitutionnel consacré à la fois à l'Angleterre et aux États-Unis dans une comparaison avec le système français. Cet enseignement se maintient sur toute la période, intégrant quelques compléments mais les grandes lignes tracées par son fondateur perdurent. A Émile Boutmy succède André Lebon en 1888, le premier des élèves à accéder au statut professoral, puis Maurice Caudel à partir de 1902¹⁶³. En complément s'adjoint le cours de législation civile comparée qui est plus particulièrement consacré au système judiciaire de l'Angleterre et de la France en 1872 : Émile Boutmy en avait chargé Alexandre Ribot alors qu'il revenait d'une mission outre-Manche destinée à étudier cette question¹⁶⁴. Lorsqu'il quitte le cours pour celui d'histoire parlementaire en 1874¹⁶⁵, Ernest Glasson assure sa succession, élargissant le cours à la législation comparée en général. Jacques Flach le seconde dès 1878 : l'Angleterre y sera toujours présente, de façon plus intense avec Ernest Glasson qui a publié un magistral travail sur l'histoire du droit et des

Mines de Kimberley (Afrique du sud). La plupart de ses écrits portent sur l'Angleterre et les États-Unis, notamment : *Joseph Chamberlain*, Alcan, 1899 ; *Essai d'histoire diplomatique américaine*, Guilmoto, 1905 ; *L'industrie américaine*, Alcan, 1908. André Siegfried a été recruté par Anatole Leroy-Beaulieu suite à une conférence qu'il avait faite sur l'Angleterre impérialiste et les projets de Joseph Chamberlain en 1910 (cf. Pierre FAVRE, *Naissances de la science politique en France 1870-1914*, Fayard, 1989, p. 263). L'influence anglo-saxonne exercée par l'intermédiaire de son père s'est concrétisée chez lui par des travaux essentiellement consacrés à ces pays et qui resteront l'objet de ses cours à l'ELSP bien après la première guerre mondiale (*Edward Gibbon Wakefield et sa doctrine de la colonisation systématique*, Thèse de lettres, A. Colin, 1904 ; *La démocratie en Nouvelle-Zélande*, A. Colin, 1904 ; *Deux mois en Amérique du Nord à la veille de la guerre (juin-juillet 1914)*, A. Colin, 1916 ; *L'Angleterre d'aujourd'hui, son évolution économique et politique*, Crès, 1924, etc.).

¹⁶³André Lebon (1859-1938) est chef de cabinet du Président du Sénat en 1892, député en 1893 avant d'accéder aux fonctions de ministre du Commerce en 1895 et des Colonies en 1896-98. Membre de nombreuses sociétés (Société de géographie, de législation comparée, Musée social...), il est également administrateur de la Compagnie du Canal de Suez, président des Messageries Maritimes, de la Fédération des industriels et commerçants français... Ses centres d'intérêt sont partagés entre l'Angleterre et l'Allemagne essentiellement : son premier ouvrage traite de l'émigration française en Angleterre pendant la Révolution française, travail pour lequel il a obtenu une bourse de voyage de l'ELSP afin de se rendre outre-Manche ; il publie également des *Études sur l'Allemagne politique*, Plon, 1890. Il cède la partie du cours de droit constitutionnel concernant l'Angleterre et les États-Unis à Maurice Caudel pour se consacrer à son versant continental. Il sera d'ailleurs suppléé dans ce cours par Charles Benoist à partir de 1895 (Charles Benoist (1861-1936), est publiciste - *RPL, RDDM, Le Temps*... - député à partir de 1902, apôtre de la représentation proportionnelle, devient précepteur du Comte de Paris en 1929, se rallie à l'Action Française ; grand voyageur, ses centres d'intérêt concernent plutôt l'Europe continentale (notamment l'Espagne), mais il est aussi un grand lecteur des auteurs anglo-saxons tels que Walter Bagehot, John Stuart Mill, Henry Sumner-Maine). Maurice Caudel, présenté comme un spécialiste des questions américaines et de l'Empire britannique (CA du 1/2/1910 AHC 1SP30 Dr1) assure également à partir de 1911 un enseignement sur l'Amérique et les nouvelles sociétés anglo-saxonnes, en collaboration avec Maurice Escoffier (1879-1959) ancien élève également, secrétaire général de la Société des Études historiques, bibliothécaire de l'École en 1910. En 1912, Paul Cambon le charge d'accompagner le Prince de Galles pendant son séjour en France (*France Soir*, 2/2/1948).

¹⁶⁴Cette mission lui avait été confiée par le ministère de la Justice (cf. Alexandre RIBOT, « Le système pénitentiaire en Angleterre », *RDDM*, 1/2/1873, pp. 513-542). Marié à une Américaine, Alexandre Ribot (1842-1923), très anglophile, connaît bien l'Angleterre où il se rend fréquemment. Il devient actionnaire de l'École en 1878, puis membre du conseil de perfectionnement en 1888, ses fonctions politiques ne lui permettant plus d'assurer ses cours : député à partir de 1878 et constamment réélu (en 1909, il est sénateur), il est ministre des Affaires Étrangères en 1890-1892, Président du Conseil en 1892-93, puis en 1895, où il prend également le portefeuille des finances. Cf. Martin E. SCHMIDT, *Alexandre Ribot : odyssey of a liberal in the Third Republic* », the Hague, Martinus Nijhoff, 1974, XII-184 p.

¹⁶⁵Il l'assure jusqu'en 1884, date à laquelle il est remplacé par Jules Dietz, puis par Adhémar Esmein en 1901. Jules Dietz (1847-1928), avocat, est publiciste au *JDD* ; il démissionne de son cours en 1901 pour mieux satisfaire son goût pour les voyages (en Allemagne et Russie notamment) ; rien n'indique chez lui un intérêt particulier pour les pays anglo-saxons. Ce qui n'est pas le cas pour Adhémar Esmein (1848-1913), professeur à la Faculté de Droit de Paris, maître de conférence à l'École Pratique des Hautes Études puis directeur d'études en 1904 avant d'être président de la section religieuse en 1906 ; il est membre de l'ASMP, du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique, de la Société d'enseignement supérieur... ; éminent juriste, il publie notamment *Éléments de droit constitutionnel français et comparé*, Larose et Forcel, 1895-1896 où ses développements sur les institutions anglaises se situent dans le sillage des travaux d'Émile Boutmy et d'Ernest Glasson ; le seul article qu'il donne aux *Annales* concerne un sujet anglais (« Une survivance qui disparaît (The demise of the Crown Act du 2 juillet 1901) », *ASP*, 1903) ; cf. également : « La Chambre des Lords et la démocratie », *Séances et Travaux de l'ASMP*, t. 174, 1910 ; *Gouverneur Morris : un témoin américain de la Révolution Française*, Hachette, 1906...

institutions politiques, civiles et judiciaires d'outre-Manche¹⁶⁶. Jacques Flach, présenté comme un spécialiste du droit italien et allemand, écrit toutefois de nombreux articles sur le problème agraire en Irlande, thème important dans un cours qui traite de la transmission de propriété¹⁶⁷.

Quelques parties du cours sur l'organisation administrative traitent du cas anglais, insistant notamment sur son système décentralisé ainsi que sur la faiblesse de l'Etat, orientation particulièrement sensible chez Armand Demongeot¹⁶⁸, titulaire du cours de 1872 à 1874, et chez Gabriel Alix¹⁶⁹, professeur de 1873 à 1901. Une sensibilité anglaise peut également être relevée chez Émile Flourens¹⁷⁰, enseignant de 1873 à 1881 avant d'entrer au Conseil de perfectionnement, ou chez Jean Romieu qui effectue un voyage d'étude aux États-Unis au début du siècle et qui est d'abord en charge d'une conférence d'application en 1894 avant de s'occuper d'une partie du cours sur les matières administratives en 1902¹⁷¹.

Dominée par la personnalité d'Albert Sorel, dont les pays anglo-saxons ne sont pas le centre d'intérêt¹⁷², la section diplomatique est ouverte par son objet même à toutes les puissances étrangères et notamment celles avec lesquelles la France doit compter. Christian Schefer qui assure le cours d'histoire diplomatique à partir de 1910 introduit une partie sur

¹⁶⁶Ernest GLASSON, *Histoire du droit et des institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre comparées au droit et aux institutions de la France depuis leur origine jusqu'à nos jours*, Durand et Pedone-Lauriel, 6 vol. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques en 1881, « monument élevé à l'histoire du droit anglais » (Charles Lyon-Caen, *RIE*, t. 53, 1907, pp. 165) qui lui vaut son fauteuil à l'Institut en 1882. Ernest Glasson (1839-1907) juriste et historien est également professeur à la faculté de droit dont il devient le doyen à partir de 1899, date à laquelle il quitte le comité de perfectionnement de l'ELSP où il était entré en 1882.

¹⁶⁷Cf. *Rapport présenté à l'AG des souscripteurs*, Martinet, 1872-1886, année 1877, p. 13. Hippolyte Taine dit aussi de lui qu'il était « un peu allemand pour la composition et le style » mais qu'il avait réussi à acquérir un ordre et une diction française : Hippolyte Taine recommande à Ernest Renan de soutenir la candidature de Jacques Flach au Collège de France (*H. Taine. Sa vie et sa correspondance*, t. 4, Hachette, 1907, p. 164, lettre du 6/7/1883). Jacques Flach (1846-1919) sera professeur de législation comparée au Collège de France où il succède à Édouard de Laboulaye dont il fut l'élève, raison pour laquelle Émile Boutmy l'a appelé à venir enseigner à l'École (c'est ainsi qu'Eugène d'Eichthal présente son recrutement : Eugène d'EICHTHAL, « Discours prononcé aux obsèques de M. Jacques Flach », *ASP*, t. 43, 1920, pp. 1-2). Il fait partie de la Société de législation comparée et sera membre du Comité de législation étrangère au ministère de la Justice dans les années 1880. Le cours à l'ELSP s'intéresse essentiellement au droit de la famille et au droit de propriété, avec un développement sur les pays étrangers, dont l'Angleterre et l'Irlande, qui font aussi l'objet de ses leçons au Collège de France (« Collège de France. Histoire du régime agraire de l'Irlande. Leçon d'ouverture faite le 8 décembre 1882 », *RIE*, t. 5, 1883, pp. 1-18).

¹⁶⁸Armand Demongeot (1840-1875), avocat, maître des requêtes au Conseil d'Etat, membre de la Société de Législation comparée, de la Société de Statistique. Il entreprend l'étude détaillée des institutions locales de l'Angleterre dans son cours et a une parfaite connaissance des institutions étrangères (Cf. *RPL*, 13/3/1875 ; *Rapport à l'AG des actionnaires de 1876*, AHC 1SP16 Dr2 ; *Journal Officiel*, 13/1/1875 ; Armand DEMONGEOT, « La centralisation et le self-government », *Revue de législation française et étrangère*, janvier-février 1875).

¹⁶⁹Gabriel Alix (1834-1901), professeur à l'Institut Catholique, membre de la Ligue contre l'athéisme, de la Société d'enseignement supérieur, de la SES. Ses études ne sont pas particulièrement consacrées à l'Angleterre mais la référence anglaise nourrit ses réflexions sur l'organisation politique et administrative : cf. par exemple Gabriel ALIX, « Les origines du système administratif français », *ASP*, t. 14, 1899, pp. 421-445 et 715-743 ; « De l'organisation et du rôle des sciences politiques », *ASP*, t. 16, 1901, pp. 403-426.

¹⁷⁰Émile Flourens (1841-1919), Conseiller d'Etat, Directeur général des Cultes en 1879-1885, Ministre des Affaires Étrangères en 1886-1887, député à partir de 1888. Il écrit en 1906 *La France conquise : Édouard VIII et Clémenceau*, Garnier frères.

¹⁷¹Jean Romieu (1858-?), diplômé de l'ELSP, membre de la SAE qu'il préside de 1903 à 1905 ; il sera conseiller d'Etat en 1907 et remplace Émile Boutmy au Conseil Supérieur de l'Instruction Publique à son décès ; il est le fils d'Eugène Romieu, préfet sous l'Empire et également membre du Jockey-Club ; c'est en 1901-1902 qu'il voyage aux États-Unis.

¹⁷²Son amitié avec François Guizot et Hippolyte Taine l'a sans doute familiarisé avec le monde anglo-saxon : Hippolyte Taine, exilé à Pau pendant la guerre franco-allemande, lui demandait de lui faire parvenir des journaux anglais, seul moyen d'obtenir des informations fiables sur la situation française (*Taine. sa vie et sa correspondance*, op. cit., p.28). Originaire du Havre et marié à une protestante, il avait certainement des affinités avec le monde anglais, ce que ses développements sur la qualité des hautes classes anglaises laissent deviner : cf. Albert SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, t. I, livre III, chapitre 1, Plon, 1914 (14^e édition).

l'Angleterre, liée à sa puissance sur les mers, mais c'est plus par l'intermédiaire du cours de géographie économique d'Émile Levasseur que le monde anglo-saxon est traité, cours commun à la section économique¹⁷³. A partir de 1900, un cours spécialement consacré aux États-Unis est créé, facultatif pour cette section et celle générale mais bientôt obligatoire pour les deux, confié à Achille Viallate puis à Maurice Caudel en 1910, associé à Maurice Escoffier à partir de 1911¹⁷⁴. La rentrée de 1913-1914 voit encore apparaître un cours sur la politique étrangère de l'Angleterre tenu par Jacques Bardoux, qui donnait déjà des leçons sur la politique anglaise de l'époque dans l'année complémentaire depuis 1909¹⁷⁵.

Le développement colonial de la fin du siècle était une occasion privilégiée pour l'Angleterre de devenir un pôle important de l'enseignement lorsque celui-ci s'ouvre en 1886 à la formation des futurs administrateurs coloniaux français. Bien que les cours aient été essentiellement consacrés aux colonies indochinoise, algérienne et tunisienne, l'Angleterre est toutefois citée en exemple non seulement par Paul Leroy-Beaulieu qui revient dans le corps enseignant en 1886 pour traiter des systèmes coloniaux comparés, mais surtout par Joseph Chailley-Bert, qui reprend le cours à partir de 1898 : l'Inde anglaise, sujet de l'un de ses ouvrages, en constitue la matière principale de 1905 à 1910¹⁷⁶. L'enseignement de Joseph Chailley-Bert est entièrement facultatif - tous les cours relatifs à la colonisation le deviennent avec l'abandon de la section - mais il n'en est pas moins recommandé pour toutes les sections, seul cours à bénéficier de cette importance.

Création postérieure à la section coloniale, la section économique et sociale semble moins tournée vers la référence anglaise : il faut attendre l'année 1907 pour voir le cours d'Élie Halévy sur le socialisme en Europe devenir obligatoire. Depuis sa création en 1901 cet enseignement était facultatif mais recommandé pour toutes les sections sauf celle diplomatique, et traitait essentiellement des expériences anglaises et allemandes¹⁷⁷. Son

¹⁷³Christian Schefer (1866-1944), ancien élève de l'ELSP, président de la SAE en 1893-1895, major du Quai d'Orsay, abandonne la carrière pour se consacrer à l'enseignement. Il assure à l'ELSP à partir de 1896 un cours sur la politique coloniale des États européens et était de ce fait porté à intégrer au cours d'histoire diplomatique des éléments plus particulièrement liés à la colonisation ce qu'Albert Sorel ne prenait pas en compte, ni Albert Vandal qui lui avait succédé en 1906. Ce dernier (1853-1910) était plutôt tourné vers la question des affaires d'Orient, intitulé du cours qu'il assure de 1883 à 1896.

¹⁷⁴Maurice Escoffier prend également en charge une conférence d'histoire diplomatique de l'Europe (1907-1913).

¹⁷⁵Le cours de Jacques Bardoux est facultatif pour la section diplomatique. Jacques Bardoux (1874-1959), juriste et docteur ès lettres a fait une thèse de doctorat sur la critique d'art et philanthrope anglais John Ruskin, assurant à l'École des Hautes Études en Sciences sociales un cours sur ce sujet à partir de 1902. Grand anglophile, il a passé une année à Oxford, perpétuant cette attirance particulière pour l'Angleterre par la publication de nombreux travaux sur ce pays : *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine*, Alcan, 2 volumes publiés en 1906 et 1907 ; *L'Angleterre radicale. Essai de psychologie sociale (1906-1913)*, Alcan, 1913...

¹⁷⁶Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation de l'Indo-Chine. L'expérience anglaise*, A. Colin, 1892. Il écrit également : *L'Inde britannique. Société indigène, politique indigène : les idées directrices*, A. Colin, 1910. Pratiquement tous ses écrits sont consacrés à la colonisation. A l'origine de la fondation de l'Institut colonial international en 1893, de la Société des études coloniales en 1896, Joseph Chailley-Bert est également membre de la Société centrale de l'agriculture coloniale. Émile Boutmy le trouvait « maniaque », semblant dire qu'il revenait toujours aux mêmes sujets : l'agriculture coloniale, la constitution de l'Angleterre (AHC 1SP70, papiers du professeur Bastide). Après 1910, l'enseignement est plus particulièrement consacré au Maroc, mais l'Angleterre reste toujours l'un des pays cités en exemple.

¹⁷⁷Anatole Dunoyer avait consacré une partie sur le socialisme dans son cours d'économie politique, partie abandonnée après lui. Paul Janet avait également inauguré en 1872 un enseignement sur les théories de réformes sociales en France, dans lequel il traitait de Baboeuf, Proudhon... Le cours ne dure que deux années, sans que les raisons de son arrêt soient fournies. Les discussions en 1901 au conseil d'administration portent sur la question de savoir s'il faut traiter de la France ou plutôt des pays étrangers, question tranchée en faveur de la deuxième proposition : Élie Halévy peut alors intervenir, ayant déjà montré ses qualités dans son cours sur l'Angleterre, qualités qui ne cessent d'être rappelées dans les séances du conseil d'administration (AHC 1SP30 Dr1, CA des 18/1/1899, 28/6/1901, 15/4/1902). Le cours sur le socialisme sera étendu dès 1902 au mouvement socialiste en général, abordant également l'expérience française. Élie Halévy sera l'un des piliers de

titulaire, Élie Halévy, avait abordé la question du socialisme à travers son travail sur le radicalisme philosophique anglais¹⁷⁸ : l'étude de la société britannique constitue l'essentiel de ses travaux, étant également le sujet de l'autre cours dont il est chargé à l'ELSP depuis 1898, intitulé : « évolution de l'esprit public en Angleterre au XIX^e siècle »¹⁷⁹. La section économique et sociale voit enfin Daniel Bellet assurer un cours de technique industrielle à partir de 1906 et Paul de Rousiers un cours sur les grandes industries dès 1909 : ils sont, eux, plutôt tournés vers les États-Unis¹⁸⁰.

La section générale, enfin, comporte des cours déjà évoqués : celui d'Émile Boutmy sur le droit constitutionnel, d'Alexandre Ribot sur l'histoire parlementaire de la France, d'Élie Halévy sur l'esprit public en Angleterre à partir de 1898, celui, facultatif, d'Achille Viallate sur l'histoire des États-Unis dès 1900. Anatole Leroy-Beaulieu se voit confier un enseignement sur l'histoire de la politique intérieure des principaux États européens, débuté dès 1879 comme cours libre et intégré définitivement dans le programme en 1883 : la Grande-Bretagne y occupe une place prédominante jusqu'en 1901, date à laquelle elle est traitée à égalité avec la Russie, l'Allemagne et autres pays continentaux¹⁸¹. Lorsque René Pinon en prend la succession en 1912, la part consacrée à l'île est encore diminuée, n'apparaissant plus explicitement dans les intitulés des leçons¹⁸².

l'École, y enseignant jusqu'à son décès. Élie Halévy (1871-1937), normalien, a une formation philosophique et fonde en 1893 avec Léon Brunschvicg la *Revue de métaphysique et de morale* qui veut réhabiliter la philosophie comme élément essentiel dans la formation de l'élite de la nation. Les cours qui lui sont proposés à l'ELSP représentent pour Élie Halévy une sorte de tribune où il pourra mener à bien son action réformatrice. Celle-ci s'orientera vers la défense des libertés et de la liberté en général : il aura à cœur de dénoncer le vingtième siècle comme « l'ère des tyrannies », portées par les régimes socialistes et communistes après la première guerre mondiale : cf. « L'ère des tyrannies », conférence du 28/11/1936 à la Société française de philosophie reproduite dans : *L'ère des tyrannies*, Gallimard, 1938, pp. 213-249. Voir les biographies de Michelle BO BRAMSEN, *op. cit.*, et de Mirna CHASE, *Élie Halévy. An Intellectual Biography*, New York, Columbia University Press, 1980.

¹⁷⁸Élie HALEVY, *La formation du radicalisme philosophique. La révolution et la doctrine de l'utilité (1789-1815)*, thèse pour la Faculté de lettres, Alcan, 1900.

¹⁷⁹L'ouvrage d'Élie Halévy sur le peuple anglais en est issu : *Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle*, Hachette, 1913-1923, 5 volumes. Ce cours est le pendant de celui de Lucien Lévy-Bruhl sur l'Allemagne. Il est obligatoire pour la section générale et recommandé pour celle diplomatique. Élie Halévy disait d'ailleurs de Lucien Lévy-Bruhl qu'il connaissait bien l'Angleterre et aimait l'esprit anglais : lettre à Xavier Léon du 22/6/1915 in *Élie Halévy. Correspondance...*, *op. cit.*, p. 485.

¹⁸⁰Daniel Bellet (1864-1917), est ingénieur, professeur à la Faculté de Droit, à l'École des Hautes Études Commerciales ; il est membre de la Société d'Économie Politique, de la Société de géographie, de la Société de Statistique ; il donne au *Journal des Économistes* plusieurs articles concernant les États-Unis et collabore également à une revue anglaise appelé *Engineering*. Paul de Rousiers (1857-1934) était déjà venu donner une conférence en 1895 sur l'ouvrier anglais. Voyageant aux États-Unis et en Angleterre dans les années 1890, il restera profondément marqué par cette expérience et se fera une spécialité du monde anglo-saxon : il publie des ouvrages sur le syndicalisme en Angleterre suite à sa mission pour le Musée social en 1895 (mission organisée par Émile Boutmy, président de la section des missions et enquêtes de 1895 à 1898 : *Le trade-unionisme en Angleterre*, A. Colin, 1897, en collaboration avec Octave FESTY, François de CARBONNEL, André FLEURY, Joseph WILHELM, tous anciens élèves de l'ELSP), une nouvelle mission aux États-Unis en 1896 aboutissant à la rédaction de travaux sur les industries américaines (*Les industries monopolisées aux États-Unis*, A. Colin, 1898). Paul de Rousiers est l'un des fondateurs, avec Edmond Demolins, Henri de Tourville et Robert Pinot, du mouvement de la Société de la science sociale issue d'une scission avec le mouvement le playsien de la Société d'économie sociale en 1886 : cf. Bernard KALAORA et Antoine SAVOYE, *op. cit.* ; Antoine SAVOYE, « Paul de Rousiers, sociologue et praticien du syndicalisme », *Cahiers Georges Sorel*, n°6, 1988, pp. 52-77.

¹⁸¹Le cours reflète bien la curiosité intellectuelle d'Anatole Leroy-Beaulieu (1842-1912) qui, comme son frère, a été initié très tôt aux langues étrangères et aux voyages. Grand connaisseur de la Russie, sur laquelle il écrit son *Empire des Tsars et les Russes* en 1881 (Hachette, 3 volumes), il est cependant surtout attiré par l'histoire du libéralisme. Son cours traite à partir de 1896-1897, et une année sur deux, des questions religieuses : choisi « *intuitu persona* » par Émile Boutmy, le cours s'arrêtera à son décès (AHC 1SP30 Dr2, CA 3/12/1912). Anatole Leroy-Beaulieu enseigne également à l'École des Hautes études sociales où il est membre du comité de direction en 1900, et à l'Université catholique de Lille. C'est Maurice Escoffier qui prend sa suite en 1910.

¹⁸²Le cours auparavant conçu comme une étude de chaque pays ou bloc de pays est remanié pour les aborder au sein de questions plus générales, telles que : « les forces internationales », « la question d'Orient »... Certains pays sont cependant évoqués de façon plus intense : Russie, Italie, Espagne, Belgique et Hollande. Les ouvrages de René Pinon, ancien élève, sont essentiellement consacrés à l'histoire des relations internationales, question d'Orient, guerre russo-japonaise... Il assure à l'Université catholique de Lille un cours sur l'impérialisme anglais à partir de 1902.

Tous les cours n'ont pas été cités car nombre d'entre eux, comme celui dernièrement évoqué, ne mentionnent l'Angleterre que de façon incidente au même titre que les autres pays. La polarisation sur les pays anglo-saxon est toutefois particulièrement marquée, orientation donnée dès l'ouverture de l'établissement et qui perdure sur toute la période à travers non seulement les cours en eux-mêmes mais également par l'intermédiaire d'enseignants qui en ont fait leur sujet de prédilection : Émile Boutmy, Ernest Glasson, Élie Halévy, Maurice Caudel, Achille Viallate, Pierre Leroy-Beaulieu, Joseph Chailley-Bert, André Siegfried, Jacques Bardoux, Émile Levasseur et Paul de Rousiers, liste à laquelle peuvent s'ajouter les noms de ceux qui ont fréquemment rencontré la référence anglo-saxonne dans leurs études, comme Anatole et Paul Leroy-Beaulieu, Alexandre Ribot, Anatole Dunoyer, Adhémar Esmein, Henri Gaidoz¹⁸³, André Lebon¹⁸⁴ ou Charles Dupuis¹⁸⁵.

De 1871 à 1914, le trio Angleterre-Etats-Unis-Allemagne est constamment présent dans l'enseignement, élément constitutif de l'horizon politique et économique français. Un aperçu des cours a permis d'y découvrir une prédominance anglaise, caractéristique particulièrement prononcée dans ce qui constitue une vitrine de l'École pour la province : les conférences provinciales, instaurées en 1900 et dirigées par Maurice Caudel. Destinées à traiter « quelques unes des questions politiques qui préoccupent le plus l'opinion publique » devant un « auditoire sans compétence ni préparation spéciales », elles puisent leur contenu dans les cours de l'École et sont assurées par d'anciens élèves ou enseignants de l'établissement¹⁸⁶. En 1901-1902, sur 12 conférenciers, 7 abordent des sujets où Angleterre et États-Unis sont pris en exemple (voir la liste page suivante). En 1906-1907, période à laquelle l'Allemagne a de nouveau manifesté le danger potentiel qu'elle représentait pour la France, une série de conférences est instaurée sur les institutions et les moeurs de ce pays, assurées par René Henry, Armand Hahn et Georges Weil¹⁸⁷. Une autre série est consacrée aux impérialismes, conférences où il est question de la trilogie Angleterre - Allemagne - États-Unis, pays étudiés respectivement par Élie Halévy, René Henry et Achille Viallate : la répartition des pôles d'intérêt au sein de l'École s'y lit clairement. Hormis ces conférences particulières liées à des questions jugées plus brûlantes, 19 conférenciers

¹⁸³Particulièrement intéressé par les études celtiques, il est amené à consacrer une partie de ses études à la Grande-Bretagne, tout particulièrement à l'Irlande. La fondation de la *Revue Celtique* en collaboration avec des savants anglo-saxons, est un écho de ces préoccupations.

¹⁸⁴Comparativement, les spécialistes de la question allemande, puisque c'est l'autre pôle d'intérêt essentiel, sont en moins grand nombre : Jacques Flach, Lucien Lévy-Bruhl, André Lebon, René Henry, Georges Blondel, René Pinon et Paul Matter en sont les principaux représentants. Lucien Lévy-Bruhl donne le seul cours uniquement consacré à l'Allemagne, excepté celui de Théophile Funck-Brentano en 1899 sur Bismarck (cours sur les grands hommes d'État au XIX^e siècle : il y traitera les années suivantes de Talleyrand, Metternich, de l'École doctrinaire pour l'achever en 1905 sur Napoléon Ier). En ce qui concerne Jacques Flach, nous avons déjà noté que ses préoccupations débordaient le cadre des pays germaniques. La même remarque vaut pour André Lebon.

¹⁸⁵Charles Dupuis (1863-1938), diplômé de l'École, membre de la Société des élèves, secrétaire général de l'École puis sous-directeur à partir de 1913. Il prend en charge la conférence de droit des gens à partir de 1894 et donne un cours libre tiré de son ouvrage : *Le droit de la guerre maritime d'après les doctrines anglaise*, Pedone, 1899 ; son intérêt et admiration pour l'Angleterre sont attestés par la correspondance qu'il entretient avec Émile Boutmy dans les années 1890 alors qu'il fait un séjour en Angleterre (AHC 1SP2 Dr2).

¹⁸⁶C'est ainsi qu'elles sont présentées dans la brochure qui donne leur contenu : *Conférences de province*, Paris, Brunet, 1901-1914. Les conférences sont organisées avec l'aide de nombreuses associations locales et nationales (sociétés industrielles, chambres de commerce, sociétés archéologiques, Alliance française...) qui fournissent ainsi un cadre pour l'instauration des conférences. Les villes visitées sont Amiens, Rouen, Cherbourg, Angoulême, Nancy... En 1903-1904, 23 villes les ont accueillies, en 1904-1905, 44 (Cf. Assemblées générales des actionnaires, rapports de 1900, 1902, 1903, 1905, AHC 1SP16).

¹⁸⁷René Henry (1871-1945), Armand Hahn (1880-1914) et Georges Weil (1881-1914) sont diplômés de l'École, le premier également docteur en droit et maire d'une petite commune de la Haute-Vienne, le second avocat à la Cour d'appel et le troisième Secrétaire général adjoint des Congrès Coloniaux Français.

interviennent, dont 8 parleront de l'Angleterre et 2 des États-Unis. L'Allemagne reste confinée à la série spéciale de conférences, n'apparaissant qu'incidemment dans les autres leçons¹⁸⁸.

Nul doute que ces conférences provinciales aient permis au public de mieux connaître l'Angleterre. Conçues comme un prolongement de l'enseignement parisien, elles démontrent nettement l'importance qu'y tiennent les questions anglo-saxonnes, phénomène d'autant plus intéressant que la plupart des conférences sont confiées à d'anciens élèves. Les travaux publiés dans les *Annales* de l'École confirment par ailleurs l'intérêt particulier porté à l'Angleterre entre tous les pays étudiés¹⁸⁹.

Les anciens élèves qui prennent en charge des conférences provinciales, ceux qui deviennent enseignants à l'École¹⁹⁰, ou encore ceux qui voient leurs études publiées dans la revue de l'École - résultat des travaux des groupes de travail réservés à l'élite des élèves - sont sans conteste également ceux qui sont les plus intégrés à l'établissement. Nombre ont eu leur diplôme avec mention (soient 40% d'entre eux), certains ont obtenu une bourse de voyage pour effectuer un mémoire de fin d'étude comme André Lebon ou Henri Cordier¹⁹¹, quasiment tous sont attachés à la Société des élèves, prolongement de l'École. Minoritaires par rapport à l'ensemble des élèves passant sur les bancs de l'établissement¹⁹², ces étudiants n'en donnent qu'une image biaisée en même temps qu'ils incarnent les qualités que l'École recherchait dans chacun des élèves : ceux qu'elle met en valeur sont ses meilleurs avocats, censés perpétuer l'esprit même de l'établissement. Il n'est alors pas indifférent de remarquer parmi eux le nombre de ceux qui se consacrent à l'Angleterre et aux États-Unis : André Lebon lorsqu'il reprend le cours d'Émile Boutmy, Maurice Caudel, Pierre Leroy-Beaulieu, Achille Viallate, Maurice Escoffier, André Siegfried, Charles de Lasteyrie, Charles Dupuis... sans compter ceux qui prennent en charge les conférences de province : Octave Festy, Georges Lecarpentier, Gilbert Gidel, Henry Émile Barrault, Pierre Mille, Hélié-Robert Savary.... Que Maurice Caudel et Achille Viallate aient été des piliers de l'École à travers leurs fonctions de bibliothécaire et de secrétaire ainsi que par leur engagement dans les conférences de province

¹⁸⁸Ceux qui en 1901 s'intéressaient déjà aux pays anglo-saxons s'y retrouvent : Octave Festy sur les trade-unions, Raphaël-Georges Lévy sur les budgets anglais et américain, Pierre Mille sur la presse anglaise, Achille Viallate sur les États-Unis, Daniel Zolla s'arrêtant sur le « Far-West américain, la légende et les réalités ». Apparaissent en 1906 : Gilbert Gidel qui consacre une conférence à la politique d'entente cordiale ; Armand Hahn, lui, pose la question de savoir pourquoi les Anglais sont de grands colonisateurs ; Élie Halévy consacre 4 conférences à l'Angleterre (question d'Irlande, Socialisme, Gladstone, Spencer) ; Georges Lecarpentier retrace des monographies de Londres et de villes d'Écosse ; Georges Weil parle des conséquences de la victoire libérale en Angleterre et de l'action de ce pays en Égypte. L'Allemagne apparaît dans une conférence de Charles Dupuis sur le droit de la guerre d'après une publication allemande et dans une autre série de conférences de René Henry concernant la rivalité entre Angleterre et Allemagne. D'autres pays ont également fait leur apparition depuis le début de 1901 : Russie et Japon notamment.

¹⁸⁹Sur la période allant de 1886 (date de parution du premier numéro) à 1914, 96 articles sont exclusivement consacrés à l'Angleterre, 40 aux États-Unis, 71 à l'Allemagne. Sur l'ensemble des articles de la revue, environ 13% concernent l'Angleterre, 10% l'Allemagne et 5% les États-Unis. Le reste des articles est consacré à la France ou à des études de relations internationales diverses.

¹⁹⁰Sur la période étudiée, environ 40% des enseignants sont d'anciens élèves (ils arrivent dans le corps enseignant à partir du tournant du siècle). La plupart d'entre eux sont chargés de conférences, surtout celles traitant des questions financières. Une grande partie fait ses armes dans l'année complémentaire instaurée à partir de 1910. Rares sont donc ceux à qui un cours régulier entrant dans le programme général est confié : Maurice Caudel, Henri Cordier (L'Extrême-Orient), Maurice Escoffier, Joseph Girard (Les assurances), René Henry (Ethnographie de l'Europe centrale), André Lebon, Pierre Leroy-Beaulieu, Georges Paulet (Législation ouvrière), Henri de Peyerhimoff de Fontenelle (Algérie et Tunisie), René Pinon (Les intérêts européens hors d'Europe), Christian Schefer, Achille Viallate, Daniel Zolla (Questions agricoles) et André Siegfried, soient 14 sur 63 anciens élèves présents dans le corps enseignant.

¹⁹¹Henri Cordier (1849-1925), élève en 1875-1876 et boursier de voyage de l'École, est né à la Nouvelle-Orléans, son père étant commissionnaire de marchandises aux États-Unis. Il passe deux ans en Angleterre, de 1867 à 1869.

¹⁹²Sébastien Laurent note ainsi que de 1891 à 1904, seuls 731 élèves obtiennent le diplôme de l'École pour 5565 inscrits : Sébastien LAURENT, *op. cit.*, p. 50.

pour le premier, dans la direction des *Annales* pour le second, et dans la publication conjointe de *La vie politique dans les deux mondes* n'est sans doute pas l'effet du hasard mais bien

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

CONFÉRENCES PROVINCIALES

Ch. de la LANDE de CALAN

ANCIEN DÉPUTÉ SUPPLÉANT DE L'ÉCOLE
PROFESSEUR

- 1° L'éloge et la satire des femmes au Moyen-Âge.
- 2° Le tire et les larmes dans la poésie du Moyen-Âge.
- 3° Les provinces littéraires de la France.
- 4° Les provinces militaires
- 5° Les provinces artistiques
- 6° Les provinces scientifiques
- 7° Les provinces d'hommes d'état de la France.

M. CAUDEL

PROFESSEUR A L'ÉCOLE

- 1° Ce que l'étranger pense des Français et ce que les Français pensent d'eux-mêmes.
- 2° La Diplomatie et les diplomates. — Préjugés et réalités.
- 3° La Politique intérieure de Guillaume II.

Ch. DUPUIS

PROFESSEUR A L'ÉCOLE

- 1° La Conférence de La Haye et la guerre de l'Afrique australe.
- 2° L'Arbitrage international. — Illusions et réalités.
- 3° Le Problème chinois.
- 4° La Convention de Genève.

O. FESTY

ANCIEN DÉPUTÉ SUPPLÉANT DE L'ÉCOLE
ÉCRIVAIN A L'ÉCOLE DE TRAVAIL
(MÉRITEUR DE COMMERCE)

- 1° Les Conseils du travail et de l'industrie en Belgique.
- 2° La Fédération internationale des mineurs.
- 3° La Conciliation et l'Arbitrage en Angleterre.
- 4° Le Conseil supérieur du travail et la protection des employés.
- 5° Le Conseil supérieur du travail et la protection des travailleurs de l'industrie.
- 6° Le Parlement et la protection des salaires ouvriers.

Pierre LEROY-BEAULIEU

PROFESSEUR A L'ÉCOLE

- 1° L'expansion économique des États-Unis.
- 2° La Sibirie et le Transsibérien.
- 3° La Fédération australienne et l'impérialisme britannique.
- 4° Les expériences sociales en Australie et en Nouvelle-Zélande.
- 5° L'Europe et le problème étonné.

Raphaël-Georges LÉVY

DOCTEUR
PROFESSEUR A L'ÉCOLE

- 1° Le budget français au cours du XIX^e siècle.
- 2° Les budgets provinciaux et le budget français comparés.
- 3° Budgets des pays voisins : Belgique, Espagne et Japon.
- 4° Les finances russes et le développement industriel de la Russie.

LÉVY-BRUHL

PROFESSEUR A L'ÉCOLE
ANCIEN DÉPUTÉ SUPPLÉANT DE L'ÉCOLE
PROFESSEUR A L'ÉCOLE

- 1° Les origines du socialisme allemand.
- 2° Karl Marx.
- 3° Ferdinand Lassalle.
- 4° « Résurrection » de Tolstoï.

P. MILLE

ANCIEN DÉPUTÉ SUPPLÉANT DE L'ÉCOLE
PROFESSEUR A L'ÉCOLE

- 1° La presse anglaise contemporaine.
- 2° Un roman socialiste contemporain : Zangwill.

H. de PEYERHOFF de FONTENELLE

ANCIEN DÉPUTÉ SUPPLÉANT DE L'ÉCOLE
ANCIEN CAP DE COMMERCE
MEMBRE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE LA TERRE EN ALGÈRE

- 1° Un tournant de la politique allemande : Le nouveau tarif douanier.
- 2° A propos de l'insolent franco-turc. — Les intérêts et le rôle de la France dans le Levant.
- 3° L'œuvre française en Algérie.

Ch. PICOT

ANCIEN DOCTEUR DE FINANCE

- 1° Nos finances publiques.
- 2° Les conséquences de la guerre de 1870-1871 sur le Sud pour les finances de l'Algérie.

A. VIALAYE

PROFESSEUR A L'ÉCOLE

- 1° Un Président de la République.
- 2° Un Ministre anglais : Macdonald.
- 3° L'Expansion coloniale des États-Unis.

B. ZOLLA

PROFESSEUR A L'ÉCOLE

- 1° La colonisation en Indo-Chine — Projections.
- 2° La colonisation en Tunisie.
- 3° La production agricole aux États-Unis.

Directeur des Conférences : M. M. CAUDEL, Professeur à l'École,

9, rue de Grenelle,
ou à l'École des Sciences Politiques, 37, rue Saint-Guillaume, PARIS

Conférences de Rouen. 1901-1902.

plutôt d'un accord avec les conceptions du directeur Émile Boutmy sur ce que devait être l'École, accord sur l'état d'esprit qui devait y prévaloir¹⁹³.

c) La « consanguinité des esprits »

La référence anglaise peut en effet constituer une sorte de fil rouge permettant de décrypter les orientations fondamentales de l'ELSP, expression d'une « consanguinité des esprits » existant dans l'établissement¹⁹⁴. En cherchant quelles peuvent être les caractéristiques de ces anciens élèves, plusieurs éléments se dessinent qui ne sont pas sans évoquer les qualités des premiers actionnaires. Le voyage qui, selon André Siegfried, est un état d'esprit à base de curiosité¹⁹⁵ semble être une école de formation pour la plupart de ces hommes. Certains se rendent à l'étranger dans la perspective large de se mettre en contact avec de nombreuses civilisations et expériences : c'est l'objet du tour du monde effectué par André Siegfried lui-même mais également par Pierre Leroy-Beaulieu¹⁹⁶ ou des séjours en Angleterre d'Henri Cordier ; plus généralement, le voyage à l'étranger est motivé par des recherches documentaires, soit dans le cadre d'une mission spécifique, comme Octave Festy et Georges Lecarpentier pour le Musée social¹⁹⁷, soit pour les besoins d'une étude particulière, ce qui est le cas d'André Lebon et Achille Viallate¹⁹⁸. Jacques Bardoux, lui, va passer un an à l'Université d'Oxford.

Ces séjours à l'étranger répondent à la fois à la nécessité scientifique d'aller observer sur place les éléments constitutifs d'une étude et à une curiosité non moins nécessaire à l'acquisition d'une formation intellectuelle générale. Ernest Glasson, l'un des promoteurs des études de législation comparée en France, expliquait très bien que les études de ce type ne consistaient pas à mettre côte à côte deux systèmes pour en observer les similitudes et

¹⁹³Les deux hommes secondent d'ailleurs Émile Boutmy dans son travail sur l'impérialisme américain : cf. Émile BOUTMY, « Les États-Unis et l'impérialisme », *ASP*, t. 17, 1902, p. 1.

¹⁹⁴L'expression est empruntée à Marcel Proust : « Ce qui rapproche, ce n'est pas la communauté des opinions, c'est la consanguinité des esprits [...] ». Un même nationalisme suffit à rapprocher Barrès de ses électeurs qui ne doivent pas faire grande différence entre lui et M. Georges Berry, mais non de ceux de ses collègues de l'Académie qui ayant ses opinions politiques mais un autre genre d'esprit, lui préféreront même des adversaires comme MM. Ribot et Deschanel, dont à leur tour de fidèles monarchistes se sentent beaucoup plus près que de Maurras et de Léon Daudet qui souhaitent cependant aussi le retour du Roi » : Marcel PROUST, *A la recherche du temps perdu. A l'ombre des jeunes filles en fleur*, Robert Laffont, collection Bouquins, 1987, p. 375. Marcel Proust (1871-1922) est élève à l'ELSP de 1890 à 1892, membre de la Société des élèves ; l'influence anglaise est aussi manifeste chez lui, admirateur de la littérature et de l'élégance anglo-saxonne (cf. Émilien CARASSUS, *Le snobisme dans les lettres françaises de Paul Bourget à Marcel Proust 1884-1914*, A. Colin, 1966, pp. 331-333). Les membres de l'École, expliquait Émile Boutmy : « ont la même manière de regarder les choses et leur jugement final, même s'il diffère, est préparé et amené par les mêmes antécédents ; en sorte que s'ils ne s'entendent pas toujours, ils peuvent toujours discuter utilement et avec fruit » : discours à la Société des élèves lors du banquet du 25^e anniversaire, *Annuaire SAE*, 191, p. 14. Cf. également Anatole Leroy-Beaulieu, alors directeur de l'établissement, qui rappelait l'existence d'un esprit commun à tous ceux qui passaient par l'ELSP in Jacques BARDOUX, Gilbert GIDEL *et al.*, *Le socialisme à l'étranger*, Alcan, 1909, p. II.

¹⁹⁵Cf. Pierre RAIN, « André Siegfried et la philosophie de l'histoire de la III^e République », *Société d'histoire de la III^e République*, 13/5/1959, AHC 1SP10 Dr4.

¹⁹⁶André Siegfried l'effectue en 1900, Pierre Leroy-Beaulieu en 1895. Émile Levasseur est d'ailleurs à l'origine de la fondation en 1876 de la « Société des voyages autour du monde » dont le but est d'offrir aux personnes des classes aisées l'occasion de faire le tour du monde en dix mois. Les patrons de l'entreprise sont Fernand de Lesseps, Édouard André, Raoul Bischoffsheim, l'amiral de la Roncière...Cf. *RPL*, 27/6/1876. Nombreux sont les enseignants qui revendiquent cette qualité de voyageur (Anatole Leroy-Beaulieu, Jules Dietz, Charles Benoist, Clément Juglar...).

¹⁹⁷Mission de 1895 destinée à étudier le mouvement ouvrier en ce qui concerne Octave Festy ; missions de 1902 et 1906 en Écosse pour Georges Lecarpentier.

¹⁹⁸Voir les quelques lettres adressées à Émile Boutmy par André Lebon qui travaille aux archives de Londres en 1879 ainsi que celles d'Achille Viallate en 1896, écrites du British Museum : AHC 1SP2 Dr2, 1SP10 Dr4. Cf. également la correspondance de Charles Dupuis qui effectue un tour en Angleterre. Il est fort probable que ce voyage outre-Manche ait été effectué dans le cadre d'une bourse de voyage.

différences mais à comprendre le fonctionnement d'un élément étranger en se pénétrant de son histoire et de ses moeurs¹⁹⁹. Ce à quoi Émile Boutmy faisait écho lorsqu'il écrivait :

« [Les Français] n'ont pas l'idée que c'est un autre monde où ils pénètrent et comme un milieu baigné d'une autre lumière et que s'ils y entraînent avec eux leur atmosphère, tout ce qu'ils essaieront de voir se trouvera déformé »²⁰⁰.

La condition de réussite de ses observations sur place consiste en une ouverture d'esprit, une capacité de réceptivité aux expériences étrangères, une propension à l'empathie. Il n'est alors pas surprenant de trouver chez ces hommes des similitudes dans leurs conceptions politiques, économiques et religieuses, similitudes fondées sur le partage de valeurs éminemment libérales. Ils sont souvent liés à des familles de tradition orléaniste et ralliées à la République, comme Pierre Leroy-Beaulieu, André Siegfried, Élie Halévy, Jacques Bardoux, professant en matière économique et sociale une confiance dans les ressorts de l'initiative privée dont témoignent leur engagement dans de multiples associations et sociétés : le Musée social, la Société d'économie politique, les compagnies de chemin de fer... Une adhésion aux valeurs protestantes est également décelable chez quelques uns d'entre eux : Émile Levasseur, André Siegfried, Élie Halévy, André Lebon²⁰¹.

Les éléments biographiques que nous possédons pour certains de ces hommes indiquent que les études qu'ils entreprennent sur les pays anglo-saxons répondent à une affinité particulière au point qu'ils la donnent à voir par leur comportement même : les exemples de Jules Siegfried et d'Élie Halévy l'avaient déjà signalé, mais de semblables descriptions existent pour André Siegfried qui a « physiquement l'allure d'un lord britannique »²⁰², Jacques Bardoux, « homme d'une distinction de gentleman » dont le séjour à Oxford a eu des répercussions sur « la forme même de sa mentalité »²⁰³.

L'importance de la référence à l'Angleterre prend alors tout son sens lorsqu'il est manifeste qu'elle n'est pas seulement une référence de circonstance, liée à ses prouesses économiques, politiques ou à son impérialisme arrogant, mais qu'elle implique la référence à un modèle global de société. Le compte-rendu du premier cours d'économie politique paru dans la *Revue Politique et littéraire* illustre très bien ce caractère global du modèle anglais : Anatole Dunoyer ne peut éviter de se référer à la société anglaise dans ses multiples aspects, expliquant que les réformes ayant modifié l'économie industrielle du dix-neuvième siècle sont issues de la *Richesse des nations* d'Adam Smith, que les progrès de la législation civile et criminelle ont pour origine les pensées de Bentham et Mackintosh ou que la tolérance religieuse est fille du génie de Locke et de Chillingworth²⁰⁴. Autant d'éléments indissociables qui montrent le caractère exemplaire de l'Angleterre et qui font que le regard porté sur ce pays

¹⁹⁹Ernest GLASSON, « L'étude et l'enseignement de la législation comparée », *RIE*, t. 45, 1903, p. 19

²⁰⁰Émile BOUTMY, « Des précautions à prendre dans l'étude des constitutions étrangères », *Séances et travaux de l'ASMP*, t. 122, 1884, pp. 362-398, pp. 484-504.

²⁰¹Les informations nous manquent pour la plupart. Certains détails biographiques semblent indiquer pour quelques uns sinon une adhésion au protestantisme, tout au moins une connaissance ou une sympathie pour ce milieu : Anatole Dunoyer passe une partie de sa vie en Suisse, il a très certainement côtoyé de nombreux protestants ; il est fort probable que ce soit Maurice Caudel (l'article est signé M.C.) qui ait fait l'éloge non seulement du livre de Charles Borgeaud sur l'Académie de Calvin, mais de Calvin lui-même dans : *ASP*, t. 17, 1902, pp. 406-408. La famille Leroy-Beaulieu est catholique mais libérale (Gisèle AUMERCIER, *op.cit.*, p. 139). Paul et Anatole Leroy-Beaulieu donnent des articles dans le *Correspondant* où Achille Viallate, Charles Dupuis, Jacques Bardoux, Hélié-Robert Savary écrivent également.

²⁰²Claude DESPORTES, *l'atmosphère des Sciences-Po*, Spès, 1935, p. 53

²⁰³Marcel DUNAN, « Allocution prononcée à l'occasion du décès de Jacques Bardoux », *Séances et travaux de l'ASMP*, t. 112, 1959, p. 117-118.

²⁰⁴*RPL*, 3/2/1872.

est difficilement fragmentable : François Guizot l'avait déjà démontré dans ses cours d'histoire constitutionnelle.

L'Angleterre se présente ainsi comme le pays par excellence où peut s'appliquer pleinement la méthode d'analyse prônée par Émile Boutmy²⁰⁵. Issue des travaux de Montesquieu - l'une des lectures fondamentales conseillées aux élèves - et marquée par ceux d'Hippolyte Taine, elle rend indispensable la prise en compte des divers aspects constitutifs d'une société, pensée comme un ensemble où tous les éléments interfèrent les uns sur les autres : une constitution ne se comprend que par l'histoire et les mœurs de la nation dans laquelle elle s'est érigée, un peuple ne se saisit que dans son milieu physique et historique. Ainsi lorsqu'Émile Boutmy traite du droit constitutionnel de l'Angleterre, lorsque Paul Leroy-Beaulieu explique le fonctionnement de l'échiquier anglais, quand Ernest Glasson évoque les droits de succession outre-Manche, c'est de la société anglaise dans sa globalité dont il est question.

La force de la référence anglaise au sein des enseignements, son caractère globalisant, référence à toute l'organisation sociale anglaise, ainsi que la mise en valeur d'hommes spécialistes de ce pays et qui en ont incorporé les valeurs, indique que ce modèle sert non seulement à la formation intellectuelle des futures élites mais également à leur régénération morale. Les critiques adressées au modèle universitaire allemand lui-même, les réserves effectuées à son endroit alors qu'il était pourtant reconnu comme étant l'une des meilleures institutions que l'Allemagne pouvait offrir en exemple, indiquaient qu'au sein de l'École l'esprit allemand, c'est-à-dire avant tout prussien, ne convenait pas : synonyme d'agressivité envers les autres nations et d'obéissance servile à l'intérieur, il était certes capable de forger de bons soldats et un peuple docile mais répondait mal à cette confiance mise dans l'initiative individuelle dont nous avons distingué l'importance chez nombre des actionnaires et enseignants, qualité essentielle aux yeux d'Émile Boutmy lui-même :

« Même en première année, précise ainsi la brochure de présentation de l'École, on [...] demande [aux élèves] de l'initiative et de la personnalité. Il faut qu'ils lisent, qu'ils pensent, qu'ils jugent par eux-mêmes »²⁰⁶.

L'esprit prussien correspondait mal également à cette volonté d'ouverture sur l'étranger et à l'optimisme fondamental qui imprégnait l'établissement. Un article de la *Revue politique et littéraire* signé d'Émile Boutroux donne une fine analyse de la nature de l'esprit inculqué par l'enseignement allemand :

« [Dans la vie publique, l'homme sera] sinon passionné pour le progrès et l'idéal, avide de transporter dans les institutions les idées qu'il trouve grandes et belles, ardent à propager chez autrui les doctrines dont il est épris lui-même, du moins propre aux fonctions militaires, exact observateur de la discipline, soumis au gouvernement et aux lois, plus jaloux de grandeur nationale que d'indépendance personnelle [...] pourvu en quelque sorte d'une

²⁰⁵L'analyse que fait André Lebon des raisons pour lesquelles Émile Boutmy s'intéresse à l'Angleterre repose sur cette vision du pays comme une sorte de laboratoire vivant : « Il n'est pas de milieu social parmi ceux qui sont dignes de remarque, où l'usage de la méthode historique soit plus nécessaire, plus essentiel », André LEBON, «Un historien constitutionnel, M. Boutmy », *art. cit.*, p. 344.

²⁰⁶*ELSP. Programme des cours*, année 1892-93, « Éclaircissements et conseils », p. 13. Sur la différence fondamentale de la conception de l'obéissance entre l'Allemand (le prussien) et l'Anglais, le premier gouvernant par le commandement et le second par l'influence, voir Hippolyte TAINÉ, *Les origines de la France contemporaine. L'Ancien Régime*, Livre I, Laffont, 1986 (1ère édition 1875), p. 28.

conscience morale et religieuse pour laquelle la prépondérance nationale sera en définitive la règle supérieure ; en un mot, il possédera toutes les qualités qui peuvent servir à la nation »²⁰⁷.

Lorsque l'Allemagne est évoquée dans les cours, elle l'est surtout pour la menace qu'elle fait peser sur la France : les analyses plus détachées qui naissent peu à peu à partir de la fin du siècle n'ont pas occulté ce sourd sentiment d'humiliation qui réapparaît à la moindre occasion. Garder ses yeux rivés sur les frontières de l'Est est une attitude qui, elle aussi, suppose un état d'esprit particulier, essentiellement focalisé sur le sol national : l'opposition à l'expansion coloniale en est une expression, la naissance des divers mouvements nationalistes de la fin du siècle en est une autre. Lorsque René Henry, spécialiste de la question allemande à l'ELSP évoque l'Angleterre, il lui oppose le peuple français essentiellement « terrien » : « nous faisons [...] tout pour ne pas ressembler au type anglais, - le type marchand. Nous vivons sur notre propre fonds, comme un *yeoman* de la *merry England* d'autrefois »²⁰⁸. L'adoption dès les années 1870 d'une attitude résolument internationaliste constitue une caractéristique importante de l'établissement, définissant ses orientations majeures :

« As-tu étudié l'Allemagne contemporaine ? demandait en 1904 Élie Halévy à son ami Célestin Bouglé. Cela vous convertit au socialisme, en ce sens que, par tous les côtés, du côté patronal, du côté ouvrier, du côté bureaucratique, l'Allemagne se socialise visiblement. [...] Mais alors il faut se convertir en même temps au nationalisme, et admettre que H. Spencer n'avait pas tort d'opposer l'une à l'autre les deux séries « liberté industrielle - libre-échange - antimilitarisme » et « socialisme - protectionnisme - militarisme » »²⁰⁹.

L'expression d'un intérêt pour le modèle anglais, de même que pour le modèle allemand, cristallise un état d'esprit en même temps qu'il suppose une perméabilité à cette référence : les hommes qui se sont spécialisés dans les question anglo-saxonnes semblent s'en être imprégnés totalement²¹⁰. A défaut de l'existence de cette « harmonie préétablie », la création d'une atmosphère propre à la développer apparaît comme l'une des orientations essentielles de l'organisation de l'École. Elle passe à la fois par la présentation du modèle

²⁰⁷Émile BOUTROUX, « La vie universitaire en Allemagne », *RPL*, 2/12/1871. Émile Boutroux (1845-1921) connaît bien l'Allemagne pour s'y être initié à la méthode historique. Il l'utilisera pour renouveler les études de philosophie sous la Troisième République (Cf. Jean-Louis FABIANI, *Les philosophes de la République*, Éditions de Minuit, 1988). Il enseigne à l'École normale supérieure à partir de 1877 et à la Sorbonne dès 1885. Il siège aux côtés d'Émile Boutmy à la Société d'enseignement supérieur et sera actionnaire et membre du conseil d'administration de l'ELSP à partir de 1916.

²⁰⁸René HENRY, « La campagne de Calchas dans la *Fortnightly Review* contre une entente anglo-allemande pour une entente anglo-russe », *ASP*, t. 17, 1902, p. 167. Cet article, comme la plupart de ceux qu'il écrit sur l'Angleterre est avant tout destiné à parler de l'Allemagne. René Henry est membre de la Ligue de la petite propriété qui s'oppose au socialisme agraire : nombre de ses écrits ont trait à la situation agricole et aux paysans, nerfs du pays. Il est envoyé en mission en Angleterre par le ministère de l'Agriculture et du Commerce en 1896-1897 pour y étudier la concentration des exploitations agricoles et les effets de la concurrence économique allemande. Selon lui, d'ailleurs, les méthodes commerciales allemandes sont plus « souples » que les méthodes anglaises, qu'il juge pleines d'orgueil et de parti pris (René HENRY, « Le problème rural et le problème économique général en Angleterre. Faillite de la grande propriété foncière et congestion des centres urbains », *Revue Politique et Parlementaire*, t. 17, 1898, pp. 105-106).

²⁰⁹Lettre datée du 18/2/1904 in Élie Halévy. *Correspondance...*, *op. cit.*, p. 351. L'option antimilitariste ne signifie pas pacifisme : Émile Boutmy critiquait en 1905 les « rêveries pacifistes » de l'école manchestérienne (Émile BOUTMY, « Albert Sorel », *ASP*, t. 20, 1905, p. 11 : il est toutefois possible que les accords de 1905 avec l'Allemagne aient motivé cette position).

²¹⁰C'est sans doute cette symbiose que désigne Andris Barblan lorsqu'il évoque les critiques des anglophobes à l'encontre des anglophiles, accusés de pervertir l'identité française. Ces attaques virulentes provenaient essentiellement des ouvrages confessionnels catholiques : où l'on retrouve cette étroite imbrication entre étude de l'Angleterre et si ce n'est protestantisme, en tous cas croyances religieuses éloignées d'un catholicisme orthodoxe. Andris BARBLAN, *L'image de l'Anglais en France pendant les querelles coloniales (1882-1904)*, Herbert Lang Berne, Peter Lang Francfort, 1974, p. 217.

anglais dans les cours qui s'y réfèrent ainsi que par des éléments pédagogiques moins facilement saisissables, mais qui donnent sa couleur particulière à l'établissement.

DEUXIÈME PARTIE FORMER DES GENTLEMEN

De l'étude des institutions politiques de l'Angleterre, Emile Boutmy avait conclu que l'efficacité de ces dernières tenait bien moins à de prétendues propriétés intrinsèques qu'à la qualité des hommes qui étaient à leur tête : le seizième siècle anglais avait ainsi connu le despotisme alors que le pays possédait déjà les institutions parlementaires au complet¹. Mais les hommes manquaient, tout comme ils manquaient à la France en 1870 :

« Pendant que la plupart des Français, en leur ardent désir de reconstituer la France, étaient surtout préoccupés de la doter d'institutions qui lui puissent assurer la liberté, la stabilité, la paix intérieure, Boutmy, plus sage, songeait surtout à faire des hommes. Il sentait que [...] les institutions et les constitutions ne valent jamais que ce que valent les hommes appelés à s'en servir »².

A l'instar des établissements scolaires anglais qui vont lui servir de référence en la matière, c'est moins par des principes définis et enseignés du haut de la chaire qu'Emile Boutmy espérait former les élèves que par la création d'une atmosphère éducatrice telle qu'elle existait outre-Manche³. Il s'agissait avant tout de promouvoir un *ethos* particulier, de faire des élèves, comme il l'expliquait lui-même, « des disciples, à tout jamais reconnaissables, de l'Ecole des Sciences politiques »⁴. Autrement dit, la production d'un esprit de corps particulier à l'Ecole faisait partie des objectifs explicites du projet pédagogique mis en place. Non un mauvais esprit de corps, c'est-à-dire de celui qui « dégénère [...] en admiration mutuelle » et aboutit à « un esprit d'entraide aveugle et excessif »⁵, mais un « vivace esprit collectif » qui soit une véritable force morale permettant au groupe d'accomplir dans les meilleures conditions la mission de relèvement de la France pour laquelle il était formé⁶.

¹Emile BOUTMY, *Le développement de la constitution et de la société politique en Angleterre*, A. Colin, 1897 (1ère édition, 1887), p. 146.

²Propos tenus par Anatole Leroy-Beaulieu en 1908, reproduit dans : *Discours prononcés à l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Emile Boutmy, le 12 janvier 1908*, p. 3, AHC 1SP14 Dr7. L'importance accordée aux qualités des hommes est sans cesse rappelée : cf. par exemple Elie HALÉVY, *Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle. T. 1*, Hachette, 1913, p. 119 ; Max LECLERC, « La vie municipale en Prusse. Bonn. Une ville de la province du Rhin », *ASP*, t. 4, 1889, p. 274 ; Pierre LEROY-BEAULIEU, *Les États-Unis au XX^e siècle*, A. Colin, 1904, p. IX, etc.. Elle explique en partie le rôle des nécrologies et l'attachement à dresser le portrait de certains hommes d'État, moyens de mettre en valeur les qualités jugées nécessaires à l'accomplissement de telle ou telle fonction.

³En 1895, Charles Dupuis visitant Cambridge écrivait ainsi à Emile Boutmy que les jeunes gens qui venaient y étudier y trouvaient assurément « un milieu éducateur » : lettre datée du 11/8/1895, AHC 1SP2 Dr2.

⁴Lettre adressée par Emile BOUTMY à la Société des élèves lors de la célébration de son 25^e anniversaire (20/3/1900), *Supplément aux ASP de juillet 1900*, p. 57

⁵Allocution de Paul ERNEST-PICARD, Président de la Société des élèves, lors du 50^e anniversaire de l'ELSP, in *Le 50^e anniversaire de la fondation de l'Ecole libre des Sciences Politiques (1871-1921)*, 27 rue Saint-Guillaume, 1921, p. 22.

⁶Cf. *Rapport à l'AG des actionnaires de 1873*, AHC 1SP16 Dr2 ; la nécessité de créer un « esprit de corps » est encore évoquée par Emile Boutmy lors de l'AG de 1879 (AHC 1SP16 Dr2) : « Une Ecole n'est véritablement fondée que si chaque génération qui s'y forme emporte, lorsqu'elle s'engage dans le monde, un sentiment confraternel et filial qui la tient unie à ses aînées comme à ses cadettes et qui la ramène avec un souvenir ému vers le lieu où elle a reçu les premières révélations de la vraie science, pris possession de ses aptitudes et contracté de durables amitiés ». Le développement le plus conséquent qu'Emile Boutmy accorde à la définition de l'esprit de corps et à la critique de ses travers possibles se trouve dans son ouvrage : *Le recrutement des administrateurs coloniaux*, A. Colin, 1895, pp. 22-26.

C'est en effet à façonner une élite nouvelle - même si elle repose sur les vestiges des anciennes classes dirigeantes - qu'Emile Boutmy destine son établissement et c'est pourquoi il est important non seulement de l'instruire mais aussi de *l'éduquer* en lui inculquant une « certaine attitude d'esprit » qui lui permette d'assurer son rôle d'élite : c'est la personnalité de l'élève dans sa totalité qui est prise en compte par la pédagogie mise en place à l'ELSP, rien n'est laissé en dehors de l'influence de l'établissement⁷. Le projet pédagogique pensé par Emile Boutmy repose en effet sur l'agencement réfléchi d'une multitude d'éléments destinés à créer un « esprit d'éducation » composé à la fois de la *méthode* commune à tous les enseignants et des *moeurs* de l'Ecole ; il doit aboutir chez chaque élève à la constitution d'une seconde nature qui, incorporée à la première, ne puisse plus s'en distinguer⁸.

La pédagogie telle que la conçoit le directeur, et qui ne peut donc se réduire à une simple fonction technique, répond parfaitement à la volonté de faire de l'ELSP une école d'élite, destinée à consacrer un groupe particulier par des méthodes érigeant celui-ci en groupe séparé et sacré, typiques des « rites d'institution » décrits par Pierre Bourdieu⁹. L'*incorporation* de valeurs dont parle Emile Boutmy relève en effet d'un procédé de marquage tant intellectuel que corporel¹⁰. C'est à la façon dont ce procédé est instauré à l'ELSP que nous consacrons cette seconde partie, recherchant les différents éléments qui en sont constitutifs. L'importance que nous avons accordée à la méthode psychologique se justifie non seulement parce qu'elle est une « manière de regarder » inculquée aux élèves¹¹, faisant ainsi partie du bagage intellectuel requis à l'ELSP, mais aussi et surtout parce qu'elle constitue le soubassement de la pédagogie instaurée, assurant le profond ancrage en chaque élève des valeurs diffusées à l'Ecole¹².

Elle permet ainsi de saisir la façon dont Emile Boutmy gérait son établissement : décrit comme un fin psychologue et un éminent pédagogue¹³, il s'agissait pour lui de traduire pédagogiquement, d'une façon subtile mais efficace, ce qui, outre-Manche comme outre-

⁷Lettre adressée par Emile BOUTMY à la Société des élèves lors de la célébration de son 25ème anniversaire (20/3/1900), *op. cit.*, p. 58.

⁸« Un esprit qui a subi cette forte et saine discipline [enseignée à l'ELSP] n'en perd jamais l'habitude, ni le souvenir ; il y est formé et plié pour jamais ; quelque sujet qu'il traite, il en fait usage et l'on peut dire qu'elle est comme incorporée à sa nature. Voilà le trait commun auquel on peut reconnaître les Elèves de l'Ecole et qui rapprochera toujours les uns des autres les membres de la Société [des élèves] » : *ibid.*, pp. 57-58.

⁹Pierre BOURDIEU, *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*, Editions de Minuit, 1989, pp. 101-102 : sa définition de l'action pédagogique telle qu'elle est mise en oeuvre dans les écoles d'élite correspond parfaitement à la conception d'Emile Boutmy. L'ELSP possède toutes les caractéristiques d'une école d'élite, ce que les analyses de Pierre Bourdieu nous serviront à montrer : cf. plus particulièrement la seconde partie de son ouvrage intitulée « l'ordination », pp. 99-175.

¹⁰« Vous êtes des nôtres. Chacun de vous est semblable à nous, chacun de vous est semblable aux autres. Vous portez même nom et n'en changerez pas. Chacun de vous occupe parmi nous même espace et même lieu : vous les conservez. Aucun de vous n'est moins que nous, aucun de vous n'est plus que nous. *Et vous ne pourrez pas l'oublier*. Sans cesse, les mêmes marques que nous avons laissées sur votre corps vous le rappellerons » écrit Pierre Clastres à propos des rites d'initiation : Pierre CLASTRES, *La société contre l'Etat*, Editions de Minuit, 1974, p. 158. La notion d'« esprit de corps » est ici bien définie et correspond pleinement à l'idée qu'en a Emile Boutmy. Cf. également Pierre BOURDIEU, *op. cit.*, p. 258.

¹¹*Annuaire SAE*, 1901, p. 14.

¹²Certes, la référence à l'Allemagne s'était traduite par la création de quelques éléments pédagogiques au sein de l'Ecole ainsi que nous l'avons montré - séminaires, effacement de l'examen - mais cette référence ne suffisait pas à rendre compte entièrement de l'esprit qui présidait à leur instauration. L'analyse du rôle de la psychologie permettra de mieux saisir en quoi la référence allemande s'est en quelque sorte greffée sur une inspiration essentiellement anglaise à laquelle elle apportait des compléments indispensables, notamment l'émulation intellectuelle.

¹³Cf. André LEBON, « Un historien constitutionnel. M. Boutmy », *RIE*, t. 15, 1888, p. 337 et p. 360 ; également : *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Emile Gaston Boutmy par M. Alfred de Foville*, Firmin-Didot, 1910, p. 34.

Atlantique, relevait des moeurs¹⁴. En faisant essentiellement appel à la volonté individuelle, la pédagogie de l'ELSP s'inspirait en effet du trait constitutif de la personnalité de tout Anglais, à savoir cette propension à ne compter que sur lui-même pour mener sa vie et à développer pour ce faire ses ressources internes. Une qualité favorisée et entretenue outre-Manche par le protestantisme comme par l'éducation familiale et scolaire et aboutissant à la promotion du travail et de l'effort soutenus, autant d'éléments qui façonnent l'enseignement dispensé à l'ELSP (Chapitre 4). Une qualité incarnée de manière idéale par le type qui représente la quintessence des moeurs anglaises : le gentleman, dont l'exemple fournit le modèle du perfectionnement et du raffinement de l'être humain tout en représentant le type même de l'élite dirigeante souhaitée pour la France (Chapitre 5). Ce personnage condense sur sa personne et met pleinement en lumière *l'ethos* inculqué aux élèves, constituant ainsi la pierre angulaire de la fonction de « production d'une noblesse » à laquelle est vouée l'ELSP¹⁵, aidant également dans le même temps à définir le rôle et la place dévolus à cette noblesse au sein du nouveau régime républicain (Chapitre 6).

¹⁴La description des principes éducatifs anglo-saxons donnée par Paul de Rousiers insiste sur le caractère en quelque sorte « naturel » de cette politique éducative qui n'est ni consciente ni raisonnée mais relève des moeurs : Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. L'éducation et la société*, Firmin-Didot et Cie, s.d. (1ère édition 1891), p. 7.

¹⁵Cf. Pierre BOURDIEU, *op. cit.*, le chapitre intitulé : « La production d'une noblesse ».

CHAPITRE 4

AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA

« On ne peut être corrigé, perfectionné que par soi-même ; l'initiative, l'effort personnel, le *self-government*, sont indispensables »¹.

Fondée pour régénérer intellectuellement et moralement les élèves qui passeraient sur ses bancs, l'ELSP était elle-même l'incarnation de ce que pouvaient accomplir des hommes énergiques et entreprenants : l'histoire de l'École constituait la première leçon adressée aux élèves. Une leçon qui témoignait d'une foi dans le progrès individuel pourtant difficilement conciliable avec l'égale croyance en la fatalité de l'histoire : Émile Boutmy, et à un plus haut degré encore Hippolyte Taine, adhéraient en effet à une conception déterministe de l'évolution sociale. Cette contradiction entre une confiance placée en l'action individuelle et la vision de ce même individu accablé par des déterminismes de diverses natures, trouve cependant sa résolution à l'ELSP dans la promotion de l'approche psychologique. Celle-ci est un moyen de connaître l'homme de façon approfondie, moyen de découvrir ce qui, en lui, soutient l'action : l'approche psychologique prend alors un caractère normatif qui désigne nettement l'Anglais et les qualités qui lui sont associées comme référence idéale.

L'éducation de la volonté, principe fondamental de l'éducation anglo-saxonne, est ainsi érigée en objectif pédagogique primordial de l'École. Émile Boutmy s'attache à instaurer un « esprit d'éducation »² destiné à encourager la culture - voire le culte - de l'effort individuel, s'aidant pour cela de la façon dont sont inculquées les qualités anglo-saxonnes et s'appuyant notamment sur les principes de l'éducation religieuse et familiale donnée outre-Manche. Poussés à l'extrême, ces principes conduisaient à promouvoir la rigueur et le travail comme les vertus cardinales qui permettraient à la nouvelle génération ainsi formée de redresser la France.

¹Hippolyte TAINÉ, *Notes sur l'Angleterre*, Hachette, 16^e édition, s. d. (1^{ère} édition 1872), p. 100.

²Selon l'expression d'Émile Boutmy : papier manuscrit, s. d., AHC 1SP1 Dr5.

I - L'ANGLAIS EST UNE ÎLE

a) Le poids des déterminismes

Le système d'explication historique mis en place par Hippolyte Taine privilégiait la force de l'atavisme, enserrant l'individu dans un solide carcan dont seules quelques personnalités d'exception pouvaient se libérer. Pour l'homme ordinaire, il s'avérait en effet difficile de se défaire de ce poids de la race et du milieu et ce n'est pas sans raison qu'Eugène-Melchior de Vogüé comparait la méthode tainienne à un marteau et reprochait à Émile Boutmy d'avoir subi la « domination du tyran »³.

Certaines des explications fournies par ce dernier reposaient elles aussi sur le poids des caractéristiques raciales⁴ mais le disciple se dissociait cependant du maître en faisant du milieu physique l'élément d'explication primordial : la race elle-même était conçue comme un produit des conditions géographiques et climatiques. Glissement théorique gros de conséquences, comme le soulignera d'ailleurs Célestin Bouglé dans son compte-rendu de *l'Essai d'une psychologie du peuple anglais* : « L'âme d'un peuple n'est pas une essence éternelle », elle se modifie non seulement sous l'effet du milieu naturel mais également sous le poids du milieu humain⁵. Lorsqu'Émile Boutmy évoque l'importance de la réforme protestante et de la révolution industrielle outre-Manche en expliquant qu'elles ont véritablement créé une nouvelle race d'hommes, il signifie que la notion de race est pour lui autre chose qu'une donnée biologique⁶, opinion partagée au sein de l'ELSP :

³Eugène-Melchior de VOGÜE, « Regards français sur l'Angleterre », *RDDM*, 1/4/1901, p. 682.

⁴Ayant décrit les premiers Germains, sauvages et barbares, Émile Boutmy poursuit : « cet effet se tourne en étonnement, quand je retrouve chacun de ces traits de moeurs, plus ou moins transformés, dans la civilisation anglaise contemporaine. Quel homme ayant longtemps vécu en Angleterre pourrait contester la bestialité du gros de la race? ». C'est « l'étonnement » de l'auteur, et le besoin de l'évoquer, qui surprend ici, comme si Émile Boutmy, en essayant de se dissocier de certaines interprétations tainiennes, était forcé d'en reconnaître la validité : ÉMILE BOUTMY, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIX^e siècle*, A. Colin, 1901, p. 87. La conclusion de l'ouvrage est elle aussi révélatrice de cette tendance à la simplification, rappelant que l'étude a surtout cherché à découvrir « le fond presque permanent de la race anglaise, ce qu'elle demeurera dans tous les temps » (p. 454).

⁵Célestin BOUGLÉ, compte-rendu du livre d'Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, in *L'Année sociologique*, 1900-1901, pp. 177-183. Célestin Bouglé reproche pourtant à Émile Boutmy de n'avoir pas suffisamment mis en valeur cette explication. Célestin Bouglé (1870-1940) est entré à l'École normale supérieure en 1890 où il rencontre Élie Halévy dont il devient l'un des plus proches amis ; agrégé de philosophie, auteur d'une thèse de doctorat sur les idées égalitaires (*Les idées égalitaires*, 1900), il devient professeur de philosophie dans des lycées et facultés de province (St-Brieuc, Montpellier, Toulouse) avant d'être chargé de cours à la Sorbonne en 1908 dans la chaire d'économie sociale ; il sera directeur-adjoint (1927-1935) puis directeur (1935-1940) de l'École normale supérieure ; il est l'un des membres les plus en vue du groupe durkheimien, collaborant activement à *l'Année sociologique*, organe du groupe ; il est également ami de Jean Jaurès aux côtés duquel il s'engage politiquement. Il écrit notamment : *La démocratie et la science*, 1903 ; *Essai sur le régime des castes*, 1908.

⁶ « Ces deux grands événements n'ont-ils pas renouvelé le peuple anglais au même titre qu'une invasion saxonne ou danoise, et le mot *race* n'est-il pas le seul qui puisse couvrir d'aussi amples métamorphoses humaines ? » : ÉMILE BOUTMY, *Taine, Schéret et Laboulaye*, A. Colin, 1901, p. 12. Émile Boutmy rejette ainsi la conception tainienne qui fait de la race un élément immuable et antérieur à l'histoire, s'imposant à la société : ÉMILE BOUTMY, « Albert Sorel », *ASP*, t. 20, 1905, p. 8. Hippolyte Taine expliquait pourtant que certains accidents historiques jouaient sur le tempérament national d'un peuple mais ils le faisaient en modifiant ses caractères *héréditaires* : l'élimination des libre-penseurs dans l'Espagne du quinzième au dix-huitième siècles avait ainsi contribué à la dégénérescence de la race espagnole en une race « inintelligente et superstitieuse ». Autrement dit, « l'hérédité physiologique nous garantit l'hérédité psychologique » et l'éducation reçue est un vernis ne pouvant porter ses fruits que sur le très long terme, conformément à la « loi Ribot » selon laquelle les fonctions nées les dernières, comme la mémoire et la volonté, sont les premières à disparaître. Cf. Hippolyte TAINÉ, « Th. Ribot. L'Hérédité (Étude Psychologique) » in *Derniers essais de critique et d'histoire*, Hachette, 1894, pp. 99-110 (le texte date de 1873, la citation est prise à la page 104). Dans le même ouvrage, voir également : « T. Ribot, Bain, Herbert Spencer », pp. 111-126. Théodule RIBOT (1839-1916) est agrégé de philosophie en 1866, chargé de cours de psychologie expérimentale à la Sorbonne de 1865 à 1889, cours que suivaient Hippolyte Taine et Émile Beaussire, et nommé en 1889 à la chaire de psychologie comparée au Collège de France. Il publie en 1870 *La psychologie anglaise contemporaine* ; il crée en 1876 la *Revue philosophique*, organe de diffusion de sa conception de la psychologie scientifique, comparée et génétique, mais revue

« Le caractère d'un peuple, comme celui d'un homme, écrivait ainsi Anatole Leroy-Beaulieu, dépend du tempérament ou du sang, du milieu physique et de l'éducation morale, sans compter ce qui chez l'individu tient à l'âge, chez le peuple à l'État de civilisation »⁷.

Significativement, nombre des ouvrages produits par des élèves ou enseignants de l'École consacrés à l'étude d'une société étrangère débutent par un examen du milieu physique - nature, climat, sol⁸ - même si certains auteurs persistent à souligner la fécondité de l'approche raciale⁹. Exception notable à ce mode de procéder, le travail d'Élie Halévy sur l'Angleterre qui, lui, donne la primauté aux idées¹⁰. Il écrivait ainsi en 1892 à René Berthelot :

« Je me livre, sur le compte des Anglais, à de profondes méditations ethnographiques ; et j'en viens à cette conclusion que la race est peu de chose, le milieu, météorologique et sociologique, tout, ou peu s'en faut. » Il poursuivait cependant quelques lignes plus loin : « As-tu été frappé de l'invasion *intellectuelle* de l'Angleterre par l'Écosse, depuis un siècle ? »¹¹.

destinée également à donner un tableau éclectique des études philosophiques de l'époque : cf. Jacques LUX, « Nos philosophes. M. Théodule Ribot », *Revue Bleue*, 18/8/1906 et le premier numéro de la revue en 1876, t. I, pp. 1-4.

⁷Anatole LEROY-BEAULIEU, *L'Empire des tsars et les Russes*, Robert Laffont, Édition Bouquins, 1990, édition de 1898 (1ère édition 1881-1882), p. 106. Dans un article de 1885, résumé d'une leçon à l'ELSP consacrée à la nationalité anglaise, Henri Gaidoz faisait une importante digression sur l'histoire politique en expliquant que le caractère anglais était certainement dû au mélange racial mais également au contexte historique : Henri GAIDOZ, « Les origines de la Grande-Bretagne et la nationalité anglaise », *RIE*, t. 10, 1885, pp. 249-263. Selon lui, la race au sens biologique du terme n'existait pas ou plus : l'homme doit être défini par ses qualités morales et ce qui se cache sous le terme de race n'est le plus souvent que de l'éducation transmise et accumulée : cf. le compte-rendu du livre de William RIPLEY, *The races of Europe, a sociological study*, dans les *ASP*, t. 15, 1900, pp. 795-796, ouvrage vivement recommandé par Henri Gaidoz parce qu'il défend cette idée.

⁸C'est le cas pour celui d'Anatole Leroy-Beaulieu sus-cité ; également pour celui de Pierre LEROY-BEAULIEU, *Les États-Unis au XX^e siècle*, A. Colin, 1904 ; Eugène d'Eichthal, dans une analyse du livre d'Alexis de Tocqueville sur la démocratie en Amérique - analyse dédiée à Émile Boutmy - se permet de critiquer le plan adopté par l'auteur qui aurait dû débiter par une étude du sol, de la situation géographique puis de l'histoire : Eugène d'Eichthal, *Tocqueville et « La Démocratie en Amérique »*, Bureaux de la *Revue politique et Parlementaire*, 1896, p. 45 ; les portraits de personnalités anglaises tracés par Jacques Bardoux incarnent également cette approche par le milieu, expliquant les hommes par leurs origines géographiques mais aussi sociales : cf. la galerie de portraits donnés à la *Revue Bleue* durant toute l'année 1906 (réunis dans *Silhouettes d'outre-Manche*, Hachette, 1909). Les mêmes remarques s'appliquent à André Siegfried qui a une prédilection pour les études géographiques : le premier chapitre de sa thèse de lettres est consacré à l'influence des conditions géographiques sur l'évolution de la Nouvelle-Zélande : André SIEGFRIED, *La démocratie en Nouvelle-Zélande*, A. Colin, 1904. Il écrit en 1913 un *Tableau politique de la France de l'ouest*, A. Colin, qui relève de l'approche géographique.

⁹Dans un curieux texte, Paul de Rousiers montre l'existence d'une dualité de la société anglaise en invoquant la lutte entre l'esprit saxon et l'esprit normand, dans la droite ligne de la théorie des deux races énoncée par Augustin Thierry (Paul de ROUSIERS, « L'éducation anglaise. A propos d'un livre récent », *Science sociale*, août 1894, pp. 101-122). Curieux car il est le compte-rendu du livre de Max LECLERC, *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, A. Colin, 1894, livre qui n'aborde aucunement la société anglaise sous l'angle du tempérament national ; curieux également car Paul de Rousiers appartient à la société de la Science Sociale attachée à montrer l'importance du milieu social et éducatif dans la formation des individus (nous en reparlerons à propos de l'École des Roches, cf. *infra*). Le texte de Paul de Rousiers évoque toutefois « l'esprit » normand ou saxon, signe que le facteur racial est pris d'une façon large, mais la persistance à analyser la société anglaise dans la lignée d'Augustin Thierry reste étonnante : en 1882, Ernest Glasson remarquait que la fusion des Saxons et des Normands au sein de la société anglaise était un fait reconnu des historiens : Ernest GLASSON, *Histoire du droit et des institutions politiques et judiciaires de l'Angleterre comparés au droit et aux institutions de la France depuis leur origine jusqu'à nos jours. T. 1. Époque anglo-saxonne*, Durand et Pedone-Lauriel, 1882, pp. 373-374.

¹⁰La formation philosophique d'Élie Halévy est une explication de cette approche, qu'il partage d'ailleurs avec Lucien Lévy-Brühl dont le cours sur les idées en Allemagne est le pendant du cours sur l'Angleterre (ce dernier quittera d'ailleurs l'ELSP lorsqu'il sera nommé titulaire à la chaire d'histoire de la philosophie à la Sorbonne en 1902).

¹¹Lettre à René Berthelot datée du 25/11/1892 in *Élie Halévy. Correspondance 1891-1937*, Éditions de Fallois, 1996, p. 101. C'est nous qui soulignons. Quelques années plus tard, Élie Halévy confirme son rejet de l'approche raciale en écrivant ironiquement à Célestin Bouglé justement engagé dans la lutte contre les interprétations sociologiques biologisantes (cf. son livre : *La démocratie devant la science. Études critiques sur l'hérédité, la concurrence et la différenciation*, Alcan, 1903) : « Le singulier mélange d'exaltation religieuse et de froideur imperturbable qui caractérise les Anglais tient au caractère mélangé, anglo-celtique, de leur race. Est-ce que ces assertions t'indignent ? Proteste tant que tu voudras, et explique-moi comment tu ramènes ces hypothèses anthropo-sociologiques à des théories de pure sociologie ? », lettre du 8/3/1905 in *Élie Halévy. Correspondance..., op. cit.*, p. 363.

A défaut de subir les déterminismes du milieu physique, l'homme était pris dans le filet des idées : découvrant l'Angleterre à travers son travail sur le radicalisme philosophique, Élie Halévy avait cherché l'influence de cette doctrine sur l'évolution de la société anglaise du dix-neuvième siècle, démontrant qu'elle en imprégnait les moindres aspects. Il aura également à cœur de montrer que le puritanisme pèse sur l'Anglais autant que le font le climat et le sol dans les explications d'Émile Boutmy¹².

En se dissociant d'Hippolyte Taine sur cette question de l'atavisme racial, Émile Boutmy délivrait l'homme du fatalisme biologique auquel menaient les conceptions du premier¹³. Pourtant, l'utilisation répétée de termes appartenant aux sciences naturelles dans les analyses historiques et sociologiques des membres de l'ELSP - « sélection naturelle », « adaptation », « *struggle for life* » - semble conforter l'idée que l'homme est soumis à des déterminismes physiques non moins implacables que les déterminismes raciaux.

Le recours à l'analogie biologique s'insère indéniablement dans le désir de fonder scientifiquement les sciences de la société, traduction directe de la volonté d'utiliser pour celles-ci les méthodes des sciences naturelles, c'est-à-dire essentiellement les méthodes d'observation et de comparaison. Le texte d'Émile Boutmy concernant la place des sciences juridiques et politiques dans l'enseignement supérieur est à ce titre exemplaire, filant la métaphore organiciste en assimilant un « groupe scientifique naturel » à une « espèce végétale » ou une « race d'animaux »¹⁴. Par delà ce scientisme, la référence naturaliste sert à

¹²Le *spleen* anglais que Montesquieu attribuait déjà au climat pluvieux et brumeux, expliquant les forts taux de suicides enregistrés outre-Manche, est ainsi plutôt dû selon Élie Halévy à l'éducation puritaine (Élie HALÉVY, « La naissance du méthodisme en Angleterre », *Revue de Paris*, 1/8/1906, p. 525). La force accordée aux idées doit aussi se comprendre à travers les conceptions philosophiques d'Élie Halévy : selon lui, les idées sont des copies de la réalité, suivant en cela la philosophie associationniste développée par l'anglais David Hume, philosophie qui est l'une des composantes du radicalisme philosophique et à laquelle Élie Halévy consacre sa thèse latine (*De Concatenatione quae inter affectiones mentis propter similitudinem fieri dicitur*, Alcan, 1901). Élie Halévy écrivait ainsi à Célestin Bouglé : « Il faut accorder que la vraie façon d'être philosophe serait d'avoir vécu », lettre du 13/12/1896 in *Élie Halévy...*, *op. cit.*, p. 187 : les idées sont donc pour lui des forces concrètes, position que le spiritualiste Paul Janet exprimait - et critiquait - en d'autres termes : « Une philosophie qui aboutirait au phénoménisme de Hume ne serait pas très forte contre le positivisme, car c'est la même chose » : Paul JANET, « L'idéalisme en Angleterre au XVIII^e siècle », *RIE*, t. 17, 1889, p. 550. Par une sorte de « contagion » de son objet d'étude, Élie Halévy va ainsi passer des études philosophiques aux études historiques, découvrant qu'en Angleterre, l'homme est un être de chair et d'action avant d'être un homme d'idées.

¹³Fatalisme éclatant dans les *Origines de la France contemporaine* où Hippolyte Taine expliquait que l'évolution de la France était conforme à son génie latin auquel s'opposerait toujours le génie germanique.

¹⁴Émile BOUTMY, « Des rapports et des limites des études juridiques et des études politiques », *RIE*, t. 17, 1889, p. 218. Les commentaires que fait André Lebon concernant le cours de droit constitutionnel d'Émile Boutmy indiquent que cette approche était certainement prisée par Émile Boutmy : « La méthode juridique joue, dans l'étude des constitutions, un rôle analogue à celui de l'anatomie en médecine : elle démonte pièce à pièce l'organisme politique, distingue soigneusement les unes des autres, les étiquettes, les étale sur une table ou les range dans une vitrine [...] ; après en avoir fait l'anatomie, il faut en apprendre la physiologie, et c'est par la méthode historique que l'on y parvient. » : André LEBON, *art. cit.*, p. 342. C'est dans une telle perspective - bien que ce ne soit pas la seule - qu'il faut replacer également les références au philosophe anglais Herbert Spencer qui parsèment les études des membres de l'ELSP. Herbert SPENCER (1820-1903) voulait en effet fonder une sociologie sur l'analogie des phénomènes biologiques et sociaux : il est à ce titre l'un des initiateurs du darwinisme social et de l'organicisme. Il écrit : *Social Statics. The Essential Conditions to Human Happiness Specified, and the First of Them Developed*, 1851 ; *Principes de psychologie*, traduit par Th. Ribot et A. Espinas, 1874-75 ; *Principes de sociologie*, 1878-1898 ; *L'individu contre l'État*, 1885, etc. La philosophie spencérienne constituait une référence incontournable à la fin du dix-neuvième siècle : Paul Janet lui consacre quelques leçons dans son cours sur les théories sociales contemporaines qui étudie les sociologues allant d'Auguste Comte à Herbert Spencer (cours donné en 1872, 1872-1873 et 1882-1883 : cf. l'introduction de son cours, Paul JANET, « Les doctrines sociales contemporaines », *RIE*, t. 5, 1883, pp. 121-130). Élie Halévy l'évoque dans son cours sur l'Angleterre à partir de 1900 (aux côtés de Charles Darwin et de Henry Buckle (1821-1862), historien anglais influencé par les doctrines évolutionnistes), et analyse sa pensée dans les conférences de province à partir de 1904. Il explique ainsi les clés du succès de cette pensée : « La philosophie de Spencer a l'avantage sur les spéculations métaphysiques de Lachelier, de Boutroux et autres universitaires, qu'elle est un système intégral, et donne une assise à l'esprit humain. C'est pourquoi elle est, comme tu dis, la « philosophie régnante ». Mais comme elle est néanmoins insuffisante! et, en somme, peu originale! En morale elle demeure à la doctrine du progrès, telle

définir la place de l'homme au sein de la nature et surtout à le montrer en pleine possession de ses moyens, enseignements que l'observation de la société anglaise met au premier plan.

Le principe de la sélection naturelle et de la compétition entre les individus étant en effet inhérente à cette société¹⁵, le plus grand représentant de la science naturelle de l'époque, Charles Darwin, ne pouvait naître que sur le sol anglais. Le savant était en parfaite symbiose avec son milieu, n'ayant qu'à retranscrire ce qui se passait sous ses yeux¹⁶ et se servant d'ailleurs des travaux de l'économie politique anglaise : la théorie de la population énoncée par Malthus lui avait donnée l'impulsion initiale, formulant ce qu'il ressentait confusément¹⁷ ; le protestantisme s'était lui aussi chargé de nourrir et de renforcer ce naturalisme¹⁸.

L'une des grandes leçons apportée par le « darwinisme »¹⁹ consistait à rendre à l'homme sa véritable dimension au sein de la nature, démontrant qu'il n'en constituait qu'un élément soumis aux mêmes lois que les autres êtres vivants. Là encore l'Anglais était

qu'exposée par Condorcet ; en sociologie, au libéralisme économique, déformé par l'adjonction de quelques éléments biologiques. » : lettre à Célestin Bouglé du 30/1/1895 in *Élie Halévy. Correspondance...*, *op. cit.*, p. 145. Cf. aussi les remarques de Georges RENARD, « L'influence de l'Angleterre sur la France depuis 1830 », *Nouvelle Revue*, t. 36, 1885, pp. 71-76 qui montre bien la filiation entre Charles Darwin et Herbert Spencer. Sur Herbert Spencer : Raymond BOUDON et François BOURRICAUD, « Herbert Spencer ou l'oublié », *Revue Française de Sociologie*, XXV, 1984, pp. 343-351, article polémique qui montre Herbert Spencer victime de l'orthodoxie durkheimienne mais qui souligne également son influence dans la constitution de la sociologie française du tournant du siècle.

¹⁵Émile Boutmy explique ainsi que le combat pour la vie caractérise l'histoire anglaise, ayant permis l'avènement de cette race laborieuse et énergique et guidant la politique sociale même du pays ; cette même théorie est également, selon Henri Gaidoz, en parfaite adéquation avec la politique coloniale anglaise. Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais...*, *op. cit.*, p. 9 et *Le développement de la constitution et de la société politique en Angleterre*, A. Colin, 1897, p. 341 ; Henri GAIDOZ, « Les origines ... », *art. cit.*, p. 262. Cf. encore comme exemple de cette description plutôt darwinienne de la société anglaise : Max LECLERC, « La société en Angleterre. Les mœurs et les idées », *ASP*, t.9, 1894, p. 716 ; analyse appliquée à la société américaine par Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. L'éducation et la société*, *op. cit.*, p. 13.

¹⁶Ce principe selon lequel la théorie reproduit les faits était énoncé dans l'ouvrage d'Hippolyte TAINÉ, *Histoire de la littérature anglaise. t. 1*, Hachette, 1885, p. 145 ; Élie Halévy ne dit pas autre chose lorsqu'il évoque le caractère autodidacte des savants anglais : la science éclôt spontanément outre-Manche, les idées n'existent qu'au travers des faits : Élie HALÉVY, *Histoire du peuple...t. 1*, *op. cit.*, p. 544.

¹⁷Selon Charles Darwin lui-même qui se réfère expressément à Malthus dans *De l'origine des espèces ou des lois du progrès chez les êtres organisés*, Guillaumin et Cie, 1862, pp. 94-95 ; cette filiation avec les économistes anglais est soulignée par les commentateurs français : cf. Gabriel TARDE, « Darwinisme naturel et darwinisme social », *Revue philosophique*, 1884, I, p. 614. Élie Halévy explique aussi très bien comment se mêlent chez Herbert Spencer les conceptions darwiniennes avec celles du courant utilitariste anglais : il contribue en effet à faire de l'utilitarisme une morale évolutionniste, le bonheur étant à la fois la fin de toute morale et le signe de l'adaptation de l'homme à la société (Élie HALÉVY, *Histoire... T. 4*, Hachette, 1946, p. 388).

¹⁸Plus que le protestantisme, c'est le sentiment religieux que tout Anglais ressent qui fonde ce naturalisme, assimilable à un respect fondamental des lois naturelles : l'Anglais sait que tout n'est pas compréhensible, que la raison et la science ont leurs limites d'où ce sentiment d'une modestie respectueuse envers la nature : Élie HALÉVY, « La naissance... », *art. cit.*, p. 526.

¹⁹Hippolyte Taine a lu *De l'origine des espèces* de Charles Darwin, se référant à l'auteur dans la préface méthodologique à *l'Histoire de la littérature anglaise, t. 1*, *op. cit.*, p. XXIV ; Émile Boutmy l'a probablement lu aussi puisqu'il évoque le savant dans ses travaux mais le plus sûr gage qu'il en ait entendu parler réside dans les relations qu'il entretient avec Thomas Huxley, l'un des amis et des plus fervents défenseurs de Charles Darwin outre-Manche ; la connaissance des écrits d'Herbert Spencer était aussi une façon d'atteindre les idées de Charles Darwin. Il est fort probable que les nombreuses réminiscences de la théorie darwinienne soient plus souvent la reproduction d'un discours dominant que le signe d'une connaissance véritable des travaux du savant. Il serait donc plus juste d'évoquer le courant « naturaliste », d'autant plus que les scientifiques français sont restés largement tributaires des idées de Jean-Baptiste chevalier de Lamarck (1744-1829) qui avait introduit l'idée d'évolution dans les sciences naturelles, basant sa théorie sur le principe de l'adaptation de l'espèce au milieu (la fonction crée l'organe), les modifications se transmettant héréditairement à la descendance. Une bonne illustration de cette confusion - qui mène d'ailleurs dans ce cas à l'affirmation d'une continuité - entre darwinisme et lamarckisme est donnée par le *Dictionnaire des mots et des choses* où Charles Darwin est décrit comme « illustre naturaliste et voyageur anglais, restaurateur et propagateur de la théorie de Lamarck dite théorie de la *variabilité des espèces*, de la *descendance* ou du *transformisme*, et le créateur de la théorie de la *sélection naturelle*, fondée sur la nécessité de la *lutte pour l'existence* » in LARIVE et FLEURY, *Dictionnaire français illustré des mots et des choses ou dictionnaire encyclopédique des écoles, des métiers et de la vie pratique à l'usage des maîtres, des familles et des gens du monde, t. 1*, A. Houssiaux, nouvelle édition revue et corrigée, 1908, p. 400 ; nous citons cet ouvrage parce qu'il reflète une tendance générale mais aussi parce que les épreuves ont été corrigées par Émile Boutmy. Sur cette question de la réception du darwinisme en France voir Yvette CONRY, *L'introduction du darwinisme en France au XIX^e siècle*, Vrin, 1974, 480 p.

l'incarnation parfaite de cette idée étant plus qu'aucun autre resté proche de la nature : alors que le Français cherchait à la déformer pour la faire entrer dans un cadre logique et que l'Américain la brutalisait en voulant accélérer son rythme, seul l'Anglais vivait en sympathie avec elle, possédant le sens instinctif de ses lois²⁰. Rouage parmi d'autres, l'homme se délivrait cependant en partie des déterminismes du milieu par l'intermédiaire de la théorie de la lutte pour la vie. Il n'était pas question d'exalter les forts contre les faibles, ainsi que tout un courant darwiniste le fera en France comme en Angleterre, il s'agissait au contraire d'insister sur les capacités à utiliser la nature pour maîtriser le mieux possible l'environnement : la lutte pour la vie n'avait pas pour conséquence la survie des plus forts mais des plus *aptés*, l'objectif n'était donc pas de partir en guerre contre ses voisins mais d'utiliser au mieux ses facultés pour s'installer sur un territoire²¹. De plus, la théorie darwinienne soulignait l'existence de phénomènes contingents venant renforcer l'idée que l'évolution pouvait être opportuniste et donner à chacun sa chance²².

L'apport essentiel de la théorie naturaliste et de l'histoire de la société anglaise qui en est le substrat, consiste ainsi en un éloge de l'homme en tant qu'être humain, à la fois modeste représentant d'une partie de l'espèce animale et élément supérieur de celle-ci grâce à la

²⁰André SIEGFRIED, « Psychologie britannique », *Sciences Po.*, n°1, mars 1937, p. 12. Émile Boutmy note également l'adéquation entre la théorie libre-échangiste née outre-Manche et le culte de la nature (Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 325-326). Élie Halévy relève, à propos du développement de l'école paysagiste outre-Manche, ce paradoxe d'un pays industriel et urbanisé qui conserve un amour de la nature plus intact que dans aucun autre pays européen (Élie HALÉVY, *Histoire... T. 1, op. cit.*, p. 472). Une remarque s'impose ici concernant une apparente contradiction entre le constat de la proximité à la nature de l'Anglais et son protestantisme qui, au contraire, le pousse à se concevoir indépendamment de la nature et à combattre en lui tout ce qu'il y a d'instinctif et de « naturel ». Le travail sur soi demandé par la religion protestante a pour objet de rendre l'homme capable d'améliorer l'oeuvre de Dieu sur terre, ce qui signifie qu'il doit avant tout la respecter pour la faire progresser. Il semble que ce soit dans cette notion fondamentale de respect que l'antinomie se résolve. La comparaison effectuée par André Siegfried entre les comportements des Français et des Américains met également ces derniers dans la filiation protestante : ils cherchent en effet à *accélérer* le rythme naturel et non, comme les premiers, à *tordre*, c'est-à-dire rationaliser, la nature. Pourtant, les Américains, protestants par excellence aux yeux d'André Siegfried, ne respectent pas autant la nature que les Anglais et tendent à confondre religion et rendement : est-ce parce qu'il leur fallait à tout prix rattraper leur retard économique par rapport aux vieilles sociétés européennes ? En faisant des États-Unis une société avant tout économique, Émile Boutmy conforte l'idée d'une primauté de l'économie sur toute autre considération. La description de la sécularisation des idées religieuses faite par Max Weber au début du vingtième siècle va dans le sens de cette interprétation : les préceptes religieux *servent* l'expansion économique : Max WEBER, « Les sectes protestantes et l'esprit du capitalisme » in *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, 1964, pp. 231-263, le texte date de 1906.

²¹Cf. Paul de ROUSIERS, « La fonction de l'élite dans la société moderne », *Science sociale*, janvier 1914, pp. 19-20. Cette idée est également défendue par Gabriel Tarde : la concurrence n'est utile que si elle permet l'émulation et non l'élimination, l'accent est mis sur l'association entre les individus ou les nations ; l'apologie du droit des gens telle qu'elle existe à l'ELSP (cf. *supra*, chapitre 3) est une conséquence de cette interprétation (Gabriel TARDE, « Darwinisme naturel et darwinisme social », *art. cit.*, pp. 612-615 : sur Gabriel Tarde, voir *infra*). Interprétation qui motive également l'éloge de la colonisation britannique lorsque celle-ci met en avant l'association au détriment de l'assimilation : Charles NOUFLARD, « Les colonies anglaises de la côte occidentale d'Afrique », *ASP*, t. 11, 1896, pp. 629-630 ; Émile BAILLAUD, « La politique indigène de l'Angleterre en Afrique occidentale », *ASP*, t. 21, 1906, pp. 669-689. Sur cette question de l'utilisation des données naturalistes dans la conception de la politique coloniale française, voir Damien DESCHAMPS, « Les sources scientifiques et la politique indochinoise de Jean-Louis de Lanessan (1891-1894) » in Philippe LE FAILLER, Jean-Marie MANCINI (textes réunis par), *Viêt-nam. Sources et approches*, Publications de l'Université de Provence, 1996, pp. 279-293. Nous reviendrons sur cette question au chapitre 7.

²²L'histoire de l'Angleterre telle que la retrace Émile Boutmy est exemplaire de cette place attribuée au hasard : il insiste en effet sur la conjonction singulière de circonstances qui a donné à l'Angleterre ses avantages sur les autres nations, ce que Charles Darwin appelle les « accidents heureux », telles que l'insularité, les richesses du sol mais que l'étude d'Émile Boutmy étend à l'invasion de 1066 ou à la déclaration des droits de 1688. L'insistance sur la part de hasard dans l'évolution des sociétés permet également de prendre un peu de distance par rapport au déterminisme scientifique : dans une thèse soutenue en 1874, *De la contingence des lois de la nature*, Émile Boutroux donnait à voir ce courant républicain qui mettait en doute l'infailibilité des lois scientifiques, accompagné dans cette critique par Paul Janet ou Émile Beausserie. Ce n'est pas un simple rejet du scientisme, loin de là, mais plutôt la volonté de restituer à l'homme une part de liberté, que celle-ci provienne de sa raison ou de ses sentiments religieux : cf. le compte-rendu du livre fait par Edme CARO qui insiste sur le principe de spontanéité de la vie sociale : « Rapports verbaux : Edme CARO, *De la contingence des lois de la nature* par M. Boutroux », *Séances et travaux de l'ASMP*, 1875, t. 103, pp. 462-464. Cf. aussi Jean-Louis FABIANI, *op. cit.*, pp. 122-123.

connaissance qu'il en a et la maîtrise qu'il en peut acquérir, orientation qui mène, dans l'enceinte de l'ELSP, à un net rejet de l'organicisme²³.

L'importance donnée à la géographie au sein de l'École dès son ouverture correspond parfaitement à cette vision de l'homme comme produit *et* acteur de son milieu²⁴ : les cours sont non pas consacrés à la description du milieu physique - approche jusqu'alors dominante - mais à l'étude des rapports de l'homme avec ce milieu :

« Le dernier mot reste à l'homme, il lui reste non seulement parce que c'est lui qui est l'ouvrier, l'agent actif et intelligent de la production et que, par sa science, il parvient à tourner à son usage les forces de la nature [...] mais parce qu'il choisit jusqu'à un certain point les lieux où il exerce son activité »²⁵.

Les États-Unis fournissaient d'ailleurs l'exemple même de ce que pouvait le travail humain²⁶ : là où tout était à faire, là où la nature avait étendu sa domination la plus exclusive, l'homme avait pourtant réussi à faire un pays extraordinairement développé et en voie de dépasser économiquement les vieilles nations européennes au début du vingtième siècle. Eugène d'Eichthal soulignait cependant que l'immensité même du pays autorisait les erreurs et que la nature était de ce fait plus indulgente envers le peuple américain : l'homme du vieux

²³La critique de l'organicisme se retrouve par exemple dans le compte-rendu du livre de René WORMS, *Organisme et société*, Giard et Brière, 1895, paru sous la plume d'un élève dans les ASP, t. 11, 1896, pp. 405-407 : René Worms (1869-1926), est l'un de ceux qui ont tenté de faire de la sociologie une science à part entière en France à la fin du dix-neuvième siècle. Il met ainsi sur pied nombre d'institutions chargées de réunir les divers courants sociologique, hormis les courants durkheimien et leplaysien, crée la *Revue internationale de sociologie* (1893), l'Institut international de sociologie (1893), la Société de sociologie de Paris (1895) dont Gabriel Tarde est le premier président. Son livre est l'un des exposés les plus complets de l'organicisme : cf. Roger L. GEIGER, « René Worms, l'organicisme et l'organisation de la sociologie », *Revue Française de Sociologie*, XXII, 1981, pp. 345-360. Cette critique de l'assimilation entre la société et l'organisme vivant n'est pas isolée dans la revue de l'École : cf. par exemple : Charles BORGEAUD, compte-rendu du livre de David RITCHIE, *The principles of State Interference*, 1891 in ASP, t.8, 1893, pp. 171-173 : éloge de ce livre qui conteste la pensée organiciste et les principes spencériens ; Jacques FLACH, « Les institutions primitives. Les origines de la famille. Le lévirat », ASP, t. 15, 1900, p. 318 ; cf. Bernard COMBES DE PATRIS, compte-rendu du livre de J. NOVICOW, *La critique du darwinisme social*, in ASP, t. 26, 1911, p. 335. Il n'en demeure pas moins que la métaphore organique est un poncif des discours de l'époque.

²⁴Nous avons montré en quoi cette vision de l'homme correspondait à l'objectif de relèvement national (cf. *supra* Chapitre 2) : si la défaite française apparaît comme un aiguillon, les conceptions géographiques diffusées à l'ELSP sont sous-tendues par des convictions libérales qui se sont forgées bien avant 1870, ainsi que le parcours d'Émile Levasseur a pu le montrer.

²⁵Émile LEVASSEUR, « De l'importance de la géographie physique pour l'étude des forces productives des nations », leçon d'ouverture du cours d'histoire et de géographie économiques au Collège de France, 3/12/1883, Delagrave, s. d., p. 11. Dans la nécrologie qu'il lui consacre, Pierre Leroy-Beaulieu souligne l'éloge de l'effort humain qui se trouve au coeur du travail d'Émile Levasseur : Pierre LEROY-BEAULIEU, « Émile Levasseur », ASP, t. 26, 1911, p. 857. L'orientation économique de la pensée d'Émile Levasseur explique sa valorisation du travail humain, mais cette orientation sera conservée lorsque Paul Vidal de la Blache reprendra en 1909 le cours de géographie en lui restituant son autonomie par rapport à l'économie : « Une individualité géographique, écrit-il, ne résulte pas de simples considérations de géologie et de climat. Ce n'est pas une chose donnée d'avance par la nature. Il faut partir de cette idée qu'une contrée est un réservoir où dorment les énergies dont la nature a déposé le germe, mais dont l'emploi dépend de l'homme » : Paul VIDAL DE LA BLACHE, *op. cit.*, p. 8. Voir également Robert MULLER, « La géographie humaine. A propos de l'ouvrage de Jean Bruhnes », ASP, t. 26, 1911, pp. 928-947, article d'un élève de l'ELSP qui met bien en valeur, en s'appuyant sur les travaux de Paul Vidal de la Blache, le rôle essentiel de l'homme dans le modelage de la nature.

²⁶Émile Levasseur fait des États-Unis l'un des ses pôles d'observation privilégié, Paul Vidal de la Blache y effectue lui aussi un bref séjour, occasion de mettre en valeur la vitalité de la société américaine : Émile LEVASSEUR, *L'agriculture aux États-Unis*, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1894 ; *L'ouvrier américain*, Larose, 1898. Paul VIDAL DE LA BLACHE, « A travers l'Amérique du Nord », *Revue de Paris*, 1/4/1905, pp. 513-531. Dans le même esprit, voir l'ouvrage que Pierre Leroy-Beaulieu consacre aux États-Unis, dans lequel il célèbre la qualité du peuple américain comme l'une des principales causes du développement du pays : Pierre LEROY-BEAULIEU, *Les États-Unis au XX^e siècle*, A. Colin, 1904.

continent était finalement plus méritant dans ses efforts pour domestiquer et utiliser le milieu²⁷.

b) De la promotion de l'approche psychologique...

« Tout ramener à l'homme » : telle est la formule utilisée par Maurice Caudel pour définir la méthode appliquée par Émile Boutmy²⁸ et qui désigne non l'homme abstrait mais l'homme concret, vivant, dont seul l'Anglais donne véritablement toute la mesure, son incapacité à abstraire l'empêchant d'ailleurs d'accéder à une conception de l'être humain dans son universalité²⁹. Prendre en compte l'individu dans sa réalité est ainsi la clé qui permet de réconcilier déterminisme et liberté selon un procédé que Pierre Favre a explicité par l'équation : déterminisme + libéralisme = méthode psychologique³⁰.

C'est en effet par l'intermédiaire des traits psychologiques qu'agissent les déterminations du milieu et par l'étude de ces traits que la connaissance de l'homme peut être complète³¹. En faisant de l'approche psychologique un élément essentiel de la méthode d'analyse prônée à l'ELSP, Émile Boutmy enseignait aux élèves un moyen de connaissance de l'être humain qui était aussi une manière d'affirmer l'importance de celui-ci dans les analyses sociales. Cette approche était en effet à la fois une « antidote contre la métaphysique », pour reprendre une expression tainienne³², puisqu'elle permettait d'ancrer l'homme dans la réalité ; mais elle était aussi une barrière contre le déterminisme naturaliste et la systématisation positiviste puisqu'elle restituait à l'homme ses potentialités créatrices et lui accordait une place primordiale dans l'étude des sociétés.

Ce dernier point est particulièrement bien illustré par la divergence d'opinion entre Auguste Comte et John Stuart Mill, divergence qui se répercute directement dans les travaux d'Hippolyte Taine et qui se donne à voir dans la publication de la correspondance entre les deux hommes par Lucien Lévy-Brühl en 1899³³. Qu'Auguste Comte et John Stuart Mill aient été des auteurs de référence à l'ELSP se comprend aisément étant donné d'une part, l'influence du positivisme dans la pensée française à la fin du siècle et, d'autre part, l'importance des écrits de John Stuart Mill dans les domaines de l'économie politique et de la théorie politique, en Angleterre comme en France³⁴. Auteur de prédilection au sein de l'École,

²⁷Cf. Eugène D'EICHTHAL, « Quelques notes d'un voyage aux États-Unis », *ASP*, t. 21, 1906, p. 228. C'est également l'opinion de Paul de Rousiers dans « La fonction de l'élite dans la société moderne », *Science Sociale*, janvier 1914, p. 28 où il écrit que le succès d'un entrepreneur dans un « vieux » pays est « une grande leçon de morale sociale ».

²⁸Maurice CAUDEL, « Les « Études politiques » de M. Boutmy », *ASP*, t. 22, 1907, p. 394.

²⁹Ainsi, les droits de l'homme n'existent pas outre-Manche dans la forme juridique si chère à la France : les libertés de presse, de réunion, d'association sont des libertés civiles et non politiques, c'est-à-dire inséparables des individus eux-mêmes et possédant un caractère privé : Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 298-299.

³⁰Pierre FAVRE, « Les sciences de l'État entre déterminisme et libéralisme. Émile Boutmy (1835-1906) et la création de l'École libre des sciences politiques », *Revue Française de sociologie*, XXII, 1981, pp. 439-447.

³¹Comme l'explique Albert Sorel, l'histoire doit se situer entre l'histoire abstraite de l'Allemand Sybel et les détails des biographies de Sainte-Beuve : le premier ne voit pas les hommes, le second les voit trop : Albert SOREL, « Sur l'enseignement de l'histoire diplomatique », *RIE*, t. 1, 1881, p. 29. Les portraits d'hommes politiques dressés par les enseignants ou les élèves de l'ELSP sont révélateurs de cette approche : il s'agit de comprendre comment, en chacun, se mêlent des données d'ordre personnel avec des données plus générales propres à la société dans laquelle il vit, comment chacun incarne en quelque sorte « l'âme du peuple » : cf. par exemple Anatole LEROY-BEAULIEU, « Gladstone », *ASP*, t. 13, 1898, pp. 431-438 ; Paul HAMELLE, « L'homme qui vient : Lord Rosebery », *ASP*, t. 17, 1902, pp. 494-516 ; Jacques BARDOUX, *op.cit.*

³²H. Taine. *Sa vie et sa correspondance. T. 4, op. cit.*, lettre datée du 20/2/1882, p. 153.

³³Hippolyte TAINÉ, *Le positivisme anglais. Étude sur Stuart Mill*, Germer-Baillière, 1864, VIII-157 p. ; *Lettres inédites de John Stuart Mill à Auguste Comte*, publiées par Lucien LEVY-BRÜHL, Alcan, 1899, XXXVIII-560 p.

³⁴Cf. sur l'influence du comtisme : Claude NICOLET, *L'idée républicaine en France, op. cit.*, notamment pp. 189-248 ; *Romantisme*, « Le(s) positivisme(s) », n°21-22, 1978. John Stuart Mill (1806-1873), fils de James Mill, un ami et disciple de

présenté par Hippolyte Taine comme l'un des plus grands penseurs de son époque, John Stuart Mill apportait une touche spécifiquement anglaise au positivisme français, le transformant en « positivisme anglais » et lui fournissant en quelque sorte un correctif qui le mettait en adéquation avec les conceptions véhiculées à l'ELSP.

« Une philosophie comme le positivisme qui, différente en cela de toutes les autres, faisait profession de se passer de la métaphysique, a été pour les Anglais comme une révélation, explique Émile Boutmy : elle répondait si parfaitement, si complètement à leurs secrets et profonds désirs, à ces aveugles instincts qui fournissent à l'homme les raisons cachées de ses préférences ! »³⁵.

L'adoption de la pensée d'Auguste Comte n'a cependant pas été aussi totale que l'enthousiasme initial de John Stuart Mill pouvait le laisser supposer. Bien qu'il ait accepté l'idée de lois historiques menant les sociétés, il lui était difficile d'adhérer à la systématisation comtienne, beaucoup trop intransigeante pour son esprit porté au relativisme et à l'incertitude.

Il ne pouvait pas davantage concevoir la statique sociale sans l'étude de l'esprit humain qu'Auguste Comte réservait, lui, à la biologie. Ainsi que l'explique Lucien Lévy-Brühl, le désaccord fondamental entre les deux hommes se fait sur la question du statut de la psychologie : les conceptions d'Auguste Comte en ce domaine se rattachaient à celles de Georges Cabanis, faisant des différences psychologiques les conséquences de différences organiques, alors que John Stuart Mill s'attachait à démontrer que les différences psychologiques étaient essentiellement le produit de l'éducation reçue ou plus généralement du milieu social³⁶.

Entre la biologie et la sociologie, John Stuart Mill essayait ainsi d'intercaler une science faite de psychologie, c'est-à-dire étudiant les lois élémentaires de l'esprit, et d'éthologie, « science qui détermine la sorte de caractère produit, conformément aux lois générales de l'esprit, par un ensemble de circonstances physiques ou morales » et qui, dans son principe même s'opposait au positivisme qui voulait expliquer l'homme par l'humanité³⁷.

Jeremy Bentham, est un philosophe et économiste dont les écrits eurent une grande influence sur la constitution de la pensée libérale au dix-neuvième siècle ; il travaille à la Compagnie des Indes de 1824 à 1858, s'installe en France à cette date (Avignon) et y reste jusqu'à son décès ; élu à la Chambre de Communes en 1865, il défend le droit de vote pour les femmes ; il écrit : *Principes d'économie politique*, 1848, *La liberté*, 1859, *Le gouvernement représentatif*, 1861, *L'utilitarisme*, 1863, *Le système de logique inductive et déductive*, 1872 ; les idées de John Stuart Mill sont connues en France, grâce notamment aux traductions de l'économiste Charles Dupont-White (1807-1878) (il traduit : *La liberté*, 1860 et *Le gouvernement représentatif*, 1862), un homme qu'Émile Boutmy avait pressenti pour occuper la chaire de droit administratif comparé à l'ELSP en 1871. Eugène d'Eichthal connaît personnellement John Stuart Mill et se dit pénétré de ses oeuvres : John Stuart MILL, *Correspondance inédite avec Gustave d'Eichthal (1828-1842) (1864-1871)*, Alcan, 1898, p. XVII. Émile Boutmy, qui l'a d'ailleurs rencontré, le cite fréquemment ; Élie Halévy a trouvé John Stuart Mill sur son chemin lorsqu'il a étudié le radicalisme philosophique : une partie de son cours sur l'Angleterre lui est consacrée, ainsi qu'une petite partie du cours sur le socialisme européen. Mentionnant les leçons de Paul Janet sur les doctrines sociales contemporaines, un élève écrivait ainsi à propos de la sociologie qu'elle était « une science [...] préconisée par Auguste Comte, Littré, par Stuart Mill et par Spencer » (Albert LAVALLEE, *L'École libre des sciences politiques*, Berger-Levrault, p. 11). La fréquence des références à John Stuart Mill dans les écrits des enseignants et des élèves suffit à montrer qu'il était un auteur bien connu dans l'établissement. Dans son cours de statistique, André Liesse donnait par exemple en référence bibliographique *La Logique* (AHC 1SP3 Dr2). Sur John Stuart Mill, voir : Pierre MANENT, *Les Libéraux. T. 2*, Hachette, 1986, pp. 350-354.

³⁵Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie du peuple anglais...*, *op. cit.*, pp. 61-62.

³⁶*Lettres inédites...*, *op. cit.*, pp. XXIV-XXXII. Voir également le texte de Émile LITTRÉ, « La philosophie positive. M. Auguste Comte et M. J. Stuart Mill », *RDDM*, 15/8/1865, pp. 829-866 qui explique de façon plus détaillée les points de désaccord entre les deux hommes.

³⁷*Lettres inédites...*, *op. cit.*, p. XXXIV.

Intégrer la psychologie dans les sciences sociales est bien une façon, parce qu'elle met l'homme en valeur au sein de son environnement, de lui restituer sa liberté³⁸.

Convier Gabriel Tarde à venir faire des cours à l'École confirmait de cette orientation épistémologique³⁹. Conciliant à la fois un « point de vue scientifique » et une foi solide dans « la haute valeur de l'individu et dans le principe de la liberté humaine »⁴⁰, Gabriel Tarde adopte en effet une démarche méthodologique qui fait de l'individu le siège de l'action sociale, suivant un procédé psychologique appelé « imitation » et par lequel les idées se propagent dans le monde social. Plus que les conclusions des analyses effectuées par Gabriel Tarde, et sujettes à la critique, il semble que ce soit avant tout son approche des phénomènes sociaux qui explique le maintien de ses cours à l'École⁴¹. Se posant comme concurrent à la sociologie durkhémienne qui prenait forme à l'époque, Gabriel Tarde écrivait :

« La vérité est qu'une chose sociale quelconque, un mot d'une langue, un rite d'une religion, un secret de métier, un procédé d'art, un article de loi, une maxime de morale, se transmet et passe, non pas du *groupe social pris collectivement* à l'individu, mais bien d'un individu - parent, maître, ami, voisin, camarade - à un autre individu, et que, dans ce passage d'un esprit dans un autre esprit, elle se réfracte »⁴².

³⁸Cette foi dans la liberté humaine se traduisait aussi chez John Stuart Mill par une croyance en le pouvoir illimité de l'éducation. L'éthologie était ainsi pour lui : « la science qui correspond à l'art de l'éducation, pris dans le sens le plus large, comprenant la formation du caractère national et collectif, aussi bien que du caractère individuel » : *idem*.

³⁹Gabriel TARDE (1843-1904), licencié en droit, est juge à Sarlat, sa ville natale, de 1876 à 1894 date à laquelle il est nommé chef de bureau de la statistique criminelle au ministère de la Justice ; en 1900 il est élu la chaire de philosophie moderne au Collège de France et à l'ASMP ; il collabore à la *Revue Philosophique*, à la *Revue de métaphysique et de morale...* Penseur éclectique, il a d'abord acquis sa renommée par ses travaux sur la criminalité, étant l'un des premiers à critiquer les conclusions anthropologiques de l'école de Cesare Lombroso sur le « criminel né » et contribuant de ce fait à étoffer les positions de l'école française, dite « école du milieu social », créée à Lyon par Alexandre Lacassagne (1843-1913) (médecin, il est également professeur de médecine légale à la Faculté de Lyon à partir de 1880 et expert médical) ; il devient en 1893 directeur de la partie sociologique des *Archives d'anthropologie criminelle*, organe de cette école. Il écrit sur ce sujet : *La criminologie comparée*, 1886, *La philosophie pénale*, 1890 (voir sur ce point et plus généralement sur le mouvement criminologique italien et français : Martine KALUSZYNSKI, *La criminologie en mouvement. Naissance et développement d'une science sociale en France à la fin du XIX^e siècle. Autour des « Archives d'anthropologie criminelle » d'Alexandre Lacassagne*, Thèse d'histoire, Paris VII, 1988, 3 volumes). Gabriel Tarde écrit également : *Les lois de l'imitation*, 1890 ; *Les transformations du pouvoir*, 1898 ; *L'opinion et la foule*, 1901 ; *Études de psychologie sociale*, 1898 ; *Psychologie économique*, 1902, 2 volumes. Ses premières leçons de 1895-1896 portent sur la sociologie politique ; il revient en 1897-1898 pour traiter des problèmes de criminalité, en 1899-1900 de psychologie économique puis en 1902-1903 des transformations des mœurs et de la morale, sujets qu'il aborde au même moment au Collège de France.

⁴⁰*Rapport au conseil de perfectionnement*, année 1896 (AHC ISP37 Dr4).

⁴¹Les cours de Gabriel Tarde sont complémentaires donc facultatifs mais ceci n'explique pas pourquoi il conserve ses cours alors même que les critiques que lui adresse Émile Boutmy sont fortes et, semble-t-il attendues (« L'enseignement de M. Tarde est moins didactique que suggestif. Nous devions nous y attendre », *Rapport à l'AG des souscripteurs*, 1896, AHC ISP16 Dr2). Gabriel Tarde avait fait paraître en 1892 un récit politique « d'anticipation » (« Les géants chauves », *Revue Bleue*, 12/11/1892, pp. 611-619) et devait en publier un autre en 1896 (« Fragment d'histoire future », *Revue internationale de sociologie*, 4^e année, 1896, pp. 603-654 ; récit réédité en 1980 chez Slatkine France, Collection ressources, avec une préface de Raymond Trousson) récits qui indiquaient sa prédilection à situer la sociologie entre histoire et utopie, autrement dit à rester dans une abstraction potentiellement dangereuse dans une École créée justement pour lutter contre les généralisateurs. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'Eugène d'Eichthal critique l'ouvrage dont Gabriel Tarde a fait la matière de son cours de 1899-1900 (*La psychologie économique*, 1902) lui reprochant de considérer l'économie politique de façon a-historique et abstraite, de remettre en cause les lois que les « bonnes méthodes » scientifiques sont difficilement parvenues à découvrir en économie (Eugène d'Eichthal, « Revue critique. *La psychologie économique* », *Revue philosophique*, 1902, t.53, pp. 523-532). Critiques importantes donc et qui autorisent à formuler l'hypothèse que c'est surtout ce que représente Gabriel Tarde au sein de la sociologie naissante qui permet de comprendre son maintien à l'ELSP (sa position marginale est peut-être aussi l'un des facteurs explicatifs de sa présence dans un établissement qui procédait par tâtonnements dans son essai de circonscription de la science politique). Il faut cependant mentionner aussi ses compétences en matière de statistique, une discipline très importante dans l'enseignement de l'École.

⁴²Gabriel TARDE, *Études de psychologie sociale*, Giard et Brière, 1898, p. 67. Émile Durkheim répond à la théorie de l'imitation : « Sans doute, tout fait social est imité, il a [...] une tendance à se généraliser, mais c'est parce qu'il est social, c'est-à-dire obligatoire. Sa puissance d'expansion est, non la cause, mais la conséquence de son caractère sociologique » :

S'exprime bien en quelques lignes une approche dont le fond correspond à l'approche prônée par Émile Boutmy pour l'étude des sociétés⁴³ et qui se retrouve sous la plume d'autres enseignants de l'École, comme Élie Halévy qui demandait en 1904 :

« Voulons-nous [...] que la science sociale soit véritablement explicative ? Il faudra donc admettre de deux choses l'une. Ou bien la représentation collective, dès sa première apparition, a été commune à plusieurs individus : il reste alors à expliquer comment, chez chacun de ces individus pris isolément, cette représentation s'est formée. Ou bien la représentation collective a d'abord été une représentation individuelle, avant de se propager à une pluralité d'individus, et de devenir collective : expliquer, en ce cas, la représentation collective, c'est dire comment d'individuelle elle est devenue sociale, et comment elle s'est communiquée d'individu à individu [...]. Dans tous les cas, les radicaux philosophiques avaient raison lorsqu'ils voyaient dans l'individu le principe d'explication des sciences sociales »⁴⁴.

Approche qui n'est cependant pas simplement individualiste : la loi de l'imitation découverte par Gabriel Tarde reposait sur une transmission « inter-psychique » ou « intermentale » et faisait de sa psychologie une psychologie *sociale*, analysant l'homme dans son milieu. « Ce qui nous est donné par la nature, expliquait Émile Boutmy, c'est « *l'homme en société* », expression complexe d'un concept indivisible »⁴⁵, conception qui permet de comprendre que la psychologie sociale ait été à l'honneur dans de multiples travaux effectués par des membres de l'ELSP⁴⁶ : Émile Boutmy traitait de psychologie politique dans deux de

Émile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, 1993 (1ère édition en 1895 chez Alcan), p. 12. Sur cette opposition et sur la sociologie de Gabriel Tarde : voir Pierre FAVRE, *Naissances de la science politique en France*, Fayard, 1989, pp. 145-169 ; Ian LUBEK, « Histoire de psychologies sociales perdues : le cas de Gabriel Tarde », *Revue Française de Sociologie*, XXII, 1981, pp. 361-395.

⁴³Approche clairement expliquée dans un passage où Émile Boutmy compare les méthodes psychologiques utilisées par Hippolyte Taine et Albert Sorel. Le premier estime que le déterminisme s'applique à la société, l'individu n'agissant alors que sous l'action d'une impulsion éloignée, indirecte et contraignante (Émile Boutmy fait d'ailleurs à ce stade de l'explication une digression sur le taux de suicide qui semble désigner les travaux d'Émile Durkheim, p. 6). Albert Sorel au contraire considère l'homme dans sa nature historique qui, certes, s'impose à lui mais lui laisse aussi une marge de liberté et lui permet de composer avec la réalité sociale. Les deux analyses aboutissent à un certain fatalisme mais la préférence est accordée à Albert Sorel dont la démarche historique s'oppose à l'abstraction des théories tainiennes : Émile BOUTMY, « Albert Sorel », *art. cit.*, pp. 4-9.

⁴⁴Élie HALÉVY, *La formation du radicalisme philosophique. T. III. Le radicalisme philosophique*, PUF, 1995 (1ère édition 1904), p. 239. Il existe ainsi à l'ELSP un net rejet de la sociologie dans son aspect holiste : lors du congrès des sciences politiques de 1900, les intervenants de la section consacrée à l'analyse de l'organisation et du rôle des sciences politiques s'attachent ainsi à démontrer l'incompatibilité des sciences politiques avec la sociologie. Approche pourtant combattue par Élie Halévy qui argue que l'homme politique et l'homme de loi doivent être sociologues (*ASP*, t. 17, 1902, pp. 273-277) mais la sociologie qu'il évoque n'est pas la sociologie durkheimienne : « Durkheim [...] m'a intéressé, éclairé sur bien des points de sa doctrine qui restaient obscurs pour moi, - et point converti à la théorie suivant laquelle tout ce qui en nous dépassait le niveau de l'existence purement biologique et matérielle, devait être considéré comme social, et rien que social » (lettre à Célestin Bouglé du 16/2/1906 in *Élie Halévy...*, *op. cit.*, p. 374). Il existe cependant des liens entre l'ELSP et le groupe durkheimien mais le rapprochement se fait surtout à la marge : Émile Boutmy songe ainsi à confier des cours de sociologie à Célestin Bouglé (CA du 17/4/1897, AHC ISP30 Dr1), un « durkheimien ambivalent » partisan de la psychologie sociale de Gabriel Tarde (cf. W. Paul VOGT, « Un durkheimien ambivalent : Célestin Bouglé, 1870-1940 », *Revue Française de Sociologie*, XX, 1979, pp. 123-139). Lucien Lévy-Brühl est également lié au groupe des durkheimiens dont il se démarque aussi par une approche psychologique : cf. Émile DURKHEIM, « Compte-rendu du livre de Lucien LEVY-BRÜHL, *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, Alcan, 1910 », *Année sociologique*, t. 12, 1909-1912, pp. 33-37, compte-rendu qui est une critique de l'approche adoptée par Lucien Lévy-Brühl qui prétend que l'homme primitif fonde ses concepts en lui-même indépendamment de l'expérience de son existence.

⁴⁵Émile BOUTMY, compte-rendu du livre de Charles BEUDANT, *Le droit individuel et l'État* in *ASP*, t. 6, 1891, p. 387. Gabriel Tarde écrivait, lui : « Relançons l'homme *in medias res* » : l'ELSP Gabriel TARDE, « Darwinisme naturel et darwinisme social », *Revue philosophique*, 1884, I, p. 637.

⁴⁶Les rapports entre la psychologie sociale et la constitution de la science politique à la fin du dix-neuvième siècle sont expliqués par Pierre FAVRE dans : « Les sciences d'État entre déterminisme et libéralisme... », *art. cit.*, pp. 446-447 et

ses ouvrages, rejoint dans cette voie par André Lebon, Jacques Bardoux, André Siegfried, etc.⁴⁷.

c) ...à la promotion de la psychologie anglaise

Sans oublier jamais que l'homme est un être social, le recours à la méthode psychologique telle qu'elle est utilisée à l'ELSP fait cependant de l'individu le dernier terme des analyses et désigne nettement l'Angleterre comme source d'inspiration⁴⁸. « Depuis Locke, écrit en effet Hippolyte Taine, la psychologie est indigène en Angleterre »⁴⁹ : les Anglais sont des individus dans le plein sens du terme, repliés sur eux-mêmes, « concentrés », ayant de ce fait cette faculté particulière de pouvoir regarder en eux⁵⁰, caractéristiques que le

surtout dans : *Naissances...*, *op. cit.*, pp. 74-81. Pierre Favre insiste cependant sur le fait qu'il s'agit bien de psychologie collective et non de psychologie individuelle : comme le fait cependant remarquer Théodule Ribot, les deux approches sont complémentaires, la psychologie expérimentale explique le mécanisme général de l'esprit humain mais ne s'occupe pas de son développement historique et social réservé à la psychologie des peuples : Théodule RIBOT, « Notices bibliographiques. Dr G. Le Bon, *La civilisation des Arabes* » in *Revue Philosophique*, 1884, I, p. 220. La psychologie expérimentale a sa place dans les réflexions faites au sein de l'ELSP comme le montre ce qui suit.

⁴⁷Cf. André LEBON, *Études sur l'Allemagne politique*, Plon, 1890 ; Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale. Essai de psychologie sociale (1906-1913)*, Alcan, 1913 ; André SIEGFRIED, *Le Canada : les deux races, problèmes de politique contemporaine*, Colin, 1906 (André Siegfried sera président d'honneur de la *Revue de psychologie des peuples* créée en 1946) ; Charles BENOIST, *Le prince de Bismarck. Psychologie de l'homme fort*, Perrin, 1900 ; l'ouvrage d'Anatole LEROY-BEAULIEU, *L'Empire des Tsars...*, *op.cit.* appartient également à ce genre d'études. L'attachement à la démarche psychologique est également et symboliquement illustré par l'inscription à l'École de deux des fils de Gabriel Tarde, Alfred, élève en 1899-1900 et Guillaume, en 1905-1906. Le premier crée en 1907 la *Revue de psychologie sociale*, revue éphémère - le dernier numéro date d'octobre 1908 - où quelques anciens élèves et enseignants de l'ELSP viennent donner des articles : Alexandre Ribot, Jacques Bardoux, René Pinon, Pierre Mille, Henri Mazel : cf. Ian LUBEK, *art. cit.*, pp. 384-389 qui donne le sommaire de tous les numéros de la revue. Alfred de Tarde est également connu pour avoir publié en 1913 avec Henri Massis et sous le pseudonyme d'Agathon, une enquête sur la jeunesse française, peinte sous un jour nationaliste : AGATHON, *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, Plon, 1913.

⁴⁸La psychologie sociale prend aussi sa source en Allemagne où la *Völkerpsychologie* s'est développée pour légitimer l'unification de l'Empire et le nationalisme afférent (Erika APFELBAUM, « Origines de la psychologie sociale en France. Développements souterrains d'une discipline méconnue », *Revue Française de sociologie*, 1981, XXII, p. 398). Théodule Ribot fait d'Hippolyte Taine le premier représentant en France de la *Völkerpsychologie* mais explique qu'il s'en distingue par une méthode plus rigoureuse et par le recours à une « psychologie individuelle » différente de la psychologie ethnographique allemande : Hippolyte Taine est proche des psychologues anglais alors qu'il ne fait aucun emprunt aux psychologues allemands (Théodule RIBOT, « Philosophes contemporains. M. Taine et sa psychologie », *Revue philosophique*, 1877, t. 4, pp. 17-46). Psychologie allemande et psychologie anglaise reposent sur des sensibilités différentes, la première restant orientée vers la psychologie collective : « L'Allemagne, propre à tout, même à la psychologie expérimentale, s'oriente et décline cependant vers la métaphysique » rappelle Émile Boutmy à la suite de Théodule Ribot (Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 62). Cette différence de sensibilité se retrouve entre les travaux de Gabriel Tarde et de Gustave le Bon (1841-1931), également initiateur en France des études de psychologie sociale, et peut se mesurer à la différence entre le « public » décrit par le premier et la « foule », objet des travaux du second : notre âge n'est pas celui des foules mais celui des publics écrit Gabriel Tarde en prenant le contre-pied des affirmations de Gustave le Bon (Gabriel TARDE, « Le public et la foule » in *L'opinion et la foule*, PUF, 1989, pp. 38 ; l'article est paru en 1898 dans la *Revue de Paris*) ; l'homme en foule obéit à ses instincts, de façon irrationnelle alors que le public est composé d'individus qui adhèrent à un courant d'opinion particulier (public politique, lecteurs d'un journal) ; le public est ainsi moins aveugle que la foule (*ibid.*, p. 62). Gustave le Bon tend d'ailleurs à concevoir la psychologie collective comme un prolongement de la psychologie individuelle, réifiant en quelque sorte la foule qu'il appelle : la « foule psychologique » (Gustave le BON, *Psychologie des foules*, PUF, 1963 (1ère édition, 1895) pp. 10-11). Gabriel Tarde, lui, n'oublie pas l'individu, molécule première de toute foule comme de tout public, et qui doit travailler à cultiver son individualité (cf. Yvon THIEC, « Gustave le Bon, prophète de l'irrationalisme de masse », *Revue Française de Sociologie*, 22, 1981, pp. 409-428). Cette différenciation par rapport aux théories de Gustave le Bon n'empêche toutefois pas l'existence de rapprochements avec la pensée véhiculée à l'ELSP : promoteur d'une vision élitiste et hiérarchique de la société, il trouvait des échos certains au sein de l'École.

⁴⁹Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, p. 338.

⁵⁰Cf. Hippolyte TAINÉ, *Essais de critique et d'histoire*, Hachette, 2ème édition, 1866, p. 386. Voir également le développement qu'Hippolyte Taine consacre à l'Anglais Jouffroy et au rapport de la psychologie et de l'Angleterre : Hippolyte TAINÉ, *Les philosophes classiques du XIXè siècle en France*, Paris-Genève, collection Ressources, 1979 (1ère édition 1868), pp. 229-258. Émile Boutmy partage entièrement les conceptions tainiennes expliquant que dans ce pays au climat ingrat, l'homme se retire en lui-même : la conscience individuelle en sort renforcée : Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 31-32.

protestantisme a renforcées en mettant l'homme en relation directe avec Dieu. Autant d'éléments susceptibles d'expliquer le développement de la psychologie outre-Manche dont l'importance se manifeste non seulement sur le plan des recherches scientifiques mais également dans les diverses formes artistiques : en Angleterre, la peinture comme le roman sont psychologiques :

« En aucune littérature, on n'a mieux démêlé et suivi la filiation des sentiments, le travail souterrain par lequel se forme un caractère, l'éclosion lente d'une passion, d'un vice ou d'une vertu, la gradation insensible par laquelle, d'année en année, l'âme prend son pli. Eux seuls [les Anglais] ont connu l'enfant et la façon dont l'enfant devient homme »⁵¹.

La psychologie expérimentale, basée sur une accumulation continue d'observations, est aussi chez elle en Angleterre : « elle procède de la même tendance fondamentale que le roman et la poésie intime, j'entends cette disposition à la vie intérieure, ce fréquent repliement sur soi-même qui est l'un des traits les plus marquants du caractère britannique » explique Émile Boutmy. Il résulte d'un tel comportement une capacité à regarder en soi qui se traduit par une capacité générale à l'observation⁵².

« Connaissance exacte de tous les dehors qui manifestent l'homme, divination exacte du dedans qui est l'homme, c'est par ces deux moyens qu'on parvient à une prévision à peu près juste et à un maniement à peu près sûr des choses humaines »⁵³ : ainsi peuvent se résumer, à la suite d'Hippolyte Taine, les objectifs assignés à la connaissance psychologique et qui, parce qu'ils sont parfaitement maîtrisés en Angleterre, en font un pays de référence.

⁵¹Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, p. 338. Cet intérêt pour l'introspection explique aussi l'importance du genre biographique outre-Manche : cf. Émile BOUTMY, *ibid.*, p. 228.

⁵²Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 62-63. La connaissance de soi doit être le garant d'une capacité à comprendre l'autre et à se mettre à sa place : Alfred Fouillée explique en effet que l'Anglais, très individualiste, a de faibles propensions à l'empathie mais qu'une fois celle-ci acquise, il est plus que tout autre capable de souffrir et jouir à la place des autres (Alfred FOUILLÉE, « L'individualisme et le sentiment social en Angleterre », *RDDM*, 1/10/1898, p. 531). Interprétation qui diverge de celle donnée par Émile Boutmy selon lequel les Anglais sont très peu capables d'empathie, voire inhumains : il rapporte l'exemple d'une scène d'anthropophagie observée avec *curiosité* par un officier anglais (*Essai...*, *op. cit.*, p. 156). Le rapport entre la capacité à regarder en soi et la possibilité d'observer et de comprendre les autres passe plutôt chez Émile Boutmy par l'affirmation d'une similitude fondamentale des Anglais : ils réagissent tous de manière identique car ils baignent dans la même atmosphère, leur façon de descendre en eux pour se comprendre est typiquement anglaise. L'économie politique anglaise illustre cette analyse : en créant *l'homo oeconomicus*, les utilitaristes postulent en effet une similitude foncière entre les individus réagissant en fonction de peines et de plaisirs, appliquant à la société anglaise dans sa généralité un principe de compréhension de l'homme typiquement anglais. Le travail d'Élie Halévy sur le radicalisme philosophique montre son adéquation fondamentale avec la société anglaise du dix-neuvième siècle (Élie HALÉVY, *La formation...*, *op. cit.*). Alfred Fouillée (1838-1912), agrégé de philosophie, docteur ès lettres, enseigne à la Faculté des Lettres de Bordeaux jusqu'en 1879, date à laquelle il prend sa retraite. Il est membre correspondant de l'ASMP en 1894. Il est le mari de G. Bruno (dont le pseudonyme s'inspire de Giordano Bruno brûlé à Rome en 1600 pour la liberté de ses idées sur la pluralité des mondes), auteur du *Tour de France par deux enfants*, 1877, best-seller de l'éducation républicaine par la lecture. Alfred Fouillée cherche à créer un système de philosophie qui concilie déterminisme et libre-arbitre et sera l'auteur de la théorie des idées-forces selon laquelle toute idée comporte un début de réalisation, agissant ainsi sur l'homme et le social. Intéressé comme Émile Boutmy par la psychologie des peuples, il écrit : *Tempérament et caractère selon les individus, les sexes et les races*, Alcan, 1895 ; *Psychologie du peuple français*, Alcan, 1898 ; le texte de la *RDDM* cité ci-dessus se réfère aux travaux sur l'Angleterre d'Hippolyte Taine, Émile Boutmy, Edmond Demolins, Max Leclerc... : il est à ce titre une bonne synthèse des idées sur les Anglo-saxons telles qu'elles existaient au tournant du siècle. Cf. Paul LAPIE, « Études critiques. Éthologie politique », *Revue de Métaphysique et de Morale*, t. 10, 1902, pp. 490-515 qui fournit une comparaison des approches adoptées par Alfred Fouillée et Émile Boutmy dans leur étude des caractères nationaux.

⁵³Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, p. 338. Les « dehors » dont parle Hippolyte Taine ne se limitent pas à l'aspect physique des hommes mais également à la façon de vivre, aux types d'habitation, à la fortune... éléments dont l'analyse nécessite le recours à la statistique, auxiliaire indispensable de toute bonne observation : Gabriel Tarde mêlait lui aussi cet outil statistique à ses analyses psychologiques. Henri Cribier, élève de l'École, répercutait très bien cette double orientation lorsqu'il expliquait à ses camarades qu'un grand homme d'État devait être à la fois un profond psychologue et un puissant généralisateur : Henri CRIBIER, « Parnell et l'Irlande pendant la période aiguë de la crise agraire. Impressions et notes de voyage (septembre et octobre 1881) », *Annuaire SAE*, 1882, p. 110.

Quelques psychologues britanniques sont en effet familiers à certains membres de l'École⁵⁴, de même que la psychologie expérimentale véhiculée en France par Théodule Ribot notamment⁵⁵ trouve l'un de ses plus fervents adeptes dans la personne d'Hippolyte Taine : celui-ci pensait ainsi que la Salpêtrière et l'amphithéâtre de vivisection, où il suivait lui-même des cours, étaient des succursales indispensables au cabinet du psychologue⁵⁶. Une orientation médicale que confirme le petit cercle dont s'entoure Émile Boutmy au sein du conseil d'administration, cercle composé de Gustave Germer-Baillière, Émile Beaussire et Hippolyte Taine et qui présentait la caractéristique de réunir des hommes liés à la médecine soit par leurs diplômes, soit par un intérêt pour cette discipline⁵⁷. Intérêt partagé par quelques uns des premiers enseignants comme Théophile Funck-Brentano et Clément Juglar tous deux docteurs

⁵⁴L'influence de l'école anglaise, et plus largement anglo-saxonne, pouvait s'effectuer au sein de l'ELSP par la connaissance de divers auteurs tels qu'Alexander Bain qu'Hippolyte Taine avait rencontré et qu'Émile Boutmy avait lu. Philosophe écossais, Alexander Bain (1818-1903) tentait de faire de la psychologie une science expérimentale ; il avait écrit : *Les sens et l'intelligence*, 1855, *Les émotions et la volonté*, 1859 mais encore *Science de l'éducation* en 1874 ; il exercera sur Hippolyte Taine une grande influence dans ses travaux sur l'intelligence ; psychologie anglaise représentée également par l'ami d'Élie Halévy, Graham Wallas (1858-1932), lié aux socialistes fabiens et l'un des piliers de la London School of Economics où il donne des conférences de science politique ; il écrit notamment en 1908 *Human nature in politics* où il explique sa conception de la politique fondée sur la psychologie, à laquelle Moïse Ostrogorski consacre quelques pages : Moïse OSTROGORSKI, « Notes » in *La démocratie et les partis politiques*, Fayard, 1993, (édition de 1912), pp. 745-749 ; parmi les psychologues américains, Émile Boutmy avait connaissance des travaux de William James (1842-1910), frère de l'écrivain Henry James, qui crée à l'Université de Harvard le premier laboratoire de psychologie expérimentale en 1872 ; il est surtout connu comme le fondateur du pragmatisme américain ; il écrit *Principles of psychology*, 1890 ; *Pragmatism*, 1908 (AHC 1SP70 Dr4). Élie Halévy a lu ses *Principes de psychologie* (lettre du 16/8/1896 in *Élie Halévy. Correspondance...*, op. cit., p. 182) mais connaît surtout Henry James dont les romans illustrent parfaitement cette approche psychologique anglo-saxonne. Ce ne sont bien sûr là que quelques traces de la connaissance des psychologues anglo-saxons par des membres de l'ELSP.

⁵⁵Cf. Émile BOUTROUX, « La philosophie en France depuis 1867 », *Revue de métaphysique et de morale*, t. 16, 1908, pp. 689-692. Théodule Ribot souhaitait faire de la psychologie une science à part entière, reposant à la fois sur la méthode introspective et sur la méthode d'observation directe et comparée, insistant toutefois sur la nécessité d'accorder une place prééminente aux sciences expérimentales ; la *Revue philosophique* consacre une grande partie de ses articles à décrire les progrès de la psychologie expérimentale. Cf. les souvenirs de Léon Daudet qui évoque l'effort constant des psychologues de la fin du siècle pour « se rabattre sur le plan de la physiologie et de la clinique [...] Après la phase où il fut affirmé que la véritable métaphysique consistait dans l'absence de métaphysique, dans un assemblage [...] de la logique et de la psychologie, vint une autre phase : celle où la psychologie elle-même fut considérée comme une branche de la physiologie » (Léon DAUDET, *Le stupide XIX^e siècle* (1922), dans *Souvenirs et polémiques*, Robert Laffont, collection Bouquins, 1992, p. 1257). Les souvenirs de Léon Daudet indiquent également que la psychologie anglaise était enseignée dans la classe de philosophie de la fin du dix-neuvième siècle à travers les travaux d'Herbert Spencer et d'Alexander Bain : à partir de 1880 l'enseignement philosophique se partageait entre l'influence du criticisme allemand et du biologisme anglais : Léon DAUDET, *Souvenirs des milieux littéraires, politiques, artistiques et médicaux* (1914), p. 61 et *Le stupide XX^e siècle* (1922), p. 1253 dans *Souvenirs et polémiques*, op. cit.. Cf. aussi Jean-Louis Fabiani, op. cit., pp. 51-52, p. 122 qui évoque l'importance croissante de la psychologie dans les programmes de philosophie.

⁵⁶Hippolyte TAINE, « T. Ribot, Bain, Herbert Spencer » in *Derniers essais...*, op. cit., p. 125. Il écrivait d'ailleurs à Théodule Ribot : « Je suis heureux d'apprendre que vous faites des études physiologiques ; rien de plus fécond en psychologie », lettre du 6/7/1873 in *Taine. Sa vie et sa correspondance. T. 3*, 1905, p. 239. Hippolyte Taine correspond également dans les années 1880 avec Alfred Binet (1857-1911), auteur en 1894 de *Introduction à la psychologie expérimentale*, fondateur de l'*Année psychologique* en 1895 ; il travaille notamment sur la mesure de l'intelligence chez les jeunes enfants, faisant partie de ces savants qui observent leurs propres enfants ainsi que le fait Hippolyte Taine lui-même (cf. Hippolyte TAINE, « Note sur l'acquisition du langage chez les enfants de l'espèce humaine », *Revue philosophique*, 1876, pp. 5-23) : il crée ainsi en 1899 la Société pour l'étude psychologique de l'enfant, dont Gabriel Tarde est également membre, son décès l'empêchant de présider comme il l'était prévu la commission de sociologie de l'éducation (Erika APFELBAUM, art. cit., p. 404) A ce cercle peut encore s'ajouter le chimiste Marcelin Berthelot (1827-1907), l'un des créateurs de la thermochimie, qu'Hippolyte Taine reçoit chez lui et qui participe activement à la réforme de l'enseignement sous la Troisième République : il est ministre de l'Instruction Publique de 1886 à 1887, également membre de la Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur ; il est aussi l'oncle d'Élie Halévy.

⁵⁷Le frère aîné d'Émile Boutmy, Eugène (1833-1881) est lui-même chimiste et spécialisé dans les expertises médico-légales. Qu'Émile Boutmy ait eu connaissance des études physiologiques de l'époque se perçoit par certaines de ses analyses, telle que celle par exemple où il évoque la défectuosité de « l'appareil de transmission entre les organes de la contemplation et ceux de l'action » chez les Anglais : Émile BOUTMY, *Essai...*, op. cit., p. 184.

en médecine, comme Gabriel Tarde également par l'intermédiaire de ses travaux en criminologie⁵⁸.

A côté de ce pôle qui manifestait un intérêt particulier pour les sciences expérimentales se distinguaient également les hommes qui, comme Élie Halévy, Paul Janet ou Lucien Lévy-Brühl, conservaient un point de vue philosophique sur la connaissance de l'homme, accordant plus d'importance à la psychologie traditionnelle⁵⁹. Mais tous se rejoignaient pourtant dans la conviction que la connaissance de l'individu était le préalable nécessaire à toute connaissance de la société. Leur commune adhésion à la méthode historique prônée à l'ELSP était le plus sûr garant d'une conciliation autour d'une approche conçue comme foncièrement psychologique : l'histoire est avant tout « un *problème de psychologie* » écrivait en effet Hippolyte Taine⁶⁰. C'est donc moins par les théories psychologiques anglo-saxonnes que la psychologie anglaise se répercute dans les études de l'ELSP que par une référence plus générale à la psychologie même du peuple anglais.

⁵⁸Travaux qui le mettent en contact avec les médecins qui sont le pilier des *Archives d'anthropologie criminelle*. Présentant à l'Académie des sciences morales et politiques la revue qui venait d'être créée, Ernest Glasson soulignait la nécessité pour les juristes dont il était, de s'intéresser à l'anthropologie et à la médecine légale, faisant preuve d'une ouverture d'esprit certaine étant donné le « conflit » qui opposait juristes et médecins au tournant du vingtième siècle, conflit « d'experts » en quelque sorte, portant sur la délimitation des compétences de chacun à intervenir sur le corps social (sur cette rivalité, voir : Martine KALUSZYNSKI, *op. cit.*, pp. 673-686) Ernest GLASSON, « Rapports verbaux et communications diverses. *Annales de droit commun français, étranger et international. Archives d'anthropologie criminelles et des sciences pénales* », *Séances et travaux de l'ASMP*, t. 27, 1888, pp. 776-778. La position d'Ernest Glasson ainsi que les liens de certains membres de l'ELSP avec le milieu médical semblent confirmer cette volonté de ne laisser aucun aspect constitutif de l'être humain en dehors des sciences politiques : si l'homme de loi doit être sociologue, il doit être également médecin (Le programme des cours prévu initialement par Émile Boutmy comportait d'ailleurs un « tableau des progrès de l'anthropologie et des sciences biologiques » : cf. *Quelques idées sur la création d'une faculté libre d'enseignement supérieur*, Laigné, 1871). L'un des proches amis d'Émile Boutmy, Émile Trélat était également lié au milieu médical par l'intermédiaire de son père, le docteur Ulysse Trélat. Émile Trélat occupe le cours d'hygiène publique en 1882-1883, lui succéderont Henri Monod (1843-1911) directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur de 1887 à 1905 et Jules Fleury (1839-1906), ingénieur civil. L'instauration d'un tel cours est en étroite relation avec une conception médicalisée du social que certains médecins français de la fin du dix-huitième siècle, comme Georges Cabanis, avaient contribué à dégager et que les découvertes de Louis Pasteur à la fin du dix-neuvième siècle permettaient de développer : la découverte du microbe avait rendu visibles les liens étroits qui existaient entre les individus, les problèmes d'hygiène devenaient des problèmes sociaux, l'hygiénisme une médecine politique : cf. Pierre ROSANVALLON, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Seuil, 1990, pp. 130-131; Jacques LÉONARD, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs : histoire intellectuelle et politique de la médecine française*, Aubier Montaigne, 1981, pp. 149 et suivantes.

⁵⁹La création de la *Revue de métaphysique et de morale* en 1893, à laquelle Élie Halévy participe, se fait d'ailleurs en partie en réaction contre la psychologie positive de Pierre Janet et de Théodule Ribot, ces « psychologues que nous méprisons » mais que les Anglais admirent, écrit Élie Halévy à son frère en novembre 1892 (*Élie Halévy. Correspondance...*, *op. cit.*, p. 97). Émile Boutroux salue la naissance de la *Revue de métaphysique et de morale* comme le signe d'un réveil de l'activité métaphysique (Émile BOUTROUX, *op. cit.*, p. 686). Un parallèle entre cette revue et la *Revue philosophique* est effectué par Jean-Louis FABIANI, *op. cit.*, pp. 37-40. Paul Janet cherchait lui, à renouveler le spiritualisme en le rapprochant des sciences positives, accordant une grande importance à l'approche psychologique de type introspectif. Son cours à la Sorbonne porte de 1888 à 1894 sur les principes de métaphysique et de psychologie. Le Conseil supérieur de l'Instruction Publique le charge d'ailleurs en 1881 d'ajouter une « instruction psychologique » au programme des cours de morale destinés à l'enseignement primaire (cf. Yves DELOYE, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Presses de la FNSP, 1994, p. 90). Par ses travaux sur la mentalité primitive, Lucien Lévy-Brühl faisait ce qu'Élie Halévy appelait de la « psychologie préhistorique » (Lettre à Lucien Lévy-Brühl datée du 26/8/1931 in *Élie Halévy. Correspondance...*, *op. cit.*, p. 708). Lucien Lévy-Brühl qui collabore à la *Revue de Métaphysique et de Morale* prendra aussi la direction de la *Revue Philosophique* à la mort de Théodule Ribot en 1916. Il y a bien de multiples façons de concevoir la psychologie, diversité qui se lit également dans cette remarque de Jean-Louis Fabiani à propos des sujets de philosophie proposés dans la *Revue universitaire* au tournant du vingtième siècle : « On remarque l'importance des sujets à dominante psychologique, qui peuvent être plutôt techniques (exemple : « Le parallélisme psycho-physique ») ou de formulation plus traditionnelle (exemple : « L'idée du moi ») » : Jean-Louis FABIANI, *op. cit.*, p. 58

⁶⁰Hippolyte TAINÉ, *Histoire de la littérature anglaise. T. 1*, Hachette, 1885, 6^e édition (1863), p. XLV. C'est en insistant sur cet aspect psychologique fondamental de l'analyse tainienne qu'Émile Boutmy la défendait contre les accusations de matérialisme qui lui étaient portées : Hippolyte Taine s'intéressait à l'âme des peuples et observait donc de la plante humaine plus que ses racines : Émile BOUTMY, *Taine...*, *op. cit.*, pp. 17-19

Le commerce intellectuel d'Hippolyte Taine avec l'Angleterre - et notamment avec les conceptions historiques de Thomas Carlyle⁶¹ - l'avait guidé vers cette approche psychologique, une approche qu'Émile Boutmy avait lui-même adoptée et qui était également difficilement dissociable de son rapport à l'Angleterre. Ayant assisté à la genèse du livre sur la psychologie du peuple anglais, Maurice Caudel soulignait le caractère en quelque sorte inévitable de l'utilisation de la méthode psychologique pour l'étude de ce peuple : Émile Boutmy « fut amené à la psychologie par la pente naturelle et la curiosité tenace d'un esprit que satisfont seulement les raisons dernières des choses »⁶². En Angleterre, les raisons dernières sont essentiellement les hommes⁶³ non seulement parce que l'Angleterre est le pays le plus individualiste qui soit mais aussi parce que l'individualisme y est une valeur essentielle : la capacité des Anglais à se concentrer sur eux mêmes les avaient portés à se concevoir comme des individualités dans le sens le plus fort du terme :

« L'Anglais est, en un mot, bien plus qu'un Français ou qu'un Italien par exemple, un individu, et c'est en ce sens qu'il faut entendre cet individualisme fondamental dont on a fait avec raison l'un des attributs du génie britannique » écrivait Émile Boutmy⁶⁴.

La promotion des études sur l'Angleterre au sein de l'ELSP permettait donc de familiariser les élèves avec les qualités psychologiques des Anglais au rang desquelles la démarche positive et introspective elle-même s'intégrait : manière de connaître, cette démarche était aussi également une manière de concevoir l'homme. Le recours à une telle approche constituait ainsi une expression des convictions libérales des membres de l'ELSP dans la mesure où l'individu restait toujours au sommet de l'iceberg, même si comme chez Hippolyte Taine, le moi n'était que l'aboutissement de déterminismes physiologiques et sociaux. Cette approche était aussi l'expression de leur profonde foi dans le pouvoir de l'homme. D'une façon paradoxale, Hippolyte Taine considérait en effet que déterminisme psychologique et responsabilité individuelle n'étaient pas antithétiques, bien au contraire : il existait une identité foncière entre ces deux mécanismes, comme les stoïciens et les puritains lui en fournissaient l'exemple, qui alliaient leur croyance au fatalisme et à la prédestination à une puissante énergie morale⁶⁵. En psychologie, expliquait ainsi Hippolyte Taine, la volonté

⁶¹L'histoire est pour Thomas Carlyle l'histoire des grands hommes : cf. *Les héros. Le culte des héros et l'héroïque dans l'histoire*, Traduction et introduction par Jean Izoulet, Professeur de philosophie sociale au Collège de France, A. Colin, 1902, XLI-386 p. (1ère édition anglaise, 1841). Elle est de ce fait essentiellement un problème de psychologie : Hippolyte TAINÉ, *Histoire... T. 4, op. cit.*, pp. 316-336.

⁶²Maurice CAUDEL, compte-rendu du livre d'Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIX^e siècle*, ASP, t. 16, 1901, p. 260.

⁶³« L'histoire de la Grande-Bretagne et des États-Unis, reflétée dans leurs constitutions, est une source inépuisable d'exemples pour l'éducation politique des peuples ; elle montre à chaque pas l'inanité des textes, l'importance primordiale des moeurs, comment les institutions ne sont rien sans les hommes » écrivait André Lebon au sortir du cours de droit constitutionnel d'Émile Boutmy (André LEBON, *op. cit.*, p. 360). La partie du cours de législation civile comparée consacrée à l'Angleterre menait aux mêmes conclusions puisque le droit anglais est essentiellement jurisprudentiel, demandant aux juristes plus de mémoire que de logique : cf. Ernest GLASSON, *Histoire du droit...*, *op. cit.*, pp. I-XXXII. Les leçons consacrées à l'économie politique anglaise mettaient également en avant le rôle primordial des agents économiques ; plus généralement, l'appartenance même des économistes de l'ELSP au courant libéral d'inspiration anglo-saxonne garantissait l'importance accordée aux individus économiques : cf. par exemple la façon dont Alfred de Foville définit l'économie politique : « la science qui a pour objet l'homme libre considéré dans ses rapports avec ses semblables au point de vue de la production, de la circulation... » : Alfred de FOVILLE, *Cours d'économie politique*, 1903-1904, Paris, « Les cours de droit », Baylac, p. 5, AHC 1SP9 Dr4. Décivant l'évolution des sciences économiques, Émile Boutmy affirmait également qu'elles étaient destinées à devoir contrôler leurs conclusions par le recours à une psychologie embrassant l'homme entier : Émile BOUTMY, « De la place des sciences économiques et sociales dans l'enseignement supérieur », ASP, t. 6, 1891, p. 28.

⁶⁴Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 154.

⁶⁵H. Taine. *Sa vie et sa correspondance. t.4*, Hachette, 1907 : conception développée dans deux lettres, l'une du 26/1/1884, p. 185 et l'autre datée du 29/9/1889, p. 392 et qui explique qu'Hippolyte Taine, malgré sa foi dans la puissance du

est la tendance résultante définitive, elle est ce à quoi mènent toutes les fonctions de l'homme, ce pourquoi elle est aussi ce qu'il a de plus précieux. Elle n'est pourtant pas un but en soi mais un moyen pour atteindre d'autres objectifs. Se perçoit ici le glissement qui fait de la volonté non une donnée de la nature, non une cause comme les autres qui produit les actions corporelles tout comme le froid produit la glace mais un état d'esprit moralement indispensable⁶⁶.

Subissant les contraintes de son milieu, quelle qu'en soit la définition, l'homme possède non seulement les ressources personnelles lui permettant d'agir sur celui-ci matériellement comme moralement mais *doit* les utiliser dans ce sens. L'Angleterre est à ce titre le pays le plus exemplaire qui soit, représentant par excellence le monde du vouloir : le premier point abordé par Émile Boutmy dans son essai sur la psychologie du peuple anglais s'intitulait significativement : « La volonté ». Ce qui, selon Hippolyte Taine, constituait la qualité essentielle de l'homme, sa volonté spontanée, était donc aussi la qualité première des Anglo-Saxons.

Le combat pour la vie avait été outre-Manche plus dur qu'ailleurs, en raison du climat froid et humide, du sol difficile à travailler mais aussi en raison de l'histoire même : à partir de la conquête normande, l'histoire du peuple anglo-saxon s'était confondue avec une lutte pour conserver ses droits. C'est d'ailleurs de celle-ci qu'était né le régime parlementaire anglais et c'est grâce à elle qu'il s'était maintenu. L'apport d'Augustin Thierry est essentiel dans cette vision d'une Angleterre qui n'est pas le produit de qualités raciales innées mais bien le produit historique de la conquête et de la lutte entre deux peuples : l'importance capitale de l'invasion de 1066 reste une donnée incontournable pour ceux qui écriront l'histoire de l'Angleterre après lui. Émile Boutmy en avait fait ainsi un pivot de son analyse. Son objectif n'était pourtant pas seulement de souligner le rôle de la lutte anglaise, il était aussi de montrer la précocité du développement politique libéral de l'Angleterre par rapport à la France, indiquant que la différence d'évolution politique des deux pays n'était pas uniquement liée à une question de nature et qu'il existait des points de comparaison entre les deux⁶⁷. Perspective qui permettait d'ériger la combativité anglaise au rang de facteur historique ayant une valeur en soi.

Combat, action, énergie, effort : autant de termes qui reviennent sans cesse dès qu'il s'agit de décrire les Anglais, expressions de leur caractère volontaire. Les difficultés dans

déterminisme, ait apporté son soutien à la création d'une école destinée à régénérer l'élite française. Position ambiguë qu'Émile Boutmy traduisait en ces termes : « En tous cas, le pessimisme n'a jamais atteint la vaillance de ce sain et robuste esprit » : Émile BOUTMY, *Taine, Schérer et Laboulaye*, *op. cit.*, p. 47.

⁶⁶H. Taine. *Sa vie et sa correspondance*. T. 3, *op. cit.*, p. 326, pp. 355-356 ; voir également : *Le positivisme anglais*, *op. cit.*, p. 64 où Hippolyte Taine développe l'idée que la volonté ne *détermine* rien dans le sens physique du terme. Le seul constat possible est celui d'un lien entre une résolution et l'acte qui s'ensuit, lien entre une cause et un effet : c'est en biologiste ou en chimiste qu'Hippolyte Taine raisonne ici alors que c'est en psychologue et en philosophe qu'il aborde le problème de la volonté individuelle comme moyen d'expression et d'action. La même remarque peut s'appliquer aux propos suivants tenus par Émile Boutmy : « La quantité de force dont [l'individu] dispose par lui-même est presque nulle. Immense est celle qu'il peut tirer des choses » : en tant qu'animal comme les autres, l'homme est soumis à son environnement ; en tant qu'être volontaire et *conscient* de sa volonté, il peut changer les choses : Émile BOUTMY, « Des rapports et des limites... », *op. cit.*, p. 225.

⁶⁷Cf. l'analyse effectuée par Blandine BARRET-KRIEGEL, *L'État et les esclaves*, Calmann-Lévy, 1979, pp. 106-122 : en introduisant la coupure essentielle provoquée dans l'histoire anglaise par la conquête de 1066, Émile Boutmy « ne se satisfait pas d'une évaluation purement *synchronique* des différences de régime, mais tente d'apprécier sur une échelle *diachronique* les formations institutionnelles les unes par rapport aux autres » (p. 110). C'est dans cette perspective qu'Émile Boutmy insiste lourdement sur les sources historiques plutôt qu'ethniques de l'organisation institutionnelle anglaise, sur la situation « exceptionnelle » provoquée par l'invasion : cf. Émile BOUTMY, *Le développement de la constitution et de la société politique en Angleterre*, A. Colin, 1897 (1ère édition 1887), pp. 10-14.

lesquelles avait été placé ce peuple auraient tout aussi bien pu le conduire à la résignation : celle-ci est en effet l'une des formes que peut prendre une intense vie intérieure, comme la comparaison avec le peuple russe le montre, peuple qui sur de nombreux points semble aux antipodes des Anglais⁶⁸.

L'action est ainsi mise au premier rang des qualités anglaises parce qu'elle est la traduction pratique de la volonté, c'est-à-dire de ce qui, en dernier lieu, fait véritablement d'un individu une individualité. La littérature anglaise ne s'attachait ainsi pas seulement au genre biographique mais célébrait aussi les héros, personnages anglais par excellence car ils incarnaient cette volonté agissante⁶⁹. En n'opérant pas de distinction entre personnages principaux et personnages de second rang, le roman anglais faisait d'ailleurs aussi de chaque caractère un héros en quelque sorte⁷⁰. Conception qui s'intégrait globalement dans la tendance victorienne à célébrer les individualités, que celles-ci prennent justement comme chez Thomas Carlyle le nom de héros, qu'elles soient le produit du processus de différenciation naturelle décrit par Herbert Spencer, ou encore qu'elles expriment cette nécessité de valoriser la diversité humaine, idée chère à John Stuart Mill et qui conduit à l'éloge de l'excentricité⁷¹.

L'Angleterre est ainsi le pays de la volonté mise en action, étape psychologique ultime à laquelle aboutit la résolution de l'antinomie entre déterminisme et liberté :

« Il semble que l'Anglais ait instinctivement voulu braver les fatalités extérieures qui font de l'homme leur instrument [...]. Toute force vient passer par lui, toute action s'écrit en fonction de sa volonté ; il se conçoit comme le centre et le moteur du monde »⁷².

« Comprendre et savoir est beaucoup. Vouloir est davantage, et c'est le degré supérieur de toute éducation politique, la condition sans lequel le reste est inutile » déclarait Albert

⁶⁸Émile Boutmy lui-même trace la comparaison entre les deux peuples (Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais...*, op. cit., p. 6 ; cf. aussi la comparaison entre l'activité anglaise et l'apathie russe par F. GRECARD, « La Chine, l'Angleterre et la Russie en Asie Centrale », *ASP*, t. 12, 1897, pp. 335-336). C'est dans l'étude d'Anatole Leroy-Beaulieu que la description des Russes est la plus achevée : ceux-ci sont enclins au renoncement, à la patience, au stoïcisme passif, autant de traits de caractère qui les distinguent des Anglais. Le froid est trop intense en Russie pour encourager les activités physiques énergiques, il porte au contraire à l'indolence physique ; la race slave est dominante, race qui tient plus du Latin que du Germain : le peuple russe est fait d'un mélange original qui explique à la fois la passivité qui lui fait supporter le régime tyrannique et la sensibilité exacerbée qui peut le conduire au radicalisme politique. Rien cependant de cette énergie volontaire qui caractérise les Anglo-saxons : Anatole LEROY-BEAULIEU, *L'Empire des Tsars et la Russie*, op. cit., pp. 13-159. Alors que les ouvrages d'Hippolyte Taine, Émile Boutmy, Jacques Bardoux, Élie Halévy, etc., sur l'Angleterre sont issus d'une curiosité admirative pour ce pays, le travail d'Anatole Leroy-Beaulieu est de nature différente. Motivé lui aussi par la curiosité devant un pays d'une immense étendue, encore largement méconnu à l'époque, le livre est loin de consister en une apologie : la Russie est considérée comme un État d'Ancien Régime aussi bien par ses moeurs que par ses lois, mais un État qui peut marcher dans la voie tracée par l'Occident. L'objectif recherché par les uns et les autres est finalement identique : mettre en valeur le régime représentatif libéral, l'Angleterre en représentant le pôle achevé, la Russie le contre-modèle en quelque sorte.

⁶⁹Selon Émile Boutmy, le héros est né en Grèce et représente la plus grande révolution qui se soit faite dans l'esprit humain : en inventant le héros, l'homme pose et mesure sa force par rapport à la nature qu'il subissait jusqu'alors, il se montre comme puissance libre (Émile BOUTMY, *Philosophie de l'architecture en Grèce*, Germer-Baillière, 1870, pp. 59-68). La description du héros grec est similaire à la conception du héros chez Carlyle, telle que la décrit Hippolyte Taine : incarnant un idéal, le héros rend celui-ci « palpable », ce qui correspond bien au pragmatisme anglais (Hippolyte TAINÉ, *Histoire.... T. 4*, op. cit., pp. 316-322).

⁷⁰C'est l'un des points que souligne Émile Boutmy : Émile BOUTMY, *Essai...*, op. cit., p. 50.⁷¹Son ouvrage *De la Liberté*, et un hymne à la différenciation productrice d'originalité et de véritables individus (John STUART MILL, *De la Liberté*, Gallimard, 1990 (1ère édition 1859)).

⁷¹Son ouvrage *De la Liberté*, et un hymne à la différenciation productrice d'originalité et de véritables individus (John STUART MILL, *De la Liberté*, Gallimard, 1990 (1ère édition 1859)).

⁷²Émile BOUTMY, « La langue anglaise et le génie national », *ASP*, t. 14, 1899, p. 19. C'est pourquoi dans la langue anglaise, traduction la plus immédiate de l'âme, le verbe exprime l'action et est le centre et le moteur de tout le discours.

Sorel lors de la célébration des vingt-cinq ans de l'École⁷³. En 1913, Eugène D'Eichthal rappelait aux élèves que l'établissement était fait pour guider, éclairer et diriger la volonté, cette « qualité au coeur et au cerveau de l'homme »⁷⁴.

« Au coeur et au cerveau » : la volonté est plus qu'un acte de la raison, elle est - doit être - aussi un sentiment, garantie de son ancrage au plus profond de l'individu. Elle façonne l'homme même à son image : la description physique du type anglais se réfère incessamment à son apparence volontaire et énergique⁷⁵. Autrement dit, la volonté, cette force indispensable qui conditionne les capacités d'action de l'homme en ce monde doit être inscrite dans toute sa personne, objectif prioritaire vers lequel est orientée la pédagogie mise en place à l'ELSP.

⁷³ *Le 25^e anniversaire de la fondation de l'ELSP (31 mai 1896)*, Paris, 27, rue Saint-Guillaume, p. 23. Tout le discours d'Albert Sorel est un éloge du pouvoir de la volonté, avec des formules telles que : « Toute défaillance de la volonté n'est pas seulement coupable, chez l'individu, elle est funeste à tout le peuple » (p. 24).

⁷⁴ *Annuaire SAE*, 1914, p. 50.

⁷⁵ Max Leclerc rappelait ainsi dans son travail sur l'éducation anglaise qu'elle reposait aussi sur une « moralité physique ». La conservation de la santé, donc de l'énergie, était un devoir outre-Manche : Max LECLERC, *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, A. Colin, 1894, p. 34.

II - LES LECONS DU PROTESTANTISME ANGLAIS

S'il est impossible de changer les dispositions essentielles d'un peuple, c'est-à-dire celles qui proviennent de ses antécédents culturels, historiques et climatiques, il est cependant possible d'orienter une nation vers un idéal plus élevé : c'est la conclusion que Paul Lapie tire de l'ouvrage d'Émile Boutmy sur la psychologie du peuple anglais, insistant sur l'optimisme foncier de l'auteur :

« Sans doute, le goût de l'effort est plus profondément enraciné dans l'âme anglaise que dans la nôtre ; notre climat ne nous impose pas, sous peine de mort, l'obligation d'agir. Mais une tendance artificielle n'est pas nécessairement faible : l'acquisition de l'esprit d'initiative et de l'esprit d'entreprise est donc possible »⁷⁶.

Conviction suffisamment forte pour qu'elle paraisse primordiale aux yeux des élèves eux-mêmes. Résumant le cours constitutionnel d'Émile Boutmy, André Lebon concluait son texte ainsi :

« [...] l'on doit recueillir en ces pays [Angleterre et États-Unis] la leçon dernière de la politique, celle qui rassure et qui encourage les peuples encore capables d'effort parce qu'elle est éternellement vraie dans la perpétuelle mobilité des formes extérieures que revêtent les gouvernements, cette leçon que Michelet a résumée d'un mot : « La première partie de la politique est l'éducation, la seconde est l'éducation, la troisième est l'éducation. » »⁷⁷.

Éduquer : ce mot revient sur le devant de la scène française dans les années 1870 sous l'influence de l'exemple anglais semble-t-il, exprimant la nécessité de veiller au développement à la fois intellectuel et moral des élèves⁷⁸. Décrit comme un éducateur hors pair, Émile Boutmy ressemblait bien en ceci aux enseignants britanniques, cherchant à faire de son établissement un établissement *d'éducation* libérale supérieure. Ayant découvert en Angleterre le monde de la volonté, il ne pouvait manquer d'y chercher les éléments qui permettaient l'épanouissement et le maintien de cette qualité qu'il jugeait indispensable à la réussite de ses objectifs pédagogiques.

C'est dans cette optique qu'il faut replacer la mission de Max Leclerc en Angleterre à la fin des années 1880, mission destinée à étudier la formation des classes supérieures et moyennes et qui aboutit à la publication en 1894 de l'ouvrage : *L'éducation des classes*

⁷⁶Paul LAPIE, *op.cit.*, p. 513. La comparaison du travail d'éthologie politique d'Emile Boutmy avec celui d'Alfred Fouillée sur le peuple français indique leur convergence dans la mise en valeur du pouvoir de l'éducation sur la formation d'un peuple. Le terme éthologie est employé dans ce texte selon la définition donnée par John Stuart Mill, liant expressément l'étude du caractère d'un peuple à son éducation. Paul Lapie (1869-1927), sociologue lié à l'école durkheimienne, agrégé de l'Université, est successivement professeur à la faculté de Rennes et de Bordeaux, il est particulièrement intéressé par les questions d'éducation : il devient recteur de l'Académie de Toulouse en 1911, directeur de l'enseignement primaire en 1914 et est nommé recteur de l'Académie de Paris en 1925 ; il écrit *La logique de la volonté*, 1902 ; *Morale et pédagogie*, 1927 (oeuvre posthume). C'est un ami de Célestin Bouglé et d'Élie Halévy.

⁷⁷André LEBON, « Un historien... », *art. cit.*, p. 361.

⁷⁸François Guizot rappelait dans une séance de l'Académie des Sciences Morales et politiques que l'expression « instruction publique » n'existait pas outre-Manche : il s'agissait d'« éducation nationale », expression faisant ressortir le côté moral et religieux qui lui était liée : cf. le compte-rendu de la séance dans : *RPL*, 2/3/1872. Occulté pendant plusieurs décennies, le terme « éducation » était pourtant usité en France en 1789 : le mot anglais n'est qu'un emprunt fait à la langue française : « M. H. Martin rappelle que la substitution du terme d'instruction publique à celui d'éducation nationale est toute récente. Le second seul était employé en 1789 [...]. M. Vacherot voudrait qu'on s'attachât à considérer l'instruction dans son vrai sens, en ne la séparant point de l'éducation ; car elle n'est, en réalité, autre chose que l'éducation de l'esprit » rapporte ainsi le *Journal Officiel* du 24 février 1872 : cité dans l'article de Charles BASTIDE, « Notes sur les origines anglaises de notre vocabulaire politique », *ASP*, n°58, 1935, p. 542.

*moyennes et dirigeantes en Angleterre*⁷⁹. L'un des points importants de l'étude consiste à montrer que les *public schools* comme les grandes universités d'Oxford et de Cambridge sont des réductions de l'édifice social anglais⁸⁰. Autrement dit, le système d'enseignement fait véritablement corps avec la société⁸¹, il est à la fois un résumé et un élément du développement social. Peuvent alors s'y lire les principes généraux sur lesquels repose l'éducation anglaise, au premier rang desquels s'impose la religion.

L'Angleterre est avant tout un pays protestant, voire le pays protestant par excellence⁸², caractéristique essentielle pour qui s'intéresse à l'éducation anglo-saxonne car la religion est la première pierre et sans aucun doute la plus importante aussi de tout l'édifice éducatif. D'une part, l'impulsion religieuse est à la base de la plupart des établissements d'enseignement : il n'y a pas outre-Manche de combat entre laïcs et croyants comme en France mais entre partisans de l'Église établie et membres des mouvements non-conformistes⁸³. D'autre part, la religion reste un pilier éducatif parce que la nation anglaise est « imprégnée du sentiment religieux »⁸⁴, une religion protestante dont Émile Boutmy explique qu'elle est une « règle pour la volonté »⁸⁵ et qu'elle a contribué à façonner un nouveau peuple outre-Manche, preuve de ses vertus hautement éducatives.

⁷⁹Ouvrage préfacé par Émile Boutmy : Max LECLERC, *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, A. Colin, 1894 : de larges extraits sont publiés dans les *Annales de l'ELSP* en 1893 et 1894. Il tire également de cette mission : *Les professions et la société en Angleterre*, A. Colin, 1894 qui examine la façon dont les Anglais se forment aux professions libérales et administratives ; il fait paraître le chapitre sur la formation des fonctionnaires dans les *Annales* en 1893. La mission en question est effectuée dans le cadre des bourses de voyage que l'ELSP accorde aux élèves en fonction de la valeur de leur projet d'étude. Max Leclerc (1864-1932) est diplômé de l'École, membre de la Société des anciens élèves dont il est président en 1892-1893 et administrateur de 1888 à 1890 ; publiciste, il devient le gendre de l'éditeur Armand Colin auquel il succède en 1900.

⁸⁰Max LECLERC, *L'éducation...*, *op. cit.*, p. 46 et p. 257.

⁸¹Ce qui n'est pas le cas pour l'enseignement français qui aboutit, selon une expression d'Hippolyte Taine à une « *disconvenance croissante de l'éducation et de la vie* » (Hippolyte TAINÉ, *Les origines de la France contemporaine, Le régime moderne*, Livre 6, chapitre 3, p. 770). Max Leclerc se réfère lui-même aux analyses d'Hippolyte Taine pour critiquer le système français. Dans un texte concernant l'enseignement secondaire, Émile Boutmy assimile les lycées à des casernes, coupant les jeunes gens de la vie, critique récurrente à l'époque : Émile BOUTMY, *Le baccalauréat et l'enseignement secondaire (projets de réforme)*, A. Colin, 1899, p. 83.

⁸²C'est l'opinion de Henri Gaidoz par exemple (Henri GAIDOZ, « Les origines ... », *art. cit.*, p. 259). La nation protestante par excellence est outre-Atlantique selon André Siegfried, mais là encore les Anglais en sont à l'origine. André SIEGFRIED, « Le protestantisme », in André LATREILLE et André SIEGFRIED, *Les forces religieuses et la vie politique. Le catholicisme et le protestantisme*, Cahiers de la FNSP, A. Colin, 1951, p. 205.

⁸³Cf. Max LECLERC, *L'éducation...*, *op. cit.*, p. 2 ; Élie HALÉVY, *Histoire... Épilogue 1. Les impérialistes au pouvoir 1895/1905*, Hachette, 1926, pp. 155-200. Voir également Édouard LE CLERC, « Le combat religieux au School Board de Londres », *ASP*, t. 10, 1895, pp. 170-200 : l'article retrace la lutte entre les mouvements religieux concernant la suppression ou le maintien des *School boards*, comités d'école créés par la loi de 1870 et qui autorisent les parents à ne pas faire donner d'enseignement religieux particulier - c'est-à-dire en fait anglican - à leurs enfants. Mais Édouard Le Clerc, raisonnant à partir de la situation française, ne comprend pas que les progressistes, qu'il considère comme des libre-penseurs, puissent désirer maintenir une instruction religieuse en quelque sorte minima : selon lui, la question de l'enseignement religieux est mal posée, ne pouvant aboutir à une solution « logique » : qu'est-ce en effet qu'un enseignement religieux non sectaire demande-t-il ? La Bible pouvant se prêter à de multiples interprétations, il faut absolument donner des instructions précises aux maîtres d'école. L'*Education Act* de 1902, en regroupant écoles non-confessionnelles et écoles confessionnelles sous la direction d'un *Education Committee*, maintenait dans toutes un enseignement religieux non défini (cf. Élie HALÉVY, *idem*) ; également Paul GOURNAY, « L'instruction primaire en Angleterre et la nouvelle loi de 1902 », conférence du 8/12/1902, *Supplément aux ASP de janvier 1903*, pp. 12-13

⁸⁴Louis AYRAL, « La séparation de l'Église et de l'État en Angleterre (disestablishment et disendowment) », *ASP*, t. 1, 1886, p. 56.

⁸⁵Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 76.

a) Un protestantisme anglais

C'est le Réveil méthodiste du dix-huitième siècle qui a créé cette nouvelle race d'hommes, mouvement qui trouve son inspiration dans le calvinisme et le luthérianisme, mêlant de façon originale ces deux apports dans un courant typiquement anglais. La genèse en est retracée par Élie Halévy dans deux articles qu'il donne à la *Revue de Paris* en 1906, travail novateur qui expose la spécificité du méthodisme et son rapport à la société anglaise, permettant de corriger la vision parfois réductrice qu'en avaient certains auteurs⁸⁶. John Wesley, l'un des principaux initiateurs du Réveil, mêlait en effet le principe de la justification par la foi à celui de la justification par les oeuvres : abandonnant le dogme calviniste de la prédestination, il rejetait ainsi le caractère excessif de ce dogme qui postulait l'impuissance de l'homme à obtenir son salut par sa propre volonté⁸⁷. La caractéristique essentielle du protestantisme anglais se lit dans cette exaltation de l'activité énergique de l'homme sur terre et le refus de se laisser aller à un attentisme sentimental : c'est en tous cas de cette façon qu'Élie Halévy traduit les conceptions anglaises, insistant sur l'absence de caractère dogmatique, conséquence du manque d'aptitude pour l'abstraction.

La doctrine weysleyenne originelle, influencée par le piétisme allemand, tendait à faire du salut une question d'obtention subite de l'état de grâce, sorte d'illumination attendue passivement et ne nécessitant aucun effort : « On n'a pas durant trois mois le vertige au bord d'un abîme, sans tomber enfin dans l'abîme » remarque ironiquement Élie Halévy à propos de l'attente de cet état de grâce par les frères Wesley⁸⁸. Pourtant, ayant enfin été touché par la lumière divine, John Wesley ne ressent pas la joie espérée :

« On a l'impression, poursuit alors Élie Halévy, que ce qui fit l'ascendant de John Wesley sur ceux qui l'approchaient, et son autorité sur la « Société » qui le reconnut pour chef, ce fut l'équilibre de sa constitution mentale, peu susceptible d'être dérangée par des bouleversements profonds : nous avons affaire, en lui, non pas à un extatique, mais à un homme d'action »⁸⁹.

Les caractéristiques essentielles du méthodisme sont ici présentes, donnant naissance à un protestantisme sentimental corrigé par un aspect foncièrement pratique. Un troisième élément marque ce mouvement : il est organisé de façon structurée et hiérarchique. Les frères Wesley sont en effet des *clergymen* anglicans qui emportent avec eux l'organisation de

⁸⁶Émile Boutmy lui-même tend à assimiler le méthodisme à une religion de justification par les oeuvres (Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 78). Élie HALEVY, « La naissance du méthodisme en Angleterre », *Revue de Paris*, 1/8/1906, pp. 519-539 et 15/8/1906, pp. 841-867 (nous nous référerons à ces articles comme à « La naissance I » pour la première partie et « La naissance II » pour la seconde partie). Ce travail sur le méthodisme était une continuation de l'oeuvre plus générale consacrée à l'Angleterre, abordée déjà au travers du radicalisme philosophique ; Élie Halévy ne poursuivra pas dans cette voie car d'autres normaliens s'y sont engagés avant lui, mais son intérêt pour le mouvement religieux anglais se répercute dans son histoire du peuple anglais, incompréhensible selon lui sans prendre en compte le protestantisme. Il écrit ainsi : « Étudier la structure sociale d'un pays, c'est d'abord étudier sa structure religieuse » (Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 4, Hachette, 1946, p. 321). Découvert dans son travail sur les utilitaristes, le mouvement religieux anglais constitue un élément incontournable de son analyse de l'esprit public anglais. Voir Myrna CHASE, *Élie Halévy. An intellectual biography*, New York, Columbia University Press, 1980, pp. 93-120.

⁸⁷« Le dogme de la justification par la foi restait une source non tarie d'émotions religieuses pour la conscience protestante : Weasley le conserva. Le dogme de la prédestination impliquait une série d'énormités théologiques dont le rationalisme moderne ne pouvait s'accommoder [notamment le rejet du libre-arbitre], et d'atrocités morales [c'est-à-dire la résignation] dont la conscience moderne ne pouvait tolérer la tristesse » (Élie HALEVY, « La naissance I » p. 537). Cf. également les explications fournies par Élie Halévy sur la situation religieuse de l'Angleterre au début du dix-neuvième siècle dans : *Histoire du peuple...* T. 1, *op. cit.*, pp. 367-460.

⁸⁸Élie HALEVY, « La naissance II », p. 845.

⁸⁹*Ibid.*, p. 847.

l'Église établie : dans leur mouvement se mêlent ainsi dissidence et hiérarchie, ordre et réforme religieuse. Le méthodisme va alors créer une nouvelle organisation possédant des ramifications dans toute l'Angleterre, disciplinant à la fois le non-conformisme et les émotions religieuses elles-mêmes.

L'importance du réveil méthodique se mesure à son impact sur tous les courants protestants anglais. Né d'une volonté de revivifier l'Église anglicane attachée à un formalisme étouffant la religiosité, le méthodisme a ébranlé la libre-pensée qui régnait parmi les classes dirigeantes de la Haute Église ; il a également gagné la Basse Église en la faisant se convertir à l'évangélisme et se rapprocher ainsi des mouvements non-conformistes. Les sectes dissidentes elles aussi ont été touchées par le méthodisme qui a contribué à éliminer les plus rationalistes et à réveiller un christianisme expérimental tout en poussant le mouvement dissident à se mieux structurer.

D'une façon ou d'une autre, le méthodisme a non seulement pénétré toutes les couches de la société mais a maintenu son empreinte sur la société anglaise qui « s'est réveillée puritaine et l'est restée jusqu'à nos jours » suivant la conclusion du travail d'Élie Halévy⁹⁰. Se comprend ainsi pleinement l'analyse d'Émile Boutmy qui voyait une nouvelle race se former outre-Manche sous cette influence. Une influence capable également de toucher un Français tel qu'Edmond Schérer, envoyé en Angleterre en 1831 à un moment où le mouvement du réveil se renouvelait :

« la force du vouloir qui lui manquait naît brusquement et, avec elle, le besoin d'une règle de vie »⁹¹.

Se pose ici pour nous la question de savoir si ce n'est pas surtout le protestantisme qui rend le modèle anglais attractif : l'important réseau protestant que nous avons mis à jour au sein des actionnaires et fondateurs de l'ELSP tendrait à accréditer l'idée que ce sont les qualités liées au protestantisme qui sont valorisées plutôt que celles plus générales attribuées au peuple anglais.

En établissant que l'Angleterre s'était convertie au puritanisme à partir du milieu du dix-huitième siècle et s'était imprégnée de son esprit, Élie Halévy expliquait en effet que l'Anglais et le protestant ne faisaient qu'un. Il montrait cependant aussi que le protestantisme anglais était profondément original, les frères Wesley ayant traduit dans leur propre langage les influences continentales. Autrement dit, le protestantisme était devenu outre-Manche ce qu'il était grâce aux qualités typiquement anglaises : analyse qui rejoint bien dans son essence celle que faisait Hippolyte Taine lorsqu'il écrivait que la Réforme était née en Angleterre bien avant que Luther n'apparaisse⁹². L'un des aspects les plus novateurs du travail effectué par Élie Halévy sur le méthodisme consistait d'ailleurs à démontrer que l'Angleterre avait toujours été un pays religieux, malgré et contre les analyses qui insistaient sur l'irrégiosité du début du dix-neuvième siècle⁹³ : le méthodisme n'avait obtenu ce succès que parce qu'il

⁹⁰Élie HALEVY, « La naissance II », p. 867. Élie Halévy explique ainsi que, dans l'Angleterre contemporaine, chaque fois qu'un prédicateur méthodiste prêche au coin d'une rue, c'est tout le mouvement de 1739 qui se reproduit.

⁹¹Émile BOUTMY, *Taine, Schérer et Laboulaye*, A. Colin, 1901, p. 56.

⁹²Émile Boutmy écrivait, lui, que les Anglais étaient « prédestinés » à rejeter la foi catholique et à adopter le protestantisme : Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 74.

⁹³Émile Boutmy insiste lui-même dans ses études sur la décadence religieuse qui touchait la société anglaise au dix-septième siècle, et notamment les hautes classes gagnées au rationalisme continental : Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 124-128. Élie Halévy reproche justement aux observateurs de la société anglaise d'avoir confondu la situation de l'aristocratie, gagnée - en partie seulement - aux influences du rationalisme continental, avec la situation du peuple qui lui était religieux : Élie HALEVY, « La naissance I », p. 525. Voir également les explications fournies par Myrna CHASE, *op. cit.*, pp. 97-99.

répondait à un sentiment enfoui au plus profond de chaque Anglais, sentiment qu'il suffisait de réveiller.

C'est donc bien le protestantisme *anglais* qui est valorisé, et à travers lui les qualités qu'il contribue à faire émerger en les disciplinant. Au premier rang de celle-ci, l'énergie morale qui découle de la filiation calviniste et qui permet justement de mettre en avant la volonté humaine traduite dans sa participation active à la vie terrestre et que d'aucuns avaient déjà depuis longtemps interprété comme le signe d'une religiosité essentiellement utilitariste⁹⁴. Émile Boutmy intitulait significativement l'une des parties de son essai sur la psychologie du peuple anglais : « L'Angleterre commerçante et colonisatrice. Les Puritains ». Sans faire le lien entre la révolution religieuse portée par le méthodisme et la révolution économique qui s'effectuait dans le même temps, il semblait pourtant bien suggérer que le peuple réfléchi et sérieux qui était sorti du réveil religieux avait également permis le réveil industriel de l'Angleterre⁹⁵. Rapprochement effectué aussi par Élie Halévy dans ses articles de 1906 où le parallèle entre la crise religieuse et la crise économique est mis en lumière ainsi que dans le premier volume de son histoire du peuple anglais où l'ascétisme de la morale économique utilitariste est souligné : ce n'est que dans le quatrième volume qu'il pose nettement la question du rapport entre protestantisme et développement commercial, y répondant en réitérant son analyse du lien entre l'ascétisme chrétien et la dure loi du travail⁹⁶.

Sans aboutir à l'explication fournie à la même époque par Max Weber⁹⁷, les liens entre le développement économique et social et l'adhésion au protestantisme sont bien perçus par ceux qui étudient l'Angleterre. Ils le sont d'autant plus lorsqu'ils sont évalués à l'aune des performances économiques et sociales des pays catholiques : Émile Boutmy compare ainsi le développement colonial de l'Angleterre et de l'Espagne, « imprégnée jusqu'à l'impénitence de catholicisme » et qui voit son empire se dégrader à partir du dix-huitième siècle⁹⁸; Eugène d'Eichthal évoque le déclin de l'influence française au Canada en se servant de l'exemple des universités de Montréal et de Québec, la première tenue par les Anglo-saxons et florissante, la seconde catholique et surannée⁹⁹. Autrement dit et pour reprendre un mot d'Émile Boutmy :

« Le catholicisme ne fournit pas l'atmosphère fortifiante qu'il faut pour tremper le caractère et l'adapter aux usages de l'existence présente. [...] Tel catholique, pour gagner le plus sûrement le ciel, se borne à fuir les occasions de péché [...] [alors que le calviniste] est un victorieux, il entre dans l'action sans crainte [...]. Il aborde le combat en homme qui porte une armure divine et impénétrable »¹⁰⁰.

⁹⁴Cf. les accusations de matérialisme portées aux Anglais (*supra* Chapitre 1-D). Se perçoit ici également la différence entre les approches allemande et anglaise : fortement marqué par le luthérianisme, le protestantisme allemand se caractériserait par un penchant vers le mysticisme et surtout par l'absence d'extériorisation d'un sentiment religieux très profond : cf. André SIEGFRIED, « Le protestantisme », *op. cit.*, pp. 165-218.

⁹⁵Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 129-130.

⁹⁶Élie HALEVY, *Histoire... Le milieu du siècle 1841-1852*, Hachette, 1946, p. 387.

⁹⁷Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, paru en 1905 (nous nous référons à l'édition de 1964, chez Plon). Myrna Chase explique qu'Élie Halévy n'a pris connaissance des travaux de Max Weber qu'au moment de rédiger son *Histoire du peuple anglais* : Myrna CHASE, *op. cit.*, p. 101.

⁹⁸Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 123. L'importance du protestantisme dans le succès de l'implantation coloniale est un thème souvent évoqué : les habitudes mercantiles des missionnaires anglicans sont fréquemment rappelées : cf. le compte-rendu du livre du Général NIOX, *L'expansion européenne : Empire britannique, Afrique, Océanie*, Delagrave, 1893 dans *ASP*, t. 8, 1893, p. 723 ; cf. aussi Paul LAVAGNE, « La question des Nouvelles-Hébrides », *ASP*, t. 15, 1900, p. 721. Plus généralement, il n'est qu'à rappeler, comme le fait Émile Boutmy lui-même, la vigueur de la colonisation américaine faite par les puritains de la Nouvelle-Angleterre.

⁹⁹Eugène D'EICHTHAL, « Quelques notes sur un voyage aux États-Unis », *ASP*, t. 21, 1906, pp. 219-220. Cf. également André SIEGFRIED, « La vie politique au Canada », *RPP*, 1/1/1899, pp. 134-142 (il écrit en 1906 : *Le Canada. Les deux races, problème de politique contemporaine*, A. Colin)

¹⁰⁰Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 76-78. Émile Boutmy dit d'ailleurs du catholicisme qu'il répond à une conception féminine des choses en opposition à la virilité célébrée par le protestantisme anglais.

b) La morale protestante

La valeur accordée au protestantisme tient non seulement à ce qu'il célèbre la volonté humaine, mais aussi à ce que son action s'exerce sur toute la nation anglaise religieuse « jusque dans ses bas-fonds »¹⁰¹. Élie Halévy s'attache ainsi à montrer que le protestantisme est le ciment de la société anglaise, assurant sa stabilité et cause principale du mystérieux équilibre anglais : le réveil méthodiste de 1739 s'est effectué simultanément à une crise politique et économique, empêchant celle-ci de se muer en révolution, transformant la fermentation populaire en enthousiasme religieux. Si l'Angleterre a réussi à traverser le dix-neuvième siècle sans connaître les mouvements révolutionnaires qu'a subis le continent, c'est bien grâce à la réforme religieuse portée par le méthodisme : elle a imposé à la nation un rigoureux conformisme moral touchant toutes les couches sociales, rejetant l'athéisme et le déisme au rang « d'opinions antisociales »¹⁰².

La force de pénétration du protestantisme dans la société anglaise tient donc essentiellement à son identification à une morale¹⁰³. Par son caractère individuel et pratique, il est moins une religion - les querelles théologiques sont inconnues outre-Manche - qu'un sentiment religieux qui se résout dans des prescriptions morales dont la Bible est le guide suprême. Le moralisme découle essentiellement de cette confiance mise en la capacité de l'homme à lutter contre les péchés et à accomplir sur terre l'oeuvre de Dieu en obéissant à sa loi : celle-ci devient alors une sorte « d'aide-conscience »¹⁰⁴, phénomène particulièrement marqué dans le méthodisme qui, plus que tout autre courant protestant, fait de la foi un acte volontariste¹⁰⁵. Se mesure ici la différence profonde entre le catholicisme, qui légifère,

¹⁰¹Louis AYRAL, *art. cit.*, p. 88. La description de l'ouvrier anglais John Burns est exemplaire à la fois de cette pénétration religieuse dans les couches populaires et de son action morale : *leader* du mouvement ouvrier à partir des années 1880, ses discours ont l'allure de prêche, traduisant une gravité morale édifiante : « la vie de John Burns est une victoire de l'énergie morale. Son éloquence en est l'expression. Ses idées en sont l'incarnation » : Jacques BARDOUX, « Le très-honorable John Burns, ouvrier mécanicien », *Revue Bleue*, 17/2/1906 et « L'éloquence et le programme du très honorable J. Burns, ouvrier mécanicien », *Revue Bleue*, 21/4/1906.

¹⁰²Voir les explication données par Élie Halévy dans : « La naissance II », *art. cit.*, pp. 864-867 et dans *Histoire.... T. 1, op. cit.*, pp. 367-434. Les années 1900 voient pourtant se développer des analyses qui s'inquiètent de la baisse de la religiosité anglaise et de ses répercussions sur l'état social de la nation : dans les années 1880 déjà Hippolyte Taine évoquait le sécularisme des ouvriers anglais comme la cause qui aboutirait à la dissolution morale et sociale de l'Angleterre (cf. une lettre d'août 1889 in *H. Taine. Sa vie et sa correspondance. T. 4*, Hachette, 1907, p. 284) ; Élie Halévy introduit dans son cours à l'ELSP la question du développement du catholicisme (mais il s'agit d'anglo-catholicisme) et du déclin des sectes à partir de 1902-1903. Ses articles de la *Revue de Paris* en 1906 concluaient pourtant sur la permanence du caractère foncièrement puritain des Anglais : il y a indéniablement une apathie religieuse, touchant surtout le peuple, mais le besoin de foi reste fort : les querelles scolaires de nature religieuse qui s'amplifient à la fin du siècle consacrent aussi l'accord fondamental existant sur la nécessité de l'enseignement religieux. Ce qui se produit outre-Manche dans les années 1900 peut d'apparenter selon Élie Halévy à une « laïcisation morale », relâchement de moeurs jusqu'alors très rigides : Élie HALÉVY, *Histoire.... Épilogue I, op. cit.*, Hachette, 1926, p. XII et pp. 155-180.

¹⁰³C'est également ce qui fait la force des sectes américaines : les prédications protestantes sont plutôt « un discours moral s'adressant à tout le monde qu'un enseignement religieux destiné aux adeptes d'une secte particulière » écrit Paul de Rousiers de retour d'un voyage outre-Atlantique : Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. L'éducation et la société*, Firmin-Didot, s. d. (1ère édition 1891), p. 290.

¹⁰⁴Cf. Pierre MILLE, ancien élève de l'ELSP, qui écrivait dans un article de 1916 décrivant le *gentleman* anglais : « Il a toujours su ce qu'il était bien ou mal de faire, depuis l'heure de son lever jusqu'à l'heure de son coucher, et comme il ne fait jamais que ce qui est bien, il vit dans une sorte d'allégresse » (Pierre MILLE, « La mort du gentleman », *Le Temps*, 8/1/1916). Max Weber décrit cette attitude en utilisant la métaphore du livre de comptabilité : le protestant tient les comptes de ses divers accomplissements pour en tirer le bilan de sa propre vie, attitude qui demande une attention constante. Il ne s'agit pas, comme dans la religion catholique, d'engranger les bonnes actions mais d'arriver à une vie tout entière de bonnes oeuvres par une pratique morale irréprochable, donc méthodique et implacable : Max WEBER, *L'éthique...., op. cit.*, pp. 132-136.

¹⁰⁵Le récit de l'aventure méthodiste des frères Wesley a mis en évidence leur incapacité à se satisfaire d'une religion mystique qui ne réclame aucun effort. Cf. également les explications fournies par Emile G. LÉONARD, *Le protestant français*, PUF, 1955, pp. 191-199.

prohibe et punit, et le protestantisme qui mène à une obéissance volontaire et personnelle¹⁰⁶ : l'évocation des rituels catholiques, aussi bien chez Émile Boutmy que chez Élie Halévy, conduit à montrer le vide dont ils sont l'expression, « joujoux sacrés et formules magiques » qui ne peuvent que divertir l'âme, c'est-à-dire la détourner des vraies préoccupations. A *contrario*, la gravité et l'austérité du protestantisme semblent garantir sa sincérité et sa profondeur en dirigeant chaque conscience vers son but principal qui est de tendre son ressort intérieur¹⁰⁷. Le puritanisme aboutit ainsi à la promotion d'une éthique particulièrement rigide : la vie tout entière est moralisée outre-Manche¹⁰⁸.

Une brève description du mécanisme psychologique mis en branle par le méthodisme pour convertir les âmes permet de saisir sa force d'imprégnation et le despotisme qu'elle exerce sur l'esprit comme sur le corps¹⁰⁹. Ce mouvement ne repose pas sur un dogmatisme raisonneur mais s'apparente plutôt à un christianisme « expérimental » où le corps est vecteur du sentiment religieux : la prédication, destinée à convertir l'âme, doit réveiller en elle les émotions religieuses, réveil se traduisant le plus souvent par des étourdissements, des tremblements nerveux ou autres manifestations physiques¹¹⁰. Une fois acquise la certitude de

¹⁰⁶Cf. par exemple l'article d'Emile BAILLAUD, « La politique indigène de l'Angleterre en Afrique occidentale », *ASP*, t. 21, 1906, p. 687 : les pasteurs anglais ont *anglicisé* les Noirs alors que les prêtres français ont voulu les convertir à leur religion et ont échoué. La différence d'attitude se lit bien dans cette analyse : le protestantisme est une religion prônant le respect de l'homme, ne brutalisant pas ses convictions mais les guidant fermement. Le mouvement protestant n'échappe cependant pas aux tendances tyranniques : André Siegfried retrace le conflit entre la tendance individualiste et la tendance organisatrice, conflit expliquant l'alternance entre des périodes où le mouvement protestant tend à se scléroser et à adopter les formes du catholicisme et les périodes de « réveil » cherchant à revivifier la foi : André SIEGFRIED, « Le protestantisme », *op. cit.*, p. 168.

¹⁰⁷La citation est d'Emile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 75 ; Cf. aussi Élie HALEVY, *Histoire... Épilogue I*, *op. cit.*, p. 168 : il explique que les formes sacerdotales ne demandent pas d'investissement personnel. Le témoignage de Paul de Rousiers, fervent catholique, à propos de l'Église catholique américaine est aussi typique de cette conception : il fait en effet l'éloge de cette Église qui, plus simple, plus naturelle (les prêtres américains sont « des hommes comme les autres ») que l'Église catholique continentale, a une action temporelle plus efficace : Paul de ROUSIERS, *op. cit.*, pp. 301-320.

¹⁰⁸Cf. André SIEGFRIED, « Le protestantisme », *op. cit.*, p. 192. D'Angleterre, Élie Halévy écrit à sa mère : « Tu diras à Léon que, s'il cherche le pays où tous les semestres paraît un gros volume de *Morale* en 600 pages, où l'homme se croit capable de classer et de répartir ses devoirs, de résoudre les questions sociales [...], il doit venir ici » : lettre datée du 26/11/1892 in Élie Halévy, *Correspondance*, *op. cit.*, p. 101. Le cours d'Alexandre Ribot sur la législation criminelle comparée (donné de 1872 à 1874) a pu être l'occasion de montrer l'importance de la discipline morale qui régit le système pénitentiaire anglais et qu'il décrit dans un article intitulé : « Le système pénitentiaire en Angleterre », *RDDM*, 1/2/1873, pp. 513-542 : cf. les prisons intermédiaires où la surveillance morale remplace la contrainte matérielle (p. 528) ; cf. également le développement de la rétribution des prisonniers selon leur travail au sein de la prison : le détenu sait que l'emploi de chacun de ses jours influe sur son destin (p. 535). Repris par Ernest Glasson puis par Jacques Flach et transformé en cours de législation civile comparée, le cours ne traite plus de ces questions mais elles sont sûrement évoquées de nouveau avec Élie Halévy car Jeremy Bentham est l'un des penseurs du système pénitentiaire anglais. René Rémond consacre un développement intéressant à la question de la vision française du lien entre la morale anglo-saxonne et le régime des prisons dans : *Les États-Unis devant l'opinion française 1815-1852. T. II*, A. Colin, 1962, pp. 562-565.

¹⁰⁹C'est Élie Halévy qui n'hésite pas à évoquer le « despotisme des moeurs » engendré par le méthodisme (Élie HALEVY, *Histoire... T. I*, *op. cit.*, p. 401) : un terme contradictoire avec la nature même du protestantisme qui se fonde justement sur une adhésion volontaire, mais un terme qui évoque bien le carcan moral qui s'abat sur l'homme lorsqu'il a décidé de se convertir. L'une des meilleures expressions de l'existence de ce carcan réside dans le *cant*, l'hypocrisie morale dont sont fréquemment accusés les Anglais : « Un Français vicieux fait parade de ses vices ; un Anglais se cache ; la franchise du premier est une fanfaronnade ; l'hypocrisie du second est un hommage, médiocre, je le veux bien, mais est encore un hommage à la vertu qu'il n'a pas le courage de pratiquer, mais qui n'en demeure pas moins la règle avec laquelle il n'ose briser ouvertement » écrit Charles Dupuis à Emile Boutmy lors d'un séjour en Angleterre (lettre du 20/8/1895, AHC 1SP2 Dr2). La même interprétation se trouve sous la plume de Paul de ROUSIERS, *op. cit.*, p. 132 ainsi que sous celle d'Élie Halévy, cf. Michelle BO BRAMSEN, *op. cit.*, p. 347.

¹¹⁰Élie HALEVY, « La naissance II », *art. cit.*, p. 851 et *Histoire... T. I*, *op. cit.*, p. 396. Élie Halévy explique d'ailleurs que méthodistes et médecins préconisaient au milieu du dix-huitième siècle le même remède pour soigner la mélancolie, maladie des âmes puritaines, à savoir l'ascétisme religieux : Élie HALEVY, « La naissance II », *art. cit.*, pp. 525-526 ; la méthode de l'enfermement cellulaire dans les prisons anglaises correspondait aussi à la croyance que l'homme, se trouvant seul face à lui-même, sentait se réveiller en lui les bons sentiments : Alexandre RIBOT, *art. cit.*, p. 522. La correspondance étroite entre l'esprit et le corps telle qu'elle est suscitée par le méthodisme a sans doute fourni un terrain propice au développement de la psychologie physiologique outre-Manche. La description de la prédication en plein air est particulièrement réussie dans les

la grâce, l'Élu doit sans cesse contrôler dans sa conduite, de façon *methodique* et par des pratiques ascétiques rigoureuses, la réalité de cet état¹¹¹ : aucun aspect de l'individu ne peut échapper à ce carcan, tout en lui soit tendre à l'unité.

C'est bien parce que le puritanisme se traduit pratiquement en morale qu'il exerce une influence aussi considérable dans la vie même de l'ELSP. Dépassant les considérations purement théologiques, cette morale se confond avec les qualités du peuple anglais lui-même, phénomène expliquant qu'il soit possible de trouver sous la plume d'un auteur catholique comme Paul de Rousiers l'éloge des qualités morales de l'élite anglo-saxonne sans qu'il soit fait allusion à leur caractère protestant¹¹². C'est pourquoi également le caractère fondamentalement tolérant du protestantisme est fréquemment évoqué, justifiant à la fois la multiplicité de ses formes et son unification dans une éthique chrétienne. Paul de Rousiers expliquait ainsi qu'il existait outre-Atlantique « un certain minimum de foi chrétienne que tout le monde paraît posséder »¹¹³. Élie Halévy écrivait aussi à propos des évangélistes :

« Ces protestants par excellence [...] sont tellement passionnés par l'action philanthropique qu'ils se réconcilient sur le terrain des oeuvres avec les plus tièdes parmi les chrétiens, avec les adversaires déclarés de l'Église chrétienne »¹¹⁴.

Refusant toutefois de donner le moindre crédit aux adversaires acharnés de l'Église et rejetant ce qu'Anatole Leroy-Beaulieu nommait les « doctrines de haine » - antisémitisme, antiprotestantisme, anticléricalisme¹¹⁵ - l'ELSP réunissait en son sein des hommes dont l'accord se faisait sur cette question de la morale. La nature de la religion importait peu, ce qu'exprime parfaitement le cours d'Anatole Leroy-Beaulieu qui, dans le cadre de son enseignement sur l'histoire politique des principaux États européens, avait créé une partie traitant spécifiquement des questions religieuses, analysant le catholicisme comme le protestantisme en passant par le bouddhisme et l'islam¹¹⁶. « Très profondément chrétien

romans de George Eliot, et notamment dans *Adam Bede* (1859). George Eliot (1819-1880), romancière et journaliste anglaise, méthodiste, est souvent citée par Hippolyte Taine et Emile Boutmy.

¹¹¹Cf. Max WEBER, *op. cit.*, pp. 109-148. Les ressorts psychologiques de la conduite protestante y sont très clairement expliqués (les pages 165 à 170 sont plus particulièrement consacrées au méthodisme).

¹¹²Paul de ROUSIERS, « La fonction de l'élite dans la société moderne », *Science sociale*, janvier 1914, pp. 78-83. Le livre du catholique Edmond DEMOLINS, *A quoi tient la supériorité des Anglo-saxons* sera d'ailleurs critiqué par les protestants qui lui reprochent d'avoir négligé la part du protestantisme dans la supériorité anglaise : cf. Jean BAUBEROT, « L'anti-protestantisme politique à la fin du XIX^e siècle », *Revue d'histoire et de philosophie religieuse*, t. 53, 1873, p. 186.

¹¹³Paul de ROUSIERS, *La vie américaine*, *op. cit.*, p. 205.

¹¹⁴Élie HALEVY, *Histoire... T. I, op. cit.*, p. 415. Cf. aussi Emile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 381. Évoquant la Société d'Économie Sociale fondée par Frédéric le Play, Gabriel Alix, professeur à l'ELSP et catholique lui-même, pouvait ainsi la décrire comme : « une société ouverte à tous les hommes de paix, église protestante d'un nouveau genre, où règne un esprit plutôt qu'une doctrine ». Le rapprochement avec le protestantisme est pour le moins incongru en ce qui concerne Frédéric le Play : il exprime pourtant très bien le désir de montrer la Société ouverte à différents courants et surtout résume l'objet de la sociologie leplaysienne qui associait théorie et pratique, foi et action dans une perspective d'amélioration sociale. Cf. Gabriel ALIX, « Frédéric le Play, à l'occasion d'un livre récent », *ASP*, t. 7, 1892, p. 725 (la défense de Frédéric le Play est encore assurée dix ans plus tard dans un article de la revue de l'École où sa tolérance religieuse est rappelée : Maurice LAIR, « Frédéric le Play », *Annales de sciences politiques*, t. 21, 1906, pp. 612-613) ; cf. aussi Bernard KALAORA et Antoine SAVOYE, *Les inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Seyssel, Champ Vallon, 1989, p. 37.

¹¹⁵Anatole LEROY-BEAULIEU, *Les doctrines de haine. L'antisémitisme, l'antiprotestantisme, l'anticléricalisme*, Calmann-Lévy, 1902. Anatole Leroy-Beaulieu donne une conférence publique sur le sujet en 1900 dans les locaux de l'ELSP.

¹¹⁶Cette partie est assurée tous les deux ans à partir de 1896. Anatole Leroy-Beaulieu a été choisi pour sa « haute et impartiale attitude d'esprit » et le cours est abandonné à son décès (CA du 3/10/1912 AHC 1SP30 Dr2 et *Rapport à l'AG des actionnaires de février 1897*, AHC 1SP20 Dr4).

libéral »¹¹⁷, Anatole Leroy-Beaulieu incarnait les vertus de tolérance religieuse prônées au sein de l'École et mises à jour lors de l'analyse de la liste des premiers actionnaires ; fondateur de la ligue contre l'athéisme, il luttait pour maintenir la force du sentiment religieux, ciment moral indispensable à tout peuple : « Dieu a encore des services à rendre » écrivait-il en 1898¹¹⁸. Eugène d'Eichthal qui lui succède en 1912 à la direction de l'ELSP est lui aussi un bon représentant de cette indifférence en matière de religion : son père, Gustave d'Eichthal est passé du judaïsme au catholicisme avant de se convertir au saint-simonisme ; Eugène d'Eichthal est lui-même protestant¹¹⁹.

Dans un texte manuscrit intitulé : « Quelques réflexions à propos de la loi morale et de la loi religieuse », Émile Boutmy explique en quoi la foi est importante, « feu intérieur qui réchauffe l'âme », mais surtout en quoi le développement de la morale est relative à chaque société, possédant donc un caractère historique et ayant une fonction sociale¹²⁰. Il montre d'ailleurs qu'il peut exister des conflits entre des morales particulières et la morale sociale

¹¹⁷Allocution d'Eugène d'EICHTHAL in *Discours prononcés à l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Anatole Leroy-Beaulieu, le 1er mars 1914*, Coulommiers, Brodard, p. 9. Eugène D'Eichthal poursuit : « Mais l'idée religieuse débordait chez lui, même le christianisme : il voyait dans toute religion sincère, un essor d'idéal, et croyait fermement que l'idéal a conservé son action, masquée parfois [...] mais profonde toujours, sur les sociétés humaines ».

¹¹⁸Anatole LEROY-BEAULIEU, *L'Empire des Tsars et les Russes*, op. cit., p. 896. A ses côtés à la Ligue contre l'athéisme siégeaient aussi Clément Juglar - professeur de statistique économique de 1873 à 1883 - et Gabriel Alix, fervents catholiques eux aussi : les notices nécrologiques qui sont consacrées à celui-ci tant par Emile Boutmy que par la Société des élèves insistent lourdement sur sa foi ferme mais « tolérante pour toutes les dissidences consciencieuses » : cf. *Annuaire SAE*, 1901, pp. 43-45, discours d'Emile Boutmy et de Fernand Auburtin, ancien président de la Société et ami personnel de Gabriel Alix. C'est le seul enseignant qui bénéficie d'une notice nécrologique aussi conséquente : le discours d'Emile Boutmy est reproduit dans les annales de l'École, dans l'annuaire de la Société des élèves ; il le lit également devant l'assemblée des actionnaires et devant le conseil de perfectionnement (AHC ISP16 Dr3, rapport de 1902 et AHC ISP37 Dr4, rapport du 18/4/1902) : cette insistance sur les qualités diverses du personnage semble constituer une justification *a posteriori* de son recrutement à l'ELSP et doit aussi être mise en rapport avec les critiques qu'Emile Alglave adresse à Emile Boutmy pour avoir fait appel à un homme réactionnaire et borné (cf. une lettre d'Emile Alglave à Emile Boutmy datée du 16/2/1879, AHC ISP1 Dr7 : Emile Alglave (1842-?), actionnaire de l'ELSP, professeur à la Faculté de droit, militant républicain avait été révoqué par le ministre de l'Intérieur Fourtou en 1874. Insister sur le libéralisme de Gabriel Alix (il était « fils de la Révolution française ») et sur son ouverture religieuse avait clairement pour fonction de réitérer à la fois l'acceptation des institutions politiques républicaines et confirmer le respect de la liberté de conscience établi à l'ELSP.

¹¹⁹La famille Halévy donne elle aussi l'exemple d'un parcours allant du judaïsme au protestantisme : cf. Henri LOYRETTE (dir.), *Entre le théâtre et l'histoire. La famille Halévy (1760-1960)*, Fayard/ Réunion des Musées nationaux, 1996 et l'article de Laurent THEIS, « Généalogie d'une séduction », *Le Monde des livres*, 5/4/1996, p. VI. La proximité des deux religions est évoquée par Emile Boutmy qui classe, à la suite de Michelet, les juifs et les protestants parmi les peuples du livre, c'est-à-dire les peuples « épris d'action et d'efficacité, et qui ont besoin tout d'abord d'une force intérieure afin de se posséder pleinement, de rallier toutes leurs énergies et de maîtriser la réalité » : Emile BOUTMY, *Essai...*, op. cit., p. 74. Max Weber explique de façon un peu plus détaillée les points de ressemblance mais aussi de divergence entre les deux religions, notant que certains écrivains parlent d'« *English Hebraism* » pour caractériser la résonance de l'éthique puritaine anglaise : Max WEBER, op. cit., pp. 200-202.

¹²⁰La préoccupation de donner à la morale un caractère relatif est à la fois une contestation des positions kantienne et une adhésion à la philosophie anglaise qui démontre la relativité des éléments. Muriel, l'une des protagonistes anglaises du roman d'Henri-Pierre ROCHÉ, *Deux anglaises et le continent* (Gallimard, 1956) écrit ainsi dans son Journal intime : « Hiver 1900... Promenade avec mon frère français. Nous avons parlé des différentes morales dans les divers climats » (p. 29) (Henri-Pierre Roché (1879-1959) est élève de l'ELSP de 1897 à 1899 ; à sa sortie de l'École, il se met à voyager et vivra en Amérique, en Angleterre, en Allemagne. Il sera correspondant du *Temps* pendant la première guerre mondiale puis attaché au Haut-Commissariat français à Washington. Il a également écrit *Jules et Jim*, Gallimard, 1953. Les deux romans ont été adaptés au cinéma par François Truffaut qui a ainsi contribué à faire connaître l'auteur (cf. son avant-propos dans les *Carnets Henri-Pierre Roché. Première partie 1920-1921*, André Dimanche Éditeur, 1990, pp. IX-XXI). Le roman *Les deux Anglaises et le continent* donne une vision de l'Angleterre au début du vingtième siècle qui traduit parfaitement les idées tainiennes. A la même époque, Maurice Barrès faisait dire à l'un des personnages des *Déracinés* qui discutait avec Hippolyte Taine : « J'étais trop votre élève pour demeurer celui de M. Bouteiller [alias Auguste Burdeau (1851-1894) professeur de philosophie, kantien] et admettre une formule qui implique la possibilité d'une législation universelle. [...] Les hommes, de siècle en siècle, comme de pays en pays, conçoivent des morales diverses qui, selon les époques et les climats, sont nécessaires, et partant justes. » : Maurice BARRÈS, *Les déracinés*, Plon, 1967 (1ère édition, 1897), p. 205. Traduite sur le plan individuel, cette conception mène à ce qu'Hippolyte Taine appelait « l'optique morale » : la couleur n'est pas dans les objets mais en chaque homme, ce qui signifie aussi la nécessité de respecter les convictions de chacun : Hippolyte TAINÉ, *Histoire... T. 4*, op. cit., pp. 314-315.

générale : comment être croyant *et* citoyen ? se demande-t-il par exemple. Ce texte exprime parfaitement la recherche entreprise par Émile Boutmy d'une morale réduite à des éléments acceptables par tous et dont l'expression la plus concrète se trouve dans le soutien donné à l'ELSP par des hommes comprenant la morale avant tout comme un moyen d'action sociale¹²¹. Ainsi que le rappelait Jules Siegfried dans une séance du conseil d'administration de 1918, l'École avait été fondée « pour enseigner aux citoyens la morale sociale »¹²².

c) Une atmosphère protestante

Il ne s'agit pourtant pas d'inculquer des préceptes moraux du haut de la chaire, en donnant des cours sur les différentes religions ou en montrant les bienfaits de la morale anglaise mais il est plutôt question, suivant les idées pédagogiques d'Émile Boutmy, de faire de la foi une « atmosphère à respirer »¹²³, devant s'insinuer pour être intériorisée. Atmosphère qui repose à la fois sur la personnalité des hommes de l'École et sur leur méthode d'enseignement.

Décrivant son père qui s'abstenait de cartes, de tabac et d'alcool, André Siegfried écrivait : « Toute son allure est puritaine : sans qu'il fasse la leçon, sa présence seule est une leçon », exprimant en quelques mots le caractère profondément éducateur de cette allure¹²⁴. De même que les enseignants devaient avoir une connaissance pratique de leur objet d'étude, de même devaient-ils incarner les qualités valorisées dans l'enceinte de l'École, un élément qui s'inscrit dans la continuité de la promotion d'une éthique puritaine exigeant de chaque individu qu'il harmonise pensée et action, attitude corporelle et spirituelle. Harmonie d'autant plus nécessaire qu'à l'École, le contact direct et fréquent entre élèves et enseignants était un élément pédagogique essentiel¹²⁵.

La lecture des notices nécrologiques des enseignants de l'École faites par d'anciens élèves ou par d'autres enseignants tend à confirmer l'objectif de la pédagogie humaine mise en place. Parmi les qualificatifs les plus fréquemment employés se trouvent ceux relatifs à la droiture, à la conscience, à l'énergie et à la volonté, qualités qu'Émile Boutmy semble posséder au plus haut point, modèle des modèles :

¹²¹Émile BOUTMY, « Quelques réflexions à propos de la loi morale et de la loi religieuse », s. d. (1903), 8 fascicules, AHC 1SP1 Dr5. Il semble également qu'Émile Boutmy ait accepté, à la demande de Max Leclerc, que l'École patronne une conférence publique donnée par Mgr Ireland en juin 1892, l'un des partisans les plus en vue de la réconciliation de l'Église et de la République : il exhortait les chrétiens à être des citoyens participant à l'oeuvre de Dieu sur terre : lettre de Max Leclerc datée du 19/2/1892, AHC 1SP2 Dr1. Voir également Hervé GUETTARD, *Un réformiste libéral : Emile Boutmy (1835-1906)*, Thèse IEP de Paris, 1990, pp. 357- 363.

¹²²Séance du 5/2/1918, AHC 1SP30 Dr2

¹²³C'est ce que dit Pierre de Coubertin de la religion, qui n'est pas une leçon à apprendre : Pierre de COUBERTIN, *L'éducation anglaise en France*, Hachette, 1889, p. 114. Très marqué par les principes de l'éducation anglaise, le baron Pierre de Coubertin (1863-1937) travaille à leur développement en France, axant plus particulièrement son action sur l'implantation des activités sportives. Pierre de Coubertin est élève de l'ELSP en 1883-1884, établissement dont il fait l'éloge dans son ouvrage (p. 184). Nous reviendrons sur son action. Émile Boutmy évoquait, lui, la nécessité de mettre en place des « conditions morales » pour que l'École puisse pleinement accomplir sa mission éducatrice : CA du 18/12/1880, AHC 1SP29 Dr3

¹²⁴André SIEGFRIED, *Mes souvenirs de la III^e République. Mon père et son temps, Jules Siegfried, 1837-1922*, Édition du Grand Siècle, 1946, p. 37.

¹²⁵Max Leclerc, critiquant le système scolaire français qui produit des « révoltés ou des êtres sans vouloir », préconise, à l'instar de l'Angleterre, l'amélioration de la formation des maîtres-répétiteurs et professeurs qui, étant en contact direct avec les élèves, sont les mieux placés pour leur inculquer une éducation morale : Max LECLERC, *op. cit.*, p. 67. Cf. aussi ce commentaire d'André Siegfried : « je suis persuadé qu'un maître dont l'enseignement n'est que le prolongement d'une vie professionnelle exemplaire exerce sur ses élèves une profonde influence morale, et c'est bien ce qu'avait voulu Émile Boutmy dans le choix, si remarquable de son personnel enseignant » : Discours d'André Siegfried, *Hommage à Emile Boutmy et Albert Sorel*, FNSP, 1956, p. 18.

« On sentait en lui une volonté douce mais ferme, merveilleusement maîtresse de soi, et, par une sorte de charme difficile à analyser, mais presque irrésistible, l'empire qu'il avait sur lui-même s'étendait insensiblement sur autrui. [...] cette vie, si une, si prédéterminée en apparence, fut vraiment une sorte de victoire perpétuelle de la volonté sur la nature. [...] Il était né sensible, impressionnable, imaginatif, curieux d'art et de beauté, impatient de tout ce qui est uniforme et monotone : il sut discipliner son tempérament naturel et le faire servir à la réalisation de la grande pensée qu'il avait conçue [i.e. : l'ELSP] »¹²⁶.

Qu'Émile Boutmy ait été qualifié de fin psychologue prend ici toute sa signification : il représentait l'attitude à laquelle devaient aboutir tous les enseignants, les aidant d'ailleurs dans cette voie. Albert Sorel lui disait ainsi :

« Quel conseiller vous avez été pour ces professeurs improvisés, prévenant, insinuant, encourageant surtout, ne corrigeant qu'avec des délicatesses infinies, et préoccupé, non d'établir votre supériorité et de faire prévaloir votre système, mais d'amener doucement chacun à se révéler à soi-même et à tirer de soi-même toutes ses ressources »¹²⁷.

Prolongation de cette attitude, le recours à la démarche historique et psychologique est en quelque sorte le moyen plus général utilisé pour créer à l'ELSP l'atmosphère morale qui règne dans les collèges et universités anglo-saxons, démarche qui possède de nombreux points communs avec le protestantisme. Comme lui, elle est un moyen de connaissance de soi et des autres¹²⁸ ; par son caractère normatif - la mise en valeur du pouvoir de la volonté individuelle - elle permet également l'élaboration d'une nouvelle éthique qui présente des similitudes avec

¹²⁶Lucien LEVY-BRÜHL, « Emile Boutmy », *Revue de Paris*, 15/2/1906, pp. 804-85. Entre autres notices nécrologiques exemplaires, voir : A.D., « Anatole Dunoyer », *ASP*, t. 23, 1908, pp. 529-542 (cf. *supra* Chapitre 2-I) ; Pierre LEROY-BEAULIEU, « Emile Levasseur », *ASP*, t. 26, 1911, pp. 845-857 : « l'une des meilleurs cautions devant l'opinion et les étudiants », possédant une inlassable énergie ; Charles LYON-CAEN, « Louis Renault », *ASP*, t. 39, 1918, pp. 321-332 : « Il se dégage de son enseignement une telle idée du devoir, un tel sentiment d'honneur que l'on sent qu'il remplit là un sacerdoce, qu'il travaille, qu'il peine sur la brèche pour ses élèves... » ; cf. encore la notice que Georges Picot consacre à Paul Janet dans lequel les élèves voyaient une « conscience » : « s'il n'est pas persuadé qu'après une année d'études communes, peut naître, grâce à lui, dans les jeunes esprits que pénètre sa pensée, l'idée de devoir, l'idée de responsabilité et que par elles seules l'enfant devient un homme, l'homme un citoyen probe et libre [...] il n'est pas digne d'enseigner » : Georges PICOT, « Notice historique sur la vie et les travaux de Paul Janet », *Séances et travaux de l'ASMP*, t. 59, 1903, p. 37. Droiture, énergie sont aussi des qualificatifs utilisés dans les nécrologies d'anciens élèves : voir par exemple les quelques lignes consacrées à Joseph Capperon in *Annuaire SAE*, 1897, pp. 36-37 ; celles dédiées à Eugène Suisse de Sainte-Claire dans l'*Annuaire* de 1895, p. 43.

¹²⁷Discours d'Albert SOREL in *Le 25^e anniversaire de la fondation de l'ELSP (31 mai 1896)*, 27 rue Saint-Guillaume, 1896, p. 22. Raphaël-Georges Lévy confirme cette assertion lorsqu'il écrit : « Sans jamais rien me prescrire, M. Boutmy m'a amené, je crois, à me connaître moi-même, à classer mes idées, à discipliner mon savoir et à donner à mes élèves tout ce qu'il peut y avoir en moi d'utile à leur transmettre » : cité par Emile LEVASSEUR, « Boutmy et L'École », *ASP*, t. 21, 1906, p. 163. Il existe indéniablement un parallèle entre ce travail sur soi préalable à toute connaissance de soi et la pédagogie mise en place au sein de l'ELSP où il est fait appel à des professionnels qui, ayant en quelque sorte vécu leur sujet, le maîtrisent et peuvent ainsi le rendre vivant devant les élèves : « On n'enseigne bien, c'est-à-dire on n'exprime de soi-même et on ne transmet aux autres en paroles animées que les pensées directement recueillies de la vie, les choses vues et éprouvées, les préceptes tirés de l'expérience des faits » explique ainsi Albert Sorel (*ibid.*, p. 20). Une opinion qu'Eugène d'Eichthal rappelle d'ailleurs dans un article sur l'ELSP écrit en 1927 : Eugène d'EICHTHAL, « L'École libre des sciences politiques », *RDDM*, 1/12/1927, p. 539.

¹²⁸Moyen réservé aux moines dans la religion catholique : pour le commun des fidèles, la religion catholique n'est pas basée sur la connaissance de soi et l'acquisition d'une morale personnelle mais sur la prescription de normes morales par l'autorité ecclésiastique. C'est pourquoi, selon Emile Boutmy, le catholicisme instruit beaucoup sur lui-même et peu sur la vie intérieure de l'âme : Emile BOUTMY, *Éléments d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 262. L'exemple de George Eliot, dont la qualité conjointe de psychologue et de méthodiste est relevée par Hippolyte Taine, est très révélateur des liens qui unissent démarche psychologique et démarche protestante : cf. H. Taine. *Sa vie et sa correspondance*, t. 4, *op. cit.*, p. 53 ; cf. l'article de F.B., « Le naturalisme dans le roman anglais », *RPL*, 17/9/1881, pp. 353-363 qui souligne le caractère scientifique de la psychologie utilisée par George Eliot ainsi que son inscription dans le mouvement naturaliste anglais.

l'éthique issue de la religion réformée¹²⁹. Le puritanisme a en effet généré des conduites de type ascétique qui traduisaient la nécessité religieuse du contrôle de soi pour accomplir son travail sur terre, conduites qui se sont perpétuées en règles de vie se dissociant peu à peu de la croyance religieuse, donnant naissance à l'*ethos* bourgeois décrit par Max Weber¹³⁰. Faire en sorte que tous les cours soient « imprégnés de l'esprit psychologique et historique » était une façon de mener à bien l'éducation morale des élèves en reproduisant la démarche spirituelle qui caractérisait le protestantisme¹³¹. Selon Émile Boutmy, la valeur d'un groupe scientifique tient à son effet sur l'intelligence - à la *discipline* qu'il lui impose, au *pli* qu'il lui imprime - et à la valeur *pratique* des aptitudes acquises sous ce régime¹³². L'histoire est donc conçue comme une éducatrice, capable de fournir une véritable règle de vie morale¹³³ si ce n'est plus globalement une « hygiène morale »¹³⁴.

L'une des qualités méthodologiques essentielles de l'histoire consistait en effet à engendrer « certaines habitudes d'esprit indispensables, entre autres l'*insight* psychologique », c'est-à-dire cette capacité à lire en soi pour en dégager son ressort intérieur, première étape de la recherche scientifique qui correspond aussi à la première étape de la quête méthodiste¹³⁵. Lorsqu'Émile Boutmy travaillait à son essai sur le peuple anglais, il procédait en se recueillant, appliquant la méthode inductive qui fonde la méthode historique :

« Il faut que d'abord [l'historien] induise, c'est-à-dire qu'il dégage laborieusement, qu'il crée en quelque sorte lui-même les propositions générales *qui ne lui sont pas données*.

¹²⁹L'utilisation de la psychologie repose sur une conception de l'homme très différente de celle soutenue dans la pensée traditionaliste et catholique. La bataille des manuels scolaires sous la Troisième République telle qu'elle est analysée par Yves Déloye en donne la mesure : les républicains cherchent non seulement à substituer la morale républicaine à la morale catholique mais veulent aussi faire reposer l'inculcation de cette morale sur une éthique de la conviction et non sur une éthique de la contrainte. La science psychologique qui permet la compréhension des liens entre dispositions psychologiques, qualités morales et comportements politiques s'avère être une alliée de premier ordre : Yves DELOYE, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Presses de la FNSP, 1994, p. 90.

¹³⁰Max WEBER, *L'éthique protestante...*, *op. cit.*, pp. 186-224. Victor Nguyen évoque, lui, l'existence dans les années 1870, d'un « protestantisme de raison plus que de foi », aux buts plus politiques que religieux, protestantisme qui aurait été l'apanage d'un groupe d'hommes se situant à la frontière de la foi et de la croyance et tentant de fournir au régime naissant une nouvelle morale. Il donne les noms de Lucien Prévost-Paradol, Hippolyte Taine, Ernest Renan : celui d'Émile Boutmy pourrait aisément s'y rattacher. Cette analyse conforte l'idée que les fondateurs de l'École ont essayé de traduire en termes pédagogiques des convictions issues de la religion : Victor NGUYEN, *Aux origines de l'Action française. Intelligence et politique à l'aube du XX^e siècle*, Fayard, 1991, pp. 89-90. Cf. également Janine GARRISSON-ESTEBE, *op. cit.*, pp. 216-217 : le protestantisme libéral a eu tendance à dériver vers la libre-pensée en France à la fin du dix-neuvième siècle, se muant en simple règle de vie, attitude adoptée par Edmond Schérer, Félix Pécaut, Ferdinand Buisson, Léon Say...

¹³¹Discours d'Émile BOUTMY, in *Le 25è...*, *op. cit.*, p. 32.

¹³²Émile BOUTMY, « Des rapports et des limites des études juridiques et des études politiques », RIE, t. 17, 1889, p. 219.

¹³³L'une des élèves de Gabriel Monod lui disait ainsi : « De vos conférences, nous avons emporté l'impression que la méthode historique n'est pas seulement une attitude scientifique de l'esprit mais une règle de vie morale [...]. Cette méthode historique est une leçon de logique et de droiture puisqu'elle rend désormais impossible de séparer la conscience morale de la conscience scientifique » : cité par Charles-Olivier CARBONELL, « Les historiens protestants dans le renouveau de l'historiographie française » in *Les protestants dans les débuts de la Troisième République*, Actes du colloque, Paris, Siège de la Société de l'histoire du protestantisme français, 1979, p. 66. Eugène d'Eichthal disait de Gabriel Monod : « Il y a toujours eu chez lui de l'apostolat, tempéré par le sens et la méthode du critique » : Eugène d'EICHTHAL, *Quelques âmes d'élite...*, *op. cit.*, p. 96. L'analyse de Charles-Olivier Carbonell souligne l'osmose existant entre la conduite protestante et l'intelligence historique, indiquant qu'il y a transposition dans le domaine scientifique de pratiques spécifiquement protestantes : Charles-Olivier CARBONELL, *op. cit.*, p. 66.

¹³⁴Cette conception se retrouve sous la plume d'Hippolyte Taine comme sous celle d'Émile Boutmy, exprimant bien le caractère salubre de l'éducation morale : elle balaie de l'esprit tous les éléments susceptibles d'énervier la volonté individuelle et de nuire à l'action. C'est parce qu'elle est un établissement d'hygiène morale que l'Église anglicane peut être un auxiliaire de l'État anglais : Hippolyte TAINÉ, *Notes sur l'Angleterre*, *op. cit.*, p. 259. Cf. également Émile BOUTMY, *Éléments d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 94.

¹³⁵H. Taine. *Sa vie et sa correspondance. T. 3*, *op. cit.*, p. 316. L'*insight* est défini par Hippolyte Taine comme le sentiment des choses intérieures. La nécessité de procéder à un « examen de conscience » est d'ailleurs une expression qui revient dans les discours des membres de l'École : cf. le rapport du secrétaire général dans l'*Annuaire SAE*, 1893, p. 3 ; cf. le discours de Léon Aucoc dans l'*Annuaire SAE*, 1901, p. 34.

L' « abstrait » en histoire, ce ne sont pas des principes rectilignes, ce sont des « tracés » complexes, des « courbes » indiquant la direction future des événements d'après le passé, ce sont en d'autres termes « des lois » que l'historien découvre ou entrevoit, vers lesquelles il remonte péniblement et avec doute »¹³⁶.

La méthode historique demande une véritable discipline intellectuelle basée sur un comportement méthodique : elle exige en effet une « exactitude minutieuse dans l'exposé des faits, [une] critique exigeante des documents et des idées, [une] exposition précise, [un] enchaînement rigoureux »¹³⁷. Fondée sur la lecture libre, individuelle et critique des textes, elle regroupe, comme l'explique Émile Boutmy, les « hommes consciencieux et de bonne foi »¹³⁸.

La promotion de cette méthode d'approche est l'une des caractéristiques essentielles de l'établissement, celle qui lui donne en quelque sorte sa marque distinctive : « l'enseignement des professeurs est avant tout méthodologique » rappelait ainsi un ancien élève en 1900¹³⁹. Émile Boutmy expliquait de manière plus détaillée :

« [...] c'est surtout par la méthode que nous avons conscience de mettre notre marque sur chacun de nos élèves et d'en faire des disciples à tout jamais reconnaissables de l'École des Sciences Politiques. Cette méthode est indépendante des sujets traités [...] elle consiste tout simplement non pas à supprimer les idées générales, mais à ne pas les mettre en tête [...] à en faire au contraire le terme et l'aboutissement de tout un cours ; ces idées [...] ne se montrent qu'à la fin comme le résultat d'une longue et patiente induction. Ce procédé d'enseignement correspond à une certaine attitude d'esprit qu'elle encourage chez l'auditeur »¹⁴⁰.

La méthode historique repose sur l'aptitude des élèves à puiser en eux les ressources nécessaires pour élaborer les explications recherchées, un travail sur soi particulièrement requis pour ceux qui analysent la société anglaise : profondément différente de la société française, sa compréhension exige une capacité à se défaire de tous ses préjugés, de toutes ses idées générales sous peine de n'en avoir qu'une vision superficielle et erronée¹⁴¹. Dans ses conférences, Albert Sorel employait une méthode qui reposait sur la mise en application de

¹³⁶Emile BOUTMY, « Des rapports et des limites des études juridiques et des études politiques », RIE, t. 17, 1889, p. 224. Cf. Maurice CAUDEL, compte-rendu du livre d'Emile BOUTMY, *Essai...*, in ASP, t. 16, 1901, p. 261 qui décrit la méthode de travail de l'auteur. Ernest Glasson destinait aussi son oeuvre consacrée au droit et aux institutions anglaises à faire comprendre au lecteur la méthode anglaise, lente et laborieuse qui permet aux réformes d'être réfléchies et durables : Ernest GLASSON, *Histoire du droit et des institutions politiques et judiciaires de l'Angleterre comparés au droit et aux institutions de la France depuis leur origine jusqu'à nos jours*. T. 6. *Le droit actuel*, Durand et Pedone-Lauriel, 1883, p. 520.

¹³⁷Cf. Albert SOREL in *Le 25è...*, op. cit., p. 22.

¹³⁸*Rapport à l'AG des actionnaires*, année 1879, AHC 1SP16 Dr2. « Car l'impartialité, en histoire, écrivait Christian Schefer en 1908, suppose presque autant de constance et de patience que de bonne foi et de justesse d'esprit » : compte-rendu du livre d'Albert VANDAL, *L'avènement de Bonaparte. II. La République consulaire* in ASP, t. 23, 1908, p. 279.

¹³⁹Discours de Charles LESAGE, président de la Société des élèves, *Annuaire SAE*, 1900, p. 38.

¹⁴⁰Lettre d'Emile Boutmy à la Société des élèves, *Annuaire SAE*, 1901, p. 14. Une méthode de travail qu'Albert Sorel excellait à utiliser : « Le professeur ne s'impose pas à l'auditeur ; il ne conduit pas devant lui, d'une allure compassée et doctrinale, la procession des faits en fixant d'avance son parcours ; il faut que l'esprit de l'élève travaille et collabore en sourdine à l'oeuvre qu'il compose du haut de la chaire magistrale. Il énonce un fait sans tirer de conclusions ; il le présente dans son ensemble sans l'apprécier. [...] Il le laisse et passe à un autre qu'il développe de la même façon [...]. Mais la réflexion de l'auditeur s'ingénie à trouver la raison de cet accouplement, l'économie de ce plan, et des lueurs s'allument dans son cerveau. » : Maurice CAUDEL, « Un enseignement de l'histoire diplomatique à l'École libre des Sciences Politiques », RIE, t. 35, 1898, p. 545.

¹⁴¹Cf. André LEBON, « Un historien constitutionnel... », art. cit., p. 344 : il n'est pas de milieu social qui soit « plus étranger à notre esprit, à notre tempérament, où nous devons plus complètement dépouiller nos préjugés et nos sentiments pour l'apprécier sainement, où notre nature intime, à nous Français, ne nous expose à plus d'erreurs, où nous nous soyons le plus mépris ». Élie Halévy écrivait à Célestin Bouglé en 1898 : « Je cherche à déchiffrer le plus indéchiffrable des peuples, le plus moral et le moins familial, le plus mobile et le plus adapté, le plus franc et le plus hypocrite. Où est le principe ? » : lettre du 28/4/1898 in Élie Halévy. *Correspondance...*, op. cit., p. 243.

cette tournure d'esprit, demandant aux élèves de jouer des personnages historiques : René Dollot se rappelle ainsi la brillante prestation d'André Tardieu, chargé d'incarner Talleyrand lors de la reconstitution du Congrès de Vienne, il souligne aussi qu'Albert Sorel leur enseignait à toujours se placer du point de vue de leur interlocuteur avant toute discussion¹⁴².

Constamment mise en valeur dans les diverses réunions des membres de l'École - au Conseil d'administration, lors des multiples rencontres et festivités organisées par la Société des élèves... - la méthode historique est l'outil qui permet de créer à l'ELSP cette atmosphère vivifiante qui met la volonté au premier plan : tout comme les méthodistes anglais, les fondateurs de l'ELSP avaient pour but de *réveiller* les qualités qui sommeillaient chez les individus auxquels ils s'adressaient¹⁴³. L'histoire fournissait ainsi le sentiment capable de toucher les coeurs et la méthode permettant de guider l'action : elle faisait aimer son pays et donnait les moyens de canaliser les énergies pour oeuvrer à son développement¹⁴⁴. Elle est ainsi le ciment moral de l'ELSP, l'élément créant un lien entre tous les membres, professeurs, élèves et anciens élèves, réussissant à résoudre l'antinomie entre la préservation de l'individualité de chacun et la participation à l'oeuvre collective qu'est l'École : tous sont liés par une même habitude d'esprit, mais la méthode historique n'étant qu'un guide pour la volonté, son utilisation reste profondément individualisée¹⁴⁵.

Cette approche des faits sociaux ne suffit cependant pas à fournir à l'École l'atmosphère qui imprègne l'éducation de tout Anglais : celui-ci a déjà bénéficié avant de rentrer dans les *public schools* d'une éducation familiale qui a permis à cette morale de s'épanouir pleinement, formant ces jeunes gens énergiques et volontaires qui font l'admiration des fondateurs de l'École. En mettant sous les yeux des élèves les principes du droit de la famille anglaise et en traduisant certains de ces éléments dans la pédagogie de l'École, Émile

¹⁴²René DOLLOT, *Souvenirs de l'École libre des sciences politiques (1895-1905)*, Pedone, 1947, p. 11 et p. 14. Un autre élève se rappelle en 1911 qu'Albert Sorel apprenait aux élèves à se « déplacer », c'est-à-dire à se mettre à la place de l'adversaire pour comprendre ses motivations : SAIGE-CALFIERI, « Réflexions sur l'intérêt général », *ASP*, t. 36, 1911, p. 460. Cf. également les souvenirs de Robert de Billy, ami de Marcel Proust et, comme lui, élève à l'ELSP en 1890-1892, qui évoque ces congrès virtuels contrôlés par Albert Sorel : Robert de BILLY, *Marcel Proust. Lettres et conversations*, édition des Portiques, 1930, pp. 23-24.

¹⁴³Dans un article daté de 1870, Emile Boutmy évoquait déjà ce thème du « réveil » qu'il espérait voir s'accomplir alors grâce à la décentralisation communale : Emile BOUTMY, « L'élection des maires », *La Liberté*, 28/6/1870. Le projet éducatif d'Emile Boutmy a pour objectif une véritable régénération morale des élèves - voire une rédemption. Ceci permet de prendre toute la mesure des conseils qui leur sont donnés : la brochure de l'École les exhorte ainsi à ne pas rester de simples élèves mais à devenir de véritables « disciples » ; elle leur demande de se préparer à ces rapports de maître à disciple de façon à les rendre plus « efficaces » ; pour ce faire, chaque élève sera « agréé » par l'un des directeurs d'étude qui les présentera au professeur « le plus propre à exercer sur eux une action salutaire ». Ces conseils, qui constituent les premières lignes du livret de l'étudiant, permettent de comprendre comment chaque élève, s'il le désire, est pris dans une toile très finement tissée où aucun aspect de son individualité n'est laissée au hasard. Ils ne sont pas non plus sans évoquer les procédés sectaires décrits par Max Weber (« Les sectes protestantes... », *op. cit.*, pp. 245-252). Cf. *ELSP. Organisation et programme des cours*, « Éclaircissements et conseils », année 1892-1893, p. 10. Emile Boutmy évoquait d'ailleurs la « piété pleine de foi et de vie » que les élèves devaient ressentir envers l'École (Discours d'Emile BOUTMY à la société des élèves, *Annuaire SAE*, 1884, p. 23).

¹⁴⁴ « L'histoire, écrivait ainsi Emile Boutmy, a ce merveilleux privilège qu'elle vit d'examen et que ce n'est pas une science sceptique ; qu'elle est une école de modération et de patience et qu'elle nourrit des passions fortes ; qu'elle assouplit l'intelligence par le spectacle ondoyant des faits et qu'elle trempe la volonté par le contact des grands caractères, par la contemplation des grands résultats ; [...] qu'elle a l'air de noyer ses préférences dans l'universelle sympathie de sa curiosité et qu'elle fonde le culte partial de la patrie sur la tradition nationale » : Emile BOUTMY, « Observations sur l'enseignement des sciences politiques et administratives », *RIE*, t. 1, 1881, p. 239. Par son côté sentimental, l'histoire n'en est que plus apte à promouvoir une discipline intellectuelle : comme Gabriel Monod, Emile Boutmy pensait que « l'on agit vraiment sur les esprits que si le coeur se met de la partie » : cf. Eugène d'EICHTHAL, *Quelques âmes d'élite...*, *op. cit.*, p. 106 et Gabriel MONOD, « Nécrologie. Emile Boutmy », *Revue Historique*, t. 90, 1906, p. 351.

¹⁴⁵Voir le parallèle avec ce que dit Emile Boutmy du puritanisme : « Ainsi le puritain est parvenu à réaliser cette antinomie : avoir une foi commune qui le lie à d'autres hommes [...] ; et, d'autre part, garder à cette foi son caractère local et individuel, en faire l'oeuvre si personnelle et si intime de chaque conscience » : Emile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 120-121.

Boutmy assure la consolidation de l'armature morale de son établissement, contribuant à le rapprocher encore des principes de l'éducation anglaise.

III- L'ELSP, HOME FAMILIAL

« Dans cette éducation et dans cette instruction, explique la brochure de présentation de l'École, l'être moral a sa part. L'effet commun de tous ces contacts entre élèves et maîtres est de développer une sorte d'esprit de famille »¹⁴⁶.

Qu'Émile Boutmy et les hommes dont il s'entoure aient cherché à affermir l'unité de l'École en stimulant les relations amicales entre élèves et entre élèves et enseignants n'est pas en soi original : il en allait de la solidité et de l'influence de l'établissement dans la société. Vouloir absolument que l'établissement ressemble à une grande famille, véritable leitmotiv des discours¹⁴⁷, implique cependant plus que cette simple recherche d'unité : c'est une conception des rapports sociaux qui est ici sous-entendue. Conception qui, à travers la notion de « *home* », désigne nettement la référence anglo-saxonne et marque la spécificité de l'atmosphère familiale recherchée¹⁴⁸.

a) Le modèle familial anglo-saxon

L'importance accordée à la famille s'explique à la fois par sa vision comme cellule primordiale de la constitution sociale ainsi que par l'idée qu'à travers la façon dont elle est formée et régie se lisent les moeurs d'une nation. L'instauration du cours de législation civile répond à cette motivation première, constituant une incursion dans la vie privée des individus par l'intermédiaire de la législation relative au mariage ou à l'autorité au sein de la famille : il faut, explique Hippolyte Taine, comprendre « pourquoi un Anglais ou un Américain peut déshériter ses enfants ; pourquoi il peut se marier sans le consentement de ses parents ; pourquoi en son pays une femme peut se passer de dot ou n'en avoir qu'une très petite »¹⁴⁹. Assuré par Ernest Glasson puis par Jacques Flach, le cours de droit civil comparé sera consacré à l'étude du droit de la famille et du droit de propriété, avec une nette prédilection pour l'étude de la famille anglaise¹⁵⁰.

Le réseau de relations entretenu avec l'école de Frédéric Le Play est sans conteste l'une des manifestations par excellence de la valeur accordée à l'institution familiale, pilier de

¹⁴⁶ELSP. *Organisation et programme des cours*, année 1892-1893, p. 11.

¹⁴⁷Le souhait exprimé en 1888 par Émile Boutmy de « constituer l'École en grande famille » semble bien avoir été exaucé (*Rapport à l'AG des actionnaires*, année 1888, AHC 1SP16 Dr1) : les banquets organisés par la Société des élèves et qui réunissent enseignants, élèves et anciens élèves sont qualifiés de « fêtes de famille » : cf. *Annuaire SAE*, 1894, p. 20 ; 1898, p. 11, etc. ; la célébration du cinquantenaire de la fondation de l'École est encore une occasion de rappeler qu'elle constitue un véritable foyer pour ses membres : *Le 50^e anniversaire de la fondation des l'ELSP (1871-1921)*, 27 rue Saint-Guillaume, 1921, p. 26.

¹⁴⁸Louis Renault, professeur de droit international, évoque ainsi en 1914 l'École comme « un home familial, soumis à une discipline paternelle » in *Discours prononcés à l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Anatole Leroy-Beaulieu le 1er mars 1914*, Coulommiers, Brodard, p. 16 (AHC 1SP14 Dr7) ; en 1892, c'était pour parler de la Société des élèves que la référence au *home* était évoquée : cf. discours de Max LECLERC, *Annuaire SAE*, 1892, p. 31 : dans son livre sur l'éducation en Angleterre, Max Leclerc expliquait que le *home* était un endroit sacré où la famille exerçait pleinement son influence : Max LECLERC, *op. cit.*, p. 24.

¹⁴⁹Hippolyte TAINÉ, *Derniers essais de critique et d'histoire*, Hachette, 1894, pp. 88-89.

¹⁵⁰L'étude de la famille, explique Ernest Glasson, convient particulièrement bien à un cours de législation comparée car elle diffère profondément d'un pays à l'autre. En Angleterre, elle est aussi plus solidement constituée que dans les autres pays d'Europe : cf. Ernest GLASSON, « Législation civile comparée », cours manuscrit d'après les notes de Sylvius Du Boys, année 1880-1881, AHC 1SP5 Dr2. Voir surtout les six volumes de son *Histoire du droit et des institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre comparés au droit et aux institutions de la France depuis leur origine jusqu'à nos jours*, Hachette, 1882-1883.

la sociologie leplaysienne¹⁵¹. Consacrant en 1865 un long article à l'analyse de celle-ci, Émile Boutmy résumait ainsi les deux tendances de la réforme sociale prônée par Frédéric le Play : « constituer fortement la famille conçue comme la vraie unité sociale, grouper toutes les autres fonctions de la société autour de ce premier centre d'organisation »¹⁵². Famille conçue également sur un modèle proche du modèle anglo-saxon, faisant penser à un tableau où se découvre :

« quelque grand propriétaire anglais, regardant avec l'oeil froid du *governor* les parents pauvres réunis autour de son foyer, les enfants morigénés qui vont rentrer dans la *nursery*, la femme respectueuse et douce [...]. Assurément cette figure n'est pas sans noblesse et on aime à la voir se remplir du sentiment un peu emphatique de sa dignité protectrice »¹⁵³.

Cette figure semble pourtant aux yeux d'Émile Boutmy inadaptée à la France et contraire au développement de l'égalité dans les sociétés modernes : la famille de type anglais décrite par Frédéric le Play conserve des accents féodaux difficilement acceptables pour le régime français. Quelque cinquante ans plus tard, un article de la Revue de l'École consacré au fondateur de la Société d'Économie Sociale rappelait dans des termes identiques les bienfaits de l'esprit de tradition que favorisait la famille mais insistait sur l'apport de la Révolution française pour le développement de la liberté individuelle¹⁵⁴. La famille décrite par Frédéric le Play se référait d'ailleurs à l'état social de l'Angleterre au début du dix-neuvième siècle : des lois avaient depuis développé l'égalité en son sein, notamment en donnant plus de droits à la femme mariée. Ernest Glasson faisait toutefois remarquer dans son ouvrage sur les institutions anglaises, qu'en ce qui concernait l'autorité paternelle et les rapports entre parents et enfants, la loi anglaise différait peu du Code civil français : la différence venait des moeurs. Réflexion partagée par Maurice Lair qui évaluait la proposition faite par Frédéric le Play de rétablir la liberté testamentaire en expliquant que ses conséquences dépendaient des moeurs : la France ne possédait pas la force morale des civilisations germaniques où la liberté de tester se traduisait par la perpétuation du droit d'aînesse et donc la stabilité du patrimoine familial¹⁵⁵. L'élément important consistait donc avant tout dans l'esprit qui régnait à l'intérieur de la famille. Sa solidité outre-Manche provenait ainsi de la conception particulière

¹⁵¹La filiation avec la Société d'Économie Sociale a déjà été montrée pour une partie des actionnaires de l'École - en 1872, Frédéric Le Play propose d'ailleurs à Émile Boutmy d'opérer une fusion entre l'École et la Société d'Économie Sociale, proposition que ce dernier juge acceptable sur le plan méthodologique mais inconcevable sur le plan dogmatique (Comité de fondation, 13/6/1872, AHC ISP29 Dr2) - filiation qui se poursuit également dans le corps enseignant avec : Gabriel Alix, René Stourm, Henri Cordier, Théodore Funck-Brentano, Georges Blondel, Joseph Chailley-Bert, Ernest Glasson, Émile Levasseur, Émile Cheysson, Clément Juglar, Paul et Anatole Leroy-Beaulieu, Eugène d'Eichthal ; par l'intermédiaire également d'anciens élèves tels que Pierre Bidoire, secrétaire de la Société d'Économie Sociale dans les années 1900, Maurice Chotard, Jules Angot des Rotours, Fernand Auburtin qui sont membres du conseil d'administration, mais encore Pierre du Maroussem, Pierre de Coubertin, Max Leclerc... Si Ernest Glasson est membre de la Société, Jacques Flach ne l'est pas directement mais par l'intermédiaire de la Société de Législation Comparée dont il est membre et qui s'est affiliée à la Société d'Économie Sociale.

¹⁵²Émile BOUTMY, « M. Le Play et la réforme sociale », *Revue Nationale*, 10/7/1865, p. 392.

¹⁵³*Ibid.*, p. 414. Le parallèle avec la description des relations familiales fournie par Hippolyte Taine est frappant : « Même fonds de roideur dans les relations des proches. Un jeune homme dit familièrement en parlant de son père : *My governor*. En effet, de par la loi et les moeurs, il est gouverneur de sa maison, qui est son château [...]. Sauf le cas d'une substitution, il peut déshériter ses enfants, et on a vu que sa femme est sa sujette » : Hippolyte TAINÉ, *Notes sur l'Angleterre*, *op. cit.*, p. 120. Ces observations servent aussi de référence à Ernest Glasson lorsqu'il doit décrire la constitution familiale anglaise : Ernest GLASSON, *Histoire....*, T. 6., *op. cit.*, p. 212.

¹⁵⁴Maurice LAIR, *art. cit.*, p. 617-618.

¹⁵⁵*Ibid.*, p. 615. Émile Boutmy était parvenu aux mêmes conclusions dans son article de 1865 : modifier le code civil ne changerait pas la condition familiale française. Anatole Leroy-Beaulieu remarquait lui aussi que la conservation de la propriété foncière dépendait moins des lois que de ce que l'homme voulait en faire : le fractionnement des terres entre tous les enfants pouvait selon lui permettre un agrandissement du patrimoine si des stratégies matrimoniales appropriées étaient mises en place : Anatole LEROY-BEAULIEU, *op. cit.*, p. 255.

des rapports sociaux en son sein. Le père y détenait un grand pouvoir à la fois sur sa femme qui possédait très peu de droits et sur ses enfants qu'il pouvait déshériter selon son bon vouloir :

« Je ne connais aucun personnage du monde moderne qui, plus que le chef de famille anglais, rappelle l'antique *paterfamilias* romain, écrit Émile Boutmy. Il le rappelle moins par l'autorité effective - puisque les fils, le plus souvent, s'y dérobent par l'exode - que par la gravité, l'indépendance, la souveraineté incontestée à l'intérieur du *home*. C'est un monarque respecté dans son royaume, presque un monarque de droit divin. Comparé à lui, le Français fait penser au Président élu d'un Parlement raisonneur [...]. [Il] est obligé d'user d'abord une partie de ses forces pour gagner à son projet sa femme et ses fils adultes, pour vaincre les oppositions renaissantes qu'il rencontre chaque soir à son foyer [...]. La fermeté de ses résolutions, la sûreté de sa main sont profondément atteintes. L'Anglais ne rencontre chez lui ni opposition ni résistance »¹⁵⁶.

Cette situation ne transformait pourtant pas la famille anglaise en ce « servile troupeau patriarcal » honni par Émile Boutmy¹⁵⁷ parce qu'elle permettait avant tout la formation des caractères individuels. Plusieurs éléments expliquent en effet que la position forte du père ne dégénère pas en tyrannie. La famille anglaise repose avant tout sur le mariage - qui possède une très haute valeur sociale en Angleterre¹⁵⁸ - c'est-à-dire sur un contrat passé entre les époux, contrat volontaire et réfléchi. N'ayant pas ou très peu de dot, la jeune fille est épousée pour ses qualités personnelles, elle-même choisissant son mari en pleine conscience : les unions sont ainsi très étroites et le divorce impopulaire¹⁵⁹. Ayant le loisir de déshériter ses enfants, le père de famille a, outre ce droit, peu de pouvoir légal sur eux, ne pouvant les faire interner et ne pouvant accéder à leurs biens ; ses devoirs légaux envers eux sont également réduits à l'extrême : ce n'est qu'avec la loi de 1870 que l'obligation d'assurer leur éducation a été imposée. Il devient manifeste que les rapports doivent avant tout être basés sur la confiance mutuelle des uns envers les autres et partant, sur le respect des libertés et droits de chacun. Le devoir de protection des parents envers les enfants n'est d'ailleurs même pas mentionné dans la loi anglaise tant il a été jugé inutile de rappeler ce principe fondamental du droit naturel¹⁶⁰.

Le fondement essentiel de la famille anglaise repose donc sur cette autorité librement acceptée et respectée par tous les membres de la famille, les enfants conservant aussi la possibilité de s'y soustraire. Le fait que ceux-ci ne soient pas sûrs d'obtenir le moindre héritage ne les décourage pas, au contraire : ils sont très tôt formés à l'idée que leur destin ne repose que sur leur énergie personnelle. Les relations familiales qui résultent de cette organisation et qui peuvent sembler impersonnelles et destructrices aux yeux des Français sont l'une des forces de l'Angleterre ainsi que le synthétise parfaitement André Lebon :

« Aujourd'hui encore, toutes les qualités viriles, celles qui font un peuple digne de se gouverner lui-même, sont suscitées par l'organisation de la famille anglaise ; tandis

¹⁵⁶Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 314-315.

¹⁵⁷Émile BOUTMY, « M. Le Play et la réforme sociale », *art. cit.*, p. 424.

¹⁵⁸« Tout Anglais a dans le cœur un coin de roman à l'endroit du mariage : il imagine un homme avec la femme qu'il aura choisie, un tête-à-tête, des enfants ; c'est là son petit univers, fermé, à lui seul ; tant qu'il ne l'a pas, il est mal à l'aise, à l'inverse d'un Français pour qui ordinairement le mariage est une fin, un pis-aller » : Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, p. 103. Cf. Ernest GLASSON, *op. cit.*, pp. 162-177.

¹⁵⁹Cf. les explications fournies par Ernest GLASSON, *op. cit.*, pp. 162-163. Il cite ces observations d'Hippolyte Taine sur la jeune fille anglaise qui « ne rêve pas des effusions, des promenades sentimentales, la main dans la main au clair de lune, mais sa part dans un travail. Elle veut être l'auxiliaire, l'associée utile de son mari dans ses longs voyages, dans les entreprises pénibles, dans tous les travaux ennuyeux ou dangereux » : Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, p. 102.

¹⁶⁰Cf. Ernest GLASSON, *op. cit.*, p. 216.

qu'ailleurs les hommes s'épuisent à lutter contre les prétentions des femmes, que l'autorité paternelle est énervée par les lois qui donnent aux enfants une sorte de co-propriété sur les biens de leurs pères, et que la famille se meurt par le vain effort que l'on fait de la créer hors de son centre naturel, « la famille anglaise qui a plié l'Anglais enfant à la discipline, qui l'a habitué adolescent à la liberté et à la responsabilité, le forme par le rôle de père à l'initiative et au commandement »¹⁶¹.

La froideur des relations familiales pouvait certainement constituer un aspect très critiquable et mener à des situations de détresse relevées par Hippolyte Taine¹⁶². Pourtant, cet aspect même semble positif : « point d'énervante tendresse » observe Émile Boutmy qui était lui-même décrit comme un homme assez froid¹⁶³. Si le foyer anglais est moins apte au bonheur que son homologue français, il n'en est pas moins une institution essentielle puisque le *home* est un lieu sacré : « L'Anglais a une famille » explique laconiquement Émile Boutmy en exergue de son paragraphe sur le sujet, exprimant par là même l'importance de cette proposition pour tout Anglais. Le père veut être respecté avant d'être aimé : tout le caractère sentimentalement étouffant de la famille française est évité au profit de relations qui restent fortes sans être débilitantes¹⁶⁴. Étant épouse avant d'être mère, la femme ne consacre pas tout son temps à couvrir ses enfants : ceux-ci peuvent alors considérer la maison paternelle « comme l'oiseau dont les ailes s'emplument regarde le nid d'où il va s'enlever au premier vent »¹⁶⁵.

La façon dont la famille anglaise est constituée permet aux jeunes Anglais de faire l'apprentissage conjoint des relations de subordination, se soumettant volontairement à l'autorité paternelle, et de la nécessité de ne compter que sur soi pour se perfectionner et faire sa fortune¹⁶⁶. Auxiliaire des pères de famille, l'éducation scolaire anglaise perpétue les

¹⁶¹ André LEBON, *art. cit.*, p. 348 : il cite Émile Boutmy. Il faut noter la répétition des termes évoquant la perte d'énergie (éprouver, énerver, mourir) qui expriment bien le rejet de tout obstacle freinant le développement de l'action volontaire, entravant l'effort. Leur utilisation fréquente par les membres de l'École comme caractéristiques négatives est une autre façon de valoriser les qualités anglaises qui en sont l'opposé.

¹⁶² Hippolyte Taine rapporte ainsi l'exemple de ce jeune homme malade et sur le point de mourir qui n'ose pas aller dire au revoir à son père sans y être invité : Hippolyte TAINÉ, *op. cit.*, p. 120. Voir également les descriptions fournies par Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 312-313.

¹⁶³ Cf. Lucien LEVY-BRÜHL, *art. cit.*, p. 805. Une caractéristique qui se retrouve chez Eugène d'Eichthal, décrit par l'un des élèves comme « le grand silence blanc » : Gérard VINCENT, *Sciences-Po. Histoire d'une réussite*, Olivier Orban, 1987, p. 91.

¹⁶⁴ Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 309. Paul de Rousiers montre ainsi que les jeunes Américains savent très tôt que la vie a des « nécessités pénibles » et qu'il est donc inutile de s'attendrir sur le départ d'un père ou sur un revers de fortune : Paul de ROUSIERS, *op. cit.*, pp. 6-7.

¹⁶⁵ Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 313. « Chacun doit veiller sur soi-même, tel est pour elle [la mère de famille] tout le code de la sollicitude maternelle » : Paul de ROUSIERS, *Ibid.*, p. 4. Voir également la description des relations familiales dans le roman de Henri-Pierre Roché, *Deux Anglaises et le continent*, *op. cit.* : le père, commerçant, est mort de la fièvre jaune en Malaisie laissant à la mère le soin d'élever seule ses enfants qui sont très indépendants : Muriel reste auprès de sa mère mais Anne se rend à Paris et les deux frères poursuivent leurs études loin de la maison ; tout en étant très fortes, les relations affectives entre les quatre frères et sœurs ne les empêchent pas de vivre éloignés les uns des autres : après s'être mariée, Muriel part vivre au Canada où sa sœur et son mari les rejoignent, Alex exploite une forêt en Afrique, Charles est marin.

¹⁶⁶ Il est difficile de faire abstraction du parcours même d'Émile Boutmy dans la compréhension de son attrait pour le modèle familial anglo-saxon : le décès de son père est survenu alors qu'il avait treize ans, âge auquel il décide de prendre en main les charges de famille alors qu'il n'est que le second des trois fils : nul doute qu'il n'ait fait à cette occasion l'apprentissage de la lutte pour la vie qu'il admire tant outre-Manche, facteur de développement de l'énergie individuelle. Sa mère décède en 1866, il est alors âgé de vingt et un ans, autant dire que la chaleur du foyer familial ne l'a pas longtemps soutenu. Le système anglais n'est profitable qu'aux individus ayant l'énergie suffisante pour prendre en main leur destinée, relevant bien de cette conception darwinienne de l'existence : la réussite d'Émile Boutmy est une victoire de la volonté sur la nature (cf. Lucien LEVY-BRÜHL, *art. cit.*, p. 805). Ceux qui n'ont pas l'énergie nécessaire sont condamnés à rester en marge de la société : Ernest Glasson note par exemple à la suite d'Hippolyte Taine le taux élevé de filles qui ne trouvent pas à se marier et sont condamnées à être des « *spinsters* », des tantes qui élèvent les enfants de leurs sœurs ou frères : Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 96-97.

qualités énergiques et les rôles sociaux ainsi développés en reproduisant en son sein le modèle familial.

b) Les écoles anglaises

Les *public schools*, réservées aux classes moyennes et supérieures, relèvent d'une organisation où les relations entre enseignants et élèves sont mises en valeur, grâce notamment au système tutorial qui fait de l'élève le fils adoptif du *tutor* : celui-ci le loge, le nourrit et dirige ses études. Chaque collège est en effet composé d'un corps de bâtiments où les cours sont donnés, et de maisons où logent les professeurs et les élèves, créant ainsi une ambiance familiale. Tout comme dans la famille, les élèves doivent se prendre en main, les plus âgés étant chargés de faire régner la discipline, les plus jeunes apprenant ainsi à leur contact à se préparer à leurs futures obligations : cet apprentissage de la vie ressemble fort à celui des enfants dans la *nursery*, sorte de petite république qui constitue la première étape dans l'acquisition de leur indépendance. Mis en confiance, l'enfant devient énergique, *self-reliant* et *reliable*¹⁶⁷. Ayant dû faire respecter la règle lui-même, il la respecte mieux et apprend à concevoir ainsi la liberté et la subordination.

Décrivant le lycée modèle qu'il souhaiterait voir s'établir en France, Émile Boutmy évoquait ainsi :

« Un large édifice central où se trouveraient réunis les classes, la bibliothèque, les dortoirs, le réfectoire commun, plusieurs services généraux, les bureaux des autorités [...] ; tout autour, disséminés dans un parc, huit ou dix bâtiments isolés contenant chacun un appartement pour un professeur et des salles d'études »¹⁶⁸.

Il poursuivait en décrivant l'organisation administrative : dans chaque bâtiment, un directeur aurait la charge de quelques élèves et serait responsable devant les pères de famille. L'atmosphère ainsi créée serait celle « d'une maison quasi-familiale » dont la réussite se mesurerait à « la structure et la solidité du moule intellectuel et moral que l'éducation livre à la vie avec chaque élève » et non à la quantité de connaissances acquises¹⁶⁹. Il est difficile de ne pas voir que le modèle ainsi esquissé est d'inspiration anglaise, la description physique des lieux elle-même est une copie des *public schools*¹⁷⁰. Difficile également de ne pas souligner la corrélation avec l'expérience tentée au même moment par Edmond Demolins qui crée l'École des Roches (voir dessin page suivante).

Admirant les qualités morales et viriles des Anglo-saxons et ayant pu se familiariser avec les méthodes d'éducation anglaises, Edmond Demolins avait conçu le projet de participer à la résolution de la crise morale que traversait la France en fondant une école basée sur les

¹⁶⁷Cf. Max LECLERC, *op. cit.*, p. 31 et pp. 43-46. Élie Halévy écrit à propos des *public schools* qu'elles ressemblent à « une vaste corporation d'enfants [...] qui se crée elle-même ses lois non écrites, une République à peu près libre [...], un club où l'on s'initie, avant même l'adolescence, aux moeurs d'une nation aristocratique » : Élie HALEVY, *Histoire...T. 1, op. cit.*, p. 510. La *self-reliance*, cette disposition à ne compter que sur soi-même est une « idée essentiellement anglaise » selon Paul de ROUSIERS, « M. Gladstone. La vieille Angleterre et l'Angleterre moderne », *La Science sociale*, t. XVII, 1894, p. 372.

¹⁶⁸Émile BOUTMY, *Le baccalauréat et l'enseignement secondaire (Projets de réforme)*, A. Colin, 1899, p. 91

¹⁶⁹*Ibid.*, p. 61.

¹⁷⁰Voir les descriptions faites par Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 135-140, ainsi que celles données par Max LECLERC, *op. cit.*, pp. 73-105.



L'ÉCOLE DES ROCHES
 Vue partielle de son ensemble au premier plan, à gauche, le terrain de jeux et, à travers le parc, six maisons sur les dix qui composent l'école.
 D'après l'album photographique consacré par M. Berlioz.
 Tiré de: *Alexis LEAND et Emile GRAY, L'École primaire en France, Paris, Le Cail français, 1934, p. 135.*

principes anglais¹⁷¹. Ce projet s'insérait cependant plus globalement dans la mouvance de la Science Sociale issue d'une scission de la Société d'Économie Sociale par quelques membres qui désiraient approfondir le caractère scientifique de la méthode leplaysienne au détriment de ses aspects réformistes¹⁷². Dans le petit noyau fondateur se trouvaient, outre Edmond Demolins et Henri de Tourville¹⁷³, Paul de Rousiers et Robert Pinot, ces deux derniers assurant le lien avec l'ELSP puisque le premier y enseigne à partir de 1909 - mais Émile Boutmy le connaît depuis 1895 au moins¹⁷⁴ - et le second, ancien élève, secrétaire de l'ELSP, est maître de conférence de 1894 à 1898¹⁷⁵.

La société de la Science sociale conserve de la sociologie leplaysienne l'importance attribuée à la famille, tout en apportant des modifications concernant la nature de son rôle social, élément qui permet de saisir à la fois le lien avec le modèle anglais et la proximité de ces idées avec celles développées par Émile Boutmy. C'est notamment sous la pression des leçons tirées de l'observation de la famille anglo-saxonne qu'évolue la vision des membres de la Science sociale¹⁷⁶ : si la famille-souche exaltée par Frédéric le Play reste le type privilégié, l'accent n'est plus mis sur la notion de communauté et de tradition mais sur l'initiative et l'autonomie au sein de la famille. L'objet d'une telle famille, qualifiée de famille particulariste, n'est pas de permettre la continuité du patrimoine en favorisant l'un des enfants

¹⁷¹Edmond Demolins (1852-1907), ancien élève de l'École des Chartes, formé par Frédéric le Play, est rédacteur en chef de la *Réforme Sociale*, organe de la Société d'économie sociale de 1881 à 1885. Il participe au début des années 1890 à des universités d'été organisées à Edimbourg où il entre en contact avec le mouvement de rénovation pédagogique de l'éducation anglaise. Il publie en 1897 : *A quoi tient la supériorité des Anglo-saxons* et en 1898 : *L'éducation nouvelle* où il expose ses principes directeurs. Lui écrivant en 1881 à propos de son compte-rendu de la Conquête jacobine, Hippolyte Taine rappelait à Edmond Demolins le vice fondamental du système français qui ne permettait pas l'éducation des citoyens, les confinant dans leur incapacité ; il concluait ainsi sa lettre : « Un écolier d'Eton, un fendeur de bois de l'Illinois en savent plus en politique que la plupart de nos députés ». Cette vision des carences éducatives françaises est proche de celle du futur fondateur de l'École des Roches : *H. Taine. Sa vie et sa correspondance*. T. 4, *op. cit.*, pp. 132-134, lettre du 19/9/1881. Sur Edmond Demolins, voir : Bernard KALAORA et Antoine SAVOYE, *op. cit.*, pp. 151-157 et surtout Georges BERTIER, *L'École des Roches*, Juvisy, éditions du Cerf, 1935, pp. 16-51 (Georges Bertier est directeur de l'École à partir de 1903).

¹⁷²La Société de la Science Sociale est officiellement créée en 1892. Avant cette date, les « dissidents » se retrouvaient autour de la revue qu'ils avaient fondée, la Science sociale. Le nom complet de la Société est : Société pour le développement de l'initiative privée et la vulgarisation de la science sociale. Cf. « La méthode sociale, ses procédés et ses applications », *La Science Sociale*, 19^e année, 1904, pp. 1-92.

¹⁷³Henri de Tourville (1842-1903), ancien vicaire de l'Église Saint-Augustin à Paris, est chargé par Frédéric le Play d'enseigner la science sociale, notamment par l'intermédiaire de l'École des voyages créée en 1876, qui comprend des cours techniques (assurés par Edmond Demolins) et des études sur le terrain : cf. Bernard KALAORA et Antoine SAVOYE, *op. cit.*, pp. 117-118.

¹⁷⁴Membre du Musée Social, Paul de Rousiers est chargé par Émile Boutmy d'une mission en Angleterre en septembre 1895. Paul de Rousiers n'enseigne à l'ELSP qu'à partir de 1909 mais publie cependant deux articles dans les Annales de l'École en 1899 (« La situation économique des manufactures américaines ») et en 1903 (Le congrès de la houille blanche), ce qui est exceptionnel puisque seuls les membres de l'École (enseignants, élèves et de rares fois, actionnaires) ont accès à la revue.

¹⁷⁵Robert Pinot (1862-1926) étudie le droit à l'Institut catholique, suit également les cours de l'École des voyages. Il est secrétaire de l'ELSP de 1892 à 1895 puis secrétaire honoraire, assure des conférences d'économie sociale et industrielle de 1894 à 1898. En 1894, il devient directeur du Musée social, puis en 1899 secrétaire de la Chambre Syndicale des fabricants et constructeurs de chemins de fer et de railways et est nommé en 1904 secrétaire général du Comité des Forges de France. Les liens avec la Science sociale sont encore assurés par Léon Poinard (?-1916), élève de l'École puis bibliothécaire de 1884 à 1901 et donnant également quelques cours libres (Les règles économiques de l'administration et de l'exploitation des domaines ruraux 1888-1889, La formation et le développement des États américains, 1889-1890, Économie rurale, 1890-1891) ; il fait partie de la première génération de la Science sociale. Quelques anciens élèves s'y retrouvent : André Liesse, Joseph Aulneau, André Colliez, Charles de Lalande de Calan, Félix Dupré la Tour.

¹⁷⁶et particulièrement par l'intermédiaire des observations effectuées par Paul de Rousiers sur le sol américain, donnant lieu à la publication de : *La vie américaine*, Firmin-Didot, s. d. (1891), 2 volumes. Il y montre que la famille américaine assure la reproduction sociale alors qu'elle ne repose pourtant pas sur la transmission intégrale du patrimoine à un seul enfant, système que préconisait Frédéric le Play pour sauver la famille-souche. Ce livre est l'objet d'un double compte-rendu dans la revue de l'ELSP : en 1892 par Léon Poinard (*ASP*, t. 7, 1892, pp. 540-541) et lors de sa réédition en 1900 par Achille Viallate (*ASP*, t. 15, 1900, pp. 137-138) : l'accent reste essentiellement posé, à huit ans d'intervalle, sur ce que Léon Poinard qualifie de « très neuf » et qui consiste en la démonstration du développement d'une aristocratie aux États-Unis, pays représentant pourtant la démocratie par excellence. Preuve que la stabilité sociale était assurée.

mais de donner à tous les enfants la possibilité de s'installer dans la vie et de créer à leur tour une famille : l'individu est donc la valeur de référence et son éducation est mise au premier plan¹⁷⁷. Se comprennent alors parfaitement les intentions d'Edmond Demolins lorsqu'il crée à Verneuil sur Avre en 1898 l'École des Roches, destinée à fournir à la France des jeunes gens énergiques et bien armés pour la vie.

Installée à la campagne, l'École correspond en tous points à la description du lycée modèle fournie par Émile Boutmy : les élèves sont groupés autour de professeurs dans des pavillons distincts, rappelant la vie de famille ; l'ordre est assuré par les élèves eux-mêmes. Ils cultivent leur corps comme leur esprit, leur habileté manuelle comme leur capacités intellectuelles mais la plus large part est faite au développement de l'énergie corporelle, de l'initiative et de la responsabilité, qualités qui feront des enfants des hommes complets. Qu'Edmond Demolins ait puisé son inspiration à la source de l'éducation nouvelle qui émergeait en Angleterre en réaction aux vieilles *public schools* n'enlève pas à son projet sa teinte profondément anglo-saxonne : ces nouvelles écoles anglaises reposaient en effet sur des principes éducatifs très proches, bien qu'épurés, des principes traditionnels. La vie des élèves y était plus rude, plus campagnarde, correcte sans snobisme et mettait en contact des classes sociales plus mélangées qu'à Eton ou Harrow¹⁷⁸.

La raison de cet arrêt sur l'École des Roches tient également aux noms qui gravitent autour de son organisation et de son fonctionnement : Jules Siegfried est ainsi l'un des généreux donateurs qui permettent la fondation de l'établissement ; surtout, c'est Paul de Rousiers qui, en 1907, succède à Edmond Demolins à la présidence du conseil d'administration, poste confié en 1933 à Jacques Bardoux. Préoccupé par les questions d'enseignement secondaire, Émile Boutmy - qui est aussi à l'origine de la création de la Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire - affiche très nettement dans le texte sur le baccalauréat qu'il publie en 1899 sa proximité avec l'esprit qui préside à la fondation de l'École des Roches¹⁷⁹, gardant toutefois ses distances avec le mouvement de la Science Sociale¹⁸⁰.

¹⁷⁷Cf. par exemple le compte-rendu du livre de Léon POINSARD, *La production, le travail et le problème social dans tous les pays au début du XX^e siècle* dans lequel Achille Viallate émet quelques réserves quant à la méthode utilisée mais approuve pleinement les conclusions de l'auteur : « Le progrès social et le développement économique de peuvent se produire d'une manière régulière et continue, que dans une société basée sur les principes suivants : large autonomie du particulier, stabilité de la famille, pratique assidue des travaux variés, étroite limitation des pouvoirs de l'autorité publique centrale » : *ASP*, t. 23, 1908, p. 847.

¹⁷⁸Cf. toute la discussion entreprise par Georges Bertier à propos de l'inspiration des nouvelles méthodes anglo-saxonnes de la fin du siècle : elles puisent dans un esprit général d'éducation nouvelle qui, selon lui, touche tous les pays européens, mais conservent toutefois un caractère typiquement anglo-saxon. : Georges BERTIER, *op. cit.*, pp. 19-35.

¹⁷⁹La proximité de l'idéal scolaire décrit par Émile Boutmy en 1899 avec l'École des Roches prend véritablement sa source dans une prédilection plus générale pour l'esprit de l'enseignement anglais partagée par plusieurs actionnaires et enseignants de l'ELSP, comme l'attestent les liens de certains d'entre eux avec des institutions scolaires françaises proches des méthodes anglo-saxonnes : Léon Say, Saint-Marc Girardin, Édouard Laboulaye participent, aux côtés de Lucien Prévost-Paradol, à la réorganisation de l'École internationale de Saint-Germain en Laye à la fin des années 1860, une école qui accueille des élèves de diverses nationalités, cherchant à former le jugement plutôt que la mémoire et favorisant les activités sportives : cf. Charles DOLLFUS, « L'École internationale de Saint-Germain en Laye », *Le Temps*, 8/6/1866. Cf. surtout la participation à la fondation de l'École alsacienne en 1874 de Jules Siegfried, Alfred André, Eugène Bersier et surtout Gabriel Monod, ami intime d'Émile-Frédéric Rieder, directeur de l'établissement de 1874 à 1891 (cf. Gabriel MONOD, « Un réformateur de l'enseignement. Émile-Frédéric Rieder », *RIE*, t. XXXIII, 1897, pp. 193-211) ; y enseignent : Émile Levasseur, Émile Trélat, Paul Janet, Hippolyte Taine, les deux derniers étant amis d'Émile Rieder (celui-ci siège au Conseil supérieur de l'Instruction Publique à partir de 1887, y côtoyant donc Émile Boutmy). C'est, selon Pierre de Coubertin, la cité scolaire anglaise installée au cœur de Paris (Pierre de COUBERTIN, *op. cit.*, p. 79) : fondée pour les Alsaciens exilés à Paris suite à la guerre de 1870, l'École alsacienne mêle références allemande et anglaise, unies dans une inspiration protestante (cf. le discours de Paul Bert lors de l'inauguration des nouveaux bâtiments : « Les réformes de l'enseignement secondaire et le rôle des sciences dans l'éducation », *RIE*, t. 2, 1881, p. 21) ; s'y retrouvent les principes qui guident l'École des Roches, à quelques différences près - rôle moindre de l'éducation manuelle et des exercices physiques -, la situation de l'École alsacienne au cœur de Paris

L'ELSP n'est cependant pas un établissement d'enseignement secondaire mais un établissement d'enseignement supérieur s'adressant à des jeunes gens d'âge mûr : leur formation intellectuelle et morale est déjà largement faite lorsqu'ils s'asseyent sur les bancs de l'École, d'autant plus qu'Émile Boutmy insiste pour que les étudiants soient âgés d'au moins vingt ans¹⁸¹. L'esprit qui dirige l'éducation secondaire idéale décrite par Émile Boutmy se trouve en quelque sorte édulcoré à l'ELSP qui ne considère pas ces jeunes gens comme des enfants mais comme des hommes, attendant d'eux qu'ils se conduisent en conséquence, mais cet esprit reste pourtant bien présent : la responsabilité de leur formation repose certes sur les étudiants, suffisamment mûrs pour mesurer l'importance de l'assiduité et de la participation aux cours et à la vie de l'École, mais tout est conçu pour qu'ils oeuvrent dans ce sens, pour qu'ils soient encouragés à « prendre possession d'eux-mêmes »¹⁸².

c) L'ELSP, une grande famille

Se retrouve ainsi au sein même de l'ELSP cette atmosphère familiale de type anglo-saxon si favorable au développement de la personnalité de chaque élève. Perçu comme le « chef de cette famille »¹⁸³ que constituait l'École, Émile Boutmy avait mis en place une

l'empêchant aussi de se déployer dans le cadre naturel si cher aux yeux d'Émile Boutmy et qui fait une grande partie de la valeur des écoles anglaises. Un excellent parallèle entre les deux écoles est effectué par quelqu'un qui signe Th. B., « L'École des Roches et l'École Alsacienne », *RIE*, t. 38, 1899, pp. 59-62, article qui critique justement la tendance trop anglaise d'Edmond Demolins. Cf. Georges HACQUARD, *Histoire d'une institution française. L'École alsacienne. T. 1. Naissance d'une école libre 1871-1891*, Garnier frères, 1982

¹⁸⁰Il faut en effet remarquer que le livre d'Edmond Demolins (*A quoi tient...*), pourtant envoyé à la rédaction des *Annales*, n'est pas commenté. La méthode de la Science sociale ne recueille pas l'adhésion des membres de l'ELSP, Edmond Demolins étant aussi accusé d'être « trop anglais » : cf. Gaston ISAMBERT, Compte-rendu du livre de Léon POINSARD, *La guerre des classes peut-elle être évitée, et par quels moyens pratiques ?*, Le Soudier, 1898, *ASP*, t. 14, 1899, pp. 142-143 ; Maurice CAUDEL, Compte-rendu du livre d'Edmond DEMOLINS, *Comment la route crée le type social*, Didot et Cie, 1901, *ASP*, t. 16, 1901, pp. 521-523 (la méthode est jugée insuffisamment historique).

¹⁸¹Toute une partie des conseils donnés au futur élève concerne l'âge auquel il est préférable de débiter ses études supérieures. Sauf exception, l'âge de dix-huit ans est jugé trop précoce pour entreprendre de suivre les cours de l'École et le livret conseille au jeune homme d'accomplir son année obligatoire de service militaire : certains, comme André Siegfried ou Pierre Leroy-Beaulieu effectuent un voyage autour du monde. Nul doute qu'Émile Boutmy aimerait conseiller ce genre d'apprentissage aux élèves : dix-huit ans est l'âge « où l'intelligence doit prendre d'un peu partout sa substance » ; le cas échéant, il est conseillé aux jeunes élèves de ne suivre que les cours qui ont un caractère « général et éducateur ». Vingt ans semble l'âge idéal pour débiter ses études supérieures (cf. *ELSP. Organisation et programme des cours*, année 1892-1893, pp. 15-17). En 1889, le vote de la loi militaire de trois ans perturbe le fonctionnement de l'École, poussant les étudiants à faire leur cycle d'études supérieures avant de partir à l'armée : l'âge moyen des élèves s'abaisse, amenant à l'École des « intelligences insuffisamment mûres » (Émile Boutmy, CA du 1/12/1891, AHC 1SP29 Dr4). En 1892, une loi autorisant dans certains cas le devancement d'appel, l'âge moyen s'élève de nouveau. Quoi qu'il en soit, Émile Boutmy privilégiera toujours les jeunes gens âgés, la création des groupes de travail et des conférences d'application étant d'ailleurs destinée à l'élite des élèves qui désigne non seulement les anciens élèves et les élèves ayant obtenu leur diplôme mais aussi ceux qui, plus généralement, auront donné « des preuves suffisantes de savoir, de maturité et d'aptitude », définition qui laisse au directeur le pouvoir discrétionnaire de choisir parmi les candidats (*ELSP. Organisation...*, année 1896-1897, p. 44). L'année supplémentaire créée en 1909 est réservée aux jeunes gens ayant terminé leurs études à l'ELSP et revenant du service militaire.

¹⁸²La formule est de Maurice CAUDEL, « Les cours de l'année complémentaire à l'École des sciences politiques », *RIE*, t. 63, 1912, p. 393.

¹⁸³Cf. le discours de Delavaud, président de la Société des élèves dans : *Annuaire SAE*, 1898, p. 11. Émile Boutmy est également décrit par Charles Lyon-Caen comme le protecteur du foyer qu'il avait créé de ses mains : *Le 50^e anniversaire de la fondation de l'ELSP (1871-1921)*, 27 rue Saint-Guillaume, 1921, p. 26. Il convient également de noter l'influence de la présence de madame Boutmy au sein de l'établissement où le couple s'installe en 1882 : les femmes n'ayant pas le droit de suivre les cours, madame Boutmy est la seule présence féminine dans l'établissement (cf. la séance du CA du 29/11/1904 où la question de l'admission des femmes à l'École est tranchée par la négative devant le danger de voir l'École envahie de femmes légères ou curieuses (AHC 1SP30 Dr1)). Pierre Rain raconte que madame Leroy-Beaulieu avait du faire aménager un guichet dans l'une des portes de la salle de conférence de façon à pouvoir suivre certains cours (Pierre RAIN, *L'ELSP 1871-1945*, FNSP, 1963, p. 56). Tout comme à l'École Alsacienne ou à l'École des Roches, les élèves devaient se ressentir de « l'influence bienfaisante de la femme » (Th. B., *art. cit.*, p. 60) qui donnait une touche supplémentaire à l'ambiance familiale tout en favorisant le développement du tact et de la politesse chez les élèves. Peu de traces restent du rôle de

organisation qui reposait sur son autorité : directeur de l'établissement, il était également membre des conseils d'administration et de perfectionnement, assistait aux cours, choisissait les enseignants, autant d'éléments qui contribuaient à asseoir son pouvoir¹⁸⁴. Un pouvoir centralisé qui se donnait à voir comme tel dans l'organisation matérielle des locaux : le secrétariat, organe essentiel dans la vie de l'établissement en était le centre, relié au bureau du directeur et au cabinet des professeurs¹⁸⁵. La fermeté de la direction ne signifiait pourtant pas la mainmise d'Émile Boutmy sur la vie de l'établissement : de même que la souplesse était de règle dans l'organisation de l'enseignement, de même les élèves jouissaient-ils d'une liberté que ne venait entraver aucune mesure disciplinaire. Émile Boutmy avait conscience d'une part, de la vanité de toute discipline autoritaire dans un établissement s'adressant à des jeunes gens déjà mûrs. D'autre part, une discipline de ce type allait à l'encontre de tous les principes de développement de la volonté individuelle qui devait pouvoir s'épanouir sans se heurter, comme elle le faisait durant toute la scolarité des petits Français, à une surveillance quasi militaire¹⁸⁶.

Le principe de responsabilisation qui se trouvait à la base de l'éducation anglaise se répercutait donc dans le fonctionnement de l'École où l'élève était considéré sous l'angle filial : les travaux en petit groupe qui faisaient l'originalité de l'établissement possédaient à un certain point le caractère des tutorats anglais. A la relation père/fils qui se superposait dans ces derniers à la relation maître/élève se substituait plutôt à l'École une relation d'homme à

madame Boutmy : elle tenait un salon, dont la description est fournie par Charles Bastide (AHC 1SP70 Dr4), où étaient reçus amis, professeurs et probablement quelques élèves aussi (cf. le témoignage d'André Lebon qui écrit à Émile Boutmy qu'il lui doit beaucoup ainsi qu'à sa femme et qu'il se sent de leur famille : lettre du 26/8/1893 AHC 1SP2 Dr1). Madame Anatole Leroy-Beaulieu poursuit cette ligne d'action, accueillant chez elle les élèves de la Société des élèves. La prédilection d'Émile Boutmy pour la famille de type anglais et le fait qu'il ait épousé une protestante portent à croire qu'Emma Bersier répondait aux critères de l'épouse anglaise modèle, épaulant son mari en toute occasion, « confidente et collaboratrice de ses hautes pensées » : « Aucun de ceux d'entre nous qui ont eu l'honneur de l'approcher, n'oubliera jamais l'exquise et fière distinction de ses traits, la hauteur généreuse et la loyale vivacité de ses sentiments, le charme doux et sévère à la fois et la grâce sérieuse de toute sa personne, qui s'alliaient si bien, en un tout harmonieux, à la ferme intelligence et à la virile délicatesse de son mari » se rappelle Anatole Leroy-Beaulieu (« Discours prononcés à l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Émile Boutmy, le 12 janvier 1908 », *ASP*, t. 23, 1908, p. 7) ; un portrait qui correspond bien à celui de la femme protestante, modérée, grave, instruite, tel qu'il est retracé par Janine GARRISSON-ESTEVE, *op. cit.*, pp. 135-159. Le couple Boutmy pouvait donc fournir l'exemple des relations familiales valorisées au sein de l'ELSP.

¹⁸⁴A travers la description de l'école coloniale idéal qu'il trace en 1895, Émile Boutmy désigne entre les lignes son propre établissement : l'ouvrage peut être lu comme une auto-célébration de son action comme fondateur et directeur de l'ELSP, véritable père pour les élèves (Émile BOUTMY, *Le recrutement des administrateurs coloniaux*, A. Colin et Cie, 1895).

¹⁸⁵Il s'agit bien sûr de l'organisation du bâtiment sis au 27 de la rue Saint-Guillaume. Émile Boutmy souhaitait expressément que tous les services soient concentrés autour du secrétariat, organe de l'action exercée par le directeur (CA du 18/12/1880, AHC 1SP29 Dr 3). Il existait d'ailleurs un « speaking tube » reliant le bureau du directeur au garçon de salle (ce qui désigne probablement l'appareil) : cf. les notes de Charles Bastide, AHC 1SP70 Dr4.

¹⁸⁶Dans un rapport au comité de perfectionnement, Émile Boutmy évoque ainsi l'absence de règlements de police intérieure que l'École n'a, de toutes façons, pas les moyens de faire observer et ajoute : « Vis-à-vis des 300 jeunes gens de 21 à 24 ans, une discipline minutieuse et soignée serait impuissante et ridicule ». Il insiste également sur l'importance d'une discipline qui ne contraigne pas les élèves et qui ne leur soit pas imposée de l'extérieur (*Rapport présenté le 2/4/1884 au comité de perfectionnement par Émile Boutmy*, Chamérot, 1884, p. 4, AHC 1SP14 Dr7). Alors que les élèves des écoles secondaires anglaises jouissent d'une plus grande liberté que leurs homologues français, les étudiants des Universités anglaises sont, eux, soumis à une discipline plus stricte que les étudiants français, notamment parce qu'ils vivent dans les Universités et doivent se plier aux horaires des repas et des cérémonies culturelles ; mais ils doivent aussi suivre certains cours sous peine d'être sanctionnés : cf. Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 154-155 ; Georges BLONDEL, « Note sur l'organisation des études juridiques en Angleterre », *RIE*, t. 14, 1887, p. 160. Il n'existe aucune sanction de ce type à l'ELSP mais l'absence aux conférences de méthodes est aisément repérable et constitue très certainement une forme de pression sur les étudiants. Le roman de René Boylesve, *Le bel avenir* raconte l'échec d'un jeune homme inscrit à l'École et dont les travaux ne donnent pas satisfaction : le directeur convoque la mère du jeune homme : « Elle s'y rendit, tremblante, émue. Le directeur lui conseilla, avec loyauté, de ne point se faire d'illusion sur l'issue du futur concours au Conseil d'Etat. Monsieur son fils s'imposait, rue Saint-Guillaume, des travaux qui ne sauraient aboutir et des frais qui eussent pu, ailleurs, être plus efficaces » (René BOYLESVE, *Le bel avenir*, Calmann-Lévy, 1905, pp. 213-214) : ce témoignage d'un ancien élève montre qu'il existait incontestablement des moyens de ne pas accepter le renouvellement d'une inscription à l'ELSP. René Boysleve (1867-1926) fut élève de l'ELSP en 1888-1890.

homme, mais une relation qui reposait bien sur des liens fortement personnalisés : la brochure de présentation de l'École insiste longuement sur la nécessité pour l'élève d'être en contact direct avec les enseignants de façon à établir des rapports privilégiés et affectueux. Inciter les jeunes gens à demander conseil et à se rapprocher des professeurs est aussi une façon de leur faire sentir que chacun d'eux est une individualité particulière qui doit adapter les enseignements à sa personnalité et non pas se couler dans le moule¹⁸⁷.

Le caractère familial de l'établissement est favorisé par le faible nombre d'élèves : en 1888, le chiffre de cinq cents élèves est annoncé comme un maximum en dessus duquel l'esprit même de l'École serait menacé ; en deçà, « nous pouvons connaître personnellement notre jeunesse, agir sur elle, et constituer l'École en une grande famille » explique Émile Boutmy¹⁸⁸. Les conférences sont un des lieux privilégiés où les relations peuvent s'approfondir entre les enseignants et les élèves, mais également entre les élèves eux-mêmes, des relations d'autant plus fortes quand le nombre d'étudiants est faible comme cela est le cas pour les groupes de travail et les conférences d'application¹⁸⁹. Émile Boutmy concevait également la bibliothèque et la salle de lecture comme des lieux de rencontre entre maîtres et élèves, propice au développement d'« une sorte de vie de famille »¹⁹⁰.

Les liens entre les différents membres de l'École se tissent ainsi en grande partie hors des cours et de manière officieuse ainsi que l'explique un ancien élève :

« Ici, en effet, le professeur n'apparaît point à ses élèves comme habitant une sphère supérieure et inaccessible d'où tombent des paroles que l'on ne peut que recueillir avec respect, sans jamais oser exprimer un doute ou demander un éclaircissement. Vous avez toujours tenu, Messieurs, à ce que l'on allât vous importuner. Vous accueillez avec la même bienveillance tous ceux qui viennent à vous et vous leur prodiguez des encouragements et des directions presque aussi précieux que la science elle-même. Plus tard, une fois le temps d'École fini, vos anciens auditeurs savent qu'ils peuvent encore aller vous trouver »¹⁹¹.

De nombreuses notices nécrologiques consacrées aux enseignants de l'École font ainsi référence à leur bienveillance, à leur disponibilité pour les étudiants qu'ils n'hésitent pas à recevoir chez eux à l'instar des *tutors*¹⁹². Les fêtes organisées par la Société des élèves sont

¹⁸⁷Un principe pédagogique d'ailleurs très difficile à mettre en pratique comme l'explique Maurice Caudel : « Tâche délicate et grave, étonnamment variée et pleine d'inattendu : elle change avec chaque élève [...] et elle change à chaque moment de la carrière de l'élève, car un esprit qui marche ne repasse pas deux fois par la même voie » : Maurice CAUDEL, *art. cit.*, p. 393.

¹⁸⁸*Rapport à l'AG des actionnaires*, 25/2/1888, AHC 1SP16 Dr2. L'École accueille en 1872, 90 élèves et plus de 350 en 1888. La barre des 500 est atteinte au tournant du siècle ; en 1926, Eugène d'Eichthal comptabilise 1350 élèves.

¹⁸⁹Les premiers acceptent un maximum de douze élèves, les secondes peuvent aller jusqu'à vingt personnes.

¹⁹⁰*Rapport à l'AG des actionnaires*, année 1873, AHC 1SP17 Dr1.

¹⁹¹L'élève ajoute : « ce rapprochement [...] est je crois une des marques de l'École » : discours de Christian Schefer lors d'un banquet de la Société des élèves (*Annuaire SAE*, 1894, p. 16). Des exemples concrets de ces relations particulières sont fournies par les souvenirs des élèves : Henri-Pierre Roché écrit ainsi : « Mon professeur, Albert Sorel, m'a dit : « Vous avez bien travaillé deux ans et demi. Vous n'avez ni un nom, ni une fortune, ni une santé à toute épreuve. Vous êtes un idéaliste, un curieux. Renoncez aux concours. Voyagez, écrivez, traduisez. Apprenez à vivre partout. La France manque des informateurs qui sont une des forces de l'Angleterre. Commencez tout de suite. » (*Deux Anglaises...*, *op.cit.*, p. 28). Les conseils d'Albert Sorel seront suivis puisqu'il se met à voyager et vivra en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, des conseils qui indiquent que le professeur connaissait plutôt bien la personnalité de son élève.

¹⁹²Cf. par exemple les notices consacrées à Alfred de Foville, qui se dévouait affectueusement pour ses élèves (Auguste ARNAUNE, « Alfred de Foville », *ASP*, t. 30, 1913, p. 151) ; à Émile Levasseur, bon et bienveillant professeur (Pierre LEROY-BEAULIEU, « Émile Levasseur », *ASP*, t. 26, 1911, p. 856). Les souvenirs de René Dollot s'attardent sur l'hospitalité qu'Anatole Leroy-Beaulieu accordait aux élèves et enseignants qu'il conviait à des fêtes dans sa propriété de Viroflay (René DOLLLOT, *Souvenirs de l'ELSP (1895-1905)*, Pédone, 1947, p. 20). Élie Halévy accueillait lui aussi certains étudiants chez lui le dimanche (Michelle BO-BRAMSEN, *Contribution à une biographie intellectuelle d'Élie Halévy*, Thèse d'études politiques, FNSP, 1971, p. 101). Un rapprochement peut s'effectuer avec les souvenirs d'un ancien élève de l'École Alsacienne au sujet de l'atmosphère morale et familiale qui y régnait : « La vraie pédagogie, écrit-il, se moque de la pédagogie, et réside toute dans la dépense que fait le maître de sa personnalité, comme dans l'affectueuse confiance qu'il inspire à ses élèves » : cité par Frédéric LEMOINE, « L'éducation morale à l'École Alsacienne », *RIE*, t. 43, 1902, p. 559.

sans doute le meilleur moyen de réunir les membres de l'École dans une atmosphère conviviale, permettant « de familières causeries dans lesquelles on ne distinguait plus les maîtres des élèves, si ce n'est par la bienveillance prévenante des uns et par la très volontaire déférence des autres »¹⁹³.

L'activité de la Société des élèves est donc primordiale pour permettre à cette atmosphère familiale de se développer : elle organise au moins une fois l'an un banquet réunissant enseignants, membres du conseil d'administration, du conseil de perfectionnement, élèves et anciens élèves, célébrant chaque fois que l'occasion se présente les promotions ou marques de distinction, quelles qu'elles soient, accordées à ses membres : les « dîners en l'honneur de... » sont donc très fréquents, prétextes à ces rencontres conviviales¹⁹⁴. La Société organise également des dîners mensuels où les élèves se retrouvent entre eux - bien que les enseignants n'en soient pas exclus - et hors de l'École¹⁹⁵. L'objet de la Société n'est cependant pas uniquement centré sur l'organisation de festivités diverses, il est aussi de prolonger l'enseignement donné à l'ELSP grâce à des travaux effectués par les élèves eux-mêmes dans des conférences liées aux sections de l'École¹⁹⁶.

La genèse de la Société des élèves ne nous est pas connue¹⁹⁷ mais le souci fréquemment manifesté par Émile Boutmy de faire de son établissement un lieu aimé et convivial¹⁹⁸ désigne clairement cette société comme un élément supplémentaire dans la

¹⁹³Discours de René Stourm lors d'un banquet organisé par la Société des élèves en 1897 (*ASP*, t. 12, 1897, p. 387).

¹⁹⁴Cf. par exemple : Banquet en l'honneur de Charles Lyon-Caen, élu à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, et d'Albert Vandal, lauréat du grand prix Gobert en mars 1894 (*Annuaire SAE*, 1894, p. 15) ; Banquet en l'honneur d'Alfred Rambaud, membre de l'Institut, et d'Albert Latour, nommé directeur général des contributions indirectes en mars 1898 (*Annuaire SAE*, 1898, p. 10) ; en 1900 est donné un banquet en l'honneur des membres ayant obtenu une nomination ou une promotion dans la Légion d'honneur pendant la durée de l'Exposition universelle (*Annuaire SAE*, 1900, p. 37). La liste détaillée des divers banquets donnés par la Société de 1881 à 1914 se trouve dans l'Annuaire, 1914, pp. 25-28.

¹⁹⁵La Société des élèves consacre de sept à quinze pour cent de son budget en frais de buffets et dîners sur la période étudiée. Les recettes sont pour la plus grande partie - environ 80% - réservées à l'abonnement des membres à la revue de l'ELSP et aux frais de publication de l'annuaire.

¹⁹⁶L'article premier du règlement de la Société précise : « La Société des anciens Élèves et Élèves de l'École des sciences politiques, fondée le 20 mars 1875, a pour but d'établir des relations amicales, un lien de solidarité et d'assistance mutuelle entre tous les anciens Élèves, Élèves et Auditeurs de l'École, et d'éclairer par la discussion et le travail en commun, les questions qui rentrent dans le domaine des sciences politiques » (*ELSP. Organisation et programme des cours*, année 1892-1893, p. 64). Le règlement de la Société est rappelé dans l'Annuaire qu'elle publie à partir de 1877. Dès l'année de sa création, la Société organise deux sections de travail, la section diplomatique et la section administrative qui se transformeront en section d'histoire et de diplomatie et section administrative, économique et financière : les membres y font des conférences liées aux cours et à l'actualité. En 1885, la création des groupes de travail se fait dans le cadre de la Société : d'anciens élèves se réunissent autour d'un enseignant, formule qui officialise en quelque sorte le fait que la Société soit perçue comme une année complémentaire d'enseignement ainsi qu'il l'est expressément dit par Émile Boutmy : « Un travail en commun des élèves les mieux préparés et les plus mûrs, sous la direction de leurs anciens maîtres, est le couronnement naturel de nos deux années d'enseignement » : *Annuaire SAE*, 1884, p. 24.

¹⁹⁷La Société est probablement le développement de conférences de discussions instaurées par quelques élèves en mars 1875 (mentionnées dans la séance du CA du 25/3/1875 AHC 1SP29 Dr2). Cf. aussi *Société des élèves de l'ELSP. Discours d'ouverture prononcé par M. Eugène Sée, dans la séance d'ouverture du 7 avril 1875*, Beauvais, E. Laffineur, 1875, 8 p.. Les annuaires ne fournissent pas de renseignements sur la façon dont est née la Société mais restent la meilleure trace de ses activités, complétés à partir de 1899 par la publication d'un supplément aux *Annales de l'École*. Il n'existe à notre connaissance qu'un maigre fond d'archives non classées conservées au siège de l'actuelle Association des anciens élèves de l'IEP de Paris et qui consistent pour la plus grande partie en des procès-verbaux des séances qui se retrouvent dans les *Annuaire*s.

¹⁹⁸« Nous croirons l'École définitivement fondée, quand nous verrons chez les élèves qu'elle a formés un besoin d'y revenir et de se revoir, un goût de se rapprocher et de communiquer entre eux, comme entre gens qui parlent la même langue, un penchant à travailler côte à côte », *Rapport à l'AG des souscripteurs*, 1888, AHC 1SP16 Dr1. Que la Société des élèves soit un élément essentiel pour accomplir cet objectif se mesure aux paroles du directeur cinq ans plus tôt : « Nous souhaitons qu'elle [la Société des élèves] réussisse de plus en plus à relier les générations successives de nos élèves en communauté les unes avec les autres, à établir entre elles des relations durables et à former d'elles toutes un corps solide, vivant et actif. Rien ne peut donner plus de force et de sécurité à notre École, rien ne peut lui faire plus d'honneur, car la vigueur du rejeton

pédagogie mise en place, voire comme un véritable rejeton de l'ELSP : Émile Boutmy n'hésite pas à s'y référer comme à la « fille » de l'École, évoquant même la « dot » intellectuelle que celle-ci laisse à celle-là¹⁹⁹. Des relations filiales qui rappellent celles en vigueur dans les pays anglo-saxons : la Société doit se développer par elle-même, meilleur moyen de faire l'apprentissage des vertus de l'initiative individuelle et d'être mis en contact avec la lutte pour l'existence. Lors d'un banquet donné par la Société en 1883, Émile Boutmy formulait ainsi ses convictions :

« Je m'applaudis [...] de voir votre association résister aux épreuves et manifester une volonté énergique de vivre. [...] Si mes collègues et moi nous n'avons pas permis à notre sympathie de prendre une autre forme que celle d'encouragements et de conseils discrets, si nous ne nous sommes pas plus mêlés de votre oeuvre, c'est afin que vous ayez l'impression qu'elle est bien à vous, rien qu'à vous ; afin que vous puissiez l'aimer de cette prédilection particulière qu'on éprouve pour les choses qu'on a faites à soi seules, qu'on a vues peut-être languir plus ou moins, qu'on a conservé au prix de mille peines et que l'on contemple enfin dans la plénitude de la vie, dans l'épanouissement du succès »²⁰⁰.

Malgré le désir de laisser la Société se développer à son rythme et selon ses propres moyens, Émile Boutmy ne peut s'empêcher de la qualifier en avril 1884 devant le Conseil de perfectionnement de « parasite languissant »²⁰¹, manifestant son irritation devant le manque d'ampleur et d'ambition de ses activités. En mars de la même année, il annonçait clairement à la Société qu'il lui fallait se vivifier et se revigorer, ce à quoi elle pourrait parvenir en ayant des fonds plus conséquents et surtout en collaborant plus étroitement avec l'École : en 1884, la Société se réunissait pour la première fois dans les locaux de l'École, en 1885 les groupes de travail étaient créés, en 1886 paraissait le premier numéro des *Annales de l'ELSP* où élèves et professeurs écrivaient côte à côte ; en 1890 rentraient au conseil de perfectionnement deux anciens élèves parvenus à des situation éminentes - Omer Vallon, administrateur des Chemins de fer du Nord et le conseiller d'Etat Pierre Marquès di Braga - moyen de montrer que la société des élèves avait un rôle à jouer dans les destinées de l'École²⁰².

Tous ces éléments indiquent une certaine mainmise de l'École sur son rejeton, attitude allant à l'encontre des premières déclarations d'Émile Boutmy concernant la liberté d'action de la Société. Cependant, de même que celle-ci reste indépendante statutairement et financièrement de l'École, de même la création des groupes de travail ne signifie-t-elle pas que la direction est exercée par les enseignants. Ce qu'Émile Boutmy cherche essentiellement à faire en rapprochant les deux institutions consiste à canaliser l'activité de la Société pour lui donner le pli qui lui manque encore dans sa jeunesse. Il laisse donc à la Société sa liberté mais dans un cadre déterminé : la *nursery* anglaise n'est pas un lieu où l'enfant règne en maître absolu mais bien un endroit où il s'installe en citoyen libre. Des citoyens sélectionnés par des conditions d'entrée demandant le parrainage de deux membres de la Société et l'acceptation de la candidature par un vote à bulletin secret à la majorité absolue des membres, garantie

atteste la vigueur du chêne d'où il est sorti » : Discours d'Émile Boutmy, *Annuaire SAE*, 1883, p. 26. Cf. également le témoignage de Lucien LEVY-BRÜHL, *art. cit.*, p. 796.

¹⁹⁹Dans un discours prononcé lors d'un banquet donné par la Société, Émile Boutmy évoque la nécessité pour la Société d'obtenir des fonds : « L'École est une mère tendre ; elle cherchera un père adoptif pour sa fille » (*Annuaire SAE*, 1884, p. 24) ; un an auparavant, il évoquait la dot intellectuelle laissée aux élèves par l'enseignement de l'École, « une riche et belle dot qui peut fructifier entre vos mains » (*Annuaire SAE*, 1883, p. 28).

²⁰⁰Discours in *Annuaire SAE*, 1883, p. 26.

²⁰¹*Rapport présenté le 2/4/1884 au conseil de perfectionnement...*, *op. cit.*, p. 15.

²⁰²Ainsi que le concevait Émile Boutmy qui prenait exemple sur l'université d'Oxford où certains élèves gradués siégeaient au Sénat universitaire : *Rapport présenté le 2/4/1884 au conseil de perfectionnement...*, *op. cit.*, p. 18.

qu'ils sont reconnus par leurs pairs comme de bons représentants de l'École²⁰³. Le travail effectué sous la direction des enseignants, ou devant eux lorsqu'ils président les réunions, se fait en termes de collaboration, selon le même esprit qui règne dans les conférences de l'ELSP : le professeur est un guide dont l'action se mesure aux conseils et encouragements prodigués.

Le système pédagogique de l'École repose sur cette méthode douce qui consiste à influencer l'élève plutôt qu'à lui imposer une conduite, méthode utilisée par Émile Boutmy lui-même dans la direction de son établissement. Elle est conforme à la conception du rôle du père de famille anglais et aux procédés utilisés dans les *public schools* tels que les décrit Max Leclerc :

« Même ordonnance, mêmes procédés [que dans la société anglaise] : un gouvernement décentralisé, ménageant ses interventions, agissant de loin et de haut, par son influence plutôt que par ses actes, représentant l'autorité plutôt que l'imposant »²⁰⁴.

Une méthode qui porte ses fruits puisque la Société des élèves va chercher et réussir à acquérir sa propre personnalité²⁰⁵, quête accomplie au tournant du siècle et qui faisait déclarer au secrétaire général de la Société :

« Messieurs, l'heure est venue, où la Société doit employer toutes ses énergies disponibles, où les élans de sa jeunesse impétueuse peuvent savoir où se prendre. Nos devanciers, avec sagesse, prudence et circonspection, ont surveillé la croissance et assuré la vie. Ce fût là leur oeuvre. Elle est acquise. Ils ont créé une force. A nous de la diriger »²⁰⁶.

L'atmosphère morale et familiale créée à l'ELSP permet donc de mettre l'élève en confiance et d'encourager le développement de sa personnalité, encourager le *self-help* qui est le principe directeur de l'éducation anglo-saxonne. « Boutmy, cependant, raconte Gabriel Monod, devait se demander parfois, en regardant autour de lui, si les bonnes méthodes de

²⁰³L'augmentation du nombre de membres conduira à modifier le règlement d'entrée : la présentation de deux membres reste obligatoire encore après la guerre mais il suffit alors d'être agréé par le conseil d'administration et non plus par l'assemblée des adhérents : cf. *Annuaire SAE*, 1878, p. 2 et *L'oeuvre de la Société des anciens élèves et élèves de l'ELSP. Son but, ses moyens, ses statuts*, J. Brunet, s. d. (après la guerre).

²⁰⁴Max LECLERC, *op. cit.*, p. 46. C'est le gouvernement qui est décentralisé et non l'autorité qui reste entre les mains du *headmaster* : Émile Boutmy délègue lui aussi ses responsabilités aux divers conseils et au corps professoral. Albert Sorel disait ainsi de l'esprit qui régnait à l'École : « Dans tout commerce d'âmes, depuis celui du coeur, l'amitié, où tout est confiance, jusqu'à celui des assemblées, des foules, où tout est enchaînement, ce qui ne s'exprime pas avec des paroles est toujours ce qui porte le plus. C'est ce qu'on appelle l'influence : elle a son secret, et c'est peut-être le dernier mot de l'enseignement » in *Le 25^e anniversaire...*, *op. cit.*, p. 22. Cf. aussi Émile LEVASSEUR, « Boutmy et l'École », *ASP*, t. 21, 1906, p. 165 : « En qualifiant Boutmy de pédagogue éminent, je prends ce mot dans son sens le plus élevé. L'art qu'il avait de distinguer et de choisir les hommes et même d'évoquer en eux des facultés qu'ils ne connaissaient pas, de les diriger sans le paraître et de les amener ainsi à concourir, quelle que fût la diversité de leurs origines, de leurs études, de leurs idées et de leur situation, vers le but qu'il s'était proposé, en est une preuve ». Anatole Leroy-Beaulieu perpétue cette attitude lorsqu'il devient directeur en 1906 : « Son autorité sur les élèves s'est affirmée suivant la tradition de l'école, sans bruit et sans rigueurs apparentes, par la confiance mutuelle, par le respect du caractère et de la dignité de chacun, par cette espèce de discipline consentie et pratiquée volontairement qui est la discipline idéale » : Eugène d'EICHTHAL, « Anatole Leroy-Beaulieu », *ASP*, t. 28, 1912, p. 5.

²⁰⁵ « Nous cherchons, déclarait Max Leclerc en 1892, [...] tout ce qui peut donner à la Société conscience d'elle-même, la relever à ses propres yeux, et faire recevoir à tous ses membres une idée plus haute de son rôle ». Cette même année était créé le poste de secrétaire général, conçu comme un élément de stabilité, ménageant les transition lors des changements de présidence, assurant le lien avec l'administration de l'École et, par une connaissance des membres de la Société, devenant un symbole de la cohésion de l'association : cf. discours de Max Leclerc, président de la Société, *Annuaire SAE*, 1892, p. 30 et discours de Christian Schefer, *ibid.*, pp. 32-33.

²⁰⁶Discours de François Morel in *Annuaire SAE*, 1901, p. 18. François Morel, élève de l'École de 1892 à 1894, licencié es lettres, est avocat à la Cour d'appel et industriel.

travail suffisent à donner le courage de voir le vrai et de le servir. Mais il savait aussi que le progrès est lent à se faire, et il avait la ferme espérance que l'oeuvre qu'il avait fondée en 1871 contribuerait à répandre, bien loin au delà du cercle de ses élèves, des habitudes d'esprit capables de régénérer l'esprit public en France »²⁰⁷. C'est pourquoi la pédagogie qu'il instaure, cherchant à tendre le ressort intérieur de chaque élève de façon à ce que son action s'exerce durablement, s'inspire aussi de certains des aspects les plus extrêmes du caractère anglais : rigorisme et énergie.

²⁰⁷Gabriel MONOD, « Émile Boutmy », *Revue Historique*, t. 90, 1906, p. 352.

IV- TRAVAILLONS !

Répondant à la lettre que lui envoyait Emile Boutmy en février 1871, Ernest Vinet concluait ses propos en rappelant les mots de l'empereur Sévère : Travaillons²⁰⁸ . Une exhortation réitérée par Albert Sorel lors du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'ELSP et replacée dans cette perspective à long terme qui tenait tant à coeur à Emile Boutmy :

« [...] c'est en vue du lendemain que nous travaillons. Notre enseignement ne donnera sa mesure et ne portera ses fruits que plus tard, quand nos élèves, jetés aux affaires, n'ayant plus à répondre à des questions mais à résoudre des questions, forcés de juger par eux-mêmes et de décider, devront trouver dans leur mémoire les notions, dans leur esprit les ressources, dans leur caractère le ressort qui font l'homme d'action »²⁰⁹.

L'accent mis sur la formation de la mémoire, de l'esprit et du caractère exprime parfaitement les objectifs éducatifs de l'École, la connaissance constituant certes une base nécessaire mais n'ayant d'autre valeur que celle que lui confère son détenteur. Toute l'éducation des jeunes Anglais est axée sur le développement de leur personnalité, une orientation qui devrait être également le « but suprême d'un enseignement supérieur » ainsi que le rappelle Maurice Caudel en 1912²¹⁰.

L'organisation des examens au sein de l'ELSP correspond pleinement à cet objectif, combinant trois type d'épreuves - compositions sur le long terme, compositions en temps limité sur un sujet donné et interrogations orales sur les matières de l'enseignement - qui mesurent les trois qualités requises pour former des personnalités complètes : la possession des connaissances nécessaires, le talent de les mettre en oeuvre, et la valeur des pensées, la profondeur et la sûreté du jugement²¹¹. Comme le précise également la brochure de présentation de l'École, tous les candidats « se valent à peu près pour la richesse en notions spéciales et professionnelles », seules l'abondance ou la rareté des points de vue originaux et des conceptions d'ensemble font la différence²¹².

Le refus de cautionner à l'École le système du bachotage ou du « bourrage » - selon une expression de Maurice Caudel²¹³ - apparaît alors autant comme une façon de promouvoir la stimulation intellectuelle que comme une façon de rejeter la mauvaise discipline de l'esprit qu'il génère :

« On ne sait pas tout ce qu'on perd explique Emile Boutmy, lorsqu'on néglige de ménager aux jeunes intelligences une période de liberté et de désintéressement dans leurs études, et lorsqu'on les fait passer sans intervalle de la *tutelle* minutieuse de la première éducation sous le *régime haletant* des concours et sous la *tyrannie* du but professionnel. Elles y acquièrent plus rapidement peut-être un savoir indigeste. Mais c'est bien souvent au prix de la spontanéité et de la fécondité de leur esprit. Les fortes natures résistent. Les autres s'abaissent et s'énervent »²¹⁴.

²⁰⁸ *Quelques idées sur la création d'une Faculté libre d'enseignement supérieur*, Lainé, 1871, p. 26. C'est également sur ce mot de l'empereur romain qu'Ernest Renan achève son ouvrage : *La Réforme intellectuelle et morale*, Éditions Complexe, 1990, p. 121.

²⁰⁹ Discours d'Albert SOREL in *Le 25è...*, *op. cit.*, p. 23.

²¹⁰ Maurice CAUDEL, « Les cours... », *art. cit.*, p. 390.

²¹¹ Emile BOUTMY, « L'examen parfait », 4 f.m., s. d., AHC 1SP2 Dr5.

²¹² *ELSP. Organisation et programme des cours*, année 1892-1893, p. 12.

²¹³ Maurice CAUDEL, *art. cit.*, p. 390.

²¹⁴ Emile BOUTMY, « Observations sur l'enseignement des sciences politiques et administratives », *RIE*, t. 1, 1881, p. 246. C'est nous qui soulignons.

Se retrouve ici la critique du mode d'éducation scolaire et familial français où l'enfant est excessivement protégé et coupé des réalités de la vie, un modèle dont l'enseignement dispensé à l'ELSP veut prendre le contre-pied. Critiquant la façon dont l'étudiant était traité dans l'enseignement supérieur, Maurice Caudel écrivait :

« On a été un élève attentif au cours, disert aux conférences, adroit en composition ; on n'a senti autour de soi que des bienveillances ; le moindre effort était souligné d'un sourire indulgent, le succès d'examen était chaudement applaudi et, tout à coup, la vie vous dit brutalement qu'elle réserve ses sourires et ses applaudissements pour les très forts, les très sûrs, les très adroits, et que le succès est fait d'un mélange indéfinissable de vigueur, d'assurance et d'habileté que chacun dose à son gré et selon ses moyens... L'épreuve est dure pour tous ; elle est fatale aux insuffisants que leur bouffissure de savoir livresque ne peut plus ici maintenir à flot ; elle réserve de cruels mécomptes à des esprits de bonne race, qui se sont engourdis dans la facilité paresseuse du petit travail de notes et de manuels »²¹⁵.

a) Un certain stoïcisme

L'un des moyens d'éviter cette brutale confrontation avec les réalités de la vie professionnelle consiste à susciter une discipline intellectuelle particulièrement rigide chez chaque élève, ce qu'Emile Boutmy traduisait en février 1871 par l'exhortation à retrouver « l'habitude saine de faire difficilement les choses difficiles »²¹⁶. Une opinion qu'il exprimait encore trente ans plus tard lorsqu'il expliquait que la valeur morale d'un homme résultait et dépendait « de l'habitude longuement et lentement contractée de regarder la vie en face et à fond, de se la représenter jusqu'à son terme comme un ensemble de difficultés à vaincre, de devoirs à assumer et à remplir »²¹⁷.

Anglais comme Américains fournissaient à ce sujet d'excellents exemples puisque c'est par un combat de tous les jours qu'ils avaient réussi à bâtir pour les premiers cette admirable constitution politique et pour les seconds ce pays au développement économique si rapide. Une réussite qui s'était accompagnée dans les deux cas d'un extrême rigorisme moral²¹⁸ ; les leçons données par Élie Halévy sur la philosophie utilitariste contribuaient à mettre en valeur ce principe essentiel de la morale anglaise qui voulait que tout plaisir s'achète au prix d'une peine²¹⁹. Une maxime qu'avait fait sienne la théorie économique

²¹⁵Maurice CAUDEL, *art. cit.*, p. 389.

²¹⁶*Quelques idées...*, *op. cit.*, p. 7. Il faut aussi replacer cette exhortation dans la critique générale portée à l'encontre de la mollesse et de la décadence des classes dirigeantes de l'Empire, un laisser-aller accusé d'avoir provoqué les catastrophes des années 1870 et 1871.

²¹⁷Emile BOUTMY, *Le baccalauréat...*, *op. cit.*, p. 42.

²¹⁸Les réflexions d'Alexis de Tocqueville sont un excellent témoignage de l'importance du sectarisme puritain dans le développement de la démocratie américaine : il montre en effet le lien entre l'esprit de religion et l'esprit de liberté, écrivant à propos de la Nouvelle-Angleterre : « Dans le monde moral, tout est classé, coordonné, prévu, décidé à l'avance. Dans le monde politique, tout est agité, contesté, incertain ; dans l'un, obéissance passive, bien que volontaire ; dans l'autre, indépendance, mépris de l'expérience et jalousie de toute autorité. Loin de se nuire, ces deux tendances, en apparence si opposées, marchent d'accord et semblent se prêter un mutuel appui. [...] La liberté [...] considère la religion comme la sauvegarde des moeurs ; les moeurs comme la garantie des lois et le gage de sa propre durée » (Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*. T. 1, Première partie, chapitre II, p. 73, Laffont, collection Bouquins, 1986, édition de 1850). Les puritains présentent à leur arrivée en Amérique les caractéristiques d'une secte particulièrement intolérante : la démocratie la plus développée semble avoir besoin de garde-fous rigides. Emile Boutmy confirme cette analyse : en Nouvelle-Angleterre, la tolérance a en effet été introduite tardivement et l'a été « par la gradation la plus propre [...] à maintenir la vigueur de la discipline dans les moeurs » : Emile BOUTMY, « Le sentiment religieux aux États-Unis », *Séances et travaux de l'ASMP*, t. 135, 1891, p. 670. Cf. également Charles BORGEAUD, « Premières constitutions de la démocratie américaine », *ASP*, t. 6, 1891, pp. 1-24.

²¹⁹Léon Brunschvicg expliquait ainsi que cette morale rejoignait le stoïcisme qui représentait pour Élie Halévy, « une source d'énergie et une doctrine d'action » in *École Libre des Sciences Politiques*, *Élie Halévy, 1870-1937*, Brodard et Taupin, s. d., p. 24. Voir également Élie HALEVY, *La formation du radicalisme philosophique, III. Le radicalisme philosophique*, PUF, 1995, p. 224.

libérale anglaise dans laquelle le travail tenait une place centrale, étant la source de toute richesse ; travail défini en 1904 par Alfred de Foville dans son cours d'économie politique comme « une peine qu'on se donne en vue d'un résultat utile »²²⁰. Qu'Adam Smith, père de ces théories économiques, soit né en Écosse permet de mieux comprendre le caractère austère qui leur est attribué : hommes sérieux, graves et énergiques, les Écossais incarnent en effet ces qualités de type calviniste valorisées au sein de l'ELSP. L'Écossais, écrit Élie Halévy, « est enclin à croire que, s'il paraît mieux doué intellectuellement, c'est parce que son caractère énergique lui a permis de mieux gérer le fonds de qualités intellectuelles qu'il possède en commun avec tous les hommes ; or, ce caractère plus énergique, ne sait-il pas qu'il en est redevable à son éducation calviniste? »²²¹.

En demandant aux élèves de prendre conscience des efforts à faire pour régénérer l'esprit français et en leur montrant que c'était sur leur volonté que reposait le succès, les fondateurs de l'École insistaient sur ce qui était peut-être le plus difficile à accomplir pour de jeunes esprits, cette « discipline précise de constante maîtrise de soi et d'incessante critique »²²². La fréquence de l'emploi des qualificatifs relatifs au caractère consciencieux, à la droiture des enseignants et élèves manifeste ce désir de mettre en valeur la rigidité morale et intellectuelle indispensable pour canaliser les énergies dans le sens d'un effort durable. Analysant le premier ouvrage d'Emile Boutmy, *Philosophie de l'architecture en Grèce*, Hippolyte Taine évoquait la conscience scrupuleuse et méticuleuse de l'auteur, expliquant aussi qu'il était important de commencer par être trop attentif et trop retenu pour pouvoir ensuite travailler dans l'aisance : « qui d'abord se livre et se lâche finira par le désordre et la négligence »²²³. Lorsque le général Niox rappelait en 1898 cette maxime que lui répétait souvent Emile Boutmy : « On peut tout ce que l'on veut sagement, avec persévérance » et engageait les élèves à en faire le guide de leur vie, il exprimait bien cette idée essentielle au sein de l'École que l'effort soutenu et dirigé était le seul garant de la réussite²²⁴.

L'exemple anglais fournissait non seulement la preuve de la validité d'une telle assertion, il permettait aussi de dénoncer les dangers de tout relâchement. Si la constitution politique anglaise avait été le fruit de la lutte saxonne contre l'envahisseur normand, elle

²²⁰ Alfred de FOVILLE, *Cours d'économie politique*, 1903-1904, « Les cours de droit », publication hebdomadaire des cours sténographiés de la Faculté de droit et de l'École des sciences politiques, Baylac, p. 8. Voir aussi Élie HALEVY, *Histoire...*, t. I, *op. cit.*, pp. 544-545. Cette conception de la nécessité du travail telle qu'elle était développée au début du dix-neuvième siècle par l'école anglaise s'opposait aux théories de l'école physiocratique française qui comptait sur la bienfaisance de la nature.

²²¹ Élie HALEVY, *Histoire... T. I, op. cit.*, p. 442. Les Écossais sont en effet presbytériens, sorte de « protestantisme rationaliste » ou de « calvinisme intellectuel » selon Élie Halévy : ils ont introduit dans le méthodisme anglais un « principe de virilité intellectuelle » qui l'a empêché de sombrer dans un pur sentimentalisme (l'éloge du calvinisme dans ce qu'il a de plus rigide se manifeste aussi sous la plume de Maurice Caudel qui, lui, admire l'Université de Calvin à Genève, monde travailleur, consciencieux et convaincu : « on se prend à l'aimer » écrit-il : compte-rendu du livre de Charles BERGEAUD, *Histoire de l'Université de Genève. L'Académie de Calvin 1559-1798 in ASP*, t. 17, 1902, p. 407). Arrivés en Nouvelle-Zélande, les Écossais y accomplissent une oeuvre de colonisation admirable grâce à leur énergie, à leur patience et à leur résistance explique également André SIEGFRIED, *La démocratie en Nouvelle-Zélande, op. cit.*, pp. 27-28 et p. 229. Cf. également l'exaltation de la vigueur écossaise chez Germain LEFEVRE-PONTALIS, « La mission du Marquis d'Éguilles en Écosse auprès de Charles Édouard (1745-1746) », *ASP*, t. 2, 1887, p. 426.

²²² Maurice CAUDEL, *art. cit.*, pp. 392-393.

²²³ Hippolyte TAINE, *Derniers essais de critique et d'histoire*, Hachette, 1894, p. 73. Voir également l'éloge que fait Emile Boutmy de Charles Lyon-Caen, élu membre de l'ASMP, homme « qu'on ne peut approcher sans admirer cette existence toute de simplicité, de travail, de serviabilité toujours prête, cette conscience et ce scrupules absolus dans l'appréciation des faits et des idées, conscience à laquelle fait pendant la loyauté absolue du caractère » : discours reproduit dans l'*Annuaire SAE*, 1894, p. 19. Cf. aussi la « droiture parfaite » d'Alfred de Foville : Auguste ARNAUNE, « Alfred de Foville », *ASP*, t. 30, 1913, p. 151.

²²⁴ Discours du général Niox in *Annuaire SAE*, 1898, p. 13.

n'avait pu se maintenir que par la vigilance des hommes²²⁵ : tout le système britannique reposait sur cet appel quotidien et incessant à l'esprit public sous peine de sombrer dans l'anarchie. L'histoire d'Angleterre, expliquait en effet Emile Boutmy en 1870, est la chronique d'une lutte quotidienne contre la loi :

« On nous parlait de l'harmonie des trois pouvoirs : nous avons trouvé, non la paix, mais un champ de bataille circonscrit, où les conflits peuvent renaître à chaque heure. On nous parlait de fixité : nous avons trouvé une prodigieuse mobilité de rapports entre les facteurs gouvernementaux ; - de stabilité : nous avons trouvé des voies de retour ouvertes aux prétentions les plus exorbitantes, au despotisme le plus intolérable ; - du respect de la loi : nous avons trouvé la violation de la loi érigée en méthode générale »²²⁶.

Une analyse que reprend Élie Halévy dont les premières pages de son *Histoire du peuple anglais* dressent une critique des théories de Montesquieu sur l'équilibre des pouvoirs et sur la stabilité de la société anglaise : le premier volume de son travail consiste à montrer le désordre qui règne dans cette société au début du dix-neuvième siècle, menée par un roi qui perd la tête, connaissant une modernisation économique qui bouleverse les rapports sociaux, des émeutes populaires incessantes, autant de phénomènes qui auraient dû conduire l'Angleterre à une révolution. L'imprégnation religieuse a empêché le pays de tomber dans cet excès en canalisant les émotions populaires et en permettant à l'esprit de lutte inhérent au peuple anglais de s'exprimer de manière ordonnée, respectant les formes²²⁷. Le récit de la façon dont la population en colère cherche à faire valoir ses droits est à ce titre des plus instructifs : les gens se réunissent, organisent des meetings, signent une pétition expliquant leurs doléances et envoient des émissaires la présenter au Parlement, procédure qui explique qu'en Angleterre, les révolutions soient « des révolutions de la stabilité »²²⁸.

Cette discipline spontanée qui fait l'honneur des pays anglo-saxons est à la fois le garant d'une persévérance dans l'effort, ce qu'Ernest Glasson appelle « cet esprit de suite qui forme un des traits distinctifs du caractère anglais »²²⁹, et le garant d'une vigilance constante car l'obéissance n'est volontaire que si les règles sont jugées bonnes : la comparaison de la procédure d'arrestation en France et en Angleterre est à ce titre exemplaire puisque dans le premier pays, le postulat consiste à dire que l'autorité a toujours raison alors qu'en Angleterre, le prévenu a le droit de résister s'il se croit injustement arrêté²³⁰.

²²⁵En 1908, Louis Renault rappelait ce mot des puritains anglais qui l'avait particulièrement frappé : « Ayons confiance en Dieu, et tenons notre poudre sèche » : Louis RENAULT, « L'oeuvre de la Haye (1899 et 1907) », *ASP*, t. 23, 1908, p. 451.

²²⁶Emile BOUTMY, « Lettres politiques. Deuxième lettre », *La Liberté*, 7/6/1870.

²²⁷Élie Halévy note ainsi : « ce qui arrive en Angleterre, c'est que les éléments de désordre et d'anarchie, inhérents à la tradition politique du pays, s'organisent insensiblement et se transforment en discipline spontanée » : Élie HALEVY, *Histoire... T. 1, op. cit.*, p. 189.

²²⁸Élie HALEVY, *Histoire... T. 4, op. cit.*, p. 318. Le mode de constitution des revendications populaires est calqué sur l'activité des sectes protestantes : organisation de sociétés, prédication en plein air... Comme exemple de ce type d'action, voir : Élie HALEVY, *Histoire... T. 2*, Hachette, 1923, pp. 49-70 qui retrace l'agitation démocratique de 1819 ou encore Élie HALEVY, *Histoire... T. 3*, Hachette, 1923, pp. 312-318 à propos de l'agitation libre-échangiste des années 1830. L'article que Paul Hamelle consacre en 1908 à la crise viticole française consiste d'ailleurs en l'éloge d'une action qu'il compare avec les pratiques anglo-saxonnes : « Pour la première fois, en dehors des nations saxonnes, on a vu des foules guidées par cette obscure raison, par cet instinct vital qui dirige les opérations du chaos, pratiquer exemplairement sur elles-mêmes le « self-government » ». Attitude d'autant plus remarquable qu'elle vient du peuple considéré comme le plus frivole et léger de France : le midi s'est réformé moralement, conclut-il, non sans avoir noté la forme religieuse du mouvement viticole dont le leader, Marcellin Albert, est comparé à un apôtre : Paul HAMELLE, « La crise viticole », *ASP*, t. 23, 1908, pp. 625-661.

²²⁹Ernest GLASSON, *Histoire... T. 6, op. cit.*, p. 314

²³⁰*Ibid.*, pp. 739-746. Ernest Glasson remarque toutefois que ce genre de procédé convient à un peuple froid et sérieux comme le peuple anglais mais qu'il serait dangereux dans un pays comme la France où les moeurs sont frondeuses. Hippolyte Taine évoquait lui, le flegme anglais qui permettait cette liberté disciplinée : Hippolyte TAINÉ, *Notes... op. cit.*, p. 66. Le flegme est aussi le signe d'une excellente maîtrise de soi et, à ce titre, acquérable.

Les événements du tournant du siècle indiquaient cependant que l'Angleterre était gagnée par un laisser aller des moeurs qui allait de pair avec une décadence de ce que la société anglaise avait de plus remarquable, son équilibre, sa modération, sa discipline. Grâce à l'extrême rigidité morale qu'avait connu le pays pendant longtemps, cette décadence n'avait encore dans les années 1900 que des conséquences limitées, s'apparentant à un « relâchement moral »²³¹. En vivant sur son énergie passée, l'Angleterre ne pouvait cependant qu'aller vers une aggravation de cette déliquescence. La fièvre *jingoïste* qui se déclarait à la fin du dix-neuvième siècle était l'une des manifestations les plus frappantes de l'absence de retenue qui avait gagné le peuple anglais²³² ; le développement d'un néo-unionisme d'allure violente et nettement socialiste en était une autre, de même que la remise en cause de la Chambre des Lords dans les années 1910 atteignait le symbole même de l'équilibre institutionnel en menaçant le fonctionnement du parlementarisme : les batailles électorales se faisaient plus virulentes, l'idée de faire appel au référendum pour résoudre la question étant interprétée comme une négation du système représentatif et une rupture de la discipline partisane²³³.

La dégradation des qualités anglaises constituait la preuve qu'une éducation soutenue et constante était indispensable pour canaliser l'action puisque la décadence atteignait le peuple qui était pourtant connu pour l'excellente maîtrise qu'il avait de son énergie. L'importance de l'effort et du stoïcisme demandé aux élèves devait donc être constamment rappelée. Emile Boutmy célébrait ainsi avec satisfaction en 1881 le sérieux de la jeunesse française qu'il avait sous les yeux, la comparant avec les rêveurs qui composaient sa propre génération :

« La jeunesse d'aujourd'hui [...] nous est supérieure ; plus froide que nous, elle est bien plus mûre, plus sensée, plus virile ; elle choisit près d'elle un noble but et le poursuit avec une persévérance qui nous manquait. [...] Je n'ai jamais vu une génération plus laborieuse, plus consciencieuse, plus avide de bien apprendre ce qu'elle veut savoir »²³⁴.

Quelques années plus tard, Charles Lyon-Caen déclarait devant la Société des élèves :

²³¹Élie HALEVY, *Histoire... Épilogue I, op. cit.*, p. 167. Élie Halévy évoque l'amollissement des puritains qui rougissent de la rigidité de leurs principes et se mettent à jouer aux cartes, aux courses... (p. 168). Dans un autre registre, un élève de l'ELSP évoque le contentement qui a gagné l'esprit anglais et qui, en énervant l'effort, fait que l'économie anglaise vit sur ses réserves : Paul FEUILLATRE, « Le port de Londres », *ASP*, t. 21, 1906, p. 96.

²³²Le *jingoïsme* est l'expression d'un impérialisme agressif dont Joseph Chamberlain se fait le chantre, désireux d'imposer la civilisation anglo-saxonne au monde entier (cf. la conférence donnée à la Société des élèves par Gilbert Gidel sur l'impérialisme britannique en novembre 1899 : le jingoïsme est présenté comme le signe de décadence : *Annuaire SAE*, 1899, p. 34). D'origine américaine, le mot « jingoïsme » « trahit par la vulgarité des articulations et le choc des syllabes heurtées ses origines et sa nature populaire » : Emile BOUTMY, « L'Etat anglais et sa fonction à l'extérieur », *ASP*, t. 15, 1900, pp. 697-698. L'origine américaine du mot est un signe supplémentaire de la nature excessive et brutale du comportement qu'il représente : les moeurs américaines sont les moeurs d'une démocratie c'est-à-dire, comme l'a dit Alexis de Tocqueville, des moeurs auxquelles fait défaut le formalisme des sociétés aristocratiques et qui, par conséquent, sont plus susceptibles de se laisser aller à des débordements et des excès. La référence à la brutalité et au sans-gêne des Américains fait partie des poncifs de la fin du siècle : cf. par exemple le témoignage de Paul de Rousiers sur la boxe dont la brutalité heurte sa sensibilité (Paul de ROUSIERS, *op. cit.*, p. 124) ; cf. encore les allusions d'Eugène d'Eichthal aux crachats qui jonchent le plancher des voitures de chemin de fer : « on peut à peine mettre les pieds par terre » (Eugène d'EICHTHAL, « Quelques notes... », *art. cit.*, p. 206) ; plus généralement, voir Jacques PORTES, *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française 1870-1914*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990, pp. 138-144.

²³³Cf. Paul HAMELLE, « Les élections anglaises (avant, pendant, après) », *ASP*, t. 25, 1910, pp. 281-322 ; Paul HAMELLE, « La crise anglaise : les élections de décembre 1910 », *ASP*, t. 26, 1911, pp. 560-579 ; cf. aussi André SIEGFRIED, « Les élections anglaises », *Revue Politique et Parlementaire*, t. 67, 1911, pp. 57-68.

²³⁴Discours d'Emile Boutmy lors de la célébration du dixième anniversaire de l'École dans : Edmond DREYFUS-BRISAC, « Le dixième anniversaire de l'École libre des sciences politiques », *RIE*, t. 1, 1881, p. 608.

« Vous avez bien raison d'être attachés à l'École des sciences politiques. Il est, je le crois, peu d'établissements d'enseignement supérieur qui atteignent aussi bien les différents buts que doit se proposer un établissement vraiment digne de ce nom.

Elle forme des élèves laborieux, ayant le goût de l'étude, capables de faire les efforts nécessaires pour entrer dans les carrières qu'ils ont choisies [...].

Le bon esprit de nos élèves est prouvé par l'existence même de l'Association des anciens élèves et des élèves. Elle ne s'occupe pas, comme d'autres associations du même genre, d'organiser des bals, des concerts et des spectacles ; elle organise, ce qui vaut mieux, le travail »²³⁵.

En orientant son activité vers la production intellectuelle, la Société des élèves réalisait le souhait d'Emile Boutmy de la voir se rapprocher de l'École pour oeuvrer en commun à la régénération de l'élite française. Objectif pleinement réussi s'il est mesuré à l'aune du Congrès des sciences politiques organisé par la Société en 1900, premier congrès de ce genre qui réunit enseignants et élèves pour traiter de questions d'actualité, preuve de l'ardeur au travail manifestée par les jeunes gens²³⁶. Évoquant la genèse du Congrès, organisé sous les auspices de Charles Lesage alors président de la Société, René Dollot écrit :

« L'initiative qui en revint à Charles Lesage rencontra l'adhésion d'Emile Boutmy s'il ne l'avait suggérée. C'est pourquoi, bénéficiant de son approbation, le Congrès devait aboutir tandis qu'échoua le projet d'un bal qui se heurta à sa sourde opposition : « On ne peut à la fois, me dit-il, travailler et s'amuser »²³⁷.

Hormis les banquets et les très sages rencontres festives, la Société restera fidèle à cette orientation plutôt ascétique en multipliant ses occasions de faire fructifier l'esprit de l'École : aux conférences des deux sections s'ajoutent des « grandes conférences » organisées à partir de 1906 sur des sujets d'actualité²³⁸, des visites guidées de monuments, expositions...²³⁹ ; dès 1896, des prix avaient été créés pour récompenser les meilleurs conférences faites à la Société, prix consistant en un exemplaire d'une plaquette gravée par Roty sur laquelle se lisait cette inscription : *In labore quies*.

En incitant les élèves à créer une association, Emile Boutmy avait pour intention de garantir la continuité morale de l'établissement en entretenant le sentiment de la conscience commune, meilleur moyen de s'assurer également que les anciens viennent se ressourcer périodiquement à l'esprit de l'École. Le regroupement au sein de la Société d'élèves *et* d'anciens élèves était en effet une caractéristique à laquelle les membres attachaient beaucoup d'importance, estimant qu'elle conférait à leur association une marque distinctive par rapport aux autres sociétés du même type²⁴⁰. Ceci, ajouté à la possibilité donnée aux anciens élèves

²³⁵ Discours de Charles Lyon-Caen lors d'un banquet organisé par la Société en mars 1894 in *Annuaire SAE*, 1894, p. 17.

²³⁶ Cf. *Congrès des sciences politiques de 1900*, Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 1901, XXV-721 p.

²³⁷ René DOLLLOT, *op. cit.*, p. 28. Le parallèle est frappant entre cette attitude et celle de Gabriel Monod qui démissionne avec fracas de l'Association générale des étudiants de Paris à la suite d'un bal qui « dégénère » en divertissement : « Voilà bien du bruit pour un bal d'étudiants, me direz-vous ? Le bal est peu de chose en lui-même, je le veux bien ; mais il symbolise, par les conditions dans lesquelles il se donne, la direction fâcheuse dans laquelle quelques uns des membres de l'Association voudraient l'entraîner, ce laisser aller dans la tenue et dans les moeurs, si général aujourd'hui, qui fait perdre peu à peu aux individus et aux institutions le sentiment de ce que commande leur caractère et leur dignité ! » : Gabriel MONOD, *RIE*, t. 26, 1893, p. 571

²³⁸ En 1906-1907 : les questions actuelles de Politique étrangère en Europe ; 1907-1908 : les Forces productives de la France ; 1909-1910 : la Politique budgétaire en Europe... : la liste est fournie dans l'*Annuaire SAE*, 1914, p. 20.

²³⁹ En mai 1907, le pavé du Louvre et le Louvre souterrain, en juin 1909, les Archives Nationales... : la liste est donnée dans l'*Annuaire SAE*, 1914, p. 29.

²⁴⁰ « nous sommes une société d'élèves et d'anciens élèves. C'est là notre trait original, gardons-nous de l'effacer. Cette disposition peu commune, et qu'on ne pouvait établir que dans une École où les élèves sont déjà des hommes, fut la sagesse même. Non seulement elle assure notre recrutement et, du même coup, nos finances, fait la vie de nos sections et la réussite

d'entrer dans le corps enseignant de l'École - « après avoir été nos disciples, vous devez être nos continuateurs » leur disait Albert Sorel²⁴¹ -, assurait l'étroitesse des relations qui unissaient anciennes et nouvelles promotions, créant ainsi cet attachement à l'établissement qui était l'une des caractéristiques de la vie universitaire outre-Manche comme outre-Atlantique²⁴². La loyauté envers son université d'origine était le témoignage d'une certaine constance dans son attitude en même temps que l'assurance d'une fidélité aux principes éducatifs reçus : la pression exercée sur les élèves pouvait ainsi maintenir son action.

b) « Jouir tranquillement ce n'est pas anglais »²⁴³

Encourager les élèves à canaliser leurs énergies pour travailler le plus efficacement et le plus longuement possible était l'un des moyens de tendre leur ressort intérieur ; ne leur donner aucune garantie formelle de réussite permettait également de les contraindre à un effort constant. Témoin de cette conviction, le refus d'obtenir pour les élèves un droit aux places à la sortie de l'École. Emile Boutmy pouvait concevoir l'existence d'un tel droit, ainsi qu'il l'écrivait en 1899 à propos de la formation des administrateurs coloniaux :

« L'examen peut créer un droit à être employé, non le droit à un certain emploi. A chacune de ces places en particulier, un gouvernement soucieux de l'intérêt public n'aliénera jamais son droit de pourvoir, surtout dans les colonies nouvelles. Il voudra rester libre d'y nommer le plus apte, l'homme de la fonction ou l'homme du moment »²⁴⁴.

Dans les années 1880, alors qu'il était en pleine bataille pour sauvegarder son établissement contre les menaces d'étatisation, il était cependant plus radical, rejetant avec le modèle de l'École d'administration de 1848, le principe du droit aux places²⁴⁵ : qu'un examen terminal puisse évaluer les capacités de l'élève est un fait accepté, l'obtention du diplôme de l'École repose sur ce principe ; qu'il permette à l'élève d'accéder à une fonction est contraire à l'esprit de l'École même si, dans la tradition française, l'école et la famille couvent les enfants et leur ménagent une situation : le partage égal des biens successoraux en est une traduction, principe légal inexistant outre-Manche où les enfants n'ont aucune assurance d'obtenir un quelconque héritage.

Tout ce qu'un diplôme peut apporter est l'attestation que certaines qualités ont été acquises mais celles-ci doivent être jugées en fonction de l'emploi recherché et donc laissées à

de nos banquets, mais vous savez qu'elle est le véritable ciment de notre société » : discours de François Morel, *Annuaire SAE*, 1901, pp. 18-19.

²⁴¹Discours d'Albert Sorel à la Société des élèves, *Annuaire SAE*, 1883, p. 29.

²⁴²Cf. Raphaël-Georges LEVY, « Les Universités et l'économie politique aux États-Unis », *ASP*, t. 13, 1898, p. 462 : il fait une importante digression pour raconter une anecdote mettant en valeur l'attachement des étudiants à leur université ; cf. également C. RIBOUD, « L'École d'affaires de l'Université Harvard », *ASP*, t. 26, 1911, p. 639 : il évoque la « social life » qui existe autour de toutes les universités anglo-saxonne, propice à la création d'un bénéfique esprit de corps.

²⁴³Phrase prononcée par Mr Dale, un Anglais que le héros du roman d'Henri-Pierre Roché rencontre à Londres en 1901 : « Mr Dale est petit, rond, énergique. Il joue du pianola. Sa maison est belle. Il considère que l'Empire britannique égale au moins l'Empire Romain, qu'il faut remplir ses devoirs avant de parler de ses droits. Il me prête son ballon de boxe et sa machine à ramer, dans sa salle de bain personnelle, et son pianola. Il m'explique les rouages de son élégant bureau en ville. » : en quelques lignes, le portrait de l'Anglais type est tracé tel qu'il peut se retrouver dans les esquisses d'Hippolyte Taine lui-même dans la catégorie « créature active, énergique, capable d'entreprise, d'effort, d'endurance, de persévérance, et qui aime l'effort pour l'effort », caractère qui est devenu en Angleterre le modèle idéal (Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 74-85) : Henri-Pierre ROCHE, *Deux Anglaises et le continent*, *op. cit.*, p. 57.

²⁴⁴Emile BOUTMY, « Quelques renseignements sur la préparation à « l'India civil service », annexe au *Rapport à l'AG des souscripteurs*, année 1890, AHC 1SP16 Dr2.

²⁴⁵Emile BOUTMY, « Observations sur l'enseignement... », *art. cit.*, pp. 245-246.

l'appréciation des employeurs²⁴⁶. Admirant le système scolaire américain, Paul de Rousiers écrivait ainsi :

« L'instruction est donc donnée par les maîtres et reçue par les élèves avec cette vue saine qu'elle est un instrument utile mis entre les mains de la jeunesse laborieuse, pour faire oeuvre productive, non pas un mystérieux talisman destiné à ouvrir la porte d'une carrière toute faite. En Amérique, l'instruction est un moyen, non pas un but »²⁴⁷.

C'est pourquoi la seule « dot » que l'École offre à ses élèves est de nature intellectuelle, caractérisée à la fois par les connaissances générales et techniques acquises et par une forte éducation de l'esprit :

« L'École vous a donné ce qui dépend d'elle, déclare en 1901 Léon Aucoc, président du Conseil d'administration ; à vous d'en tirer parti chacun avec la nature de votre intelligence, avec vos dons particuliers »²⁴⁸.

Pendant longtemps, le diplôme de l'École n'aura qu'une « valeur morale » ainsi que le rappelle en 1900 encore Gaston Griolet devant les élèves²⁴⁹ : il garantit avant tout qu'une attitude d'esprit a été acquise, attitude qui repose essentiellement sur le *self-help* cher aux Anglais. Ne jamais rien considérer comme acquis conduisait à une perpétuelle remise en cause de sa situation et encourageait au dépassement de soi²⁵⁰. Lors du cinquantième anniversaire de la fondation de l'École, Charles Lyon-Caen rappelait ses mots d'Emile Boutmy :

²⁴⁶Christophe Charle donne une intéressante analyse du type de méritocratie prônée à l'ELSP, une méritocratie qu'il qualifie de « modérée » car elle rejette la promotion selon le seul mérite intellectuel conféré par un diplôme (système revendiqué par les méritocrates radicaux tels qu'Hippolyte Carnot qui veut faire renaître l'École d'administration) et refuse également que la promotion soit accordée pour le seul fait d'avoir le capital social adéquat (système de reproduction des anciens couches dirigeantes prôné par les conservateurs) : l'ELSP mêle ainsi les deux approches, donnant une compétence intellectuelle et technique à ses élèves mais, en refusant le système du droit aux places, elle souligne l'importance que continue à avoir la possession de qualités sociales liées à la fois au milieu social originel mais aussi aux qualités personnelles de l'individu. Christophe Charle remarque avec justesse que les hommes en faveur de ce système - Emile Boutmy, Hippolyte Taine, Victor Duruy - doivent leur position à leur talent individuel : la réussite doit se mériter. En ce qui concerne Emile Boutmy, une telle façon de concevoir la réussite prenait clairement sa source dans l'exemple que lui fournissait Emile de Girardin, mais la ruine de son propre père n'est sûrement pas étrangère à ce sentiment que le succès peut n'être qu'éphémère s'il n'est pas constamment remis en question. Cf. Christophe CHARLE, *Les élites de la République 1880-1900*, Fayard, 1987, pp. 36-49.

²⁴⁷Paul de ROUSIERS, *La vie américaine*, op. cit., p. 245. Les mêmes constats sont tirés par Max Leclerc de son étude du système scolaire anglais : l'Anglais ne considère pas, comme le Français, que le temps d'apprendre s'achève au sortir de l'école (Max LECLERC, op. cit., p. 59).

²⁴⁸Discours prononcé à la Société des élèves en 1901 in *Annuaire SAE*, 1901, p. 34. Il existe cependant une certaine perversion du système dans la mesure où la forte solidarité entre élèves et anciens élèves permet justement à ces derniers d'aider les jeunes diplômés à trouver un emploi : en 1894, le secrétaire général de la Société des élèves faisait expressément référence à ce soutien qui avait permis à quelques élèves d'accéder à certaines fonctions (*Annuaire SAE*, 1895, p. 10)

²⁴⁹Gaston Griolet (1842-1934), maître des requêtes au Conseil d'Etat, vice-président du Conseil d'administration des chemins de fer du Nord est membre du Conseil d'administration de l'ELSP (1890-1934). Le discours qu'il tient lors du dîner de décembre 1900 est ainsi résumé : « Il fait l'éloge de l'École des Sciences politiques, insiste sur sa situation indépendante vis-à-vis des pouvoirs publics, sur le caractère international de son public scolaire, sur la valeur purement morale de son diplôme. » : autrement dit, la valeur morale du diplôme est considérée comme un atout : cf. *Annuaire SAE*, 1900, p. 41. Charles Mourier insistait lui aussi en 1875 sur la valeur exclusivement sociale des diplômes universitaires anglais, attestant que l'étudiant avait passé quelques années dans un environnement où il avait pu développer son caractère et ses qualités personnelles : Charles MOURIER, « De l'enseignement supérieur en Angleterre et en Allemagne », *Annuaire SAE*, 1877, p. 84. Cf. également les conclusions identiques de Georges BLONDEL, « Note sur l'organisation des études juridiques en Angleterre », *RIE*, t. 14, 1887, p. 157.

²⁵⁰Le caractère ouvert des sciences politiques et leur lien avec l'actualité en fait des sciences en perpétuel renouvellement : l'esprit doit donc être constamment tenu en éveil, les sciences politiques ne tolèrent aucun repos, une caractéristique soulignée par les élèves eux-mêmes : cf. Georges LECARPENTIER, « Les rapports généraux des sciences politiques avec l'ensemble des sciences sociales » in *Congrès des sciences politiques...*, op.cit., pp. 607-623 ; cf. également Maurice Caudel, « Les cours... », art. cit., p. 386.

« Dans une fondation comme la nôtre, le succès n'a jamais constitué un droit au repos. On ne s'affermirait dans une conquête que si on la dépasse, si on la reporte pour ainsi dire plus loin du centre en reculant les frontières par de nouvelles annexions »²⁵¹.

L'utilisation d'un vocabulaire se référant à la conquête est symptomatique des préoccupations de la fin du dix-neuvième siècle relatives au développement colonial, domaine dans lequel l'Angleterre offrait un excellent modèle et qui se répercute comme tel dans de nombreux travaux effectués au sein de l'École : la création d'une section coloniale en 1886 est ainsi l'occasion privilégiée d'évoquer les réussites anglaises²⁵². Occasion également de mettre en valeur la figure du colonisateur britannique, produit type de l'éducation anglaise : n'ayant aucune fortune par suite des dispositions successorales notamment, les énergiques cadets des grandes familles sont enclins à aller se créer des situations dans les colonies²⁵³. Étudiant en 1897 « le mouvement colonial et la jeunesse » dans une séance de la Société des élèves, Emile Baillaud constatait la différence qui existait entre l'attitude anglaise et l'attitude française, décrite comme suit :

« Hommes d'Etat, journalistes, économistes [français], s'unissent pour encourager les jeunes gens à aller aux colonies, tandis que les familles font de prodigieux efforts pour retenir les leurs. L'opinion a trop peu changé : les colonies semblent toujours faites pour les déclassés. Ceux qui pourraient employer l'activité de la jeunesse, commerçants des colonies ou de la métropole, s'y refusent par apathie ou par manque d'initiative »²⁵⁴.

En créant une section coloniale, Emile Boutmy incitait ainsi les élèves à aller exercer leurs talents dans les colonies françaises : un administrateur colonial devait en effet posséder d'autres qualités qu'un fonctionnaire de la métropole le plus souvent confiné dans des tâches routinières. Le premier devait au contraire faire preuve d'initiative et d'énergie, posséder un caractère et un physique trempés et aguerris²⁵⁵. Le colon anglais ou américain fournissait pour cela le modèle idéal de l'homme prêt à affronter toutes les difficultés et à se dépasser toujours pour assurer sa prospérité sur des terres le plus souvent hostiles, rejoignant les figures de

²⁵¹ Discours de Charles LYON-CAEN, *Le 50^e anniversaire...*, op. cit., p. 30. « Que de fois n'ai-je pas vu M. Boutmy, loin de se complaire dans la tranquille possession des résultats obtenus, s'inquiéter de savoir s'il n'était pas possible de faire mieux ! » se souvient Lucien Lévy-Brühl : Lucien LEVY-BRÜHL, art. cit., p. 796. Les fréquentes modifications de l'organisation pédagogique de l'École dans ses premières années sont une preuve de cette attitude prônée par Emile Boutmy.

²⁵² Voir plus particulièrement : Paul LEROY-BEAULIEU, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Alcan, 1882 et Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation de l'Indochine. L'expérience anglaise*, A. Colin, 1892 : leurs cours à l'ELSP sont basés sur ces livres.

²⁵³ « Ce sont deux frères, dix-neuf ans, dix-sept ans ; ils ont dix frères et soeurs, et partent pour la Nouvelle-Zélande, ils comptent rester douze ans et revenir avec une fortune ; ils seront *sheep-farmers*, éleveurs de moutons. Impossible de rendre l'élan, l'ardeur, la décision de leurs gestes et de leur accent ; on sent la surabondance d'énergie et d'activité » : Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, op. cit., p. 75. L'importance du droit d'aînesse dans l'émigration aux colonies est abondamment soulignée : cf. par exemple Charles MOURIER dans une discussion à la Société des élèves en mars 1876 (*Annuaire SAE*, 1876, p. 83) ; cf. également une digression du cours d'Henri Gaidoz sur ce sujet : « Géographie et ethnographie », cours d'après les notes manuscrites de S. Du Boys, s. d. (1880-1881), AHC 1SP4 Dr4 sdr b.

²⁵⁴ Conférence résumée dans l'*Annuaire SAE*, 1897, p. 22. Emile Baillaud (1874-?), élève en 1895-1897, est particulièrement intéressé par les questions coloniales et admiratif des qualités anglaises en ce domaine (cf. Emile BAILLAUD, « La compagnie royale du Niger et son évolution », *ASP*, t. 13, 1898, pp. 493-511 et « La politique indigène de l'Angleterre en Afrique occidentale », *ASP*, t. 21, 1906, pp. 669-689). En 1899, il est chargé de mission du Ministère des Colonies et du gouvernement du Soudan au Soudan français ; la même année il devient directeur de la Société agricole et industrielle de la Guinée française : parfait exemple des qualités qu'il demandait lui-même à la jeunesse française.

²⁵⁵ Qualités mises en valeur dans le compte-rendu que fait Maurice CAUDEL du livre d'Emile BOUTMY, *Le recrutement des administrateurs coloniaux* in *ASP*, t. 10, 1895, pp. 486-487. La critique de l'École coloniale portera essentiellement sur son incapacité à former des agents énergiques et responsables : cf. Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation de l'Indo-Chine. L'expérience anglaise*, A. Colin, 1892, pp. 233-234 ; cf. *Rapport à l'AG des actionnaires*, année 1890, AHC 1SP16 Dr2. Nous reviendrons sur cette question au Chapitre 7.

l'entrepreneur ou de l'inventeur qui étaient une autre expression des vertus de l'initiative et de l'incessante activité.

Les Anglo-Saxons ont en effet non seulement l'esprit d'invention, qui signifie aussi volonté de perfectionnement, mais sont aussi de remarquables entrepreneurs : il faut lire les quelques lignes où Emile Levasseur démontre, à partir de l'exemple américain, que le mot « travailleur » appliqué aux ouvriers est mal venu puisqu'il semble dire que les entrepreneurs ne travaillent pas alors que la production des richesses repose en grande partie sur leurs qualités²⁵⁶. Au tournant du siècle, la société américaine est, plus que la société anglaise alors en perte de vitesse, un excellent modèle pour faire valoir les mérites d'une énergie débordante : Paul de Rousiers utilise ainsi la métaphore de l'échelle pour décrire cette société où il est impossible de s'arrêter et de se reposer. Les Américains représentent bien à ce titre la quintessence des qualités anglaises, libres de s'épanouir sur l'immense territoire des États-Unis²⁵⁷.

c) Soyons forts comme les Anglo-Saxons

A l'occasion d'une séance de la Société des élèves où avait été traitée la question des « éléments français aux États-Unis et de leur influence », Jules Cambon, ambassadeur de France à Washington et membre du conseil de perfectionnement de l'ELSP, terminait son discours « par un acte d'espérance en la génération nouvelle à laquelle il recommand[ait] ces qualités qui font les peuples forts : l'esprit d'initiative, la confiance réfléchie en soi-même, enfin une ardente curiosité des choses de demain singulièrement plus précieuses à connaître que les choses d'hier »²⁵⁸. Deux ans plus tard, en 1901, le président de la Société s'exclamait : « Soyons-donc des individualités fortes, des esprits libres et des caractères indépendants »²⁵⁹. Déclarations qui semblent donner raison à Alfred Fouillée qui critiquait à la même époque ceux qui voulaient transplanter en France les moeurs anglo-saxonnes :

²⁵⁶Emile LEVASSEUR, « De l'état présent et prochain de l'ouvrier américain », *ASP*, t. 12, 1897, p. 360. Paul de Rousiers écrivait quelques années plus tôt : « Ce qui fait la force du crédit américain et la fécondité des entreprises américaines, c'est l'union dans les mêmes mains du capital et du travail, le fait qu'un homme riche n'est pas, aux États-Unis, un oisif inutile, mais un esprit entreprenant et actif. Là où le rentier se contente de jouir, le capitaliste américain produit » : Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. Ranches, fermes et usines*, *op. cit.*, pp. 359-360. La figure de l'entrepreneur est centrale dans les conceptions de Paul Leroy-Beaulieu qui en fait un pivot du développement économique, conception liée au courant libéral dont il fait partie et particulièrement développée dans les travaux d'Adam Smith dont les travaux fournissent la base du cours d'économie politique à l'ELSP. Le personnage de l'entrepreneur reste un élément incontournable de tous les cours d'économie, d'Anatole Dunoyer jusqu'à Clément Colson. Sa mise en valeur se répercute dans les travaux des élèves : cf. par exemple : E. de FREUND, « Les chemins de fer d'intérêt local en Europe », *ASP*, t. 13, 1898 p. 746 ; Cf. également Daniel BELLET, « Le rôle de l'invention dans la vie sociale », *ASP*, t. 38, 1917, pp. 472-481 qui célèbre l'esprit d'invention à la suite de Paul Leroy-Beaulieu et de Gabriel Tarde, ce dernier ayant fait de l'inventeur un élément central de ses théories sociales puisque l'innovation est la cause qui engendre le perfectionnement des sociétés (une idée qui permet à Gabriel Tarde de rejeter les explications évolutionnistes : Gabriel TARDE, « Darwinisme naturel et darwinisme social », *art. cit.*, p. 622 ; également : *Les lois de l'imitation*, Kimé, 1993 (1ère édition 1890), pp. 40-56). Daniel Bellet (1864-1917), ingénieur civil, membre de la société d'Économie Politique, professeur à l'École des Hautes Études commerciales, donne un cours intitulé : « Technique industrielle et questions économiques » de 1906 à 1917. L'introduction du cours consiste à évaluer « le rôle de l'industrie, des inventions et des progrès de la technique industrielle dans le progrès économique, les conditions de l'existence et l'amélioration du sort du personnel ouvrier ».

²⁵⁷Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. Ranches...*, *op. cit.*, pp. 6-7. Cf. également Pierre LEROY-BEAULIEU, *Les États-Unis au vingtième siècle*, *op. cit.*, p. XVIII.

²⁵⁸*Annuaire SAE*, 1899, p. 17.

²⁵⁹Discours de Charles Lesage lors d'un dîner donné en janvier 1901 in *Annuaire SAE*, 1900, p. 47.

« Imitons l'individualisme anglais, cultivons le moi, soyons volontaires, soyons forts! Tout sera sauvé si nous devenons des Anglo-Saxons, c'est-à-dire des hommes ayant la vigueur musculaire et l'amour du sport, la volonté énergique et l'esprit d'entreprises lointaines »²⁶⁰.

Toutes qualités liées à l'hérédité anglaises et donc inimitables selon Alfred Fouillée, qui n'en concluait pas moins qu'il fallait copier l'effort constant de l'Angleterre pour se perfectionner. Signe que la force de caractère des Anglais constituait un modèle érigé en France au tournant du siècle, se répercutant comme tel à l'ELSP²⁶¹.

La promotion des exercices sportifs au sein de l'École participait d'ailleurs pleinement de l'idée qu'ils permettraient de développer la force et l'énergie françaises de la même façon que la pratique des sports avait produit, par exemple, les admirables colons britanniques²⁶². La création d'une salle des sports ne se fera pas avant 1935 - bien que dès les années 1890, les élèves aient espéré l'ouverture d'une salle d'armes²⁶³ - mais l'encouragement à pratiquer des exercices physiques était néanmoins l'une des préoccupations d'Emile Boutmy qui avait adhéré au Comité pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation, aux côtés de Georges Picot, l'un des vice-présidents, d'Alexandre Ribot, de Pierre de Coubertin qui en était le fondateur et secrétaire général, mais encore d'Octave Gréard, de Victor Duruy et des directeurs de nombreuses écoles : École Monge, École Alsacienne, École Centrale, École Normale Supérieure...²⁶⁴. Un intérêt pour le sport qui est se manifeste également chez les

²⁶⁰ Alfred FOUILLÉE, « L'individualisme et le sentiment social en Angleterre », *art. cit.*, p. 555.

²⁶¹ L'ouvrage d'Edmond DEMOLINS, *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons* était une expression de cette croyance en même temps qu'il contribua à l'alimenter : 21 000 exemplaires du livre sont vendus de 1897 à 1901. L'idée d'une supériorité anglo-saxonne sur les autres peuples semble avoir été un poncif des années 1900 : voir le témoignage de Marcel Boulanger concernant Théodore Roosevelt, incarnation de cette supériorité : Marcel BOULANGER, « Toute la pensée de M. Roosevelt », *Revue Bleue*, 29/9/1906, p. 297 ; cf. également Jacques PORTES, *op. cit.*, pp. 192-200 qui étudie de façon générale l'admiration que les Français portaient au président américain : Jules Cambon pensait ainsi qu'il représentait la jeune race anglo-saxonne célébrée par Rudyard Kipling, partisan d'une politique impérialiste et militaire. Achille Viallate salue avec joie l'arrivée au pouvoir de Roosevelt, homme ayant eu une excellente éducation universitaire et possédant « toutes les qualités de vigueur physique et morale qui séduisent la foule et lui commandent » : Achille VIALLETE, « La vie politique aux États-Unis 1901-1902 », *ASP*, t. 17, 1902, p. 820. En 1904, son opinion est cependant moins favorable, insistant sur le caractère impulsif et populiste du dirigeant : Achille VIALLETE, « La vie politique aux États-Unis (1903-1904) », *ASP*, t. 19, 1904, p. 815. Une opinion partagée par Eugène d'Eichthal qui critique la propension de Roosevelt au pouvoir personnel, conséquence selon lui de ce développement continu et trop rapide des États-Unis : les hommes n'ont pas le temps de prendre du recul et de se corriger. Ayant rencontré Roosevelt qui revenait d'une chasse à l'ours, Eugène d'Eichthal évoque sa nature vigoureuse et agissante pour remarquer qu'il y a cependant chez cet homme « plus de volonté que de finesse » : Eugène d'EICHTHAL, « Quelques notes... », *art. cit.*, pp. 206 et 209.

²⁶² « Pour faire des colons, le cricket, le ballon, le cheval et la rame sont les seuls auxiliaires » écrivait en 1889 Pierre de Coubertin (Pierre de COUBERTIN, *L'éducation anglaise en France*, *op. cit.*, p. 163), une position partagée par Emile Boutmy qui vantait devant l'assemblée générale des actionnaires de l'École les mérites de l'équitation dans la formation des fonctionnaires coloniaux anglais (Emile BOUTMY, « Quelques renseignements sur la préparation à « l'India Civil Service » », *AG des souscripteurs*; année 1890, AHC 1SP16 Dr2). Eugen Weber souligne l'analogie qui existait au tournant du siècle entre le langage utilisé par les partisans du sport et ceux de la colonisation : Eugen WEBER, « Gymnastique et sport en France à la fin du XIX^e siècle : opium des classes ? », in Alain ERHENBERG (dir.), « Aimez-vous les stades? Les origines des politiques sportives en France (1870-1930) », *Recherches*, n°43, avril 1980, pp. 219-220. Pierre de Coubertin, comme les autres promoteurs du sport à la fin du dix-neuvième siècle, mettait également en valeur l'apport des exercices sportifs à l'éducation militaire et plus généralement à la régénération de la force nationale : cf. Pierre de COUBERTIN, « La force nationale et le sport », *RDDM*, 15/2/1902, pp. 916-924 ; Alain ERHENBERG, « Des jardins de bravoure et des piscines roboratrices », *Les Temps Modernes*, n°399, oct. 1979, pp. 687-688, pp. 691-692.

²⁶³ Cf. *Annuaire de la Société des élèves*, année 1894, p. 13. Très certainement faute d'espace, la salle ne sera pas créée (c'est à l'occasion d'un agrandissement des locaux que la salle de sport est ouverte dans l'entre-deux-guerres) ; à partir de 1898 cependant, les élèves obtiennent la possibilité d'utiliser la salle d'armes de la rue Coëtlogon à des tarifs préférentiels : cf. « Chronique de l'École », *ASP*, t. 13, 1898, p. 140.

²⁶⁴ Le Comité, fondé en 1888 et présidé par Jules Simon (le Comité s'appelle également « Comité Jules Simon ») a pour objectif, à travers la promotion des activités sportives de type anglo-saxon, d'amener la transformation de l'éducation française. Il s'agit d'une véritable « croisade » pour « produire les vrais citoyens dont la France a besoin » (Pierre de COUBERTIN, *L'éducation anglaise en France*, *op. cit.*, appendice). L'ELSP accueillait également dans ses locaux les premières assemblées générales de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques (USFSA), créée en 1887 par Georges de Saint-Clair (1845-1910), genevois ayant passé son adolescence outre-Manche, secrétaire général du Racing-Club

élèves : Henri-Pierre Roché pratique la boxe, Charles Péguy le rugby, pendant que Paul Morand et quelques autres sont membres du Racing-Club de Paris²⁶⁵.

L'exhortation à être « forts comme les Anglo-Saxons », qui apparaît au tournant du siècle et surgira avec force à la veille de la guerre, est contrebalancée à l'ELSP par la dénonciation de l'impérialisme agressif d'hommes comme Joseph Chamberlain, l'amertume devant les débordements auxquels se laissait aller le peuple anglais ou encore la critique du caractère « nietzschéen » de certains courants politiques anglais²⁶⁶.

L'atmosphère éducatrice créée dans l'établissement avait certes pour objectif la prise de conscience par chacun qu'il possédait une personnalité dont il était le seul maître et qu'il devait chercher à développer, transformant ses ressources en énergie créatrice. Mais la mise en valeur de la volonté individuelle devait aller de pair, dans l'esprit d'Emile Boutmy, avec une canalisation de cette énergie, de façon à former l'élite respectable dont il rêvait. C'est par l'intermédiaire de la figure du *gentleman* que peut se saisir la plénitude du projet formulé par les fondateurs, un personnage qui est le produit d'un long travail de la civilisation anglaise sur elle-même et incarne particulièrement bien ce que peut apporter au développement d'une société une volonté canalisée et policée. Que la référence anglaise puisse présenter un caractère multiforme n'empêche pas que cette diversité d'interprétations se fonde dans un socle commun que nous allons tenter de dégager.

de France. L'USFSA, dont Pierre de Coubertin devient le secrétaire général en 1890, réunit les diverses associations qui s'engagent à propager les exercices physiques de plein air et les sports athlétiques, tels que le Racing-Club de France, l'Association Athlétique de l'École Monge, celle de l'École Alsacienne, celle de nombreux autres lycées parisiens (Buffon, Lakanal, Louis-le-Grand...), la société d'encouragement au sport nautique, le Comité Jules Simon en 1893, etc. : pour plus de détails, cf. Jean DURRY, « Premières structures et « pères fondateurs » », in Ronald HUBSCHER (dir.), *L'histoire en mouvement. Le sport dans la société française (XIX^e-XX^e siècle)*, A. Colin, 1992, pp. 147-153. Il faut également noter la présence au sein du comité de perfectionnement puis du conseil d'administration de l'ELSP du baron Alphonse de Courcel (cf. *supra* chapitre 3-III) qui préside en 1894 sur la demande de Pierre de Coubertin le Congrès international pour le rétablissement des Jeux Olympiques. La relation de Pierre de Coubertin à l'ELSP ne s'arrête donc pas à la courte année qu'il a passée sur les bancs de l'établissement ; son affiliation à la SES constitue un élément supplémentaire dans les affinités qui le rapprochent des membres de l'École. Le baron contribue ainsi à relier l'ELSP au mouvement sportif de l'époque : nous reviendrons sur ce point (cf. *infra* Chapitre 5)

²⁶⁵Tels que Maurice Chotard, André Tardieu, Pierre de Coubertin, Georges Bertrand, Raymond Boverat... parmi les quelques noms que nous avons pu reconnaître dans les annuaires du Racing-Club de France. Les informations que nous possédons concernant les pratiques sportives des élèves sont peu nombreuses, issues notamment de leurs mémoires ou romans. Robert de Billy écrivait ainsi à propos de ses discussions avec Marcel Proust : « Nous ne parlions ni argent, ni sport, ni amour. Je pense que tout cela était supposé aller de soi » : Robert de BILLY, *Marcel Proust. Lettres et conversations*, Édition des Portiques, 1930, p. 25.

²⁶⁶La référence à Nietzsche se trouve dans un article de Paul Hamelle, élève à l'ELSP, qui évoque la lutte existant outre-Manche entre l'idéal humanitaire, égalitaire, socialiste et l'idéal aristocratique, inégalitaire qui exalte le combat, le *jingoisisme* et qui veut faire du peuple anglais un surpeuple destiné à régner sur le monde : Paul HAMELLE, « Les élections anglaises (avant, pendant, après) », *art. cit.*, p. 321. La critique de Nietzsche est ici portée à l'encontre de l'aspect guerrier et profondément anti-démocratique de sa pensée : Paul Hamelle a été, dans les dernières années du dix-neuvième siècle, l'un des principaux collaborateurs de la très républicaine et anti-allemande *Nouvelle Revue*, un élément qui aide à comprendre cette référence négative au philosophe allemand. La portée politique du nietzschéisme en France est toutefois difficilement cernable : si les socialistes rejettent son aristocratisme, certains d'entre eux - Georges Sorel, Charles Andler, Georges Palante - lui témoignent leur intérêt ; de même, l'Action Française le considère comme un allié mais avec quelques réticences. La réception de la pensée de Nietzsche est pleine d'ambiguïté et l'idéal aristocratique, l'individualisme, les vertus de l'auto-dépassement tels qu'ils sont célébrés par Nietzsche présentent certaines correspondances avec l'idéal du gentleman, nous y reviendrons (*infra* Chapitre 6). Sur l'influence de Nietzsche en France voir : Claude DIGEON, *op. cit.*, pp. 454-458 ; Jacques LE RIDER, « Nietzsche et la France. Présences de Nietzsche en France », préface à Friedrich NIETZSCHE, *Oeuvres*, Laffont, collection Bouquins, 1993, pp. XI-CXII.

CHAPITRE 5 DU GENTLEMAN

« Je cherche à bien faire comprendre ce mot si essentiel, *gentleman* ; il revient sans cesse, et renferme une foule d'idées, tout anglaises »¹.

L'un des apports les plus durables d'Hippolyte Taine à la représentation française de l'Angleterre fut la mise sur le devant de la scène du type qui incarnait la quintessence des qualités anglaises : le gentleman, fruit de l'hérédité et de l'éducation, « création purement britannique, répond[ant] à un idéal social né des exigences mêmes de l'environnement » écrivait André Siegfried en 1937². Indissociable de la société anglaise qui l'a créé et nourri, le gentleman est un excellent moyen d'étudier cette société puisqu'il en résume les tendances fondamentales : à travers ce personnage, c'est l'architecture même de l'Angleterre qui se profile.

En expliquant qu'il n'y avait pas naturellement de gentlemen outre-Manche, Emile Boutmy insistait sur une appréhension socio-historique de ce type humain, incarnation même des possibilités de réforme physique, intellectuelle et morale que pouvait mettre en oeuvre un peuple pourtant des plus barbares³ : le gentleman est en effet l'expression de ce que cette société a de plus admirable, représentant à la fois la concrétisation des espérances placées par les fondateurs de l'ELSP dans l'éducation et les qualités nécessaires à l'élite d'un pays. L'intérêt porté au gentleman s'insère ainsi parfaitement dans le contexte de naissance de l'ELSP, destinée à régénérer l'élite française : le gentleman est le « fondement de la civilisation britannique moderne »⁴, une civilisation qui depuis le début du dix-neuvième siècle, est confrontée aux phénomènes modernes que sont l'industrialisation rapide et la démocratisation politique et sociale, une civilisation qui, en cette fin de siècle, continue pourtant d'étaler sa puissance aux yeux du monde. Nul doute que le maintien de cette hégémonie ne soit appréhendée dans les travaux de l'ELSP comme le résultat des qualités de la classe dirigeante anglaise, de la même façon que les échecs de la France étaient attribués au déclin de son élite : régénérer celle-ci consistait à créer des hommes nouveaux qui, comme les gentlemen d'outre-Manche, sauraient canaliser l'évolution socio-politique de leur pays.

Au delà d'une position sociale, la qualité de gentleman désigne cependant avant tout un idéal de conduite qui n'est autre qu'un idéal moral atteint grâce à un travail sur soi de longue haleine, procédé qui correspond bien à l'approche psychologique prônée à l'ELSP : c'est en eux-mêmes que les élèves sont incités à chercher les ressources de ce perfectionnement. La brochure de présentation de l'ELSP ne déclare pourtant pas que celle-ci est destinée à former des gentlemen, pas plus qu'elle ne met en avant une quelconque admiration pour l'Angleterre. Là encore, ce sont des indices qui permettent de saisir l'importance accordée à une formation où perce un idéal anglais : la proximité de certains

¹Hippolyte TAINÉ, *Notes sur l'Angleterre*, Hachette, 16^e édition, s. d., p. 194.

²André SIEGFRIED, « Psychologie britannique », *Sciences Po*, n°1, mars 1937, p. 16. Les écrivains de l'entre-deux-guerres qui s'intéressent à l'Angleterre continuent ainsi à se référer à la définition tainienne du gentleman ainsi que l'explique Marius-François GUYARD, *L'image de la Grande-Bretagne dans le roman français, 1914-1940*, Marcel Didier, 1954, p. 114.

³« C'est parce que l'Anglais n'est pas naturellement gentleman qu'il y a eu en Angleterre une classe de gentlemen » : Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie du peuple anglais au XIX^e siècle*, A. Colin, 1903 (2^e édition), p. 195.

⁴André SIEGFRIED, *La crise britannique au XX^e siècle*, A. Colin, 1975 (1^{ère} édition 1931), p. 120.

principes éducatifs de l'École avec ceux des établissements anglais, telle que nous l'avons montrée dans le chapitre précédent, en fournissait en quelque sorte la toile de fond ; la comparaison de l'ELSP avec les universités d'Oxford ou Cambridge, lieux de formation des gentlemen⁵, ainsi que les témoignages des élèves eux-mêmes corroborent cette orientation. Emile Boutmy mentionnait ainsi les propos que lui avait tenus l'un des élèves de l'École, affirmant :

« Il n'est aucun [des] arrangements [de l'École] qui ne s'adresse, non plus à l'enfant, mais à l'homme lui-même, qui ne soit fait pour développer en lui le poète, le savant, le gentleman »⁶.

De nombreux éléments évoquent ainsi l'existence d'une atmosphère particulière au sein de l'École, destinée à inculquer ces qualités chèrement prisées qui font la grandeur de l'élite anglaise, destinée à donner aux élèves le « certificat de *gentlemanliness* » que les étudiants anglais acquièrent à Oxford ou Cambridge⁷.

⁵René Dollot admire ainsi la bibliothèque de l'École « ouvrant sur un noble jardin, qui nous faisait rêver de Cambridge ou d'Oxford » (René DOLLOT, *Souvenirs de l'École libre des sciences politiques (1895-1905)*, Pedone, 1947, p. 34) ; Claude Desportes rappelle que l'attention accordée au confort et à l'hygiène rapproche l'École des Universités anglaises ou américaines (Claude DESPORTES, *L'atmosphère des Sciences-Po.*, Spes, 1935, p. 64). Un parallèle est également esquissé entre Cambridge et l'ELSP qui, toutes deux, forment les hommes d'Etat et d'administration, par un auteur n'ayant aucun lien avec l'ELSP : Paul FREDERICQ, « De l'enseignement supérieur de l'histoire en Écosse et en Angleterre. Notes et impressions de voyage », *RIE*, 1885, t. 10, p. 116.

⁶Discours d'Emile BOUTMY lors du 25^e anniversaire de la Société des élèves, *Supplément aux ASP de juillet 1900*, p. 58.

⁷L'expression est de Georges BLONDEL, « Note sur l'organisation des études juridiques en Angleterre », *RIE*, t. 14, 1887, p. 157.

I- UN PERSONNAGE DIFFICILE A DÉFINIR

Les travaux qui s'intéressent à la notion de gentlemen butent invariablement sur le problème de sa définition, un obstacle que rencontrent les Anglais eux-mêmes dès qu'ils essaient d'en préciser le contenu : la difficulté à définir le gentleman est, paradoxalement, un élément de caractérisation essentiel⁸.

« En France, nous n'avons pas le mot [gentleman] parce que nous n'avons pas la chose, et ces trois syllabes, dans leur sens d'outre-Manche, résument l'histoire de la société anglaise » écrit Hippolyte Taine⁹. Celui-ci choisit, comme Emile Boutmy, de faire comprendre ce qu'est le gentleman en le différenciant du gentilhomme français¹⁰ : tous deux présentent en effet les qualités d'êtres appartenant à une classe supérieure, mais alors que le Français *naît* gentilhomme, l'Anglais, lui, *devient* gentleman¹¹. Se comprend ici l'étroit rapport qui lie ces conditions aux histoires respectives des deux pays¹².

⁸La question de la définition de la notion de gentleman semble apparaître sur la scène anglaise à la Renaissance, époque de changement dans les rapports sociaux existant puisque la noblesse féodale a disparu en laissant la place à la *gentry* rurale, une couche sociale supérieure qui, se caractérisant par son ouverture, pose ainsi le problème des modalités d'accès à cette couche. Autrement dit, que doit être le gentleman ? Doit-il désigner les hommes de la *gentry*, et quels sont les critères qui permettent cette affiliation ? Peut-on être gentleman sans faire partie de cette couche sociale ? Cf. Emile BOUTMY, *Le développement de la constitution et de la société politique en Angleterre*, A. Colin, 1897 (2^e édition), pp. 183-189 qui, en faisant le rapprochement entre la constitution de la *gentry* et la notion de gentleman, éclaire ces problèmes de définition. Voir également Ruth KELSO, « The doctrine of the English gentleman in the sixteenth century », *University of Illinois Studies in Language and Literature*, vol 14, n°1-2, Feb-May 1929, 288 p.. Les travaux concernant le gentleman sont assez rares, sujet quasi inexistant dans les études françaises et cantonné le plus souvent aux études littéraires dans les pays anglo-saxons. Les textes que nous avons trouvés abordant cette question traitent en effet surtout du gentleman dans la littérature (Cf. Philip MASON, *The English Gentleman. The Rise and Fall of an Ideal*, London, Deutsch, 1982 ; Homai J. SHROFF, *The Eighteenth Century Novel. The Idea of the Gentleman*, London, E. Arnold, 1983) ou bien sont des témoignages biographiques (Cf. Walter RALEIGH, *Laughter from a Cloud*, London, Chiswick Press, 1923 ; Christopher HOLLIS, *Death of a gentleman. The letters of Robert Fossett*, London, Burns Oates, 1944). Hippolyte Taine achève ainsi son paragraphe concernant le gentleman en invitant le lecteur à lire l'ouvrage qui définit le mieux selon lui les qualités contenues dans cette notion : Miss CRAIK, *John Halifax, gentleman*, roman paru en 1857 à Londres qui retrace le parcours d'un jeune homme dont toute la vie n'est qu'une illustration des qualités propres à un gentleman (Miss Craik, alias miss Mulock (1826-1887) est un auteur anglais de romans moraux (*A woman's thoughts about women, Christian's mistake, A noble life...*)). Que la question du gentleman soit abordée principalement à travers la littérature et les biographies est une excellente démonstration du caractère fluctuant de ce personnage et de la nécessité de considérer le gentleman avant tout comme une personnalité : « far easier is it to recognize a gentleman than to say what makes one » écrit Ruth KELSO (*op. cit.*, p. 18).

⁹Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, p. 194.

¹⁰Cette comparaison entre les deux élites est récurrente dans les travaux qui évoquent les caractéristiques de la classe supérieure anglaise : cf. par exemple Edmond Demolins qui explique que l'aristocratie héréditaire normande qui s'est installée outre-Manche en 1066 est une anomalie dans l'histoire anglaise et que seul le gentleman représente l'élite anglaise car il est « la forme saxonne de la classe supérieure » : Edmond DEMOLINS, *A quoi tient la supériorité des Anglo-saxons*, Firmin-Didot, 1897, pp. 172-180.

¹¹La définition donnée par Emile Littré est révélatrice de cette différence fondamentale : « gentleman », qui vient du français « gentil homme », est le titre que tout individu *bien élevé* prend en Angleterre alors que le gentilhomme est présenté comme celui qui est *de race noble*, comme le roi : Emile LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, t. 2, Hachette, 1882, pp. 1862-1863. Définitions qui se retrouvent dans le Larive et Fleury de 1908 : LARIVE et FLEURY, *Dictionnaire français illustré des mots et des choses*, Houssiaux, 1908, t. 1, p. 813 (sur ce dictionnaire, voir *supra* chapitre 4-I-a)

¹²Nous nous basons ici essentiellement sur les travaux d'Emile Boutmy concernant l'histoire anglaise, ses analyses pouvant être retrouvées chez Ernest Glasson : *Histoire du droit et des institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre comparées au droit et aux institutions de la France depuis leur origine jusqu'à nos jours*, Durand et Pedone-Lauriel, 6 volumes, 1882-1883 ; chez Adhémar ESMEIN, *Éléments de droit constitutionnel français et comparé*, Larose et Forcel, 1921 (1^{ère} édition 1895), 2 vol. ; Moïse OSTROGORSKI, *La démocratie et les partis politiques*, Fayard, 1993 (édition de 1912), 764 p. ; quelques remarques d'ordre général sur les rapports entre Saxons et Normands après 1066 se trouvent chez Henri GAIDOZ, « Les origines de la Grande-Bretagne et la nationalité anglaise », *RIE*, t. 10, 1885, pp. 249-263, sujet d'une de ses leçons à l'ELSP. Hormis Emile Boutmy et Ernest Glasson, les enseignants et élèves de l'ELSP ne s'intéressent pas à l'histoire ancienne anglaise, consacrant leurs études à des périodes beaucoup plus récentes voire contemporaines, ce qui est l'une des caractéristiques de l'enseignement dispensé à l'École. C'est d'ailleurs Emile Boutmy qui rend compte des quelques ouvrages relatifs à l'histoire anglaise remarqués dans les *Annales de l'ELSP* tels que celui de John GREEN, *Histoire du peuple anglais*, Plon, Nourrit et Cie, 1888, pp. I-XXVIII (*ASP*, t. 3, 1888, pp. 457-458) et celui de Jean-Jules JUSSERAND,

a) L'appréhension historique du gentleman

Dès la fin du quinzième siècle, la noblesse féodale n'existe plus outre-Manche, laminée par un roi tout puissant. Elle ne valait pourtant pas mieux que la noblesse continentale, explique Emile Boutmy, rassemblant des aventuriers, des « petits tyrans effrénés » : ce n'est donc pas une différence d'aptitude de race qui peut rendre compte de la divergence des histoires franco-anglaises au moyen âge mais un ensemble de conditions historiques et géographiques particulières, liées notamment à la situation insulaire de l'Angleterre, à sa faible superficie ainsi qu'à l'invasion normande de 1066 :

« La noblesse anglaise n'est pas née, comme la féodalité française, d'une décomposition de l'Etat résultant de l'émiettement du pouvoir central ; elle est sortie d'un partage de terres fait entre ses compagnons d'armes par un roi conquérant, qui donne à chacun, non des grands fiefs d'un seul tenant, mais plusieurs domaines disséminés dans tout le pays ; les seigneurs qu'il crée ne sont ni ses procureurs, ni les suzerains de leurs possessions ; ils n'ont aucun pouvoir de gouvernement ; en tous lieux le roi, demeuré fort, est représenté par des officiers de justice et des juges ambulants »¹³.

L'une des clés explicatives de l'évolution socio-politique de l'Angleterre tient à la toute puissance de la royauté qui va pousser la noblesse à s'allier avec le peuple non pas pour obtenir les droits régaliens mais pour empêcher la royauté d'user de ses droits d'une manière tyrannique. « Tandis que l'histoire d'Angleterre, explique Gabriel Monod à la suite de John Green, est l'histoire du développement des droits et des libertés du peuple, l'histoire de France est l'histoire du développement des droits et de la puissance du Roi »¹⁴.

Cette différence profonde dans la nature du pouvoir royal des deux côtés de la Manche va de pair avec une non moins profonde différence dans l'organisation sociale : le système féodal anglais s'est mué en une hiérarchie sociale souple. Le baronnage normand s'est en effet divisé en une haute et une basse aristocratie, la première se subdivisant en une haute classe provinciale sédentaire et une aristocratie politique qui tire ses titres de sa participation au Conseil du Roi, puis, à partir du quatorzième siècle, de la convocation à la Chambre des Lords. Des titres transmissibles uniquement à l'aîné de la famille, processus qui aboutit à la

Histoire littéraire du peuple anglais (ASP, t. 9, 1894, pp. 768-769). (Ce dernier, diplomate en poste à Londres de 1887 à 1890 puis aux États-Unis de 1902 à 1925, fut élève de l'ELSP de 1876 à 1878, ce qui peut expliquer le compte-rendu de son ouvrage dans la revue de l'École. Emile Boutmy lui consacre également un article dans la *Revue de Paris* : « Les origines de la langue et de la littérature anglaises », *Revue de Paris*, 15/11/1894, pp. 374-392).

¹³André LEBON, « Un historien constitutionnel. M. Boutmy », *RIE*, t. 15, 1888, pp. 349-350. Le cours d'Emile Boutmy à l'ELSP, objet de cet article, s'attache avant tout aux origines du développement constitutionnel de l'Angleterre (cours qui fournit la matière au livre publié en 1887 : *Le développement...*, *op. cit.*), permettant aux élèves de se familiariser avec une interprétation encore largement novatrice de cette histoire : Alexis de Tocqueville écrivait dans *L'Ancien Régime et la Révolution* : « Je me suis toujours étonné qu'un fait qui singularise à ce point l'Angleterre au milieu de toutes les nations modernes [*i.e.* : le fait que la noblesse féodale ne soit pas devenue une caste], et qui seul peut faire comprendre les particularités de ses lois, de son esprit et de son histoire, n'ait pas fixé plus encore qu'il ne l'a fait l'attention des philosophes et des hommes d'Etat, et que l'habitude ait fini par le rendre invisible aux Anglais eux-mêmes » : Alexis de TOCQUEVILLE, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Robert Laffont, collection Bouquins, 1986, Livre II chapitre IX, p. 1003 (1ère édition 1856). Cf. les remarques de Blandine Barret-Kriegel concernant l'état des études constitutionnelles sur l'Angleterre au moment où paraissent les travaux d'Emile Boutmy : Blandine BARRET-KRIEGEL, *L'Etat et ses esclaves*, Calmann-Lévy, 1979, pp. 106-122. L'interprétation fournie par Emile Boutmy est partagée par Ernest GLASSON dans son *Histoire du droit...*, *op. cit.*. Voir aussi l'introduction de Gabriel Monod à l'édition française du livre de John R. GREEN, *Histoire du peuple anglais*, Plon, Nourrit et Cie, 1888, pp. I-XXVIII, éloge d'un livre qui montre le progrès constitutionnel comme résultat du développement social de l'Angleterre. Gabriel Monod cite les travaux d'Emile Boutmy, indiquant une convergence entre les deux historiens que confirme le compte-rendu effectué par Emile Boutmy : ASP, t. 3, 1888, pp. 451-452.

¹⁴Gabriel MONOD, Introduction à John R. GREEN, *Histoire du peuple anglais*, *op. cit.*, p. XXII.

formation d'une noblesse héréditaire par primogéniture et non, comme en France, à cet ordre de familles privilégiées qui constitue la noblesse. La basse aristocratie anglaise, elle, est composée des chevaliers et des propriétaires libres non nobles, issus du peuple conquis, et qui vont peu à peu absorber les premiers dont la condition sociale s'abaisse à mesure que leurs fiefs se divisent : se crée ainsi une classe supérieure rurale, la *gentry*, dont l'avènement signe le déclin de la propriété féodale. Cette classe comprend également les bourgeois des villes, celles-ci conservant pendant longtemps outre-Manche le caractère de bourgs ruraux. La guerre des Deux Roses ayant miné la haute aristocratie, c'est dans la *gentry*, qui occupait déjà des fonctions administratives, que la royauté va choisir les nouveaux Pairs, lui conférant une place prépondérante dans l'organisation sociale, politique et administrative du pays.

L'Angleterre possède alors dès la fin du quinzième siècle une configuration sociale spécifique, inconnue sur le continent, dont la *gentry* constitue le pivot, « la plus originale et la plus puissante des institutions qui ont formé le caractère national »¹⁵. « En haut, explique André Lebon, elle atteint jusqu'aux grands seigneurs ; en bas, elle affleure aux petits tenanciers »¹⁶, présentant des contours assez flous et illustrant parfaitement les caractéristiques particulières de la hiérarchie sociale anglaise : la noblesse - prise, à la suite d'Alexis de Tocqueville, « dans le sens ancien et circonscrit qu'il avait conservé partout ailleurs »¹⁷ - n'existait plus. Poursuivant sa démonstration, ce dernier écrivait encore :

« Cette révolution se perd dans la nuit des temps, mais il en reste encore un témoin vivant : c'est l'idiome. Depuis plusieurs siècles le mot de *gentilhomme* a entièrement changé de sens en Angleterre, et le mot de *roturier* n'existe plus. [...]

Voulez-vous faire une autre application encore de la science des langues à la science de l'histoire : suivez à travers le temps et l'espace la destinée de ce mot de *gentleman*, dont notre mot de gentilhomme était le père. Vous verrez sa signification s'étendre en Angleterre à mesure que les conditions se rapprochent et se mêlent. A chaque siècle on l'applique à des hommes placés un peu plus bas dans l'échelle sociale [...]. Il passe enfin en Amérique avec les Anglais. Là on s'en sert pour désigner indistinctement tous les citoyens. Son histoire est celle même de la démocratie »¹⁸.

¹⁵Emile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, p. 182. Nous aborderons ultérieurement le rôle politique et administratif de la *gentry* dans la société anglaise : cf. *infra* chapitre 6

¹⁶André LEBON, « Un historien... », *art. cit.*, p. 350. « Les limites de la *gentry* sont fort indéfinies. Il n'y a point de frontières à son entrée, mais un simple poteau indicateur » explique également Hélié-Robert SAVARY : « L'aristocratie britannique au commencement du XX^e siècle », *Revue Hebdomadaire*, 31/3/1906, p. 519. Hélié-Robert Savary (1877-?), docteur en droit, élève de l'ELSP en 1895-1896, membre de la Société des anciens élèves, fait partie des enseignants des conférences de province à partir de 1907 (cours sur l'administration française mais également sur le vision qu'ont divers autres pays de la France : États-Unis, Angleterre, Allemagne) ; il est également avocat à la Cour d'appel et publiciste (il collabore à la *Revue Politique et Parlementaire*, au *Correspondant*, à la *République Française* ...). Il donne à la revue de l'ELSP plusieurs études concernant l'Angleterre : « Le commerce britannique et la concurrence allemande », 1899 ; « La détérioration physique du peuple anglais », 1905 ; « Le commerce britannique en temps de guerre », 1907 ; « Les lois agraires anglaises de 1892 et de 1907 », 1909.

¹⁷Alexis de TOCQUEVILLE, *L'Ancien Régime...*, *op. cit.*, livre II, chapitre IX, p. 1003.

¹⁸*Idem*. *L'Ancien Régime et la Révolution* fait partie des livres recommandés à tous les élèves à leur entrée à l'ELSP : le parallèle entre les élites françaises et anglaises y est souvent esquissé, remarque valable également pour l'ouvrage d'Hippolyte TAINÉ, *Les origines de la France contemporaine. L'Ancien Régime*, figurant lui aussi sur cette bibliographie fondamentale. Concernant l'utilisation américaine du mot « gentleman » dans la citation d'Alexis de Tocqueville, il est à noter que, d'une part, les Anglais qui exportent le mot et contribuent à sa diffusion sur le continent américain sont ceux qui viennent peupler la Nouvelle-Angleterre et qui appartiennent aux classes aisées anglaises, apportant une éducation avancée ainsi que « d'admirables éléments d'ordre et de moralité » : autrement dit, ces hommes appartiennent sans nul doute à la *gentry* telle que la décrit Emile Boutmy. D'autre part, Alexis de Tocqueville explique que les peuples démocratiques aiment les termes génériques qui expriment leur goût des idées générales, n'hésitant pas par exemple à retirer à une classe particulière d'hommes un terme qui les désigne en propre pour le faire pénétrer sous un sens figuré dans le langage habituel : la fluidité même du mot gentleman se prêtait bien à une telle extension. Tout en signifiant que l'évolution du mot procède d'un appauvrissement de sens, Alexis de Tocqueville n'en infère pas moins que certaines qualités particulières lui sont

Dans les travaux d'Emile Boutmy, le mot gentleman apparaît dans le chapitre où il traite de la *gentry*, dont il fait la classe des gentlemen par excellence, liant expressément ce qualificatif à une couche sociale ouverte et mouvante, rejoignant ainsi les analyses d'Alexis de Tocqueville¹⁹. L'appréhension historique de la notion de gentleman permet donc avant tout de définir ce qu'il n'est pas en l'opposant au gentilhomme français, incarnation d'une caste basée sur la naissance qui s'isolera de plus en plus du reste de la nation, se complaisant dans l'oisiveté et réduite à chercher les signes de sa puissance dans la course aux titres et aux privilèges²⁰. Le gentleman, lui, est le digne représentant d'une société où les barrières sociales bien qu'existantes, restent fluides, où l'aristocratie est restée proche des échelons inférieurs de la nation parce qu'elle en est issue, une aristocratie dont l'une des conditions de reconnaissance relève de son rôle politique et administratif²¹.

La notion de gentleman fournit ainsi un instrument idéal pour analyser les évolutions de la société anglaise, son élasticité s'appliquant avant tout à la position sociale sensée être reflétée dans cette notion. Il semble pourtant qu'Emile Boutmy ait situé l'extension de sens du mot « gentleman » aux catégories sociales plus basses bien avant qu'elle ne soit reconnue en Angleterre même. Un rapide recensement des diverses significations données dans l'*Encyclopaedia Britannica* au dix-neuvième siècle indique qu'en 1815, être gentleman impliquait la possession d'un statut social précis - attesté par le port d'armoiries ou par une ascendance composée d'hommes libres -, statut qui s'étend en 1845 au fait de se situer au-dessus des *yeomen*²² ; en 1856, la définition ajoute que le titre de gentleman peut être attribué à toutes les personnes situées au-dessus du rang des petits commerçants quand leurs manières révèlent un certain degré de raffinement et d'intelligence²³ : le langage commun, à la faveur

encore rattachées lorsqu'il pose l'équation : « citoyen » égale « gentleman » : le citoyen américain tel qu'il le décrit dans *La démocratie en Amérique* (et ce terme tend à désigner de façon privilégiée les hommes de l'est du pays) possède en effet d'indéniables qualités liées à son rôle actif dans la vie publique de la nation, qualités elles-mêmes conditionnées par un état moral et intellectuel (les « moeurs » au sens toquevillien) qui assure la stabilité des institutions et le développement socio-économique de la nation. Le qualificatif de « gentleman » sous-entend donc la possession de qualités supérieures.

¹⁹Les analyses d'Emile Boutmy montrent cependant que la *gentry* va progressivement se refermer sur elle-même au dix-huitième siècle, évolution paradoxale qui selon lui défie le sens commun, montrant une société relativement démocratisée régénérer une oligarchie tyrannique proche de l'aristocratie hautaine française (Emile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 228-230). Cette évolution historique ne semble pourtant pas atteindre la notion de gentleman qui reste ouverte, preuve que ce n'est pas seulement une position sociale qu'elle désigne.

²⁰Il est assez paradoxal de trouver sous la plume de Jacques Bardoux l'utilisation réitérée du mot gentilhomme pour qualifier des hommes d'Etat anglais (cf. par exemple : « Lord Randolph Churchill. La formation de la démocratie conservatrice », *Revue Bleue*, 8/12/1906, p. 723 ; *L'Angleterre radicale. Essai de psychologie sociale (1906-1913)*, Alcan, 1913, p. III) : ceci n'est pas dû à une traduction littérale du mot en français puisque l'auteur se permet d'utiliser d'autres termes anglais qu'il aurait tout aussi bien pu traduire, tel que le mot « leader » par exemple. Pour un homme qui connaît bien l'Angleterre et entreprend une psychologie sociale du peuple anglais, l'utilisation du mot français pose problème. Les qualités des hommes d'Etat anglais qu'il décrit n'en sont pas moins identiques à celles mises en valeur chez les autres auteurs de l'ELSP. Écrivant à la fin des années 1900, Jacques Bardoux signifiait peut-être par le recours au terme de « gentilhomme » que les classes supérieures anglaises avaient perdu les qualités d'ouverture liées à la notion de gentleman : les vestiges féodaux de la société anglaise du début du siècle sont en effet souvent soulignés, subissant des critiques en Angleterre même comme l'illustrent les attaques menées à cette époque contre la Chambre des Lords et les privilèges des Pairs (cf. Maurice ALFASSA, « Le parti ouvrier au Parlement anglais », *ASP*, t. 23, 1908, p. 74 ; cf. l'article « Britanniques (Îles) » du LARIVE et FLEURY, *op. cit.*, p. 169). Cette curiosité langagière peut également provenir de la distorsion entre les caractéristiques du gentleman et l'idéal du gentleman tel qu'il est défini au sein de l'ELSP, nous nous expliquerons sur ce point ultérieurement.

²¹Voir les analyses de Ruth Kelso, qui montrent bien que la qualité de gentleman prend tout son sens au seizième siècle, portée par un contexte historique qui met en valeur les emplois civils au détriment des emplois militaires, qui encourage le développement de l'instruction et qui signe également le début de la démocratisation du gentleman, à une époque de grande prospérité économique : Ruth KELSO, « The doctrine ... », *op. cit.*, pp. 14-17.

²²nom donné aux hommes qui se situent immédiatement au-dessous de la *gentry*, classe agricole comprenant les petits propriétaires, les tenanciers héréditaires, les fermiers à long bail...

²³Le texte de la définition est le suivant : « By courtesy this title is generally accorded to all persons above the rank of common tradesmen when their manners are indicative of a certain amount of refinement and intelligence » : cité dans l'article

des changements politiques et sociaux, s'est donc emparé du mot pour qualifier non pas une distinction de sang mais une distinction provenant de la position, des manières et de l'éducation.

Qu'Emile Boutmy ait insisté sur l'ouverture qui caractérise la notion de gentleman constitue toutefois un indice de ce qui l'intéresse dans cette figure particulière : typiquement anglaise par son histoire, elle peut également servir de modèle puisqu'elle peut aisément être dissociée d'un statut social particulier et s'appliquer à un public de plus en plus large. L'extension du mot à tous les citoyens comme l'écrivait Alexis de Tocqueville et son utilisation progressive par le peuple anglais lui-même comme synonyme « d'homme »²⁴ indique également que la signification de ce mot varie selon les groupes sociaux : la définition qui en est donnée est donc un indicateur de la vision que chaque groupe se fait de l'excellence sociale, puisque le gentleman reste avant toute chose le symbole de qualités supérieures²⁵. Au delà de son rapport à l'histoire anglaise, le gentleman est ainsi une sorte de type-idéal selon la définition de Max Weber, bien que ce qui constitue pour ce dernier un moyen de connaissance se confonde avec ce qui est, pour les promoteurs de l'ELSP, un *devoir-être*, un modèle dans lequel peuvent se lire leurs attentes quant à ce qu'ils cherchent à accomplir pour former cette tête de peuple qui manque à la France²⁶.

b) Une classe supérieure

Il existe en effet dans les travaux des membres de l'ELSP sur l'Angleterre des barrières en dessous desquelles le qualificatif de gentleman ne peut plus s'appliquer ou ne peut l'être qu'avec le plus grand discernement. Il est ainsi incontestable que dès qu'il est

« gentleman », *Encyclopaedia Britannica*, London, Encyclopaedia Britannica Ltd, 1961, p. 124. Le fait que les « common tradesmen » aient remplacé les « yeomen » est significatif de l'évolution industrielle de l'Angleterre, les petits et moyens paysans ayant progressivement disparu à partir du dix-huitième siècle.

²⁴*Encyclopaedia Britannica*, *op. cit.*, p. 124.

²⁵La définition du gentleman donnée par l'*Encyclopaedia Britannica* s'achève d'ailleurs sur le constat que la variabilité de l'utilisation du mot va de pair avec l'acceptation par tous d'un contenu minimal à lui donner, à savoir le fait qu'il implique toujours l'idée d'une excellence dans les manières ou la morale : *idem*. Cf. également Ruth Kelso : « dans son utilisation la plus commune, il témoigne toujours de l'élan de l'homme pour se tenir droit et recouvre aussi mieux que n'importe quel autre mot tout ce que nous prisons chez l'être humain » : Ruth KELSEO, « The doctrine ... », *op. cit.*, p. 12 (c'est nous qui traduisons).

²⁶Max Weber écrit ainsi : « Il arrive qu'un idéaltype de certaines conditions sociales qu'on obtient par abstraction de certaines manifestations sociales caractéristiques d'une époque ait effectivement passé aux yeux des contemporains de celle-ci pour l'idéal qu'ils s'efforçaient pratiquement d'atteindre ou du moins pour la maxime destinée à régler certaines relations sociales » Max WEBER, « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales » in *Essais sur la théorie de la science*, Presses Pocket, 1992 (le texte cité date de 1904), p. 178. Les travaux d'Hippolyte Taine comme ceux d'Emile Boutmy ou plus généralement d'ailleurs tous les textes s'attachant à la notion de gentleman, tendent à construire une notion idéal typique du gentleman dans la mesure même où ils en font un modèle de l'élite, réunissant sous cette notion les traits caractéristiques des qualités anglaises. En décrivant le gentleman comme le résultat d'un long processus de civilisation, Emile Boutmy lui confère d'ailleurs une sorte de pureté puisqu'il a su se débarrasser des traits grossiers et vulgaires du peuple pour devenir un « *specimen* particulièrement exquis des qualités refusées à la masse » : Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 195 (c'est nous qui soulignons). La nécessité d'expliquer le gentleman à travers l'exemplarisation de tel ou tel homme anglais, application de la méthode psychologique prônée à l'École est une autre illustration de l'utilisation normative de cette construction idéal-typique qui n'est pas seulement logique mais également pratique : cf. Max WEBER, *ibid.*, p. 182 et p. 188. L'avant-propos d'Amédée Pichot à la traduction française de *John Halifax, gentleman* est tout à fait représentative de cette idéalisation normative : « Si j'avais une chaire, n'importe dans quelle église, j'y recommanderais la lecture de *John Halifax* » écrit-il, expliquant que ce caractère du gentleman est un véritable « idéal » dans une société démocratique ; il conclut : « Cette perfection chez un personnage de roman n'ôte en rien à la vraisemblance. On lit l'histoire de John Halifax comme une biographie » : Miss CRAIK, *John Halifax gentleman*, Grassard, 4^{ème} édition, s. d. (1878), pp. V-VI. Amédée PICHOT (1796-1877) contribue à faire connaître l'Angleterre en France au XIX^e siècle grâce notamment à la *Revue Britannique* qu'il dirige de 1839 à 1877, relayé à cette date par son fils Pierre-Amédée Pichot : cf. Katleen JONES, *La Revue Britannique. Son histoire et son action littéraire (1825-1840)*, Droz, 1939.

question de l'aristocratie britannique, et plus particulièrement des vieilles familles foncières, l'application du terme gentleman ne pose aucun problème, référence à l'ancienne figure du *country gentleman*, elle-même référence à la structure sociale anglaise où la propriété terrienne détermine depuis longtemps l'influence sociale et politique. C'est d'abord au *squire*, c'est-à-dire à ce moyen ou grand propriétaire foncier appartenant à la *gentry*, qu'Emile Boutmy se réfère lorsqu'il évoque le gentleman²⁷. Au delà de ce rapport à la terre, sur lequel nous reviendrons, l'élément important réside dans « le sentiment de son rang », « l'habitude de la richesse »²⁸ qu'a contractés le gentleman et d'autant plus aisés à acquérir que les racines familiales s'enfoncent profondément dans le sol anglais : l'Anglais n'étant pas naturellement gentleman, c'est grâce au travail de plusieurs générations que le polissage nécessaire est atteint ; un ouvrier, un artisan anglais savent que leur vie n'est pas suffisamment longue pour parvenir à ce stade ultime explique ainsi Emile Boutmy²⁹.

Qu'il existe un accord entre les auteurs pour qualifier de gentleman tel homme issu de l'aristocratie anglaise illustre cette croyance en l'effet du milieu social sur le comportement des individus : bien qu'il y ait également une tendance à penser que certaines caractéristiques sont héréditaires - et particulièrement celles concernant l'aspect physique -, c'est avant tout la puissance éducatrice du milieu familial et social qui est valorisée. Un homme est ainsi fortement enclin à devenir un gentleman s'il est lui-même issu de générations de gentlemen et ce, grâce à un long processus d'affinage. L'explication que donne Emile Boutmy au sujet de ce processus indique parfaitement que si les gentlemen possèdent un fond commun à tous les Anglais, ils ne s'en distinguent pas moins profondément :

« Les défauts originels d'un peuple ne provoquent pas toujours des conséquences qui s'ajoutent à leurs causes, les exagèrent et les rendent funestes au corps social. Ils suscitent souvent par réaction un idéal opposé qui les corrige ou les tempère dans une élite, et qui engendre certains spécimens particulièrement exquis des qualités refusées à la masse »³⁰.

Idée que Max Leclerc traduisait en affirmant que le « vrai gentleman » différait moralement et physiquement de la foule³¹. Une illustration particulièrement frappante de cette conception est fournie par Jacques Bardoux décrivant ses impressions lors d'une visite au Parlement anglais :

« Il est impossible de refuser à quelques uns de ces pairs d'Angleterre [...] une distinction aristocratique. Affiné par une culture intense ou par une longue hérédité, entretenu par l'aisance et par les sports, le type anglo-saxon a conservé sa force germaine et son masque romain. J'en étais là de mes réflexions, lorsque John Burns vint à moi, la main tendue. Petit et

²⁷C'est également un « country gentleman » qui représente le gentleman dans la pensée d'Hippolyte Taine : cf. *Histoire de la littérature anglaise*. T. 4, Hachette, 1864, pp. 472-473.

²⁸L'expression est d'Emile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 197.

²⁹*Idem*

³⁰Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie du peuple anglais au XIX^e siècle*, A. Colin, 1903 (2^e édition), p. 195.

³¹Max LECLERC, « La société en Angleterre. Les moeurs et les idées », *ASP*, t. 9, 1894, p. 718. Rejoignant l'analyse de Max Leclerc, Maurice Caudel écrivait en 1901 : « Pour ne considérer que les classes, nous voyons, dans les rangs supérieurs de la société [anglaise], la culture intellectuelle, le souci du beau et du bien tempérer la brutalité originelle au point de la réduire aux proportions d'une légère trace atavique. A mesure que nous descendons nous voyons le vernis de la culture s'amincir, puis disparaître et laisser s'étaler à nu, dans les basses classes les plus déshéritées, le hideux *hooliganism*, la sauvagerie de nature subitement déchaînée par la misère, l'ignorance et le vice » : Maurice CAUDEL, compte-rendu du livre d'Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIX^e siècle*, *ASP*, t. 16, 1901, p. 260.

râblé, boutonné dans son veston et coiffé de son chapeau de paille, la barbe en pointe, *le député [ouvrier] de Battersea semblait appartenir à une autre race* »³².

Malgré toutes les qualités dont Jacques Bardoux pare ce député ouvrier, il n'utilise pas le mot gentleman à son sujet, remarque applicable également aux études de Paul de Rousiers sur le mouvement ouvrier anglais où il est question de John Burns en termes tout aussi favorables³³. Ayant observé la société américaine, Paul de Rousiers semble pourtant peu exclusif dans sa définition du gentleman qu'il assimile à l'homme bien élevé et respectable³⁴ mais ces signes qui distinguent les hommes dans une société démocratisée ne suffisent certainement pas dans une société hiérarchisée comme la société anglaise où l'existence d'une vieille aristocratie pèse sur la définition du gentleman. Jacques Bardoux emploie pourtant le qualificatif de gentleman à propos d'un autre dirigeant ouvrier anglais, semblable sur bien des points à John Burns, mais il l'utilise en précisant : « he is a gentleman *among working men* », donnant ainsi au qualificatif une valeur relative, à ne pas utiliser en dehors de la référence à un groupe social bien précis³⁵. Lorsque Max Leclerc utilise l'expression : « vrai gentleman », une expression qui se retrouve aussi sous la plume d'Hippolyte Taine, il infère une hiérarchisation au sein même des gentlemen, le type véritable étant sans nul doute le type situé au sommet de la hiérarchie sociale, représentant *la* classe supérieure traditionnelle qui est aussi la classe dirigeante en Angleterre :

« Pour [les Anglais], écrit ainsi Hippolyte Taine, un vrai gentleman est un vrai noble, un homme *digne de commander* [...]. Dans ce portrait idéal, vous reconnaissez le chef accompli ; ajoutez-y les nuances anglaises, l'empire de soi, le sang-froid continu [...], vous aurez le modèle supérieur qui, copié à peu près ou vaguement entrevu, rallie ici les aspirations ou les obéissances »³⁶.

Gouvernée par les gentlemen, l'Angleterre n'a pu atteindre sa prospérité que grâce aux qualités de ces hommes et c'est à l'aune de leur existence et de leur valeur qu'est mesuré le destin de l'Angleterre au vingtième siècle : Jacques Bardoux estime ainsi que les premières années de ce siècle voient le déclin progressif de cette élite, John Bull ne ressemblant plus au « gentleman farmer » mais représentant un type nouveau issu de l'Angleterre urbaine, industrielle et démocratique³⁷ ; Pierre Mille intitule un article daté de 1916 : « la mort du gentleman »³⁸. Analysant en 1912 les conséquences de la progression démocratique outre-Manche, Moïseï Ostrogorski affirmait pourtant :

« Mais y a-t-il vraiment péril en la demeure? [...] A la vérité, le mal a été jusqu'ici limité dans ses effets. L'état de choses décrit a certes abouti à l'amoindrissement du citoyen, à la décadence du Parlement et à l'autocratie ou à l'oligarchie de quelques chefs, mais la liberté du peuple anglais n'en a pas été diminuée et la corruption ne s'est introduite ni dans le

³²Jacques BARDOUX, « Le très honorable John Burns, ouvrier mécanicien », *Revue Bleue*, 17/2/1906, p. 212. C'est nous qui soulignons.

³³Paul de ROUSIERS, *Le trade-unionisme en Angleterre*, Colin, 1897, pp. 21-43.

³⁴Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. L'éducation et la société*, Firmin-Didot, s. d. (1ère édition 1891), pp. 118-119.

³⁵Jacques BARDOUX, Gilbert GIDEL, Gaston ISAMBERT ..., *Le socialisme à l'étranger. Angleterre, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Hongrie, Russie, Japon, États-Unis*, Alcan, 1909, p. 16. C'est nous qui soulignons.

³⁶Hippolyte TAINE, *Notes...*, *op. cit.*, p. 196.

³⁷Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale*, *op. cit.*, p. 179.

³⁸Pierre MILLE, « La mort du gentleman », *Le Temps*, 8/01/1916 ; Paul Morand écrit lui aussi : « J'ai vu jadis les derniers reflets de ce Londres victorien. J'ai admiré dans la rue les derniers gentlemen en tube et en redingote » et il poursuit quelques pages plus loin : « Lorsque je revins en 1913, Londres avait beaucoup changé. Pour la première fois dans l'histoire de l'Angleterre, d'autres hommes que des gentlemen étaient appelés à diriger le pays » : Paul MORAND, *Londres*, Plon, 1933, p. 47 et p. 51.

gouvernement ni dans la nation [...]. L'idée d'honneur et de dignité personnelle qui gouvernait la société de jadis et qui était exprimée par la notion de *gentleman* n'a pas disparu. Le *gentleman* est resté l'idéal et le modèle pour toutes les classes de la société, et on ne pouvait monter dans l'échelle sociale sans se rapprocher dans ses conceptions et ses faits et gestes de ce modèle »³⁹.

Pendant l'entre-deux-guerres, André Siegfried arguait que le déclin de l'Angleterre depuis le début du siècle incombait en grande partie au relâchement des gentlemen mais le pays était toujours selon lui « le pays d'allure aristocratique par excellence » et le gentleman restait « un type humain singulièrement évolué »⁴⁰ : l'auteur perpétuait ainsi l'analyse qui faisait du gentleman l'aboutissement de siècles de tradition et d'éducation ainsi que le modèle pour toute une société, expliquant également qu'il représentait encore avant la guerre l'élite dirigeante anglaise issue des vieilles familles aristocratiques⁴¹.

c) De quelques gentlemen

Prototypes de cette élite, les hommes d'Etat anglais constituent un objet d'étude privilégié pour les membres de l'ELSP. Lorsqu'ils sont issus de ces vieilles familles anglaises, le qualificatif de gentleman semble alors leur être attribué naturellement. Il ne fait ainsi aucun doute à Jacques Bardoux que sir Edward Grey par exemple est le type même du gentleman accompli : descendant d'une famille de grands seigneurs whigs, il possède de « façon innée » l'instinct politique et le sens national⁴². De même Lord Salisbury est-il décrit par Paul Hamelle comme l'aboutissement d'un long effort ancestral qui lui permet d'hériter du sens politique familial, son père étant un « gentilhomme campagnard »⁴³.

Ainsi que l'explique pourtant très clairement Max Leclerc, si la richesse et la généalogie permettent d'accéder à la *gentry*, seule une éducation supérieure peut conférer la qualité de gentleman⁴⁴. C'est pourquoi le passage par les prestigieuses *public schools* que sont Eton ou Harrow ainsi que par les Universités de Cambridge et d'Oxford est-il considéré comme une garantie attestant l'acquisition de cette éducation pour la simple raison que ne s'y côtoient que des membres des hautes classes et que ces institutions sont expressément destinées à former des gentlemen⁴⁵. Réformées par le docteur Thomas Arnold au début du dix-neuvième siècle, les *public schools* doivent enseigner aux élèves à cultiver, dans l'ordre : les principes religieux et moraux, un comportement de gentleman et les dons intellectuels,

³⁹Moïséi OSTROGORSKI, *op. cit.*, p. 354. Le livre a été publié la première fois en 1903 puis réédité en 1912 chez Calmann-Lévy : c'est cette dernière édition que Fayard utilise, une édition revue et actualisée par Moïséi Ostrogorski, cf. son avant-propos, pp. 39-40.

⁴⁰André SIEGFRIED, *La crise britannique au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 120. André Siegfried ajoutait : « On respire [toujours] en effet, dans certains milieux d'Outre-Manche, l'atmosphère d'une culture presque élizabéthéenne ».

⁴¹« La direction des affaires demeurait entre les mains des classes dirigeantes ; remarque significative, la saison mondaine coïncidait exactement avec la saison politique : de part et d'autre c'étaient les mêmes hommes » : André SIEGFRIED, *ibid.*, p. 122. Cf. également l'étude d'Hélie-Robert Savary qui conclut que les familles dirigeantes traditionnelles sont encore largement maîtresses du pays en 1909 : Hélie-Robert SAVARY, « L'aristocratie britannique au commencement du XX^e siècle », *art. cit.*, p. 536.

⁴²Jacques BARDOUX, « Sir Edward Grey », *Revue Bleue*, 12/5/1906, pp. 594-598 ; Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, *op. cit.*, pp. 21-22.

⁴³Paul HAMELLE, « Lord Salisbury », *ASP*, t. 19, 1904, p. 693.

⁴⁴Max LECLERC, « La société en Angleterre », *art. cit.*, p. 718. Cf. les explications identiques fournies par Paul de ROUSIERS, « La formation de l'élite dans la société moderne », *Science Sociale*, octobre 1912, p. 16.

⁴⁵Max Leclerc critique ainsi l'exclusivisme étroit des *public schools* qui selon lui ne se retrouve pas à un tel degré dans les Universités d'Oxford et de Cambridge ouvertes à des éléments « socialement plus humbles », notamment les boursiers : Max LECLERC, *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, A. Colin, 1894, p. 271. Les élèves des classes moyennes et inférieures anglaises sont orientés vers les *grammar schools* ou vers l'enseignement technique.

afin de produire des « *christian gentlemen* »⁴⁶ ; quant aux Universités de Cambridge et d'Oxford, ce n'est pas une instruction supérieure que viennent y chercher les élèves mais bien une formation morale et intellectuelle⁴⁷.

Lorsque l'homme d'Etat considéré n'est pas passé par ces prestigieuses institutions scolaires, la qualification de gentleman est par contre incontestablement plus discutée. Le cas de Joseph Chamberlain est à ce sujet exemplaire : issu d'une famille de modestes commerçants et de pasteurs, il a « peu de passé généalogique » - manière euphémisée de signaler l'absence d'ancêtres glorieux⁴⁸ - et reçoit l'éducation « utilitaire » et « limitée » d'un commerçant, restant étranger à tout raffinement intellectuel. Sa réussite dans les affaires lui permet cependant de pouvoir se consacrer à la vie politique : il devient maire de Birmingham en 1873, occasion d'appliquer ses idées radicales ; élu au Parlement en 1876, il provoque pourtant la surprise par son comportement :

« Celui qu'on regardait comme l'enfant terrible du parti radical, et qu'on se représentait volontiers avec une tenue quelque peu négligée, était un parfait gentleman, explique Achille Viallate. [...] Une possession de soi parfaite, la rapidité dans les réparties, la concision lapidaire des formules, une voix claire, incisive, bien faite pour l'ironie et le sarcasme, font de lui un excellent *debater* et un rude adversaire »⁴⁹.

Jacques Bardoux ajoute au portrait les qualités de *sportsman* et les talents de pépiniériste⁵⁰ mais Paul Hamelle, lui, présente l'homme d'Etat comme un parvenu de la politique, certes génial, mais qui n'a du gentleman que le monocle à l'oeil et l'orchidée à la boutonnière⁵¹. En lui opposant lord Rosebery, autre champion de l'impérialisme britannique au tournant du siècle, Paul Hamelle éclaire la différence fondamentale entre les deux hommes. Bien qu'étant un libéral de l'école gladstonienne, lord Rosebery s'est lui aussi laissé entraîné sur la voie de l'impérialisme agressif, perdant « son sens moral, esthétique, sportif »⁵² ; lui aussi s'est fait le porte-parole des revendications populaires. Pourtant, malgré une noblesse ne datant que du début du dix-huitième siècle, c'est un homme de bonne naissance, grand propriétaire foncier, petit-fils et fils de pairs, lui-même pair d'Angleterre, ayant étudié, même brièvement, à Eton et Oxford. Achille Viallate confirme cette image du noble lord :

« Choyé par l'aristocratie, applaudi par le peuple, il a été l'homme de la cour et de la ville [...]. Vrai grand seigneur, lord Rosebery est aussi simple et affable avec les humbles et les pauvres qu'avec ses égaux, et son accueil courtois, son sourire bon enfant lui ont gagné la sympathie de plus d'un radical de faubourg. Esprit fin, délicat, ouvert à toutes les curiosités

⁴⁶Le docteur Thomas Arnold (1795-1842), nommé en 1828 *headmaster* du collège de Rugby, est l'initiateur de la réforme de l'éducation anglaise au dix-neuvième siècle ; l'esprit du système qu'il met en place à Rugby se diffuse non seulement dans les *public schools* mais dans toutes les écoles : Max LECLERC, *L'éducation...*, *op. cit.*, pp. 44-52 ; concernant l'influence du docteur Arnold sur l'éducation anglaise : T. W. BAMFORD, « Thomas Arnold and the Victorian Idea of a Public School », in Brian SIMON, Ian BRADLEY (ed.), *The Victorian Public School. Studies in the Development of an Educational Institution*, Bristol, Gill and Macmillan, 1975, pp. 58-71 ; cf. également François BEDARIDA, *La société anglaise du milieu du XIX^e siècle à nos jours*, Seuil, 1990 (1ère édition 1976 chez Arthaud), pp. 219-220. Hippolyte Taine rappelait ainsi les propos de Thomas Arnold écrivant à ses amis : « Un véritable gentleman anglais, chrétien, de coeur viril, d'esprit éclairé, c'est plus, je crois, que Guizot ou Sismondi ne pourraient comprendre ; aucun autre pays ne pourrait, je pense, fournir un si beau spécimen de la nature humaine ». Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 195-196.

⁴⁷Les critiques adressées à la pauvreté intellectuelle des universités anglaises ont été évoquées précédemment : cf. *supra* chapitre 2-III

⁴⁸Jacques BARDOUX, « J. Chamberlain. Ses origines familiales ; ses débuts politiques », *Revue Bleue*, 2/7/1906, p. 84.

⁴⁹Achille VIALATE, « Mr. Joseph Chamberlain », *ASP*, t. 14, 1899, p. 119.

⁵⁰Jacques BARDOUX, « J. Chamberlain... », *art. cit.*, p. 86.

⁵¹Paul HAMELLE, « L'homme qui vient : Lord Rosebery », *ASP*, t. 17, 1902, p. 511.

⁵²*Ibid.*, p. 501.

intellectuelles, il est peu de problèmes qu'il n'ait abordés, peu d'opinions qu'il ne se soit efforcé de comprendre »⁵³.

Il est aussi artiste, orateur, écrivain, cumulant les diverses qualités qui font de lui un gentleman accompli et le distinguent de la masse alors que Joseph Chamberlain restera toujours un homme du peuple⁵⁴. Même les conceptions impériales des deux hommes les éloignent, le second envisageant uniquement l'aspect économique - donc vil - de la question alors que lord Rosebery fait l'apologie de l'Empire parce qu'il est « le plus noble exemple connu jusqu'à ce jour de l'espèce humaine d'un gouvernement libre, juste, et aisément adaptable à des conditions diverses »⁵⁵.

L'exemple de ces deux hommes indique toutefois que la qualité de gentleman n'est pas acquise une fois pour toute et que la meilleure naissance qui soit ne protège pas contre les égarements : oeuvre de plusieurs générations, la *gentlemanliness* est également le produit de toute une vie. Il est certes plus aisé à lord Rosebery qu'à Joseph Chamberlain de retrouver un comportement de gentleman⁵⁶ et les erreurs du premier seront plus vite excusées mais tous deux ne peuvent conserver leur qualité de gentleman qu'au prix d'un travail constant sur eux-mêmes : la notion de gentleman traduit aussi cette exigence envers soi-même qu'une bonne naissance ne suffit pas à garantir⁵⁷.

L'évocation de la figure de Joseph Chamberlain montre également qu'il est possible d'avoir l'apparence d'un gentleman sans en être un. Autrement dit, un gentleman ne doit pas se juger seulement par des attributs extérieurs tels qu'une fleur à la boutonnière ou la pratique

⁵³Achille VIALATE, « Lord Rosebery », *art. cit.*, p. 766.

⁵⁴ « Je n'entends point reprendre ici en détail toutes les affaires auxquelles il [Joseph Chamberlain] a été mêlé ; dans toutes il est peuple, il se montre avec les passions du peuple » : Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 442. Son fils, Austen Chamberlain (1863-1938) est élève à l'École en 1885-1886 où il est considéré de la façon la plus courtoise par les enseignants et les autres élèves : une génération aura vraisemblablement suffit à corriger les défauts du père et à produire un véritable gentleman, d'autant plus qu'Austen Chamberlain est, lui, passé sur les bancs de Cambridge. Pierre Rain rapporte ainsi cette anecdote, se déroulant lors d'une visite de Sir Austen Chamberlain à l'École en 1937 : « Le « clou » de cette séance du 21 janvier 1937 fut le cours d'André Siegfried, qui avait choisi pour sujet : « La psychologie britannique ». Au moment où le professeur se préparait à prendre la parole, on vit avec quelque émoi Sir Austen, qui était naturellement assis à la droite du président Tirard, se lever, descendre les marches de l'estrade...(quel contretemps!) pour aller... au second rang de l'amphithéâtre s'asseoir au milieu des étudiants. Tonnerre d'applaudissements devant ce geste si charmant en sa spontanéité » : Pierre RAIN, *L'École libre des sciences politiques 1871-1945*, FNSP, 1963, p. 93. Cf. également les remarques du baron Hulot, président de la Société des élèves, sur l'amabilité d'Austen Chamberlain : séance de la Société des élèves, novembre 1905, cahier manuscrit contenant les comptes-rendus des séances de la Société de novembre 1903 à janvier 1913 conservé au siège de l'Association des Anciens Science-Po. Cf. également les souvenirs d'Austen CHAMBERLAIN, *Au fil des années*, Gallimard, s. d. [1936], pp. 9-21.

⁵⁵*Ibid.*, p. 772. Conceptions divergentes qui aboutissent cependant concrètement au même résultat ainsi que le souligne Achille Viallate. Ce sont des nuances qui distinguent les deux hommes.

⁵⁶C'est pourquoi l'appartenance d'un homme à une lignée de gentlemen est une sorte de garantie que la qualité de gentleman sommeille en lui, ce qui est par exemple le cas de John Halifax dont le père était un gentleman : la déchéance financière de la famille n'empêchera pas le fils de retrouver, au prix d'un dur labeur, cette qualité : Miss CRAIK, *John Halifax gentleman*, *op. cit.*. Visitant les quartiers déshérités de Londres durant l'entre-deux-guerres, Paul Morand y rencontre « des débris de gentlemen » qui sont cependant capables de redevenir à l'occasion hommes du monde, tel cet ancien officier de la guerre de 14-18 « que des camarades de tranchées rencontrèrent un jour et, sans se douter de sa misère, invitèrent à dîner ; l'homme loua un smoking et accepta l'invitation. A la fin du repas, on fit la quête pour les chômeurs et l'ancien officier jeta sur la table, d'un air négligent, son dernier shilling » : Paul MORAND, *Londres*, *op. cit.*, pp. 87-88.

⁵⁷La bonne naissance des gentilshommes français ne leur garantissait pas non plus le maintien de leur situation sociale : Norbert Elias souligne ainsi que la perte de l'honneur signifiait la déchéance de la bonne société et l'anéantissement de l'existence sociale tout entière (Norbert ELIAS, *La société de cour*, Champs Flammarion, 1985 (1ère édition 1969), pp. 85-86). La composante « méritocratique » du gentleman est cependant plus facilement mise en valeur étant donné que le titre de gentleman, contrairement à celui de gentilhomme, n'est établi par aucun texte juridique : ne peut être appelé gentleman que celui qui en possède les qualités.

de sports⁵⁸. Observant la société néo-zélandaise, André Siegfried notait ainsi que les formes anglaises y avaient été importées mais sans l'esprit qui les animait : le snobisme s'y développait défini comme de l'admiration pour « les apparences de la fortune, du bon ton, de la vertu officielle », contrairement à l'idéal du gentleman qui lui, lie indissociablement forme et fond⁵⁹. Hippolyte Taine expliquait ainsi que le gentilhomme et le gentleman pouvaient se définir également par l'élégance, la finesse, des habitudes de luxe et d'aisance, l'usage du monde mais il concluait à propos du gentleman : « pour les vrais juges, l'essentiel du personnage est le coeur »⁶⁰. Comme le remarquait Paul Morand à propos de Londres :

« L'élégance de Londres, comme celle du jeune Anglais décrit par Proust, « réside moins dans les vêtements que dans le corps, et le corps lui-même semble l'avoir reçue de l'âme » »⁶¹.

Plus qu'un certain nombre de qualités ajoutées les unes aux autres, c'est avant tout une *morale* qui permet de discerner le vrai gentleman parce qu'elle seule, en reliant le corps à l'âme, le définit véritablement, elle seule permet de transcender les variations individuelles. Elle constitue en effet une sorte de fond commun à tous les gentlemen et, plus largement, à tous les Anglais, rappelant ainsi que les premiers ne sont que les produits les plus perfectionnés de cette société.

d) La morale du gentleman

La morale du gentleman se donne d'abord à voir comme un code de conduite, véritable traité de civilité anglaise⁶² d'autant plus important à définir qu'il porte en son sein la société tout entière. Les travaux des membres de l'ELSP qui se rattachent, à travers l'analyse des moeurs, au sujet de la civilité la conçoivent bien dans ses rapports avec l'état politique et social du pays, dans la lignée des travaux de Montesquieu et d'Alexis de Tocqueville. Ce dernier écrivait ainsi :

« Il n'y a rien, au premier abord, qui semble moins important que la forme extérieure des actions humaines, et il n'y a rien à quoi les hommes attachent plus de prix [...]. Les manières sortent, en général, du fond même des moeurs ; et, de plus, elles résultent quelquefois d'une convention arbitraire, entre certains hommes. Elles sont en même temps naturelles et acquises »⁶³.

⁵⁸Le problème de la reconnaissance des caractéristiques qui font le gentleman est une préoccupation étrangère aux Anglais eux-mêmes. Paul Morand écrit ainsi : « Le gentleman-cambrioleur, si commun dans nos villes d'eaux, popularisé par nos pièces de théâtre, est inconnu à Londres, où il est impossible de faire illusion au point de passer pour un gentleman quand on n'en est pas un. Le premier domestique venu s'apercevrait de la fraude » : Paul MORAND, *Londres, op.cit.*, p. 103. L'une des caractéristiques du gentleman est d'ailleurs qu'il ne parle jamais de cette qualité, ni pour se l'attribuer, ni pour savoir si elle est applicable aux autres (Cf. Simon RAVEN, *The English gentleman*, London, Anthony Blond Ltd, 1961, p. 9) : pour un auteur français, l'utilisation du « label » gentleman est bien une manière de mettre en valeur certaines qualités qui permettent de distinguer l'élite sociale.

⁵⁹André SIEGFRIED, *La démocratie en Nouvelle-Zélande*, Colin, 1904, p. 245.

⁶⁰Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, p. 195.

⁶¹Paul MORAND, *Londres, op. cit.*, p. 112.

⁶²Cf. l'article de Shirley LETWIN, « Tradition II : the morality of the gentleman », *The Cambridge Review*, 7/5/1976, pp. 141-145 et 4/6/1976, pp. 168-173 : selon l'auteur, une explication de ce qu'est la morale du gentleman est en effet la meilleure façon de comprendre la nature de la civilité anglaise jusqu'au vingtième siècle au moins (p. 142).

⁶³Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique, op. cit.*, tome II, troisième partie, chapitre XIV, p. 576. Cf. également : MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois I*, Gallimard, 1995, livre XIX. L'approche sociologique des membres de l'ELSP telle qu'elle s'est manifestée au sujet de l'Angleterre implique une telle conception de la civilité puisque l'homme est l'élément premier à partir duquel se bâtit un pays, son comportement en société donnant la mesure de l'état politique et

Homme « bien élevé », le gentleman illustre ce caractère à la fois naturel et social des manières anglaises : sa fréquente assimilation, apparemment réductrice, à « l'homme du monde » ou au « galant homme » exprime en fait elle aussi la nature travaillée et policée de ses manières⁶⁴. De la même façon, l'opposition tant physique que morale qui est relevée entre le gentleman et l'homme du peuple traduit l'appréhension de la civilité comme indice de civilisation, par opposition avec ce qui représente la barbarie et la bestialité⁶⁵ : lorsqu'André Siegfried écrit que la notion de gentleman est le fondement de la civilisation britannique, il exprime parfaitement cette conception, mettant également l'Angleterre à la tête des autres nations dans le domaine de la civilisation⁶⁶. Ce pays n'est-il pas d'ailleurs le pays des formes par excellence, des formes qui incarnent la cristallisation de la civilité anglaise⁶⁷ ? Jacques

social : en Angleterre, écrivait Emile Boutmy dès les années 1860, ce sont les moeurs qui ont tout fait et qui continuent à tout faire (Emile BOUTMY, « Études littéraires. Compte-rendu du livre de Cornélis de WITT, *La société française et la société anglaise au dix-huitième siècle* », *La Presse*, 10/11/1864). Les analyses concernant les États-Unis reprennent d'ailleurs assez nettement les conclusions d'Alexis de Tocqueville sur la question, liant les moeurs simples, franches, exubérantes, violentes à la nature démocratique du régime : cf. Paul DE ROUSIERS, *La vie américaine. L'éducation et la société*, Firmin-Didot, s. d. (1899), chapitre 4 : « La vie journalière », qu'il débute en expliquant que l'analyse des moeurs américaines (repas, habillement, loisirs...) est la meilleure façon de comprendre la société (p. 98) ; cf. aussi : Eugène d'EICHTHAL, « Quelques notes d'un voyage aux États-Unis », *ASP*, t. 21, 1906, pp. 195-228.

⁶⁴Cf. par exemple : Raphaël-Georges LEVY, « Les universités et l'économie politique aux États-Unis », *ASP*, t. 13, 1898, p. 461 ; Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, *op. cit.*, p. 85 ; Paul de ROUSIERS, *La vie américaine...*, *op. cit.*, p. 119.

⁶⁵Emile Boutmy sous-entend cette opposition lorsqu'il écrit : « De forme rude et d'appétits violents par nature, c'est à eux [i.e. : les Anglais] que l'histoire morale de l'humanité doit la figure du « gentleman » » : Emile BOUTMY, « Les origines de la langue et de la littérature anglaise », *art. cit.*, p. 374-375. Jacques Bardoux propose une analyse similaire : « Et si l'Angleterre ne risquait pas de devenir la terre de l'*hooligan*, elle ne serait pas restée la patrie du *gentleman* » : Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale. Essai de psychologie sociale (1906-1913)*, Alcan, 1913, p. 474. Cf. l'historique de la notion de civilité dans : Norbert ELIAS, *La civilisation des moeurs*, Calmann-Lévy, 1973, pp. 77-120 et les pages 53-73 sur la formation du concept de civilisation en France. Voir également Roger CHARTIER, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Seuil, 1987, le chapitre 2 : « Distinction et divulgation : la civilité et ses livres », pp. 45-86. Sur le lien entre le gentleman et l'intensité de la violence dans la société anglaise : Jean DULCK, « Du gentleman au hooligan », in « La politesse. Vertu des apparences », *Autrement. Série Morales*, n°2, février 1991, pp. 139-149.

⁶⁶André SIEGFRIED, *La crise britannique au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 120. Cf. aussi du même auteur : « Psychologie britannique », *Sciences Po.*, n°1, mars 1937, p. 16 : l'Angleterre a mis sa marque sur le code des relations sociales occidentale en étant le pays de la courtoisie par excellence. L'Angleterre peut cependant aussi être présentée comme le pays de la barbarie, une position particulièrement fréquente au tournant du siècle lorsque les troupes britanniques se livrent à des cruautés sur le peuple boer, période où, démocratisation aidant, le jingoïsme se déchaîne outre-Manche. Le facteur racial refait alors indéniablement surface dans les analyses proposées à l'ELSP pour expliquer ces agissements barbares : le brutal germain pointe sous l'Anglais qui n'a plus que les défauts attribués au peuple, toute la correction du gentleman étant balayée par une lame de fond surgie des périodes les plus reculées de l'histoire anglaise. Emile Boutmy explique ainsi qu'au moment où la civilisation occidentale devient plus raffinée, l'Angleterre marche à contre-courant : « Une question comme celle de Fachoda sera tranchée en définitive par des paysans et des ouvriers qui n'ont guère changé depuis plus de quatre cents ans et dont l'acquis consiste dans ce que peut procurer la vue grossière, le contact par instant et par place d'une civilisation qui a glissé au-dessus d'eux et leur est demeurée étrangère » : Emile BOUTMY, « L'Etat anglais et sa fonction à l'extérieur », *ASP*, t. 15, 1900, p. 696. (cf. le même type d'analyse chez Achille VIALATE, « Mr. Joseph Chamberlain », *ASP*, t. 14, 1899, p. 137 ; Jacques BARDOUX, « Le très honorable John Burns... », *art. cit.*, p. 212). Seule semble subsister dans l'Angleterre impérialiste du tournant du siècle une « foule » possédant les caractéristiques que lui prêtent au même moment les études d'un Gustave Le Bon : « L'histoire enseigne qu'au moment où les forces morales, l'armature d'une société, ont perdu leur action, la dissolution finale est effectuée par ces multitudes inconscientes et brutales justement qualifiées de barbares (...). Une civilisation implique des règles fixes, une discipline, le passage de l'instinctif au rationnel, la prévoyance de l'avenir, un degré élevé de culture, conditions totalement inaccessibles aux foules, abandonnées à elles-mêmes » : Gustave Le BON, *Psychologie des foules*, PUF, 1983 (1ère édition 1895), pp. 3-4. Bien que Gustave Le Bon estime que les foules anglo-saxonnes sont moins féminines, donc moins destructrices, que les foules latines, le fait qu'elles accroissent leur suprématie est néanmoins le signe d'un retour à la barbarie.

⁶⁷En référence à la sociologie formale de Georg Simmel pour qui la sociabilité constitue « la forme ludique de la socialisation », c'est-à-dire une forme pure, détachée de tout contenu. La sociabilité telle que l'évoque l'auteur est proche de la civilité dont il est ici question : elle correspond à un art de vivre en société, fait de règles de conduites, de conventions particulières. De la même manière qu'Emile Littré établit une hiérarchisation entre civilité, politesse et courtoisie selon le degré d'intériorisation des bonnes manières dont elles témoignent, la sociabilité prise dans son sens premier - disposition innée qui porte hommes comme animaux à vivre en société - est le degré premier de la civilité, cet instinct sociable étant la condition de toute vie sociale. Passé ce premier niveau, civilité et sociabilité se réfèrent toutes deux à la qualité des relations

Bardoux peut ainsi évaluer l'état de santé du parlementarisme anglais en analysant les conventions parlementaires - rôle du *speaker*, organisation des séances... - et en comptant le nombre de hauts de forme et de jaquettes à la Chambre des communes⁶⁸.

L'histoire même de l'Angleterre la portait à développer cette forme supérieure de civilisation dans la mesure où elle fut très tôt une nation pacifiée, renvoyant ses chevaliers sur leurs terres : même si le port d'un blason est longtemps resté une marque distinctive des gentlemen, le recours à la force physique a très rapidement disparu comme signe de supériorité sociale⁶⁹. La constitution de la *gentry* est un élément essentiel dans le processus de civilisation tel que le définit Norbert Elias : elle est en effet le promoteur et le révélateur d'une modification de la sensibilité et du comportement anglais qui évolue vers un auto-contrôle incarnant cette maîtrise de soi constitutive de la civilité occidentale⁷⁰.

La société de cour, qui a été le moteur de la civilisation des moeurs en France, n'existe pas outre-Manche⁷¹ : les grands feudataires anglais se sont associés au pouvoir royal sans en être tributaires pour leur survie ; chaque manoir est en quelque sorte une cour, l'horizon mondain des gentlemen étant exclusivement local jusqu'au dix-huitième siècle au moins, époque à laquelle toute une partie de l'élite anglaise subit l'influence des salons parisiens et

que les hommes ou les concitoyens établissent entre eux, c'est-à-dire à l'usage des bonnes manières à l'égard d'autrui : l'homme sociable, avec qui il est aisé de vivre, pouvant également être un homme poli, voire courtois, degré ultime de perfection dans le rapport aux autres, forme la plus pure de la sociabilité : Emile LITTRE, *Dictionnaire de la langue française*, op. cit., t. 1, p. 633 (civilité), t. 4, pp. 1956-1957 (sociabilité, sociable) ; Georg SIMMEL, *Sociologie et épistémologie*, PUF, 1981, pp. 121-136. Georg Simmel achève son analyse de la sociabilité en expliquant qu'elle doit cependant garder un rapport avec la vie sous peine de n'être plus qu'une forme vide, comme cela s'est produit dans la société de cour d'Ancien Régime en France (p. 136) : la persistance d'un rapport entre la forme et le contenu est l'un des éléments qui serviront à caractériser la civilité du gentleman, cf. *infra*.

⁶⁸Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, op. cit., pp. 2-4. Sur le rôle du *speaker* anglais, garant de la bonne tenue des débats parlementaires : Henri RIPERT, « La présidence des assemblées politiques », *ASP*, t. 23, 1908, pp. 346-368. L'article est un extrait du livre : *La présidence des assemblées politiques*, Rousseau, 1908, couronné par le prix Rossi, dont le compte-rendu est donné par Maurice Caudel dans les *Annales* en 1909 (*ASP*, t. 24, 1909, pp. 851-852) : Henri Ripert (1878-?), licencié en droit, diplômé avec distinction de l'ELSP en 1900, portraituré dans cet ouvrage différents présidents d'assemblées, montrant ainsi sa filiation avec l'École par l'utilisation de la méthode psychologique et historique. Cf. encore : André SIEGFRIED, *Deux mois en Amérique du Nord à la veille de la guerre (juin-juillet 1914)*, Colin, 1916, p. 41 où il écrit : « L'Angleterre est ou était hier encore le pays de la tradition, de la hiérarchie, de la tenue. L'Amérique est le pays de l'imagination continuellement en travail, de la fantaisie exaspérée (...) » : la trilogie servant à décrire l'Angleterre est particulièrement révélatrice du rôle des formes dans ce pays.

⁶⁹Montesquieu écrivait ainsi à propos de l'Angleterre : « Là, on regarderait les hommes de guerre comme des gens d'un métier qui peut être utile et souvent dangereux, comme des gens dont les services sont laborieux pour la nation même ; et les qualités civiles y seraient plus considérées » : MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, op. cit., livre XIX, chapitre XXVII, p. 596.

⁷⁰Norbert ELIAS, *La dynamique de l'occident*, Calmann-Lévy, 1965, pp. 181-203 ; cf. également p. 295 où la différence de développement de l'auto-contrôle en Angleterre et en Allemagne est expliquée : l'auto-contrôle est volontaire outre-Manche où l'Etat n'est ni fort ni centralisé, alors que la pression militaire et étatique qui existe en Allemagne a développé des habitudes de soumission et de contrainte extérieure. La différence fondamentale entre la psychologie du peuple allemand et la psychologie du peuple anglais telle qu'elle est analysée dans les travaux de l'ELSP se retrouve bien ici : initiative individuelle et maîtrise de soi contre obéissance servile et passivité. Michael Walzer explique parfaitement le rapport entre la montée de la *gentry* et les mutations de la société anglaise aux seizième et dix-septième siècles : la maîtrise de soi et le sérieux de ces hommes, inspirés par le puritanisme, constituent de nouvelles formes de comportements vecteurs de nouvelles formes d'activités sociales et politiques. Les manuels de savoir-vivre se développent d'ailleurs à cette époque, destinés à inculquer un nouveau style à ce groupe social : Michael WALZER, *La révolution des saints. Éthique protestante et radicalisme politique*, Belin, 1987 (1ère édition anglaise 1965), chapitre 7 : Le puritanisme et la *gentry* : la politique comme vocation ; cf. également R. H. TAWNEY, « The Rise of the Gentry », *Economic Historic Review*, vol. 11, 1941, pp. 1-38 et W. LEE USTICK, « Changing Ideals of Aristocratic Character and Conduct in Seventeenth-Century England », *Modern Philology*, vol. XXX, n° 1, August 1932, pp. 147-166.

⁷¹Norbert Elias note l'existence outre-Manche aux dix-septième et dix-huitième siècles d'une *society* qui se retrouvait à Londres pendant la *Season*, comparable à la société de cour française dans la mesure où toutes deux sont des « écoles de la bonne tenue », mais la répartition du pouvoir au sein de la société anglaise fait de la *society* un des centres et non le centre de la bonne société : les grandes maisons aristocratiques sont autant de centres de cette *society* : Norbert ELIAS, *La société de cour*, op. cit., pp. 87-88.

devient plus cosmopolite. Brève parenthèse que les guerres européennes referment, renvoyant le gentleman dans sa demeure provinciale. A la différence de ce qui s'est produit en France sous Louis XIV, il n'y a pas eu outre-Manche de centralisation et d'asservissement de la noblesse dans un lieu fermé, pas d'uniformisation des conduites sous une étiquette curiale. Ce qui caractérise le gentleman est son indépendance tant géographique qu'économique et sociale par rapport au pouvoir royal⁷². Cette indépendance est très certainement l'un des facteurs expliquant la rusticité des moeurs de l'élite anglaise par rapport aux moeurs, raffinées et urbaines, de son homologue française : la vie de salon n'est parfaite qu'en France, explique Hippolyte Taine, le tempérament froid, lourd et rebelle à la culture retient l'Anglais dans des habitudes de solitude, d'ivrognerie et de brutalité⁷³. Si le « caractère » anglais, et notamment la répulsion « innée » pour les jeux intellectuels, semble dans les analyses tainiennes la cause de cette vie barbare, l'esprit de liberté et d'indépendance de l'Anglais, c'est-à-dire en fait la nature de sa sociabilité, est la raison première qui conditionne le reste : le gentleman n'a pas besoin de plaire car son existence ne dépend pas de la bonne volonté d'un roi tout-puissant, il n'est pas comme le courtisan français en perpétuelle représentation, au point que celle-ci devienne l'essence même de sa vie⁷⁴.

Rouage essentiel de la constitution politique et sociale, le gentleman est pourtant lui aussi en représentation. De même que l'aristocratie de cour française des dix-septième et dix-huitième siècles était à l'origine de la diffusion de nouveaux comportements dans les autres couches sociales, de même les gentlemen britanniques offraient-ils un modèle de savoir-vivre⁷⁵ : l'idéal du gentleman est né de cette position, mais cet idéal, lié à un état social

⁷² « La capitale et la cour n'exerçaient pas sur lui [le squire] l'attraction que subissait le gentilhomme français de l'Ancien Régime. Il résidait dans ses terres la plus grande partie de l'année. sa fortune suffisait à faire graviter autour de lui tout le voisinage » : Moïseï OSTROGORSKI, *La démocratie et les partis politiques*, op. cit., p. 45.

⁷³Hippolyte TAINE, *Les origines de la France contemporaine. L'ancien régime*, Robert Laffont, collection Bouquins, 1986, livre deuxième, chapitre II, pp. 95-96. Concernant la description de la vie du gentleman du Moyen âge à l'époque victorienne, voir : Esmé WINGFIELD-STRATFORD, *The squire and its relations*, London, Cassell and company Ltd, 1956, particulièrement les pages 57-58, 81-85, 108-109, pp. 227-231 qui offrent une comparaison entre les élites anglaise et française, insistant sur la rusticité des moeurs anglaises. Hippolyte Taine évoque également, en les critiquant, les tentatives de lord Chesterfield, arbitre de l'éducation et du goût en Angleterre au milieu du dix-huitième siècle, pour donner une éducation française à son fils Philip qu'il envoie à Paris, école des « grâces » : « Ce vernis, qui à Paris est la couleur vraie, n'est ici qu'un placage choquant. Cette politesse transplantée est un mensonge, cette vivacité un manque de sens [...] » : Hippolyte TAINE, *Histoire de la littérature anglaise. T. 3*, Hachette et Cie, 1863, pp. 13-14 et Lord CHESTERFIELD, *Lettres à son fils*, Payot et Rivages, 1993, 343 (la première édition anglaise date de 1774). Dans la préface qu'il donne à ces lettres, Marc Fumaroli explique parfaitement en quoi lord Chesterfield se démarque de l'homme de cour français : « Lord Chesterfield a pris le style français, la langue française, mais il est Anglais, il est whig, il est lui-même. Il appartenait à une génération pour laquelle la forme française était l'uniforme européen, et il pouvait croire qu'elle était indispensable aux hommes d'Etat et diplomates anglais pour se montrer à la hauteur de leurs rivaux français. Et il est bien vrai qu'être *gentleman* à la française à Londres, sous Georges Ier et George II de Hanovre, avait un sens de fierté et de liberté à la Montaigne tout différent que pour un noble français d'être courtisan à Versailles et homme de salon à Paris. [...] Il fut donc le Garrick londonien d'un rôle peaufiné par des siècles d'expérience, nuancé par chacune des trois grandes nations latines, mais habité par un vigoureux caractère d'indépendance tout anglais et tout sien » : Marc FUMAROLI, « L'Homme au gant » in Lord CHESTERFIELD, op. cit., pp. 20-21.

⁷⁴« Non seulement le dehors, mais encore le dedans était factice ; il y avait une façon obligée de sentir, de penser, de vivre et de mourir » explique Hippolyte Taine à propos de la noblesse française de la fin du dix-huitième siècle : Hippolyte TAINE, *Les origines... L'Ancien régime*, op. cit., livre II, chapitre III, p. 120 ; également pp. 116-119. Henri Gaidoz remarque, lui, que l'Anglais, indépendant de caractère, est moins sensible que le Français au qu'en dira-t-on : Henri GAIDOZ, « Les origines de la Grande-Bretagne et la nationalité anglaise », *RIE*, t. 10, 1885, p. 262.

⁷⁵« Bien que le propriétaire d'un domaine rural eut comme fonction première d'exploiter celui-ci, il était, avant d'être un fermier, un fonctionnaire public et une autorité sociale à laquelle était dévolue la responsabilité d'entretenir les manières et la culture propres à un gentleman » : Esmé WINGFIELD-STRATFORD, op. cit., p. 242 (c'est nous qui traduisons). Cf. également Norbert ELIAS, Eric DUNNING, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Fayard, 1994 (1ère édition anglaise 1986), pp. 25-82 : Norbert Elias montre le rôle de la *society* anglaise du dix-huitième siècle comme agence civilisatrice, notamment par la « sportification » de ses passe-temps, expression d'un nouveau stade de développement de l'auto-contrôle qui va se diffuser à toute la société. Elie Halévy a noté l'importance du développement des sports outre-Manche dans la classe supérieure anglaise, et son rôle dans la formation de ce qu'il appelle, lui, une « morale du sport » (Elie HALEVY,

spécifique, ne présente pas les mêmes caractéristiques que l'idéal mis en avant par la cour française. Il est en effet essentiellement un idéal démocratique.

En écrivant à propos de John Halifax : « Ce caractère du *gentleman* [...] transporté dans la sphère démocratique, n'est pas un *idéal* moins *vrai* que le caractère de sir Charles Grandison qui appartenait à l'aristocratie »⁷⁶, Amédée Pichot exprime de façon très claire la nature profondément démocratique de l'idéal du gentleman. Le lien entre le développement du modèle du gentleman et l'avènement de la *gentry* permet de comprendre le rapport avec l'idée démocratique : cette couche sociale est non seulement ouverte à la richesse et aux mérites personnels, elle est également la pierre angulaire de l'édifice constitutionnel anglais. Les gentlemen assurent en effet des fonctions judiciaires et administratives qui les mettent au service du bien public :

« Les gentilshommes, les squires, les barons, les chefs féodaux [anglais] ne sont pas devenus, comme sous Louis XIV, de simples privilégiés, des parasites d'ornement, à la fin nuisibles, impopulaires, odieux [...]. Ils sont demeurés en communication avec le peuple, ils ont ouvert leurs rangs aux talents, ils se sont adjoints comme recrue l'élite de la roture ; ils sont restés les personnages commandants, ou dirigeants, ou du moins influents de la commune et de l'Etat [...]. Sur ce patron s'est formée l'idée de gentleman »⁷⁷.

Autrement dit, pèsent sur les gentlemen non les exigences du roi mais en quelque sorte celles des couches inférieures avec qui ils sont en contact permanent en raison de leurs fonctions administratives mais aussi parce que, préoccupés de la rentabilité de leurs terres, les grands propriétaires fonciers restent proches de leurs fermiers⁷⁸. Le manque d'intérêt des nobles français pour leurs terres les a en effet conduits à devenir ces parasites que dénonce Hippolyte Taine ; le même phénomène s'est d'ailleurs produit en Irlande où les propriétaires fonciers ne résidaient pas sur leurs terres : la coupure avec le peuple engendrée par cette

Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle. I. L'Angleterre en 1815, Hachette, 1913, p. 211). Cf. les commentaires d'Alain GARRIGOU, « Le « grand jeu » de la société », in Alain GARRIGOU, Bernard LACROIX (dir.), *Norbert Elias. La politique et l'histoire*, La Découverte, 1997, pp. 107-109.

⁷⁶Amédée PICHOT, Avant-propos au livre de Miss CRAIK, *John Halifax, gentleman*, *op. cit.*, p. VI. Sir Charles Grandison est le héros du livre de Samuel RICHARDSON (1689-1761), auteur de romans moraux et psychologiques, *The History of sir Charles Grandison*, 1754 : le héros est un modèle de droiture chrétienne et de rigueur morale.

⁷⁷Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 194-195. Dans son *Histoire de la littérature anglaise*, Hippolyte Taine donnait l'exemple d'un gentleman qu'il avait rencontré dans sa propriété campagnarde : « Il est marié, il a des fermiers, il est magistrat municipal, il devient homme politique. Il améliore et régit sa paroisse, ses terres, sa famille. Il fonde des associations, il parle dans les *meetings*, il surveille les écoles, il rend la justice, il introduit des perfectionnements. [...] Il est puissant et il est respecté [...]. Il sait qu'il a l'autorité et qu'il en use loyalement pour le bien d'autrui. » : Hippolyte TAINÉ, *Histoire de la littérature anglaise. T. 4*, Hachette, 1864, pp. 472-473. Cf. aussi les explications fournies par Emile Boutmy sur le rôle essentiel du gentleman propriétaire dans les affaires publiques et locales anglaises : Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 336-338. Les nouvelles normes de l'activité sociale et politique qui correspondent à l'avènement de la *gentry* relèvent en effet de ce dévouement au bien commun par l'exercice de fonctions au nom de la chose publique : cf. Michael WALZER, *op. cit.*, pp. 252-255, p. 283.

⁷⁸Cf. le témoignage d'Hippolyte Taine rapporté ci-dessus ; cf. aussi : Elie HALEVY, *Histoire...*, *T. 1*, *op. cit.*, pp. 210-211, p. 222, p. 224 : les rapports féodaux entre propriétaires et fermiers restent un trait distinctif de l'Angleterre durant tout le dix-neuvième siècle au moins, des rapports qui sont décrit par Elie Halévy comme une « sorte de féodalité pacifique », reposant sur la dépendance des fermiers mais également sur la nécessité pour le propriétaire de se constituer une clientèle d'électeurs. Certes, la *gentry* va se transformer au dix-huitième siècle en une oligarchie toute-puissante, exerçant son pouvoir sur les localités dont elle est l'unique patron mais cette tyrannie reste d'ampleur limitée grâce aux bonnes moeurs des gentlemen ; les analyses d'Elie Halévy convergent ici avec celles d'Emile Boutmy pour montrer que la *gentry* s'est adaptée aux changements économiques, sociaux et politiques, en répondant aux demandes de la population : élargissement du droit de suffrage à partir de 1832, vote de lois sociales dans les années 1830, adoption du programme économique libre-échangiste dès 1846. Le régime anglais du début du dix-neuvième siècle n'est déjà plus un régime d'aristocratie pure car l'opinion publique lui fait contrepoids : Cf. Elie HALEVY, *Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle* les tomes I, III et IV ; Emile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 259-284.

attitude est en grande partie responsable des troubles incessants que connaît le pays⁷⁹. En Angleterre au contraire, le gentleman est avant tout un *country gentleman* ou un *gentleman farmer*⁸⁰, image que le roi George III a contribué à populariser au début du dix-neuvième siècle et qui va résumer jusqu'au début du siècle suivant le type même du gentleman⁸¹ :

« Dans une lettre écrite il y a environ vingt ans [soit dans les années 1870], sir T. A., grand propriétaire du Devonshire, fait part « aux paroissiens de B... et à leurs femmes » des mesures qu'il compte prendre pour améliorer leur sort, et tout de suite il les met à l'aise : on sent bien qu'il ne parle pas à des égaux, mais il ne les traite pas en inférieurs. Il sait, en accordant ses bienfaits, respecter la liberté et la dignité des hommes [...]. Grâce au dévouement intelligent, à la charité active de la gentry rurale, des progrès nombreux ont été réalisés dans les campagnes ; les gentlemen ont « construit des fermes modèles, introduit de nouvelles races de bétail, de nouveaux engrais [...] »⁸².

C'est à l'ère victorienne que l'idéal du gentleman s'épanouit véritablement, valorisant des manières qui, tout en étant le produit de la démocratisation de la société, sont aussi les garantes de sa bonne tenue : représentant l'élite sociale mais menacé dans ce privilège par l'ascendance des classes moyennes urbaines, le gentleman est appelé à incarner les plus hautes valeurs de la civilisation, à faire preuve d'une maîtrise de soi d'autant plus rigoureuse que chacun peut aspirer à devenir un gentleman⁸³. Le lien entre le perfectionnement de l'auto-contrôle et la démocratisation politique et sociale peut être en partie compris grâce aux analyses de Norbert Elias concernant les processus de transformation des formations sociales. Les modifications de la structure sociale, liées à divers facteurs tels que l'urbanisation, l'industrialisation et la démocratisation, s'accompagnent de changements dans les formations humaines : les formations les plus anciennes perdent progressivement leurs fonctions et sont amenées à disparaître sauf si elles s'insèrent dans les nouvelles formations en développement. Or,

« les hommes nouveaux [...] se trouvent engagés dans des formations humaines plus organisées, plus étendues, marquées par des contacts plus nombreux, plus variés, plus instables. Leurs dépendances directes et indirectes sont en général plus nombreuses et plus variées. Les formations montantes exigent, pour cette raison même, de leurs membres un

⁷⁹Cf. Jacques FLACH, « Le gouvernement local de l'Irlande », *ASP*, t. 4, 1889, p. 68 : malgré l'éloge de l'aristocratie britannique, Jacques Flach ne peut que constater l'écart entre les intérêts de cette aristocratie et ceux du peuple irlandais ; cf. aussi Elie HALEVY, *Histoire.... T. I, op. cit.*, pp. 195-205.

⁸⁰S'interrogeant sur l'expression la plus adéquate pour qualifier les *squires* anglais, Esmé Wingfield-Stratford montre que la position du gentleman oscille entre ces deux pôles selon les époques, mais indique également que l'intérêt pour l'agriculture se mêle toujours au désir de promouvoir une culture raffinée qui peut concrètement se mesurer à l'attention consacrée à l'architecture des manoirs et des jardins et parcs environnants : Esmé WINGFIELD-STRATFORD, *op. cit.*, pp. 56-57

⁸¹Cf. Elie HALEVY, *Histoire.... T. I, op. cit.*, pp. 3-4. Cf. le témoignage de Jacques Bardoux qui explique qu'il est temps en 1910 d'enterrer cette image du *gentleman farmer* : « Mais pourquoi les dessinateurs de cette feuille historique [il s'agit du *Punch*] s'obstinent-ils à conserver à John Bull les courts favoris, les joues pleines, la vigoureuse corpulence, le frac bleu et les bottes à revers d'un *gentleman farmer*? » : Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...., op. cit.*, p. 179.

⁸²Max LECLERC, *Les professions et la société en Angleterre*, A. Colin, 5ème édition, 1927 (1ère édition, 1894), pp. 244-245.

⁸³Elie Halévy explique par exemple que l'influence des propriétaires fonciers sur leurs fermiers conduit ces derniers à modeler leur attitude sur celle leur maîtres, devenant des « gentlemen de seconde qualité » : Elie HALEVY, *Histoire.... T. I, op. cit.*, p. 222. Moïséi Ostrogorski écrit : « si un homme de la classe moyenne s'élevait par son intelligence, son travail, ou par des relations de parenté, et s'il vivait *gentlemanlike*, comme un *gentleman*, rien n'empêchait qu'il ne fût admis dans la classe dirigeante » : Moïséi OSTROGORSKI, *op. cit.*, p. 46.

contrôle de soi plus attentif, plus méticuleux ; leurs prédécesseurs n'avaient pas besoin de se maîtriser autant pour conserver leur position sociale d'élite »⁸⁴.

La constitution de la *gentry* allant de pair avec la mise en avant de l'argent comme principe de sélection sociale, les hommes nouveaux affluèrent dans cette nouvelle couche, ouverte aux marchands enrichis, magistrats des villes, hauts représentants de la vie industrielle et commerciale. A partir du début du dix-neuvième siècle, l'industrialisation rapide de l'Angleterre conduisait également les détenteurs de capitaux mobiliers à prendre de plus en plus d'ascendant sur les propriétaires fonciers : les modifications structurelles qui ont accompagné ces mouvements ont abouti au déclin progressif de l'aristocratie traditionnelle au profit d'une oligarchie mêlant hommes anciens et nouveaux, dans une *gentry* aux frontières de plus en plus floues. L'appréhension du gentleman comme personnage romantique telle qu'elle se développe outre-Manche au dix-neuvième siècle correspond à cette période de transition où coexistent une idéalisation de la vie rustique, indépendante et libre, et une volonté d'adapter le modèle du gentleman aux changements sociaux :

« Nul doute qu'une conduite plus policée fut exigée du gentleman à l'ère victorienne que pendant la très rustre époque georgienne [...]. Le temps était révolu où il [le squire] pouvait être représenté sous les traits de Jean Sans-Gêne. Il était maintenant tenu de surveiller sa tenue et de soigner son apparence à l'instar de n'importe quel citoyen »⁸⁵.

Que l'idéal du gentleman prenne toute sa signification au dix-neuvième siècle relève aussi de l'intense moralisation de la société anglaise durant cette période, réveil des préceptes méthodistes en réaction à la vague d'irrégion qui avait atteint les hautes classes anglaises sous l'influence française. Le choc provoqué en Angleterre par la Révolution de 1789 a conduit les couches supérieures à retrouver une allure anglaise⁸⁶ : le méthodisme a réussi à pénétrer la Haute Église anglicane par l'intermédiaire du parti évangélique qui travaillait à réformer les moeurs des classes dirigeantes anglaises en agitant devant leurs yeux l'exemple des troubles français. L'idée se répand alors outre-Manche que le pays doit sa stabilité et sa prospérité à ses qualités morales : consciente de son rôle social et politique, l'aristocratie anglaise, même non croyante, respecte et encourage la foi chez les autres afin de garantir la

⁸⁴Norbert ELIAS, *La société de cour*, champs Flammarion, 1985 (1ère édition, Calmann-Lévy, 1974), pp. 247-248. Cf. les analyses d'Emile Boutmy concernant la constitution de la *gentry*, qu'il décrit comme une classe ouverte à l'accession graduelle d'éléments ascendants *moins avancés* dans leur formation, c'est-à-dire dont la position sociale n'est pas encore assurée : Emile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, p. 190. L'histoire même de la *gentry* n'est ainsi qu'une répétition à travers les siècles du processus décrit par Norbert Elias : les chevaliers anglais du quinzième siècle ont perdu leur fonction et ont fusionné avec la classe rurale supérieure, signant l'acte de naissance de la *gentry* dont l'évolution a poursuivi cette logique d'ouverture et de fusion avec d'autres éléments.

⁸⁵Esmé WINGFIELD-STRATFORD, *op. cit.*, pp. 309-312 (c'est nous qui traduisons) ; voir également pp. 382-389.

⁸⁶Au dix-huitième siècle, la *gentry* « élimine ses éléments les plus faibles et ceux de la couche sociale immédiatement inférieure, aplanit et déblaie pour ainsi dire ses alentours et se contracte enfin en cette aristocratie hautaine que la Révolution française a trouvée devant elle » : Emile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, p. 228. Comparer la *gentry* à la noblesse française est incontestablement sous la plume d'Emile Boutmy une sévère critique de l'état social de l'Angleterre à cette époque. Des propos semblables se retrouvent chez Elie Halévy pour caractériser certains épisodes de l'histoire anglaise au dix-neuvième siècle : les problèmes socio-politiques du pays, ses réalisations critiquables dans les domaines politique, culturel ou social sont en effet analysés comme conséquence de la perte par l'Angleterre de son caractère spécifique et de son rapprochement des manières françaises. C'est ainsi qu'Elie Halévy interprète par exemple le premier *Reform Bill* ou les débuts de centralisation administrative : les agitations des années 1830 ont été provoquées par un contrecoup de la révolution française de 1830, mais dès les années 1840, l'Angleterre retrouve enfin sa « voie normale » : Elie HALEVY, *Histoire... III. De la crise...*, *op. cit.*, p. 26, p. 93, p. 332. Cf. également Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, *op. cit.*, pp. 447-448.

paix sociale⁸⁷. Une attitude d'autant plus nécessaire à adopter que les classes moyennes, les plus profondément touchées par le non-conformisme, renvoient l'image d'une moralité exemplaire⁸⁸.

La religion a donc constitué un facteur essentiel dans le modelage des comportements outre-Manche, assimilable à une sorte d'étiquette morale sous laquelle le modèle du gentleman acquiert sa plénitude. Le puritanisme est en effet une règle pour la volonté, le stade ultime de ce contrôle de soi qui, comme le remarque Max Weber, « valorise le type achevé du *gentleman* »⁸⁹. Ayant expliqué que le gentleman restait encore au début du vingtième siècle un modèle pour chaque Anglais, Moïséi Ostrogorski mettait lui aussi en valeur l'aspect moral de cet idéal :

« Les qualités morales du *gentleman* eurent beau se confondre souvent avec leurs marques extérieures, leurs symboles, et se réduire à une *respectability* toute formelle, elles n'établissaient pas moins une règle de conduite et faisaient du *caractère* la mesure de la valeur personnelle »⁹⁰.

Toute l'éducation anglaise du dix-neuvième siècle pourrait en effet se résumer d'un trait, constate Max Leclerc : « créer une personnalité », terme qui, chez les protestants, se confond le plus souvent avec celui de « caractère », équivalant à « une volonté capable de résister aux entraînements extérieurs et intérieurs »⁹¹. C'est bien dans une perspective chrétienne que Thomas Arnold concevait cette personnalité puisqu'il cherchait à former des *christian gentlemen*, contribuant ainsi à donner à l'élite anglaise une unité à la fois sociale et morale et à faire de l'époque victorienne l'apogée de l'idéal du gentleman, un idéal promu à l'ELSP où cette époque est justement considérée comme le faite de la civilisation anglaise⁹².

Lorsqu'Hélie Robert Savary écrit que la *gentry* se caractérise par une « certaine manière de vivre » et non par des prérogatives spéciales, ou lorsqu'Hippolyte Taine remarque que le *country gentleman* qu'il a décrit appartient à un monde « réglé en fait de conduite », ces deux auteurs mettent bien l'accent sur le code de conduite qui distingue le gentleman⁹³. Un code rigide qui fait de l'idéal du gentleman un idéal *méritocratique* reposant sur un travail et un contrôle incessant de l'individu sur lui-même : « Ce qu'il y a d'un peu raide et appris dans

⁸⁷L'explication de ce renouveau religieux et du rôle des classes dirigeantes anglaises à partir du début du dix-neuvième siècle est fournie par Elie HALEVY, *Histoire... I*, op. cit., pp. 422-434.

⁸⁸Cf. Elie HALEVY, *ibid.*, p. 40, p. 428 : c'est au dix-neuvième siècle que fleurissent en Angleterre les sociétés visant à assainir les moeurs, sociétés de tempérance, de lutte pour la suppression du vice... émanant de l'initiative des *dissenters*.

⁸⁹Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, 1964 (1ère édition 1904-1905 et 1906), p. 137. Sur l'auto-contrôle demandé par le puritanisme, cf. *supra* chapitre 4-II.

⁹⁰Moïséi OSTROGORSKI, op. cit., p. 354.

⁹¹Max LECLERC, *L'éducation...*, op. cit., p. 43. L'auteur précise que l'éducation morale a pour mission de développer « un caractère bien trempé, une âme simple et forte, franche, loyale et indépendante » (*idem*). La personnalité est avant tout conçue comme l'ensemble des éléments qui permettent à l'homme d'être fort et de résister à ce qu'Hippolyte Taine nomme « l'envahissement de la vie sédentaire, qui [...] conduit l'homme moderne aux agitations du cerveau, à l'affaiblissement des muscles et à l'excitation des nerfs » (Hippolyte TAINÉ, *Histoire de la littérature anglaise. T. 4*, op. cit., p. 473). « Depuis plus d'un siècle, rapporte Emile Léonard, le protestantisme a fait de la personnalité le centre de ses préoccupations morales [...] Mais le protestant confond la personnalité et le caractère. Pour lui une personnalité forte est avant tout une volonté capable de résister aux entraînements extérieurs et intérieurs » : Emile G. LÉONARD, *Le protestant français*, op. cit., p. 115. Cf. également Max WEBER, *L'éthique protestante...*, op. cit., p. 137.

⁹²Cf. Elie HALEVY, *Histoire du peuple... Épilogue I. Les impérialistes au pouvoir (1895-1905)*, Hachette, 1926, p. X. Cf. également la conclusion du livre d'Emile BOUTMY, *Le développement...*, p. 400. En choisissant de valoriser le gentleman tel qu'il est représenté par Tennyson, Hippolyte Taine désigne aussi le gentleman victorien comme le gentleman par excellence : le poète anglais a en effet contribué à la diffusion outre-Manche du modèle romantique évoqué précédemment.

⁹³Hélie-Robert SAVARY, *art. cit.*, p. 519 ; Hippolyte TAINÉ, *Histoire...*, . T. 4, op. cit., p. 473.

la correction irréprochable de l'Anglais des classes supérieures trahit la victoire pénible de l'art et de la volonté sur le naturel » expliquait Emile Boutmy⁹⁴.

Cette caractéristique méritocratique met en lumière certaines conséquences découlant de la différence de nature entre la civilité anglaise et la civilité française. La première implique en effet des rapports sociaux francs dans la mesure où les hommes sont jaugés à l'aune de leurs mérites, c'est-à-dire en fait aux résultats de leurs actions dans les divers domaines qu'ils occupent, à l'adéquation entre ce qu'ils prétendent être et ce qu'ils sont et font. En France, l'utilité sociale ne compte pas alors que le paraître est essentiel : la vanité mène les hommes qui n'estiment leur valeur qu'à travers le jugement des autres. Révélateur de ces deux attitudes, le rapport à la nature - et au naturel - diffère entre les deux pays, l'élément rustique étant partie intégrante de l'idéal du gentleman, impliquant outre-Manche un rejet des artifices et une conception des rapports sociaux vécus sur le mode de la sincérité⁹⁵ :

« A l'égard des mœurs, j'ai dit que l'éducation des monarchies doit y mettre une certaine franchise. On y veut donc de la vérité dans les discours. Mais est-ce par amour pour elle ? point du tout. On la veut, parce qu'un homme qui est accoutumé à la dire paraît être hardi et libre. En effet, un tel homme semble ne dépendre que des choses, et non pas de la manière dont un autre les reçoit »⁹⁶.

La franchise des gentlemen tient incontestablement à l'indépendance - puis à l'habitude d'indépendance - que leur procure leur situation économique et sociale ; elle résulte également et essentiellement de la forte hiérarchie sociale anglaise. Il ne s'agit en effet pas ici de la franchise des rapports propre à une démocratie telle que la décrit Alexis de Tocqueville pour l'Amérique, conséquence de l'égalité sociale et politique originelle⁹⁷ ; il s'agit bien plutôt d'une sincérité basée sur la conscience qu'a chacun d'appartenir à un rang social défini et accepté. Les membres de l'ELSP s'accordent en effet pour faire de l'Angleterre un pays inégalitaire où la lutte de classes n'existe pourtant pas, où chaque individu ne cherche à s'élever que dans les limites de sa propre couche sociale, sans jamais regarder avec envie les membres des couches supérieures⁹⁸. C'est seulement dans ces conditions que l'idéal du

⁹⁴Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 195.

⁹⁵Selon Hippolyte Taine, la noblesse française s'est aperçu, à la fin du dix-huitième siècle, que cette communion avec la nature lui manquait. Elle chercha alors à aimer la « simplicité » des mœurs rustiques, à « admirer les villageois », à « avoir une âme, des vertus » mais elle traduisit ce retour à la nature par une sensiblerie romantique qui acheva d'énervier le caractère français : Hippolyte TAINÉ, *Les origines... L'Ancien régime*, *op. cit.*, livre II, chapitre III, pp. 119-128. Esmé Wingfield-Stratford remarque à propos de l'Angleterre du début du dix-neuvième siècle : « la politesse française est dressée dans un contraste saisissant avec la virilité anglaise. Ceci manifestait le désir de rompre avec les raffinements superflus et la raideur d'un âge trop poli. C'était un retour limité mais réel vers la barbarie, vers les vertus viriles et simples que le barbare des premiers temps de la Rome impériale était supposé posséder » : Esmé WINGFIELD-STRATFORD, *op. cit.*, pp. 232-233 (traduit par nous).

⁹⁶MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, *op. cit.*, livre IV, chapitre II, p. 132. Emile Boutmy rapporte à ce sujet une anecdote exemplaire : en 1864, lors d'un meeting électoral, l'un des membres de l'auditoire, composé en grande partie d'ouvriers, demande au candidat qui se présente s'il est vrai qu'il a dit des ouvriers anglais qu'ils étaient adonnés au mensonge ; sans hésiter, le candidat répond : « oui, je l'ai dit » et est acclamé par la foule pour le « courage civil » avec lequel il a été au-devant de leur déplaisir. Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 164-165. Le candidat en question est John Stuart Mill.

⁹⁷Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie...*, *op. cit.*, livre II, III^e partie, chapitre II, pp. 543-544.

⁹⁸ « Nulle part les distances hiérarchiques ne sont plus marquées qu'en Angleterre ; nulle part les haines de classes sont moins vives » constate Hélie-Robert Savary en 1906 : Hélie-Robert SAVARY, *art. cit.*, p. 525. Un phénomène qu'Emile Boutmy expliquait par l'important travail sur soi que requiert l'acquisition de la qualité de gentleman : « les hommes des basses classes se sentent trop différents de ce produit retravaillé de l'art, de l'éducation, de l'hérédité ; l'intervalle à franchir d'eux à lui est bien trop grand ; ils sentent trop bien la pesanteur d'un naturel épais, pour avoir l'ambition de rejoindre la haute classe sur son terrain [...] Chacun se tient donc et monte dans la classe à laquelle il appartient ; les fils ou petits-fils

gentleman peut être un idéal pour chaque individu, à la fois idéal démocratique d'élévation sociale au sein d'un système de relations sociales déterminées et idéal aristocratique, absolu, dont seuls les membres de l'élite sont les représentants⁹⁹.

Cet idéal peut aussi être envisagé comme une transposition moderne et anglaise de la conception de « l'honnête homme » qui désignait en France au dix-septième siècle l'idéal de la civilité de la société de cour¹⁰⁰, un idéal évoqué dans l'enceinte même de l'ELSP. En 1883, le président de la Société des élèves déclarait ainsi lors du banquet annuel :

« Ses anciens élèves [i.e. : de l'ELSP] composeront un jour, presque à eux seuls, dans l'ordre social, un groupe d'élite analogue à celui que, dans l'ordre littéraire, on désignait jadis sous cette expression générique : *les honnêtes gens* »¹⁰¹.

En examinant les divers champs sémantiques dans lesquels évolue la notion de civilité sous l'Ancien Régime, Roger Chartier met en lumière la tension qui est exprimée à travers la référence à l'honnêteté : tension entre une caractérisation morale à vocation universelle et un comportement socialement distinctif propre aux milieux aristocratiques¹⁰². Alors que l'acception mondaine va faire de l'honnêteté une norme de conduite fondée sur le paraître social, les manuels de civilité chrétiens - protestants et catholiques¹⁰³ - s'attachent à lui

seulement franchissent un degré et recueillent les fruits de cette modération laborieuse» : Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 195-197. La conception de la société anglaise comme société socialement pacifiée se retrouve dans de nombreuses analyses : cf. par exemple : Max LECLERC, « La société en Angleterre. Les mœurs et les idées », *art. cit.*, p. 722 ; André SIEGFRIED, « Les élections anglaises », *Revue Politique et Parlementaire*, t. LXVI, janvier-mars 1911, p. 66 ; Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, *op. cit.*, pp. 44-54.

⁹⁹Jacques Bardoux écrit ainsi en 1909 : « La société britannique est la plus hiérarchisée qu'il y ait en Europe, parce qu'il y a chez tout Anglais un aristocrate qui s'ignore » : Jacques BARDOUX, Gilbert GIDEL, *et al.*, *Le socialisme à l'étranger...*, *op. cit.*, p. 40.

¹⁰⁰Cf. Norbert ELIAS, *La civilisation des mœurs*, *op. cit.*, p. 57 ; Maurice MAGENDIE, *La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté, en France, au XVIII^e siècle, de 1600 à 1660*, Thèse pour le doctorat es Lettres, PUF, 1925, XL-943 p. Le portrait de l'homme de cour tel qu'il se présente au dix-septième siècle est bien retracé par Marc Fumaroli dans l'analyse qu'il fait des lettres de lord Chesterfield à son fils, « somme de savoirs et de sagesse civile rassemblés depuis la Renaissance, et dont les éléments édifient par couches successives la Forme idéale du parfait *gentleman*, synthèse à la fois de l'*Orator* antique selon Cicéron et Quintilien, du *Cortegiano* selon Castiglione, et de l'*Honnête homme* à la française selon La Rochefoucauld et le chevalier de Méré » : Marc FUMAROLI, *op. cit.*, pp. 13-14. Les *Lettres* de lord Chesterfield serviront d'ailleurs - à l'insu de lord Chesterfield, décédé en 1773 et qui ne les avait pas écrites dans l'intention de les publier - de manuel de civilité à l'intention des classes bourgeoises anglaises, la seconde édition de 1775 paraissant sous le titre : *Lord Chesterfield's Advice to his son on men and manners, or a New system of education in which the principles of politeness, the Art of acquiring a Knowledge of the world, with every instructions necessary to form a Man of Honour, virtue, taste and fashion, is laid down in a plain, easy, familiar manner*. Sur l'homme de cour, on peut se référer aux ouvrages de Baldassar CASTIGLIONE, *Le livre du courtisan*, Éditions Gérard Lebovici, 1987 (1ère édition 1528), XLVI-405 p., Balthasar GRACIAN, *L'homme de cour*, Champ libre, 1972 (1ère édition 1647), 192 p., et contempler le tableau de Titien intitulé « l'Homme au gant », peint en 1523-1524.

¹⁰¹Allocation de Louis AYRAL, *Annuaire de la SAE*, 1883, p. 24. Des honnêtes gens dont certains élèves sont l'exemple même, tel Daniel Tréteau, secrétaire sortant en 1906 : « Il possède l'esprit de finesse et l'urbanité. Il est l'honnête homme, tel qu'on le connut au XVII^e siècle. D'autres - avant lui - ont pu jeter un plus vif éclat par l'étalage de leur science, par la montre de leur érudition.- Nul n'a mieux compris que le véritable savoir ne se pique de rien - que, si la faculté de parler a été répandue parmi les hommes d'une main prodigue, quelques rares privilégiés seuls ont reçus le don d'écouter. M. Tréteau est de ceux-ci. Il sait quitter tout l'égoïsme des sentiments personnels et des idées préconçues pour mieux accueillir la pensée d'autrui, pour en saisir les nuances les plus ténues » : discours de Henri GILSON à la Société des élèves le 24/01/1906, *Supplément aux ASP de janvier 1906*, p. 54.

¹⁰²Roger CHARTIER, *Lectures et lecteurs...*, *op. cit.*, p. 50.

¹⁰³Jacques Revel montre l'importance des protestants dans la diffusion du modèle de la civilité à partir du seizième siècle : préoccupés par l'éducation des enfants, ils « scolarisent » la civilité et lui permettent ainsi de devenir un modèle de longue durée. Les répercussions de l'éducation civile protestante se font sentir jusqu'au dix-neuvième siècle, les catholiques reprenant les leçons protestantes dans leurs propres écoles. Cette relation entre le protestantisme et la civilité, conçue comme une moralisation des comportements, permet de mieux comprendre l'insistance sur l'aspect moral qui va caractériser l'éducation des gentlemen en Angleterre (cf. *infra*) : Jacques REVEL, « Les usages de la civilité », in Philippe ARIES et Georges DUBY (dir.), *Histoire de la vie privée*. 3. *De la renaissance aux Lumières*, Seuil, 1986, pp. 175-183. Janine Garrisson-Estèbe fait d'ailleurs remarquer : « Bonne tenue, maîtrise du geste et la parole, visage lisse de celui qui sait se dominer, le protestant dès le XVI^e siècle possède les clefs de la sociabilité universelle, celle de l'honnête homme » : Janine

conserver un fondement moral, faisant de l'apparence l'expression de la part divine de l'homme tout en contribuant également à diffuser dans les couches bourgeoise et populaire le respect des hiérarchies sociales existantes : un comportement honnête est celui qui rend hommage à Dieu et qui est adapté aux lieux et personnes fréquentées¹⁰⁴.

Propre à une couche sociale à la fois supérieure et ouverte, l'idéal du gentleman reflète cette tension entre divulgation et distinction¹⁰⁵ mais porte incontestablement l'accent sur la dimension morale qui lie les manières à la valeur intrinsèque de l'homme. Certes le gentleman est mû, comme l'honnête homme, par l'honneur, cet « amour-propre généreux par lequel il se considère comme une créature noble et s'interdit les actions basses »¹⁰⁶ ; celui-ci est pourtant conçu fort différemment dans les deux pays : il est surtout question de « point d'honneur » en France, réaction prompte et vaniteuse à un affront, alors que l'Anglais a plus d'orgueil que de vanité, plus de dignité personnelle que de goût pour les décorations et les rubans et place son honneur dans la conscience du devoir accompli - « Le Français cherche ce qui est admis, l'Anglais consulte sa conscience »¹⁰⁷.

Alors que le rapprochement entre les conceptions aristocratique et populaire de l'honnête homme s'est effectué en France sur le pôle du paraître, faisant de la civilité un ensemble de règles qui rendent agréables les relations sociales¹⁰⁸, l'être a été privilégié outre-Manche¹⁰⁹ :

« La notion de gentleman [...] est la transposition, dans le domaine social et mondain, de notre « honnête homme ». Il y a cependant une nuance : moins d'accent sur la « politesse

GARRISSON-ESTEBE, *L'homme protestant*, Hachette, 1980, pp. 114-115. Cf. également Michael WALZER, *op. cit.*, pp. 269-270.

¹⁰⁴Cf. Roger CHARTIER, *op. cit.*, pp. 62-63.

¹⁰⁵Selon le titre du chapitre que Roger Chartier consacre à la civilité dans *Lectures et lecteurs...*, *op. cit.*

¹⁰⁶Hippolyte TAINÉ, *Les origines de la France contemporaine. Le régime moderne*, Robert Laffont, Collection Bouquins, 1986, livre 2, chapitre 2, p. 79.

¹⁰⁷Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, p. 270. Cf. aussi Henri GAIDOZ, « Les origines... », *op. cit.*, p. 262 ; Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, p. 109. Cette distinction correspond parfaitement à la différence entre l'honneur aristocratique et l'honneur bourgeois tel que Maurice Magendie les définit pour le dix-septième siècle : les gentilshommes se préoccupent plus de l'opinion de leur classe que de la valeur propre de leurs actions : Maurice MAGENDIE, *op. cit.*, pp. 892-900. Dans un passage décrivant les qualités nécessaires à l'homme d'Etat, Emile Boutmy écrivait en 1889 : « la condition d'une bonne politique est d'avoir l'esprit purgé de principes abstraits et inconditionnels [...]. La foi à l'absolu agirait comme ces ankyloses qui font que le bras est plus capable de frapper fort [...], moins capable de se porter rapidement à droite et à gauche. L'homme d'Etat n'en doit garder que la partie morale, le nécessaire de l'honnête homme » (Emile BOUTMY, « Des rapports et des limites des études juridiques et des études politiques », *RIE*, t. 17, 1889, p. 221). Si cette recommandation indique clairement le besoin pour l'homme d'Etat d'être guidé par des principes moraux, l'évocation de Montaigne dans les lignes qui précèdent cet extrait révèle une certaine ambiguïté concernant la sincérité de ces principes : sceptique, Montaigne qui se voulait aussi un parfait honnête homme, considérait que le respect de la morale religieuse devait surtout permettre de maintenir la paix dans les relations sociales, il préparait ainsi le terrain à une conception de la religion comme affaire de bienséance : ses *Essais* inspirèrent en effet la définition aristocratique de l'honnête homme qui se développa à la fin du dix-septième siècle. Qu'Emile Boutmy s'y réfère tout en insistant sur l'indispensable aspect moral souligne l'importance à ses yeux de ce mélange entre qualités aristocratiques et bourgeoises qui va servir à caractériser l'idéal du gentleman. Concernant la définition de l'honnête homme chez Montaigne et son utilisation, cf. Maurice MAGENDIE, *op. cit.*, pp. 386-401, pp. 787-788 ; sur le point d'honneur, voir Antoine de COURTIN, *Traité du point d'honneur et des règles pour converser et se conduire sagement avec les Incivils et les Facheux*, Louis Josse et Charles Robustel, 1747, 312 p. et François BILLACOIS, *Le duel dans la société française des XVI-XVII^e siècles. Essai de psychologie historique*, Éditions de l'EHESS, 1986, 539 p.

¹⁰⁸Maurice MAGENDIE, *ibid.*, p. 837, pp. 901-916 ainsi que la partie consacrée au Chevalier de Méré qui contribue à imposer l'acception mondaine de l'honnêteté à la fin du dix-septième siècle : cf. pp. 730-790 ; Roger CHARTIER, *op. cit.*, pp. 79-81.

¹⁰⁹C'est bien pour cette raison que le comportement d'un gentleman ne peut être imité et que toute tentative de ce type est vouée à l'échec.

de l'esprit » et davantage sur la « politesse des manières », en même temps qu'une exigence morale de haute classe »¹¹⁰.

C'est donc avant tout une *exigence morale* qui constitue l'essence de l'idéal du gentleman tel qu'il est présenté à l'ELSP et qui le différencie de son homologue français qu'est l'aristocrate de cour. Cette exigence se traduit concrètement par la *complétude* qui caractérise le personnage et donne une unité fondamentale à sa conduite : l'analyse de la façon dont cette complétude se manifeste permet alors de définir les multiples facettes constitutives de l'idéal du gentleman, révélant le type de comportement valorisé à l'ELSP et permettant d'expliquer nombre d'éléments pédagogiques mis en place dans l'établissement.

¹¹⁰André SIEGFRIED, *L'âme des peuples*, Hachette, 1950, p. 101. En 1885, Henri Bergson définissait la politesse de l'esprit comme « une espèce de souplesse intellectuelle » et la politesse des manières comme « un certain art de témoigner à chacun, par son attitude et ses paroles, l'estime et la considération auxquelles il a droit » : Henri BERGSON, « De la politesse », *in Mélanges, textes de 1885 et de 1892*, PUF, 1972, reproduit dans « La politesse. Vertu des apparences », *op. cit.*, p. 152. Nous ne savons pas si André Siegfried avait connaissance du texte d'Henri Bergson, mais la distinction qu'il effectue relève d'une conception identique : peu apte aux jeux de l'esprit, le gentleman est par contre maître dans l'art de manier les formes.

II- L'ACQUISITION D'UN BREVET DE GENTLEMANLINESS A L'ELSP

a) Un homme complet

- De l'athlète grec au *sportsman* anglais

Le gentleman est en effet un homme complet, un être humain dans le sens plein du terme, à l'image des Grecs auxquels sont souvent comparés les Anglais :

« On s'aperçoit, en relisant ses auteurs grecs, qu'il y a bien, en effet, des points communs entre l'hellénisme et l'éducation anglaise. Le sens de la chose publique, le goût d'une vie libre et ordonnée, les fortes et généreuses camaraderies qui se forment dans les collèges, la fierté de la beauté masculine : autant de traits qui s'accordent au caractère anglais », note dans la revue de l'ELSP un observateur ayant visité l'Université d'Oxford¹¹¹.

Dans son travail sur le Parthénon, Emile Boutmy définissait l'idéal grec à travers une conception du héros qui présentait de nombreux points communs avec sa caractérisation ultérieure du gentleman, même si les voies d'accès à ces idéaux différaient profondément selon les deux pays¹¹² : être humain avant tout - c'est-à-dire être imparfait et être biologique élément d'un tout qui le dépasse - le héros grec est en harmonie avec lui-même et avec la nature environnante. Il parvient en effet à concilier les aspects les plus contradictoires de sa personne, phénomène symbolisé par l'accord profond entre son corps et son esprit ; maître de lui-même, à l'écoute de sa sensibilité, il respecte les leçons de la nature qui lui enseigne la tempérance, le tact, l'harmonie ; il est également citoyen, servant l'histoire politique de la cité qui le célèbre¹¹³. Le héros grec est donc un homme entier, complet et c'est aussi dans ce sens qu'il réalise un idéal d'humanité parce qu'il incarne le culte de l'être humain dans ce qu'il a de plus familier, considérant l'existence comme une fin en soi et désireux de la rendre la meilleure possible par la célébration de ses multiples aspects¹¹⁴. Il y a en Grèce, explique Pierre de Coubertin, « un culte de l'être humain, du corps humain, esprit et chair, sensibilité et

¹¹¹X., « Ce qu'on apprend à l'université d'Oxford », *Revue des Sciences Politiques*, t. 43, 1920, p. 214. Monsieur de Charlus, écrivait Marcel Proust, « était fou des Marocains, mais surtout des Anglo-Saxons en qui il voyait comme des statues vivantes de Phidias » : Marcel PROUST, *Le temps retrouvé. A la Recherche du temps perdu*, Robert Laffont, Collection Bouquins, 1987, p. 634.

¹¹²La différence de milieu entre la Grèce et l'Angleterre détermine en effet une égale différence de sensibilité et d'intelligence. En Grèce, tout est clair, distinct et donne à l'homme l'amour de la clarté, de la simplicité, un vif sentiment de la réalité qui permet aux Grecs d'avoir un esprit très analytique. En Angleterre, le brouillard crée des esprits poétiques, obligés de reconstruire une réalité qu'ils perçoivent mal, inaptés à l'abstraction car trop éloignés de cette réalité. Comment deux milieux aussi différents peuvent-ils produire des idéaux qui, sur de nombreux points, se rapprochent ? Il semble qu'il faille chercher l'explication de ce paradoxe dans le rapport des deux personnages avec la société à laquelle ils appartiennent : le héros grec est un produit de la nature hellène dont il incarne l'essence alors que le gentleman est le résultat d'une réaction par rapport à la nature anglaise, et propose une sorte d'« idéal opposé » ainsi que l'écrivait Emile Boutmy : Emile BOUTMY, *Philosophie de l'architecture en Grèce*, Germer-Baillière, 1870, pp. 59-145 ; Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 18-29, 35-45, 195.

¹¹³Emile BOUTMY, *Philosophie...*, *op. cit.*, pp. 59-117.

¹¹⁴Sur cette description du gentleman comme « idéal humain », voir Fiona Mac EACHRAN, « The gentleman ideal », *The Nineteenth Century Review and After*, vol. CIV, July-December 1928, pp. 824-835 : « La véritable qualité du gentleman est sa profonde humanité [...]. Ceci signifie simplement que, consciemment ou non, il considère l'homme et les rapports humains comme des fins en soi, des buts ultimes [...]. C'est la vie sociale de la cité grecque qui la première produisit ce type d'être que nous avons essayé de définir sous le terme « idéal humain » [...]. Les hommes qui discutaient avec Platon furent [...] les premiers gentlemen » (pp. 828-829) (traduit par nous).

volonté, instinct et conscience », une recherche de l'équilibre que traduit cette complétude de du héros¹¹⁵.

Chez Pierre de Coubertin, dont les idées sportives trouvent un large écho à l'ELSP¹¹⁶, l'intérêt porté à la Grèce fait en effet pendant à l'admiration pour le gentleman¹¹⁷ : selon lui, l'idéal grec s'incarne dans l'athlète dont les *sportsmen* anglais sont des transpositions modernes¹¹⁸. L'éducation des *public schools*, relayée par celle des Universités, produit en effet des jeunes gens semblables aux athlètes grecs à la fois par leur aspect physique développé dans les sports et par la culture classique dont ils sont imprégnés. La conciliation des exercices physiques et intellectuels est l'un des leitmotivs de l'admiration portée par Pierre de Coubertin à la réforme de l'éducation entreprise par Thomas Arnold : le tour des *public schools* effectué par le baron au début des années 1880 le convainc de la primauté du sport dans l'éducation des jeunes gens¹¹⁹ : « le sport doit être le serviteur obéissant de la culture intellectuelle et de la culture morale, rappelait-il en 1914 [...]. Seulement, il arrive qu'à certaines époques, la culture intellectuelle et la culture morale n'ont pas de meilleur serviteur que le sport », car seul celui-ci peut rétablir l'équilibre entre le muscle et la pensée, seul il peut rendre à l'homme sa pleine dimension¹²⁰.

¹¹⁵Pierre de COUBERTIN, Juan-Antonio SAMARANCH, *Esprit Olympique*, L'esprit du Temps, 1992, recueil de textes des deux auteurs. La citation est tirée de « Olympie », conférence prononcée à Paris en 1925 par Pierre de Coubertin, p. 16.

¹¹⁶Sur les liens entre Pierre de Coubertin et l'ELSP, cf. *supra* chapitre 4. Le conseil de perfectionnement avait d'ailleurs envisagé la possibilité de confier des conférences sur l'histoire des États-Unis à Pierre de Coubertin en 1898 : séance du conseil de perfectionnement du 24/5/1898, AHC 1SP37 Dr4.

¹¹⁷Cette filiation peut se retrouver à l'École des Roches où l'éducation classique est une partie essentielle du programme, visant expressément à former des « hommes complets » (Georges BERTIER, *L'École des Roches*, Juvisy, éditions du Cerf, 1935, pp. 156-157). Edmond Demolins concevait d'ailleurs le professeur comme un exemple de cette complétude : « Le professeur dans son « type d'école », écrit un critique du projet rocheux, doit être « un bon spécimen de l'espèce humaine », aussi habile à enseigner les lettres et les sciences que le foot-ball et le criquet, l'histoire et la géographie aussi bien que la natation et les travaux manuels, aussi solide d'esprit que vigoureux de corps, capable de s'associer à tous les travaux des élèves et irréprochable comme chrétien et comme gentleman - un homme complet en un mot. Il paraît que ce professeur type existe en Angleterre » : Th. B., « L'École des Roches et l'École Alsacienne », *RIE*, t. 38, 1899, p. 61.

¹¹⁸Pierre de Coubertin n'admire pas indistinctement toutes les formes sportives : les courses de chevaux et autres jeux d'argent ne sont pas pour lui des sports mais révèlent une faiblesse intellectuelle et morale ; le vrai sport, c'est-à-dire essentiellement l'athlétisme, fleurit par contre dans les milieux « sérieux » et « intelligents » composés des gentlemen issus des *public schools* et grandes universités anglaises : cf. Pierre de COUBERTIN, « La force nationale et le sport », *RDDM*, 15/2/1902, p. 917 ; *L'éducation anglaise en France*, Hachette et Cie, 1889. Concernant la place du sport dans la culture des gentlemen, voir également les explications historiques fournies par Esmé WINGFIELD-STRATFORD, *op. cit.*, pp. 187-200, 345-376, 396-397 ainsi que J. A. MANGAN, « Athleticism : A Case Study of the Evolution of an Educational Ideology », in Brian SIMON, Ian BRADLEY, *op. cit.*, pp. 147-167 ; également Norbert ELIAS, Eric DUNNING, *op. cit.*

¹¹⁹Cf. Pierre de COUBERTIN, « L'éducation anglaise », *La Réforme sociale*, t. 3, 1887, pp. 633-648 : éloge du travail de Thomas Arnold et du sport comme éducateur physique, moral et social (pp. 642-648 surtout). Pierre Drieu La Rochelle (1893-1945) gardera de sa découverte d'Oxford en 1908 la conviction que la prééminence anglaise était née du sport : le rêve oxonien, synthèse de l'athlète et de l'esthète se résumait pour lui dans le fait d'appartenir à l'équipe d'aviron puis de se plonger dans l'immense bibliothèque bodléienne (cf. Dominique DESANTI, *Drieu la Rochelle ou le séducteur mystifié*, Flammarion, 1978, pp. 56-58). Il entre à l'ELSP en 1910 mais échoue aux examens de sortie alors qu'il espérait faire carrière dans la diplomatie ; il se consacre à la littérature et adhère aux principaux mouvements littéraires de l'entre-deux-guerres, ami d'André Malraux, Louis Aragon, André Breton, Emmanuel Berl... (ces deux derniers ayant eux aussi fréquenté l'ELSP, en 1914 pour le premier, en 1911 pour le second). Le séjour anglais de Pierre Drieu La Rochelle marqua fortement sa personnalité, le transformant en « vrai Anglais » (Dominique DESANTI, *op. cit.*, p. 57), une anglomanie qu'il rejette pourtant lorsqu'il accepte de collaborer avec le régime nazi, écrivant dans son *Journal* en décembre 1941 : « Après tout j'aime mieux que l'Europe devienne communiste et russe, qu'elle redevienne anglaise » (Pierre DRIEU La ROCHELLE, *Journal. 1939-1945*, Gallimard, 1992, p. 280). Pierre Drieu La Rochelle se suicide le 15 mars 1945 avant d'être arrêté.

¹²⁰Pierre de COUBERTIN, « Le sport et la société moderne », *Revue Hebdomadaire*, t. 6, juin 1914, p. 382. Issue d'un discours prononcé à l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire du rétablissement des Jeux olympiques, cette citation résume parfaitement la conception olympienne de Pierre de Coubertin : les Jeux doivent en effet réconcilier arts, lettres et sport dans un objectif civique et moral (à la veille de la Première Guerre mondiale, la connotation patriotique du discours de Pierre de Coubertin est particulièrement nette mais cette orientation est présente chez lui bien avant 1914 : cf. *supra*, chapitre 4-IV). Sur la conception coubertinienne des Jeux Olympiques : Pierre de COUBERTIN, Juan-Antonio SAMARANCH, *Esprit Olympique*, *op. cit.* ; Pierre de COUBERTIN, *Une campagne de vingt et un ans (1887-1908)*,

Tout comme le sport est un « gymnase moral », la culture classique qui lui est associée permet au jeune homme de vivre « dans le commerce des héros antiques » et d'acquérir ainsi leur grandeur morale¹²¹, un objectif que le docteur Arnold s'était attaché à atteindre dans les *public schools* anglaises : l'étude de l'antiquité grecque mais aussi latine, élément essentiel de l'éducation des gentlemen, était une façon de valoriser la culture générale contre la spécialisation scientifique et de permettre ainsi à l'esprit de s'épanouir pleinement¹²².

Cette méfiance envers la spécialisation des savoirs était l'une des pierres angulaires de la critique portée dans l'enceinte de l'ELSP à l'encontre du système d'enseignement allemand¹²³, motivant également le désir du directeur d'accueillir dans son établissement des jeunes gens ayant suivi des études de lettres et de philosophie¹²⁴. La promotion de l'histoire au sein de l'École constituait d'ailleurs un moyen de prolonger, sous une autre forme, l'apport bénéfique procuré par les études classiques du secondaire¹²⁵. Emile Boutmy concevait bien lui aussi le gentleman comme un homme possédant une éducation supérieure qui l'éloignait de la barbarie et lui conférait une hauteur morale en développant en lui le sentiment de sa place dans la nature et de sa responsabilité sociale, qualités véhiculées par la culture classique enseignée outre-Manche¹²⁶. Il voyait également dans l'apparence physique des similitudes entre le héros grec et le gentleman anglais, retrouvant les descriptions coubertiniennes qui

Librairie de l'éducation physique, 1909, 220 p. ; Marie-Thérèse EYQUEM, *Pierre de Coubertin : l'épopée Olympique*, Calmann-Lévy, 1976, 298 p.

¹²¹Pierre de COUBERTIN, « La force nationale et le sport », *art. cit.*, p. 920.

¹²²Concernant l'importance de la culture classique dans les *public schools* et les universités anglaises : Max LECLERC, *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, *op. cit.*, pp. 54-55 ; Elie Halévy visitant un collège de Winchester écrivait ainsi : « ces gens-là ont tout des Grecs » : lettre du 21/10/1892 in Elie HALEVY, *Correspondance. 1891-1937*, Éditions de Fallois, 1996, p. 78 ; T. W. BAMFORD, « Thomas Arnold and the Victorian... », *op. cit.*, p. 60 : « Arnold avait une conception presque exclusivement classique de la culture [...]. Pour lui, la culture renfermait l'essence de la perfection de l'homme en tant qu'être rationnel et sociable, et désignait la Grèce et Rome ». Voir également Simon RAVEN, *The English gentleman*, London, Anthony Blond Ltd, 1961, pp. 23-29, témoignage d'un Anglais sur la culture inculquée aux étudiants de Cambridge durant l'entre-deux guerres, culture encore fortement imprégnée des idéaux grecs et romains.

¹²³Cf. *supra*, chapitre 2-III-c

¹²⁴ « Aucune condition d'âge n'est imposée aux élèves, aucun grade n'est exigé d'eux ; mais cela ne veut pas dire qu'une certaine maturité et une certaine culture ne soient pas nécessaires pour suivre avec fruit les enseignements de l'École. [...] les élèves qui seront le mieux préparés à profiter de nos cours sont ceux qui auront fait de bonnes humanités au lycée ou ailleurs » : *ELSP. Organisation et programme des cours*, 1892-1893, p. 15. Certes, ce conseil est ensuite justifié par l'impossibilité dans laquelle sont les élèves ayant suivi des études scientifiques de préparer les carrières où la licence en droit est nécessaire, celle-ci n'étant ouverte à l'époque qu'aux bacheliers de lettres et philosophie. La volonté d'Emile Boutmy de préserver la culture désintéressée, de faire de son établissement un lieu où il est plus question d'éducation intellectuelle que d'instruction (*ibid.*, p. 11), indique que les justifications avancées sont en fait secondaires, ce qui est confirmé dans un livret de l'étudiant rédigé ultérieurement : « Ceux qui ont fait des études scientifiques sérieuses ne sont pas disqualifiés [pour suivre les cours de l'ELSP] ; ils ont toutefois besoin de plus d'efforts pour acquérir certaines habitudes d'esprit et se préparer aux épreuves écrites souvent décisives dans les examens et dans les concours d'Etat » : *ELSP. Organisation et programme des cours*, 1920-1921, p. 43 (c'est nous qui soulignons).

¹²⁵La morale antique diffusait le sentiment du juste et du beau, pensait Emile Boutmy (« Quelques réflexions à propos de la loi morale et de la loi religieuse », texte manuscrit, s. d. (1903), AHC ISP1 Dr5) qui valorisait pour les mêmes raisons l'enseignement historique : il écrivait ainsi que les cours d'Albert Sorel avaient rendu les élèves plus indulgents envers les hommes, plus honnêtes envers les textes, que leur esprit s'était élargi grâce à cet enseignement : Emile BOUTMY, « Albert Sorel », *ASP*, t. 20, 1905, p. 12. Cf. également les « Éclaircissements et conseils » donnés au futur élève, qui insistent sur le nécessaire développement général de son intelligence (p.12) et l'incitent, lorsqu'il n'a que dix-huit ans, à privilégier les cours ayant un caractère général et éducatif, c'est-à-dire les cours historiques, et à retrancher momentanément les enseignements juridiques a-historiques (p. 16) : *ELSP. Organisation...*, *op. cit.*. De manière plus générale, voir les développements consacrés au rôle de l'histoire à l'ELSP, *supra*, chapitre 2- III, chapitre 4-II-c.

¹²⁶ainsi que par le protestantisme qui présente des similitudes avec les conceptions religieuses grecques : en prenant une apparence humaine, les Dieux hellènes fournissent aux hommes un modèle de conduite concret qu'ils doivent adopter pour rendre la Cité meilleure, faisant ainsi de la religion une affaire de morale terrestre, une attitude qu'Emile Boutmy retrouve chez les protestants qui réalisent eux aussi sur terre la volonté de Dieu : Emile BOUTMY, « Quelques réflexions à propos de la loi morale... », *op. cit.* ; Emile BOUTMY, *Philosophie de l'architecture...*, *op. cit.*, pp. 149-179 ; Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 78, pp. 120-121.

valorisent les corps musclés, bien proportionnés et gracieux¹²⁷. Emile Boutmy évoquait en effet lui aussi la beauté, le maintien et l'harmonie des corps grecs, et comparait le gentleman, d'une irréprochable correction, à un lévrier « élancé, vigoureux, agile, aux couleurs fraîches, à la physionomie animée », alors que l'homme des basses classes anglaises ressemblait plutôt à un bouledogue au « teint terreux, aux yeux sans rayons, ramassé ou plutôt affaissé sur lui-même »¹²⁸.

La filiation établie entre la Grèce ancienne et l'Angleterre moderne est ainsi une manière de saisir la profonde affinité qui existe entre les conceptions sportives anglaises dont Pierre de Coubertin se fait le chantre et les conceptions véhiculées par la pédagogie mise en place à l'ELSP où les qualités physiques sont valorisées pour des raisons à la fois hygiéniques et morales : la force et la vitalité que les exercices procurent au corps humain sont en effet garantes de la bonne santé et de la virilité des élèves ainsi que de leur force intellectuelle et morale. Henri Gaidoz soulignait que la robustesse de l'Anglais lui permettait d'être solide, pondéré, courageux et constant dans l'effort ; Jules Silvestre préconisait, lui, de travailler au relèvement physique des Français, arguant que le redressement moral et intellectuel suivrait¹²⁹.

L'adhésion de nombreux membres de l'ELSP à des associations promouvant le sport - Cercle Jules Simon, Racing-Club de France, Yacht-Club¹³⁰ - confirme l'orientation anglo-saxonne de leurs références en ce domaine et la proximité au modèle coubertinien. A la fin du dix-neuvième siècle s'opposent en effet en France les partisans de la gymnastique, se recommandant de valeurs plutôt militaires, et les partisans des jeux anglo-saxons - football-

¹²⁷Cf. par exemple : Pierre de COUBERTIN, « L'éducation anglaise », *art. cit.*, p. 647.

¹²⁸Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 189. De telles remarques se retrouvent sous de nombreuses plumes, telle celle d'André Siegfried pour qui l'Anglais supérieur se distingue « du premier coup d'oeil », grâce à sa haute taille, à son calme, à la lenteur de ses mouvements (André SIEGFRIED, « Une réunion conservatrice dans les quartiers populaires de Londres », *Le Petit Havre*, 3/12/1910), ou encore celle de Pierre Mille qui décrit le gentleman comme « droit et adroit, maigre et alerte, avec un teint bien frais, des muscles solides, un coeur pur », évoquant également sa beauté virile et pourtant délicate (Pierre MILLE, « La mort du gentleman », *Le Temps*, 8/1/1916).

¹²⁹Henri GAIDOZ, « Les origines de la Grande-Bretagne et la nationalité anglaise », *RIE*, t. 10, 1885, pp. 261-262. Jules SILVESTRE in *ASP*, t. 7, 1892, p. 537. Paul Morand raconte aussi le bienfait qu'il retire de sa découverte du sport à l'âge de dix-sept ans : « L'énergie musculaire éveilla la force de l'esprit ; l'effort, le travail, devenaient soudain amusants » : Paul MORAND, *Venises*, Gallimard, 1971, p. 16. L'intérêt porté à la formation « d'hommes complets » s'insère dans un mouvement s'inspirant du modèle anglais qui déborde le cadre de l'ELSP - cf. la création de l'École Monge, de l'École des Roches - et qui se répercute particulièrement dans les travaux de la Société d'Économie Sociale des années 1880 : cf. par exemple les séances consacrées à l'éducation en 1887 basées sur les discours de Pierre de COUBERTIN, « L'éducation anglaise », *La réforme sociale*, 1887, t. 3, pp. 633-648, et de Jules SIMON, « L'éducation », *Ibid.*, pp. 676-688. Cf. Victor N'GUYEN, *Aux origines de l'Action Française. Intelligence et politique à l'aube du XX^e siècle*, Fayard, 1991, pp. 348-349.

¹³⁰Le Racing-Club, fondé en 1882 par d'anciens élèves du lycée Condorcet auxquels se joignent ceux de Janson-de-Sailly, de Rollin, de l'École Monge, a comme secrétaire général Georges de Saint-Clair qui en assure l'expansion ; l'association a pour but « l'organisation de courses à pied et en général la pratique de tous les exercices en plein-air propres à développer les forces physiques, tels que le foot-ball, lawn-tennis, jeu de paume, escrime, patinage, etc. » et ne peuvent en être membres que des amateurs, c'est-à-dire ceux qui n'ont jamais pris part à une compétition dotée d'un prix en espèces (Racing-Club de France, *Annuaire 1888-1889*, Ch. Schlaeber, s. d., pp. 18-24) : les principes du sport anglais sont ici clairement exprimés. En sont membres et liés à l'ELSP : Raphaël Bischoffsheim, le Prince d'Hénin, Maurice Chotard, Georges Masson, Louis Moreau, Jacques Stern, Adrien Hébrard, André Tardieu, Pierre de Coubertin, Raymond Boverat, Nissim de Camondo, Paul Morand, Charles Sédillot, Adolphe Back de Surany, Jacques Bardoux, etc.. Le Yacht-Club a été, lui, créé officiellement en 1867 : société d'encouragement à la navigation de plaisance, il s'inscrit dans le mouvement de promotion des sports anglais en France, introduits notamment grâce au yachting et au rowing. Le Yacht-Club bénéficie d'ailleurs du patronage du Prince de Galles. En font partie, entre autres, le vicomte Aguado, le capitaine Henri Cahagne, Nissim de Camondo, le duc de Doudeauville, le comte Tannéguy-Duchatel, l'Amiral Edgar Humann, le duc de Mouchy, le baron Thénard, le capitaine Louis Vignes, Georges Teissier, Emmanuel de Witt... A noter également la pratique de sports divers par de nombreux membres de l'ELSP - polo, rugby, escrime, boxe - comme l'indiquent les renseignements biographiques éparés que nous avons pu recueillir.

rugby, athlétisme... - insistant avant tout sur la liberté du mouvement et la compétition¹³¹. L'opposition est certes réductible dans un commun objectif hygiéniste et patriotique de redressement corporel et d'accroissement énergétique¹³², mais elle demeure entière sur le plan

¹³¹« L'éducation anglaise, remarquait Paul de Rousiers en 1895, [...] vise surtout à faire des hommes, [et] se préoccupe davantage de l'action personnelle et virile que de l'action concertée et disciplinée » (Paul de ROUSIERS, « L'ouvrier anglais », Conférence du soir donnée à la SAE le 23/3/1895, *Annuaire SAE*, 1896, p. 24). Cette opposition entre les deux modes d'éducation corporelle rejoint également l'opposition plus générale entre les modèles sociaux allemand et anglais : ceux qui optent pour la promotion des exercices militarisés après 1871 ont essentiellement à coeur de former des « soldats-citoyens » semblables à leurs homologues allemands et prêts pour la Revanche (cf. par exemple la création en 1882 par Paul Déroulède et Henri Martin de la Ligue des Patriotes, émanant originellement des sociétés de gymnastique et poursuivant l'objectif très républicain de développer les forces physiques et morales de la France : cf. Zeev STERNHELL, *La droite révolutionnaire. les origines françaises du fascisme 1885-1914*, Seuil, 1978, pp. 77-145). Concernant l'opposition entre sport et gymnastique, voir par exemple Eugen WEBER, « Gymnastique et sport en France à la fin du XIX^e siècle : opium des classes ? » in ERHENBERG Alain (dir.), « Aimez-vous les stades ? Les origines des politiques sportives en France (1870-1930) », *Recherches*, n°43, 1980, pp. 185-220 ; également : Ronald HUBSCHER, « Luttés et disputes gymnastiques » in Ronald HUBSCHER (dir.), *L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française (XIX^e-XX^e siècle)*, A. Colin, 1992, pp. 17-55 et du même auteur; « Distinction sociale », in Ronald HUBSCHER (dir.), *op. cit.*, pp. 57-91 (article qui retrace la genèse du sport en France et son rapport avec le modèle anglais).

¹³²Cf. sur ce point Georges VIGARELLO, *Le corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*, J. P. Delarge, 1978, pp. 253-255 : il insiste sur la complémentarité de fait qui existe entre sport et gymnastique, les partisans du premier reconnaissant l'utilité des exercices disciplinés comme préalable aux exercices sportifs, de la même façon qu'il y a complémentarité entre culture générale et culture spécialisée. Le sport parvient également à corriger la silhouette sans que ce soit pourtant son objectif, la correction s'impose comme conséquence de la technique et de l'entraînement mis en oeuvre. L'objectif hygiéniste - nous avons déjà évoqué l'objectif patriotique, *supra* chapitre 4-III-c - se retrouve nettement à l'ELSP dans la constante attention accordée par Emile Boutmy aux conditions de travail des élèves : les questions d'hygiène ont en effet beaucoup d'importance dans la gestion de l'établissement ; aération, ventilation, éclairage sont des sujets fréquemment discutés, liés à la fois à la promotion de la rectitude et à l'optimisation du rendement corporel. L'intérêt porté à l'agencement de l'espace scolaire est une préoccupation générale des pédagogues de la fin du dix-neuvième siècle, la rectitude corporelle recherchée à des fins sociales et politiques étant justifiée par des considérations hygiénistes : elle est en effet garante d'une maîtrise de soi assurant une conduite polie ; normée, la tenue est aussi uniformisée dans une salle de classe ordonnée où les distinctions s'effacent. Ces objectifs s'adressent certes essentiellement à l'école primaire et ne peuvent être appliqués aux préoccupations d'Emile Boutmy mais l'attachement de celui-ci aux conditions de travail des élèves relève pourtant d'une optique de rentabilisation des ressources corporelles qui prend sa source dans les travaux de l'époque. Les découvertes relatives aux principes énergétiques (travaux de Joule et Mayer notamment) conditionnent en effet l'avènement d'une vision du corps en terme de rendement interne : l'aération des salles est indispensable car la respiration amène l'oxygène qui fournit de l'énergie ; la lumière doit être suffisante pour éviter tout problème de vision car une mauvaise vue entraîne une torsion du buste ; le soin apporté à la confection du mobilier de l'École relève également de cette volonté d'optimiser la tenue des élèves. Se donne à voir également ici le rapport entre physiologie et psychologie : le confort physique de l'élève est l'un des éléments essentiels de ses performances intellectuelles : cf. par exemple les séances du CA du 24/5/1880, du 11/2/1892 (AHC 1SP29), les rapports à l'assemblée générale des souscripteurs des vingt premières années (AHC 1SP16), les archives concernant le mobilier installé rue Saint-Guillaume (1SP40 Dr5). Emile Boutmy a très certainement profité du savoir en ce domaine de son ami Emile Trélat très versé dans les questions hygiéniques - il donnera un cours d'hygiène publique à l'École en 1882-1883 (il est membre du Comité d'Hygiène Publique de France avant 1851 puis dans les années 1890 et participe aux différents congrès internationaux d'hygiène (1878, 1884...) ; il écrit d'ailleurs un rapport sur « Les moyens de pourvoir les bâtiments de lumière et de chaleur solaire », Congrès international d'hygiène et de démographie, 1887, 11 p. Cf. son ouvrage plus général : Emile TRELAT, *La salubrité*, Flammarion, 1899, VI-352 p.). Sur l'aspect pédagogique des exercices corporels en France depuis l'Ancien régime : Georges VIGARELLO, *op. cit.*, et notamment les pages 199 à 297 qui traitent de la Troisième République. L'accent mis sur la bonne santé des élèves est également à relier avec l'idéal de virilité véhiculé par le sport anglais : celui-ci forme des hommes non seulement dans le sens de « caractères affirmés » mais aussi dans le sens de « mâles reproducteurs ». L'existence au sein de l'ELSP de tout un courant préoccupé de la question de la dénatalité française - alors que les familles nombreuses anglaises font l'admiration des observateurs - explique en partie cette insistance sur la virilité de l'homme (sur ce courant, cf. *supra* chapitre 2-I-b). Il y a cependant plus ici qu'un problème de démographie : Robert A. Nye explique ainsi que tout un code masculin de l'honneur est en cause, lié à la construction par la bourgeoisie de son pouvoir social, reposant sur sa maîtrise de la procréation. La fécondité conjugale et la qualité de la descendance étant les seules garantes de la perpétuation du patrimoine, la puissance masculine a été érigée tout au long du dix-neuvième siècle comme une qualité essentielle, soutenue par les travaux médicaux qui mettent l'accent sur la vigueur musculaire, le teint rubicond et le danger de gaspiller ses forces (Robert A. NYE, « De l'honneur nobiliaire à l'honorabilité bourgeoise. Les origines de la masculinité moderne », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°105, déc. 1984, pp. 46-51). Alors qu'à la fin du dix-huitième siècle, la bourgeoisie se donne un corps qu'elle affirme et met en valeur à travers « toute une technologie du sexe », la fin du dix-neuvième siècle voit s'instaurer une répression de la sexualité, la rigueur de l'interdit permettant au corps bourgeois de se démarquer de celui des basses classes (cf. Michel FOUCAULT, *Histoire de la sexualité. 1. La volonté de savoir*, Gallimard, 1976, pp. 152-173 ; cf. aussi son chapitre introductif, intitulé significativement : « Nous autres, victoriens », pp. 9-22). La mise en valeur à l'ELSP de la société victorienne correspond pleinement à cette vision du corps,

des méthodes utilisées : contrainte, rigidité, uniformisation d'un côté, discipline intériorisée, souplesse, liberté, valorisation des performances de l'autre. En développant l'individualité de l'athlète, le sport anglais contribue à l'édification d'un homme en pleine possession de lui-même, droit et adroit, énergique et mesuré : un être humain « balancé » qui, comme le héros grec ou l'honnête homme de l'Ancien régime, concilie en sa personne les divers aspects qui font la complétude de l'homme. La Grèce, comme l'Angleterre, avaient fait de cet équilibre « une recette de grandeur sociale »¹³³.

- Conscience et maîtrise de soi

Toute une série de correspondances binaires caractérise ainsi la personne du gentleman et permettent de comprendre pleinement l'essence de sa morale. La correspondance la plus immédiatement perceptible, celle du dehors avec le dedans, se décline en effet selon diverses modalités qui lient action et réflexion, expérience et théorie, public et privé, tradition et révolution. L'équilibre résultant de la résolution de ces couples contradictoires est atteint par l'intermédiaire du culte de la personnalité qui caractérise le gentleman et qui se traduit par la possession d'une forte conscience de soi¹³⁴.

La puissance de l'individu outre-Manche, centre et moteur du monde, découle essentiellement de la conception religieuse des Anglais. Même les plus sceptiques d'entre eux croient que Dieu existe, créateur de toute vie sur terre mais appartenant à un monde que l'homme ne peut comprendre - le fameux « inconnaissable » d'Herbert Spencer ou de John Stuart Mill¹³⁵. L'homme ne peut donc qu'aimer ce Dieu créateur et lui obéir tout en sachant que le seul univers compréhensible est le monde terrestre où la vie humaine a acquis sa propre valeur. La supériorité de l'homme par rapport aux autres êtres vivants vient de ce qu'il est capable de se concevoir comme un individu dont la destinée dépend uniquement de sa valeur personnelle et des objectifs qu'il s'est fixés. N'étant pas soumise à un ordre globalement intelligible, la nature ne peut en effet lui donner une mesure de ce qu'est le bien ou le mal : l'homme crée lui-même son ordre personnel, il est véritablement un *self-made man*¹³⁶. Chaque

époque où la pudibonderie est à son apogée : Hippolyte Taine comme Emile Boutmy consacrent quelques pages, l'un aux amours irrégulières, l'autre à la sexualité des Anglais pour souligner la persistance dans les hautes classes d'un instinct bestial que l'opinion, la religion et la conscience ne sont pas de trop pour brider. La référence au *cant* est une manière de souligner la difficulté de ce contrôle du corps, la pratique du sport permettant de fournir un dérivatif aux pulsions sexuelles et de détourner les jeunes gens des lectures érotiques ainsi que le prescrivait Pierre de Coubertin : Hippolyte TAINE, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 126-134 ; Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 154-156 ; Pierre de Coubertin, « Le sport et la société moderne », *art. cit.*, p. 383 ; voir également les commentaires d'Odon Vallet à propos de la condamnation d'Oscar Wilde pour homosexualité à la fin du dix-neuvième siècle : son procès l'oppose à un juge sportif, escaladeur de haute montagne et au marquis de Queensberry - père d'Alfred Douglas, l'amant de Wilde - pugiliste distingué, soient deux éminents représentants de la virilité masculine ; nous n'avons pas trouvé de référence à ce procès dans les écrits des membres de l'ELSP mais l'affaire a très certainement contribué à alimenter l'idée d'une dégénérescence de l'énergie anglaise au tournant du siècle : Odon VALLET, « Les procès d'Oscar Wilde », *Le Monde*, 26 et 27 février 1995, p. 11 et son livre, *L'affaire Oscar Wilde*, Albin Michel, 1995, 154 p. ; Émilien Carassus évoque cette idée de décadence en la reliant au mouvement esthète anglais dont Oscar Wilde est l'un des promoteurs : Émilien CARASSUS, *op. cit.*, pp. 179-203, pp. 333-336.

¹³³Pierre de COUBERTIN, Juan-Antonio SAMARANCH, *op. cit.*, p. 16. Le premier ouvrage qu'Elie Halévy consacrait à l'étude du peuple anglais était tout entier destiné à l'analyse de cet équilibre miraculeux : Elie HALEVY, *Histoire ..., t. 1, op. cit.*

¹³⁴Pour cette analyse de la morale du gentleman, nous nous servons essentiellement de la synthèse fournie par les articles de Shirley LETWIN, « Tradition II : the morality of the gentleman », *art. cit.* : la grille de lecture qu'elle propose permet d'offrir une vision du gentleman dans laquelle s'insèrent parfaitement les divers éléments de définition que nous avons découverts dans les écrits des membres de l'ELSP.

¹³⁵Cf. Hippolyte TAINE, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 370-371 ; Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 65-66.

¹³⁶Max Leclerc fait ainsi remarquer que l'Anglais est très souvent un autodidacte en matière morale : Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, p. 270.

homme est donc unique et doit cultiver cette individualité puisqu'elle est garante de sa réussite sur terre. De cette croyance fondamentale dérive le comportement de l'Anglais vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis des autres.

Il doit en effet et tout d'abord apprendre à se connaître lui-même afin d'apprendre à se maîtriser et le développement de la science psychologique outre-Manche s'explique ainsi parfaitement au regard de cette exigence. L'historique de l'apparition des gentlemen outre-Manche a montré comment ces hommes étaient contraints à une auto-surveillance de tous les instants afin de conserver leur position et d'afficher leur distinction par rapport au naturel du peuple dont ils étaient issus. Certes, la raideur de la tenue tend à rappeler l'origine de cet homme supérieur qui est en ce domaine très éloigné des caractéristiques de l'élite française brillante, légère, dont toutes les qualités semblent être innées et indiquer une supériorité ou distinction *naturelles*¹³⁷. Hippolyte Taine, qui critique pourtant la vanité de la noblesse française d'Ancien régime ne peut ainsi s'empêcher d'admirer sa liberté de mouvement et de pensée¹³⁸ ; André Siegfried oppose, dans une optique semblable, la « correction » britannique à « l'urbanité » française¹³⁹ ; sous la plume de Marcel Proust se trouve également une fine description de cette « souplesse » propre aux hommes du monde français :

« Leur amabilité, écrit-il, séparée de tout snobisme et de la peur de paraître trop aimable, devenue indépendante, a cette aisance, cette grâce des mouvements de ceux dont les membres assouplis exécutent exactement ce qu'ils veulent, sans participation indiscrete et maladroite du reste du corps. La simple gymnastique élémentaire de l'homme du monde tendant la main avec bonne grâce au jeune homme inconnu qu'on lui présente et s'inclinant avec réserve devant l'ambassadeur à qui on le présente, avait fini par passer, sans qu'il en fût conscient, dans toute l'attitude sociale de Swann, qui vis-à-vis de gens d'un milieu inférieur au sien comme étaient les Verdurin et leurs amis, fit instinctivement montre d'un empressement, se livra à des avances, dont, selon eux, un ennuyeux se fût abstenu »¹⁴⁰.

Pourtant, la raideur du gentleman, parce qu'elle est le signe d'un long travail sur soi et la preuve du sérieux et de la gravité que le gentleman apporte au contrôle de soi, correspond bien à l'atmosphère ascétique de l'ELSP et à la pédagogie libérale mise en place qui valorise

¹³⁷L'hexis corporelle, comme l'explique Pierre Bourdieu, « est une manière pratique d'éprouver et d'exprimer le sens que l'on a (...) de sa propre *valeur sociale* : le rapport que l'on entretient avec le monde social et la place que l'on s'y attribue ne se déclare jamais aussi bien qu'à travers l'espace et le temps que l'on se sent en droit de prendre aux autres, et, plus précisément, la place que l'on occupe *avec son corps dans l'espace physique*, par un maintien et des gestes assurés ou réservés, amples ou étriqués [...] » : Pierre BOURDIEU, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, 1979, p. 552.

¹³⁸« Un homme en place [sous l'Ancien régime] n'est point alors gêné par son habit, raidi par son emploi, obligé de garder l'air important et digne, astreint à cette gravité de commande que l'envie démocratique nous impose comme une rançon » : Hippolyte TAINÉ, *Les origines... L'Ancien régime*, op. cit., livre II, chapitre II, p. 113.

¹³⁹André SIEGFRIED, *Deux mois en Amérique du Nord à la veille de la guerre (juin-juillet 1914)*, Colin, 1916, p. 21.

¹⁴⁰Marcel PROUST, *Du côté de chez Swann. A la recherche du temps perdu*, Robert Laffont, édition Bouquins, 1987, p. 178. Cf. aussi l'attitude de son ami Saint-Loup, issu d'une vieille famille aristocratique, qu'il décrit comme « agile » moralement et physiquement, « souple », agissant avec « aisance »... : Marcel PROUST, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs. A la recherche du temps perdu*, Robert Laffont, édition Bouquins, 1987, pp. 605-606. L'éloge que fait Emile Boutmy des salons et des formes mondaines d'Ancien régime (Emile BOUTMY, « Mélanges biographiques et littéraires par M. Guizot », *La Liberté*, 28/4/1868), de même que la promotion des sports anglais pour l'agilité qu'ils procurent au corps contre la raideur des exercices militaires correspond pleinement à cette admiration pour ce qui est l'une des caractéristiques essentielles de la haute société, cette sociabilité qui paraît si « naturelle ». Les traités de civilité dans la France du seizième siècle tendent à faire reposer l'excellence courtisane sur la capacité à masquer le travail sous-jacent : le paraître doit devenir une façon d'être, ce qu'Hippolyte Taine explique très clairement dans les *Origines* lorsqu'il évoque la « seconde nature » de l'aristocratie d'Ancien régime, une seconde nature qui prime sur la première et la supplante : Hippolyte TAINÉ, *Les origines... La Révolution*, op. cit., livre 4, chapitre 1, p. 228. Cf. également Jacques REVEL, « Les usages de la civilité », op. cit., pp. 192-194.

tout ce qui est marqué par l'effort individuel. L'entraînement sportif, la discipline puritaine sont autant de moyens à la disposition des Anglo-Saxons pour combattre leur naturel pesant et épais, moyens valorisés également dans l'enceinte de l'École¹⁴¹. Cette raideur rappelle également au gentleman qu'il peut à tout moment chuter et le force à être constamment vigilant : le parallèle s'impose ici avec les stricts préceptes du méthodisme qui, en exigeant du croyant la vérification permanente de son état de grâce par des pratiques ascétiques, lie indissociablement la rectitude morale à la rectitude physique¹⁴² : même si les gentlemen appartiennent dans leur grande majorité à la Haute Église anglicane, celle qui se rapproche le plus de l'Église catholique, l'esprit puritain les a touchés comme il a imprégné la masse de la nation.

La raideur du gentleman n'est que le signe manifeste de la rigueur du contrôle qu'il exerce sur lui-même et qui se traduit visiblement par une maîtrise de son attitude, de ses gestes, de ses paroles. Cette maîtrise n'empêche toutefois pas l'adoption d'une allure pleine de grâce : Londres reste en effet à la fin du dix-neuvième siècle la capitale de l'élégance masculine, le gentleman incarnant la civilisation de la tenue et de la retenue. Du dandy tel que le conçoit Charles Baudelaire dans les années 1860 à l'élégance sportive du roi Édouard VII au début du vingtième siècle, la mode anglaise reste le point de mire des Français de la haute société¹⁴³. Le vêtement anglais symbolise le formalisme de la société, c'est-à-dire un « mélange de rigueur et d'à-propos », parfaite émanation de cette maîtrise de soi qui permet aussi au gentleman de faire corps avec son environnement.

Tout en effet dans l'attitude de cet homme supérieur dénote une *harmonie* avec le monde extérieur, à commencer par un refus des extrêmes et des excès qui ne peuvent être que synonymes de violence. Le calme, la mesure, la retenue des gestes comme des paroles caractérisent ainsi le gentleman qui possède ici, par cette modération, les qualités du parfait honnête homme¹⁴⁴. Qualités en partie « congénitales » - le flegme anglais relève en effet d'une

¹⁴¹L'entraînement, méthode de préparation physique, apparaît en France dans les années 1880, à l'époque du développement des sports anglais. Il est lié à une conception de la vie comme lutte pour l'existence et doit permettre à l'individu d'accroître sa résistance et ses forces (cf. Alain EHRENBERG, « Des jardins de bravoure et des piscines roboratrices », *Les Temps modernes*, n°399, oct. 1979, pp. 698-699). Hippolyte Taine utilise le terme en se référant au sport anglais, mais également pour parler du système successoral qui oblige les cadets à être les maîtres de leur destin (Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, p. 139, p. 207). Sur cette promotion de l'effort et du travail à l'ELSP, voir *supra* chapitre 4.

¹⁴²Évoquant l'esprit protestant des églises et sectes américaines, Paul de Rousiers écrit ainsi des croyants : « Chacun reçoit le prix entier de son effort ; par suite, l'énergie appuyée sur la rectitude de la vie est une condition de succès » : Paul de ROUSIERS, *La vie américaine...*, *op. cit.*, p. 298. Sur cette apparence protestante voir : Janine GARRISSON-ESTEBE, *L'homme protestant*, Hachette, 1980, pp. 95-134. Emile G. Léonard est plus circonspect sur cette question : il n'y aurait pas de comportement physique typiquement protestant, les qualificatifs de raideur, ascétisme, froideur qui sont souvent associés à l'image du protestant émanent surtout, selon lui, d'anti-protestants ; il ajoute également qu'il existe des spécificités selon les régions et que l'Alsace par exemple n'a jamais connu de dressage des corps : Jules Siegfried y a pourtant été élevé, de même que Gabriel Monod qui en gardait « une sorte de rigidité de geste et de physionomie » (selon Eugène d'EICHTHAL, *Quelques âmes d'élite (1804-1912). Esquisses et souvenirs*, Hachette, 1919, p. 95) : cf. Emile G. LÉONARD, *Le protestant français*, PUF, 1955, pp. 111-114. Sans prétendre qu'il existe un comportement protestant spécifique - la distance entre l'allure des quakers et celle des membres de la Haute-Eglise d'Angleterre suffit à indiquer les différences existantes - il semble pourtant que les protestants soient reconnaissables : le protestantisme de François Guizot se lisait sur ses traits (cf. Pierre ROSANVALLON, *Le moment Guizot*, Gallimard, 1985, p. 339) ; André Siegfried est lui-même décrit par l'un de ses élèves comme « Grand, maigre, droit, comme il faut, protestant des pieds à la tête » (Daniel GUERIN, *Autobiographie de jeunesse*, Belfond, 1972, p. 122 ; Daniel Guérin (1904-1988), petit-fils d'Eugène d'Eichthal, est élève à l'ELSP en 1921). John E. Bodley évoque les habitudes de pensée et d'attitude protestantes d'Emile Boutmy (dans l'introduction à Emile BOUTMY, *The English People. A Study of their Political Psychology*, London, Fisher Unwin, 1904, p. vii) : la reconnaissance d'un comportement protestant n'est donc pas nécessairement connotée négativement.

¹⁴³Cf. Farid CHENOUNE, *Des modes et des hommes. Deux siècles d'élégance masculine*, Flammarion, 1993, particulièrement les pages 65-131 qui traitent des années 1850-1914.

¹⁴⁴Cf. par exemple la description de Lord Grey, élégant, courtois, poli, franc, parfait « honnête homme » selon les termes mêmes de Jacques Bardoux : Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, *op. cit.*, pp. 384-385.

physiologie peu sensible aux stimulations extérieures¹⁴⁵ - mais en grande partie acquises grâce à l'éducation dispensée dans les familles puis dans les *public schools* et universités : la froideur des relations familiales est par exemple une manière d'éviter tout sentimentalisme nuisible à l'équilibre émotionnel¹⁴⁶ ; de même, la vie générale des élèves et étudiants, reposant sur une grande liberté et la responsabilisation individuelle favorise indéniablement l'acquisition de ces qualités. Dans les établissements scolaires cependant, deux institutions étaient particulièrement destinées à leur développement.

Le sport tout d'abord était une excellente école de sang-froid et de discipline, le cricket étant le prototype du sport anglais et à ce titre d'ailleurs difficilement importable en France : il demandait une patience et une maîtrise de soi qui semblaient au-dessus des possibilités du caractère français¹⁴⁷. Les *debating societies* ensuite, sortes de « parlement en miniature »¹⁴⁸ et présentes dans tous les établissements fournissaient aussi l'occasion aux élèves d'apprendre les règles de la discussion courtoise et réglée : nul doute que la Société des élèves de l'ELSP n'ait aspiré à les imiter. Le secrétaire général de la société rappelait ainsi en 1901 :

« Les anciens qui m'écoutent doivent se rappeler qu'il y a quelque dix ans fonctionnait dans cette salle un véritable parlement avec son bureau et son cabinet, au grand complet, assis à son banc. Le président était M. André Lebon, qui depuis... mais alors, il n'était pas encore Ministre. Sous la houlette d'un berger aussi grave que notre professeur de Droit constitutionnel, un joyeux troupeau de jeunes députés se livrait aux ébats les moins juridiques. Des conspirations de couloir guettaient les ministères dès l'aube de leur existence éphémère. Des majorités de circonstance votaient des lois singulières que défaisaient le lendemain des coalitions de fortune. Ah ! que nous avons vite appris tous les défauts du parlementarisme ! »¹⁴⁹.

Souvenirs qui indiquent cependant que la tenue des débats parlementaires anglais était loin d'être acquise pour de jeunes Français, bien que Robert de Billy note à propos de ces exercices que « le fin du fin était de terminer une discussion animée par un ordre du jour maintenant le gouvernement sans irriter l'opposition »¹⁵⁰. Les *debating societies* anglaises étaient en effet destinées à favoriser l'apprentissage du débat politique : « Les séances [...] sont presque aussi suivies et solennelles que celles des Communes, écrivait Max Leclerc : on y débat les affaires de l'Etat avec autant de sérieux, sans parler du talent, que si en vérité le

¹⁴⁵Cf. par exemple les explications d'Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 16-18, reprises dans les années 1950 par André SIEGFRIED, *L'âme des peuples*, *op. cit.*, pp. 85-86.

¹⁴⁶Les puritains ont avant tout une conception *politique* de la famille, les sentiments naturels sont réprimés de façon à ce que l'affection ne gêne pas les enfants : le besoin de gouvernement est ce qui compte avant tout : Michael WALZER, *op. cit.*, pp. 204-207. Écrivant à Emile Boutmy en 1880 au sujet du mariage d'un de leurs amis commun, Louis Naville remarquait que celui-ci était vraiment très amoureux mais qu'il devait ne pas monter « trop haut dans le ciel » car « l'excès en tout est un défaut » : lettre du 12/4/1880, AHC 1SP1 Dr7.

¹⁴⁷Voir les explications fournies par Georges Bertier, le directeur de l'École des Roches à partir de 1903 où le rugby, le cricket et les sports athlétiques étaient pratiqués : Georges BERTIER, *L'École des Roches*, Juvisy, Cerf, 1935, pp. 77-126. « J'attribue à l'habitude du cricket, prise dès l'enfance, accrue durant la jeunesse avec une persévérance toute britannique, cette puissance de possession de soi-même que nous pouvons, sans nous décrier, envier aux Anglais » écrivait en 1888 le R.P. du Lac, observateur et admirateur du système scolaire anglais : ses propos sont rapportés par Max LECLERC, *L'éducation des classes...*, *op. cit.*, p. 39. Pierre de Coubertin faisait de l'aviron, du rugby et du cricket les sports idéaux car les plus complets : tous demandaient une grande maîtrise de soi ainsi qu'une attention soutenue pour le jeu des autres sous peine de rompre l'unité de l'équipe : cf. par exemple Pierre de COUBERTIN, *L'éducation anglaise en France*, *op. cit.*, pp. 121-142.

¹⁴⁸Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, p. 140.

¹⁴⁹Discours de François Morel, *Annuaire SAE*, 1902, p. 18. Cf. également Marcel PROUST, « La conférence parlementaire de la rue Serpente » in Marcel PROUST, *Écrits mondains*, Édition 10/18, 1993, pp. 398-401 (texte paru dans *Le Banquet*, 1/02/1893).

¹⁵⁰Robert de BILLY, *Marcel Proust. Lettres et conversations*, édition des Portiques, 1930, pp. 23-24.

salut de l'Angleterre était en jeu »¹⁵¹. Cette comparaison avec la Chambre des communes renvoie à l'admiration portée à la tenue de cette assemblée où le *speaker* n'a pas besoin de hausser la voix ni de recourir à des mesures disciplinaires, où les députés ouvriers eux-mêmes apprennent à se comporter en gentlemen¹⁵².

Bien que les « réunions parlementaires » à la Société des élèves n'aient pas perduré au delà des années 1890¹⁵³, l'organisation même des séances de travail relevait d'une conception identique aux *debating societies*. Il s'agissait en effet de promouvoir des échanges courtois et mesurés sur les divers sujets abordés, quelle que soit leur potentialité polémique, rejetant ainsi toute forme d'exubérance comme indigne de discussions entre hommes du monde : c'est l'art de discuter et la tolérance qui en sont le substrat¹⁵⁴. C'est pourquoi tout manquement à la règle est souligné¹⁵⁵ alors que sont valorisés les débats réussis et récompensés les élèves qui ont su respecter les formes¹⁵⁶.

La conversation polie, définie à la suite de Gabriel Tarde comme « tout dialogue sans utilité directe et immédiate, où l'on parle surtout pour parler, par plaisir, par jeu, par politesse » et qui représente la forme la plus pure de la sociabilité, accomplissement d'une relation qui n'a d'autre fin qu'elle-même et à laquelle excellent les Français, n'était pourtant pas le fondement des séances de la Société des élèves¹⁵⁷. En 1901, le secrétaire général de la Société des élèves rejetait ainsi la proposition de quelques membres de créer un « cercle » pour les anciens élèves car une telle institution supposait des opinions politiques communes et

¹⁵¹Max LECLERC, *L'éducation...*, op. cit., p. 275. Voir également les descriptions que fait Henri-Pierre Roché des « smoking debates » de l'Université populaire de Londres : Henri-Pierre ROCHE, *Deux Anglaises et le Continent*, Gallimard, 1956, pp. 78-79.

¹⁵²Sur le *speaker*, voir Henri RIPERT, « La présidence des assemblées politiques », art. cit., pp. 357-360 : il note toutefois une altération de la tenue des débats due aux « obstructionnistes irlandais ». Jacques Bardoux décrit ainsi l'effet de l'atmosphère même des Communes sur le comportement des députés ouvriers tout nouvellement élus : « Chacun de ces gestes, qu'ils imposaient à leurs corps frustes et à leurs énergies pressées, effaçait en eux un peu de la rudesse primitive et de la violence antérieure » : Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, op. cit., p. 51.

¹⁵³Elles n'existaient plus lorsque René Dollot entre à l'École en 1895, la conférence Molé-Tocqueville étant probablement suffisante pour ceux qui désiraient s'entraîner à la vie parlementaire. Destinée à préparer les jeunes gens à l'usage de la parole publique, la conférence Molé-Tocqueville tient ses séances, à la fin du dix-neuvième siècle, à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue des Saints-Pères. Cette proximité géographique avec l'ELSP se double d'une forte participation des élèves à ces réunions hebdomadaires où les formes et règles de la délibération parlementaires sont apprises, où le « sens de la dignité parlementaire » se transmet. Gilles le Béguec, à qui nous empruntons ces informations, insiste sur l'état d'esprit promu par cette conférence, attachée à la délibération et à ses vertus modératrices : Gilles LE BEGUEC, « La conférence Molé-Tocqueville à la fin de la III^e République », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 16^e série, n°22, 1984, pp. 16-21.

¹⁵⁴Cf. le discours de Paul Deschanel, ancien élève, présidant la séance du 15 décembre 1906, reproduit dans le *Supplément aux ASP de janvier 1907*, t. 22, 1907, p. 4.

¹⁵⁵François Morel remarquait dans son discours de 1901 que la vitalité des élèves s'apparentait trop souvent à l'exubérance, qu'il leur arrivait de « souligner un peu bruyamment » la force de leurs arguments : *Annuaire SAE*, 1902, p. 18. Cf. encore la critique d'un des orateurs qui manque de mesure dans ses propos et sacrifie la forme au fond : *Annuaire SAE*, 1911, p. 18.

¹⁵⁶Cf. par exemple en 1900, un débat opposant Gaston Salaun à Emile Cheysson et qui se fait dans des termes vifs mais toujours courtois, laissant de ce fait une forte impression à l'auditoire : *Annuaire SAE*, 1901, p. 61 ; cf. l'éloge du président de la Société, Gaston Guiot, qui est remercié pour avoir « continué à notre tête les traditions de tact, de courtoisie, de parfaite bonne grâce de son prédécesseur, et de nous avoir surtout réservé dans nos débats intimes, l'ultime office de sa grande impartialité, de son expérience et de son sage esprit de conciliation » : discours d'Emile Dard, secrétaire général, à l'assemblée générale de 1902, *Annuaire SAE*, 1903, p. 13. En 1896 sont instaurés des prix, sous forme de médailles artistiques, destinés à récompenser les meilleures conférences ou travaux présentés par les élèves : en 1898, la médaille de la section d'histoire et de diplomatie est décernée à M. de Barral pour son ton modéré, son style précis, concis et élégant, celle de la section de finances et de législation à Emile Baillaud qui a su tenir un langage imagé, utiliser « des expressions fort heureuses, parce qu'elles sont énergiques sans être exagérées » : *Annuaire SAE*, 1899, pp. 21-23 : les qualités recherchées sont bien rendues ici et sont constamment valorisées sur la période étudiée.

¹⁵⁷Gabriel TARDE, « L'opinion et la conversation » in *L'opinion et la foule*, PUF, 1987 (texte paru en 1899), p. 87 et plus généralement les pages 86-137 où il est question de la sociologie de la conversation : celle-ci est un facteur de civilisation dans la mesure où elle harmonise les goûts et produit un art poétique tout autant qu'un code esthétique. Cf. également Georg SIMMEL, *Sociologie et épistémologie*, op. cit., pp. 131-133.

des habitudes de vie semblables, toutes choses qui différencieraient justement les élèves ayant avancé dans la vie. Il concluait que la forme prise par la Société restait la plus apte à accueillir les réunions d'anciens car elle fonctionnait comme un creuset où venaient s'harmoniser les divergences, donc *produisait* ce que Georg Simmel nomme « l'éthique de la sociabilité » : l'intérêt porté aux conférences était un moyen au service de la compréhension mutuelle, donnant la conscience de former une compagnie agréable, d'être intégré à un ensemble de relations globales, facilitant ainsi la courtoisie des échanges¹⁵⁸. Mais le resserrement des camaraderies n'était pas l'unique objectif de ces conférences : elles devaient aussi apprendre aux élèves la valeur de la parole.

Emile Boutmy disait en effet des Anglais qu'ils étaient un peuple de muets, le silence les mettant en harmonie avec ce que la langue n'exprimait pas et les rares mots prononcés ayant de ce fait une plus grande autorité et surtout des conséquences immédiates : la pensée est indissociable de l'action, la parole, médiatrice entre ces deux pôles, doit être efficace sans pour autant perdre de son élégance - les Anglais sont aussi de grands poètes¹⁵⁹. Cette efficacité et cette concision de la parole anglaise contrastent avec l'éloquence française : si la deuxième reflète l'intense sociabilité du peuple et l'urbanité de ses manières¹⁶⁰, la première reste la mieux adaptée au fonctionnement du régime parlementaire qui est essentiellement un « gouvernement par la parole »¹⁶¹. Dans cette valorisation de la parole anglaise se lit incontestablement une critique des assemblées françaises, dénoncées pour leur incapacité à établir cette « atmosphère d'efficacité » qu'Henri-Pierre Roché découvrait outre-Manche¹⁶².

« Envahie » par les juristes, la vie politique française telle qu'elle est décrite à l'ELSP souffrait en effet des défauts inhérents au milieu juridique : méconnaissance de la réalité, simplification excessive, priorité donnée aux jeux trop subtils de l'esprit, tous éléments jugés incompatibles avec la formation d'hommes d'Etat ou plus généralement d'hommes politiques¹⁶³. La capacité à faire un beau discours constituait pourtant un élément essentiel de la parole politique, une qualité que les avocats possédaient pleinement : Alexandre Ribot, député puis ministre avant de devenir sénateur en 1909, et qui critiquait l'inaptitude du barreau à produire des hommes politiques avait lui-même été secrétaire de la conférence des Avocats de Paris, « grande école d'éloquence judiciaire et [...] véritable centre de préparation à la vie publique »¹⁶⁴, un titre partagé par de nombreux membres de l'ELSP - parmi les

¹⁵⁸Discours de François Morel, *Annuaire SAE*, 1902, p. 19. Georg SIMMEL, *op. cit.*, p. 133.

¹⁵⁹Avec le silence, les Anglais « acquièrent plus de netteté dans la pensée, et par suite dans l'expression, d'où résultent plus de précision et plus d'aplomb dans tout leur système de conduite publique et privée » : Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 167-169 ; Emile BOUTMY, « La langue anglaise et le génie national », *ASP*, t. 14, 1899, pp. 1-19 ; cf. également Elie HALEVY, *Histoire... T. 1.*, *op. cit.*, pp. 493-497 : la poésie anglaise, dont Wordsworth est le représentant national, utilise le parler quotidien et reste concrète. Inutile de rechercher l'eurythmie et la clarté qui existent en France, la poésie anglaise ne s'adresse pas à l'intellect mais aux sens, elle est une poésie de l'action et du vouloir comme l'écrit Emile Boutmy.

¹⁶⁰Gabriel Tarde explique ainsi que le mutisme d'un peuple reflète sa barbarie, puisque la conversation est *a contrario* la marque de la civilisation : Gabriel TARDE, *L'opinion et la foule*, *op. cit.*, p. 117. Cf. également les explications d'Hippolyte Taine concernant l'art de la conversation constitutif de la civilisation française et qui fait défaut aux Anglais : Hippolyte TAINÉ, *Histoire de la littérature anglaise. T. 3*, *op. cit.*, pp. 20-25.

¹⁶¹Elie HALEVY, *Histoire... T. 1.*, *op. cit.*, p. 22.

¹⁶²Henri-Pierre ROCHE, *op. cit.*, p. 57.

¹⁶³Cf. l'article d'Emile BOUTMY, « Des rapports et des limites des études juridiques et des études politiques », *RIE*, t. 17, 1889, pp. 217-238 dans lequel il expose les différences fondamentales qui distinguent le « juriste pur » et le « politique pur » dans leur appréhension des problèmes politiques. Cf. également le cours d'Alexandre Ribot à l'ELSP, « Histoire parlementaire et législative de la France, 1789-1852 », donné de 1877 à 1884 et conservé aux archives (AHC 1SP6 Dr4 : il s'agit de deux cahiers manuscrits non datés (1880) ; d'autres notes existent en 1SP8 Dr2), dans lequel il explique que les légistes ne forment pas de bons hommes politiques, manquant d'esprit de synthèse et se contentant de l'apparence des choses.

¹⁶⁴Gilles LE BEGUEC, « L'aristocratie du barreau, vivier pour la République. Les secrétaires de la conférence du stage », *Vingtième siècle*, n°30, avril-juin 1991, p. 22. Le titre de secrétaire de la Conférence est accordé aux lauréats du concours

enseignants : Gabriel Alix, Jacques Barth, Emile Flourens, Gilbert Gidel, Gabriel Louis-Jaray ; parmi les élèves : Léon Abrami, Louis Barthou, Henri Bazire, Adolphe Lacan, Gustave Charlier, Pierre Mercier, Marcel Mirtil ; parmi les membres des conseils de perfectionnement et d'administration : Gaston Griolet, Georges Picot, Raymond Poincaré¹⁶⁵. « *La manière de dire* est capitale » soulignait ainsi Maurice Caudel¹⁶⁶, renvoyant aux préceptes enseignés dans les conférences de méthode de l'ELSP mais également aux préceptes mis en exergue dans les conférences de la Société des élèves. En 1902, le secrétaire général de la Société, Emile Dard, présentait René Henri comme « l'idéal du parfait conférencier » parce qu'il avait une parole élégante, s'appuyait sur une documentation abondante et claire et savait charmer son auditoire ; il expliquait ainsi que la contribution la plus savante ne serait pas appréciée du public si elle n'était pas présentée dans un langage « à la fois précis et facile, scientifique et naturel »¹⁶⁷. L'importance accordée à l'élégance de la parole correspond parfaitement à l'admiration portée aux talents oratoires des hommes d'Etat anglais mais ceux-ci savaient mêler éloquence et efficacité, forme et fonds : la rhétorique n'était pas comme chez les avocats français l'unique objet de leurs discours¹⁶⁸. Les conférences de la Société des élèves ont clairement pour objectif d'établir cet équilibre entre la science et l'élégance, de même que le passage sur les bancs de l'ELSP de tous ces jeunes gens formés au droit est censé corriger les excès du penser et du dire judiciaires¹⁶⁹. La qualité de la parole anglaise rend aussi parfaitement compte de cette maîtrise de soi propre aux gentlemen, capables de traduire de façon concise et précise leurs idées en les adaptant à la situation et à l'interlocuteur.

Une telle maîtrise de soi, s'exprimant par l'intermédiaire du contrôle de son apparence, de ses gestes et de sa voix, exige de l'individu à la fois une grande connaissance de lui-même mais également une connaissance de l'environnement humain et naturel de façon à pouvoir toujours s'y adapter. Le développement des sciences naturelles outre-Manche s'inscrit dans la logique d'une connaissance expérimentale qui correspond bien à cette volonté *d'adaptation* à l'environnement.

d'éloquence annuel organisé dans le cadre du barreau et sous la responsabilité du Conseil de l'ordre. L'article de Gilles le Béguec met en évidence le rôle de pépinière d'élus nationaux et de dirigeants de l'Etat qu'a tenu la Conférence sous les débuts de la Troisième République. Voir également Jean ESTEBE, *Les ministres de la République : 1871-1914*, Presses de la FNSP, 1982, pp. 108-118. Alexandre Ribot était d'ailleurs le type même du grand orateur, s'imaginant, ainsi que l'écrit Austen Chamberlain, avoir accompli une grande action lorsqu'il avait prononcé un grand discours (Austen CHAMBERLAIN, *Au fil des années*, Gallimard, s. d. [1936], p. 14. Alexandre Ribot s'exclamait ainsi lors d'un dîner organisé par la Société des élèves : « J'ai toujours eu un faible pour le Régime parlementaire : car je suis convaincu qu'il n'y a rien en dehors du régime de discussion, d'appel à la raison, d'appel aux sentiments les plus nobles et les plus élevés du pays ! » : discours prononcé lors du dîner du 22/12/1906, *Supplément aux ASP de janvier 1907*, p. 13.

¹⁶⁵La liste n'est pas exhaustive. Plus généralement d'ailleurs, le fait que 90% des élèves de l'École poursuivent également des études de droit donne à penser que la rhétorique juridique leur est familière.

¹⁶⁶Maurice CAUDEL, « Les cours de l'année complémentaire à l'École des Sciences Politiques », *RIE*, t. 63, 1912, p. 393.

¹⁶⁷Rapport du secrétaire général lu à l'AG de 1902, *Annuaire SAE*, 1903, pp. 14-15.

¹⁶⁸Cf. par exemple les éloges de Max Leclerc concernant l'éloquence parlementaire anglaise : Max LECLERC, *Les professions et la Société en Angleterre*, A. Colin, 5ème édition, 1927 (1ère édition 1894), pp. 167-169 ainsi que la comparaison des pratiques politiques française et anglaise par André SIEGFRIED, « La vie politique au Canada », *Revue Politique et Parlementaire*, 1/1/1899, pp. 134-142 : selon lui, les Anglais aiment l'éloquence mais seulement quand elle sert leurs intérêts et non pour la beauté de la parole en elle-même. Sur la critique de l'esprit juridique à l'ELSP : Corinne DELMAS, « La place de l'enseignement historique dans la formation des élites politiques françaises à la fin du XIXè siècle : l'École libre des sciences politiques », *Politix*, n°35, troisième trimestre 1996, p. 47.

¹⁶⁹Gilles le Béguec note que la Conférence des avocats a connu un véritable *aggiornamento* durant les quarante dernières années de la Troisième République, caractérisé sur le plan de la formation intellectuelle par une complémentarité croissante et nécessaire entre la préparation au concours de la Conférence et le passage par l'ELSP (Gilles LE BEGUEC, « L'aristocratie du barreau... », *art. cit.*, p. 26). Cette complémentarité était mise en avant à l'ELSP dès sa création comme l'indiquent très clairement les prises de position d'Emile Boutmy concernant les qualités des juristes par rapport à celles des hommes politiques.

L'utilitarisme domine en effet la pensée anglaise, l'oeuvre de Bacon, précurseur de la science positive outre-Manche, étant d'ailleurs empreinte de cet esprit qui se développera avec Jeremy Bentham et ses disciples¹⁷⁰. Cette conception philosophique explique que le contingent et le relatif soient les grands principes de la science anglaise : pragmatique, elle rejette tout absolu comme une illusion, seules l'expérience et la répétition des faits permettent d'établir, pour un temps, des liens de causalité. La science est en fait basée sur l'ignorance. D'où la modestie de l'Anglais face à la nature car l'expérience par laquelle il accède à sa compréhension est de portée très limitée : non seulement il doit accepter les frustrations, le caractère éphémère de la vie humaine mais il doit aussi comprendre qu'il ne peut que s'adapter à la nature et non la vaincre¹⁷¹. Porteur de cette philosophie, le gentleman est amené à respecter les traditions qui constituent la donnée première de son expérience sociale, en même temps qu'il est vecteur de réforme dans la mesure où, devant créer son propre ordre, il doit cultiver son indépendance et peut ainsi s'autoriser un jeu avec les formes existantes¹⁷².

Cette « obligation d'incertitude »¹⁷³ provenant de la nécessité de créer ses propres repères conditionne certaines des qualités morales du gentleman, telles que la défiance de soi - et par conséquent une magnanimité à pardonner les erreurs des autres, à tolérer les jugements

¹⁷⁰Cf. les remarques d'Hippolyte TAINÉ, *Histoire de la littérature anglaise. T. 1*, Hachette, 6ème édition, 1885, p. 393, d'Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 63-64 et l'étude plus générale d'Elie HALEVY, *La formation du radicalisme philosophique*, Alcan, 1901-1904, 3 volumes.

¹⁷¹Cette conception philosophique s'oppose radicalement avec la conception allemande de la science : maniant l'abstraction qui doit lui permettre d'atteindre des lois générales et absolues, celle-ci aboutit à des certitudes, ce qui lui confère un caractère prétentieux, comparé au doute qui étirent toute recherche scientifique anglaise et qui ne mène qu'à la modestie : cf. Hippolyte TAINÉ, *Le positivisme anglais. Étude sur Stuart Mill*, Germer-Baillière, 1864, p. 137. Cf. également Elie HALEVY, *La formation du radicalisme philosophique. La révolution et la doctrine de l'utilité (1789-1815)*, Thèse de Lettres, Alcan, 1900, pp. XV-XVI.

¹⁷²Cette alliance de la tradition et de la réforme est l'une des caractéristiques principales de la philosophie utilitaire anglaise : elle postule en effet que chaque individu n'agit que selon ses propres intérêts ce qui lui permet de préserver le bien général. Elle mêle ainsi la croyance en un profond individualisme à un aspect fortement communautaire, voire autoritaire (Elie HALEVY, *La formation...* T. 2, *op. cit.*, pp. I-XXVII). Ce rapport étroit entre le mouvement et l'immobilisme se retrouve encore dans les explications générales concernant l'évolution de la société anglaise où les formes se maintiennent alors que leur contenu se modifie, phénomène qui explique la douceur des changements. Cf. par exemple les analyses de la démocratisation latente du pays : « derrière cette façade imposante, qui persiste, il n'est pas exagéré de dire qu'aucune société occidentale n'a été plus touchée par les exigences de la démocratie » : André SIEGFRIED, *La crise britannique au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 121; mêmes propos chez Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, *op. cit.*, p. 198 ; cf. aussi Paul MORAND, *Londres*, *op. cit.*, p. 46 qui évoque la prédominance du style gothique qui s'accommode très bien à l'ère métallurgique. Cette vision de la société anglaise est admirablement expliquée par Erwin PANOFSKY, *Les antécédents idéologiques de la calandre Rolls Royce*, Le Promeneur, 1988, 52 p. La promotion de la méthode historique à l'ELSP correspond pleinement à la valorisation de ce type de rapport à l'évolution sociale qui autorise l'action individuelle dans les limites de l'ordre existant : cf. par exemple Emile BOUTMY, « Des rapports et des limites... », *art. cit.*, pp. 223-225.

¹⁷³D'après le titre du livre de Françoise COBLENCE, *Le dandysme, obligation d'incertitude*, PUF, 1988, 303 p. Il existe en effet des points communs entre le dandy et le gentleman, tous deux produits d'une société libérale hiérarchisée et ordonnée : leur identité repose sur la valorisation de qualités personnelles, talent, élégance qui leur permettent d'obtenir une position sociale élevée. Le culte de la personnalité est un élément essentiel de leur identité puisque c'est sur lui que repose leur position : le dandy fait de sa propre vie une oeuvre d'art, obéissant donc à des règles qu'il s'est lui-même fixées et qui sont essentiellement mobiles ; le dandy est un oseur, c'est lui qui crée la mode. Le dandy incarne lui-même la loi du dandysme, de même que le gentleman crée son ordre personnel, mais tous deux s'inscrivent dans un ordre social préexistant qui les porte et qu'ils respectent. Ils ne sont pas révolutionnaires et rejettent l'excentricité qui, comme l'écrivait Jules Barbey d'Aureville, est une « révolution individuelle contre l'ordre établi » (Jules BARBEY d'AUREVILLE, *Du dandysme et de Georges Brummel. Memorandum*, Lemerre, 1887 (1ère édition 1845), p. 28 ; cf. aussi sur ce point les réflexions d'Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 175 : l'esprit révolutionnaire, partisan de toutes les nouveautés n'existe pas outre-Manche, seul l'esprit original qui ne dévie des règles données que sur un point spécifique s'y déploie). Mais tous deux doivent cultiver leur indépendance et obéir à l'incertitude profonde de leur position : incertitude du dessein social, incertitude des préceptes d'élégance, puisque cette incertitude est au fondement même de leur existence. Le dandy comme le gentleman doit posséder une forte maîtrise de lui-même pour affirmer son originalité fondatrice. Jules Barbey d'Aureville concluait d'ailleurs son essai en affirmant que « l'affreux puritanisme » avait fini par laisser ses marques sur le dandy qui exerçait sur lui-même un contrôle tyrannique freinant ses caprices et son insolence (*op. cit.*, p. 62). Sur ce rapport du dandy à la règle, voir Françoise COBLENCE, « Le dandysme et la règle » in Alain MONTANDON (éd.), *L'honnête homme et le dandy*, Tübingen, Narr, 1993, pp. 169-177 et dans le même ouvrage, Jean-Pierre SAIDAH, « Le dandysme : continuité et rupture », pp. 123-149.

différents du sien, sans pour autant que cette défiance signifie humilité¹⁷⁴ -, le courage car il en faut pour supporter l'idée même de contingence et accepter de remettre en cause ses façons de faire et de penser¹⁷⁵, l'optimisme car la réalité constamment changeante autorise aussi tous les espoirs¹⁷⁶, la véracité enfin qui oblige le gentleman à tenir compte de tous les éléments de la réalité pour ne jamais faillir à l'ordre personnel qu'il s'est fixé.

Autrement dit, la morale du gentleman repose essentiellement sur son *intégrité* : celle-ci signifie que l'homme est entier et unique, que tous les aspects de sa personnalité doivent être en harmonie : morale, pensée, action sont nécessairement en étroite correspondance de manière à ce que le gentleman soit toujours en adéquation avec lui-même et avec le monde extérieur, il doit respecter ses engagements personnels à la fois pour se respecter et pour être respecté, constance et loyauté sont des vertus cardinales¹⁷⁷. C'est pourquoi une connaissance approfondie de son propre être est indispensable de façon à être pleinement responsable de tous ses actes et pensées. C'est pourquoi la franchise, sorte de transparence de soi envers les autres¹⁷⁸, est l'un des points essentiels dans l'éducation d'un gentleman : la réforme des *public*

¹⁷⁴ « Qu'un homme constitué comme moi, et pour qui la vérité devrait être la même que pour moi, diffère entièrement d'opinion avec moi, que sa conscience soit, par certains côtés, transparente et, par d'autres, impénétrable à la mienne, voilà l'incompréhensible mystère ; si le sentiment religieux par excellence est le respect de l'incompréhensible, n'est-ce pas là aussi le fondement mystique du libéralisme anglais ? » : en quelques mots, Elie Halévy éclaire parfaitement l'essence de la tolérance anglaise, reposant sur cette incertitude devant la vie et l'univers : Elie HALEVY, « La naissance du méthodisme en Angleterre », *Revue de Paris*, 1/8/1906, p. 526. Après avoir expliqué que le protestantisme était une « religion de l'humilité », Emile Boutmy analysait aussi la façon dont elle pouvait s'accorder avec le profond orgueil anglais : « ne croyons pas que le protestant, après cet abaissement volontaire, ne trouve pas le moyen de se relever et de se redresser ; il ne connaît pas cette infirmité besogneuse qui s'adresse constamment au Créateur et recommence chaque fois à se sentir faible à mesure que s'efface un secours passager. L'infirmité de l'Anglais n'est qu'une faiblesse une fois constatée, qui fait alliance avec les Très-Haut, et dès lors ne sent plus que sa force » : Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 159-160. Se retrouve bien ici la notion de stoïcisme dont les Anglais sont de dignes représentants (cf. *supra* Chapitre 4-IV- a.).

¹⁷⁵ « Dans la vie [...], l'Anglais se comporte comme un marin : il évolue dans l'instable, en acceptant cette instabilité comme un fait qu'il ne peut changer et contre lequel il serait vain de protester [...]. Avouerais-je, poursuit André Siegfried, que j'éprouve une sorte de fatigue en présence de cette mise au point toujours à recommencer ? » : André SIEGFRIED, *L'âme des peuples*, *op. cit.*, p. 89.

¹⁷⁶ Emile Boutmy notait ainsi, plein d'espoir lui-même, que les lois élargissant le corps électoral n'alarmaient pas les élites traditionnelles anglaises qui savaient que la volonté venant à bout de tout, ces réformes n'étaient pas forcément fatales pour l'ordre existant. Le parti conservateur refusait, à la différence des réactionnaires français, de vivre sur son passé : Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 213. Les mêmes idées guidaient Emile Boutmy dans son analyse de l'utilisation de la méthode historique par les hommes politiques : loin de les mener à des conceptions fatalistes, elle devait au contraire les inciter à voir les possibilités de progrès : Emile BOUTMY, « Des rapports et des limites... », *art. cit.*, p. 225.

¹⁷⁷ Ces vertus semblent s'opposer à la capacité d'adaptation évoquée précédemment : elles en sont au contraire le fondement. Les Anglais des hautes classes, note Max Leclerc, « adoptent, dans la pratique des principes qu'ils n'admettent qu'à demi : mais ils agissent conformément à ces principes avec une vigueur qui provient autant de leur colère contre leurs propres doutes que de leur conviction de la vérité de leurs prémisses » (Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, pp. 269-270), une analyse partagée par Emile Boutmy qui insistait sur la constance morale des Anglais (Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 64-65). C'est le substantif « moral » qui donne ici la clé de compréhension de cette apparente contradiction, puisque l'indépendance du gentleman n'est possible que s'il forge et respecte un ensemble de règles concernant son rapport à sa propre conscience et aux autres : il doit rester fidèle à la vérité qu'il s'est créée. Ceci explique parfaitement par exemple les fréquentes fluctuations des hommes politiques anglais au cours d'une même carrière, adoptant les positions du parti adverse ou changeant de parti (cf. Robert Peel, Benjamin Disraëli, William Gladstone) dans la mesure où l'évolution ne résulte pas d'une modification de leur loi morale interne mais de son adaptation à une réalité politique ou sociale qui, elle, est mouvante.

¹⁷⁸ La transparence est typique de l'attitude protestante : en communion directe avec Dieu, le protestant rejette les masques pour se montrer le visage nu. L'aversion pour la dissimulation tisse une permanence des conduites protestantes valorisant l'être au détriment du paraître - cf. l'austérité de l'attitude, le rejet des excès et de l'ostentation. Claudine Haroche souligne ainsi l'insistance mise, dans les pays de tradition protestante, sur la formation d'un espace intérieur d'autonomie et de responsabilité et sur l'injonction à une transparence des conduites : Claudine HAROCHE, « Se gouverner, gouverner les autres. Éléments d'une anthropologie politique des mœurs et des manières (XVI^e-XVII^e siècle) », *Communications*, n°56, 1993, p. 61. Cf. aussi Janine GARRISSON-ESTEBE, *L'homme protestant*, *op. cit.*, pp. 106-107. La vanité tant reprochée aux Français s'oppose d'ailleurs parfaitement à cet idéal de transparence : « Le désir de plaire, expliquait ainsi Jean Casimir-Périer aux membres de la Société des élèves, est une très gracieuse disposition de l'esprit ; il faut en faire provision pour les

schools élaborée par Thomas Arnold avait ainsi mis le mensonge hors la loi en Angleterre et fait de la droiture morale la pierre angulaire du comportement de tout gentleman¹⁷⁹.

- Le fair-play

Cette intégrité est également au fondement des rapports qu'entretient le gentleman avec les autres et qui peut se traduire globalement par ce terme emprunté au monde sportif : le *fair-play*¹⁸⁰. S'adressant au public de la Société des élèves, Emile Boutmy déclarait :

« Votre fonds commun, votre capital social, c'est cette discipline intellectuelle qui se caractérise par le dégoût des affirmations tranchantes, par le sentiment de la difficulté des questions, par l'habitude de faire le tour d'un objet avant de se prononcer sur ses trois dimensions, de ne conclure que sur de bonnes preuves et juste dans la mesure que ces preuves autorisent, de ne haïr que la légèreté, de se garder surtout de l'outrecuidance, de ne jamais présumer la mauvaise foi chez les autres, de supposer au contraire derrière toute opinion une raison sincère, qu'il vaut la peine de découvrir et de peser, d'accorder enfin à toute doctrine le *fair-play*, le combat loyal. Sur ce terrain-là peuvent se réunir des esprits qui conçoivent une idée politique très différente, qui y marchent par des voies très diverses et avec des vitesses très inégales, qui, en un mot, n'ont rien de commun si ce n'est cette manière loyale, discrète, consciencieuse de conduire leur jugement »¹⁸¹.

Dans la mesure où sa conception du monde repose sur l'idée que chacun est responsable de sa propre vie et n'a que ce qu'il mérite, le gentleman respecte donc les autres individus parce qu'ils ont eux aussi leur place dans la société¹⁸². La philosophie libérale

salons et l'y dépenser tout entière ; ce n'est pas une qualité qui s'accommode au grand air ; dans la mêlée de la vie, *on cesse d'être soi-même* quand on mérite les compliments de tout le monde. » : Discours de Jean CASIMIR-PÉRIER lors d'un banquet organisé en son honneur par la Société des élèves, *Annuaire SAE*, 1901, p. 50 (c'est nous qui soulignons). Jean Casimir-Périer (1847-1907), fils d'Auguste Casimir-Périer, ministre de l'Intérieur du gouvernement Thiers en 1871-1873, est un républicain modéré, Président de la République de juin 1894 à janvier 1895 après avoir exercé diverses fonctions politiques - chef de cabinet de ministre de l'Intérieur en 1871-1872, conseiller général, député à partir de 1876, sous-secrétaire d'Etat à l'instruction publique de 1877 à 1879 puis au ministère de la guerre en 1888... Il est membre du conseil d'administration de l'ELSP de 1891 à 1907. Sa confession protestante éclaire d'autant mieux ses propos. Ernest Glasson, lui, admirait sur un autre plan cette transparence puisqu'il la découvrait dans les domaines juridique et législatif, louant la publicité des actes et des procédures qui existait outre-Manche et qui favorisait l'amour des lois et des institutions : Ernest GLASSON, *Histoire du droit...T. 1., op. cit.*, pp. XIX-XXI. Cet idéal de transparence semble pourtant contredit par l'accusation d'hypocrisie et de pharisaïsme portée à l'encontre des Anglais. Un tel manque de transparence serait la conséquence, ainsi que l'explique le protestant Paul Arbousse-Bastide, de la déviation moraliste du protestantisme et de la difficulté conjointe à se conformer à la rigidité du code moral édicté, notamment dans le domaine sexuel. L'hypocrisie serait donc en fait le signe d'une très forte croyance : propos cités par Emile G. LÉONARD, *op. cit.*, pp. 198-199.

¹⁷⁹« Rien plus sûrement qu'un mensonge ne disqualifie un gentleman » : Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, p. 269. « Je vous parle en gentleman, dit-il avec un sourire de mépris, et vous me répondez en crocheteur. - Un crocheteur vaut bien un gentleman qui fait des faux » : cette citation fait partie de la définition du gentleman donnée par Emile Littré, mettant bien en valeur cette intégrité morale indispensable à tout gentleman : Emile LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française, op. cit.*, p. 1863.

¹⁸⁰« Le combat sportif est, du point de vue didactique, une épreuve de forces qui tire son efficacité éducative parce qu'elle montre : 1) que la relation de lutte est possible en gardant son calme jusqu'au bout - le calme du vaincu rejoignant le calme diplomatique ; 2) que l'action n'est jamais une marque d'impulsion, mais une occasion de montrer son caractère. Il faut rester digne et garder la face dans toutes les situations. Par là, on tente d'assigner à l'individu un rôle renforcé dans les stratégies de resserrement des liens sociaux en renforçant son attention sur les comportements : le sien, mais aussi celui de l'autre. Il s'agit bien de garder la face, mais également de préserver celle des autres afin que la sociabilité ne se dégrade pas » : Alain ERHENBERG, « Des jardins de bravoure... », *art. cit.*, p. 713.

¹⁸¹Discours prononcé lors du banquet du 6 mars 1883 sous la présidence d'Emile Boutmy, *Annuaire de la SAE*, 1883, p. 27.

¹⁸²...à condition toutefois que ces individus partagent les mêmes valeurs, c'est-à-dire en fait qu'ils soient anglais : la profonde inhumanité des Anglais envers les populations indigènes a déjà été évoquée, elle n'est qu'un degré extrême du dédain qu'ils manifestent de façon générale à l'encontre des nations étrangères : « Passé la frontière - cette frontière ne fût-elle que le canal de Saint-George - et vis-à-vis d'étrangers, [les Anglais même les plus libéraux et humains] se sentaient comme affranchis de la moralité de chaque jour [...]. Leurs actes n'avaient plus d'autre loi que l'intérêt » : Emile BOUTMY, *Essai d'une*

anglaise se retrouve bien dans cette conception qui postule l'existence d'un ordre social spontané auquel il faut collaborer et qui repose sur l'acceptation - l'éloge - de la différence.

Ce respect pour les autres, issu à la fois de l'exigence d'intégrité et de la conscience de la modestie de l'homme sur terre, se traduit par l'absence de prétention dans la tenue et dans les paroles - non seulement la valeur d'un homme ne dépend pas de ce que pensent les autres mais il y a également risque de les tromper car l'homme ne se montre pas dans sa vérité¹⁸³ -, la réserve et la discrétion qui découlent de la qualité précédente et préservent l'intimité de chacun¹⁸⁴, l'élégance et la grâce physique qui ont aussi pour but de rendre la vie agréable pour tous en exaltant ce sens des proportions inséparable de l'expression de toute beauté et de toute morale¹⁸⁵.

L'homme public et l'homme privé sont donc indissociables en Angleterre, le terme « *respectability* » évoquant d'ailleurs cette concordance fondamentale¹⁸⁶. Éminemment respectable, le gentleman doit en effet toujours adopter une attitude adéquate en toute circonstance, c'est-à-dire une attitude qui respecte ses convictions personnelles tout en étant adaptée à la situation. « Le *gentleman* ne se reconnaît-il pas, remarquait Jacques Bardoux, au soin que met un galant homme à ne jamais heurter, par son costume, ses gestes ou ses propos, un usage accepté ou une idée admise ? »¹⁸⁷ et Pierre Mille expliquait que le gentleman connaissait parfaitement les mots qu'il pouvait employer devant tout le monde et ceux qui étaient au contraire indécents : « Il est infiniment rare, concluait-il, qu'il dise jamais rien d'excessif, ou de personnel, ou d'original, et si cela lui arrive, il le regrette, car cela, à son jugement, est *improper* »¹⁸⁸.

psychologie..., *op. cit.*, pp. 428-429. A l'intérieur du pays cependant règne la plus grande courtoisie dans les rapports sociaux, même envers les individus qui s'écartent manifestement des règles de bienséance. Elie Halévy écrivait ainsi à son frère en pleine guerre anglo-boer : « A Westminster, il est visible que les bonnes manières du peuple anglais préserveront à jamais Chamberlain des accidents qu'il mérite » et il ajoutait : « On aspire quelque fois à un peu plus de violence » : Elie HALEVY, *Correspondance...*, *op. cit.*, p. 290.

¹⁸³Le mensonge est compris dans un sens très large, puisqu'il se rapporte à tout ce qui obscurcit la transparence de l'individu : la simplicité vestimentaire est donc requise, l'élégance du gentleman a quelque chose de silencieux par lequel il marque son respect envers ses pairs, remarque Farid Chénoune citant l'exemple du père de Paul Morand qui ne parlait jamais de tenue vestimentaire et faisait venir tous les ans le même complet de serge bleu marine qu'il commandait à son tailleur de la rue Royale (Farid CHÉNOUNE, *op. cit.*, p. 80 et p. 86 ; Paul MORAND, *Venises*, *op. cit.*, p. 19) ; la propreté physique semble d'ailleurs elle aussi faire partie de cette exigence de transparence : Max Leclerc insiste sur le respect du corps qui caractérise tout Anglais bien élevé et qui commence par la propreté ; Pierre Mille note à propos de son ami gentleman : « admirable propreté physique et morale » : Max LECLERC, *L'éducation...*, *op. cit.*, p. 34 ; Pierre MILLE, « La mort du gentleman », *art. cit.*

¹⁸⁴Réserve souvent assimilée à de la froideur, poncif des représentations de l'Anglais, mais qui exprime bien cette discrétion absolue des Anglais sur leur espace intérieur dont ils sont seuls maîtres.

¹⁸⁵« aucun sentiment des proportions » se lamente ainsi Mr Chips en voyant l'établissement où il enseigne se moderniser à la veille de la Première Guerre mondiale, alors que l'enseignement dispensé devrait, par dessus tout, se consacrer à ancrer ce sentiment dans le cœur des élèves : James HILTON, *Goodbye Mr. Chips*, 10/18, 1988 (1ère édition 1935), p. 103. Ce roman, préfacé par André Maurois, l'un des bons connaisseurs de l'Angleterre durant l'entre-deux-guerres, retrace de façon exemplaire la vie d'un enseignant de latin dans une modeste *public school* anglaise, de son entrée à l'école dans les années 1870 à sa mort après la seconde guerre mondiale. Ce sens des proportions, exalté par la culture sportive anglaise, correspond pleinement à l'objectif qu'Elie Halévy attribuait à la morale qui devait être « une science des équilibres » : Elie HALEVY, *Correspondance...*, *op. cit.*, p. 282. Cf. également la critique que fait Paul Leroy-Beaulieu de Joseph Chamberlain qui affiche sa nature « disproportionnée » : Paul LEROY-BEAULIEU, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Guillaumin et Cie, 1902 (1ère édition 1874), p. 421.

¹⁸⁶Paul de Rousiers expliquait ainsi que la seule marque distinctive qui restait au gentleman dans une société démocratique telle que les États-Unis était « la *respectability* matérielle, la propreté, la convenance, en somme la *manifestation extérieure d'une qualité morale* » : Paul de ROUSIERS, *La vie américaine...*, *op. cit.*, p. 119 (c'est nous qui soulignons).

¹⁸⁷Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, *op. cit.*, p. 85.

¹⁸⁸Pierre MILLE, « La mort du gentleman », *art. cit.* Cette capacité à se trouver toujours à sa place au bon moment relève d'une connaissance parfaite de son environnement et des gens qui l'animent. Shirley Letwin souligne ainsi le rôle essentiel joué par la *mémoire* dans le comportement du gentleman de même que l'importance de la maîtrise du *langage* dont la précision est au cœur de la moralité du gentleman : Shirley LETWIN, « Tradition II... », *art. cit.*, 4/6/1976, p. 170. « La beauté peut être sottise, écrivait Paul Adam. On ne conçoit pas l'élégance naïve. L'élégance du costume est un art. L'élégance

Cette *respectability* garantissait ainsi la pérennité de la morale publique. Même si le terme tend à la veille de la première guerre mondiale à ne plus caractériser outre-Manche qu'une attitude de surface, la perpétuation de cette forme fondamentale de respect de soi et des autres suffit en effet à assurer le maintien des bonnes moeurs¹⁸⁹. En dernier ressort, et conformément à la situation de la *gentry* dans la société anglaise, le gentleman a bien une obligation *d'exemplarité* pour le reste de la population, contrepartie nécessaire de sa distinction sociale. La transparence sur laquelle repose sa moralité lui impose cette conduite irréprochable sous peine de détruire le système même qui a permis son ascension sociale, une attitude bien éloignée de l'opacité des conduites favorisée par la religion catholique et qui correspond aussi à une société hiérarchisée et non méritocratique¹⁹⁰. La combinaison entre, d'une part, le besoin de distinction qui caractérise la position sociale du gentleman et, d'autre part, l'injonction d'intégrité sur laquelle repose sa réussite crée donc pour tout gentleman un devoir social envers le reste de la population, le devoir de toujours justifier sa prééminence par ses actes, ses paroles, son comportement général. Le compte-rendu d'un banquet de la Société des élèves énonce cette exigence de manière très claire :

« S'adressant à de jeunes hommes dont beaucoup se destinent à la vie politique, M. Cambon termine [son discours] en rappelant que les premières qualités de l'homme public sont déjà celles qui honorent l'homme privé : la politesse, la mesure, l'entière bonne foi, l'exacte connaissance de ses forces qui seule permet de déterminer avec précision la limite des ambitions possibles »¹⁹¹.

b) William Ewart Gladstone, gentleman exemplaire

Ces éléments multiples qui forment la moralité du gentleman semblent être réunis chez un homme qui fait l'objet d'une admiration consensuelle au sein de l'ELSP et qui peut ainsi être présenté comme l'exemple même des qualités demandées à tout jeune homme passant sur les bancs de l'École. Nombreux en effet sont ceux, élèves comme enseignants, qui consacrent quelques lignes à William Ewart Gladstone (1809-1898), célèbre homme d'Etat qui tient le devant de la scène politique anglaise durant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, la partageant avec son rival conservateur lord Salisbury. Ses fonctions politiques mêmes le

de la vie est une morale. L'élégance de la parole est une intelligence de tout » (Paul ADAM, « Vivre pour plaire », *Le Gaulois*, 17/7/1907).

¹⁸⁹André Siegfried déplore ainsi que la Nouvelle-Zélande n'ait importé de la mère patrie que le respect pour une respectabilité toute formelle « qui signale au peuple l'homme paré des apparences de la fortune, du bon ton, de la vertu officielle » et qui traduit bien le snobisme qui règne dans cette jeune société (André SIEGFRIED, *La démocratie en Nouvelle-Zélande*, *op. cit.*, p. 245). Un snobisme qui se développait également outre-Manche à cause même de l'existence de cette notion de *respectability*, ce que William Thackeray dénonçait déjà au milieu du XIX^e siècle (*The book of snobs* (1848). Paul de Rousiers notait pourtant que la *respectability* extérieure constituait indéniablement une aide pour le véritable respect de soi-même : Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. Ranches, fermes et usines*, Firmin-Didot et Cie, s. d. (1892), p. 246. Cf. également Moïse OSTROGORSKI, *La démocratie...*, *op. cit.*, p. 354.

¹⁹⁰Claudine HAROCHE, « Se gouverner... », *art. cit.*, pp. 61-62. Voir aussi l'article de Charles GUERNIER, « Kartells, pools, trusts », *ASP*, t. 12, 1897, pp. 482-491 : les trusts, qui se développent particulièrement dans les pays anglo-saxons et sur lesquels insiste l'auteur, sont une forme de concentration industrielle qui correspond à une société qui démocratise sa production et donne la garde des intérêts économiques à un petit groupe de *trustees* chargés de représenter la masse des actionnaires. Ce fonctionnement démocratique et hiérarchisé n'est bénéfique qu'à la condition de maintenir une grande transparence des actions, explique Charles Guernier : la publicité est selon lui un « agent de moralisation » primordial (p. 490), les sociétés commerciales anglaises étant sur ce point des exemples à suivre car elles *s'imposent* un contrôle régulier de leur comptabilité. Se retrouve bien dans ces explications l'obligation d'exemplarité liée à la transparence démocratique. Charles Guernier (1870-?), licencié en droit, avocat, est élève de l'ELSP de 1894 à 1896, membre de la Société des élèves.

¹⁹¹Séance de rentrée de la Société des élèves, 4/12/1899, référence à l'allocation de Jules Cambon, membre du conseil de perfectionnement, ambassadeur de France à Washington, *Supplément aux ASP de janvier 1900*, p. 5.

portaient à constituer un sujet d'étude intéressant les membres de l'ELSP et sa mort fournit l'occasion à Anatole Leroy-Beaulieu de retracer la vie de cet homme dans la revue de l'École¹⁹².

Cherchant toujours à montrer l'homme derrière les choses, la méthode utilisée à l'ELSP recourt aux analyses biographiques et plus largement aux explications mettant au centre de la scène politique un personnage particulier. Sont ainsi évoqués des personnages historiques tels que Talleyrand, Mirabeau, Bonaparte ou encore des hommes politiques contemporains : Bismarck, Gladstone, Bebel... par l'intermédiaire desquels sont analysés l'esprit d'une politique ou d'une époque¹⁹³. Par l'intermédiaire desquels sont également énoncés des principes de conduite politique¹⁹⁴ : tout en relevant des circonstances - le décès de Gladstone en 1898 - le portrait qu'en trace Anatole Leroy-Beaulieu répond au désir de donner une illustration de ce qu'était un véritable homme d'Etat dans cette Angleterre victorienne tant admirée. C'est d'ailleurs en ce sens que sa comparaison avec un homme d'Etat plus moderne tel que Joseph Chamberlain met parfaitement en lumière les évolutions subies par l'Angleterre au tournant du siècle, de même que sa confrontation avec l'autre grand personnage politique auquel il s'opposera, lord Salisbury, permet de saisir ce qui fait de Gladstone le type idéal de l'homme d'Etat valorisé à l'École¹⁹⁵.

Gentleman accompli, Gladstone l'est incontestablement et tout d'abord parce qu'il est entier, puisant dans sa conscience les motivations de ses actes et ne faillissant jamais à ce principe élémentaire. C'est pourquoi son parcours politique apparemment plein de

¹⁹²Anatole LEROY-BEAULIEU, « Gladstone », *ASP*, t. 13, 1898, pp. 431-438 ; également Paul HAMELLE, « William Ewart Gladstone », *Nouvelle Revue*, t. 113, 1898, pp. 402-428 et pp. 625-649 et t. 114, 1898, pp. 46-68. Les références à Gladstone se trouvent également chez : Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 416-418 ; Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, p. 168, pp. 175-176 ; Moïseï OSTROGORSKI, *La démocratie...*, *op. cit.*, p. 113 ; A. BARTHELEMY, compte-rendu du livre de John MORLEY, *The life of William Ewart Gladstone in ASP*, t. 19, 1904, pp. 143-146 ; Paul HAMELLE, « Lord Salisbury », *ASP*, t. 20, 1905, pp. 49-57 ; Georges PICOT, « Notice historique sur la vie et les travaux de M. W. E. Gladstone », *Séances et travaux de l'ASMP*, 1904, t. 61, pp. 147-205. Nous nous servons ici principalement des articles d'Anatole Leroy-Beaulieu et de Paul Hamelle qui sont les plus étoffés et qui contiennent les éléments présents dans les autres études.

¹⁹³Se trouvent ainsi, et entre autres, retracés dans la revue de l'École, les portraits de personnages historiques tels que Mirabeau (1886), Bonaparte (1907), Proudhon (1909), Sir Hudson Lowe (1912), les portraits de personnalités contemporaines comme l'empereur François-Joseph (1898), Bismarck (1899, 1900, 1904), l'impératrice douairière chinoise Tsheui (1909), George V de Hanovre (1912) ou Bebel (1914). Les hommes d'Etat anglais dominent cependant largement par leur nombre : outre celui de Gladstone en 1898, portraits de Joseph Chamberlain en 1899, de lord Rosebery en 1902, de lord Salisbury en 1904-1905 et de la Reine Victoria en 1912. A noter également les quatre cours que Théophile Funck-Brentano consacre aux grands hommes d'Etat du XIX^e siècle où il étudie successivement les figures de Bismarck, Talleyrand, Metternich, quelques hommes de l'école doctrinaire (Royer-Collard, Benjamin Constant, le duc de Broglie et Guizot), pour terminer avec Napoléon I^{er} (cours donnés de 1899 à 1906).

¹⁹⁴Si l'étude que fait Théophile Funck-Brentano de Bismarck, Talleyrand et Metternich relève essentiellement de préoccupations concernant la politique étrangère et si l'analyse de l'école doctrinaire procède de motifs plus politiques, l'évocation de Bonaparte est l'occasion d'encenser le génie organisateur de l'homme, son immense potentiel d'homme d'Etat : les analyses du professeur sont ici relayées par celles qu'Hippolyte TAINÉ donne dans *Les origines... Le régime moderne*, Laffont, collection Bouquins, 1986, Livre premier, chapitres 1 et 2, ainsi que par celles d'Albert VANDAL, « L'intérieur du gouvernement consulaire (1800) », *ASP*, t. 22, 1907, pp. 145-165, (cf. son ouvrage : *L'avènement de Bonaparte*, Plon Nourrit et Cie, 1902, X-600 p.). Voir également le développement que consacre Corinne Delmas au « mirabellisme », montrant qu'il « irradie » non seulement le cours d'Alexandre Ribot (« Histoire parlementaire de la France ») mais de nombreuses autres études faites au sein de l'École. Incarnant un type d'homme politique pratique, adepte de la politique expérimentale, Mirabeau représente les qualités pragmatiques valorisés à l'École, même si l'article que lui consacre Albert Sorel le montre trop dispersé et finalement cédant à la corruption (Albert SOREL, « Les plans politiques de Mirabeau en 1790 », *ASP*, t. 1, 1886, pp. 44-55) : Corinne DELMAS, « La réception de l'histoire chez les hommes politiques français à la fin du XIX^e siècle. L'École libre des Sciences Politiques », Cinquième Congrès de l'AFSP, 23-26 avril 1996, pp. 15-16 et « La place de l'enseignement historique... », *art. cit.*, pp. 55-57.

¹⁹⁵Il y a bien entendu un *a priori* politique dans le choix de la figure de Gladstone, représentant un conservatisme libéral qui sied à la ligne politique générale suivie par les membres de l'ELSP, de la même façon que Mirabeau est un homme politiquement modéré, favorable à une monarchie constitutionnelle. Cet aspect proprement politique fera l'objet d'une analyse plus étendue dans la suite du travail : cf. *infra* Chapitre 8.

contradictions et d'inconstance qui le fera passer du camp *tory* au camp *whig* est en fait d'une cohérence absolue puisqu'il s'explique par son développement intellectuel et moral personnel : Gladstone est et restera toujours lui-même, c'est le contexte socio-politique qui se modifie. La droiture morale est l'une de ses marques distinctives, nourrie aux sources bibliques par l'intermédiaire de fortes études de théologie.

Cet homme de conscience se double aussi d'un homme d'action, aux buts essentiellement pratiques mais dont le devoir premier est de servir la nation anglaise, d'améliorer toujours les conditions de vie matérielle et morale du peuple. Désintéressé, il fait de la politique un moyen et non une fin, se donne entièrement à cette cause avec une vaillance exceptionnelle. Cet aspect pragmatique et réaliste l'oblige également à s'adapter sans cesse aux changements d'une société en pleine mutation, à progresser dans le sens de la nature - il porte ainsi sur ses épaules l'élargissement du suffrage électoral de la fin du dix-neuvième siècle -, une évolution qu'il endosse toujours avec passion et conviction : chez lui, raison et sentiments s'accordent dans l'accomplissement de son devoir social. Nul doute que Gladstone soit donc un héros moderne : « sa passion l'entraîne vers les deux grands poèmes héroïques qui sont aussi les deux pôles de l'esprit humain : la Bible et l'Iliade ; Homère et l'Évangile. Ce sont là dès lors et à jamais, les deux maîtres préférés. Il restera leur élève et leur fidèle »¹⁹⁶.

Des maîtres dont il fait la connaissance à Eton puis Oxford, berceaux de son éducation d'homme d'Etat et de gentleman. Né à Liverpool, Gladstone est issu d'une famille de marchands émigrée d'Écosse au début du siècle, représentant parfaitement cette *gentry* dans laquelle le gentleman se meut à son aise. *Public School* et Université confortent cette manière d'être et de penser qu'il conservera toute sa vie. Il y acquiert des qualités sportives, peut y développer ses dons oratoires - ses discours à la *debating society* sont des plus brillants - et les qualités de tolérance qui vont de pair avec les disciplines sportives et les exercices discursifs. Refusant toute spécialisation précoce qui signerait un appauvrissement intellectuel certain - ce qui ne l'empêchera pas de devenir un grand financier -, il préfère rester curieux de tout, réceptif à la méthode expérimentale et historique qui laissera une forte empreinte sur sa personnalité : l'étude du passé sous toutes ses formes développe en lui le germe conservateur sur lequel se greffera plus tard son libéralisme fougueux, tradition et réforme deviennent chez lui inséparables. Cette éducation sera complétée par des voyages en Europe ainsi que par l'apprentissage sur le tas de la vie politique : à vingt-deux ans, en 1831, Gladstone fait en effet son entrée au Parlement pour une carrière qui s'achèvera avec le siècle.

Les qualités qui ont fait de lui l'un des plus grands hommes d'Etat anglais du dix-neuvième siècle se lisaient aussi dans la noblesse solennelle, calme et élégante de son apparence traduisant sa hauteur de vue, alors que son allure sportive était le garant de ses qualités d'« athlète parlementaire »¹⁹⁷ et de lutteur politique, dans sa droiture, dans son beau visage pâle au profil sculptural et dans sa tête détachée du buste indiquant à la fois la maîtrise de soi et l'importance de la spiritualité, dans le timbre de sa voix qui reflétait sa profondeur d'âme et de conviction ainsi que sa générosité.

Tout dans cet homme d'exception exprime l'accord essentiel des facultés, l'équilibre interne profond. Il est à la fois homme d'Etat, historien, critique, orateur, théologien, il est aussi l'homme qui « identifie les contraires »¹⁹⁸, son audace est de la prudence, ses réformes les plus hardies servent à préserver le passé, il est capable de s'élever dans les plus hautes

¹⁹⁶Paul HAMELLE, « William Ewart Gladstone », *La Nouvelle Revue*, t. 113, 1898, pp. 408-408.

¹⁹⁷*Ibid.*, p. 411.

¹⁹⁸Paul HAMELLE, « William Ewart Gladstone », *La Nouvelle Revue*, t. 114, 1898, p. 62.

régions de la pensée comme de redescendre aux réalités du moment. Gladstone est donc véritablement un homme complet, validant la trilogie énoncée par Emile Boutmy qui cherchait à faire de chaque élève « un poète, un savant, un gentleman », la dernière qualité se chargeant d'établir la cohésion du tout¹⁹⁹.

Pourtant, Gladstone n'est pas tout à fait anglais, et c'est principalement cette caractéristique qui le distingue de son rival tory lord Salisbury. Alors que le premier est idéaliste, humaniste, fortement attaché à la culture de l'esprit, le second s'avère un réaliste parfois cynique, uniquement préoccupé de l'intérêt anglais au détriment de tout sentiment de compassion ou de justice. Certes, il est aussi un grand homme d'Etat, cadet sans fortune d'une famille prestigieuse, ayant passé par les bancs d'Eton et d'Oxford puis s'étant formé par des voyages et par l'expérience de l'administration, personnalité homogène chez qui règne une unité morale et intellectuelle, capable lui aussi de s'adapter aux évolutions socio-politiques : autant d'éléments qui le rapprochent de Gladstone. Il semble pourtant lui manquer la générosité intellectuelle et morale de celui-ci, son idéalisme qui l'éloigne de la race anglaise et le fait s'apparenter au gentilhomme français - « [Gladstone] est français par le goût des idées générales, par l'amour de la clarté, par la générosité des vues » déclare sans détour Paul Hamelle²⁰⁰.

L'idéal du gentleman tel qu'il émane des travaux de l'ELSP a donc incontestablement subi un travail d'adaptation au caractère français, le portrait tracé ajoute aux qualités requises une nécessaire « culture de l'esprit » : Gladstone, par son origine écossaise, permet ce lien entre les deux pays, rapprochant l'esprit germanique de l'esprit latin - Disraëli le définissait d'ailleurs comme « Un Italien, placé sous la garde d'un Écossais »²⁰¹. L'admiration portée aux Écossais dans l'enceinte de l'ELSP reposait, nous l'avons évoqué, sur leur vigueur morale engendrée par le presbytérianisme, mais également sur leur proximité intellectuelle avec la France. Recevant en avril 1896 les délégués des Universités écossaises, Emile Boutmy rappelait ainsi les liens profonds qui unissaient les deux pays en disant son admiration pour « le tour d'esprit philosophique de la race [écossaise], son aptitude exceptionnelle au maniement des conceptions abstraites » qui fondaient cette parenté intellectuelle avec la France, une parenté entretenue depuis le début du dix-neuvième siècle, époque où la France était allée chercher les premières impulsions de son mouvement intellectuel en terre écossaise²⁰². L'un des autres lieux qui rendaient parfaitement compte de cet idéal de fusion entre l'Anglais et le Français était aussi le Canada qui était progressivement arrivé à produire des hommes empruntant aux deux caractères. La personnalité de sir Wilfrid Laurier, premier

¹⁹⁹Cette trilogie, « poète, savant, gentleman » est particulièrement affectonnée par le directeur de l'École qui l'utilisait sous des termes un peu différents pour évoquer le talent de Jean-Jules Jusserand, possédant à la fois une culture d'érudit et de lettré ainsi que les qualités d'homme du monde et d'homme politique (Emile BOUTMY, « Les origines de la langue... », *art. cit.*, p. 375). Dans son premier projet de création d'une faculté d'enseignement supérieur, Emile Boutmy avait d'ailleurs bien pour objectif de « diminuer l'immense écart qui sépare l'homme du monde du savant et du lettré » : *Quelques idées sur la création d'une faculté libre d'enseignement supérieur*, Lâiné, 1871, p. 8. Cf. Philip MASON, *The English gentleman...*, *op. cit.*, p. 144, qui évoque également cette trilogie pour caractériser le gentleman : l'idéal du gentleman a selon lui peu changé entre l'époque élisabéthaine et celle victorienne, reposant sur le courage physique et moral, l'aptitude à manier la langue du poète et la culture savante bien que la tendance ait porté à négliger de plus en plus l'intellect au profit du caractère et de la tenue.

²⁰⁰Paul HAMELLE, « William Ewart Gladstone », *La Nouvelle Revue*, t. 113, 1898, p. 403. Opinion partagée par Anatole Leroy-Beaulieu qui fait de Gladstone le moins anglais des ministres anglais (*art. cit.*, p. 436).

²⁰¹Cité par Paul HAMELLE, *idem*

²⁰²« Réception des délégués des Universités écossaises », *ASP*, t. 11, 1896, pp. 408-410. La présence de ces délégués à Paris est due à l'initiative du Comité pour resserrer les relations amicales entre les Universités écossaises et françaises, fondé en 1895 ; en sont membres : Octave Gréard, Ernest Lavisse, Albert Sorel, Michel Bréal, Émile Boutmy... ; Cf. également « France et Écosse », *RIE*, t. 30, 1895, pp. 482-484

ministre de 1896 à 1911, illustre parfaitement cette « fusion entre les deux peuples », alliant l'éducation classique au sens pratique, l'éloquence à la simplicité et à l'efficacité²⁰³.

C'est également dans cette perspective que peut se comprendre la persistance de Jacques Bardoux à substituer le terme « gentilhomme » à celui de « gentleman » pour qualifier certaines personnalités anglaises, comme si sa vision du gentleman correspondait à celle d'un gentilhomme français moins la culture intellectuelle : il adjoint d'ailleurs parfois significativement au terme gentilhomme l'adjectif « lettré » ou « éclairé »²⁰⁴.

Ces nuances apposées au portrait du gentleman anglais, reste à saisir la manière dont les qualités qui lui sont liées sont développées au sein de l'École. Plusieurs éléments de réponse ont déjà été apportés, tels que par exemple l'importance de la promotion du sport ou encore le rôle des conférences de l'École et de la Société des élèves dans l'apprentissage de la parole. S'adressant directement au comportement des élèves en société, ces éléments mettent l'accent sur la maîtrise intellectuelle et corporelle de soi, reflétant le principe directeur des *public schools* anglaises énoncé au quatorzième siècle par le fondateur du Winchester College sous la forme : « Manners makyth man ». Une maxime que le modèle du gentleman incarne pleinement, sa hauteur morale étant la source des ses manières de parfait homme du monde. Maxime qui guide Emile Boutmy dans sa conception pédagogique générale puisqu'il fait d'abord reposer la réforme intellectuelle et morale de la France sur le perfectionnement des vertus privées, présenté lui-même comme exemple à suivre : ainsi que l'affirmait le secrétaire général de la Société des élèves en 1896, l'expression de Buffon : « le style c'est l'homme » s'applique parfaitement à Emile Boutmy²⁰⁵. Non seulement le directeur parle comme il vit, une parole sincère et simple, mais plus généralement, il paraît ce qu'il est, preuve d'une maîtrise de lui-même dont il cherchait à faire une règle de conduite adoptée dans son établissement. Le self-government intérieur conduisait ainsi, et selon les propres termes d'Emile Boutmy, au self-government extérieur²⁰⁶. Une proposition qui pouvait aussi s'inverser : un travail sur l'attitude corporelle pouvait parvenir à modifier le comportement interne comme les exercices sportifs en fournissaient l'exemple. Jacques Bardoux lui-même démontrait dans l'une de ses études que le simple fait pour les ouvriers anglais nouvellement élus à la députation de fréquenter le Parlement avait modifié leur allure générale : ils avaient pris l'empreinte du lieu qui, en leur imposant une conduite modérée, avait aussi assagi leurs positions politiques²⁰⁷.

De la même façon que la méthode historique devait permettre de développer chez les élèves une prise de conscience de soi et l'acquisition d'une forte volonté, l'atmosphère même de l'École devait fournir la touche indispensable au façonnement d'individus raffinés qui se comportent en véritables gentlemen, quintessence de cet homme du monde qui représente le degré ultime de toute éducation par la possession d'un *self-control* proche de la perfection : sa conduite est une morale. La création de cette « atmosphère » repose en dernier lieu sur

²⁰³ André SIEGFRIED, « La vie politique au Canada », *Revue politique et Parlementaire*, 1/1/1899, pp. 137-138. Cf. également Octave FESTY, « Le développement politique du Canada », *ASP*, t. 14, 1899, pp. 688-714.

²⁰⁴ Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, *op. cit.* : cf. ses descriptions d'Arthur Balfour, gentilhomme lettré, philosophe reconnu, musicien et poète (p. 137), de lord Lansdowne, « gentilhomme authentique » dont la famille est de culture française (pp. 173-175) ou *a contrario* de lord Randolph Churchill qui n'est justement pas un gentilhomme à la culture affinée (Jacques BARDOUX, « Lord Randolph Churchill. La Formation de la démocratie conservatrice », *RPL*, 8/12/1906, p. 723).

²⁰⁵ Discours du baron Étienne HULOT in *Le 25^e anniversaire de l'École libre des Sciences Politiques (31 mai 1896)*, 27 rue Saint-Guillaume, 1896, p. 9.

²⁰⁶ Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 158.

²⁰⁷ Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, *op. cit.*, pp. 51-52.

l'élément le plus invisible mais néanmoins indispensable à son élaboration et qui réside dans l'impression d'ensemble laissée par les lieux mêmes, parfum indicible qui imprègne tout élève.

c) L'atmosphère de la maison

« En [...] quittant [le directeur de l'ELSP], et après avoir visité une maison si bien tenue en ses vestiaires, ses lavabos, ses salles où le drap vert abonde, et située, avec tant de tact, à la frontière du quartier le plus aristocratique et du quartier le plus savant, madame d'Oudard se sentait rehaussée et déjà savourait la joie orgueilleuse d'avoir un fils participant à tant de science et de correction »²⁰⁸.

A travers ces réflexions issues des souvenirs d'un élève de l'ELSP se dessine l'importance même du lieu dans la définition de l'établissement créé par Emile Boutmy, importance à la fois de sa localisation et de ses aménagements intérieurs, autant de choix qui résultent d'une politique délibérée des fondateurs : parmi les éléments qui servent à valoriser l'établissement aux yeux du public, ses caractéristiques physiques figurent en effet en bonne position²⁰⁹.

L'ELSP a subi plusieurs déménagements avant d'être définitivement installée au 27 de la rue Saint-Guillaume, mais ses déplacements successifs l'ont toujours maintenue dans le faubourg Saint-Germain, dans le « rayon de notre public spécial » ainsi que le rappelait Alfred André lors d'une assemblée générale des actionnaires²¹⁰. Ce lieu est en effet à la croisée des quartiers des hommes d'affaires, des universitaires et des fonctionnaires, proche de l'École de droit, de l'École des langues orientales comme des ministères, des assemblées et des ambassades, lieu qui plus est historiquement investi par l'aristocratie : savoir et correction y sont mêlés²¹¹, une alliance indéniablement recherchée par Emile Boutmy. L'historique des déménagements doit bien sûr faire une part au hasard, l'expropriation due au percement du boulevard Saint-Germain obligeant en 1876 à quitter le local de la rue Taranne où l'École était installée en 1873, de même que l'achat du 27 de la rue Saint-Guillaume en 1879 relève de la conjonction d'un don d'argent inespéré et de l'opportune mise en vente du bâtiment²¹².

²⁰⁸René BOYLESVE, *Le Bel avenir*, Calmann-Lévy, 1905, p. 130.

²⁰⁹Lors de l'Exposition universelle de 1889, Emile Boutmy présente l'ELSP au public par l'intermédiaire de quelques objets qui sont, dans l'ordre de leur choix : le plan de l'École, le programme des cours et les carrières préparées, les trois volumes des *Annales*, le diplôme pour sa valeur artistique (Emile Boutmy rappelle qu'il a coûté plus de 1000 francs), un historique de l'École. Lors de l'exposition de 1900 seront ajoutées des photos de l'amphithéâtre, de la bibliothèque et de la salle des journaux alors qu'aux expositions de 1873 et 1878 auxquelles participe l'École, les locaux ne font pas partie des objets sélectionnés : ce n'est qu'en 1881 que l'ELSP emménage au 27 de la rue Saint-Guillaume qui lui appartient : cf. séance du CA du 13/4/1889, AHC 1SP29 Dr4, AHC 1SP48 Dr1. En 1939, lorsque Maurice Caudel présente l'École devant le Rotary Club, le plan de l'allocation indique un développement consacré aux lieux : il faut voir, est-il écrit, « a) le Hall, b) la bibliothèque, c) les salles de cours, d) même le jardin » : « Discours de Maurice Caudel au Rotary, 14/6/1939 », 24 p., AHC 1SP53.

²¹⁰AG du 14/2/1880, AHC 1SP16 Dr2.

²¹¹Cf. *supra* chapitre 3-II-b) où nous avons déjà évoqué ce quartier en parlant de la famille Siegfried. Les lieux d'habitation des enseignants de l'École reflètent parfaitement cette multiappartenance de l'ELSP : environ 55% d'entre eux habitent les cinquième, sixième et septième arrondissements qui sont fréquentés par l'élite intellectuelle ; environ 31% habitent les huitième, neuvième, seizième et dix-septième arrondissements qui sont plutôt ceux des hommes d'affaires et des hauts fonctionnaires (20% logent dans les huitième et neuvième arrondissements qui sont plutôt des quartiers d'affaires, 20% dans les seizième et dix-septième très fréquentés par les hauts-fonctionnaires) : cf. sur la typologie des quartiers : Christophe CHARLE, *Les élites de la République*, *op. cit.*, pp. 379-382.

²¹²La duchesse de Galliera (1812-1888) lègue en effet un million de francs à l'École en 1877. Fille d'un diplomate et femme de Rafaele Ferrari, duc de Galliera (1808-1876), financier italien, administrateur de la compagnie des chemins de fer du Nord et de PLM, elle s'illustre par sa charité ; elle fait construire à Paris de 1879 à 1889 le « musée Galliera » qui accueille les expositions temporaires des divers arts appliqués à l'industrie et abrite en permanence les productions des décorateurs

L'installation première au 17 rue de l'Abbaye, dans le sixième arrondissement, relève pourtant d'un choix qui situe l'établissement dans le quartier Saint-Germain, choix que respecteront les déplacements ultérieurs puisqu'Emile Boutmy acceptera en 1877 de payer un loyer exorbitant - 11 000 francs au lieu des 5 500 francs du local précédent alors que le budget de l'École est encore déficitaire -, pour rester dans le périmètre désiré²¹³. L'acquisition de l'hôtel Mortemart en 1879 peut être considérée comme l'aboutissement des efforts du directeur pour s'installer dans le quartier en devenant propriétaire d'un vaste local présentant aussi des possibilités certaines d'agrandissement : se trouvaient enfin réunies les conditions idoines pour peaufiner le projet initial.

L'établissement envisagé par Emile Boutmy devait en effet répondre à des préoccupations architecturales jugées tout aussi importantes et nécessaires que le contenu même de l'enseignement dispensé : dans ce domaine également, forme et fond sont indissociables. Les préoccupations hygiénistes d'Emile Boutmy ont été évoquées - souci de l'aération, de la luminosité, du confort matériel des élèves - et s'insèrent dans un courant plus général qui s'intéressait à la fin du siècle à la façon d'améliorer la formation intellectuelle, morale et physique des élèves, éléments complémentaires et indissociables de la pédagogie scolaire²¹⁴. A cette exigence hygiéniste s'ajoutent des préoccupations d'ordre esthétique dont la valeur éducatrice est également perçue comme essentielle. « Il y a en tout homme, écrivait Emile Boutmy, un instinct esthétique qui est la source la plus reculée de sa manière personnelle de penser. L'idée qu'on se fait du vrai dépend de celle qu'on se fait du beau »²¹⁵. C'est cette relation établie entre le beau, le vrai et le bien, troisième et incontournable terme de cette trilogie aux accents très anglais, qui justifie cet intérêt porté par les fondateurs au caractère esthétique des locaux²¹⁶.

Les installations et déménagements successifs sont essentiellement motivés par une question de place : les descriptions des divers locaux occupés par l'École s'attachent en effet aux dimensions des salles de cours, à la possibilité de créer une bibliothèque, des salles de lecture, éléments qui ne satisferont pleinement les promoteurs de l'établissement que lorsqu'ils s'installeront rue Saint-Guillaume, local qui sera d'ailleurs agrandi dès la fin des années 1880 par l'acquisition d'une partie du terrain voisin. Comme le mentionne le compte-rendu du conseil d'administration relatif aux aménagements à apporter au 27 de la rue Saint-Guillaume, il est impératif de soigner le côté matériel pour attirer les élèves : « De l'air, beaucoup de lumière, du confortable et même de l'élégance sont indispensables »²¹⁷, explique

français. Ses tractations avec l'ELSP semblent se faire par l'intermédiaire d'Henri Pigeonneau, qui assure des cours d'histoire diplomatique et de statistique à partir de 1873, mais nous n'en savons pas plus sur les rapports de la duchesse avec l'École (séance du CA du 19/4/1877, AHC 1SP29 Dr2). Son fils, Philippe de Ferrari, dirige des conférences d'histoire diplomatique à l'ELSP de 1877 à 1890, contrepartie probable à la générosité de sa mère. Sur les divers déménagements de l'École, voir Margarethe ROSENBAUER, *op. cit.*, pp. 54-61.

²¹³Il s'agit de l'emménagement au 15 de la rue des Saints-Pères. Cf. AG des actionnaires du 5/4/1877, AHC 1SP16 Dr2.

²¹⁴Cf. *supra* chapitre 5-II-b) ; La science de l'hygiène est la moitié de la pédagogie déclarait ainsi Jules SIMON, « L'éducation », *Réforme sociale*, *art. cit.*, p. 677.

²¹⁵Emile BOUTMY, *Taine, Schéner, Laboulaye*, A. Colin, 1901, p. 107. Il y avait à l'ELSP un « souci d'esthétique » déclare René-Philippe MILLET, « Notre jeunesse. Ce qu'elle pense dans les couloirs des « Sciences Po. » », *Le jour*, 29/11/1933, AHC 1SP71 Dr1.

²¹⁶L'un des paragraphes qu'Emile Boutmy consacre à l'art anglais s'intitule significativement : « Le vrai. Le beau. Le bien » : Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 35.

²¹⁷Séance du CA du 24/5/1880, AHC 1SP29 Dr3. La préoccupation esthétique existe aussi dans les pensées des réformateurs de l'enseignement républicain, les écoles édifiées sous la Troisième République sont voulues belles, présentant des proportions équilibrées ; mais l'objectif de contrôle social et d'uniformisation transparaît nettement dans la conception de cet espace : le bâtiment est imposant - symbole de la République -, il est clos et souvent construit sur le modèle de l'hôpital - l'éducation de l'esprit est aussi une éducation du corps -, il est hiérarchisé, surveillé et contrôlé par le maître érigé sur une estrade dominant une salle de classe aux bureaux alignés impeccablement. Il n'est pas question d'élégance ou de culte du

ainsi Emile Boutmy. Le dernier critère énoncé, le besoin d'élégance, relève d'une intention qui va au-delà du simple confort des élèves pour s'adresser à leur sens de la beauté et toucher ainsi leurs sentiments les plus profonds :

« J'ignore si la décoration a réellement le caractère d'élégance simple que nous avons voulu lui imprimer, déclare Emile Boutmy en 1884 au Comité de perfectionnement. Ne vous récriez pas trop, si je vous avoue que cette teinte légère de mondanité, ce soupçon de luxe sont, dans notre pensée, des substituts pour les règlements de police intérieure que nous n'édiquons pas, n'étant pas en mesure de les faire observer. Vis à vis des trois cents jeunes gens de 21 à 24 ans, une discipline minutieuse serait impuissante et ridicule ; au contraire, un milieu soigné où se retrouve quelque chose de l'impression qu'on reçoit en entrant dans un salon, réveille chez nos jeunes gens les instincts délicats de l'homme du monde, et *sans y penser, sans se contraindre, sans être contraints par personne, ils gardent la tenue correcte du gentleman* »²¹⁸.

Les préoccupations esthétiques d'Emile Boutmy s'insèrent bien dans la nature de sa méthode pédagogique, agissant en douceur, destinée à faire rentrer l'homme en lui-même pour qu'il puisse mieux en retirer la meilleure part. La croyance en la vertu civilisatrice de l'esthétisme est nourrie par les études que le fondateur de l'ELSP a effectuées sur l'histoire de l'architecture et qui lui permettent de définir sa conception de l'art, exposée dans les cours qu'il donne à l'École Centrale d'Architecture et nourrie de ses travaux sur la Grèce²¹⁹. Conformément à la méthode historique qu'il a adoptée à la suite d'Hippolyte Taine, Emile Boutmy conçoit l'oeuvre d'art comme l'une des expressions de la société dans laquelle elle éclôt, reflétant l'idéal de l'époque et du lieu. L'historien doit donc avoir une vision historique et dynamique de l'art mais doit également faire preuve d'une grande sensibilité, posséder une âme de poète. Trois types de beauté coexistent en effet, la beauté sensible, celle qui marque au premier abord, la beauté organique qui fait référence à l'agencement intelligible de l'oeuvre et la beauté morale ou expressive qui exprime une émotion d'ordre moral : l'observateur doit donc être capable de sentir ces divers aspects pour comprendre l'oeuvre en question et s'en imprégner, méthode qu'Emile Boutmy explique concrètement à ses élèves par des digressions concernant son expérience d'Oxford. L'historien critique, leur dit-il :

beau dans ces agencements, le souci esthétique s'évanouit dans une géométrisation, une rigidification de l'espace à vocation essentiellement hygiéniste : cf. Marie-Christine KOK-ESCALLE, *Instaurer une culture par l'enseignement de l'histoire en France 1876-1912. Contribution à une sémiotique de la culture*, Berne, Peter Lang, 1988, chapitre 5 : « L'espace scolaire construit » ; Georges VIGARELLO, *op. cit.*, pp. 215-237.

²¹⁸ELSP. *Rapport présenté le 2/4/1884 au Comité de perfectionnement par Emile Boutmy*, AHC 1SP14 Dr7 (C'est nous qui soulignons). Se perçoit bien dans ce jugement la raison profonde qui fait de la civilité anglaise le modèle adopté à l'ELSP, basée sur une autodiscipline s'opposant à la contrainte physique qui caractérise la civilité allemande : cf. Norbert ELIAS, *La dynamique...*, *op. cit.*, pp. 294-295.

²¹⁹Emile BOUTMY, *Extrait du livre intitulé : L'Amphithéâtre en 1865-66. Chaire d'histoire des civilisations. Leçon d'ouverture*, Imprimerie Toinon et Cie, s. d. [1866], 51 p. ; Emile BOUTMY, *École Centrale et spéciale d'Architecture. Chaire d'histoire comparée de l'architecture* ouverte le 4 janvier 1868, 83 p., AHC 1SP70 Dr1 ; Emile BOUTMY, *Philosophie de l'architecture en Grèce*, *op. cit.* Avant d'obtenir cette chaire à l'École d'Architecture, parrainé par Emile de Girardin auprès d'Emile Trélat, son fondateur, Emile Boutmy n'était connu que par ses travaux de publiciste dont quelques uns seulement traitaient de questions relatives à l'art : ainsi avait-il écrit des commentaires sur les spectacles parisiens (dans *La Presse* de 1864) et surtout un article sur « Raphaël et la société de son temps », *Revue Nationale*, 10/2/1865, dans lequel il expliquait que l'artiste appartenait à une race et à un siècle, reprenant ainsi la méthode tainienne à son compte. Ses cours à l'ESA devaient en fait traiter d'histoire des civilisations mais la perte de ses notes durant l'année 1867 l'oblige à resserrer le projet à un cours d'architecture comparée : les études qu'Emile Boutmy effectue dans le domaine artistique sont donc pour lui une façon de - ou un prétexte à - développer sa conception de la méthode historique et critique, prélude à ses études ultérieures sur les sociétés anglaise et américaine. Emile Trélat l'engage ainsi pour son goût pour les arts et sa sympathie envers l'ESA mais aussi pour ses études générales et sa grande habitude du travail : cf. Frédéric SEITZ, *L'École spéciale d'Architecture 1865-1930*, Picard, 1995, p. 25.

« saura goûter dans un collège d'Oxford la profonde impression que donnent ces cloîtres abrités contre les bruits du dehors, avec leurs galeries basses ouvertes à la promenade et à la discussion studieuse ; il sentira le charme de ces grandes salles, de ces hauts réfectoires où tombe de haut un jour tranquille ; il aimera ces pierres grisonnantes et comme pénétrées de brume, qui n'attirent pas au-dehors l'esprit du penseur et le laissent se retourner vers la flamme intérieure ; et dans toutes ces dispositions intimes, dans tous ces accompagnements discrets de l'étude patiente et recueillie, jusque dans ces puissants envahissements du lierre qui étale sa verdure vigoureuse et débordante sur les vieilles murailles, autour de ses vieux troncs séculaires, il retrouvera l'image de cette jeune pensée anglaise, si énergique, si concentrée, pleine d'une sève fraîche qu'elle va puiser, toutefois, aux sources respectées de la tradition... Je m'é gare, je le sais, car le lierre, les teintes grisonnantes sont l'oeuvre des siècles, non de l'artiste, et de telles émotions appartiennent à la poésie plus qu'à la critique »²²⁰.

Un « égarement » pourtant significatif de l'importance accordée à l'impression reçue devant une oeuvre d'art, quelle qu'elle soit, et constitutive de l'atmosphère générale qu'elle génère : « c'est par l'oeil et les autres sens que toutes les idées, même les plus abstraites, entrent dans l'esprit », écrivait Hippolyte Taine²²¹. Un principe que les Grecs avaient parfaitement compris, considérant que la forme sensible faisait vibrer le fond moral et concevant alors l'éducation comme devant s'adresser aux sens pour atteindre l'âme : « Toute discipline morale abstraite [était remplacée en Grèce] par une atmosphère d'ordre, d'harmonie et de beauté »²²². Cette conception pédagogique de l'art n'était pas seulement partagée par Hippolyte Taine et Emile Boutmy mais correspondait au sentiment de plusieurs autres membres de l'École.

Les liens entretenus avec l'École spéciale d'Architecture (ESA)²²³ sont un bon indice de l'intérêt porté au domaine artistique : Emile Trélat, son fondateur et directeur, vient enseigner à l'ELSP dans les années 1880 ; quelques uns des actionnaires de l'ELSP se trouvent aussi dans les premiers soutiens de l'ESA²²⁴, certains enseignants, Jacques Flach,

²²⁰Emile BOUTMY, *École Centrale et spéciale d'Architecture...*, op. cit., pp. 17-18. Digression sur Oxford qu'Emile Boutmy réitère dans la même leçon, avec un lyrisme qui n'est pas habituel chez cet homme d'ordinaire réservé et retenu : « Je ne saurais oublier la beauté harmonieuse, pénétrante, invincible qui m'accabla, lorsque j'entrai pour la première fois dans ces simples bibliothèques du collège. Les murs pleins qui tiennent éloignés les bruits du dehors, le haut clerestory qui ne laisse arriver que la lumière égale du zénith, semblaient promettre le silence, le recueillement, l'oubli du temps présent, la fuite insensible des heures ; et cependant, la forme gothique du vaisseau, la gravité des teintes dont s'assombrissaient les lambris de vieux chêne, les écussons de fondateurs et de donateurs contemporains des Tudors et des Plantagenets, formaient comme un cortège de sensations consonantes qui faisaient planer une sorte d'émotion religieuse sur le sentiment de la solidarité héréditaire, mettaient l'imagination sur le ton d'une familiarité filiale avec les vieux souvenirs, et faisaient passer en moi quelque chose de l'âme d'un Casaubon » (pp. 72-73). C'est tout autant par cette sensibilité à l'atmosphère d'Oxford - et qui se retrouve sous d'autres plumes - que par la description des lieux mêmes que se justifie notre intérêt pour ces descriptions : l'ELSP leur emprunte en effet beaucoup de traits, cf. *infra*

²²¹Hippolyte TAINÉ, « Emile Boutmy. Philosophie de l'architecture en Grèce », in *Derniers essais de critique et d'histoire*, Hachette et Cie, 1894, p. 75. Rappelons pour mémoire que l'ouvrage d'Emile Boutmy faisait pendant à celui que publiait Hippolyte Taine en 1869, *Philosophie de l'art en Grèce* chez Germer-Baillière. En 1864, ce dernier donnait des cours d'esthétique et d'histoire à l'École des Beaux-Arts et publiait une série d'études sur le sujet de 1865 à 1869, réunies en 1881 sous le titre : *Philosophie de l'art*, Hachette, 1881, 2 volumes. Lui aussi liait intimement ordre esthétique et ordre moral, pensant que les oeuvres avaient un caractère bienfaisant ou malfaisant : cf. Victor GIRAUD, *Essai sur Taine, son oeuvre et son influence d'après des documents inédits*, Hachette, 1902 (3ème édition), pp. 69-79, pp. 139-168.

²²²Emile BOUTMY, *Philosophie...*, op. cit., p. 109.

²²³Créée sous le nom d'École Centrale d'Architecture, elle devient École Spéciale d'Architecture en 1870.

²²⁴Il s'agit de François Arlès-Dufour, Paul Bethmont, Ernest Chabrier, Vincent Dubochet, Charles Dupont de l'Eure, Édouard Fould, Emile de Girardin, Léon Lefébure, Ernest Mayer, Emile Ménier, Emile Muller, Emile Boutmy bien sûr. Parmi les défenseurs de l'ESA se trouvent aussi Léon Say, Édouard Aynard, Jean Casimir-Périer qui prononcent des discours lors des séances de rentrée de l'École : cf. Frédéric SEITZ, op. cit., p. 56 ; la liste des premiers actionnaires de l'ESA est donnée pp. 34-35.

André Liesse, de même que les deux premiers architectes de l'ELSP, René Demimuid et Charles Simonet y donnent des cours²²⁵. Cette filiation « concrète » est assortie d'une filiation intellectuelle certaine entre les deux écoles, non seulement parce qu'elles sont toutes deux issues de l'initiative privée - et font sur ce point figure de « manifeste du mouvement libéral »²²⁶ - mais plus généralement parce que s'y expriment des similitudes entre les conceptions de la formation de l'architecte et celle de l'homme d'Etat. Présentant la nouvelle école dans *La Presse*, Emile Boutmy explique ainsi qu'elle a été créée pour remédier au manque d'architectes dont souffre la France, donnant une formation plus *pratique* que celle des Beaux-Arts, plus *artistique* et plus *spéciale* que celle de l'École des Arts et Manufactures ; les cours portent ainsi sur des matières techniques, que des ateliers permettent de mettre en pratique, des matières générales (économie politique, histoire des civilisations) tout en forgeant l'éducation plastique des élèves : l'architecte est à la fois artiste et technicien, un homme de son temps qui doit être au service du bien social puisqu'il exprime les idées et croyances de la société dans laquelle il crée ; il est en ce sens aussi un éducateur, chargé de diffuser la notion du beau chez ses contemporains²²⁷. Le choix des architectes de l'ELSP répond d'ailleurs à ces exigences. L'acquisition de l'hôtel de la rue Saint-Guillaume est l'occasion pour le conseil d'administration de se défaire du premier architecte de l'École, René Demimuid, pour des raisons que nous ignorons, en proposant de mettre au concours l'aménagement des nouveaux locaux²²⁸. Son décès en 1881 permet l'engagement de Charles Simonet, ami d'Emile Boutmy et d'Emile Trélat avec qui il a servi sous les ordres du général Tripiet pendant le siège de Paris et qui enseigne à l'ESA dès sa fondation²²⁹. En 1887, Charles Simonet démissionne et est remplacé par Paul Nénot, architecte de la Nouvelle Sorbonne, chargé du projet d'agrandissement des locaux²³⁰. Ces trois hommes ont comme point commun

²²⁵Jacques Flach y enseigne la législation des constructions de 1873 à 1884 ; André Liesse (1854-1944), enseignant de statistique à l'ELSP à partir de 1907, donne des cours d'économie politique à l'ESA dans les années 1890 ; noter également que Raymond Koechlin (1860-1931), maître de conférence d'histoire diplomatique à l'ELSP de 1891 à 1894 et actionnaire de l'École est membre de la commission consultative des études à l'ESA en 1908. En ce qui concerne les architectes, voir la suite du développement.

²²⁶Frédéric SEITZ, *op. cit.*, p. 56 : constituée en société commerciale, l'ESA fait appel à un groupe d'actionnaires dont les caractéristiques sont proches de celui qui soutiendra l'ELSP en 1871, réunissant nombre d'hommes liés au monde économique, politique et savant qui acceptent de lui donner leur soutien sans contrepartie financière : cf. le chapitre intitulé : « Libéralisme et entreprise d'idée ».

²²⁷Emile BOUTMY, « L'École Centrale d'Architecture », *La Presse*, 15/6/1865 ; voir également Frédéric SEITZ, *op. cit.*, pp. 28-30 et pp. 73-105 : la formation des architectes est à l'époque de la création de l'ESA, mal définie dans son contenu et dispersée entre plusieurs écoles, le projet d'Emile Trélat s'insère dans ce vide et promeut une formation novatrice. Le parallèle avec les conditions de création de l'ELSP est aisément discernable.

²²⁸René Demimuid (1835-1881), ancien élève de l'École Centrale des Arts et Manufactures, ancien élève de l'École des Beaux-Arts, membre de la Société centrale des Architectes Français, est professeur à l'École Centrale et répétiteur de physique appliquée à l'ESA où il a probablement fait la connaissance d'Emile Boutmy. Il a travaillé comme architecte à la construction de l'École supérieure de commerce d'Argenteuil, de l'hôtel des ingénieurs civils... Emile Boutmy l'a engagé dès 1872 mais nous ne possédons aucune information sur les relations qui unissent les deux hommes. Toujours est-il que lors de l'achat de l'hôtel Mortemart, le conseil d'administration envisage de congédier l'architecte qui ne semble donc pas ou plus convenir aux projets envisagés : cf. CA du 18/12/1880, AHC 1SP29 Dr3. Sur René Demimuid, voir : David de PENANRUN, *Les architectes élèves de l'École des Beaux-Arts 1819-1894*, Chaix, 1895, VIII-317 p.. Quelques renseignements concernant Charles Simonet et Paul Nénot en sont également issus.

²²⁹Charles Simonet (1826-1896), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, membre de la Société centrale des Architectes Français, est professeur d'atelier à l'ESA. Il a travaillé avec Gabriel Davioud à l'aménagement du Parc Monceau, du Bois de Boulogne et des Buttes Chaumont et a également créé les édifices de certaines écoles publiques à Neuilly, Nogent, Champigny... Il est lié d'amitié avec Emile Trélat et Emile Boutmy mais également avec Emile Cheysson ; il donne d'ailleurs sa démission à l'ELSP en 1887 suite à une discussion avec ce dernier qui critique les plans de construction proposés pour l'agrandissement de l'École : Charles Simonet semble vexé de l'intervention d'Emile Cheysson dans son domaine : cf. CA du 7/5/1887, AHC 1SP29 Dr3. Sur Charles Simonet : Emile TRELAT, *Discours prononcé le 31 décembre 1896 sur la tombe de Charles Simonet*, Delarue, 1896, 7 p.

²³⁰Paul-Henri Nénot (1853-1934), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, membre de la Société centrale des Architectes Français, obtient le prix de Rome à la fin de ses études et devient pensionnaire de la Villa Médicis. Architecte de talent, il

leurs études à l'École des Beaux-Arts, c'est-à-dire une formation d'architecte-artiste, en même temps qu'une compétence en tant qu'ingénieurs qui s'exprime notamment par leur contribution à la construction d'édifices publics tels que des établissements d'enseignement : ils correspondent ainsi à la conception moderne de l'architecte définie par Emile Trélat, capable de faire oeuvre d'art en même temps qu'oeuvre pratique et scientifique.

L'intérêt porté par quelques uns des membres de l'ELSP aux travaux de John Ruskin relève encore de cette même conception du rôle de l'art dans la vie humaine, même si l'homme fait l'objet de critiques plus ou moins vives²³¹. John Ruskin (1819-1900), écrivain, critique d'art et réformateur anglais est en effet perçu comme un « esthéticien conducteur de peuples », célébrant le culte du beau en le mettant à la portée de tous : l'artiste doit en effet être le « déchiffreur, le chanteur et le mémorialiste » de la nature, étant donné aussi que tout dans cette nature est un hymne à la beauté, de l'herbe de la prairie à l'oeuvre d'art la plus sophistiquée²³². Moraliste avant tout, John Ruskin fait de la beauté l'expression de la fusion du vrai et du bien, cherchant à rénover moralement les hommes de son temps en leur faisant découvrir cette beauté - il fonde en 1871 un Musée pour l'éducation des goûts du public - et en travaillant à embellir la vie moderne par l'intermédiaire de l'art - l'art décoratif est issu de ses réflexions - mais aussi par une action sociale en faveur des classes déshéritées - fondation de sociétés coopératives, de sociétés de logement ouvrier. L'une des principales critiques artistiques adressée à John Ruskin dans les écrits des membres de l'ELSP a trait à son rejet total de l'art pour l'art, considéré comme une preuve de son incapacité à jouir simplement des sensations agréables procurées par l'oeil. L'art selon John Ruskin doit rechercher la vérité, ne pas mentir sur la nature qu'il représente et doit de ce fait toujours afficher son intention moralisatrice : « voilà bien, note Hippolyte Taine, l'esthétique d'un homme du Nord spiritualiste et protestant »²³³. Malgré cette critique, qui est un prolongement dans le domaine artistique de l'opposition entre la race latine naturellement artiste et la race germanique plutôt

obtient de nombreux prix et remporte notamment le concours de la Sorbonne en 1882 qui le met en charge de son agrandissement. Il est également architecte du gouvernement, Inspecteur général des bâtiments civils et architecte de la ville de Paris. A noter qu'il s'est engagé, à dix-sept ans, pendant la guerre de 1870. Il a construit des hôtels particuliers, les bâtiments de certaines banques et compagnies d'assurance dont ceux de « La Nationale » qui est aussi la compagnie qui assure l'ELSP : Alfred André, membre du conseil d'administration de cette compagnie fait également partie du « comité de construction » qui est mis en place à l'ELSP à l'occasion probablement du projet d'agrandissement des locaux (cf. CA du 18/6/1887, AHC 1S29 Dr3 qui mentionne l'existence de ce comité). Cette filiation, associée à la renommée du jeune Paul Nénot est peut-être l'une des raisons de son embauche comme architecte de l'ELSP. Sur Paul Nénot : E. TOURNAIRE, *Funérailles de Henri-Paul Nénot*, discours du 19 décembre 1934, Institut de France, Académie des Beaux-Arts, 4 p. ; Frantz CALOT, *L'art et les artistes, XIX^e et XX^e siècle*, Hatier, 1937.

²³¹Cf. : Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 355-360 ; Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 55-60 ; Jacques BARDOUX, *Le mouvement idéaliste et social dans la littérature anglaise au XIX^e siècle. John Ruskin*, Coulommiers, Brodard, 1900, XII-549 p. ; Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, pp. 261-265 ; Eugène d'EICHTHAL, *Socialisme et problèmes sociaux*, Alcan, 1899, pp. 225-255 ; Elie Halévy évoque le personnage dans son cours sur le socialisme en Europe : cf. *Histoire du socialisme européen*, Gallimard, 1948, et plus particulièrement la retranscription d'une leçon de 1932 concernant Thomas Carlyle et John Ruskin, pp. 330-343. Cf. également les études publiées par Robert de la SIZERANNE et citées en référence par les auteurs qui écrivent après 1895 : *La peinture anglaise contemporaine*, 1895 ; *Ruskin et la religion de la beauté*, 1897 ; l'auteur, né en 1866, a été élève de l'ELSP de 1889 à 1891 ; également licencié en droit, il est avocat à la cour d'appel de Paris en même temps que critique d'art à la RDDM, son père était artiste paysagiste. A noter également l'intérêt porté à John Ruskin par Marcel Proust, qui traduit en français deux de ses ouvrages (*La Bible d'Amiens*, Éditions du Mercure de France, 1904 et *Sésame et les lys*, Éditions du Mercure de France, 1906). Sur l'influence de Ruskin et du courant esthète en France au tournant du siècle, voir Émilien CARASSUS, *op. cit.*, pp. 124-136, pp. 254-257.

²³²Eugène D'EICHTHAL, *Socialisme...*, *op. cit.*, p. 225 et p. 230 pour les citations.

²³³Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, p. 356. Cf. également les pages très critiques d'Emile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 56-59 : il met en exergue l'incapacité de l'école préraphaélite, en grande partie issue des réflexions de John Ruskin, à produire une peinture harmonieuse et agréable pour l'oeil - sous-entendu - classique. « L'idée que le beau n'est qu'une forme du bien est une idée chère aux protestants ; c'est aussi très anglais », écrivait Paul Morand dans ses Carnets en 1908-1909 : cité in Paul MORAND, *New-York*, Flammarion, 1988 (1^{ère} édition 1930), p. 218.

créatrice²³⁴, l'approche ruskinienne est cependant célébrée en ce qu'elle affirme le rôle de l'art dans la vie sociale et morale tout en prônant un rapprochement avec la nature qui ne peut qu'être approuvé par les membres de l'ELSP : c'est l'observation et la communion avec l'environnement, la recherche laborieuse de la simplicité et de la transparence qui sous-tendent la philosophie esthétique de John Ruskin, apôtre en quelque sorte de la méthode historique.

L'esthétique a une valeur importante dans la conception pédagogique des promoteurs de l'ELSP puisqu'elle est un élément constitutif de l'éducation *complète* valorisée au sein de l'École - certains membres de l'ELSP sont d'ailleurs aussi romanciers, poètes ou simplement amateurs d'art²³⁵. Surtout, et comme le souligne André Siegfried c'est bien par une esthétique qu'on se comporte en gentleman, celui-ci incarnant parfaitement la fusion du beau, du vrai et du bien²³⁶.

C'est dans cette perspective qu'il est possible de saisir la portée des agencements architecturaux et décoratifs de l'ELSP, destinés à unir sous une même atmosphère morale le public de l'ELSP, objectif maintes fois réaffirmé et qui s'inspire incontestablement des modèles universitaires britanniques²³⁷. En pénétrant dans les collèges d'Oxford, Emile Boutmy avait été saisi par le charme de l'endroit qui favorisait cet idéal de recueillement propre à l'étude en même temps qu'il contribuait à l'élévation morale des étudiants, un charme ressenti par les nombreux autres visiteurs de ces lieux : Charles Dupuis écrivait ainsi à Emile Boutmy qu'il n'avait pu rester suffisamment longtemps à Cambridge pour en apprécier les qualités de l'enseignement mais qu'il avait pu admirer la beauté du site :

« On se sent en présence d'une institution puissante. Rien n'a été négligé pour que le côté matériel exerce une action sur le caractère des jeunes gens qui viennent chercher ici un enseignement supérieur et qui y trouvent assurément un milieu éducateur »²³⁸.

Paul Morand affirmait, lui, qu'Oxford l'avait « enfoncé dans [son] culte de la beauté » et les descriptions admiratives du cadre des deux grandes universités anglaises abondent sous les plumes d'Hippolyte Taine, Jacques Bardoux, Max Leclerc, Pierre de Coubertin, etc.²³⁹.

²³⁴Emile BOUTMY, *ibid.*, p. 49.

²³⁵Albert Sorel, Anatole Leroy-Beaulieu, Eugène d'Eichthal, Gabriel Tarde s'essaient aux romans et/ou à la poésie, Édouard André est à l'origine du Musée Jacquemart-André, Raymond Koechlin est secrétaire général du Musée des arts décoratifs, président de la Société des Amis du Louvre, Édouard Aynard est membre de l'Académie des Beaux-arts, Paul Leroy-Beaulieu collectionne des portraits et bustes, Adhémar Esmein affiche un goût pour la poésie et les beaux-arts...

²³⁶André SIEGFRIED, « Psychologie britannique », *art. cit.*, p. 16.

²³⁷Cf. par exemple la séance du CA dans laquelle Emile Boutmy souligne la nécessité de créer dans le nouveau local de la rue Saint-Guillaume les « conditions morales » qui maintiendront le « bon ordre et la bonne harmonie » au sein de l'École, obtenues grâce à un soin particulier accordé à l'architecture interne et aux arrangements décoratifs du bâtiment (CA du 18/12/1880, AHC 1SP29 Dr3). Alain-Gérard Slama, se souvenant de la rue Saint-Guillaume des années 1960 écrivait : « Nulle part un projet, un système d'organisation, une situation géographique et une architecture n'auront obéi à une inspiration plus homogène, sinon, peut-être, à Harvard et à « Oxbridge ». Et encore, dans les collèges anglais et américains, l'esprit du lieu est-il maintenu par la force d'inertie de la tradition. Rien de tel, dans le pays de Descartes, où le sens est constamment présent dans le symbole qui le porte. Rue Saint-Guillaume, le vestiaire du hall de la péniche [...] était, à lui seul, beaucoup plus qu'un rituel : une idée hégélienne » : Alain-Gérard SLAMA, « D'un paradoxe à l'autre », *Le Débat*, n°64, mars-avril 1991, pp. 110-111. En intitulant son livre de souvenirs : *L'atmosphère des Sciences-Po.*, Claude Desportes traduisait admirablement ce qui par-delà les générations d'étudiants, était considéré comme l'un des signes distinctifs de l'établissement. C'est aussi pourquoi nous nous permettons d'utiliser dans cette partie des témoignages datant d'une période ultérieure à celle étudiée.

²³⁸Suit une description de l'architecture du Collège : lettre de Charles DUPUIS à Emile BOUTMY, 11/8/1895, AHC 1SP2 Dr2.

²³⁹*Entretiens avec Paul Morand*, *op. cit.*, p. 37 ; Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 165-168 ; Jacques BARDOUX, *Souvenirs d'Oxford*, Coulommiers, Brodard, 1898, pp. 3-6 ; Max LECLERC, *L'éducation...*, *op. cit.*, p. 258 ; Pierre de

C'est à la fois l'idée générale qui veut que la beauté émanant des lieux exerce une influence salutaire sur la formation des étudiants tout autant que la référence à des agencements particuliers existant dans les universités anglaises qui vont se répercuter dans l'organisation matérielle de l'ELSP.

Une grande partie du charme d'Oxford et de Cambridge relevait pourtant de l'oeuvre du temps, une caractéristique qu'aucun architecte ne pouvait reproduire. En étant installée dans un hôtel du dix-septième siècle, l'ELSP recherchait cependant cette filiation au passé qui lui donnait en quelque sorte un ancrage historique et participait à la production d'une atmosphère particulière que l'un des élèves se chargeait d'ailleurs d'analyser dans un article de la Revue de l'École paru en 1909. Edmond Cléray débutait son étude par un historique du quartier montrant qu'il avait petit à petit acquis un caractère aristocratique, éclatant au dix-septième siècle au moment où le duc de Mortemart rachetait la maison de la rue Saint-Guillaume et lui donnait le plan sur laquelle elle était encore édifiée au vingtième siècle : « Dès la première heure, écrit Edmond Cléray, ce coin de Paris est élégant, non point à la manière piquante, un peu perverse, d'un quartier Monceau, mais d'une élégance sévère, qui ne sort qu'en carrosse pour aller à Sèvres, à Versailles, ou « dans ses terres », ou simplement au Louvre »²⁴⁰. Cadre général dans lequel l'hôtel Mortemart s'intégrait parfaitement : c'est en effet une bâtisse « simple, mais non sans majesté », qui respirait l'aristocratie de ses occupants. Décrivant l'agencement des lieux, Edmond Cléray expliquait les modifications subies par le bâtiment du dix-septième siècle et ce qu'il en restait en 1909, s'attardant au passage sur son état dans les années 1880, époque après laquelle l'hôtel avait subi d'importantes modifications : le texte tend pourtant à mettre en lumière une essentielle continuité à travers les siècles, soulignant la permanence de certains éléments. Ainsi, et bien qu'ayant perdu les sobres motifs de sculpture qui l'ornaient, la façade côté rue a gardé sa majesté, annonçant la noblesse d'allure de tout le bâtiment dont elle n'est que la préface, « le discours d'introduction dont le sens aussi bien que le style est directement lié au corps de l'oeuvre » ainsi que l'expliquait Emile Trélat dans ses cours. Ce dernier poursuivait : « C'est là que vous devez trouver la trace des caractères généraux qui appartiennent spécialement à l'édifice, là que vous devez comprendre sans peine la destination de cet édifice, là que vous devez lire avec facilité, avec plaisir même, l'importance relative des différentes parties de l'ensemble, là qu'au besoin les moyens de construction qui doivent être proportionnés au luxe de la destination, soient accusés d'une manière sensible »²⁴¹. Partageant ces idées²⁴², Emile Boutmy voulait que son établissement ressemble plus à un salon qu'à une institution scolaire²⁴³, objectif atteint si l'on en croit les témoignages d'anciens élèves, évoquant, tel Claude Desportes, l'aspect « hôtel privé » que conserve encore l'École entre les deux guerres :

COUBERTIN, « Souvenirs d'Oxford et de Cambridge », Extrait du *Correspondant*, Jules Gervais, 1887, pp. 7-8 ; voir également Charles MOURIER, « De l'enseignement supérieur en Angleterre et en Allemagne », Conférence donnée à la Société des élèves de l'ELSP les 5/4/1876 et 3/5/1876, *Annuaire SAE*, 1877, p. 82.

²⁴⁰Edmond CLERAY, « L'hôtel de l'ELSP. 27, rue Saint-Guillaume », *ASP*, t. 24, 1909, p. 10. Edmond Cléray (1877-?) est élève de 1894 à 1898 et diplômé, licencié en droit, membre de la Société des élèves.

²⁴¹Emile TRELAT, 15^e leçon du cours de l'année 1857-1858 à l'École des Arts et Manufactures, cité par Frédéric SEITZ, « L'enseignement de la construction de l'architecture et du dessin à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. L'apport d'Emile Trélat et de Jules Pillet », *Les Cahiers du CNAM*, Juillet 1993, n^o2, p. 163.

²⁴²Il suffit de lire la description qu'Emile Boutmy fait du Parthénon pour s'en convaincre : cf. Emile BOUTMY, *Philosophie de l'architecture en Grèce*, *op. cit.*, pp. 149-192.

²⁴³Outre le rapport de 1884 au Comité de perfectionnement précédemment cité où il l'évoque, Emile Boutmy avait déjà exprimé ce désir devant le conseil d'administration : cf. CA du 18/12/1880, AHC 1SP29 Dr3.

« En arrivant aux Sciences Politiques, retirez vos gants pour vous préparer à toucher les réalités ; abandonnez votre pardessus, comme vous le faites avant d'entrer dans un salon », écrit-il en introduction à son livre de souvenirs²⁴⁴.

Les arrangements intérieurs font donc écho à la noblesse de la façade, l'entrée a conservé son cachet aristocratique, l'escalier monumental qui y est situé contribuant pour une large part à accentuer cette allure : il est l'une des pièces maîtresses de l'hôtel, résonnant encore au vingtième siècle des pas de la marquise de Montespan²⁴⁵. Tout dans l'établissement respire les temps passés et Edmond Cléray évoque avec émotion l'ancien boudoir où ont lieu les examens qui « - est-ce un parfum resté aux vieux murs ? - prennent aisément tournure de causerie, voire de confession »²⁴⁶.

La décoration intérieure avait été conçue pour conserver cette sobre élégance et ce parfum attachés à l'hôtel, ainsi que le révèlent les descriptions concernant le vestiaire, situé dans l'entrée : une lettre de Charles Simonet apprend que les murs sont revêtus d'une tenture brune, d'un ton monotone, qu'il souhaite relever grâce à des bordures imitant la peau de chagrin, sans dessin, d'un ton vieil or très éteint et accompagnées d'une moulure en palissandre assortie au ton des portes et des croisées ; le plafond doit être fait de lambris en sapin vernis²⁴⁷. Cette décoration, qui n'est pas sans rappeler la gravité de l'atmosphère qui avait « accablé » Emile Boutmy lors de sa visite à Oxford, donne bien le ton général des lieux mêlant le confort à un soupçon de luxe : le mobilier, essentiellement fabriqué en bois de vieux chêne, comprend des chaises et tables destinés à l'étude ainsi que des confortables et canapés, conçus dans un style sobre et fonctionnel, les confortables et certaines chaises étaient recouverts en drap de sous-officier qui faisait dire à madame d'Oudard que la « correction » régnait aux Sciences-Po²⁴⁸.

Les projets d'agrandissement des locaux après l'achat d'une partie du terrain avoisinant n'est cependant pas sans poser problème à Emile Boutmy qui craint que l'atmosphère qu'il a réussi à créer en soit altérée :

« Il y a dans les dispositions de ce vieil hôtel, avec son grand escalier et son jardin tout en verdure, une impression d'ancienneté, de largeur, de sécurité, de paix, on se sent ici comme chez une personne de grande maison et dans une retraite propice à la science. Ces charmes sont subtils et insaisissables ; ils n'en sont que plus profonds et plus attachants ; il n'est jamais sans danger de les troubler ou de les rompre »²⁴⁹.

C'est là qu'intervient le génie de Paul Nénot, grâce auquel le charme pourra subsister : l'architecte n'est pas seulement choisi pour sa capacité à prodiguer à l'établissement les perfectionnements les plus récents de l'art des constructions - c'est-à-dire essentiellement l'aspect fonctionnel : aération, éclairage, espace... - mais aussi pour sa maîtrise dans l'art de concilier tradition et nouveauté, pour sa capacité à conserver l'âme des lieux²⁵⁰. Ses propositions concernant la rénovation de la Sorbonne ont en effet mis en lumière cette faculté

²⁴⁴Claude DESPORTES, *op. cit.*, p. 13.

²⁴⁵Cf. Edmond CLERAY, *art. cit.*, p. 12 ; Pierre RAIN, *L'ELSP 1871-1945*, Presses de la FNSP, 1963, p. 32.

²⁴⁶Edmond CLERAY, *art. cit.*, p. 12.

²⁴⁷Lettre de Charles SIMONET à Emile BOUTMY, 12/8/1883, AHC 1SP1 Dr7.

²⁴⁸Les détails concernant l'ameublement viennent de lettres adressées par Emile Boutmy aux menuisier et fabricant de meubles : lettre du 25/10/1872 à Charles BRAUD, menuisier ; lettre du 22/10/1872 à Auguste GODIN et Cie, fabricants de meubles, AHC 1SP40 Dr5. Ce carton d'archives contient aussi le croquis de certains éléments d'ameublement.

²⁴⁹Rapport à l'AG des actionnaires, 1888, AHC 1SP16 Dr2.

²⁵⁰Cf. CA du 25/2/1887 AHC 1SP16 Dr2.

d'allier l'ancien et le moderne sans détruire l'harmonie architecturale, une orientation qui correspond pleinement aux désirs d'Emile Boutmy. Les réalisations de Paul Nénot sont solides, probes, et c'est aussi lui qui dessinera le monument élevé à la mémoire d'Emile Boutmy en 1908, « chef d'oeuvre de grâce simple et de sobre élégance, où l'harmonie des marbres rehausse la pureté du dessin »²⁵¹.

L'agrandissement des locaux se fait donc dans la douceur, conservant l'harmonie des bâtiments et ne rompant pas l'oeuvre du temps. Une oeuvre qu'Emile Boutmy s'attache aussi à perpétuer en constituant progressivement, au fil des décès, une galerie de portraits dans le hall de l'École, donnant à l'établissement à travers ces figures des promoteurs et soutiens de l'École - Hippolyte Taine, Hippolyte Carnot, Paul Hély d'Oissel... - une histoire propre qui poursuit l'histoire de la demeure tout en s'inscrivant dans l'histoire générale du pays. Edmond Cléray faisait ainsi la liste des différents occupants de l'hôtel en soulignant que leur qualité n'avait jamais failli, rendant heureux ceux qui fréquentaient l'endroit et concluait son article sur ces mots :

« Lorsque Mme de Rochefort d'Ally mourut dans cette demeure, en 1868, elle en fit don par testament à M. William O'Kerrins, - afin de reconnaître l'hospitalité que ses parents, fuyant de France en 1793, avaient reçu des siens en Irlande. Ce sont là des gestes élégants dont les vieux murs s'ennoblissent. On a toujours eu de l'esprit dans cette maison. On y a eu aussi du coeur »²⁵².

Le mélange de tradition et de modernité qui caractérise l'ELSP rappelle dans son principe l'architecture gothique des universités anglaises, qui symbolise parfaitement cette conciliation des styles et époques²⁵³ et correspond dans son inspiration à la volonté de créer une ambiance propice à la bonne tenue intellectuelle et physique. Cette atmosphère, abordée jusqu'ici dans ses caractéristiques les plus globales, était aussi modelée par deux éléments plus particuliers mais incontournables dans l'agencement des lieux et qui s'inspiraient directement des écoles anglaises.

Le hall constitue l'un de ces éléments, passage obligé pour tout élève pénétrant dans l'établissement, comportant pour seul ornement un canapé rouge favorisant les discussions courtoises et posées telles qu'elles existent dans les salons. « On ne saurait dire, se souvient Gilbert Gidel, si c'est le Hall qui a créé une certaine forme d'esprit et un certain type d'individu, ou si ce sont ces individus qui ont imprégné le Hall de leur esprit. Il aura plus joué pour la formation de beaucoup que tous les cours, les professeurs et les administrations ». Sis

²⁵¹Discours d'Anatole LEROY-BEAULIEU in *Discours prononcé à l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Emile Boutmy, le 12 janvier 1908*, p. 2, AHC 1SP14 Dr7. L'éloge de Paul Nénot que fait le nouveau directeur de l'ELSP correspond également à une conception esthétique proche de celle d'Emile Boutmy, saluant dans tout monument l'oeuvre d'art et le document sociologique et plaidant pour la conservation de leur âme : « Vis-à-vis de ces restes augustes de notre ancienne France [i.e. : les monuments historiques] [...], ce n'est point trop à notre gré d'une sorte de religion, un peu de superstition ne serait pas malséant » écrivait-il en 1874 à propos de la question de la restauration des monuments historiques. Toute restauration doit donc prendre en compte les caractéristiques particulières de l'oeuvre et respecter son individualité : Paul Nénot appliquait ce principe, ce qui faisait aussi dire à Anatole Leroy-Beaulieu que le monument de 1908 eût satisfait le sens de la beauté d'Emile Boutmy. Cf. Anatole LEROY-BEAULIEU, « La restauration de nos monuments historiques devant l'art et le budget », *RDDM*, t. 6, 1874, pp. 605-625 (la citation est tirée de la page 608) ; sur la polémique concernant les objectifs de la restauration des monuments historiques, voir Bruno FOUCART, « Viollet-le-Duc et la restauration » in Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire. II. La Nation*, Gallimard, 1986, pp. 613-649. Concernant Paul Nénot et la Sorbonne : Frantz CALOT, *op. cit.* ; Paul NENOT, *La nouvelle Sorbonne*, A. Colin, 1895, 89 p.

²⁵²Edmond CLERAY, *art. cit.*, p. 23.

²⁵³L'art gothique, écrit Anatole Leroy-Beaulieu, est « l'art le plus libre et le plus spontané » : Anatole LEROY-BEAULIEU, « La restauration... », *art. cit.*, p. 610. Cf. également sur le style gothique en Angleterre : Erwin PANOFKY, *op. cit.*, pp. 27-31.

au coeur de l'établissement, « on y vient comme un Anglais va à son club » poursuit-il²⁵⁴. Une lumineuse explication de ce que représente le hall en Angleterre est fournie par Paul Morand :

« Impossible de comprendre la vie corporative ou féodale anglaise, la vie universitaire ou religieuse, la vie citadine ou campagnarde, si l'on ne sait pas ce qu'est un hall. Qui n'a jamais pris ses repas en hall, prié ou travaillé en hall, est incapable d'expliquer l'Angleterre. C'est le décor indispensable de la vie corporative, qui n'oublie jamais tout à fait ses origines religieuses, car le hall, ce fut d'abord la nef, avant de devenir la salle seigneuriale »²⁵⁵.

Certes, le hall de l'ELSP est très éloigné de ces grandes salles anglaises et n'a pas la fonction de réfectoire qu'elles prennent dans les écoles et universités d'outre-Manche. Simple vestibule de taille modeste, il n'en est pas moins un lieu de communion et d'échange, servant de sas entre le monde extérieur et l'école, permettant à « ceux de la maison » d'affirmer leur commune appartenance à ce lieu particulier, retrouvant ainsi la fonction « corporative » anglaise²⁵⁶.

Autre endroit de rencontre privilégié et informel, le jardin de l'École est également une pièce maîtresse de l'établissement, voire la plus importante à en juger par la fréquence avec laquelle il est mentionné dans les souvenirs d'élèves, décrit par l'un d'eux comme « un salon en plein air »²⁵⁷. Il constitue aussi pour les promoteurs de l'établissement un sujet d'attention particulière comme en témoigne le désir de le conserver intact lors des projets d'agrandissement de l'école : celui-ci aurait en effet pu s'effectuer au détriment des huit cents mètres carré de terrain qui constituent le jardin mais Emile Boutmy aura à coeur de défendre l'espace vert et encouragera plutôt à l'achat du terrain voisin. Défense justifiée non seulement par des raisons hygiénistes telles que l'apport d'air et surtout de lumière venant du jardin mais aussi par « l'effet moral » que celui-ci a sur les élèves, exerçant sur eux un véritable attrait²⁵⁸. Visible depuis la bibliothèque, il faisait rêver René Dollot de l'Angleterre et alimentait le lyrisme de René Boylesve comme celui de Claude Desportes²⁵⁹, de la même façon que les parcs faisaient l'objet d'admiration de tous ceux qui visitaient les Universités et écoles anglaises qui en étaient dotés. Là encore, le temps était en grande partie responsable de la richesse et de la beauté des espaces verts qui permettaient aux élèves de cultiver leur santé tout en communiant avec la nature : comme les édifices séculaires qu'ils agrémentaient, les jardins anglais enseignaient le respect de l'histoire mais célébraient aussi la liberté, liberté de mouvement pour l'homme, liberté d'évolution pour la nature, autant d'éléments qui se répercutaient dans la formation du gentleman dont ils étaient pleinement constitutifs.

²⁵⁴Gilbert GIDEL in *A l'occasion du Bal de 1949*, brochure présentée par des élèves et anciens élèves de l'ELSP, AHC 1SP71 Dr2. Gilbert Gidel (1880-1958) est diplômé en 1900 et enseigne à l'École à partir de 1904 (conférences de provinces et conférence d'application en droit) ; à l'époque où il évoque ces souvenirs, sa référence à l'Angleterre se fonde sur une connaissance concrète du pays puisqu'il a donné des cours de droit à Cambridge en 1935. André Boyer, élève de l'École en 1908-1911, évoque aussi ce Hall avec son canapé, où les élèves se rencontraient : cité par Pierre ANDREU, Frédéric GROVER, *Drieu la Rochelle*, Hachette, 1979, p. 49.

²⁵⁵Paul MORAND, *Londres*, op. cit., p. 227.

²⁵⁶Un élève de l'École parle ainsi du « cadre symbolique » que représente la porte d'entrée, expliquant : « Dès le seuil franchi, le spectre du formalisme disparaît pour qui est vraiment de « la maison » » : René-Philippe MILLET, « Notre jeunesse. Ce qu'elle pense dans les couloirs des « Sciences Po. » », *Le Jour*, 29/11/1933, AHC 1SP71 Dr1.

²⁵⁷Discours du baron Étienne HULOT in *Le 25^e anniversaire de la fondation de l'ELSP (31 mai 1896)*, op. cit., p. 10.

²⁵⁸Cf. les discussions lors des conseils d'administration de l'année 1886, et notamment celui du 30/3/1886, AHC 1SP29 Dr3. Le lycée modèle auquel rêvait Emile Boutmy comportait un immense parc : Emile BOUTMY, *Le baccalauréat et l'enseignement secondaire (projets de réforme)*, A. Colin, 1899, p. 91.

²⁵⁹René DOLLOT, op. cit., p. 34 ; Claude DESPORTES, op. cit., pp. 70-71 ; André BOURGEOIS, *La vie de René Boylesve. Les enfances*, Genève, Droz, 1958, t. 1, p. 152 : je remercie Sébastien LAURENT qui m'a aimablement communiqué ce dernier témoignage.

L'une des caractéristiques principales de ces parcs étaient en effet qu'ils étaient conçus à l'anglaise, style qui, mieux que les jardins à la française, répondait aux attentes des promoteurs de l'ELSP. Usant de métaphore, Hippolyte Taine comparait ainsi les élèves français aux charmilles tordues et alignées de Versailles, leur opposant les enfants anglais semblables aux arbres d'un jardin anglais, se développant dans un milieu sain, calme et conforme aux exigences de leur nature²⁶⁰. Comparaison de deux philosophies qu'Emile Boutmy esquissait également dans ses cours à l'École d'Architecture où il décrivait l'antinomie entre le style français de Lenôtre, véritable apologie de l'homme artificiel et celui de Brown ou de Kent qui prônaient le retour à la nature, faisant du jardin un abrégé de cette nature²⁶¹. Que la préférence de ces auteurs se porte sur le style anglais ne fait aucun doute, un style qui s'est peu à peu répandu en France au dix-neuvième siècle en même temps que le libéralisme et la démocratie, faisant du jardin paysager le jardin le plus en vogue à la fin du siècle comme l'expliquait Arthur Mangin : n'obéissant pas à des règles immuables, il est conforme à l'esprit libéral pendant que son caractère bon marché le met à portée d'un grand nombre de bourses²⁶².

Peu de détails nous sont connus concernant le jardin de la rue Saint-Guillaume. Sa faible superficie laissait peu d'alternative à son aménagement mais celui-ci a été incontestablement orienté dans le style anglais qu'il avait au début du siècle²⁶³. Emile Boutmy fait ainsi appel à un architecte-paysagiste lors de l'installation de l'École, afin qu'il prenne en charge un jardin laissé à l'abandon par l'ancien propriétaire tout en conservant ce qui peut l'être des anciennes plantations, tels les acacias qui cachent le mur du fond et dont l'un d'eux survit en 1909, « tout voûté sous sa chape de lierre »²⁶⁴. Que ce jardin ait pu évoquer aux yeux d'un élève un paysage de Watteau en révèle cependant bien le caractère paysager, espace intime où la gêne et la cérémonie n'ont que faire, où l'homme recherche la solitude, le calme, la communion avec la nature qui lui rappelle au fil des saisons qu'il participe lui aussi au cycle de la vie²⁶⁵ : Hippolyte Taine expliquait ainsi que le jardin permettait aux élèves de se promener, de causer, de se détendre entre deux cours ou deux lectures²⁶⁶ et l'un des élèves disait à Emile Boutmy :

« Il n'est pas jusqu'à l'apparence extérieure des lieux, à ce noble escalier de pierre où l'on respire librement, à ces salles de lecture, à cette salle de bibliothèque, disposées comme des salons, à ce beau jardin qu'on voit de partout, tout chargé, en ce moment, de bourgeons presque verts, comme les jeunes esprits qui le contemplant, tout plein de joyeux chants

²⁶⁰Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 136-137.

²⁶¹Emile BOUTMY, *Extrait du livre intitulé : L'Amphithéâtre...*, *op. cit.*, pp. 4-8.

²⁶²Arthur MANGIN, *Histoire des jardins anciens et modernes*, Tours, Mame et fils, 1886, p. 273. Cet ouvrage rend parfaitement compte des liens entre l'art des jardins et les idées politiques et sociales, dans une optique similaire à celle adoptée par Hippolyte Taine ou Emile Boutmy. Les deux premiers architectes de l'École, René Demimuid et Charles Simonet ont aussi travaillé avec Gabriel Davioud (1823-1881), architecte de la ville de Paris qui a en charge les promenades et plantations ; le parc Monceau, les Buttes-Chaumont sont réalisés avec sa collaboration dans un style paysager.

²⁶³Cf. la description de l'hôtel datée de 1835 et qui mentionne un jardin dessiné à l'anglaise : AHC 1SP40 Dr3.

²⁶⁴Edmond CLERAY, *art. cit.*, p. 13.

²⁶⁵Discours du baron Étienne HULOT in *Le 25^e anniversaire...*, *op. cit.*, p. 10. Sur la description de l'atmosphère du jardin anglais, voir : Arthur MANGIN, *op. cit.*, p. 274 ; Hippolyte Taine écrivait : « Les jardins anglais (agrestes ou irréguliers) indiquent l'avènement d'une autre race, la domination d'un autre goût, le règne d'une autre littérature, l'ascendant d'un autre esprit, plus compréhensif, plus solitaire, plus aisément fatigué, plus tourné vers les choses du dedans », cité par Adolphe ALPHAND, Baron ERNOUF, *L'art des jardins*, Rotschild éditeur, 3^e édition, s. d., p. 94. Le caractère anglais du jardin est attesté par le témoignage de Jean CHOFFEL, « Les Sciences Po. », *La Vie française*, 12/2/1954 AHC 1SP71 Dr1 ainsi que par des clichés du jardin datant des années 1930, montrant son évolution d'un style paysager à un style à la française après que de nouveaux bâtiments furent élevés en 1934-1935 (AHC, fond photo 4SP1) : tout porte donc à penser qu'il avait ce style anglais avant la première guerre mondiale.

²⁶⁶Lettre d'Hippolyte TAINÉ, 22/4/1881, AHC 1SP40 Dr4.

d'oiseaux qui donnent une voix à leurs méditations, ou à leurs rêveries, il n'est aucun de ces arrangements qui ne s'adresse, non plus à l'enfant, mais à l'homme lui-même, qui ne soit fait pour développer en lui le poète, le savant, le gentleman »²⁶⁷.

Au sortir des écoles anglaises, l'homme « rend un son spécial » remarquait Paul Morand, un son qui résonne du « *public school spirit* » et qui signale sans aucun risque d'erreur la présence d'un gentleman²⁶⁸. Tout, à l'ELSP, tend à la production de cet esprit particulier, l'établissement s'érigeant en un lieu spécial, un peu magique, où une élite vient recevoir sa consécration. L'École représente en effet un lieu symboliquement « fermé » qui met clairement en oeuvre un processus de « séparation/agrégation » tel que le décrit Pierre Bourdieu²⁶⁹ : les jeunes gens qui se retrouvent aux Sciences Po. manifestent leur distinction par un comportement, une allure reconnaissables comme en témoignent à la fois les anciens élèves et les critiques adressées à l'ELSP. Le hall et son canapé voient ainsi se réunir « une jeunesse compassée, attachée aux bonnes manières, répugnant aux éclats et à la familiarité. Ne se serraient la main que ceux qui avaient été présentés l'un à l'autre »²⁷⁰. Une jeunesse accusée d'être snob et hautaine alors que ce trait de comportement relève pour les élèves d'« une manière d'être contrastant avec le laisser-aller sévissant quelquefois ailleurs »²⁷¹ : « Il règne à l'École une parfaite correction qu'on n'est pas habitué à rencontrer dans notre enseignement supérieur, explique ainsi Claude Desportes [...]. On a pour règle d'être tolérant et calme. On discute sans jamais se départir de la plus grande politesse. On a beaucoup de tenue et peu de fantaisie »²⁷². Même si cet auteur insiste également, et René Dollot le dit aussi, sur la fidélité des élèves à leurs origines - relations sociales et/ou camaraderie de lycée - arguant que chaque groupe forme un petit clan qui ne se mêle pas aux autres et qu'à ce titre, le public de l'École reste hétérogène, il n'en existe pas moins un « esprit sciences Po. » qui transcende ces divisions et fait se reconnaître entre eux les élus-élèves de l'ELSP :

« Il [Alex d'Oudard] avait subi l'empreinte de cette imposante maison ; il n'était pas insensible aux relations avec les jeunes gens graves qui, à la sortie des cours, l'accompagnaient dans la rue de Grenelle, en causant de « l'assiette de l'impôt », comme des membres de la Commission du Budget, ou du « congrès de Vérone », comme des ministres plénipotentiaires »²⁷³.

²⁶⁷Discours d'Emile BOUTMY lors du 25^e anniversaire de la Société des élèves, *Supplément aux ASP de juillet 1900*, p. 58.

²⁶⁸Paul MORAND, *Londres, op. cit.*, p. 295.

²⁶⁹Pierre BOURDIEU, *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*, édition de Minit, 1989, p. 140.

²⁷⁰Souvenirs d'André Boyer cités par Pierre ANDREU et Frédéric GROVER, *op. cit.*, p. 49.

²⁷¹René DOLLOT, *op. cit.*, p. 35.

²⁷²Claude DESPORTES, *op. cit.*, p. 78.

²⁷³René BOYLESVE, *op.cit.*, p. 215. Une discussion avec un ancien élève de Sciences Po. dans les années 1940 a mis en évidence cette même sensation d'appartenir à un groupe particulier qui se reconnaissait à l'extérieur même des locaux par des attributs vestimentaires qui étaient à l'époque le port d'un pardessus bleu marine ou noir, d'un chapeau Eden et d'un parapluie : arrivant de province pour entrer à l'ELSP, cet élève avait couru s'acheter ces accessoires indispensables : « Ah ! Ce chapeau noir et ce parapluie... les autres étudiants s'en sont souvent amusés » relate un autre élève (coupure de presse sans titre, datée du 7/6/1941, auteur anonyme, AHC 1SP71 Dr1). Je remercie ici le marquis de Puységur, élève de la section diplomatique en 1940, pour le temps qu'il a aimablement consacré à me narrer ses souvenirs. Là encore, nos informations sont relatives à une époque postérieure à celle étudiée dans ce travail mais les indices concernant les comportements des élèves avant la première guerre mondiale attestent de la spécificité de leur allure, souvent fortement anglicisée, comme c'est le cas pour Paul Morand, Pierre Drieu la Rochelle et ses amis.... A cette allure fait d'ailleurs écho celle de leurs professeurs qui sont aussi des exemples d'élégance et de correction, à la fois hommes du monde et historiens de valeur comme le disait Paul Morand à propos des enseignants d'histoire (*Entretiens avec Paul Morand, op. cit.*, p.34). La distinction du comte Albert Vandal est fréquemment rappelée, de même que la galanterie d'un autre siècle de Théophile Funck-Brentano (voir René DOLLOT, *op. cit.*, pp. 14-15, p. 20) ; la réserve des manières d'Alexandre Ribot est évoquée par Austen Chamberlain qui se souvient également de la politesse de Léon Say et raconte, à propos d'Anatole Leroy-Beaulieu auquel il est présenté lors d'une soirée parisienne, cette anecdote qui se passe de tout commentaire : « Je m'inclinai cérémonieusement. Il se

Autrement dit, et même s'il a raté les examens de passage en année supérieure, Alex se sent imprégné de cette culture commune reçue à l'ELSP et qui se traduit chez lui par ce que Pierre Bourdieu appelle « l'enchantement affectif », qui consiste à s'admirer soi-même dans les autres : la reproduction, dans l'Annuaire de la Société des élèves, des listes de promotion et distinction des membres de l'École est une autre manière de faire rejaillir le prestige de quelques uns sur tout le groupe et de notifier les qualités de ce groupe²⁷⁴.

La force de « l'esprit de la maison »²⁷⁵ vient donc de la combinaison de plusieurs éléments que nous nous sommes attachés à décrire dans les pages précédentes. Ils relèvent de l'« effet organisationnel », consistant moins dans cette situation d'urgence propre aux écoles préparatoires décrites par Pierre Bourdieu que dans cette demande d'un effort constant soutenu par une discipline ascétique dans le but de créer des hommes d'action, pragmatiques et efficaces : l'éducation de la volonté est le leitmotiv de la pédagogie mise en place. Ils relèvent aussi de la « structuration des affects », grâce à la constitution de l'École en grande famille, une famille qui tend à vivre de plus en plus en autarcie au fil des années par l'intermédiaire du recrutement des nouveaux enseignants au sein même des anciens élèves. Enfin, l'édification de l'établissement comme une sorte de salon particulier par l'intermédiaire des aménagements architecturaux et décoratifs contribue à parachever cette culture commune inculquée aux élèves.

Dans ces orientations qui permettent de décrire l'ELSP comme un lieu consacré, la figure du gentleman apparaît bien comme ce qui permet au processus de séparation/agrégation de se constituer dans la mesure où elle fournit le modèle comportemental constitutif de *l'ethos* du groupe :

« La vie en commun sous une même règle, dans une demi-liberté, l'association des goûts et des caractères pour le jeu et pour l'étude, le sens de la responsabilité vis-à-vis du collègue et de l'université qui sont des personnes vivantes, le respect appris de leurs antiques traditions, tout cela constitue cette chose unique, l'éducation universitaire anglaise », concluait Max Leclerc²⁷⁶.

courba plus bas encore, mais ne dit rien. J'attendais, anxieux, mais il demeurait silencieux. Confus, mais incapable de supporter ce silence, je pris mon courage à deux mains et je me jetais à l'eau. « Monsieur, dis-je, j'ai l'honneur de suivre vos cours à l'École des Sciences Politiques, c'est pour moi un très grand privilège et un grand honneur de vous être présenté ». J'avoue que j'estimais ne pas m'être trop mal tiré d'embarras [...]. Quelle ne fut pas ma consternation quand Leroy-Beaulieu, esquissant un geste magnifique avec son claque, répliqua, avec une profonde révérence : « Alors, monsieur, j'ai grand besoin de toute votre indulgence ». c'était inutile de vouloir lutter avec la politesse française. » : Austen CHAMBERLAIN, *op. cit.*, p. 12.

²⁷⁴Emile Cheysson déclarait ainsi : « Je [...] lève [mon verre] à l'influence toujours grandissante de notre École, dont tous les membres ressentent, comme un succès personnel, celui de l'un quelconque d'entr'eux, parce qu'il doit concourir au prestige et au rayonnement de notre mère commune » : discours d'Emile CHEYSSON lors du banquet du 28 mars 1901, *Supplément aux ASP de Janvier 1901*, p. 44.

²⁷⁵L'expression est utilisée lors d'une réunion de la Société des élèves pour parler de l'École : *Supplément aux ASP de janvier 1905*, séance du 19/12/1904, p. 4. L'existence de cet esprit relève également de l'« effet de croyance » décrit par Pierre Bourdieu, constitutif de l'identité de l'établissement et particulièrement efficace si l'on en juge par la récurrence, chez les anciens élèves, de l'évocation d'une atmosphère particulière : « L'efficacité du discours performatif qui prétend faire advenir ce qu'il énonce dans l'acte même de l'énoncer [...] dépend aussi du degré auquel le discours qui annonce au groupe son identité est fondé dans l'objectivité du groupe auquel il s'adresse, c'est-à-dire dans la reconnaissance et la croyance que lui accordent les membres de ce groupe autant que dans les propriétés économiques ou culturelles qu'ils ont en commun » (Pierre BOURDIEU, « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 35, nov. 1980, p. 64).

²⁷⁶Max LECLERC, *L'éducation des classes...*, *op. cit.*, p. 272.

Il aurait aisément pu transposer ces notions à la pédagogie instaurée à l'ELSP qui fait de cette école une entreprise de « synthetic gentility », à l'image des *public schools* et universités anglaises de la fin du dix-neuvième siècle²⁷⁷. Comme ces institutions, c'est à produire une classe dirigeante digne de ce nom que l'ELSP est destinée et c'est plus particulièrement à créer une nouvelle noblesse sur les ruines de l'ancienne qu'elle s'attache, en s'inspirant du gentleman anglais comme type-idéal. Les qualités esthétiques et morales valorisées à travers ce modèle ne sont en effet que le terreau sur lequel peuvent germer les qualités qui font de cet individu non seulement le représentant de l'homme supérieur mais qui en font aussi le prototype d'une élite dirigeante qui considère que sa situation même lui crée des devoirs envers la société. Confondant le beau et le bien, les manières avec la morale, le gentleman est en effet porté à percevoir l'action publique comme le prolongement nécessaire de sa conception esthétique de la vie, lui permettant d'harmoniser vie intérieure et vie extérieure, vie privée et vie publique. C'est cette dernière facette de la personnalité du gentleman qu'il s'agit de cerner car elle permet de définir la place et le rôle assignés à la classe dirigeante formée à l'ELSP.

²⁷⁷Esmé Wingfield-Stratford emploie cette expression pour qualifier les *public schools* du dix-neuvième siècle : Esmé WINGFIELD-STRATFORD, *op. cit.*, p. 389.

CHAPITRE 6

UNE NOUVELLE ARISTOCRATIE

« L’histoire de la Grande-Bretagne et des États-Unis [...] est une source inépuisable d’exemples pour l’éducation politique des peuples ; [...] elle apprend aux classes qui sont en possession du pouvoir à ne s’y point endormir dans une égoïste sécurité, à se préoccuper constamment d’appeler à elles, d’élever jusqu’à elles ceux qui sont au-dessous, de les façonner progressivement au rôle qu’ils auront un jour à remplir lorsqu’ils prendront la place... »¹.

La création de l’ELSP se situe dans le mouvement général de *régénération* du pays après la défaite de Sedan, un mot qui, comme le note Claude Digeon, « promet à la France un avenir purgé du passé plutôt qu’authentiquement nouveau »² : en s’attachant à réformer les moeurs de l’élite dirigeante, les promoteurs de l’École des sciences politiques affichaient un programme similaire, cherchant en effet à débarrasser les hautes classes de leurs défauts tout en leur apprenant à s’adapter à la République. Ce faisant, ils affirmaient aussi la nécessité pour la société en construction de se doter d’une classe supérieure qui constitue la nouvelle aristocratie du régime et perpétue les « deux conditions vitales de toute société progressive, l’empire de l’esprit et le gouvernement par les meilleurs »³.

En destituant les anciennes classes dirigeantes, la démocratie risquait cependant, ainsi que l’écrivait Émile Boutmy à Ernest Vinet, d’atteindre les hommes qui formaient le noyau de la nouvelle élite⁴. C’est pourquoi l’École s’adressait d’abord à ces hommes, la référence au gentleman confirmant cette vocation tout en lui permettant de se concrétiser, donnant son cachet élitiste à l’ELSP.

Cette référence contenait cependant aussi en son sein l’élargissement du projet à des couches nouvelles : l’évolution de la *gentry* anglaise montrait en effet le succès du processus d’adaptation d’une couche sociale d’un nouveau genre à une société en transition, offrant son histoire aux méditations des promoteurs de l’établissement. L’Angleterre avait ainsi réussi à travers les siècles à générer une aristocratie d’une grande solidité morale et sociale, aristocratie restée vivace et respectée au sein même d’une société de plus en plus libérale et démocratique : l’analyse de la *gentry* anglaise servait incontestablement à alimenter les conceptions des membres de l’École concernant la formation d’une élite dirigeante capable, au coeur même de la société républicaine, de reconstituer une hiérarchie sociale qu’ils jugeaient indispensable⁵. La promotion de la figure du gentleman au sein de l’établissement permettait à la fois d’agrèger les élèves sous un *ethos* commun, leur fournissant ainsi cette cohésion nécessaire à tout groupe dirigeant, de même qu’elle donnait à ce groupe les moyens

¹ André LEBON, « Un historien constitutionnel. M. Boutmy », *RIE*, t. 15, 1888, pp. 360-361.

² Claude DIGEON, *La crise allemande de la pensée française 1870-1914*, PUF, 1992 (1ère édition 1959), p. 102.

³ *Quelques idées sur la création d’une faculté libre d’enseignement supérieur*, Lainé, 1871, p. 14, lettre d’Émile Boutmy à Ernest Vinet.

⁴ *Idem*

⁵ Comme l’expliquait Hippolyte Taine, pour supporter la vie en société et les contraintes qu’elle sous-entend, il faut aux hommes un motif qui fasse oublier ces dernières : chez les gouvernants, ce motif doit prendre la forme de la conscience d’un devoir social envers la communauté, du côté des gouvernés, il doit consister en une inclination à se sacrifier pour la communauté et en une confiance portée aux gouvernants qui la représentent. Toute la difficulté consiste à perpétuer ces sentiments dans la société moderne qui, à la différence de l’Ancien régime, ne connaît plus l’hérédité des fonctions ni l’encadrement de l’individu dans des groupes naturels ou constitués : Hippolyte Taine. *Sa vie et sa correspondance*, t. 3. *L’historien (1870-1875)*, Hachette, 1905, pp. 337-340 (il s’agit de notes préparatoires à la rédaction des *Origines*).

et la motivation qui lui permettraient d'assurer sa fonction dirigeante, à commencer par la conscience de former une élite.

I- UNE ÉCOLE D'ÉLITE

a) « Deviens ce que tu es »

Tel qu'il est présenté à l'ELSP, le gentleman est bien cet homme issu des couches supérieures de la société anglaise, produit d'une généalogie plus ou moins longue qui atteste de son pedigree mais également et surtout, produit de l'éducation intellectuelle et morale reçue dans les *public schools* et les grandes universités. Écoles de gentlemen pour les gentlemen, ce que viennent y chercher les étudiants relève essentiellement du prestige social. En 1875, Charles Mourier expliquait ainsi à ses condisciples de l'ELSP que le grade décerné par les Universités d'Oxford et de Cambridge était « une déclaration attestant que le porteur a pu sacrifier l'argent et le temps nécessaire pour vivre trois ans parmi des gentlemen sans rien faire, ce qui est un privilège de gentleman »⁶ : le diplôme de l'ELSP n'aura lui aussi pendant longtemps qu'une valeur morale et sociale que les membres de l'établissement se plaisent à rappeler⁷.

Les descriptions de ce qu'ont apporté ces institutions anglaises aux différents hommes d'Etat confirment l'analyse : Sir Edward Grey apprend à y perfectionner l'art de pêcher et de jouer au cricket, Lord Salisbury y acquiert sa force de caractère, lord Randolph Churchill y discipline sa nature combative⁸. De l'aveu même de certains de ces hommes, et bien qu'Oxford et Cambridge soient présentées comme de grandes écoles de science politique⁹, ce n'est pas cette science qu'ils sont venus y chercher : à l'instar de lord Salisbury et comme l'explique très lucidement Paul Hamelle, ils ne font qu'obéir à l'injonction nietzschéenne : « Deviens ce que tu es »¹⁰.

Public schools comme grandes universités anglaises servent en effet à la consécration de l'élite qui se presse en leur sein, c'est-à-dire à la production d'un groupe séparé et sacré, mais un groupe déjà doté des qualités exigées par les institutions en question et dont il s'agit de légitimer la prééminence¹¹. Le simple fait pour un individu de passer par l'un de ces prestigieux établissements suffit ainsi à faire de lui un gentleman, preuve de leur réussite dans cette fonction de consécration. Une fonction qu'exerce aussi l'ELSP comme l'attestent nombre de caractéristiques évoquées au chapitre précédent, mais qui reposent tout d'abord sur la composition de son public.

Le projet de fondation même de l'École était à ce sujet très explicite, puisqu'il s'agissait de permettre aux anciennes classes dirigeantes de maintenir leur suprématie, Émile

⁶Charles MOURIER, « De l'enseignement supérieur en Angleterre et en Allemagne », conférence donnée à la Société des élèves de l'ELSP, *Annuaire de la SAE*, 1877, p. 84.

⁷Cf. par exemple le *Rapport du directeur au conseil de perfectionnement*, 24/5/1898, AHC 1SP37 Dr4.

⁸Jacques BARDOUX, « Sir Edward Grey », *Revue Bleue*, 12/5/1906, pp. 594-598 ; Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale. Essai de psychologie sociale (1906-1913)*, Alcan, 1913, pp. 21-22 ; Paul HAMELLE, « Lord Salisbury », *ASP*, t. 19, 1904, p. 691 ; Jacques BARDOUX, « Lord Randolph Churchill. La formation de la démocratie conservatrice », *Revue Bleue*, 8/12/1906, pp. 723-727. Ce ne sont ici que quelques exemples mais ils pourraient être multipliés.

⁹C'est ainsi que Jacques Bardoux qualifie Oxford : Jacques BARDOUX, « Sir Edward Grey », *art. cit.*, p. 595. Mais comme le remarque Achille Viallate : « S'il faut en croire lord Rosebery, l'enseignement qu'il avait reçu à Eton, puis à Oxford, ne l'avait que bien imparfaitement préparé à sa tâche de futur législateur (...). A Oxford, il n'avait fait que passer, et le peu de temps qu'il y était resté avait été consacré bien plus aux sports qu'à l'étude » : Achille VIALATE, « Lord Rosebery », *Revue de Paris*, 15/8/1901, p. 742.

¹⁰Paul HAMELLE, « Lord Salisbury », *ASP*, t. 19, 1904, p. 693. Seul Paul Hamelle semble en effet non seulement prendre la véritable mesure de la fonction de ces écoles pour les élites mais également la présenter comme telle, les autres auteurs se contentant d'insister sur la formation morale reçue en remarquant simplement que la culture intellectuelle fait défaut. Nous ne savons toutefois pas comment Paul Hamelle jugeait l'ELSP, sa collaboration assidue aux *Annales* tend à faire penser qu'il était très intégré à l'institution.

¹¹Cf. Pierre BOURDIEU, *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*, Éditions de Minuit, 1978, pp. 101-173.

Boutmy désignant comme public de son établissement ces « classes qui ont une position faite et le loisir de cultiver leur esprit »¹². L'étude de ce premier projet et la sociologie de la population étudiante de l'ELSP ont déjà fait l'objet de travaux conséquents dont le rappel des conclusions suffira à étayer notre développement¹³. Le caractère élitiste du public étudiant ressort ainsi clairement de l'analyse des promotions d'élèves de 1885 à 1914 telle que l'effectue Robert Smith : plus de 80% appartiennent à la grande et moyenne bourgeoisie - avec une prédominance pour la première catégorie -, sélection sociale renforcée par l'exclusion des catégories les plus modestes - en témoigne la parisianité géographique du public qui signifie que l'École puise dans les familles les plus aisées ou les plus haut placées dans la hiérarchie administrative. L'ELSP n'agit pourtant pas comme simple facteur de reproduction de la classe dirigeante traditionnelle. Certes, comme le souhaitait Émile Boutmy en 1871 et comme le rappelait également Hippolyte Taine dans sa lettre au *Journal des Débats*, c'est bien aux couches les plus aisées, à celles qui ne cherchent qu'un couronnement à leur éducation libérale que l'École s'adresse prioritairement¹⁴. Mais la nécessité de s'assurer un public stable, le constat de la diminution des ressources financières des élèves¹⁵, associés à la demande de rentabilisation des études par des couches sociales plus modestes conduisent l'École à professionnaliser son enseignement et à accueillir fils de hauts fonctionnaires et fils de membres des professions libérales. La bourgeoisie active forme ainsi la plus grande partie du public étudiant, reproduisant également les caractéristiques sociales des promoteurs du projet¹⁶. Il faut toutefois noter la volonté d'ouvrir l'École à des boursiers, une préoccupation

¹² *Quelques idées sur la création d'une faculté libre d'enseignement supérieur*, Lainé, 1871, p. 14.

¹³ Cf. concernant le projet : Margarethe ROSENBAUER, *L'École libre des Sciences Politiques de 1871 à 1896*, Marbourg/Lahn, 1969, pp. 182-209 ; Dominique DAMAMME, *Histoire des sciences politiques et de leur enseignement des Lumières au scientisme*, tome 2, Thèse de science politique Paris I, 1982, pp. 459-475 ; Thomas OSBORNE, *The recruitment of the administrative elite in the Third French Republic, 1870-1905 : L'École Libre des Sciences Politiques*, The University of Connecticut, Ph.D., 1974, pp. 98-108. L'analyse sociologique de la population étudiante a été faite par Robert John SMITH, « The social origins of the students of the École Libre and the Institut d'Études Politiques, 1885-1970 », *History of Education*, 1988, vol. 17, n°3, pp. 229-238 ; Christophe CHARLE, *Les Élités de la République 1880-1900*, Fayard, 1987, pp. 50-53 ; « Entre l'élite et le pouvoir », *Le Débat*, n°64, mars-avril, 1991, pp. 93-108. Les chiffres sur lesquels ces études sont basées sont toutefois à prendre avec quelques réserves : Robert John Smith n'a pris en compte que les élèves diplômés de l'École - nous supposons qu'il s'agit des élèves français -, laissant de côté les quelques 25% qui n'obtiennent pas le diplôme, soit qu'ils ne le passent pas, soit qu'ils échouent. Le fait que la majeure partie des étudiants (environ 90%) suit des études de droit permet toutefois de penser que les résultats sont fiables, puisqu'il existe une convergence entre les caractéristiques sociales du public des deux institutions (cf. Christophe CHARLE, *Les Élités...*, *op. cit.*, p. 51). Une analyse des élèves qui échouent aux examens de fin d'année permettrait certainement d'affiner les conclusions : Pierre Drieu la Rochelle qui fait justement partie de cette catégorie d'exclus l'avait ressenti comme un blâme social : « ...On avait voulu punir le désordre dangereux de mon esprit et aussi me barrer la carrière diplomatique, ce qui du reste était sage car ma famille était ruinée, et ma timidité ne pouvait de longtemps me permettre aucune maîtrise sur mon sentiment d'infériorité sociale » (Pierre DRIEU LA ROCHELLE, *Récit secret*, Gallimard, 1951, pp. 22-23) ; voir également le récit de l'échec du jeune Alex, issu d'une famille de la bourgeoisie provinciale, narré dans le roman de René BOYLESVE, *Le Bel avenir*, Calmann-Lévy, 1905.

¹⁴ « Je ne pense pas que les auditeurs manquent, écrivait ainsi Hippolyte Taine ; sur trois mille étudiants en droit à Paris, on en compte dix-sept cents qui, ayant de l'aisance ou de la fortune, considèrent leurs études comme un complément d'éducation et ne veulent pas devenir hommes de loi » : Hippolyte TAINÉ, *Derniers essais de critique et d'histoire*, 1894, p. 96 (publié dans le *JDD* en octobre 1871). Le Comité de Fondation de l'École se félicitait ainsi en 1872 de voir la majorité des élèves venir de la rive droite (AHC 1SP 29 Dr2, CA du 24/3/1872) et Émile Boutmy rappelait à l'Assemblée générale du 12/2/1874 que, malgré l'amoindrissement des sommes que les familles pouvaient consacrer aux études de leurs fils, les répercussions ne s'en feraient pas sentir à l'École qui s'adressait à des couches sociales élevées (AHC 1SP17 Dr1).

¹⁵ Cf. Par exemple le rapport d'Émile BOUTMY à l'AG des actionnaires du 28/2/1878, AHC 1SP16 Dr2 : après le constat de la crise politique que traverse la France est mentionnée la baisse des ressources disponibles dans les classes qui fournissent à l'École ses élèves : le rapprochement entre les deux phénomènes - fin de la République des Ducs et crise de recrutement de l'École - n'est certainement pas fortuit. Hippolyte Taine écrivait ainsi à Émile Boutmy en 1881 : « Nous ne sommes nés et nous n'avons vécu que parce qu'il y avait interrègne ; l'interrègne est fini, et nous finissons » : lettre du 9/5/1881 citée par Dominique DAMAMME, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 738.

¹⁶ Cf. les remarques de Christophe CHARLE, *Les Élités...*, *op. cit.*, p. 52. Voir le développement que nous avons consacré au groupe des premiers actionnaires, *supra* chapitre 3 II. La création d'une sous-section finances privées en 1909 ne ferait pas

qui s'affiche dès les années 1890 par la recherche de liens avec quelques grandes organisations financières ou industrielles¹⁷. La création de quelques bourses est cependant loin de remettre en cause le recrutement élitiste de l'École¹⁸ : ainsi que le faisait remarquer René Stourm, si la communication qui s'établit entre les enseignants et les élèves est aussi bonne, c'est bien parce que ceux-ci, en dehors d'être attentifs et ardents au travail, son aussi « bien nés »¹⁹.

La brochure présentant l'École ne laissait d'ailleurs aucun doute sur le milieu dans lequel celle-ci devait puiser, les cours étant expressément destinés à « l'homme bien élevé »²⁰, celui que son éducation familiale avait préparé à recevoir l'esprit de l'École et à s'en imprégner : comme l'écrivait Émile Boutmy en 1871, l'enseignement ne rendrait pas supérieurs ceux qui étaient nés médiocres²¹. C'est pourquoi il s'agissait pour lui d'éveiller chez chaque élève les qualités de l'homme du monde, de les faire éclore au grand jour et non de les créer de toute pièce ; la discipline régnant dans l'établissement reposait ainsi sur les « sentiments du galant homme et de l'homme bien élevé » qui sommeillaient en chacun d'eux²². Nombre des témoignages concernant l'ELSP se réfèrent à la qualité du public qui

concurrency aux Écoles de commerce, était-il précisé, car les élèves de l'ELSP avaient « des parents dans les affaires » ou des « relations » dans le monde des affaires, étant de ce fait appelés à débiter leur carrière d'une manière différente de celle des élèves de écoles de commerce : cf. Projet de création d'une sous-section finances privées (1909), (AHC 1SP33 Dr1).

¹⁷Dès 1879, le conseil municipal de Toulouse crée une bourse de 2500 francs pour l'ELSP et lui en ajoute une seconde en 1880 ; en 1890, le Comptoir national d'escompte a créé trois bourses, le Crédit Foncier deux, la Banque de France, cinq, le Crédit industriel et commercial une et la Compagnie des chemins de fer du Nord trois : cf. AHC 1SP14 Dr 3 ; voir également Margarethe ROSENBAUER, *op. cit.*, pp. 201-202.

¹⁸Les frais d'inscription à l'École étaient en effet élevés, jouant également en faveur de ce recrutement social fermé (en 1886, une inscription annuelle complète coûtait 300 francs). En prenant l'instauration de ces bourses comme un indice de la promotion sociale valorisée par l'ELSP, Pierre Favre insiste sur cette facette selon lui méconnue de l'établissement (Pierre FAVRE, « Les professeurs de l'ELSP et la constitution d'une science du politique en France » in Christophe CHARLE et Régine FERRE (dir.), *Le personnel de l'enseignement supérieur en France au XIX^e et XX^e siècles*, Éditions du CNRS, 1985, p. 263). Un tel système de bourses est également vanté par Max Leclerc qui remarque qu'il permet aux Universités d'Oxford et de Cambridge de recruter les esprits les plus brillants et de diversifier le public socialement homogène arrivant des *public schools*, adjoignant à la sélection sociale une méritocratie scolaire (Max LECLERC, *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, A. Colin, 1894, pp. 270-271). Redevables de l'institution qui a bien voulu les accueillir, les boursiers ne sont-ils pas aussi tenus de propager et d'incarner au mieux les valeurs inculquées ? Les quelques boursiers de l'ELSP (l'École accorde en effet à partir de 1890 à certains élèves « méritants » de première année une bourse pour achever leur scolarité lorsque les fonds le permettent) semblent ainsi être plus souvent membres de la Société des élèves que ceux des diverses compagnies citées précédemment, les premiers contribuant par leur assiduité à rendre visibles les efforts de promotion sociale entrepris par l'École, accréditant l'idée qu'elle n'est pas réservée aux enfants des hautes classes (nos recherches sur ce point sont cependant limitées à quelques promotions seulement). Il nous semble cependant que la création de ces bourses rend surtout compte des relations étroites tissées par l'établissement avec diverses institutions bancaires, commerciales et industrielles dont les dirigeants sont liés de diverses manières à l'École : plusieurs régents de la Banque de France sont actionnaires de l'ELSP (Alfred André, Ernest Chabrières...), Joseph Magnin, gouverneur de la banque sera membre du Conseil de perfectionnement en 1896 ; le président du conseil d'administration du Comptoir d'escompte est Louis Denormandie, actionnaire ; Joseph Gay, président du conseil d'administration du Crédit industriel et commercial donne un cours libre sur les opérations de banque en 1890-1891....

¹⁹Discours de René STOURM lors d'un banquet de la Société des élèves en février 1897, *Annuaire SAE*, 1898, p. 27. En 1902, Émile Boutmy rappelait : « Notre enseignement vise une élite ; or l'élite est forcément restreinte, et le chiffre de 463 élèves que nous avons atteint cette année est encore un chiffre très élevé » : *Rapport au conseil de perfectionnement*, 18/4/1902, AHC 1SP37 Dr4.

²⁰ELSP, brochure de présentation des cours, 1872-1873, AHC 1SP3 Dr1

²¹ELSP, Germer-Baillière, 1872.

²²ELSP. *Organisation et programme des cours*, année 1892-1893, p. 11. René Stourm expliquait ainsi lors d'un banquet des professeurs : « L'École [...] dégage de chacun de nous ce qu'il a de bon pour le rendre meilleur » : René STOURM, allocution au banquet du 6/6/1899, *Supplément aux ASP de Juillet 1899*, p. 41. Quiconque ne répond pas à ces qualités d'homme du monde n'est pas digne, en quelque sorte, de faire partie de l'École ou de son prolongement, la Société des élèves. Cette dernière révisé d'ailleurs son règlement en 1904, ajoutant comme cause d'exclusion possible de la Société toute « faute contre l'honneur » (séance du conseil de la SAE, 4/5/1904, archives de la Société) : en 1907, un membre sera exclu, sans que nous sachions qui il est ni quel est le motif de son renvoi (séance du 2/6/1907), mais le secrétaire général de la Société avait rappelé dans l'Assemblée générale qui s'était tenue en janvier de la même année que le nom de la Société appartenait et s'imposait à tous les membres, « comme le nom de famille à différents parents », un nom qui comportait « des

fréquente l'établissement, auto-célébration de ce milieu policé que chacun contribue à créer : René Stourm qualifie ainsi les élèves d'« exceptionnels » parce qu'ils se destinent à fréquenter le milieu où lui même évolue²³, mais il aurait tout aussi aisément pu ajouter comme autre raison qu'ils provenaient également du même milieu, ce dont la fréquence des liens de parenté entre élèves et enseignants ou élèves et actionnaires est un bon révélateur.

Nous avons déjà évoqué les « dynasties familiales » qui se perpétuaient au sein de l'École, telle la famille Siegfried, Jacques et Jules actionnaires, André et Robert élèves puis enseignant pour le premier, une famille élargie à celle de Franck Puaux, oncle d'André, et dont le fils Gabriel est élève en 1905 ; telle aussi la famille Leroy-Beaulieu, liée par alliance à la famille Pereire - Alfred Pereire est élève en 1905 - ou encore la famille Picot : le père, Georges, est membre du conseil de perfectionnement, le fils, Charles Georges-Picot est élève puis enseignant, lié par alliance à Jacques Bardoux ; de nombreux autres indices de liens familiaux sont décelables : parmi les élèves, Louis Paul-Dubois est le gendre d'Hippolyte Taine, Georges Saint-René-Taillandier lié par alliance à ce dernier, Horace Delarochette est le gendre de Léon Heuzey, Marcel Trélat est le neveu d'Émile Trélat, Albert-Émile Sorel est le fils d'Albert Sorel, Achille Silvestre le fils de Jules Silvestre, Jean Thaller le fils d'Eugène Thaller, Charles Jonnart est le gendre d'Édouard Aynard, Jean Deschamps le petit-fils d'Ernest Glasson lui-même gendre de Gabriel Colmet-Daage, Georges Johnston est lié à Nathaniel Johnston, Jean Tripier lié au général Tripier... Ce ne sont bien sûr que quelques exemples parmi d'autres et nous n'avons pas cherché à reconstituer l'ensemble du réseau de parenté qui unit les membres de l'ELSP les uns aux autres²⁴, les multiples exemples de relations familiales que nous avons rencontrés nous autorisent cependant à penser qu'à la « consanguinité des esprits » qui régnait à l'ELSP s'ajoutait une consanguinité prise dans son sens premier ne pouvant que renforcer la sensation d'être à l'École entre gens bien nés et qui se devaient de perpétuer cette caractéristique : Émile Boutmy se félicitait ainsi en 1877 de ce que le recrutement des élèves était amené à se faire de plus en plus par inter-connaissance, rendant inutile une publicité officielle dans les journaux et revues²⁵.

traditions de cordialité et de bon ton » dont chacun était responsable (« Rapport du secrétaire général sur l'année 1906, lu à l'Assemblée générale de janvier 1907 », *Annuaire SAE*, 1907, p. 17). C'est pour n'avoir pas répondu à l'appel du doyen qui lui demandait de s'arrêter que Maurice, étudiant de Cambridge au début du siècle, en est exclu : « Ma foi, c'est aussi bien comme ça, prononça le Dr Barry. Qu'avez-vous à faire d'un diplôme universitaire ? Les études n'ont jamais été destinées aux classes moyennes [...]. Vous avez bien fait d'être insolent avec le doyen. Votre place est à la Cité [...]. Vous vous êtes retrouvé dans un milieu pour lequel vous n'étiez pas fait, et vous avez très judicieusement sauté sur la première occasion d'y échapper. - Que voulez-vous dire, monsieur ? - C'est pourtant clair ! Un gentleman eût instinctivement fait amende honorable en s'apercevant qu'il s'était comporté comme un malotru. Il n'y a pas en vous cette tradition. » : Edward-Morgan FORSTER, *Maurice*, Christian Bourgois, collection 10/18, 1987, p. 90. E. M. Forster (1879-1970), romancier et critique d'art anglais, a lui-même fait ses études à Cambridge ; il excelle dans la description de la psychologie et société anglaises du début du siècle (*Maurice* a été écrit avant la première guerre mondiale), mettant en rapport des individus de milieux sociaux différents tel Maurice à Cambridge.

²³René STOURM, Allocution au banquet des professeurs, *Supplément des Annales...*, *op. cit.*, p. 41. Parmi les autres témoignages, celui, fréquemment cité, de René Dollot rappelant qu'au lendemain de l'incendie du Bazar de la Charité, le 4 mai 1897, manifestation annuelle où se retrouvait le Tout Paris, Albert Sorel avait rendu hommage aux victimes, « certain que beaucoup étaient apparentées à ses élèves » : René DOLLOT, *Souvenirs de l'ELSP (1895-1905)*, A. Pédone, 1947, p. 35. Sur cette catastrophe, voir Jules HURET (journaliste au *Figaro*), *La catastrophe du Bazar de la Charité (4 mai 1897)*, Juven, s. d. [1897] ; Michel WINOCK, « L'incendie du Bazar de la Charité », *L'Histoire*, n°2, juin 1978, pp. 32-41.

²⁴Les listes des transferts d'actions lors du décès du titulaire sont un bon moyen de repérer les nombreux liens familiaux qui unissent certains élèves aux promoteurs de l'École : cf. les comptes-rendus des conseils d'administration, AHC 1SP29, 1SP30. A partir de 1910, les enfants des professeurs de l'ELSP sont d'ailleurs exonérés des droits d'inscription : CA du 14/12/1909, AHC 1SP30 Dr1.

²⁵ELSP. AG des actionnaires du 5/4/1877, AHC 1SP16 Dr2.

b) Le diplomate-gentleman

Le recrutement du public étudiant dans les hautes classes de la société française était également contenu dans l'insistance avec laquelle les promoteurs de l'établissement s'attachaient à mettre en valeur la carrière diplomatique. Dans son rapport de 1872 au Conseil de l'École²⁶, Émile Boutmy évoquait ces deux carrières « très élevées et très libérales » auxquelles formait l'École, la diplomatie et l'administration, la première représentant cependant beaucoup mieux les aspirations du directeur parce qu'elle reposait avant tout sur l'acquisition d'une haute culture et laissait de côté la préparation plus technique que supposait la fonction d'administrateur :

« A chacune des carrières auxquelles l'École prépare répondent des conditions, des aptitudes et des vocations différentes. Celles qui qualifient les futurs diplomates ne sont ignorées de personne. Il faut dans la diplomatie une certaine fortune, des relations, le goût et l'habitude du monde, de l'empire sur soi-même, le don de se plier sans trop d'ennui à un certain formalisme.

La fortune est moins nécessaire dans les consulats et dans les carrières administratives. Il y faut un esprit exact, appliqué, qui prend plaisir à démêler et à résoudre les difficultés d'une affaire »²⁷.

Ce sont deux univers qui se profilent derrière ces deux formations, offrant une sorte de gradation entre eux, allant du moins digne au plus digne. Bien que la brochure de présentation de l'École mette l'accent sur la nécessité pour les aspirants à la seconde voie de rechercher les cours à vocation générale - autrement dit d'élever leur esprit -, le seul minimum requis pour eux est la discipline ascétique qui fait le fond commun de la pédagogie de l'établissement. Mais le degré supérieur qui transforme cette possession de soi laborieuse en un *ethos* parfaitement incorporé, donc naturel, est réservé aux hommes briguant les postes de diplomates : ceux-là seulement appartiennent aux classes supérieures, ceux-là seulement sont des hommes d'élite, c'est-à-dire de véritables gentlemen²⁸.

Les qualités requises pour embrasser la carrière diplomatique rappellent en effet incontestablement la figure du gentleman, une analogie développée par Jacques Bardoux dans un article de l'entre-deux-guerres consacré aux caractéristiques psychologiques des diplomates anglais, miroirs grossissant de la psychologie politique du peuple, tout comme le gentleman représente le spécimen le plus évolué du caractère anglais. Postulant qu'il est impératif de recruter ces agents dans « le milieu naturellement préparé à ce noble métier », Jacques Bardoux poursuit :

²⁶Rapport présenté au Conseil de l'ELSP par le Directeur, manuscrit, juillet 1872, AHC 1SP 31 Dr2.

²⁷ELSP. *Organisation et programme des cours*, 1892-1893, pp. 17-18.

²⁸Parfaite illustration de cette différence, les expériences de deux diplomates présents sur les bancs de l'ELSP à la même époque : le comte de Saint-Aulaire (1866-?) qui opte pour la carrière diplomatique et Paul Claudel (1868-1955), issu de la bourgeoisie provinciale et qui embrasse la carrière consulaire ; il a d'ailleurs suivi les cours de la section administrative à l'ELSP. Alors que le premier se meut à l'aise au Quai d'Orsay, le second éprouve « un sentiment profond de [son] indignité personnelle » lorsqu'il doit s'adresser à des personnalités et manier les règles du protocole : Paul CLAUDEL, « Le vieux Quai d'Orsay » in *Cahiers Paul Claudel. 4. Claudel diplomate*, Gallimard, 1962, p. 64 ; Comte de SAINT-AULAIRE, *Confessions d'un vieux diplomate*, Flammarion, 1953, 794 p. Cf. également le portrait de Sir Hudson Lowe tracé dans les *Annales* de l'École, présenté comme un homme possédant une conscience de gentleman mais sans être un homme du monde, les formes lui faisant défaut : il n'a ainsi que les qualités premières du gentleman, ce qui suffit à faire de lui un homme excellent sans qu'il puisse cependant aspirer à la perfection du type : Frédéric MASSON, « Le lieutenant général Sir Hudson Lowe », *ASP*, t. 27, 1912, pp. 1-23. Frédéric Masson (1847-1923) est historien, membre de l'Académie Française, spécialiste comme Albert Vandal, de Napoléon.

« Or comment ne pas reconnaître que le *gentleman* [...], - l'homme sain physiquement, propre et musclé, alerte et sportif, qui sait se raser et sait aussi se vêtir, - l'homme sain moralement, sans nerfs et sans tics, silencieux et équilibré, discret et secret, - sain socialement, qui a des lumières de tout et le respect des coutumes, l'usage du monde et l'art d'accueillir, le sens de la durée et la fierté de sa race, - incarne par excellence, quelques-unes des manies et beaucoup des vertus, qui sont nécessaires pour être le grand ambassadeur d'un grand peuple? »²⁹.

Faire de la diplomatie la section noble de l'enseignement permettait ainsi d'orienter nettement la pédagogie vers le modèle du gentleman, les cours dispensés contribuant à valoriser les qualités qui font cet homme supérieur³⁰. Dominée par l'enseignement d'histoire diplomatique donné pendant longtemps par Albert Sorel, lui-même diplomate, la section repose sur l'apprentissage capital de la méthode historique³¹. A l'acquisition de cette forte discipline intellectuelle s'adjoint la mise en valeur de figures diplomatiques exemplaires, dont celle de Talleyrand trône en bonne place dans le panthéon d'Albert Sorel :

« Il a l'aisance parfaite, celle qui ne trahit point l'exercice ; il a la clarté limpide des vues prises de haut ; il est homme du monde : il laisse deviner beaucoup de connaissances et n'en étale aucune ; il est dépourvu de toute prétention littéraire, même de la plus subtile de toutes, l'affectation de négligence seigneuriale. *Talleyrand possède toutes ces qualités, de race, naturellement. Mais il les découvre par degré* et on en suit le progrès »³².

Les qualités ainsi promues font l'objet d'une mise en pratique dans les conférences où l'élève apprend le savoir-faire diplomatique en compulsant et rédigeant des dépêches - partie

²⁹Jacques BARDOUX, « La politique anglaise. Essai d'étude psychologique », *RDDM*, 1/8/1932. Le rapprochement entre la diplomatie et l'éducation anglaise se retrouve dans d'autres témoignages : le Comte de Saint-Aulaire évoque ainsi le très anglais rituel du thé au Quai d'Orsay à la fin du dix-neuvième siècle, véritable institution réunissant autour du samovar les agents des directions commerciale et politique et leur permettant d'affirmer « la primauté, au Quai d'Orsay, de l'homme du monde sur le bureaucrate et de la camaraderie sur la hiérarchie [...]. Le thé, excellent agent de liaison, contribuait à l'unité d'esprit, de doctrine, de ton » : Comte de SAINT-AULAIRE, *op. cit.*, p. 32 ; rituel évoqué également par Paul CLAUDEL, *op. cit.*, p. 64 (le seul article que ce dernier écrira pour la revue de l'ELSP est d'ailleurs consacré au thé : Paul CLAUDEL, « L'impôt sur le thé en Angleterre », *ASP*, t. 4, 1889, pp. 640-653) ; à Pierre-André Boutang qui lui faisait remarquer : « Vous dites : « Quand on est bien élevé, c'est-à-dire élevé en Angleterre... », Paul Morand répondait : « Chez moi, la première couche est profondément française ; mais après j'ai pris un cachet britannique et diplomatique, qui est [...] devenu une seconde nature » : *Entretiens avec Paul Morand*, La Table Ronde, 1990, p. 113.

³⁰La section diplomatique originelle se dédouble en 1883 pour donner naissance à la section générale avec laquelle elle présente ainsi le plus d'affinités, cette dernière section restant cependant aux yeux d'Émile Boutmy la seule qui soit véritablement le reflet de ses ambitions premières puisqu'elle forme des hommes politiques dans le sens le plus large du terme. La section diplomatique comprend des cours d'histoire diplomatique, droit des gens, droit international, géographie et ethnographie, géographie commerciale, tableau de l'Europe contemporaine, affaires d'Orient, langues vivantes. La promotion de la carrière diplomatique est aussi liée à des questions conjoncturelles au premier rang desquelles la nécessité de restaurer la France ébranlée par la défaite de Sedan au sein des puissances européennes : cf. *supra* chapitre 2

³¹Par ses qualités d'historien, Albert Sorel est le meilleur promoteur qui soit de la méthode historique ; lui succèdent dans ce cours deux hommes dont l'intérêt pour l'histoire est au coeur de leurs travaux : Albert Vandal et Christian Schefer, chacun se chargeant d'établir dans la revue de l'École la notice nécrologique de son prédécesseur, manière d'assurer la continuité méthodologique : Albert VANDAL, « Albert Sorel », *ASP*, t. 21, 1906, pp. 425-430 ; Christian SCHEFER, « Albert Vandal, historien », *ASP*, t. 26, 1911, pp. 169-199. Christian Schefer est d'ailleurs l'un des apologistes de la méthode historique enseignée dans la section diplomatique, se chargeant dans la revue de l'École des comptes-rendus d'ouvrages d'histoire diplomatique écrits par les enseignants de cette section. Albert Sorel appréciait « sa rigide méthode historique » (AHC 2SP1, deux feuillets tapuscrits datés du 19/2/1945) ; il avait aussi embrassé, pour un temps très court, la carrière diplomatique (il est attaché d'ambassade en 1888-1889 mais démissionne pour se consacrer au professorat - il enseigne durant quarante-sept années à l'ELSP), et était resté « diplomate dans l'âme » (*idem*) : Albert Vandal, Henri Pigeonneau, Alfred Rambaud et Émile Bourgeois qui auront tous en charge une partie du cours d'histoire diplomatique durant la période étudiée ne sont pas diplomates mais sont par contre des « professionnels de l'histoire », recrutés pour cette raison : cf. les explications données par Christian SCHEFER, « Albert Vandal... », *art. cit.*, p. 171.

³²Albert SOREL, « Talleyrand et ses mémoires », *Lectures historiques*, Plon-Nourrit et Cie, 1925 (1ère édition 1893), p. 100. C'est nous qui soulignons.

essentielle de l'activité puisque ces documents révèlent une grande partie de l'art diplomatique³³ -, en étant placé dans des situations de négociations grâce aux reconstitutions historiques où chacun est amené à assouplir son esprit et déployer son acuité psychologique pour se glisser dans la pensée de l'autre³⁴.

Les élèves qui ont suivi ces cours sont « respectueux des traditions et dégagés des routines, d'esprit [...] ouvert et [...] curieux », possèdent le sens de l'observation, ont du tact, de la mesure, de l'empire sur soi, un « beau sang-froid », « une constance dans l'effort », une grande capacité d'adaptation aux hommes et aux choses, se montrent « soucieux de [leur] devoir, de l'honneur de [leur] maître et de la grandeur de [leur] pays »³⁵, des hommes qui, à l'image même de leurs enseignants, sont courtois et simples, possèdent « le sens de l'équilibre et des proportions »³⁶. L'image du gentleman se profile nettement au travers de ces quelques traits qui donnent aussi un ton aristocratique prononcé au portrait ainsi dessiné.

Il existe en effet une partie divine dans la diplomatie, accessible aux initiés seulement : même si les cours d'histoire diplomatique devaient fournir aux élèves des renseignements sur la hiérarchie, l'étiquette, les moeurs et habitudes des cours européennes, Albert Sorel expliquait clairement : « le secret des hommes, le dessous des affaires, ne s'apprend que dans le monde, sans travail, presque sans attention, en écoutant les hommes qui ont vu, ou en feuilletant les recueils de souvenirs que ces hommes ont laissés »³⁷. A l'époque où Albert Sorel enseignait, se rappelle André Siegfried qui suivait ses cours, « la diplomatie était bien loin d'être démocratisée [et] demeurait aristocratique, avec ses secrets, ses mots de passe, ses exclusives, ses petits ridicules », ce qu'un Monsieur de Norpois incarne parfaitement³⁸. La mise en valeur de ces pratiques d'un autre âge va de pair avec la critique faite à l'ELSP de la diplomatie des gouvernements démocratiques telle que Joseph Chamberlain l'introduisait par

³³ « Ceux qui sont hommes d'Etat et veulent pénétrer les négociations ne les trouvent que dans les seules dépêches : pour ces lecteurs-là, Talleyrand a réuni les pièces qui forment les deux-Tiers de ses *Mémoires* » écrit Albert SOREL, *ibid.*, p. 111. Paul Claudel, évoquant le travail fastidieux de copie de la correspondance officielle qui faisait partie de l'apprentissage du langage diplomatique, louait toutefois cette méthode qui donnait à la fois des leçons de technique et de psychologie au futur diplomate : Paul CLAUDEL, *op. cit.*, p. 65. Citant Alexis de Tocqueville, Albert Sorel montrait également dans son cours que la lecture des traités de Vienne constituait un excellent « bréviaire du diplomate », contenant tout l'art diplomatique du XVIII^e siècle. Il énumérait ensuite l'apport méthodologique de ces documents : connaître le pays et le souverain pour lequel on travaille, avoir une connaissance non moins parfaite de tous les autres pays européens, combiner ces éléments de façon à obtenir une ligne de conduite qui soit un guide sûr et permanent de l'action, savoir diriger les négociations, avoir de bons agents et surtout, savoir les diriger : Albert SOREL, *Histoire diplomatique de l'Europe, 1789-1830*, deux cahiers manuscrits de Sylvius du Boys, s. d. (1880-1881), AHC 1SP6 Dr2.

³⁴ Sur ces conférences et plus généralement sur l'apport du cours d'histoire diplomatique à l'acquisition du savoir-faire diplomatique, voir Maurice CAUDEL, « Un enseignement de l'histoire diplomatique à l'École libre des Sciences Politiques », *RIE*, t. 35, 1898, pp. 541-550.

³⁵ Les citations sont tirées de : Albert VANDAL, « Albert Sorel », *art. cit.*, p. 429 ; M.C., compte-rendu du livre d'A. BOURGUET, *Études sur la politique étrangère du duc de Choiseul*, in *ASP*, t. 23, 1908, p. 137 ; Charles DUPUIS, « Chronique internationale (1904) », *ASP*, t. 20, 1905, p. 676.

³⁶ C'est ainsi que Christian Schefer décrit Albert Vandal : Christian SCHEFER, « Albert Vandal... », *art. cit.*, p. 199.

³⁷ Albert SOREL, « Talleyrand et ses mémoires », *art. cit.*, p. 111. Les travaux de Robert J. Smith indiquent clairement que la section diplomatique est majoritairement fréquentée par les élèves provenant des plus hautes classes : Robert J. SMITH, *art. cit.*, p. 235.

³⁸ *Hommage à Émile Boutmy et Albert Sorel*, FNSP, 1956, p. 22, AHC 1SP2 Dr3. La description donnée par Marcel Proust des qualités du diplomate à travers le personnage de M. de Norpois, vieil aristocrate qui n'apprécie guère l'arrivée des agents diplomatiques issus des nouvelles couches, correspond pleinement au portrait tracé ci-dessus : quelque peu « vieux jeu », sa conversation était « un répertoire [...] complet des formes surannées du langage particulières à une carrière, à une classe, et à un temps - un temps qui, pour cette carrière et cette classe-là, pourrait bien ne pas être tout à fait aboli » ajoute d'ailleurs Marcel PROUST, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs. A la recherche du temps perdu*, Laffont, Collection Bouquins, 1987, p. 376 et pp. 374-378.

exemple en Angleterre à la fin du siècle en s'inspirant de l'exemple américain, une diplomatie qui utilisait un langage violent et provoquait délibérément heurts et frictions³⁹.

La formation procurée par la section diplomatique ne concernant toutefois qu'une partie des élèves, celle-ci doit plutôt être considérée comme une sorte de vitrine des qualités demandées, miroir dans lequel devraient se reconnaître les futurs cadres du pays : la « bonne administration » en général repose sur la science mais aussi sur le tact et l'usage du monde est-il rappelé aux élèves⁴⁰. Point n'est besoin en effet d'être diplomate pour en posséder les atours, comme en témoigne Gabriel Alix, professeur de droit administratif et peu porté, par sa formation juridique et spécialisée, à cette noblesse d'esprit tant vantée chez le gentleman. Pourtant, son nom résonne « comme un titre de noblesse et d'honneur, comme un exemple pour tous, professeurs et élèves »⁴¹ et le portrait qui est tracé de lui à son décès par Émile Boutmy est digne de représenter ces vertus chèrement prisées dans l'établissement⁴².

Les qualités essentielles demandées au diplomate-gentleman sont ainsi diffusées hors de la section diplomatique *stricto sensu* par l'intermédiaire de dispositions diverses dont l'apprentissage de la discussion courtoise et la maîtrise d'un langage élégant et efficace font partie⁴³. L'encouragement à pratiquer une activité sportive de type anglo-saxon présente également des analogies avec la formation diplomatique, non seulement parce que ce type d'activité correspond à *l'ethos* des classes les plus élevées, valorisant une excellence corporelle basée sur le développement de la personnalité, le contrôle de soi, l'harmonie des divers organes⁴⁴ mais également parce que le *fair-play* requis dans les affrontements relève

³⁹Achille VIALATE, « Joseph Chamberlain », *ASP*, t. 14, 1899, p. 137. Cf. également le discours du président de la Société des élèves en 1900 qui fait l'éloge de Jules Cambon en le comparant aux diplomates anglais représentant « l'ancienne » diplomatie (c'est l'auteur qui souligne) : Discours de Charles LESAGE lors du banquet du 12/12/1899, *Supplément aux ASP de janvier 1900*, p. 5.

⁴⁰Cf. la discussion au sujet de l'utilité d'une école d'administration tenue à la Société des élèves le 19/12/1877 : *Annuaire SAE*, 1878, pp. 59-61.

⁴¹Discours d'Octave LE VASSEUR DE PRECOURT aux funérailles de Gabriel Alix, reproduit dans le *Supplément aux ASP de septembre 1901*, p. 96. S'y trouve également un discours prononcé par le président de la Société des élèves, pp. 96-97.

⁴²« [...] les qualités profondes de l'homme se retrouvent dans les rôles divers qu'il remplit et plus particulièrement dans celui où, étant le plus personnel, il s'est montré vraiment supérieur. Alix était avant tout un homme de bien. J'entends par là surtout l'homme parfaitement sincère, esclave à tout risque de la vérité qu'il a conçue. Il était croyant, mais sa croyance était large, hospitalière à tous les gens de bonne foi, tolérante pour toutes les dissidences consciencieuses. [...] Cet homme si ferme dans ses convictions, si ardent à les soutenir, n'était hostile à rien par principe. [...] Qui me contredira enfin si j'essaie de dire [...] les trésors de bonté, d'indulgence qui s'étaient accumulés longtemps dans cette âme d'honnête homme ; car la vie, qui pervertit de plus en plus les méchants, améliore les bons et les rend à la fin excellents » : Emile BOUTMY in « Chronique de l'École », *Supplément aux ASP de septembre 1901*, p. 94.

⁴³Cf. *supra* chapitre 5-II-a)

⁴⁴Ainsi que l'explique Jacques Defrance, il existe un rapport entre la technique corporelle et le groupe social qui l'utilise : l'appropriation d'une pratique par un agent relève à la fois de l'utilité qu'il découvre dans cette pratique qui peut lui servir à se positionner socialement et de l'harmonie qui existe entre son habitus et cette pratique. Les activités sportives de type anglo-saxon, valorisant la personnalité, les formes, le *self-control* sont ainsi appropriées par les classes les plus élevées qui y trouvent un moyen de se distinguer socialement tout en confortant à travers ces pratiques les valeurs fondamentales de leur groupe, reproduisant ainsi par cette excellence corporelle de type aristocratique la domination traditionnelle exercée sur les groupes situés plus bas dans la hiérarchie sociale et qui, eux, fondent leur excellence sur des exercices militarisés, rigidifiant et uniformisant : Jacques DEFRANCE, *L'excellence corporelle. La formation des activités physiques et sportives modernes, 1770-1914*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1987, pp. 161-182. Voir également : Monique de SAINT-MARTIN, « La noblesse et les « sports » nobles », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°80, novembre 1898, pp. 22-32 ; Christophe CHARLE, *Les élites de la République...*, *op. cit.*, pp. 399-404. L'espace des positions sociales dessiné à travers les pratiques sportives désigne nettement les membres de l'ELSP comme appartenant aux couches sociales les plus élevées : la pratique de l'équitation, de l'escrime, de sports anglais comme le yachting ou l'aviron, la possession d'une automobile qui caractérise nombre d'entre eux relève en effet des « sports nobles ».

d'une sociabilité qui s'apparente aux moeurs diplomatiques⁴⁵, sociabilité où le respect de l'autre peut se transcrire dans un respect plus général pour les règles de droit qui régissent les relations humaines.

Les conceptions olympiques de Pierre de Coubertin se retrouvent ainsi dans celles de Louis Renault décrivant les bienfaits des conférences de la paix tenues à la Haye en 1899 et 1907 et qui voyaient les peuples se rencontrer, se parler, concilier leurs points de vue et accepter l'idée d'arbitrage qui est « le plus efficace agent de civilisation »⁴⁶. Louis Renault, qui occupe la chaire de droit international à l'ELSP à partir de 1874 jusqu'à son décès en 1918⁴⁷, sera nommé ministre plénipotentiaire honoraire en 1900 et obtiendra le prix Nobel de la Paix en 1907, porte-parole sur la scène internationale du *fair-play* enseigné à l'ELSP⁴⁸. La proposition d'Anatole Leroy-Beaulieu au Congrès des sciences politiques de 1900 de créer des « États-Unis d'Europe » répondait d'ailleurs à ce même souci de promouvoir l'entente entre les diverses nations, entente symbolisant cette confiance réciproque qui est le fondement même de l'équilibre international comme de l'équilibre interne à chaque pays⁴⁹.

Louis Renault et Anatole Leroy-Beaulieu représentent aussi par leurs activités internationales l'importance accordée au sein de l'École à la connaissance des pays étrangers, un pôle essentiel de la formation du diplomate et du gentleman. Tout gentleman digne de ce

⁴⁵Cf. *supra* la définition du combat sportif donnée par Alain Ehrenberg, où le parallèle avec les procédés diplomatiques est établi : chapitre 5-II-b) ; Max Leclerc rapportait, lui, ces quelques lignes écrites par le père Prat au sujet des jeux anglais qui « développent les talents de société, créent des relations, initient au grand art de gagner ses semblables par le bon ton, l'affabilité, la distinction des manières » : Max LECLERC, *L'éducation...*, *op. cit.*, note 1, p. 273. La pratique de l'escrime par un grand nombre d'élèves - la Société obtient des prix avantageux pour l'utilisation d'une salle d'armes rue Coëtlegon et d'une salle d'escrime de la rive gauche - est également une manière de mettre en jeu cette politesse contrôlée chère à l'aristocratie : cf. Monique de SAINT-MARTIN, *art. cit.*, p. 24.

⁴⁶« L'oeuvre de la Haye (1899 et 1907) », *ASP*, t. 23, 1908, pp. 441-445. Par l'intermédiaire des jeux olympiques, Pierre de Coubertin cherchait lui aussi à promouvoir les échanges entre les nations qui se rencontreraient courtoisement et loyalement sur le terrain sportif tout en défendant leurs couleurs nationales. Pas plus ce dernier que Louis Renault ne sont des pacifistes, leur objectif étant avant tout de faire se rencontrer les différents pays sur la base de règlements sportifs pour l'un, juridiques pour l'autre, ce qui n'exclut nullement la défense de l'intérêt national : la loyauté envers son groupe est l'une des qualités essentielles promues par le sport et que tout Anglais a parfaitement intériorisée, l'appartenance à un club d'aviron ou de football lui ayant très tôt appris la fidélité à son école d'origine (cf. les remarques de Raphaël-Georges LEVY dans « Les Universités et l'économie politique aux États-Unis », *ASP*, t. 13, 1898, p. 462). Cf. Jean DURRY, « Naissance de l'olympisme » in Ronald HUBSCHER (dir.), *L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française (XIX^e-XX^e siècle)*, A. Colin, 1992, pp. 157-172 ; Pierre de COUBERTIN, « Le sport et la société moderne », *Revue Hebdomadaire*, t. 6, juin 1914, pp. 384-385 ; Charles LYON-CAEN, « Louis Renault », *ASP*, t. 34, 1918, pp. 321-332.

⁴⁷Le cours de droit international est l'un des autres cours obligatoires de la section diplomatique. Jusqu'à la fin des années 1880, il est aussi recommandé pour toutes les sections.

⁴⁸Les archives de l'École comportent un dossier de candidature au prix Nobel de l'École elle-même, soutenue dans cette démarche par lord Reay, Ernest Lavisse, Gabriel Monod, Louis Renault, Alexandre Ribot (lord Reay est l'un des promoteurs de l'enseignement des sciences sociales et politiques outre-Manche ; il fait partie de la délégation des Universités écossaises reçue par l'ELSP en 1896). Les arguments mis en avant dans la lettre de candidature, datée de 1906, sont les suivants : diffusion des idées de conciliation et des principes d'arbitrage chez les jeunes gens ; rayonnement européen ; largeur d'esprit de l'enseignement ; influence exercée sur les Français comme sur les étrangers. Les cours de droit international, de droit des gens, d'histoire diplomatique et de commerce et de finances sont évoqués pour leur apport au développement de la paix entre les nations parce qu'ils insistent sur les conférences de paix, montrent l'horreur des guerres ou expliquent que le monde n'est plus qu'un vaste marché. La remise du prix à Louis Renault ne pouvait que rejaillir sur l'École où son cours de droit international avait pu se constituer et se développer (AHC 1SP48 Dr3) ; cf. également le dîner de la Société des élèves en décembre 1907, *Supplément aux ASP de janvier 1908*, pp. 5-10 (discours d'Albert Delatour, Louis Renault, Anatole Leroy-Beaulieu).

⁴⁹Anatole Leroy-Beaulieu se prononçait lui aussi en faveur de l'arbitrage international obligatoire, reposant sur une soumission volontaire de chaque État et arguait que l'égoïsme national pousserait chaque nation vers la voie pacifique ; il rappelait le mot de Thiers disant qu'il ne suffisait pas d'être bons Français et qu'il fallait encore être bons Européens : Anatole LEROY-BEAULIEU in *Congrès des Sciences Politiques de Paris de 1900*, Société française d'imprimerie et de librairie, 1901, p. 41. La communauté d'idées entre Anatole Leroy-Beaulieu et Louis Renault est manifeste, explicitée par celui-ci qui loue « l'esprit international » qu'Anatole Leroy-Beaulieu possédait au plus haut degré, alliant le culte de la patrie à l'ouverture sur l'extérieur : allocution de Louis Renault in *Discours prononcés à l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Anatole Leroy-Beaulieu le 1er mars 1914*, Coulommiers, Brodard, 1914, AHC 1SP14 Dr7. Le poste de directeur de l'École sera d'ailleurs proposé à Louis Renault à la mort d'Anatole Leroy-Beaulieu, offre qu'il décline.

nom effectuée en effet un séjour à l'étranger ou bien, à l'instar d'André Siegfried et de Pierre Leroy-Beaulieu, un tour du monde - « comme tous les jeunes Anglais de sa classe, [Gladstone] parfait son éducation par le voyage »⁵⁰. Celui-ci constitue certes outre-Manche une façon de jauger l'étendue de l'empire britannique mais il est aussi considéré comme une école de formation intellectuelle et morale indispensable. « Couronnement de toute éducation complète »⁵¹ et encore réservé en France à la fin du dix-neuvième siècle à une minorité aisée⁵², il est l'occasion de mettre en pratique les dons d'adaptation, de compréhension, de retenue et de tact, de même qu'il permet d'affermir l'énergie physique et morale parfois soumise à l'épreuve de climats et de conditions de vie rudes et ingrats⁵³. Le propre d'un gentleman étant la conservation de cette qualité à tout moment, le voyage constitue ainsi une sorte de mise à l'épreuve de sa constance et de son intégrité.

L'invitation au voyage est présente à l'ELSP dès les premières années par la création de bourses destinées à financer des recherches ponctuelles dans des pays étrangers et donnant lieu à la rédaction de mémoires. Justifiées par l'importance accordée à la mise en contact avec des pays de mœurs différentes, ces voyages encouragent essentiellement la curiosité de l'esprit, préoccupation certes éloignée du voyage-aventure à l'anglaise et plus proche des aspirations françaises au développement de l'instruction intellectuelle, mais sont également un

⁵⁰Paul HAMELLE, « William Ewart Gladstone », *Nouvelle Revue*, t. 113, 1898, p. 411.

⁵¹Camille GUERIE, compte-rendu du livre du baron Étienne HULOT, *De l'Atlantique au Pacifique à travers le Canada et le Nord des États-Unis in ASP*, t. 3, 1888, p. 459. Le voyage est un élément constitutif des qualités de l'honnête homme, lui permettant d'être un homme « mêlé », ouvert aux mœurs des autres pays, d'être un citoyen du monde (cf. MONTAIGNE, *Essais*, Garnier-Flammarion, 1979, livre III, chapitre IX, De la vanité, pp. 198-199 ; Maurice MAGENDIE, *La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté, en France, au XVIII^e siècle, de 1600 à 1660*, Thèse pour le doctorat es Lettres, PUF, 1925, pp. 388-389). Il existe un parallèle entre le cosmopolitisme littéraire des salons français où s'épanouissait l'honnête homme et le cosmopolitisme engendré par les contacts avec l'étranger, les deux menant à cette ouverture d'esprit vantée à l'ELSP. Un observateur notait ainsi la convergence entre ces deux modes d'acquisition de l'esprit internationaliste qu'il avait vu cohabiter à Oxford : « L'Université d'Oxford possède, comme élèves ou comme maîtres, des représentants de toutes les nations. Dans la grande cour de la Bibliothèque Bodléienne, qui est le cœur d'Oxford, vis-à-vis de la tour où cette inscription est gravée : *Beati Pacifici*, n'y a-t-il pas la dédicace de ce vénérable monument *Reipublicae Litteratorum* ? » (« Ce qu'on apprend à l'université d'Oxford », *ASP*, t. 43, 1920, p. 215). La culture des lettres n'étant toutefois pas le point fort de l'éducation anglaise en général, nul doute que l'habitude de se transporter à l'étranger soit une façon de pallier ce qui, pour un éducateur français, est conçu comme une déficience. La brochure de présentation de l'ELSP engageait ainsi les étudiants à ouvrir leur esprit en apprenant les langues étrangères mais également en s'adonnant à la lecture d'ouvrages susceptibles de leur donner cette largeur intellectuelle, ouvrages représentant un éloge de l'histoire et de la méthode historique et tous situés dans le courant de la pensée libérale du dix-neuvième siècle (Montesquieu, Tocqueville, Madame de Staël...) : *ELSP. Organisation et programme des cours*, année 1896-1897, pp. 23-24.

⁵²Malgré la diffusion des excursions touristiques, le voyage reste en effet une activité réservée aux classes qui ont le loisir et les moyens financiers de l'accomplir : cf. Theodore ZELDIN, *Histoire des passions françaises 1848-1945*, t. 2., Seuil, 1978, pp. 99-115

⁵³Si les pays européens font partie du parcours classique d'un gentleman - France, Italie, Allemagne -, les nombreuses colonies britanniques restent toutefois une destination privilégiée (cf. les remarques de Max LECLERC, *Les professions et la Société en Angleterre*, Colin, 5^e édition, 1927 (1^{ère} édition, 1894), pp. 105-115). Il existe toutefois un certain paradoxe à évoquer l'acclimatation de l'Anglais aux conditions de vie étrangère dans la mesure où l'un des poncifs concernant le voyageur anglais est qu'il reste partout où il va un insulaire (cf. Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIX^e siècle*, A. Colin, 1903 (2^e édition), p. 171; Duchesse de FITZ-JAMES, « L'anglomanie française », *Nouvelle Revue*, t. 108, 1897, p. 593). Cette attitude - qui peut aussi être digne d'admiration car les Anglais emportent avec eux leur bien-être, signe d'une maîtrise du voyage générée par une ancienne pratique - va cependant de pair avec une capacité d'adaptation aux mœurs étrangères qu'illustre par exemple la variété dans les manières de gérer les possessions coloniales (cf. les louanges de Joseph CHAILLEY-BERT, « Les protectorats de l'Inde britannique », *ASP*, t. 14, 1899, pp. 376-377 ; Jacques Bardoux note également que même lorsqu'ils restent dans leur tour d'ivoire, les diplomates anglais en poste à l'étranger sont capables de s'adapter rapidement et avec tout leur tact aux conditions requises pour résoudre une difficulté : Jacques BARDOUX, « La politique... », *art. cit.*, p. 531). Selon Émile Boutmy, l'explication du comportement des Anglais se situe dans les raisons qui les poussent à voyager : ce n'est pas le goût de l'inconnu mais le goût du risque et de l'effort qui les motive, élément auquel s'ajoute la volonté de vérifier concrètement leurs idées par des expériences sur le terrain : Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 171-172 ; Hippolyte TAINÉ, *Notes sur l'Angleterre*, Hachette, 16^e édition, (s. d.) pp. 223-225.

moyen de mettre en pratique l'approche psychologique prônée à l'École, obligeant le voyageur à sortir de lui-même⁵⁴.

A côté de la création de ces bourses, des incitations permanentes à se transporter à l'étranger sont perceptibles à la fois dans les discours des élèves et dans ceux des enseignants dont nombre ont effectué des séjours hors de France : Émile Boutmy invitait ainsi Anatole Leroy-Beaulieu à venir donner des leçons à l'ELSP en lui disant : « Vous faites presque tous les ans un tour d'Europe. Il faut enseigner à nos élèves ce que vous voyez, ce que vous apprenez de vos voyages »⁵⁵. Les liens de l'École avec la Société de géographie et la formation des administrateurs coloniaux qu'elle met en place en 1886 permettent également de voir graviter au sein de l'établissement des explorateurs et plus généralement des hommes ayant une connaissance concrète de certaines contrées éloignées : l'une des rubriques de la revue des revues effectuées dans les *Annales de l'École* s'intitule significativement : « géographie, voyages, affaires coloniales »⁵⁶.

⁵⁴Créées en 1873, les bourses de voyage consistent en deux prix annuels de 2000 francs, un par section, décernés par concours à deux élèves qui sont libres de s'adjoindre d'autres élèves de l'École pour mener à bien leurs travaux : « Les livres n'enseignent pas tout [...] L'art d'observer, d'interroger, d'instituer des enquêtes est trop rarement pratiqué de nos jours [...]. Qu'on se figure la jeune mission s'abattant sur un canton suisse, sur un comté d'Angleterre ou une province de Hollande ; chacun se fait sa part suivant ses aptitudes : tous rapportent au fonds commun le résultat de leurs recherches obtenus dans des domaines voisins. Tout y est : variété de compétence, bonne répartition du travail, ferveur d'émulation, fraîcheur de curiosité » : *ELSP*. Brochure de présentation, 1872-1873. En 1879, les bourses sont accordées aux titulaires du diplôme de l'ELSP et en 1884, le prix est ramené à une somme unique de 5000 francs décernée tous les cinq ans suivant des conditions beaucoup plus restrictives : il faut avoir son diplôme depuis au moins un an et au maximum cinq ans, être agréé par l'un des enseignants et avoir travaillé sous sa direction l'année précédant la demande, fournir un mémoire détaillé concernant la projet et le soutenir devant un jury (*ELSP. Organisation et programme des cours*, année 1883-1884, p. 31). La sévérité des conditions requises en 1883 par rapport au projet initial relève certainement des nécessités de la sélection face à un public de plus en plus nombreux ; cette évolution prend également en compte les conditions financières des élèves de l'École : en 1873, le paragraphe traitant des bourses de voyage était jumelé avec la rubrique « travaux de vacances », exhortant les élèves à mettre à profit leurs congés pour accomplir ces enquêtes à l'étranger mentionnées précédemment, orientation qui correspond bien aux pratiques de la classe de loisir à laquelle s'adresse l'École. Cette rubrique a disparu en 1878, le projet des bourses de voyage a été ramené à une conception plus studieuse et utilitaire. Réservées aux meilleurs élèves, c'est-à-dire à ceux sélectionnés par l'établissement lui-même, ces bourses sont donc confiées à ceux qui ont parfaitement intégré l'esprit de l'École : parmi les bénéficiaires se retrouvent ainsi des élèves qui auront une activité importante au sein de l'École, tels que Georges Cogordan, lauréat en 1873, président de la Société des élèves en 1875-1875, membre du conseil de perfectionnement en 1903-1904 ; André Lebon, parti en Angleterre en 1879, lui aussi président de la Société des élèves, enseignant à l'École et actionnaire ; Max Leclerc, boursier en 1889, administrateur de la Société de 1888 à 1890 et président en 1892-1893 ; Charles Dupuis, boursier en 1894, enseignant à l'École, secrétaire général et actionnaire, etc. Incontestablement donc, les bénéficiaires de ces bourses sont de bons produits de l'éducation donnée par l'ELSP (cf. nos remarques *supra* chapitre 3-III-c). Sur ces bourses, voir : AHC ISP42 Dr1, Dr2 ainsi que les divers rapports présentés aux assemblées générales des actionnaires.

⁵⁵Discours d'Anatole Leroy-Beaulieu à la Société des élèves *in Supplément aux ASP de janvier 1907*, p. 10. Nombreux sont les enseignants qui possèdent cette connaissance de l'étranger : Georges Blondel, Joseph Chailley-Bert, Henri Cordier, Paul de Rousiers, Jules Dietz, Émile Levasseur... La présence d'Anatole Leroy-Beaulieu puis d'Eugène d'Eichthal, tous deux grands voyageurs, à la direction de l'établissement ne peut que conforter cette orientation. L'ouverture à l'étranger marque aussi les séances de la Société des élèves : de retour d'Irlande où il s'est rendu pour compléter son « instruction politique », Henri Cribier, élève de 1879 à 1881, expliquait ainsi à ses camarades de la Société des élèves : « Je crois que si chacun de nous, Messieurs, à l'époque des vacances, allait explorer une partie de l'échiquier européen, et là pénétrait les questions intérieures et les questions internationales par l'observation des peuples et des hommes politiques étrangers ; puis, de retour dans ce centre parisien, apportait la somme de ses impressions personnelles, je crois, dis-je, que par l'exposition qu'il ferait, par les discussions qu'il pourrait soulever, chacun de nous contribuerait à l'instruction de tous, chacun de nous affinerait son sens politique, et, tenez-le comme moi pour certain, le profit ne se restreindrait pas aux membres de notre Société, il s'étendrait un jour à tout notre pays, puisque l'École des Sciences Politiques a pour fin dernière de former « une tête de nation » » : Henri CRIBIER, « Parnell et l'Irlande pendant la période aiguë de la crise agraire », *Annuaire SAE*, 1882, pp. 90-91. Des propos réitérés fréquemment et illustrés par des comptes-rendus de voyage effectués par d'anciens élèves et par la mise en valeur des voyageurs qui appartiennent à la Société ou à l'École : cf. par exemple : *Supplément aux ASP de Janvier 1902* : conférence de Georges Lecarpentier de retour d'Irlande (p. 17) ; *Annuaire SAE*, 1902, où les élèves sont encouragés à donner des conférences sous la forme d'impression de voyages, en référence à la méthode d'Hippolyte Taine lui-même (p.14)...

⁵⁶La présence sur les bancs de l'École de 1881 à 1883, au secrétariat de la Société des élèves (1894-1898) puis à la présidence de la Société (1905-1906) du baron Étienne Hulot (1855-1918) - également actionnaire de l'ELSP et commissaire

A défaut de pouvoir se rendre à l'étranger, ce sont aussi les étrangers qui sont accueillis en grand nombre sur les bancs de l'École : cette caractéristique permet bien sûr à l'établissement d'asseoir sa renommée hors de France et d'assurer la constitution d'un réseau de relations utile aux élèves français qui auront des fonctions à l'étranger ou sur la scène internationale⁵⁷. C'est aussi un esprit particulier qui se dégage de ce rapport quotidien avec d'autres nationalités, le « contact avec des jeunes gens venus de tous les points du monde est déjà en lui-même une éducation », écrivait Raphaël-Georges Lévy⁵⁸. État d'esprit qu'Eugène d'Eichthal décrivait ainsi :

« L'un des profits les plus appréciables de l'organisation de l'École est la présence simultanée sur ses bancs de tant de jeunes gens accourus de presque tous les points du globe. Il y a là, par l'effet de la camaraderie, une pénétration réciproque des caractères, des aspirations, quelquefois des préjugés, qui remplace avantageusement beaucoup de lectures, et même de voyages. On a parfois reproché à l'École de ne pas avoir institué de cours sur la psychologie comparée des différents peuples. A notre avis, l'histoire professée jusqu'aux plus récents événements, et s'appliquant avec détail, suivant la tradition des Sorel et des Vandal, à l'évolution des mœurs et des institutions, fournit les éléments les plus solides [...] de cette

du conseil d'administration en 1913 - conforte ce lien avec les promoteurs des explorations françaises : cheville ouvrière de la Société de géographie de Paris dont il est le secrétaire général à partir de 1896, le baron Étienne Hulot dédiait d'ailleurs son récit de voyage en Amérique du Nord à Émile Boutmy (Baron Étienne HULOT, *De l'Atlantique au Pacifique à travers le Canada et le Nord des États-Unis*, Plon et Nourrit, 1888, 345 p.) et présentait l'École comme un « vaisseau » dont Émile Boutmy était le capitaine (*Annuaire SAE*, 1894, p. 18). Pendant l'époque de son secrétariat à la Société sont ainsi invités à parler de leurs expériences à l'étranger : Édouard Blanc qui a parcouru l'Asie centrale, Gabriel Bonvalot, célèbre explorateur français qu'il côtoie à la société de géographie, Fernand Grenard, chargé de mission scientifique en Asie par le Ministère de l'Instruction publique en 1894, expédition périlleuse dont le chef ne revient pas vivant ; le baron Étienne Hulot profite d'ailleurs des comptes-rendus de séance qu'il effectue pour saluer les initiatives des membres de l'École en matière de mission à l'étranger, louant leur courage et l'importance de leur action : cf. *Annuaire SAE*, 1896, pp. 13-14, pp. 18-19 ; concernant le baron Hulot, voir Dominique LEJEUNE, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX^e siècle*, Albin Michel, 1993, pp. 190-191. Nous avons évoqué les liens entretenus par l'ELSP avec les Société de géographie et de géographie commerciale dès sa création (*supra* chapitre 2-I-b), liens qui se poursuivent durant toute la période étudiée au moins : Daniel Bellet, André Lebon, Henri Cordier (président de la Société de géographie de Paris en 1924), Paul Vidal de la Blache, Jules Silvestre... sont affiliés à l'une et/ou l'autre. Ce dernier, titulaire du cours de droit annamite puis du cours traitant des questions politiques et économiques dans l'Asie orientale représente parfaitement les qualités requises des hommes chargés des matières coloniales à l'ELSP : décrit comme un « colonial », à la fois soldat et administrateur, homme d'action qui a su aussi étudier l'histoire et la vie intérieure de l'Indochine où il effectue toute sa carrière, il est énergique et érudit, gagnant la confiance des populations indigènes en pénétrant leur esprit ; à la retraite en 1885, il dispense ses connaissances à l'ELSP, poursuivant ainsi son oeuvre sur un autre terrain : Gustave REGELSPERGER, « Jules Silvestre », *ASP*, t. 41, 1919, pp. 1-4.

⁵⁷Cf. *ELSP. Rapport à l'AG des actionnaires du 30/3/1876*, AHC 1SP16 Dr2 : l'ouverture aux étrangers est justifiée à la fois pour des raisons utilitaires - créer des liens diplomatiques - et des raisons intellectuelles : se débarrasser des préjugés nationaux et connaître dans le détail les mœurs d'autres pays. Dans cette optique, Émile Boutmy envoie en mai-juin 1878 une lettre circulaire aux principales universités d'Europe et d'Amérique proposant la création de vingt bourses donnant à des élèves étrangers un accès gratuit à l'enseignement de l'ELSP ; les archives de l'ELSP donnent quelques uns des noms des candidats reçus dans le cadre de cet accord (AHC 1SP56 Dr2, Dr3, Dr4). La réussite de l'École dans ce domaine est entière, concrètement mesurable à l'importance du nombre d'étudiants étrangers suivant les cours - plus d'un millier de 1892 à 1905 - et aux divers témoignages des enseignants et élèves évoquant les bienfaits de ce côtoiement quotidien avec des étrangers qu'ils retrouvent parfois ultérieurement sur leur route professionnelle : cf. par exemple le discours de Charles Lesage, président de la Société des élèves, lors du dîner du 11 décembre 1900, qui raconte les multiples rencontres d'anciens élèves qu'il a faite lors d'un voyage en Europe (*Supplément aux ASP de Janvier 1901*, p. 5) ; cf. encore Louis Renault déclarant lors d'un dîner de la Société, le 18 décembre 1907 : « Ajoutez à cela que j'ai connu [pendant mes cours à l'ELSP] des élèves de bien des pays, qu'ils m'ont signalé, expliqué les divergences de leurs législations, de leurs institutions. J'ai mieux compris, par suite mieux respecté ce qui s'écarte de nos conceptions ordinaires et traditionnelles, parfois routinières. Cela aussi dispose aux bonnes ententes » : *Supplément aux ASP de Janvier 1908*, p. 8. Ces « bonnes ententes » internationales sont également favorisées hors de l'École par la participation de membres de l'établissement au Comité de patronage des étudiants étrangers : créé en 1889, il a pour objet l'accueil d'étudiants étrangers en France, la création de bourses pour les étrangers... En font partie : Émile Boutmy, Albert Sorel, Émile Levasseur, Paul Melon... Cf. AHC 1SP56 Dr5 ; « Le Comité de patronage des étudiants étrangers », *RIE*, t. 30, 1895, p. 97.

⁵⁸Il admirait ce phénomène dans les universités américaines : Raphaël-Georges LEVY, « Les Universités et l'économie politique aux États-Unis », *ASP*, t. 13, 1898, p. 479.

psychologie internationale. Ici, d'ailleurs, l'histoire se complète par les contacts établis entre les jeunes des différentes patries [...]. Elles se trouvent mieux au courant de leur mentalité réciproque en terminant leur temps scolaire, qu'après avoir suivi des cours où entreraient forcément beaucoup d'hypothèses »⁵⁹.

L'apport « psychologique » de la fréquentation d'étrangers est renforcé par l'incitation à l'apprentissage d'une langue étrangère vivante, indispensable d'ailleurs pour mettre à profit la presse étrangère qui tient une grande place dans la bibliothèque de l'École⁶⁰. La brochure de présentation de l'ELSP indiquait en effet que parmi les conditions qui permettaient de suivre l'enseignement de la manière la plus fructueuse s'imposait une « ouverture de l'esprit de quelque manière que ce résultat ait été obtenu », suggérant cependant dans les lignes suivantes tout l'intérêt de connaître une ou plusieurs langues étrangères⁶¹. L'École proposait ainsi dès la rentrée 1872-1873 deux cours de langues, allemand et anglais, auxquels s'ajoutent des cours de russe en 1886-87, d'arabe parlé de 1894 à 1907 et d'espagnol à partir de 1907-1908 ; l'ouverture de la section coloniale donnait lieu à une entente établie avec l'École des langues orientales vivantes pour que les élèves puissent y étudier les langues annamite, chinoise ou arabe⁶².

La promotion de la figure du gentleman à travers les qualités du diplomate permettait ainsi d'affirmer que l'ELSP était bien destinée aux élèves de la classe dominante, qui trouvaient également dans l'établissement la confirmation de leur identité d'élite selon la « *dialectique de la consécration et de la reconnaissance* au terme de laquelle l'École choisit ceux qui la choisissent parce qu'elle les choisit »⁶³ :

« Il était de bon ton d'être inscrit à « Sciences Po. » si l'on portait un des grands noms de la noblesse ou de la haute bourgeoisie : on y voyait moins les futurs spécialistes des sciences humaines que les diplomates et administrateurs français et étrangers à venir, les fils de notables, des jeunes qui allaient jouer un rôle dans la haute société »⁶⁴.

⁵⁹Eugène d'EICHTHAL, « Nos grandes Écoles. L'École libre des Sciences Politiques », *RDDM*, 1/12/1927, p. 548. Eugène d'Eichthal avait refusé la proposition de Jacques Bardoux de faire un cours de psychologie comparée de la France et de l'Angleterre, l'incitant plutôt à s'attarder sur l'évolution sociale, intellectuelle et politique de ce dernier pays : à partir de 1914, Jacques Bardoux assure un cours traitant des questions politiques de l'Angleterre contemporaine (AHC 2SP1). Le « cosmopolitisme littéraire » dont Paul Morand fut l'un des principaux représentants a été incontestablement nourri de son passage à l'ELSP où il fréquente de nombreux étrangers : cf. Stéphane SARKANY, *Paul Morand et le cosmopolitisme littéraire*, Éditions Klincksieck, 1968, pp. 20-21.

⁶⁰La liste des journaux et revues possédés par l'École est fournie dans la brochure de présentation de l'établissement de 1873-1874, signe que le fonds constitue l'un des attraits de la formation dispensée. S'y trouvent des titres anglo-saxons (Angleterre, Irlande, États-Unis, Canada), allemands, italiens, espagnols, russes, suisses et belges, soient 44 titres étrangers pour 33 français : *ELSP*, 1873-1874, AHC 1SP3 Dr1

⁶¹*ELSP. Organisation et programme des cours*, année 1896-1897, p. 23. « L'ignorance de l'étranger a été l'un des principaux défauts de la France, l'une des principales causes de ses revers, écrivait Anatole Leroy-Beaulieu. A ce vice de notre Education nationale nous cherchons aujourd'hui un remède : nous nous décidons à faire apprendre à nos enfants les langues de nos voisins » : Anatole LEROY-BEAULIEU, *L'Empire des tsars et les Russes*, Laffont, Collection Bouquins, 1990 (1ère édition 1882), p. 13.

⁶²*ELSP. Organisation et programme des cours*, année 1886-1887, p. 9. Les liens de l'ELSP avec l'École des langues orientales vivantes sont également concrétisés par le professorat qu'y exercent certains enseignants : Octave Houdas, Louis Léger, Henri Cordier.

⁶³Pierre BOURDIEU, *op. cit.*, p. 144. L'« École » désigne dans cette citation l'ensemble des Écoles d'élite.

⁶⁴Stéphane SARKANY, *op. cit.*, p. 20.

Par leur passage à l'ELSP, les élèves qui se savaient destinés à une haute carrière acquéraient ainsi la légitimation du sentiment de leur distinction⁶⁵. École pour l'élite, l'ELSP était bien aussi une école d'élite, d'autant plus que la référence au gentleman pouvait aussi mener à la valorisation d'une « morale des maîtres » telle que l'énonçait Friedrich Nietzsche à la fin du siècle, susceptible de conforter les élèves dans la conscience de leur supériorité⁶⁶.

c) Une morale des maîtres ?

L'appréhension du gentleman comme représentant de la morale des maîtres est l'objet d'un texte de Walter Raleigh, professeur de langue et de littérature anglaises à l'Université d'Oxford au tournant du siècle, qui pose le problème de la conciliation entre la morale du gentleman et la morale chrétienne : comment, demande-t-il, peut-on être à la fois gentleman et chrétien, autrement dit, comment peut-on concilier un code de l'honneur de type aristocratique avec un code basé sur les Évangiles et requérant avant tout l'humilité et le don de soi (« self-sacrifice »)⁶⁷ ? Dans cette interrogation se retrouve l'antithèse nietzschéenne entre la morale des maîtres et la morale des esclaves, Walter Raleigh démontrant que les caractères des races nobles tels que les définit le philosophe allemand se retrouvent dans le personnage du gentleman. Ce dernier en effet aime profondément la vie et mène la sienne de façon confiante, optimiste, ne s'attardant pas sur les revers de fortune ; c'est un homme d'action ne s'embarrassant pas de grandes phrases ni de remords, sûr de lui, impassible, ne cédant jamais à l'indécision ; son caractère parfois excentrique indique sa proximité à la nature et la réminiscence d'instincts barbares rappelant son origine germanique, « splendide *bête blonde*, rôdant avidement en quête de butins et de victoires »⁶⁸ ; il agit pour son propre plaisir et non pour plaire aux autres, personne n'a jamais de dette envers lui : soit il traite l'autre en égal,

⁶⁵ La fréquence de l'auto-célébration de l'ELSP comme école formant la future élite dirigeante de la France - façon elliptique d'affirmer que l'École réunit déjà celle-ci - confirme la force de ce sentiment parmi les élèves : cf. par exemple Discours de Léon AUCOC lors du banquet du 28/3/1901, *Supplément aux ASP de mai 1901*, p. 43 ; Discours de Paul DESCHANEL lors d'une soirée à la Société des élèves du 15/12/1906, *Supplément aux ASP de janvier 1907*, p. 4.

⁶⁶ Nietzsche écrivait ainsi : « [...] ce qui fixe le rang, ce ne sont pas les oeuvres, mais la foi. C'est je ne sais quelle certitude fondamentale qu'une âme aristocratique possède au sujet d'elle-même, quelque chose qu'il est impossible de chercher, de trouver, et peut-être même de perdre... *L'âme aristocratique a le respect de soi...* » : Friedrich NIETZSCHE, *Par delà le bien et le mal*, Union générale d'imprimerie, 10/18, 1988, p. 297. La première publication de cet ouvrage en France date de 1898. Les ouvrages de Nietzsche commencent à être traduits et publiés en France à partir de 1893 : *Le cas Wagner, un problème musical*, traduction de Daniel Halévy et Robert Dreyfus, A. Schulz, 1893 suivi de *Ainsi parlait Zarathoustra*, trad. Henri Albert, 1898 puis de *Par-delà le bien et le mal*, trad. L. Weiscopef et G. Art, 1898 (Henri Albert donne une nouvelle traduction en 1903)... : sur la chronologie de ces publications, voir : Jacques LE RIDER, « Nietzsche et la France. Présences de Nietzsche en France » in Friedrich NIETZSCHE, *Oeuvres*, T. 1, Robert Laffont, Collection Bouquins, 1993, pp. XXXIX-XL. Les oeuvres de Nietzsche sont connues au sein de l'ELSP, comme elles l'étaient en général en France à l'époque. De manière plus précise, il faut noter les contacts épistolaires noués entre le philosophe allemand et Hippolyte Taine dans les années 1880 (*H. Taine. Sa vie et sa correspondance*, t. 4. *L'historien (suite). Les dernières années (1876-1893)*, Hachette, 1907, pp. 220-221, 241-242, 276-271) ; Lucien Lévy-Brühl évoquait Nietzsche dans ses cours sur l'évolution de l'esprit public en Allemagne ; les renseignements biographiques et écrits que nous possédons sur quelques élèves de l'ELSP indiquent également que le penseur allemand exerçait une influence indéniable sur les générations qui arrivaient à maturité à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle : Maurice Caudel, Paul Hamelle, Marcel Proust, Pierre Drieu la Rochelle, Paul Morand... ; l'un des spécialistes de Nietzsche en France est d'ailleurs Daniel Halévy, le frère d'Élie Halévy (il publie : « Le travail de Zarathoustra », *Cahiers de la quinzaine*, 12è cahier de la 10è série, 1905 ; *La vie de Frédéric Nietzsche*, Calmann-Lévy, 1909) : ce dernier lisait Nietzsche dans les années 1890 (*Élie Halévy. Correspondance 1891-1937*, Éditions de Fallois, 1996, p. 156). Sur l'influence de Nietzsche en France, voir : Jacques LE RIDER, *op. cit.*, pp. XI-CXII ; Claude DIGEON, *La crise allemande de la pensée française, 1871-1914*, PUF, 1992 (1ère édition 1959), pp. 454-458 ; Geneviève BIANQUIS, *Nietzsche en France. L'influence de Nietzsche sur la pensée française*, Alcan, 1929, 126 p. Cf. également nos remarques, *supra* Chapitre 4-IV.

⁶⁷ Walter RALEIGH, « The two moralities. An Address delivered to a Liverpool Audience » in *Laughter from a cloud*, London, Chisweek Press, 1923, pp. 125-145. L'ouvrage réunit plusieurs conférences prononcées à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle ; celle qui nous intéresse n'est pas datée mais a été écrite avant 1910.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 136.

soit en inférieur mais il ne crée pas de relation de patronage qui rendrait le bénéficiaire redevable. Walter Raleigh note ainsi que l'essence du gentleman est d'« ignorer, mépriser, dominer » : tout en lui s'oppose à la plèbe dont la conduite ne se construit qu'en « opposition à » et ne peut donc qu'être empreinte de ressentiment. Cette « morale des esclaves » trouve l'une de ses plus puissantes sources dans le christianisme qui s'est dévoyé en se transformant en morale universelle. Si Jésus peut être considéré comme un véritable gentleman, parce qu'il est une « belle individualité », ceux qui viennent après lui n'ont fait en général qu'adopter un code moral et moralisateur, le puritanisme anglais ayant beaucoup contribué à cette perversion en démocratisant le christianisme. Bien que l'auteur se refuse à donner sa préférence à l'une ou l'autre des deux morales étudiées, il montre toutefois qu'un gentleman ne peut être chrétien et rester un homme supérieur, au sens nietzschéen, que s'il s'approprie cette religion sous sa forme première, c'est-à-dire comme religion et non comme morale, rejetant ainsi toute soumission impersonnelle à un ordre extérieur.

La représentation du gentleman telle qu'elle ressort des descriptions des membres de l'ELSP propose d'indéniables points de convergence avec la vision nietzschéenne donnée par Walter Raleigh. Homme supérieur, le gentleman l'est assurément dans la mesure où il est le produit d'une sélection multi-séculaire de la race anglaise⁶⁹ : sélection sociale, sélection intellectuelle tout autant que sélection physique, le culte du corps à la manière grecque faisant partie des éléments caractérisant l'homme noble selon Nietzsche⁷⁰. Surtout, le gentleman est bien l'expression d'une forte volonté, une volonté maîtrisée qui mène à un dépassement de soi continu, signe d'une forte discipline intérieure⁷¹. *Self-made man*, indépendant, il construit, tel un dandy, son ordre personnel⁷² et refuse le mensonge à l'instar des « véridiques » grecs, signe de sa nature profondément aristocratique⁷³. Homme énergique, courageux et rude - Max Leclerc remarque ainsi qu'à l'orée du vingtième siècle, le peuple anglais conserve une bonne

⁶⁹ « Une *race* naît, un type s'affermi et se confirme au cours d'une longue lutte contre des conditions *défavorables* qui ont quelque chose de constant » écrit Nietzsche pour expliquer la naissance de l'aristocratie, propos qui s'appliquent parfaitement aux explications des membres de l'ELSP concernant le gentleman comme « spécimen » (*supra* chapitre 5-I-a) : Friedrich NIETZSCHE, *Par-delà...*, *op. cit.*, p. 273

⁷⁰ « Il suffit amplement de veiller à respecter strictement des attitudes significatives et distinguées, de s'engager à ne vivre qu'avec des êtres qui ne se « laissent pas aller », pour devenir soi-même significatif et distingué : en deux ou trois générations, tout est déjà *intérieurisé*. [...] il est d'une importance décisive que la culture commence *au bon endroit* [...] : le bon endroit, c'est le corps, l'apparence physique, le régime, la physiologie - et le reste suit de lui-même... C'est pourquoi les Grecs constituent toujours *le premier événement capital dans la culture de l'humanité*. » : Friedrich NIETZSCHE, *Le crépuscule des idoles*, Gallimard, 1974, pp. 137-138 (le livre paraît en France en 1906). Pierre de Coubertin et Nietzsche désiraient tous deux « bronzer » le corps et l'âme des jeunes générations (le mot se retrouve sous la plume des deux hommes), mais le rapport du premier aux idées de Nietzsche fait l'objet d'interprétations divergentes : Jean-Marie Bröhm voit en effet dans les propos de Pierre de Coubertin l'apologie de la volonté de puissance, d'un idéal grec viril et guerrier repris plus tard par les nazis, alors qu'Eugen Weber, tout en reconnaissant que le développement du sport a été contemporain de l'idée d'auto-dépassement et du désir de former des hommes supérieurs formulés par Nietzsche, souligne le rejet coubertinien de l'aspect guerrier et dominateur de la morale du surhomme. La frontière entre ces utilisations de Nietzsche est ténue, et nous aurons l'occasion de revenir sur cette ambiguïté (*infra* Chapitre 9). Jean-Marie BROHM, « Pierre de Coubertin et l'avènement du sport bourgeois » in Pierre ARNAUD (dir.), *Les athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine. 1870/1914*, Toulouse, Éditions Privat, 1987, pp. 283-300 ; Eugen WEBER, « Pierre de Coubertin and the introduction of organised sport in France », *Journal of Contemporary History*, vol. 5, n°2, 1970, pp. 14-15.

⁷¹ C'est l'idée de cette discipline intérieure qui motive principalement l'adhésion de Paul Morand au concept nietzschéen du surhomme : cf. Stéphane SARKANY, *op. cit.*, pp. 27-29.

⁷² Le dandy peut en effet être vu comme un surhomme, cultivant un fort individualisme, montrant une certaine volonté de puissance, véritable aristocrate menant une existence inséparable d'une société fortement hiérarchisée où il affirme sa domination : cf. Jean-Pierre SAÏDAH, « Le dandysme : continuité et rupture » in Alain MONTANDON (éd.), *L'honnête homme et le dandy*, Tübingen, Narr, 1993, pp. 141-149 ; Jacques Le Rider évoque le dandy comme préfiguration du surhomme dans une discussion concernant l'influence de Baudelaire sur Nietzsche : Jacques LE RIDER, *op. cit.*, pp. XV-XIX.

⁷³ Friedrich NIETZSCHE, *Par-delà...*, *op. cit.*, p. 267.

part de cet « élément barbare » qui est « le principe des grandes choses »⁷⁴ - il connaît sa valeur : l'âme aristocratique « *a conscience d'être sur une cime* »⁷⁵. Individu dans le sens plein du terme, le gentleman cultive sa différence, permettant ainsi le maintien d'une *distance* avec le peuple :

« Toute élévation du type humain a toujours été et sera toujours l'oeuvre d'une société aristocratique, d'une société qui croit à de multiples échelons de hiérarchie et de valeurs entre les hommes et qui, sous une forme ou sous une autre, requiert l'esclavage. Le sentiment passionné des distances naît de la différence irréductible des classes sociales, et du fait que la caste dominante laisse d'en haut tomber son regard sur des sujets et des instruments, de l'usage qu'elle a de l'obéissance et du commandement, de l'art avec lequel elle maintient les inférieurs au-dessous d'elle et à distance »⁷⁶.

Les descriptions élogieuses de la société anglaise à l'ELSP se réfèrent bien à sa hiérarchie sociale toujours vivace à la fin du siècle, qui permet au gentleman d'être considéré comme un chef « naturel », une idée développée par Hippolyte Taine dans ses *Notes sur l'Angleterre* et perpétuée par Émile Boutmy qui insiste sur la légitimité de la supériorité du gentleman aux yeux du peuple⁷⁷. Cette légitimité provient de l'attitude même du gentleman, dont la grâce, la maîtrise de lui-même, le sentiment de son rang imposent le respect au peuple en lui renvoyant l'image de sa grossièreté : les membres de l'ELSP laissent transparaître dans nombre de leurs écrits un certain mépris pour le peuple en général, un peuple dont Ernest Renan disait qu'il méritait parfois d'être maltraité, peuple alors assimilé à cette foule crédule, simpliste, hystérique, décrite par Gustave Le Bon⁷⁸.

La légitimité de la domination du gentleman découle aussi de sa capacité à commander et de son sens des responsabilités qui correspond bien à ces propos de Nietzsche :

⁷⁴Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, p. 272.

⁷⁵Friedrich NIETZSCHE, *Par-delà...*, *op. cit.*, p. 281.

⁷⁶*Ibid.*, p. 262. Décrivant l'officier anglais comme un gentleman, Élie Halévy écrit : « les règles de sa classe veulent que les distances soient observées entre lui d'une part, et d'autre part ses sous-officiers et ses soldats » : Élie HALEVY, *Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle. T.I. L'Angleterre en 1815*, Hachette, 1913, p. 81 ; cf. également ce gentleman qui explique à Pierre Mille en 1916 que le rapprochement des officiers avec les soldats va tuer le gentleman qui travaille depuis des générations à s'éloigner du peuple : Pierre MILLE, « La mort du gentleman », *Le Temps*, 8/01/1916.

⁷⁷Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 220-221 ; Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 195 ; les mêmes idées se retrouvent par exemple chez Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, pp. 240-241.

⁷⁸« La moralité supérieure du peuple allemand vient de ce qu'il a été jusqu'à nos jours très-maltraité, écrivait Ernest Renan. Les politiques qui soutiennent qu'il faut que le peuple souffre pour qu'il soit bon n'ont malheureusement pas tout à fait tort » : Ernest RENAN, *La réforme intellectuelle et morale*, Éditions Complexe, 1990 (1ère édition 1871), p. 40 (les liens entre Ernest Renan et l'ELSP ont été évoqués au chapitre 2 notamment) ; dans le même ordre d'idées, inscrites dans les événements de l'année 1871 et plus particulièrement issues du traumatisme provoqué par la Commune de Paris, Adrien Benoit-Champy écrivait à Émile Boutmy en septembre 1871 : « Tu sais qu'en fait d'éducation du peuple, le chassepot est bien bon, selon moi » : AHC 1SP1 Dr7 (Adrien Benoit-Champy (1805-1872) est avocat, député conservateur en 1849, membre du Corps législatif en 1855 ; il est nommé Président du tribunal de la Seine en 1857). Que les membres de l'ELSP manifestent une certaine condescendance envers un peuple qu'il faut éduquer se situe dans la droite ligne de leurs conceptions politiques et sociales ; perce cependant aussi dans leurs écrits une vision beaucoup plus méprisante de ce qui n'est plus que de la plèbe (vraisemblablement par peur des débordements populaires que la montée du socialisme alimentaire) : Émile Boutmy évoque ainsi « le terrible « inconscient » populaire [...] sujet à des réveils subits » (Émile BOUTMY, « Des rapports et des limites des études juridiques et des études politiques », *RIE*, t. 17, 1889, p. 233) ; Moïse Ostrogorski parle de la « foule confuse » qui tient le destin de la démocratie entre ses mains (Moïse OSTROGORSKI, « De l'organisation des partis politiques aux États-Unis », *ASP*, t. 3, 1888, p. 43) ; Paul Hamelle qualifie le corps électoral de « troupeau de Panurge » et vilipendie « les instincts de la bête féroce débridée » qu'il voit apparaître dans la campagne unioniste menée par Joseph Chamberlain, cet homme du peuple (Paul HAMELLE, « Les élections anglaises », *ASP*, t. 15, 1900, p. 747, p. 749) ; les exemples ne manquent pas, dans les écrits des enseignants comme des élèves, de cette sorte d'aversion pour ce qu'Émile Boutmy nommait en 1871 « le flot de la démocratie » (*Quelques idées...*, *op. cit.*, p. 15). Cf. également Gustave Le BON, *Psychologie des foules*, PUF, 1983 (1ère édition 1895), VI-132 p.

« Signes d'aristocratie : ne jamais songer à rabaisser ses devoirs en en faisant les devoirs de tous, refuser de céder ou de partager avec d'autres sa propre responsabilité, mettre au nombre de ses devoirs ses privilèges et l'exercice de ses privilèges »⁷⁹.

Le gentleman a en effet pris en charge les affaires publiques locales et nationales, les considérant comme partie intégrante de sa haute position sociale, ce dont témoigne l'histoire de la *gentry* à qui le roi a confié les responsabilités administratives et politiques du pays. Pour les membres de l'ELSP cependant, l'un des attributs essentiels du gentleman réside dans sa haute moralité dont l'essence puritaine n'est plus à démontrer. Autrement dit, cet homme d'élite tire sa supériorité de sa soumission au code de conduite des Évangiles, promouvant ainsi la morale des esclaves honnie par Nietzsche : le gentleman comme surhomme tel que le présentait Walter Raleigh n'est donc pas tout à fait l'idéal promu à l'ELSP.

Certes, la forte discipline de type puritain que les promoteurs de l'École demandent aux élèves peut être source de grandeur, ainsi que l'explique d'ailleurs Nietzsche, puisqu'elle favorise la vigueur de l'esprit et peut mener à l'auto-dépassement⁸⁰ ; mais elle va de pair dans l'établissement avec une certaine humilité, une modestie qui se traduit dans l'acquisition du « sens historique » pour lequel le philosophe allemand n'a pas de mots assez durs. Celui-ci signifie pour lui « le sens et l'instinct de toutes choses, le goût de toutes choses, le langage de toutes choses, en quoi il s'avère aussitôt comme un sens *roturier* »⁸¹. Or la connaissance des mœurs, des histoires, des lois... des pays étrangers et des siècles passés est l'une des pierres angulaires de l'enseignement dispensé à l'École, comme l'atteste aussi l'ouverture internationale évoquée précédemment. En ce sens, le gentleman est porteur de l'esprit moderne critiqué par Nietzsche, qui situe d'ailleurs sans originalité sa naissance outre-Manche : « la vulgarité européenne, la bassesse plébéienne des « idées modernes » est l'oeuvre de *l'Angleterre* »⁸². C'est ce pays qui a entraîné l'Europe sur la pente de la grégarité, les institutions libérales qu'il promet signant la défaite de la volonté de puissance par l'érection du nivellement des cimes et des bas-fonds en système moral⁸³, de même que, et ce phénomène est étroitement lié au précédent, le moralisme à outrance engendré par les méthodistes a développé la « tartuferie des dirigeants » : ceux-ci se donnent comme « instrument[s] du bien public », justifiant ainsi leur domination tout en faisant taire leur mauvaise conscience, « comme si, poursuit Nietzsche, les seules vertus véritablement humaines étaient le sens social, la bienveillance, la déférence, le goût du travail, la tempérance, la modestie, l'indulgence, la pitié »⁸⁴.

⁷⁹Friedrich NIETZSCHE, *Par-delà...*, *op. cit.*, p. 289.

⁸⁰ « L'essentiel de toute morale, ce qui en fait la valeur inestimable, c'est qu'elle est une longue contrainte. [...] La longue servitude de l'esprit, la méfiance et la contrainte dans la communication des pensées, la discipline que s'imposait le penseur en soumettant ses pensées à une norme ecclésiastique, ou à une étiquette de cour, ou aux postulats d'Aristote, [...] tout cet effort violent, arbitraire, dur, terrible, déraisonnable, s'est avéré comme le moyen d'inculquer à l'esprit européen sa vigueur, sa curiosité sans frein, son agilité ; avouons, poursuit cependant Nietzsche, que du même coup des trésors irremplaçables de force et d'esprit ont été irrémédiablement étouffés et détruits » : Friedrich NIETZSCHE, *Par-delà...*, *op. cit.*, pp. 141-143.

⁸¹*Ibid.*, p. 203.

⁸²*Ibid.*, pp. 252-253. Le constat que les idées du dix-huitième siècle sont nées en Angleterre se retrouve par exemple sous la plume d'Hippolyte TAINÉ, *Les origines de la France contemporaine. L'Ancien régime*. Livre quatrième, chapitre I, Laffont, Collection Bouquins, 1986, pp. 189-190, idée reprise par Albert SOREL, *L'Europe et la révolution française. T. 1 : les mœurs politiques et les traditions*, Plon, 1914 (14^e édition) (1^{ère} édition 1885), pp. 162-165.

⁸³Friedrich NIETZSCHE, *Crépuscule...*, *op. cit.*, p. 123. *A contrario*, Maurice Caudel explique que c'est la liberté qui a donné à l'Anglais sa robustesse, son intelligence, sa sagesse et son autorité, produisant le « véritable surhomme que le philosophe allemand croit deviner dans les élucubrations pénibles d'une fallacieuse psychologie » : Maurice CAUDEL, « La Reine est morte.- Vive le Roi ! », *ASP*, t. 16, 1901, p. 539.

⁸⁴Friedrich NIETZSCHE, *Par-delà...*, *op. cit.*, p. 157.

La distance qui sépare les conceptions nietzschéennes des conceptions émises dans l'enceinte de l'ELSP se mesure essentiellement à ces positions concernant la morale car le gentleman tel qu'il est représenté dans l'établissement est avant tout un être vertueux, de cette vertu dont Montesquieu faisait l'apanage des démocraties⁸⁵ et que Nietzsche attribue aux esclaves : nul doute que les membres de l'École se retrouvent en effet en partie dans les critiques produites par Alfred Fouillée, profondément affecté par l'amoralisme de Nietzsche, dénonçant le caractère agressif et oppresseur du surhomme⁸⁶. La promotion du droit et de la paix dans l'enceinte de l'École, accompagnée de la condamnation de l'agressivité impérialiste anglo-saxonne du tournant du siècle, le refus de souscrire aux thèses du darwinisme social en valorisant l'association au détriment de l'éradication... autant d'éléments qui dénotent un rejet du culte de la force contenu dans les propositions nietzschéennes, culte qui, propagé par certains courants de pensée outre-Manche, est d'ailleurs accusé d'avoir diminué moralement le pays en ce début de siècle⁸⁷. Certes, la représentation des Anglais comme êtres profondément amoraux car égoïstes et inhumains se trouve sous la plume de certains membres de l'ELSP, dont Émile Boutmy lui-même⁸⁸, mais ce vice est pourtant compensé par une capacité à se mobiliser pour des causes humanitaires générales engendrée par la composante sentimentale du puritanisme d'outre-Manche : celle-ci a par exemple motivé la lutte contre l'esclavagisme de même qu'elle a poussé les classes dirigeantes à améliorer la législation sur le travail des enfants⁸⁹. Les sciences politiques telles qu'elles sont enseignées aux gentlemen formés à l'ELSP restent des sciences morales, « sciences des bonnes moeurs » comme le rappelait Albert Sorel lors de la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'établissement⁹⁰, des sciences qui, dans la pensée nietzschéenne, portent en elles un « principe de dissolution et de décadence »⁹¹.

⁸⁵ Charles Lesage rappelle ainsi dans un discours à la Société des élèves que la liberté ne peut d'épanouir que lorsqu'elle est animée par cette vertu : Charles LESAGE, dîner du 26/1/1901, *Annuaire de la SAE*, 1901, p. 46.

⁸⁶Cf. Alfred FOUILLÉE, « La morale aristocratique du Surhomme », *RDDM*, 1/9/1901, pp. 81-112 et son livre : *Nietzsche et l'amoralisme*, Alcan, 1902. Jacques Le Rider fait de cet ouvrage « la critique la plus larmoyante » émise au tournant du siècle à l'encontre de Nietzsche : Jacques LE RIDER, *op. cit.*, p. XLVIII. La congruence entre les propos d'Alfred Fouillée et les idéaux promus à l'ELSP peut aussi se lire dans les critiques qu'Hippolyte Taine adresse au roman *Le disciple* de Paul Bourget, un ouvrage selon lui inacceptable car situé par delà le bien et le mal et menant à la confusion des valeurs : cf. *H. Taine. Sa vie et sa correspondance. T. 4, op. cit.*, pp. 287-293 : lettre à Paul Bourget datée du 29/9/1889 où Hippolyte Taine écrit : « Les noms de bon et de mauvais, de vice et de vertu, ne sont pas des termes de convention, des qualifications arbitraires ; ils expriment l'essence des actes et des individus » (p. 291) ; cf. Alfred FOUILLÉE, « La morale... », *art. cit.*, p. 110. Paul Bourget (1852-1935), est romancier et critique littéraire, fortement influencé par Hippolyte Taine ; il publie *Les essais de psychologie contemporaine* en 1883 où il étudie Ernest Renan, Charles Baudelaire, Flaubert, Hippolyte Taine, dénonçant le pessimisme comme maladie morale de l'époque et faisant l'apologie de l'énergie créatrice (Nietzsche découvre Charles Baudelaire par cet ouvrage qui lui permet également d'approfondir ses idées sur la notion de décadence) ; il est un représentant du courant de l'ordre moral, évoluera vers les doctrines de l'Action Française et deviendra le romancier des milieux catholiques conservateurs ; il a écrit : *Cruelle Énigme*, 1885, *André Cornélis*, 1887, *Le Disciple*, 1888, *Outre Mer, notes sur l'Amérique*, 1895, *L'Étape*, 1902, *L'Émigré*, 1907...

⁸⁷Cf. Jacques BARDOUX, *Le mouvement idéaliste et social dans la littérature anglaise contemporaine anglaise au XIX^e siècle. John Ruskin*, Coulommiers, Brodard, 1900, p. 15. Les positions face à l'impérialisme anglo-saxon et face au darwinisme social ont été évoquées dans le chapitre 4

⁸⁸Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 156-158 : il y raconte l'anecdote de cet Anglais regardant une scène d'anthropophagie comme une simple curiosité et évoque la profonde insensibilité des patrons anglais devant la souffrance des femmes et des enfants soumis à des traitements barbares. L'Anglais, conclut-il, est bien l'homme décrit par Hobbes. Cf. aussi *supra* chapitre 5-I-c)

⁸⁹*Ibid.*, pp. 158-159 ; cf. les explications d'Élie HALEVY, *Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle*. T. III. *De la crise du Reform bill à l'avènement de sir Robert Peel (1830-1841)*, Hachette, 1923, pp. 74-79, 100-103, 108.

⁹⁰Discours d'Albert SOREL in *Le 25^e anniversaire de la fondation de l'ELSP (31 mai 1896)*, 27 rue Saint-Guillaume, 1896, p. 25. Les rapports de la science politique et de la morale sont discutés dans l'ouvrage de Paul JANET, *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*, Alcan, 1859, 2 volumes, cf. l'introduction à la première édition où l'auteur explique que la conscience répugne à donner raison aux machiavélistes : la politique a besoin de la morale, un citoyen digne de ce nom aime la justice et respecte les magistrats, préfère la médiocrité honnête à la grandeur mal acquise, respecte la conscience et la liberté d'autrui... (Paul JANET, *Histoire...*, Alcan, 1887 (3^e édition), t. 1, pp. LXXIII-CI). La science

La composante morale essentielle à la figure du gentleman est également liée à la démocratisation de celle-ci, autre aspect qui l'éloigne de l'homme supérieur tel que le conçoit Nietzsche en ce qu'elle révèle une perversion de son caractère aristocratique. La prise en charge des affaires publiques par la *gentry* anglaise est l'un des attributs de sa situation élevée, signe d'aristocratie puisque ses devoirs se confondent bien avec ses privilèges ; mais la démocratisation politique et sociale de l'Angleterre a aussi rendu ces responsabilités publiques nécessaires pour justifier la légitimité de la *gentry*. En d'autres termes, et selon une interprétation qui se retrouve dans les écrits de plusieurs membres de l'ELSP, la *gentry* devait se faire pardonner l'ampleur de sa mainmise sur la société anglaise par son sacrifice à la communauté⁹², alors que, selon Nietzsche, cette « mauvaise conscience » est réservée aux esclaves, l'altruisme de l'aristocratie ne pouvant être motivé que par son âme altière et sa volonté de puissance⁹³.

La nature de la représentation du gentleman à l'ELSP fait donc reposer la pédagogie de l'établissement sur une ambiguïté fondamentale qui traduit parfaitement la tentative de conciliation des deux morales - morale des maîtres, morale des esclaves - que Nietzsche observait dans les civilisations supérieures⁹⁴. Les promoteurs de l'ELSP affichent en effet la volonté d'inculquer des valeurs appartenant à l'aristocratie à des individus qui sont de moins en moins familiers avec ces valeurs - la démocratisation, même relative, du public étudiant de l'établissement contribuant à cette évolution - : la stratégie de différenciation sociale constitutive du caractère élitiste des élèves formés à l'École est mise en place dans le cadre d'une formation imposant un moule commun aux élèves, menant donc à une négation partielle

politique est ainsi conçue comme un ensemble de règles qui permettent de développer ces vertus citoyennes, la science politique est la pédagogie suprême et l'ELSP, « une École des vertus politiques » (Discours de Léon AUCOC lors du banquet du 28 mars 1901, *Supplément aux ASP de Janvier 1901*, p. 43). Cf. également les discussions concernant la nature et le rôle des sciences politiques lors du Congrès des sciences politiques de 1900 et notamment : Léon ABRAMI, « Valeur des principes qui dominent dans les sciences politiques : sont-ils absolus et indépendants du temps et de l'espace ou varient-ils au contraire de nation à nation et d'une époque à l'autre ? » (pp. 639-651) et Robert SAVARY, « Les principes qui dominent dans les sciences politiques. Doivent-ils être rattachés au point de vue utilitaire ou au point de vue idéaliste ? Application de ce critérium aux grandes questions actuellement à l'ordre du jour » (pp. 655-684) in *Congrès des sciences politiques de 1900*, Société française d'imprimerie et de librairie, 1901, XXV-721 p.. L'ELSP s'insère ici pleinement dans la doctrine républicaine qui fait de toute science une morale productrice du vrai et du bien, conception alimentée aux travaux d'Émile Durkheim tout autant qu'à ceux d'Alfred Fouillée : cf. Claude NICOLET, *L'idée républicaine en France. Essai d'histoire critique*, Gallimard, 1982, pp. 488-497.

⁹¹ « qu'on essaye d'étendre l'application de ce principe [i.e. : s'abstenir réciproquement d'offense, de violence et de rapine, reconnaître la volonté d'autrui comme égale à la sienne], voire d'en faire le *principe fondamental de toute société*, et il se révélera pour ce qu'il est, la négation de la vie, un principe de dissolution et de décadence » : Friedrich NIETZSCHE, *Par-delà...*, op. cit., p. 265.

⁹²Cf. par exemple Paul Leroy-Beaulieu qui, évoquant l'ampleur de la propriété foncière détenue par les grands seigneurs anglais, écrit : « ce sont là des fiefs : leurs titulaires, pour la plupart, en font un bon usage et cherchent à se faire pardonner, par leurs immenses travaux, une aussi colossale occupation du sol » : Paul LEROY-BEAULIEU, « La propriété foncière à l'étranger et en France », *RDDM*, 15/2/1886, p. 836. L'aristocratie anglaise s'est efforcée, explique également Jacques Flach, « par son dévouement à la chose publique, les sacrifices volontaires qu'elle s'est imposés, la vigilance, la sollicitude qu'elle a apportées à la gestion des intérêts locaux, de se rendre digne de sa prépondérance politique ; elle a voulu, à force d'abnégation, se faire pardonner son pouvoir » : Jacques FLACH, « Le gouvernement local de l'Irlande de 1830 à 1886 », *ASP*, t. 4, 1889, p. 69.

⁹³ « l'aristocrate aussi vient en aide au malheureux, non par pitié le plus souvent, mais poussé par la profusion de force qu'il sent en lui. [...] L'aristocrate révère en soi l'homme puissant et maître de soi, qui sait parler et se taire, qui aime exercer sur soi la rigueur et la dureté [...]. Les aristocrates et les braves qui pensent ainsi sont aux antipodes de la morale qui voit dans la pitié ou dans le dévouement à autrui ou dans le désintéressement la marque distinctive de l'acte moral. La foi en soi-même, la fierté de soi, une hostilité foncière et ironique à l'égard du désintéressement sont en effet partie intégrante de la morale des nobles » : Friedrich NIETZSCHE, *Par-delà...*, op. cit., p. 268. Cf. également Jean GRANIER, op. cit., pp. 71-74.

⁹⁴Friedrich NIETZSCHE, *Par-delà...*, op. cit., p. 266.

de la « passion de la distance » propre aux aristocraties⁹⁵. L'expression de « synthetic gentility » par laquelle Esmé Wingfield-Stratford décrivait, et critiquait, l'éducation reçue dans les *public schools* et universités britanniques du dix-neuvième siècle résume parfaitement cette ambivalence : l'arrivée progressive dans les rangs de la *gentry* rurale anglaise de « nouveaux riches » désireux de s'approprier les valeurs traditionnelles de cette couche sociale grâce au passage dans ces prestigieuses institutions scolaires engendre une transformation de celles-ci en « usines » utilisant des « méthodes de production de masse » aboutissant à la « standardisation » du gentleman, détruisant ainsi ce qui faisait l'identité profonde du personnage. Les élèves qui sortent de ces écoles sont en effet des copies méticuleuses de gentlemen alors que l'une des caractéristiques essentielles de ces derniers consiste justement à rejeter toute standardisation, à faire l'éloge de la différence⁹⁶.

La croyance profonde des promoteurs de l'ELSP dans la capacité de l'éducation à réformer les hommes - même si dans le même temps, le rôle des facteurs héréditaires et sociaux est pleinement reconnu - va ainsi en partie à l'encontre du principe de sélection prôné par Nietzsche : le problème de la balance entre distinction et divulgation auquel était confronté l'honnête homme des seizième et dix-septième siècles reste entier dans la formation de cette nouvelle aristocratie promue par l'ELSP. Il est incontestable que l'idéal du gentleman tel qu'il est conçu dans l'établissement relève de la morale des maîtres : homme supérieur, conscient de sa supériorité et désireux d'entretenir la distance qui le sépare des hommes inférieurs, persuadé du caractère indispensable de sa présence, ce gentleman affiche une réelle volonté de puissance. La référence aux idées nietzschéennes semble toutefois purgée de ses éléments les plus amoraux et antidémocratiques dans la mesure où l'élite formée à l'ELSP, en se rapprochant du modèle de la *gentry*, affiche à la fois son caractère bourgeois et la nécessité de justifier sa haute situation par le devoir social dont elle se dit investie.

⁹⁵ « le fossé entre un homme et un autre, entre une classe et une autre, la multiplicité des types, la volonté d'être pleinement soi, de se distinguer, ce que j'appellerai la *passion de la distance*, voilà ce qui me semble propre à toute époque forte » : Friedrich NIETZSCHE, *Crépuscule...*, *op. cit.*, p. 122 ; Jean GRANIER, *op. cit.*, pp. 120-121.

⁹⁶Esmé WINGFIELD-STRATFORD, *The squire and his relations*, London, Cassell and company Ltd, 1956, pp. 389-399. Voir également l'analyse de la disparition du duel en Angleterre au dix-neuvième siècle comme résultat d'un changement dans l'idéal du gentleman, l'appartenance au groupe supplantant la mise en valeur de l'individualité : Ute FREVERT, « Moeurs bourgeoises et sens de l'honneur », in Jürgen KOCKA (dir.), *Les bourgeoisies européennes au XIX^e siècle*, Belin, 1996, pp. 229-230. L'échec de lord Chesterfield à faire de son fils un parfait gentleman tient en grande partie à ce que l'éducation du jeune homme ne s'est pas faite par une familiarisation progressive aux qualités des gentlemen à travers l'exemple de son père puisqu'il en est séparé - processus qui aurait permis une imprégnation « naturelle » de l'ethos du gentleman - mais par un enseignement à distance sous la forme de lettres qui ne pouvaient que plaquer sur lui un costume de gentleman sans lui fournir l'aisance et le naturel du comportement : Lord CHESTERFIELD, *Lettres à son fils*, Payot et Rivages, 1993 (1^{ère} édition 1774), 343 p. Sur ces Lettres, voir *supra* Chapitre 5-I-d).

II - UNE GENTRY FRANÇAISE ?

a) Nature et rôle de la gentry anglaise

L'importance accordée par Émile Boutmy à la *gentry* dans son analyse du développement de la société anglaise se justifie par la démonstration du rôle capital de cette couche sociale dans l'avènement de l'Angleterre moderne et libérale qui fait l'admiration des anglophiles⁹⁷. La *gentry* offre l'exemple d'une aristocratie modèle, ayant un comportement non seulement adapté à une période de transition mais permettant à cette transition de s'effectuer dans l'ordre. Émile Boutmy ne tarit pas d'éloges sur cette couche sociale qui est « la plus originale et la plus puissante des institutions qui ont formé le caractère national », qui constitue au dix-septième siècle la « tête dirigeante et le cœur vivant de la société anglaise » et s'impose particulièrement lors de la période la plus troublée de l'histoire d'Angleterre, de 1640 à 1648⁹⁸. Le centre de gravité politique du pays reste en effet dans la *gentry* durant cette époque, ses membres persistant même en pleine république à remplir les fonctions de magistrats locaux, preuve s'il en est du respect et de la confiance qui leur étaient portés ainsi que de leur tenue irréprochable puisqu'ils assuraient le fonctionnement des institutions en période de crise⁹⁹. La *gentry* est parvenue à tenir, et conserver, ce rôle capital bien après cette époque et ce grâce aux diverses fonctions qu'elle assure dans la société anglaise tout autant que par la nature de sa composition sociale.

Classe moyenne rurale absorbant la partie inférieure de la classe supérieure, se mélangeant aux classes en dessous d'elle avant de les élever à son niveau, elle est chargée par la royauté d'assurer les fonctions de juge de paix dès le quinzième siècle, contribuant ainsi au processus d'unification du pays sous une loi commune tout en acquérant les qualités de gestionnaire des affaires locales à l'origine du développement du *self-government*. Appelés dans le même temps à siéger au Parlement, les membres de la *gentry* y achèvent leur éducation d'hommes d'Etat tout en confirmant leur prégnance dans les institutions politiques et administratives de l'Angleterre. Classe ouverte, elle accueille également dans son sein les

⁹⁷Cette admiration pour la *gentry* en tant qu'aristocratie exemplaire se situe dans la lignée de la pensée libérale du dix-neuvième siècle : cf. Theodore ZELDIN, « English Ideals in French Politics during the Nineteenth Century », *The Historical Journal*, vol. 2, n°1-2, 1959, pp. 49-57 ; cf. également *supra* chapitre 1-I-c). L'article « aristocratie » écrit par Henri Baudrillart dans le *Dictionnaire général de la politique* illustre parfaitement l'admiration persistante des milieux libéraux des années 1870 pour la classe supérieure anglaise : Henri BAUDRILLART, « Aristocratie » in Maurice BLOCK, *Dictionnaire général de la politique*, t. 1, O. Lorenz., 1873, pp. 92-99. Henri Baudrillart (1821-1894) appartient au courant des économistes libéraux ; il enseigne l'histoire de l'économie politique au Collège de France à partir de 1866, après avoir suppléé Michel Chevalier dans sa chaire en 1850 ; il est rédacteur en chef du *Journal des Économistes*, écrit au JDD, est membre de la SES, élu à l'ASMP en 1863. Collaborent à ce dictionnaire qui sera réédité en 1884 certains soutiens, actionnaires et enseignants de l'ELSP : Jules Barthélémy Saint-Hilaire, Émile de Girardin, François Guizot, Paul Janet, Clément Juglar, Émile Levasseur, Louis Wolowski...

⁹⁸Émile BOUTMY, *Le développement de la constitution et de la société politique en Angleterre*, A. Colin, 2^e édition, 1897, p. 182 et p.196. Les observations d'Émile Boutmy concernant la *gentry* se retrouvent sous la plume de nombreux autres membres de l'ELSP s'intéressant à l'Angleterre : Ernest Glasson, *Histoire du droit et des institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre comparés au droit et aux institutions de la France depuis leur origine jusqu'à nos jours*, t. 6, Durand et Pédone-Lauriel, 1883, pp. 99-100 ; Alexandre RIBOT, *Histoire parlementaire de la France 1789-1852*, cours manuscrit, s. d., AHC ISP6 Dr4 ; Max Leclerc, *Les professions...*, *op. cit.*, p. 233 (il reprend les analyses d'Émile Boutmy en le citant) ; Albert Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. 1, Plon, 147^e édition, 1914 (1^{ère} édition, 1885-1906), p. 191, etc. L'évolution de la *gentry* l'ayant fait se confondre avec l'aristocratie anglaise, ce sont cependant plus les caractéristiques de la classe supérieure anglaise dans sa globalité que celles de la *gentry* qui sont évoquées par les auteurs de l'ELSP, ceux-ci n'abordant généralement pas la question de son histoire mais cherchant à constater ses qualités.

⁹⁹*Ibid.*, pp. 182-201. Les analyses de Michaël Walzer mettent en lumière le rôle essentiel joué par la *gentry* dans l'Angleterre du dix-septième siècle où elle assure la transition entre l'ordre féodal qui s'écroule et l'Angleterre moderne naissante : Michaël WALZER, *La révolution des saints. Éthique protestante et radicalisme politique*, Belin, 1987 (1^{ère} édition 1965), pp. 242-286.

marchands enrichis, étendant ainsi ses intérêts au monde économique : bien que l'appartenance à la *gentry* soit basée sur la possession foncière, les conditions mêmes d'acquisition des terres par ces parvenus en font non des rentiers indolents mais des fermiers industriels et spéculateurs. Tout s'ordonne autour du revenu, remarque Émile Boutmy qui ajoute : « C'est déjà l'Angleterre contemporaine »¹⁰⁰. A ces catégories s'ajoute encore celle des *professions* (avocats, médecins...) qui vient compléter le portrait des membres de la *gentry* et renforcer l'idée que cette couche sociale qui allait devenir la souche de l'aristocratie anglaise moderne bénéficiait d'un regard sur tous les secteurs de la société anglaise¹⁰¹.

L'histoire de cette classe rencontre les préoccupations des fondateurs de l'ELSP sur plusieurs points. Non que les années 1870 voient des transformations semblables à celles qu'a connu l'Angleterre des seizième et dix-septième siècles, mais l'époque n'en est pas moins à des changements conséquents dans l'ordre politique et social : la France est ébranlée par la défaite devant les Allemands, une République est instaurée, Gambetta annonce l'avènement de nouvelles couches destinées à supplanter l'ancienne élite... autant d'éléments qui motivent le sentiment de vivre une période de transition et éclairent l'inquiétude qui existe dans les milieux où l'ELSP puise ses soutiens¹⁰². La création de l'établissement relève ainsi de la nécessité de former une tête de peuple qui prenne en main les destinées de la France et assure la stabilité du nouveau régime.

Une stabilité qui repose en premier lieu sur la formation d'une aristocratie qui soit adaptée à la nouvelle situation politique et sociale, c'est-à-dire capable de répondre aux exigences républicaines concernant les qualités de l'élite du nouveau régime¹⁰³. Émile

¹⁰⁰Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 186-187. A noter toutefois que le rapport des gentlemen à l'argent n'est pas aussi simple que cette pénétration du monde des affaires au sein de la *gentry* pourrait le faire penser. Hippolyte Taine évoque ainsi la répugnance des gentlemen campagnards à accepter dans leurs rangs « les hommes d'argent » - industriels, commerçants - qui, selon eux, n'ont ni l'éducation, ni les idées, ni le langage qui font les véritables hommes du monde (Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op.cit.*, p. 193). Élie Halévy décrit, lui, le « snobisme aristocratique » des industriels cherchant à pénétrer les rangs de l'aristocratie locale au début du dix-neuvième siècle en essayant de faire oublier la façon dont ils ont obtenu leur richesse (Élie HALEVY, *Histoire...*, t. I., *op. cit.*, p. 268). Malgré ces difficultés - sous-tendues par l'opposition entre loisir et travail selon laquelle tout homme ayant un métier a l'esprit confiné dans cette sphère particulière et est incapable de s'élever à des considérations désintéressées et généreuses (cf. Hippolyte TAINÉ, *op. cit.*, p. 193) - les industriels et autres hommes d'affaires sont entrés dans la *gentry* : comme le rappelle Hélié-Robert Savary, l'aristocratie britannique a toujours eu un caractère plutocratique assez marqué et c'est d'ailleurs ce qui lui a permis de se renouveler et de survivre aux changements économiques et sociaux (Hélié-Robert SAVARY, « L'aristocratie britannique au commencement du XX^e siècle », *La Revue hebdomadaire*, 31/3/1906, pp. 528-530). Deux historiens anglais ont remis en cause ce qu'ils nomment le « mythe de l'élite rurale ouverte », mythe qui fédère la vision des analystes anglais et étrangers depuis le quinzième siècle. L'aristocratie terrienne ne s'est pas embourgeoisée mais il y a eu aristocratisation de la bourgeoisie qui a adopté le comportement du gentleman ; les deux classes ne se sont pas mêlées mais ont collaboré. Les écrits des membres de l'ELSP sur la *gentry* et l'aristocratie anglaise sont parties prenantes de ce mythe de l'ascension sociale et de l'absorption des classes inférieures par les couches supérieures de la société anglaise : Lawrence STONE, Jeanne C. FAWTIER-STONE, *An open elite ? England 1540-1880*, New York, Oxford University Press, 1984, XXV-566 p. et plus particulièrement les pages 16-29 sur l'explication de ce mythe.

¹⁰¹Sur la composition de la *gentry* voir : Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, p. 186 ; Ernest GLASSON, *Histoire du droit...*, T. 6, *op. cit.*, pp. 99-100.

¹⁰²Cf. globalement *supra* chapitre 2.

¹⁰³La mise en avant par les fondateurs de l'ELSP de cette nécessaire adaptation au régime républicain relève en partie d'un enjeu stratégique dû au contexte même de naissance de l'École. Il s'insère aussi dans un courant de réflexion plus ancien sur la formation politique administrative des cadres de la nation, faisant particulièrement écho aux préoccupations de François Guizot concernant l'avènement des « capacités », préoccupations qui se retrouvent chez les fondateurs de la Troisième République. Le projet d'Émile Boutmy rejoint ainsi sur de nombreux points la conception des républicains modérés quant à la nature de l'élite convenant au nouveau régime. La nécessité d'un petit groupe qui guide et éduque la masse fonde les deux projets qui clament le besoin d'une hiérarchie sociale (nous employons ici indifféremment les termes de « classe dirigeante » et d'« élite » pour désigner les groupes d'hommes qui se trouvent à la tête des champs politique, administratif et socio-économique bien que ces termes aient à l'époque des sens qui ne se recouvrent pas ainsi que l'explique Christophe Charle : la classe dirigeante désigne les anciens notables et stigmatise ainsi pour les républicains les dirigeants ancienne manière alors que le mot « élite » est utilisé pour signifier l'avènement d'une nouvelle aristocratie, désignant seulement les dominants de l'ordre établi). Cette aristocratie est voulue ouverte, composée à partir de toutes les couches sociales et fondée exclusivement

Boutmy peut ainsi écrire à Ernest Vinet qu'il ne souhaite mettre à la tête de la société que les « meilleurs », une aristocratie de l'intelligence et du mérite qui se dévoue corps et âme à la France¹⁰⁴. La soumission à une épreuve de *sélection* pour obtenir la gestion des affaires publiques est pourtant une menace pour les anciennes classes dirigeantes qui voient leur statut social remis en cause et sont alors tenues de procéder à une réforme pour survivre. « Réforme » en effet car le projet d'Émile Boutmy s'appuie sur les couches dirigeantes existantes pour engendrer une nouvelle aristocratie, à l'instar de la constitution même de la *gentry* qui est née du remodelage du paysage social anglais¹⁰⁵. La *gentry* a en effet réussi à unir en son sein des membres des plus hautes couches sociales avec des éléments appartenant aux couches moyennes supérieures, ce qui correspond à l'objectif général que se proposait de réaliser Émile Boutmy. Il écrivait ainsi à Hippolyte Taine :

« Ce qui nous manque, ce sont des hautes classes capables, non de conserver mais de progresser, de douter d'elles-mêmes, de comprendre qu'elles ont besoin [...] d'un perpétuel révélateur de leur égoïsme et de leurs préjugés, et d'accepter à ce titre l'avènement et l'accession de classes nouvelles. Voilà ce dont il faut que tous nous donnions l'exemple. »¹⁰⁶

sur la méritocratie, alors qu'Émile Boutmy s'appuie sur une combinaison de la naissance et du mérite, s'adressant aux couches les plus aisées de la population. Force est de constater pourtant que cet idéal s'accommode des institutions existantes suivant la « philosophie libérale du réformisme républicain » (Christophe Charle) qui, en refusant de planifier la formation de la nouvelle élite, affiche une conception évolutionniste de la société : l'ascension sociale se fera par étape et la bourgeoisie sera le vivier de cette élite, considérée comme une couche sociale ouverte grâce à ses racines ouvrières et paysannes. Les républicains modérés en arrivent ainsi à partir des années 1890 à développer une conception beaucoup plus fermée de l'élite qui s'oppose alors nettement à la masse et qui s'apparente aux conceptions d'Émile Boutmy. La référence à la *gentry* s'accorde en fait plutôt bien à la vision républicaine puisque le gentleman incarne cet idéal méritocratique dans une société où la hiérarchie sociale reste forte tout en étant souple. Il s'agissait bien pour les républicains de donner à tous un minimum de chance d'ascension sociale tout en laissant les mieux dotés gravir les échelons plus rapidement, promouvant ainsi une méritocratie « modérée » ou « relative » (Christophe Charle) qui fait écho à la synthèse entre naissance et mérite que représente la *gentry*. Sur la conception républicaine de l'élite : Christophe CHARLE, *Naissance des « intellectuels » 1880-1900*, Éditions de Minuit, 1990, pp. 65-81 ; Christophe CHARLE, *Les élites de la République 1880-1900*, Fayard, 1987, pp. 27-50 ; cf. Pierre ROSANVALLON, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Gallimard, 1992, pp. 372-382.

¹⁰⁴En mettant l'accent sur la sélection par le mérite - ce que la filiation revendiquée avec l'E.N.A. de 1848 rappelle aussi -, Émile Boutmy ancre son projet dans la lignée des réflexions républicaines : faute de compétences, les anciennes classes dirigeantes devraient céder leur place, « revanche excessive au point d'être injuste, écrit-il, *mais qui me laisserait assez indifférent*, si, en frappant les hommes, elle n'atteignait les deux conditions vitales de toute société progressive, l'empire de l'esprit et le gouvernement des meilleurs » (*Quelques idées sur la création...*, *op. cit.*, p. 14. Souligné par nous). Cette indifférence, même relative, manifestée par l'auteur peut se comprendre au regard de son propre parcours puisqu'il doit en partie sa réussite à son mérite personnel suite à la ruine économique de son père en 1848. L'idée de donner à la France les « meilleurs » rejoint également les préoccupations de John Stuart Mill sur les caractéristiques de l'élite dans un gouvernement libéral, théories propagées en France par Émile Littré et qui influent sur la conception républicaine d'une aristocratie ouverte : John Stuart MILL, *Le gouvernement représentatif*, Guillaumin et Cie, 2^e édition, 1865, LI- 400 p. ; Claude NICOLET, *L'idée républicaine en France. Essai d'histoire critique*, Gallimard, 1982, pp. 205-208. Dans des écrits concernant la nature et le rôle de l'élite dans la société moderne publiés dans les années 1910, Paul de Rousiers reprend ces idées en s'appuyant sur ses observations des sociétés anglaise et américaine : l'élite dirigeante ne conserve son rôle que si elle est capable de le remplir, il faut que les meilleurs prennent la tête dans les différents « compartiments sociaux » que sont le monde du travail, le monde administratif et politique, le monde intellectuel, le monde religieux...; une « surélite » chapeaute le tout, élite morale capable de se dévouer à l'intérêt général, composée essentiellement d'« autorités sociales » au sens leplaysien et des membres de l'élite intellectuelle et religieuse : cf. Paul de ROUSIERS, « La formation de l'élite dans la société moderne », *La Science Sociale*, octobre 1912, pp. 1-76 ; « La fonction de l'élite dans la société moderne », *La Science Sociale*, janvier 1914, pp. 3-86, études réunies dans : *L'élite de la société moderne, son rôle*, A. Colin, 1914, 310 p. Il y a incontestablement des accents corporatistes dans ces réflexions, nous y reviendrons (*infra* Chapitre 8).

¹⁰⁵A ce titre, les modalités du projet d'Émile Boutmy rappellent plus l'expérience calviniste aristocratique des Huguenots que celle des exilés de Marie, véritables radicaux en politique : cf. les explications de Michaël WALZER, *op. cit.*, pp. 83-129.

¹⁰⁶Lettre d'Émile BOUTMY à Hippolyte TAINE, s. d., Archives privées de la famille Boutmy, citée par Dominique DAMAMME, *Histoire...*, *op. cit.*, 1982, p. 474. Dans la pensée libérale du dix-neuvième siècle, la référence à la *gentry* alimente, comme l'explique Christophe Charle, un mode de domination des élites basé sur le pouvoir des notables - système mis en place mais sans succès dans les années 1830, après 1849 et après 1871 -, Hippolyte Taine étant présenté comme l'un

« Le projet de Boutmy, note en effet Dominique Damamme, se révèle [...] plus complexe qu'un essai [...] de protéger le pouvoir social des classes dominantes derrière l'autorité du savoir ou pis encore, par la préparation de quelques héritiers aux concours de l'État [...]. Ce qui fait agir Boutmy, c'est la volonté d'opérer une réforme intellectuelle et morale des hautes classes, de la classe supérieure *et* de la classe moyenne »¹⁰⁷. La recherche des premiers actionnaires de l'École correspondait à cette volonté de mêler des hommes issus des anciennes classes dirigeantes à des représentants d'une bourgeoisie plus récente, la liste ainsi constituée affichant clairement son caractère progressiste bien que l'impératif financier la dirigeât vers les couches sociales les plus élevées. Une liste qui indiquait l'orientation générale de la formation dispensée, aboutissant à l'établissement d'un compromis entre anciennes et nouvelles élites¹⁰⁸. Le noeud de cette synthèse résidait toutefois dans la haute bourgeoisie : la promotion de l'esprit bourgeois, propre à la bourgeoisie qui travaille, qui sait « manier les hommes » et qui « fait honneur à la France »¹⁰⁹, est perceptible dans l'exhortation à l'effort et au labeur que nous avons décrite dans un précédent chapitre¹¹⁰ ; il se retrouve également dans certains aspects de la personnalité du gentleman, son exigence de droiture, d'intégrité, sa forte conscience¹¹¹ ; il peut aussi servir à caractériser la *gentry* anglaise comme le remarque Émile Boutmy qui évoque cette classe « politiquement et socialement comparable à la bourgeoisie moderne »¹¹².

des plus fervents tenants de ce modèle (Christophe CHARLE, « Légitimités en péril. Éléments pour une histoire comparée des élites de l'État en France et en Europe occidentale (XIX^e-XX^e siècles) », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 116/117, mars 1997, pp. 43-47 ; Theodore ZELDIN, *art. cit.*, pp. 49-57 ; cf. également *supra* chapitre 1-I-c)). De nombreux éléments indiquent la pertinence de la référence à ce modèle au sein de l'ELSP, à commencer par les motifs de création de cette école destinée à maintenir les prérogatives de l'ancienne classe dominante, mais l'utilisation de la figure du gentleman constitue certainement une tentative de dépasser ce modèle.

¹⁰⁷Dominique DAMAMME, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 470. La brochure de présentation de l'ELSP mentionnait : « l'enseignement organisé pour faire l'éducation de l'homme d'Etat fournirait au pays, par la même occasion, cette classe moyenne instruite et judicieuse qui est le lest d'une société démocratique » : *ELSP*, Germer-Baillière, 1872.

¹⁰⁸Sur la constitution de la liste des actionnaires, voir *supra* chapitre 3-II ; cf. également les analyses de Dominique DAMAMME, « Genèse sociale d'une institution scolaire. L'école libre des sciences politiques », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°70, novembre 1987, p. 46 ; Christophe CHARLE, *Les élites...*, *op. cit.*, pp. 50-53 ; Thomas Osborne évoque l'union de la noblesse et de la haute bourgeoisie au sein de l'ELSP qui leur fournit une conscience commune : Thomas Robert OSBORNE, *The recruitment of the administrative elite in the Third French Republic, 1870-1905 : the system of the École Libre des Sciences Politiques*, Ph.D., University of Connecticut, 1974, pp. 206-208. L'action d'Émile Boutmy en 1871 fait d'ailleurs penser à la façon dont Élie Halévy décrit l'action de William Pitt lorsqu'il constitua son gouvernement en 1784, revivifiant le party tory en appelant aux côtés des grands propriétaires ruraux des industriels, marchands et boursiers, hommes de la bourgeoisie touchée par le réveil évangélique, mêlant négoce et christianisme, mercantilisme et ascétisme et contribuant ainsi à faire pénétrer le puritanisme dans les plus hautes couches et à propager les idées du libéralisme industriel et économique de la nouvelle école : cf. Élie HALEVY, *Histoire...*, t. I, *op. cit.*, pp. 180-182. Hélié-Robert Savary évoque lui aussi l'action de Pitt en écrivant que l'aristocratie anglaise lui doit en partie sa rénovation et la conservation salutaire de son ouverture sociale et intellectuelle : Hélié-Robert SAVARY, *art. cit.*, p. 529.

¹⁰⁹Cf. la description de cette bourgeoisie opposée à la bourgeoisie des « travailleurs de la pensée » qui n'a produit que des « candidats fonctionnaires », effectuée dans le compte-rendu de l'ouvrage d'Agénor BARDOUX, *La bourgeoisie française* établi dans les *Annales de l'ELSP*, t. 9, 1894, pp. 401-402, signé C.C.

¹¹⁰Cf. *supra* Chapitre 4-III. La bourgeoisie est constamment célébrée au sein de l'ELSP, auto-célébration des qualités de la couche sociale qui forme l'essentiel des membres de l'ELSP et qui a fourni à l'École ses trois directeurs : cf. par exemple Théophile Funck-Brentano qui voit en elle la couche qui dynamise la société française et lui fournit ses élites (Théophile FUNCK-BRENTANO, *La politique. Principes, critiques, réformes*, Rousseau, 1892, pp. 178-187) ; cf. André Lebon qui en fait l'éloge dans un discours à la Société des élèves : « Mais les bourgeoisies, Messieurs, ce sont des élites, les élites de la fortune et de l'intelligence, qui constituent ou devraient constituer le cadre des nations [...] Ne restez pas assoupis, conclut-il [...], c'est à vous de conduire la lutte ! », séance du 22/12/1895, *Annuaire SAE*, 1896, p. 11.

¹¹¹La raideur de la tenue du gentleman telle que nous l'avons décrite dans le chapitre précédent peut aussi être interprétée comme le signe d'un effort constant sur soi-même, produit d'une conscience tout aussi droite qui correspond bien à l'éthique bourgeoise. Cf. Adeline DAUMARD, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Champs Flammarion, 1991, pp. 219-221.

¹¹²Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, p. 144. Max Leclerc note à son propos qu'elle est une « haute bourgeoisie censitaire et dirigeante » (Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, p. 233). Descendant d'une famille de marchands enrichis, Gladstone est un excellent représentant de ces gentlemen de la nouvelle génération : promoteur actif du libéralisme

La composition de la *gentry* est donc source de dynamisme, son ouverture aux couches moyennes inférieures garantissant également la souplesse de la hiérarchie sociale et, partant, son adaptabilité au changement :

« Dans une société en progrès, écrit Émile Boutmy, l'autorité et le crédit des classes supérieures, leur résistance aux causes de destruction sont d'autant plus assurés que la séparation est moins profonde entre chacune d'elles et la classe qui la suit et que, sur leur frontière indécise, affluent plus d'éléments préparés à la franchir. Ce bornage incertain déconcerte les intérêts de classe, ils ne parviennent pas à se bien connaître eux-mêmes ; ils n'ont point tendance à s'isoler, à se clore, à se retrancher ; ils ne se regardent pas de loin en ennemis. Homogénéité et cohérence, continuité et gradation, tels sont les caractères nettement marqués de la société anglaise d'alors [*i.e.* : des seizième et dix-septième siècles] »¹¹³.

La capacité à accueillir et à accepter en son sein des éléments nouveaux est analysé comme l'une des qualités ayant permis à la *gentry* de devenir le pivot de la société anglaise de cette époque et de préserver l'ordre social, qualité indissociable du rôle fondamental qu'elle tient dans cette société. C'est en effet par son action judiciaire et administrative que la *gentry* a affirmé sa prééminence dans la société anglaise, la fonction de juge de paix lui permettant d'acquérir prestige et autorité dans les localités dont elle gère les affaires, s'érigeant en relais de l'État sur tout le territoire¹¹⁴ : Émile Boutmy décrit ainsi le pouvoir illimité des magistrats dans les comtés, fait qui montre selon lui la puissante présomption en faveur du gouvernement de la *gentry* dont le caractère élevé rend inoffensive la puissance arbitraire¹¹⁵. En exerçant,

économique et politique, il incarne le pôle modernisateur de la *gentry*, pôle incontestablement valorisé au sein de l'ELSP : Paul HAMELLE, « William Ewart Gladstone », *Nouvelle Revue*, t. 113, 1898, pp. 402-428 et pp. 625-649 et t. 114, 1898, pp. 46-68. La *gentry* reste cependant avant tout une classe rurale : les parvenus issus des villes sont difficilement intégrés, et ne le sont qu'après plusieurs générations lorsque l'origine de leur fortune est oubliée. L'éducation commune dans les *public schools* et grandes universités contribue à cette unification morale et sociale, permettant de libérer le parvenu des aspects étriés de son caractère, mais l'acquisition du titre de gentleman reste une oeuvre de longue haleine car cette qualité n'est véritablement procurée que par l'ancienneté : « C'est dans la public school et à l'université seulement qu'un fils de parvenu prétentieux et gauche deviendra le gentleman sachant tenir son rang avec aisance, commander et se faire obéir sans brutalité, bref manier les hommes en véritable chef. La société anglaise, dans son évolution vers la démocratie, n'a jamais perdu de vue cette vérité d'expérience qu'un peuple, même appelé à se gouverner lui-même, doit avoir des chefs, que ces chefs ne s'improvisent pas, qu'ils se forment, et qu'il faut deux générations au moins pour réunir toutes les aptitudes nécessaires » : Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, pp. 239-240. Hippolyte Taine écrivait aussi : « La première condition du commandement autorisé est la résidence ancienne, et toute aristocratie forte est locale » : Hippolyte TAINE, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 193-194. L'assimilation de la *gentry* à la bourgeoisie semble surtout constituer un moyen de saisir la place qu'elle a tenue dans la société anglaise des seizième et dix-septième siècles comme agent de modernisation : Émile Boutmy insiste en effet dans *Le développement de la constitution...*, et plus encore dans sa *Psychologie du peuple anglais...*, sur l'incapacité globale de la *gentry* à comprendre au dix-neuvième siècle les règles économiques de l'école libérale et à assimiler les données du nouveau monde industriel. Il n'en demeure pas moins que les réactions de la *gentry* face au développement économique de l'Angleterre ne sont pas homogènes : Max Leclerc remarque ainsi qu'il existe encore à la fin du dix-neuvième siècle des *squires* de l'ancien temps, fidèles aux vieilles coutumes et des *squires* des temps nouveaux, ne résidant que très peu sur leurs terres, étudiant les affaires industrielles et coloniales, exploitant leur domaine selon les dernières techniques mises au point (Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, pp. 38-39). Dans la dénonciation de la difficulté de la *gentry* à s'accommoder aux évolutions de l'Angleterre et dans l'admiration conjointe de sa toute-puissance se lit aussi la difficulté du projet des fondateurs de l'ELSP destiné à faire sortir l'ancienne classe dirigeante de son camp retranché tout en restant attaché à des principes de sélection tels que la grande propriété foncière : c'est l'ambiguïté de la *gentry* qui est ici en question, couche qui mêle en son sein des parcours et valeurs différents dont la cohésion se fera essentiellement par l'acquisition de cette « synthetic gentility » qui trahit les anciennes valeurs tout en les adaptant aux évolutions.

¹¹³Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 223-224.

¹¹⁴« Le *squire* « exerce dans les comtés une partie au moins de tous les pouvoirs que nous partageons entre le préfet, le sous-préfet, le conseil général, les conseils de préfecture, le recteur, l'ingénieur des Ponts et Chaussées, etc. Il exerce aussi ceux du juge de paix, du juge d'instruction, de commissaire de police, du tribunal de première instance [...]. [Il est] le maître absolu de tout ce qui l'environne » : Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 336-337.

¹¹⁵*Ibid.*, pp. 269-275. Cf. aussi Émile BOUTMY, « Le gouvernement local et la tutelle de l'État en Angleterre », *ASP*, t. 1, 1886, pp. 178-180. Max Leclerc montre la magistrature anglaise de la fin du siècle comme une élite vénérée au pouvoir immense : « il est difficile d'imaginer le respect mêlé de crainte et d'admiration dont tout citoyen [...] entoure [les juges] » (p.

gratuitement, les pouvoirs de justice, d'administration et de police dans les comtés, la *gentry* a puissamment contribué à asseoir l'autorité de la loi et à unifier l'État anglais¹¹⁶, tout en construisant son pouvoir à partir de ces prérogatives : la *gentry* se présente ainsi comme une administration exemplaire et indispensable¹¹⁷, un modèle remarquable pour les membres de l'ELSP qui souhaitaient former des hommes tout aussi dévoués à leur pays et, ce faisant, offraient également aux anciennes classes dirigeantes la possibilité de conserver leur position au sein de la République à partir du service de l'État¹¹⁸. Celui-ci constituait ainsi la modalité principale dont usait la *gentry* pour étendre son pouvoir à toute la société : en se faisant le vecteur de conduites adaptées à la libéralisation des rapports politiques et sociaux - il ne reste rien de féodal dans cette classe qu'Émile Boutmy qualifie de résolument moderne¹¹⁹ - la *gentry* représentait ce guide de l'opinion que le fondateur de l'ELSP désirait fournir à la France, composé d'hommes politiques dans le sens le plus large du terme, occupés à assurer le bien-être de la cité¹²⁰. Décrivant les gentlemen formant cette étonnante classe supérieure anglaise, Hippolyte Taine écrivait :

« Ils sont demeurés en communication avec le peuple, ils ont ouvert leurs rangs aux talents, ils se sont adjoints comme recrue l'élite de la roture ; ils sont restés les personnages commandants, ou dirigeants, ou du moins influents de la commune et de l'État. Pour cela, ils se sont accommodés à leur siècle et à leur rôle ; ils ont été administrateurs, patrons, promoteurs de réformes, bons gérants de la chose publique, hommes appliqués, instruits, capables, les citoyens les plus éclairés, les plus indépendants, les plus utiles de la nation »¹²¹.

53), certains rappellent d'ailleurs « nos vieux parlementaires de l'ancien régime, hommes de loi et hommes de goût, savant légistes et fins lettrés » (pp. 56-57) : Max LECLERC, *Les professions...*, op. cit., pp. 41-57. Le caractère arbitraire du pouvoir de la *gentry* au dix-huitième et dix-neuvième siècles est souligné par les auteurs qui traitent de cette question et qui insistent également sur son innocuité, témoignant en creux de l'extraordinaire qualité de la classe supérieure anglaise : cf. par exemple Alexandre RIBOT, « Le système pénitentiaire en Angleterre », *RDDM*, 1/2/1873, p. 541.

¹¹⁶C'est en effet dans les localités que la loi entre en contact direct avec les mœurs et tend à la modifier, ce qui rend l'action de la *gentry* d'autant plus importante : Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, op. cit., p. 345. Cette conception est là encore à rattacher à la promotion de la décentralisation par les libéraux français du dix-neuvième siècle, l'échelon local constituant la base du pouvoir politique et social des notables. Cette préoccupation, qui alimente les articles d'Émile Boutmy dans les années 1860 et 1870, constitue d'ailleurs le sujet de concours proposé à l'ASMP en 1870 et dont Paul Leroy-Beaulieu sera lauréat avec son ouvrage : *L'administration locale en France et en Angleterre*, Guillaumin, 1872, XII-447 p. Sur le rapport général des libéraux français à l'administration anglaise : Theodore ZELDIN, *art. cit.*

¹¹⁷Dans la préface au livre de Guy Thuillier consacré aux projets d'écoles d'administration, et tout en notant l'inspiration anglaise de l'ELSP et le rôle bénéfique de cette influence, Pierre Chauvin se réfère à la *gentry* dont il fait l'équivalent de la technocratie du savoir étatique contemporaine, justifiant ainsi l'intérêt du regard porté par les membres de l'École sur cette couche sociale : Guy THUILLIER, *L'E.N.A. avant l'E.N.A.*, P.U.F., 1983, p. 11.

¹¹⁸L'administration est un enjeu important pour une partie des anciennes classes dirigeantes qui en tiraient leur pouvoir : la formation donnée au sein de l'ELSP va leur permettre de se maintenir à la tête de l'État en légitimant cette position par la possession de compétences spécifiques, recréant ainsi une nouvelle « noblesse ». La naissance du gentleman dans l'Angleterre du seizième siècle s'est également fondée sur ce service de l'État dont la qualité pouvait mener à cette ultime reconnaissance sociale qu'était à l'époque l'obtention d'un titre de noblesse (accession à la pairie) ; par un glissement politique et social, le fait de servir l'État deviendra en soi une marque de noblesse : cf. Ruth KELSEY, « The doctrine of the English gentleman in the sixteenth century », *University of Illinois Studies in Language and Literature*, vol. 14, Feb.-May 1929, pp. 15-17, p. 25.

¹¹⁹Émile BOUTMY, *Développement...*, op. cit., p. 221.

¹²⁰Évoquant la société anglaise issue des révolutions politiques et morales du dix-septième siècle, Émile Boutmy écrit : « Quelle que soit la part de la fatalité dans la politique, il y a lieu d'en tenir compte, mais non pas de désespérer du progrès, et les institutions libres resteront toujours le grand moyen, soit de réformer directement une société en l'accoutumant à agir, soit de ménager un accès facile et une libre expansion aux révolutions plus profondes qui se font dans l'intérieur de l'esprit humain » : la *gentry* a su promouvoir à la fois les changements politiques et les changements intellectuels et psychologiques nécessaires à l'avènement de l'Angleterre moderne. Émile BOUTMY, « Études littéraires. Compte-rendu du livre de Cornélis de WITT, *La société française et la société anglaise au dix-huitième siècle* », *La Presse*, 10/11/1864.

¹²¹Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, op. cit., pp. 194-195.

La perméabilité sociale de l'aristocratie anglaise apparaît ainsi comme la condition de son maillage de la société anglaise, car cette perméabilité repose sur un comportement spécifique qui lui permet de se maintenir à la tête du pays : l'observation de la *gentry* offrira en effet aux membres de l'ELSP une véritable leçon de « gouvernementalité », ancrée dans la maîtrise de soi constitutive de la personnalité du gentleman¹²². Les qualités qui façonnent ce personnage prennent aussi tout leur sens lorsqu'il s'agit de définir le citoyen modèle du nouveau régime républicain.

b) Du gouvernement de soi au gouvernement des autres

L'arrivée de la *gentry* à la tête de la société anglaise des seizième et dix-septième siècles participe de la modernisation politique et sociale de l'Angleterre, cette classe étant porteuse de nouveaux idéaux nécessaires à la transformation de l'ordre politique : la promotion de la figure du gentleman à cette époque correspond pleinement à l'avènement de nouvelles normes de comportement qui s'imposent au sein de l'aristocratie traditionnelle dans un premier temps, pour s'étendre ensuite à l'ensemble de la société. C'est bien durant cette période que Michel Foucault voit apparaître en Occident ce qu'il appelle « le problème du gouvernement » : problème du gouvernement de soi, problème du gouvernement des âmes, problème du gouvernement des États, trois facettes indissociables puisque le gouvernement de soi est la condition du gouvernement des autres. Défini de façon très large comme « conduite de vie », le gouvernement comprend alors « l'ensemble des procédures et des moyens déployés par les groupes et les organismes dirigeants pour s'assurer, dans une société donnée, la régulation de la conduite des autres »¹²³. L'émergence de cette problématique du gouvernement est liée à l'effritement de l'ordre féodal et à l'apparition de mouvements de dissidence religieuse, évolution générale dans laquelle s'insère la montée de la *gentry* confrontée à la difficile question des moyens de gouverner un pays où l'opinion publique s'est constituée en puissance - le droit d'insurrection a même été intégré dans la Déclaration de 1688 remarque Émile Boutmy¹²⁴. Un bon gouvernement doit donc savoir convaincre de ses

¹²²Le terme « gouvernementalité » est emprunté à Michel Foucault qui a entrepris dans ses leçons au Collège de France des années 1970 d'en faire l'histoire. La gouvernementalité est définie comme : « l'ensemble constitué par les instructions, procédures, analyses et réflexions, calculs et tactiques, qui permettent d'exercer cette forme très spécifique bien que très complexe de pouvoir, qui a pour cible la population et comme forme principale de savoir l'économie politique, comme instrument technique essentiel, les dispositifs de sécurité ». Ce qui nous intéresse plus particulièrement dans les travaux que Michel Foucault consacre à ce sujet concerne les dispositifs psychiques qui sont à l'oeuvre dans le processus de « gouvernementalisation » de l'Etat moderne indissociable de la gouvernementalisation des conduites : le gouvernement tel qu'il est appréhendé à partir du seizième siècle s'occupe des hommes dans leurs rapports avec les choses que sont les richesses, les moyens de subsistance..., dans leurs rapports aussi avec ces autres choses qui font les usages, les habitudes, les manières de faire et de penser : « La gouvernementalité », *Actes*, n° 54, été 1986, pp. 7-15 : texte d'une leçon au Collège de France datée de février 1978 publié également dans *Dits et écrits 1954-1988*, t. 3, Gallimard, 1994, pp. 635-657.

¹²³Pasquale PASQUINO, « La problématique de « gouvernement » et de la « véridiction » », *Actes*, n° 54, été 1986, pp. 17-18. Voir également Claudine HAROCHE, « Se gouverner, gouverner les autres. Éléments d'une anthropologie des moeurs et des manières (XVI-XVII^e siècle) », *Communication*, n° 56, 1993, pp. 54-55 ; Claude GAUTIER, « A propos du « gouvernement des conduites » chez Foucault : quelques pistes de lectures » in CURAPP, *La gouvernabilité*, PUF, 1996, pp. 19-33.

¹²⁴Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 186. Dès l'époque des Tudors, écrit encore Émile Boutmy, l'Angleterre a « le caractère d'une société adulte et moderne, en possession des notions de l'Etat et de la loi, de tous les organes du gouvernement représentatif et parlementaire et du principe de la suprématie du pouvoir civil » : Émile BOUTMY, *Développement...*, *op. cit.*, p. 151. L'histoire de l'Angleterre telle que la retracent les différents membres de l'ELSP met l'accent sur cette puissance de « l'opinion publique », expression qui désigne dans leurs écrits les groupes qui font entendre leur voix sur le plan national et qui incarnent le pouvoir civil évoqué par Émile Boutmy : population qui s'allie à la noblesse pour lutter contre le roi au Moyen-âge, population des localités anglaises qui contribue au fonctionnement du *self-government*, pétitionnaires des diverses manifestations et révoltes, corps électoral qui ne cesse de grossir au fil du dix-neuvième siècle. Il s'agit donc ici de l'opinion qui se rend publique, mais l'expression peut aussi désigner de manière plus

qualités, maîtriser les connaissances nécessaires à une gestion politique complexifiée et montrer son attachement à l'amélioration du bien public¹²⁵ : l'adéquation des qualités de la *gentry* à ces exigences s'est en grande partie réalisée outre-Manche par l'intermédiaire du puritanisme qui a contribué à la transformation psychique de l'élite dirigeante¹²⁶.

Religion du *self-government* intérieur, le protestantisme a en effet engendré cette maîtrise de soi rigoureuse qui est la condition du gouvernement des autres. Élie Halévy expliquait ainsi à Célestin Bouglé que la stabilité d'une société ne pouvait être atteinte que si les individus la composant faisaient régner l'ordre en eux-mêmes¹²⁷. L'homme doit avant tout apprendre à se gouverner, une attitude que le gentleman possède de manière exemplaire, incarnant le « style » qui va assurer l'hégémonie de la *gentry* de même que son modèle sert à fonder le « style » des élèves de l'ELSP et confère une unité morale et sociale au groupe¹²⁸.

L'acquisition d'une forte maîtrise de soi est le préalable essentiel au gouvernement des autres dans la mesure où elle peut être considérée comme la condition d'une triple prise de distance ou mise à distance : distance par rapport à soi, par rapport aux autres et par rapport aux choses, trois types de contrôle qui peuvent aussi être perçus comme des étapes qui définissent trois modalités de participation au gouvernement de la cité¹²⁹.

générale ce que les auteurs appellent « l'esprit public anglais », évoquant la vigilance des habitants quant au respect de leurs droits politiques et civils et dont ils font l'une des pièces maîtresses de l'organisation politique et sociale britannique. Cf. également Eugène D'EICHTHAL, « Les grèves et les conseils d'arbitrage en Angleterre », *RDDM*, 15/6/1871, pp. 697-716 ; Henri GAIDOZ, « Les origines de la Grande-Bretagne et la nationalité anglaise », *RIE*, 1885, t. 10, p. 261 ; Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 1, *op. cit.*, chapitre 2 ; cf. aussi la théorisation qu'en donne Gabriel TARDE, *L'opinion et la foule*, PUF, 1989 (1ère édition 1901), p. 184. Sur la notion d'opinion publique : Patrick CHAMPAGNE, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Éditions de Minuit, 1993, chapitre 1 ; Dominique REYNIE, « Opinion publique », in Philippe RAYNAUD, Stéphane RIALS (dir.), *Dictionnaire de philosophie politique*, PUF, 1996, pp. 441-447.

¹²⁵Ce qui correspond à la définition du bon gouvernement donnée par Guillaume de la Perrière au seizième siècle : il doit avoir de la patience, de la sagesse et de la diligence : Guillaume de la PERRIERE, *Le Miroir politique, contenant diverses manières de gouverner et policer les républiques*, Paris, 1555 (Michel Foucault s'appuie sur ce texte appartenant à la littérature anti-machiavélique pour dresser les grandes lignes d'émergence de la nouvelle conception du gouvernement : Michel FOUCAULT, « La gouvernementalité », *art. cit.*, pp. 11). L'idée du « bon gouvernement » est centrale chez John Stuart Mill, formant le cœur de son ouvrage sur le gouvernement représentatif. L'idéal du bon gouvernement, dont l'objet principal est l'accroissement du bien public, est fourni par le régime représentatif, c'est-à-dire par le gouvernement des masses par elles-mêmes, cette capacité étant fonction de l'état de civilisation atteint (« les hommes sauront-ils s'imposer eux-mêmes la discipline que veut la société ? ») : le problème du gouvernement (de soi, des autres) est l'une des préoccupations majeure de John Stuart Mill qui la répercute dans ses travaux sur la morale et sur la liberté (cf. *On Liberty*, 1859 ; *Utilitarianism*, 1863) : John Stuart MILL, *Le gouvernement représentatif*, Guillaumin, 1865 (l'édition anglaise date de 1862), traduction et introduction de Charles DUPONT-WHITE, LI-400 p. ; Hippolyte PASSY, « Rapport sur un ouvrage de M. Stuart Mill intitulé : *Du gouvernement représentatif* », *Séances et travaux de l'ASMP*, t. 60, 1862, pp. 421-457 ; voir l'article de Pierre BOURETZ in François CHATELET, Olivier DUHAMEL, Evelyne PISIER, *Dictionnaire des oeuvres politiques*, PUF, 1986, pp. 555-565.

¹²⁶L'activisme puritain des seizième et dix-septième siècles est qualifié de « politique » par Michaël Walzer car il se préoccupe avant tout de *gouvernement* : Michaël WALZER, *op. cit.*, p. 326. L'imprégnation puritaine confère aux membres de la *gentry* l'étoffe d'hommes d'Etat sérieux et consciencieux qui supplantent les anciens aristocrates et dont Cromwell est un bon exemple. Cf. le portrait qu'en trace Hippolyte Taine à la suite de Carlyle - un puritain parle d'un puritain - , soulignant la fécondité politique des hommes menés par Cromwell, véritables fondateurs de l'Angleterre : piété pratique, gouvernement de la conscience, volonté virile les caractérisent et leur ont permis de s'opposer à la corruption des Stuarts : Hippolyte TAINÉ, *Histoire de la littérature anglaise. T. 4 et complémentaire. Les contemporains*, Hachette, 1864, pp. 325-328. Sur la transformation psychique de l'élite anglaise, voir également W. Lee USTICK, « Changing Ideals of Aristocratic Character and Conduct in Seventeenth Century England », *Modern Philology*, vol. 30, 1932, pp. 147-166.

¹²⁷Élie HALEVY, *Correspondance. 1891-1937*, Éditions de Fallois, 1996, p. 282.

¹²⁸C'est Michaël Walzer qui utilise ce terme, expliquant que les nouveaux hommes d'Etat issus de la *gentry* ont besoin d'un style qui les rende *reconnaissables* pour l'opinion publique : Michaël WALZER, *op. cit.*, p. 274.

¹²⁹Norbert Elias met en lumière la distanciation à l'oeuvre dans la société de cour, phénomène au cœur du processus de civilisation qu'il analyse : il modifie en effet l'état des trois contrôles fondamentaux exercés par les hommes en société en les accentuant - contrôle de soi, contrôle des autres, contrôle des phénomènes naturels extra-humains - contribuant ainsi à modifier les conditions d'exercice du pouvoir politique : Norbert ELIAS, *La société de cour*, Flammarion, 1985, pp. 239-306. Des explications semblables se retrouvent chez Michel Foucault : cf. Claudine HAROCHE, « Se gouverner, gouverner les autres. Éléments d'une anthropologie politique des moeurs et des manières (XVI-XVII^e siècle) », *Communications*, n°56, 1993, p. 55. Sur cette notion de distance, voir également Pierre BOURDIEU, *La distinction. Critique sociale du jugement*,

Forger une personnalité

Le self-control, basé sur la connaissance de soi engendre une prise de conscience par l'individu de sa valeur personnelle et développe sa capacité à concentrer ses efforts pour atteindre le but recherché - le salut de l'âme/la réussite terrestre -, accroissant ainsi sa confiance en lui-même, attitude pouvant servir d'issue à l'angoisse générée par les transformations d'un monde en mutation - c'est l'une de explications avancées par Michaël Walzer sur le rôle du puritanisme dans la société anglaise des seizième et dix-septième siècles¹³⁰ - tout en permettant d'acquérir la force d'accompagner ces transformations - « aide-toi, le ciel t'aidera ». La maîtrise de soi est donc garante de la formation d'une *personnalité* dans le sens plein du terme, telle que le gentleman l'incarne, élément solide dans un environnement instable¹³¹ mais aussi individu capable d'indépendance, de modération et d'initiative, qualités premières du citoyen que les manuels républicains d'instruction civique s'attachent à façonner et qui le fondent à revendiquer une part de la souveraineté nationale¹³².

Éditions de Minuit, 1979, VIII-670 p. et *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Seuil, 1994, pp. 15-29 : la distinction est différence, écart, distance et ne peut se saisir que dans sa dimension relationnelle, une différence n'étant socialement pertinente que si elle est perçue comme telle ; sa constitution en signe de distinction (dans un sens qui l'oppose ici à la masse, à la vulgarité) est donc enjeu de pouvoir et condition de domination. Émile Boutmy analyse clairement l'importance de cette distance aux classes inférieures parmi les caractéristiques constitutives du gentleman : « les hommes des basses classes [anglaises] se sentent trop différents de ce produit retravaillé de l'art, de l'éducation, de l'hérédité [i.e. : le *gentleman*]; l'intervalle à franchir d'eux à lui est trop grand ; ils sentent trop bien la pesanteur d'un naturel épais, pour avoir l'ambition de rejoindre la haute classe sur son terrain et d'y faire voir leur gaucherie à côté de son aisance » ; en France, au contraire, « Le défaut d'instruction et d'éducation marque vainement un écart ; les dons de nature y suppléent et leur font regagner la moitié de la distance » : Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, op. cit., pp. 195-196. Cf. également Élie HALEVY, *Histoire...*, t. I., op. cit., p. 81.

¹³⁰ Michaël WALZER, op. cit., pp. 327-335. L'auteur note bien cependant que le puritanisme n'est qu'une des réponses possibles à l'expérience du désordre social et de l'angoisse : toute la *gentry* ne s'est pas convertie et les hommes qui ont adopté le puritanisme étaient aussi « sociologiquement compétents » pour la magistrature et la guerre, les deux fonctions qui ont servi de tremplin à la diffusion du nouvel ordre politique et social. En basant la pédagogie de l'ELSP sur un travail d'introspection et de dépassement de soi, les fondateurs optaient pour des procédés semblables aux méthodes du puritanisme, adaptés à leurs yeux à la formation d'élèves destinés à fournir les cadres d'un nouveau régime (cf. *supra* chapitre 4-II).

¹³¹ Cette attitude contient une possible dérive autoritaire car la conscience de la capacité à se maîtriser peut aller de pair avec la volonté de gouverner les autres malgré eux pour remédier à l'instabilité sociale : Michaël WALZER, op. cit., pp. 243-244. L'aspect autoritaire du puritanisme nous était déjà apparu dans son développement en Nouvelle-Angleterre (cf. *supra* Chapitre 4 -IV) ; il est indéniablement présent aussi au sein de l'ELSP à la fois dans le comportement demandé aux élèves - exhortés à fournir un effort sans relâche sous peine de ne pas valoir mieux que l'élite du régime impérial ou de nourrir le décadentisme fin de siècle et donc d'alimenter l'instabilité politique et la dégénérescence physique et morale - et dans l'attitude condescendante adoptée envers le peuple qui, tel un enfant ou une femme, ne sait pas maîtriser ses émotions ni ses pulsions.¹³² Cf. Yves DELOYE, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy*, Presses de la FNSP, 1994, pp. 41-48, 88-105. Paul Janet écrivait ainsi qu'il fallait « perfectionner » le citoyen, l'affaiblissement de la subordination devant s'accompagner d'une augmentation de l'empire sur soi : Paul JANET, « La science sociale et la philosophie anglaise », *RDDM*, 1/11/1874, p. 103. Nous avons déjà évoqué le rôle de la psychologie dans la pédagogie scolaire de l'école républicaine, montrant ses liens avec l'approche de type protestant adoptée à l'ELSP, toutes deux destinées à promouvoir une nouvelle forme de solidarité politique reposant sur l'intériorisation des normes. La similitude entre les qualités du gentleman et les qualités demandées au citoyen/électeur républicain est manifeste : deux personnages qui, idéalement, forment leurs convictions en toute conscience, ne se laissant entraîner par aucune passion et capables de résister aux pressions extérieures ; deux hommes dont la force de caractère permet aussi la retenue et la discipline garantes de la pacification de l'ordre social et de sa préservation, leur liberté de choix assurant leur obéissance volontaire : « Le gouvernement de soi par la volonté éduquée, écrit Yves Déloye, [...] apparaît au fondement du gouvernement civique » (*ibid.*, pp. 91-92). Cf. également Michaël WALZER, op. cit., pp. 277-278 ; Pierre ROSANVALLON, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Gallimard, 1992, pp. 355-372 ; Alain GARRIGOU, *Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Presses de la FNSP, 1992, pp. 265-276. Deux articles parus dans la revue de l'ELSP répercutent les discussions de l'époque concernant la moralisation du suffrage, dressant un bilan des différents types de fraudes et pressions empêchant l'électeur d'accomplir son acte de façon libre et indépendante (bien que l'auteur semble moins partisan de l'instauration du vote secret que d'une juridiction compétente en matière de fraudes électorales) : X., « La sophistication du suffrage universel », *ASP*, t. 24, 1909, pp. 445-483 et t. 25, 1910, pp. 344-363.

¹³² Cf. Yves DELOYE, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy*, Presses de la FNSP, 1994, pp. 41-48, 88-105. Paul Janet écrivait ainsi qu'il fallait « perfectionner » le citoyen, l'affaiblissement de la subordination devant s'accompagner d'une augmentation de l'empire sur soi : Paul JANET, « La science sociale et la philosophie

Être respectable

La maîtrise de soi acquise par l'effort et le travail constants constitue également une réponse adaptée à une société voulue mobile dans laquelle la position sociale n'est pas garantie par les privilèges mais repose sur la démonstration et la reconnaissance de sa valeur personnelle. La *respectability* est à la fois signe de haute moralité et de la capacité à tenir son rang car elle implique une conduite exemplaire, droite, honnête à laquelle tous peuvent se fier, mais elle est aussi signe de la capacité à tenir les autres à distance : l'adaptabilité à toutes les situations, l'attitude tout en nuances et le *fair-play* du gentleman attestent de son aptitude au commandement dans une société où le contrôle des pulsions et des affects est devenu indispensable¹³³. Le chef accompli, selon Hippolyte Taine, était bien celui qui possédait au plus haut point ces qualités éminemment anglaises d'empire de soi, sang-froid, sérieux et dignité qui, en le distinguant de la masse, disaient sa supériorité sur elle et en faisaient aussi le guide¹³⁴.

Avoir la vocation

anglaise », *RDDM*, 1/11/1874, p. 103. Nous avons déjà évoqué le rôle de la psychologie dans la pédagogie scolaire de l'école républicaine, montrant ses liens avec l'approche de type protestant adoptée à l'ELSP, toutes deux destinées à promouvoir une nouvelle forme de solidarité politique reposant sur l'intériorisation des normes. La similitude entre les qualités du gentleman et les qualités demandées au citoyen/électeur républicain est manifeste : deux personnages qui, idéalement, forgent leurs convictions en toute conscience, ne se laissant entraîner par aucune passion et capables de résister aux pressions extérieures ; deux hommes dont la force de caractère permet aussi la retenue et la discipline garantes de la pacification de l'ordre social et de sa préservation, leur liberté de choix assurant leur obéissance volontaire : « Le gouvernement de soi par la volonté éduquée, écrit Yves Déloye, [...] apparaît au fondement du gouvernement civique » (*ibid.*, pp. 91-92). Cf. également Michaël WALZER, *op. cit.*, pp. 277-278 ; Pierre ROSANVALLON, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Gallimard, 1992, pp. 355-372 ; Alain GARRIGOU, *Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Presses de la FNSP, 1992, pp. 265-276. Deux articles parus dans la revue de l'ELSP répercutent les discussions de l'époque concernant la moralisation du suffrage, dressant un bilan des différents types de fraudes et pressions empêchant l'électeur d'accomplir son acte de façon libre et indépendante (bien que l'auteur semble moins partisan de l'instauration du vote secret que d'une juridiction compétente en matière de fraudes électorales) : X., « La sophistication du suffrage universel », *ASP*, t. 24, 1909, pp. 445-483 et t. 25, 1910, pp. 344-363.

¹³³Norbert Elias a également montré l'importance de la maîtrise de soi dans la stratégie de conservation sociale des nobles à la cour de Louis XIV : la rationalité de la société de cour est « une planification calculée du comportement de chacun en vue de s'assurer, dans la compétition et sous une pression permanente, des chances de statut et de prestige par un comportement approprié » (Norbert ELIAS, *La société de cour*, *op. cit.*, p. 81). L'auto-surveillance et l'observation méticuleuse des autres font donc partie des conditions du maintien de la position sociale : apparaît ainsi « l'approche psychologique de l'homme » : Norbert ELIAS, *La dynamique de l'occident*, *op. cit.*, p. 240 ; cf. également Claudine HAROCHE, *art. cit.*, pp. 51-68. Hippolyte Taine remarquait ainsi que la « divination exacte du dedans qui est l'homme » associée à la connaissance des dehors qui manifestent l'homme étaient les préalables nécessaires au maniement des choses humaines : l'acquisition d'un tour d'esprit psychologique était aussi un instrument de pouvoir, comme le montre l'observation de Napoléon : Hippolyte TAINE, *Notes...*, *op. cit.*, p. 338 ; *Les origines de la France contemporaine. La révolution*, Laffont, Collection Bouquins, vol. 2, Le régime moderne, Livre I, chapitre I, p. 388. « La science politique, déclarait Gaston Salaun au congrès de Science politique de 1900, renonce au charme de construire des sociétés de toute pièces, pour la tâche plus ingrate de gouverner les hommes. Elle ne doit rien, ou peu de chose, à la logique, mais elle étudie scrupuleusement les caractères et les mobiles humains, et, à ce titre, elle se réclame de la psychologie et de la morale » : Gaston SALAUN, « Rapports plus particuliers des sciences politiques avec les sciences juridiques », *Congrès des sciences politiques de 1900*, *op. cit.*, p. 631.

¹³⁴Hippolyte TAINE, *Notes...*, *op. cit.*, p. 196. Le corps est bien conçu comme un « opérateur politique et social » (Georges BALANDIER) et l'une des fonctions de l'ELSP est de rendre *reconnaissable* l'élite qui se forme sur ses bancs et de faire de cette identité sociale, de ce « style », une marque de supériorité : « La société, écrit Erwin Goffman, établit des procédés servant à répartir en catégories les personnes et les contingents d'attributs qu'elle estime ordinaires et naturels chez les membres de chacune de ces catégories [...]. Par suite, lorsqu'un inconnu se présente à nous, ses premières apparitions ont toutes chances de nous mettre en mesure de prévoir la catégorie à laquelle il appartient et les attributs qu'il possède, son « identité sociale » ». L'auteur précise cependant que c'est en terme de *relations* et non d'attributs qu'il convient de raisonner, idée qui est au fondement de la notion de distinction telle que nous l'avons évoquée précédemment à la suite de Pierre Bourdieu : cf. Erving GOFFMAN, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Éditions de Minuit, 1975 (1ère édition 1963), pp. 11-12 ; Georges BALANDIER, « Le politique des anthropologues » in Madeleine GRAWITZ, Jean LECA (dir.), *Traité de science politique*, PUF, 1985, vol. 1, pp. 309-334.

Enfin, le gouvernement de soi est encore perçu comme la condition même du service des autres : le gouvernement des autres se confond ici avec le dévouement aux autres et rejoint le développement de l'idée puritaine de la politique comme vocation. La percée de la *gentry* en tant que classe dirigeante s'est en effet constituée autour de la notion de service public - la politique étant conçue comme un moyen de servir la communauté -, de même que le développement de la figure du gentleman s'est effectué conjointement à l'accroissement du prestige des fonctions civiles au détriment de l'activité guerrière des chevaliers : il s'agit bien dans les deux cas de se mettre au service de la société mais les conditions requises ont changé. L'éducation devient en effet l'un des piliers de la formation du gentleman au seizième siècle : les écoles de droit se développent notamment à partir de cette époque, lieux où s'élaborent le style de la compétence et le sentiment de la dignité qui caractérisent les manières de ces hommes nouveaux¹³⁵. L'affirmation de la nécessité d'une formation spécifique donne un nouveau sens à la conception chevaleresque jusqu'alors prédominante du dévouement à la collectivité : en faisant de l'activité politique une vocation, les puritains l'érigent du même coup en un devoir pour lequel il faut se préparer en acquérant les connaissances et compétences adéquates et qu'il faut accomplir le plus consciencieusement possible, ouvrant ainsi la voie à une conception *civique* de l'aristocratie. Taine notait ainsi que le gentleman était, comme le gentilhomme français, un homme d'honneur mais qu'il était aussi un homme de conscience, ce qui le rendait digne de commander¹³⁶. Plus que cela, tout homme consciencieux se doit d'occuper des fonctions publiques, c'est pourquoi, comme l'explique Émile Boutmy, le privilège de participer au pouvoir politique et de gérer les affaires locales est assimilé à un devoir par la *gentry* qui se conçoit comme un organe de l'État et de la loi¹³⁷, accomplissant ainsi sa vocation politique¹³⁸. La notion de vocation a cette double

¹³⁵Bien qu'elles aient été supplantées par les universités d'Oxford et de Cambridge, il est encore au dix-neuvième siècle de bon ton - « gentlemanly » écrit Élie Halévy - de faire son droit pour les fils de bonne famille (Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 1, *op. cit.*, pp. 20-21). Cf. également Charles MOURIER, « De l'enseignement supérieur en Angleterre et en Allemagne », *Annuaire SAE*, 1877, pp. 87-88. Sur le rapport de la *gentry* et des écoles de droit, voir Michaël WALZER, *op. cit.*, p. 265 ; Ruth KELSOE, *op. cit.*, pp. 15-16. La promotion de l'ELSP répondait à un constat identique : « La politique intuitive et sentimentale, avec ses passions ardentes, ses désintéressements chevaleresques, ses dévouements aveugles a conservé bien peu de fidèles, déclarait Louis Ayrat à la Société des élèves. Sous l'influence du libre examen et sous la pression des intérêts, la politique est devenue positive et utilitaire [...]. Dès lors, pour suivre le mouvement des esprits et surtout pour le diriger, il sera nécessaire de s'être disposé à la vie publique par une forte préparation » : Louis AYRAL, discours à la Société des élèves lors du banquet du 6/3/1883, *Annuaire SAE*, 1883, p. 24. En 1901, Émile Boutmy rappelait les vertus de l'économie politique, science positive qui mettait en garde contre « les entraînements enthousiastes » et permettait de comprendre qu'il ne suffisait pas de « céder à un sentiment généreux » pour faire oeuvre utile : se lit ici l'opposition de l'attitude contrôlée et raisonnée de l'élite nouvelle manière au comportement « intuitif » et « naturel » qui pouvait caractériser l'ancienne classe dirigeante : *Rapport annuel du directeur au Conseil de perfectionnement*, 27/3/1901, AHC 1SP37 Dr4 (c'est nous qui soulignons).

¹³⁶Hippolyte TAINE, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 195-196.

¹³⁷Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, p. 108. Analysant l'apport de l'idéal du gentleman à la formation d'une élite politique outre-Manche, R. H. Wilkinson insiste sur la façon dont les *public schools* et grandes universités anglaises ont contribué à rendre indissociables devoir et privilège : le devoir social est un privilège puisque l'occupation d'une fonction publique est conditionnée par l'appartenance à l'élite mais l'éducation scolaire inverse le rapport en faisant de ce privilège un devoir justifié par la maîtrise des compétences nécessaires : R. H. WILKINSON, « The Gentleman Ideal and the Maintenance of a Political Elite » in P. W. MUSGRAVE (ed.), *Sociology, History and Education. A reader*. London, Methuen and Co Ltd, 1970, pp. 129-130. Il s'agit bien de promouvoir une nouvelle noblesse qui fasse sienne l'injonction « noblesse oblige », ou, expression modernisée : « supériorité oblige » comme le dit Émile Cheysson : Émile CHEYSSON, « La lutte contre l'alcoolisme et les principes directeurs d'une vie sociale », *Réforme Sociale*, 16/6/1909, p. 743 ; cf. aussi Pierre BOURDIEU, *La noblesse d'Etat...*, *op. cit.*, pp. 142-148.

¹³⁸Cf. sur ce point Michaël WALZER, *op. cit.*, chapitre 7 : « Le puritanisme et la *gentry* : la politique comme vocation ». Les auteurs de l'ELSP insistent ainsi sur le fait qu'outre-Manche, la noblesse n'est pas une classe mais une fonction : cf. par exemple Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 69-73 ; Ernest GLASSON, *Histoire... T. 6*, *op. cit.*, p. 59 ; Hélié-Robert SAVARY, « L'aristocratie britannique... », *art. cit.*, pp. 520-524.

caractéristique qu'elle signifie à la fois pour l'individu l'accomplissement de l'occupation la mieux à même de révéler sa sainteté ainsi que la justification de cette occupation aux yeux des autres puisqu'elle est signe d'élection, la fonction publique n'étant que l'occupation où le don de sa personne à la communauté est le plus total et où le service de la communauté est le plus entier¹³⁹. Le gouvernement de soi assure la force et l'indépendance de caractère qui permet d'accomplir son travail en dehors de toute allégeance personnelle et qui autorise en quelque sorte la transcendance de ses émotions et sentiments personnels pour parvenir au service rigoureux et plein de la communauté¹⁴⁰. Ce faisant, le protestantisme a réussi à faire de l'égoïsme individuel un vecteur du devoir social, le service des autres relevant d'une obligation morale achevant de donner sa *motivation* à la classe dirigeante¹⁴¹ : les gentlemen sont bien les citoyens les plus éclairés, les plus indépendants donc les plus utiles de la nation, la valeur sociale se mesurant à l'aune du dévouement aux autres¹⁴². C'est pourquoi les sciences politiques sont présentées à l'ELSP comme des sciences « citoyennes »¹⁴³, formant avant tout des hommes désintéressés, dévoués au bien public et capables du sacrifice de leur vie pour la communauté.

« C'est ce sentiment d'une mission à remplir, ou, plus modestement, d'un rôle utile à jouer, qui m'a aidé à envisager le service de trois ans d'abord comme un sacrifice peu pénible, puis, de plus en plus comme quelque chose de providentiel », écrit ainsi un ancien élève de l'ELSP qui tombera au champ d'honneur en 1915¹⁴⁴ : protestant, élevé à l'École Alsacienne,

¹³⁹Cf. Michaël WALZER, *op. cit.*, pp. 229-232, pp. 251-286 ; Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, 1964, pp. 81-103, pp. 186-195 ; André SIEGFRIED, « Le protestantisme » in André LATREILLE, André SIEGFRIED, *Les forces religieuses et la vie politique. Le catholicisme et le protestantisme*, Cahiers de la FNSP, A. Colin, 1951, p. 176.

¹⁴⁰ « Pour se dévouer utilement, il faut d'abord avoir agit [sic] vigoureusement sur soi-même » écrit Paul de ROUSIERS, *Le trade-unionisme en Angleterre*, Colin, 1897, p. 34 ; la même remarque se retrouve chez Hippolyte TAINE, *Notes...*, *op. cit.*, p. 193 ou encore chez Charles Lesage qui, après avoir rappelé la nécessité de se connaître soi-même, exhorte ses camarades à être des individualités fortes et des caractères indépendants pour servir au mieux la Patrie : Charles LESAGE, discours lors d'un dîner du 26/1/1901, *Annuaire SAE*, 1901, p. 47. Reprenant les analyses de David Riesman, R. H. Wilkinson montre que si l'attitude du gentleman peut être « group-directed », « class-directed » ou « community-directed », il n'est en aucun cas « other-directed » (R. H. WILKINSON, *op. cit.*, p. 134 ; David RIESMAN, *La foule solitaire, anatomie de la société moderne*, Arthaud, 1964, 378 p.). L'émergence de la problématique du gouvernement est liée au passage de relations interpersonnelles fortes à des relations contractuelles, impersonnelles, type de rapports que le protestantisme valorise : le service de la communauté n'est pas fondé sur des allégeances personnelles mais sur le sentiment plus large d'appartenir à une communauté (Michel FOUCAULT, « La gouvernamentalité », *art. cit.*, pp. 10-14 ; Michaël WALZER, *op. cit.*, pp. 188-199). L'indépendance du gentleman va ainsi de pair avec sa loyauté au groupe, qu'il s'agisse de son équipe de football ou de sa patrie : la description de l'officier anglais qu'Albert Sorel rencontre en 1871 tient dans ces deux adjectifs : « loyaliste et religieux » (Albert SOREL, *Nouveaux essais d'histoire et de critique*, Plon, 1898, p. 303). Cette loyauté est indispensable car elle traduit l'attachement de l'individu à la communauté et est un gage de son dévouement.

¹⁴¹L'article de R. H. Wilkinson éclaire la façon dont l'idéal du gentleman sert à motiver l'entrée et le maintien de l'aristocratie traditionnelle anglaise dans les fonctions publiques : R. H. WILKINSON, *op. cit.*

¹⁴²C'est ce qu'infère par exemple Octave Festy en classant les dockers anglais selon leur « valeur sociale » allant de la non-valeur - c'est l'homme qui ne se soucie de rien - à la valeur moyenne - l'homme qui se soucie de lui-même - pour atteindre la plus grande valeur, réservée à l'homme qui se soucie des autres, décrit comme un individu ayant une vraie personnalité, plein de *self-respect*, digne, responsable et aux convictions fortes : Octave FESTY, « Les Unions de dockers. Les hommes », *ASP*, t. 11, 1896, pp. 685-702. Ce portrait qui est celui de l'aristocratie ouvrière fait parfaitement écho au portrait de la classe supérieure anglaise dont les observateurs n'ont cessé de souligner le dévouement au bien public, attitude contrastant avec le repli sur soi des couches supérieures françaises : « on ne rencontre nulle part [qu'en Angleterre] au même degré et en dehors de tout mobile religieux, ce besoin insatiable de se dévouer à la communauté ou à quelques-uns » écrit ainsi Max Leclerc : Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, p. 271 ; cf. aussi André SIEGFRIED, *La crise britannique au XX^e siècle*, Colin, 1975, p. 119.

¹⁴³ « C'est que les sciences que nous essayons de débrouiller, de constituer, ne sont pas des sciences désintéressées. Elles sont essentiellement humaines, j'oserais dire citoyennes, et de cette partie de l'humanité où nous sommes nés, où nous voulons mourir, la cité, la patrie » : discours d'Albert SOREL lors du banquet des vingt-cinq ans de la Société des élèves, *Supplément aux ASP de mai 1900*, p. 63.

¹⁴⁴Les éléments cités sont tirés de la notice nécrologique consacrée à Roger Allier (1890-1915) parue dans le *Supplément à la Revue des Sciences Politiques du 15 octobre 1916*, pp. 58-64, brochure faite pour l'essentielle de notices de ce type. Celle-ci est cependant beaucoup plus longue que les autres (six pages pour une moyenne de deux à trois pages), ce que le mystère entourant la mort de Roger Allier peut en partie expliquer (une enquête est nécessaire pour retrouver son corps). Le

ayant fait de nombreux voyages en Écosse où il se livre au golf et autres exercices physiques, Roger Allier représente cet homme maître de lui - il ne fait jamais rien d'important qu'en pleine connaissance de cause - qui voit dans la religion un principe de conduite lui permettant de se « grandir » et d'utiliser son énergie débordante au service de la communauté, qu'il s'agisse de participer à des oeuvres sociales ou, dans le cadre de son service militaire, d'assurer la formation morale et intellectuelle des hommes sous ses ordres - « Quel admirable champ de travail ! 230 hommes qu'il ne faudra pas seulement aguerrir au point de vue physique, mais dont il faudra discipliner les esprits et tremper les âmes, dont il faudra faire de futurs citoyens ! ». Dans cette biographie exemplaire d'un homme exemplaire se lit parfaitement l'intériorisation par les élèves du devoir social dont ils se sentent et se disent investis, et qui ne peut que confirmer, à leurs yeux comme aux yeux des autres, leur qualité d'élus. Pour eux, comme pour leurs homologues anglais, « la règle fondamentale est : fais ce que dois à la communauté »¹⁴⁵.

c) Le devoir social

Le terme de vocation est utilisé plusieurs fois dans la brochure de présentation de l'École¹⁴⁶, présence anodine si elle n'était réitérée dans les discours internes à l'établissement, que ce soit sous cette forme ou par la référence à la « mission » de l'ELSP¹⁴⁷, à « l'apostolat

personnage présente pourtant cette autre caractéristique d'être un protestant actif, qui plus est formé aux sources écossaises, désireux de pénétrer le Conseil d'Etat - sa « vraie vocation » - afin d'y devenir « dans l'obscurité des fonctions fidèlement accomplies, un bon serviteur de notre démocratie », occupant son temps libre à se dévouer à la collectivité quand il ne prépare pas sa licence en droit et son diplôme de l'ELSP : c'est incontestablement un portrait de gentleman qui est dessiné, son action durant la guerre confirmant son étoffe de chef accompli. Nous avons déjà évoqué l'importance de la participation active à la défense de la France chez les tous premiers membres de l'ELSP (*supra* chapitre 2-I) ; la guerre de 1914-1918 est une nouvelle occasion de célébrer les vertus publiques des membres de l'ELSP blessés ou tués, témoignage suprême de leur abnégation que la mention des citations militaires et, mieux encore, la diffusion d'extraits de lettres privées s'attachent à bien mettre en valeur (« J'ai confiance et je crois revenir, mais si par hasard je ne revenais pas, écrit André Jéramec à sa grand-mère, il faudrait se féliciter du fait que vous m'avez mis au monde pour quelque chose d'utile... Au revoir, et en avant pour la France ! » : cité dans le *Supplément à la Revue des Sciences Politiques du 15 février 1915*, p. 12 ; « [...] tout cela me préoccupe, mais vient après l'idée fixe que je pars pour défendre mon pays, que j'aurais pu arriver trop tard et que je suis heureux de faire le sacrifice de ma vie s'il le faut » écrit Pierre Lallement dans son journal : *Supplément à la Revue des Sciences Politiques du 15 février 1916*, p. 20) ; de même que les notices nécrologiques se plaisent à souligner quand il y a lieu - et le fait est récurrent - l'engagement *volontaire* des camarades tués ou blessés au front comme c'est le cas par exemple pour André Jéramec précédemment évoqué et neveu d'Alexandre Millerand : « Intellectuel, il pouvait non seulement s'embusquer mais encore se faire oublier dans un Ministère. Il a préféré la fatigue de la route, les morsures du sac sur les épaules à la quiétude d'un bureau. Il a préféré la mort obscure en défendant son pays. - C'est beau ! il n'y a pas d'autre mot » (*ibid.*, p. 15) ; cf. aussi l'exemple de Charles Picard parti comme simple soldat et se faisant tuer en remplaçant un camarade pauvre et père de famille (*Supplément à la Revue des Sciences Politiques du 15 août 1915*, p. 12). « Tant d'actions d'éclat prouvent qu'à l'École on n'étudie pas et on n'enseigne pas seulement l'histoire et les doctrines scientifiques, mais qu'en se pénétrant de l'Histoire, en s'imprégnant dans ses réalités économiques, financières, administratives, diplomatiques, de la vie collective de notre Patrie, on y prend le sentiment du devoir civique dans toute son étendue, allant jusqu'au sacrifice entier de soi-même » déclare ainsi Eugène d'Eichthal : allocution lors de la proclamation des résultats d'examen de juin 1916, *Supplément à la Revue des Sciences Politiques du 15 août 1916*, p. 52. Deux cent trente élèves de l'ELSP resteront sur le champ de bataille (cf. la « liste héroïque » des intellectuels morts à la guerre que reproduit AGATHON, *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, Plon, 1919 (1ère édition 1913), p. h), un livre d'or leur sera consacré (*Société des élèves et anciens élèves. 1914-1918, Morts pour la France. Blessés, décorés, cités*, Rodez, imprimerie Carrère, 1921).

¹⁴⁵Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, p. 273.

¹⁴⁶Conseillant au futur élève d'atteindre une certaine maturité avant d'entrer à l'ELSP, la brochure précise ensuite qu'il pourra ainsi mieux se préparer à la carrière publique ou privée pour laquelle il a une vocation (p. 18) rappelant que chaque filière répond à des aptitudes et vocations différentes (p. 21) et que l'École n'hésite pas à intervenir pour recommander à leur sortie les élèves qui auront su prouver leur mérite et dont elle aura pu (re)connaître la vocation intellectuelle (p. 22) : *ELSP. Organisation et programme des cours*, Pichon, Année 1896-1897.

¹⁴⁷Baron Hulot in *Le 25è anniversaire de la fondation de l'École Libre des Sciences Politiques (31 mai 1896)*, 27 rue Saint-Guillaume, 1896, p. 4.

de l'élite »¹⁴⁸, certains des enseignants étant aussi présentés comme exerçant un véritable « sacerdoce »¹⁴⁹. La référence à cette notion présente plusieurs vertus, dont la première consiste à souligner le sérieux et la compétence des enseignants mais aussi et surtout des élèves formés à si bonne école : accomplir une tâche par vocation signifie en effet qu'une réflexion profonde a présidé à son choix mais également que tous les moyens nécessaires à son exécution seront mis en oeuvre, autre façon d'affirmer le rôle incontournable de l'ELSP.

La référence à la vocation qui, chez les protestants, permet de travailler au mieux à la gloire de Dieu sur terre, est aussi l'assurance que toute l'activité déployée par les élèves ne le sera qu'au profit de la collectivité¹⁵⁰. Engagement qui se traduit non seulement par la répétition de la nécessité pour chacun d'accomplir son devoir social¹⁵¹ mais aussi par la démonstration incessante de la réalité de ce dévouement. Ainsi par exemple Charles Brunet, élève de l'École décédé en 1897, président de l'Association de la paix par le droit, secrétaire de la Société française d'arbitrage, publiciste et écrivain, qui se tue littéralement à sa tâche de militant pacifiste et dont la courte vie est présentée comme une leçon pour tous :

« Sa mémoire restera chère aussi à quiconque se sent, comme tous les élèves formés par notre École, sympathiquement attiré vers ceux qui comprennent et acceptent les lourdes obligations que leur imposent à notre époque l'instruction reçue et la culture donnée et qui luttent pour l'accomplissement d'un devoir social, quelle qu'en soit la conception, pourvu qu'elle soit franche et désintéressée.

Brunet était des nôtres, moins encore comme membre de la Société, que par sa foi dans le devoir social et dans l'effort individuel »¹⁵².

¹⁴⁸Gaston SALAUN, « Rapports plus particuliers... », *Congrès des sciences politiques de 1900, op. cit.*, p. 627. Dans une lettre à Émile Boutmy datée de 1877, Hippolyte Taine expliquait que le rôle de la haute classe alors exclue de la direction politique devait être celui d'un « clergé laïque », ce dont les frères Leroy-Beaulieu donnaient un admirable exemple : lettre du 8/7/1877, H. Taine. *Sa vie et sa correspondance*. T. 4, Hachette, 1907, pp. 31-32.

¹⁴⁹Lors du vingt-cinquième anniversaire de l'ELSP, Albert Sorel décrit son travail à l'ELSP comme une vocation, nécessitant méthodes et exercices (*Le 25^e anniversaire...*, *op. cit.*, p. 21) ; la notice biographique de Louis Renault - dont l'allure de *clergyman* est relevée par René Dollot - mentionne qu'il remplissait un sacerdoce auprès de ses élèves, travaillant et peinant pour eux (Charles LYON-CAEN, « Louis Renault », *ASP*, t. 39, 1918, p. 329 ; René DOLLLOT, *Souvenirs de l'École libre des Sciences Politiques (1895-1905)*, Pédone, 1947, p. 18) ; Anatole Leroy-Beaulieu dit aussi d'Émile Cheysson : « Ayant donné toute sa vie et toutes ses forces aux oeuvres sociales, il était presque autant un apôtre qu'un professeur. Il ne lui suffisait pas d'instruire ses jeunes auditeurs ni même d'éveiller leurs généreuses curiosités ; la flamme intérieure d'un zèle toujours brûlant, l'accent même de sa parole suscitaient, autour de lui, les dévouements et les vocations. Ses élèves devenaient souvent ses disciples » : hommage rendu par l'ELSP lors des obsèques d'Émile Cheysson, paru dans le *Supplément aux Annales des Sciences politique de mars 1910*, pp. 29-30.

¹⁵⁰André Siegfried disait ainsi de son père qu'il se représentait la religion sous forme d'action sociale : le service de Dieu s'accomplissait par l'amélioration du sort matériel de son prochain : André SIEGFRIED, *Mes souvenirs de la III^e République. Mon père et son temps, Jules Siegfried (1837-1922)*, Éditions du Grand Siècle, 1946, p. 43.

¹⁵¹Paul Ernest-Picard, président de la Société des élèves, insistait lourdement sur ce devoir en déclarant : « [...] ces hommes et ces citoyens [formés à l'ELSP] avaient reconnu que les sciences politiques ne doivent pas demeurer un ensemble de doctrines académiques, que leur pratique est inséparable de l'action, que chacun de nous a le devoir de contribuer au bien du pays. Quelle que soit la carrière qu'ils aient suivie et quelque ingrate qu'ait pu être parfois leur tâche personnelle, il se sont trouvés soutenus, dans les épreuves ou dans la lassitude des obscures besognes quotidiennes, par le sentiment qu'ils participaient à la vie du corps social, par la conscience de leurs devoirs envers ce corps social », et le mot « devoir » sera encore utilisé deux fois dans son discours : *Le 50^e anniversaire de la fondation de l'École libre des Sciences Politiques (1871-1921)*, 27 rue Saint-Guillaume, 1921, p. 20. Paul Ernest-Picard (1868-?), fils d'Ernest Picard - député de l'opposition sous l'Empire et membre du gouvernement de la défense nationale - élève de l'ELSP en 1891-1893, licencié en lettres et en droit, est sous-gouverneur de la Banque de France.

¹⁵²Notice nécrologique parue dans l'*Annuaire SAE*, 1898, p. 39. L'auteur explique que Charles Brunet, employé au Comptoir de l'industrie linière le jour, travaillait la nuit à la propagande pacifiste au détriment de sa santé. Cf. aussi, et entre maintes autres, la notice concernant Robert Léger (1876-1906), élève de l'ELSP puis enseignant à partir de 1901, auditeur au Conseil d'Etat, publiciste, membre de la commission de la mutualité au Musée social, chez qui l'idée de devoir réalise l'harmonie entre pensée et action tout en lui fournissant sa discipline de vie : *Supplément aux ASP de janvier 1907*, pp. 32-33.

Le devoir fait à chaque élève de se comporter ainsi devait permettre d'engendrer la formation d'un groupe conscient de ses responsabilités envers la communauté, de produire cette élite désintéressée que les patrons de l'ELSP appelaient de leurs vœux. Le don de soi à la collectivité était présenté comme une attitude noble, assimilée par Paul Leroy-Beaulieu à un « sport », référence à l'idéal de désintéressement et d'abnégation véhiculé par les exercices anglo-saxons¹⁵³. Selon ce dernier, accomplir son devoir envers la communauté apportait un sentiment de grandeur et de satisfaction profonde - l'éloge, au sein de la Société des élèves, des actes de dévouement les plus obscurs comme actes d'une suprême qualité allait bien dans ce sens¹⁵⁴. Cette rétribution de nature psychologique et symbolique fait ainsi référence à un

¹⁵³Paul LEROY-BEAULIEU, *L'Etat moderne et ses fonctions*, Guillaumin et Cie, 1890 : « C'est le plaisir de s'ennoblir aux yeux de ses concitoyens ou à ses propres yeux, le goût de se distinguer, de faire parler de soi, une sorte de luxe, portant sur la moralisation, l'éducation, le soulagement d'autrui, j'allais presque dire un genre raffiné de sport qui se répand en créations d'utilité générale. Il y a là toute une variété de sentiments très nuancés dans leur degré de désintéressement mais concourant tous au même but : faire profiter la société d'une partie du superflu des individus » (p. 208, voir aussi p. 269). Le propos de Pierre de Coubertin, et de ceux qui soutiennent le développement du sport en France, consiste aussi à promouvoir les qualités de l'amateur en insistant sur le plaisir du jeu qui s'oppose à la conception utilitaire qui tend à s'imposer au vingtième siècle et que véhicule particulièrement l'éducation physique scolaire : Pierre de COUBERTIN, « La force nationale et le sport », *RDDM*, 15/2/1902, p. 923 ; cf. aussi Jacques SAIRIERES, « La vie d'étudiant à Harvard », *ASP*, t. 29, 1913, pp. 438-440 qui fait l'éloge du sport comme école de désintéressement. L'idéal véhiculé par le sport répond également chez Pierre de Coubertin à des préoccupations d'ordre socio-politique qui rejoignent parfaitement celles d'Émile Boutmy puisque le sport est conçu comme un moyen d'affirmer et développer les qualités de l'élite dans le régime républicain. Prenant exemple sur les *public schools* anglaises, Pierre de Coubertin voit dans la pratique sportive un lieu d'unification morale et sociale des fils de la noblesse avec ceux de la bourgeoisie, ferment d'une nouvelle aristocratie adaptée à la concurrence démocratique et consciente de ses devoirs envers la collectivité nationale (cf. Richard HOLT, « L'introduction des sports anglais et la disparition du gentleman athlète » in Alain ERHENBERG, « Aimez-vous les stades? Les origines des politiques sportives en France (1870-1930), *Recherches*, n°43, 1980, pp. 253-275). Au dix-neuvième siècle, la pratique du sport a été essentielle outre-Manche dans la transformation des gentlemen, contribuant notamment à leur uniformisation : la revendication d'amateurisme qui se développe dans les *public schools* à la fin du siècle permet à la classe dirigeante de s'opposer au professionnalisme développé dans les couches sociales inférieures ; elle est ainsi la réaction d'une classe qui se sent menacée en même temps qu'elle porte atteinte à cet idéal d'amateurisme en faisant du sport un jeu de plus en plus sérieux. Il est paradoxal que les hommes de l'ELSP aillent chercher dans les *public schools* la recette d'une pédagogie libérale sensée développer l'individualité et sans cesse opposée à l'éducation uniformisatrice française alors qu'elle est justement porteuse de nivellement. C'est très certainement un idéal d'équilibre individualisme/loyalisme qu'ils y cherchent, idéal véhiculé par le protestantisme comme par la philosophie utilitaire à laquelle ils se réfèrent : cf. le développement qui suit. Sur le sport dans les *public schools* : Éric DUNNING, « La dynamique du sport moderne : la recherche de la performance et la valeur sociale du sport » in Éric DUNNING, Norbert ELIAS, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Fayard, 1994 (1ère édition 1986), pp. 294-300 ; J. A. MANGAN, « Athleticism : A Case Study of the Evolution of an Educational Ideology », in Brian SIMON, Ian BRADLEY (ed.), *The Victorian Public School. Studies in the Development of an Educational Institution*, Bristol, Gill and Macmillan, 1975, pp. 147-167.

¹⁵⁴Cf. par exemple l'éloge de Jean de la Chaise (1882-1910), ancien élève, inspecteur des Finances, ayant parfaitement intégré la morale du gentleman : « Sa vie fut toute d'équilibre et d'harmonie, très droite et merveilleusement une ; elle demeurera le plus rare et le plus éloquent de ce que peuvent réaliser de bien et de bonheur, [...] cette pratique des vertus moyennes, à un pareil degré d'élévation et cet attachement au devoir quotidien avec tant de conscience et de gaieté » : *Supplément aux ASP de janvier 1911*, p. 5. Une conduite anonyme ne peut cependant devenir exemplaire que lorsqu'elle est reconnue et paraître d'autant plus exemplaire qu'elle est présentée comme un acte d'héroïsme quotidien. Parlant de Gabriel Monod, Romain Rolland écrivait : « On n'a pas assez montré le côté héroïque de certains « modérés ». Il faut parfois un vrai courage pour se refuser à être original, pour n'être ni routinier, ni excentrique, pour être soi, simplement, sans bruit. Il en faut encore davantage pour consacrer sa vie à la cause la moins brillante, parce qu'elle est la plus sensée ; surtout à une époque où la modération n'est pas seulement sans gloire, où elle n'est pas sans péril, - où elle trouve sa récompense en elle seule, dans la conscience qu'elle est l'expression de la raison et de l'humanité » (Romain ROLLAND, *Le cloître de la rue d'Ulm*, A. Michel, 1952, pp. 194-195). Cet héroïsme civique est une preuve supplémentaire que l'élite affiche sa supériorité même dans les activités les moins gratifiantes grâce à une simplicité et un courage de nature très aristocratique : c'est bien l'élite qui détient l'excellence de la vertu civique (cf. sur ces points : Sylvain MATTON, « De Socrate à Nietzsche », *Autrement*, série Morale, « Le courage », n°6, 1992, pp. 32-51 ; Philippe PERROT, *Le luxe. Une richesse entre faste et confort XVIII^e-XIX^e siècle*, Seuil, 1995, pp. 157-199). Parler de ces êtres modestes est très certainement aussi une manière pour l'ensemble des membres de la Société de s'assurer que leur conduite sera au moins reconnue par leurs pairs, alignant ainsi les mérites des plus obscurs sur ceux devenus des personnalités brillantes, moyen d'affirmer l'unité et la qualité du groupe et de montrer que, quel que soit le degré de reconnaissance publique, les conduites répondent toutes au même principe directeur dont le passage par l'École est garant. Dans cette tension entre l'éloge d'un héroïsme anonyme et la nécessité de sa reconnaissance se lit aussi la politique d'instrumentalisation de la vertu pratiquée par les républicains tout au long du siècle : l'importance de l'exemple au sein de l'ELSP en est l'un des aspects essentiels : cf. Frédéric CAILLE, *Les instruments de la vertu. L'Etat, le*

idéal de comportement aristocratique fondé sur la richesse de la classe supérieure qui lui permet d'accomplir libéralement des travaux d'utilité sociale¹⁵⁵. Cet idéal de dévouement « gratuit » est cependant difficile à perpétuer pour des individus dont les fortunes s'amenuisent ou ne sont pas suffisantes comme c'est le cas pour une partie des élèves de l'ELSP, sans compter qu'il ne correspond pas à la nature bourgeoise du public de l'École¹⁵⁶. Si le dévouement à la collectivité fait appel en chaque élève à ses sentiments les plus nobles et les plus désintéressés¹⁵⁷, la marque protestante de la pédagogie et, plus encore peut-être, le recours à la notion d'*utilité* permet cependant de fournir des motivations plus prosaïques à l'action en faisant de l'intérêt personnel le moteur de l'intérêt collectif.

« L'utile, écrivait le protestant Ernest Naville à Émile Boutmy, est l'expression de la loi de charité ; et chacun est responsable devant Dieu des talents qu'il a reçus »¹⁵⁸. La notion d'utilité n'est cependant pas toujours connotée de façon aussi positive dans l'enceinte de l'École, reliée à la philosophie des économistes anglais du dix-neuvième siècle et au courant utilitariste développé par Jeremy Bentham et James Mill puis par John Stuart Mill, notion facilement assimilée à une philosophie du mercantilisme et de l'égoïsme : la représentation des Anglais comme peuple commerçant relève parfaitement de cette interprétation¹⁵⁹. Émile Boutmy a pourtant à cœur de défendre les Anglais contre cette accusation, arguant au contraire que c'est les méconnaître que d'en faire un peuple purement utilitaire : l'idéalisme existe outre-Manche, motivant de grands actes de philanthropie¹⁶⁰. Élie Halévy, qui consacre sa première leçon à l'ELSP à Jeremy Bentham, dont la philosophie constitue aussi le centre de ses premiers travaux sur l'Angleterre, va beaucoup plus loin dans cette voie en démontrant la parenté entre l'utilitarisme et le christianisme. Chez Jeremy Bentham lui-même et bien qu'il s'en défende, l'utilitarisme ne peut être simplement conçu comme une maximisation des

citoyen et la figure du sauveteur en France : construction sociale et usages politiques de l'exemplarité morale, de la fin de l'Ancien régime à 1914, Thèse de science politique, I.E.P. Grenoble, 1997, 763 p.

¹⁵⁵Théophile Funck-Brentano défend ainsi les classes riches non productives contre toute imposition de leur fortune en arguant de leur utilité globale pour la société : Théophile FUNCK-BRENTANO, *La science sociale, morale politique*, Plon Nourrit et Cie, 1897, pp. 398-425. Au sein même du corps professoral, des hommes comme André Siegfried ou Élie Halévy illustrent cette conception de l'utilité sociale propre à la richesse : leur situation de rentiers leur fait un devoir de participer activement à la vie sociale, notamment par l'enseignement qu'ils assurent. Plus généralement d'ailleurs, la faiblesse de rémunération des enseignants de l'École semble conforter l'aspect sacerdotal de leur participation, la seule rétribution qu'ils peuvent en retirer étant de nature symbolique, prenant de l'importance avec la progressive reconnaissance sociale et institutionnelle de l'établissement.

¹⁵⁶Paul Leroy-Beaulieu reconnaît que le travail gratuit pour la collectivité ne peut être que le fait d'hommes exceptionnels, faisant ainsi l'éloge du luxe, sorte d'aiguillon personnel pour les âmes moins nobles, mais utile à l'enrichissement de toute la société : « La question du luxe », *Séances et travaux de l'ASMP*, t. 128, 1887, pp. 719-737. L'un des élèves de l'ELSP se faisait le porte-parole des préoccupations matérielles de ses camarades lorsqu'il justifiait son soutien aux propositions d'instauration d'un statut des fonctionnaires en expliquant notamment que leur situation de fortune personnelle ne leur permettait malheureusement pas d'assumer les responsabilités judiciaires de leurs actes : *ASP*, t. 26, 1911, p. 328. Il est toutefois bien évident que tous les élèves ne sont pas concernés au même titre et que ceux qui se destinent à la diplomatie ou à l'Inspection des finances par exemple sont des candidats fortunés : dans le premier cas, les exigences mêmes du métier se réfèrent à un style de vie aristocratique ; dans le deuxième cas, la faiblesse de la rémunération requiert la possession d'une fortune personnelle : le désintéressement est érigé en vertu nécessaire à ces emplois. Cf. François PIETRI, *Le financier*, Hachette, 1931, p. 71 (l'auteur, né en 1882, est ancien inspecteur des Finances, ancien élève de l'ELSP diplômé de la section économique et financière en 1905, membre de la Société des élèves).

¹⁵⁷Émile Boutmy se félicitait ainsi de l'augmentation du nombre d'élèves de la section générale en remarquant que ce désir d'apprendre de façon désintéressée (la section ne prépare à aucune profession particulière) était un excellent moyen de « se rendre utile à la société » : *Rapport de la Direction au conseil de perfectionnement*, 18/4/1902, AHC 1SP37 Dr4. Cf. aussi le discours de Jean CASIMIR-PERIER, administrateur de l'ELSP, lors du banquet du 24/3/1899, *Supplément aux ASP de mars 1899*, pp. 24-25.

¹⁵⁸Lettre du 29/12/1871, AHC 1SP1 Dr7

¹⁵⁹Cf. par exemple Robert SAVARY, « Le commerce britannique et la concurrence allemande », *ASP*, t. 14, 1899, p. 407 ; Maurice CAUDEL « Les élections générales anglaises (janvier 1906) », *ASP*, t. 21, 1906, p. 181.

¹⁶⁰Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 157-158.

plaisirs dans la mesure où l'homme sacrifie un plaisir présent dans l'espoir d'un plaisir futur : non seulement l'homme introduit une part d'ascétisme dans sa recherche hédoniste mais il conçoit aussi son action dans une perspective générale de bien commun - le plus grand bonheur du plus grand nombre¹⁶¹. De philosophie de l'égoïsme, la doctrine utilitariste devient une philosophie de l'amour de tous pour chacun et de chacun pour tous, interprétation chrétienne de la théorie de la « main invisible » d'Adam Smith¹⁶². John Stuart Mill, auteur de référence à l'ELSP, contribue d'ailleurs à propager cette version en publiant *L'utilitarisme* en 1863, ouvrage dans lequel il souligne la parenté de la doctrine avec le stoïcisme et le christianisme :

« Dans la règle d'or de Jésus de Nazareth, nous retrouvons tout l'esprit de la morale de l'utilité. Faire ce que nous voudrions que l'on nous fit, aimer notre prochain comme nous-mêmes : voilà qui constitue la perfection idéale de la morale utilitariste »¹⁶³.

D'abord disciple de Jeremy Bentham, John Stuart Mill s'en était détaché peu à peu pour donner sa propre définition de l'utilitarisme qui divergeait principalement de celle du maître sur la question de la nature du bonheur. En opérant une distinction entre l'utile, c'est-à-dire tout ce qui contribue au bonheur général, et l'expédient, qui concerne tout ce qui contribue au bonheur particulier de l'agent, John Stuart Mill introduit ainsi dans la doctrine les notions de conscience morale, de conduite désintéressée, de culte de la vertu, notions étrangères à Jeremy Bentham qui, lui, s'en tient essentiellement au principe de l'expédient pour évaluer le bonheur¹⁶⁴. Selon John Stuart Mill, les lois et l'éducation publique devraient servir à créer dans l'esprit de chaque individu « une association indissoluble entre son bonheur personnel et le bien public », la morale utilitariste exigeant que l'amour de la vertu soit cultivé car il est ce qui contribue le plus au bien-être général¹⁶⁵. Mettant l'homme au centre de la société, elle le rend responsable de ses propres intérêts mais aussi de ceux de la société, intérêt privé et intérêt public sont indissociables. Faire de l'utilité un élément primordial de l'action menait donc à l'idée du devoir de l'élite et s'accommodait particulièrement bien au public de l'ELSP¹⁶⁶ - la *gentry* elle-même avait dû intégrer les principes utilitaristes¹⁶⁷.

¹⁶¹Sur cet ascétisme de la morale utilitaire, voir Élie HALEVY, *Histoire du peuple anglais...., T.I., op. cit.*, p. 558.

¹⁶²Ce sont en effet les principes énoncés par Adam Smith qui fondent la pensée de Jeremy Bentham et James Mill : « La morale des utilitaires, c'est leur psychologie économique mise à l'impératif. [...] le progrès et le triomphe de la nouvelle économie politique ont déterminé, dans la doctrine, la prépondérance [du] principe, suivant lequel les égoïsmes s'harmonisent d'eux-mêmes dans une société conforme à la nature ». L'égoïsme est bien installé à la base de la morale utilitariste, mais c'est un égoïsme « réfléchi » : seul mon propre bonheur me permet de comprendre le bonheur d'autrui et d'aider à son développement : cf. Élie HALEVY, *La formation du radicalisme philosophique. III. Le radicalisme philosophique*, PUF, 1996 (1ère édition 1904), pp. 204-206.

¹⁶³John Stuart MILL, *L'utilitarisme*, Champs Flammarion, 1988 (1ère édition anglaise en 1863, parution en France en 1883), p. 66. L'auteur précise cependant que la morale utilitaire n'accepte le sacrifice de son bien propre que s'il sert à accroître le bonheur des autres, en lui-même le sacrifice est nuisible. Cf. également p. 50.

¹⁶⁴*Ibid.*, chapitre II : « Ce que c'est que l'utilitarisme » et la préface de Georges TANESSE, pp. 17-23 ; sur l'apport de John Stuart Mill à l'utilitarisme, voir également les explications de Moïseï OSTROGORSKI, *La démocratie et les partis politiques*, Fayard, 1993 (1ère édition 1903 ; ce livre reprend l'édition de 1912), pp. 71-84.

¹⁶⁵*Ibid.*, p. 67, p. 109. C'est d'ailleurs l'un des éléments qui fonde la critique de Friedrich Nietzsche concernant la morale utilitaire, véritable morale des esclaves : Friedrich NIETZSCHE, *Par-delà le bien et le mal*, Union générale d'Éditions, 1973, p. 270 et sa critique des utilitaristes anglais, pp. 209-212.

¹⁶⁶Élie Halévy insistait sur le caractère fondamentalement bourgeois de la philosophie utilitaire : « C'est en somme le code moral d'un temps nouveau que promulguent Bentham et James Mill. [...] C'est une morale plébéienne ou plutôt bourgeoise, faite pour des artisans laborieux et des commerçants avisés, qui enseigne à prendre en main la défense de leurs intérêts, une morale raisonneuse, calculatrice et prosaïque » : Élie HALEVY, *La formation...T. III, op. cit.*, pp. 205-206. Décrivant son père, André Siegfried disait qu'il représentait « toute la bourgeoisie du siècle, correcte, sûre d'elle-même, dévouée à ses devoirs en même temps que consciente de ses intérêts » : André SIEGFRIED, *Mes souvenirs...., op.cit.*, p. 82.

¹⁶⁷La morale utilitariste a en effet imprégné de manière diffuse toute la société anglaise du dix-neuvième siècle, son intégration dans le « système » philosophico-politique de John Stuart Mill ayant contribué à l'insérer pleinement dans la pensée libérale anglaise : cf. Élie HALEVY, *La formation...T. III, op.cit.*, pp. 243-251 ; cf. également Moïseï

La philosophie utilitaire et le protestantisme se retrouvaient encore sur un point essentiel qui clôt la liste des vertus contenues dans la notion de vocation, à savoir la fusion dans la même personne de l'individu public et de l'individu privé, du prêtre et de l'apôtre. Attitude requérant l'intégrité de la personne dont les juges de paix et plus généralement les magistrats, pivots de la puissance de la *gentry*, sont l'incarnation¹⁶⁸.

La pacification et la moralisation de la société anglaise est en effet indissociable de l'action de ces magistrats, recrutés par l'État au sein de l'élite rurale et qui, par l'accomplissement libéral de leurs fonctions justifient leurs privilèges tout en donnant l'exemple d'un comportement citoyen. Le fait que les juges de paix soient des juges itinérants et que les magistrats exercent leur action au sein d'assemblées réunissant la population locale, les met en contact direct avec les habitants du royaume, élément essentiel autorisant la diffusion de l'esprit public et des manières de gentleman dont ils sont porteurs. C'est grâce à eux que la *Common law* pénètre les moindres recoins de l'Angleterre, grâce à eux également que la *yeomanry*, s'inspirant de leur exemple, réclamera la gestion gratuite des affaires paroissiales. Par l'intermédiaire du dévouement des magistrats, la *gentry* acquerra aussi la maîtrise des affaires nationales, certains de ses membres étant appelés à siéger à la chambre basse pendant que d'autres, anoblis, pénétreront la haute assemblée : parfaite illustration de la confusion créée entre les intérêts de classe et l'intérêt général et histoire assurément instructive pour les élèves de l'ELSP puisque l'exigence d'adopter la conduite d'une classe supérieure trouvait ici une motivation très concrète.

La référence au magistrat anglais permet aussi de circonscrire les modalités d'accomplissement du devoir social à l'intérieur de deux pôles, l'un se manifestant par l'action sur la collectivité, l'autre, englobant le premier en quelque sorte, résultant de l'exemplarité inscrite dans la conduite quotidienne¹⁶⁹.

La promotion de l'action au sein de l'ELSP et la réitération de l'expression très puritaine que « l'arbre se juge à ses fruits » est très certainement la meilleure illustration de cette injonction de participation à la vie de la cité particulièrement requise chez les classes supérieures¹⁷⁰. La fondation de l'ELSP répondait à une telle exigence, étant destinée à

OSTROGORSKI, *op. cit.*, pp. 55-57 ; Michaël A. SOUBBOTNIK, « Le Royaume-Uni, conservatoire du libéralisme » in Pascal ORY (dir.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Hachette, 1987, pp. 194-198.

¹⁶⁸L'analyse du rôle des magistrats anglais se trouve sous la plume de : Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 100-120 ; Ernest GLASSON, *Histoire du droit...*, t. 6., *op. cit.*, pp. 486-489 ; Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 1, *op. cit.*, pp. 32-40. Cf. aussi le compte-rendu du livre du Comte de FRANQUEVILLE, *Le système judiciaire de la Grande-Bretagne*, Rothschild, 1893 paru dans les *Annales de l'ELSP*, t. 9, 1894, pp. 655-660 (Charles de Franqueville (1840-1922), maître des requêtes au Conseil d'Etat, poste qu'il quitte en 1879, spécialiste de la civilisation anglaise, avec laquelle il a pris contact en 1861 comme chef de service de Frédéric Le Play, commissaire général de l'Exposition Universelle de Londres ; il s'y rendra de nombreuses fois, exilé à Londres de 1870 à 1872 ; il publie notamment : *Les écoles publiques en Angleterre*, 1863 ; *L'Etat et les chemins de fer en Angleterre*, 1880 ; *Le gouvernement et le parlement britannique*, 1887, 3 vol.). Voir également les pages consacrées au « pieux magistrat » par Michaël WALZER, *op. cit.*, pp. 263-265.

¹⁶⁹Sur cette question de l'exemplarité des classes supérieures et du fonctionnement psychologique et social du mécanisme de l'imitation du supérieur par l'inférieur, voir l'étude de Gabriel TARDE, *Les lois de l'imitation*, Kimé, 1993 (1ère édition 1890), XXVI-XXIV-428 p.

¹⁷⁰« L'action est le devoir impérieux de l'homme d'Etat » déclarait Alexandre Ribot lors du dîner des professeurs de 1890 (« Chronique de l'École », *ASP*, t. 5, 1890, p. 560. L'incitation à l'action est un leitmotiv de l'enseignement prodigué à l'École, ses membres n'hésitant pas à insister lourdement parfois sur cette qualité : Charles Benoist est ainsi célébré pour son « goût pour l'expérience directe, la vie agissante, l'action efficace » (discours d'Émile DARD, secrétaire général de la Société des élèves, lors du dîner du 24/5/1902, *Supplément aux ASP de juillet 1902*, p. 73). Émile Boutmy fait de la passion d'agir le ressort psychologique essentiel des Anglais, à l'origine de leur combativité, de leur optimisme, de leur efficacité et de leur intense activité, qu'elle soit sociale, économique, politique ou sportive : Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 9-13, p. 193, pp. 285-286 (cf. *supra* chapitre 4-IV). C'est aussi l'association de la pensée et de l'action qui est valorisée, caractéristique du gentleman également possédée par les membres de l'ELSP : cf. par exemple les descriptions

permettre le relèvement de la France. Plus spécifiquement, la création de la section d'économie sociale en 1900 est expressément dédiée à l'enseignement du devoir social :

« Les temps sont graves, déclarait ainsi Émile Cheysson, et commandent que tous remplissent ce *devoir social*, dont a si bien parlé mon éminent ami, M. Georges Picot, qui l'enseigne à la fois par la parole et par l'exemple. Or, pour pratiquer ce devoir social, il faut le connaître et, pour le connaître, il n'est peut-être pas inutile de l'avoir appris. L'économie sociale [...] apprend ce devoir »¹⁷¹.

L'attribution de cet enseignement à Émile Cheysson situe nettement l'ELSP dans la lignée des préoccupations de la Société d'Économie Sociale dont il est l'un des premiers adhérents : nombre de ses interventions lors des réunions de la SES ont pour objectif de rappeler le devoir social de toute supériorité, élite qu'il s'attache lui-même à former par ses cours à l'ELSP et à l'École des Mines¹⁷². La nécessité d'allier l'enseignement à une connaissance pratique préside à l'instauration de visites de sociétés et d'entreprises, occasion notamment de mettre l'étudiant en contact avec des personnalités exemplaires qui sont aussi - mais n'est-ce pas la raison de leur caractère exemplaire - liées à la SES¹⁷³ : les visites

d'Émile Cheysson (*Supplément aux ASP de juillet 1901*, p. 71), Théophile Funck-Brentano (*Supplément aux ASP de janvier 1906*, p. 35).

¹⁷¹ et d'insister sur « la joie intime » que ressentent les élèves en se préparant « à leur rôle social et à la conduite de leur vie » : discours d'Émile CHEYSSON lors du dîner du 29/5/1901, *Supplément aux ASP de mai 1901*, p. 69. La justification de la création de la section d'économie sociale devant le conseil d'administration évoquait toutefois des motivations un peu plus pragmatiques : « N'y a-t-il pas une place à faire à tout ce qu'essaie l'initiative privée soit sous l'influence d'un sentiment élevé du devoir, soit par un légitime calcul d'intérêt bien entendu ? » (CA du 19/6/1900, AHC 1SP30 Dr1). Les interventions de Georges Picot sur l'idée de devoir social sont nombreuses : voir par exemple « L'usage de la liberté et le devoir social », *Comité de défense et de progrès social*, 9/1/1895, siège du Comité, s. d., pp. 20-31 ; quant à son action sur ce terrain, elle est effectivement intense : il est par exemple l'un des fondateurs de la Société Française des Habitations Bon Marché en 1890, membre de la Société philanthropique, de la Société de protection des enfants dans les manufactures, de la Société paternelle de Mettray..., sans compter les sociétés à vocation plus savante comme la SES, la Société d'enseignement supérieur, le Musée Social...

¹⁷² La section est d'ailleurs réservée à des diplômés de l'ELSP, de l'École des Mines, de l'École des Ponts et Chaussées et de l'École Centrale. Sur sa conception de l'enseignement du devoir social, voir par exemple : Émile CHEYSSON, « Le devoir social et la formation sociale du patron », *Réforme Sociale*, 1 et 16/7/1905, pp. 48-67 ; « La lutte contre l'alcoolisme... », *art. cit.*, pp. 741-752. Sur la conception leplaysienne de l'élite et son inspiration anglaise : Frédéric Le PLAY, *La constitution de l'Angleterre considérée dans ses rapports avec la loi de Dieu et les coutumes de la paix sociale*, Tours, Alfred Mame et fils, 1875, vol. 1, pp. 296-302 ; voir également les définitions de la classe dirigeante et de la classe supérieure dans *La Réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens*, Tours, Alfred Mame et fils, 1874 (1ère édition 1864), p. LXIV. Au décès d'Émile Cheysson en 1910, c'est Paul Beauregard (1853-1918) qui est chargé du cours d'économie sociale : agrégé de la Faculté de Droit de Paris, titulaire d'un cours d'économie politique à la Faculté de droit de Paris en 1887, professeur d'économie sociale au Conservatoire des Arts et Métiers en 1894, membre de la SEP, fondateur et rédacteur en chef du *Monde économique* en 1891, il est élu député en 1898, réélu aux élections suivantes sous l'étiquette de républicain progressiste. Si globalement les rubriques du cours restent identiques, leur agencement témoigne d'un changement d'orientation : la partie intitulée « le travail et la vie domestique » devient « le travail » ; la partie consacrée à l'étude de la famille, l'un des piliers de la sociologie leplaysienne, disparaît au profit d'un développement plus conséquent sur l'initiative privée et l'intervention de l'Etat en matière d'assistance. A travers Paul Beauregard, ce n'est plus la pratique de l'ingénieur social et du patron qui est mise en valeur mais celle de l'économiste libéral et de l'homme politique : « Il enseignait [...] des matières qu'il possédait à fond, non seulement comme juriste et comme économiste, mais pour les avoir en quelque sorte maniées en tant que député, à l'état de projets de lois longtemps discutés dans les commissions ou dans les Chambres, souvent critiqués, quelques fois amendés sous l'influence des critiques des orateurs libéraux dont était Beauregard [...] » (Eugène d'EICHTHAL, « Discours prononcé aux obsèques de M.P. Beauregard », *ASP*, t. 41, 1919, p. 329) : son recrutement semble ainsi entériner un déplacement du lieu de gestation de l'économie sociale de la société civile vers le Parlement et l'Etat (le cours de Paul Beauregard présente sous ce rapport de nombreux points communs avec le cours de législation ouvrière assuré dans le même temps par Georges Paulet (1859-?), directeur de l'assistance et de la prévoyance sociale au ministère du Travail). Paul Beauregard rédige d'ailleurs la préface du livre de Louis COURCELLE, *Traité de législation ouvrière*, Giard et Brière, 1902, III-584 p. qui, à peu de choses près, reprend les thèmes traités dans le cours de l'ELSP).

¹⁷³ La visite d'établissements industriels et commerciaux est également au coeur des congrès de l'école leplaysienne : en 1890, c'est ainsi l'entreprise du chocolatier Ménier qui est à l'honneur, exemple de lieu où règne l'harmonie sociale. Émile Ménier est bien entendu membre de la SES, il est aussi l'un des premiers actionnaires de l'ELSP : cf. Antoine SAVOYE,

organisées en 1901 conduisent les élèves à la Fonderie Piat et à la Maison Leclaire, deux institutions qui oeuvrent à la paix sociale grâce aux admirables qualités de ceux qui en sont à la tête. Monsieur Piat en profite pour faire devant les élèves « une véritable profession de foi patronale pouvant servir de modèle pour la conduite à tenir à l'égard d'un personnel ouvrier », pendant qu'Émile Cheysson insiste sur l'une des plus belles réussites de Monsieur Leclaire : l'organisation d'une direction forte¹⁷⁴.

L'apprentissage du devoir social ne pouvant cependant se faire seulement par la réflexion théorique¹⁷⁵, l'École puis la Société des élèves vont servir de cadres où l'élite peut exercer - et s'exercer à - ce devoir : les deux institutions ont en effet un « rôle social » qui ne se limite pas seulement à former des jeunes gens et à les soutenir dans leur carrière, mais qui consiste aussi à informer la nation par le biais d'actions spécifiques prises en charge directement ou bien parrainées.

Les conférences de province instaurées en 1900 sont ainsi expressément conçues pour informer et éduquer les classes moyennes, modelant ainsi l'action de l'École sur les extensions universitaires anglaises¹⁷⁶. Celles-ci sont en effet analysées comme une façon adoptée par l'élite anglaise pour concrétiser sa mission envers les classes inférieures notamment¹⁷⁷ : en ce qui concerne l'ELSP, ce sont avant tout les classes moyennes qui sont visées, les ouvriers ne possédant pas en France la sagesse et la capacité d'écoute de leurs homologues britanniques, mais le travail des conférenciers ressort bien du même dévouement « à toute épreuve » et d'une abnégation pour le bien commun¹⁷⁸. L'objet de ces conférences

« Studieuse bourgeoisie... Les congrès de l'École de Le Play (1882-1914) », *Mil neuf Cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n°7, 1989, pp. 45-58.

¹⁷⁴cf. le compte-rendu dans le *Supplément aux ASP de septembre 1901*, pp. 97-104. A. Piat est membre de la SES, de même que Redouly, l'un des gérants de la Maison Leclaire. Les élèves sont également allés visiter le Musée Social - le comte de Chambrun, généreux donateur du Musée est aussi à l'origine du cours d'économie sociale à l'ELSP ; s'y retrouvent nombre de membres de l'ELSP (Jules Siegfried, Georges Picot, Émile Boutmy...) - et se sont aussi rendus à l'Office du travail dont la création en 1891 est proche des préoccupations d'ingénierie sociale développées par Émile Cheysson. A noter toutefois que la pratique des visites remonte à 1891, effectuées dans le cadre du tout jeune cours complémentaire d'Émile Cheysson sur les questions industrielles : il devient cours d'économie sociale en 1893, suite à la donation du comte de Chambrun. Cf. Sanford ELWITT, « Social Reform and Social Order in Late Nineteenth Century France : The Musée Social and its Friends », *French Historical Study*, vol. XI, n°3, Spring 1980, pp. 431-451 ; *The Third Republic Defended. Bourgeois Reform in France, 1880-1914*, Baton Rouge and London, Louisiana State University Press, 1986, pp. 87-92 (sur la maison Leclaire) ; Bernard KALAORA, Antoine SAVOYE, *Les inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Seyssel, Champ Vallon, 1989, pp. 187-188.

¹⁷⁵Il est d'ailleurs demandé aux étudiants de la section d'économie sociale faisant une thèse de fonder leurs travaux sur une expérience de terrain : CA 19/6/1900 AHC 1SP30 Dr1.

¹⁷⁶La référence aux extensions universitaires de Cambridge et Oxford est explicite dans les propos d'Émile Boutmy (*Rapport à l'AG des actionnaires de 1900*, AHC 1SP16 Dr3), reprise par Maurice Caudel, directeur de ces conférences : « Conférences de province de l'École libre des Sciences politiques (1901-1902) », *Supplément aux ASP de juillet 1902*, p. 71. En décembre 1891, Max Leclerc fait devant ses camarades de la Société une conférence concernant les missions universitaires en Angleterre suite à une enquête sur place demandée par l'ELSP ; il en sortira un ouvrage : *Le rôle social des universités*, A. Colin, 1892, 66-10 p. (cf. le commentaire d'Émile BOUTMY, *Séances et travaux de l'ASMP*, t. 138, pp. 127-128 ainsi que le compte-rendu de Joseph CRUCHON in *ASP*, t. 7, 1892, pp. 528-530). Les conférences sont mises en place par l'intermédiaire d'associations et comités locaux qui fournissent les salles et certainement un partie du public, entre autres : Alliance Française, sociétés de géographie, sociétés industrielles, chambres de commerce, Société havraise d'enseignement par l'aspect, Société de conférences de Saint-Germain-en-Laye, Société d'Instruction Populaire de l'Yonne... Le nombre de villes visitées se stabilise autour d'une vingtaine chaque année à partir de 1903, pour une trentaine de conférences. La liste des conférences et conférenciers est réunie dans une brochure consultable à l'I.E.P. de Paris : *École libre des Sciences politiques. Conférences de province, 1901-1911*.

¹⁷⁷Cf. les explications de Max LECLERC, *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, A. Colin, 1894, pp. 291-315.

¹⁷⁸Maurice Caudel se plaît à souligner la difficulté dans laquelle sont placés les conférenciers, non seulement parce qu'ils prennent sur leur temps de recherche et leurs multiples autres « labeurs » mais aussi parce qu'ils doivent se rendre en province, dans des endroits parfois reculés et par des temps hivernaux. La description de l'activité des conférenciers met bien en valeur leur sacrifice et leur lutte contre la solution de facilité qui consisterait à rester dans ce « foyer si tiède où la lampe

est non seulement - en sus de la publicité faite à l'établissement - d'informer sur des questions relevant de l'actualité politique mais aussi d'accoutumer le public à une information « rébarbative », à une parole sérieuse et grave : l'opposition est en effet tracée entre les conférenciers qui se laissent aller à amuser l'auditoire et ceux qui propagent au contraire le goût de la difficulté, de la rigueur, de la probité et le sens de la retenue¹⁷⁹.

De tels exemples d'actions éducatives menées par les membres de l'ELSP se reproduisent sous diverses formes, actions qui font également florès à l'époque étudiée : peuvent être cités aussi bien la fondation de « cercles Franklin » à Mulhouse puis au Havre par Jules Siegfried dans les années 1870¹⁸⁰, la constitution du Comité de défense et de progrès social en 1895 dont les premières séances sont inaugurées par Anatole Leroy-Beaulieu et Georges Picot¹⁸¹, la charge de conférences populaires endossée par certains élèves¹⁸², ou encore le rôle de membres de l'ELSP dans la naissance de la Fondation universitaire de Belleville en 1899. Cette institution, tout droit issue de l'observation des actions estudiantines anglaises, naît sous l'impulsion de Jacques Bardoux et s'insère dans une réflexion plus large menée à l'époque sur les universités populaires dont se font l'écho nombre de membres de l'ELSP, tels que Maurice Caudel, Pierre de Coubertin ou André Siegfried¹⁸³. A l'instar du

de travail est si attirante » : « Conférences de province de l'École libre des Sciences politiques (1902-1903), *Supplément aux ASP de juillet 1903*, pp. 69-72.

¹⁷⁹ *Idem*. L'un des objectifs de l'apprentissage de la parole lors des conférences faites à la Société des élèves est de préserver les élèves du défaut commun aux démocraties qui consiste à aimer la parole pour elle-même. Au contraire, ils apprennent l'utilité des mots et seront ainsi capables de véhiculer dans le pays cette « parole précise au service d'idées fortes », pays qui, « quelque peu étourdi [...] par le flux du verbiage électoral, trouverait grand plaisir et grand profit aussi à une éloquence faite de sobriété et de franchise » : discours de Maurice TARTIERE, président de la section de Finances et de Législation à la Société des élèves, *Supplément à la Revue des Sciences politiques de mars-avril 1912*, p. 47.

¹⁸⁰ Ces cercles sont fondées sur le modèle des cercles ouvriers anglais, dont l'objectif est - sous couvert de proposer une alternative aux cercles catholiques - l'amélioration de la condition ouvrière par l'offre d'instruction et de distractions. Cf. André SIEGFRIED, *Mes souvenirs...*, *op. cit.*, p. 52 ; « Le cercle Franklin », *Revue Politique et Littéraire*, 11/3/1876. Il faut également noter ici l'importance du nom donné à ce cercle, tant il est symbolique d'une morale sociale fondée sur le *self-help* mais aussi sur une conciliation entre les notions de devoir et d'intérêt, Benjamin Franklin personnifiant la morale bourgeoise et utilitariste. C'est notamment à travers *La science du bonhomme Richard* publié en France à partir de 1776 et constamment réédité depuis que la morale de Benjamin Franklin pénètre les milieux paysans et ouvriers, servant de livre de morale civique et laïque sous la Troisième République : cf. René REMOND, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, A. Colin, 1962, t. II, pp. 570-590 ; Max WEBER, *L'éthique...*, *op. cit.*, pp. 48-52.

¹⁸¹ Créé sous l'égide de la SES sur le modèle de la Ligue anglaise pour la Défense de la Liberté et de la Propriété (née en 1882 pour lutter contre l'interventionnisme étatique et primée à l'Exposition Universelle de 1889 dans la section « économie sociale »), il a pour objectif le maintien de la paix sociale par l'information de la jeunesse des écoles sur les questions sociales, grâce à des cours et conférences tenues dans le quartier latin. Anatole Leroy-Beaulieu le présidera plusieurs fois ; y participent également Ernest Glasson et René Stourm. Ce comité est à rapprocher de l'oeuvre des Unions de la paix sociale, où se retrouvent également ces hommes et bien d'autres membres de l'ELSP ; fondées en 1872 par la SES pour propager les enseignements de la Société, elles utilisent aussi les conférences populaires : Bernard KALAORA, Antoine SAVOYE, *op. cit.*, pp. 42-118.

¹⁸² Non sans difficulté pour certains semble-t-il à en juger par le témoignage de Paul Chef-Boutonne qui se hasarde dans le quartier ouvrier de Grenelle d'où il est renvoyé à coups « de journaux socialistes chiffonnés en bouchon » : René BOYLESVE, *Le bel avenir*, Calmann-Lévy, 1905, p. 24. Cf. également les problèmes du Comité de défense et de Progrès social à maintenir ses séances dans le quartier latin et la « leçon d'attitude » donnée par Émile Cheysson, stoïque sous les sifflets : Émile CHEYSSON, *Oeuvres choisies. T. I*, Rousseau, 1911, pp. 64-65.

¹⁸³ Jacques BARDOUX, « La Fondation Universitaire de Belleville (exercice 1900-1901) », *Le Musée Social. Mémoires et documents*, année 1902, pp. 473-504 ; André SIEGFRIED, « Social Settlements anglais et Universités Populaires Françaises », *Le Petit Havre*, 19/11/1903 ; « La Fondation Universitaire de Belleville. Une expérience de cinq ans », *RPP*, 10/9/1904, pp. 573-585 (textes regroupés dans un recueil conservé aux Archives de la FNSP : 12SI5) ; Maurice CAUDEL, « L'extension universitaire », *RIE*, t. 40, 1900, pp. 296-298 ; « Une école supérieure populaire en Angleterre, Ruskin Hall, à Oxford », *RIE*, t. 63, 1912, pp. 385-394 ; Pierre de COUBERTIN, « Toynbee Hall. Le patronage social à Londres et les étudiants anglais », *Réforme Sociale*, 1/9/1887, pp. 227-233 ; Camille RIBOUD, « L'éducation civique des ouvriers en Angleterre », *ASP*, t. 25, 1910, pp. 323-343. C'est aussi à Londres que Claude choisit de résider dans une université populaire pour en partager l'atmosphère : Henri-Pierre ROCHE, *Deux Anglaises et le continent*, Gallimard, 1956, pp. 78-79. Parmi les élèves ou anciens élèves de l'ELSP qui donnent des conférences ou sont résidents à l'Université de Belleville : Émile Baillaud, Joseph Aynard, Antoine Bibesco (tous trois résidents), André Siegfried, Georges Johnston, Pierre Leroy-Beaulieu (son père, Paul, est l'un des membres fondateurs), Charles Picot, Jules Dietz, Louis Sartiaux, Raoul Gastambide...

Toynbee Hall notamment, l'objet de l'Université de Belleville est de fournir aux ouvriers une institution dans laquelle ils puissent non seulement suivre des cours mais également se mêler à des étudiants qui sont, au même titre qu'eux, résidents de l'université. Ces derniers sont donc bien prêtres et apôtres, acteurs du rapprochement social et de la collaboration entre les classes.

La volonté de porter la bonne parole¹⁸⁴ se lit aussi dans l'intense activité éditoriale des membres de l'ELSP, à l'origine de la création de nombreux journaux et revues¹⁸⁵. Là encore, la référence à l'expérience anglaise, mais aussi américaine, est manifeste. Dans ces deux pays, le très grand développement de la presse semble indissociable de la qualité de l'esprit public observé¹⁸⁶. L'admiration envers les journaux anglo-saxons porte sur leur grande diffusion - l'oeuvre d'Émile de Girardin s'en inspirait directement, nous l'avons évoquée - mais aussi sur la qualité des articles dont le caractère souvent anonyme est considéré comme un signe de probité : l'auteur se veut modeste, se faisant l'écho des événements, manifestant aussi sa loyauté envers le journal dont il incarne la ligne éditoriale¹⁸⁷. Pas question donc de prestige personnel, seule compte l'information aux lecteurs : présentant la *Vie politique dans les Deux Mondes*, Anatole Leroy-Beaulieu expliquait que la scientificité de la revue lui conférait aussi son caractère moral, la recherche et le respect de la vérité étant les objectifs principaux¹⁸⁸.

Voir également l'étude générale de Lucien MERCIER, *Les universités populaires 1899-1914. Education populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Éditions ouvrières, 1986, 188 p.

¹⁸⁴Dans une lettre au directeur du *Temps* datée de 1872, Hippolyte Taine proposait aux lecteurs de donner leur journal une fois lu à des personnes n'ayant pas les moyens de l'acheter et d'organiser ainsi des réseaux de distribution de ces journaux, voire de créer un journal gratuit qui serait capable de concurrencer la presse socialiste envoyée gracieusement dans les cafés. Ce journal comporterait, outre les informations locales, des articles comme les dialogues de Frédéric Bastiat et des biographies comme celle de Benjamin Franklin : *H. Taine. sa vie et sa correspondance*, t. 3, Hachette et Cie, 1905, pp. 180-186. La revue de la SES sort d'ailleurs cette lettre de l'oubli dans sa livraison d'avril 1903 : *Réforme sociale*, 16/4/1903, pp. 598-601. La responsabilité morale qui incombe aux journalistes est théorisée par Gabriel TARDE, *L'opinion et la foule*, *op. cit.*, pp. 81-86.

¹⁸⁵L'ELSP donne l'exemple avec la publication sous la direction d'Achille Vialatte et de Maurice Caudel de *La Vie politique dans les Deux Mondes* à partir de 1906, destinée plus particulièrement au public éclairé pour le tenir informé des événements politiques, économiques et sociaux contemporains. Nombre de publications naissent sur l'instigation de membres de l'École, à destination, il est vrai, d'un public spécialisé le plus souvent : cf. par exemple : Paul Leroy-Beaulieu et *L'économiste français* (1873) ; Edmond-Eugène Thaller et les *Annales de droit commercial et industriel français, étranger et international* (1886) ; Max Botton (ancien élève) : *Annales des chemin de fer et tramways* (1899) ; Paul Fauchille (ancien élève) : *Revue de droit international public*. Certains journaux ont un public plus large et une vocation plus politique comme la *Revue des Français* fondée en 1905 par Gaston Bordat et Pierre de Coubertin, anciens élèves ; certaines parutions font même oeuvre de vulgarisation comme *La science pour tous*, hebdomadaire créé en 1908 par Daniel Bellet afin de vulgariser les applications de la science à la vie quotidienne.

¹⁸⁶C'est grâce au développement de la presse que l'Angleterre moderne s'apparente à l'*agora* antique où la vie politique pouvait être discutée par tous explique Élie Halévy : Élie HALEVY, *Histoire...T. I, op. cit.*, pp. 151-161. Cette idée se retrouve sous de nombreuses plumes : Émile BOUTMY, « De l'opposition libérale », *La Liberté*, 12/5/1870 ; René de LABOULAYE, « Une enquête anglaise sur la publication des débats du Parlement (Parliamentary Reporting) », *ASP*, t. 4, 1889, pp. 1-11. Des critiques se font cependant jour au début du vingtième siècle, Émile Boutmy accusant par exemple la presse anglaise de n'avoir pas su éduquer et moraliser les masses qui accédaient au suffrage et de n'avoir obéi qu'à son propre intérêt, se faisant ainsi sans scrupule l'auxiliaire de la barbarie montante : Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 452-453 ; cf. aussi les critiques envers la bassesse des journaux américains, subordonnés à la logique économique chez Eugène d'EICHTHAL, « Quelques notes d'un voyage aux États-Unis », *ASP*, t. 21, 1906, p. 224 (alors que dans les années 1870, le financement de la presse par la réclame pouvait être présenté comme un facteur d'indépendance politique : Charles CROSNIER DE VARIGNY, « Journaux et journalistes américains », *RPL*, 13/2/1875). Sur le rôle de la discussion et de la publicité de l'opinion dans la constitution et le fonctionnement de la sphère publique politique : cf. Jürgen HABERMAS, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1992 (1ère édition allemande 1962), XXXV-324 p.

¹⁸⁷Cf. notamment les propos de Max LECLERC, *L'éducation...*, *op. cit.*, pp. 329-341. Également Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. L'éducation et la société*, Firmin-Didot, s. d.[1899], pp. 258-275.

¹⁸⁸Bien qu'il ne soit pas question d'anonymat des articles dans cette revue : *La Vie politique dans les deux mondes*, Alcan, 1908, p. XIII. Les articles non signés, particulièrement pour les questions d'actualité religieuse et politique, sont par contre courants au *Journal des Débats*, institution colonisée par les anciens élèves et enseignants de l'École : Alfred Pereire justifie cette pratique en se référant à l'exemple anglais, insistant sur la civilité avec laquelle ces questions sont ainsi traitées : Alfred PEREIRE, *Le Journal des Débats politiques et littéraires 1814-1914*, Champion, 1914, p. 148. Alfred Pereire (1879-?), petit-fils d'Isaac Pereire et fils d'Eugène Pereire, est ancien élève de l'ELSP, membre de la Société des élèves.

Information rigoureuse, simple et honnête, les piliers du bon journalisme semblent cependant, selon les membres de l'ELSP, faire défaut à la France du début du siècle, minée par le journalisme frivole que fustigeait déjà Émile Boutmy en 1870¹⁸⁹ : là encore, l'École se doit de donner l'exemple par la qualité de ses publications comme par la qualité des journalistes qui sortent de ses rangs, tels Christian Schefer ou Pierre Mille, qui viennent expliquer devant leurs camarades ce qu'est le bon journalisme¹⁹⁰.

L'activité sociale des élèves et enseignants ne se limite cependant pas à la seule action informative, les oeuvres d'aide et d'assistance aux classes les plus défavorisées notamment, constituent une autre modalité d'intervention que nous approfondirons dans le chapitre suivant. Il suffit ici de mentionner l'intense activité de Jules Siegfried, exemple peut-être le plus extrême de cet activisme social, bien que son ami Georges Picot ne soit certainement pas en reste sur ce point¹⁹¹. Les deux hommes se trouvent comme Émile Cheysson et Léon Lefébure à la tête d'importantes institutions sociales où la présence des leplaysiens est aussi essentielle tels que la Société française des Habitations bon marché et l'Office Central des Oeuvres de Bienfaisance¹⁹². En 1894, la création du Musée Social affiche aussi des liens très nets avec le personnel de l'ELSP puisque son comité fondateur comprend Jules Siegfried - président jusqu'en 1922 -, Émile Cheysson, Georges Picot, Émile Boutmy. Filiation qui perdure sur toute la période étudiée, certains élèves de l'École en assurant la direction (Robert Pinot), le secrétariat (François de Carbonnel) ou les services de la bibliothèque (Roger Merlin,

¹⁸⁹ *Quelques idées sur la création d'une Faculté libre d'enseignement supérieur*, Lainé, 1871, p. 7. Cf. la critique de l'oubli par les journalistes de leur mission d'intérêt général par SAIGE-CAFFIERI, « Réflexions sur l'intérêt général », *ASP*, t. 26, 1911, p. 457 ou de leur incompétence : Maurice ESCOFFIER, Compte-rendu du livre de Pierre ALBIN, *Les grands traités politiques*, in *ASP, ibid.*, p. 669. En exhortant les journalistes à acquérir des connaissances techniques et à être plus compétents, Louis Renault dressait en creux une critique semblable : « L'oeuvre de la Haye (1899-1907), *ASP*, t. 23, 1908, p. 432. Se profile ici cependant un jugement sur le journalisme qui ne fait pas seulement référence à sa probité et à son sérieux mais aussi à sa qualité technique, l'argument de Maurice Escoffier consistant d'ailleurs à revendiquer le maintien du secret en matière de politique extérieure (il s'agit du cas qu'il étudie) : sujet trop complexe, il doit être laissé aux mains de spécialistes. Que les critiques et les discussions à propos du journalisme fleurissent à l'ELSP à partir du début du siècle tient incontestablement à une exigence de redéfinition du métier de journaliste parallèle à la redéfinition des qualités nécessaire à l'élite.

¹⁹⁰ Christian SCHEFER, rédacteur au *JDD*, « Du journalisme », séance du 19/2/1904, *Supplément aux ASP de mars 1904*, pp. 21-22 ; Pierre MILLE, rédacteur au *Temps*, « Comment on fait un grand journal parisien », séance du 13/12/1907, *Supplément aux ASP de janvier 1908*, pp. 3-4. Leurs conférences ont à la fois pour objectif de montrer les contraintes matérielles qui pèsent sur le journal et de décrire la situation du journaliste : il est préférable qu'il soit indépendant et ne fasse pas du journalisme sa seule profession afin de ne pas être subordonné au journal ; il est d'ailleurs nécessaire que les gens désintéressés, instruits et méthodiques fassent du journalisme déclare Christian Schefer, alors que Pierre Mille insiste sur le caractère ingrat du travail journalistique. Il reprendra ces propos dans un opuscule traitant de l'écrivain, ajoutant au portrait du journaliste le besoin d'allier au savoir une connaissance de terrain : Pierre MILLE, *L'écrivain*, Hachette, 1925, pp. 44-54. Émile Boutmy avait d'ailleurs songé à confier à Pierre Mille un cours sur « l'art de composer et d'écrire » (CA du 24/1/1905, AHC 1SP30 Dr1), la collaboration de l'écrivain à l'oeuvre de l'ELSP se manifestera par les conférences de province sur la presse anglaise données de 1901 à 1907.

¹⁹¹ Le protestantisme de Jules Siegfried est l'un des facteurs explicatifs de cette activité et l'importance du réseau protestant à l'ELSP ne peut que conforter cette orientation générale de l'établissement vers le soutien à l'action sociale. Concernant Georges Picot, lire par exemple : Alfred de FOVILLE, « Notice sur la vie et les travaux de Georges Picot », *Séances et Travaux de l'ASMP*, t. 173, 1910, pp. 26-50 ; Anatole LEROY-BEAULIEU, « Pourquoi nous ne sommes pas socialistes », *Comité de défense et de progrès social*, 6/1/1895, Siègne du Comité, p. 17

¹⁹² Antoine SAVOYE, « Une réponse originale aux problèmes sociaux : l'ingénierie sociale (1885-1914) », *Vie sociale*, n°8-9, août-septembre 1987, pp. 485-505. La (re-)connaissance de l'action de ces réformateurs sociaux parmi les élèves de l'ELSP peut se mesurer à l'aune des discussions concernant par exemple le rôle des habitations bon marchés : René LA VAISSIERE DE LAVERGNE, « Les réformes dans la législation des habitations à bon marché », conférence du 5/4/1906, *Supplément aux ASP de janvier 1906*, pp. 90-92 ; M. de POURQUERY de BOISSERIN, « Les habitations à bon marché », conférence du 12/3/1912, *Supplément à la Revue des Sciences politiques de mai-juin 1912*, pp. 44-45 ; cf. aussi la souscription ouverte en l'honneur de Georges Picot sous l'impulsion d'Alexandre Ribot : *Supplément aux ASP de mars 1910*, p. 30.

Étienne Martin Saint-Léon)¹⁹³. Cet organisme a certes pour vocation première de recueillir des informations concernant l'état social, servant ainsi de centre où patrons, ouvriers et savants peuvent venir chercher des conseils et des documents, mais il fait également office de bureau central pour diverses associations philanthropiques : son esprit est avant tout « pratique » comme l'explique André Siegfried, il se doit d'être à la tête du mouvement social¹⁹⁴. L'espoir qui gonflait ces actions était d'arriver à faire de l'élite française une élite aussi consciente de ses devoirs que l'était son homologue anglaise et d'amener aussi les Français à la sagesse qui caractérisait le peuple anglais¹⁹⁵.

L'exemplarité est ainsi mise au premier rang des qualités qui font la classe supérieure, le gentleman, véritable autorité sociale au sens leplaysien¹⁹⁶, définissant le modèle de ce parfait citoyen qui respire l'harmonie et la crée autour de lui en inspirant la conduite des autres. Se concevant comme un « miroir de la nation »¹⁹⁷, l'élite doit à la fois diffuser ses qualités dans la masse de la nation tout en maintenant les distances sociales, aimer et se faire aimer¹⁹⁸, c'est-à-dire établir cette balance entre divulgation et distanciation qui est au cœur de

¹⁹³Émile Boutmy, qui dirige la section des « missions et enquêtes », fait d'ailleurs travailler les élèves de l'École : cf. Paul de ROUSIERS, *Le trade-unionisme en Angleterre*, Colin et Cie, 1897, XI-356 p. résultat d'une mission outre-Manche effectuée par Paul de Rousiers, Octave Festy, Joseph Wilhelm, André Fleury et François de Carbonnel, les quatre derniers étant élèves ou anciens élèves ; cf. encore *Études sur les populations rurales de l'Allemagne et la crise agricole*, Larose, 1897, XII-522 p. ouvrage issu d'une mission en Allemagne entreprise par Louis Quesnel, Georges Blondel, Charles Brouilhet, Édouard Julhiet et Lucien de Sainte-Croix, le premier homme étant ancien élève, le deuxième deviendra enseignant en 1910 (cf. *Annuaire SAE*, 1896, p. 18). Sont encore membres du Musée social et de l'ELSP : Alexandre Ribot, Anatole Leroy-Beaulieu, Émile Levasseur, Léon Bourgeois, Édouard Aynard, Georges Lecarpentier, Max Leclerc, Gabriel Louis-Jaray, Gaston Griot, Raymond Poincaré, Léon Say, Daniel Zolla, Charles Lyon-Caen, Eugène d'Eichthal, Alfred de Foville, Georges Paulet, etc. A sa création, 22% de ses membres sont liés à l'ELSP.

¹⁹⁴André SIEGFRIED, « Le Musée Social », *Journal des instituteurs*, 13/6/1897, p. 111 (AHC 12SI5). Sur le Musée, voir : Sanford ELWITT, *art. cit.*, ; Janet HORNE, *Republican Social Reform in France : The Case of the Musée Social, 1894-1914*, Ann Arbor, New York University, Ph.D, 1992, xxii-406 p.

¹⁹⁵Cet espoir, présent dans les travaux sur l'Angleterre des membres de l'ELSP, est clairement énoncé par Paul Deschanel dans une soirée organisée par la Société des élèves le 15/12/1906 : *Supplément aux ASP de janvier 1907*, p. 4. Le lien entre la sagesse du peuple et le rôle de l'élite est particulièrement bien éclairé par Élie Halévy lorsqu'il explique que le peuple ne fait pas la révolution s'il n'y est pas poussé et aidé : c'est ainsi grâce au conservatisme de la bourgeoisie que la nation anglaise n'a pas connu de révolution au dix-huitième siècle (Élie HALEVY, « La naissance du méthodisme en Angleterre », *Revue de Paris*, 15/8/1906, pp. 864-865 ; ces idées se retrouvent sous la plume de Hélié-Robert SAVARY, « La détérioration physique du peuple anglais », *ASP*, t. 20, 1905, p. 587).

¹⁹⁶Une autorité sociale est un individu qui, par l'exemple de sa vie privée, conquiert le respect de ceux qui l'entourent ainsi que l'ascendant sur eux. Si Urbain Guérin fait du gentleman une autorité sociale, les analyses de Frédéric Le Play ont plutôt tendance à réserver ce qualificatif à la noblesse anglaise, « couronnement de la hiérarchie dans la vie privée ». Toujours est-il que cette notion d'autorité sociale correspond bien aux caractéristiques de l'élite formée à l'ELSP, se devant d'avoir le sens de la mission et de l'exemplarité : Frédéric LE PLAY, *La constitution...*, *op. cit.*, p. XLIV, pp. 302-308 ; Urbain GUERIN, « La crise du gouvernement parlementaire en Angleterre », *Réforme sociale*, 15/11/1887, pp. 477-489 et 1/12/1887, pp. 548-558 (s'appuyant sur les travaux de Charles de Franqueville, Émile Boutmy, Frédéric Le Play ou Ernest Glasson, ce texte trace un éloge classique de la *gentry* et du gentleman en opposant l'Angleterre à la France).

¹⁹⁷Par analogie avec les « miroirs des princes » que constituaient aux seizième et dix-septième siècles les traités de civilité destinés à l'éducation des souverains (Claudine HAROCHE, « Se gouverner... », *art. cit.*, p. 57). Vecteur essentiel de la pédagogie élaborée au sein de l'École et correspondant pleinement à un objectif de responsabilisation individuelle, l'exemple est aussi érigé comme mode d'éducation privilégié à destination des autres couches sociales, l'élite étant sommée de toujours se souvenir que ses qualités privées sont aussi ses qualités publiques : « Dans un pays où l'opinion règne et gouverne, tout citoyen, homme politique, administrateur, ou simple homme du monde a sa part de responsabilité, qu'il agisse ou qu'il parle. Aussi, ce que voulait M. Boutmy c'est que l'élite, tout au moins, l'élite consciente de ses devoirs, fût éclairée, afin que ses conseils fussent dignes d'être écoutés et que ses actes pussent servir d'exemple » : discours de Charles Lesage, président de la Société des élèves, lors du dîner du 26/1/1901, *Annuaire SAE*, 1901, p. 45. « Les *Vies sociales*, écrivait un élève à propos du livre de Georges Maze-Sencier, reposent sur cette idée que toute vie, quelle qu'elle soit, peut et doit être une vie sociale » : *Annuaire SAE*, 1913, p. 34. Georges MAZE-SENCIER, *Les vies sociales*, Rivière, 1912 : l'auteur, catholique social, membre de la SES, de l'Action libérale populaire, est aussi ancien élève de l'ELSP et membre de la Société des élèves. Cette utilisation de l'exemple au sein de l'ELSP concorde certes avec la pédagogie républicaine mais trouve une autre traduction avec la promotion de la figure du héros qui s'épanouit dans les années d'avant-guerre, exaltation du personnage fort et énergique, nous y reviendrons.

¹⁹⁸« La bourgeoisie française doit être consciente de ses devoirs : elle en a deux qui dominent les autres. D'abord, c'est [...] de se préparer à fournir des chefs en acceptant virilement les responsabilités que le sort lui a imposées. La seconde, c'est de

la personnalité du gentleman. Cet équilibre est d'autant plus difficile à atteindre dans une démocratie menaçant toujours d'abolir les distances existant entre les classes et entre les intérêts et voyant s'accroître dans le même temps les comportements violents et égoïstes¹⁹⁹, difficulté à laquelle s'est heurtée la *gentry* au dix-neuvième siècle et qui a abouti à un repli de l'élite sur elle-même.

ne jamais oublier que, dans la paix comme dans la guerre, les seuls chefs qui soient suivis sont ceux-là qui savent se faire aimer, parce qu'il se montrent eux-mêmes capables d'aimer. Ni autoritarisme démagogique, ni autoritarisme égoïste. C'est par là que la bourgeoisie française fera [l'] union des classes et [la] paix intérieure » : discours d'André Tardieu lors du dîner du 9/7/1919, *Annuaire SAE*, 1920, p. 70.

¹⁹⁹ « L'avènement au pouvoir d'une multitude qui y était jusque là restée étrangère, l'abolition des distances, par les chemins de fer, le télégraphe, le téléphone, la poste à bon marché, la communication presque instantanée des idées et des sentiments telle qu'elle a été rendue possible par l'instruction généralisée et par le développement inouï de la presse ; toutes ces choses ensemble produisent, sous la forme de progrès, une sorte de régression provisoire qui se traduit par tous les défauts de la démocratie : l'intolérance, l'outrecuidance, le cynisme, l'étroitesse des conceptions et la brièveté des vues. Ce n'est qu'un temps à passer, la démocratie s'instruira, apprendra la modération, la patience, elle obéira à des mobiles plus élevés » : discours d'Émile Boutmy à l'ouverture du Congrès des sciences politiques de 1900, *Annuaire SAE*, 1901, p. 26. André Siegfried ne disait pas autre chose lorsqu'il décrivait ses parties de billard avec les amis de Gambetta, ce républicain à la tenue débraillée : « Avouerais-je que je trouvais le jeu de ces « Parisiens », sinon mauvais, du moins un peu vulgaire ? Ils passaient la queue derrière le dos, se couchaient sur le billard, abusaient de la craie, surtout s'en donnaient de faire des massés, ce coup dangereux, redouté des propriétaires, car il est périlleux pour le drap » : André SIEGFRIED, *Mes souvenirs...*, *op. cit.*, p. 95.

III- UN GENTLEMAN COMPÉTENT

a) La gentry, oligarchie tyrannique

L'histoire anglaise à partir du dix-huitième siècle est en effet présentée dans les écrits d'Émile Boutmy sous l'angle d'un repli progressif de la *gentry* sur elle-même, se transformant en véritable caste et prenant ainsi les défauts reprochés à l'aristocratie française : hauteur, arrogance, incompréhension des couches inférieures comme de l'évolution économique et sociale globale²⁰⁰. L'Angleterre fait marche arrière, écrit Émile Boutmy, détruisant l'harmonie sociale et politique qui en faisait le modèle pour les autres nations. L'analyse des causes et conséquences de cette régression fait apparaître en négatif les éléments nécessaires à la rénovation de la classe supérieure française et, partant, au maintien de la stabilité sociale.

La mainmise de l'aristocratie anglaise sur tous les lieux de pouvoir est à l'origine de cette évolution. Certes, les bonnes moeurs de la classe supérieure, et notamment ce sens incomparable du devoir et de la retenue, ont adouci son omnipotence, de même que l'esprit public anglais a empêché toute révolution violente. Certes également, le gouvernement parlementaire a profité de cette rigidification du système politique : le *two-party-system* est né de la confrontation au sommet non de deux groupes idéologiques mais de deux coalitions de familles aux intérêts suffisamment similaires pour autoriser compromis et alternances, promouvant ainsi un parlementarisme discipliné et fructueux et permettant au régime démocratique d'acquiescer ses lettres de noblesse²⁰¹. Le fonctionnement politique de l'Angleterre au dix-neuvième siècle montrait toutefois les limites de la confusion des pouvoirs lorsque les contrepoids moraux et sociaux faisaient défauts. Le comportement de l'aristocratie anglaise en Irlande en fournissait d'ailleurs une bonne illustration, n'étant qu'un prolongement de son attitude sur le sol anglais²⁰².

²⁰⁰Émile BOUTMY, « La Révolution industrielle et agraire et le gouvernement oligarchique en Angleterre au XVIII^e siècle », *Séances et Travaux de l'ASMP*, t. 126, 1886, p. 345. Il est suivi dans cette voie par ceux qui perpétuent ses analyses, par exemple : André LEBON, « Un historien constitutionnel », *art. cit.* ; Auguste ARNAUNE, Compte-rendu du livre d'Émile BOUTMY, *Le développement... in ASP*, t. 2, 1887, pp. 610-613 (Auguste Arnaune (1855-926) est diplômé de l'École et deuxième enseignant, après André Lebon, à être recruté parmi les élèves ; il donne en 1880 une conférence à la Société des élèves sur : « La constitution anglaise d'après le cours de M. Boutmy » et rédige les comptes-rendus des deux premiers ouvrages de ce dernier dans les *Annales*, indices d'une certaine fidélité aux idées de son professeur) ; Moïse OSTROGORSKI, *La démocratie...*, *op. cit.*, pp. 45-51. Il existe pourtant une différence d'approche fondamentale entre les écrits d'Émile Boutmy et ceux d'Élie Halévy, d'André Siegfried ou de Jacques Bardoux par exemple, auteurs du vingtième siècle : alors que le premier cherche manifestement à dénoncer les erreurs de la classe dirigeante anglaise, les suivants mettent l'accent sur les facteurs d'équilibre et sur les apports de l'aristocratie à la stabilité socio-politique du pays. Cette différence est très certainement portée par une divergence d'appréciation du régime démocratique mais aussi par des préoccupations distinctes liées au contexte : il s'agit en partie pour Émile Boutmy de critiquer, à travers l'exemple anglais, le comportement de l'élite française tout en lui donnant des leçons alors que les approches d'Élie Halévy, de Jacques Bardoux ou d'André Siegfried se veulent plus élogieuses envers la classe supérieure anglaise dont ils soulignent les qualités. Ces qualités se retrouvent bien entendu sous la plume d'Émile Boutmy mais son propos relève d'une attitude très défensive envers le régime démocratique et les poussées socialistes de la fin du siècle : l'effet de la réaction aristocratique du dix-huitième siècle en Angleterre, écrit-il en conclusion, n'est pas d'avoir déchaîné la démocratie, qui se serait de toutes façons imposée, mais d'avoir ébranlé la notion de propriété et éveillé les prétentions socialistes (*Le développement...*, *op. cit.*, p. 399).

²⁰¹Dans cette analyse se retrouve aussi la propension d'Émile Boutmy à célébrer la rigidité et la discipline comme mères de la liberté.

²⁰²L'aristocratie anglaise qui domine l'Irlande n'a en effet aucune conscience d'un devoir envers les Irlandais, à la fois parce qu'elle n'a pas d'intérêts communs avec ce peuple considéré comme une colonie et parce que les Irlandais n'ont pas les - bonnes - moeurs des Anglais, décrits comme sauvages, bandits, paresseux..., leur attitude n'offrant ainsi aucun rempart contre les abus de l'aristocratie : Georges LECARPENTIER, « Le nouveau gouvernement local de l'Irlande », *ASP*, t. 17, 1902, pp. 709-726 ; Élie HALEVY, *Histoire... T. I, op. cit.*, pp. 195-205 ; *Histoire... , t. 2, Du lendemain de Waterloo à la veille du Reform Bill (1815-1830)*, Hachette, 1923, p. 128.

Le développement de la toute-puissance de la *gentry* a en effet été rendu socialement possible par la destruction de la petite propriété foncière qui décime dans le même temps les *yeomen*, classe moyenne agricole active qui portait en son sein les futurs gentlemen. La constitution du régime des latifundia assied le pouvoir d'une poignée de grands propriétaires terriens tout en sapant les bases du self-government paroissial alors aux mains des *yeomen*, emportant ainsi ces « petites et vigoureuses démocraties »²⁰³, foyers de l'esprit civique anglais. Elle véhicule aussi une conception économique protectionniste qui va rapidement se trouver en porte à faux avec les changements amenés par la révolution industrielle de la fin du dix-huitième siècle. L'histoire de la classe supérieure anglaise à cette époque est donc l'histoire d'une classe qui va à l'encontre du développement démocratique et libéral - même si la monopolisation du pouvoir a finalement engendré la démocratie - , qui va à l'encontre des lois de l'histoire. Incapable de s'adapter rapidement, cette couche sociale s'isole progressivement, minant les fondements de sa supériorité et jetant dans la société anglaise le germe de la division et de la dissolution.

Rien n'est en effet plus néfaste à la paix sociale que l'exacerbation des distances entre le haut et le bas de la société²⁰⁴ : non seulement le sentiment d'injustice se développe dans les couches les plus défavorisées, suscitant l'impatience - donc la violence - mais le fossé étant plus grand à combler, les méthodes utilisées pour l'atténuer ont tendance à être expéditives, ne respectant pas l'état social et forçant l'évolution²⁰⁵. L'histoire de l'Angleterre au dix-neuvième siècle telle que la retrace Élie Halévy fournit l'illustration des errements provoqués par l'isolement de la classe supérieure, et qui se manifestent par exemple par la répercussion sur le sol anglais des expériences révolutionnaires françaises (révolution de 1789, révolution de Juillet) signes incontestables d'un dévoiement du pays puisqu'il perd son âme en cédant à des tentations radicales : l'Angleterre est humiliée, note Élie Halévy, elle n'est pas la nation libre, sage et morale qu'elle croyait être²⁰⁶. L'histoire du dix-neuvième siècle anglais est aussi celle du vote des lois étendant le droit de suffrage et le principe électif, amenant une intervention de l'État dans des domaines de plus en plus nombreux : que ce soit sous la plume d'Émile Boutmy ou sous celle d'Élie Halévy, l'analyse des causes de ces changements fait apparaître le rôle essentiellement défensif de l'aristocratie au pouvoir. C'est pour garder ses privilèges économiques que l'aristocratie vote le *Reform Act* de 1832 de même que c'est pour sauvegarder ce qui lui reste de privilèges politiques qu'elle accepte l'*Anti-Corn Law* de 1846²⁰⁷ ; le vote des différentes lois des pauvres répond à un souci identique de préservation sociale : pour éviter que la population pauvre se soulève, pour faire baisser les taxes qui

²⁰³Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, p. 280. Le travail de dépossession des petits propriétaires est entamé par les grands seigneurs et les squires mais aussi et surtout par les « parvenus du commerce et de l'industrie naissante » (Émile BOUTMY, « La Révolution... », *op. cit.*, p. 346), c'est-à-dire des hommes qui n'ont pas encore acquis les valeurs gentlemaniques. La critique est moins adressée aux hommes qui manipulent l'argent - le monde de la finance est très présent à l'ELSP - qu'aux spéculateurs pour qui l'argent est une fin et qui vivent dans un monde fait d'artifice. Ceci peut se retrouver par exemple dans la critique des pratiques financières et économiques américaines où la spéculation est dénoncée, où le mouvement de trustification est vu comme le signe que les hommes d'affaires ont perdu le sens des réalités : Raphaël-Georges LEVY, « La crise économique de 1907 et les États-Unis d'Amérique », *RDDM*, t. 42, 1907, pp. 824-825 ; Achille VIALATE, *L'industrie américaine*, Alcan, 1908, pp. 468-469.

²⁰⁴ « Toute disproportion excessive entre les puissants et les faibles provoque l'intervention de l'État, gardien de la justice distributive, et recommande les expédients socialistes » : Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, p. 315.

²⁰⁵ « La passion universelle du relèvement individuel, écrit Élie Halévy en reprenant les termes d'un écrivain anglais, est le produit d'un état de société où les privilèges des humbles ont été habituellement foulés aux pieds par les détenteurs du pouvoir » : Élie HALEVY, *Histoire... T. 1*, *op. cit.*, p. 77 ; voir aussi Paul HAMELLE, « La crise viticole », *ASP*, t. 23, 1908, p. 639

²⁰⁶Élie HALEVY, *Histoire...T. 4, Le milieu du siècle 1841-1852*, Hachette, 1946, p. 35.

²⁰⁷Élie HALEVY, *ibid.*, p. 128.

pèsent sur leur fortune, les dirigeants introduisent les ferments du socialisme étatique en autorisant un développement de l'administration de l'assistance publique et en introduisant le principe électif dans les assemblées locales²⁰⁸. Coupées des réalités, les classes dirigeantes ont cependant dû s'y conformer pour conserver leur position, mais au lieu d'accompagner l'évolution, elles l'ont subie et se sont ainsi vu contraintes d'adopter des solutions radicales qui, à long terme, ont sapé leur autorité, voire leur moralité²⁰⁹ : c'est ainsi chez les aristocrates *tories* que s'est développé le socialisme par une volonté de corriger les défauts du système sur lequel reposait leur toute-puissance. Mouvement « contre-nature » écrit Émile Boutmy qui critique sur le même ton les lois de 1867 et 1884 ouvrant plus largement l'accès du peuple au vote, lois proposées par Gladstone, lequel « ne s'est fait aucune idée de l'immense recul qu'allait imprimer à la politique cette sorte d'invasion de sauvages »²¹⁰. Bien entendu, le caractère essentiellement pragmatique de l'Anglais laissait ouvertes les conséquences de ces changements. Il n'en restait pas moins que les agissements de la classe dirigeante anglaise tout au long du dix-neuvième siècle avaient rapproché l'Angleterre de la France en inversant les polarités : de modèle, l'Angleterre serait devenue l'émule de la France démocratique²¹¹.

La leçon principale qui ressort de l'analyse du comportement de l'élite anglaise consiste à montrer que la conservation du pouvoir demande l'adaptation aux évolutions qui touchent toute société, une adaptation qui exige à la fois le contact avec les réalités mais aussi leur compréhension. Ces deux exigences motivent clairement le projet de création de l'ELSP : les classes dirigeantes françaises ne doivent plus se cacher derrière le rempart de leurs privilèges, écrit Émile Boutmy, elles doivent au contraire s'ouvrir aux conditions nouvelles et afficher leurs compétences²¹². Nous avons montré en quoi le gentleman offrait aux membres de l'ELSP un modèle d'élite plutôt adaptée à la société moderne, jouant à abolir les distances tout en les maintenant vivaces grâce notamment à sa moralité exemplaire. Mais la notion de compétence technique et intellectuelle ne peut servir à qualifier ce personnage, de même que l'esprit ou l'intelligence ne font pas partie des attributs de l'Anglais tel qu'il est représenté à l'ELSP. L'éviction graduelle de la *gentry* des pouvoirs locaux à mesure que le principe démocratique s'étendait est en grande partie due à son manque de savoirs :

« Dans une société progressive comme la nation anglaise, la *richesse* développe incessamment le goût du mieux vivre, la *publicité* porte incessamment le jour sur tous les abus et toutes les insuffisances, la *science* fournit incessamment des moyens nouveaux et compliqués de redressement et d'amélioration. La tâche imposée au gouvernement local n'a donc pas tardé à excéder les forces et les compétences de simples hommes du monde. [...] Le grand propriétaire, honnête, souvent laborieux, mais ignorant, routinier, a dû céder plus ou moins la place à l'ingénieur, à l'architecte, au médecin, à des hommes professionnels capables de comprendre et d'exécuter les règlements que l'État édicte après s'être entouré de lumières qu'il est seul à pouvoir réunir »²¹³.

²⁰⁸Élie HALEVY, *Histoire...*, T. 1, op. cit., p. 235 ; Élie HALEVY, *Histoire...* T. 3, *De la crise du Reform bill à l'avènement de sir Robert Peel (1830-1841)*, pp. 112-120 ; Émile BOUTMY, *Le développement...*, op. cit., pp. 315-320.

²⁰⁹Le maintien d'une distance trop grande avec le peuple a en effet conduit l'aristocratie à s'en rapprocher au point d'en adopter certaines caractéristiques : le jingoïsme anglais du tournant du siècle est l'une des conséquences à long terme de l'absence de tenue et de retenue qui a gagné l'élite, condamnée à suivre le peuple au lieu de le guider : Émile BOUTMY, « L'Etat anglais et sa fonction à l'extérieur », *ASP*, t. 15, 1900, pp. 697-698.

²¹⁰Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, op. cit., p. 452.

²¹¹Émile BOUTMY, *Études de droit constitutionnel comparé : France, Angleterre, États-Unis*, Plon, 1888 (1ère édition 1885), p. 249, p. 274.

²¹²*Quelques idées...*, op. cit., pp. 14-15.

²¹³Émile BOUTMY, « Le gouvernement local et la tutelle de l'État en Angleterre », *ASP*, t. 1, 1886, p. 181.

La lenteur de la décadence du gentleman et de l'ancienne classe supérieure outre-Manche - lenteur comparée à la rapidité avec laquelle la noblesse française avait été évincée de sa position - relève de différences notables dans les conditions psychologiques et sociales propres aux deux pays. Bien qu'elle se soit rapprochée sur certains points de son homologue française, la classe supérieure anglaise lui est restée nettement supérieure grâce au sentiment de responsabilité sociale qui la définit. Surtout, les qualités du peuple anglais ont empêché que les errements de ses dirigeants ne dégénèrent en révolution : comme l'explique Élie Halévy, ce sont des « révolutions de la stabilité » qui caractérisent l'histoire anglaise, modifiant en douceur l'état des choses. Les manifestations populaires des années 1840 n'étaient par exemple que des révoltes de la faim et non des soulèvements destinés à mettre à bas le régime, le rôle du protestantisme ayant été essentiel dans l'intériorisation de cette discipline spontanée²¹⁴. Émile Boutmy insiste, lui, sur les causes psychologiques, mettant en avant le goût des Anglais pour l'action, une propension qui rend inoffensive la liberté d'association et d'expression car le simple fait de claquer des mains et de battre des pieds apaise les tensions ; énergie qui rend indolore également les inégalités sociales : l'action confère un « accroissement d'être », jouissance toute subjective mais essentielle pour les Anglais car elle témoigne de l'intensité de leur effort, mettant ainsi à la portée de tous un « premier fonds de bonheur » et éloignant de leurs préoccupations toute idée de révolte contre l'ordre établi :

« On voit comment il se fait que les hommes des classes laborieuses en Angleterre ont montré jusqu'ici peu d'ardeur à changer la constitution aristocratique de la société ; ils ont une compensation secrète qui manque ailleurs à leurs pareils. Dans la hiérarchie sociale, ils voient une bonne division du travail bien plutôt qu'une mauvaise répartition des jouissances »²¹⁵.

L'évolution socio-politique de la France à l'aube du vingtième siècle et l'installation durable de la République des républicains semblait rendre quelque peu obsolète le modèle du gentleman anglais, dont la survie dépendait alors d'une meilleure adaptation à la situation française. A l'instar de Thomas Graindorge qui achevait son éducation en Amérique après être passé sur les bancs d'Eton et sur ceux de l'Université d'Heidelberg, le développement de l'attention portée aux États-Unis par les membres de l'ELSP tend à désigner l'endroit où des leçons de modernisation peuvent être recherchées²¹⁶.

b) Une aristocratie américaine?

Les États-Unis constituent en effet l'un des pôles d'intérêt importants à la fois dans les enseignements dispensés à l'ELSP et chez les membres de l'établissement eux-mêmes, plus particulièrement d'ailleurs chez les hommes arrivant dans le corps enseignant au tournant du siècle : Achille Viallate, Pierre Leroy-Beaulieu, André Tardieu, Paul de Rousiers, Gabriel

²¹⁴Élie HALEVY, *Histoire...T.4, op. cit.*, p. 318, p. 28.

²¹⁵Émile BOUTMY, *Essai..., op. cit.*, pp. 193-194. S'ajoutent à ce facteur la gaucherie naturelle du peuple qui *sait* qu'il a besoin de temps pour s'élever dans la hiérarchie sociale.

²¹⁶*Vie et opinions de Monsieur Frédéric-Thomas Graindorge. Docteur en philosophie de l'Université d'Iéna, principal associé commanditaire de la Maison Graindorge et C° (Huiles et porc salé, à Cincinnati, États-Unis d'Amérique) recueillies et publiées par H. TAINÉ son exécuteur testamentaire*, Hachette, 1959 (1ère édition 1867), XXIII-359 p.. Paul de Rousiers insiste sur l'effet de « rajeunissement » des hommes, de l'esprit et des méthodes, procuré par le développement économique et particulièrement visible aux États-Unis : Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. L'éducation et la société, op. cit.*, p. 161. L'équation jeunesse/modernisation sous-tend la plupart des descriptions des États-Unis produites par les membres de l'ELSP.

Hanotaux, Daniel Bellet²¹⁷. Un pôle dont l'attraction se développe très nettement à partir de cette époque, motivé principalement par des questions d'ordre économique : le projet d'instaurer un cours traitant des États-Unis est évoqué en 1896 au conseil de perfectionnement à partir du constat du poids pris par ce pays dans la balance des intérêts économiques et appuyé par l'idée que l'organisation politique « si originale » des États-Unis peut également être source d'utiles études²¹⁸. Achille Viallate se charge ainsi dès 1897 d'un cours sur la politique commerciale américaine²¹⁹, avant d'élargir ses préoccupations à l'analyse historique et politique du pays²²⁰.

Que les États-Unis soient avant tout considérés comme une puissance économique et commerciale n'est pas sans conséquence sur la compréhension de leur fonctionnement politique et social. Faire des États-Unis une « société économique », ainsi que l'affirme Émile Boutmy dans son ouvrage sur la psychologie politique du peuple américain, revient à dire qu'ils constituent une société « naturelle », voire animale d'ailleurs tant la lutte pour la vie y est la règle première et dernière de toute activité²²¹. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'affirmation selon laquelle le contrat social rousseauiste est parfaitement réalisé outre-Atlantique : la société commence avec l'individu complet, conscient, autonome, l'égalité légale règne, la volonté générale est établie puisque la motivation première de chacun est l'accroissement de ses richesses, ce qui aboutit au développement de la société tout entière. Aucune entrave ne gêne l'individu dans ses mouvements, seul compte le résultat effectif de son action²²². C'est sans conteste le régime de la méritocratie généralisée, les seules inégalités existantes étant celles « naturelles ». Qu'est devenu, dans un tel contexte, le gentleman anglais débarqué en Nouvelle-Angleterre ?

Alors qu'Émile Boutmy est catégorique sur la question : aucune aristocratie ne peut émerger dans la république américaine²²³, l'approche de Paul de Rousiers met au contraire l'accent sur la formation d'une élite digne d'attention, élément suffisamment novateur pour être souligné dans les *Annales* de l'École²²⁴. Les deux auteurs s'accordent cependant sur

²¹⁷Ces hommes sont intéressés globalement par les questions anglo-saxonnes, mais les États-Unis constituent pour eux un pôle privilégié (chapitre 3-III-b). Gabriel Hanotaux est notamment à l'origine de la création en 1910 du Comité France-Amérique, destiné à promouvoir le rapprochement des deux pays par le recueil des informations d'intérêt économique, commercial, culturel, scientifique...pouvant servir à leur éducation mutuelle : Gabriel HANOTAUX, « L'oeuvre du Comité France-Amérique », *France-Amérique*, janvier 1910, pp. 1-8. Saluée dans les *Annales de l'ELSP* (t. 25, 1910, p. 125), l'oeuvre du Comité est étroitement liée à l'ELSP par les membres qui y participent : outre Gabriel Hanotaux qui préside le Comité, s'y trouvent encore Raphaël-Georges Lévy, André Siegfried, Achille Viallate, Anatole Leroy-Beaulieu, Émile Lévassier, Gabriel Louis-Jaray, André Liesse, Robert de Caix de Saint-Aymour, Angel Marvaud, etc. (cf. les archives de l'École qui contiennent des références à ce Comité : AHC ISP55 Dr4 ; elles renvoient aussi à la création d'un Collège des États-Unis d'Amérique à Paris en 1916, créé sous le patronage de Raymond Poincaré, André Tardieu, Stephen Pichon, M. Lafferre, Hugh Wallace ; en 1919 se trouvent dans le comité de patronage Raphaël-Georges Lévy, Jules Cambon, Paul Deschanel, Léon Bourgeois...).

²¹⁸*Rapport au Conseil de perfectionnement de 1896*, AHC ISP37 Dr4.

²¹⁹Cours complémentaire intitulé : « la politique commerciale des États-Unis depuis 1789 » donné de 1897 à 1899 puis intégré à partir de 1902 dans un enseignement plus large concernant la politique commerciale des principales puissances étrangères.

²²⁰Plusieurs intitulés se succèdent : « Les États-Unis d'Amérique de 1775 à 1860 », cours complémentaire 1900-1901 ; « Les États-Unis 1860-1900 », 1901-1902 ; « Les États-Unis, 1775-1900 », 1903-1906 ; le cours s'ouvre ensuite à toute l'Amérique, Canada et Amérique latine compris, 1907-1909 puis aux nouvelles sociétés anglo-saxonnes, c'est-à-dire essentiellement les pays de l'Empire britannique, à partir de 1911 mais c'est alors Maurice Caudel qui assure le cours, secondé par Maurice Escoffier.

²²¹Émile BOUTMY, *Éléments d'une psychologie politique du peuple américain*, A. Colin, 1906 (1ère édition 1892), p. VII.

²²²*Ibid.*, p. 140 ; Charles BORGEAUD, « L'établissement et la révision des constitutions aux États-Unis d'Amérique », *ASP*, t. 8, 1893, p. 217 ; Achille VIALATE, Compte-rendu du livre d'Émile BOUTMY, *Éléments...*, *ASP*, t. 17, 1902, pp. 673-676.

²²³Émile BOUTMY, *Éléments...*, *op. cit.*, pp. 141-142.

²²⁴Achille VIALATE, Compte-rendu du livre de Paul de ROUSIERS, *La vie américaine*, *ASP*, t. 15, 1900, p. 138. Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. L'éducation...*, *op. cit.*, pp. 145 et suivantes

l'analyse du déclin de l'aristocratie de type européen qui s'est implantée en Virginie où l'esclavagisme, dispensant de travail les grands propriétaires et les confinant dans une oisiveté qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle de la noblesse française d'Ancien régime, a conduit à leur décadence :

« Pour que l'aristocratie joue un rôle dans la direction de la société, insiste Paul de Rousiers, il faut qu'elle se renouvelle peu à peu, qu'elle s'infuse du sang nouveau, qu'elle prenne constamment à l'ensemble de la nation ce qu'elle a de meilleur pour se l'assimiler »²²⁵.

Une telle aristocratie existe aux États-Unis, aristocratie « au sens le plus large, le plus élevé et le plus vrai de l'expression » telle que les républicains français la conçoivent aussi et définie par l'auteur comme :

« Un ensemble d'individus jouant un rôle élevé et désintéressé, consacrant au bien public une partie notable des avantages qu'ils ont su conquérir, une sélection d'hommes éminents et dévoués »²²⁶.

La réussite dans la vie privée autorise ce rayonnement, une réussite d'ordre économique puisque c'est le principe directeur de la société américaine. La véritable aristocratie américaine est donc une aristocratie économique, constat qui rencontre une résonance particulière à l'ELSP où beaucoup sont sensibles à l'influence des saint-simoniens²²⁷ : ceux-ci avaient également trouvé dans la société américaine du milieu du dix-

²²⁵Paul de ROUSIERS, *op. cit.*, p. 144. Sur la décadence de l'aristocratie virginienne : *ibid.*, p. 141 ; Émile BOUTMY, *Élément...*, *op. cit.*, pp. 276-279. L'observation de la société néo-zélandaise à laquelle se livre André Siegfried le porte à des conclusions semblables : les *gentlemen farmers* venus d'Angleterre avec des habitudes de luxe n'ont pas réussi à se plier à la rusticité des moeurs coloniales : André SIEGFRIED, *La démocratie en Nouvelle-Zélande*, A. Colin, 1904, p. 43.

²²⁶Paul de ROUSIERS, *op. cit.*, p. 137 et p. 145.

²²⁷Si Régine Pernoud va un peu vite dans sa présentation de l'ELSP comme produit du saint-simonisme, l'insertion de l'École dans le courant positiviste et industrialiste est indiscutable. Le courant saint-simonien est aussi présent à l'ELSP de façon très concrète : parmi les premiers actionnaires se trouvent en effet des hommes ayant été fortement influencés par le système du comte de Saint-Simon - François Arlès-Dufour, Vincent Dubochet, Adolphe d'Eichthal, Henri Germain, Léopold Javal, Paulin Talabot - filiation et intérêt qui se retrouvent également chez certains enseignants tels que Paul Leroy-Beaulieu dont le beau-père, Michel Chevalier, fut adepte du mouvement, Anatole Dunoyer dont le père a collaboré avec Saint-Simon au *Censeur* (il revendique la paternité de la notion « d'industrialisme », mais s'oppose à la société dirigée pensée par Saint-Simon); le grand-père d'Élie Halévy est un disciple ; Émile Boutmy a côtoyé les frères Pereire sur les bancs du collège Bonaparte (Alfred Pereire est élève de l'ELSP et membre de la Société des élèves). Saint-Simon et sa doctrine sont l'objet d'ouvrages et articles publiés par les membres de l'ELSP, entre autres : Paul JANET, *Saint-Simon et le Saint-simonisme*, Germer-Baillièrre, 1878 (contenu de son cours à l'ELSP en 1872) ; Émile LEVASSEUR, *Histoire des classes ouvrières en France depuis 1789 jusqu'à nos jours*, t. 1, Hachette, 1867, pp. 485-502 ; Paul LEROY-BEAULIEU, « Saint-Simon le réformateur », *RPL*, 31/12/1910 et 7/1/1911 ; Célestin BOUGLE et Élie HALEVY publient et rédigent la préface et les notes de : *Doctrine de Saint-Simon. Exposition, Première année, 1829*, Rivière, 1924 ; cf. encore dans les Annales : Maurice WALLON, « Les Saint-simoniens et les chemins de fer, l'élaboration du réseau », *ASP*, t. 23, 1908, pp. 515-528 ; « Les Saint-simoniens et les chemins de fer. L'exécution du réseau », *ASP*, t. 24, 1909, pp. 83-100 et pp. 220-229 : l'auteur est diplômé de l'École en 1907, Inspecteur des Finances, et fortement intégré à la Société des élèves (membre fondateur, lauréat en 1905, secrétaire puis président de section, enfin administrateur en 1913-1914) : l'idée de cette étude lui vient du cours d'Élie Halévy qu'il remercie, ainsi qu'Eugène d'Eichthal et Alfred Pereire pour lui avoir ouverts leurs archives ; elle donne lieu à une discussion au sein de la Société des élèves (*Supplément aux ASP de mai 1908*, pp. 101-103) et à la rédaction d'une thèse en économie politique à la Sorbonne : *Les Saint-Simoniens et les chemins de fer*, Pedone, 1908 dont ... Alfred Pereire fait le compte-rendu à la Société des élèves (*Supplément aux ASP de juillet 1909*, pp. 134-135). L'engagement de nombreux membres de l'ELSP dans les compagnies de chemin de fer n'est d'ailleurs pas étrangère à la prégnance du courant saint-simonien, nous en reparlerons (*infra* Chapitre 7). Les éléments communs aux diverses études sur le saint-simonisme se réfèrent essentiellement, en dehors de son apport à la science sociale, à l'éloge de l'industrie et de la classe industrielle, de la paix sociale mais il y a un net rejet de la dérive mystique et de l'évolution socialiste : autrement dit, c'est le Saint-Simon pratique et libéral qui est valorisé (bien que des nuances soient à apporter en ce qui concerne la position d'Élie Halévy plus tolérant face au socialisme que la plupart des enseignants et soutiens de l'École). Régine PERNOUD, *Histoire de la bourgeoisie en France. T. 2 Les temps modernes*, Seuil, 1962, p. 556.

neuvième siècle l'exemple d'une société industrielle, en pleine expansion économique et sociale, où le niveau de vie des ouvriers était élevé, où le machinisme se développait sans pour autant que la paix sociale n'en soit altérée, société dirigée par des industriels admirables²²⁸. Tous éléments qui se retrouvent dans les analyses de la société américaine produites par les membres de l'ELSP et qui font état du bon niveau de vie des ouvriers, de l'excellence des patrons, etc.²²⁹.

L'admiration pour l'industrie et la technique américaine²³⁰ alimentait le développement au sein de l'ELSP d'une appréhension « économique » de la réalité qui accordait de plus en plus de poids à la spécialisation et à la technicité des analyses et outils. En établissant le parallèle entre la société et une entreprise économique ou en affirmant que le gouvernement des capitaux n'était pas différent du gouvernement des hommes, les membres de l'ELSP disaient l'importance d'une telle approche qui reposait sur l'idée que la maîtrise des affaires publiques venait du maniement préalable des affaires privées à commencer par les affaires relatives à la sphère économique²³¹. L'élite économique américaine en donnait le meilleur exemple, représentée sous les traits de l'entrepreneur actif, énergique, inventif et attentif au bien-être de son personnel²³², personnage dont les caractéristiques sont celles mises en valeur chez nombre des soutiens de l'École²³³. Véritable ingénieur tel que les saint-simoniens pouvaient le concevoir, sa qualité de technicien prend alors une place essentielle : elle traduit le passage de la notion de capacité, de nature généraliste, à celle de compétence,

²²⁸Cf. l'analyse de René REMOND, *Les États-Unis devant l'opinion française 1815-1852*, T. 2, A. Colin, 1962, pp. 768-778.

²²⁹Cf. par exemple : Émile LEVASSEUR, « De l'état présent et prochain de l'ouvrier américain », *ASP*, t. 12, 1897, pp. 343-361, pp. 432-458 et pp. 564-578 (extraits de son ouvrage : *L'ouvrier américain*, Larose, 1898) ; Arthur RAFFALOVITCH, « Les rapports entre patrons et ouvriers aux États-Unis », *ASP*, t. 19, 1904, pp. 681-687. Il y a cependant des réserves manifestées çà et là, comme lorsqu'Eugène d'Eichthal dit que les industries américaines ne sont pas aussi productives qu'on le prétend ou quand les conflits entre patrons et ouvriers sont décrits dans leur violence, une analyse qui se développe surtout à partir du milieu des années 1900 et qui tend à remettre en cause un système de relations sociales jusqu'alors admiré : jouent certainement dans ces analyses plus nuancées non seulement une meilleure connaissance de la grande industrie américaine (et la bataille de Theodore Roosevelt contre les trusts à partir du début des années 1900 contribue à la mettre sur le devant de la scène) mais aussi la prise de conscience du développement menaçant de l'impérialisme économique américain : Eugène d'EICHTHAL, « Quelques notes... », *art. cit.* ; Achille VIALLATE, « Les forces ouvrières et patronales aux États-Unis », *Revue Bleue*, 2/6/1906 et 23/6/1906.

²³⁰En 1870, c'est vers Allemagne que les regards se tournaient pour apprécier l'avancée industrielle et technique mais les immenses progrès économiques des États-Unis - qui ne laissent aucune chance à l'Allemagne dans ce domaine (Achille VIALLATE, « Les États-Unis et l'Allemagne. Relations commerciales », *Revue Bleue*, 7/4/1906) - ajoutés aux critiques de l'étatisation germanique mettent l'Amérique au premier plan.

²³¹Cf. André SIEGFRIED, « La décadence de l'aristocratie anglaise », *Le Petit Havre*, 1/2/1901 ; Maurice CAUDEL, « La Reine est morte. - Vive le Roi! », *ASP*, t. 16, 1901, pp. 532-533 ; Paul HAMELLE, « Lord Salisbury », *ASP*, t. 19, 1904, p. 696.

²³²La description de l'entrepreneur américain se trouve, entre autres, chez Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. Ranches, fermes et usines*, Firmin-Didot, s. d. [1892] ; Pierre LEROY-BEAULIEU, *Les États-Unis au XX^e siècle*, A. Colin, 1904 ; Achille VIALLATE, *L'industrie américaine, op. cit.*. « Les industriels, étant les plus intéressés au maintien de la tranquillité, à l'économie publique, à la limitation de l'arbitraire, étant enfin préjugés les administrateurs les plus capables, doivent tout naturellement prendre la direction des affaires publiques » rappelle M. Lefort devant la Société des élèves en reprenant les termes de Saint-Simon : séance du 16/3/1908, *Supplément aux ASP de mai 1908*, p. 102.

²³³Les frères Siegfried font là encore figure d'exemple, mais pourrait être cité aussi Henri Germain qu'Eugène D'Eichthal décrit comme un capitaine de l'industrie moderne, homme de réflexion et d'action influencé par le saint-simonisme mais qui aurait trop tendance à confondre l'État avec une entreprise privée (Eugène D'EICHTHAL, « Notice sur la vie et les travaux de M. Henri Germain », *Séances et travaux de l'ASMP*, t. 165, 1906, pp. 189-215). Plus généralement, le caractère bourgeois de l'ELSP correspond à la promotion d'une approche entrepreneuriale, corroborée par la participation de nombreux enseignants à des entreprises privées en tant qu'administrateurs le plus souvent : cf. Paul Leroy-Beaulieu, administrateur entre autres de la Société houillère et métallurgique de Penaroya, de la Société des chemins de fer et phosphates de Gafsa ; Achille Viallate quitte l'École pour se consacrer à ses fonctions à la Beers Consolidated Mines de Kimberley mais il est aussi administrateur de la Compagnie du chemin de fer de Saragosse et Alicante, de la Société « le Nickel », etc. (au moins 9% des enseignants sont dans ce cas).

aux accents plus techniques, pour qualifier l'élite moderne²³⁴ qui achève ainsi d'adapter ses qualités au régime républicain démocratique²³⁵.

L'importance accordée à cette qualification technique peut se mesurer au nombre d'ingénieurs appelés à donner des cours à l'ELSP : ils forment en effet environ 10% du personnel enseignant quelle que soit la période considérée mais plus de la moitié d'entre eux arrivent à l'École à partir des années 1890²³⁶. Les cours qu'ils ont en charge sont majoritairement à connotation technique et pratique : cours sur les finances, la législation budgétaire, les assurances, la statistique, la technique industrielle. Seul enseignement à vocation générale assuré par des ingénieurs, le cours d'économie politique est successivement pris en charge à partir des années 1880 par Émile Cheysson, Alfred de Foville puis Clément Colson. Deux profils d'ingénieurs se dessinent pourtant parmi ces hommes, donnant un caractère particulier à l'orientation technique de leurs enseignements.

La section économique et sociale de l'ELSP regroupe ainsi derrière Émile Cheysson les ingénieurs proches de la Société des Ingénieurs Civils, organe de l'École Centrale des Arts et Manufactures qui promeut une conception plutôt moderne de l'ingénieur²³⁷. Plusieurs indices indiquent une proximité de l'ELSP avec l'École Centrale, née elle aussi de l'initiative privée²³⁸, proximité intellectuelle surtout dans la mesure où il s'agit dans les deux cas

²³⁴Cette distinction peut se lire dans l'article de Joseph BARTHELEMY, « Le gouvernement par les spécialistes et la récente expérience anglaise », *ASP*, t. 39, 1918, pp. 193-208 : il y explique comment Lloyd George a privilégié l'accès d'hommes aux compétences techniques dans son gouvernement, celles-ci étant définies par l'expérience acquise dans les grandes affaires et dans le monde du travail. Autrement dit, ce sont des « business men » ou des « captain of industry » qui intègrent ce cabinet de guerre ; la référence aux États-Unis est présente, explicitement ou entre les lignes, dans tout le texte, donnant à voir une américanisation de la méthode de gouvernement anglaise. La question de la compétence est abordée de manière plus développée par Joseph Barthélémy dans un cours à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales intitulé : *Le problème de la compétence dans la démocratie*, Alcan, 1918, 266 p. : s'il met en avant la compétence technique des gouvernants, il n'en reste pas moins nuancé sur la place à lui accorder dans le fonctionnement de la démocratie, nous y reviendrons. Joseph Barthélémy (1874-1945), agrégé de la faculté de droit, quitte le barreau en 1906 pour se consacrer à des fonctions d'enseignant en droit à la faculté de Montpellier puis à Paris à partir de 1913 ; il entre à l'ELSP en 1916 pour le cours d'histoire parlementaire et législative de la France ; il est maire de l'Isle Jourdain, député à partir de 1919 sous le programme d'Union Républicaine et Nationale, délégué de la France à la SDN en 1922 ; ministre de la Justice sous Vichy, il est arrêté en 1944 et meurt avant d'être jugé.

²³⁵La technicité est conçue comme un moyen supplémentaire de maîtriser la réalité en prenant ses distances avec elle et, en tant que telle, est un élément du processus de distanciation constitutif de l'*ethos* des élèves formés à l'ELSP. Elle alimente l'aura qui atteste de leur supériorité, un peu comme ce sergent-instructeur qu'évoque Alfred de Foville pour parler du « pouvoir magique » de la statistique : la première chose qu'il demande aux conscrits et de se numéroter car : « une fois numérotés, ce sont déjà d'autres hommes : chacun sait où est sa place et se sent encadré dans un ensemble », ensemble d'autant mieux contrôlé par le sergent-instructeur qu'il est à l'origine de l'opération et connaît, lui, l'ensemble des numéros (Alfred de FOVILLE, « La statistique, les statisticiens et leur institut International », *RPP*, t. 46, 1905, p. 227). André Siegfried identifie très bien l'inversion du fondement de la légitimité de l'élite avec l'avènement de la démocratie : au dix-neuvième siècle, remarque-t-il, l'aristocratie possédait la culture qui garantissait naturellement son efficience alors qu'au vingtième siècle, c'est la technicité qui fonde la culture et, partant, la légitimité de l'élite (cf. ses annotations dans la thèse de Gilbert TIXIER, *La formation des cadres supérieurs de l'État en Grande-Bretagne et en France*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1948, p. 38). La technicité fait donc partie des qualités demandées à l'élite mais aussi au peuple dans une démocratie industrielle où différenciation des fonctions et spécialisations s'accroissent. Les États-Unis fournissent une bonne illustration de cette évolution, déjà décrite par Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique. II.*, première partie, chapitre X, Robert Laffont, Collections Bouquins, 1986 ; cf. également Sanford ELWITT, *op. cit.*, pp. 260-288.

²³⁶Ont reçu une formation d'ingénieur : Daniel Bellet, Louis Carlier, Émile Cheysson, Clément Colson, Jules Corréard, Louis Courtin, Armand Demongeot, Alfred de Foville, Jules Fleury, Charles Georges-Picot, Joseph Girard, Paul Guiesse, Pierre Leroy-Beaulieu, Alphonse Machart, Louis Marlio, Robert Pinot, Georges Privat-Deschanel, Émile Trélat. Pratiquement tous sortent de Polytechnique, Émile Trélat a fait l'École Centrale.

²³⁷L'École Centrale est fondée en 1829, en réaction à l'enseignement de Polytechnique jugé trop théorique. Les renseignements concernant les écoles d'ingénieurs sont tirés de Terry SHINN, « Des corps de l'État au secteur industriel : genèse de la profession d'ingénieur, 1750-1920 », *Revue Française de Sociologie*, XIX, 1978, pp. 39-71.

²³⁸et s'adressant aux couches sociales de la haute et moyenne bourgeoisie surtout : Terry SHINN, *art. cit.*, pp. 55-56 ; Christophe CHARLE, *Les élites ..., op. cit.*, pp. 50-52. Émile Trélat a été formé à Centrale (il est l'un des fondateurs de la Société des ingénieurs civils en 1848) ; il en est de même pour quelques actionnaires : Raoul Bichoffsheim, Ernest Chabrier, Ernest Mayer, Claude Pernolet et probablement aussi Émile Muller, Albert Esnault-Pelterie, Alfred Loreau. Nos informations sont ici très lacunaires. Parmi les élèves membres de la Société des élèves, certains mentionnent leur qualité d'ingénieur : ils

d'adapter l'enseignement aux évolutions de la société, Centrale s'attachant à former des ingénieurs tournés vers le développement et l'amélioration de l'industrie française, mêlant pour ce faire spécialisation et culture générale²³⁹. La Société des Ingénieurs Civils créée en 1848 et composée majoritairement de diplômés de Centrale jusqu'aux années 1880 - elle s'ouvre peu à peu aux ingénieurs des entreprises chimiques et physiques qui composent le quart de ses effectifs en 1914 - se fait ainsi, dans une optique très saint-simonienne et positiviste, le défenseur de l'ingénieur industriel, ouvert aux innovations, mettant l'accent sur son rôle social - il s'agit d'éduquer les ouvriers et de contribuer à la paix sociale dans l'entreprise - et de plus en plus sur ses compétences techniques et son efficacité au détriment de sa culture générale.

Que le cours de technique industrielle soit confié à Jules Fleury et Daniel Bellet²⁴⁰ indique clairement l'orientation à la fois industrielle et technique donnée à cet enseignement²⁴¹, dans la lignée de l'expérience américaine et liée à leur conception pragmatique de l'ingénieur²⁴². Celui-ci est resté tout au long du dix-neuvième siècle, outre-Atlantique mais aussi outre-Manche, un autodidacte, ouvrier qui s'élève par ses connaissances et son habileté au rang de chef d'industrie²⁴³. C'est aussi en se référant à la réalité américaine qu'Émile Cheysson exhorte les patrons français à faire oeuvre d'ingénieur technique et social, même si ce polytechnicien semble avoir davantage puisé ses idées dans sa propre expérience que dans son observation des pays anglo-saxons²⁴⁴.

sont 3% dans ce cas en 1882, 2% en 1905 et 1% en 1920, informations là encore très partielles et reposant sur les déclarations des élèves eux-mêmes. La majorité de ces élèves sont ingénieurs civils, quelques uns ingénieurs agronomes (ceux-là possèdent d'ailleurs le plus souvent des propriétés foncières). Parmi les cinq élèves membres de la Société des élèves ayant déclaré avoir fait Polytechnique, deux sont recrutés dans le corps enseignant (Joseph Girard, Charles Georges-Picot).

²³⁹En réalité, l'enseignement reste très théorique et l'École Centrale sera concurrencée par la création de nouvelles écoles d'ingénieurs à la fin du dix-neuvième siècle, orientées vers un savoir pragmatique.

²⁴⁰Les deux hommes sont d'abord présentés comme membres de la Société d'Économie politique avant que soit mentionnée leur qualité d'ingénieur civil. Jules Fleury a assuré, à la suite d'Émile Trélat et avant Daniel Bellet, le cours d'hygiène publique dont certains membres du conseil de perfectionnement craignaient le potentiel socialiste, désactivé par l'« esprit pondéré » de Jules Fleury dont la mission consistait justement à prévenir cette dérive (Procès-verbaux du CP, séance du 30/11/1895, AHC 1SP37 Dr3). L'enseignement de technique industrielle est un prolongement de ce cours, destiné à montrer les applications économiques des découvertes scientifiques et leurs conséquences sur les relations sociales dans l'entreprise et sur les conditions d'existence des ouvriers. Daniel Bellet est lui aussi choisi pour ses activités au sein d'organes de l'économie libérale (*l'Économiste Français*, la SEP) ainsi que pour sa collaboration à la revue britannique *l'Engineering*, tous éléments qui assurent qu'il saura toujours respecter la nature des choses, des hommes et la liberté des citoyens (*Rapport de la Direction au CP, 1/6/1903, AHC 1SP37 Dr4*). A noter aussi que les cours sur les grandes industries modernes, qui complète à partir de 1909 l'enseignement de Daniel Bellet est assuré par Paul de Rousiers qui ne manque pas de critiquer l'incapacité du polytechnicien à diriger une affaire, au contraire de l'ingénieur américain : Paul de ROUSIERS, *La vie... L'éducation...*, op. cit., pp. 254-255.

²⁴¹Il faut lire la chronique des questions industrielles établie par Daniel Bellet dans les Annales de l'École pour mesurer le caractère technique de son enseignement : il y détaille les dernières inventions mécaniques, chimiques ou physiques et les applications qu'a pu en faire l'industrie comme s'il s'adressait à des ingénieurs.

²⁴²Daniel Bellet donne de nombreux articles au *Journal des Économistes* concernant l'industrie américaine ; Jules Fleury a dirigé plusieurs exploitations industrielles, dont certaines en Amérique comme le rappelle Anatole Leroy-Beaulieu devant les élèves de l'École (il s'agit d'entreprises sises en Équateur et au Pérou mais Jules Fleury a aussi travaillé pour la Compagnie du Canal de Suez, pour la société des Travaux publics...) : *Supplément aux ASP de juillet 1906*, p. 102.

²⁴³Max Leclerc décrit la formation des industriels et ingénieurs anglais - réunis dans un même chapitre - en insistant sur l'apprentissage pratique, reprenant dans ce domaine la dichotomie habituelle entre l'esprit anglais pragmatique et l'esprit français compliqué et abstrait. Il se réfère d'ailleurs au témoignage du frère d'Émile Boutmy, Henry, polytechnicien et directeur d'une usine de soude dans le Rhône, qui compare l'industrie et l'ingénierie des deux pays, au bénéfice de l'Angleterre : Max LECLERC, *Les professions...*, op. cit., pp. 10-36 (Max Leclerc consacre d'ailleurs un ouvrage à la formation des ingénieurs : *La formation des ingénieurs à l'Étranger et en France*, A. Colin, 1917, 143 p.). Les mêmes remarques ont cours sous la plume d'Émile Levasseur à propos des ingénieurs américains : Émile LEVASSEUR, « De l'état présent... », art. cit., p. 350.

²⁴⁴Émile CHEYSSON, « Le patron, son rôle économique et social » (conférence à la Société de Sociologie de Paris du 17/4/1906) in Émile CHEYSSON, *Oeuvres choisies*, t. II, Rousseau, 1911, p. 127, pp. 135-136, p. 142. Émile Cheysson connaît Londres où il s'est rendu plusieurs fois dans les années 1860 et 1870. Sa participation régulière aux Expositions

Ingénieur des Ponts et Chaussées, Émile Cheysson a en effet une connaissance concrète de la direction d'entreprise, entre autres celle du Creusot de 1871 à 1874, associée à un fort investissement dans le mouvement de la Réforme sociale qu'il contribue à enrichir en déplaçant l'axe de recherche de la famille vers l'entreprise²⁴⁵. Il développe la notion d'ingénierie sociale lors d'une conférence donnée, et ce n'est pas un hasard, devant la Société des Ingénieurs Civils en 1897, soulignant les liens qui unissent celle-ci à la Société d'Économie Sociale : Frédéric Le Play plaçait les ingénieurs et les industriels au sommet de la hiérarchie sociale rappelle-t-il, mais si la préparation technique est indispensable, elle doit se doubler d'une formation sociale et morale - l'ingénierie sociale - qui donnera au chef les connaissances « qui concernent les institutions destinées à asseoir la prospérité de l'entreprise sur le bien-être des ouvriers qu'elle emploie », et qui le mettra en contact *direct* avec les ouvriers²⁴⁶.

« Ce sont ces patrons modèles, ces ingénieurs complets, qui sont les véritables maîtres de l'économie sociale, termine Émile Cheysson [...]. Il y a donc, ce me semble, un profit réciproque dans la pénétration de plus en plus intense de nos deux sociétés. Aussi oserai-je formuler un vœu [...] : c'est que tous les ingénieurs de la Société d'Économie sociale entrent dans la Société des Ingénieurs civils et vice-versâ, pour le plus grand bien respectif de la paix sociale et du génie civil »²⁴⁷.

Vœu pieu car, comme le note Antoine Savoye, les propositions d'Émile Cheysson rencontrent peu d'écho à la SES. Sa demande de formation d'ingénieurs sociaux est cependant à l'origine de la création de la section d'économie sociale à l'ELSP, de même qu'elle alimente l'institution de l'Office du travail et du Musée social. Si les conceptions cheyssonniennes ont un côté moderne, soulignant l'importance du développement industriel et la place essentielle de la connaissance technique et humaine pour la gestion et la promotion de ce développement, il n'en demeure pas moins qu'il reste dans une optique fortement élitiste : certes, il faut former des ingénieurs, mais l'idéal serait que les patrons eux-mêmes endossent cette formation et prennent véritablement la place prééminente qui leur revient dans la hiérarchie sociale. Même si l'habileté des ingénieurs américains ou anglais est admirée dans les écrits des membres de l'ELSP, leur origine sociale modeste est aussi stigmatisée ainsi que - mais les deux éléments sont liés - les limites de leurs compétences à mesure que la réalité sociale se complexifie : il n'est plus possible à la veille de la première Guerre mondiale de se former uniquement sur le tas et ceux qui reçoivent une éducation spécialisée de haut niveau ne sont pas d'anciens ouvriers²⁴⁸. Dans cette admiration toute relative se lit aussi la situation de conflit entre Polytechnique et les autres écoles d'ingénieurs²⁴⁹, et la difficulté pour les ingénieurs non issus

Universelles lui permet d'être au contact des dernières inventions techniques et industrielles : cf. sa biographie dans : Émile CHEYSSON, *Oeuvres choisies*, t. I, Rousseau, pp. 3-70.

²⁴⁵ Sur l'action d'Émile CHEYSSON, voir : Antoine SAVOYE, *Les inventeurs oubliés...*, *op. cit.*, pp. 175-186.

²⁴⁶ Émile CHEYSSON, « Le rôle social de l'ingénieur » in Émile CHEYSSON, *Oeuvres choisies*, t. II, *op. cit.*, p. 33. L'ingénierie sociale nécessite cependant elle aussi le recours aux procédés scientifiques car les bonnes intentions d'un chef ne suffisent pas : « il y a une technique pour ces institutions » (p. 32).

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 35. C'est notamment aux États-Unis qu'Émile Cheysson voit les meilleurs exemples d'ingénierie sociale. Cette référence à l'expérience américaine dans la gestation de la notion d'ingénierie sociale est également relevée par Antoine SAVOYE, *op. cit.*, p. 176.

²⁴⁸ Ainsi que l'affirment Achille VIALATE, *L'industrie américaine*, *op. cit.*, pp. 193-194 ou Paul de ROUSIERS, « La formation de l'élite... », *Science Sociale*, octobre 1912, pp. 44-54. Émile Levasseur notait déjà en 1897 la fermeture sociale du milieu des ingénieurs américains : Émile LEVASSEUR, « De l'état présent... », *art. cit.*, p. 350.

²⁴⁹ qui se sont créées « contre » Polytechnique, qu'il s'agisse des Gadzarts, de Centrale, ou plus tardivement des écoles de physique et de chimie industrielle, d'électricité...

de Polytechnique à légitimer leur profession face à celle qui détenait le monopole de la formation. Pratiquement tous les ingénieurs du corps enseignant de l'ELSP sont issus de Polytechnique et le courant modernisateur que nous venons d'évoquer est doublé d'un savoir plus traditionnel et administratif dont témoigne le type de cours donnés par ces hommes, essentiellement centrés sur les matières administratives : il s'agit alors surtout de mettre en oeuvre des capacités de contrôle et d'organisation²⁵⁰.

La présence de ces ingénieurs associée à l'ouverture grandissante des enseignements aux matières économiques favorise une appréhension qualifiée de « positive » et de plus en plus technique de la réalité qui se manifeste dans la promotion de l'économie politique. Présentée par Emile Boutmy comme « un contrepois très nécessaire à une influence abusive qu'exercent en commun les sciences historiques et les sciences administratives »²⁵¹ qui tendaient à exagérer l'idée de l'État, l'économie politique ne pouvait cependant en aucun cas, selon lui, acquérir une valeur absolue, devant toujours être reliée aux autres sciences morales et politiques dont il s'attachait justement à définir le contour. Tous les enseignants d'économie de l'École auront à coeur de rappeler les liens entre l'économie politique et la morale, critiquant à ce point de vue les économistes anglais et trouvant même des éléments positifs à l'école historique allemande²⁵².

Dans cette promotion de la morale se lisent aussi les limites de la référence à l'aristocratie américaine qui, en dehors du domaine économique, fait piètre figure²⁵³. Les analyses des élites politiques et administratives font en effet état de leur incompetence, de leur médiocrité, de leur corruption. La prédominance du caractère économique de la société américaine s'est traduite par une invasion de l'économie dans toutes les autres sphères de la vie sociale, au point que tout soit subordonné à l'argent et au profit. Émile Levasseur conclut d'ailleurs son travail sur l'ouvrier américain en donnant partiellement raison à Karl Marx de faire du facteur économique l'élément déterminant de l'évolution sociale²⁵⁴. Au contraire des États-Unis, l'Angleterre, comme la France d'ailleurs, est une société *politique*, c'est-à-dire policée, réglée, adulte et nationale opposée à la jungle, l'atomisation, la corruption et la

²⁵⁰La plupart des cours tenus par ces polytechniciens sont relatifs aux matières financières : conférences de révision et de préparation au concours - Georges Privat-Deschanel, Charles Georges-Picot, Jules Corréard ; cours sur les finances publiques, l'organisation et l'administration financières - Alfred de Foville, Louis Courtin, Alphonse Machart, Louis Carlier (qui donne aussi des cours sur la législation des chemins de fer) ; cours sur la circulation internationale - Clément Colson, Louis Marlio ; cours sur les assurances - Paul Guieysse, Joseph Girard. Les ingénieurs qui vont prendre en charge le cours général d'économie politique, Alfred de Foville, Clément Colson, mais aussi Pierre Leroy-Beaulieu qui assure les cours de géographie économique et commerciale, ont une prédilection pour la statistique, matière elle aussi fortement reliée à des questions d'organisation et de gestion administrative.

²⁵¹Émile BOUTMY, « Observations sur l'enseignement des sciences politique et administratives », *RIE*, t. 1, 1881, p. 241.

²⁵²L'insertion de l'économie politique au sein des sciences morales fait l'objet de développements dans le manuel de Paul LEROY-BEAULIEU, *Précis d'économie politique*, Delagrave, 1888, pp. 5-6 comme dans celui de Paul BEAUREGARD, *Éléments d'économie politique*, Larose et Forcel, 1889, p. 13. Cf. également Émile CHEYSSON, « Le cadre, l'objet et la méthode de l'économie politique », leçon d'ouverture du cours d'économie politique à l'ELSP en 1882, in *Oeuvres choisies*, op. cit., p. 50 ou encore Clément COLSON, « La valeur scientifique et pratique de l'économie politique », *ASP*, t. 35, 1916, pp. 2-4. Les économistes anglais sont accusés de faire de l'algèbre économique et de ne considérer qu'un *homo oeconomicus* trop abstrait. Au contraire, l'école historique allemande, bien qu'elle soit critiquée pour son caractère métaphysique et son rejet des lois économiques, a le mérite d'analyser les phénomènes économiques dans leur contexte socio-historique, prenant ainsi en compte la réalité sociale : cf. Émile LEVASSEUR, « Aperçu de l'évolution des doctrines économiques et socialistes en France sous la Troisième République », *Séances et Travaux de l'ASMP*, t. 165, 1906, pp. 469 et suivantes ; Henri-Emile BARRAULT, Compte-rendu de Gustav SCHMOLLER, *Principes d'économie politique*, in *ASP*, t. 24, 1909, pp. 141-143. Sur la question des méthodes économiques : Yves BRETON, « Les économistes français et les questions de méthode » in Yves BRETON, Michel LUTFALA (dir.), *L'économie politique en France au XIX^e siècle*, Economica, 1991, pp. 389-419.

²⁵³Ce qui n'empêche pas que le pôle technique et économique va continuer à se développer au sein de l'enseignement, nous y reviendrons (*infra* Chapitre 9).

²⁵⁴Émile LEVASSEUR, « De l'état... », art. cit., p. 578. Cf. également Raphaël-Georges LEVY, compte-rendu du livre de l'économiste américain Edwin SELIGMAN, *L'interprétation économique de l'histoire*, in *ASP*, t. 18, 1903, pp. 135-139.

jeunesse de la société américaine²⁵⁵. Elle reste ainsi susceptible, encore au vingtième siècle, de donner d'utiles leçons à la France²⁵⁶.

c) Un amateurisme bien compris

Le personnage du gentleman, tel qu'il est conçu à l'École, habillé de compétence et se rapprochant sur quelques points de son cousin américain, conserve en effet les caractéristiques essentielles qui font de lui un personnage complet. Alfred de Foville, pourtant exemple parfait de l'ingénieur économiste et statisticien qui incarne la précision et la rigueur n'en est pas moins poète à ses heures, jugeant le style littéraire parfaitement compatible avec les mathématiques²⁵⁷. Le véritable homme d'Etat est celui qui conserve la capacité à avoir une vision globale des choses et qui, soit fait appel à de multiples qualités personnelles, soit est capable de s'entourer des hommes adaptés à la situation²⁵⁸.

Aux États-Unis, ce sont non seulement les plus médiocres, les ratés de la vie privée, qui occupent les fonctions publiques et politiques mais celles-ci sont aussi considérées uniquement sous l'angle du profit, annonçant le règne du *spoils system* et des politiciens²⁵⁹. Alors que dans les analyses d'Émile Boutmy datées de 1885, tout ceci ne porte pas vraiment à conséquence parce que la société américaine est censée se développer sans volonté politique²⁶⁰, au fil des années pourtant, le danger d'une telle situation est mis en évidence : le développement des velléités impérialistes et socialistes ne sont que l'aboutissement de l'exagération économique et démocratique²⁶¹. Dans ces analyses se retrouve l'idée essentielle véhiculée à l'ELSP qu'il faut toujours rechercher l'équilibre en luttant contre tout extrême, en assurant donc la conciliation entre les divers intérêts. Même si les élites représentant ces

²⁵⁵Cette opposition se retrouve nettement dans les analyses comparées qu'effectue Émile Boutmy des sociétés anglaise et américaine : Émile BOUTMY, *Le développement de la constitution et de la société politique en Angleterre*, A. Colin, 1897 et *Éléments d'une psychologie politique...*, *op. cit.*

²⁵⁶Alors qu'Émile Boutmy insiste sur le caractère politique de la société anglaise, Maurice CAUDEL, « La Reine est morte... », *art. cit.*, pp. 532-533.

²⁵⁷Cf. Fernand FAURE, « Alfred de Foville », *RPP*, t. 78, 1913, p. 396 ; Auguste ARNAUNE, « Alfred de Foville », *ASP*, t. 31, 1913, p. 147. C'est aussi un ingénieur « complet » que promeut Émile Cheysson, qualité qu'il possède lui-même : « vous avez évolué [...] de la technique à l'économie sociale » souligne avec admiration le président de la Société des élèves (discours lors du dîner du 29/5/1901, *Supplément aux ASP de juillet 1901*, p. 66).

²⁵⁸Theodore Roosevelt fait partie de ces rares figures américaines dont l'éloge est fait à l'ELSP parce qu'il incarne, bien qu'Américain, les qualités de l'homme d'Etat : fils d'industriel, homme de caractère et d'énergie, il a aussi reçu une éducation universitaire et effectué son « grand tour », ce qui lui a permis de s'élever jusqu'à l'idée d'intérêt général et de lutter en conséquence contre les trusts : cf. les descriptions d'André TARDIEU, *op. cit.*, pp. 101-135 ; Achille VIALATE, « La vie politique aux États-Unis. 1901-1902 », *ASP*, t. 17, 1902, p. 820.

²⁵⁹Les critiques du fonctionnement politique et administratif des États-Unis sont communes à de nombreux auteurs de l'ELSP, cf. entre autres : Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. L'éducation...*, *op. cit.*, pp. 180-241 ; Émile BOUTMY, *Éléments d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 146 et suivantes. ; Georges BLONDEL, « Deux mois aux États-Unis », *Réforme Sociale*, 1/1/1905, p. 83 ; Achille VIALATE, « Une révolte contre le « bossism » aux États-Unis », *Revue Bleue*, 6/1/1906 ; Moïse OSTROGORSKI, *op. cit.*. La chronique de la vie politique aux États-Unis tenue dans la revue de l'ELSP par Achille Viallate de 1902 à 1908 aborde cette question de façon récurrente.

²⁶⁰Émile BOUTMY, *Études de droit constitutionnel...*, *op. cit.*, pp. 196-206.

²⁶¹Aux États-Unis, la concentration économique, phénomène « naturel », conduit à élargir le fossé entre ouvriers et patrons, aiguissant les luttes sociales et aboutissant à la fois au développement des idées socialistes et à une intervention croissante de l'Etat pour réguler les conflits. L'impérialisme américain est aussi analysé comme une variante du développement socialiste : il est en effet indissociable de l'expansion économique qui exige à la fois la recherche de débouchés extérieurs et la mise en place de législations douanières protectrices tout en donnant au peuple un sentiment de puissance et le désir de prouver sa force à l'extérieur : c'est l'Etat qui sort fortifié d'un tel mouvement avec comme corollaire une plus grande subordination de l'individu à la collectivité. Cf. Jacques BARDOUX, Gilbert GIDEL *et al.*, *Le socialisme à l'étranger*, Alcan, 1909, notamment le chapitre de Pierre QUENTIN-BAUCHART, « Le socialisme et l'évolution économique », pp. 373-400 ; Élie HALEVY, *Histoire... Épilogue I*, Hachette 1926, pp. 1-19 ; Gilbert GIDEL, « L'impérialisme britannique », conférence du 27/11/1899, *Supplément aux ASP de janvier 1900*, pp. 12-14 ; GERARDIN, « Conciliation entre le pangermanisme et la sozialdemokratie », conférence du 23/12/1910, *Supplément à la Revue des Sciences politiques de janvier 1911*, pp. 31-33.

intérêts ont chacune un rôle spécifique à jouer dans la direction de la société, seule leur coopération peut empêcher l'une d'elle d'exercer une domination qui ne peut être que néfaste, à l'image de la ploutocratie qui gangrène les États-Unis²⁶². La critique d'une telle évolution fait l'objet des textes de Paul de Rousiers et de Joseph Barthélémy consacrés à la nature de l'élite dans une démocratie, textes qui proclament la nécessité d'une collaboration au sommet, d'une « action concertée », l'un mettant en avant le rôle essentiel de la morale, l'autre parlant plutôt de « compétence politique » comme des principes essentiels qui doivent guider ces élites²⁶³.

En d'autres termes, c'est la notion de service public ou de désintéressement qui doit rester au centre de l'éducation de l'élite dans une démocratie, alors que le développement de la spécialisation conduit à un oubli de l'intérêt général au profit de l'intérêt personnel immédiat²⁶⁴. La forte critique des politiciens américains, transposable aux politiciens français, relève de cette problématique en même temps qu'elle souligne l'échec de l'ELSP à former des hommes politiques au sens électif du terme²⁶⁵. A partir du début du vingtième siècle se multiplient en effet les attaques contre le parlementarisme français, accusé d'être laissé aux mains d'hommes incompetents et oublieux de l'intérêt général, des professionnels de la politique qui se replient sur leurs intérêts²⁶⁶. Ce n'est pas le régime parlementaire qui est mis

²⁶²A l'image également de l'Etat qui étouffe la société allemande, résultat ici de l'exagération du principe administratif.

²⁶³Paul de ROUSIERS, « La fonction de l'élite... », *art. cit.*, pp. 3-86 ; Joseph BARTHELEMY, *Le problème de la compétence...*, *op. cit.* ; le travail de Moïse Ostrogorski aboutit à des conclusions similaires : dans la société démocratique, le principe d'union remplace celui d'unité, union atteinte grâce à la conscience de la primauté des intérêts communs : Moïse OSTROGORSKI, *op. cit.*, pp. 690-691.

²⁶⁴Succédant à Alfred de Foville dans l'enseignement d'économie politique en 1910, Clément Colson consacre une partie du cours à une réflexion sur les mobiles qui sous-tendent l'activité économique, introduisant, après avoir traité de la concurrence et comme pour la contrebaler, une sous-partie intitulée « l'action désintéressée » ; elle sera accolée dans les années ultérieures à la partie traitant des « associations et de l'Etat ; personnalité morale, conscience collective et souveraineté ». Façon de rappeler que l'économie n'est pas la science des égoïsmes.

²⁶⁵C'est l'une des doléances exprimées par Eugène d'EICHTHAL, « Nos grandes écoles... », *art. cit.*, p. 553. (nous n'avons cependant pas de confirmation chiffrée). Mais comme le souligne Paul de Rousiers, l'élite n'a pas besoin de gouverner officiellement pour exercer sa direction, il lui suffit de donner aux intérêts qu'elle représente une expression collective qui lui permettra d'influer sur le gouvernement, porte ouverte à la création de groupes de pression - les *lobbies* - que Paul de Rousiers contribuera d'ailleurs à organiser dans le domaine naval, nommé secrétaire général du Comité Central des Armateurs de France en 1903 : Paul de ROUSIERS, « La fonction de l'élite... », *art. cit.*, p. 83 ; Antoine SAVOYE, « Paul de Rousiers, sociologue et praticien du syndicalisme », *Cahiers Georges Sorel*, n°6, 1988, pp. 72-77 ; Christophe CHARLE, *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Seuil, 1991, pp. 253-255. A noter cependant que, de 1871 à 1914, le pourcentage de membres du corps professoral, du conseil d'administration et du conseil de perfectionnement occupant un siège électif (Parlement, conseil municipal, conseil général) augmente significativement : en 1890-1891, ils représentent 3% des enseignants, 30% du CA et 25% du CP ; en 1912-1913, ils sont 13% des enseignants, 50% du CA et 30% du CP. Certains de ces hommes accèdent à des positions gouvernementales voire, comme pour Jean Casimir-Périer, à la magistrature suprême (Joseph Caillaux, André Lebon, Émile et Léon Bourgeois, Gabriel Hanotaux, Alexandre Ribot, Raymond Poincaré...), ce qui fait d'eux plus que de simples élus - ils font alors partie du « cocktail social » évoqué par Jean Estèbe pour qualifier le microcosme gouvernemental des années 1871-1914 (Jean ESTÈBE, *Les ministres de la République, 1871-1914*, Presses de la FNSP, 1982, p. 27). Si le nombre d'élèves accédant à des fonctions électives semble peu élevé (en 1892, 3 élèves de la Société déclarent une fonction élective sur 377 membre ; ils sont 9 dans ce cas en 1905 sur 840 membres), la composition des instances administrative et professorale de l'École tend à masquer le phénomène, proposant certainement aussi une vitrine de ces « élus de qualité » dont les mérites suppléent au nombre (« Taine a dit que « dix millions d'ignorances ne font pas un savoir » ; mais beaucoup de ces ignorances votent, et ne tiennent pas toujours à ce qui est enseigné à l'École des Sciences politiques » : Eugène d'EICHTHAL, *ibid.*).

²⁶⁶Ces critiques sont particulièrement bien exprimées par Charles BENOIST dans les nombreux articles et ouvrages qu'il écrit sur la question : cf. *La Politique*, Chailley, 1894 ; *La crise de l'Etat moderne*, Didot, 1897 ; *L'organisation de la démocratie*, Perrin, 1900. Elles sont aussi répercutées par d'autres membres de l'ELSP (Émile BOUTMY, « A propos de la souveraineté du peuple », *ASP*, t. 19, 1904, pp. 163-165 ; Paul de ROUSIERS, « La fonction de l'élite... », *art. cit.*, pp. 70-74 ; Joseph BARTHELEMY, *L'organisation du suffrage et l'expérience belge*, Giard et Brière, 1912 ; *Le problème...*, *op. cit.*, pp. 55-59 ; Maurice CAUDEL, « La vie politique en Angleterre (1902-1903) », p. 755, etc.) et font l'objet de discussions au sein de la Société des élèves : cf. Julien REINACH, « l'anarchie parlementaire et politique », conférence du 25/4/1911, *Supplément à la Revue des Sciences politiques de mai-juin 1911*, pp. 80-82. Les discussions concernant le régime parlementaire se déroulent aussi dans le cadre des réflexions concernant la représentation proportionnelle (dont Charles Benoist et Joseph Barthélémy sont de fervents défenseurs) et plus généralement relatives au problème de la moralisation du

en question - les auteurs se défendent, parfois lourdement, d'une telle idée²⁶⁷ - mais la façon dont il a évolué, accaparé par des hommes de bonne volonté très probablement, mais plutôt ignorants, issus de couches sociales de plus en plus basses ce qui explique le manque de tenue des assemblées, guidés par des intérêts partisans qui favorisent la violence des luttes parlementaires et rendent difficiles les tractations politiques tout en mettant sur le devant de la scène ces machines politiques que sont les partis et qui dénaturent la démocratie.

C'est dans le cadre de ses études à l'ELSP que Moïseï Ostrogorski propose son travail sur les partis politiques anglais et américain, montrant en quoi ces entreprises politiques, en devenant des fins en soi, ont confisqué la souveraineté du peuple en développant ce qu'il appelle le « formalisme » politique : façon de dire l'absence de contenu, de lien avec la réalité d'organisations qui font écran entre le peuple et le pouvoir²⁶⁸. Sous prétexte de remédier aux difficultés à comprendre et à gérer la complexité sociale en servant de guide aux électeurs, les partis politiques ont contribué à éloigner ces derniers de la vie publique, à tarir l'esprit public et par conséquent à renforcer l'atomisation sociale. L'étude des professionnels de la politique n'est qu'un exemple de ce à quoi mène la spécialisation : exacerbation des distances sociales, reconstitution de castes²⁶⁹.

Que la spécialisation soit nécessaire au bon fonctionnement du régime est pourtant une idée partagée par tous les membres de l'ELSP : l'amateurisme ne peut plus être à l'honneur dans une démocratie, mais il faut certainement distinguer ici plusieurs sens du mot amateur²⁷⁰. Chez Hippolyte Taine il fait référence à celui qui n'agit qu'en dilettante, détaché de la société dans laquelle il vit, alors que chez Joseph Barthélémy, il prend une connotation positive, désignant l'homme capable de s'élever au-dessus de ses intérêts personnels : ce que lui reprochait le premier était son manque de sérieux et son caractère artificiel alors que dans les années 1910, il est opposé au professionnel, à celui qui est trop profondément enserré dans ses préoccupations et intérêts²⁷¹. Dans les deux cas, et comme dans l'idéal d'amateurisme sportif

suffrage : les critiques adressées au parlementarisme tel qu'il fonctionne à partir de la fin du siècle s'insèrent parfaitement dans le contexte de redéfinition de l'activité politique par les partis politiques et qui s'affronte au mode de domination des notables, auquel les membres de l'ELSP sont attachés. La figure type du parlementaire célébrée de façon récurrente au sein de l'École est Alexandre Ribot, dont le profil correspond bien à celui du notable : cf. Alain GARRIGOU, *Le vote et la vertu*, *op.cit.* ; sur l'émergence du mot politicien en France et quelques indices sur le rôle des membres de l'ELSP dans sa dénonciation, voir Dominique DAMAMME, « Avatars du politicien professionnel dans le discours ordinaires et les discours savants », Communication au cinquième congrès de l'Association française de Science politique, 23-26 avril 1996, 23 p.

²⁶⁷C'est notamment le cas pour Charles Benoist et Joseph Barthélémy qui, pour le premier, rejoindra l'Action Française après la première guerre mondiale, et pour le second, servira sous le régime de Vichy : Gilles MARTINEZ, « Joseph Barthélémy et la crise de la démocratie libérale », *Vingtième Siècle*, n°59, juillet-sept. 1998, pp. 28-47 ; Gilles Le BEGUEC, « Charles Benoist ou les métamorphoses de l'esprit modéré », *Contrepoint*, 22-23, 1976, pp. 71-95.

²⁶⁸Moïseï OSTROGORSKI, « De l'organisation des partis politiques aux États-Unis », *ASP*, t. 3, 1888, pp. 43-72, 235-267, 520-538 et t.4, 1889, pp. 12-30. Ces articles sont des passages de l'ouvrage qu'il publie en 1903 : *La démocratie et l'organisation des partis politiques*, Calmann-Lévy, 2 vol., réédité en 1912. Sur les liens entre les travaux de Moïseï Ostrogorski et l'ELSP : Gaetano QUAGLIARELLO, « Alla ricerca delle fonti francesi di Ostrogorski. Dibattito metodologico e studi partitici all'École Libre des Sciences Politiques », *Ricerche di storia politica*, n°4, 1989, pp. 77-112.

²⁶⁹Achille Viallate évoque ainsi la rigidification des structures sociales aux États-Unis (Achille VIALLATE, *L'industrie...*, *op. cit.*, p. 472).

²⁷⁰Les comptes-rendus des visites des universités américaines évoquent de façon très positive l'absence d'amateurs chez les étudiants, signifiant par là que tous sont motivés et ont une conception utilitaire de l'enseignement (Camille RIBOUD, « L'École d'affaires de l'Université Harvard », *art. cit.*, p. 633). A l'opposé, les descriptions des universités anglaises insistent sur l'amateurisme des étudiants qui ne doivent pas penser à ce à quoi mènent leurs études, point de vue également considéré comme une qualité : l'ambivalence de la notion d'amateurisme est très nette ici (cf. les explications qui suivent) : X, « Ce qu'on apprend à l'Université d'Oxford », *ASP*, t. 43, 1920, p. 214.

²⁷¹Opposé mais aussi complémentaire : faute de pouvoir former des hommes politiques qui mêlent à la fois compétence technique et compétence politique, l'ELSP promeut la collaboration étroite entre parlementaires et « spécialistes » qui, eux, relèvent de la formation dispensée à l'École, et investissent les divers organismes destinés à aider le travail parlementaire : les annuaires de la Société des élèves proposent une rubrique « nominations, promotions, distinctions » qui mentionne à l'occasion l'appartenance à ces institutions (Conseils supérieurs divers - colonie, travail, commerce... ; Commissions

véhiculé par Pierre de Coubertin, le personnage mis en avant est l'homme mêlant sérieux et compétence mis au service d'un idéal généreux²⁷². Contrepoids essentiel car comme l'explique André Siegfried, la technique, bien que seul élément respecté dans une démocratie, mène à la pédanterie alors que la culture générale confère modestie et générosité²⁷³. L'élite américaine est ainsi accusée de snobisme, disant son incapacité à revêtir sa supériorité des formes qui la rendront moins brutale²⁷⁴ : jamais elle n'aura l'élégance ni l'ascendant de son homologue britannique. Force est de constater en effet la part belle qui continue à lui être faite dans les analyses des membres de l'ELSP, le constat de la dénaturation du gentleman n'apparaissant véritablement qu'après la guerre²⁷⁵.

Si la référence américaine sert à mettre en lumière certains aspects jugés essentiels au fonctionnement d'une démocratie - notamment les éléments économiques et techniques -, elle sert aussi en partie de repoussoir. A lire les diverses analyses de la société américaine produites par les membres de l'ELSP sur toute la période, le constat s'impose en effet que la démocratie américaine n'est pas une « bonne » démocratie. Émile Boutmy expose ainsi le déficit démocratique de l'organisation fédérale et critique la « démocratie à outrance » qui s'est développée au niveau des États²⁷⁶ ; Moïse Ostrogorski fustige la perversion démocratique infligée par le développement des partis politiques ; quant à André Siegfried, il dit des États-Unis en 1914 qu'ils ne sont toujours pas « moralement civilisés »²⁷⁷. Autrement dit, et si l'on s'en tient au critère méritocratique qui désignait ici l'exemple américain aux membres de l'ELSP, il n'est pas satisfaisant pour autoriser un fonctionnement adéquat de la démocratie. Les hiérarchies se recomposent mais ne sont pas suffisamment fondées, c'est-à-

extraparlamentaires non moins diverses - Commission chargée d'établir le programme d'enseignement médico-pédagogique des pupilles difficiles de l'assistance publique, Commission chargée d'étudier les conditions dans lesquelles la législation sur les responsabilités des accidents du travail pourrait être étendue aux accidents dont les soldats sont victimes par le fait ou à l'occasion du service militaire...- Société de Législation Comparée, etc.).

²⁷²Hippolyte TAINÉ, *Vie et opinion...*, op. cit., p. XXI ; Joseph BARTHELEMY, *Le problème...*, op. cit., pp. 52-119. Cette tension entre amateurisme et professionnalisation ne signifie pas que l'homme politique ne possède pas un savoir-faire propre et Joseph Barthélémy explique que le métier d'avocat confère les qualités les plus adaptées à l'activité parlementaire (avocat lui-même, il sera élu député en 1919) : ce qui est mis en cause chez les parlementaires français est leur conception étroite de cette activité devenue pour eux un métier. Sur la définition du métier politique, voir Philippe GARRAUD, « Savoir-faire et mobilisation des croyances dans le métier de maire », *Politix*, n°5, 1989, p. 11 ; Renaud DORANDEU, « Les métiers avant le métier. Savoirs éclatés et « modèle notabilliaire » », *Politix*, n°28, 1994, pp. 27-34 ; Max WEBER, « Le métier et la vocation d'homme politique », in Max WEBER, *Le savant et le politique*, Plon, 1959 (1ère édition 1918), pp. 99-185.

²⁷³Gilbert TIXIER, op. cit., p. 38. C'est d'ailleurs dans des termes similaires qu'André Siegfried critique les politiques étatistes qui, fondées sur une croyance en la capacité à maîtriser les forces de la nature, relèvent d'un profond manque d'humilité (André SIEGFRIED, *La démocratie...*, op. cit., pp. 47-48). L'opposition établie dans les textes des membres de l'ELSP entre politicien et homme d'Etat - i.e. : concerné par les affaires publiques - relève d'une opposition entre spécialisation et généralisation, entre froideur et générosité, entre calcul et gratuité. (cf. par exemple : Henri CRIBIER, « Parnell et l'Irlande pendant la période aiguë de la crise agraire », *Annuaire SAE*, 1882, pp. 109-110 ; Achille VIALATE, « Chronique des États-Unis (1907-1908). Les partis politiques et l'élection présidentielle », *ASP*, t. 23, 1908, p. 806 ; Maurice CAUDEL, « Chronique d'Angleterre (1907-1908). Les partis politiques », *Ibid.*, p. 796.)

²⁷⁴C'est le constat qui s'impose à André Tardieu, pourtant enclin à faire l'éloge de l'aristocratie américaine : André TARDIEU, op. cit., p. 36.

²⁷⁵En 1916, Pierre Mille expliquait ainsi que l'autorité des classes supérieures anglaises reposait maintenant sur leur intelligence mais également aussi sur une grossièreté qui la rapprochait du peuple (Pierre MILLE, « La mort du gentleman », *Le Temps*, 8/1/1916. Moins pessimiste, André Siegfried notait toutefois : « Du dehors, l'aspect est le même qu'autrefois : mêmes jaquettes correctes, mêmes chapeaux haut de forme, mêmes guêtres claires... mais l'esprit a changé. Il s'agit maintenant d'une démocratie véritable, administrée par la compétence, inspirée souvent par la démagogie, simplement tempérée par le snobisme » : André SIEGFRIED, *La crise britannique au XX^e siècle*, Colin, 1975 (1ère édition 1931), p. 125.

²⁷⁶Émile BOUTMY, *Études de droit...*, op. cit., p. 217. La démocratie américaine est « pratique » (p. 203), idée qui se retrouve chez Georges Blondel par exemple lorsqu'il explique que les Américains sont *vraiment* démocrates, et pas seulement en théorie comme les Français... : Georges BLONDEL, « Deux mois aux États-Unis », art. cit., p. 87.

²⁷⁷André SIEGFRIED, *Deux mois en Amérique du Nord à la veille de la guerre (juin-juillet 1914)*, A. Colin, 1916, p. 102.

dire ancrées, pour durer²⁷⁸. A l'inverse, c'est l'enracinement de l'aristocratie anglaise qui lui permet d'exercer encore au vingtième siècle un ascendant véritable sur le peuple, l'Angleterre continuant d'être admirée pour la persistance de son système hiérarchique. Basé sur le maintien d'une « proximité distante » entre les couches sociales, ce système semble assez bien décrit par la notion de déférence qui, dans le même temps, contribue à insérer la référence anglaise dans une optique moderne, républicaine et démocratique.

Principal théoricien anglais de l'idée de déférence, Walter Bagehot est un auteur bien connu des membres de l'ELSP²⁷⁹. Dans son ouvrage intitulé *La constitution anglaise*²⁸⁰, il explique comment l'Angleterre est capable, par la combinaison d'éléments traditionnels et d'éléments modernes, de passer en douceur d'une société fondée sur une obéissance plutôt servile des masses à une société où la raison - assimilée à la modernité - est au coeur des rapports de domination. Cette évolution, dont l'extension du droit de suffrage tout au long du dix-neuvième siècle marque les étapes, a fait arriver sur le devant de la scène politique des masses incultes qui ne sont impressionnées que par la « pompe théâtrale de la société » alimentée par les parties « imposantes » de la constitution : Royauté et Chambre des Lords²⁸¹. Tant que les électeurs restent peu éduqués, cette déférence instinctive et sentimentale envers la famille royale et les grands propriétaires terriens est indispensable pour maintenir la stabilité. Mais les éléments « efficients » que sont la Chambre des Communes et l'Exécutif et qui assurent le progrès et la direction politique tendent à prendre une place de plus en plus importante à mesure que la démocratie se développe. C'est pourquoi Walter Bagehot est amené à introduire la notion de déférence intellectuelle : les électeurs seraient capables de choisir de façon réfléchie leurs représentants en fonction de leurs compétences²⁸². Quelle que soit la nature de la déférence, le type de relations sociales qu'elle implique entre élite et non-élite reste inchangé : il s'agit en effet d'une relation de réciprocité indissociable d'un régime où la liberté politique existe. La déférence des masses envers les gouvernants ne peut se perpétuer que si ces derniers la méritent, autrement dit la reconnaissance du leadership est volontaire et constitue un véritable acte politique où chaque partie a des droits et des devoirs²⁸³. Les relations entre les deux parties sont « civiques »²⁸⁴, aucune n'est asservie ni en

²⁷⁸Les éléments positifs qui sont relevés dans le fonctionnement de la république américaine sont ceux qui assurent et incarnent l'ordre et sa conservation et qui sont basés sur une forte sélectivité sociale comme le Sénat et la Cour suprême : cf. Charles BENOIST, « Les deux parlementarismes », *RDDM*, 15/1/1902, pp. 284-308 ; André TARDIEU, *op. cit.*, pp. 216-232.

²⁷⁹La lecture de *The English Constitution* sert d'ailleurs de base au cours de langue anglaise donné par Charles Bastide durant l'entre-deux-guerres (*ELSP. Organisation et programme des cours*, 1929-1930, p. 114. En cours d'allemand, c'est Bismarck qui est à l'honneur). Des références à Bagehot se trouvent chez Émile Boutmy, Paul Leroy-Beaulieu, Maurice Caudel, Moïse Ostrogorski, Charles Benoist, etc. Walter Bagehot (1826-1877), publiciste et économiste, directeur de *The Economist* (l'une des revues anglaises reçues à l'ELSP dès les années 1870), est un spécialiste des questions de finances et de banques, mais également un analyste de la constitution anglaise. Il écrit : *Physics and Politics, Lombard Street, The English Constitution* qui paraît en France chez Germer-Baillière en 1869 et dans lequel il développe le concept de déférence.

²⁸⁰Walter BAGEHOT, *La Constitution anglaise*, Germer-Baillière, 1869, XII-401 p. La définition idéal-typique d'une société déférente pourrait être celle-ci : une société composée d'une élite et d'une non-élite, cette dernière considérant la première comme étant d'un statut et d'une culture supérieure, et acceptant de ce fait son leadership : cf. J. G. A. POCKOCK, « The Classical Theory of Deference », *The American Historical Review*, vol. 81, n°3, June 1976, pp. 516-523 ; David SPRING, « Walter Bagehot and Deference », *Ibid.*, pp. 524-531 ; Dennis KAVANAGH, « The Deferential English : A Comparative Critique », *Journal of Comparative Politics*, vol. 6, n°1, Winter 1971, pp. 333-360.

²⁸¹*Ibid.*, p. 61, p. 5.

²⁸²C'est ce qu'il infère dans la deuxième édition de *The English Constitution* (1872) mais comme le note David Spring, les propos de Bagehot concernant les masses sont parfois contradictoires. Ils sont de manière générale plutôt méprisants, privilégiant le rôle de l'instinct comme facteur dominant dans l'explication de leur comportement : David SPRING, *art. cit.*, pp. 530-531.

²⁸³Les élections sont ainsi un moment privilégié où l'élite renouvelle ses engagements publics de responsabilité envers la communauté, mais l'enjeu des élections ne se limite pas à cette remise à plat : dans son travail sur le système politique

position de dépendance par rapport à l'autre : il y a ainsi une différence avec la notion d'influence qui implique justement une dépendance financière ou sociale et peut aboutir à la corruption politique comme aux États-Unis par exemple. Indiscutablement, la relation de déférence implique une morale que la notion de *fair-play* ou de respect évoque assez bien - c'est d'ailleurs par ce terme que l'idée de déférence est aussi traduite en français²⁸⁵.

En montrant le caractère indispensable des parties efficaces, Walter Bagehot expliquait ainsi que l'histoire de l'Angleterre devait être conçue comme l'histoire d'une monarchie qui lentement se transformait en république : à la fin du siècle, l'Angleterre n'était d'ailleurs qu'une république déguisée, un constat énoncé tout aussi clairement par Émile Boutmy qui achevait son cours à l'ELSP sur ces mots :

« Sous le voile protecteur d'une monarchie héréditaire, l'Angleterre n'est plus qu'une République aristocratique et libérale, s'acheminant lentement vers la démocratie »²⁸⁶.

République « bien gouvernée »²⁸⁷, la société anglaise pouvait effectuer sa transition démocratique en douceur, de même que l'habit du gentleman, confectionné à une époque de profonds changements, était constamment réajusté pour s'adapter aux évolutions et continuer à servir de norme sociale. C'est pourquoi, plus que la *gentry*, c'est ce personnage qui est au cœur de la référence anglaise à l'ELSP. Désirant fournir une nouvelle aristocratie à un nouveau régime, l'ELSP instrumentalise le gentleman, modifie certains de ses attributs en les adaptant à la société française et à la démocratie montante, en fait un patron suffisamment souple pour qu'il puisse servir au-delà de la période d'installation du régime républicain et s'imposer comme le modèle de l'homme supérieur dans une démocratie, véritable républicain aristocrate²⁸⁸, défini par sa compétence mais aussi par sa richesse, son caractère et sa vertu.

Il s'agit bien, suivant les analyses de Christophe Charle, d'une tentative d'adapter le système de domination des notables au régime républicain mais elle s'enfonce aussi profondément dans le terreau républicain²⁸⁹ : le modèle du gentleman, parce qu'il est par

anglais du dix-neuvième siècle, David C. Moore insiste sur les réseaux d'influence (communautés déférentielles) dans lesquels s'insèrent les électeurs. Les extensions successives du droit de suffrage en Angleterre sont d'après lui moins une question d'ouverture politique que de rééquilibrage des relations sociales au sein des circonscriptions électorales. L'opposition de Bagehot, mais aussi de John Stuart Mill, à l'instauration du vote secret peut ainsi se comprendre comme la peur de voir les réseaux traditionnels être remplacés par des réseaux constitués par ces hommes nouveaux qui mettent en avant leurs idées plutôt qu'une notabilité traditionnelle. Les analyses de David Moore relèvent d'une orientation similaire à celle des travaux d'Alain Garrigou : David C. MOORE, *The Politics of Deference. A study of the mid-nineteenth century English Political System*, New York, Barnes and Noble, 1976, 529 p. ; Richard W. DAVIS, « Deference and Aristocracy in the Time of the Great Reform Act », *The American Historical Review*, vol. 81, n°3, June 1976, pp. 532-539 ; Alain GARRIGOU, *op. cit.*

²⁸⁴J. G. A. POCOCK, *art. cit.*, p. 520.

²⁸⁵Cf. Walter BAGEHOT, *op. cit.*

²⁸⁶Émile BOUTMY, « Histoire constitutionnelle. Angleterre, États-Unis, France », Cahiers de Sylvius du Boys, s. d. [début des années 1880], AHC ISP4 Dr1. Ce constat se retrouve par exemple sous la plume de Charles CROSNIER DE VARIGNY, « Les grandes fortunes en Angleterre. IV », *RDDM*, 15/12/1888, p. 885.

²⁸⁷Cf. Max LECLERC, « Un tour en Angleterre. Birmingham, une république bien gouvernée », *RDDM*, 15/7/1891, pp. 449-466. Le titre donné à l'article fait sans doute référence à l'idée du « bon gouvernement » développée par John Stuart Mill, et que représente bien la ville de Birmingham, démocratie dirigée par les meilleurs représentants des divers intérêts agissant dans l'intérêt de tous, ce qui permet à la fois de développer harmonieusement la ville et d'éduquer les citoyens dans une liberté totale et contrôlée : Max Leclerc écrit ainsi à propos des habitants : « Je vous dis que ce sont d'excellents républicains ; le nom seul leur manque, mais ils ont la chose, et cela leur suffit : ce sont des sages » (p. 464). Cf. John Stuart MILL, *Le gouvernement représentatif*, *op. cit.*

²⁸⁸Élie Halévy utilise cette expression pour qualifier un lord anglais du début dix-neuvième, whig possédant toutes les qualités de la vieille aristocratie anglaise et capable également d'une grande ouverture d'esprit (Élie HALEVY, *Histoire... T. I*, *op. cit.*, pp. 170-171). Surtout, cette expression est utilisée par les amis d'Élie Halévy lui-même pour le décrire : cf. Julien BENDA, « Un grand praticien de l'esprit et du cœur » in *Élie Halévy, 1870-1937*, Brodard et Taupin, s. d., p. 65

²⁸⁹Christophe CHARLE, « Légitimités... », *art. cit.*, pp. 43-45.

essence changeant et mobile, parce qu'il est au fond « égalitaire », suppose un réajustement constant des relations entre les individus, la recherche permanente d'une réciprocité équilibrée, la mise en place d'un système politique fondé sur une adhésion entière et renouvelée chaque jour²⁹⁰.

Il reste donc à mettre le gentleman en situation, à le voir se mouvoir dans la République et promouvoir, conformément à son *ethos*, une politique d'équilibre, de médiation, de compromis. La tension inhérente au rapport distinction/divulgateion - et qui s'exprime aussi dans l'expression « d'aristocratie républicaine » - est au coeur du rapport difficile entre conservatisme et libéralisme qui structure les orientations politiques des membres de l'ELSP. De même que l'instrumentalisation du gentleman produit cette « synthetic gentility » décrite par Esmé Wingfield-Stratford et conduit à sa formalisation - sa disparition ? - dans une société où la hiérarchie sociale est déstabilisée, de même la tension entre ordre et progrès est-elle amenée à se résoudre au profit du premier terme dans un régime où les aspirations radicales prennent de plus en plus de place.

²⁹⁰C'est de ce type d'adhésion dont rêve Hippolyte Taine et qu'il nomme « adhésion ferme » : « mon véritable représentant est celui dont les décisions s'appuient sur mon adhésion ferme [...]. Elle est un état constant de l'être intime, une disposition énergique et persistante de l'esprit et du coeur » (pp. 218-219). Il évoque ensuite deux alternatives : soit, comme aux États-Unis, cette adhésion peut se manifester par les élections car le peuple est instruit, soit, comme en Angleterre, cette adhésion n'a pas besoin du suffrage pour s'exprimer car les représentants y sont « naturels », c'est-à-dire traditionnellement les plus capables. Que le coeur d'Hippolyte Taine penche pour le deuxième cas est manifeste, et ses propos sont d'ailleurs repris dans l'article d'Hélie-Robert Savary en 1906 : une élite doit *représenter* la Nation, la rendre présente là où elle n'est pas en réalisant l'harmonie des divers intérêts. Entre les deux textes, plus de trente ans se sont écoulés et la conception des types d'intérêts en présence dans la société s'est modifiée : même si Hélie-Robert Savary voue une immense admiration à la hiérarchie sociale traditionnelle anglaise, il montre la démocratisation de l'élite et la nécessité de comprendre l'adjectif « naturel » dans un sens plus large que « lié à la terre ». L'important est avant tout, élément que soulignait aussi Hippolyte Taine, l'assentiment du peuple : Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 218-220 ; Hélie-Robert SAVARY, « L'aristocratie... », *art. cit.*, pp. 534-535. Cf. également Moïse OSTROGORSKI, *op. cit.*, pp. 734-735 : « L'esprit social, l'action de l'homme sur l'homme, et le leadership, qui sont autant de degrés d'une échelle, doivent être rétablis, mais ils ne pourront l'être dans la société moderne, ni par l'ascendant de classe, ni par la tradition ou la coutume, qui ont vécu, et bien moins encore par une organisation coercitive [...]. Ils ne pourront se développer que dans une atmosphère de libres influences, établies spontanément par l'adhésion de ceux sur qui elles s'exerceraient ». Il est toutefois notable que l'ELSP échoue à former des hommes dans le domaine qui demande le plus de contact avec le peuple, le plus de capacité d'écoute (conçue significativement à l'ELSP comme soumission au diktat populaire), à savoir le domaine électif. C'est finalement dans « l'ombre » que travaillent les élèves formés à l'École, accréditant l'idée du compromis républicain établi entre les élites, laissant aux nouvelles couches sociales les honneurs et aléas de la représentation officielle et fondant leur propre activité sur une légitimité qu'ils conçoivent comme « spontanée ». Cf. Philip NORD, « Les origines de la Troisième République en France (1860-1885) », *ARSS*, 116/117, 1997, pp. 53-67. Lire également les quelques pages où André Siegfried décrit l'incapacité parlementaire de la bourgeoisie, expliquant par là même ses propres échecs : André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Imprimerie Nationale, 1995 (1ère édition en 1913 chez A. Colin), pp. 520-522.

TROISIÈME PARTIE : LES DIFFICULTÉS DU JUSTE-MILIEU

Donnant sa couleur spéciale à l'ELSP, la référence anglaise génère une culture politique incarnée dans l'idéal du gentleman¹, culture qui semble rencontrer un écho favorable au sein du régime républicain : cette référence anglaise paraît non seulement s'accorder avec certaines idées et pratiques des républicains libéraux, mais contribuer aussi à l'alimenter², un peu comme si l'ELSP servait d'« entrepreneur » culturel du nouveau régime³.

Certes, affirmer qu'il y a un lien entre la référence anglaise telle qu'elle émane de l'ELSP et la culture républicaine pourrait simplement revenir à dire qu'il y a une culture « fin de siècle » liée à la convergence des situations économique-politico-sociales des pays à cette époque. Des questions similaires se posent en effet aux différents régimes, mais les réponses qu'ils y apportent ne relèvent pas des mêmes objectifs ni des mêmes méthodes : le contraste entre l'Allemagne et l'Angleterre reste à ce point de vue saisissant et si les résultats peuvent parfois paraître identiques - interventionnisme étatique grandissant, protectionnisme, développement de la démocratie politique... - les moyens d'y parvenir ne sont pas les mêmes.

C'est dans cette question de méthode - de psychologie sociale ou politique comme la nomment aussi les membres de l'ELSP - que se différencient les pays et que la référence anglaise s'impose. Sa prégnance au sein de l'ELSP relève d'un choix⁴ et non d'un hasard : c'est en ce sens qu'elle est instrumentalisée, servant à décliner une réflexion socio-politique. Si l'ELSP en fait le coeur de son système pédagogique alors que son objectif le plus pressant dans ses premières années de vie est de survivre à l'installation de la République, c'est aussi que cette référence ne heurte pas les conceptions républicaines et qu'elle peut même les servir. Par l'intermédiaire de l'ELSP nous avons alors une porte ouverte sur le régime puisque non seulement l'École en forme les cadres - et en particulier les hauts fonctionnaires -, mais aussi parce qu'elle participe à l'ancrage du régime dans les moeurs grâce à la conception de l'administration et de la sphère sociale qu'elle véhicule. C'est à réconcilier l'administration et la nation que les membres de l'ELSP s'attellent, à l'aide d'un modèle de sociabilité fondé sur l'idée associative (Chapitre 7). La notion d'équilibre, qui est constitutive du gentleman, est indéniablement au coeur de cette sociabilité, de même qu'elle nourrit la pensée libérale émanant de l'École : celle-ci apparaît ici nettement comme le laboratoire d'un libéralisme où les idées de conciliation, de transaction sont essentielles (Chapitre 8).

¹Sur les rapports entre culture politique et comportements et attitudes : Yves SCHEMEIL, « Les cultures politiques » in Madeleine GRAWITZ, Jean LECA (dir.), *Traité de science politique*, t. 3, PUF, 1985, pp. 237-307.

²Sur la culture républicaine sous la Troisième République, voir : Serge BERSTEIN, Odile RUDELLE (dir.), *Le modèle républicain*, PUF, 1992, pp. 159-171. Traitant de l'influence anglaise sur la France, Georges Renard insiste surtout sur son aspect intellectuel et culturel, comme lorsqu'il explique que l'Angleterre a modifié « l'allure » de la politique intérieure française : Georges RENARD, « L'influence de l'Angleterre sur la France depuis 1870 », *Nouvelle Revue*, 1885, t. 35, pp. 673-715 et t. 36, pp. 35-76.

³« Ce qui est indéniable en tous cas, c'est qu'il existe un « marché » institutionnel [mais on peut l'étendre à d'autres domaines] dans lequel, entre des offreurs [...] et les demandeurs [...], s'insèrent des entrepreneurs (révolutionnaires ou réformistes de tous poil) qui servent de médiateurs et surtout d'interprètes des solutions qui leur paraissent désirables » : Yves MENY, *Les politiques du mimétisme institutionnel. La greffe et le rejet*, L'Harmattan, 1993, pp. 14-15.

⁴même si ce choix n'est que le résultat d'une « harmonie préétablie ».

Mais l'équilibre qui donnait sa plénitude à l'idéal du gentleman est aussi le résultat de tensions et d'accommodements constants. De nature instable, composé d'éléments disparates, cet idéal semble avoir du mal à résister aux agitations politiques et sociales du vingtième siècle débutant. Si la référence anglaise telle qu'elle émanait des écrits des fondateurs de l'ELSP perdure jusqu'au tournant du siècle, elle subit ensuite des modifications soit par sa concurrence avec d'autres modèles - comme les États-Unis - soit parce que certains aspects jusque là refoulés prennent le dessus (Chapitre 9). Nous ne pourrions que mettre au jour des évolutions, mais elles suffisent cependant à éclairer les contours d'une référence qui tend à tirer la République du côté de la conservation et de l'ordre.

CHAPITRE 7 ENTRE PUBLIC ET PRIVÉ

« Une véritable et naturelle aristocratie n'est pas un intérêt séparé ni séparable de l'Etat »¹.

Donner à la France les moyens de se relever après le désastre de Sedan pour qu'elle puisse ensuite affirmer sa puissance et son unité vis à vis de l'Allemagne mais aussi des autres nations, autant d'éléments constitutifs de la création et de l'évolution de l'ELSP que nous avons déjà mis à jour et soulignés. En ce sens, l'École affiche d'emblée qu'elle sert un objectif national, procédant de la vague patriotique qui submerge les pensées et initiatives des années 1870. C'est aussi la République que l'établissement va servir en affirmant lui procurer des cadres dévoués, qu'il s'agisse d'agents de l'Etat ou de citoyens exemplaires, cadres qui auront intériorisé la notion de service consubstantielle à l'Angleterre. Si cette notion y alimente l'action de l'administration publique, elle est aussi l'un des moteurs de l'esprit d'association très développé outre-Manche et qui contribue à fournir une société civile vivace et active. Esprit qui permet à la fois d'enrayer le développement étatique, bête noire des libéraux de l'ELSP, mais qui permet aussi et surtout d'engendrer une sociabilité où l'individu sente son attachement à la collectivité sans perdre sa personnalité. La référence anglaise mène ainsi à une conception du citoyen axée sur une combinaison entre le pôle privé et le pôle public, combinaison qui doit se résoudre par un don de soi librement consenti, expression de l'excellence citoyenne telle que la conçoivent les républicains et dont le fonctionnaire doit être le parangon².

¹Edmund BURKE, « Appel des whigs modernes aux whigs anciens », in Edmund BURKE, *Réflexions sur la Révolution de France*, Hachette, Pluriel, 1989 (le texte date de 1791), p. 459. Texte dans lequel Edmund Burke accuse les « whigs modernes » de se laisser influencer par les expériences françaises.

²Concernant la conception républicaine du citoyen, voir les travaux de Claude NICOLET, *L'idée républicaine en France*, Gallimard, 1982, 512 p. ; Pierre ROSANVALLON, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Gallimard, 1992, 490 p. ; Yves DELOYE, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Presses de la FNSP, 1994, 431 p. ainsi que les thèses de Frédéric CAILLE, *Les instruments de la vertu. L'Etat, le citoyen et la figure du sauveur en France : construction sociale et usages politiques de l'exemplarité morale, de la fin de l'Ancien régime à 1914*, Thèse de Science Politique, IEP de Grenoble, 1997, 763 p. et de Damien DESCHAMPS, *La République aux Colonies : le citoyen, l'indigène et le fonctionnaire. Citoyenneté, cens civique et représentation des personnes, le cas des Établissements français de l'Inde et la genèse de la politique d'association (vers 1848, vers 1900)*, Thèse de Science Politique, IEP de Grenoble, 1998, 603 p., deux travaux qui s'attachent plus particulièrement à décrypter les pratiques de la citoyenneté républicaine. Nous rejoignons les conclusions de ces deux auteurs dans la mesure où la référence anglaise telle que nous la découvrons à l'ELSP permet de formaliser l'aspect conservateur et substantialiste d'une pensée qui convient en fait très bien aux républicains.

I - AU SERVICE DE L'ETAT

Que les qualités du gentleman telles qu'elles ressortent de la pensée des membres de l'ELSP correspondent au portrait du citoyen républicain, nous l'avons souligné. Un citoyen « supérieur » cependant, non seulement parce qu'il sacrifie sa vie à la nation au sens premier du terme, la première guerre mondiale le montrera, mais surtout parce qu'il est censé incarner le modèle de comportement demandé à tous, cette exemplarité inscrite au cœur de son personnage et qui justifie sa situation élevée. Le gentleman est incontestablement et nécessairement celui qui s'oublie le plus pour les autres, celui dont les qualités privées sont des qualités publiques, celui qui se présente aussi comme le fonctionnaire idéal aux yeux des membres de l'ELSP.

Ce n'est pas un mince paradoxe de voir une école privée - et qui plus est soupçonnée d'être hostile au régime républicain³ - former des cadres pour l'administration publique durant soixante-dix ans. Certes, il a existé des projets visant à nationaliser l'École ou à lui opposer la concurrence de l'enseignement d'Etat mais elle a survécu à ces attaques⁴. Plusieurs explications ont été fournies afin de rendre compte de l'installation de l'établissement, qui prennent en compte le rapport des républicains à l'administration ainsi que les stratégies sociale et scientifique des fondateurs de l'ELSP, autant d'éléments aboutissant à cette triple reconnaissance de l'École dans les champs scientifique, universitaire et politico-administratif⁵.

Les arguments explicatifs tiennent donc en partie à la liberté laissée aux Républicains de pouvoir choisir les fonctionnaires de haut niveau : n'ouvrant pas de droit aux places, contrairement au projet Carnot de 1848 par exemple, l'École n'est qu'un vivier possible mais non exclusif d'agents de l'Etat⁶. Donnée qui oblige les fondateurs de l'École à faire en sorte qu'elle devienne un lieu incontournable pour le pouvoir en place : la stratégie consistant à faire pénétrer dans le comité de perfectionnement des membres des administrations et corps auxquels forme l'ELSP en est l'une des modalités⁷. Le recrutement des premiers actionnaires

³Sur les accusations portées à l'encontre de l'École, cf. par exemple : AG des actionnaires, février 1891, AHC 1SP20 Dr1 ; CA 25/3/1892 AHC 1SP9 Dr4.

⁴Cf. Dominique DAMAMME, *Histoire des sciences morales et politiques et de leur enseignement des lumières au scientisme*, t. II, Thèse de science politique, Paris I, 1982, chapitre 4 ; Guy THUILLIER, *L'ENA avant l'ENA*, PUF, 1983, pp. 150-179.

⁵Sur cette question de la survie de l'ELSP dans le régime républicain, voir : Pierre FAVRE, *Naissances de la science politique en France, 1871-1914*, Fayard, 1989, pp. 21-50 ; Dominique DAMAMME, *Histoire...*, *op. cit.*, pp. 555-556 ; Dominique DAMAMME, « D'une école des sciences politiques », *Politix*, n° 3/4, 1988, pp. 6-12 ; Guy THUILLIER, *op. cit.* ; Christophe CHARLE, « Savoir durer : la nationalisation de l'ELSP, 1936/1945 », *Actes de la Recherche en science sociale*, n° 86/87, mars 1991, pp. 99-105.

⁶C'est un argument utilisé par Émile Boutmy pour défendre son institution : Émile BOUTMY, « Observations sur l'enseignement des sciences politiques et administratives », *RIE*, t. 1, 1881, p. 246.

⁷CA du 5/5/1890, AHC 1SP29 Dr4 : à partir de cette date pénètrent dans le Comité de perfectionnement les présidents de la Cour des Comptes, des membres du Conseil d'Etat (vice-présidents, maître des requêtes), les Directeurs des Affaires politiques au ministère des Affaires Étrangères ainsi que d'anciens élèves parvenus à des situations éminentes (il s'agit à cette époque d'Omer Vallon, administrateur des Chemins de fer du Nord qui deviendra maître des requêtes au Conseil d'Etat et de Pierre Marquès di Braga, membre du Conseil d'Etat). Au début de l'année 1881, c'était le lien avec l'ASMP qui était recherché pour son caractère d'institution officielle et indépendante : lien qui permettrait de « retenir la main du Ministre » et freinerait indéniablement les critiques envers l'ELSP émanant de la Faculté de droit comme des administrations publiques car nombre de leurs membres briguent un siège académique (CA du 19/1/1881, AHC 1SP29 Dr3) : rien d'étonnant alors qu'Émile Lévassier prenne plaisir à présenter l'École comme le « vestibule de l'Institut » quelques années plus tard (discours à la SAE du 12/12/1896, *Annuaire SAE*, 1897, p. 28)(sur la période que nous étudions, 17% des enseignants ont été reçus dans l'enceinte de l'ASMP). La collusion entre l'École et l'Administration se manifeste encore par la participation de certains enseignants à la rédaction des programmes des concours administratifs (*Rapport à l'AG des actionnaires*, 1877, AHC 1SP16 Dr2) ou par l'utilisation même des locaux de l'établissement par certaines administrations (cf. Nathalie CARRE DE MALBERG, « Le recrutement des inspecteurs des Finances de 1892 à 1946 », *Vingtième siècle*, n°8, oct-déc. 1985, p. 81).

visait déjà à n'écarter aucun champ social susceptible d'être utile à la prospérité de l'École, mais l'avènement de la République des républicains dans les années 1880 pousse les fondateurs à renforcer cette stratégie humaine et sociale, moyen également d'installer ce « paratonnerre » politique réclamé par Émile Boutmy⁸. L'épisode du « buste de Carnot » est à cet égard une parfaite illustration de la stratégie de respectabilisation et d'ancrage institutionnel de l'établissement, épisode remarquable parce qu'il génère de nombreuses discussions au sein du Conseil d'administration, longuement rapportées dans les comptes-rendus⁹. L'affaire consiste à rendre hommage à Hippolyte Carnot, décédé quelques années plus tôt et dont le fils Sadi Carnot, alors Président de la République vient de léguer le buste à l'École : non seulement l'installation du buste aux côtés de ceux des autres membres fondateurs doit montrer la continuité de l'École avec l'E.N.A. de 1848 - Hippolyte Carnot appartient également au Comité de perfectionnement de 1886 à 1888 - mais il est aussi l'assurance que l'établissement sera protégé par le chef même de l'Etat dont le caractère est « universellement respecté » et qui a su garder une « position arbitrale » et une « attitude très correcte » entre des partis pourtant « violents ». Homme au-dessus de la mêlée dont le patronage saura donc d'autant mieux garantir la neutralité politique de l'École : en rejetant cependant la venue de Sadi Carnot à l'ELSP de peur qu'elle ne soit prise pour un acte politique, les membres de l'École disent aussi clairement que cette neutralité n'est pas seulement une question de mise à distance des conflits politiques mais signifie plus profondément que l'établissement se met au service de la République, s'effaçant en quelque sorte derrière l'accomplissement de son rôle d'école d'administration¹⁰.

L'ELSP en vient ainsi à être présentée comme une école pour l'Etat¹¹, ce qu'assied la stratégie intellectuelle mise en place. Il existe en effet, et c'est le deuxième axe des explications concernant la place de l'ELSP au sein de la République, une utilisation de la science qui contribue là encore à neutraliser l'enseignement donné à l'ELSP en l'objectivant : l'héritage positiviste se lit dans cette orientation que le recours à la méthode historique, à la science économique et aux techniques quantitativistes ne cessent de nourrir. De même que la sociologie sert l'idéologie républicaine¹², de même la science politique est-elle en phase avec les soubassements scientifiques de cette idéologie. L'histoire comme l'économie politique, les deux disciplines dans lesquelles s'ancrent l'enseignement, contribuent à mettre les faits sur le devant de la scène, promouvant le réel et l'expérimentation, alimentant une approche

⁸CA 13/1/1892, AHC 1SP29 Dr4.

⁹Cf. CA du 13/1/1892, du 25/3/1892, AHC 1SP29 Dr4. Cette précision n'est pas anodine car elle dénote incontestablement l'existence d'un consensus de fond sur la nécessité d'honorer la mémoire d'Hippolyte Carnot, les difficultés se rapportant à la manière de le faire. Il est ainsi notable que pas plus l'Affaire Dreyfus que la loi de séparation de l'Église et de l'Etat, deux épisodes qui n'ont pas manqué de produire des confrontations au sein de l'École ne font l'objet de discussions rapportées (dans quelle mesure en effet le compte-rendu des séances est-il conçu comme une vitrine de l'École, potentiellement consultable en dehors du conseil même ? Force est de reconnaître en lisant ces comptes-rendus que le discours semble retenu alors que les hommes se connaissent pourtant bien). Toujours est-il que l'installation du buste de Carnot est conçue comme une preuve de la bonne foi de l'ELSP vis-à-vis du régime républicain, alors confronté aux mouvements ouvriers (répression de Fourmies le 1er mai 1891) et au début de la vague d'attentats anarchistes (Ravachol est arrêté le 27 mars 1892). Christophe Charle a également relevé le caractère symbolique de cet épisode : Christophe CHARLE, « Entre l'élite et le pouvoir », *Le Débat*, n°64, mars-avril 1991, p. 97.

¹⁰C'est bien ainsi que se conclut l'épisode, Émile Boutmy rappelant que l'ELSP ne peut qu'être considérée comme l'héritière de l'ENA de 1848 (CA du 25/3/1892).

¹¹Les brochures de présentation de l'École la situent explicitement dans la lignée de l'ENA de 1848 : *ELSP. Organisation et programme des cours*, Chamerot, 1879, p. 17. « L'École avait été fondée en 1870 pour former une administration qui soit à la fois très française et très républicaine », explique Paul Morand, reproduisant probablement un discours maintes fois entendu à l'ELSP : *Entretiens avec Paul Morand*, La Table Ronde, 1990, p. 32.

¹²Georges WEISZ, « L'idéologie républicaine dans les sciences sociales. Les durkheimiens et la chaire d'histoire d'économie sociale à la Sorbonne », *Revue Française de Sociologie*, XX, 1979, pp. 83-112.

pragmatique et fragmentée des phénomènes étudiés, éliminant ainsi toute possibilité de résolution globale - donc révolutionnaire - de problèmes forcément circonscrits. Le recours à cette pratique permet ainsi de ne traiter que des « questions » (sociales, politiques, diplomatiques...), approche qui rencontre une résonance particulière avec la gestion politique républicaine, opportuniste et réformiste¹³.

La science telle qu'elle est conçue à l'ELSP ne sert pas seulement, là encore, à garantir la « neutralité » politique de l'établissement¹⁴, elle conduit aussi à concevoir l'Etat comme un phénomène normal et nécessaire de l'évolution des sociétés, transcendant les clivages sociaux et politiques pour être avant tout la chose de tous¹⁵. Moyen de court-circuiter le champ politique¹⁶, cette conception de l'Etat consubstantiel au corps social et destiné à le servir trouve des points d'achoppement incontestables dans la pensée républicaine¹⁷. Cet aspect particulier de l'École qui affirme fournir l'administration nécessaire à la pérennisation, à l'essentialisation, du nouveau régime est l'un des points jusque là peu exploités dans les diverses études traitant de l'établissement. Fortement inspirée de l'exemple anglais, la formation des moeurs administratives confère à l'ELSP une légitimité morale en quelque sorte, élément important dans un régime fondé sur l'éducation et cherchant à s'ancrer d'abord dans les consciences et dans les pratiques. D'autant plus important d'ailleurs que l'Etat républicain est véritablement un « instituteur du social », véhicule de la culture républicaine¹⁸ :

¹³Dominique Damamme prend très justement la phrase prononcée par Gambetta en 1872 : « il n'y a pas une question sociale. Il y a une série de problèmes à résoudre » comme prototype de la politique républicaine. Elle ne cesse d'être reprise par les membres de l'ELSP : Dominique DAMAMME, « D'une école des sciences politiques », *Politix*, n° 3/4, 1988, p. 9 ; également Pierre FAVRE, « La constitution d'une science du politique, le déplacement de ses objets et « l'irruption de l'histoire réelle » », *Revue Française de Science Politique*, n° 3, juin 1983, pp. 365-402.

¹⁴« L'École n'est ni doctrinaire ni doctrinale. C'est une école de science [...] C'est ainsi qu'elle a pu [...] conserver, au milieu des luttes de parti dont le bruit vient expirer à sa porte, la neutralité et la paix nécessaires aux spéculations scientifiques » : *Rapport d'Émile Boutmy à l'AG des actionnaires*, février 1895, AHC 1SP16 Dr2.

¹⁵Cf. par exemple : Émile BOUTMY, Compte-rendu du livre de Charles BEUDANT, *Le droit individuel et l'Etat*, in ASP, t. 6, 1891, p. 387 ; Adhémar ESMEIN, *Éléments de droit constitutionnel français et comparé*, T. 1, Larose et Forcel, 1921 (1ère édition 1895), pp. 37-38.

¹⁶En objectivant l'Etat, l'enseignement de l'École se dissocie de toute pratique politique particulière et peut ainsi se dire porteur de l'intérêt général : l'autonomisation de l'administration résultera en partie du travail de rationalisation, d'universalisation et de diffusion des catégories étatiques entrepris à l'ELSP, lui permettant ainsi concrètement de ne pas voir son avenir lié aux aléas politiques. Sur cette question : voir Dominique DAMAMME, « D'une école... », *art. cit.*, pp. 6-12 ; Thomas OSBORNE, *The Recruitment of the administrative elite in the Third French Republic, 1870-1905 : the system of the École libre des Sciences Politiques*, Ph.D, The University of Connecticut, 1974, pp. 222-260 : ce dernier reprend la thèse du divorce entre députés et fonctionnaires, nuancée par Christophe Charle qui fait état du courant d'échange entre élites politiques et administratives (cf. Christophe CHARLE, *Les élites de la République, 1880-1900*, Fayard, 1987, 556 p.). Ce qui est en jeu relève bien plutôt d'une diffusion des pratiques administratives (technocratiques) dans le monde politique, l'ELSP ayant aidé à l'établissement de cette interpénétration culturelle par la formation d'hommes qui essaient dans les différents champs sociaux. Sur l'aspect « technocratique » de l'enseignement, cf. *infra* Chapitre 9.

¹⁷Cf. Claude NICOLET, *op. cit.*, pp. 387-466.

¹⁸Pierre ROSANVALLON, *L'Etat en France*, Seuil, 1990, pp. 84-88 ; Claude NICOLET, *op. cit.*, pp. 441-465 ; Martine KALUSZYNSKI, Sophie WAHNICH, *L'Etat contre la politique ? Les expressions historiques de l'étatisation*, L'Harmattan, 1998, 339 p.. Il est intéressant qu'Émile Durkheim reconnaisse une valeur à l'approche psychologique à propos du cas des fonctionnaires, concession sous forme de note marginale mais qui vaut la peine d'être citée : « Les phénomènes psychiques ne peuvent avoir de conséquences sociales que quand ils sont si intimement des phénomènes sociaux que l'action des uns et des autres est nécessairement confondue. C'est le cas de certains faits socio-psychiques. Ainsi, un fonctionnaire est une force sociale, mais c'est en même temps un individu. Il en résulte qu'il peut se servir de l'énergie sociale qu'il détient, dans un sens déterminé par sa nature individuelle et, par là, il peut avoir une influence sur la constitution de la société » : Émile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, 1993 (1ère édition Alcan 1895), p. 111. Sur la conception du fonctionnaire chez Durkheim : Pierre BIRNBAUM, « La conception durkheimienne de l'Etat : l'apolitisme des fonctionnaires », *Revue Française de Sociologie*, XVII, 2, 1976, pp. 247-258 ; Bernard LACROIX, *Durkheim et le politique*, Presses de la FNSP, 1981, 323 p..

investir les fonctions étatiques n'est pas seulement un moyen pour les anciennes classes dirigeantes de maintenir leur haute position, cela signifie aussi atteindre le coeur du régime¹⁹.

a) L'administration française dans le miroir anglais

« Elle est notre reine d'Angleterre à nous », déclare Théophile Funck-Brentano à propos de l'administration française²⁰, expliquant ainsi qu'en véritable souveraine, elle garantit la continuité nationale. Chargée d'appliquer la loi, elle est aussi celle qui la fait pénétrer dans les moeurs, bras droit du pouvoir législatif, la mieux à même de travailler à un ajustement de l'état social avec l'état politique²¹. Lorsqu'il pense confier le cours d'administration comparée à Charles Dupont-White en 1871, Émile Boutmy indique certainement qu'il a réévalué ses positions concernant le rôle de l'Etat en France, orientation que ses études sur l'histoire politique anglaise contribuaient à affermir²².

En 1864, Charles Dupont-White, économiste libéral et républicain, publiait un ouvrage sur la liberté politique dans ses rapports avec l'administration locale, variation de ses études sur le problème de la liberté et des rapports individu/État, où l'exemple anglais continuait à servir de pôle de comparaison privilégié. La thèse essentielle qu'il y défendait consistait à valoriser le rôle de l'Etat français, vecteur de progrès et modèle pour la société civile, la centralisation étant garante de la liberté politique. Non seulement l'esprit public anglais ne serait jamais exportable en France arguait-il, mais l'organisation communale telle qu'elle existait outre-Manche n'avait pas permis le développement de la liberté²³. Commentant l'ouvrage, Émile Boutmy se faisait le chantre de la décentralisation et fustigeait la

¹⁹La haute administration est le carrefour de la classe dominante : Christophe CHARLE, *Les hauts-fonctionnaires en France au XIX^e siècle*, Gallimard, 1980, pp. 255-256. L'article de Nathalie Carré de Malberg (« Le recrutement... », *art. cit.*) remet en cause la prétention de l'ELSP au monopole du recrutement des grands corps montrant que, d'une part, les dits « élèves de l'ELSP » n'ont fait souvent que suivre les conférences de préparation aux concours, et que d'autre part, de 1892 à 1946, seuls 43% des adjoints à l'Inspection des Finances sont issus de l'École. Une recension effectuée pour le concours au Conseil d'Etat de 1900 à 1911 indique que 74% des reçus sont diplômés de l'École (les chiffres donnés par Dominique Chagnollaud sont inférieurs, de 1900 à 1913, 53% des auditeurs sont selon lui diplômés de l'ELSP) ; à la Cour des Comptes de 1904 à 1914, il sont 44% dans ce cas. Certes, l'ELSP n'a pas le monopole des places mais elle n'en reste pas moins une pourvoyeuse importante de la haute fonction publique (cf. le tableau ci-après). Dominique CHAGNOLLAUD, *Le premier des ordres. Les hauts fonctionnaires XVIII^e-XX^e siècle*, Fayard, 1991, pp. 141-143.

²⁰Théophile FUNCK-BRENTANO, *La politique. Principes, critiques, réformes*, Rousseau, 1892, p. 73.

²¹Les fonctionnaires anglais donnent ainsi au « squelette » de la loi son « enveloppe de chair », écrit Élie HALEVY, *Histoire du peuple anglais au dix-neuvième siècle. Épilogue II. Vers la démocratie sociale et vers la guerre, 1905-1914*, Hachette, 1975 (1^{ère} édition 1932), p. 254.

²²Charles Dupont-White décline l'offre d'Émile Boutmy et quitte le Comité de fondation en juin 1872 : AHC 1SP29 Dr2.

²³Charles Dupont-White (1807-1878), avocat aux Conseils du roi et à la cour de Cassation en 1836, secrétaire général du ministère de la Justice en 1848, soutient en 1871 la République conservatrice ; il est très influencé par l'utilitarisme anglais, traduisant les oeuvres de John Stuart Mill ; il écrit : *L'individu et l'Etat*, 1857, *La centralisation*, 1860, *La liberté considérée dans ses rapports avec l'administration locale*, 1864, *La République conservatrice*, 1872.... Selon Paul Leroy-Beaulieu, ses positions concernant l'Etat le rangent parmi les socialistes, l'auteur critique d'ailleurs le même travers chez John Stuart-Mill (Paul LEROY-BEAULIEU, *L'Etat moderne et ses fonctions*, Guillaumin et Cie, 1890, pp. 10-12) : représentatives de la pensée des fondateurs de la III^e République, ses idées sont celles d'un « libéral étatiste », courant que les membres de l'ELSP vont également alimenter, Paul Leroy-Beaulieu inclus. Sur Charles Dupont-White : Claude NICOLET, *op. cit.*, pp. 453-455 ; Lucien JAUME, *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Fayard, 1997, pp. 366-367.

Réussite des élèves de l'ELSP aux concours d'Etat 1876-1914

Années	Conseil d'Etat		Cour des Comptes		Inspection des Finances		Ministère des Affaires Etrangères	
	reçus	dont ELSP	reçus	dont ELSP	reçus	dont ELSP	reçus	dont ELSP
1876	6	4			6	4	6	4
1877	6	5			6	4	2	2
1878	6	5			6	6		
1879		}		}	6	5		
1880		} 19		}		}		
1881		}		} 10		} 19		
1882		}		}		}		
1883		}		}		}		
1884	6	6	3	3	1	1		
1885	6	4			3	3	8	7
1886	6	6	3	3	3	3	11	9
1887	3	3			2	2	17	11
1888	2	2	5	5	5	5	6	6
1889	3	2	6	6	2	2	10	9
1890	3	3	6	6	2	2	5	5
1891	2	1			3	3	6	6
1892	3	3	4	4	1	1	4	4
1893	4	3	4	3	2	1	7	7
1894	5	5	6	6	4	4	8	
1895	3	3			4	4	10	10
1896	3	3			8	8		
1897								
1898	3	2/2*			5	5	10	10
1899	2	1			5	5	12	11
1900	5	5/4	3	3			8	8
1901	2	2/2			5	5	11	11
1902	3	3/2	6	6	6	6	8	8
1903	3	3/2			2	2	2	2
1904	3	3/2	4	4/0*	3	3	4	4
1905	4	4/1	2	2/1	5	5	8	8
1906			2	2/1	4	4	9	9
1907	4	4/1	2	2/1	5	5	5	5
1908	2	2/2	3	3/2	7	7	6	6
1909	3	3/3	3	2/1	6			3
1910	3	3/3	3	3/1	6	6	6	6
1911	3	3/3	6	4/2	8	8	26	13
1912	4	4	6	6/4	7	7	8	8
1913	4	4	2	2/0	5	5	10	10
1914			3	3/3	10	10	11	9
TOTAL		123		88		169		217

* : élèves diplômés

(sources : archives de l'Ecole et annuaires de la Société des élèves)

Total : **597** reçus aux concours

Conseil d'Etat, 1900/1911 : 34 reçus sur 35 places dont 26 diplômés (74%)

Cour des Comptes 1904/1914 : 33 reçus sur 36 places dont 16 diplômés (44%)

Renseignements supplémentaires tirés des brochures de présentation de l'Ecole :

1877-1889 : Conseil d'Etat : 52 reçus sur 65 candidats

1877-1889 : Inspection des Finances : 50 reçus sur 50 candidats

Cour des Comptes, concours de 1879, 1882, 1884, 1886, 1888 : 21 reçus sur 22

centralisation, assimilée à la bureaucratisation, reprenant les critiques libérales usuelles face au fonctionnarisme²⁴. Tout en maintenant ses positions concernant la plaie bureaucratique, il allait cependant être amené à accepter la position prééminente de l'Etat dans la société française et à l'utiliser, de la même façon que l'Angleterre avait elle-même à un moment de son histoire su se servir de l'Etat pour devenir une nation forte et unie²⁵.

Émile Boutmy affirmait et montrait en effet que l'Angleterre avait conquis sa liberté grâce à une forte centralisation et que l'histoire anglaise pouvait se résumer par une série de paradoxes qu'il énonçait ainsi :

« L'intensité extrême du pouvoir royal, dans un siècle encore barbare, a donné à l'Angleterre un Parlement représentant un pays homogène, organe d'un gouvernement libre. La concentration précoce de la haute féodalité en un corps d'aristocratie politique lui a donné l'égalité devant la loi et l'impôt, et l'a préservée des privilèges abusifs d'une noblesse de sang. Le développement hâtif de la centralisation, personnifiée dans les juges ambulants, à une époque où un établissement bureaucratique sédentaire était impossible, lui a donné l'administration du pays par lui-même, a suscité, exercé, consolidé le *self-government* local aristocratique »²⁶.

Blandine Barret-Kriegel a montré comment l'approche d'Émile Boutmy cristallisait un changement de perspective concernant l'analyse comparée des États français et anglais jusque là tributaire de la théorie de Montesquieu sur la séparation des pouvoirs : celle-ci était conçue comme la condition du gouvernement moderne représentatif, condition du développement des libertés alors qu'Émile Boutmy souligne non seulement l'anarchie institutionnelle de l'Angleterre mais montre aussi que cette confusion des pouvoirs va de pair avec une forte unité étatique, générant l'omnipotence de la loi et s'en nourrissant, faisant de l'Angleterre un véritable État de droit. Ce pays n'a donc pas été moins étatiste que la France, il l'a même été beaucoup plus profondément, mais le résultat n'a pas été le développement d'une centralisation administrative extrême, ni d'un gouvernement despotique : au final, l'Angleterre est un pays de libertés, au régime décentralisé et à l'Etat faible²⁷. En utilisant une perspective diachronique, les travaux d'Émile Boutmy permettaient ainsi d'indiquer les points communs existant entre les histoires anglaise et française pour en tirer d'éventuelles « leçons » de comportement politique²⁸.

Il y a bien entendu des circonstances historiques propres à l'Angleterre qui expliquent cette évolution : l'isolement physique du pays aide au développement de la conscience nationale, l'absence de particularismes locaux rend le territoire plus homogène, et surtout

²⁴ « Je ne sais pas de spectacle plus triste que celui de cette vaste école d'insolence, de servilité, de négligence impunie et de régularité mécanique » : Émile BOUTMY, « La liberté politique et les communes, II », *La Presse*, 4/2/1865 ; le premier article est paru le 3 février.

²⁵ « Nous sommes donc prédisposés héréditairement à considérer comme naturelle et souhaitable l'existence d'un État bien armé, ayant l'oeil et la main partout et jouant en toute circonstance le premier personnage », la seule chose à redouter étant de voir la tendance s'exagérer, écrit Émile Boutmy : Émile BOUTMY, *Éléments d'une psychologie politique du peuple américain*, A. Colin, 1906 (1ère édition 1902), p. 253. C'est dans cet ouvrage que l'évolution des conceptions étatiques d'Émile Boutmy est explicitée : les États-Unis fournissent en effet l'exemple d'un gouvernement minimal, le pouvoir étatique ne possédant aucune bureaucratie à son service. « Le gouvernement, sans bureaucratie et sans hiérarchie administrative, est comme un maître muet et manchot qui ne peut se servir lui-même et qu'assisteraient à leur loisir deux intendants très gauches, écrit-il [...] : l'un, la législature qui ordonne tout en gros et ne surveille pas l'exécution, l'autre le judiciaire qui épuise chaque fois son énergie sur un cas particulier », le résultat de cette situation ne peut être que la « désintégration », la « dislocation » de la société (p. 216, p. 209). Le virage opéré par Émile Boutmy est radical.

²⁶ Émile BOUTMY, *Le développement de la constitution et de la société politique en Angleterre*, A. Colin, 1897 (1ère édition 1887), pp. 145-146

²⁷ Blandine BARRET-KRIEDEL, *L'Etat et les esclaves*, Calmann-Lévy, 1979, pp. 101-142.

²⁸ Émile Boutmy utilise lui-même le terme de « leçon » : Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, p. 2.

l'invasion normande de 1066 met la nation anglaise dans la nécessité de se ressaisir et de reprendre possession de son « génie »²⁹. Nous avons déjà dit que la douloureuse défaite devant la Prusse en 1870 apparaissait aux fondateurs de l'ELSP comme l'occasion de réveiller les Français, occasion de leur demander d'utiliser toutes leurs ressources pour reconstruire la France dans son unité et sa grandeur³⁰. L'histoire anglaise telle qu'elle était présentée à l'ELSP à la suite d'Émile Boutmy enseignait ainsi que l'Etat pouvait être l'un des outils pour accomplir ce relèvement, à condition que les hautes classes acceptent, comme l'avaient fait les feudataires anglais au douzième siècle, de participer au pouvoir en s'y associant et non en se l'appropriant³¹.

Deux leçons importantes peuvent être ainsi tirées des propos d'Émile Boutmy : d'une part, la force du pouvoir royal a donné naissance à un parlement véritablement national, la combinaison du législatif et de l'exécutif formant un pouvoir concentré et unitaire, condition de la centralisation gouvernementale dont parlait Tocqueville³² ; véritable gouvernement, dirigeant une organisation administrative puissante qui étendait ses ramifications sur tout le pays, il assurait ainsi le règne de la Common Law, unifiant l'Angleterre sur des bases juridiques et faisait de l'Anglais un justiciable plutôt qu'un contribuable. L'Etat anglais ne s'est donc pas posé, contrairement à l'Etat français, comme un inquisiteur³³, il a su affirmer sa présence en douceur et, en allant vers les individus, prouver aussi son autorité tout en leur laissant la possibilité de participer aux affaires publiques : lorsque les juges ambulants siègent à la cour du comté, toute la population locale se réunit, formant une assemblée chargée d'administrer les affaires.

D'autre part, cette administration n'aurait pas été si bénéfique si elle n'avait été confiée à des hommes aux qualités supérieures : moyen pour le haut baronnage de conserver une influence politique et sociale, cette aristocratie a été constituée en noblesse de fonction, faisant du service de l'Etat une source de privilège qui va s'étendre à la *gentry* : trop nombreuse pour administrer proprement les affaires locales, la cour du comté se restreint en effet à la chevalerie puis à la masse des propriétaires libres qui se trouvent ainsi associés à l'administration du pays, accomplissant gratuitement les charges étatiques. Cette évolution donne naissance au *self-government*, permettant à la nation, comme l'écrit joliment Ernest Glasson, de « rentrer en possession d'elle-même »³⁴.

²⁹*Ibid.*, p. 11.

³⁰Émile Boutmy compare d'ailleurs significativement l'oeuvre de la royauté anglaise à l'oeuvre de la révolution française : ce que la violence politique a accompli en France, la modération et l'entente entre les différents pouvoirs l'a fait outre-Manche. Point n'est besoin en 1871 de refaire les erreurs du passé : c'est un plaidoyer pour le légalisme institutionnel que fait l'auteur, impliquant aussi l'acceptation des acquis révolutionnaires. C'est à partir de la situation présente qu'il faut réformer la France et si la grandeur du pays semble souvent référer à l'époque d'ancien régime, l'insistance sur la continuité de l'histoire française permet d'intégrer la période révolutionnaire : Cf. Albert SOREL, *L'Europe et la Révolution française. T. 1 : les moeurs politiques et les traditions*, Plon, 1914, (1ère édition 1885), p. 8.

³¹Les feudataires anglais n'avaient pas d'autre choix, explique Émile Boutmy, que de dépendre du pouvoir royal, mais en acceptant de le partager, ils cherchèrent aussi à le contrôler (Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, p. 52). Le passage de la classe dirigeante à la classe dominante que décrit Christophe Charle pour le tournant du siècle et que restitue à sa manière Paul de Rousiers lorsqu'il précise que l'élite n'a pas besoin de gouverner pour diriger le pays relève aussi d'une question de participation et de partage du pouvoir : Paul de ROUSIERS, « La fonction de l'élite dans la société moderne », *La Science Sociale*, janvier 1914, pp. 70-86 ; Christophe CHARLE, *L'élite...*, *op. cit.*

³²Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, Livre I, Première partie, chapitre V, Robert Laffont, Collection Bouquins, 1986 ; cf. également Alphonse CARRE, « De la décentralisation administrative », conférence à la SAE, 28/5/1879, *Annuaire de la SAE*, 1879, pp. 70-75.

³³Accusation portée également à l'encontre de l'Etat allemand : les études se rapportant à la question des impôts dressent une opposition très nette entre le modèle anglais qui agit en douceur, laissant la possibilité au contribuable de montrer qu'il a été injustement taxé et le modèle allemand qui exige, lui, une déclaration nominative et contrôle de façon brutale les contribuables : cf. Joseph CAILLAUX, « Le budget de 1907. les divers systèmes d'impôts sur le revenu », *RPL*, 23/6/1906.

³⁴Cf. son cours de Législation civile comparée, 1880-1881, AHC 1SP5 Dr2.

Fondée pour régénérer moralement les hautes classes - et à défaut de pouvoir intervenir directement sur l'organisation constitutionnelle³⁵ -, l'École a tout à retenir de l'action des juges de paix et des membres de la *gentry* : alors que les premiers sont fonctionnaires de la couronne et se contentent donc d'accomplir leur travail, les seconds eux, oeuvrent à leur compte, investis au plus haut point de la conscience de leur devoir social. Les deux catégories sont cependant exemplaires car les juges de paix sauront ne jamais abuser du pouvoir exorbitant qui leur revient du fait de l'absence de contrôle étatique sur leur action. Il y a donc eu en quelque sorte « privatisation » de l'Etat outre-Manche : ses fonctions ont été prises en charge par des individus à titre privé³⁶, par une infinité de petits et grands pouvoirs locaux qui se considéraient comme des « associés de l'Etat »³⁷. Nul doute que ce soit cette expérience que Boutmy prenne en référence lorsqu'il propose de changer l'âme de la bureaucratie française³⁸. Qu'en France, la forte présence de l'Etat soit incontournable et exige de s'en servir n'empêche pas de tenter d'alléger son poids grâce à des fonctionnaires formés à l'esprit anglais³⁹ : chargés d'ancrer la république dans les moeurs, ils doivent aider à

³⁵Il faut toutefois noter qu'Émile Boutmy, en sa qualité de directeur de l'ELSP, est consulté par la Commission des Trente, chargée en 1873 d'élaborer un projet de lois constitutionnelles, afin de fournir des renseignements sur les constitutions des pays étrangers (CA du 29/12/1873, AHC 1SP29 Dr2). De manière générale, les lois constitutionnelles de 1875, à l'élaboration desquelles Édouard Laboulaye prend une part active, sont acceptées par les membres de l'ELSP (les actionnaires députés à cette période votent majoritairement en faveur de ces lois). Le compromis sur lesquelles elles sont fondées font d'elles plus un cadre souple qu'un ensemble de principes figés, orientation qui ne peut qu'agréer des hommes se disant plus attachés à l'esprit qu'à la lettre des choses (une orientation qui se manifeste aussi très concrètement au sein de la Société des élèves lorsque son extension numérique requiert l'instauration d'un secrétaire général : la solution adoptée consiste en l'élaboration d'un statut vague que la pratique viendra étoffer, les membres étant en dernier lieu responsables du bon fonctionnement de la Société : *Annuaire SAE*, 1892, pp. 32-36). Les appréciations portées sur la Constitution varieront au fil des années mais les conséquences de la crise du 16 mai 1877, affaiblissant le pouvoir du Président, sont considérées comme le prélude au dévoiement de la République, alimentant une demande constante et croissante de rétablissement de l'autorité exécutive : cf. par exemple la mise au point d'Émile Boutmy qui condense une partie des éléments de la discussion à ce sujet : Émile BOUTMY, « Des rapports et des limites des études juridiques et des études politiques », *RIE*, t. 17, 1889, pp. 232-233.

³⁶En Angleterre, écrit Ernest Glasson, l'individu « constitue une partie de l'Etat », mais n'est pas absorbé par l'Etat, ce en quoi il serait aux antipodes du citoyen des républiques antiques : Ernest GLASSON, *Histoire...*, t. 1, *op. cit.*, p. XIX. La conception de l'Etat anglais telle qu'elle ressort des nombreuses analyses faites à l'ELSP apparaît en réalité de nature totalitaire : dès qu'une fonction est laissée inoccupée par les individus, faute de compétence ou pour tout autre raison, l'Etat s'en saisit. L'histoire du dix-neuvième siècle anglais telle qu'elle est retracée par les auteurs de l'École, est celle d'un développement graduel de l'interventionnisme étatique, mené avec la bénédiction de toute la population, hautes classes comprises, alors même que la méfiance envers l'autorité étatique est ancrée au plus profond de tout Anglais. L'une des explications majeures de cette situation tient dans l'absence de conception de l'Etat outre-Manche : aucune définition des frontières juridiques entre les droits individuels et les droits de l'Etat n'existerait. De plus, la raison d'Etat étant fondée sur l'utilité, elle est à la fois des plus restreintes quand l'individu prend en charge les affaires publiques mais aussi des plus autoritaires dès qu'il le faut. Ces constats ne peuvent qu'encourager les membres de l'École dans la voie de l'éducation du peuple français beaucoup plus désarmé que les Anglais face à un Etat tout puissant : cf. Émile BOUTMY, « L'Etat anglais et sa fonction à l'intérieur », *ASP*, t. 15, 1900, pp. 401-417 ; L. d'ANGLEMONT, « Le régime des taxes successorales en Angleterre. La réforme de 1894 et ses résultats », *ASP*, t. 14, 1899, pp. 446-456 ; Maurice CAUDEL, « La vie politique en Angleterre (1905-1906) », *ASP*, t. 21, 1906, pp. 712-730.

³⁷Émile BOUTMY, *Études de droit constitutionnel. France, Angleterre, États-Unis*, Plon, 1888 (1ère édition 1885), pp. 234-235

³⁸*Rapport à l'AG des souscripteurs*, année 1890, AHC 1SP16 Dr2. Le fait que l'École forme aux carrières privées n'est pas étranger à la conception de l'administration qui y est véhiculée : il doit exister une communauté d'inspiration entre les pôles privé et public, exigeant des hommes relevant de ces deux secteurs des qualités identiques sur le fond. La distinction entre les notions de privé et de public n'est d'ailleurs pas toujours aisée à faire et l'activité des membres de l'ELSP contribue souvent à brouiller les frontières, nous y reviendrons.

³⁹C'est ce que fait l'École elle-même lorsqu'elle se dit École pour l'Etat mais pas École d'Etat : « On peut donc dire que c'est l'Etat qui enseigne par l'intermédiaire de l'ELSP ; il enseigne en étant gardé contre ses pentes naturelles par l'esprit élevé et impartial que maintient à l'École la large part faite à la science désintéressée, par les solides traditions que trente cinq années d'existence y ont consacré » (papiers manuscrits retraçant l'historique de la fondation de l'ELSP, s. d. (1906), AHC 1SP1 Dr3). Outre la légitimation tautologique de l'existence de l'ELSP, cette affirmation souligne que l'établissement fait mieux qu'une école d'Etat : autrement dit, le caractère privé garantit un meilleur service public. La référence à l'Angleterre dans ce désir d'« alléger » le poids de l'Etat est une manière pour les membres de l'ELSP de tenter la conciliation entre l'héritage étatiste français et le respect des droits et de la liberté de l'individu, élément premier et dernier des analyses.

développer ce gouvernement des conduites qui fera de chaque individu un citoyen, diffusant sur tout le territoire français la loi républicaine et associant tous les citoyens dans l'oeuvre d'unification et de grandeur nationale.

L'administration est donc instrumentalisée à l'ELSP, outil de réconciliation de la nation avec elle-même et perçue comme un « service public ». L'emploi de cette expression que Léon Duguit va théoriser au début du vingtième siècle⁴⁰, correspond en effet parfaitement à la conception de l'administration telle qu'elle est véhiculée à l'École et telle qu'elle est censée exister aussi outre-Manche. En 1927, c'est à un Anglais que la Revue de l'École demande un article sur le service civil : hors de notre période d'étude et malgré sa longueur, l'analyse mérite cependant d'être citée tant elle condense la pensée des membres de l'ELSP concernant les administrations française et britannique :

« La Revue m'a demandé une étude sur la bureaucratie en Angleterre, mais pareille étude est impossible [...]. En effet, l'Angleterre n'a pas de bureaucratie, si l'on prend le mot dans le sens qu'il a sur le continent. Nous nous trompons peut-être, mais quand nous entendons parler de bureaucratie, nous imaginons un immense corps de fonctionnaires, disposant d'un grand pouvoir, imbu d'une tradition si précise et si spéciale qu'elle les sépare du reste de la collectivité et leur donne une mentalité à part. Nous nous imaginons que la bureaucratie réelle est exactement ce qu'implique le mot, le gouvernement par des fonctionnaires ; qu'ils agissent en général d'après les principes qui émanent d'eux-mêmes, qu'ils forment une caste, un État dans l'État. Nous pensons à la bureaucratie comme à un pouvoir qui cherche, dès qu'il est assez grand et sûr de lui, à s'identifier avec l'État ; ne se laissant pas diriger par le peuple, mais créant lui-même sa propre politique. Nous pensons, peut-être à tort, à l'administration napoléonienne centralisée, à la bureaucratie allemande [...] », et de conclure, au cas où le lecteur ne l'aurait pas compris : « la grande majorité du peuple anglais [...] conçoit le « service civil » comme l'administration d'un peuple libre, soumise au contrôle du Parlement. [...] Il y a identité matérielle et morale entre le « service civil », le Parlement, et les Universités. Ces corps se recrutent dans les mêmes classes sociales, ont la même culture, servent le même maître : le bien public »⁴¹.

⁴⁰Léon DUGUIT (1859-1928), juriste, professeur de droit constitutionnel à Caen puis à Bordeaux, est surtout connu pour ses travaux de droit constitutionnel et administratif fortement influencés par l'École durkheimienne ; il publie notamment : *Traité de droit constitutionnel*, 1911, *Les transformations du droit public*, 1913. En faisant de l'administration un « service public », Léon Duguit rompait avec la notion jusque là prédominante dans le droit constitutionnel et administratif de « puissance publique » : l'État n'était plus une abstraction mais un groupe d'individus parmi d'autres qui travaillaient pour le bien commun. Sa théorie aboutit en fait à une dilution de l'État dans la société qui devient elle-même un gigantesque service public, ce qui présente d'indéniables points communs avec l'histoire anglaise telle que la raconte Émile Boutmy, société qui semble par certains côtés véritablement autogérée (cf. d'ailleurs la description que donne A.V. Dicey du gouvernement anglais : « groupe concret d'individus préposés à certains services auxquels il ne peut être autrement pourvu, et soumis comme les autres à la loi et à la juridiction ordinaires » : rapporté par Émile BOUTMY, compte-rendu de A.V. DICEY, *The law of the constitution*, ASP, t. 1, 1886, p. 158) : on mesure cependant la distance entre les deux visions à travers la réévaluation effectuée par Émile Boutmy du rôle de l'État anglais, discret mais présent. Critiquant l'approche de Léon Duguit, Adhémar Esmein expliquait également que l'État incarnait la Nation, qu'il était le siège de la puissance souveraine (pp. 35-60). Ce qui ne justifiait cependant aucunement la notion de « raison d'État », objet de critiques récurrentes au sein de l'École : en insistant sur l'État comme fonction dont l'utilité se mesure à l'accroissement du bien public, la théorie de Léon Duguit contribuait à l'instrumentaliser, rencontrant ainsi les préoccupations des membres de l'ELSP. Sur la pensée de Léon Duguit : Evelyne PISIER-KOUCHNER, *Le service public dans la théorie de l'État de Léon Duguit*, LGDJ, 1972, II-316 p. ; Claude NICOLET, *op. cit.*, pp. 451-452 ; Pierre ROSANVALLON, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Seuil, 1990, pp. 84-88 ; Jacques DONZELOT, *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Seuil, 1994 (1ère édition, Fayard, 1984), pp. 86-103 ; Pierre FAVRE, *Naissances...*, *op. cit.*, pp. 184-306.

⁴¹H. FINER, « Le « service civil » en Angleterre », ASP, t. 50, 1927, pp. 11-12. Intervention pour le moins paradoxale dans une École dont la formation a justement contribué à favoriser cette autonomisation politique de la fonction publique et d'autant plus paradoxale qu'elle émane d'un enseignant à la London School of Economics and Political Sciences, école qui a elle aussi travaillé à organiser l'administration anglaise : c'est en fait à une charte du bon fonctionnaire dans un État socialisé que son étude aboutit. Cf. sur cette école et son rôle dans la bureaucratisation de l'Angleterre, les mots très durs d'Élie

Une telle approche où se lisent en creux les qualités d'une bonne administration conditionne la vision de ce que doit être le service public et touche à la fois à des problèmes d'organisation institutionnelle ainsi qu'à la question de la formation spécifique nécessaire aux futurs agents de l'Etat.

b) Le service du public

L'administration anglaise est indissociable du pouvoir législatif, incarnant l'empire de la légalité sur tout le territoire anglais. Les magistrats locaux ont en effet été appelés au Parlement à partir du treizième siècle, situation qui achève de donner un cachet étatiste et national à cette classe. Non seulement l'administration applique la loi mais elle participe aussi à son élaboration, imbrication qui à cette époque renforce l'unité du pays⁴², le Parlement ayant véritablement un caractère national. L'aristocratie qui remplit les charges administratives est donc à la fois proche du peuple par l'effet de leur soumission commune à la royauté normande et associée à celle-ci par ses fonctions politiques et administratives : elle se présente alors

HALEVY: *Histoire... Épilogue II, op. cit.*, p. 257 ; plus généralement, l'étude de Sydney CAINE, *The History of the Foundation of the London School of Economics and Political Science*, London, G. Bell and Son, 1963, 103 p.. Les relations entre la LSE et l'ELSP mériteraient certainement une étude plus approfondie, tant leur situation comparée semble révélatrice des divergences de conception de l'administration et, plus largement, de l'élite politique dans chaque pays. L'ELSP est en effet mentionnée comme référence dans les projets de fondation de la London School mais il semble que l'exemple français soit resté superficiel : cf. Sydney CAINE, pp. 38 et suivantes ; cf. « Gresham University Commission. Appendix and Analytical index to minutes of evidence taken by the Royal Commissioners appointed to the Draft Charter for the proposed Gresham University in London », 1894 (Archives de la London School) : nous remercions Miss Fiona Plowman, chargée d'étude sur l'histoire de la London School, pour les renseignements qu'elle nous a communiqués.

⁴²Alors qu'en France, note Émile Boutmy, la loi a été imposée violemment, elle s'est infiltrée en douceur outre-Manche sous la forme des précédents judiciaires : la loi se fabrique sur le terrain faisant ainsi du droit public anglais une grande source de sagesse : Émile BOUTMY, *Le développement...*, op. cit., p. 48 ; Adhémar ESMEIN, « Une survivance qui disparaît. « The demise of the crown Act » du 2 juillet 1901 », *ASP*, t. 18, 1903, p. 97. L'élaboration essentiellement jurisprudentielle du droit administratif français, particulièrement active durant la période que nous étudions est atypique de l'élaboration juridique française. Le Conseil d'Etat, source de ce droit et âprement défendu au sein de l'ELSP est un symbole de la force de l'Etat en France et s'oppose en cela à la pratique anglaise où l'administration dépend des juridictions ordinaires. Toutefois, la façon dont il procède pour délimiter les contours du pouvoir administratif relève d'une approche pragmatique, désireux d'adapter le droit aux évolutions sociales et de restituer à l'administration une vie en phase avec ces évolutions, prenant aussi de plus en plus en compte les administrés - l'établissement en 1872 du recours pour excès de pouvoirs est une fierté pour les membres de l'ELSP (il est aussi expliqué dans les conférences de province tenues par Robert Léger, auditeur au Conseil d'Etat, puis par André Dejean, auditeur de 1ère classe au Conseil d'Etat). Grâce au Conseil d'Etat, explique ainsi Léon Aucoc, le droit administratif tend à se rapprocher du droit commun. Organe du droit et du droit seulement, il assure la conservation de l'ordre social tout en lui permettant de se modifier en douceur, garant d'une « bonne administration ». Le Conseil d'Etat tel qu'il est décrit à l'ELSP apparaît alors comme l'une des modalités d'allègement de l'Etat, d'une part en évitant à celui-ci de s'étendre et de prendre des mesures dangereuses pour la société (en l'occurrence, il réprime les tendances au socialisme municipal comme l'explique triomphalement Gabriel Louis-Jaray, lui-même auditeur au Conseil d'Etat) et d'autre part en lui opposant le droit des citoyens : créée pour assurer l'omnipotence de l'Etat, la justice administrative garantit en fin de compte la protection des citoyens contre l'administration. Cf. Léon AUCOC, « La justice administrative en France », *ASP*, t. 13, 1898, pp. 667-679 ; Gabriel LOUIS-JARAY, « Le socialisme municipal en France. Notre régime administratif actuel », *ASP*, t. 20, 1905, pp. 189-216. Le cours d'organisation et pratique administratives consacre bien entendu un développement au Conseil d'Etat, tous les enseignants qui se succèdent dans cette chaire appartiennent au Conseil, excepté Gabriel Alix. Sur la période étudiée, 20% des enseignants en sont membres, 57% du Conseil de Perfectionnement également, comprenant par ailleurs des hommes ayant participé activement à l'élaboration du droit administratif tels que Rodolphe Dareste de la Chavanne, Léon Aucoc, Édouard Laferrière ou Jean Romieu. Sur le rôle et l'esprit du Conseil d'Etat dans l'élaboration du droit administratif, voir Pierre LEGENDRE, *Histoire de l'administration de 1750 à nos jours*, PUF, 1968, pp. 6-19, pp. 455-489, pp. 508-513 et sur l'activité de ces hommes au sein du Conseil d'Etat : *Le Conseil d'Etat, son histoire à travers les documents d'époque, 1799-1974*, Éditions du CNRS, 1974, XVI-1012 p.

comme un relais entre les différents pouvoirs, arbitre et acteur du jeu, une telle organisation garantissant tout autant la liberté individuelle que la souveraineté nationale⁴³.

De cet agencement issu du moyen âge, l'administration anglaise a gardé pendant longtemps les grands traits. Bien que l'incompatibilité des fonctions administrative et parlementaire ait été établie dès la fin du dix-septième siècle, le lien avec le Parlement est assuré par le principe du gouvernement de cabinet. La collaboration entre les secrétaires permanents et les secrétaires d'Etat assure par exemple que direction politique et direction administrative sauront s'accorder. Cette institution est décrite comme un moyen d'assurer que l'intérêt général coïncide avec la volonté générale grâce au travail de coordination effectué, et par conséquent qu'un équilibre s'établisse préservant à la fois d'une mainmise du politique sur l'administration et d'une omnipotence incontrôlée de l'administration⁴⁴. En France, explique Max Leclerc, le ministre concentre dans sa personne les fonctions politique et administrative, tâche d'autant plus lourde que, politicien de passage soumis à ses électeurs, il est finalement incapable de faire autre chose que de la politique⁴⁵. La collaboration entre les deux pouvoirs est en fait une solution moderne à ce qui était au moyen âge confusion : tant que le Parlement était « homogène et national » aux dires d'Émile Boutmy, cette confusion ne portait pas à conséquence et permettait même l'unification du pays ; autrement dit, il y avait adéquation entre la volonté générale et la souveraineté nationale puisque la représentation au Parlement était « naturelle » selon la définition d'Hippolyte Taine⁴⁶. L'évolution politique de l'Angleterre, après avoir soumis le Parlement au règne abusif mais néanmoins aristocratique de la *gentry* au dix-huitième siècle, a cependant conduit à l'omnipotence de la Chambre des Communes et, qui plus est, à son invasion progressive par des parvenus et des politiciens : la législation est certes restée une législation de classe mais la classe majoritaire a changé, annonçant le règne de la démagogie.

Si le tableau brossé par Émile Boutmy dans les années 1880 est très noir - les travaux ultérieurs de Jacques Bardoux ou d'Élie Halévy viendront l'éclaircir⁴⁷ - il reflète parfaitement

⁴³Cf. Émile BOUTMY, Compte-rendu du livre de A.V. DICEY, *op. cit.* ; Adhémar ESMEIN, « Une survivance... », *art. cit.*. La souveraineté monarchique est définitivement écartée par la loi de 1901, simple éternement d'une situation qui existait déjà depuis longtemps : la souveraineté nationale est bien le principe qui anime la vie nationale anglaise.

⁴⁴Cf. les explications fournies par : Victor MARCE, « Des autorités préposées à la vérification et à l'apurement des comptes de l'Etat et des localités en Angleterre », *ASP*, t. 6, 1891, pp. 501-524, pp. 715-739, et t. 7, 1892, pp. 472-497, pp. 602-618 (texte d'une partie des conférences données à l'ELSP sur les cours des comptes en France et à l'étranger) ; Max LECLERC, *Les professions et la société en Angleterre*, A. Colin, 1927 (1ère édition 1894), pp. 113-114. H. Finer rappelle, lui : « Entre le Parlement et le service, il règne un mutuel respect. Chacun sait quel est le maître commun : *res publica* » : H. FINER, *art. cit.*, p. 225. Le système américain des dépouilles est, lui, l'exemple parfait et à proscrire d'une constitution où les pouvoirs exécutif et législatif sont distincts et se méfient l'un de l'autre : cf. Émile BOUTMY, *Éléments...*, *op. cit.*, pp. 202-210 ; Moisé OSTROGORSKI, *La démocratie et la partis politiques*, Fayard, 1993 (1ère édition Calmann-Lévy, 1903), pp. 725-727.

⁴⁵Max LECLERC, *op. cit.*, pp. 113-114. L'auteur fait toutefois remarquer qu'en Angleterre, le véritable gouvernant est le chef de l'administration, situation qui lui semble satisfaisante et qui est sans conteste une extrapolation de ce que lui inspire la situation française : l'administration, laissée aux mains d'hommes compétents et d'esprit large, doit finalement avoir le dernier mot (on retrouve une configuration similaire sous la Troisième République par l'intermédiaire du développement des cabinets ministériels). L'idée qui chemine lentement parmi les membres de l'ELSP de la nécessité de « court-circuiter » la politique et que nous avons déjà évoquée est cristallisée dans l'ouvrage du conseiller d'Etat Henri Chardon publié après guerre et au titre particulièrement explicite : *L'organisation d'une démocratie. Les deux forces. Le nombre, l'élite*, Perrin et Cie, 1921, IX-123 p. (Henri Chardon (1861-1939), diplômé de l'ELSP, vient donner un cours sur le fonctionnement des administrations publiques en 1905 (CA du 9/5/1905, AHC 1SP3 Dr3) ; il est conseiller d'Etat).

⁴⁶Sur cette définition, cf. *supra* Chapitre 6-III. A noter que chez Émile Boutmy, la notion de souveraineté nationale résultant de la majorité populaire exprimée par le suffrage universel est un principe négatif mais pourtant nécessaire car produit de l'histoire : Émile BOUTMY, « A propos de la souveraineté du peuple », *ASP*, t. 19, 1906, pp. 153-174. Une opinion largement partagée au sein de l'École et qui conduira de nombreux membres à réclamer l'organisation du suffrage dans les premières années du vingtième siècle, nous en reparlerons.

⁴⁷Émile Boutmy se laisse aller à l'anticipation catastrophiste, mais il reconnaît lui-même que la longue absence de représentants ouvriers au Parlement a permis à l'évolution démocratique de se faire par les mains de l'ancien personnel

sa conception du rôle de l'administration par rapport au politique : tant que ce sont les mêmes catégories sociales (sous-entendu : élevées) qui dirigent les deux et avec un esprit similaire, la confusion des pouvoirs, qui est collaboration, est inoffensive. Lorsque cette condition n'est pas ou plus remplie, comme cela se produit outre-Manche et comme c'est le cas en France, l'administration doit savoir s'éloigner du pouvoir politique pour servir véritablement la nation en garantissant la continuité de l'action par-delà les aléas politiques. Les fonctionnaires doivent en effet avoir un rôle de traduction et de modération, ajustant et arbitrant les demandes des uns et des autres, ayant l'indépendance dont les magistrats locaux donnaient si bien l'exemple. L'emploi du passé n'est pas fortuit tant l'observation des localités anglaises, siège d'une décentralisation unanimement célébrée dans l'enceinte de l'École, montre que l'administration y subit les mêmes perversions⁴⁸.

Nous avons vu que c'est à ce niveau que s'est pleinement exercée l'action des magistrats, faisant se rencontrer État et peuple, public et privé, national et local⁴⁹. Cette conciliation des divers intérêts ne s'opère cependant qu'à l'échelon des comtés, là où justement, la *gentry* exerce son monopole. Les paroisses ont, elles, depuis le dix-huitième siècle perdu la plupart de leurs attributions administratives ; quant aux bourgs, lorsqu'ils ne dépendent pas de l'autorité de comté, ils sont gérés par un conseil municipal, organisation démocratique qui va donner le ton - urbain et moderne - aux réformes administratives de la fin du dix-neuvième siècle⁵⁰. Le gouvernement des magistrats dans les comtés - qui ressemblait d'ailleurs plus à un gouvernement de classe qu'au *self-government* concède Émile Boutmy⁵¹ - donnait véritablement la mesure de l'excellence administrative, assurée par des gentlemen qui se distinguaient par leur dévouement à la collectivité et par une conduite exemplaire, dont la

politique, sans précipitation, « avec la mesure et les attermolements nécessaires » : toute la nécessité de canaliser la démocratie est contenue dans cette remarque : Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 358-359. Jacques Bardoux, comme Élie Halévy, situe l'avènement du « radicalisme » ou de la « démocratie sociale » au milieu des années 1900, accordant à l'Angleterre décadente un peu de répit et lui laissant par la même occasion la possibilité de conserver un rôle positif au sein de l'ELSP : cf. Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale. Essai de psychologie sociale (1906-1913)*, Alcan, 1913 ; Élie HALEVY, *Histoire... Épilogue II*, *op. cit.*

⁴⁸La mise en avant de l'échelon local à l'ELSP se retrouve aussi bien dans les cours sur l'administration que dans les travaux d'élèves et d'enseignants, la référence à l'Angleterre étant récurrente dans ces réflexions : cf. les cours sur l'administration française et étrangère donnés par Armand Demongeot, Émile Flourens, Gabriel Alix, Octave Le Vavasasseur de Précourt, Jean Romieu, Georges Teissier (voir les comptes-rendus dans le *Journal Officiel* des 13/1/1875, 9/5/1875, 7/2/1876 ; les cours conservés aux Archives de l'École : 1SP7 Dr3, 1SP8 Dr1) ; cf. également les travaux d'élèves : Alphonse CARRE, « De la décentralisation administrative », *op. cit.* ; Roger MERLIN, « L'administration en France et en Angleterre au point de vue de la centralisation », séance du 2/3/1881, *Annuaire SAE*, 1881 ; AUTESERRE, « Rapports de la centralisation avec la liberté », séance du 14/11/1903, *Supplément aux ASP de janvier 1904*, pp. 23-24, etc. ; voir les écrits d'Émile BOUTMY : « La liberté politique et les communes », *La Presse*, 3/2/1865, 4/2/1865 ; « L'élection des maires », *JDD*, 20 et 21 mars 1870 et 28 juin 1870 ; « Le gouvernement local et la tutelle de l'État en Angleterre », *ASP*, t. 1, 1886, pp. 165-203 ; « la réforme de l'administration locale en Angleterre », *ASP*, t. 4, 1889, pp. 166-171.

⁴⁹Cf. *supra* Chapitre 6-II. Lorsque Gabriel Hanotaux exhorte les élèves à ne pas négliger la province car c'est là qu'il peuvent connaître les besoins et aspirations du pays, il ne fait que rappeler l'importance du contact direct avec la population, nécessaire à l'établissement d'une influence durable par la communication et l'exemple. Un objectif identique doit guider l'action de l'ingénieur social définit par Émile Cheysson, en relation directe avec les ouvriers. Il faut se *mêler* aux classes inférieures, de même que l'administration ne doit pas se couper du public : cf. Gabriel HANOTAUX, discours à la SAE, *Supplément aux ASP de janvier 1906*, p. 8 ; Émile BOUTMY, « La liberté politique et les communes », *art. cit.*

⁵⁰Le conseil municipal est loin d'être élu de façon démocratique puisque c'est le paiement de l'impôt local qui détermine la qualité d'électeur. Indépendant de toute tutelle administrative (le maire est le président du conseil et non l'agent local du gouvernement), il possède toute latitude pour s'occuper des affaires municipales, expression du *self-government*. Le bourg sera cependant « perverti » par la mise en place du nouveau réseau administratif centralisé qui se développe à partir des questions sociale, sanitaire et scolaire à la fois parce que le conseil municipal sera investi de pouvoirs administratifs et parce que les administrations en charge de ces questions interfèrent avec les décisions municipales : peu à peu se développe l'assimilation entre la partie urbaine et la partie rurale du territoire : cf. Émile BOUTMY, « La réforme de l'administration locale en Angleterre », *ASP*, t. 5, 1890, pp. 166-171 ; Octave FESTY, « Une nouvelle réforme de l'administration locale en Angleterre », *ASP*, t. 9, 1894, pp. 673-685.

⁵¹Émile BOUTMY, « Le gouvernement local... », *art. cit.*, p. 177.

longue implantation locale et l'éducation classique étaient garantes de leur loyauté et de leur pragmatisme, autant de qualités qui assuraient leur autorité sur la population locale et la continuité de leur action. Celle-ci est rendue possible par leur indépendance - se retrouve bien ici l'importance de *l'intégrité* du gentleman et des qualités qui y sont liées, parfaitement déclinées par ces magistrats : n'étant soumis à aucun pouvoir politique, ils n'agissent pas en fonction d'intérêts électoraux et passagers⁵² et incarnent au contraire l'impartialité, la continuité de l'action, le temps long, la tradition, bons représentants de la méthode historique consubstantielle à la nation anglaise⁵³.

Dans les trente dernières années du dix-neuvième siècle cependant, et particulièrement à partir du « Local Government Act » de 1888, le régime d'administration locale anglais subit de profonds changements qui le rapprochent progressivement du modèle français, constat qui, dans l'esprit d'Émile Boutmy, est le signe d'une irrévocable perversion :

« Dans un an, écrit-il en 1886, les corps administratifs locaux seront tous électifs et, d'année en année, le suffrage qui les investit tendra à devenir universel. En même temps, les prétentions d'ingérence et de contrôle de la part du corps social entier, tenues en respect jusque là par la longue possession d'autorités aussi anciennes que l'Etat, s'imposeront avec moins de scrupules aux autorités nouvelles, mandataires d'une fraction du peuple »⁵⁴.

L'analyse est claire : basée sur des conseils élus à un suffrage quasi-démocratique⁵⁵, la nouvelle organisation administrative implantée artificiellement sur le sol anglais va donner l'impulsion à un développement étatique sans précédent. Non seulement l'interventionnisme

⁵²De la même façon qu'ils ne sont pas subordonnés à l'Etat : leur indépendance garantit aussi leur capacité de jugement. Dans les descriptions d'Émile Boutmy, la bureaucratie apparaît véritablement comme un organisme qui, une fois mis en marche, s'auto-alimente. Il faut alors un grand courage au fonctionnaire pour ne pas se laisser absorber, c'est pourquoi toutes les descriptions du fonctionnaire au sein de l'École - et le fonctionnaire colonial en sera l'exemplification - insistent sur la nécessité qu'il soit davantage qu'un fonctionnaire et qu'il reste avant tout un homme (confusion parfaite de la vertu et de la virilité, *vir*, *virtus*) : cf. Georges LECARPENTIER, « Des rapports généraux de sciences politiques avec l'ensemble des sciences sociales », in *Congrès des sciences politiques de 1900*, Société française d'imprimerie et de librairie, 1901, p. 616 ; Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. L'éducation et la société*, Firmin-Didot et Cie, s. d. (1ère édition 1891), p. 223 ; cf. encore la nécrologie de Lucien Gigot, chef du secrétariat du Gouverneur général de l'Algérie (Charles Jonnart) puis directeur de Cabinet du secrétaire général du gouvernement au ministère de l'Intérieur, il est le « prototype du fonctionnaire français », mais « on n'apprécie pas seulement le fonctionnaire, on aime l'homme », admirable soldat, blessé deux fois avant de tomber définitivement cette fois, en pleine attaque : Cf. *Supplément à la Revue des Sciences Politiques du 15 octobre 1916*, pp. 66-68.

⁵³et dont le caractère jurisprudentiel de la *Common Law* fournit une application concrète. L'utilisation de l'histoire à l'ELSP comporte un très net caractère patriotique, s'agissant d'ancrer profondément l'amour de la nation chez tous les élèves (cf. *supra* Chapitre 2). Un sentiment de loyauté à la Patrie qui s'accompagne aussi de la prise de conscience, grâce à la méthode historique, que la nation est faite de continuités, qu'elle repose sur un enchevêtrement de phénomènes en perpétuelle évolution : l'histoire enseigne donc le sentiment patriotique mais aussi la modération, la patience, le respect des réalités, autant de qualités qui forment le futur fonctionnaire à son devoir de garantir la continuité et la cohésion nationale tout en lui montrant qu'il n'est qu'une composante de cette même nation, rappel de la modestie de son rôle tout autant que de ce qu'il doit à la collectivité. Mais il faut posséder l'histoire et non être possédée par elle, rappelle Émile Boutmy, insistant sur l'initiative et l'indépendance de l'homme d'Etat : cf. « Chronique de l'École » in *ASP*, t. 5, 1890, p. 560 ; voir également au Congrès des sciences politiques les interventions de Georges LECARPENTIER, « Des rapports généraux... », *op. cit.*, et de Gaston SALAUN, « Rapports plus particuliers des sciences politiques avec les sciences juridiques », pp. 627-636. Concernant les « structures mentales » des fonctionnaires, leur rapport général au temps et au pouvoir : voir Robert CATHERINE, Guy THUILLIER, *Introduction à une philosophie de l'administration*, A. Colin, 1969, 375 p., ouvrage qui présente surtout la conception que se font les auteurs de ce que doit être la haute administration mais qui met à jour un utile idéal-type des structures mentales du haut-fonctionnaire : cf. notamment l'intéressante préface de Vladimir Jankélévitch qui trace un parallèle avec l'homme de cour de Baltasar Gracian.

⁵⁴Émile BOUTMY, « Le gouvernement local... », *art. cit.*, pp. 202-203.

⁵⁵Il est incontestable que la notion de démocratie est très variable dans l'esprit d'Émile Boutmy : il décrivait ainsi les paroisses comme de « petites républiques », véritables foyers de démocratie directe alors que l'assemblée municipale est aux mains du landlord et du pasteur (Émile BOUTMY, « Le gouvernement local... », *art. cit.*, pp. 174-176). A l'époque où il écrit ces lignes, c'est le suffrage plural qui est en vigueur.

se développe à l'échelon local puisque les intérêts immédiats, divers et contingents - par opposition à l'intérêt général qui s'accomplit sur le long terme - vont vouloir être rapidement satisfaits, bouleversant ainsi des traditions multiséculaires⁵⁶, mais la centralisation s'amplifie également par l'intermédiaire d'une tutelle gouvernementale de plus en plus lourde. Le nouveau réseau administratif n'est pourtant pas guidé par un esprit moins unifié que l'ancienne organisation : il y a en effet concordance entre les individus qui peuplent les conseils locaux et ceux qui composent la Chambre des Communes. Ce n'est donc pas tant d'un défaut institutionnel qu'il s'agit que de la qualité des hommes qui en sont à la tête : ils manquent d'indépendance donc de retenue, hommes de métier, pressés et immodestes croyant que le recours à l'Etat est la solution à toutes leurs attentes⁵⁷. Les réformes entreprises minent le pouvoir de la *gentry* - mais également ceux de l'Église anglicane⁵⁸ - autrement dit brisent la structure qui encadrait la population en lui substituant une organisation laissée aux mains d'individus aux vues étroites et à la culture insuffisante⁵⁹.

Comme toujours dans les analyses effectuées à l'ELSP, ce sont moins les institutions qui comptent que les hommes qui les dirigent⁶⁰ et c'est le caractère éminemment gentlemanique de l'administration britannique qui forçait leur admiration. Or face à la démocratisation et à l'industrialisation de la société qui menaçait ce caractère de disparition, les Anglais avaient entrepris au dix-neuvième siècle un travail de modernisation de leur

⁵⁶C'est à des gens qui ne possèdent pas la terre que le pouvoir est donné, explique Émile Boutmy, donc à des gens auxquels manque l'enracinement nécessaire à ce long apprentissage qui fait le gentleman. C'est par les localités que le socialisme va pénétrer en Angleterre, avertit-il : Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 389-390 ; également Octave FESTY, *art. cit.*

⁵⁷Élie Halévy et André Siegfried établissent tous deux une équivalence entre la modestie et l'absence de recours à l'Etat, arguant que c'est le croire plus fort que la nature - et que Dieu - pour oser lui demander d'agir à sa place : André SIEGFRIED, *La démocratie en Nouvelle-Zélande*, A. Colin, 1904, pp. 47-49 ; Élie HALEVY, « La naissance du méthodisme en Angleterre », *Revue de Paris*, 1/8/1906, p. 526.

⁵⁸Après le *Local government Act* de 1894, le pasteur et le landlord voient leur autorité sur l'assemblée paroissiale s'amoindrir : cette loi prépare le socialisme agraire et le « désétablissement », conclue Octave Festy, une conséquence grave pour une nation aussi religieuse que l'Angleterre. Dans un article de 1886, Auguste Arnauné expliquait en quoi l'Église était un véritable « service public » outre-Manche, rappelant son rôle dans l'unification nationale au moyen âge. La séparation de l'Église et de l'Etat est-elle proche? interrogeait-il en conclusion : « autant vaudrait se demander si l'avenir en Angleterre appartient à la démagogie ou à la démocratie dirigée par les lords » (p. 88). Méconnaissant le rôle des sectes non-conformistes dans l'histoire anglaise et les reliant au radicalisme - c'est Élie Halévy en 1906 qui fera la lumière sur cette question - Auguste Arnauné, protestant lui-même, n'en montre pas moins l'importance de cette question dans ses conséquences sur l'*encadrement* de la population : nul doute que sa préférence aille à la démocratie autoritaire, garante d'une morale aristocratique : Auguste ARNAUNÉ, « La séparation de l'Église et de l'Etat en Angleterre (disestablishment et disendowment) », *ASP*, t. 1, 1886, pp. 56-89 ; Octave FESTY, *art. cit.*

⁵⁹Nous avons déjà évoqué le problème rencontré par les grands propriétaires face à la complexification de la gestion des affaires locales, amenés progressivement à céder leurs attributions à des hommes professionnels qui forment l'ossature du nouveau réseau administratif dont le lent développement à partir de du deuxième tiers du dix-neuvième siècle conduit à la disparition de l'ancienne organisation aristocratique : Émile BOUTMY, « Le gouvernement local... », *art. cit.*, p. 181. Et pourtant, conclut-il, le nouveau réseau va s'implanter parce qu'il a pour lui les résultats positifs et immédiatement réalisés ; l'ancien réseau « ne peut invoquer que l'utilité vague et lointaine qu'il peut y avoir à ne pas déposséder les groupes naturels, à ne pas diminuer l'aliment ni tarir les sources de l'activité qui se dépense volontairement pour le bien public » (p. 203). Entre l'efficacité et la noblesse, la démocratie a tranché.

⁶⁰L'un des exemples contredisant apparemment l'analyse d'Émile Boutmy réside dans l'étude de la ville industrielle de Birmingham effectuée par Max Leclerc, cette cité bien gouvernée justement, où le conseil municipal représentant pourtant « assez justement tous les intérêts et toutes les classes sociales » (qu'on en juge : composé de 64 membres dont 17 chefs d'industrie, 7 boutiquiers, 4 ouvriers et « un certain nombre » de grand commerçants, de membres distingués de professions libérales et de rentiers) fait preuve des qualités nécessaires. Outre son aspect édifiant, l'article insiste également sur l'indépendance de la ville qui a su éviter la tutelle gouvernementale, exemple de *self-government* réussi (l'analyse est antérieure à la loi de 1894) : Max LECLERC, « Un tour en Angleterre. Birmingham, une république bien gouvernée », *RDDM*, 15/7/1891, pp. 449-466.

administration afin d'en fermer l'accès aux individus les plus médiocres⁶¹. Cette réforme, mise en place à partir des années 1870, avait vu le jour au début du siècle sur le terrain colonial avec la rationalisation du recrutement au service civil de l'Inde. Dépossédée de ses attributs sur le territoire métropolitain, c'est en effet aux colonies que la *gentry* trouvait encore, par l'intermédiaire de ses fils cadets, tout ce qui faisait sa grandeur et cherchait à protéger ses prérogatives. C'est aussi sur ces terres exotiques que les derniers gentlemen achevaient leur course : fournissant des hommes « uniques au monde »⁶², le service civil de l'Inde constitue un véritable guide pour la formation et l'organisation d'une fonction publique moderne à l'adresse des membres de l'ELSP.

c) L'administration coloniale comme administration modèle

S'il y a bien un domaine dans lequel l'École se trouve manifestement et pendant une longue période en phase avec la politique républicaine, c'est bien le domaine colonial⁶³. Plus que cela, l'ELSP influence cette politique et devance les attentes gouvernementales lorsqu'est créée en 1886 une section d'enseignement colonial : elle joue ici un important rôle de groupe de pression que ses liens avec le Comité d'Afrique Française confirment⁶⁴. L'intérêt pour ces

⁶¹Cf. Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, p. 134. Un effort de sélection déjà présent au quinzième siècle, lorsqu'un cens pécuniaire avait été instauré à l'entrée des fonctions administratives locales pour les protéger de l'invasion du petit peuple : Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 107-108. Il s'agit donc d'une réforme venue d'en haut - signe que les qualités du peuple anglais ne suffisent pas toujours à établir l'harmonie naturelle - destinée à préserver la haute valeur de l'administration. Nous avons aussi vu au chapitre précédent comment l'émergence du gentleman à la même époque s'était accompagnée d'une redéfinition de l'activité étatique s'alignant sur des exigences de compétence et de sainteté : c'est de l'intérieur même que se reformait aussi l'administration, grâce aux nouveaux hommes qui l'habitaient. Il est difficile de ne pas faire un rapprochement entre l'introduction des concours administratifs telle que Max Leclerc la décrit devant ses camarades et les objectifs mêmes de l'ELSP (le passage en question est l'objet d'un article dans la revue de l'ELSP en 1893). Ce n'est en effet pas du point de vue de l'aristocratie que se place Max Leclerc pour évaluer les effets de cette réforme mais bien de celui de cette haute bourgeoisie qui, grâce à un mode de sélection de type méritocratique, parvient à se hisser au même rang que les plus anciennes familles d'Angleterre, pour finalement fusionner avec elles : « Les fils cadets de l'aristocratie ont pris leur parti du nouvel état de choses, conclut Max Leclerc, et ils se sont mis sur les rangs avec les autres, si bien qu'aujourd'hui ils considèrent comme une précieuse garantie cette institution contre laquelle leurs pères s'indignaient il y a quarante ans » (p. 134, c'est nous qui soulignons). D'une atteinte à leur prestige, la rationalisation de l'organisation administrative est en effet devenue une « garantie » : fondée pour lutter contre le népotisme de l'aristocratie, l'institution du concours doit maintenant protéger contre l'invasion des classes inférieures, contre l'influence des « courtiers d'élections » (p. 135).

⁶²Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, p. 123. Il ne fait en cela que reproduire les propos de Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation de l'Indo-Chine. L'expérience anglaise*, A. Colin et Cie, s. d. [1892], Chapitre VIII : « Ce que valent les fonctionnaires de l'Inde anglaise ».

⁶³En particulier, le soutien apporté aux choix coloniaux de Jules Ferry est constant au sein de l'École : cf. Marius TETARD, « Jules Ferry et sa politique au Tonkin », *Annuaire de la SAE*, 1894, p. 22 ; Jules SILVESTRE, Compte-rendu du livre de Jules FERRY, *Le Tonkin et la Mère Patrie*, in *ASP*, t. 5, 1890, pp. 534-536 ; Ernest LAFONT, « La politique coloniale de Jules Ferry devant l'opinion publique et le Parlement », *Supplément aux ASP de juillet 1900*, pp. 71-73.

⁶⁴Cf. *supra* Chapitre 2-I-c) où nous avons parlé du parti colonial qui existe au sein de l'ELSP. Voici un exemple concret des implications du principe « école pour l'Etat mais non école d'Etat », application des façons de procéder de la *gentry* : se saisir d'une question à caractère national et engageant à terme l'Etat et faire en sorte d'accomplir à la place de celui-ci certaines de ses activités, telle que la propagation de l'idée coloniale et l'incitation à s'expatrier, telle que la formation de fonctionnaires coloniaux. Les cours coloniaux sont les suivants en 1886-1887 : Systèmes coloniaux comparés (Paul Leroy-Beaulieu), Droit et administration annamites (Jules Silvestre), Législation coloniale française (Albert Wilhelm), Histoire des rapports des États occidentaux avec l'Extrême-Orient (Henri Cordier), Géographie coloniale (Paul Pelet) ; s'y ajoute en 1887-1888 : la France dans l'Afrique du Nord (Louis Vignon), arrêté en 1889, il est repris en 1905 par Henri de Peyerhimmhoff de Fontenelle. En 1893, le cours de droit annamite est remplacé par un cours sur les questions politiques et économiques en Asie orientale ; en 1895, Joseph Chailley-Bert remplace Paul Leroy-Beaulieu, débutant par un cours sur les protectorats qui redevient l'année suivante cours de colonisation comparée s'intéressant plus particulièrement à l'Indochine française et à l'Inde anglaise jusqu'en 1912. Le cours d'organisation administrative comportait dès 1878 un développement consacré aux colonies, et il faut encore ajouter à ces enseignements parisiens les conférences de province ou Henri de Peyerhimmhoff traite dès 1901 de l'oeuvre française en Algérie et de son rôle en Asie, relayé par Daniel Zolla, Gabriel Louis-Jaray, Robert Léger, etc. Tous ces hommes sont bien entendu reliés d'une façon ou d'une autre à l'oeuvre coloniale française : l'activisme de Joseph Chailley-Bert, gendre de Paul Bert, ou de Paul Leroy-Beaulieu ont déjà été évoqués, Henri Cordier

questions est motivé par toute une série de raisons d'ordre politique, économique, social et « humanitaire » mais également par l'idée qui nous intéresse plus particulièrement ici selon laquelle les colonies sont un merveilleux terrain d'expérimentation politique et sociale. Tout se passe aux colonies comme si on ne pouvait transporter que l'essence de la culture et de l'organisation métropolitaine pour les adapter à un milieu différent afin de le domestiquer⁶⁵. Autrement dit, l'activité coloniale d'un pays en révèle les orientations les plus profondes en même temps qu'elle permet d'en apercevoir la difformité comme dans un microscope, selon le mot de Tocqueville⁶⁶.

Or la politique coloniale anglaise est non seulement l'objet d'un intérêt particulier à l'ELSP, elle est aussi constamment comparée à son homologue française⁶⁷. Il faut cependant noter que les analyses insistent souvent sur ce que doit l'Angleterre à la France, dont les procédés ne sont pas aussi mauvais qu'il est souvent prétendu : on retrouve ici les éléments d'une analyse diachronique comparable à l'analyse utilisée par Émile Boutmy pour traiter des histoires anglaise et française, qui permet justement de ne pas écarter la possibilité d'un emprunt à l'Angleterre. Non seulement les Français possèdent d'indéniables capacités colonisatrices, il suffit alors de les réveiller, mais les Anglais ont aussi adopté des orientations françaises qu'ils ont su rendre efficaces : pour la France, une bonne politique coloniale doit donc partir du terreau existant en lui greffant certaines leçons anglaises⁶⁸.

(1849-1925) est enseignant à l'École des Langues Orientales vivantes et dirige la *Revue de l'Extrême-Orient* de 1882 à 1887, son père a fondé un succursale des Comptoirs d'escompte à Shanghaï ; Henri de Peyerhimmhoff (1871-?) fut chef de cabinet du gouvernement de l'Algérie avant de devenir directeur de l'agriculture, du commerce et de la colonisation en 1902 ; Paul Pelet est membre du Conseil supérieur des colonies ; le Commandant Jules Silvestre (1841-1918) directeur des affaires civiles et politiques en Annam et au Tonkin, retraité en 1886 ; Louis Vignon (1859-?) est sous-chef au cabinet du sous-secrétaire d'Etat aux colonies ; Albert Wilhelm (1849-1917), est secrétaire du contentieux de la Marine et des colonies. Cf. « La section coloniale de l'ELSP », *ASP*, t. 1, 1886, pp. 485-486.

⁶⁵Ainsi, par exemple, les colonies de peuplement mettent plus particulièrement à l'épreuve les qualités d'énergie et la morale du peuple en question qui doit recréer un univers à partir de rien : les États-Unis, l'Australie en sont de bons exemples, nous avons eu l'occasion de montrer à quoi ils pouvaient servir à l'ELSP (*supra* Chapitre 4) ; les protectorats, eux, permettent de mesurer les qualités diplomatiques ainsi que la capacité d'adaptation institutionnelle : ils sont « des habiletés de conduite qui [...] tendent par des moyens variés, moins onéreux que la prise de possession et l'occupation proprement dites, d'une part à arrêter les prétentions des nations rivales, d'autre part à endormir les susceptibilités des populations qui habitent ce territoire » : Joseph CHAILLEY-BERT, « Les protectorats de l'Inde britannique. I », *ASP*, t. 14, 1899, pp. 149-150.

⁶⁶ « C'est dans les colonies qu'on peut le mieux juger la physionomie du gouvernement de la métropole, parce que c'est là que d'ordinaire tous les traits qui la caractérisent grossissent et deviennent plus visibles » écrivait-il : Alexis de TOCQUEVILLE, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Robert Laffont, collection Bouquins, 1986 (1ère édition 1856), Notes de Tocqueville en appendice à son ouvrage, p. 1094. C'est un détour par les colonies françaises qui permet à Damien Deschamps de mettre en lumière le caractère substantialiste de la conception républicaine de la citoyenneté en contradiction avec les revendications d'égalité et d'universalité : Damien DESCHAMPS, *La République aux Colonies...*, *op. cit.* et son article : « Cens civique et assimilation des indigènes dans les établissements français de l'Inde », *RFSP*, vol. 47, n° 1, février 1997, pp. 49-69.

⁶⁷De 1903 à 1911, le cours de Joseph Chailley-Bert consacré à la colonisation comparée traite spécifiquement de l'Inde anglaise et de l'Indochine française. Tout ne semble cependant pas admirable dans la politique coloniale anglaise et de nombreux bémols sont apportés dans les études qui s'y rapportent. Il faut notamment distinguer l'évolution du regard français dans la durée (la présence anglaise aux Indes notamment étant réévaluée durant les premières années du vingtième siècle), et selon les aléas de la politique internationale également : le développement de l'impérialisme britannique, source d'inquiétude pour les Français, est par exemple l'occasion de rappeler le mépris et la cruauté dont peuvent faire preuve les Anglais à l'encontre des populations indigènes : cf. Paul HAMELLE, « La crise sud-africaine », *ASP*, t. 15, 1900, pp. 1-16 ; Paul LAVAGNE, « La politique financière de l'Empire anglo-indien », *ASP*, t. 17, 1902, pp. 624-625. Joseph Chailley-Bert reste cependant admirable dans sa défense de la politique anglaise en Birmanie notamment, où « la médiocrité des résultats ne prouve rien contre la méthode », désignant clairement le seul objet digne d'attention : Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation...*, *op. cit.*, p. 382. Il est cependant dans l'ensemble plus circonspect dans son ouvrage : *L'Inde britannique. Société indigène. Politique indigène : les idées directrices*, A. Colin, 1910, XIV-513 p.

⁶⁸C'est au modèle colonial français de l'Ancien régime que l'Angleterre aurait le plus emprunté : Joseph CHAILLEY-BERT, « Les protectorats... », *art. cit.*, pp. 150-153. Voir également : Paul LEROY-BEAULIEU, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Guillaumin et Cie, 1902 (1ère édition 1874), t. 1, pp. 140 ; Henri PIGEONNEAU, « La politique coloniale de Colbert », *ASP*, t. 1, 1886, pp. 487-509 ; Émile BAILLAUD, « La politique indigène de l'Angleterre en Afrique occidentale », *ASP*, t. 21, 1906, pp. 669-689.

Conformément au rôle de l'Etat dans les deux pays, la colonisation française est « officielle » alors que son homologue anglaise a d'abord été « libre », reposant sur l'action de compagnies privées. L'analyse de la politique anglaise met pourtant en évidence le rôle essentiel tenu par l'Etat : le domaine colonial est en effet l'endroit où la puissance de l'Etat anglais se fait le plus fortement sentir, le domaine où les Anglais s'en remettent totalement à lui⁶⁹. Une puissance qui, là encore, n'a pas nui au développement colonial mais lui a permis au contraire d'atteindre des sommets : elle a en effet donné naissance à la décentralisation coloniale ainsi qu'à un corps de fonctionnaires exceptionnels, mais les deux sont intimement liés puisque de bons fonctionnaires font de bonnes lois⁷⁰ : autant d'éléments qui manquent à la France dont la politique a consisté à transposer ailleurs le moule uniforme de la loi française par l'intermédiaire d'une administration repliée sur ses propres intérêts. L'un des leitmotivs de la politique coloniale française en cette fin de siècle va alors consister à mettre l'accent sur la formation de fonctionnaires de qualité, mouvement alimenté par l'ELSP qui inaugure une section d'enseignement colonial sur le territoire français.

- Une fonction publique moderne

Au sein de la formation administrative dispensée à l'ELSP, la fonction publique coloniale apparaît en effet comme un concentré des qualités attendues d'une haute administration. Certes, comme le souligne Émile Boutmy, l'administration continentale a un caractère routinier, uniforme pour laquelle un solide savoir professionnel et un sentiment du devoir ou de l'honneur même peu profond peuvent suffire⁷¹. Son objectif étant pourtant d'agir sur les mœurs administratives, nul doute que sa réflexion sur la formation coloniale vise en fait l'ensemble de la fonction publique, de la même façon que l'India Civil Service avait inspiré l'organisation de l'administration anglaise métropolitaine par une sorte de diffusion des qualités supérieures aux rangs inférieurs :

« Notre École a ainsi pénétré de son esprit toutes les administrations publiques, déclarait le président de la Société des élèves en 1898 ; elle a formé des fonctionnaires dignes de ce nom, c'est-à-dire remplissant leurs fonctions en bons serviteurs de l'Etat, apportant dans

⁶⁹Émile BOUTMY, « L'Etat anglais et sa fonction à l'étranger », *ASP*, t. 15, 1900, pp. 687-703 ; Émile BAILLAUD, « La compagnie royale du Niger et son évolution », *ASP*, t. 13, 1898, pp. 493-511. C'est aussi dans ce domaine qu'un ultra-libéral comme Paul Leroy-Beaulieu demande l'intervention active de l'Etat représentant, ici et mieux que quiconque, l'intérêt général et la grandeur française : Paul LEROY-BEAULIEU, *op. cit.*, t. 2, pp. 706-712.

⁷⁰« [...] les principes ne valent que ce que valent les hommes qui les émettent et surtout qui les appliquent » comme le fait remarquer Clément Juglar lors d'une discussion sur le mode d'administration des colonies in *Congrès des Sciences politiques...*, *op. cit.*, p. 384. Ainsi présentée, la politique coloniale anglaise semble être une reproduction de l'histoire nationale anglaise qui avait permis l'unification et la grandeur de l'Angleterre au moyen âge. Émile Boutmy insiste d'ailleurs sur la remise en cause du mythe de l'Angleterre coloniale, montrant qu'au dix-septième siècle encore, elle était timorée dans ce domaine : en retard sur la France, elle a pourtant su la rattraper et la dépasser (Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 169-172). Là réside l'une des explications du choix d'un enseignement consacré à l'Indo-Chine, lieu d'investissement de la politique coloniale française à la fin du siècle, miroir de ce que la France peut accomplir en même temps qu'objet de réflexion sur les nouvelles pratiques coloniales à mettre en oeuvre. La proximité des conditions géographiques, démographiques... indo-chinoises avec celles de l'Empire britannique des Indes justifie alors que l'École s'intéresse plus particulièrement au service civil de l'Inde (Cf. Émile BOUTMY, « Quelques renseignements sur la préparation à l'India Civil Service », Annexe au *Rapport du directeur à l'AG des actionnaires de 1890*, AHC 1SP16 Dr2, propos repris dans son ouvrage : *Le recrutement des administrateurs coloniaux*, A. Colin et Cie, 1895, p. 73). Mais les explications concernant le choix de cours sur l'Inde et l'Indo-Chine sont beaucoup plus complexes qu'une simple question de coïncidence géographique.

⁷¹Émile BOUTMY, *Le recrutement...*, *op. cit.* p. 43. L'ouvrage d'Émile Boutmy fait parfaitement écho aux propos de Joseph Chailley-Bert dans : *La colonisation...*, *op. cit.*

l'accomplissement de leur devoir professionnel une rigoureuse méthode de travail, *sachant s'élever au-dessus des nécessités de la besogne courante, jusqu'aux idées générales qui anoblissent la tâche quotidienne et qui préparent les réformes progressives* »⁷².

Or l'India Civil Service donne la mesure d'une administration moderne, normalisée et rationalisée, autant de caractéristiques qui font encore défaut à la fonction publique française en cette fin de siècle et qui par ailleurs ont une allure plus continentale qu'anglo-saxonne⁷³. Paradoxalement, c'est l'instauration du concours qui est à la base de l'organisation anglaise, un élément pourtant peu en faveur dans la pédagogie de l'ELSP, dénoncé pour son caractère le plus souvent uniformisateur et niveleur. Difficulté que les Anglais ont contournée en ce qui concerne les plus hauts postes, les seuls qui intéressent véritablement les membres de l'ELSP.

Lorsque l'on sait que c'est Lord Macaulay qui a organisé l'India Civil Service et que sa définition du haut fonctionnaire en fait :

« un « homme » qui, grâce à sa force de pénétration, grâce à son énergie créatrice, serait toujours capable de surmonter les difficultés de sa tâche ou plutôt [...] des tâches diverses qui se présenteraient au gré de l'avancement, au hasard des mutations de postes »⁷⁴,

les points de convergence de l'ELSP avec cette conception apparaissent nettement. Le principe du concours tel que Max Leclerc l'analyse dans la Revue de l'Ecole a en effet été appliqué de façon souple, faisant reposer le recrutement des plus hauts échelons sur une méritocratie intellectuelle et sociale⁷⁵. Pour ce qui concerne l'administration métropolitaine, la distinction entre deux classes donne lieu à deux types d'épreuves très différentes, les unes à caractère technique destinées au petit personnel, les autres d'un « niveau très élevé », nécessitant une préparation longue et coûteuse appelant des individus plus brillants ; il existe également des concours limités, réservés à des personnes agréées par l'autorité compétente comme c'est le cas pour le ministère des Affaires étrangères ; au sommet de la pyramide se trouve le concours du service civil de l'Inde, là encore divisé entre un personnel technique et une élite triée de façon perfectionnée alimentant le *covenanted service*. Il suffit de dire ici que le concours pour ce service comprend des épreuves de culture générale, celles qui permettent l'admissibilité des candidats - et que seule l'élite des élèves de l'ELSP serait à même de

⁷²Discours de Louis DELAUAUD lors du banquet du 8/3/1898 in *Annuaire de la SAE*, 1899, p. 11 (C'est nous qui soulignons). Louis Delavaud est présenté dans l'Annuaire comme chef du bureau de l'Amérique au ministère des Affaires étrangères, membre de la Commission des Archives coloniales, de la Société d'Histoire diplomatique, secrétaire de la commission chargée de préparer la sentence arbitrale de M. le Président de la République entre le Costa-Rica et la Colombie. Il devient quelques années plus tard ministre plénipotentiaire, directeur du cabinet et du personnel au ministère des Affaires étrangères. Il n'est certainement pas représentatif d'un fonctionnaire moyen mais ses propos reproduisent parfaitement le discours récurrent à l'ELSP sur la nécessité de mêler conscience, procédure et initiative chez tout agent de l'Etat.

⁷³C'est l'école benthamienne qui est derrière la réorganisation de l'administration indienne, souvent accusée par Élie Halévy de faire écho à l'étatisme français ou prussien (Élie HALEVY, *Histoire du socialisme européen*, Gallimard, 1948, pp. 39-40).

⁷⁴Gilbert TIXIER, *La formation des cadres supérieurs de l'Etat en Grande-Bretagne et en France*, LGDJ, Pichon et Durand-Auzias, 1948, p. 25. Sur Macaulay, lire les pages élogieuses d'Hippolyte TAINÉ, *Histoire de la littérature anglaise. T. 4*, Hachette, 1864, pp. 154-232 : il dresse le portrait d'un historien anglais à la clarté toute française ; cf. les quelques informations livrées par Élie HALEVY, *Histoire...*, T. 3, Hachette, 1923, pp. 214-216. L'esprit très élitiste de la réforme entreprise par Macaulay ne manque pas d'être souligné : Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation...*, op. cit., pp. 241-244.

⁷⁵A côté d'épreuves écrites et orales destinées à jauger les connaissances du candidat est maintenue une évaluation de ses qualités personnelles reposant sur les « preuves générales d'intelligence données par la manière dont le candidat se conduit au cours de l'examen », preuves de son appartenance à la bonne classe (Max LECLERC, *Les professions...*, op. cit., p. 121). Cette conception du concours est identique à celle prônée par Émile Boutmy et prévaut pour les hauts postes administratifs, où la valeur morale importe plus que le savoir proprement dit. La liberté de choix des examinateurs permet en outre de mettre en jeu un principe d'équivalence entre les candidats et non d'égalité (Émile BOUTMY, *Le recrutement...*, op. cit., pp. 73-77).

réussir, croit bon de préciser Joseph Chailley-Bert⁷⁶ -, un stage d'une année qui permet de contrôler la vigueur morale et physique du candidat et une épreuve spécialisée où une connaissance approfondie du pays est exigée - langue, droit, coutumes.... Celle-ci décide de l'admission finale qui conduit ensuite le candidat dans la colonie pour laquelle il s'est préparée et où il va passer encore un an à apprendre son métier sur le terrain avant de prendre véritablement possession de son poste. La Commission qui gère ce parcours est indépendante du pouvoir et composée d'anciens hauts fonctionnaires de l'Inde, assurant que les procédés de cooptation seront maintenus.

Dans l'analyse des conditions d'entrée à l'India Civil Service, conditions qui demandent la mise en oeuvre d'une formation appropriée dont la description désigne sans aucun détour l'ELSP⁷⁷, se lit une nouvelle fois le projet de défense sociale qui sous-tend l'École couplé à la professionnalisation de l'enseignement. Mais se lit aussi clairement la nécessité jusqu'alors implicite d'une formalisation du service de l'Etat qui passe par une rigidification du recrutement et des rapports entre l'Etat et ses agents : la question de la réforme administrative qui agite la France au tournant du siècle est en effet contenue dans l'observation du service civil indien.

Observation instructive car, sur le terrain colonial, l'Angleterre déroge à ses principes continentaux : le recrutement par concours est destiné à lui assurer un personnel compétent et surtout dévoué. Le *covenanted service* notamment est lié à l'Etat par un contrat qui, en échange d'un « engagement positif » de la part du fonctionnaire - s'abstenir de tout acte de commerce, s'interdire de recevoir aucun présent... - lui assure notamment des garanties de carrière et de salaire⁷⁸ : le dévouement gratuit de la *gentry* semble bien loin, même s'il ne s'agit ici que de formaliser des conditions qui existaient déjà. Cette solidification semble en fait avoir été justifiée en grande partie par la nature des populations indigènes auxquelles s'adresse cette administration : ce sont en quelque sorte des garde-fous qui sont ainsi mis en place, destinés à contenir des Anglais dont la cruauté envers tout ce qui n'est pas anglais est légendaire⁷⁹. A la suite d'Edmund Burke, Émile Boutmy raconte comment les fonctionnaires des Indes fondent sur leurs proies sans vergogne⁸⁰ ; Joseph Chailley-Bert montre, lui,

⁷⁶Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation...*, *op. cit.*, pp. 112-113.

⁷⁷L'ouvrage d'Émile Boutmy sur le recrutement des fonctionnaires coloniaux est en effet un ouvrage de combat contre l'École coloniale qui, en ouvrant ses portes en 1889 et en monopolisant l'accès aux hauts postes, l'obligera à fermer la section coloniale de son propre établissement (les cours seront dispersés dans les autres sections). Le monopole sera peu à peu brisé à partir de 1892 (notamment en faveur des vieilles colonies nord-africaines et grâce à un décret pris par le Gouverneur général de l'Algérie qui est à cette époque Jules Cambon) et le diplôme de l'ELSP acquiert une reconnaissance progressive pour l'admissibilité à certaines fonctions (dans l'administration communale et centrale en Algérie en 1896-1897, au service du contrôle civil en Tunisie en 1903, dans les services civils de l'Indo-Chine en 1906, dans l'administration des colonies en 1905...). Tout le livre est un éloge de l'orientation pédagogique prévalant à l'ELSP, vantée comme étant la seule adéquate pour la formation aux colonies, et reposant d'ailleurs sur les éminentes qualités de son directeur : c'est en quelque sorte un concentré de référence anglaise qui s'y trouve, expression de ce à quoi permettent d'aboutir les principes éducateurs que nous avons décrits tout au long des chapitres précédents : ce fonctionnaire colonial est l'un des derniers spécimen du véritable gentleman. Le système proposé par Émile Boutmy ne sera pas adopté par l'École coloniale (où certains des enseignants de l'ELSP donnent des cours, tel Jules Silvestre) mais ses idées ne s'en retrouvent pas moins chez certains républicains colonialistes comme Jules Ferry et Jean-Louis de Lanessan.

⁷⁸ « L'Inde dit à ceux qu'elle appelle : « Soyez supérieurs et je serai magnifique ». Et des deux côtés, l'on se tient parole et l'on se donne au surplus des garanties » : Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation...*, *op. cit.*, p. 255.

⁷⁹En 1857, la révolte de Cipayes met sous les yeux de tous les atrocités anglaises et marque un tournant dans la politique coloniale anglaise qui supprime la Compagnie des Indes et s'oriente alors vers la collaboration avec les indigènes. La loi de réorganisation du Civil Service votée en 1854 ne commence à être appliquée qu'en 1858.

⁸⁰Émile BOUTMY, « L'Etat anglais et sa fonction à l'extérieur », *art. cit.*, p. 691. Les propos de Burke s'appliquent à la première phase de la conquête anglaise aux Indes, période où l'administration n'avait justement pas reçu les garde-fous nécessaires. Joseph Chailley, lui, ne manque pas de rapporter quelques uns des débordements anglais dans la période moderne, et plus particulièrement d'ailleurs en Birmanie, là où l'organisation de l'administration est la moins satisfaisante : Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation...*, *op. cit.*, pp. 190-198, pp. 284-294.

comment la justice criminelle aux Indes s'en réfère plus aux textes de loi qu'au comportement des juges dont les pouvoirs sont délimités avec précision contrairement à la tradition anglo-saxonne⁸¹. Dans le même temps, il faut aussi motiver ces hommes qui s'aventurent dans des terres ingrates en leur garantissant une carrière lucrative. Si ce dernier argument est vénel, il n'en indique pas moins que les classes où se recrutent les fonctionnaires sont moins indépendantes financièrement que les précédentes, ce qui est aussi l'un des éléments des revendications françaises pour une réforme de la fonction publique⁸².

Le noeud des ces revendications telles qu'elles se répercutent dans l'enceinte de l'ELSP est cependant constitué par cette question du dévouement au service public qui, en France passerait par la stabilisation et la normalisation des rapports entre le fonctionnaire et l'Etat. L'évolution du cours d'organisation administrative cristallise à ce titre les préoccupations et changements de perspective des membres de l'École. En 1895, un développement concernant les « agents du gouvernement » prend place au sein de la question du contentieux administratif et plus largement de la responsabilité administrative⁸³ mais ce n'est qu'en 1903 que leur est consacré un chapitre intitulé « Des fonctionnaires publics », distinct de la question de responsabilité traitée dans la suite du cours. Ce chapitre ira en s'étoffant, insérant explicitement en 1909 la question de la discipline et du statut. A cette date d'ailleurs l'enseignement, assuré par Jacques Tardieu, s'intitule : « Fonctionnement des services publics » et débute par un aperçu sur l'organisation et le rôle des ces services, alors que jusqu'alors le cours traitait de « L'Etat et ses attributions essentielles », avec une introduction sur la question de la puissance publique⁸⁴. Polarisation qui se répercutait aussi dans le cours général de droit administratif de Georges Teissier qui proposait des développements conséquents sur la citoyenneté et les droits et libertés individuels⁸⁵.

⁸¹ *Ibid.*, p. 217

⁸² Il sert notamment à rejeter le principe de la responsabilité civile du fonctionnaire en cas de faute, comme cela existe outre-Manche : il ne sert à rien, déclare Pierre Pinot, de faire peser des responsabilités sur des fonctionnaires qui ne trouvent ni dans leur traitement, ni dans leur fortune personnelle les moyens d'y faire face : Pierre PINOT, Compte-rendu du livre de R. NESMES-DESMARET, *De la responsabilité civile des fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire envers les particuliers*, in ASP, t. 26, 1911, pp. 326-328. A contrario le soutien au principe d'une faible ou insuffisante rémunération dans certaines hautes fonctions - diplomatie, inspection des finances - est le gage d'une sélection par l'argent qui contredit de façon flagrante les principes républicains. Il y a sur cette question de la réforme administrative telle qu'elle est traitée par les membres de l'ELSP une contradiction qu'ils ne résolvent pas. Joseph Chailley-Bert note ainsi que c'est de 1858 que date la bureaucratisation de l'administration anglaise puisque les réformes induites vont contribuer à remplacer les fonctionnaires des temps de la conquête - intrépides, aventureux, quelque peu brutaux mais gentlemen véritables - par des hommes de discipline, aux qualités éminentes, certes, mais qui sont issus de ce mélange social qui a sans aucun doute rabaissé la qualité de l'aristocratie anglaise. Tout en déplorant ce changement d'orientation, il est aussi contraint de soutenir la rationalisation du recrutement parce qu'elle est un moindre mal, permettant aux meilleurs - et l'on sait ce que cela signifie pour lui et les membres de l'ELSP - de se maintenir aux plus hauts postes (Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation...*, *op. cit.*, pp. 280-281). Il y aura toujours cette ambivalence dans les propos des membres de l'ELSP - type même de cet « entre-deux-couches » décrit par Norbert Elias -, entre la critique de la démocratisation sociale dont l'École est elle-même partie prenante et l'affirmation que les élèves restent des gentlemen ancienne manière, avec tout ce qui les caractérise, au premier plan desquels la personnalité et le pedigree. Mais il n'y a plus d'hommes que l'on imite en tout, comme le dit Gabriel Tarde (*Les lois de l'imitation*, Kimé, 1993 (1ère édition 1890), p. 252). Nous avons déjà souligné cette ambivalence : elle est dans cette question administrative insurmontable.

⁸³ La question du contentieux administratif était traitée avant cette date mais au sein de cours traitant de l'Etat comme institution globale : en 1895, ce sont les hommes qui apparaissent, signe qu'ils ont pris, ou doivent prendre, une plus grande consistance.

⁸⁴ Pour tous ces détails, voir les brochures de présentation des cours : *ELSP. Organisation et programmes des cours*. Jacques TARDIEU (1861-?) est auditeur de 1ère classe au Conseil d'Etat en 1892, puis maître des requêtes à partir de 1897.

⁸⁵ Georges Teissier (1862-1935), ancien élève de l'École, président de la Société des élèves en 1912-1914, actionnaire de l'ELSP en 1917 et membre du conseil d'administration à partir de 1918 ; maître des requêtes au Conseil d'Etat, commissaire près le Conseil d'Etat statuant au contentieux, il démissionne en 1910 pour entrer au conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du Midi. Il est chef de cabinet au ministère des Travaux Publics (1894-1895) puis au secrétariat général du ministère des Colonies (1898-1899). Il écrit en 1907 : *La responsabilité de la puissance publique*, P. Dupont, 302 p., dans lequel il fait prévaloir l'annulation de certains actes administratifs pour excès de pouvoir ainsi que la

L'intérêt manifesté pour la responsabilité des fonctionnaires et pour l'importance des droits des administrés se traduisait également par les comptes-rendus, effectués au sein des *Annales*, des études concernant la réforme administrative qui faisaient florès à cette époque et dont certaines émanaient d'ailleurs d'anciens élèves de l'École⁸⁶. L'idée simple qui présidait à la demande de stabilité de la fonction publique - par l'organisation du recrutement, l'acquisition d'un statut ou autre⁸⁷ - consistait à montrer que, libéré de l'arbitraire et de l'instabilité d'un recrutement et d'un avancement soumis à la faveur, l'agent de l'Etat pourrait enfin acquérir l'indépendance morale nécessaire qui ferait de lui le collaborateur de son chef - et non son subordonné - et le collaborateur des administrés qui auraient alors confiance en lui⁸⁸. Georges Cahen, maître des requêtes au Conseil d'Etat et ancien élève de l'École, auteur en 1911 d'un ouvrage sur l'action corporative des fonctionnaires va jusqu'à faire du statut une étape sur la voie d'une réforme plus profonde à laquelle il adhère manifestement : l'objectif

responsabilité pécuniaire de la puissance publique. Il succède à Octave Levavasseur de Précourt qui jusque là s'attachait à décrire l'organisation administrative plutôt que la vie administrative et politique (selon les intitulés respectifs des cours). A noter également l'orientation des conférences de province concernant la vie administrative française qui traitent de la responsabilité de l'Etat et de ses agents ainsi que des garanties assurées aux droits individuels par la juridiction administrative (conférences assurées par Robert Léger puis par André Dejean à partir de 1907, tous deux diplômés de l'École, membres de la SAE et membres du Conseil d'Etat).

⁸⁶Cf. entre autres les travaux de : Henri CHARDON : *L'administration en France. Les fonctionnaires*, Perrin, 1908 ; *Le pouvoir administratif*, 1911 ; *L'organisation d'une démocratie. Les deux forces. Le nombre, l'élite*, Perrin et Cie, 1921 (l'ouvrage contient le résumé d'études publiées entre 1904 et 1911, notamment dans la *Revue Politique et littéraire*) ; Georges CAHEN, *Les fonctionnaires. Leur action corporative*, A. Colin, 1911 ; Lucien LACOURTE, *Des garanties accordées aux fonctionnaires contre les actes qui les révoquent*, 1911 ; Louis SALAUN, *Pour enrayer le favoritisme, il faut organiser l'avancement*, Berger-Levrault, 1912, etc. ; ainsi que les comptes-rendus de ces ouvrages et divers autres dans la Revue en 1911, 1912, 1913.

⁸⁷La revendication statutaire est cristallisée par Georges DEMARTIAL, *La réforme administrative. Ce qu'elle devrait être*, Cornély, 1912, dont le compte-rendu favorable est fait par Pierre PINOT, *ASP*, t. 29, 1913, pp. 300-301. (Georges Demartial est d'ailleurs sous-secrétaire d'Etat aux colonies). Soutenue de manière générale au sein de l'École, la demande d'instauration d'un statut de la fonction publique a un caractère très nettement conservateur puisqu'il s'agit aussi de lutter contre le syndicalisme des fonctionnaires et son corollaire, la grève : cf. Marcel BOUIX, « Associations et syndicats de fonctionnaires », *Supplément aux ASP de janvier 1908*, pp. 10-11 et les explications fournies par Georges CAHEN, *Les fonctionnaires...*, *op. cit.*, pp. 373-378 ; également : Pierre ROSANVALLON, *L'Etat...*, *op. cit.*, pp. 88-90. Il se développe également au début du siècle un mouvement en faveur du contrat de fonction publique, consacré par un arrêté du Conseil d'Etat en 1909 mais qui ne sera pas appliqué, qui avait pour objectif l'établissement d'une relation contractuelle entre l'Etat, conçu comme un patron, et ses agents. Comme dans le cas du statut, il s'agit ici aussi d'enrayer les mouvements de grève et de contribuer à mieux différencier la haute de la basse et moyenne fonction publique, mais l'objectif était aussi de montrer le fonctionnaire comme celui par qui se réalisait la collectivité. Ce mouvement contractualiste a été particulièrement soutenu au sein du Conseil d'Etat par Georges Teissier, Jean Romieu, Jacques Tardieu, hommes enseignant à l'ELSP : cf. Jacques LAFONT, « Le contrat de fonction publique. Note sur la naissance de l'Etat patron », *Revue d'Histoire de droit français et étranger*, vol. 52, 1974, pp. 658-695.

⁸⁸Georges CAHEN, *op. cit.*, pp. 213-216. « Ces règles écartèrent de la carrière administrative cette foule de prétendants qui, sans études préalables, sans ferme intention de se rendre utiles au pays, avides de l'aisance qu'un emploi public peut assurer et sans souci des devoirs qu'il impose, trouvent toujours, grâce à la molle facilité de nos mœurs, quelque protecteur puissant et dévoué pour les imposer à l'autorité supérieure et à l'Etat qui souffrira de leur incapacité. Elles donnent ainsi à l'aptitude et au travail au moins une grande partie des chances qui appartiennent à l'audace et à l'intrigue. - Sont-elles établies et loyalement observées ? De ce jour l'employé entre dans l'administration avec dignité et fier d'une position qu'il ne doit qu'à son travail et à la justice de ses chefs. Il est soutenu et animé dans l'exercice de ses fonctions par l'espérance qui lui est permise que le zèle qu'il déploiera ne sera pas sans emploi. Les membres d'une même administration apprennent à s'honorer mutuellement et ne luttent plus entre eux que par l'émulation de bien faire. - Les subordonnés respectent leurs chefs et les chefs n'ont plus à craindre de rencontrer parmi les subordonnés des hommes dont ils ont occupé la place et qui méritaient de leur commander. - Le pouvoir exécutif est respecté dans tous ses représentants et la confiance de populations lui rend plus facile la mission que nos institutions lui donnent... » : en prenant la peine de citer ce long extrait du rapport de Dufaure à la Chambre de députés datant de 1844, Georges Teissier donne le ton des comptes-rendus successifs qui seront faits dans les *Annales* de l'ELSP à la fin des années 1900. Il ne s'agit rien moins que de moraliser la fonction publique. Certes, il est question essentiellement du personnel subalterne qu'il faut rendre loyal et discipliné, mais les qualités qui doivent découler d'une réforme statutaire comprennent le zèle et l'émulation (en Angleterre, le service civil permet un avancement au mérite même pour la deuxième classe), l'idée de mission, l'intégrité, l'établissement de relations de confiance avec la population, tous ces éléments qui font justement la souplesse et la malléabilité de l'administration anglaise. Georges TEISSIER, compte-rendu du livre de Henri CHARDON, *L'administration en France. Les fonctionnaires*, in *ASP*, t. 23, 1908, pp. 412-415.

est d'adapter cette fonction publique toute monarchique à la République en responsabilisant les fonctionnaires et en transformant à terme l'administration en une sorte de coopérative gérée par une collaboration des différents intérêts. Public et fonctionnaires seraient associés, développant ainsi la solidarité entre les différents pouvoirs et permettant à l'administration d'être en phase avec les évolutions sociales⁸⁹. Expression d'une réforme poussée à l'un de ses extrêmes, l'ouvrage de Georges Cahen reflète cependant plutôt bien la conception administrative telle qu'elle ressort de l'admiration pour l'esprit du Civil Service. Outre-Manche, le dévouement au bien public et la responsabilisation de l'administration est garantie par le principe de la responsabilité civile du fonctionnaire, par la publicité des actes administratifs et dernière venue, par la rationalisation de l'organisation, éléments qui garantissent la transparence et l'adéquation de l'administration avec la vie politique et sociale. En France, où il faut partir d'une fonction publique constituée en rouage tout puissant et où les garde-fous anglo-saxons n'existent pas⁹⁰, l'évolution de l'administration vers le service du public doit reposer sur sa mise en ordre, moyen de lui insuffler l'esprit contractualiste qui règne outre-Manche, producteur de ces agents « qui se dédoublent et se démultiplient, à la fois serviteurs de l'administration et interprètes de la politique, heureux d'exécuter la besogne à eux confiée et en même temps de servir d'intermédiaire entre le peuple et le Gouvernement »⁹¹. Cette description du fonctionnaire moyen idéal est faite à partir de l'observation de l'Inde anglaise mais elle s'achève sur le constat que même le meilleur fonctionnaire indien se mue irrémédiablement en bureaucrate, « fier de sa situation, jaloux de satisfaire ses supérieurs, il devient un technicien absorbé ; il offre au Gouvernement son loyalisme personnel, non sa propagande loyaliste »⁹². Il y donc un paradoxe évident à promouvoir une administration organisée et rationalisée comme moyen d'alléger le poids de l'Etat, sauf à faire des qualités morales du fonctionnaire la condition du succès : c'est encore aux colonies que les leçons de souplesse et d'énergie fournies par les Anglais - et non par les Indiens - se manifestent de façon privilégiée⁹³.

⁸⁹ Alors que les tenants du statut s'en servent pour lutter contre le syndicalisme des fonctionnaires, Georges Cahen, lui, ne pense pas que le droit syndical soit une menace pour l'Etat dans la mesure où, responsables et autodisciplinés, les fonctionnaires sauront agir en bons citoyens. Il n'y a pas dissolution de l'Etat dans la pensée réformiste - et l'organisation des services publics devrait d'ailleurs être étendue à toute la société, estime Georges Cahen - mais sa réintroduction dans la vie nationale et sa soumission aux lois de l'évolution. Le programme défendu par les réformistes se réalisera en effet naturellement, spontanément, sans loi rigide et sans menace pour l'ordre social (l'auteur se plaît d'ailleurs à rappeler le mot de Célestin Bouglé : « L'autarchie ne doit pas éliminer la hiérarchie nécessaire »). Il y a dans cette analyse des similitudes avec le socialisme de la guilde qui se développe à la même époque outre-Manche et dont Élie Halévy souligne le caractère profondément anglais : rejet de l'idée romaine de souveraineté, esprit de *self-government*, de discipline volontaire, associationnisme (Élie HALEVY, *Histoire... Épilogue II, op. cit.*, p. 464-466). Georges CAHEN, *Les fonctionnaires. Leur action corporative*, A. Colin, 1911, pp. 379-386. Georges CAHEN (ou CAHEN-SALVADOR) (1875-1963) est diplômé de l'ELSP, licencié en lettres et en droit, membre de la SAE ; membre du Conseil d'Etat de 1898 à 1955, il est à l'origine des réflexions sur la réforme des assurances sociales dans les années 1920, de même qu'il animera le Conseil National Économique dont il est secrétaire général de 1925 à 1940.

⁹⁰ Georges Cahen milite pour le développement de la publicité des actes administratifs. Nous avons également montré au chapitre précédent comment les membres de l'ELSP concevaient et pratiquaient la communication avec le pays.

⁹¹ Joseph CHAILLEY-BERT, *L'Inde britannique... op. cit.*, p. 487

⁹² *Ibid.*, pp. 487-488.

⁹³ On voit bien par là que c'est moins la question de l'amélioration du dévouement au bien public qui motive les propositions de réforme administrative que la défense d'intérêts corporatistes, qui passe pour les fonctionnaires les plus élevés dans la hiérarchie, par la formalisation de leur distinction. André Siegfried résume d'ailleurs bien cette position lorsqu'il note, en 1948 : « Le problème du dévouement à l'Etat reste entier. Mais s'enseigne-t-il ? C'est comme le civisme ? La III^e République a eu des serviteurs passionnés. Comment s'étaient-ils formés ? Généralement héréditairement plus que par éducation » : in Gilbert TIXIER, *op. cit.*, p. 74. (Cf. sur la question du concours au sein de la fonction publique : Guy THUILLIER, *op. cit.*, pp. 334-362). Craignant cette absorption par les intérêts du métier, Émile Boutmy louait l'absence de hiérarchie de fonctionnaires permanents en Angleterre, absence empêchant la constitution de cet esprit de corps qui rend l'autorité étatique constamment présente (Émile BOUTMY, *Le développement... op. cit.*, p. 363). Il a alors beaucoup de mal quelques années plus tard à justifier des bienfaits d'une administration organisée : il recourt, dans son ouvrage sur le

- Le parfait fonctionnaire

L'Indo-Chine est en effet et également constituée en objet d'étude parce qu'elle est censée requérir un corps de fonctionnaires d'élite comparable à l'extraordinaire service civil de l'Inde⁹⁴, aux qualités supérieures à celles exigées pour les vieilles colonies dont le personnel ne diffère pas des fonctionnaires de la métropole : ces derniers gèrent les choses plutôt que les hommes, appliquent consciencieusement les règlements selon des procédures qui se sont routinisées⁹⁵. L'Indo-Chine, elle, en sus des compétences nécessaires à tout administrateur, réclame avant toute chose une vocation :

« En aucune carrière, il n'est besoin d'une vocation plus spontanée, plus franche, plus décidée [...]. En France, le plus grand nombre des positions bureaucratiques, techniques, administratives, impliquent un genre de vie qui n'exige de la moyenne des hommes aucune privation douloureuse, aucun sacrifice considérable de leurs affections, de leurs habitudes et de leurs goûts. On n'a pas besoin d'être soutenu par une vocation déterminée pour s'y plaire, ou tout au moins pour les trouver tolérables »⁹⁶.

Or la mission colonisatrice de la France demande que le fonctionnaire trouve plus que « plaisante » sa situation, il faut qu'il s'y engage totalement. C'est pourquoi il doit faire preuve d'énergie, d'initiative, en un mot de *personnalité*. Le domaine indo-chinois est vaste et varié, il est exotique, loin de tout ce que le métropolitain connaît : la capacité d'adaptation à

recrutement des fonctionnaires coloniaux, à une différence qui existerait entre « bon » et « mauvais » esprit de corps, se rabattant en définitive sur l'exemplarité morale des fonctionnaires coloniaux et sur cette maîtrise de soi qui doit les élever au-dessus de ces mesquineries corporatistes. Les scrupules du directeur de l'établissement ne sont certainement pas partagée par ces élèves qui vont peupler l'administration : Émile BOUTMY, *Le recrutement...*, *op. cit.*, pp. 20-25.

⁹⁴Le service civil de l'Inde est en effet composé de l'élite de l'élite : Joseph Chailley-Bert consacre un chapitre aux témoignages établissant la supériorité de l'administration britannique aux Indes, basé sur les témoignages d'éminents Anglais et, censé être plus digne de foi, sur le témoignage d'un autrichien, le baron Hübner. Il ressort de ces quelques pages que ces fonctionnaires sont intègres, curieux, dévoués, etc. ; ils sont « supérieurs à n'importe quelle autre catégorie d'Anglais. Ils sont absolument purs de toute vénalité et de toute corruption. Naturellement, tous ne sont pas de même valeur ; aussi ne parlè-je d'eux que comme d'un ensemble » déclare l'un des vice-roi de l'Inde (Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation...*, *op. cit.*, p. 267). A lire ces lignes, nous ne pouvons nous empêcher d'établir un rapprochement avec l'instauration en 1898, dans le cours d'organisation et pratique administratives d'un développement consacré à la Légion d'honneur, qui s'éteindra au départ du titulaire du cours, Octave Le Vavasseur de Précourt, en 1908. Insérée dans le chapitre « Organisation administrative », à la suite de développements sur le Président de la République, les Ministres, le Conseil d'Etat, la Juridiction administrative, l'Instruction publique, le Conseil Supérieur, le Régime des cultes et l'Armée, la légion d'Honneur est hissée à la hauteur des institutions assurant le fonctionnement de l'Etat, garantie d'ailleurs de son bon fonctionnement puisque ces hommes officiellement décorés incarnent la vertu républicaine, ce sont les plus purs eux aussi, citoyens supérieurs comme l'explique Frédéric Caille et dont la « fonction » se résume dans la manifestation de cette exemplarité qui crée des gradations civiques (Frédéric CAILLE, « Une citoyenneté supérieure. L'improbable « fonction » des membres de la Légion d'honneur dans la République », *RFSP*, vol. 47, n° 1, février 1997, pp. 70-88). Si l'insertion du développement sur la Légion d'honneur dans ce cours administratif découle de son érection au rang de fonction dans les années 1870, on peut se demander pourquoi il a fallu attendre 1898 pour la voir apparaître dans le cours. L'Affaire Dreyfus en est peut-être l'un des motifs puisqu'en ébranlant les institutions, elle pousse ces hommes liés à l'Etat à défendre son (leur) intégrité (Octave le Vavasseur de Précourt est non seulement membre du Conseil d'Etat, mais il participe activement aux réflexions concernant la discipline de la Légion d'honneur). Quoi qu'il en soit, faire valoir la Légion d'honneur est incontestablement une manière d'auto-célébrer les mérites de l'ELSP - École méritant de l'Etat à travers la valeur de ses membres constitués en corps pour l'occasion. Au moins 60% des enseignants de l'École sont légionnaires, et la publicité des nouvelles décorations ou promotions est automatique dans le bulletin de la Société des élèves ; l'un des leurs devient même archiviste de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur (il s'agit de Paul Feuillâtre), garantie que les traces de leur mérite seront bien conservées (*Supplément à la Revue des Sciences Politiques de janvier-février 1911*, p. 43).

⁹⁵Émile BOUTMY, *Le recrutement...*, *op. cit.*, p. 43

⁹⁶*Ibid.*, p. 42. « Ces hommes [...] qui tiennent du héros, du missionnaire (de la civilisation), du diplomate, du juge, du soldat et de l'administrateur, vivent sous un ciel de feu. J'en ai peu vu qui ne portent pas sur le visage des traces de la fièvre et de la dysenterie, et cependant ils sont contents », écrit Joseph Chailley-Bert, citant le baron de Hübner : Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation...*, *op. cit.*, p. 270.

l'environnement est primordiale et repose sur les qualités à la fois physiques et psychologiques que le modèle du gentleman a déjà permis de décliner :

« Qui n'a pas la vigueur du corps, l'équilibre des muscles et des nerfs, la capacité de résistance aux chaleurs torrides, doit être irrévocablement écarté.[...] Chez presque tous, pareillement, on devra faire grand état d'une sociabilité peu exigeante et qui s'accommode aisément de la solitude.[...] Autre mérite à rechercher d'une manière générale : la facilité à sortir de soi-même, à se représenter vivement les objets de passion de l'indigène, l'enchaînement de ses pensées, l'idées qu'il se fait de l'ordre et du désordre, du pur et de l'impur, les endroits sensibles ou irritables de sa nature morale, la force et le sens de ses impulsions irréflechies. Ce n'est pas autre chose que le sens divinatoire du psychologue »⁹⁷.

Un sens qui s'appuie sur la méthode historique enseignée à l'ELSP car, en matière coloniale, c'est elle aussi qui prévaut. L'un des intervenants au Congrès des sciences politiques de 1900 fait ainsi de la « science coloniale » un concentré des sciences politiques, « puisqu'elle [est] nécessairement appelée à traiter toutes les questions générales, d'ordre économique ou financier, administratif ou social, qu'entraîne après soi en tous les temps et en tous les lieux le gouvernement des hommes. Mais elle y [ajoute] encore, en plaçant l'étude de ces questions dans des conditions particulières, et particulièrement éloignées de nos connaissances traditionnelles et de nos habitudes françaises de penser »⁹⁸. Et de rappeler, quitte à heurter « l'esprit français », qu'il n'y a pas de méthode colonisatrice - c'est un thème récurrent des études coloniales à l'ELSP et ailleurs - parce qu'il ne peut y en avoir, tant les possessions sont diversifiées. La politique coloniale ne peut être qu'opportuniste et évolutive, orientée en fonction de chaque colonie, de chaque peuplade, de chaque époque⁹⁹. L'Angleterre fournit le modèle d'un tel pragmatisme qui ne signifie pourtant pas incohérence puisqu'il ne fait que respecter les lois naturelles : c'est en comprenant les moeurs et lois de la colonie, en s'y adaptant - c'est à dire en les tournant à leur profit - que les Anglais assoient leur domination, ce en quoi et ce pour quoi ils font preuve de l'admirable esprit de suite qui les caractérise.

Une telle façon de procéder, qui demande de laisser le fonctionnaire libre de s'adapter au milieu environnant relève d'une politique décentralisatrice où l'agent de l'Etat possède une grande marge de manoeuvre et par conséquent une responsabilité accrue vis-à-vis de l'Etat comme vis-à-vis des colons et indigènes. A ce titre, le personnage du gouverneur des colonies prend une dimension importante, agent supérieur qui présente de nombreuses analogies avec les magistrats locaux anglais que nous avons décrits¹⁰⁰.

⁹⁷Un sens qui désigne aussi aux yeux des membres de l'ELSP le véritable l'homme d'Etat : *ibid.*, pp. 46-47. La capacité à s'accommoder de la solitude est pourtant, Hippolyte Taine l'a affirmé et Émile Boutmy après lui, l'une des caractéristiques les plus incompatibles avec le caractère français : se mesure ici le chemin à parcourir pour le Français qui se destine aux colonies et l'immense travail sur soi qu'il doit accomplir pour effectuer sa mue.

⁹⁸Louis SALAUN, « Essai sur l'organisation de l'Indo-Chine », in *Congrès...*, *op. cit.*, pp. 517-518. Louis Salaun (1874-?), élève de l'ELSP, est sous-chef du cabinet du Gouverneur général de l'Indochine.

⁹⁹C'est significativement un passage de Montesquieu qui introduit la conférence de Louis Salaun : « S'il est vrai que le caractère de l'esprit et les passions du coeur soient extrêmement différents dans les divers climats, les lois doivent être relatives à la différence de ces passions et à la différence de ces climats ». L'affirmation selon laquelle il n'y a pas de système colonial et qu'en la matière, l'empirisme règle la conduite est récurrente dans les analyses faites à l'ELSP, elle est un poncif de l'époque : cf. Damien DESCHAMPS, *La République aux Colonies...*, *op. cit.*, pp. 545 et suivantes.

¹⁰⁰Les carrières coloniales auxquelles forme l'École relèvent de l'administration centrale, du contrôle civil et de l'Inspection. Le personnage du gouverneur n'a de valeur que parce qu'il dépasse la fonction d'administrateur et a une dimension politique, exemple d'homme d'initiative qui doit inspirer le « simple » fonctionnaire de la même façon qu'Auguste Arnauné, conseiller maître à la Cour des Comptes estimait que celle-ci avait une « mission » plus élevée que sa fonction de contrôle, devant anticiper les demandes de l'Etat : Charles DUPUIS, « Auguste Arnauné », *ASP*, t. 50, 1927, p. 6. Cf. Max WEBER, *Le savant et le politique*, Plon, 1959, pp. 128-129 sur la différence entre le fonctionnaire et l'homme politique.

« L'administration métropolitaine, écrivait Jules Ferry en 1890, en quelques mains qu'elle se trouve, a le tort de trop vouloir, de trop agir, de trop administrer, rappelle Louis Salaun en 1900. [...] Un décret, celui du 21 avril 1891, est venu mettre, pour l'Indo-Chine, les choses en leur place. [...] Il délègue pour [...] renseigner [le gouvernement métropolitain] et lui soumettre des propositions un agent investi d'une exceptionnelle confiance, et, partant, d'une exceptionnelle responsabilité, qui a mission de pratiquer non les vertus passives d'un fonctionnaire incolore, mais toute l'initiative que lui confère, suivant un mot célèbre, son mandat « d'oser et d'agir », - dans la mesure où l'action et l'audace seront en harmonie avec les desseins de la politique générale de la République. Il est muni en effet des prérogatives les plus étendues : le gouverneur général est le dépositaire des pouvoirs de la République dans l'Indo-Chine française»¹⁰¹.

Contrairement aux magistrats inamovibles ou aux juges de paix anglais exerçant gracieusement leurs fonctions judiciaires et administratives, les gouverneurs coloniaux ne sont pas indépendants du gouvernement. Ils le sont pourtant d'une certaine façon sur le plan moral dans la mesure où « ils représentent la souveraineté métropolitaine dans ce qu'elle a de plus élevé, de plus impersonnel » selon les mots d'André Lebon qui poursuit :

« [...] il leur faut puiser dans la confiance et les instructions générales qu'ils tiennent de leur gouvernement, ainsi que dans leur propre énergie, les lumières nécessaires à la solution des conflits les plus pressants et des difficultés les plus poignantes ; malaisés à recruter parce que peu d'hommes réunissent les qualités de sang-froid, de sagacité et d'initiative disciplinée indispensables à ce rôle ; plus malaisés encore à diriger de loin, car il faut sans cesse concilier leur liberté d'action et la dignité extérieure de leur fonction avec les besoins souvent changeants, toujours complexes, de la politique nationale »¹⁰².

C'est à eux qu'en dernier ressort incombe l'entière responsabilité de leurs actes. Les gouverneurs coloniaux sont certes redevables envers le gouvernement central mais c'est sur le terrain que leur action prend toute sa portée : ils sont donc eux aussi chargés de traduire les demandes des uns et des autres, de les concilier, de les modérer ; la politique coloniale se fait entre leurs mains, ils ont à faire preuve d'un esprit de suite, d'une continuité dans l'action d'autant plus indispensable que la politique coloniale n'est rentable qu'à long terme : le gouverneur, et plus généralement le fonctionnaire des colonies oeuvre pour un objectif qui doit dépasser les contingences politiques (c'est-à-dire politiciennes) et, en cela, il incarne véritablement la continuité de l'Etat métropolitain¹⁰³. Il n'est d'ailleurs pas fortuit que, au sein de la médiocrité de l'administration métropolitaine, ce soit les préfets qui jouissent de l'indulgence d'Émile Boutmy : leur action administrative se double en effet d'une action politique qui les met aux prises avec des hommes « divisés par l'esprit de parti, ayant comme électeurs conscience de souverains, difficiles par cela même à conduire et en qui la lutte

¹⁰¹Louis SALAUN, *op. cit.*, pp. 520-521. Cf. le portrait dressé par André FLEURY, « François Martin, gouverneur de Pondichéry », *ASP*, t. 9, 1894, pp. 289-309.

¹⁰²André LEBON, « Du mode d'administration des possessions coloniales », *in Congrès...*, *op. cit.*, pp. 356-357.

¹⁰³Cf. Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation...*, *op. cit.*, p. 131. L'apologie de la fonction de gouverneur est d'ailleurs couplée avec la critique du fonctionnement des assemblées coloniales là où elles existent, autre façon de dire la nécessité de modifier le fonctionnement parlementaire : soit les conseils ne doivent pas sortir des attributions que leur nom leur réserve, soit ils doivent être composés de façon corporatiste, regroupant hauts fonctionnaires, commerçants, colons influents mais en aucun cas ils ne devraient s'ouvrir aux indigènes, prélude aux conflits d'intérêts et, cela va sans dire, à une baisse de qualité morale et intellectuelle : cf. Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation...*, *op. cit.*, pp. 116-117 ; Charles NOUFFLARD, « L'autonomie de nos vieilles colonies et l'expérience anglaise », *ASP*, t. 15, 1900, pp. 229-270.

quotidienne régénère les primesauts instinctifs et violents des races primitives »¹⁰⁴. Car ce dont il est question avec les préfets comme avec les gouverneurs coloniaux ou les magistrats locaux anglais, c'est de *gouvernement*.

- Gouverner par l'association

L'intérêt porté à l'exemple colonial indien et indo-chinois relève en effet également de la problématique du gouvernement telle que nous l'avons énoncée précédemment¹⁰⁵, problématique dans laquelle l'administration joue ici un rôle essentiel. De manière générale, c'est aux colonies que les administrations française et anglaise présentent le plus de points communs, dans la mesure où c'est sur ce terrain que naît le modèle de la fonction publique anglaise qui, aux Indes, « dégénérera » d'ailleurs en bureaucratie¹⁰⁶. Si cette évolution a longtemps été contenue sur le continent par les qualités reconnues au peuple anglais, dont la force de l'esprit public est inlassablement soulignée par les membres de l'ELSP¹⁰⁷, elle ne trouve aucun frein aux colonies, les Anglais étant confrontés à une population plus ou moins, mais incontestablement primitive. Population qui présente alors des analogies certaines avec le peuple français lui-même, loin de posséder les qualités anglaises¹⁰⁸. A ce titre, l'Indo-Chine est aussi un sujet de choix car sa population est dans l'ensemble relativement éduquée et unie, donc finalement peu éloignée du peuple français¹⁰⁹ : l'objectif des politiques coloniales de la fin du siècle est alors de composer avec cette population, de se l'associer, suivant en cela l'exemple des Anglais en Inde.

Lorsqu'André Lebon achève son rapport sur la question coloniale sur cette affirmation : « La colonie est une inspiratrice. La mère patrie s'agrandit de toutes les difficultés vaincues, de toutes les solutions trouvées »¹¹⁰, il ne veut pas seulement dire que le développement de l'Empire est source de grandeur pour la France, il signifie clairement que les solutions d'administration coloniale doivent servir pour le continent. La politique

¹⁰⁴Émile BOUTMY, *Le recrutement...*, *op. cit.*, p. 44

¹⁰⁵*Supra*, Chapitre 6-II

¹⁰⁶Dégénérescence qui a comme conséquence le repli de la société anglaise sur elle-même et le développement conjoint d'un mépris pour les indigènes, autrement dit, c'est la capacité médiatrice et conciliatrice de l'administration qui s'évanouit. Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, *op. cit.*, p. 234.

¹⁰⁷Bien qu'il ait constaté avec consternation l'extension de l'activité administrative sur le sol anglais, Élie Halévy ne peut ainsi s'empêcher de rappeler l'excellence des moeurs sociales qui rendent la bureaucratie britannique supérieure à ses homologues continentales : Élie HALEVY, *Histoire... Épilogue II*, *op. cit.*, p. 256.

¹⁰⁸Les progrès démocratiques aidant, même le peuple anglais lui-même en revient à des moeurs primitives que la fièvre jingoïste est là pour révéler. On sait qu'Émile Boutmy ne ménage pas ses mots pour fustiger cette foule avide d'exploits et de conquêtes, laissant transpirer tout le fonds barbare de son caractère que l'oeuvre de nombreuses générations n'a réussi qu'à recouvrir d'un mince vernis : Émile BOUTMY, « L'Etat anglais et sa fonction à l'extérieur », *art. cit.*, p. 696. « Les hommes qui vivent alentour, dans ces cases de briques, noires de suie, sont donc des citoyens? Ils ne sont pas tous pareils, comme leurs maisons, tous abêtis par un métier uniforme et épuisant? » demande Max Leclerc à propos des habitants de Birmingham. Mais il répond, lui, en soulignant justement le mérite qu'ont ces ouvriers à être de bons citoyens, actifs et déférents : Max LECLERC, « Un tour en Angleterre... », *art. cit.*, p. 452.

¹⁰⁹Émile Boutmy évoque cette population douée d'une conscience collective qui la rend plus capable de résistance à l'assimilation et plus difficilement maniable : Émile BOUTMY, *Le recrutement...*, *op. cit.*, p. 31. Nous avons déjà eu l'occasion de souligner l'ambivalence des sentiments des membres de l'ELSP envers le peuple : éduicable, parfois digne d'admiration, il cède cependant souvent à ses instincts qui, par définition même, sont le signe d'une incapacité à se maîtriser. La même ambivalence se retrouve par exemple à propos des nègres auxquels il est concédé une capacité à s'instruire et à s'élever moralement et intellectuellement, mais auxquels il est prématuré d'accorder un rôle au-dessus de leurs possibilités faute d'entraîner la déchéance de la société tout entière, comme cela est le cas dans les États du sud de l'Amérique. Sur la question des noirs, voir : Henri PIGEONNEAU, « La question nègre aux États-Unis », *ASP*, t. 6, 1891, pp. 647-661 ; Achille VIALATE, « La vie politique aux États-Unis (1905-1906) », *ASP*, t. 21, 1906, pp. 765-766 et dans le même volume : Eugène d'EICHTHAL, « Quelques notes d'un voyage aux États-Unis », p. 213.

¹¹⁰André LEBON, *op. cit.*, p. 378.

d'association dont les membres de l'École se font les défenseurs à la fin du siècle contre la politique d'assimilation jusque là prévalante¹¹¹ traduit aussi parfaitement leur conception du rôle de l'administration sur le sol métropolitain. Dans une société non pacifiée ou en voie de pacification comme le sont les sociétés française et indochinoise - mais comme l'était aussi la société anglaise moyenâgeuse -, où la population n'est pas encore suffisamment civilisée¹¹², il apparaît en effet nécessaire de mettre en place une administration qui incarne l'intérêt général, servant de relais entre l'Etat central et les localités, confiée à des hommes qui possèdent tous les attributs du citoyen modèle : une telle administration pourra accomplir l'oeuvre de pacification, d'éducation, d'unification des intérêts mais aussi de développement économique et commercial qui s'impose¹¹³. Oeuvre de longue haleine que seul un agent exemplaire comme le fonctionnaire colonial peut assumer.

Véritable gentleman, il est un citoyen supérieur témoignant d'un dévouement sans borne à la mère Patrie alors qu'il en est le plus éloigné, et pour ce, doublement responsable de son comportement : l'image des magistrats locaux anglais se profile ici nettement derrière le personnage du fonctionnaire colonial¹¹⁴. Elle se précise d'autant plus lorsque celui-ci met en oeuvre la politique d'association qui lui est en quelque sorte consubstantielle. En choisissant l'étude d'une colonie où le protectorat se dessine à l'horizon - quand il n'est pas déjà en vigueur -, les membres de l'ELSP désignent aussi les qualités des fonctionnaires qui s'y destinent. Le principe du protectorat - et Joseph Chailley-Bert insiste sur cette idée que le protectorat est pour les Anglais une attitude, un état d'esprit plutôt qu'un cadre juridique¹¹⁵ - nécessite en effet une administration souple, compréhensive, diplomate, arbitrale. Rien à voir donc avec une administration bureaucratisée et routinière qui se contente de gestion. Bien qu'une telle organisation soit nécessaire - mais les plus médiocres suffisent à la tâche - elle requiert à sa tête une force motrice¹¹⁶ : le fonctionnaire supérieur est un homme de responsabilité et d'initiative, c'est par lui que passe l'allègement administratif car la forte conscience qu'il a de sa mission lui permet d'anticiper les demandes, de s'adapter aux conditions, de résister aux pressions, d'incarner l'Etat mieux que quiconque, et sûrement mieux que le gouvernement du moment. C'est cette capacité motrice autorisée par l'indépendance du fonctionnaire qui lui permet d'endosser pleinement la politique associative : celle-ci demande en effet l'établissement d'une réciprocité entre les parties en

¹¹¹L'ELSP est incontestablement l'un des lieux où s'élabore la théorie de l'association qui va donner le ton à la politique coloniale française au tournant du siècle. Cf. Damien DESCHAMPS, *op. cit.*, Chapitre VI : « L'association, théorie politique républicaine de la non-citoyenneté ». Cf. à l'École : André LEBON, « A propos de la politique coloniale », *ASP*, t. 2, 1887, pp. 598-603 ; Joseph CHAILLEY-BERT, « Les protectorats... », *art. cit.*, ; Louis SALAUN, *op. cit.*, etc.

¹¹²Puisque c'est bien de *civilisation* dont il est question dans la politique coloniale : cf. notamment Paul LEROY-BEAULIEU, *De la colonisation...*, *op. cit.*, pp. 706-712.

¹¹³Pour pacifier un pays, il faut recourir aux moyens pacifiques, rappelle ainsi Joseph Chailley-Bert (*La colonisation...*, *op. cit.*, p. 187). Une affirmation qui est l'un des éléments de la politique d'association, opposée à l'agressivité de la politique d'assimilation.

¹¹⁴Le fonctionnaire colonial incarne également le citoyen idéal aux yeux des républicains : Damien DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 543.

¹¹⁵Joseph CHAILLEY-BERT, « Les protectorats... », *art. cit.*, pp. 149-150 ; voir également sur la supériorité du protectorat : Albert WILHELM, « Des protectorats. Questions de principes se rattachant à leur fonctionnement », *ASP*, t. 4, 1889, pp. 694-707 ; André LEBON, « Du mode d'administration... », *op. cit.*, p. 359.

¹¹⁶Et c'est bien ce qui permet en dernier lieu de justifier de façon définitive la différence des concours entre le haut et le bas de la hiérarchie administrative. « Les Indiens n'allèguent jamais que talent et habileté (*cleverness*) ; les Anglais se préoccupent de *character* » écrit Joseph Chailley-Bert pour expliquer la faible présence des Indiens dans l'administration de leur pays. Il en résulte aussi que même le meilleur fonctionnaire indien qui soit finit par *s'absorber* dans sa fonction, prélude à la lourdeur administrative telle qu'elle existe en France : Joseph CHAILLEY-BERT, *L'Inde britannique...*, *op. cit.*, pp. 486-487.

présence faite de respect et de concessions mutuelles, de conciliation active des divers intérêts - le *fair-play* anglais.

Force est pourtant de constater que les bases d'un tel équilibre sont faussées car c'est avant tout l'intérêt de la métropole qui prime, intérêt supérieur parce que général opposé aux intérêts particuliers parce que locaux, de même que dans les relations entre les magistrats et la population anglaise, l'intérêt supérieur était représenté par les premiers¹¹⁷. Quel est en effet l'objectif des Anglais en Inde comme des Français en Indo-Chine si ce n'est *élever* la population, comme on élève un enfant à la conscience d'adulte ? Certes, sur ce point, les Français ont encore des leçons à recevoir, ayant pratiqué pendant longtemps une brutale politique assimilationniste qui, outre son insuccès - non seulement les primitifs ne changent que lentement mais ils sont prompts à se rebeller¹¹⁸ -, ne prenait aucun compte des sentiments propres aux populations indigènes. Les Anglais, eux, ont cherché à éduquer, responsabiliser, moraliser en douceur. Là où les leçons sont à retenir, c'est dans la façon dont les Anglais, par cette attitude fondée sur des relations déférentielles, ont en fait maintenu leur domination intacte¹¹⁹. C'est avec réalisme qu'Émile Baillaud s'interroge sur la subtilité dont un gouvernement doit faire preuve pour faire croire aux indigènes qu'ils sont libres, qu'ils se gouvernent eux-mêmes, que les Blancs ne sont là que pour les conseiller, bref, pour « gouverner ainsi un peuple sans qu'il s'en doute »¹²⁰ ; manière de faire utilisée par les Anglais en Afrique mais qui selon lui, se rabattra sur la force au moindre incident, procédé finalement le plus simple et le plus efficace. Se mesure ici l'écart considérable entre la théorie associationniste et sa mise en pratique : Émile Baillaud est un colonialiste fervent et par ailleurs grand admirateur de l'Angleterre mais il est aussi homme de terrain, préoccupé d'asseoir la suprématie française et s'il dénonce sans détour l'irréalisme de la politique anglaise, d'autres le font aussi de manière plus implicite¹²¹.

Toute la difficulté de la politique d'association aux colonies réside dans l'exigence de souplesse administrative qui peut et doit aller jusqu'au retrait même de l'autorité centrale puisqu'à terme, c'est l'autonomie des colonies qui devrait s'accomplir¹²². Les colons ont un rôle actif à tenir dans cette évolution, intermédiaires privilégiés entre la métropole et la société

¹¹⁷ « Le gouverneur général et le Conseil supérieur de l'Indo-Chine ont mission d'assurer la loyauté de l'association [entre les institutions locales et l'administration générale], en veillant à ce que, dans l'interprétation de l'intérêt commun, il n'y ait pas d'intérêts spéciaux méconnus. Les services généraux ne s'imposent donc pas, mais bien plutôt se superposent aux services locaux, comme quelque chose à la fois de différent et de supérieur. Tout l'esprit des réformes accomplies semble être dans le départ de la compétence des uns et des autres, et cette mise au point, en séparant ce qui doit ne pas être confondu, a pour effet de répandre sur le gouvernement, sur l'administration, et les finances indochinoises une sorte de clarté française. Aussi bien cet essai de conciliation des intérêts locaux et généraux, respectant l'autonomie des uns dans la solidarité des autres, ne paraît pas avoir sensiblement altéré la physionomie originale des diverses régions de l'Indo-Chine » : CQFD (Louis SALAUN, *op. cit.*, p. 538).

¹¹⁸ Cf. notamment Émile BAILLAUD, « La politique indigène... », *art. cit.*

¹¹⁹ Contrairement aux Français qui cherchent la reconnaissance, les Anglais suscitent l'émulation, admire Charles Noufflard, « Les colonies anglaises de la côte occidentale d'Afrique », *ASP*, t. 11, 1896, p. 630. Transposée des individus aux colonies elles-mêmes, cette politique déférentielle motive également les rapports de l'Angleterre avec ses colonies autonomes : cf. André SIEGFRIED, *La démocratie...*, *op. cit.*

¹²⁰ Émile BAILLAUD, « La politique indigène.. », *art. cit.*, p. 677

¹²¹ L'évolution de l'administration anglaise aux Indes est notamment l'occasion de souligner le raidissement anglais dès lors qu'il s'agit d'accorder plus de responsabilité aux indigènes : cf. Paul LAVAGNE, « La politique financière... », *art. cit.*, pp. 623-625.

¹²² Cf. Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation...*, *op. cit.*, pp. XII-XIV. L'exemple anglais est là encore très présent puisque les colonies de la fédération australasienne, bien qu'autonomes, savent rester fidèles à la mère Patrie, notamment pendant la guerre : cf. Raphaël-Georges LEVY, « La guerre et la vie économique : Angleterre et Empire britannique », *ASP*, t. 32, 1914, pp. 253-271. Si la chose est entendue pour ces colonies partageant le sang anglais, il en va différemment avec l'Inde par exemple, ou, en France, avec la Guyane pour laquelle seule une large décentralisation peut être envisageable : Cf. Charles NOUFFLARD, « L'autonomie.... », *art. cit.*

indigène¹²³. Certains possèdent déjà par leur éducation et leur formation les qualités d'une élite, ce à quoi veille l'ELSP : l'enseignement est en effet pour les élèves source d'incitation constante à s'expatrier, à utiliser son énergie si ce n'est pour oeuvrer à la grandeur de la France tout au moins pour faire fructifier ses capitaux¹²⁴ ou trouver un débouché à ses capacités¹²⁵. C'est le versant privé de la colonisation qui est ici en question, la valeur des colons anglais servant de modèle pour l'énergie dont ils font preuve. L'importance d'une formation commune des colons et des fonctionnaires, telle qu'elle se pratique ainsi à l'ELSP, apparaît comme une condition de la coopération public/privé¹²⁶. Elle signifie aussi que les fonctionnaires coloniaux ne se distinguent que sur des points particuliers des agents privés, approfondissant et élargissant les qualités de ces derniers, façon de dire que la société civile reste toujours l'élément primordial : l'une des qualités de l'administration anglaise est bien de ne pas entraver l'initiative privée et de la laisser s'épanouir chaque fois que cela est possible¹²⁷.

Associer les colons et les indigènes à la politique métropolitaine, cela signifie bien en dernier lieu prendre en compte les intérêts de chacun tout en les faisant communier dans l'intérêt général. Même si la nature conservatrice d'une telle politique est évidente, consistant à respecter l'individualité de chacun au sein d'une hiérarchie bien entendue - et le personnage même du gentleman incarne cette hiérarchie ouverte - elle correspond dans son principe à l'idée républicaine de la citoyenneté où l'individu se réalise par son engagement dans la cité¹²⁸. Une telle orientation motive une conception de l'administration conçue comme une

¹²³Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation...*, *op. cit.*, p. 244. L'administration doit accomplir sa tâche d'éducatrice qui, à travers ces colons fortement semblables à la classe moyenne active et laborieuse se déployant sur le territoire français, pourra atteindre aussi la masse de la population indigène.

¹²⁴A l'instar de Paul Leroy-Beaulieu ou de Georges Picot qui ont acquis des domaines ruraux en Tunisie

¹²⁵La présentation des carrières auxquelles prépare l'École s'achève ainsi sur les emplois dans les entreprises financières, industrielles et commerciales en France et aux colonies, précisant que l'École appuiera de sa recommandation les élèves qui, s'étant distingués dans les examens, désireront entrer dans l'une de ces carrières (*ELSP. Organisation et programme des cours*, année 1908, pp. 141-142). Au-delà des élèves, c'est à la population qui assiste aux conférences de province que ces appels à l'expatriation sont aussi destinés : les conférences traitent des colonies s'appuient sur des projections, traitent du rôle de colon français et de l'oeuvre qu'il reste à accomplir. Cf. *supra* Chapitre 4-IV.

¹²⁶et en outre condition également de la défense d'une politique libre-échangiste : il faut attirer des colons capitalistes dit Joseph Chailley-Bert. En 1897, Albert Sorel félicitait Henri Brénier, diplômé de l'École et chef d'une mission lyonnaise en Chine (et probablement membre de la Chambre de commerce de Lyon), soulignant la nécessité faite aux commerçants français d'écouler leur produits à l'étranger en se passant d'intermédiaires étrangers, politique demandant une connaissance du terrain (« Chronique de l'École », *ASP*, t. 13, 1898, pp. 138-140). Dans le domaine économique, l'intérêt de la métropole coïncide sans surprise avec l'intérêt particulier des colons, occasion pour Joseph Chailley-Bert d'inciter les industriels à s'ouvrir au libéralisme. En matière civile ou criminelle par contre, le fonctionnaire colonial est solidaire des indigènes et incarne la justice et le droit contre l'égoïsme et les excès des colons : Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation...*, *op. cit.*, pp. 108, 128-129, 322-328, 391.

¹²⁷Cf. l'attitude de laisser-faire et d'aide énergique du gouvernement anglais à Hongkong par exemple : Joseph CHAILLEY-BERT, *La colonisation...*, *op. cit.*, pp. 123-134. Sur le continent, des services aussi importants que la police ou l'instruction populaire ont pendant longtemps été aux mains des particuliers : Émile BOUTMY, « L'Etat anglais et sa fonction à l'intérieur », *art. cit.*, pp. 403-404.

¹²⁸Claude Nicolet explique ainsi que les républicains de la III^e République ont eu des difficultés à s'extraire de la conception antique de la citoyenneté mais que l'inspiration anglo-saxonne de la forme donnée à la République en 1875 a cependant fourni un cadre où pouvaient se rencontrer citoyennetés antique et moderne. En faisant un détour par l'Angleterre, les membres de l'ELSP proposent eux aussi une conciliation du même type, cherchant à restituer l'intégrité du citoyen à partir de sa participation sociale. L'aspect totalitaire n'en existe pas moins, leur interprétation de la société anglaise leur en fournissant l'exemple : Ernest Glasson fait ainsi remarquer que le suicide est conçu comme un crime contre la société outre-Manche, et le cadavre fait l'objet de poursuites pénales : Ernest GLASSON, *Histoire... T. 6*, *op. cit.*, pp. 804-805 (il y a bien entendu un fondement religieux à cette conception mais l'on sait que le protestantisme est avant tout une affaire de morale) ; Claude NICOLET, *op. cit.*, pp. 479-483. Cf. également les travaux d'Élie Halévy sur l'irréductible contradiction de l'utilitarisme benthamien entre liberté et autoritarisme, contradiction qui est au coeur du libéralisme moderne : ÉLIE HALEVY, *La formation du radicalisme philosophique. III. Le radicalisme philosophique*, PUF, 1995 (1^{ère} édition Alcan 1904), pp. 207-251.

institution motrice qui, à travers ses agents, mêle intimement le privé et le public, et a pour mission de vivifier la société civile en l'associant aux affaires publiques.

II- VIVIFIER LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'ouvrage de Georges Cahen comportait un important développement sur le rôle de l'opinion publique dans la vie de la nation et plus particulièrement vis-à-vis de l'administration étatique : le rapprochement des fonctionnaires et des administrés passait non seulement par le comportement des premiers - simplification des procédures, développement de la capacité d'écoute, appel à la courtoisie - mais tenait aussi dans l'énergie participative des seconds, appelés à contrôler l'administration et même à se substituer à elle¹²⁹. Réflexion à laquelle faisaient écho les conférences de province qui traitaient de l'organisation administrative, dont l'une des parties s'intitulait significativement : « Le particulier désarmé par son inaction et non par les institutions », conférences se poursuivant par l'examen de « La collaboration directe du citoyen au gouvernement dans un état démocratique » et de l'« Harmonie sociale par la revendication des droits individuels »¹³⁰. Ces thèmes n'ont assurément rien de novateur, s'intégrant dans une pensée libérale qui s'interroge sur la façon de (dé)limiter le champ d'activité de l'Etat et de restituer sa liberté à l'individu, et dans laquelle le recours à l'exemple anglo-saxon fait figure de lieu commun.

Émanant d'une École dont les membres réfléchissent le libéralisme à partir de l'Etat¹³¹, l'appel à l'activisme individuel va pourtant de pair avec une conception du gouvernement de la cité en termes d'association des sphères publique et privée et contribue au brouillage des frontières entre ces deux domaines¹³². En Angleterre, l'absence de délimitation juridique entre le public et le privé - il n'existe qu'une frontière de fait explique Émile Boutmy - aboutit à une indécision quant au rôle de l'Etat qui peut être, selon les cas, soit inexistant, soit tout-puissant¹³³. De quelque intensité qu'elle soit, cette intervention n'amointrit pas la sphère privée dans la mesure où, justifiée par des raisons d'utilité, elle libère les individus d'un poids qu'ils ne pouvaient plus supporter et leur permet de se mieux consacrer à d'autres activités : il y aurait ainsi un équilibre toujours rétabli et réalisant au mieux l'intérêt de tous. L'exemple anglais montre ainsi l'existence d'un processus qui mêle sphères publique et privée, dans lequel les gentlemen-fonctionnaires tiendraient une place centrale, étant l'incarnation vivante

¹²⁹ Georges CAHEN, *op. cit.*, pp. 266-295.

¹³⁰ Ces développements restent en vigueur de 1902 à 1911 au moins dans les conférences assurées par Robert Léger et André Dejean.

¹³¹ Et pour laquelle l'Etat est le personnage le plus important de la Nation : il est ainsi notable que, bien que l'École développe un enseignement en direction des carrières privées, ses membres oublient manifestement cet aspect en établissant les listes de nominations et promotions qui, comme leur intitulé le laisse comprendre, concernent les emplois liés à l'Etat. Les carrières ressortant du domaine privé sont passées sous silence, exceptées l'obtention de postes importants au sein de publications jugées essentielles (*JDD, RDDM, Le Temps*) ainsi que les emplois dans les grandes institutions financières. François Piétri résume bien cet état d'esprit en expliquant que l'excellence de la position d'un financier se mesure à la proximité aux affaires de l'Etat : c'est pourquoi l'accès aux postes de la Banque de France ou des banques d'émission sont mentionnées dans les listes en question. L'une des caractéristiques des membres de l'ELSP est pourtant leur multi-appartenance : le fait de privilégier les carrières publiques est le signe manifeste de leur préséance et de leur noblesse aux yeux des membres de l'ELSP. Signe également qu'ils ont intégré l'Etat comme « catégorie qui fait croire » et que, lorsqu'il est question de l'association Etat/société civile, celle-ci est loin d'être de type égalitaire : Cf. Bernard LACROIX, « Ordre politique et ordre social » in Madeleine GRAVITZ et Jean LECA, *Traité de science politique*, PUF, 1985, t. 1, pp. 469-565 ; François PIETRI, *Le financier*, Hachette, 1931, pp. 15-19.

¹³² Sur cette indéfinition des sphères publique et privée au tournant du siècle, voir par exemple : Pierre ROSANVALLON, *L'Etat...*, *op. cit.*, pp. 134-135 ; Jacques DONZELOT, *op. cit.* ; Jean-Pierre RIOUX, « L'association en politique », in René REMOND (dir.), *Pour une histoire politique*, Seuil, 1988, pp. 87-120.

¹³³ Émile BOUTMY, « L'Etat anglais et sa fonction à l'intérieur », *art. cit.*, pp. 404-405. La conception de l'Etat comme « service public » va dans le sens de cette indécision, un service public étant selon Henri Chardon, un service attendu « instinctivement » de la nation par sa généralité, son importance, sa difficulté d'organisation : critères difficiles à établir et excessivement malléables. Cf. Henri CHARDON, *L'organisation...*, *op. cit.*, pp. 30-33.

de cette conciliation. Entre le domaine privé et le domaine public se dessine un espace civil - civique¹³⁴ - où les droits et les devoirs de chacun s'ajustent, où le lien social se fabrique.

Missionnaire du régime républicain, le fonctionnaire français doit oeuvrer à développer ce lien social, ce civisme qui produira la cohésion sociale tant admirée chez les voisins anglo-saxons. Individu entre les individus, l'Anglais est en effet aussi le plus social¹³⁵, le plus capable d'actes de dévouement : le protestantisme a joué outre-Manche un rôle essentiel dans cette domestication, comparable à celui que doit tenir l'instruction civique républicaine portée par l'instituteur. C'est guidés par cette morale laïque et à travers l'exemple de leur vie que les membres de l'École vont eux aussi travailler à générer ce civisme qui n'est autre que l'obéissance volontaire qu'ils observent chez le peuple anglais. Elle est traduite et produite outre-Manche par une activité associative incessante qui, en réduisant les distances entre les individus et entre les individus et la collectivité, organise la participation de tous à la prospérité générale¹³⁶. En restreignant l'accomplissement de la citoyenneté à une question d'activisme social, les membres de l'École cherchent cependant aussi à la circonscrire dans une sphère éloignée du pouvoir politique : l'apprentissage du gouvernement de soi générée par la pratique associative procure la conscience de ses propres limites, et c'est en définitive la conception d'une citoyenneté « différée » qui se profile derrière l'utilisation de la référence anglaise.

a) Les vertus de l'association

Née de l'initiative privée, l'ELSP représente elle-même les vertus tant attendues de l'esprit associatif et qui relèvent de modalités d'appartenance et d'engagement constitutives de la citoyenneté¹³⁷. Loyauté et liberté sont en effet les deux pôles à partir desquels est réfléchie l'association, émanant du problème plus général des moyens à mettre en oeuvre pour concilier l'individualisme issu de la Révolution, avec l'Etat, pris comme le garant de l'intérêt général. Puisque l'Angleterre n'avait pas connu cette antithèse heurtée de l'individu et de l'Etat, son exemple pouvait fournir d'utiles leçons dans la recherche des fondements de la société civile¹³⁸.

¹³⁴Jean Leca précise ainsi la différence entre les deux termes : « civil » a une dimension passive et repliée sur le privé, que n'a pas le civisme, impliquant justement une orientation vers la collectivité. La référence à la civilité anglaise telle qu'elle se lit à l'ELSP à travers la morale du gentleman comporte cependant une dimension participative incontournable dont le devoir social est l'expression achevée (cf. *supra* Chapitre 5). La distinction relevée par Jean Leca n'est toutefois pas sans intérêt pour notre propos car la participation telle qu'elle est conçue à l'ELSP tend effectivement à rabattre la question du civisme sur une question de pacification des relations sociales. Jean LECA, « Individualisme et citoyenneté » in Pierre BIRNBAUM et Jean LECA, *Sur l'individualisme*, Presses de la FNSP, 1986, p. 174.

¹³⁵Et non « sociable », qualité réservée au Français : ce dernier serait aussi plus individualiste que l'Anglais, présenté comme isolé et social : cf. Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, *op. cit.*, p. 84. Formulé par Émile Boutmy, cette observation montre l'Anglais comme individu *et* citoyen : « En dehors de ce qui le touche personnellement, il ne s'intéresse qu'à la chose publique, qui le touche indirectement et pour sa part de citoyen » : Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 166.

¹³⁶Jean-Pierre Rioux note, à la suite de Tocqueville, l'ambivalence portée par l'association : « parce qu'elle crée artificiellement une action réciproque des hommes sur les hommes et des citoyens sur les institutions, [l'association] est du côté du pouvoir, elle participe de l'« art politique » des démocraties ; mais, tout autant, en reconstituant sans cesse le tissu social que défait l'inégalité des conditions, elle est une forme originale et peut-être même originelle du pouvoir de la société sur elle-même » (Jean-Pierre RIOUX, *art. cit.*, p. 120). L'association participe ainsi au processus de privatisation de l'Etat et de publicisation du privé que décrit Roger Chartier (*Les origines culturelles de la révolution française*, Seuil, 1990, 244 p.), mais il est moins question ici de la sphère publique littéraire - bien que l'activité éducative et informative des membres de l'ELSP participe à son affermissement - que de l'émergence d'une sphère « sociale », nouvel espace de sociabilité où le général (l'Etat) rencontre le particulier (les individus) et contribue aussi à l'orienter, cf. le développement qui suit.

¹³⁷Cf. la discussion théorique menée par Jean LECA, *op. cit.*, pp. 176-178

¹³⁸Antithèse inconnue aux États-Unis également, mais l'utilité de leur modèle pour cette question est limitée par la faiblesse du rôle de l'Etat et de la régulation politique : analysée comme une société économique encore ouverte à la conquête, elle

Que la loyauté soit l'un des attributs du peuple anglais est un fait souvent souligné dans l'enceinte de l'ELSP, analysée comme une conséquence de l'insertion des individus dans des groupes relevant à la fois de la communalisation et de la sociation pour reprendre la terminologie wébérienne¹³⁹. Une distinction relevée par Hippolyte Taine qui établissait la différence entre ces deux types d'association par la nature de l'engagement qui les constituait : d'un côté engagement tacite et inné, profond, indéfini, de l'autre, engagement volontaire, clairement exprimé, réversible ; d'un côté les associations « naturelles » : famille, commune, État, de l'autre les associations « artificielles », sociétés de commerce, de bienfaisance, etc.¹⁴⁰. On peut discuter du caractère radical de la dichotomie établie par Hippolyte Taine¹⁴¹, mais sa préférence, elle, est indiscutable et liée à sa prédilection pour un ordre social traditionaliste où l'individu est solidement ancré dans des hiérarchies établies. Ce qui ne l'empêche pas de reconnaître à l'association en général une fonction essentielle dans le développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité nationale, permettant de combattre ce qu'il appelle « l'instinct égoïste » de l'homme¹⁴².

L'importance de la famille dans la réforme sociale conçue par les leplaysiens si nombreux à l'ELSP relève d'un idéal similaire consistant à promouvoir l'appartenance sociale à l'intérieur d'un cadre hiérarchisé. La critique qu'en fait Émile Boutmy conduit cependant à dépasser la pensée leplaysienne en mettant l'accent sur le caractère essentiellement égalitaire des relations entre les individus dans une démocratie : « L'association égalitaire et libre [produit] l'esprit de prévoyance et de fraternité qui sont la condition de toute grande oeuvre » écrit-il en 1865¹⁴³. La famille anglaise donnait l'exemple de relations cultivant la liberté et l'autonomie de ses membres¹⁴⁴ et, plus largement, la société anglaise montrait l'association volontaire au principe de toutes les institutions, État y compris.

« La liberté n'appartient qu'à ceux qui mettent de leur âme dans beaucoup de grandes affaires et qui ont la passion de les garder sous leur main »¹⁴⁵, déclarait Émile Boutmy en présentant son projet d'École. Nul doute que la lecture de Tocqueville n'ait alimenté ses réflexions sur les vertus de l'association. « J'ai rencontré en Amérique des sortes d'associations dont je n'avais pas même l'idée » note ce dernier qui consacre ensuite plusieurs chapitres à expliquer la fonction de la « science de l'association »¹⁴⁶ : science mère dans une société démocratique, elle permet à chaque citoyen de s'élever à la conception de la chose publique et de prendre en charge l'administration des petites affaires pendant que l'État, lui, trouve dans ces associations des interlocuteurs privilégiés. La vertu associative doit cependant se comprendre sur le long terme : petit à petit, l'individu qui s'occupait par nécessité de

supporterait mieux les aléas de la lutte pour la vie. Son développement associatif intensif peut toutefois servir de référence mais son caractère démocratique peut également faire office de contre-exemple pour les membres de l'ELSP. Tocqueville notait d'ailleurs en 1835 qu'à la différence des États-Unis, les associations anglaises bien que très vivaces elles aussi, avaient souvent un grand seigneur à leur tête, pointant une caractéristique importante : Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*. Livre II, Deuxième partie, chapitre IV, Laffont, collection Bouquins, 1986 (1ère édition 1835).

¹³⁹Max WEBER, *Économie et société*, t. 1, Plon, 1995, pp. 78 et suivantes.

¹⁴⁰Hippolyte Taine. *Sa vie et sa correspondance*, t. 3, Hachette et Cie, 1905, pp. 326-328

¹⁴¹voir notamment les explications de Max WEBER, *op. cit.*

¹⁴²Hippolyte TAINÉ, *Les origines de la France contemporaine. Le régime moderne*, Livre quatrième, chapitre I, Laffont, collection Bouquins, 1986. A l'issue d'une rencontre avec Roemerspacher (l'un des jeunes gens des *Déracinés*) « l'illustre auteur des *Origines* lui dévoile brièvement ses conclusions, lui indique comment la meilleure école, le laboratoire social, c'est le groupement, l'association libre... » écrit Maurice BARRES (*Les déracinés*, Plon, 1967, p. 208). Cf. également Hippolyte Taine. *Sa vie....*, *op. cit.*, p. 326.

¹⁴³Émile BOUTMY, « M. Le Play et la réforme sociale », *Revue Nationale*, 10/7/1865 p. 422.

¹⁴⁴Sur ce point, voir *supra* Chapitre 4-III

¹⁴⁵*Quelques idées pour une Faculté libre d'enseignement*, Lainé, 1871, p. 8.

¹⁴⁶Alexis de TOCQUEVILLE, *op. cit.*, Livre II, deuxième partie, chapitres 2 à 8.

l'intérêt général prendra l'habitude et surtout le goût de le faire, sachant que l'acquisition du sens de la solidarité et du devoir social librement accompli correspondent au degré le plus élevé de civisme.

Car il existe bien une gradation dans la citoyenneté ainsi appréhendée dont le comportement exigé de l'élite formée à l'ELSP - véritable « aviation morale »¹⁴⁷ - donnerait à voir l'excellence : c'est chez elle que le don de soi est le plus complet, culminant dans ce fonctionnaire incarnant le service public, dans ces hommes qui sont véritablement « d'Etat ». Et c'est bien en se mettant *au service* du public, c'est-à-dire en l'associant étroitement à l'activité étatique, qu'ils sont censés insuffler l'esprit d'initiative qui permettra à ce dernier de prendre à son tour ses affaires en main¹⁴⁸. Pour que l'association devienne vertueuse, il faut une éducation, concluait Émile Boutmy :

« La facile docilité des époques instinctives auxquelles il suffit d'une élite de maîtres éclairés, ne se remplace pas en un jour par un état social où tous comprennent l'oeuvre générale ou partielle à laquelle ils participent, se complaisent à l'agrandir et à la rehausser, se convainquent des avantages de la prévoyance, de l'assistance mutuelle et d'une bonne justice distributive, et créent autour d'un travail commun une famille choisie, bien supérieure par sa moralité clairvoyante au servile troupeau patriarcal »¹⁴⁹.

Défenseurs de la liberté d'association, les membres de l'ELSP donnent eux mêmes l'exemple d'une activité associative intense¹⁵⁰. La nature des sociétés autour desquelles gravitent ces hommes révèle à la fois le type de sociabilité qui les définit ainsi que le type d'associations qu'ils valorisent et, partant, la nature des relations sociales qu'ils souhaitent voir se développer dans la société républicaine. Il ne s'agit pas ici de dresser une liste précise

¹⁴⁷ Expression utilisée par Alfred de FOVILLE pour désigner l'élite dont fait partie son ami Georges Picot : Alfred de FOVILLE, « Notice sur M. Georges Picot », discours à l'ASMP de 1910, reproduit dans *l'Annuaire de la Fondation Thiers*, p. 31. AHC 1SP50 Dr5 (Louis Blériot traversait la Manche le 25 juillet 1909). En mars 1912, dans le cadre d'une souscription en faveur de l'aviation militaire, le conseil de la Société des élèves envisageait d'acheter un aéroplane qui porterait le nom d'Émile Boutmy ou d'Albert Sorel (Procès-verbaux des séances du conseil de la SAE, 26/11/1903-janvier 1913, Archives de la Société des élèves).

¹⁴⁸ « Le rapport pédagogique, c'est-à-dire la relation enseignant-enseigné, se construit comme une relation de service où il s'agit de rendre l'individu libre afin qu'il lui soit possible de compter sur ses propres forces. Le mécanisme est de plus en plus efficace quand le pouvoir se met en deçà de l'individu, à son service, et non pas quand il se place au-dessus de lui pour le soumettre en l'effrayant. Autrement dit, le service que le pouvoir rend à chacun est l'opérateur qui fait fonctionner le pouvoir individuel de servir [...] Les sports sont une manière de fabriquer un *individu combatif* qui ne soit pas un *individu nuisible* » : Alain EHRENBERG, « Des jardins de bravoure et des piscines roboratrices. Le sport, parcours de pouvoirs », *Les Temps modernes*, n° 399, oct. 1979, p. 690. Cette « pédagogie libérale » ainsi décrite par l'auteur pour caractériser la politique sportive mise en place au tournant du siècle présente des similitudes avec la pédagogie adoptée à l'ELSP.

¹⁴⁹ Émile BOUTMY, « M. Le Play... », *art. cit.*, p. 424. Il faisait en cela écho à Tocqueville qui notait : « Lorsque le monde était conduit par un petit nombre d'individus puissants et riches, ceux-ci aimaient à se former une idée sublime des devoirs de l'homme ; ils se plaisaient à professer qu'il est glorieux de s'oublier soi-même et qu'il convient de faire le bien sans intérêt, comme Dieu même. C'était la doctrine officielle de ce temps en matière de morale. [...] Mais à mesure que l'imagination prend un vol moins haut et que chacun se concentre en soi-même, les moralistes s'effrayent à cette idée de sacrifice et n'osent plus l'offrir à l'esprit humain ; ils se réduisent donc à rechercher si l'avantage individuel des citoyens ne serait pas de travailler au bonheur de tous [...] et l'on croit enfin apercevoir que l'homme en servant ses semblables se sert lui-même, et que son intérêt particulier est de bien faire » : Alexis de TOCQUEVILLE, *op. cit.*, pp. 511-512.

¹⁵⁰ Les discussions à propos des lois de 1884 sur les syndicats professionnels et de 1901 sur les associations sont l'occasion de rappeler les prises de positions en faveur de la liberté d'association. Cf. entre autres : Louis BERTHELEMOT, « Le droit d'association », conférence du 12/2/1900, *Supplément aux ASP de 1900*, pp. 25-26 ; Gérard des VIGNES, « Les associations professionnelles à travers les âges. Les syndicats ouvriers et la loi de 1884 », conférence du 4/3/1901, *Supplément aux ASP de janvier 1901*, pp. 49-51 (la discussion porte moins sur la loi de 1884, jugée nécessaire, que sur l'utilisation qui en a été faite par les syndicats ouvriers, les opinions divergeant à ce sujet) ; Gaston SALAUN, compte-rendu de l'ouvrage de Roger MERLIN, *Les associations ouvrières et patronales*, A. Rousseau, 1899, *ASP*, t. 15, 1900, pp. 390-392.

et exhaustive des associations auxquelles adhèrent les membres de l'ELSP mais seulement de repérer et caractériser les réseaux dans lesquels ils gravitent¹⁵¹.

Il est possible de différencier les activités associatives des membres de l'ELSP en reprenant des catégories élaborées implicitement dans l'enceinte de l'établissement même, moyen de comprendre la façon dont ils définissent la « compétence » citoyenne des individus. Sans surprise, ces catégories font appel à la nature de l'orientation publique ou privée des activités ainsi qu'à la nature de l'engagement, passif ou actif, réflexif ou pratique¹⁵². Sans surprise également, les activités des membres de l'ELSP, même les plus privées d'entre elles, sont valorisées pour l'intérêt général dont elles sont porteuses de même qu'elles sont également et principalement tournées vers l'action¹⁵³.

Parmi les pratiques les plus privées se rangent ainsi celles qui ont trait à l'activité physique et sportive, c'est-à-dire aussi liées au corps : nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer l'adhésion à certaines associations telles que le Racing Club ou le Yacht-Club auxquelles s'ajoutent l'Automobile-Club, le Cercle du Bois de Boulogne et autres sociétés hippiques, sociétés d'armes, etc. Or la pratique sportive n'est pas pour les membres de l'ELSP qui l'évoquent une activité d'ordre privé puisque même le développement de l'énergie physique a pour objectif de mieux assurer la force morale de l'individu et obéit par conséquent à un objectif d'intérêt général. Plus que cela encore, le sport tel que le présente Pierre de Coubertin doit être une école de civisme, ce que Paul Morand résumait bien lorsqu'il écrivait :

« Ce qu'auraient dû m'enseigner l'éducation, l'instruction religieuse, la culture civique, c'est par l'étrange détour du sport que j'y eus accès ; j'acceptai la loi, je découvris la conscience collective, le goût de l'équipe, l'amour du prochain dont personne ne m'avait parlé. Je n'avais jamais vu le devoir que sous sa forme abstraite, rébarbative ; le sport me l'a fait sentir, vivre, aimer ; je découvris qu'on doit passer le ballon »¹⁵⁴.

¹⁵¹ Les informations que nous avons recueillies sur l'activité associative des membres de l'ELSP sont issues de sources très variées et notamment les renseignements biographiques tirés des notices nécrologiques, notices biographiques et bibliographiques des annuaires divers. La participation de nombreux membres de l'ELSP au mouvement de réforme sociale de l'époque nous a conduit à préciser un peu mieux leur appartenance à des groupements tels que la SES et le Musée Social notamment. Ces informations, forcément parcellaires, suffisent pourtant à déterminer les contours de leurs activités associatives.

¹⁵² L'appréhension des catégories de jugement qui structurent les réflexions des membres de l'ELSP est rendue possible par l'analyse des qualités qu'ils valorisent chez leurs pairs et que le personnage du gentleman, fait de la conciliation d'une série d'oppositions, permet de décrypter : en lui s'accordent ainsi public et privé dans un service toujours renouvelé de la collectivité ; en lui se concilient réflexion et action par l'intermédiaire d'une pensée immédiatement traduite en actes. Lui seul est intègre, individualité loyale à son groupe. Et quand il lui arrive de faillir, le fameux *cant* est là pour que ce citoyen exemplaire reste immaculé : cette interprétation de l'hypocrisie anglaise que nous avons trouvée au sein de l'École est certainement liée au besoin d'une soupape de sûreté pour échapper à l'extrême rigidité de ce costume de citoyen modèle. Émile Durkheim insistait lui aussi sur l'ascétisme comportemental exigé de l'élite, nécessaire pour qu'il se diffuse dans la société (Émile DURKHEIM, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF, 1985 (1ère édition 1912), p. 452). Mais l'élite formée à l'ELSP n'est pas hors du monde : le recours à l'idée utilitaire de l'intérêt bien entendu lui fournit la justification parfaite de ses éventuels dérapages. « Je comprends mal à cet égard la politique de mes parents, raconte André Siegfried. D'une part, ils avaient une affectation de simplicité, d'absence de prétention, et d'autre part toute l'atmosphère de la maison nous enseignait qu'un Siegfried devait tenir son rang. C'était contradictoire [...]. J'ai mis des années, des dizaines d'années, à me remettre [...] de cette douche écossaise. [...] J'avoue franchement ne pas aimer la « vie simple », que du reste mes parents ne vivaient pas » : André SIEGFRIED, « Une adolescence parisienne (I), 1885-1890 », *Commentaire*, n° 75, automne, 1995, p. 924.

¹⁵³ Un véritable citoyen ne peut être qu'actif, comme l'explique Jules SIMON, « L'éducation », *Réforme sociale*, t. 3, 1887, p. 682.

¹⁵⁴ Paul MORAND, *Venises*, Gallimard, 1971, pp. 16-17. Pierre de COUBERTIN, « La force nationale et le sport », *RDDM*, 15/2/1902, pp. 916-924. Dans un autre domaine sportif, l'Automobile-Club de France créé à la fin du siècle, était quant à lui présenté comme un « conservatoire de la mécanique », laboratoire d'essais permettant de faire progresser l'industrie et la technique françaises, mais il est vrai que c'est moins le corps que la machine qui entre en jeu ici. Cf. les lettres du marquis de Dion publiées dans : *Automobile-Club de France, Bulletin officiel de Paris*, n°1, 1923. Se retrouvent à l'Automobile-Club

Mise en avant pour les activités les plus proches du pôle privé afin de déclarer que ce qui pourrait paraître comme un loisir sert en fait la collectivité, la fonction civique manifeste des associations ne peut que croître à mesure qu'elles s'orientent vers un objectif moins privé. En continuant de nous déplacer sur l'axe appartenance/engagement, ce sont ensuite les sociétés savantes de tous genres que nous rencontrons, lieux de réflexion et d'échange d'idées entre pairs sur des sujets le plus souvent liés à l'histoire¹⁵⁵. Il est pourtant difficile de ne les considérer que sur le plan réflexif tant leur objectif prosélytique est souligné¹⁵⁶ : les associations auxquelles adhèrent les membres de l'ELSP ont une orientation essentiellement pratique, soit qu'il s'agisse de constituer un laboratoire d'idées sur une question particulière, soit qu'il s'agisse d'agir directement dans le domaine concerné. Distinction schématique puisque la pratique montre clairement que les frontières entre les diverses associations sont perméables, ne serait ce que parce qu'elles regroupent les mêmes hommes.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques, investie par les membres de l'ELSP, est un exemple de ces lieux où la réflexion a une finalité pratique, institution liée à l'Etat, se saisissant des questions de société, organisant des concours sur ces sujets et distribuant des prix aux travaux ayant contribué à améliorer la moralité publique, qui le progrès des études historiques, etc.¹⁵⁷. Peuvent se décrire d'une façon similaire la Société d'Enseignement Supérieur, la Société de Législation Comparée, la Société de Statistique de Paris... qui, bien qu'elles soient issues de l'initiative privée, collaborent étroitement avec le gouvernement en tenant la place de conseillers dans leurs domaines respectifs¹⁵⁸. Elles répondent tout à fait à l'appel adressé par Georges Cahen à une collaboration des citoyens au travail administratif et gouvernemental. Une collaboration très poussée pour les membres de l'ELSP dont nombre investissent les conseils et comités consultatifs, les commissions extraparlimentaires¹⁵⁹. Qu'il

nombre de personnalités liées à l'ELSP et plus particulièrement les actionnaires, on en comprend la raison : Henri Ménier, le prince d'Arenberg, le comte de Camondo, Frédéric de Coninck, Adrien Hébrard, Eugène Sée, Pierre Marquès di Braga, Daniel Bethmont, Arthur Raffalovitch, Joseph Caillaux, Pierre de Coubertin, Georges Pallain, etc. (environ 10% des actionnaires de l'ELSP sont affiliés au Club).

¹⁵⁵On trouve des membres de l'ELSP dans de nombreuses sociétés d'histoire (Société d'histoire de la Révolution de 1848, Société d'histoire moderne, Cercle Saint-Simon, Sociétés d'histoire locales...), mais aussi dans des sociétés d'études géographiques, d'études des langues, d'études économiques, etc.

¹⁵⁶Notamment par l'insistance sur leur caractère patriotique : cf. l'exemple du Cercle Saint-Simon : *Revue Politique et littéraire*, 22/7/1882.

¹⁵⁷Sur l'organisation et la finalité de l'ASMP à sa réouverture en 1833 par Guizot voir : Dominique DAMAMME, *Histoire des sciences morales et politiques et de leur enseignement des Lumières au scientisme*, T. 1, Thèse de science politique, Paris I, 1982, pp. 225 et suivantes. Sur ses caractéristiques à l'époque que nous étudions, voir Christophe CHARLE, *Les élites...*, *op. cit.*, pp. 396-397.

¹⁵⁸Concernant la Société d'enseignement supérieur, voir *supra* Chapitre 2-II (sur la Société de Statistique, cf. *infra* Chapitre 9). La Société de législation comparée est née en 1869 sur l'initiative d'Édouard de Laboulaye ; elle ferme ses portes pendant la guerre pour rouvrir en 1871 afin de travailler à la réparation de la France. Elle se propose d'étudier les lois des différents pays et de rechercher les moyens d'améliorer la législation française et publie un Annuaire de législation étrangère dès 1874. A partir de 1873, elle partage d'ailleurs sa bibliothèque avec l'ELSP ainsi que quelques uns de ses membres : Eugène d'Eichthal, Léon Lefébure, Armand Demongeot, Alexandre Ribot, Paul Leroy-Beaulieu, Émile Boutmy lui-même. On y trouve aussi Charles Lyon-Caen, Jacques Flach, Gabriel Colmet-Daage, André Lebon, Victor Marcé...

¹⁵⁹Font partie à un moment ou à un autre du Conseil supérieur de l'instruction publique : Émile Boutmy, Adhémard Esmein, Ernest Glasson, Octave Houdas, Paul Leroy-Beaulieu, Émile Lévassier, Léon Morel, Jean Romieu, Edmond Thaller, Paul Janet ; Conseil supérieur de Statistique : Albert Delatour, Pierre des Essarts ; Conseil supérieur des colonies : Paul Guieysse, Paul Deschanel, Charles Jonnart ; Conseil supérieur du commerce et de l'industrie : Édouard Aynard, Eugène d'Eichthal, Léon Lefébure, Joseph Magnin, André Lebon ; on trouve également des membres de l'École au Conseil supérieur des beaux arts (Adrien Hébrard), de l'assistance publique (Jules Siegfried), des travaux publics (Théodore Plaffain, Joseph Barthélémy). Sur le plan des Comités, on peut citer le Comité des travaux historiques où se retrouvent Émile Boutmy, Adhémard Esmein, Octave Houdas, Charles Lyon-Caen, Alfred de Foville, Clément Juglar, Émile Cheysson, Ernest Glasson, Paul Vidal de la Blache ; le Comité consultatif des chemins de fer : Jules Fleury, André Lebon, Théodore Plaffain, Alphonse Machart, Clément Colson ; le Conseil consultatif de l'enseignement supérieur : Ernest Glasson, Paul Vidal de la Blache.

soit question ici de visibilité, de reconnaissance sociale, d'extension de la surface sociale est indiscutable mais cette coopération est aussi la démonstration d'un investissement dans les affaires publiques selon le principe que les compétences de chacun doivent nécessairement être mises au service de tous. L'accent souvent mis sur la multitude d'activités sociales, professionnelles... exercées par les membres de l'ELSP est aussi une manière de montrer que toute capacité est, chez eux, utilisée, que toute leur énergie est appliquée à travailler pour une cause supérieure car collective¹⁶⁰. Même lorsqu'il s'agit d'une activité manifestement lucrative, telle que l'exploitation des chemins de fer, l'attention est focalisée sur l'étendue de ses bienfaits pour la communauté nationale, escamotant ainsi la question des intérêts financiers.

L'exemple des transports ferroviaires mérite une attention particulière dans la mesure où il est l'objet de très nombreuses études au sein de l'École, domaine où les frontières du privé et du public sont très indécises¹⁶¹. L'investissement des membres de l'ELSP dans les compagnies de chemin de fer est massif¹⁶² et la réorganisation des rapports entre l'Etat et les compagnies à la fin du siècle explique en grande partie les nombreux articles et conférences sur le sujet, attachées à évaluer les conséquences d'un rachat. Conséquences présentées sous un jour plutôt sombre, les exemples anglais et américains étant là pour exalter les bienfaits de l'initiative privée en la matière, alors que l'exploitation étatique des chemins de fer en Belgique ou en Allemagne imposait le constat de l'incapacité étatique en matière

¹⁶⁰Ce qui rejoint l'idée d'apostolat évoquée dans le chapitre précédent mais qui, en même temps laisse un arrière-goût très prononcé d'utilitarisme, comme s'il s'agissait de rentabiliser toute capacité : est-ce ce que Max Weber définirait comme une éthique de la conviction fondée sur l'éthique de la responsabilité? (Max WEBER, *Le savant et le politique*, *op. cit.*, pp. 172-184). Cet activisme est parfois présenté aussi dans sa dimension physique, imprimant au corps une intense fatigue que contrebalance une infatigable énergie : nous ne sommes pas loin des fièvres exotiques endurées par le fonctionnaire colonial, et la référence aux Anglais est très explicite : « En dehors du sport, où se consomme une grande partie des loisirs de la classe supérieure, nous retrouvons le gentleman, à Londres ou en province, dépensant un surcroît d'énergie dans les branches les plus nobles de l'activité humaine. A la Chambre des Communes, les membres capables ne se contentent pas du travail des séances parlementaires. Une grande partie du jour [...] ils siègent dans les commissions [...]. Le soir, les uns et les autres se retrouvent et discutent avec lucidité jusqu'au milieu de la nuit des sujets d'intérêt général. Personne, jusqu'à une date récente, ne s'était jamais plaint sérieusement que la charge fût trop lourde et n'avait réclamé, pour les distractions de la vie mondaine, ou pour le sommeil, des heures que la politique leur laisse dans d'autres pays » : Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 286-287 ; cf. dans la même veine, les portraits d'enseignants de l'ELSP : Eugène d'EICHTHAL, « Discours prononcé aux obsèques de M. P. Beauregard », *ASP*, t. 41, 1919, pp. 329-330 ; Pierre LEROY-BEAULIEU, « Émile Lévassour », *ASP*, t. 26, 1911, pp. 845-857.

¹⁶¹Un cours hors section concernant la législation des chemins de fer se tient en 1880-1881, 1882-1883 et 1892-1893, assuré par Charles Lyon-Caen, enseignement intégré au cours d'organisation administrative en 1894-1895 et pris en charge par Jean Romieu. Nous ne savons pas si ces deux hommes sont liés d'une quelconque façon aux compagnies elles-mêmes ou à des activités reliées à la question du rail, mais il est fort probable que tel est le cas. De 1882 à 1884, Louis-Joseph Carlier intervient aussi sur la question des rapports des compagnies avec l'Etat : il est, lui, secrétaire général de la Compagnie d'Orléans, et chargé du bureau des chemins de fer au Ministère des finances en 1881. Les réflexions se rapportant aux chemins de fer émanant des membres de l'École sont très nombreuses : dès qu'il est question d'évoquer un domaine où la collaboration de l'Etat et du privé est exemplaire, la référence aux chemins de fer semble automatique : cf. Paul LEROY-BEAULIEU, *L'Etat...*, *op. cit.*, pp. 175-227 ; Émile BEAUSSIRE, « Les attributions de l'Etat », *ASP*, t. 3, 1888, p. 4 ; Eugène d'EICHTHAL, *Socialisme et problèmes sociaux*, Alcan, 1899, p. 58. Au sein de la Société des élèves, plus d'une vingtaine de conférences concernent les chemins de fer, et les *Annales* comportent une dizaine d'articles sur la question. Nous citerons quelques unes de ces études par la suite.

¹⁶²Les enseignants de l'École sont surtout reliés à la question des chemins de fer par l'intermédiaire d'activités professionnelles et officielles telles que la participation au Comité consultatif des chemins de fer (cf. *supra*). Clément Colson sera directeur des chemins de fer au Ministère des travaux publics, André Dejean occupera la fonction de sous-directeur des chemins de fer de l'Etat en 1912, Jules Fleury est inspecteur adjoint du matériel des chemins de fer du Nord en 1863, Joseph Girard y est actuaire dans les années 1910, Alphonse Machart est commissaire général des chemins de fer dans les années 1880, etc. Mais certains enseignants ont des intérêts financiers dans les compagnies ainsi que de nombreux actionnaires qu'on trouve à la tête d'importants réseaux : Léon Say et Gaston Griolet pour les chemins de fer du Nord, le Prince d'Arenberg, le baron de Courcel à la Compagnie d'Orléans, Léon Aucoc, Adolphe et Eugène d'Eichthal, Georges Teissier à la Compagnie du Midi, le baron Hottinguer, Paulin Talabot pour le PLM. Plus de 10% des membres de l'ELSP sont liés aux compagnies (actionnaires, enseignants et membres du conseil de perfectionnement).

d'exploitation¹⁶³. Le rachat de la Compagnie de l'Ouest en 1908 sera donc critiqué¹⁶⁴ tandis que la collaboration entre les compagnies et l'Etat telle qu'elle avait été établie par les conventions de 1883 bénéficie d'un avis positif¹⁶⁵. Qu'elle procure des avantages substantiels aux actionnaires est une chose, mais ce sont les bénéfices retirés par la collectivité qui sont mis en avant dans les discussions. A ce titre, les articles de Maurice Wallon sont exemplaires, retraçant la lente émergence du réseau français grâce à l'énergique initiative de quelques saint-simoniens - et taisant d'ailleurs les luttes intestines - donnant à voir un groupe d'hommes pensant surtout à améliorer le sort des classes pauvres, agissant avec *désintéressement* : les saint-simoniens ont fait fortune, certes, mais en enrichissant la France, insiste l'auteur¹⁶⁶. Glorification d'un groupe d'hommes dont certains sont liés à l'ELSP (Paulin Talabot, François Arlès-Dufour), cet article est aussi et de manière plus générale une célébration des vertus publiques indispensables aux hommes que les intérêts strictement privés pourraient absorber. Les chemins de fer en sont un magnifique exemple car la situation avantageuse faite aux compagnies pourrait faire croire qu'elles ne pensent qu'à leur profit : « Ce qu'il faut d'intelligence, de caractère, et de désintéressement pour diriger un service public aussi colossal qu'une compagnie de chemin de fer, dépasse singulièrement l'idée qu'on s'en fait couramment » déclare ainsi le président de la Société des élèves pour faire l'éloge de Gaston Griolet, vice-président du conseil d'administration des chemins de fer du Nord, promu commandeur de la Légion d'honneur en 1900¹⁶⁷. Quelques années plus tard, un élève se demandera s'il est préférable pour un pays de réaliser des recettes grâce à ses voies ferrées ou au contraire d'employer celles-ci au développement de la richesse publique, optant pour la seconde solution qui désignait aussi l'exploitation par les compagnies privées¹⁶⁸.

Le cas des chemins de fer tel qu'il est traité au sein de l'École - remarque qui pourrait également s'appliquer à l'activité bancaire dans laquelle sont investis de nombreux membres de l'établissement¹⁶⁹ - permet incontestablement de passer sous silence les motivations économiques au profit des notions de désintéressement et de service public tout en insistant

¹⁶³Cf. Daniel MIDY, « Le rachat des chemins de fer », conférence du 22/4/1901, *Supplément aux ASP de juillet 1901*, pp. 74-75 ; Maurice WALLON, « Les chemins de fer de l'Etat français », conférence du 29/4/1909, *Supplément aux ASP de juillet 1909*, pp. 101-102 ; Édouard PARENT, « Les chemins de fer d'Etat allemands », conférence du 1/4/1909, *Supplément aux ASP de mai 1909*, pp. 73-75 ; Jules DEVYS, « Le réseau d'Etat belge », conférence du 22/4/1909, *Supplément aux ASP de juillet 1909*, pp. 98-99.

¹⁶⁴Emmanuel CALLON, « Le rachat de l'Ouest s'imposait-il? », conférence du 21/2/1910, *Supplément aux ASP de mai 1910*, pp. 66-69 ; Hiskuen NECYS, « Ce que donne en France l'exploitation des chemins de fer par l'Etat », *ASP*, t. 32, 1914, pp. 1-40.

¹⁶⁵Edmond HANNOTIN, « Les conventions de 1883 », *ASP*, t. 12, 1897, pp. 713-730. Il faut noter en effet que les réseaux anglo-saxons portent le flanc à des critiques : la liberté d'action a mené à la constitution de monopoles dont le bénéfice pour la communauté est mis en doute. Entre le monopole étatique et le monopole de grandes compagnies, la balance penche en faveur du premier, sensé garantir l'intérêt général. Mais la question des monopoles soulève surtout le problème de l'indépendance des individus, nous y reviendrons. Robert SAVARY, « Les chemins de fer aux États-Unis », conférence du 6/4/1900, *Supplément aux ASP de mai 1900*, pp. 49-50 ; A. BARTHELEMY, « Les chemins de fer du Royaume-Uni », *ASP*, t. 20, 1905, pp. 80-96.

¹⁶⁶Maurice WALLON, « Les Saint-simoniens et les chemins de fer. L'élaboration du réseau », *ASP*, t. 23, 1908, pp. 515-528 ; « Les Saint-simoniens et les chemins de fer. L'exécution du réseau », *ASP*, t. 24, 1909, pp. 83-100.

¹⁶⁷Discours de Charles LESAGE lors du banquet du 11/12/1900, *Supplément aux ASP de janvier 1901*, p. 5.

¹⁶⁸Maurice WALLON, « Les chemins de fer de l'Etat français », *art. cit.*, p. 101

¹⁶⁹Dans la mesure où, comme l'expliquait François Piétri, l'activité bancaire est un service rendu à la nation (François PIÉTRI, *op. cit.*). Cf. également l'éloge des Banque de France et d'Angleterre comme institutions privées dirigées par des hommes responsables et impartiaux : Pierre MIRABAUD, « La Banque Nationale Suisse », conférence du 19/3/1908, *Supplément aux ASP de mai 1908*, p. 104. On notera la présence parmi les actionnaires, membres des conseils d'administration ou de perfectionnement, de gouverneurs de la Banque de France (Joseph Magnin, Georges Pallain, Louis de Normandie), de sous-gouverneurs au Crédit Foncier (Baron de Soubeyran, Pierre Marquès di Braga) ainsi que des fondateurs du Crédit Foncier (Louis Wolowski), du Crédit Lyonnais (Henri Germain) et du Crédit Industriel et commercial (François Arlès-Dufour).

sur la nécessité de s'associer à l'Etat, voire de l'inciter à investir dans certains domaines pour aider l'initiative privée à s'épanouir. Là encore, les chemins de fer présentaient un exemple parfait puisque l'Etat avait progressivement pris à sa charge les lignes les moins rentables pour laisser aux compagnies privées la possibilité de mieux exploiter les lignes plus importantes : une telle collaboration ne pouvait manquer d'être célébrée à l'École, preuve que les hommes d'Etat comme les patrons des compagnies prenaient soin de l'intérêt de la nation...¹⁷⁰.

b) La place du social

La recherche de l'amélioration du bien public empruntait aussi d'autres chemins à l'ELSP, purs, eux, de tout entachement utilitaire manifeste, et considérés alors comme le summum du dévouement au bien public. Les membres de l'École sont en effet engagés dans une multitude d'associations destinées à promouvoir des réformes dans le domaine social. Domaine qui va d'ailleurs émerger comme un lieu privilégié d'élaboration de la politique républicaine au tournant du siècle : s'y rencontrent et s'y associent initiative privée et action étatique pour aboutir à un consensus autour de la nécessité de pacifier les relations sociales, contribuant à ancrer la République dans les moeurs¹⁷¹.

L'interpénétration entre l'ELSP et la Société d'Économie Sociale donne le ton de l'activité réformatrice entreprise : société de réflexion sur les objectifs et moyens de réforme sociale, cette dernière s'était rapidement étoffée de toute une série d'institutions chargées de diffuser les méthodes leplaysiennes, publications et enseignement bien sûr mais aussi création des Unions de la Paix sociale qui quadrillent le territoire français dès 1874, Comité de Défense et de Progrès Social initié en 1895, et surtout activisme de ses membres dans de très nombreuses associations et institutions¹⁷². Que ces derniers aient pu s'émanciper de la pensée du maître n'enlève rien à l'impulsion initiale qui leur a permis d'essayer leurs projets et qui aboutit par exemple à la création de Musée social en 1894, l'un des lieux incontournables du mouvement réformateur au tournant du siècle et dont les liens avec l'ELSP sont très forts¹⁷³. S'ajoutent à ces initiatives les actions sociales issues des milieux religieux et notamment

¹⁷⁰Qu'il s'agisse ici plus de collusion que de collaboration est manifeste : les hommes qui négocient les conventions en 1883 (Léon Say, Pouyer-Quertier) sont liés aux intérêts capitalistes : cf. Jean-Marie MAYEUR, *Les débuts de la III^e République, 1871-1898*, Seuil, 1973, pp. 121-123 ; cf. également C. De FREUND, « Les chemins de fer d'intérêt local en Europe », *ASP*, t. 13, 1898, pp. 730-749.

¹⁷¹Cf. Sanford ELWITT, *The Third Republic Defended. Bourgeois Reform in France, 1880-1914*, Baton Rouge and London, Louisiana State University Press, 1986, XIII-304 p. ; Jacques DONZÉLOT, *L'invention du social. essai sur le déclin des passions politiques*, Seuil, 1994 (1^{ère} édition Fayard, 1984), 263 p. ; Claude GAUTIER, « A propos du « gouvernement des conduites » chez Foucault : quelques pistes de lecture », in CURAPP, *La gouvernabilité*, PUF, 1996, pp. 19-33. Sur les conditions historiques de l'opposition public/privé et l'émergence du social : Hannah ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, 1983, pp. 59-121 ; Jürgen HABERMAS, *op. cit.*, pp. 149-159. L'analyse faite ici à partir du domaine social peut se transporter dans d'autres domaines comme l'indique le travail de Mariangela Roselli sur la politique de la langue : Mariangela ROSELLI, *La langue française entre science et République (1880-1960)*, Thèse de doctorat en science politique, Grenoble II, 1994, 667 p.

¹⁷²Rappelons que Frédéric Le Play avait proposé à Émile Boutmy une collaboration étroite entre leurs deux sociétés, refusée par ce dernier pour ne pas entacher la neutralité politique de l'École. Des divergences le séparaient de Le Play qu'il jugeait trop passiviste mais la méthode leplaysienne n'en sera pas moins promue dans l'enceinte de l'établissement. cf. Albert SOREL, « Comment j'ai lu la *Réforme sociale* », *Réforme Sociale*, 1/11/1906, pp. 613-629. Plus de 20% des enseignants sont également membres de la SES, et environ 12% des actionnaires et membres du conseil de perfectionnement.

¹⁷³Cf. *supra* Chapitre 6-II où nous avons indiqué les liens de l'ELSP avec le Musée Social. L'accueil de Jules Siegfried au sein du Conseil d'administration de l'École en 1909, est présenté sous le signe d'un rapprochement nécessaire et naturel entre l'établissement et le Musée social : Discours de Paul DESCHANEL, président de la Société des élèves, le 15/12/1909, *Supplément aux ASP de janvier 1910*, p. 5. Environ 17% des enseignants sont membres du Musée. Voir l'étude de Janet HORNE, *Republican Social Reform in France : The Case of the Musée Social, 1894-1914*, Ann Arbor, New York University, 1992, xxii-406 p.

protestants dont on a vu l'importance au sein de l'École¹⁷⁴ : le cas mulhousien, typique de la philanthropie protestante fait l'objet de deux conférences élogieuses à la société des élèves, occasion de mentionner le nom du très proluxe Jules Siegfried¹⁷⁵.

Nombreuses sont donc les associations à caractère social dans lesquelles gravitent les membres de l'ELSP. Parmi elles, la Société des visiteurs des pauvres peut être citée en exemple, émanant d'anciens élèves (René Bazin, André Spire, André Dejean) et vivement soutenue par Émile Boutmy : sa constitution en 1898 est l'occasion d'appeler au soutien de tous les élèves et de rappeler que ces derniers sont toujours « si sympathiques aux oeuvres d'amélioration sociale », propos réitérés lors du décès du fondateur principal de la Société, René Bazin, en 1900¹⁷⁶. La société avait été fondée pour fournir de l'aide aux plus pauvres en apprenant d'abord à les connaître en les rencontrant dans leur vie quotidienne, démarche de terrain qui permettait d'évaluer non seulement l'état de pauvreté mais aussi sa nature : pas question en effet d'entretenir ceux qui « se font une carrière de la misère », seuls les « bons » pauvres doivent être secourus, définis par leur degré de honte et leur volonté de s'en sortir. René Bazin, auteur de ces propos, diplômé de l'École et auditeur au Conseil d'Etat est très actif au sein de l'École, auteur de nombreuses conférences sur la question de l'assistance dans le cadre de l'activité de la Société des élèves. Il réitère ses réflexions lors du Congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée de 1900, lieu de rencontre entre les têtes de file de l'administration de l'assistance et les patrons des oeuvres privées et où se retrouvent beaucoup de membres de l'ELSP¹⁷⁷. Pris ici comme un exemple parmi d'autres de

¹⁷⁴On relève aussi le nom de Marc Sangnier (1873-1950) parmi les élèves de l'École : le Sillon, mouvement chrétien qu'il lance en 1901 s'intéresse aux améliorations à apporter au monde ouvrier (le Sillon disparaît en 1909, après que Marc Sangnier a été désavoué par le Vatican ; élu député en 1919, il cherchera sans succès à créer un parti de démocratie chrétienne ; il adhère au MRP après la guerre). Parmi les animateurs du mouvement catholique social présents à l'ELSP se trouve également René Pinon, membre de l'Union d'études des catholiques sociaux, créée en 1902. Gravitent autour de l'Action Populaire, fondée en 1903 par le père Desbuquois, Émile Cheysson, Georges Picot, ainsi que des élèves de l'ELSP tels que Maurice Dufourmantelle, Étienne Martin Saint-Léon. Sans oublier le personnage du prince d'Arenberg, tête de file des ralliés et très actif dans le domaine social : cf. Gilles LE BEGUEC, Jacques PREVOTAT, « L'éveil à la modernité politique » in Jean-François SIRINELLI, *Les droites françaises. De la Révolution à nos jours*, Gallimard, 1992, pp. 437-447 ; Jean-Marie MAYEUR, *Catholicisme et démocratie chrétienne, principes romains, expériences françaises*, Le Cerf, 1986, 287 p.

¹⁷⁵Eugène SEE, « Les cités ouvrières à Mulhouse », séance du 26/1/1876, *Annuaire SAE*, 1877, pp. 36-49 ; Raymond LANGE, « La vie ouvrière alsacienne : Mulhouse et ses institutions sociales », *ASP*, t. 27, 1912, pp. 75-87 et 428-441.

¹⁷⁶Cf. « Chronique de l'École », *ASP*, t. 11, 1896, pp. 410-411 ; « Nécrologie », *Annuaire SAE*, 1901, p. 75. René Bazin (1869 ?-1900), diplômé de l'ELSP en 1892, membre de la SAE, auditeur au Conseil d'Etat, sous-chef de bureau à la Direction des Cultes, a eu l'occasion d'exposer ses idées concernant l'assistance lors de plusieurs conférences faites à la SAE (« L'assistance obligatoire », 22/2/1892 ; « L'assistance publique et l'assistance privée », 6/3/1893 ; « Quelques considérations sur la décentralisation (instruction, assistance) », 9/12/1895). André Spire (1868-1966), ami de Daniel et Élie Halévy, participe également au mouvement des universités populaires : André SPIRE, « Une association contre la mendicité à domicile dans le grand-duché de Bade », *ASP*, t. 8, 1893, pp. 341-347.

¹⁷⁷S'y retrouvent ainsi : Georges Picot, Jules Siegfried, Émile Cheysson, Henri Monod (chargé d'un cours sur l'hygiène publique en 1890-1891, directeur de l'Assistance et de l'hygiène publique au ministère de l'Intérieur à partir de 1887 et préparateur des lois qui ont organisé cette politique en France), le prince d'Arenberg, Charles Mourier (ancien élève de l'École), Joseph Chailley-Bert, etc. (sur les 1351 congressistes français, une cinquantaine au moins sont liés à l'ELSP, soit comme enseignants, actionnaires, membre du comité de perfectionnement, soit comme membre ou ancien membre de la Société des élèves ou tout simplement comme ancien élève, sachant que la difficulté de repérage de ces derniers explique le caractère approximatif de notre estimation : cf. la liste des congressistes in *Recueil des travaux du Congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée tenu du 30 juillet au 5 août 1900*, t. 1, Siège du secrétariat général du congrès, 1900, pp. I-LXXXVI. Ce congrès, qui n'est pris ici qu'à titre d'exemple car il n'est pas le premier ni le dernier de la période étudiée, a des répercussions sur les discussions internes à l'ELSP : Maurice LEVY, « La Charité privée à Paris : la protection de l'enfance en 1900 », conférence de décembre 1900, *Supplément aux ASP de janvier 1901*, pp. 15-16 ; Gaston SALAUN, « Prévoyance et assistance », *ASP*, t. 16, 1901, pp. 780-786. Sur ce congrès, voir Christian TOPALOV, « Langage de la Réforme et déni du politique. Le débat entre assistance publique et bienfaisance privée, 1889-1903 », *Genèses*, n°23, juin 1996, pp. 30-52. Parmi les autres associations à caractère philanthropique où l'on retrouve des membres peuvent être citées : Société de Philanthropie, Alliance d'Hygiène Sociale, Société de patronage des libérés, Ligue contre l'alcoolisme, l'Oeuvre des saines vacances...

l'activité sociale de ces derniers - les congrès sont aussi un lieu de réunion et de médiatisation des divers réseaux¹⁷⁸ -, le thème de ce rassemblement permet aussi de mieux cerner la façon dont l'engagement à « bien faire » est conçu au sein de l'ELSP, et quelle est la part respective que doivent y tenir associations privées et organismes étatiques. Tout d'abord, la question de l'assistance aux indigents, étroitement liée à la question hygiéniste, est directement reliée dans les réflexions à l'ELSP à la question des mœurs, essentielle dans cet établissement ; elle est ensuite le terrain idéal pour laisser des traces très concrètes et persuasives de la bonne volonté sociale des hautes classes. Le congrès de 1900 cristallise aussi un tournant dans les relations entre les sphères publique et privée, entérinant une entente qui sera durable¹⁷⁹ : l'intense travail d'information des membres de l'ELSP dans ce domaine, qu'il s'agisse de leur action au sein des Universités populaires ou du Musée social par exemple, joue également un rôle important dans la publicisation de la question sociale. Enfin, dans le domaine de l'action sociale entendue dans un sens très large - traitement de la pauvreté, hygiénisme, relations capital/travail -, l'Angleterre apparaît aussi comme un pôle de référence privilégié : son développement industriel précoce en est une explication - le « paupérisme » est un mot venu d'outre-Manche - mais le traitement anglais de la question sociale est également un élément d'intérêt pour ceux qui cherchent des solutions au cas français. Les conférences et analyses traitant de ces questions font ainsi de façon récurrente des références au cas anglais, que ce soit dans les travaux des membres de l'ELSP ou dans les autres lieux de réflexion sur les questions sociales¹⁸⁰.

C'est par l'intermédiaire des réflexions sur l'instruction, mais également à propos de la question de la pauvreté et de l'hygiène que l'Etat anglais s'est étendu à partir du début du dix-neuvième siècle, créant des organismes contrôlés par l'Etat dans certaines localités puis uniformisant par une loi générale leur fonctionnement, instaurant par la même occasion un bureau central chargé de coordonner le tout, qui étend peu à peu ses prérogatives bureaucratiques¹⁸¹. Une telle façon de procéder, dont le caractère essentiellement pragmatique compte pour beaucoup dans l'attention qui lui est accordée, permet de mettre l'accent à la fois sur une conception de l'interventionnisme étatique en termes d'utilité, et sur la non moins grande nécessité de l'initiative privée, deux pôles de l'action sociale qui doivent se répartir les tâches.

C'est en effet à partir de besoins particuliers dont la réalité est établie après enquêtes et statistiques, que se mettent en place les cadres législatifs et l'infrastructure étatique, que

¹⁷⁸Cf. *Mil neuf Cent. revue d'histoire intellectuelle*, « Les congrès, lieux de l'échange intellectuel », n° 7, 1989

¹⁷⁹Christian TOPALOV, *art. cit.*

¹⁸⁰ Que la présence de membres de l'École dans ces lieux contribue à alimenter cette façon de faire en est peut-être l'une des explications ; il nous semble aussi que c'est dans le domaine social que la référence anglaise s'épanouit le plus librement à la fois pour la raison de son antériorité dans le traitement de la question mais aussi parce que l'approche anglaise correspond plutôt bien aux attentes encore mal définies des républicains : il y a d'une part un aspect moral très important dans le traitement anglais de la question sociale mais aussi un très large éventail d'expériences qui relèvent aussi bien de l'action étatique que du domaine associatif privé. S'y ajoute une pratique décentralisatrice qui laisse beaucoup d'autonomie aux localités : autant d'éléments dans lesquels il est loisible de puiser au gré de ses aspirations, l'Angleterre retrouve parfaitement ici ses caractéristiques de modèle multiforme. L'Allemagne propose elle aussi ses solutions, qui font également l'objet de nombreuses réflexions mais on retrouve dans celles-ci une certaine défiance envers une politique qui privilégie l'Etat et l'obligation. L'exemple allemand n'est bien sûr pas monolithique comme le montre par exemple l'analyse de Louis DOP concernant l'expérience des coopératives agricoles en Bavière, montrant l'Etat sous un jour assez libéral : Louis DOP, « L'association et la coopération agricoles en Allemagne », *ASP*, t. 19, 1904, pp. 390-406. Sur cette utilisation comparée des modèles allemand et anglais en matière sanitaire et sociale, voir : Lion MURARD, Patrick ZYLBERMAN, *L'hygiène dans la République. La santé publique en France ou l'utopie contrariée 1870-1918*, Fayard, 1996, pp. 147-179. Le cours d'Hygiène publique donné à l'ELSP de 1890 à 1905 est conçu dans une perspective comparatiste.

¹⁸¹Cf. la description stéréotypée fournie par Émile Boutmy et illustrée par le cas de la loi sur les pauvres : Emile BOUTMY, « Le gouvernement local... », *art. cit.*, pp. 191-193

s'évaluent les moyens d'action utiles¹⁸². Hormis quand elles se laissent aller à un sentimentalisme nuisible, comme cela a été le cas en ce qui concerne l'assistance aux pauvres, les actions sociales anglaises répondraient donc à un fondement objectif. On retrouve très nettement cette volonté de connaître l'état des populations dans les activités sociales où sont engagées les membres de l'École : visites de terrain pour la Société des visiteurs des pauvres, production de statistiques, envois de missions d'enquêtes, etc. pour le Musée social, vie commune avec les ouvriers dans le cas des Universités populaires... Une telle connaissance permet le développement de politiques différenciées en fonction des populations et des moyens à mettre en oeuvre. Il semble en effet qu'au sein de l'École, la position radicale de Paul Leroy-Beaulieu est isolée : bien qu'il concède du bout des lèvres la nécessité de secourir le pauvre souffrant d'infirmité, son analyse du traitement de la pauvreté en fait d'une part un phénomène en voie de disparition et d'autre part un état à peine digne d'être remarqué, catégorie à ses yeux « inintéressante ». De deux choses l'une, soit l'état de pauvreté est passager, dû au chômage, et dans ce cas, l'ouvrier devrait s'être de lui-même prémuni contre cette éventualité par un esprit de prévoyance ; soit l'indigence résulte de la fainéantise et la secourir ne peut donc qu'alimenter ce vice et le faire s'étendre. Il conclut en démontrant que des raisons d'ordre financier tout autant que d'ordre moral s'opposent à l'intervention de l'Etat en matière d'assistance¹⁸³. Que la supériorité de l'initiative privée soit constamment rappelée au sein de l'École n'empêche cependant pas la reconnaissance du devoir pour l'Etat à intervenir dans certains cas, notamment pour l'assistance aux indigents invalides : si l'assistance publique anglaise fait l'objet de critiques au sein de l'École¹⁸⁴, c'est justement parce qu'elle s'adresse à une population de pauvres valides qu'elle contribue à entretenir, mais les Anglais ont par ailleurs montré le devoir qui incombait à l'Etat en matière sociale.

¹⁸²cf. parmi les enquêtes célèbres, celle menée par Charles Booth en 1903 (*Life and labour of the people*) qui met en évidence la détérioration des conditions de vie des plus pauvres : Robert SAVARY, « La détérioration physique du peuple anglais (à propos d'une enquête récente) », *ASP*, t. 20, 1905, pp. 578-591. Un autre Booth, William, fondateur de l'Armée du salut, met aussi en évidence la misère des basses classes dans les années 1890 ; il est présenté au sein de la Société des élèves comme un bienfaiteur du peuple anglais : Raymond Lefebvre, « Le général Booth », conférence du 20/12/1912, *Supplément aux ASP de janvier-février 1913*, pp. 13-15. Le « général » Booth tel que le présente Raymond Lefebvre, qui se liera d'amitié avec Pierre Drieu la Rochelle, a également toutes les qualités d'un messie, capable de soulever les foules pour les conduire vers un Salut autant physique que moral : bel exemple pour ceux qui rêvent de régénération morale : cf. le portrait tracé par Pierre Drieu la Rochelle, cité dans Pierre ANDREU, Frédéric GROVER, *Drieu la Rochelle*, Hachette, 1979, pp. 50-51. Raymond LEFEBVRE (1891-1920), issu de la bourgeoisie protestante, très marqué par la guerre, partisan de l'adhésion à l'Internationale Communiste, disparaît en 1920 dans l'Océan Arctique avec deux autres délégués français à l'Internationale Communiste (cf. Shaul GINZBURG, *Raymond Lefebvre et les origines du communisme français*, Editions Tête de Feuilles, 1975, 261 p.).

¹⁸³Paul LEROY-BEAULIEU, *L'Etat...*, op. cit., pp. 294-312 (Les sociétés dans lesquelles gravite Paul Leroy-Beaulieu sont d'ailleurs majoritairement tournées vers la défense d'intérêts économiques et non vers l'action sociale). De manière générale, Paul Leroy-Beaulieu n'est pas à l'aise au sein de l'ELSP où il dit s'ennuyer (Gisèle AUMERCIER, *Paul Leroy-Beaulieu, observateur de la réalité économique et sociale française* : « *l'Économiste français* », 1873-1892, Thèse d'histoire, 1879, vol. 1, p. 44). Il faut lire la notice assez mitigée consacrée à sa pensée économique parue dans la revue de l'École sous la plume de Georges Lecarpentier : en traitant globalement d'illogique et de déséquilibrée la composition du traité d'économie, l'auteur assène un coup pour le moins terrible à un homme qui faisait justement de l'ordre une vertu cardinale. Mais c'est surtout la confrontation incessante des propositions de l'économiste avec ceux qui les réfutent qui, même si elle conclut à l'avantage du premier, laisse une nette impression de désaccord : il en ressort en tous cas l'insistance sur la nécessité d'une réglementation étatique en matière d'assistance, d'une pleine reconnaissance des devoirs de l'Etat envers la collectivité. L'initiative et la liberté individuelles n'en sortent pas moins victorieuses dans leur confrontation avec l'Etat, mais de façon plus nuancée que dans les propos de Paul Leroy-Beaulieu. Georges LECARPENTIER, « Paul Leroy-Beaulieu économiste », *ASP*, t. 42, 1919, pp. 179-191. Les idées de Paul Leroy-Beaulieu restent toutefois au sein de l'École la référence en matière d'économie politique, et on peut trouver des positions aussi « dures » chez d'autres enseignants : cf. notamment Daniel BELLET, *Le chômage et son remède*, Alcan, 1912, VIII-278 p. (la préface est de Paul Leroy-Beaulieu). l'auteur lui-même reconnaît appartenir à « l'école dure » (p. 267).

¹⁸⁴cf. par exemple : G.B., compte-rendu du livre d'Émile CHEVALLIER, *La loi des pauvres et la société anglaise : organisation de l'assistance publique en Angleterre*, Rousseau, 1895, *ASP*, t. 11, 1896, pp. 112-113.

La création d'une administration sanitaire et sociale outre-Manche est résultée en partie de considérations d'utilité générale et en partie aussi de la défaillance de l'activité privée. Dans le domaine de l'hygiène particulièrement, la sacro-sainte liberté individuelle a été foulée aux pieds comme l'explique par exemple Émile Boutmy à propos de l'imposition des mesures prophylactiques pour lutter contre les maladies contagieuses : il n'est plus ici question de morale mais de droit, plus question d'individu mais de préservation sociale¹⁸⁵. Et les chiffres sont là pour prouver que ces procédés ont profité à la collectivité : il est des cas où le citoyen doit se laisser absorber par le tout social¹⁸⁶. Mais ils sont exceptionnels et, en règle générale, la solution réside dans un juste équilibre entre traitement public et traitement privé dont l'exemple anglais contribue à montrer la complémentarité et l'association¹⁸⁷. Il ne dépend que du ressort individuel de combler les carences de l'initiative privée : celle-ci a pu être supplantée en certains domaines parce qu'elle n'était pas assez compétente et ce sont des experts qui se sont imposés outre-Manche, d'où l'insistance des membres de l'École sur la promotion d'une approche scientifique des problèmes¹⁸⁸. L'intervention de l'Etat anglais n'a cependant pas tari l'activité privée qui a continué à se développer tout en collaborant activement avec les pouvoirs publics. L'histoire anglaise désigne ainsi le rôle catalyseur tenu par le prosélytisme évangélique et par les grands patrons philanthropes qui ont non seulement promu des mesures sociales et sanitaires dans leurs propres usines mais ont contribué à établir un cadre législatif pour assurer la protection et le bien-être matériel des travailleurs et de leur famille.

« Peut-être avons-nous insisté plus qu'il ne convenait sur les efforts tentés par les philanthropes et les législateurs [...] pour introduire un commencement de protection légale du travail dans les filatures de coton » conclut sous forme d'excuse Élie Halévy, disant de façon elliptique son admiration pour ces hommes préoccupés du bien public¹⁸⁹... et désignant du même coup ces autres hommes qui, de l'autre côté de la Manche, ont fourni des efforts similaires pour promouvoir le bien-être des populations françaises, les lois Siegfried sont là

¹⁸⁵Émile BOUTMY, « L'Etat anglais et sa fonction à l'intérieur », *art. cit.*, pp. 406-408.

¹⁸⁶La nécessité de remédier à la dénatalité française fait incontestablement partie de ces cas où l'individu se doit à la collectivité : c'est de cette manière qu'il faut concevoir l'injonction faite à l'élite de donner l'exemple de régénération nationale : R. VILLEDIEU, « La dépopulation. Danger national », conférence du 23/2/1912, pp. 61-62. Alfred de Foville a sans conteste répondu à l'appel, membre de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française et père de sept enfants (il n'est pas le seul dans ce cas : Jules Corréard a sept enfants, Alphonse Machart, cinq, Paul de Rousiers, cinq).

¹⁸⁷Le cours d'hygiène publique donné à l'ELSP répond parfaitement à cette conception. Assuré en 1890-1891 comme cours complémentaire par Henri Monod, Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publique au Ministère de l'intérieur, il passe ensuite aux mains de Jules Fleury, ingénieur civil qui devient aussi secrétaire perpétuel de la Société d'Économie Politique. Le premier, grand ami de Jules Siegfried, n'est certes pas un « étatiste » mais le point de vue qu'il adopte en cette matière est aussi un point de vue officiel : c'est lui qui est en effet l'un des principaux instigateurs de la mise sur pied de l'administration de l'assistance publique et le cours qu'il donne à l'École, intitulé : « L'administration de l'hygiène publique en France et à l'étranger » est l'exposé de ses projets d'organisation administrative (Henri MONOD, *De l'administration de l'hygiène publique à l'étranger et en France*, Caen, Blanc-Hardel, 1884, 104 p.). Le recrutement de Jules Fleury lorsque le cours s'intègre véritablement dans le programme en 1894, répond à des motivations très nettes : contrebalancer absolument toute dérive socialiste, ce qu'un ingénieur aux idées libérales (deux qualités dont l'imbrication est nécessaire) ne peut manquer de faire. Il est suppléé par Daniel Bellet « toujours très modéré dans ses conclusions » et capable de faire la part nécessaire à l'intervention des pouvoirs publics et de ne pas perdre le sens des limites imposées par la liberté des citoyens : cf. les rapports de la direction au Conseil de perfectionnement des 30/3/1895 et 10/6/1903 AHC 1SP37 Dr4. Sur le rôle d'Henri Monod : Colette BEC, « Politique et initiative administrative : l'exemple du Conseil Supérieur de l'Assistance Publique (1886-1906) », *Le Mouvement Social*, n° 163, avril-juin 1993, pp. 67-84.

¹⁸⁸Émile Boutmy, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 396-397. En matière d'hygiène notamment, nous avons déjà noté les liens qui unissent certains membres de l'École à des médecins (*supra* Chapitre 4-I). On trouve dans les *Annales* de l'École un article sur la tuberculose écrit conjointement avec un médecin : Robert SAVARY, Dr COLLET, « La lutte contre la tuberculose en France », *ASP*, t. 19, 1904, pp. 19-30 et 487-506. L'approche scientifique peut prendre de multiples formes, qu'il s'agisse de monographies, d'enquêtes statistiques, d'ingénierie sociale. Le Musée social en donne parfaitement l'exemple, instaurant une section des missions et enquêtes dès 1896 dont Émile Boutmy prend la tête.

¹⁸⁹Élie HALEVY, *Histoire...*, *op. cit.*, t. 1, p. 272

pour en témoigner¹⁹⁰. Illustration des potentialités de l'association des énergies privées et publiques, l'activité de ces réformateurs est aussi un guide à l'usage de l'élite qui désire s'investir dans l'action sociale. Leurs expériences diverses ont pour point commun l'insistance sur les bienfaits moraux de l'initiative individuelle : il ne s'agit pas de prendre en main l'ouvrier, le pauvre ou le nécessiteux mais bien de lui apprendre à se relever lui-même¹⁹¹. Rien de plus efficace pour cet objectif que l'exemple même que peut lui donner la classe supérieure : René Bazin à propos de la Société des visiteurs des pauvres, tout comme André Siegfried parlant des universités populaires, insistent ainsi sur la nécessité de ce contact *direct* entre classes aisées et classes défavorisées, qui n'a donc pas pour seul objectif un traitement plus scientifique de la question mais est conçu comme moyen de faire descendre dans les rangs inférieurs les exigences comportementales nécessaires au fonctionnement pacifique de la république.

Faire des questions sociales une affaire avant tout morale, ainsi qu'il l'est maintes fois répété à l'ELSP et comme l'Angleterre en fournit l'exemple, permet de comprendre la nature de l'engagement associatif des membres de l'établissement. Leur soutien va aux associations valorisant la responsabilisation, qu'il s'agisse de la susciter chez les populations traitées - n'aider que le « bon » pauvre disait René Bazin et n'avoir que mépris pour les « vicieux » comme le clame un autre élève¹⁹² - ou parmi les membres mêmes de l'association. Sont ainsi encouragées les sociétés de secours mutuels, les coopératives de consommation¹⁹³, les caisses de prévoyance, et plus généralement toutes les formes relevant de la mutualité c'est-à-dire rendant les hommes conscients de leur interdépendance sans les rendre anonymes¹⁹⁴. C'est aussi pour cette raison que les initiatives locales sont valorisées : en Angleterre, l'un des défauts de la législation sur les pauvres a été de rompre les liens de proximité entre les indigents et leurs curateurs en les faisant dépendre de bureaux de plus en plus éloignés des localités. Il en est résulté une croissance de la paperasserie bureaucratique et une complexification de la législation sociale obligée de tout prévoir faute de pouvoir adapter les secours aux situations réelles¹⁹⁵.

¹⁹⁰Loi Siegfried sur les Habitations Bon Marché en 1894 et sur les bureaux d'hygiène en 1902.

¹⁹¹La conférence que vient donner Paul de Rousiers à la Société des élèves en 1895 sur l'ouvrier anglais éclaire parfaitement les enseignements à tirer de la situation anglaise : l'ouvrier doit apprendre à se gouverner lui-même, ce que lui permettent à la fois les principes généraux de l'éducation anglaise, les associations ouvrières et le patronage « intelligent » de la classe supérieure : Paul de ROUSIERS, « L'ouvrier anglais », conférence du 23/3/1895, *Annuaire SAE*, 1896, pp. 22-24.

¹⁹²BATON, « Les enfants moralement abandonnés », conférence du 9/3/1899, *Supplément aux ASP de mai 1899*, pp. 29-30.. Il est également préférable de ne pas secourir le bon pauvre avec de l'argent mais en lui fournissant un travail : cf. le compte-rendu du livre de Fernand VIEUX, *L'assistance par le travail à Paris*, 1900, *Annuaire SAE*, 1901, p. 74.

¹⁹³Le point est plus délicat avec les coopératives de production qui font croire à l'ouvrier qu'il sera un jour l'égal du patron : Émile LEVASSEUR, « De l'état présent et prochain de l'ouvrier américain », *ASP*, t. 12, 1897, p. 442.

¹⁹⁴Les cours relatifs à l'économie sociale rendent parfaitement compte des types d'institutions sociales privilégiées : Paul Guieysse (1841-?) donne en 1892-1893 un cours libre sur les caisses de retraites et sociétés de secours mutuels (il est ingénieur, membre du conseil de direction de l'École des Hautes Études Sociales où il donne des cours sur la mutualité, il appartient également au Conseil central de la Ligue de la Prévoyance et de la mutualité ; il est député depuis 1889, très actif dans les questions qui touchent à l'économie sociale, il sera Ministre des colonies en 1895) ; enseignement intégré au cours sur la législation ouvrière qui débute en 1894-1895 et qui consacre un développement aux associations ouvrières (assuré par Georges PAULET (1859-?), chef de bureau au Ministère du Commerce avant de devenir directeur de la prévoyance sociale dans ce même ministère en 1900 ; il est lui aussi enseignant à l'École des Hautes Études Sociales à partir de 1902 : les applications sociales de la solidarité). Le cours d'économie sociale proprement dit fait également une place aux institutions ouvrières de prévoyance, et les visites organisées par la section illustrent la théorie : en 1894 par exemple, visites de l'Abeille Suresnoise, de la Revendication de Puteaux (sociétés de coopérative de consommation), de l'Assistance par le Travail et d'entreprises modèles pour leurs institutions sociales : les Grands Magasins du Louvre, la Maison Leclair dont nous avons déjà parlé, l'imprimerie Chaix.

¹⁹⁵Émile BOUTMY, « Le gouvernement local... », *art. cit.*, pp. 193-195. L'affirmation de la nécessité de l'action sur le terrain local relève également de préoccupations beaucoup plus triviales concernant la répartition des attributions entre pouvoir local et pouvoir central, entre notables et fonctionnaires (cf. Lion MURARD, Patrick ZYLBERMAN, « Experts et

Ce qui se joue dans ces questions de proximité concerne aussi les rapports entre l'intervention publique globale et l'activité privée sectorialisée, ce dont la divergence entre les principes de la mutualité et de l'assurance au tournant du siècle est un exemple. Alors que la mutualité repose sur des groupes différenciés socialement, promouvant une éthique de la responsabilité individuelle, l'assurance se base sur le calcul de risques collectifs, plaçant les hommes dans une égalité formelle vis-à-vis d'aléas déterminés : on passe de la compréhension individuelle des problèmes sociaux à une appréhension globale dans laquelle le statisticien et le fonctionnaire deviennent les personnages clé¹⁹⁶. La divergence entre les deux approches n'empêche pas que se constitue un terrain d'entente, symbolisé par exemple par Émile Cheysson, promoteur de la notion de risque professionnel, donc de l'assurance collective, et en même temps fervent défenseur du mutualisme¹⁹⁷. La technique assurantielle ouvre cependant la voie à un traitement collectif et bureaucratisé de la question sociale¹⁹⁸, et à son corollaire, l'obligation assurantielle à propos de laquelle les avis sont partagés au sein de l'École : ils se retrouvent toutefois dans l'affirmation d'une nécessaire combinaison entre la liberté et l'obligation¹⁹⁹.

notables. Les bureaux municipaux d'hygiène en France (1879-1914) », *Genèses*, 10, janv. 1993, pp. 53-73 : le cas du Havre et le rôle de Jules Siegfried et d'Henri Monod en sont plus particulièrement l'objet). On pourra d'ailleurs noter le parallélisme assez frappant entre la cité de Birmingham telle que décrite par Max Leclerc et la gestion municipale de Jules Siegfried, deux villes qui ont su faire preuve d'initiative et d'autonomie grâce à l'association très étroite de la population aux actions locales.

¹⁹⁶Cette différence entre mutualité et assurance dans le domaine du traitement social peut correspondre à l'alternative entre méthode monographique leplaysienne et méthode statistique telle qu'elle se présente par exemple dans les études de l'Office du Travail à la fin du siècle : cf. Jean LUCIANI, Robert SALAIS, « Matériaux pour la naissance d'une institution : l'Office du Travail (1890-1900) », *Genèses*, 2, déc. 1990, pp. 83-108. A l'ELSP, les deux méthodes sont enseignées conjointement, le procédé monographique dans le cours d'économie sociale et la méthode statistique, d'abord rattachée au cours de géographie économique puis traitée dans un cours indépendant assuré par André Liesse à partir de 1907. Les deux approches sont loin d'être antagonistes, comme le montre l'ouvrage de Pierre du MAROUSSEM, *Les enquêtes. Théorie et pratique*, Alcan, 1900, 328 p. : cf. son compte-rendu dans les *Annales des Sciences Politiques*, t. 16, 1901, pp. 664-665 (l'auteur est ancien élève de l'ELSP, mène des enquêtes pour l'Office du Travail dans les années 1890 ; il est à l'origine du Collège libre des Sciences Sociales et assure un cours libre de science sociale à la Faculté de droit de Paris).

¹⁹⁷Le cours d'économie sociale d'Émile Cheysson fait une place à l'assurance aux côtés des institutions de prévoyance et d'assistance : il est ainsi question des « crises » de la famille ouvrière, englobant tous les risques qui la menacent (chômage, accident, maladie, vieillesse) ; la question se posera ensuite du caractère obligatoire ou non de l'assurance (une question mentionnée sous cette alternative dans le programme du cours à partir de 1901). Parallèlement, le cours de législation ouvrière passe de la question de l'association ouvrière en 1901 à celle des « assurances sociales ». En 1910, Joseph Girard inaugure un cours consacré aux assurances (incendie, vie, accidents) (ébauché sous forme de cours libre en 1888-1890 par Paul Guieysse). Joseph Girard (1878-?), ancien élève, polytechnicien, est chef-adjoint du service des retraites, actuaire de la compagnie des chemins de fer du nord, membre de la Société de Statistique, toutes caractéristiques qui dessinent parfaitement les contours de cette impersonnalité technocratique induite par le principe même de l'assurance. Par ailleurs, l'investissement des membres de l'ELSP dans les compagnies d'assurance est important, listé dans les archives de l'établissement : la mutualité et l'assurance privée trouvent donc un terrain d'entente particulièrement net ici. Cf. AHC 1SP15 Dr1, liste de compagnies d'assurance et de compagnies financières où sont impliqués des actionnaires de l'École : on y trouve la Compagnie d'assurances générales contre l'incendie (Rothschild, Goguel), La Nationale (Hottinguer, Denormandie, A. André...), L'Union (A. D'Eichthal, Jameson...), etc.

¹⁹⁸Le soutien au principe mutualiste reposait aussi sur l'ambition de créer un réseau de mutuelles sur tout le territoire tel qu'il puisse prendre en charge notamment la gestion du plan de retraite à la place de l'Etat, ambition qui n'aboutit pas malgré la constitution d'une Fédération de la Mutualité au début du siècle : cf. Janet HORNE, *op. cit.*, pp. 311-340 ; Lion MURARD, Patrick ZYLBERMAN, *L'hygiène...*, *op. cit.*, pp. 459-464.

¹⁹⁹Les discussions relatives à la question des retraites ouvrières qui se développent dans les années 1890 sont l'occasion de mesurer les positions par rapport à la question de l'obligation. Gaston Salaun se fait par exemple « courtoisement » critiquer par Émile Cheysson alors qu'il plaide en faveur de l'instauration d'un régime obligatoire pour les retraites ouvrières (soutenant d'ailleurs le projet de loi Guieysse), le deuxième lui opposant les avantages politiques et moraux d'un système organisé par les sociétés de secours mutuels ou les associations libres. Gaston Salaun est pourtant loin de défendre une position sans nuance, de même que Louis Dop, lui aussi favorable au régime obligatoire, promeut un système mixte et souple. Ce n'est pas vers l'Angleterre que leurs regards se tournent mais vers les exemples belge et allemand : cf. Louis DOP, « La caisse nationale des retraites », conférence du 20/12/1898, *Supplément aux ASP de janvier 1899*, pp. 14-15 ; « L'association... », *art. cit.* ; Gaston SALAUN, « Les retraites ouvrières », conférence du 8/12/1900, *Supplément aux ASP de janvier 1901*, pp. 2-3 ; « Prévoyance et assistance », *ASP*, t. 16, 1901, pp. 780-786 (Gaston Salaun est chargé par le Musée

Que les mêmes hommes puissent à la fois vanter les bienfaits de l'initiative privée et demander une intervention accrue des services publics dans certains domaines indique bien l'absence de frontière rigide dans leur appréhension des sphères publique et privée²⁰⁰, dans lesquelles ils se meuvent d'ailleurs indistinctement. Les activités parapubliques et parapolitiques ainsi que les prises de position nuancées de ces réformateurs dessinent ainsi un univers particulier, entre-deux où s'élabore cette civilité qui doit faire émerger un citoyen responsable de lui-même et solidaire des autres, conscient de ses droits mais aussi de ses devoirs.

c) Une citoyenneté expressive

- Concilier individualisme et citoyenneté

Responsable et solidaire, individuel et socialisé : le citoyen tel qu'il émane des pratiques et conceptions des membres de l'ELSP doit réaliser une combinaison équilibrée entre ces deux pôles. Il ne suffit pas, en s'assemblant à d'autres, que l'individu acquiert le sens de la solidarité, il faut également qu'il sache conserver son individualité. Émile Boutmy admirait la capacité du puritain à réaliser cette synthèse : avoir une foi commune qui le lie aux autres hommes et garder à cette foi son caractère individuel²⁰¹, alliance qui s'étendait de fait à tous les groupements d'origine anglo-saxonnes. Paul de Rousiers décrivait les associations américaines comme des lieux où les individus se réunissaient en laissant sur le seuil leurs opinions politiques ou religieuses, qu'ils retrouvaient à la sortie : en France, c'est la théorie du

social d'une mission d'enquête en Belgique sur le sujet des retraites en 1902). Sur le système belge, présenté comme un compromis entre intervention de l'Etat et initiative privée : Max LAUTH, « Les retraites ouvrières en Belgique », conférence du 5/5/1908, *Supplément aux ASP de juillet 1908*, pp. 126-128. Dans ce domaine comme pour les questions plus générales d'assistance publique, le principe de la couverture obligatoire pour les catégories les plus vulnérables va être peu à peu accepté : cf. par exemple l'article de Henri RIPERT, « L'assistance aux vieillards infirmes et incurables et la loi du 14 juillet 1905 », *ASP*, t. 21, 1906, pp. 288-316 ; Amédée ROUSSELIER, « L'assistance aux vieillards », conférence du 20/11/1905, *Supplément aux ASP de janvier 1906*, pp. 9-11 ; MOREAU-NERET, « L'exemption fiscale d'un minimum d'existence », conférence du 15/1/1914, *Supplément aux ASP d'avril 1914*, pp. 37-39. Il y a toutefois des exceptions : cf. la critique radicale du fiasco de la législation sociale par H. BOUILLY, conférence du 7/5/1914, *Supplément aux ASP d'Aout 1914*, pp. 102-103. Sur la mise en valeur d'un espace consensuel concernant la politique des retraites : Gilles POLLET, Bruno DUMONS, « La naissance d'une politique sociale : les retraites en France (1900-1914) », *Revue Française de Science Politique*, vol. 41, n° 5, 1991, pp. 627-648.

²⁰⁰L'évolution globale des cours comparée aux discours tenus parallèlement au sein de la Société des élèves, célébrant avec insistance les vertus de l'association et de l'initiative privée, illustre parfaitement cette ambivalence. A mesure que l'Etat étend ses prérogatives, il semble aussi plus difficile à l'initiative privée de s'imposer comme partenaire. L'enseignement se calque en effet progressivement sur les catégories administratives, adopte des outils d'analyse de plus en plus technicisés et multiplie les apprentissages pratiques et descriptions détaillées des rouages administratifs. Les changements opérés dans le cours d'économie sociale après le départ d'Émile Cheysson peuvent servir de révélateurs du déplacement des centres d'intérêt : d'une appréhension située au niveau de l'atelier et de la vie domestique ouvrière, on passe avec Paul Beauregard à une approche plus globalisée traitant de droit du travail et de rapports entre pouvoirs publics et initiatives privées dans des termes aseptisés qui ne mentionnent plus l'univers domestique (le contenu du cours, lui, ne varie en fait qu'à la marge). Dans le même temps, ces glissements contribuent aussi à mettre face à face l'Etat et les personnes privées : on ne parle plus de « crise de la famille ouvrière » mais de « l'initiative privée et l'intervention de l'Etat », confrontation potentiellement susceptible de faire éclater le compromis recherché (dont l'atelier était aussi le lieu privilégié), d'autant plus que le cours est confié à un homme pour qui la sauvegarde de l'initiative privée est fondamentale (Paul Beauregard a des responsabilités dans des associations de défense des intérêts privés comme la Ligue des contribuables et l'Union du commerce et de l'Industrie pour la défense sociale, il fonde le *Monde économique* en 1891 et la *France économique et financière* en 1902) : danger apparemment perçu au sein du conseil d'administration qui proposait de confier la partie sur l'assistance comparée à Paul Deschanel plutôt versé dans la défense de la mutualité et ne reculant pas devant la demande d'intervention de l'Etat. Cette complémentarité ne sera pas établie (CA du 26/2/1910, AHC 1SP30 Dr1).

²⁰¹Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, op. cit. pp. 120-121

« bloc » qui prévaut, on ne s'associe qu'entre semblables²⁰², de même que, dans un autre registre, les associations musulmanes, fondées sur l'idée du *renoncement*, font de l'homme un guerrier servant intégralement la cause religieuse²⁰³. La pratique associative des membres de l'École est aux antipodes de cette conception, posture intellectuelle qui alimente également la critique des partis politiques telle qu'on peut la trouver chez Moïséi Ostrogorski à propos des États-Unis²⁰⁴.

Association « intégrale », le parti américain aurait en effet dépossédé l'individu de sa capacité réflexive et décisionnelle, abandonnée aux mains des leaders locaux et nationaux. La critique adressée aux organisations partisans met en lumière l'amoindrissement du citoyen par son asservissement à une ligne politique qui lui est imposée et finalement, son exclusion des affaires de la cité. La comparaison établie avec les partis anglais est à ce sujet instructive. Certes, Moïséi Ostrogorski dresse un constat assez mitigé de l'évolution du système partisan puisque son étude sur les États-Unis est en fait conçue comme la prolongation de la situation anglaise. Pour autant, la barrière des mœurs n'a pas encore cédé outre-Manche et l'individu n'y est pas écrasé : il se tient au contraire droit, participant au processus politique - nous en verrons les limites -, citoyen intégré et non pas absorbé ni exclu²⁰⁵. Le fait que le caucus, cette machine « dépersonnalisante »²⁰⁶ ait été arrêté dans sa marche ascendante par l'organisation aristocratique et hiérarchisée de l'Angleterre y est pour beaucoup²⁰⁷.

L'association telle qu'elle est conçue au sein de l'ELSP doit donc non seulement respecter l'individualité de chacun mais la faire s'épanouir, si tant est que l'apprentissage de la maîtrise de soi permette un « épanouissement », terme certainement peu usité dans ce milieu austère. Car c'est bien de cela dont il est question dans la pratique associative ainsi définie : apprendre à se gouverner soi-même, à devenir un gentleman :

« La qualité de galant homme n'est pas, comme on est disposé à le croire, un raffinement de gentilhomme, une élégance à l'usage des privilégiés : elle importe à la moralité

²⁰²Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. L'éducation, la société*, Firmin-Didot, s. d. [1899], pp. 171-172. Lui aussi se réfère aux analyses de Tocqueville, qu'il cite : « on n'y fait pont le sacrifice de sa volonté et de sa raison, mais on applique sa volonté et sa raison à faire réussir une entreprise commune »

²⁰³E. MEYER, « Les associations musulmanes », *ASP*, t. 1, 1886, pp. 294-295. L'auteur insiste sur l'aspect militarisé et sur cette discipline exigée des membres de l'association : elle est certes volontaire mais basée sur une dépersonnalisation. Cette critique ressort également des observations des associations allemandes : très développées outre-Rhin, elles témoignent d'une société civile énergique et de citoyens conscients de leurs obligations morales envers la collectivité : cet amour du prochain conduit cependant à une absorption de l'individu dans la collectivité au point que l'association devienne l'individualité première : Louis DOP, « L'association... », *art. cit.*, pp. 391-393.

²⁰⁴Moïséi OSTROGORSKI, *op. cit.*. Les analyses de Moïséi Ostrogorski n'ont pas fait l'unanimité au sein de l'École et, en règle générale, les partis politiques n'y sont pas rejetés en bloc, mais il existe indiscutablement une confusion dans la terminologie usitée. C'est la forme moderne du parti telle qu'elle s'épanouit aux États-Unis qui fait l'objet de critiques alors que ce qui relève de l'encadrement notabiliaire est jugé utile : cf. sur cette distinction : Max WEBER, *Le savant et le politique*, *op. cit.*, pp. 99-185. Sur Ostrogorski et les partis : Élie Halévy, *Correspondance 1891-1937*, Éditions de Fallois, 1996, p. 347 (les critiques d'Élie Halévy s'adressent à la première édition de l'ouvrage alors que nous utilisons l'édition de 1912 où le jugement de Moïséi Ostrogorski sur la situation anglaise s'est adouci); Adhémar ESMEIN, « La démocratie et l'organisation des partis politiques de M. Ostrogorski », *Revue Politique et Parlementaire*, t. 37, 1903, pp. 117-132, pp. 357-368.

²⁰⁵Une approche similaire de la citoyenneté américaine ressort des travaux d'Émile Boutmy : l'Union américaine est un peuple d'Etat et non d'individus, la question des droits de l'homme et du citoyen ne préoccupait pas les constituants, et les amendements relatifs à ces sujets donnent des garanties aux États plutôt qu'aux citoyens eux-mêmes : Émile BOUTMY, *Études de droit constitutionnel*, *op. cit.*, pp. 189-191.

²⁰⁶Moïséi OSTROGORSKI, *op. cit.*, p. 226. L'auteur parle d'« effacement de la personnalité ».

²⁰⁷Mais le caucus n'a pas que des effets négatifs : en Angleterre, il est justement l'un des éléments qui a permis d'élever graduellement l'esprit populaire à l'abstraction que sont les questions de politique nationale, même si en fin de compte, l'analyse de Moïséi Ostrogorski conclut sur le caractère inachevé de l'éducation politique du peuple et sa réduction au soutien littéral de « couleurs » politiques (*ibid.*, pp. 322-362).

générale. Que chacun agisse selon ce qui convient dans son ordre. Respectons chez les autres la dignité humaine et comprenons qu'elle varie pour une part importante selon les milieux, les professions, les circonstances. Voilà ce que sait l'homme sociable et c'est aussi ce que nous enseigne l'observation de la nature »²⁰⁸.

Cette conception des vertus associatives trouve son application concrète au sein même de l'ELSP, dans la Société des élèves où ceux-ci sont censés pratiquer et diffuser ces qualités qui définissent une sociabilité de type bourgeois, telle que l'évoque Maurice Agulhon²⁰⁹. Composée d'associés qui entretiennent entre eux des rapports égaux, réunis dans un but précis commun à tous qui prime sur les autres intérêts, la réunion oblige chacun à ne montrer de lui-même que ce qui est nécessaire à l'objectif recherché et à développer en conséquence la capacité d'ajuster sa conduite à celle des autres²¹⁰. Le gouvernement de soi signifie donc la mise en oeuvre d'une attitude basée sur le *fair-play*, passant par la discussion courtoise et l'expression contrôlée de ses opinions. La méfiance envers les partis politiques ne peut en être que plus grande, présentés justement comme des associations sectaires, prônant et attisant les divisions.

La pratique associative vertueuse doit se baser sur l'harmonie et non sur l'homogénéisation, sur la diversité et non sur la « stéréotypisation » comme la nomme Moïseï Ostrogorski²¹¹. Dans le programme de régénération du citoyen qu'il propose en conclusion de son ouvrage, la méthode préconisée repose sur la substitution du principe de l'union à celui de l'unité, démarche qui est la plus propre à assurer « l'ordre psychologique » nécessaire aux démocraties²¹². Leitmotiv dans l'enceinte de l'École, le thème de l'union se décline à la fois dans les modes de constitution des associations où se retrouvent les membres de l'École, à commencer par l'établissement lui-même, mais aussi dans la recherche d'une appartenance sociétaire diversifiée²¹³.

L'École proclame en effet haut et fort sa neutralité composite, exemple de ces lieux neutres identifiés par Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, ne possédant pas de corps professoral

²⁰⁸Propos tenus par Hippolyte Taine au jeune Roemerspacher : Maurice BARRES, *op. cit.*, p. 207.

²⁰⁹Maurice AGULHON, *Le cercle dans la France bourgeoise 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, A. Colin, 1977, 105 p. Les sociétés que nous évoquons ici n'ont pas le caractère de loisir qu'avaient les cercles du début du dix-neuvième siècle mais en sont bien les descendantes.

²¹⁰On retrouve dans cette mise à plat de la sociabilité associative les caractéristiques idéal-typiques (de nature essentiellement normative) de la « citoyenneté pour soi » décrite par Jean Leca et définie par la combinaison de trois traits : croyance en l'intelligibilité du monde, empathie, civilité. Il n'est pas certain que le deuxième trait agréé Émile Boutmy qui, dans sa description des Anglais, souligne leur incapacité dans ce domaine : le seul fait de se retrouver entre Anglais suffirait à ce qu'une communauté d'intérêt se crée. Autrement dit, l'absence de chaleur contenue dans la notion d'empathie ne serait pas un obstacle à l'accomplissement d'une citoyenneté active, la civilité suffirait (la différence entre les deux termes renvoyant selon Jean Leca à la différence entre le civique et le civil que nous avons précédemment évoquée). L'interprétation d'Émile Boutmy s'oppose à celle d'Alfred Fouillée qui insistait au contraire sur l'empathie anglaise : dans ces deux interprétations se lit aussi une différence d'appréhension de la fraternité, faite d'un juste équilibre entre amour de soi et sensibilité à autrui chez le premier proche en cela des moralistes écossais ; faite d'un élan généreux et spontané pour le second, s'inscrivant plutôt dans la filiation rousseauiste. Les deux pôles ont alimenté la pensée républicaine de l'époque : cf. Claudine HAROCHE, « La compassion comme amour social et politique de l'autre au XVIII^e siècle », in CURAPP, *La solidarité : un sentiment républicain ?*, PUF, 1992, pp. 11-25

²¹¹Moïseï OSTROGORSKI, *op. cit.*, p. 325

²¹²« On pourrait opposer l'ordre logique des sociétés monarchiques à l'ordre psychologique des sociétés démocratiques. L'un s'appuie sur l'utilité sociale, il est tyrannique et simple ; l'autre sur la justice sociale, il est plus subtil, plus nuancé, plus savant. Ce que le premier demande à une organisation juridique puissante et coordonnée, le second le demande à la cohésion morale, à l'accord intime des individus » : AGATHON, *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, Plon, 1919 (1^{ère} édition 1913), pp. 102-103

²¹³L'analyse du déclin des sectes protestantes anglaises telle que la présente Élie Halévy permet de lire en creux les vertus de la dispersion : le renouveau catholique qui touche l'Angleterre dans les années 1900 a des effets sur le mouvement protestant qui entend prouver sa vitalité en *unifiant* et *uniformisant* les divers mouvements au détriment du développement par scissions qui avait jusque là fait sa force : Élie HALEVY, *Histoire..., Épilogue II*, *op. cit.*, pp. 71-72.

en propre, se faisant fort de ne sélectionner ses professeurs que sur le critère de leur compétence dans un domaine particulier et les présentant de cette façon²¹⁴. A l'École se rencontrent et s'accordent, car là est bien l'objectif de la démarche, des hommes venus d'horizons différents, aux opinions politiques et religieuses dissemblables, voire opposées²¹⁵, une configuration assez typique de l'époque étudiée²¹⁶. On comprend mieux le silence qui entoure l'Affaire Dreyfus, au point que les archives relatives à la vie de l'établissement n'en recèlent aucune trace²¹⁷. Certains enseignants manifestent pourtant haut et fort leur engagement en faveur du capitaine Dreyfus comme Élie Halévy, recruté en 1898, ou Paul Guieysse également membre de la Ligue des Droits de l'Homme ; d'autres se rallient à la Ligue de la Patrie Française (Albert Sorel, Albert Vandal, Charles Benoist, Paul Janet). Le discours plein de flamme patriotique et tout à la défense de l'armée française - plus belle, plus solide, plus intelligente que jamais - prononcé par le général Niox devant la Société des élèves le 10 décembre 1898 fait tâche dans le paysage, applaudi de façon répétée par un « auditoire vibrant à la chaleur de ces paroles », alors qu'il enjoint son public à s'unir pour le combat : « notre race n'a que trop de tendances à l'individualisme ; les adversaires que vous rencontrerez sont plus unis que nous ne le sommes d'ordinaire »²¹⁸. Cette allocution tenue lors de la séance de rentrée de la Société, sans la présence d'autres membres « officiels » de l'École, constitue très certainement un accroc à la réserve de l'établissement sur ce sujet, mais elle peut aussi être interprétée comme une défense de l'ordre institutionnel, position prudente bien incarnée par Alexandre Ribot qui, à force de louvoyer, se trouve pris entre les feux croisés des deux camps²¹⁹. La présence de Lucien Lévy-Brühl dans le personnel enseignant, cousin par alliance de Dreyfus en faveur duquel il a témoigné lors du procès de 1894, le recrutement d'Élie Halévy et la démission du « geôlier » André Lebon l'année suivante, autant de signes forts qui, à notre avis, donnent le ton général et, en tous cas, contrebalancent les emportements du général²²⁰. Mais comme le proclamera Anatole Leroy-Beaulieu, lui-même

²¹⁴Pierre BOURDIEU, Luc BOLTANSKI, « La production de l'idéologie dominante », *ARSS*, n° 2/3, 1976 ; Luc BOLTANSKI, « L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue Française de Sociologie*, XIV, 1973, pp. 3-26. « Je lève mon verre aussi en l'honneur de ce Conseil d'administration et de ce Comité de perfectionnement, où la France tout entière saurait trouver les noms dont s'honorent le plus la science administrative et l'art diplomatique, la science historique et la science économique, l'art militaire et l'expérience des grandes affaires, ceux encore dont le nom est devenu comme le symbole de toutes les générosités et de tous les dévouements » : discours de Charles LESAGE lors du banquet du 25^e anniversaire de la Société, *Supplément aux ASP de juillet 1900*, p. 60. Sur cette multipositionnalité, voir par exemple les analyses de Christophe CHARLE, « Entre l'élite... », *art. cit.*, pp. 93-108.

²¹⁵Nous avons évoqué ce point à propos de la constitution de la liste des actionnaires : *supra* Chapitre 2-II

²¹⁶Cf. dans des registres divers où l'on retrouve des membres de l'ELSP : la Société Franklin, créée en 1864 pour combattre l'ignorance chez les ouvriers, rappelle dans sa séance annuelle de 1874 qu'elle n'appartient à aucun parti, à aucune école, insistant sur le caractère composite de la liste de ses actionnaires (*RPL*, 28/3/1874) ; la Société Générale des Prisons, née en 1877 comme laboratoire de réflexion sur les questions pénitentiaires, fonctionne aussi sur la base d'une transcendance des clivages (cf. Martine KALUSZYNSKI, « Réformer la société. Les hommes de la société générale des prisons 1877-1900 », *Genèses*, 28, septembre 1997, pp. 75-93) ; ou encore l'Alliance Française, formée en 1883, destinée à propager la langue française dans les colonies et à l'étranger, regroupant des hommes d'horizon divers dont les opinions personnelles sont dépassées par un accord de principe sur la neutralité du lieu : toute discussion politique ou religieuse est bannie. (Cf. Mariangela ROSELLI, *op. cit.*, chapitre IV : « L'Alliance française entre université et politique »).

²¹⁷excepté toutefois une coupure d'un journal bruxellois, *La Gazette*, datée d'octobre 1899 et faisant référence à la théorie de la double boucle prônée par André Lebon, surnommé pour cela « le tortionnaire » : AHC 1SP59 Dr1. On sait qu'il démissionne de son poste d'enseignant en janvier 1900, ce qui ne l'empêche pas de graviter autour de l'École, participant aux banquets de la Société, avant d'intégrer le conseil d'administration en 1914.

²¹⁸Discours du général NIOX daté du 10/12/1898, *Supplément aux ASP de Janvier 1900*, p. 3. Le général Niox a intégré le Conseil de perfectionnement en 1897.

²¹⁹Martin E. SCHMIDT, *Alexandre Ribot : odyssey of a liberal in the French Republic*, The Hague, Martinus Nijhoff, 1974, pp. 76-85. L'auteur note ainsi que les épouses respectives d'Émile Boutmy et d'Alexandre Ribot se seraient querellées à propos de l'Affaire, la première reprochant à Alexandre Ribot de ne pas avoir pris position en faveur de la révision (p. 79)

²²⁰Albert Sorel, Paul Janet et Alfred Rambaud, qui adhèrent à la Ligue de la Patrie Française, démissionneront, les deux premiers dès février 1899 et le troisième dans le courant de l'année 1900. L'antisémitisme n'était d'ailleurs pas la seule

très prudent²²¹ dans une conférence publique de 1900 sur les doctrines de haine, c'est la guerre civile qu'il faut enrayer en empêchant que des corps irréductibles les uns aux autres ne se forment. La paix exige l'union dans le respect des différences²²².

La multi-positionnalité sociale des membres de l'ELSP, deuxième façon de décliner le thème de l'union, est aussi un moyen d'éviter que les différences ne deviennent conflits. En appartenant à plusieurs types d'associations, en multipliant ses engagements, l'homme augmente les possibilités de neutraliser son égoïsme sans perdre son individualité et aide à la promotion d'un consensus nécessaire à la pacification des relations. Une telle dispersion, dont on sait qu'elle est essentielle pour étendre la surface sociale de l'établissement²²³, est au cœur de la production de la citoyenneté républicaine, réponse à la question que se posait Émile Boutmy sur la difficulté de concilier appartenance à un groupe et appartenance à la collectivité : comment être croyant et citoyen ? Comment être ouvrier et citoyen ? demandait-il²²⁴. Les Anglais résolvaient le problème en multipliant leurs engagements dans différents groupes, un exemple cité en référence par Célestin Bouglé qui en tirait des leçons sur la nécessité de faire « s'entrecroiser les groupes »²²⁵ :

« La conscience d'un homme engagé dans plusieurs groupes est un carrefour, ou mieux, un champ clos d'opinions. Elles s'offrent toutes à lui comme autant de vérités. Mais leur variété est pour lui une invitation à douter, à réfléchir, à penser par lui-même [...]. C'est en ce sens que l'entrecroisement des groupes [...] semble lui-même appeler à la vie la pensée libre ».

Célestin Bouglé poursuivait :

« Lorsque le nombre s'accroît des associations auxquelles je participe, il m'est loisible de compter un peu partout des collaborateurs, des amis, des frères. Il me devient moins pénible de me trouver en désaccord, sur tel ou tel point, avec les voisins. Leurs opinions me heurtent moins vivement pour cela même que je connais, pour les miennes, d'autres milieux spécialement sympathiques »²²⁶.

raison d'adhérer, la Ligue se présentant aussi comme la défense du nationalisme : Zeev STERNHELL, *La droite révolutionnaire. Les origines françaises du fascisme 1885-1914*, Seuil, 1978, pp. 127-145. Jean-Pierre RIOUX, *Nationalisme et conservatisme. La Ligue de la Patrie française 1899-1904*, Éditions Beauchesne, 1977, 117 p.. Le qualificatif de « geôlier » se trouve dans la correspondance d'Élie Halévy, p. 228.

²²¹Concernant la position d'Anatole Leroy-Beaulieu, voir l'introduction de Marc RAEFF à *L'Empire des tsars et les russes*, Robert Laffont, collection Bouquins, 1990, pp. XI-XII. Émile Boutmy restera lui aussi en retrait de l'action publique. On trouve trace de son dreyfusisme dans l'un de ses textes, non publié, conservé aux Archives : *Quelques réflexions à propos de la loi morale et de la loi religieuse*, manuscrit, s. d. [1903], AHC ISP1 Dr5. Voir également : Hervé GUETTARD, *Un réformiste libéral : Emile Boutmy (1835-1906)*, Thèse d'Histoire, IEP de Paris, 1990, pp. 371-378.

²²²Anatole LEROY-BEAULIEU, *Les doctrines de haine. L'antisémitisme. L'antiprotestantisme. L'anticléricalisme*, Calmann-Lévy, s. d. (1902), pp. 285-303.

²²³Les analyses de Christophe Charle inscrivent également l'évolution de l'établissement tout au long de la Troisième République dans la perspective de son intégration progressive dans la classe dominante : Christophe CHARLE, *art. cit.*

²²⁴Émile BOUTMY, *Quelques réflexions...*, *op. cit.*, 6^e fascicule, pp. 18-20

²²⁵Célestin BOUGLE, « L'entrecroisement des groupes », *RPL*, 10/11/1906 ; « Les conséquences morales de l'entrecroisement des groupes », *RPL*, 29/12/1906. La conception véhiculée par Célestin Bouglé s'insère dans les réflexions républicaines sur la question des rapports appartenance citoyenne/appartenance sociale : cf. Yves DELOYE, *École...*, *op. cit.*, pp. 31-32. L'auteur ne mentionne pas l'analyse de Célestin Bouglé, mais tous deux ont pour référence les travaux de Georg Simmel.

²²⁶Célestin BOUGLE, « Les conséquences... », *art. cit.*

L'entrecroisement des groupes devait générer cette sociabilité républicaine²²⁷ reposant sur la raison et la tolérance, permettant à chaque individu de conserver ses opinions tout en communiant dans le grand tout de la République et d'accéder à une morale supérieure basée sur la transcendance de toutes les morales particulières. Certes Hippolyte Taine expliquait lui aussi que l'association était nécessaire pour aboutir à concevoir l'abstraction ; Moïse Ostrogorski, dont Célestin Bouglé se recommandait d'ailleurs, mettait également l'accent sur l'accroissement d'intelligibilité du monde résultant de la pluri-appartenance. Chez eux pourtant, l'insistance sur le principe associatif allait surtout de pair avec l'affirmation que chaque individu était d'abord un être concret, ancré dans un terreau social qui le définissait : on retrouve ici les principes de la politique d'association élaborée pour les colonies. Célestin Bouglé pointait la faiblesse républicaine ou le déficit démocratique de la théorie de l'entrecroisement des cercles en évoquant la position des socialistes sur la question : ceux-ci arguaient en effet qu'un ouvrier pouvait certainement changer de cercle mais pas de *niveau*, ce que contestait l'auteur.

La multipositionnalité des membres rattachés à l'École est en effet le moyen qu'ils utilisent pour montrer les vertus républicaines de l'entrecroisement : en se présentant comme un lieu neutre, l'établissement dit qu'en son sein, les divergences d'intérêt se concilient pour produire l'intérêt général, une qualité qui se transmet à chacun des membres, gardiens d'une conscience sociale qui les met au-dessus des égoïsmes. Mais ce procédé qui, pour eux, est synonyme d'ouverture est aussi une manière de maintenir ceux du dessous dans certaines limites. Il est lié, d'une part à la volonté de circonscrire la citoyenneté dans une sphère éloignée du pouvoir de décision politique, et d'autre part au désir de promouvoir un contrôle sur les pratiques associatives populaires.

- Promouvoir l'individu dans le citoyen

Dans sa narration de l'histoire sociale et politique anglaise au dix-neuvième siècle, Émile Boutmy rappelle au détour d'une phrase que cet Anglais dont il vante les qualités n'est en réalité devenu citoyen que depuis très peu de temps : jusqu'à 1832, le seul individu que connaissait l'Angleterre était le justiciable et non l'homme habilité à participer directement au choix de ses représentants, puisque c'est ainsi qu'il définit le citoyen²²⁸. 1648, 1688 : peu important à Émile Boutmy les révolutions politiques. C'est sur les bouleversements économiques et socio-culturels qu'il insiste et la date de 1832, amenant la première extension du droit de suffrage, est sans conteste le début pour l'Angleterre d'un changement irrévocable. Date mémorable qui entraîne une « déconcrétisation » de l'individu²²⁹, la pire des choses qui puisse arriver puisque c'est finalement voir se produire dans une société qu'on croyait à l'abri, cette dislocation sociale amenée en France par la Révolution.

Le cours que vient assurer Élie Halévy est expressément justifié par ce désir de comprendre comment l'Angleterre a réussi après 1832 à se transformer complètement sans révolution, « sans même que l'organisation constitutionnelle et les cadres politiques aient reçu

²²⁷ dont il avait donné les prémisses dans un article paru en début d'année : Célestin BOUGLE, « Qu'est-ce qu'un républicain ? », *RPL*, 13/1/1906.

²²⁸ Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 348-349.

²²⁹ Moïse OSTROGORSKI, *op. cit.*, p. 60 ; les seuls dépositaires de la souveraineté étaient auparavant les comtés, bourgs et villes. Après 1832, elle est assise sur l'individu, « seul être résistant et immuable dans cette ruine ou cette refonte incessante des personnalités collectives » : Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 346-347.

aucune atteinte »²³⁰. En effet, si l'individu s'est retrouvé face à l'Etat, cette situation n'a pas eu les effets désintégrateurs expérimentés par la France. Les Anglais en ont été préservés grâce aux qualités anglo-saxonnes qu'on retrouve de nouveau, telles que l'incapacité à penser l'abstraction et par conséquent à percevoir autre chose dans l'individu qu'un être de chair et d'os²³¹ ; telles que le goût pour l'action grâce auquel les agitations politiques de la masse sont inoffensives²³². Que les Anglais ne soient pas démocrates, c'est-à-dire égalitaristes, est à l'évidence l'une des qualités qui retiennent l'attention des membres de l'École et leur rendent sympathique ce pays. Son histoire leur permet surtout de concilier leur prise de position en faveur de la liberté d'association, y compris en faveur des syndicats ouvriers, avec leurs réticences vis à vis du suffrage universel : le citoyen « capacitaire » des doctrinaires trouve ici des résonances certaines²³³.

La référence aux pratiques politiques anglaises leur montre en effet un peuple très actif, toujours soucieux de préserver ses droits et de manifester ses opinions quand besoin est. Force est de constater que l'histoire anglaise du dix-neuvième siècle est constamment parcourue de ces manifestations et pétitions organisées par des associations créées *ad hoc* et qui font la vitalité politique du pays²³⁴. En soulignant le fait que la liberté d'association et de réunion et la liberté de la presse ne sont pas considérées comme des libertés politiques mais comme des libertés civiles outre-Manche, Émile Boutmy indique clairement le domaine où elles devraient se cantonner, arguant même, fait notoire, que les Anglais ont été pour l'occasion plus logiques que les Français :

« [...] ces libertés ont singulièrement gagné à sortir de la sphère troublée de la politique, à se dégager des combinaisons inspirées par la raison d'Etat et à rester dans la région juridique plus calme, où elles sont consubstantielles avec les maximes immémoriales qui sauvegardent l'activité de la personne [et qui] marque leur place *tout près mais à l'extérieur du forum* »²³⁵.

On comprend mieux alors la désapprobation d'Émile Boutmy devant la suppression des *hustings* en 1872, jour de parade où la foule satisfaisait son « appétit brutal de royauté » et pendant lequel elle oubliait qu'elle ne possédait pas la souveraineté, réservée aux électeurs censitaires. Cette « mesure inconsidérée » ne pouvait que rendre l'inégalité des conditions apparente²³⁶. La liberté d'association est donc essentiellement perçue comme un régulateur de la vie politique : elle permet d'associer le peuple aux affaires publiques en lui permettant d'exercer son pouvoir d' « intimidation »²³⁷, mais sans lui donner la direction de ces affaires.

²³⁰ Rapport à l'AG des actionnaires, 1897, AHC ISP16 Dr2.

²³¹ « Il est constant du moins que ni conservateurs ni libéraux, ni même maint radical, ne consentent à admettre comme un élément politique substantiel l'individu considéré dans l'inanité de son concept général. Cela leur fait l'effet d'une abstraction poussée trop loin, vide de toute substance, et devenue si légère qu'ils croient ne rien tenir quand ils n'ont que cette matière raréfiée dans la main » : Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 215. En 1906, Maurice Caudel insiste encore sur la différence de conception de la citoyenneté entre la France et l'Angleterre : le système français est simple, tout individu peut acquérir le droit de vote en justifiant de son identité ; outre-Manche, outre les complexités légales qui rebutent nombre d'électeurs potentiels, il faut être Anglais et disposer d'un petit morceau de sol anglais, preuve de son enracinement. Profondément inégalitaire, le système anglais oblige cependant le citoyen à veiller toujours sur son droit, conclut l'auteur, après avoir pourtant souligné l'indifférence politique générale des masses anglaises. On saisit mieux où se situe l'intérêt du système : Maurice CAUDEL, « L'enregistrement des électeurs en Angleterre », *ASP*, t. 21, 1906, pp. 621-636.

²³² Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 268-269, p. 183.

²³³ Pierre ROSANVALLON, *Le moment Guizot*, Gallimard, 1985, pp. 95-104.

²³⁴ Cette façon de faire est particulièrement bien décrite par Élie Halévy dans toute son *Histoire du peuple anglais*.

²³⁵ Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 300. C'est nous qui soulignons.

²³⁶ *Ibid.*, p. 184.

²³⁷ Cf. Moïse OSTROGORSKI, *op. cit.*, pp. 664 et suivantes.

Insister sur la présentation de l'Angleterre comme pays où règne *l'opinion publique* est une façon de dissocier la discussion publique de l'exercice du pouvoir : Henri Chardon affirmait ainsi qu'il était préférable de parler d'opinion publique plutôt que de souveraineté populaire, expression selon lui dépassée²³⁸. Il est également remarquable que le peuple anglais, paré de si nombreuses qualités lorsqu'il est question de son activité économique et sociale et de son esprit public, n'est plus qu'un troupeau servile, une masse apathique ou dangereuse dès lors qu'il est pris dans l'exercice de sa fonction électorale²³⁹. Ce faisant, il passe outre le « circuit de l'agitation » qui va de la création d'une association à l'émission de pétitions en passant par la tenue de réunions, la distribution de brochures, processus dont la lenteur faisait la vertu car il érigeait l'agitation et la discussion comme but en soi²⁴⁰. Il laissait également aux anciens partis *whig* et *tory* la tâche de recueillir les résultats de l'activité alors que l'accès au droit de vote a également modifié le fonctionnement traditionnel des partis : l'opinion reste dans les deux cas, canalisée, mais les nouvelles façons de faire opposent à la lourdeur procédurière initiale des simplifications incompatibles avec la modération²⁴¹. Elles déplacent aussi le lieu du pouvoir du Parlement dans les organisations extra-parlementaires accusées d'établir une dictature sur l'opinion publique²⁴².

La défense du droit d'expression, de réunion et d'association telle qu'elle est conçue par les membres de l'ELSP relève clairement d'une volonté de tenir les masses à l'écart du champ du pouvoir en même temps qu'elle subordonne leur participation politique à la démonstration de leur capacité. L'abstraction de l'individu, cette chimère rousseauiste, ne peut qu'être désastreuse pour la démocratie tant l'inégalité naturelle entre les hommes est manifeste. Les Anglais ne s'y sont pas trompés, qui ont d'abord établi graduellement la liberté et l'égalité civile dans leur pays de façon à permettre à chacun d'occuper la place qu'il est capable d'atteindre : le gentleman est là pour prouver la réussite d'un tel système. C'est pourquoi l'accession des masses au suffrage n'a pas été perçue par celles-ci comme une victoire mais comme une « récompense de leur effort personnel vers une vie plus large, plus digne, plus intelligente, plus consciemment soucieuse du bien »²⁴³.

²³⁸Henri CHARDON, *op. cit.*, p. 77. Très significativement, il expliquait aussi que le suffrage universel devait servir à contrôler le gouvernement. L'admiration portée à l'opinion publique anglaise tient surtout à son caractère ordonné et canalisé, que l'encadrement soit le fait de la noblesse, de l'aristocratie locale, des deux grands partis, ou encore de l'élite ouvrière, autrement dit de groupes qui ont à cœur la préservation de l'ordre social. Émile Boutmy fait ainsi remarquer que l'Angleterre fin de siècle tend à cesser d'être un gouvernement d'opinion publique pour devenir une « démocratie organisée » : Émile BOUTMY, *Études de droit constitutionnel. France, Angleterre, États-Unis*, Plon, 1888 (1ère édition 1885), p. 273. Autant de réflexions qui relèvent de la distinction entre public et foule établie par Gabriel TARDE, *L'opinion et la foule*, PUF, 1989, pp. 31-71 (texte daté de 1898). Cf. également Jürgen HABERMAS, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1992 (1ère édition allemande 1962), pp. 138-148, sur la révision de la notion libérale d'opinion publique, à partir des textes de Tocqueville et John Stuart Mill. Ce dernier considérait ainsi le Parlement comme un « congrès des opinions », ayant une vocation de contrôle mais inapte à administrer et légiférer : John STUART MILL, *Le gouvernement représentatif*, Guillaumin et Cie, 1865, pp. 99 et suivantes.

²³⁹cf. par exemple Paul HAMELLE, « Les élections anglaises », *ASP*, t. 15, 1900, pp. 745-753 ; Maurice CAUDEL, « L'enregistrement... », *art. cit.*, p. 634.

²⁴⁰Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 200.

²⁴¹Évolution toute relative on l'a dit et qui permet ainsi à Jacques Bardoux de noter en 1902 que l'action sociale et l'action politique coïncident encore en Angleterre, les partis ne représentant pas des classes sociales mais des tempéraments différents : Jacques BARDOUX, « L'instruction économique et l'éducation de la jeunesse universitaire anglaise », *Réforme Sociale*, 1/12/1902, pp. 791-792.

²⁴²Moïse OSTROGORSKI, *op. cit.*, pp. 130-131

²⁴³Maurice CAUDEL, « La Reine est morte. - vive le Roi! », *ASP*, t. 16, 1901, p. 533. Émile Boutmy explique particulièrement bien le décalage historique qui explique l'évolution différentielle de la France et de l'Angleterre en matière d'accès à la démocratie politique. Les Anglais ont d'abord obtenu l'émancipation économique qui leur a permis de prendre conscience de leurs limites sociales, c'est donc dans le calme qu'ils ont acquis le droit de vote alors que les Français, ayant d'abord reçu la liberté politique, en ont tout attendu : Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 362-364.

C'est dans une telle perspective que peut se comprendre la volonté latente de canaliser l'accès du peuple français au suffrage telle qu'elle se manifeste à l'ELSP. Émile Boutmy, ainsi que de nombreux membres de l'École, soutient l'instauration d'un régime proportionnaliste, plus propre à réguler les opinions que le système majoritaire²⁴⁴. De manière globale²⁴⁵, la représentation proportionnelle (R.P.) est en faveur au sein de l'ELSP, présentée comme le moyen d'organiser le suffrage et de considérer le citoyen tel qu'il est réellement : un être concret et non abstrait²⁴⁶. Un conférencier expliquait de façon très détaillée comment la R.P. n'était en fait qu'une étape vers l'instauration d'un suffrage exprimant véritablement l'humanité de chacun, un processus qui permettrait de dissocier les querelles d'idées des querelles de personnes, aboutissant ainsi à cette pacification que recherchait Célestin Bouglé dans l'entrecroisement des groupes²⁴⁷. En attendant cette apothéose, la R.P. devait permettre, tout comme la multiplicité des associations, de « fractionner »²⁴⁸ les divergences et, partant, d'avoir plus de prise sur la foule. En insistant sur la moralisation du suffrage qui résulterait de l'adoption de la R.P.²⁴⁹, ses promoteurs réaffirmaient aussi que l'objectif premier restait bien

²⁴⁴Il est membre de la Société pour l'étude de la Représentation proportionnelle, aux côtés de Georges Picot, Anatole Leroy-Beaulieu et André Lebon. Ernest Naville, ami d'Émile Boutmy est présenté comme « la grande figure intellectuelle du proportionnalisme en Europe » : Pierre ROSANVALLON, *Le peuple...*, *op.cit.*, pp. 154-164.

²⁴⁵Sans entrer dans les considérations proprement politiques et sans parler des divergences sur le mode d'application de la R.P., il existe un désaccord entre ceux qui prônent une représentation des intérêts comme Charles Benoist par exemple (mais sa position évoluera) et ceux qui veulent la représentation des opinions : la R.P. des intérêts fait l'objet de nombreuses critiques tant elle semble appeler à la restauration des corporations. Les partisans de la R.P. des opinions n'en reconnaissent pas moins que leur système repose sur l'homme ancré dans son milieu social, ce qui revient au même du point de vue de l'électeur. La représentation des intérêts n'en est pas moins souhaitée mais pas sous cette forme électoraliste, nous en reparlerons au chapitre suivant : cf. ROUSSELIER, « La représentation proportionnelle », conférence du 17/3/1902, *Supplément aux ASP de mai 1902*, pp. 60-62 ; Bernard GRAVIER, « La souveraineté nationale et la représentation des intérêts », conférence du 30/3/1903, *Supplément aux ASP de mai 1903*, pp. 50-54 ; Étienne FLANDIN, « La Représentation proportionnelle », conférence du 8/5/1907, *Supplément aux ASP de juillet 1907*, pp. 152-157. Cf. la série d'articles donnés par Charles Benoist sur l'organisation du suffrage dans la RDDM en 1895, reproduits dans : *La crise de l'Etat moderne. De l'organisation du Suffrage universel*, Firmin-Didot, 1897, 459 p. et le compte-rendu donné dans les *Annales* de l'École, t. 12, 1897, pp. 657-661. Cf. également Alain GARRIGOU, qui montre la complexité de la question de la R.P. en relation avec la nature des liens élu/électeurs : il faudrait très certainement évaluer la position des membres de la R.P. au sein de l'École en rapport avec leur investissement politique : Charles Benoist, Moïséi Ostrogorski, ont une ambition électorale que n'ont ni Émile Boutmy, ni Anatole Leroy-Beaulieu par exemple : Alain GARRIGOU, *Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Presses de la FNSP, 1992, pp. 174-176.

²⁴⁶En 1903, le conférencier désigne sans détour la contradiction entre les principes de la Révolution française et la réalité des faits : le citoyen ne vote pas seulement comme citoyen français mais en fonction de son enracinement géographique et social (Bernard GRAVIER, *art. cit.*, p. 51). Il est possible d'intégrer dans ces propos les réflexions menées dans l'enceinte de la Société des élèves au sujet du vote des femmes. Il ne leur est pas dénié à cause d'une incapacité intellectuelle - bien qu'elles manquent à l'évidence de « bon sens politique » - mais parce que le droit de vote les détournerait de leur fonction maternelle. Moïséi Ostrogorski fait d'ailleurs remarquer que l'émancipation économique et sociale de la femme est nécessaire mais qu'il en va tout autrement de son émancipation politique, comme le montre l'exemple américain où elles n'ont pas le droit de vote. Toute une partie des travaux de John Stuart Mill a été manifestement occultée, mais les membres de l'ELSP rejoignent en cela la pensée républicaine majoritaire : cf. André SIEGFRIED, *La démocratie en Nouvelle-Zélande*, A. Colin, 1904, pp. 251-265 ; Moïséi OSTROGORSKI, « Le droit des femmes », *ASP*, t. 9, 1894, pp. 61-68. ; Gaston LORRAIN, « Le suffrage des femmes », conférence du 1/12/1902, *Supplément aux ASP de janvier 1903*, pp. 10-12. Pierre ROSANVALLON, *Le sacre du citoyen...*, *op. cit.*, pp. 393-412.

²⁴⁷Étienne FLANDIN, *art. cit.*. La filiation de cette conception substantialiste de l'électeur avec le solidarisme est d'ailleurs explicitement tracée : cf. Bernard GRAVIER, *art. cit.*, p. 53.

²⁴⁸Moïséi OSTROGORSKI, *La démocratie...*, *op. cit.*, p. 692.

²⁴⁹Elle moraliserait le rapport élu/électeurs mais aussi la tenue parlementaire des partis obligés de se modérer pour trouver un terrain d'entente : cf. Gilbert GIDEL, « La réforme électorale en France et en Belgique », *ASP*, t. 30, 1913, pp. 96-118. En matière de R.P., c'est la Belgique qui sert essentiellement d'exemple, ayant introduit ce système en 1899 pour les scrutins législatifs, expérience couronnée de succès à lire les travaux des élèves, puisqu'elle a réussi à pacifier les relations partisans, à promouvoir « l'hygiène politique » (*ibid.*, p. 111 ; Jules DEVYS, « La situation actuelle des partis en Belgique », conférence du 28/2/1908, *Supplément aux ASP de mai 1908*, pp. 85-87). Moïséi Ostrogorski est plutôt circonspect à propos de la R.P. belge qui est selon lui trop rigide, lui préférant le système anglais imaginé par Hare. Il expliquait aussi, reprenant les propos d'Émile Boutmy, qu'en Angleterre, la R.P. allait à l'encontre du goût pour l'effort en favorisant la paresse de la minorité (*op. cit.*, p. 83).

toujours d'éduquer le peuple à son nouveau pouvoir, raison pour laquelle il ne fallait pas trop l'éloigner de la participation politique : c'est en maniant les affaires publiques, sous la surveillance bienveillante de l'aristocratie, que les Anglais étaient parvenus à cette maturité que leur enviaient les observateurs français en des termes édifiants :

« L'éducation du peuple [anglais], à laquelle les classes dirigeantes ont travaillé, s'est trouvée faite quand le peuple a été appelé à se gouverner lui-même. Aujourd'hui encore, libre de son choix, il élit le plus souvent les fils des anciennes classes dirigeantes, ayant plus de confiance dans leur expérience héréditaire qu'en lui-même »²⁵⁰.

- Un citoyen gouverné

Émile Boutmy débutait son chapitre consacré au citoyen anglais par cette phrase :

« Le premier coup d'oeil sur la nation anglaise ne donne pas l'impression qu'elle soit aisément gouvernable »²⁵¹.

Cette simple assertion permet de prendre la juste mesure des motivations présidant à l'activité associative des membres de l'ELSP comme de leurs discours enjoignant la population à s'unir pour augmenter ses forces et sa capacité d'intervention dans le gouvernement de la République. L'intérêt porté à la « question sociale » au sein de l'ELSP prend ici tout son relief : en la reliant à la question morale, les membres de l'École sont amenés à proposer des solutions qui s'ancrent d'abord dans le gouvernement des conduites, cherchant à rendre les populations déshéritées gouvernables et sociables²⁵². Il s'agit en premier lieu de trier le bon grain de l'ivraie, de distinguer le mauvais pauvre auquel les secours doivent être refusés. Les activités sociales des membres de l'ELSP et le type d'associations qu'ils valorisent s'adressent en effet prioritairement à l'élite ouvrière en même temps qu'ils ont pour objectif d'aider à sa consolidation.

Le caractère élitiste des sociétés de secours mutuel, des caisses de retraites ou des sociétés coopératives est en effet apprécié comme tel au sein de l'ELSP : elles recrutent parmi les ouvriers les mieux payés mais aussi les plus prévoyants et les plus instruits²⁵³.

²⁵⁰Max LECLERC, *Les professions...*, *op. cit.*, p. 239.

²⁵¹Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 181. Les titres des paragraphes sont non moins révélateurs du propos de l'auteur : La liberté et l'esprit révolutionnaire, Inégalité des conditions, Tradition et innovation. Voilà qui circonscrit parfaitement les tenants et aboutissants de l'accomplissement de la citoyenneté, traduisibles sous forme d'équation : la liberté politique combinée avec l'égalité civile mènent au progrès.

²⁵²cf. Claude GAUTIER, *op. cit.*, pp. 30-33. Janet Horne reproche à Sanford Elwitt notamment de n'avoir perçu que les motivations de défense sociale des promoteurs de la réforme sociale en France, arguant finalement de la sincérité de ces hommes sur la foi de leurs multiples réussites en matière d'amélioration du niveau de vie des basses classes (Janet HORNE, *op. cit.*, p. XVI). Sans faire des membres de l'ELSP engagés dans ce mouvement des cyniques, et sans d'ailleurs les mettre tous sur le même plan (certains sont manifestement plus repliés sur leurs intérêts que d'autres, cf. par exemple la différence entre Émile Boutmy et Eugène d'Eichthal, mais nous y reviendrons), la référence globale à l'état social de l'Angleterre les tire incontestablement du côté de la défense sociale. La dénonciation du pharisaïsme anglais et l'insistance *a contrario* sur la sincérité, la bonne foi des membres de l'École ressemblent fort à un moyen de laver leurs conduites de tout soupçon d'hypocrisie. Que ces discours aient pour fonction de persuader les masses de la bienveillance de l'élite est une chose, mais quand ils sont inlassablement répétés au sein du cénacle de la Société des élèves et avant que les comptes-rendus des séances ne soient rendus publics dans la Revue de l'École, s'apparente à de la méthode Coué. Le travail sur soi qui mène à l'intégrité gentlemanique résulte aussi d'un ajustement entre les discours et les conduites qui doit occulter les motifs plus vénaux, ce dont les « hommes de bien » présents à l'École donnent le modèle.

²⁵³L'adhésion à une société de secours mutuel est un signe de la valeur sociale du docker que décrit Octave Festy : Octave FESTY, « Les unions de dockers. Les hommes », *ASP*, t. 11, 1896, pp. 692-693. Cf. également la présentation des institutions sociales de la Maison Leclaire où les ouvriers doivent par exemple faire un stage avant d'être intégrés dans la Société de secours mutuels : visite du 1/6/1901, *Supplément aux ASP de septembre 1901*, pp. 102-103.

Parallèlement, leur objectif est bien d'éduquer les classes populaires aux manières républicaines, de les élever à la moralité bourgeoise. Il faut donner aux ouvriers quelque chose à conserver, disait Jules Siegfried pour expliquer sa démarche au sein de la Société Française des Habitations Bon Marché²⁵⁴ ; il est nécessaire d'amener l'ordre et la propreté, ces deux qualités bourgeoises, dans les logements populaires expliquait Hélié-Robert Savary ; l'ouvrier doit comprendre que son bien-être ne dépend pas seulement d'une amélioration matérielle mais qu'il repose aussi sur des sentiments moraux et sur une meilleure maîtrise de soi, écrivait encore un autre élève²⁵⁵.

Le principe qui guide la politique associative : s'unir en préservant son identité, trouve ainsi une autre application dans la conception de la nature du patronage à exercer sur les basses classes²⁵⁶, ce pour quoi la référence anglo-saxonne alimente encore les réflexions. On y retrouve en fait les éléments constitutifs de la relation déférentielle, basée sur une réciprocité des devoirs. Il ne s'agit pas en effet de maintenir les classes populaires dans un état de servilité mais de promouvoir leur émancipation, toute relative soit elle²⁵⁷. Paul de Rousiers exerce une forte critique à l'endroit du paternalisme autoritaire de Pullman, le constructeur américain de wagons qui, en cherchant à contrôler l'intégralité de la vie de ses employés a provoqué de graves conflits sociaux²⁵⁸. Émile Levasseur remarque également que le patronage industriel est peu représenté outre-Atlantique où les rapports patrons/ouvriers se développent au sein des syndicats²⁵⁹. Ceux-ci, comme les trade-unions anglaises, sont souvent pris comme exemple d'associations nécessaires pour établir un équilibre avec le patronat :

« Chez nous, on estime que le meilleur moyen d'arriver au but est d'établir entre les patrons et les ouvriers des liens affectueux qui rendent facile l'entente mutuelle et préviennent l'esprit de révolte ; en Angleterre, on s'attache particulièrement à hausser la condition ouvrière en élevant les individus qui y sont soumis, en les rendant autant que possible capables d'en sortir. Nos vues sont surtout conciliatrices, celles des Anglais sont surtout émancipatrices »²⁶⁰.

²⁵⁴ André SIEGFRIED, *Mes souvenirs de la III^e République. Mon père et son temps, Jules Siegfried, 1837-1922*, Éditions du Grand siècle, 1946, p. 44. Les Habitations bon marché de même que les cités jardins sont présentés dans cette optique au sein de l'École : René de la VAISSIERE de LAVERGNE, « Les réformes dans la législation des habitations à bon marché », conférence du 5/4/1906, *Supplément aux ASP de mars 1906*, pp. 90-92 ; Marcel JORDAN, « Les cités-jardins », conférence du 29/11/1910, *Supplément aux ASP de janvier 1911*, pp. 18-19.

²⁵⁵ Hélié-Robert SAVARY, « La détérioration physique du peuple anglais (à propos d'une enquête récente) », *ASP*, t. 20, 1905, p. 587 ; Édouard CAILLEUX, « Le contrat collectif de louage de travail », *ASP*, t. 19, 1904, p. 517.

²⁵⁶ Tous n'emploient pas le terme « patronage », il peut aussi être question de « paternalisme industriel », mais les idées recouvertes par ces termes se rejoignent. Pour un aperçu des diverses acceptions du terme : Marianne DEBOUZY, « Permanence du paternalisme ? », *Mouvement social*, n° 144, juil-sept. 1988, pp. 3-16 et dans le même numéro l'article de Gérard NOIRIEL, « Du « patronage » au « paternalisme » : la restructuration des formes de domination de la main-d'oeuvre ouvrière dans l'industrie métallurgique française », pp. 17-35 : il y explicite notamment la position d'Émile Cheysson et ses évolutions par rapport à la pensée de Le Play.

²⁵⁷ « Nous pensons qu'il y a un moyen terme et que le patron doit remplir, vis-à-vis de l'ouvrier, à peu près le même rôle que l'État vis-à-vis du peuple et qu'il doit organiser dans la collectivité ce que l'initiative particulière est souvent incapable de réaliser. Puis il doit laisser, dans les différents organismes créés, la plus grande liberté possible, restant complètement neutre, surtout dans les questions qui regardent le for intérieur. Il ne faut pas tant qu'il cherche à exercer l'autorité d'un père, mais l'influence, toute bienveillante et sans contrainte aucune, d'un ami » : discours du patron de la Fonderie Piat devant les élèves de la section d'économie sociale de l'École en juin 1901 (*Supplément aux ASP de septembre 1901*, p. 100).

²⁵⁸ Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. Ranches, fermes et usines*, Firmin-Didot, s. d. [1891], pp. 242-251.

²⁵⁹ Émile LEVASSEUR, « De l'état... », *art. cit.*, p. 441.

²⁶⁰ Propos de Paul de Rousiers cités par Max LECLERC, p. 274. On sait comment ce dernier considère l'émancipation du peuple. Gabriel Tarde remarquait très justement : « Vouloir, en effet, qu'un homme monte, c'est reconnaître qu'il n'est pas haut, et cela seul souvent l'empêche d'avoir du prestige » : Gabriel TARDE, *Les lois...*, *op. cit.*, p. 253. Sur les syndicats anglo-saxons : Paul de ROUSIERS, *Le trade-unionisme en Angleterre*, A. Colin et Cie, 1897, XI-356 p. ; Achille VIALATE, « L'ouvrier aux États-Unis », *ASP*, t. 13, 1898, pp. 263-270 ; Arthur RAFFALOVITCH, « Les rapports entre patrons et ouvriers aux États-Unis », *ASP*, t. 19, 1904, pp. 681-687. La poussée des conflits entre syndicats patronaux et

La situation économique et sociale issue de l'industrialisme anglais compte probablement pour beaucoup dans la différence de conception du patronage entre les deux pays. Gérard Noiriel souligne ainsi le changement d'orientation engendré en France par la mutation économique du tournant du siècle, dont les conflits sociaux sont l'une des expressions. Les rapports entre le capital et le travail se modifient et, dans les grandes unités, le patron n'est plus en contact direct avec ses ouvriers. C'est dans ce contexte qu'Émile Cheysson promeut la figure de l'ingénieur social, servant de médiateur entre les éléments humains de l'entreprise²⁶¹. Dans le même temps se met aussi en place une segmentation au sein de l'entreprise qui permet d'appliquer des politiques différentielles en fonction des catégories d'ouvriers et permet ainsi de retrouver des cadres d'action plus restreints²⁶². On retrouve ici l'ambivalence remarquée à propos de la promotion de la technique assurantielle s'opposant au principe mutualiste : il y a à la fois adaptation des discours et pratiques à l'évolution économique et sociale (reconnaissance du changement dans les rapports sociaux dû à la massification) et perpétuation d'une vision traditionnelle, conservatrice et hiérarchisante ; à la fois insistance sur la diversité sociale et reconnaissance de la nécessité de pacifier les rapports sociaux en les régulant, en les rationalisant.

L'activité des membres de l'ELSP contribue à la mise en place d'un véritable réseau dont l'épicentre était tenu par un groupe d'hommes qui se retrouvaient dans la plupart des initiatives en la matière. Que ses contours soient encore difficilement identifiables n'empêche pas de constater que certains de ses apôtres sont présents à l'ELSP et font de celle-ci un des éléments centraux du mouvement réformateur.

Par son enseignement et par l'activisme de la majorité de ses membres, l'établissement contribuait en effet à fournir des cadres à la réforme sociale, encadrement tout à la fois humain et intellectuel qui prenait sa source dans l'idée de la suprématie du bien public. La promotion de l'initiative individuelle et de l'esprit associatif allait en effet de pair avec la reconnaissance de l'activité étatique : naviguant eux-mêmes entre les pôles privés et publics, les membres de l'École concilient dans leur personne les intérêts particuliers avec l'intérêt général, alors que l'équation paraît pourtant faussée dès le départ. L'État, garant de l'intérêt général, ne peut être que le « tuteur-né » comme l'écrit l'un des élèves²⁶³.

L'utilisation de la référence anglaise est un moyen de concilier une posture en apparence contradictoire qui consiste à mettre l'accent sur le rôle essentiel de la société civile tout en présentant l'École comme un serviteur de l'État. Adapté à la France, l'exemple anglais permet en fait d'aboutir à ce compromis bien illustré par cette expression trouvée sous la plume d'un des élèves : « Aide-toi, le pouvoir t'aidera »²⁶⁴. La réforme sociale, écrit Maurice Caudel en s'inspirant de l'exemple anglais :

« c'est quand l'État, basé sur l'entreprise privée et sur la propriété privée, reconnaissant que les meilleurs résultats de production ne peuvent être obtenus qu'en

ouvriers aux États-Unis dans les années 1900 seront l'occasion d'une révision du jugement sur leurs bienfaits mais sans que leur existence soit remise en cause.

²⁶¹Cf. *supra* chapitre 6-III

²⁶²Gérard NOIRIEL, *art. cit.*

²⁶³Georges SCELLE, « Le Libéralisme (à propos du livre de M. Faguet) », conférence du 2/3/1903, *Supplément aux ASP de mai 1903*, p. 44.

²⁶⁴Jean IMBART de la TOUR, « La défense de la santé publique », *ASP*, t. 23, 1908, pp. 343-344. Il n'est pas indifférent que le texte traite justement d'hygiène publique.

respectant la propriété privée et en encourageant l'entreprise privée, leur demande de collaborer à la poursuite des grands objets d'intérêt national, public et social »²⁶⁵.

En insistant sur le caractère positif de la malléabilité des notions de public et de privé en Angleterre, les membres de l'ELSP justifiaient la valeur de leur propre position, se présentant dans une fonction essentiellement conciliatrice²⁶⁶. Position qui se nourrit à la fois de leur connaissance et appartenance à la sphère privée et de leur savoir-faire étatique, autorisant un va-et-vient entre les deux pôles²⁶⁷. Au terme d'une de ses leçons sur le gouvernement, Michel Foucault demandait s'il ne fallait pas parler de « gouvernementalisation de l'Etat » plutôt que « d'étatisation des esprits » pour caractériser l'histoire occidentale moderne²⁶⁸. Dans le cadre restreint qui est le notre, il semble que l'ELSP participe d'un processus où ces deux aspects se développent conjointement et que le domaine de l'action sociale met particulièrement bien en lumière. Il s'agit à la fois de faire de la démocratie une question de conduite des populations²⁶⁹ et d'amener ces populations à une conception rationalisée, « administrative », de leur activité²⁷⁰. Ce faisant, il s'agit aussi de promouvoir une démocratie de nature essentiellement expressive, le va-et-vient entre les pôles étatique et privé permettant une canalisation de la démocratie politique et sociale, tirant la République du côté de l'ordre.

²⁶⁵Maurice CAUDEL, « Chronique d'Angleterre (1907-1908). Les partis politiques », *ASP*, t. 23, 1908, p. 797. « [...] entre l'abstention presque complète de l'Etat anglais et la tyrannie tracassière et absorbante de l'Etat français, il y a place pour une autre conception, celle de l'Etat modérateur, tantôt auxiliaire, tantôt propulseur » : Max LECLERC, *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, A. Colin, 1927 (1ère édition 1894), p. 365. En 1888, Emile Beaussire expliquait également que l'Etat ne devait ni « laisser faire », ni « faire » mais « aider faire » : Emile BEAUSSIRE, « Les attributions de l'Etat », *ASP*, t. 3, 1888, p. 4.

²⁶⁶ « [La science politique] ne vise point à former des théoriciens ingénieux, habiles à disputer du mérite abstrait des principes sociaux ou constitutionnels [...] mais des administrateurs avisés, ayant l'intelligence exacte des intérêts qu'ils ont pour fonction de concilier » : Gaston SALAUN, « Rapports plus particuliers... », *op. cit.*, p. 631. L'ingénieur social décrit par Émile Cheysson, et plus généralement l'élite que cherche à former l'ELSP, fait penser à ces médiateurs décrits par Bruno Jobert et Pierre Muller dans le domaine des politiques publiques : agents qui construisent les images à travers lesquelles une société se représente son rapport au monde et qui, en les codifiant, déterminent ainsi les normes et les critères d'intervention : Bruno JOBERT, Pierre MULLER, *L'Etat en action*, PUF, 1987, pp. 63-78.

²⁶⁷Cf. la mise au point de François-Xavier Merrien sur la théorie néo-institutionnaliste qui insiste sur l'interpénétration des sphères étatiques et sociales dans la constitution des politiques sociales au tournant du siècle ainsi que sur le rôle des « cercles de sociabilité » divers qui participent activement à l'édification de ces politiques : François-Xavier MERRIEN, « État et politiques sociales : contribution à une théorie « néo-institutionnaliste » », *Sociologie du travail*, n°3, vol. XXXII, 1990, pp. 283-284 et 292-294.

²⁶⁸Michel FOUCAULT, « La gouvernementalité », *Actes*, n° 54, été 1986, p. 15.

²⁶⁹Un développement sur la question pénale pourrait également avoir sa place ici, domaine fortement lié à la problématique du gouvernement des conduites, où les pays anglo-saxons ont aussi beaucoup de leçons à proposer. Domaine dans lequel s'investissent plusieurs membres de l'ELSP qu'on retrouve par exemple à la Société Générale des Prisons : Émile Cheysson, Rodolphe Dareste, Alexandre Ribot, Charles Lyon-Caen, Gabriel Colmet-Daage, Georges Picot, Léon Lefébure, Alfred André, et quelques autres (nous remercions Martine Kaluszynski qui a bien voulu nous faire part de ses travaux sur les membres de la Société). Alexandre Ribot donne un cours de législation criminelle comparée en 1872-72, Gabriel Tarde un cours complémentaire sur la criminalité en 1897-1898. Les sociétés ont les crimes qu'elles méritent, peut-on lire dans la revue de l'École : Joseph VIPLÉ, « La criminalité contemporaine », *ASP*, t. 28, 1912, p. 107.

²⁷⁰Cf. Max WEBER, *Économie...*, *op. cit.*, pp. 289-294. Le Musée social a un rôle important d'éducation dans le domaine associatif : cf. par exemple le « manuel pratique » publié par Léon de Seilhac, délégué permanent du Musée, constituant par exemple une « sorte de codification des règlements, des procédures, des formalités à remplir pour toute organisation mutualiste » : compte-rendu du livre de Léon de SEILHAC, *Manuel pratique d'économie sociale*, G. Roustan, 1908, *Supplément aux ASP de mars 1908*, pp. 75-76. De manière plus générale, l'association oblige à un certain formalisme qui se rigidifie aussi à mesure qu'elle croît : cf. Maurice AGULHON, *op. cit.*, p. 12 et l'exemple de la sociabilité sportive développé dans l'article « La sociabilité sportive. Jalons pour une histoire du mouvement sportif associatif », in Pierre ARNAUD (dir.), *Les athlètes de la République. Gymnastique, sport et sociologie républicaine. 1870-1914*, Toulouse, Éditions Privat, 1987, pp. 359-384.

CHAPITRE 8 UN LIBÉRALISME DE L'ÉQUILIBRE

« La vérité réside dans le juste milieu »¹.

Le dernier ouvrage consacré par Élie Halévy au peuple anglais s'intitulait : « Vers la démocratie sociale et vers la guerre », achevant l'étude d'une histoire présentée jusque là comme exemplaire par l'analyse des menaces pesant sur le pays². Examinant les mutations subies par le libéralisme, Élie Halévy notait l'apparition de tendances nouvelles en Angleterre, peu conformes à l'esprit anglais tel qu'il l'avait découvert tout au long du dix-neuvième siècle : développement de la bureaucratie et d'un socialisme d'Etat, attaques contre la Chambre des Lords, avènement d'un syndicalisme révolutionnaire, progrès du catholicisme. Autant d'éléments susceptibles de déstabiliser l'ordre social et politique, pourtant, note Élie Halévy :

« En Angleterre, aujourd'hui comme hier, tout est tâtonnement instinctif, tolérance mutuelle et ajustement réciproque »³.

Toute l'histoire anglaise telle qu'il la retrace n'est en effet qu'une « révolution de la stabilité », pour reprendre encore l'une de ses expressions, pays en perpétuel mouvement et pourtant tellement calme en surface. Une classification périodique du contenu des travaux consacrés à l'Angleterre dans les *Annales* de l'ELSP fait ressortir une semblable appréhension de l'Angleterre : dans les années 1880, l'étude des conditions historiques, religieuses et sociales du pays renvoie surtout à l'élucidation de sa façon de fonctionner, travaux fortement influencés par les réflexions d'Émile Boutmy. Viennent ensuite, à partir de la fin du siècle, des interrogations sur les changements perceptibles dans la société britannique : essor du socialisme, de l'impérialisme, essaimage anglo-saxon dans les démocraties australienne et néo-zélandaise, changements qui motivent des réactions parfois dures sur la décadence anglaise. La fin des années 1900 voit pourtant les analyses insister sur les éléments de conservation, repoussant du même coup les possibilités révolutionnaires dans un pays qui reste considéré comme un modèle de stabilité⁴.

¹Georges WEIL, *Supplément aux ASP de mars 1907*, p. 75

²Élie HALEVY, *Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle. Épilogue II. Vers la démocratie sociale et vers la guerre (1905-1914)*, Hachette, 1975 (1^{ère} édition 1932), 677 p. Les deux derniers volumes, présentés sous forme d'épilogue se situent en marge de l'histoire entreprise par l'auteur, ainsi qu'il s'en explique dans l'avant-propos de l'Épilogue I (*Épilogue I. Les impérialistes au pouvoir (1895-1905)*, Hachette, 1926, pp. X-XIV). L'étude du peuple anglais au dix-neuvième siècle s'arrête en 1895 lorsque Gladstone se retire de la vie politique, dernier grand homme de l'ère victorienne, dernier libéral aussi. Pourquoi alors les deux derniers volumes ? Élie Halévy se justifie en évoquant qu'il a le matériel historique nécessaire et que l'étude de ces quelques années fait partie de son cours à l'ELSP. Mais il semble aussi que ces années sont en quelque sorte le moyen pour lui de montrer que l'Angleterre reste admirable, même au coeur de la tempête. Écrits après la guerre, ils sont également l'occasion pour lui de réaffirmer sa foi libérale tout en soulignant les dérives autoritaires de certains mouvements pour lesquels il était plus conciliant avant guerre (cf. notamment son rapport avec les Webb, fondateurs de la Société fabienne). Cf. Michèle BO BRAMSEN, *Contribution à une biographie intellectuelle d'Élie Halévy*, Thèse d'études politiques, FNSP, Paris VII, 1971, VII-485 p.

³Élie HALEVY, *Histoire...*, *Épilogue I, op. cit.*, p. XIV.

⁴Se reporter à la bibliographie pour les études sur l'Angleterre parues dans les *Annales*.

Les hommes qui fondent et peuplent l'ELSP à ses débuts sont eux aussi confrontés à ces secousses démocratiques que l'Angleterre semble avoir si bien amorties. C'est d'abord un problème politique et institutionnel qui les absorbe : il y a peu de fervents républicains parmi eux et leur ralliement se fait surtout autour de Thiers et d'une république conservatrice⁵. La question va alors se poser, et c'est une question de survie pour l'établissement également, des conditions de maintien de cette orientation conservatrice. En d'autres termes, il s'agit de trouver la manière d'accorder le libéralisme dont les membres de l'ELSP se disent les porte-parole avec la république démocratique qui s'épanouit. L'élaboration d'un « nouveau libéralisme »⁶ est en jeu, pensée qui se nourrirait à la fois des courants libéraux français qui animaient le dix-neuvième siècle et qui accepterait dans le même temps la démocratie politique et sociale.

L'observation de l'Angleterre fournit incontestablement des éléments contribuant à élaborer cette pensée dans la mesure où le libéralisme anglais semble essentiellement relever d'une question de méthode, générant une culture du compromis et de la transaction qui n'est qu'une autre façon de décliner l'équilibre gentlemanique, autre façon également de donner une cohérence théorique à des conduites qui peuvent paraître ambivalentes et contradictoires. La gestion de l'équilibre faisait en effet du gentleman un homme pacifié et pacificateur : la paix intérieure qu'il avait acquise grâce à la mise en correspondance des diverses facettes de la personnalité humaine - action/réflexion, corps/esprit, raison/sentiment - menait aussi à la paix sociale par une translation de cet équilibre au coeur du monde social et politique, (ré)conciliant public et privé, capital et travail, richesse et pauvreté.... C'est à une société consensuelle qu'aspirent les hommes de l'ELSP, espérance conforme à leur vision de la société anglaise, et rejoignant en cela les républicains prônant la paix sociale et l'apaisement. En 1905, Élie Halévy écrivait à Célestin Bouglé : « Je perds donc, à étudier l'histoire de l'Angleterre, le sentiment de la beauté des révolutions »⁷.

⁵On notera d'ailleurs la participation d'un certain nombre de personnalités de l'ELSP à la Fondation Thiers, créée en 1893 par Madame Thiers afin d'aider quelques étudiants particulièrement brillants à poursuivre leurs études (ils doivent être docteurs, ou au moins licenciés de l'une des Facultés, ou encore posséder un diplôme d'études supérieures ; le nombre des pensionnaires est limité à quinze). On trouve par exemple dans son Conseil d'administration Georges Picot, Léon Say, Jules Barthélémy Saint-Hilaire, Alexandre Ribot, Léon Aucoc (AHC 1SP 50 Dr5). Parmi les premiers actionnaires de l'ELSP députés en 1871, soient 35 d'entre eux, le ralliement à la République est majoritaire (seuls 7 voteront contre les lois de 1875) : les autres se situent en majorité au centre-gauche (exceptés Émile Ménier, Auguste Scheurer-Kestner ou Émile Beaussire, situés plus à gauche).

⁶William Logue utilise l'expression de « nouveau libéralisme » pour qualifier un courant de pensée qui s'élabore au tournant du siècle en France, prenant en compte à la fois l'individu et le social et réévaluant le rôle interventionniste de l'Etat : William LOGUE, *From philosophy to sociology. The evolution of French liberalism, 1870-1914*, Illinois, Northern Illinois University Press, 1983, p. 2.

⁷Lettre datée du 14/9/1905, Élie Halévy. *Correspondance 1891-1937*, Éditions de Fallois, 1996, p. 370.

I- LE LIBÉRALISME COMME MÉTHODE

a) Le libéralisme anglais revisité

Il semble que l'affirmation qui fait de l'Angleterre le pays du libéralisme ait besoin d'être nuancée au vu des études menées par les membres de l'ELSP. Quel que soit le point de vue adopté, l'observation de l'île aurait plutôt tendance à mettre à jour des faiblesses libérales. Sur le plan constitutionnel, la théorie de la séparation des pouvoirs, fondement du gouvernement libéral, a été mise à mal au profit d'une interprétation en termes d'empiétement des pouvoirs les uns sur les autres, d'anarchie institutionnelle. La vision d'un État faible a également dû être corrigée et c'est un pays où la raison d'Etat n'a pas de limite qu'Émile Boutmy présente. Perspective qui s'accompagne d'une réévaluation du rôle de l'Etat anglais, montré sous son aspect interventionniste non seulement dans le domaine culturel ou sanitaire mais aussi sur le plan économique, ce qui est autrement plus déroutant : c'est outre-Manche que la législation du travail fait ses premiers pas, qu'est créé un sur-salaire pour les plus pauvres⁸. Extension qui va de pair avec une atteinte aux droits individuels et, sur ce point là aussi, la remise en cause de la conception de l'Angleterre comme pays de liberté est à revoir : des études évoquent également l'intolérance religieuse qui a pendant longtemps sévi outre-Manche ou encore la lenteur de la reconnaissance de la liberté d'association⁹. Toutes réflexions qui concernent la situation de l'Angleterre avant le vingtième siècle : celui-ci est porteur d'atteintes autrement plus profondes au libéralisme anglais.

Malgré toutes ces égratignures ou entorses, l'Angleterre n'en reste pas moins présentée comme le pays libéral par excellence. Qu'il le soit par comparaison aux autres pays en est certes la raison la plus plausible mais cela ne suffit pas à expliquer la persistance à passer outre les éléments illibéraux pourtant repérés. A ce titre, le premier volume de l'*Histoire du peuple anglais* est exemplaire : Élie Halévy ne cesse en effet de montrer les incohérences politiques et institutionnelles, insistant sur les possibles dérives despotiques ou anarchiques du système pour finalement dire qu'elles se résolvent comme par miracle dans un équilibre toujours retrouvé¹⁰. Ses travaux donnent, selon nous, la perspective la plus synthétique de la façon dont le libéralisme est conçu à l'École tout en le situant parfaitement dans la filiation d'Émile Boutmy : effectuées à partir de ses réflexions sur le benthamisme, les analyses d'Élie Halévy formulent le problème fondamental de la doctrine libérale confrontée à la démocratie - *i.e.* : la contradiction entre la conciliation naturelle des intérêts et leur conciliation artificielle -

⁸A noter également la présence d'éléments « étatistes » dans l'oeuvre d'Adam Smith, une référence incontournable dans les cours d'économie politique : Paul Leroy-Beaulieu rejette ainsi la proposition faite par l'économiste de laisser l'Etat prendre en charge certaines institutions trop lourdes pour les simples individus, voie dans laquelle il est suivi par Albert Delatour, qui publie en 1886 un ouvrage sur Adam Smith. L'élève qui en fait le compte-rendu dans la Revue de l'École n'est, lui, pas aussi catégorique. Paul LEROY-BEAULIEU, *L'Etat moderne et ses fonctions*, Guillaumin et Cie, 1890, pp. 34-35 ; Paul PETIT, compte-rendu de l'ouvrage d'Albert DELATOUR, *Ad. Smith. Sa vie, ses travaux, ses doctrines*, Guillaumin et Cie, 1886, (couronné par l'ASMP), ASP, t. 1, 1886, pp. 474-475. L'ouvrage d'Albert Delatour tend cependant à montrer Adam Smith sous son aspect moraliste, insistant sur travaux relatifs aux sentiments moraux : il y a bien plus que de la simple et sèche économie politique dans son oeuvre, perspective qui ouvre la porte à une interprétation politique que rejette d'ailleurs résolument l'auteur du compte-rendu, lui opposant la figure d'Adam Smith comme économiste.

⁹Alexandre de LAVERGNE, Compte-rendu de l'ouvrage d'Henri-Émile BARRAULT, *Le droit d'association en Angleterre*, Larose et Tenin, 1908, ASP, t. 25, 1910, pp. 271-272 ; ORY-LAVOLLEE, « Les catholiques anglais et le Congrès eucharistique de Londres », conférence du 23/4/1909, *Supplément aux ASP de juillet 1909*, p. 123

¹⁰Élie HALEVY, *Histoire...*, T. 1, Hachette, 1913, VIII-627 p.

et sont entièrement consacrées à l'élucidation de ce mystère libéral anglais¹¹. Le libéralisme n'y apparaît pas en effet comme un simple assemblage mécanique et variable de principes liés à une conception donnée de l'Etat et de l'individu mais correspond plus profondément à une culture qui s'incarne dans une méthodologie, comme l'explique Élie Halévy à la suite de Lord Palmerston : en 1847, celui-ci définissait ainsi le gouvernement libéral moins par son objet que par sa méthode, celle-ci reposant sur le libre-examen et la recherche du progrès¹².

Le caractère libéral de l'Angleterre tiendrait donc essentiellement dans des façons de faire qui privilégient la conciliation des points de vue et la recherche du compromis, au point que la plupart des éléments constitutifs de l'histoire du pays puissent paraître comme une mise en oeuvre de cette méthode. L'invasion normande a été le prélude à une association entre Latins et Germains qui allait donner naissance à un État centralisé et au *self-government* ; les institutions représentatives manifestent l'équilibre instauré entre le roi, l'aristocratie et le peuple, le coeur du droit constitutionnel anglais reposant d'ailleurs sur des pactes et des précédents (la *Common law*) qui rendent indéterminé le jeu des pouvoirs ; le parlementarisme s'est épanoui grâce à la souplesse des deux grands partis ; l'intervention de l'Etat n'est en aucun cas antinomique avec une effervescence de l'initiative privée.... Le compromis est l'expression du « génie politique anglais » de même que le contrat et l'échange sont à la base des rapports sociaux, économiques ou politiques¹³. Méthode efficace - si le critère d'efficacité tient dans la stabilité d'un pays - puisqu'elle retire aux éléments leur dangerosité pour l'ordre social : le socialisme n'est ainsi que travaillisme outre-Manche et le catholicisme devient de l'anglo-catholicisme¹⁴.

On reconnaîtra sans peine l'approche historique prônée à l'ELSP dans cette méthodologie puisqu'elle consiste à débrouiller les faits pour les ordonner et les rendre cohérents sans provoquer aucune rupture. Les sciences politiques se résoudraient alors dans un « libéralisme méthodologique » comme l'affirmation réitérée du caractère primordial de la méthode au sein de l'École tend à l'accréditer¹⁵. Parce que la méthode prime sur les objets étudiés, qu'elle s'affirme donc comme universalisable, elle présente toutefois un caractère paradoxal dans un enseignement qui, justement, insiste sur la concrétude et le réalisme.

¹¹ « Théorie du progrès dans l'Etat moderne, et, à titre d'exemple, l'Angleterre du XIX^e siècle. Cela prend forme ; ou plus exactement, je commence à voir quelle forme cela prendra » écrit Élie Halévy à Célestin Bouglé le 10 mai 1906, annonçant son *Histoire du peuple anglais : Élie Halévy. Correspondance...*, *op. cit.*, p. 377

¹²Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 4, Hachette, 1946, pp. 388-389

¹³La référence au compromis anglais se trouve dans de nombreux textes : cf. par exemple Paul HAMELLE, « Les élections anglaise (avant, pendant, après) », *ASP*, t. 25, 1910, p. 309 ; Maurice CAUDEL, « Le souverain anglais », *ASP*, t. 25, 1910, p. 506. Dans le domaine économique pourtant, les membres de l'ELSP ne placent pas l'échange au coeur de l'économie politique dont ils font avant tout une science des richesses et de la production. Reconnaître à l'échange une valeur centrale, comme le fait Adam Smith, est indispensable pour penser le capitalisme - c'est dans l'échange que se crée le profit - mais cela signifie également donner la possibilité de penser l'exploitation économique. C'est chez Emile Levasseur que nous trouvons ainsi l'affirmation du caractère central de l'échange, c'est lui aussi qui reconnaît une certaine valeur aux théories de Marx : cf. Emile LEVASSEUR, « De l'état présent et prochain de l'ouvrier américain », *ASP*, t. 12, 1897, p. 578 ; Alfred de FOVILLE, « Cours d'économie politique, 1903-1904 », Paris, « Les cours de droit », Baylac, 168 p. (la première partie du cours est assurée par Clément Colson).

¹⁴Élie HALEVY, *Histoire...*, *Épilogue I*, *op. cit.*, p. XII-XIII

¹⁵cf. *supra* Chapitre 4-II. La méthode mise en oeuvre au sein de l'ELSP a déjà été l'objet d'analyses auxquelles nous renvoyons : cf. notamment Dominique DAMAMME, *Histoire des sciences morales et politiques et de leur enseignement des lumières au scientisme*, t. II, Thèse de science politique, Paris I, 1982, chapitre 6 ; « D'une école des sciences politiques », *Politix*, n° 3/4, 1988, pp. 6-12. Il s'agit ici de montrer que la représentation de l'Angleterre à l'ELSP la désigne comme le pays où la méthode de l'École est mise en oeuvre, elle en est à la fois l'illustration et la source.

b) Forme et vie

Issue de l'observation et de l'histoire, la méthode préconisée à l'ELSP semble en effet perdre tout contenu pour se solidifier en une forme, configuration cristallisée ayant acquis une autonomie par rapport au monde vivant¹⁶. On se trouve devant l'une des déclinaisons de la civilité gentlemanique, appliquée ici à la science, et qui renvoie expressément au formalisme anglais : la méthode enseignée n'est en fin de compte qu'une des expressions de cette civilité¹⁷.

La présentation de l'Angleterre comme pays formaliste confine en effet à l'érection de la forme comme fin en soi. Les descriptions des colonies australasiennes où le socialisme se déploie les montrent calmes et sages : les Anglo-Saxons changent rarement à la fois la forme et le fond, explique ainsi André Siegfried alors que Pierre Leroy-Beaulieu s'extasie sur l'aspect très anglais des villes néo-zélandaises « qui paraissent plus âgées qu'elles ne le sont réellement »¹⁸. L'admiration portée à la royauté anglaise au sein de l'École, institution monarchique qui n'est d'ailleurs pas étrangère à la modération de ces colonies, réside dans son caractère « imposant », forme qui se maintient à travers les âges et qui unifie la nation¹⁹. Manière de contenir la vie et de la canaliser²⁰, le formalisme induit aussi un déplacement du regard des faits vers la façon de les traiter et se résout dans la promotion de règles et de procédures. Manière aussi de désamorcer les conflits et de relativiser les changements puisque la méthode impose une distanciation par rapport à la réalité qui doit d'abord subir une opération de sériage et de mise en forme qui la met hors du temps et qui la sort des contingences politiques²¹.

En faisant du libéralisme une méthode de gouvernement et non un principe politique, Élie Halévy, par lord Palmerston interposé, le dépolitisait. On comprend mieux l'insistance à présenter l'ELSP sous l'angle d'un « large libéralisme », comme si le libéralisme pouvait être étroit²². Mais c'est parce qu'il s'agit de promouvoir le libéralisme comme culture, indépendante de toute opinion politique particulière : la preuve en est de la coexistence au sein d'une même école d'hommes aux idées politiques antagonistes. Le libéralisme ne serait ainsi qu'une méthodologie.

Attitude qui semble, somme toute, fort peu anglaise et qui va à l'encontre de la célébration de la souplesse et du pragmatisme anglo-saxon : on se rappelle ici Émile Boutmy

¹⁶Cf. Georg SIMMEL, *Sociologie et épistémologie*, PUF, 1981, pp. 121-136, et l'introduction de Julien Freund, p. 41.

¹⁷*supra* Chapitre 5

¹⁸André SIEGFRIED, *La démocratie en Nouvelle-Zélande*, A. Colin, 1904, pp. 55-56 ; Pierre LEROY-BEAULIEU, « L'Australie et la Nouvelle-Zélande », *RDDM*, 1/6/1896, p. 553

¹⁹Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIX^e siècle*, A. Colin, 1901, pp. 260-280 ; Maurice CAUDEL, « Le souverain... », *art. cit.*, pp. 490-510

²⁰On peut faire ici le rapprochement avec les propos de Gambetta qui, parlant de la République, expliquait qu'elle était une forme qui entraînerait le fond, manifestant un fétichisme de la forme semblable à celui que l'on trouve à l'ELSP : Claude NICOLET, *L'idée républicaine en France*, Gallimard, 1982, p. 204

²¹C'est l'apprentissage du « temps long » de l'administration et du traitement bureaucratique des questions : cf. Robert CATHERINE, Guy THUILLIER, *Introduction à une philosophie de l'administration*, A. Colin, 1969, 375 p.

²²« ...Je ne veux pas dire ce libéralisme impérieux, que les doctrinaires du commencement de ce siècle aimaient d'un amour à la fois subtil et jaloux et qui évoque à l'imagination le verbe hautain et les sourcils broussailleux de Royer-Collard. J'entends par là ce libéralisme large, humain, tolérant, prévoyant, pitoyable, le plus souvent épars dans tous les partis, sans qu'il puisse devenir le monopole d'aucun d'eux, ce libéralisme qui n'est pas une étiquette politique, mais le prolongement même de la conscience dans la vie publique, et qu'on pourrait appeler la vertu politique » : discours d'Émile DARD, secrétaire général de la Société des élèves au dîner du 9/12/1902, *Supplément aux ASP de janvier 1903*, p. 5. Cf. aussi dans la même veine mais avec moins d'emphase, le discours d'Émile LEVASSEUR au dîner du 20/12/1904, *Supplément ASP de janvier 1905*, pp. 5-6. Émile DARD (1871-?), diplômé avec distinction en 1895, attaché d'ambassade, est secrétaire parlementaire du Cabinet de T. Delcassé de 1900 à 1906.

critiquant le catholicisme pour la vacuité de ses formes et l'opposant à la vitalité du protestantisme²³. La contradiction se résout cependant dès lors que l'on comprend que le formalisme anglais n'est que l'exacte expression de la vie anglaise : il n'y a aucune distance entre formes et vie outre-Manche, tout simplement parce que la vie y est forme. Il y a plusieurs manières de découvrir cette relation dans les écrits des membres de l'École, soit qu'il y soit affirmé que l'histoire anglaise n'est autre chose que la méthode historique à l'oeuvre²⁴, soit qu'il soit fait référence à l'inaptitude anglo-saxonne pour l'abstraction - Hippolyte Taine expliquait ainsi qu'outre-Manche la théorisation était immanente à la réalité²⁵ -, soit encore qu'il s'agisse de montrer que tout ceci n'est qu'une affaire de « bon sens », qualité partagée par tous les Anglais²⁶. François Guizot écrivait en 1828 :

« Le bon sens politique consiste à savoir tenir compte de tous les faits, les apprécier, et faire à chacun sa part ; il a été en Angleterre une nécessité de l'état social, un résultat naturel du cours de la civilisation. [...] Quiconque observera un peu attentivement le génie anglais sera frappé d'un double fait : d'une part, la sûreté du bon sens, l'habileté pratique ; d'autre part, l'absence d'idées générales et de hauteur d'esprit dans les questions théoriques »²⁷.

Résultat *naturel*, le bon sens n'a donc rien d'une construction *a priori*, de la même façon que le compromis n'est pas une solution logique, ainsi que l'explique un élève. Il est difficile de mieux faire à la fois pour objectiver une méthode et pour la ramener à une attitude accessible à tous, ne nécessitant aucune *hauteur d'esprit*²⁸. Politique, la méthode libérale ne peut donc l'être que sous réserve d'une compréhension large du terme, dans la mesure où elle s'apparente à une conduite citoyenne : apprendre à gérer ses affaires au mieux de ses intérêts et de façon réaliste, en tenant compte des limites relatives à la vie en société. C'est une méthode pragmatique - et l'équation est établie clairement dans la citation de Guizot : la théorie se dissout dans la pratique - autant dire finalement une « non-méthode » puisqu'elle ne consisterait qu'à se conformer à l'ordre existant²⁹. C'est bien dans ce sens que la colonisation

²³Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 74-76

²⁴André LEBON, « Un historien constitutionnel. M. Boutmy », *RIE*, t. 15, 1888, p. 344

²⁵Hippolyte TAINÉ, *Histoire de la littérature anglaise*, T. 1, Hachette, 1885 (6^e édition), p. 145

²⁶Nous avons évoqué l'importance de cette notion chez Hippolyte Taine dans le chapitre 1.

²⁷François GUIZOT, *Histoire de la civilisation en Europe*, Hachette, 1985 (1^{ère} édition 1828), pp. 288-289.

²⁸Commentant un ouvrage d'Eugène d'Eichthal, Maurice Caudel salue la leçon de méthode qu'il en reçoit : rejeter les principes absolus, promouvoir le « bon sens » contre la logique « rectiligne » (adjectif qui fait toute la différence avec la logique anglaise telle que John Stuart Mill la présente : cf. Hippolyte TAINÉ, *Le positivisme anglais. Étude sur Stuart Mill*, Germer-Baillière, 1864, VIII-157 p.) : l'esprit se replie sur lui-même, renonçant à fixer les horizons lointains pour étudier les faits *proches*, abandonnant la généralisation pour aller en *profondeur* : Maurice CAUDEL, compte-rendu du livre d'Eugène d'EICHTHAL, *Souveraineté du peuple et gouvernement*, Alcan, 1895, *ASP*, t. 10, 1895, pp. 614-615. Voir également : Édouard LE CLERC, « Le combat religieux au School Board de Londres », *ASP*, t. 10, 1895, p. 173.

²⁹La réduction du libéralisme français à une pratique politique semble un horizon indépassable : l'étude du « moment Guizot » par Pierre Rosanvallon montre la doctrine réduite à une gestion quotidienne du pouvoir ; Lucien Jaume, lui, renonce à envisager le libéralisme sous l'angle doctrinal pour le comprendre comme un ensemble de discours justifiant des pratiques (Pierre ROSANVALLON, *Le moment Guizot*, Gallimard, 1985, 414 p. ; Lucien JAUME, *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Fayard, 1997, 591 p.). Le libéralisme ne serait-il qu'une doctrine « molle », s'évanouissant dans la confrontation avec le réel ? Ses soubassements idéologiques sont pourtant solides et son appréhension en tant que méthode reste probablement le meilleur moyen de les mettre à jour. Élie Halévy expliquait très lucidement comment le libéralisme économique anglais était fondé sur une « inspiration naturaliste et antiscientifique » et comment les utilitaristes allaient s'évertuer à la dissimuler en « costumant » le libéralisme en rationalisme (Élie HALEVY, *Histoire du radicalisme philosophique. La révolution et la doctrine de l'utilité (1789-1815)*, Thèse de Lettres, Alcan, 1900, p. XVI). Cf. également Pierre ROSANVALLON, *Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché*, Seuil, 1989 (1^{ère} édition 1979 sous le titre : *Le capitalisme utopique*), X-237 p. « La politique dominante, écrit Pierre Bourdieu, se confond désormais avec la « science politique » ; elle est « science politique » en acte comme la « science politique » est politique en discours et le réseau des institutions unies par des liaisons personnelles et institutionnelles qui élaborent et enseignent cette science

anglaise était d'ailleurs décrite : les faits, rien que les faits et la capacité à s'y adapter³⁰. Les Anglais faisaient toutefois preuve d'un admirable « esprit de suite » qui donnait à leur action une cohérence qu'elle n'aurait pas du avoir, à moins de reconnaître que la nature était en fin de compte plutôt bien ordonnée.

Ce n'est ainsi pas un hasard que l'énonciation de la définition du libéralisme telle que la trouvait Élie Halévy en 1847 fasse suite à six années pendant lesquelles Robert Peel avait tenu le poste de Premier Ministre. L'action politique de ce dernier est en effet une exemplarisation de la méthode libérale, mais l'interprétation donnée par l'historien nous livre aussi ses fondements idéologiques.

Robert Peel (1788-1850), issu d'une famille de riches manufacturiers du coton, est en effet présenté comme l'homme du compromis. C'est lui qui transforme le parti *tory* en parti « conservateur libéral », après des revirements spectaculaires : il promeut l'émancipation des catholiques alors qu'il y était farouchement opposé, il soutient la loi électorale de 1832 après l'avoir combattue, il lutte contre pour l'abolition des lois protectionnistes sur les céréales alors qu'elles sont favorables à la classe sociale dont il est issu. Il s'agit pourtant moins de revirements que d'adaptation à la réalité sociale : Robert Peel sait capter l'air du temps. Opportuniste dans le bon sens du terme³¹, il se situe au-dessus des partis et ne se laissera pas imposer sa conduite, mais bousculera au contraire leur jeu bien réglé, non seulement en inversant les polarités qui définissaient jusque là libéraux et conservateurs mais en opérant une association de leurs principes, association qui se traduit d'ailleurs par une alliance entre l'aristocratie terrienne et la grande bourgeoisie. « On voulait des ministres sérieux, compétents et travailleurs » : c'est ce qu'est Robert Peel, écrit Élie Halévy, présentant un personnage qui correspond parfaitement à l'image d'un gentleman.

Le sérieux du caractère anglais ne serait-il cependant pas un moyen de pallier pratiquement l'insuffisance de la théorie ? se demande Léon Brunschvicg en expliquant que l'histoire du peuple anglais est la réponse d'Élie Halévy à cette interrogation³². Réponse dénichée dans les profondeurs de la religion puritaine mais qui semble insuffisante et porte plutôt à reformuler la question posée par Léon Brunschvicg : ce n'est certainement pas l'absence de théorie que ce sérieux cherche à masquer mais bien plutôt l'existence d'une idéologie foncièrement conservatrice qui fait du moralisme intransigeant un outil nécessaire à sa légitimation et qui tend à réduire les choix politiques à une question de morale. Ce raidissement des comportements, nous l'avons observé chez les hommes qui s'apprêtaient à prendre la tête de la société anglaise au seizième et dix-septième siècle, supplantant l'ancienne aristocratie en faisant valoir leur compétence et leur rigueur. Le sérieux et la gravité de ces gentlemen étaient censés fournir la preuve de leurs qualités en même temps qu'ils leur

pratique devient un élément central du système politique. [...] ce système d'institutions [...] contribue à produire une définition de la politique et de la compétence nécessaire pour la pratiquer qui tend à s'imposer d'autant plus fortement comme légitime à l'ensemble du champ politique qu'il parvient plus complètement à imposer l'apparence de son autonomie par rapport à la politique » : Luc BOLTANSKI, Pierre BOURDIEU, « La production de l'idéologie dominante », *ARSS*, n° 2/3, 1976, p. 58.

³⁰Le caractère jurisprudentiel de la loi anglaise en est une des autres manifestations les plus évidentes. Le droit anglais est d'ailleurs présenté comme un musée où se côtoient éléments modernes et archaïques dans une sorte de compilation désordonnée et touffue. Pourtant, la machine fonctionne, preuve qu'il existe bien un ordre sous-jacent : les branches mortes du droit tombent comme les organes inutiles dans la théorie naturaliste. Cf. Émile BOUTMY, « Le gouvernement local et la tutelle de l'Etat en Angleterre », *ASP*, t. 1, 1886, pp. 166-167 ; Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 1, *op. cit.*, p. 105.

³¹Élie Halévy fait en effet la différence entre les girouettes, comme O'Connell, - mais il est irlandais et radical - et les autres : Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 4, *op. cit.*, p. 76.

³²Léon BRUNSCHVICG, « Le philosophe », in *Élie Halévy, 1870-1937*, Brodard et Taupin, s. d., p. 24.

permettaient d'accomplir leur mission réformatrice jusqu'au bout³³. Que fait Robert Peel si ce n'est promouvoir un nouvel ordre fondé sur une nouvelle élite, mélange des propriétaires fonciers les plus ouverts et d'industriels capitalistes ? Consensus qui mettait aussi le mouvement chartiste hors du jeu et ne laissait d'autre choix à la classe ouvrière que de se conformer aux principes de l'économie libérale qui en établissait les règles³⁴.

Car l'histoire de cette époque qui va de 1841 à 1852 est en effet sous-tendue par la diffusion des principes de l'économie libérale. La description de Robert Peel est d'ailleurs on ne peut plus claire à ce propos : *parce qu'il* est peu avide de prestige, le premier ministre se préoccupe surtout des conditions matérielles d'existence de la nation, c'est donc par modestie - c'est-à-dire par conformité à l'ordre des choses, cette sagesse tout anglaise - que les questions économiques prennent le pas chez lui sur les questions de politique pure ; opportuniste, il l'est mais dans la limite de son respect pour les principes énoncés par Adam Smith³⁵. Or ceux-ci infiltrent toute la société : de l'aristocratie foncière qui s'y familiarise au contact de Peel, jusqu'au *Dissent* - le libéralisme finissant par paraître l'essence même du dogme chrétien³⁶ -, en passant par le mouvement socialiste qui, avec la « connivence » des économistes politiques, se transforme en un socialisme sans doctrine, « spontané »³⁷. L'économie politique, affirme Élie Halévy, est plus qu'une doctrine scientifique, elle est un « dogme moral et presque religieux »³⁸. La Nation se dit libérale et protestante, écrit Élie Halévy en conclusion, mais plus libérale que religieuse et n'acceptant le protestantisme que parce qu'il lui paraît la forme chrétienne la plus favorable au développement de la liberté intellectuelle et politique³⁹. Également la forme qui permet de faire reposer la stabilité du système sur la responsabilité individuelle et le moralisme des plus déshérités⁴⁰.

Les analyses effectuées par Élie Halévy éclairent parfaitement les fondements idéologiques du « large libéralisme » prôné à l'ELSP. Née dans une période de transition, l'École se donne aussi comme objectif la réalisation d'une synthèse entre anciennes et

³³ Les peuples obéissent pour la même raison qu'ils croient, explique Gabriel Tarde : les analyses de Max Weber montrant que le fondement du pouvoir est la *croyance* en sa légitimité trouvent ici une illustration. Gabriel TARDE, *Les lois de l'imitation*, Éditions Kimé, 1993 (1ère édition 1890), p. 216 ; Max WEBER, *Économie et société*, 1, Plon, 1995, p. 287.

³⁴ Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 4, *op. cit.*, p. 140 : tout le monde industriel, sans distinction de classe remporte une victoire sur le chartisme et sur l'Angleterre terrienne mais les propriétaires fonciers gardent néanmoins leur prestige car ils continuent à incarner la stabilité : Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 4, *op. cit.*, p. 140, p. 198 ; également Héliel Robert SAVARY, Comptendu de l'ouvrage de Édouard DOLLEANS, *L'évolution du Chartisme. Du réformisme à la violence*, Cerf, 1912, ASP, t. 28, 1912, pp. 140-141.

³⁵ Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 4, *op. cit.*, p. 11.

³⁶ *Ibid.*, p. 4, p. 71.

³⁷ *Ibid.*, p. 258. Il est du même type que le socialisme néo-zélandais décrit par André Siegfried : *La démocratie...*, *op. cit.*, pp. 76-81.

³⁸ Élie HALEVY, *Ibid.*, p. 192. Émile Boutmy, décrivant l'avènement de l'économie libérale en Angleterre disait aussi : « Il est évident qu'une lumière a touché les yeux de ces nouveaux venus ; il savent, voient, croient » : Émile BOUTMY, *Le développement de la constitution et de la société politique en Angleterre*, A. Colin, 1897, p. 329-330.

³⁹ Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 4, p. 393. Après cette période, il n'aurait été question pour les Anglais que de laisser s'épanouir le libéralisme dans les domaines économiques, politiques... et de travailler à leur donner une cohérence philosophique. Élie Halévy est mort avant d'avoir écrit l'histoire des années 1853-1865 tel qu'il avait prévu de le faire. Ce quatrième volume est d'ailleurs pour une part composé à partir de ses notes de travail, mises en forme par Paul Vaucher, diplômé de l'ELSP en 1913 (ancien élève d'Élie Halévy), professeur à la London School of Economics and Political Science : cf. sa préface au tome quatre, pp. VII-XI.

⁴⁰ Outre-Manche, les pauvres ont honte de l'être parce que cet état est une preuve de faiblesse morale : Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 189. Élie Halévy explique ainsi que l'adhésion de Cobden, le leader de l'agitation contre les lois sur les céréales, au protestantisme lui a servi à diffuser son idéologie dans le peuple : « Le méthodisme a constitué un vaste système pour exalter et discipliner tout à la fois la sensibilité des foules » : Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 3, Hachette, 1923, p. 317.

nouvelles élites, sur la base d'une philosophie conservatrice libérale enserrée dans un carcan méthodologique d'inspiration puritaine⁴¹ et nourrie à l'économie politique classique⁴².

Élie Halévy mettait pourtant en question les vertus de celle-ci en montrant la pauvreté et la misère des basses classes anglaises au milieu du siècle. Étant aussi, avec Lucien Lévy-Brühl, l'enseignant de l'ELSP situé politiquement le plus « à gauche »⁴³, ses réflexions sont intéressantes en ce qu'elles fournissent une borne au-delà desquelles les critiques véhiculées à l'ELSP ne sauraient aller. Or les positions d'Élie Halévy représentent plutôt bien l'essence de l'idéologie contenue dans les sciences politiques enseignées à l'École : il espérait en effet tirer de son *Histoire* les outils intellectuels susceptibles d'extirper le fanatisme de classe et de parti et de promouvoir l'esprit de compromis⁴⁴. L'examen de l'action de Robert Peel lui montre ainsi que c'est « l'équilibre dans la liberté » qu'elle réussit à promouvoir, mais pas la liberté selon les formules françaises jacobines, la liberté selon l'évangile économique⁴⁵, ce qui aboutit à conforter cette « obéissance volontaire » et cette « organisation spontanée » tant admirée outre-Manche⁴⁶.

c) « prudence, mesure et progrès »⁴⁷

« Obéissance volontaire », « organisation spontanée » : ces deux expressions s'inscrivent dans une configuration imbriquant étroitement la contrainte et la liberté tout en faisant de celle-ci le moteur de l'équilibre. Robert Peel avait en effet été capable de faire le « pont » entre des principes opposés⁴⁸ et de provoquer une transformation salutaire du conservatisme en libéralisme. Il avait généré, à travers un groupe de fidèles, un mouvement

⁴¹L'austérité des moeurs qui est une condition essentielle du progrès - les puritains de Nouvelle-Angleterre l'ont suffisamment bien montré - est un leitmotiv républicain : « Ce n'est pas tout d'être en République, si l'on n'a pas l'austérité des moeurs républicaines » avertissait Jules Simon lors de l'Exposition Universelle de 1889, cité par Janet HORNE, *Republican Social Reform in France : the Case of the Musée Social, 1894-1914*, Ph. D., New York University, 1992, p. 108.

⁴²Les enseignants qui se succèdent à la chaire d'économie politique se situent tous dans le courant libéral orthodoxe, Anatole Dunoyer et Émile Cheysson, jusqu'en 1900-1901 puis Alfred de Foville suivi de Clément Colson en 1910. Le cours fait par Alfred de Foville en 1903-1904 (il est en poste de 1901 à 1909), a un ton très antiétatiste et anti-socialiste (mais il faut le replacer dans le contexte), s'achevant ainsi : « Le libre jeu des initiatives privées et de la concurrence ne fera pas du monde un paradis. C'est bien certain mais ce sera toujours mieux que l'ingérence gouvernementale [...]. Dans la lutte pour la vie le « struggle for life » il reste un refuge et un asile dans l'économie politique [...] On l'a appelé solidarité, altruisme [...] Mais le mot existe depuis longtemps et moi je l'appelle tout simplement : la *Charité* » (Alfred de FOVILLE, « Cours d'économie politique », *op. cit.*, pp. 165-168). La charité serait donc selon lui, prêchée par l'économie politique mais c'est aussi chez l'ultra-libéral Frédéric Bastiat qu'il en trouve la démonstration (p. 80) Que tous les enseignants de l'École appartiennent au courant économique classique, nul n'en doute (et ce ne sont pas les plus ultra qui assurent le cours d'économie politique, Paul Leroy-Beaulieu est aux finances, Daniel Bellet aux questions industrielles) bien que leur libéralisme soit cependant mâtiné de nuances sociales plus ou moins prononcées. Mais ils s'accordent à reconnaître l'existence de lois économiques permanentes permettant d'affirmer le caractère « naturel » de l'économie politique : cf. les explications fournies par Clément COLSON, « La valeur scientifique et pratique de l'économie politique », *ASP*, t. 35, 1916, pp. 19-23.

⁴³Lucien Lévy-Brühl est en effet proche de Jaurès, qu'il aidera à fonder *L'Humanité* en 1904, date à laquelle il n'enseigne plus à l'ELSP. Concernant Élie Halévy, voir les remarques de Daniel GUERIN, *Autobiographie de jeunesse*, Belfond, 1972, p. 123.

⁴⁴ « Pourquoi ne pas essayer d'employer les méthodes britanniques pour résoudre le problème de la guerre aussi bien que celui de la révolution ? » demande-t-il : Élie HALEVY, « Une interprétation de la crise mondiale de 1914-1918 », in *L'ère des tyrannies*, Gallimard, 1938, p. 198. (conférences prononcées à Oxford en 1929).

⁴⁵Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 3, pp. 332-334 ; Paul Leroy-Beaulieu n'hésite pas à faire de la plupart des vertus morales des vertus économiques, et de les énumérer : goût du travail, possession de soi, patience, persévérance, esprit de justice, prévoyance, goût de la famille : Paul LEROY-BEAULIEU, *Précis d'économie politique*, Delagrave, 1888, p. 6.

⁴⁶Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 1, *op. cit.*, p. 564.

⁴⁷C'est ainsi qu'Anatole Leroy-Beaulieu définit la politique mise en oeuvre par le comité de rédaction de la revue de l'École : Anatole LEROY-BEAULIEU, « Au lecteur », *ASP*, t. 25, 1910, p. 142.

⁴⁸Pour reprendre encore une image présente chez Simmel qui oppose le pont et la porte : Georg SIMMEL, *La tragédie de la culture*, Petite bibliothèque Rivages, 1988, pp. 159-166.

qui lui avait survécu et dont le meilleur représentant dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle était William Gladstone qui, en passant des rangs conservateurs aux rangs libéraux, achevait son oeuvre.

Ainsi conçue, la méthode libérale mène à des conceptions foncièrement optimistes qui la différencient notablement du libéralisme d'un Taine ou d'un Renan, replié sur lui-même : toutes les entorses à la liberté repérées outre-Manche sont de peu de conséquence pour les Anglais, remarque ainsi Élie Halévy, soit qu'ils ne les voient pas, soit qu'ils les dédramatisent en expliquant que la liberté, étant progressive, ne peut s'acquérir que lentement⁴⁹. Mais une telle méthode peut aussi être la porte ouverte à toutes les réactions, et la difficulté réside justement dans la capacité à ne jamais perdre de vue le pôle progressiste - « Il y a un mal pire que les agitations, écrivait Émile Boutmy à Hippolyte Taine : c'est la moisissure »⁵⁰.

« Le progrès comprend l'ordre, mais l'ordre ne comprend pas le progrès » écrivait John Stuart Mill⁵¹. Ce dernier, écrit Élie Halévy, « épris de circonspection, préoccupé d'échapper aux accusations d'exclusivisme et de fanatisme, oppose à la démocratie autoritaire les objections du libéralisme, et à la philosophie de la concurrence les objections du socialisme », poursuivant dans le domaine intellectuel l'oeuvre de conciliation entreprise par Peel⁵². Car la méthode libérale appliquée par Robert Peel puis par Gladstone s'accommode parfaitement d'avancées sociales et politiques, voire d'étatisme. Remarquant que son père, pourtant connu pour ses idées libérales, ne répugnait pas à demander l'aide de l'Etat, André Siegfried expliquait : comme les Anglais, Jules Siegfried était dépourvu de principes politiques⁵³. Il aurait également magnifiquement incarné la République conservatrice si l'Affaire Dreyfus ne l'avait rejeté sur la gauche de l'échiquier politique, constate-t-il amèrement. Mais en France la stabilité politique et sociale - comprise au sens anglais : équilibre et hiérarchie⁵⁴ - qui permet

⁴⁹Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 4, *op. cit.*, p. 391. Nous ne sommes pas parvenus à déterminer dans quelle mesure cette remarque était sarcastique ou reflétait la pensée d'Élie Halévy lui-même. Anatole Leroy-Beaulieu était, lui, on ne peut plus sérieuse en expliquant que son programme d'action résumé sous la devise : « Patrie, Devoir, Liberté », était simple, modeste, austère et ne promettait pas l'Eldorado : Anatole LEROY-BEAULIEU, « Pourquoi nous ne sommes pas socialistes », *Comité de défense et de progrès social*, séance d'ouverture du mercredi 9 janvier 1895, Siècle du Comité, s. d., p. 16. On notera l'ordre des termes qui forment l'intitulé du Comité.

⁵⁰Lettre non datée tirée des Archives privées de la famille Boutmy et citée par Dominique DAMAMME, *L'enseignement...*, *op. cit.*, p. 474. Il est possible de mesurer les implications réactionnaires d'une telle approche à la lecture d'une conférence donnée en 1910 à la Société des élèves portant sur la conciliation du pangermanisme et de la social-démocratie. Cette conciliation reposerait sur une base conceptuelle identique : « la force crée le droit », l'auteur expliquant que le socialisme allemand se déploiera lorsque le pangermanisme aura réalisé ses rêves. « Au point de vue philosophique, dit en terminant M. Barth, la conception repose sur une idée juste ; je ne sais ce qu'elle donnera en pratique, *mais il est toujours intéressant d'exposer des idées justes* » : GERARDIN, « Conciliation entre le pangermanisme et la sozialdemokratie », conférence du 23/12/1910, *Supplément aux ASP de janvier 1911*, pp. 31-33 (c'est nous qui soulignons). Jacques Barth (1888-1914) est alors président de la section d'histoire et de diplomatie ; diplômé avec distinction en 1908, avocat à la cour d'appel, il est spécialiste des questions allemandes ; tombé au champ d'honneur en 1914, il représente « un des types les plus parfaits qu'ait modelé notre enseignement. Il possédait un grand savoir, que son esprit méthodique et clair enrichissait chaque jour. Il avait encore le don précieux d'une pensée sobre et calme, apte à tout comprendre, sans rien exagérer : qualité politique au premier chef » : tout y est en effet. Notice nécrologique publiée dans le *Supplément aux ASP du 15 février 1915*, p. 9.

⁵¹John STUART MILL, *Le gouvernement représentatif*, Guillaumin et Cie, 1865, p. 31. On prend ici la mesure de l'importance de ses idées au sein de l'École, penseur d'un « positivisme anglais » dont les implications psychologiques le distinguait d'Auguste Comte : il est ainsi représentatif de la méthode libérale prônée dans l'établissement (cf. chapitre 4-I).

⁵²Élie HALEVY, *La formation du radicalisme philosophique. III. Le radicalisme philosophique*, PUF, 1995 (1ère édition Alcan, 1904), p. 251. Mais il rompt l'équilibre dans un sens beaucoup trop démocratique pour être accepté au sein de l'École : c'est notamment à la propriété foncière qu'il s'en prenait : Émile BOUTMY, « L'Etat anglais et sa fonction à l'intérieur », *ASP*, t. 15, 1900, pp. 413-414.

⁵³André SIEGFRIED, *Mes souvenirs de la III^e République. Mon père et son temps, Jules Siegfried, 1837-1922*, Éditions du Grand siècle, 1946, p. 46.

⁵⁴En 1913, Jacques Bardoux insistait encore sur le besoin qu'avaient les Anglais d'évoluer dans des cadres précis : Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale. Essai de psychologie sociale (1906-1913)*, Alcan, 1913, p. 35.

justement à la méthode libérale de donner ses meilleurs résultats est absente. C'est pourquoi le libéralisme promu à l'ELSP paraît si raide et formaliste, expression d'une tension difficile à contenir entre l'ordre et le progrès.

Plusieurs éléments caractérisent la difficulté à résoudre ce dilemme. Il s'agit d'abord de promouvoir des cadres pour l'action qui ne soient pas trop rigides mais suffisamment cependant pour entraîner le fond. Cette problématique correspond aussi à la pratique républicaine telle qu'elle est par exemple à l'oeuvre dans la promulgation des lois constitutionnelles de 1875. Au début du vingtième siècle, note Serge Berstein, l'idéal républicain dans le domaine institutionnel est « celui d'un État qui doit se borner à préserver le cadre dans lequel s'exerce la liberté du citoyen, qui doit intervenir le moins possible, gérer le moins possible, se contenter au mieux de permettre à chacun de se réaliser »⁵⁵.

On conçoit qu'une telle attitude puisse aboutir à l'individualisme moralisateur promu par les républicains et qui, là aussi, rejoint parfaitement la méthode libérale, faisant reposer le régime sur un « individualisme éthique »⁵⁶, solution à la tension du citoyen entre obéissance et liberté. Conception qui pousse également à combattre résolument tous les extrémistes : en ce domaine, la méthode libérale est indispensable car elle démontre le caractère non scientifique du socialisme révolutionnaire, exemple type de raisonnement a prioriste⁵⁷. Déplacer la controverse sur une question de méthode permet alors de ne pas faire oeuvre idéologique et autorise également à ne pas ranger tous les penseurs socialistes sous la même étiquette⁵⁸.

A l'ELSP, c'est Élie Halévy qui endosse le cours sur les doctrines socialistes, s'attachant en 1901-1902 au socialisme anglais et allemand pour ensuite s'ouvrir à l'Europe. Et c'est en Angleterre qu'il décèle également les prémisses du marxisme, dans la pensée de Thomas Hodgskin, qui « théorise » l'exploitation ouvrière⁵⁹. Mais Hodgskin est surtout anarchisant, refusant toute intervention de l'Etat, niant l'existence d'un droit positif et sa pensée aura peu d'influence immédiate. Le personnage est pourtant typique de ce lien profond entre libéralisme et socialisme : le cours d'Élie Halévy insiste sur la paternité libérale de certains mouvements socialistes - de Ricardo vont sortir les socialismes agraire et industriel, de Bentham, le socialisme étatiste - ou sur la récupération par les libéraux de mouvements sociaux avancés, comme le chartisme, qui fécondent alors la politique libérale⁶⁰. Démonstration qui, d'une part, indique la facilité avec laquelle l'équilibre peut se rompre et faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre et qui, d'autre part, met l'accent sur la

⁵⁵Serge BERSTEIN, « Les institutions républicaines au début du XX^e siècle », in Serge BERSTEIN, Odile RUDELLE (dir.), *Le modèle républicain*, PUF, 1992, p. 157.

⁵⁶Yves DELOYE, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Presses de la FNSP, 1994, p. 34. On notera la parenté de cette conception avec l'individualisme moralisateur dans lequel s'achève le libéralisme doctrinaire : Pierre ROSANVALLON, *Le moment Guizot, op. cit.*, p. 304

⁵⁷Cf. par exemple les explications fournies par Anatole LEROY-BEAULIEU, *art. cit.*, pp. 11-14. Dans son cours sur le socialisme, Élie Halévy insiste sur le caractère scientifique du marxisme, et il n'est pas le seul au sein de l'École à souligner l'apport de cette théorie à la science économique (cf. Émile LEVASSEUR, « De l'état... », *art. cit.*). Sa valeur, telle que nous pouvons la découvrir à travers l'analyse d'Élie Halévy, semble tenir dans l'aspect individualiste et évolutionniste de la pensée marxiste : Marx a fait pour le socialisme ce que Darwin faisait pour la biologie. Mais le *Capital*, qui devrait être un point d'arrivée va servir à alimenter une histoire *politique* du socialisme. On retrouve cette même perversion qui amoindrait déjà, aux yeux des membres de l'ELSP, le saint-simonisme une fois laissé aux mains de ses disciples fanatisés : Élie HALEVY, *Histoire du socialisme européen*, Gallimard, 8^e édition, 1948, pp. 91-126.

⁵⁸Ce qui n'empêche pas de les critiquer tous, comme le fait Eugène d'EICHTHAL, *Socialisme et problèmes sociaux*, Alcan, 1899, 269 p.

⁵⁹Élie HALEVY, *Thomas Hodgskin (1787-1869)*, Bellais, 1903, 219 p.

⁶⁰Élie HALEVY, *Histoire du socialisme européen, op. cit.*, pp. 29-30 ; *Histoire...*, t. 3, *op. cit.*, p. 316 ; *Histoire...*, t. 4, *op. cit.*, p. 95

proximité de mouvements apparemment divergents. Son observation de l'Angleterre lui « révèle » ainsi que socialisme et liberté ne sont pas antinomiques :

« Il y aurait donc dans le socialisme une âme de vérité qu'il appartiendrait à la sagesse anglaise de dégager »⁶¹.

.... et à la sagesse des membres de l'ELSP de confirmer. Ceux-ci s'évertuent en effet à mettre en lumière les formules socialistes dignes d'intérêt en indiquant la part libérale qu'elles contiennent. Il y a tout d'abord le mouvement coopératiste, animé par Robert Owen, au but révolutionnaire mais aux méthodes libérales⁶² ; il y a également le socialisme chrétien inspiré par Ruskin et qui combine individualisme et hiérarchie⁶³ ; le socialisme de la guilde qui naît au début du vingtième siècle⁶⁴ ; il faut y ajouter le socialisme municipal qui se développe à partir de la fin du dix-neuvième siècle et qui semble éloigné des sombres prévisions d'Émile Boutmy⁶⁵, le « socialisme aristocratique » d'un Herbert George Wells⁶⁶, et enfin le courant de la Fabian Society des Webb, un socialisme qui se veut adapté à la bourgeoisie.

« Qu'est-ce que le socialisme ? En Angleterre, ce qu'on appelle le *labour party* est un parti de mutualistes, et les principaux théoriciens du socialisme sont les Webb [...]. Tout cela ne ressemble guère à la révolution sociale dont rêvent Griffuelhes - et Jaurès. Pour un historien, le point de vue français est sans doute plus amusant ; mais pour un sociologue, le point de vue anglais est sans doute plus sérieux. - D'autre part, je me demande par instants si l'Angleterre, avec sa méthode « libérale », n'est pas aussi démodée que la France avec sa phraséologie révolutionnaire. C'est du côté de l'Allemagne que tout le monde se tourne »⁶⁷.

Mais l'Allemagne ennuyait beaucoup Élie Halévy, car trop raide justement, trop militarisée et fonctionnarisée⁶⁸. Si les exemples socialistes anglais valent pour leur contenu pragmatique et souple, délibérément mis en lumière au détriment de leur caractère social et

⁶¹Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 4, *op. cit.*, p. 240. Sur le rapport d'Élie Halévy au socialisme anglais : François BEDARIDA, « Élie Halévy et le socialisme anglais », *Revue Historique*, 1975, t. 254, pp. 371-398

⁶²Le gouvernement anglais se sert d'ailleurs de son mouvement pour lutter contre les socialistes révolutionnaires en 1839 : Élie HALEVY, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 300 ; Hélié-Robert SAVARY, compte-rendu de l'ouvrage d'Édouard DOLLEANS, *Robert Owen (1771-1858)*, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905, *ASP*, t. 20, 1905, pp. 835-837

⁶³Élie HALEVY, *Histoire du socialisme...*, *op. cit.*, pp. 337-343 ; Jacques BARDOUX, *Le mouvement idéaliste et social dans la littérature anglaise au XIX^e siècle*, Coulommiers, Brodard, 1900, XII-549 p.

⁶⁴Élie HALEVY, *Histoire...* *Épilogue II*, *op. cit.*, pp. 464-466.

⁶⁵Bien que les avis divergent sensiblement à ce sujet, entre Daniel Bellet qui le voit comme étape vers le collectivisme et Maurice Tartièrre (un élève) qui souligne son côté non politique et pratique : (Daniel BELLET, Compte-rendu de livre de Raymond BOVERAT, *Le socialisme municipal en Angleterre, et ses résultats financiers*, A. Rousseau, 1908, *Supplément aux ASP de janvier 1908*, pp. 31-32 ; Maurice TARTIÈRE, « Le socialisme municipal en Angleterre », conférence du 27/2/1908, *Supplément aux ASP de mai 1908*, pp. 98-100) ; en 1903, Gabriel-Louis Jaray fait de l'Angleterre « la terre classique du socialisme municipal » mais prend soin de distinguer le courant collectiviste du courant interventionniste, plus modéré. Il ramène la question au problème de la qualité des assemblées municipales, demandant qu'elles soient confiées à des hommes indépendants du pouvoir politique et compétents (l'un ne va pas sans l'autre) : Gabriel-Louis JARAY, « Le socialisme municipal. Socialistes et interventionnistes », *ASP*, t. 18, 1903, pp. 673-685

⁶⁶Max LAUTH, « La découverte de l'avenir (Essais sur HG Wells) », conférence du 10/3/1910, *Supplément aux ASP de mai 1910*, pp. 71-73

⁶⁷Lettre à Célestin Bouglé du 10/5/1906, *Élie Halévy. Correspondance*, *op. cit.*, p. 377. On trouve des références aux Webb dans plusieurs études et conférences faites à l'ELSP. Leur société est née en 1884 et leur influence sur le mouvement syndical est importante : Octave FESTY, « Démocratie industrielle », *ASP*, t. 13, 1898, pp. 567-580 ; Gabriel LOUIS-JARAY, *art. cit.*

⁶⁸Il le répète plusieurs fois dans sa correspondance à Célestin Bouglé.

démocratique⁶⁹, ils valent surtout pour la méthode conciliatrice qu'ils utilisent et sans laquelle le socialisme, comme le conservatisme, ne peuvent que se replier sur eux-mêmes. Élie Halévy est ainsi très critique envers le *toryisme* démocratique (consistant à rapprocher démocratie et royauté) qui n'est pas conciliation d'éléments opposés mais leur juxtaposition, ce qui conduit à promouvoir des mesures étatistes et populistes : mais n'est-ce pas parce que l'écart entre les deux principes est trop grand pour promouvoir un quelconque équilibre ? S'il peut là encore former une base de gouvernement outre-Manche pendant une vingtaine d'années, c'est d'abord parce qu'il fait le lit de l'impérialisme, mais aussi parce que son activité est contenue par l'ordre de la société anglaise : une conférence consacré à la Société des élèves au *toryisme* démocratique insiste sur la malléabilité des partis anglais, même conservateurs, qui s'adaptent naturellement à une société elle-même en perpétuelle mutation, reprenant parfaitement les poncifs relatifs à l'esprit anglais⁷⁰. Lorsqu'on lit les explications d'Élie Halévy ou de Jacques Bardoux sur ce mouvement, c'est surtout son caractère étranger à l'Angleterre qui transparaît : parmi ses principaux promoteurs se comptent ainsi Carlyle qui s'inspire des saint-simoniens et admire la civilisation allemande, lord Randolph Churchill, fils de soldat, qui n'est pas un gentleman, faisant montre d'une agressivité hargneuse et qui plus est, ayant épousé une Américaine, fille de journaliste⁷¹.

La méthode anglaise est peut-être, comme l'écrit Élie Halévy, démodée, mais elle paraît bien la seule qui soit à même de promouvoir cet équilibre dont rêvent les membres de l'ELSP. En France, elle ne peut cependant que se ramener à l'éloge du juste-milieu, de la modération, ce qui peut aussi confiner à la frilosité.

« Il représente un courant large, puissant et simple qui traverse toute notre époque, et une conception de la société politique qui se définit non seulement par ce qu'elle affirme, mais plus encore par ce qu'elle nie »⁷².

C'est le parti républicain que décrit ainsi André Siegfried, indiquant aussi que la politique républicaine du tournant du siècle montre d'incontestables convergences avec la méthodologie libérale. On mesure à quel point la « mollesse » de cette culture conduit à des attermoissements sans fin comme le montrent par exemple les discussions au sein de l'ELSP sur

⁶⁹On remarquera aussi la réhabilitation de Proudhon dans un article de 1909 qui en fait un penseur bourgeois et individualiste : Maurice LAIR, « Proudhon, père de l'anarchie », *ASP*, t. 24, 1909, pp. 588-618. L'ambiguïté de la réception des écrits de Proudhon en France est évoquée par Corinne DELMAS, « L'affaire Proudhon. Lectures croisées de *Qu'est-ce que la propriété ?* », *Politix*, n° 29, 1er trimestre 1995, pp. 80-102.

⁷⁰Raymond LEFEBVRE, « Le *toryisme* démocratique », conférence du 8/3/1912, *Supplément aux ASP de mars-avril 1912*, pp. 47-48

⁷¹Élie HALEVY, *Histoire du socialisme...*, *op. cit.*, pp. 330-343 ; Jacques BARDOUX, « Lord Randolph Churchill. La formation de la démocratie conservatrice », *RPL*, 8/12/1906 et 5/1/1907. Il semble qu'au sein de l'ELSP, le personnage du conservateur démocratique peut se retrouver chez le très original Théophile Funck-Brentano, admirateur de la vieille France et co-fondateur du Collège libre des Sciences Sociales avec Dick May et Pierre du Maroussem : Théophile FUNCK-BRENTANO, *La science sociale, morale politique*, Plon, Nourrit et Cie, 1897, XII-479 p. Lire les remarques d'Albert SOREL, « Monsieur Th. Funck-Brentano », *Réforme sociale*, 16/2/1906, pp. 327-329.

⁷²André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Imprimerie nationale Éditions, 1995 (1ère édition A. Colin, 1913), p. 548. C'est nous qui soulignons. Élie Halévy définissait lui aussi le libéralisme comme la négation : Michelle BO BRAMSEN, *op.cit.*, p. 222. Gabriel Tarde n'est pas tendre avec cette conception du libéralisme qu'il décrit dans son roman d'anticipation : « En fait de projet, comme en fait de gens, le choix du prince était toujours celui-ci : le plus utile ou le meilleur parmi les plus laids. [...] La haute pensée de son règne a été révélée par la publication posthume de ses mémoires. [...] on [y] lit : « Le meilleur gouvernement est celui qui s'attache à être si parfaitement bourgeois, correct, neutre et châtré, que personne ne se puisse plus passionner ni pour ni contre » [...] Sur l'emplacement retrouvé des jardins suspendus, il avait fait dresser, aux frais de l'Etat, une statue de Louis-Philippe en aluminium battu, au milieu d'un jardin public planté de lauriers-sauce et de choux-fleurs » : Gabriel TARDE, *Fragments d'histoire future*, Paris-Genève, Slatkine, 1980 (texte composé en 1879 et publié en 1896 dans la *Revue Internationale de Sociologie*), pp. 23-25.

la question du degré d'intervention étatique et la difficulté à poser le principe de cette intervention alors que tous reconnaissent sa nécessité. Elle conduit aussi à se faire le réceptacle de tous les principes politiques existant au centre⁷³, et à ce titre, la lecture de l'éclectique John Stuart Mill trouve encore des raisons d'être⁷⁴, de même que la carrière de Gladstone ne pouvait que donner d'admirables leçons politiques, cet homme qui n'appartenait à aucun parti parce qu'il était à la fois libéral et conservateur, ou plus exactement, parce qu'il avait introduit dans le parti libéral ses idées conservatrices⁷⁵ :

« [...] changer et maintenir, opposer à l'agression du dehors qui veut modifier, le bloc des énergies internes produits de l'hérédité et de l'éducation, qui veut persévérer ; mais céder tout de même un peu, adopter (sic) graduellement le fond ancien aux conditions nouvelles, c'est la loi même de tout progrès et de toute vie, la loi d'évolution qui gouverne l'univers moral aussi bien que le physique, le dessein profond de la nature dans son double jeu de destruction et de création »⁷⁶.

On remarquera sans peine, dans cette description de la méthode gladstonienne, la part belle faite à la conservation au détriment du progrès, destructeur et agressif, et le regret de ne pouvoir se dérober à une loi naturelle élémentaire d'évolution, mais en n'y cédant qu'« un peu ». La cohérence globale du personnage s'affirme véritablement lorsque Paul Hamelle explique :

« Au-dessous de ces deux tendances élémentaires : l'aptitude à varier [...], et la faculté de résister [...], il est un facteur moral qui en règle le jeu. La conscience, voilà le nom de ce facteur moral »⁷⁷.

⁷³Les hommes de l'ELSP, autant que nous ayons pu en juger, gravitent en effet sur le plan politique dans une « nébuleuse » centriste, constat valable sur toute la période étudiée qui voit simplement cette nébuleuse modifier ses contours suivant les aléas politiques. On les trouve en effet à l'Alliance Républicaine (Jules Siegfried, Joseph Caillaux, Raymond Poincaré...), à la Fédération républicaine (Louis Marin, Charles Benoist, Georges Picot...). Cette orientation centriste se manifeste aussi par la participation de nombreux membres de l'École à des revues telles que la *Revue Politique et Parlementaire* fondée en 1894 pour faire oeuvre d'éducation politique et sociale, se disant hors des partis et cherchant à organiser le parti républicain (y collaborent : Léon Aucoc, Raphaël-Georges Lévy, Émile Cheysson, Henri Colson, Ernest Glasson...); telles que le *Journal des Débats* également, qui oscille entre centre-droit et centre gauche (on y trouve Francis Charmes, Jules Dietz, André Liesse, Eugène d'Eichthal...). Républicains, ces hommes se coulent plutôt bien dans le courant de la « gauche ultra-moderée » que décrit, en la critiquant, André Siegfried, regroupant orléanistes libéraux, ralliés, centre-gauche, progressistes, des hommes qui se rejoignent dans la lutte contre l'anticléricalisme (nombreux sont ceux qui appartiennent à la Ligue de la liberté de l'enseignement) et contre le socialisme révolutionnaire (André Siegfried se définit comme un républicain de conviction mais les conditions des élections auxquelles il participe expliquent en grande partie son positionnement : cf. Alain GARRIGOU, « L'initiation d'un initiateur », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 106/107, mars 1995, pp. 27-41). Comme exemple de ce positionnement, on peut lire le texte de Bernard COMBES de PATRIS, « Pragmatisme et démocratie », *ASP*, t. 26, 1911, pp. 790-808 : l'auteur critique également le syndicalisme révolutionnaire et l'Action Française, prenant la défense du système parlementaire. A noter toutefois, dans les commentaires qui en sont fait à la Société des élèves, cette remarque : « Le parlementarisme n'a d'ailleurs pas besoin d'être si vigoureusement défendu ; il n'est pas encore sérieusement menacé [...] ni par l'élégante Action française, ni non plus par les farouches éléments d'extrême-gauche » : si la raison tranche en défaveur des deux parties, les manières, elles, savent où va leur préférence : *Supplément aux ASP de juillet 1909*, p. 108. Sur ces différents points, voir : Jean-François SIRINELLI, *Les droites françaises. De la Révolution à nos jours*, Gallimard, 1992, 925 p. ; Marcel FOURNIER, « Notre oeuvre de 5 années (1894-1899). Education et organisation politiques », *RPP*, t. 24, 1900, pp. 5-40 ; Alfred PEREIRE, *Le Journal des Débats Politiques et Littéraires 1814-1914*, Champion, 1914, XIX-262 p. ; André SIEGFRIED, *Tableau..., op. cit.*, pp. 541-558, p. 585

⁷⁴Il est en effet libéral, conservateur et socialiste, ce dernier penchant expliquant probablement pourquoi ses ouvrages ne figurent pas dans la liste des livres recommandés à l'ELSP.

⁷⁵Cette analyse est fournie par Paul de ROUSIERS, « M. Gladstone. La vieille Angleterre et l'Angleterre moderne », *La Science Sociale*, t. 17, 1894, pp. 369-397

⁷⁶Paul HAMELLE, « William Ewart Gladstone », *La Nouvelle Revue*, 1898, t. 14, p. 63

⁷⁷*Ibid.*, p. 64. Sur Gladstone, chapitre 5-II-b.

L'unité vient donc de cette méthode puritaine qui règle toute la vie de Gladstone et dont Max Weber a montré les liens avec la promotion d'une éthique bourgeoise et capitaliste. On retrouve bien ici l'approche prônée à l'ELSP et qui faisait dire à Lucien Lévy-Bruhl qu'Émile Boutmy était un « conservateur à la manière anglaise »⁷⁸, expression d'une tension difficilement résoluble entre la nécessité de laisser faire les principes de liberté et d'équilibre et l'égale nécessité de les tenir ensemble, de les régler. De l'ambiguïté de cette orientation qui ne sait jamais où s'arrête le compromis et où commence la compromission, découlent des principes politiques fluctuants, mais cette mollesse ne doit pas occulter une vision du monde somme toute bien définie, qui célèbre vertus bourgeoises et paix sociale et qui sait où sont ses ennemis.

⁷⁸Lucien LEVY-BRUHL, « Emile Boutmy », *Revue de Paris*, 15/2/1906, p. 797.

II - UNE SOCIÉTÉ SANS HEURTS

Si l'Angleterre rencontre autant de succès à l'ELSP, c'est aussi parce qu'elle est présentée comme une société sans classes. Émile Boutmy insistait sur cet aspect, soulignant l'extrême malléabilité des strates sociales dont les frontières ouvertes permettaient la mobilité sociale de tous, ce dont le gentleman était l'illustration parfaite. Dirigée par la puissance de l'argent dès le seizième siècle, l'Angleterre se présentait aussi comme une société bourgeoise et moderne, constat corrélé à l'appréciation précédente⁷⁹. Cette conception trouvait sa formalisation dans le travail d'Élie Halévy : son histoire du peuple anglais était bien plutôt une histoire de la classe moyenne ou de la bourgeoisie, une histoire du miracle qui avait justement permis à cette couche sociale d'incarner la sagesse anglaise⁸⁰.

a) Une société de couches moyennes

Il est très certainement plus approprié de parler de « couches » moyennes plutôt que de « classes » dans la mesure où le regard porté à l'Angleterre était destiné à occulter les rapports de classes au profit de la vision d'une société sans heurts telle qu'Émile Boutmy la découvrait au seizième siècle :

« Ce bornage incertain [des couches sociales] déconcerte les intérêts de classe, ils ne parviennent pas à se bien connaître eux-mêmes ; ils n'ont point de tendance à s'isoler, à se clore, à se retrancher ; ils ne se regardent pas de loin en ennemis » : là est la condition d'une « société en progrès » écrit-il⁸¹.

La notion de couches moyennes telle qu'elle ressort de l'observation de l'Angleterre comporte incontestablement une triple dimension, sociale, normative et politique⁸², constituant un enjeu politique lisible dans la réflexion d'Émile Boutmy. « Si le matérialisme historique était vrai », observe pour sa part Élie Halévy, l'Angleterre du dix-neuvième siècle aurait dû connaître la révolution⁸³.

⁷⁹Émile BOUTMY, *Le développement de la constitution et de la société politique en Angleterre*, A. Colin, 1897, pp. 222-224

⁸⁰La multiplicité de la terminologie servant à désigner ce groupe social : classe(s) moyenne(s), bourgeoisie (petite et/ou moyenne), couche sociale, renvoie au flou qui entoure cette notion, une indétermination essentielle qui est au principe de son utilisation : cf. Klaus-Peter SICK, « Le concept de classes moyennes. Notion sociologique ou slogan politique? », *Vingtième siècle*, n°37, janv-mars 1993, pp. 13-33. Curieusement, la référence à l'Angleterre est absente de ce texte qui insiste sur le rôle de l'Allemagne et de la Belgique dans la construction française de la notion de classes moyennes au tournant du siècle. La justification d'une telle approche se trouve en partie dans sa référence à la politique nazie, expression concrète des conséquences d'une utilisation politique de la notion. Nous nous référerons nous-mêmes à Georg Simmel dont la définition des classes moyennes synthétise bien le propos des membres de l'ELSP. Cf. également Luc BOLTANSKI, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Éditions de Minuit, 1982, pp. 91 et suivantes.

⁸¹Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 223-224 ; Théophile FUNCK-BRENTANO, *La politique. Principes, critiques, réformes*, A. Rousseau, 1892, p. 178 (ce dernier évoque les « classes moyennes »). La classe moyenne, écrit Georg Simmel, « n'est pas seulement une troisième classe ajoutée aux deux autres et qui n'en diffère qu'en degré, comme elles diffèrent elles-mêmes l'une de l'autre. Ce qu'elle a de vraiment original, c'est qu'elle fait de continuels échanges avec les autres classes et que ces fluctuations perpétuelles effacent les frontières et les remplacent par des transactions parfaitement continues. Car ce qui fait la vraie continuité de la vie collective, ce n'est pas que les degrés de l'échelle sociale soient peu distants les uns des autres - ce qui serait encore de la discontinuité -, c'est que les individus puissent librement circuler du haut en bas de cette échelle » : Georg SIMMEL, *Sociologie et épistémologie*, *op. cit.*, p. 200

⁸²Klaus-Peter SICK, *art. cit.*, p. 14. Nous renvoyons plus particulièrement à ses développements concernant l'utilisation de la notion de classe moyenne par les doctrinaires, proche des perspectives de l'ELSP.

⁸³Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 1, *op. cit.*, p. 364. Ses analyses de la société anglaise de la fin du siècle affirment toutefois que la lutte des classes existe aussi outre-Manche, ce qu'Émile Boutmy disait lui aussi : l'Angleterre qu'ils admirent tout deux est bien celle de l'époque victorienne s'épanouissant mi dix-neuvième siècle.

Les couches moyennes représentent un état social qui peut se définir par une relative aisance issue de leur situation économique. Ainsi se distinguent-elles de la population ouvrière dépendante du patron et miséreuse, alors qu'elles ne se différencient guère, pour les échelons les plus bas, de l'aristocratie ouvrière⁸⁴. De même les échelons les plus hauts se sentent-ils proches de la haute bourgeoisie sans lui être inféodée⁸⁵.

« La classe « moyenne », écrit Élie Halévy, [...] est composée de tous ceux qui, sans prendre part à la direction politique de la nation, sans être des membres de l'aristocratie gouvernementale, occupent dans la société des postes de commandement, importants ou infimes »⁸⁶.

Confiner cette classe aux boutiquiers et petits commerçants qui en forment le noyau central au moment où Élie Halévy situe son étude serait trop réducteur. Toutefois, parce qu'elle met en avant la notion de propriété, cette définition peut servir à en montrer l'une des valeurs essentielles, qu'il s'agisse de la possession de son outil de travail⁸⁷ ou plus simplement de sa maison, d'une épargne⁸⁸ ou d'un savoir⁸⁹. Mais la malléabilité conceptuelle de la notion de classe moyenne lui permet d'être ouverte aux employés, fonctionnaires, professions libérales, etc.⁹⁰. Aisance, indépendance, autant de manières de décliner le caractère « éclairé » de cette couche sociale qui se manifesterait, ainsi que le montre André Siegfried, dans son aptitude à choisir ses représentants en toute liberté. Nombre des actions informatives et éducatives des membres de l'ELSP, et en premier lieu les conférences de province, étaient destinées à cette couche sociale, cible et cœur également de la politique républicaine, avec ses valeurs d'ordre, de prudence, son antiétatisme et son antisocialisme⁹¹.

On mesure ici le rôle attribué à ces classes situées dans un entre-deux et destinées à fournir une zone tampon entre le haut et le bas de la société. La relation qu'elles entretenaient avec ces deux extrémités n'était cependant pas de même nature. En adoptant une définition du « peuple anglais » qui le restreignait de fait à la bourgeoisie, Élie Halévy occultait du même coup tout ce qui se situait en deçà, déniait aux classes les plus miséreuses le droit même à la parole. Ses analyses des quelques violentes révoltes qui secouent le dix-neuvième siècle anglais les réduit à des insurrections de la faim, c'est-à-dire instinctives et ne représentant

⁸⁴ André SIEGFRIED, *Tableau...*, *op. cit.*, pp. 514-516

⁸⁵ La moyenne bourgeoisie « est fière de son travail, et, tout en prisant elle aussi l'honneur des belles relations, elle n'ignore pas, dans son bon sens prudent, qu'elle ne saurait être admise sur un pied de complète égalité dans un monde qui décidément n'est pas le sien [...] et cette distance même des milieux qui ne lui sont pas accessibles la préserve d'accepter certains protectorats politiques » : *ibid.*, p. 514.

⁸⁶ Élie HALEVY, « La naissance du méthodisme en Angleterre », *Revue de Paris*, 15/8/1906, p. 864.

⁸⁷ Adeline Daumard remarque ainsi que le thème de la crise des classes moyennes qui se développe au début du vingtième siècle repose en partie sur la crise de la petite entreprise. Relèvent de cette approche les propos de Théophile FUNCK-BRENTANO, *op. cit.*, pp. 178-187. Cf. également la discussion autour des classes moyennes dans le commerce et l'industrie tenue à la Société d'économie Sociale en 1910 : *Reforme Sociale*, 1910, t. 60. Adeline DAUMARD, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Champs Flammarion, 1991, pp. 55-56.

⁸⁸ L'Association de défense des classes moyennes fondée en 1908 par Maurice Colrat est une réaction au projet Caillaux d'impôt sur le revenu. On y trouve Daniel Zolla, Alexandre Ribot, Édouard Aynard, Raymond Poincaré (ainsi que d'anciens élèves de l'École : Étienne Flandin, Louis Marin).

⁸⁹ C'est en ce sens que la classe moyenne peut happer l'élite ouvrière qui possède un « cerveau et une habileté technique » qui la distinguent de la « masse du prolétariat » : Maurice ALFASSA, « L'évolution du mouvement syndical en Europe », conférence du 25/1/1907, *Supplément aux ASP de mars 1907*, p. 42.

⁹⁰ Cf. par exemple Paul LEROY-BEAULIEU, *Essai sur la répartition des richesses et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions*, Guillaumin et Cie, s. d. [1897] (1ère édition 1881), Chapitres 11 à 13.

⁹¹ André SIEGFRIED, *Tableau...*, *op. cit.*, pp. 514-516. Voir également : Serge BERSTEIN, Odile RUDELLE (dir.), *op. cit.*, pp. 202-207.

qu'elles-mêmes - ainsi du luddisme ou de la révolte ouvrière de 1842⁹² -, de même que sa présentation de l'aile radicale du mouvement chartiste en fait l'oeuvre de ce qu'il appelle la « canaille »⁹³. La reconnaissance de l'existence d'un profond fossé entre les plus riches et les plus pauvres fait partie d'une représentation classique de l'Angleterre, pays de contrastes. Elle prend ici un sens particulier car l'extrême pauvreté est pensée comme nécessaire à la régulation sociale : on se souvient de Jacques Bardoux expliquant que le gentleman ne pouvait s'épanouir que dans le sillage du hooliganisme, déchet de la société anglaise⁹⁴. Émile Boutmy montrait, lui, que ces pauvres portaient la marque de la honte sociale, stigmatisés pour leur incapacité à s'adapter à la lutte pour la vie. Mais il remarquait aussi que, en dessous d'un certain seuil, la misère était trop intense pour que l'idée même de révolte ou de jalousie puisse germer, garde-fou qui s'amenuisait à mesure que les conditions de vie s'amélioraient, rendant les distances sociales plus sensibles⁹⁵. Le rôle d'une classe moyenne absorbant l'élite ouvrière s'avérait donc indispensable, de même que sa mise en valeur permettait de reléguer la pauvreté au rang de simple résidu et d'insister sur l'idée de mobilité sociale et de dynamisme⁹⁶.

Les couches moyennes, issues des rangs ouvriers qu'elles méprisaient parce qu'elles en étaient issues⁹⁷, tiraient ceux-ci vers le haut, aspirant en effet à se rapprocher des classes supérieures qui constituaient leur modèle⁹⁸. Ce processus est clairement analysé par Élie Halévy dans sa description de l'organisation religieuse anglaise, structurée de façon hiérarchique et ménageant des transitions entre les différents échelons. Le non conformisme, explique-t-il est un passage dans la vie des familles en ascension : le manoeuvre qui devient ouvrier qualifié, artisan... sort de la barbarie en devenant non conformiste ; s'il s'élève encore dans la hiérarchie sociale, il passe à l'anglicanisme⁹⁹. Le méthodisme a constitué une possibilité de transition entre le *Dissent* et l'Église anglicane, celle-ci reproduisant elle-même la structure sociale de la nation en ménageant des gradations entre les hauts et bas échelons de

⁹²Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 1, *op. cit.*, pp. 312-315 ; t. 4, *op. cit.*, p. 28.

⁹³On notera d'ailleurs que le « peuple anglais », dans sa grande sagesse, a lutté lui-même contre les insurrections chartistes, comme à Londres en avril 1848 où commerçants et boutiquiers s'enrôlent dans une police spéciale. Les membres des trade-unions refusent, eux, de participer à une répression contre d'autres ouvriers : les frontières de classe semblent bien tracées ici, seule la « racaille » des docks s'enrôle, hommes de peu de foi (Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 4, *op. cit.*, pp. 232-233). Le mouvement chartiste a donc été vaincu de l'intérieur, en quelque sorte, grâce à l'équilibre des forces internes à la société civile elle-même : le pouvoir politique n'a pas eu à trop manier le bâton.

⁹⁴Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, *op. cit.*, p. 474.

⁹⁵Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 189-192.

⁹⁶Georg Simmel rend bien compte de cette image dynamique de la classe moyenne en même temps qu'il la relie à la « méthode libérale » : « une société où la classe moyenne est prédominante se caractérise par une grande élasticité ; c'est que, les éléments y étant très mobiles, il lui est plus facile de se maintenir en variant si le milieu varie, qu'en restant obstinément immuable. [...] là [...] où, grâce à l'existence d'une classe moyenne, il y a toute une gamme de situations variées et graduées, ces mêmes forces [i.e. : hérédité, éducation, exemple] ne peuvent plus prédéterminer les particuliers avec la même sûreté ; l'harmonie [...] doit [...] être retrouvée *a posteriori* et par des moyens empiriques ; pour cela, il faut que chaque individu puisse sortir de sa situation si elle ne lui convient pas, et que l'accès de celle à laquelle il est apte lui soit ouvert » : on ne discutera pas ici de la validité sociologique d'une telle approche, seule importe la vision du monde dont elle est chargée et qui correspond pleinement à celles que promeuvent les membres de l'ELSP : Georg SIMMEL, *op. cit.*, pp. 200-201.

⁹⁷Élie Halévy remarque judicieusement que ce mépris bourgeois pour les classes populaires contribue à rapprocher celles-ci des hautes classes qui, elles, n'ont que des sentiments bienveillants à leur égard : Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 4, *op. cit.*, p. 376.

⁹⁸Ces analyses ont été formalisées par Pierre Bourdieu, notamment dans *La Distinction* : ses remarques concernant le caractère puritain de la petite bourgeoisie (qui fait office chez lui d'entre-deux entre la classe populaire et la classe dominante) dessinent un univers qui rencontre parfaitement les conceptions véhiculées à l'ELSP. Pierre BOURDIEU, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, 1979, Chapitre 6 : « La bonne volonté culturelle ».

⁹⁹Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 1, pp. 400-401.

la hiérarchie¹⁰⁰. Mais, là encore, faut-il faire remarquer que le bas peuple est laissé de côté par les sectes ? Seuls les weysleiens s'en inquiétaient, puisque leur religion s'adressait aux sens et à l'imagination dit encore Élie Halévy, bien que l'étude approfondie qu'il leur consacre en 1906 indique clairement que c'est dans la classe moyenne qu'ils recrutaient leur public¹⁰¹.

C'est d'ailleurs pour cette raison que la révolution a été bannie du sol anglais, grâce à la lumière évangélique qui a touché les yeux de la bourgeoisie et a étouffé chez elle toute velléité révolutionnaire. Car les révolutions sont bourgeoises : si le prolétariat sait se soulever, il ne sait pas quelle direction donner à son mouvement. L'histoire ne repose pas sur la classe populaire, assène Élie Halévy, pas plus d'ailleurs qu'elle ne peut être expliquée par le haut (les querelles diplomatiques, les décisions des ministres), c'est la bourgeoisie qui donne le ton moral aux nations, une affirmation souvent réitérée dans l'enceinte de la très bourgeoise École des sciences politiques¹⁰².

Ménager les transitions : l'ELSP pourrait très certainement adopter cette devise pour caractériser à la fois l'objet de son enseignement *intra muros* et de ses activités « socio-pédagogiques ». En prenant exemple sur la *gentry* anglaise, Émile Boutmy cherchait en effet à modifier les frontières de la classe dominante en l'ouvrant aux éléments plus modestes, ce qu'il appelait, par un abus de langage, la « classe moyenne » en se référant implicitement au projet des doctrinaires¹⁰³. Ce faisant, c'est le sommet des couches moyennes qu'il tenait ouvert à l'ascension sociale. Il nous semble cependant plus juste de considérer que la formation de ce qu'il appelait aussi les « officiers » et « sous-officiers » de l'armée de citoyens doit se comprendre de façon extensive, se référant avant tout à l'activité pédagogique des élèves sortis de l'École, élite chargée d'éclairer les couches situées au-dessous d'elle : les conférences de province ont très expressément cette vocation. Moralisée et instruite, la couche moyenne fournirait cette opinion publique sage et modérée telle qu'elle existait outre-Manche¹⁰⁴.

¹⁰⁰Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 4, *op. cit.*, p. 328. Les *country-gentlemen* ont les plus hauts postes, puis les fils de riches bourgeois et enfin dans les cures et *vicarages*, les fermiers et modestes boutiquiers.

¹⁰¹Élie HALEVY, « La naissance du méthodisme ... », *art. cit.*. Les descriptions des foules qui se pressent pour écouter les prédicateurs à la fin du siècle montrent très nettement ce caractère de classe moyenne ou d'aristocratie ouvrière : cf. par exemple H. Taine. *Sa vie et sa correspondance*. T. IV, Hachette, 1907, pp. 286-287 (description datant de 1889).

¹⁰²Élie HALEVY, « Naissance ... », *art. cit.*, pp. 863-864. André Siegfried s'inquiétait cependant de la contradiction entre deux principes politiques différents qui menaçaient de faire éclater le groupe central, les plus hauts échelons s'effrayant de la politique sociale et se repliant sur un conservatisme frileux, tandis que la petite bourgeoisie se laissait séduire par les idéaux socialistes : l'équilibre socio-politique porté par les classes moyennes menaçait de se rompre à la veille de la guerre : André SIEGFRIED, *Tableau...*, *op. cit.*, pp. 514-516.

¹⁰³Cf. *ELSP*, Germer-Baillière, 1872 : « L'enseignement organisé pour faire l'éducation de l'homme d'Etat fournirait au pays, par la même occasion, cette classe moyenne instruite et judicieuse qui est le lest d'une société démocratique. Il y a bien eu, jusqu'ici, une classe moyenne caractérisée par l'instinct conservateur, les manières et la fortune. Mais cette classe n'a jamais su tenir son rang, il faut l'avouer, par l'aptitude et les lumières politiques » : ces quelques lignes tracent incontestablement une critique de l'échec des idéaux des doctrinaires, ayant réduit leur conception de la classe moyenne à une définition essentiellement économique. Émile Boutmy reprend pourtant à son compte ce projet qu'il aborde sous le versant culturel. Nous parlons « d'abus de langage » car, en 1872, la notion de classe moyenne renvoyait plutôt à la haute bourgeoisie dans l'esprit du fondateur de l'ELSP. Que l'évolution du public étudiant ait ouvert, relativement, sa composition sociale à la moyenne bourgeoisie n'en rend pas moins l'expression de « classe moyenne » pour désigner les élèves de l'ELSP quelque peu hors de proportion.

¹⁰⁴Dans cette perspective, le projet doctrinaire endossé par les fondateurs de l'ELSP prend une autre dimension : il s'agit moins de révéler cette couche moyenne à elle-même que de lui donner les moyens de canaliser ses modes d'expression, étant donné qu'elle bénéficie du droit de suffrage. On retrouve ici la problématique développée par Jürgen Habermas concernant l'espace public critique, un espace que les membres de l'ELSP souhaitent voir se développer tout en l'encadrant (cf. *supra* Chapitre 6 et 7) : Jürgen HABERMAS, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1993, XXXV-324. Voir par exemple le discours du président de la section de diplomatie et d'histoire de la Société, évoquant le rôle de celle-ci dans l'élaboration et la diffusion d'une opinion « raisonnable » : Discours du 24/1/1913, *Supplément aux ASP de janvier-février 1913*, pp. 24-25.

Dans le même temps, les activités sociales des membres de l'ELSP - que nous avons évoquées dans le chapitre précédent - sont particulièrement destinées à l'aristocratie ouvrière, c'est-à-dire à ce groupe qui borne la classe moyenne par le bas. Si, au sein même de l'École, il est rarement question de la classe moyenne en tant que telle, les réflexions relatives au monde ouvrier sont légion tant « l'ordre dynamique » de cette société de couches moyennes dépend du maintien de passerelles au bas de l'échelle sociale. Affirmant qu'une révolution naît de causes morales et non matérielles, Élie Halévy et l'exemple anglais qu'il proposait, désignait clairement le moyen de prévenir les situations de conflit : rendre l'ouvrier digne et fier et lui permettre de défendre ses intérêts en l'assurant que ses revendications seront prises en compte.

b) Les trade-unions

La multitude de références aux trade-unions anglaises doit se comprendre dans cette optique puisqu'elles sont présentées, pour les plus anciennes d'entre elles, comme des institutions conservatrices, mues par une aristocratie ouvrière, ces « gentlemen among working men » dont parlait Jacques Bardoux¹⁰⁵. Elles agrègent et véhiculent les revendications du monde ouvrier, doléances s'exprimant sur le plan national par l'intermédiaire du Trade Union Congress, « chambre des lords de la classe ouvrière », et de son pendant, la « chambre des communes »¹⁰⁶, alias le Labour Party fondé en 1900¹⁰⁷ ; mais s'exprimant aussi sur le plan local grâce à l'espace de discussion et de conciliation que l'existence même de ces syndicats autorisait¹⁰⁸.

Chargé de diriger la section des missions et enquêtes du Musée Social en 1896, Émile Boutmy organisait une mission d'étude sur le syndicalisme anglais, qu'il confiait à Paul de Rousiers, assisté de quatre élèves de l'École¹⁰⁹. Modèle, cette étude l'était dans la mesure où les trade-unions étaient présentées comme l'horizon du syndicalisme français. Résultant de l'évolution industrielle et sociale qui affectait tous les pays, elles proposaient en effet un mode de résolution exemplaire des rapports entre patrons et ouvriers, et formaient de ce fait un rempart idéal contre le socialisme révolutionnaire¹¹⁰. On perçoit mieux ce qui fait leur force

¹⁰⁵Jacques BARDOUX, « Angleterre », in Jacques BARDOUX, Gilbert GIDEL *et al.*, *Le socialisme à l'étranger. Angleterre, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Hongrie, Russie, Japon, États-Unis*, Alcan, 1909, p. 16. Demandant à leurs membres des cotisations élevées, les trade-unions ne visent que l'aristocratie ouvrière, condition présentée à l'ELSP comme une garantie de responsabilisation des syndiqués (Paul de ROUSIERS, *Le trade-unionisme en Angleterre*, A. Colin et Cie, 1897, pp. 40-41). Les prises de positions favorables à l'apprentissage ouvrier relèvent d'un esprit similaire : l'éducation professionnelle ainsi reçue contribue à élever l'ouvrier au rang de l'élite. L'apprentissage est aussi une façon de rapprocher ouvrier et patron : cf. Théophile FUNCK-BRENTANO, *La politique...*, *op. cit.*, p. 181 ; Louis DELPERIER, « La crise de l'apprentissage ; l'enseignement professionnel ; surveillance des apprentis », conférence du 27/12/1906, *Supplément aux ASP de janvier 1907*, pp. 58-61.

¹⁰⁶Jacques BARDOUX, « Angleterre », *op. cit.*, p. 27.

¹⁰⁷Le parti travailliste ne prend véritablement consistance qu'en 1906, avec les élections législatives. Le Labour party dont il est question en 1900 résulte de l'union de divers mouvements issus du syndicalisme et du socialisme politique : Independent Labour Party, Fabian Society, Social Democratic Federation, Labour Representation Committee. Le mouvement travailliste anglais puise sa source dans le syndicalisme.

¹⁰⁸Les éléments concernant l'histoire du mouvement ouvrier anglais se trouvent chez Élie Halévy bien sûr (*Histoire du socialisme européen*, *op. cit.*), mais également chez Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 352-374. Voir aussi : Paul de ROUSIERS, *Le trade unionisme...*, *op. cit.*

¹⁰⁹Paul de ROUSIERS, *op. cit.*. Les élèves en question sont : François de Carbonnel, André Fleury, Albert Wilhelm et Octave Festy : l'étude de ce dernier paraît dans la Revue de l'École : « Les unions de dockers. Les hommes », *ASP*, t. 11, 1896, pp. 685-702.

¹¹⁰Émile Boutmy, lui, explique que l'ouvrier des trade unions est le produit d'une sélection sociale, issue tout d'abord d'une sélection parmi les paysans les plus résistants, puis entre les artisans instruits (il s'agit ici des ouvriers qualifiés) et les

lorsqu'on les compare aux descriptions du nouvel unionisme, mouvement qui se développe à partir des années 1880 outre-Manche, de tendance beaucoup plus radicale et violente, unanimement condamné, on s'en doute, au sein de l'École.

Le vieil unionisme est issu des unions de métiers traditionnelles (bâtiment, mines, mécanique, textile) alors que le nouveau syndicalisme puise chez les ouvriers agricoles et les dockers, deux groupes sociaux qui se situent au plus bas de l'échelle sociale, les uns parce qu'ils représentent un monde perdu, les autres parce qu'ils sont dans une situation économique particulièrement instable. L'opposition entre le vieil ouvrier mineur Albert Stanley et le jeune vagabond Albert Grayson telle qu'elle est effectuée par Jacques Bardoux pour caractériser les deux tendances du socialisme anglais révèle en effet deux univers très distincts. Le premier, secrétaire du syndicat local puis de la fédération régionale, méthodiste, est un socialiste convaincu mais modéré qui puise son inspiration dans les profondeurs de son âme et du sol anglais. Le second, fils de commerçant, n'a jamais su rester en place, il a fait des études supérieures (Université de Liverpool) qui l'ont orienté vers les questions sociales et politiques, c'est un déclassé et un visionnaire. Le premier sera élu contre un conservateur, le second bat un libéral¹¹¹.

Les tendances socialistes révolutionnaires se développent outre-Manche par une invasion des thèses continentales - c'est le marxisme qui revient sur son lieu de naissance¹¹² -, également parce que les vieilles unions ont laissé sur leur seuil les ouvriers les plus déshérités : l'appel à l'ouverture reste un leitmotiv à l'ELSP, réitéré dès que l'occasion s'en présente¹¹³. Les études effectuées en 1907-1908 s'évertuent pourtant à montrer la persistance de l'esprit réformiste au sein du syndicalisme anglais à une époque où, en France, l'agitation sociale bat son plein. Dans la conférence qu'il donne en janvier 1907, Maurice Alfassa exprime ainsi le souhait de voir évoluer le mouvement syndical français dans le sens anglais. L'objet de sa longue étude consiste précisément à souligner tous les éléments qui, au sein du mouvement français et particulièrement à la C.G.T., indiquent une inflexion réformiste¹¹⁴. Au-

manoeuvres : « Les classes ouvrières ont donc pris le rang et les qualités d'une classe supérieure », conclut-il. L'ouvrier d'élite n'est qu'un gentleman en devenir : Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, pp. 360-361.

¹¹¹Jacques BARDOUX, « Angleterre », *op. cit.*, pp. 13-19. La métaphore de l'enracinement/déracinement est très présente dans cette description. Elle renvoie plus largement à l'idée soutenue à l'ELSP à partir de l'ouvrage de Paul Leroy-Beaulieu (*Essai sur la répartition...*, *op. cit.*), que l'amélioration des conditions de vie des classes populaires annihile la légitimité des revendications ouvrières les plus radicales : l'ouvrier n'a que des raisons *subjectives* de se plaindre, toute formulation tendant à bouleverser l'état social n'est pas fondée (ancrée), et résulte soit de déformations de la réalité, soit de rêveries idéalistes (éthérées) ; les hommes qui se conduisent ainsi sont des « wind bags » : Paul de ROUSIERS, *Le trade-unionisme...*, *op. cit.*, p. 351 ; également Émile LEVASSEUR, « Questions ouvrières et industrielles en France depuis 1870 », *ASP*, t. 22, 1907, pp. 183-187.

¹¹²Par l'intermédiaire notamment de Hyndman, leader de la Social Democratic Federation. Il est aussi intéressant de remarquer que la plupart des leaders « extrémistes » dont il est question dans les travaux de l'ELSP ne sont pas anglais mais écossais ou, pire, irlandais : c'est le cas de Hyndman, Keir Hardy, Albert Grayson (également O'Connor et O'Brien à la tête du mouvement chartiste). Le marxisme reste toutefois étranger à l'Angleterre, ce qui soulage les membres de l'ELSP et ce que déplore Hubert Lagardelle, directeur du *Mouvement socialiste* (extrême-gauche socialiste), invité à une discussion sur le socialisme à la Société des élèves : « A mon sens, dit-il, les idées marxistes n'ont pas pénétré en Angleterre [...]. Le syndicalisme anglais diffère du syndicalisme français ; celui-ci prétend apporter au monde des valeurs nouvelles ; celui-là, au contraire, cherche à reproduire dans sa règle de vie, les règles de vie des classes riches et par là-même conservatrices » : conférence du 26/2/1908, *Supplément aux ASP de juillet 1908*, p. 129.

¹¹³Paul de ROUSIERS, *Le trade-unionisme...*, *op. cit.*, pp. 337-338.

¹¹⁴Maurice ALFASSA, « L'évolution du mouvement syndical en Europe », conférence du 25/1/1907, *Supplément aux ASP de janvier 1907*, pp. 40-48. Les conférences sur le socialisme à l'étranger organisées à la Société en 1908 soulignent également le peu de gravité des agitations ouvrières anglaises de ces années là ; elles prendront en fait une toute autre ampleur à partir de 1910, ce dont prend note Jacques Bardoux en montrant les causes économiques et morales de l'agitation sociale qui traduisent une certaine détérioration physique et morale du peuple anglais. Il est à ce propos moins optimiste qu'Élie Halévy dans son article de 1914 : Élie HALEVY, « Londres et les ouvriers de Londres d'après un ouvrage de D. Pasquet », *ASP*, t. 32, pp. 232-238 ; Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, *op. cit.*, pp. 471-480.

delà de la volonté manifeste de se rassurer, la conférence met en exergue certains éléments favorables à la modération syndicale, insistant sur la nécessité de promouvoir l'équilibre des forces en présence.

La libéralisation de la loi sur les associations ouvrières est ainsi présentée comme source de progrès, l'auteur ne se faisant pas faute de souligner l'antériorité anglaise en ce domaine : même si les trade-unions n'ont été pleinement reconnues qu'en 1871, l'organisation des ouvriers sous forme de sociétés mutuelles dès le premier quart du dix-neuvième siècle a dans les faits constitué une reconnaissance officieuse de leur existence¹¹⁵. La loi de 1871 n'en a pas moins été essentielle, Maurice Alfassa remarquant que sa promulgation a immédiatement entraîné une accalmie sociale. La nécessité d'une reconnaissance légale est donc indispensable à l'organisation du syndicalisme, mais aussi à sa mise à égalité avec les associations patronales. En ce sens, les résultats du Taff Vale Case de 1901 sont perçus à l'ELSP comme une avancée significative car ils introduisent la responsabilité financière du syndicat ouvrier en cas de dommages matériels causés pour faits de grève¹¹⁶. De même sont-ils favorables à la loi française de 1884 et à l'attribution de la personnalité civile aux syndicats¹¹⁷.

L'observation des syndicats anglais offre donc aux membres de l'ELSP deux leçons essentielles qui leur servent à penser l'ordre social issu des mutations industrielles¹¹⁸. L'activité syndicale a promu un espace de négociation collective où patronat et syndicats peuvent de rencontrer : la grève n'est en effet que le dernier recours des syndicats ouvriers, arme qu'il est pourtant nécessaire qu'ils possèdent de façon à s'assurer la bonne volonté patronale. Le cadre législatif, en consacrant leur liberté et leur puissance tout en les responsabilisant est donc essentiel pour stabiliser cet espace de négociation. Il est de la même façon nécessaire que les deux forces, ouvrière et patronale soient également organisées. On note ainsi au sein de l'École, un soutien, marginal cependant, à la création de syndicats mixtes - meilleur exemple possible de la convergence des intérêts¹¹⁹ -, à l'organisation des syndicats

¹¹⁵Le rôle des membres de l'ELSP dans le soutien aux sociétés mutualistes trouve ici une justification supplémentaire car c'est par l'intermédiaire de ce type d'institutions que les ouvriers ont réussi à se prendre en charge sans quémander l'aide de l'Etat. De plus, la gestion de ces institutions les divertit : le nouvel unionisme a renoncé, lui, aux *friendly societies* afin de conserver toute son énergie pour l'action violente : Maurice ALFASSA, *art. cit.* ; Émile BOUTMY, *Essai..., op. cit.*, p. 370.

¹¹⁶Du nom d'une affaire qui oppose la Compagnie de Chemins de fer Taff Vale à ses employés en juillet 1901. C'est la Chambre des Lords qui casse le jugement des tribunaux et promeut la nouvelle sentence. Les ouvriers, explique Élie Halévy, révisent alors leur confiance en un pouvoir qui jusqu'alors ne leur avait pas été trop défavorable et commencent véritablement à s'investir dans l'action politique : Élie HALEVY, *Histoire..., Épilogue I, op. cit.*, pp. 254-269 ; Maurice ALFASSA, *art. cit.*

¹¹⁷Par exemple : GÉRARD des VIGNES, « Les associations professionnelles à travers les âges. Les syndicats ouvriers et la loi de 1884 », conférence du 4/3/1901, *Supplément aux ASP de mai 1901*, pp. 49-51.

¹¹⁸Partout où il y a « vitalité » économique, note Paul de Rousiers, les groupements syndicaux s'imposent : Paul de ROUSIERS, *Le trade-unionisme..., op. cit.*, p. 19.

¹¹⁹L'exemple anglais tendait en effet à montrer que les intérêts ouvriers et patronaux étaient sur le fond identiques. Les propos d'Émile Boutmy sont certainement les plus lénifiants à ce sujet : les ouvriers anglais ne voyaient dans les patrons que « d'honnêtes industriels, qui ont une bonne raison de défendre leur bourse » (Émile BOUTMY, *Essai..., op. cit.*, p. 364) (le ton est sensiblement différent entre Émile Boutmy et Paul de Rousiers, le second prenant beaucoup plus en compte le point de vue ouvrier (point de vue qui se modifiera cependant au fil de ses travaux sur les trust et syndicats patronaux) alors que le premier a une position nettement moins nuancée, d'un paternalisme assez rétrograde : Émile Boutmy a incontestablement du mal à parler des ouvriers). On peut trouver des appréciations positives en faveur des syndicats mixtes chez Gabriel Alix ou chez Émile Levasseur, mais c'est une institution marginale dans les initiatives patronales françaises de l'époque. La participation aux bénéfices, qui constitue une modalité de rapprochement capital/travail, rencontre également un écho mitigé au sein de l'École, certains dénonçant l'impossibilité de sa mise en oeuvre sur une grande échelle, d'autres montrant qu'il ne s'agit bien souvent pas de participation mais de simple prime accordée à l'ouvrier : cf. Louis GÉRARD des VIGNES, « La participation aux bénéfices », conférence du 20/5/1901, *Supplément aux ASP de juillet 1901*, pp. 78-79 ; Jean THEVENET, « La participation aux bénéfices », conférence du 5/3/1906, *Supplément aux ASP de mai 1906*, pp. 78-80 (l'orateur cite d'ailleurs la position de Paul Leroy-Beaulieu, défavorable à l'institution car elle oblige ouvriers et patrons à se rendre des comptes : on voit ici en partie où le bât blesse).

patronaux¹²⁰ ainsi qu'au syndicalisme jaune. Ce dernier est en effet conçu comme une modalité d'union entre patronat et ouvriers, de même qu'une réponse à la tyrannie exercée par les syndicats « rouges » sur les ouvriers eux-mêmes : de telles institutions existent outre-Manche (notamment le parti du Free Labour), fortement critiquées par Paul de Rousiers et Octave Festy dans les années 1890 mais bénéficiant d'un courant de sympathie dès les premières années du vingtième siècle, à mesure que le syndicalisme ouvrier affirme sa « dangerosité »¹²¹.

L'espace de négociation n'a pas uniquement été promu à l'échelon de chaque entreprise mais a également pris une dimension nationale par l'intermédiaire de la participation des ouvriers à la discussion politique. Toutes les analyses insistent sur la reconnaissance de la légitimité des revendications syndicales telle qu'elle s'est instaurée outre-Manche, même s'il faut attendre les élections de 1906 pour voir entrer un groupe ouvrier conséquent (cinquante-deux hommes) au Parlement¹²². Peu importe cependant la chronologie électorale, étant donné que les demandes syndicales des vieilles trade-unions sont d'ordre économique : elles n'ont pas besoin de s'exprimer directement par le biais de la représentation politique, et pendant longtemps les deux grands partis se chargeront de leurs intérêts.

A travers leur analyse du mouvement ouvrier, qui n'est qu'une manière de promouvoir une aristocratie au sein des classes populaires, sorte de réplique au petit pied de l'élite censée se former sur les bancs de l'ELSP, les membres de l'École donnent à voir une société idéalement composée de groupes qui ajustent leurs intérêts dans un mouvement continu générateur d'ordre et de cohésion. La résurgence des corporations semble être la conclusion portée par une telle vision du monde, rencontrant d'ailleurs la pensée sociologique contemporaine. Les trade-unions mises en exergue résultent de l'évolution des anciennes unions de métiers anglaises, représentant chacune une branche professionnelle et centrées sur

¹²⁰Certaines grandes organisations patronales de l'époque ont des hommes qu'elles partagent avec l'École : Paul de Rousiers est secrétaire général du Comité Français des Armateurs de France à partir de 1903, présidé par André Lebon (s'y trouve aussi Maurice Dewavrin, ancien élève) ; Robert Pinot est secrétaire général du Comité des Forges et des syndicats du matériel des chemins de fer, de la construction navale et du matériel de guerre ; on le trouve également, avec Alfred Lambert-Ribot (ancien élève) à l'Union des industries métallurgiques et minières. André Lebon est également à la tête de la Fédération des Industriels et des Commerçants Français, fondée en 1903 (cf. Joël DUBOS, *Aux origines du syndicalisme d'union patronale. André Lebon et la Fédération des Industriels et des Commerçants Français, de la création en 1903 à la Première Guerre mondiale*, Thèse de doctorat en lettres et sciences humaines, Université de Paris X-Nanterre, 1997, 1249 p.).

¹²¹Les deux premiers auteurs insistent sur l'aspect réactionnaire du *Free Labour* ou des mouvements d'initiative patronale qui y ressemblent, et qui ne peuvent qu'attiser la haine de classe (Paul de ROUSIERS, *Le trade-unionisme...*, *op. cit.*, pp. 353-354 ; Octave FESTY, « Les unions de dockers... », *art. cit.*, p. 694). A partir de mi-1900, les études qui se réfèrent aux jaunes de France, nés en 1899, y sont favorables : Maurice WALLON, « Les syndicats jaunes », conférence du 27/11/1905, *Supplément aux ASP de janvier 1906*, pp. 11-12 ; Jean THEVENET, *op. cit.* ; Émile LEVASSEUR, « Questions ouvrières... », *art. cit.*, p. 182. Paul Leroy-Beaulieu entre en 1906 au Conseil national des Jaunes de France, où siège également Alfred Rambaud. Sur ce mouvement, voir Zeev STERNHELL, *La droite révolutionnaire. Les origines du fascisme français 1885-1914*, Seuil, 1978, chapitre VI. Le thème de la tyrannie syndicale se développe durant les mêmes années : de libérateur, le syndicat serait en effet devenu l'opresseur de ses membres qu'il assujettit à sa dure discipline.

¹²²Paul de Rousiers insiste sur la reconnaissance sociale dont bénéficient les trade-unions au sein de la population anglaise, non seulement dans monde ouvrier, mais aussi dans le patronat et le monde politique local : c'est la société civile elle-même qui permet la vitalité syndicale. Jacques Bardoux évoque, lui, l'intégration sociale des ouvriers d'élite, dont les « meilleurs » accèdent au statut de magistrat, voire à la Pairie : c'est un véritable processus d'acculturation qu'il décrit, mais l'auteur reste pourtant incapable de comprendre les ouvriers qui dénoncent la distance qui les sépare alors de leurs leaders embourgeoisés. : Paul de ROUSIERS, *Le trade-unionisme...*, *op. cit.*, pp. 31-32 ; Jacques BARDOUX, *Le socialisme...*, *op. cit.*, pp. 38-42.

des intérêts économiques¹²³. Elles offrent parfaitement le cadre de socialisation qu'Émile Durkheim appelait de ses vœux, groupe professionnel établissant l'interface entre l'individu et l'État, protégeant chacun de la tyrannie de l'autre¹²⁴. Mais elles ont aussi un caractère moderne et libéral que n'ont pas les corporations d'ancien régime qu'Émile Levasseur, entre autres, condamne résolument¹²⁵. Associations libres, bénéficiant de la personnalité morale, elles représentent véritablement le travailleur, défini ici et dans une perspective très marxiste, par son statut économique¹²⁶ : elles sont donc incontestablement reliées à la notion de représentation des intérêts, comme la remarque de Jacques Bardoux concernant le Labour Party le donnait à voir, présenté comme « un syndicat politique d'intérêts professionnels »¹²⁷. La conception de l'ordre social telle qu'elle ressort de la mobilisation de l'exemple anglais trouve en effet sa traduction sur le plan institutionnel, qui en est à la fois le réceptacle et le cadre.

c) Un Parlement national

Le Parlement anglais du quatorzième siècle faisait l'admiration d'Émile Boutmy parce qu'il était « national », issu de l'esprit de la Grande Charte dont les articles symbolisaient l'union du peuple derrière ses chefs « naturels », émanation d'une société politique « consciente »¹²⁸. On trouve une interprétation similaire du Parlement anglais au milieu du dix-neuvième siècle sous la plume de lord John Russel, théoricien conservateur du parti *whig* : la constitution mixte de l'Angleterre est excellente, expliquait-il, non parce qu'elle établit un équilibre entre les principes monarchique, aristocratique et démocratique - équilibre qui signifierait que la Chambre des Communes, représentant la démocratie, devrait être élue au suffrage universel - mais parce qu'elle est une coalition de pouvoirs produite par la *collaboration* de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie. C'est cette collaboration que devait, selon lui, refléter la Chambre basse¹²⁹. La représentation telle qu'elle est envisagée ici, dissocie clairement l'élus de l'électeur, faisant du premier un traducteur des intérêts particuliers : la critique du mandat impératif est constante au sein de l'École, critique étendue

¹²³et s'opposant ainsi au nouveau syndicalisme fait de rapprochements transversaux, constituant des « amalgamated societies » aux revendications politiques. Les Webb établissaient clairement le lien entre les corporations et les syndicats dans leur ouvrage : *Industrial Democracy* ; Élie HALEVY, *Histoire...*, *Épilogue I*, *op. cit.*, pp. 206-210.

¹²⁴Émile DURKHEIM, *Le suicide*, PUF, 1986 (1ère édition 1897), pp. 434-451 ; *Leçons de sociologie*, PUF, 1997 (1ère édition 1950), pp. 41 et suivantes.

¹²⁵Émile LEVASSEUR, *Histoire des classes ouvrières en France*, t. 1, Hachette et Cie, 1867, pp. 60-63 ; René DOMMANGE, « La crise des syndicats agricoles », conférence du 26/4/1909, *Supplément aux ASP de juillet 1909*, pp. 99-101 ; Étienne MARTIN SAINT LÉON, *Histoire des corporations de métiers depuis leurs origines jusqu'à leur suppression en 1791*, Guillaumin et Cie, 1897, X-671 p. (Il milite en faveur des corporations obligatoires mais à condition qu'elles soient « ouvertes » et considérées sous un angle social, s'apparentant de fait à des œuvres d'assistance et de prévoyance, servant également à arbitrer les litiges professionnels). Étienne Martin-Saint Léon, ancien élève, membre de la Société des élèves, est bibliothécaire du Musée Social.

¹²⁶Cf. Émile LEVASSEUR, « De l'état... », *art. cit.*, p. 578. On trouve une approche similaire, et servant une cause qui n'a rien de marxiste, chez Octave Festy, lequel définit la valeur sociale du travailleur par son degré d'investissement professionnel : plus l'ouvrier consacre sa vie à son métier, plus il se rapproche de l'élite ouvrière, *i.e.* : celle qui entretient sa force de travail en ne buvant pas, en mangeant de la viande, en soignant son corps tout autant que sa moralité (Octave FESTY, « Les unions de dockers... », *art. cit.*). Émile Durkheim explique, lui, que le groupe professionnel a sur les autres types de groupement le triple avantage d'être de tous les instants, de tous les lieux et de toute la vie (Émile DURKHEIM, *Le suicide*, *op. cit.*, p. 435).

¹²⁷Jacques BARDOUX *et al.*, *Le socialisme...*, *op. cit.*, p. 31.

¹²⁸Émile BOUTMY, *Études de droit constitutionnel. France, Angleterre, États-Unis*, Plon, 1888 (1ère édition 1885), pp. 43-44.

¹²⁹Réflexions citées par Élie Halévy qui note leur caractère profondément conservateur : Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 4, *op. cit.*, pp. 238-239.

aussi à la pratique référendaire¹³⁰. Nous avons déjà évoqué ce désir *d'organiser* les opinions que le soutien à la représentation proportionnelle manifestait au sein de l'École¹³¹. Il se traduit également par des réflexions concernant la représentation des intérêts professionnels.

Tout en appréciant à sa juste valeur le fait que les revendications ouvrières soient restées pendant longtemps aux mains de l'aristocratie traditionnelle anglaise, Émile Boutmy envisageait en effet d'un oeil favorable la participation directe des ouvriers à l'activité parlementaire. Moyen à ses yeux d'éviter que les trade-unions ne dégénèrent en partis politiques, cette idée renvoyait peut-être aussi à la promotion d'une Chambre représentative des divers intérêts sociaux, comme la lecture de Walter Bagehot avait pu le lui suggérer. Mais chez ce dernier, ainsi que l'explique Pierre Rosanvallon, la Chambre est conçue comme un corps pétitionnaire :

« La représentation de classe apparaît là comme étant à la fois en deçà et au delà de l'universalisme démocratique. En deçà, car elle s'adosse à une conception restrictive du pouvoir parlementaire, tout en prenant son parti d'une société divisée et hiérarchisée ; mais au-delà également, d'une certaine manière, car elle peut être comprise comme une réponse aux limites du formalisme démocratique »¹³².

Bien que les réflexions émanant de l'ELSP dans ce domaine aient plutôt tendance à se situer en deçà de cet universalisme, et de plus en plus au fur et à mesure que les années passent¹³³, c'est un équilibre qui semble être recherché entre représentation des opinions et représentations des intérêts économiques, qu'il s'agisse de faire du Sénat le siège de ces derniers ou que le choix s'oriente plutôt vers leur association au fonctionnement institutionnel par le biais d'une chambre consultative.

« [...] l'antagonisme des intérêts particuliers et de l'intérêt général qui aboutit généralement à la prédominance et à la victoire des premiers, déclare un élève, provient de ce que ceux-ci n'ont pas leur place au soleil ; en leur assurant cette place par la représentation

¹³⁰L'occasion s'en présente en 1910 à partir de discussion qui se tient outre-Manche au sujet du référendum (par exemple : Paul HAMELLE, « Les élections anglaises... », *art. cit.*). La position de Moïse Ostrogorski sur la nature de la représentation est ambiguë : le député doit être à la fois un mandataire et un délégué, défendant les intérêts particuliers de l'électeur et effectuant son métier parlementaire (activité législative, contrôle de l'exécutif..) : il est donc à la fois proche de l'électeur et au-dessus de lui par les compétences générales qu'il est censé représenter. Le système préconisé par Ostrogorski aboutit en fait à une sélection du personnel politique conforme à un leadership traditionnel, aux mains d'hommes possédant une culture libérale : Moïse OSTROGORSKI, *La démocratie et les partis politiques*, Fayard, 1993, p. 697-699.

¹³¹*Supra* Chapitre 7-II. Octave Festy salue ainsi l'Association de fileurs de coton qui a adopté un système de représentation à mi-chemin entre la démocratie directe et l'absence de démocratie qu'il condamne également, la base ouvrière élisant un représentant de district qui contrôle l'activité de l'exécutif. Octave FESTY, « Démocratie industrielle », *art. cit.*, pp. 570-571.

¹³²Pierre ROSANVALLON, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Gallimard, 1998, p. 94 ; Walter BAGEHOT, *La constitution anglaise*, Germer-Baillière, 1869, pp. 195-256. Le désir de voir les intérêts particuliers représentés et réunis de façon à produire l'intérêt général (rôle de la délibération chère à John Stuart Mill) correspond à une conception de la représentation plus anglaise que française : celle-ci hypostasie l'intérêt général qui ne peut se déduire de la somme des intérêts particuliers (cf. Pierre ROSANVALLON, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Gallimard, 1992, pp. 452-453). Cf. les critiques adressées à la représentation des intérêts professionnels proposée par Charles Benoist : celle-ci nuirait à la triple fonction du gouvernement parlementaire : représentation (elle serait imparfaite), législation (comment accorder les intérêts ?), gouvernement (comment définir une politique reposant sur le métier ?) : J.C.D., compte-rendu de l'ouvrage de Charles BENOIST, *La crise de l'Etat moderne. De l'organisation du suffrage universel*, Firmin-Didot, 1897, ASP, t. 12, 1897, p. 661.

¹³³Les attaques portées à la qualité du travail effectué par les députés contribuent notamment à dénigrer le fonctionnement du régime parlementaire en promouvant la nécessité du travail en comités et commissions. Cf. *infra* Chapitre 6-III.

des intérêts professionnels la chambre politique [*i.e.* : la chambre des députés] pourra librement ne songer qu'à l'intérêt général »¹³⁴.

La solution de la chambre consultative est directement expérimentée par de nombreux membres de l'ELSP *via* leur participation ès qualités aux divers comités et conseils consultatifs en vigueur sous la République. Ceux-ci sont en effet perçus comme des « parlements » - du travail pour le Conseil Supérieur du Travail, des arts pour le Conseil Supérieur des Beaux-Arts... -, opérant « une sorte de compromis pratique entre la doctrine française de la souveraineté et les impératifs d'un gouvernement articulé sur les mouvements de société » et constituant « une version amortie de la social-démocratie à l'allemande ou de la représentation pluraliste des intérêts à l'anglaise »¹³⁵.

L'Angleterre, avec son cortège de comités et de conseils fournissait incontestablement des leçons en la matière, pratiquant depuis longtemps l'association des compétences, entendues dans un sens large, au gouvernement¹³⁶. Le fonctionnement des associations ouvrières et patronales indiquait également que cette « collaboration » pouvait prendre la forme de groupes de pression, manière beaucoup plus occulte de concevoir la représentation des intérêts. En ce domaine, c'est cependant l'exemple américain qui offrait le meilleur modèle, critiqué d'ailleurs au sein de l'École parce que la confusion des intérêts économiques et politiques avait remplacé leur collaboration¹³⁷.

Si le Parlement anglais est admiré au sein de l'ELSP, c'est aussi parce que son caractère « national » provient de la qualité des deux grands partis qui avaient pendant longtemps fourni les seuls cadres d'organisation parlementaire des opinions. Nés de divergences d'intérêts entre les familles aristocratiques qui peuplaient le parlement au dix-huitième siècle, les partis *tory* et *whig* étaient des formations rigides mais qui autorisaient un mécanisme souple d'alternance au pouvoir.

¹³⁴On mesure ici le tiraillement entre, d'un côté la nécessité de voir les intérêts particuliers représentés et de l'autre l'affirmation que l'intérêt général ne peut provenir que de la chambre *politique*. Autrement dit, le Sénat est considéré sous un aspect essentiellement consultatif. L'un des élèves propose dans la suite de la discussion une réflexion beaucoup plus cohérente : « Il y a une certaine incompatibilité entre la souveraineté nationale et la représentation des intérêts, si du moins on admet la théorie de Rousseau et de la Révolution, et si on conçoit la nation, non comme une réunion de groupes et d'intérêts, mais comme une réunion d'individus. Au contraire, les deux idées s'allient si on accepte la théorie du socialisme, ou plutôt du solidarisme », ou si l'on pense la société de manière anglaise aurait-il pu ajouter. : Bernard GRAVIER, « La souveraineté nationale et la représentation des intérêts », conférence du 30/3/1903, *Supplément aux ASP de mai 1903*, pp. 50-54. Sur la demande d'une chambre consultative des intérêts, professionnels ou autres : Paul de ROUSIERS, « La fonction de l'élite dans la société moderne », *Science Sociale*, janvier 1914, pp. 70-77 (il évoque, lui, les intérêts professionnels, régionaux, intellectuels...) ; ROTH LE GENTIL, « De l'influence du Sénat sur la législation sociale de la 3^e République », conférence du 12/3/1914, *Supplément aux ASP du 15 juin 1914*, pp. 60-61.

¹³⁵Pierre ROSANVALLON, *L'Etat en France de 1789 à nos jours*, Seuil, 1990, p. 117 ; cf. également : *Le peuple introuvable...*, *op. cit.*, 261-265.

¹³⁶Cf. en matière d'enseignement, l'exemple de la « Charity Commission » (Max LECLERC, *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, A. Colin, 1927, pp. 214-220) ; en matière agricole, le Board of Agriculture (Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 1, *op. cit.*, p. 212)...

¹³⁷Cf. les analyses d'Achille VIALATTE, *L'industrie américaine*, Alcan 1908, pp. 467-473 ; Moïsé OSTROGORSKI, *op. cit.*, pp. 420 et suivantes. Ce qui n'empêche pas de voir graviter au sein de l'ELSP les animateurs des principaux lobbies patronaux qui se développent à la fin du siècle, dont Paul de Rousiers est un bon représentant (nous avons évoqué ces syndicats-lobbies patronaux dans une note précédente). Ce dernier est particulièrement au fait de la vie syndicale américaine : cf. *Les syndicats de producteurs en France et à l'étranger. Trusts, Cartels, comptoirs*, A. Colin, 1912, 291 p. (1^{ère} édition 1901), dont il reprend certains éléments dans son cours à l'ELSP, cours qui renvoie également en partie à sa propre connaissance dans le domaine maritime : *Les grandes industries modernes*, A. Colin, t. IV, 1926 et t. V, 1928. cf. Antoine SAVOYE, « Paul de Rousiers, sociologue et praticien du syndicalisme », *Cahiers Georges Sorel*, 6, 1988, pp. 52-77 ; Christophe CHARLE, *Histoire de la France sociale au XIX^e siècle*, Seuil, 1991, pp. 253-255.

Le *two-party-system* autorise non seulement la gradation dans le changement mais il est aussi perçu comme la panacée du régime parlementaire. A la suite de Walter Bagehot, Émile Boutmy évoque en effet l'incohérence fondamentale d'un régime qui confie à un *meeting* le soin de légiférer, expliquant que seule l'Angleterre a réussi à faire de la Chambre des Communes un « instrument législatif recommandable » en la pliant à une stricte discipline¹³⁸. Discipline qui signifie surtout déférence envers les chefs de chaque parti qui ont seuls à charge de décider des orientations politiques : ce n'est plus une assemblée qui effectue le travail législatif mais une poignée d'hommes. Discipline qui repose également sur l'absence de convictions doctrinales profondes, lesquelles ne peuvent qu'apporter haine et division. Les partis *whig* et *tory* tels qu'Émile Boutmy les décrit sont en effet indépendants de toute classe sociale, nés de circonstances historiques, n'ayant pas d'intérêts particuliers à défendre, des partis politiques au-dessus de la politique en quelque sorte¹³⁹. Pour le moins incohérente¹⁴⁰, son explication met en lumière sa conception du rôle des partis, tenus par une élite qui, parce qu'elle est anglaise avant d'être noble ou bourgeoise, serait capable d'agrèger tous les intérêts particuliers. La preuve en est que ces partis ont été capables d'endosser des revendications ouvrières, de faire passer des lois qui nuisaient à leur propre situation sociale. L'activisme des intérêts particuliers extérieur à la chambre basse (la « *pression from without* ») et l'ouverture des députés aux demandes émanant du pays (le « *concessionary principle* ») suffit à assurer une représentation nationale¹⁴¹.

A la fin du siècle, l'équilibre du système s'altère pourtant, les partis tendant de plus en plus à exprimer des intérêts de classe, et donc à devenir des machines de guerre inaptes à produire le consensus admiré par Émile Boutmy. Il y a surtout rupture du processus qui faisait de la chambre à la fois le réceptacle des demandes sociales et l'origine du flux qui informait la nation, processus qui rendait de fait transparente la machinerie politique et institutionnelle. Cette idée a son importance car elle implique que le travail politique d'expression et de traduction des intérêts doit être lisible par tous et à tous les moments¹⁴². Incontestablement liée à la demande contemporaine de moralisation de la vie politique¹⁴³, elle exprime l'idée fondamentale que l'ajustement des intérêts ne peut se faire qu'en les connaissant et les discutant, façon de promouvoir un équilibre « spontané ». Façon également de relier forme et fonds car, en se transformant en fin en soi, les partis politiques modernes ont occulté l'opinion publique et les mécanismes politiques¹⁴⁴. Les nouvelles machines politiques sont en effet

¹³⁸Émile BOUTMY, *Études de droit...*, op. cit., pp. 146-148 ; *Essai...*, op. cit., pp. 229-231.

¹³⁹*Ibid.*, pp. 220-228 et pp. 332-334. Les partis politiques américains ne sont pas jugés aussi positivement par Émile Boutmy, qui critique le « relâchement » dont ils font preuve à la Chambre. Attitude expliquée par leur relative impuissance face à l'irresponsabilité ministérielle devant la Chambre : c'est à l'extérieur du Parlement que les partis américains exerçaient leur action, occupés à réunir des voix et à obtenir des postes administratifs.

¹⁴⁰Il explique en effet que la durabilité d'un parti ne peut pas seulement venir de l'idée qu'il défend mais repose sur un *sentiment*, « machinal » et « inconscient » d'adhésion : il est difficile de comprendre alors comment il peut passer outre cette explication sociologique pour affirmer que ce sentiment ne relève pas du milieu socio-économique (Émile BOUTMY, *Essai...*, op. cit., pp. 234-235). Les explications fournies par Moïse Ostrogorski sont plus cohérentes sans être pour autant plus crédibles : les deux partis anglais reposaient selon lui sur deux grands courants d'opinion qui divisaient alors le pays. Comme chez Émile Boutmy, c'est la vision d'une société sans division de classe qui sous-tend l'explication : Moïse OSTROGORSKI, op. cit., pp. 680-681.

¹⁴¹Les expressions sont citées par Émile Boutmy, *Essai...*, op. cit., p. 208.

¹⁴²Le rôle de la publicité est fréquemment souligné dans les études traitant de l'Angleterre : cf. Ernest GLASSON, *Histoire du droit et des institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre comparés aux droit et aux institutions de la France depuis leur origine jusqu'à nos jours*, t. 1, Durand et Pedone-Lauriel, 1882, pp. XIX-XX ; René de LABOULAYE, « Une enquête anglaise sur la publication des débats du parlement », *ASP*, t. 4, 1889, pp. 1-11.

¹⁴³Et elle rencontre à ce sujet l'éthique protestante qui fait de la transparence un élément essentiel de la foi.

¹⁴⁴Moïse OSTROGORSKI, op. cit., pp. 339-342.

rigides et le formalisme qu'elles engendrent est très éloigné du celui qui était issu des vieilles formations *whig* et *tory* : le respect de la forme conduisait alors à la discussion courtoise et à la transaction alors qu'elle génère maintenant l'affrontement¹⁴⁵.

L'insistance mise par Émile Boutmy à rappeler l'origine non démocratique de ce régime parlementaire par excellence qu'est l'Angleterre tient dans son égale volonté à souligner la nécessité de canaliser par le haut une démocratie française encore trop agitée et brouillonne. Les partis politiques sont donc nécessaires, dans la mesure où ils sont confiés à un leadership de qualité. La décadence du régime politique anglais serait d'ailleurs là encore toute relative, les analyses traitant du parti ouvrier, qui pourtant vient perturber le système en 1906, le montrent capable de se plier aux règles du jeu : les députés ouvriers, après avoir obtenu quelques victoires significatives « comprennent » qu'il leur faut maintenant s'armer de patience et ne pas céder aux pressions de la base de leur parti¹⁴⁶.

La référence reste cependant le *two-party-system* au sein de l'ELSP¹⁴⁷, parce qu'il est aussi l'un des éléments constitutifs de l'ordre constitutionnel anglais. Le principe d'équilibre s'applique en effet au sommet de l'édifice grâce au jeu des trois pouvoirs, couronnement de cette politique de la transaction. En donnant le moins de corps possible à leur édifice constitutionnel, les Anglais avaient cherché à le soustraire aux attaques tout en lui permettant de s'adapter aux évolutions¹⁴⁸. La présence des deux chambres ainsi que le gouvernement de cabinet forment ainsi la combinaison qui autorise unité et souplesse, combinaison qui suscite l'admiration des membres de l'ELSP. La défense du Sénat, organe pondérateur et modérateur, est unanime au sein de l'établissement, se manifestant particulièrement lorsque les prérogatives de son homologue anglais sont menacées en 1910. La Chambre des Lords est en

¹⁴⁵La métaphore du « jeu » partisan qui sert à décrire le fonctionnement des partis anglais trouve ici tout son sens, renvoyant à une confrontation qui se déroule selon des règles dont le respect compte plus que l'issue de la rencontre. La politique est en effet un sport outre-Manche (également outre-Atlantique, si l'on se rapporte aux descriptions fournies par Émile Boutmy, mais aux États-Unis, il s'agit de jeu d'argent) comme le vocabulaire, issu de la chasse à courre, utilisé pour organiser le fonctionnement parlementaire tend à le faire croire (la lecture des romans politiques d'Anthony Trollope est idéale pour pénétrer le mécanisme partisan anglais dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, et mesurer à la fois le formalisme du jeu des partis et leur bouillonnement interne). La métaphore est en tous cas largement reprise pour justifier le rôle essentiel du formalisme en politique tout autant que pour faire des électeurs les spectateurs de ce qui est alors désigné comme un divertissement. Il faut cependant noter que la métaphore sportive cède le pas à l'imagerie militaire dès lors qu'il s'agit des partis politiques modernes, les électeurs ne se divertissent plus mais sont alors enrôlés : cf. Émile BOUTMY, *Éléments d'une psychologie politique du peuple américain*, A. Colin, 1906 (1ère édition 1902), pp. 143-145 ; Moïséi OSTROGORSKI, *op. cit.*, p. 683 ; Anthony TROLLOPE, *Phinéal Finn*, Albin Michel, 1992 (1ère édition anglaise 1869), 709 p. ; *Les antichambres de Westminster*, Albin Michel, 1994 (1ère édition anglaise 1874), 683 p.

¹⁴⁶Maurice ALFASSA, « Le parti ouvrier au Parlement anglais », *ASP*, t. 23, 1908, pp. 59-75 ; Jacques BARDOUX et al., *op. cit.*, pp. 38-43. Mêmes remarques en ce qui concerne le parti ouvrier néo-zélandais : André SIEGFRIED, *La démocratie...*, *op. cit.*, pp. 76-81.

¹⁴⁷Cf. Les analyses d'Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 285-296 ; Anatole LEROY-BEAULIEU, « Études politiques et religieuses. Les mécomptes du libéralisme », *RDDM*, 15/5/1885, pp. 421-450 ; Adhémar ESMEIN, *Éléments de droit constitutionnel français et comparé*, Larose et Forcel, t. 1, 1921 (1ère édition 1895), pp. 223-241 ; Alexandre RIBOT, *Histoire parlementaire 1789-1852*, 2 cahiers manuscrits, s. d., AHC ISP6 Dr4 : dans leurs cours, ces hommes ont longuement l'occasion de rappeler les vertus du bipartisme anglo-saxon (cf. également l'analyse de Corinne DELMAS, « La place de l'enseignement historique dans la formation des élites politiques françaises à la fin du XIX^e siècle : l'École libre des sciences politiques », *Politix*, n°35, 1996, pp. 57-59). Bien qu'il ait une prédilection pour l'Angleterre du dix-huitième siècle, Moïséi Ostrogorski rejette ce système qu'il juge dépassé. Sa solution réside en fait dans une dispersion du pouvoir, laissé aux mains de partis temporaires à vocation unique, sorte de groupes d'intérêts qui, à l'occasion, accèdent à la représentation parlementaire. Il y a cependant chez lui cette même tension entre la nécessité de promouvoir le progrès et la liberté au sein de la société (laisser les intérêts particuliers s'exprimer) et l'égal besoin d'encadrer, voire de réduire ces intérêts : son système repose fondamentalement sur une sélection « naturelle » des intérêts les plus importants et des leaders les plus compétents, de même que sa volonté de restituer son pouvoir à la Chambre des députés se heurte à la promotion d'un exécutif responsable et fort : Moïséi OSTROGORSKI, *op. cit.*, pp. 684-731.

¹⁴⁸Émile BOUTMY, *Études de droit...*, *op. cit.*, pp. 76-80.

effet accusée à l'époque d'entraver le travail législatif, d'être réactionnaire et coupée du pays : les analyses données par les membres de l'École lavent cette assemblée des accusations qui sont portées contre elle, insistant sur le caractère social ouvert de la Chambre Haute, occasion de rappeler que la Pairie est accessible à tous¹⁴⁹ ; la bataille constitutionnelle serait surtout une manoeuvre d'ordre politique, menée par les libéraux qui sont peu nombreux à la Chambre Haute¹⁵⁰.

La balance égale entre les différents pouvoirs n'a pourtant jamais existé outre-Manche, Émile Boutmy ou Élie Halévy avaient tordu le cou à cette image. Mais l'idée d'équilibre doit être plutôt entendue comme système de poids et contrepoids, d'action et de réaction qui n'impose pas l'égalité fonctionnelle. Ce qui force l'admiration pour le système anglais réside justement dans la limitation de l'activité de la Chambre des Communes par celle de la Chambre Haute, et la limitation du pouvoir législatif par l'exécutif. La défense de la Chambre des Lords en 1910 est ainsi l'occasion de regretter l'évolution démocratique du régime : c'est l'élargissement du scrutin en 1832 qui a généré cette distanciation entre deux chambres qui s'entendaient jusqu'alors parfaitement bien¹⁵¹. De même, parce qu'elle a donné naissance aux partis modernes, cette évolution a rompu l'équilibre du gouvernement de Cabinet, engendrant l'instabilité ministérielle¹⁵². La modernité politique anglaise se caractérise par le développement de l'omnipotence de la Chambre des Communes et l'avènement d'un parlementarisme sans frein qui dénaturent le régime parlementaire¹⁵³.

Constat nuancé là encore, car la monarchie continue à fournir l'élément « imposant » qui permet la stabilité de l'édifice. La représentation du fonctionnement constitutionnel anglais renvoie directement à la pratique française dans la mesure où, acceptée pour les possibilités d'évolution qu'elle contenait, la constitution de 1875 fait l'objet de critiques de plus en plus vives à partir du moment où s'installe un régime d'assemblée. Comment un homme commun, « habit noir parmi des habits noirs », peut-il espérer satisfaire le goût populaire pour le *decorum*, espérer recueillir une véritable adhésion ? Les analyses de Bagehot se lisent clairement sous la plume d'Émile Boutmy ou de Maurice Caudel, regardant avec envie ces monarches anglais qui permettent à la « république » anglaise de l'être sans remords¹⁵⁴, de l'être également sans la tentation césarienne¹⁵⁵.

La monarchie fournit un cadre dans lequel le parlementarisme peut s'épanouir, cadre tout autant nécessaire à la France. D'où les exhortations à rétablir un véritable pouvoir exécutif en France¹⁵⁶ ou encore les espoirs placés dans l'instauration d'une Cour Suprême à

¹⁴⁹Élie Halévy explique d'ailleurs que lorsque les Lords affectent une position réactionnaire, ils le font pour la forme : Élie HALEVY, *Histoire...*, *Épilogue II*, p. 303.

¹⁵⁰En sus de la référence mentionnée ci-dessus, voir : Adhémar ESMEIN, *op. cit.*, pp. 103-130 et pp. 176-217 ; André SIEGFRIED, « Les élections anglaises », *Revue Politique et Parlementaire*, t. LXVII, janv-mars 1911, pp. 57-68 ; ROTH le GENTIL, « De l'influence du Sénat sur la législation sociale de la 3^e République », *op. cit.*

¹⁵¹QUERENET, « Les élections anglaises », conférence du 14/1/1910, *Supplément aux ASP de mars 1910*, pp. 52-55.

¹⁵²Cf. les analyses d'Adhémar ESMEIN, *op. cit.*, pp. 242-261.

¹⁵³Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 349-352.

¹⁵⁴Émile BOUTMY, « Des rapports et des limites des études juridiques et des études politiques », *RIE*, t. 17, janv.-juin 1889, pp. 232-233 ; Maurice CAUDEL, « Le souverain anglais », *ASP*, t. 25, 1910, pp. 490-510

¹⁵⁵On notera tout de même l'admiration portée à Napoléon I par Albert Vandal, qui lui consacre plusieurs ouvrages : cf. Albert VANDAL, *L'avènement de Bonaparte*, Plon Nourrit et Cie, 1902, X-600 p. ; « L'intérieur du gouvernement consulaire (1800) », *ASP*, t. 22, 1907, pp. 145-165. En 1895, André Lebon exhortait pourtant les élèves de la Société à ne jamais chercher le salut dans un sauveur qui n'avait jamais été bénéfique pour la France : discours à la séance de rentrée du 22/12/1895, *Annuaire SAE*, 1896, pp. 9-10.

¹⁵⁶Cf. Henry de MONTARDY, « La constitution de 1875 et le Parlementarisme », conférence du 10/11/1899, *Supplément aux ASP de janvier 1900*, pp. 11-12 ; Julien REINACH, « L'anarchie parlementaire et politique », conférence du 25/4/1911, *Supplément aux ASP de juillet-août 1911*, pp. 80-82.

l'américaine chargée de limiter le parlementarisme¹⁵⁷. Proposée par Charles Benoist, cette idée est un nouvel exemple de la tension entre la volonté de confiner le travail parlementaire dans des cadres définis et l'égal désir de comprendre ces cadres de manière souple : la Cour suprême telle qu'il la décrit n'agit en effet que sur l'initiative d'un citoyen ou d'un État, ne procède que par des réformes de détails et de manière pragmatique¹⁵⁸.

De manière générale, et le texte de Charles Benoist est remarquable sur ce point, c'est l'idée d'ouverture, d'horizontalité, et tout ce qui évoque une chose illimitée qui est littéralement impensable au sein de l'École. Seuls le juste milieu ou l'entre-deux, mais borné de tous les côtés, peuvent servir de prémisses aux réflexions. Une posture qui semble mettre aussi l'ELSP en adéquation avec la pensée républicaine modérée qui s'élabore au tournant du siècle, cherchant les moyens de pacifier les rapports socio-politiques.

¹⁵⁷ qui est aussi une manière de restaurer le pouvoir exécutif dans la mesure où les juges américains sont nommés par le Président. Mais, le « juge tue, en eux, l'homme » comme l'explique Charles BENOIST, « Les deux parlementarismes. La Cour suprême des États-Unis », *RDDM*, 15/1/1902, p. 302

¹⁵⁸ cf. Charles BENOIST, *op.cit.*, pp. 284-308 ; André TARDIEU, *Notes sur les États-Unis. La société, la politique, la diplomatie*, Calmann-Lévy, 1908, pp. 227-232.

III- PAIX ET SOLIDARITÉ SOCIALE

La méthode libérale mise en oeuvre au sein de l'établissement portait à nourrir et soutenir les politiques de conciliation et d'arbitrage entre les intérêts divergents, qu'il s'agisse plus particulièrement de pacifier les rapports capital-travail ou, plus largement, à promouvoir un idéal de solidarité sociale et de fraternité.

a) Conciliation et arbitrage

En 1871, Eugène d'Eichthal publiait un article sur les grèves et conseils d'arbitrage en Angleterre, représentatif des réflexions produites à l'ELSP sur cette question. Générées par l'hostilité entre le capital et le travail, les grèves ne devaient pas être condamnées *a priori* parce qu'elles avaient le mérite de révéler un mal profond. Aucune solution globale n'était envisageable, il fallait plutôt s'attacher à promouvoir de petites réformes qui résoudraient lentement les problèmes. L'Angleterre en donnait l'exemple par l'intermédiaire de l'initiative de quelques hommes qui avaient créé des conseils de conciliation et d'arbitrage à l'échelle locale. Reposant sur la bonne volonté des deux parties et écartant toute intervention de l'Etat, ces conseils étaient un succès, prévenant les conflits en rapprochant et éduquant patrons et ouvriers qui, comme le soulignait l'auteur en reprenant une expression anglaise, se retrouvaient « *autour d'une table* »¹⁵⁹. Expression qui renvoyait parfaitement à l'idée d'une discussion effectuée dans un cadre plutôt convivial, où les protagonistes pouvaient mettre à plat leurs revendications, proches les uns des autres mais également maintenus à bonne distance : les intérêts se conciliaient par la parole mais les hommes restaient les représentants de deux univers bien distincts.

La demande de procédures de conciliation reste une constante au sein de l'École¹⁶⁰, l'Angleterre, mais aussi la Nouvelle-Zélande et les États-Unis étant fréquemment invoqués pour leur exemplarité en ce domaine. A mesure que l'industrie se modernise, engendrant une mutation dans la taille des entreprises ainsi que dans la dimension du « marché du travail »¹⁶¹ et provoquant l'avènement de ce que les Webb appelaient la « démocratie industrielle »¹⁶², les analyses se déplacent vers la prise en compte du caractère collectif des rapports patronat/ouvriers, changement de perspective qui n'est pas sans susciter des tiraillements entre la promotion de moyens nécessaires de conciliation et le désir de ne pas leur accorder de caractère obligatoire. Ce dernier apparaît cependant de plus en plus inévitable, les études ayant

¹⁵⁹Eugène d'EICHTHAL, « Les grèves et les conseils d'arbitrage en Angleterre », *RDDM*, 15/6/1871, pp. 697-716 (L'expression est citée p. 716). L'auteur rejette toute solution qui ferait appel à un tiers dont la neutralité serait toujours mise en doute et qui rendrait obligatoire la rencontre entre patrons et ouvriers : la solution et la prévention des conflits ne peut résulter que du bon vouloir des parties en présence. En 1892, une loi ouvrira en France la possibilité d'une médiation par le juge de paix, mais les patrons y resteront majoritairement hostiles, la rendant inefficace : cf. Christophe CHARLE, *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Seuil, 1991, p. 303.

¹⁶⁰Dans les enseignements de l'ELSP, la question de l'arbitrage et de la conciliation est intégrée au cours de législation ouvrière à partir de 1894 (Georges Paulet) ainsi que dans celui d'économie sociale à partir de 1901 (Émile Cheysson)(selon les intitulés du programme officiel).

¹⁶¹Cette mutation est toute relative car la France reste, à la veille de la Première guerre mondiale, un pays de petites et moyennes entreprises. Mais la concentration industrielle s'est développée de même que le marché du travail a pris une dimension de plus en plus nationale : ces changements sont perçus au sein de l'établissement, comme l'attestent non seulement l'instauration de cours consacrés aux industries modernes, mais également les conférences faites à la Société des élèves, cf. *infra*

¹⁶²Beatrice et Sydney WEBB, *Industrial Democracy*, London, Longmans and Co, 1897 : cf. Octave FESTY, « Démocratie industrielle », *art. cit.*

tendance à préjuger de la mauvaise volonté patronale en la matière, mais qui serait justifiée par le caractère violent des syndicats français : peut-on espérer qu'ils apprennent jamais la leçon donnée par leurs homologues anglais ? demande un élève¹⁶³.

Les analyses insistent alors sur le besoin d'éduquer les deux parties ainsi que sur la nécessité de mettre syndicats ouvriers et patronaux sur un pied d'égalité juridique afin « d'équilibrer les forces »¹⁶⁴. L'une des craintes formulées envers l'obligation d'arbitrage et de conciliation consistait en effet à dénoncer son caractère partial, comme par exemple en Nouvelle-Zélande où les ouvriers en tiraient tous les bénéfices¹⁶⁵. C'est aussi vers les États-Unis que se tournent les regards dans les années 1900, leur situation sociale et économique étant d'une nature explosive qui semble plus proche de la réalité française : mais Achille Viallate y admire surtout la constitution d'une Fédération civique nationale d'initiative privée, destinée à servir de médiatrice entre les syndicats patronaux et ouvriers¹⁶⁶. Ce n'est donc que timidement que la demande d'une intervention législative en la matière se fait entendre au sein de l'École, jugée utile pour fournir un cadre légal d'organisation¹⁶⁷.

Des observations de même nature s'appliquent à un autre domaine où le rôle des membres de l'ELSP en faveur de la paix est particulièrement actif, à savoir le domaine de l'arbitrage et de la conciliation entre les nations. Apparemment très éloignée des

¹⁶³Bernard COMBES de PATRIS, « Le contrat collectif de travail », conférence du 12/5/1908, *Supplément aux ASP de juillet 1908*, pp. 120-124. Moyen d'accorder les intérêts en présence et de prévenir les conflits, le contrat collectif de travail n'a pas encore acquis en 1908 d'existence légale outre-Manche, et ne se maintient que par la sagesse anglaise, explique l'orateur. Ce qui n'en ferme pas pour autant la possibilité à la France, Bernard Combes de Patris se disant favorable au projet de loi déposé en 1906 sur le sujet.

¹⁶⁴René DAUMANGE, « L'individualisme économique et social », conférence du 18/1/1909, *Supplément aux ASP de mars 1909*, pp. 37-39. Cf. également Émile LEVASSEUR, « De l'état... », *art. cit.*, p. 438, pp. 570-571 (c'est dans les procédés anglais de conciliation qu'il voit l'avenir des relations capital/travail américaines). C'est aussi dans cette optique que sont présentés les conseils du travail instaurés, sans succès, en 1902 : Alexandre de LAVAISSIERE de LAVERGNE, « Les conseils du Travail », conférence du 7/1/1902, *Suppléments aux ASP de mars 1902*, pp. 25-27 ; cf. également les demandes d'accroissement de la capacité civile des syndicats qui percent dans les diverses conférences citées, nécessaire à leur responsabilisation.

¹⁶⁵André SIEGFRIED, *La démocratie...*, *op. cit.*, pp. 109-140. Une étude effectuée en 1906 relève cependant que cette partialité est corrigée par la grande qualité des ouvriers néo-zélandais : le socialisme n'y est pas, comme en France, empreint de marxisme : PONDEVEAUX, « Le socialisme en Nouvelle-Zélande », conférence du 14/2/1906, *Supplément aux ASP de mars 1906*, pp. 57-58.

¹⁶⁶Achille VIALLETE, « Les forces ouvrières et patronales aux États-Unis. II. Les forces patronales », *RPL*, 23/6/1906 ; même analyse chez André Tardieu qui note le rejet de l'arbitrage obligatoire outre-Atlantique parce que le fédéralisme rend difficile son application généralisée et surtout parce que les Américains refusent l'interventionnisme étatique : André TARDIEU, « États-Unis », in Jacques BARDOUX *et al.*, *Le socialisme...*, *op. cit.*, pp. 335-338.

¹⁶⁷Cf. les conférences de Bernard Combes de Patris et de René Daumange, sus-cités ; également Georges ALFASSA, « Les traités de travail et la Conférence de Berne (mai 1905) », conférence du 6/12/1905, *Supplément aux ASP de janvier 1906*, pp. 42-44. On notera la participation de certains membres de l'ELSP (Octave Festy, Maurice Bellom, Camille Guérie) à l'Office du travail qui, en contribuant à étendre les connaissances sur le monde industriel, joue un rôle dans l'élaboration de la législation du travail en France (Jean LUCIANI, Robert SALAIS, « Matériaux pour la naissance d'une institution : l'Office du travail (1890-1900) », *Genèses*, 2, déc. 1990, pp. 83-108). L'invitation d'Alexandre Millerand lors des réunions de la Société des élèves (en 1908 et 1914), l'un des protagonistes des tentatives de réconciliation industrielle et sociale (il est ministre du Commerce de 1899 à 1902, des Travaux Publics en 1909-1910) est aussi l'une des manifestations symboliques de la position de l'ELSP sur les questions sociales. Il ne faut toutefois pas occulter les discussions qui font suite à ces conférences où il se trouve toujours un élève pour dénoncer les dangers pour la liberté économique et politique de telles mesures sociales. Crispation particulièrement explicite dans un article de 1904 qui, contrairement aux autres, présente l'exemple anglais sous un jour défavorable, faisant dévier sa réflexion sur la tyrannie syndicale. Mais l'une de ses inquiétudes, que l'on trouve sous d'autres plumes, relève essentiellement du danger que présenterait pour la petite entreprise toute procédure obligatoire : on sent ici les intérêts divergents entre deux mondes économiques différents : Édouard CAILLEUX, « Le contrat collectif de louage de travail », *ASP*, t. 19, 1904, pp. 507-521. De son côté, Émile Levasseur reconnaît la nécessité de l'intervention de l'Etat dans certains cas mais conclut : la liberté « évite bien des complications administratives » (Émile LEVASSEUR, « Questions ouvrières et industrielles en France depuis 1870 », *ASP*, t. 22, 1907, p. 180).

préoccupations sociales que nous venons d'évoquer, l'activité internationale n'est en fait qu'une autre modalité de mise en oeuvre de la méthode libérale : il s'agit en effet de permettre à « l'ère diplomatique » de s'ouvrir, ainsi que le souhaitait Paul de Rousiers pour le domaine social¹⁶⁸. Au sein de l'École - et au-delà - le champion de la réconciliation internationale se nomme Louis Renault, prix Nobel de la paix en 1907. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer son enseignement à l'ELSP ainsi que l'importance de l'esprit internationaliste dans l'établissement¹⁶⁹. Le Congrès des Sciences Politiques de 1900 fournit l'occasion de rappeler le soutien de l'École à la constitution des « États-Unis d'Europe », expression pourtant impropre dans la mesure où il ne s'agit pas de fédérer les nations européennes, démarche assimilée à une tentative de fusion, mais bien plutôt de les réunir en conservant à chacune son intégrité et son caractère. Arguant que la communauté d'intérêts économiques est le fondement « réaliste » de cette union, les membres de l'ELSP plaident aussi pour la création d'oeuvres de rapprochement intellectuel et diplomatique. La promotion des congrès, conférences, instituts rassemblant les ressortissants des différents pays en est l'une des modalités¹⁷⁰, de même que le soutien aux procédures de conciliation¹⁷¹.

Sur cette question réapparaissent les mêmes clivages entre d'un côté, ceux qui préconisent un cadre souple, la médiation, et de l'autre, ceux qui comme Louis Renault et Anatole Leroy-Beaulieu, vont militer pour l'établissement d'un arbitrage obligatoire¹⁷². Il n'est certainement pas fortuit de voir les notices consacrées à Louis Renault insister sur sa formation de juriste, même si cette caractéristique est automatiquement contrebalancée par l'affirmation de son goût pour l'histoire et de son réalisme¹⁷³. L'une de ses grandes qualités aux yeux des membres de l'École reste cependant son caractère pacifiste plutôt que pacifique, ce qui semble rendre sa contribution à l'instauration de l'obligation arbitrale acceptable¹⁷⁴.

« Ayons confiance dans l'arbitrage obligatoire, mais restons forts » conclut-il en effet à propos de cette question, résumant clairement la nécessité de ne pas faire des conventions des fins en soi¹⁷⁵. Une conception qu'incarnaient parfaitement les Anglais qui savaient concilier les ententes internationales avec leurs intérêts immédiats¹⁷⁶. En promouvant au dix-neuvième

¹⁶⁸Cf. Antoine SAVOYE, « Paul de Rousiers... », *art. cit.*, p. 71.

¹⁶⁹*Supra* Chapitre 6-I

¹⁷⁰La participation même des membres de l'ELSP à de nombreuses institutions à caractère internationaliste en est l'application, cf. notamment l'Institut de Droit International, fondé en 1873, destiné à favoriser le développement du droit international et à promouvoir la paix. Dans un article de 1894, Charles Dupuis, lui-même membre de l'Institut dont il deviendra le secrétaire-adjoint en 1897, trace un net parallèle entre l'ELSP et l'Institut, nés à la même époque, oeuvres issues de l'initiative privée qui ont de nombreux membres en commun, et qui partagent également des objectifs similaires (nous renvoyons ici à la candidature de l'ELSP au prix Nobel, évoquée au chapitre 6-I). En 1894, c'est d'ailleurs dans les locaux de l'École que l'Institut tient sa quinzième session. Y participent : Léon Aucoc, Ernest Glasson, Charles Lyon-Caen, Paul Pradier-Fodéré, Louis Renault (qui en est le président)... : Charles DUPUIS, « La XV^e session de l'Institut de droit international », *ASP*, t. 9, 1894, pp. 739-752.

¹⁷¹Cf. les diverses contributions lues au Congrès de 1901 par Anatole Leroy-Beaulieu, André Fleury, René Dollot, Paul Lefébure, Gaston Isambert et Henri de Montardy : *Congrès des sciences politiques de 1900, Les États-Unis d'Europe*, Société française d'imprimerie et de librairie, 1901, XXV-183 p.

¹⁷²Henri de Montardy est ainsi farouchement opposé à la constitution de toute cour permanente d'arbitrage, reprenant dans sa démonstration les mêmes arguments utilisés par ceux qui s'opposaient à l'arbitrage obligatoire dans les relations du travail et du capital : une telle institution favoriserait les plus faibles et les rendraient irresponsables : Henri de MONTARDY, « Peut-on trouver un mode particulier de trancher les litiges internationaux ? », *Congrès...*, *op. cit.*, pp. 168-169.

¹⁷³René DOLLOT, Charles LYON-CAEN, « Louis Renault », *ASP*, t. 29, 1918, p. 328.

¹⁷⁴Charles LYON-CAEN, *art. cit.*, p. 325. Louis Renault lui-même insiste sur ce point : discours à la Société des élèves le 30/11/1908, *Supplément aux ASP de janvier 1909*, p. 11.

¹⁷⁵Léon BOURGEOIS, Louis RENAULT, « L'oeuvre de la Haye (1899 et 1907) », *ASP*, t. 23, 1908, p. 451.

¹⁷⁶Il existe deux approches de la diplomatie, explique René Millet, ambassadeur de France et ancien élève de l'École : « la politique de système, pour qui un système d'alliance est une fin en soi et qui recherche des signatures et des papiers ; et la politique réaliste, que l'Angleterre sait si bien appliquer et qui n'envisage les ententes que comme des moyens de servir les

siècle la théorie de l'équilibre des puissances, ils avaient mis l'accent non pas sur l'égalité des pays entre eux mais sur une balance de leurs forces respectives, poussant à maîtriser ceux qui sortaient de leurs limites¹⁷⁷.

Bien que l'idée de mettre en place des cadres plus stricts pour régler l'arbitrage international fasse son chemin dans les têtes au fil des années à la faveur des foyers de tensions qui éclatent sur tous les points du globe¹⁷⁸, la ligne générale de conduite continue à insister sur l'éducation des parties en présence, l'apprentissage des manières de faire conciliatrices et le rejet de tout principe absolu et irrévocable. Comme les questions sociales, les questions internationales relèvent de la morale¹⁷⁹.

En montrant la similitude de son action sur le terrain international et de son activité au sein de l'École, Louis Renault affirmait aussi le caractère général de la méthode libérale qui lui servait de guide¹⁸⁰. La Société des élèves n'était-elle pas, comme l'affirmait Anatole Leroy-Beaulieu, « une petite Conférence de la Haye »¹⁸¹ ?

« L'idée de solidarité, qui prend un tel ascendant sur nos sociétés, doit-elle rester étrangère aux nations et ne peut-elle trouver d'application dans la police internationale ? demandait-il en 1900. C'est là, pour moi, une observation de grande portée. Ainsi envisagé, le problème politique des rapports entre nations n'est pas sans analogie avec le problème social des rapports entre les individus »¹⁸².

C'est en effet par l'intermédiaire de son activité sur la scène internationale que Léon Bourgeois, père du solidarisme, fait son entrée au Conseil de perfectionnement de l'École en 1908¹⁸³. Présentée comme la doctrine officielle de la Troisième République, le solidarisme, philosophie de la réconciliation, trouve incontestablement des points d'ancrage dans la méthode libérale prônée à l'ELSP. La référence à cette doctrine au sein de l'établissement met

intérêts nationaux immédiats. [Je] souhaite que la première ne vienne pas détruire en France la virilité politique et la vigilance de notre diplomatie » : Robert de CAIX de SAINT-AYMOUR, « La politique anglaise et le système des alliances et des ententes en Europe », conférence du 15/4/1907, *Supplément aux ASP de mai 1907*, p. 112.

¹⁷⁷Ce qu'Élie Halévy considère comme une théorie guerrière : Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 2, Hachette, 1923, pp. 123-124. Elle permettait à l'Angleterre de s'ériger, dans les années 1820, comme l'arbitre des nations. Sur cette théorie : René DOLLOT, « Comment les intérêts spéciaux à l'Europe ont-ils été jusqu'à présent sauvegardés ? », *Congrès...*, *op. cit.*, p. 73. L'appréciation de la politique diplomatique de l'Angleterre est cependant très variable, et liée au contexte. La position de retrait qu'elle adopte en 1870-1871 lui sera cependant constamment reprochée, assimilée à un soutien implicite à l'Allemagne. La souplesse d'action contenue dans la notion d'équilibre n'est donc pas toujours considérée comme une qualité.

¹⁷⁸Les membres du Congrès de 1901 rectifient d'ailleurs quelques uns de leurs propos dans des notes de bas de page, suite aux événements d'Extrême-Orient entre la Chine et la Russie survenus à la fin de l'année 1900 (les conférences se sont tenues à l'ELSP au printemps 1900). Cf. également l'article de Georges SCELLE, « Deux arbitrages américains devant la Cour permanente de la Haye », *ASP*, t. 26, 1911, pp. 50-60 : il y montre la nécessité de la sentence arbitrale tout en déplorant son caractère définitif, défendant le maintien d'une possibilité de révision dans l'intérêt même de la justice.

¹⁷⁹Gilbert GIDEL, Compte-rendu du livre de Charles DUPUIS, *Le principe d'équilibre et le Concert européen de la paix de Westphalie à l'acte d'Algésiras*, Perrin, 1909, *ASP*, t. 24, 1909, p. 559.

¹⁸⁰Discours de Louis RENAULT lors du dîner du 18/12/1907, *Supplément aux ASP de janvier 1908*, pp. 7-8.

¹⁸¹Discours d'Anatole LEROY-BEAULIEU lors du dîner du 18/12/1907, *Supplément aux ASP de janvier 1908*, p. 9.

¹⁸²Anatole LEROY-BEAULIEU, « Rapport général », *Congrès...*, *op. cit.*, p. 7.

¹⁸³Léon Bourgeois (1851-1925), avocat, préfet du Tarn puis de la Haute-Garonne en 1882 et 1885, directeur du personnel au Ministère de l'Intérieur en 1886, directeur des affaires communales et départementales au Ministère de l'Intérieur en 1887 ; élu député en 1888, date à laquelle sa carrière politique prend son essor : sous-secrétaire d'Etat dans le cabinet Floquet (1888), Ministre de l'Intérieur en 1890, de l'Instruction Publique de 1890 à 1892 puis en 1898, Président du Conseil en 1895, Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale en 1912... Secrétaire de la délégation française à la Conférence de la paix tenue à la Hague en 1899, il aura un rôle important dans les travaux des diverses conférences de la Paix qui se déroulent au début du siècle, militant pour la création d'une Cour permanente d'arbitrage. En 1920, il devient premier Président de la Société des Nations et obtient le prix Nobel de la Paix la même année. C'est en 1896 qu'il publie : *Solidarité*, A. Colin, 1896, 157 p., ouvrage qui sert de fondement au mouvement solidariste.

en effet l'accent sur son caractère éclectique et sur sa tentative d'établir un pont entre l'individualisme libéral et le collectivisme, sorte d'entre-deux, philosophie d'une époque de transition¹⁸⁴.

b) Le solidarisme à l'ELSP

Bien que la théorie solidariste ne soit jamais abordée de front dans les conférences et articles de l'ELSP, l'intérêt porté à la question se manifeste très concrètement par la recension élogieuse de l'ouvrage fondateur de Léon Bourgeois, *La solidarité*, célébrant le solidarisme comme une « haute philosophie politique »¹⁸⁵, ainsi que par la collaboration de certains enseignants de l'ELSP au cours traitant des applications sociales de la solidarité à l'École des Hautes Études Sociales¹⁸⁶.

L'idée même de solidarité sociale est portée par la méthode utilisée à l'ELSP, le recours au naturalisme offrant la preuve de l'interdépendance entre les hommes¹⁸⁷. Le *struggle for life*, réalité indépassable, ne conduit pas pour autant à l'idée d'une domination des forts sur les faibles mais à la nécessité de la coopération des individus et des nations, à la promotion du droit¹⁸⁸. La philosophie solidariste allait plus loin dans cette voie en montrant que la société était basée sur un contrat qui liait non seulement les vivants entre eux mais également aux hommes du passé et du futur. Les individus contractaient en effet dès leur naissance une dette sociale.

Que cette idée soit l'objet de fortes critiques parce qu'elle prend la forme chez les solidaristes d'une obligation juridique - nous en reparlerons - ne l'empêche pas de trouver une résonance particulière au sein de l'École. L'observation de l'Angleterre mettait en effet sur le devant de la scène une société contractuelle, faite de transactions continues et de relations de réciprocité entre tous ses membres. En promouvant la continuité historique, cette société faisait également preuve d'un grand respect envers tout ce qui assurait sa perpétuation. La

¹⁸⁴Georges SCELLE, « Le libéralisme (à propos du livre de M. Faguet) », conférence du 2/3/1903, *Supplément aux ASP de mai 1903*, pp. 43-45 ; Bernard GRAVIER, « La souveraineté nationale et la représentation des intérêts », *op. cit.* ; Georges TROCHON, « Les retraites ouvrières ; analyse et critique du texte voté par la Chambre le 23 février 1906 », conférence du 7/5/1906, *Supplément aux ASP de juillet 1906*, pp. 115-119. Sur Léon Bourgeois et l'idée de solidarisme : Jack E.S. HAYWARD, « Solidarity : the social history of an idea in nineteenth century France », *International Review of Social History*, 1959, vol. IV, Part. 2, pp. 261-284 ; « The official social philosophy of the Third French Republic : Léon Bourgeois and solidarism », *International Review of Social History*, 1961, vol. VI, Part. I, pp. 19-48 ; Christiane RUMILLAT, *Le solidarisme au XIX^e siècle. recherche d'une politique positive*, Thèse de science politique, Grenoble II, 1986, 442 p. ; CURAPP, *La solidarité : un sentiment républicain ?*, PUF, 1992, 202 p.

¹⁸⁵Compte-rendu de l'ouvrage de Léon BOURGEOIS, *Solidarité*, A. Colin, 1896, ASP, t. 12, 1897, p. 118 ; le commentaire de la septième édition revue et augmentée reste tout aussi élogieux : Pierre PINOT, Compte-rendu du livre de Léon BOURGEOIS, *Solidarité*, Alcan, 1912, ASP, t. 29, 1913, pp. 134-135. Alfred Fouillée et Célestin Bouglé, deux des fondateurs de la doctrine aux côtés de Léon Bourgeois, font également l'objet d'une attention favorable au sein de l'École : nous avons évoqué ces deux hommes au chapitre 4-I ; cf. les comptes-rendus des ouvrages d'Alfred FOUILLÉE, *La propriété sociale et la démocratie*, Hachette, 1884, ASP, t. 1, 1886, pp. 161-162 ; *Les études classiques et la démocratie*, A. Colin, 1898, ASP, t. 14, 1899, pp. 410-412. Ces noms dessinent les contours d'un type de solidarisme « libéral » acceptable au sein de l'École, cf. *infra*

¹⁸⁶Il s'agit de Georges Paulet et Henri Monod : cf. le programme des cours des années 1900 conservé aux archives de l'École : AHC 1SP49 Dr5. Appartenant au Musée social, Léon Bourgeois y côtoyait également beaucoup de membres de l'ELSP. Il préface l'ouvrage de Joseph Girard qui donnera à l'ELSP des cours sur les assurances à partir de 1910 : *Vers la solidarité, par les coopératives de consommation*, Jouve, 1904, II-292 p.

¹⁸⁷*Supra* Chapitre 4-I. La méthode statistique telle qu'elle est enseignée à l'ELSP, démontrait également l'interdépendance humaine : en se comptant, les hommes prenaient conscience de leur place au sein d'un ensemble qui ne prenait sa valeur que par l'association de tous : Alfred de FOVILLE, « La statistique, les statisticiens et leur institut international », *RPP*, t. 46, 1905, pp. 227.

¹⁸⁸Cf. par exemple Gabriel TARDE, « Darwinisme naturel et darwinisme social », *Revue Philosophique*, 1884, I, pp. 607-637 ; Eugène d'EICHTHAL, *Socialisme et problème sociaux*, Alcan, 1899, pp. 165-209.

reconnaissance de l'existence d'une dette sociale se manifestait particulièrement dans le domaine financier, où le pays se faisait le champion de l'amortissement de la dette publique, une politique que Raphaël-Georges Lévy, en charge du cours sur les finances étrangères, ne manquait pas une occasion de le rappeler¹⁸⁹. En refusant de grever les générations futures pour la conduite de politiques dont elles n'étaient pas responsables, la philosophie qui sous-tendait l'amortissement de la dette publique affirmait l'existence d'un lien indissoluble entre les vivants et les morts, dont la connaissance devait guider les actions présentes¹⁹⁰.

« Je n'oublie pas combien, jeune moi-même, j'ai profité des conseils et de l'appui d'hommes qui étaient alors les doyens de la science dans laquelle je faisais mes premiers pas, comme Wolowski et Hippolyte Passy, déclare Émile Levasseur. Je paie aujourd'hui à la génération de vingt ans la dette que j'ai contractée jadis. C'est toujours un devoir de payer ses dettes, mes amis ; [...] ce sont les âges successifs qui se donnent la main en formant, de maillon en maillon, la chaîne des sciences et des amis de la science »¹⁹¹.

Que l'idée de dette sociale soit devenue un thème récurrent dans les discours du tournant du siècle ne signifie pas pour autant la pleine acceptation de la philosophie solidariste. C'est, comme le souligne Émile Levasseur, un devoir de payer ses dettes, et non une obligation : dans ce constat tient en effet la réticence des membres de l'École à approuver le solidarisme. En 1903, à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, quelques hommes liés à l'ELSP se liguent d'ailleurs pour réfuter ses propositions¹⁹². Sur le fond, les principes qui guident le solidarisme font l'objet d'une sorte de consensus, qu'il s'agisse de l'idée de dette sociale, de justice sociale, de la critique de l'individualisme exacerbé ou encore de la justification de l'intervention de l'Etat dans certains domaines. C'est essentiellement la forme que prend la doctrine qui importune ces hommes car elle fossilise le libre jeu des droits et

¹⁸⁹ « Si jamais on a eu raison de dire que l'histoire est un enseignement, c'est à coup sûr en matière financière, où les principes sont immuables et où les conséquences des erreurs ou de la sagesse sont destinées à retentir à travers les siècles » (p. 306) : Raphaël-Georges LEVY, « La dette anglaise », *RDDM*, 15/9/1898, pp. 277-306. Il souligne également la similitude des politiques budgétaires anglaise et américaine mais la deuxième rencontre moins d'obstacle à son accomplissement : les Anglais n'en sont que plus méritants. On retrouve, dans ces références à la dette publique anglaise, l'éloge de Gladstone qui était aussi un admirable financier et avait oeuvré à la politique d'amortissement. Cf. également Pierre MIRABAUD, « La politique financière de Gladstone », conférence du 22/3/1909, *Supplément aux ASP de mai 1909*, pp. 68-71.

¹⁹⁰ L'importance de la question financière au sein de l'ELSP relève du rôle essentiel attribué aux finances publiques d'un État, permettant de jauger sa puissance et la qualité de sa politique, l'orthodoxie en la matière consistant à assurer l'équilibre budgétaire. On retrouve dans ce nouvel exemple d'application de la méthode libérale le soubassement éthique qui le relie au protestantisme. La tenue d'une comptabilité est en effet l'un des aspects engendrés par la nécessité pour le puritain d'être toujours pleinement informé de l'état de son salut, et plus concrètement de sa situation économique. Une balance doit être obtenue entre les entrées et les sorties, rien ne doit grever l'équilibre budgétaire (Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, 1964 (1ère édition 1904-1905), pp. 7-227). Il y a d'ailleurs une propension grandissante dans les conférences de la Société à aborder les questions sociales sous l'angle financier, moyen de les enraciner dans une réalité chiffrable et de les critiquer « rationnellement » étant donné que ces mesures sociales génèrent un déséquilibre budgétaire. L'un des élèves qualifie d'ailleurs cette situation de « dilemme démocratique », contradiction entre des conceptions financières orthodoxes et les besoins engendrés par les lois sociales et politiques (Marcel HERAUD, « Le dilemme démocratique », conférence du 13/12/1906, *Supplément aux ASP de janvier 1907*, pp. 50-53). Il s'agit bien entendu également de prôner la neutralité de l'Etat qui doit se contenter de « gestion » : c'est pourquoi la politique financière anglaise amorcée avec le budget de Lloyd George en 1909 est considérée comme une véritable révolution, puisqu'elle consiste à utiliser les finances pour mener à bien une politique social(ist)e. L'impôt sur le revenu est en effet modifié de façon à grever davantage la propriété : Pierre MIRABAUD, « Les tendances actuelles de la politique financière anglaise », conférence du 16/12/1909, *Supplément aux ASP de janvier 1910*, pp. 34-37. Un cours complémentaire est consacré à ce sujet en 1911 et 1913 assuré par Charles de Lasteyrie.

¹⁹¹ Émile LEVASSEUR, discours lors du dîner du 6/5/1903, *Supplément aux ASP de juillet 1903*, p. 74.

¹⁹² Eugène d'EICHTHAL, *La solidarité sociale, ses nouvelles formules*, Picard et fils, 1903, 154 p. : recueil contenant les discussions tenues à l'ASMP entre Eugène d'Eichthal, Charles Brunot, Paul Leroy-Beaulieu, Émile Levasseur, Albert Sorel, Clément Juglar, Émile Boutroux, Émile Cheysson, Gabriel Tarde, Eugène Rostand, Ernest Glasson, René Stourm.

devoirs dans la théorie juridique du quasi-contrat qui postule que les hommes sont liés entre eux par un contrat tacite. Or, l'idée de contrat telle qu'elle est exprimée au sein de l'École repose au contraire sur une mise à plat des intérêts des parties en présence, sur leur transparence, seul moyen également de pouvoir contrôler la conformité des actes et de pouvoir rompre l'accord :

« Le but d'un traité entre des puissances vivantes est toujours de donner des sûretés à chacune ; il peut leur arriver de subir, jamais de créer un pouvoir prépondérant qui les absorbe ; tout au plus se proposent-elles d'instituer [...] un pouvoir arbitral à procuration limitée qui les concilie. - La perfection d'un traité n'est pas de mettre la justice idéale en articles [...] mais d'exprimer avec exactitude et de consolider l'équilibre effectif des forces entre les parties contractantes. [...] L'idée d'un souverain bien social lui est étrangère »¹⁹³.

Conformément à la façon de faire des hommes de l'ELSP, c'est le caractère prétendument idéologique du solidarisme qui va servir de base à leur réfutation. Ce dernier contient en effet deux vices fondamentaux à leurs yeux, à savoir d'un côté sa rigidification juridique et de l'autre son indétermination théorique. Mélange détonnant puisqu'il repose en fait sur des idées d'absolu et d'infini justement impensables à l'École. Les discussions qui se tiennent à l'Académie tendent ainsi à se replier sur la peur des dérives socialistes du solidarisme : l'idée de justice étant un sentiment, comment peut-il engendrer une politique rationnelle ? La notion de dette sociale est trop floue : quand saura-t-on qu'elle est acquittée ? Jusqu'où l'Etat devra-t-il intervenir ? Autant de préoccupations relevant d'une approche économique libérale qui craint pour la liberté individuelle et pour le maintien des hiérarchies naturelles¹⁹⁴. La justice sociale doit certes exister et l'Etat a un rôle à jouer en ce sens, mais elle doit essentiellement reposer sur le devoir moral des hautes classes¹⁹⁵.

Perspective qui explique l'exhortation faite aux solidaristes de se mêler davantage de pratique, qui explique aussi que la personnalité de Léon Bourgeois puisse être l'objet d'un consensus au sein de l'École : avec lui, le solidarisme devient une doctrine « éclairée par la pratique acquise par l'auteur dans le maniement des affaires publiques »¹⁹⁶ ; Eugène d'Eichthal, lui, le présente comme un « solidariste modéré »¹⁹⁷. La perméabilité de Léon Bourgeois à l'influence anglaise est un indice certain pour comprendre les affinités qu'il peut entretenir avec les hommes de l'ELSP. Il est ainsi remarquable qu'il puisse énoncer sa théorie de la dette sociale après s'être longuement arrêté sur la pratique associative anglaise, admirant l'idéal de service qui motive les hautes classes tout en insistant sur l'intérêt bien entendu qui préside à leurs activités sociales¹⁹⁸. Lecteur de John Stuart Mill et de Spencer - dont Paul

¹⁹³Émile BOUTMY, *Études de droit...*, *op. cit.*, pp. 260-261 (ces réflexions décrivent le fondement des constitutions anglo-saxonnes). C'est en vertu d'une telle approche que le quasi-contrat est alors accusé d'attiser la haine de classes, puisqu'il rigidifie les rapports sociaux : Eugène d'EICHTHAL, *La solidarité...*, *op. cit.*, p. 141.

¹⁹⁴Cf. Eugène d'EICHTHAL, *La solidarité...*, *op. cit.*. Voir également l'assaut mené contre le conférencier de la Société des élèves qui, en 1906, se prononce pour le solidarisme : c'est en termes de liberté individuelle et de lutte contre le socialisme que ses idées sont réfutées : Georges TROCHON, *op. cit.*

¹⁹⁵On trouve ici la même réticence que Paul Leroy-Beaulieu émettait à propos de la participation aux bénéfices : il n'est pas question d'obliger les parties en présence à se rendre des comptes. Pensée emprunte de protestantisme là aussi : c'est à sa conscience que l'homme doit des comptes.

¹⁹⁶Compte-rendu de l'ouvrage de Léon BOURGEOIS, *Solidarité*, A. Colin, 1896, *ASP*, t. 12, 1897, p. 118.

¹⁹⁷Eugène d'EICHTHAL, *La solidarité...*, *op. cit.*, p. 20. Cf. également les analyses de Sanford ELWITT, *The Third Republic Defended. Bourgeois Reform in France, 1880-1914*, Baton Rouge and London, Louisiana State University Press, 1986, p. 171 : le solidarisme est selon lui une doctrine politique avant d'être une philosophie.

¹⁹⁸Léon BOURGEOIS, « Le patronage démocratique de la jeunesse et l'esprit de solidarité », in Léon BOURGEOIS, *L'éducation de la démocratie française. Discours prononcés de 1890 à 1896*, Édouard Cornély, 1897, pp. 225-243.

Leroy-Beaulieu fait remarquer qu'ils parlaient de solidarité dès les années 1870¹⁹⁹ - Léon Bourgeois accorde en effet de l'importance au respect de la propriété individuelle et à la liberté de l'individu²⁰⁰, beaucoup plus proche en cela de John Stuart Mill que d'Auguste Comte, dont le positivisme imprègne pourtant le solidarisme²⁰¹.

Lorsqu'en 1913, Pierre Pinot rend compte de la réédition du livre de Léon Bourgeois, c'est avec soulagement qu'il montre que le solidarisme s'est concrétisé dans des mesures sociales somme toute plutôt circonscrites, éloignant le danger socialiste : les solidaristes ont donc su tenir compte de la réalité sociale et économique et répondre aux attentes des classes moyennes²⁰². Que ce soit par leur conception de l'Etat comme service public, l'insistance mise sur l'éducation sociale, la promotion du mutualisme, des coopératives, ou encore par les critiques que leur portaient les socialistes²⁰³, les solidaristes ne manquaient pas de rencontrer les préoccupations des membres de l'ELSP. Faire pénétrer Léon Bourgeois dans le conseil de perfectionnement en 1908, année également où le parti radical, débarrassé de son aile gauche socialiste, adoptait le solidarisme comme doctrine officielle, rend parfaitement compte de la nature de la conception « solidariste » véhiculée à l'École, modifiée « à l'anglaise », c'est-à-dire beaucoup plus respectueuse de l'ordre économique et social et imprégnée d'un fort moralisme. Dans le même temps, l'École se montrait en phase avec l'évolution de la politique républicaine dans le domaine social.

c) Liberté, égalité, fraternité

Le libéralisme véhiculé au sein de l'établissement est incontestablement mâtiné de perspectives sociales, participant ainsi du renouvellement de la pensée libérale au tournant du siècle. Le « nouveau libéralisme » qu'évoque William Logue trouvait selon lui un excellent représentant dans la personne de Célestin Bouglé, préoccupé d'asseoir en France la démocratie politique et sociale²⁰⁴. « Durkheimien ambivalent »²⁰⁵, Célestin Bouglé pensait que la sociologie pouvait servir de fondement scientifique à la République mais il s'éloignait du holisme d'Émile Durkheim par l'importance qu'il accordait à la rationalité et à la liberté

¹⁹⁹Paul LEROY-BEAULIEU, in Eugène d'EICHTHAL, *op. cit.*, p. 89.

²⁰⁰Émile Levasseur insiste sur cet aspect libéral du solidarisme : Émile LEVASSEUR, « Questions ouvrières... », *art. cit.*, p. 173. Alfred Fouillée, très influencé par la pensée anglaise, accorde lui aussi beaucoup d'importance à l'individu et à son libre-arbitre Sur son rôle dans le solidarisme : John A. SCOTT, *Republican ideas and the liberal tradition in France 1870-1914*, New York, Columbia University Press, 1951, pp. 159-169.

²⁰¹Si l'on suit l'analyse donnée par le très comtien Émile Littré, l'une des divergences principales entre les deux penseurs positivistes tient dans le rôle primordial accordé à l'économie politique par John Stuart Mill alors qu'Auguste Comte la néglige totalement, son système donnant plus d'importance à la dynamique sociale qu'à la statique sociale dont ressortit l'économie. Point de divergence qui permet de mesurer toute l'importance de la réévaluation positiviste effectuée par l'auteur anglais et de comprendre également en quoi la méthodologie libérale promue à l'École est plus qu'un simple avatar du positivisme comtien, même si les conceptions économiques de John Stuart Mill s'éloignent de l'économie politique classique. Sur le rapprochement entre positivisme et solidarisme : Patrick CINGOLATI, « L'idée d'humanité chez Auguste Comte. Solidarité et continuité », in CURAPP, *op. cit.*, pp. 42-54 ; Christiane RUMILLAT, *op. cit.*

²⁰²Nous « savons » maintenant comment l'homme s'acquitte de sa dette sociale et quelles limites sont assignées à la solidarité, écrit-il, énumérant les domaines d'intervention de l'Etat qui agréent les membres de l'ELSP : instruction, assurances contre les incapacités naturelles et contre les risques. Présenté comme la nouvelle morale laïque, le solidarisme a permis de développer en France l'association et le groupement des forces. Pierre Pinot conclut son commentaire sur l'espoir de voir les modes d'assistance et de prévoyance devenir « spontanés » de sorte que l'Etat n'ait plus à intervenir : Pierre PINOT, *art. cit.*

²⁰³et que ne manque pas de rappeler Eugène d'EICHTHAL, *La solidarité...*, *op. cit.*, p. 18.

²⁰⁴William LOGUE, « Sociologie et politique : le libéralisme de Célestin Bouglé », *Revue Française de Sociologie*, XX, 1979, pp. 141-161.

²⁰⁵W. Paul VOGT, « Un durkheimien ambivalent : Célestin Bouglé, 1870-1940 », *Revue Française de Sociologie*, XX, 1979, pp. 123-139.

individuelle. Homme d'action, effectuant une carrière politique au sein de la formation radicale, Célestin Bouglé illustre ainsi un courant libéral qui va se fondre dans la doctrine solidariste dont il est l'un des promoteurs²⁰⁶, agrégeant à des fondements philosophiques l'apport sociologique durkheimien.

A l'ELSP, c'est moins la philosophie qui sert de trait d'union avec la sociologie que la psychologie qui, en se faisant sociale, faisait de l'homme un être social²⁰⁷. Le Congrès des sciences politiques de 1900 fournissait l'occasion de discuter des rapports entre sociologie et sciences politiques, les protagonistes s'accordant ainsi à reconnaître la similitude de certains de leurs objets mais rejetant la sociologie pour son manque de scientificité²⁰⁸. Commentant ces travaux, Élie Halévy se faisait fort de remarquer que les sciences politiques n'y étaient pas clairement définies et que la sociologie recevait un traitement trop dur alors qu'elle permettait justement de sortir les sciences politiques de leur cadre trop étroitement pratique et utilitaire²⁰⁹.

Libéraux « sociaux », les membres de l'ELSP le sont donc plus pour leurs activités sociales et philanthropiques que pour leur travail de réflexion théorique : la méthode libérale qu'ils utilisent est leur façon de s'ajuster pratiquement à une société dont les mutations les laissent quelque peu désemparés²¹⁰. Si le solidarisme pouvait ainsi présenter un certain intérêt à leurs yeux, c'est aussi parce qu'il proposait une tentative réformatrice de même nature que celle tentée un siècle plus tôt par les philosophes radicaux anglais, projet de conciliation entre les principes d'égalité et de liberté sur lequel achoppait le libéralisme de l'établissement²¹¹. Le rapport lu par Hélie-Robert Savary au Congrès de 1900 formulait en quelque sorte ce projet, interrogeant la part que devaient tenir l'utilitarisme et l'idéalisme dans la définition des sciences politiques :

« Le juste tel que l'homme le réalise n'est que la plus haute expression de l'utile ; l'utilité vraie n'est, en somme, que l'expression la plus pratique, la plus humaine du juste. Ce

²⁰⁶Célestin BOUGLÉ, *Le solidarisme*, Giard et Brière, 1907, 338 p. Dans la correspondance qu'il entretient avec Célestin Bouglé, Élie Halévy se montre très sceptique vis à vis du solidarisme, écrivant même qu'il n'existe pas. Il reproche à Bouglé son « socialisme dispendieux » mais tend surtout à penser qu'il y a plus de solidaristes que de solidarisme : correspondance de l'année 1907 in *Élie Halévy. Correspondance...*, op. cit., pp. 383-389.

²⁰⁷Cf. le rôle de Gabriel Tarde qui donne des cours à l'ELSP à la fin du siècle (Chapitre 4-I) ; ses idées influencent également Célestin Bouglé.

²⁰⁸Cf. la discussion sur l'organisation et le rôle des sciences politiques au *Congrès des sciences politiques de 1900*, Société française d'imprimerie et de librairie, 1901, pp. 559-688. En 1900, la sociologie est loin d'avoir acquis une reconnaissance institutionnelle et scientifique, encore dispersée dans de nombreuses sociétés et institutions d'enseignement. *L'Année Sociologique*, organe de la sociologie durkheimienne, n'a que deux années d'existence : Cf. Victor KARADY, « Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les durkheimiens », *Revue Française de Sociologie*, XX, 1979, pp. 49-82.

²⁰⁹Élie HALEVY, Compte-rendu des discussions sur l'organisation et le rôle des sciences politique, *Congrès des sciences politiques de 1900, ASP*, t. 17, 1902, pp. 273-277. On trouve ici des critiques que les durkheimiens adresseront aux sciences politiques : Marcel MAUSS, *Oeuvres. 3. Cohésion sociale et divisions de la sociologie*, Editions de Minuit, 1969, pp. 232-245 (le texte date de 1927).

²¹⁰Les grèves et les conflits sociaux ont ainsi tendance à être présentés comme des baromètres de l'état social, permettant aux classes supérieures de lire la réalité sociale et d'agir en conséquence : cf. par exemple Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 4, op. cit., p. 10, p. 240 ; également Marcel BRAIBANT, « Les mobiles de l'activité économique dans les différents systèmes socialistes », conférence du 17/1/1911, *Supplément aux ASP de janvier 1911*, p. 26. Signe de la difficulté à intégrer les questions sociales à la perspective libérale, cette vision peut également conduire à promouvoir la force pour maîtriser le désordre : cf. Émile LEVASSEUR, « Questions ouvrières... », art. cit., p. 182. Écrit en 1907, cet article faisait écho à la politique de répression du gouvernement Clémenceau.

²¹¹Cf. le rapprochement entre le solidarisme et le benthamisme établi par Jack HAYWARD, « Solidarity : the social history... », art. cit., p. 278 ; C'est en parlant de Bentham qu'Élie Halévy débutait ses cours à l'ELSP, un personnage qu'il décrivait comme « le type du philosophe simpliste, qui est aussi le type du philosophe réformateur et du penseur non universitaire » : lettre à Célestin Bouglé du 26/6/1896, *Élie Halévy. Correspondance...*, op. cit., p. 180.

qu'il faut atteindre, c'est le point d'intersection où ces deux forces se rencontrent, se soutiennent et s'équilibrent »²¹².

On trouve ici les principes de la morale utilitariste telle que les benthamiens la concevaient, mettant comme le disait Élie Halévy, leur psychologie économique à l'impératif, et arguant que l'intérêt général coïncidait avec les intérêts particuliers, que devoir social et intérêts égoïstes correspondaient²¹³. L'équilibrage entre ces deux conceptions avait été cependant envisagé chez les utilitaristes sous l'aspect d'une intervention de l'Etat, notamment dans le domaine de la sécurité et de la justice mais également dans le domaine de l'instruction : c'est un *Code constitutionnel* que Bentham élaborait dans les années 1820, établissant un État centralisé à la française²¹⁴.

Les dérives étatistes du courant utilitariste telles que les retraçait Élie Halévy pointaient la difficulté à maintenir l'équilibre entre ces principes contradictoires, tension qui se perçoit très bien dans les réflexions des membres de l'École. Tension entre un libéralisme de la règle et un libéralisme de la balance²¹⁵, le premier insistant sur l'idée de limitation de l'Etat, de frontière entre la sphère économique et les sphères politique et sociale ; le deuxième relevant plutôt d'une pensée en terme de balance des forces, promouvant l'association, le pluralisme des intérêts, les bienfaits de la confrontation et de la délibération. Tension entre un libéralisme du sujet et un libéralisme étatique, autre manière de décliner ces principes contradictoires mais en déplaçant le regard sur les rapports individu/État²¹⁶. Opposition toute schématique, les réflexions proposées à l'ELSP le montrent²¹⁷, mais qui met bien en évidence

²¹²Hélie-Robert SAVARY, « Les principes qui dominent dans les sciences politiques. Doivent-ils être rattachés au point de vue utilitaire ou au point de vue idéaliste ? Application de ce critérium aux grandes questions à l'ordre du jour », in *Congrès...*, op. cit., pp. 672-673.

²¹³Élie HALEVY, *La formation du radicalisme philosophique. III. Le radicalisme philosophique*, PUF, 1995, (1ère édition 1904), pp. 205-206.

²¹⁴Élie HALEVY, *Histoire du socialisme...*, op. cit., p. 39. Élie Halévy rapporte dans une note le soulagement exprimé par John Stuart Mill d'avoir lu Tocqueville et compris ainsi les dangers de la centralisation (Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 3, op. cit., p. 94). Il est également intéressant de noter la différence d'appréciation du benthamisme entre Élie Halévy et Émile Faguet : alors que le premier a à cœur de pointer les dérives autoritaires de l'utilitarisme, le second n'en retient au contraire que le profond libéralisme, occultant la réflexion sociale au profit de la théorie économique. Il s'attache pourtant à montrer que l'Angleterre est passée du benthamisme au collectivisme mais n'impute aucunement cette évolution à la philosophie utilitaire : celle-ci a été dévoyée malgré elle sous la poussée démocratique. Or, le peuple ne peut se passer d'un gouvernement paternaliste alors que le benthamisme était bourgeois et libéral, s'adressant aux couches moyennes. A travers ces deux hommes, dont l'un donne un cours sur le socialisme à l'ELSP et l'autre est cité dans la bibliographie de référence pour les élèves, ce sont deux sensibilités libérales qui s'expriment, se rejoignant dans la dénonciation de l'étatisme mais portant sur le courant libéral un regard divergent : Émile Faguet se pose nettement comme un défenseur de l'ordre économique nourri à la pensée spencérienne, un courant que critiquait justement Élie Halévy en montrant qu'il avait mal compris la pensée des benthamiens : Émile FAGUET, « Libéralisme et étatisme », *RDDM*, 1/12/1910, pp. 671-686. La parution du livre d'Émile FAGUET, *Le libéralisme*, fait l'objet d'une discussion à la Société des élèves où le conférencier fait ressortir le caractère profondément conservateur ainsi que le manque d'humanisme de l'auteur, position qui lui sera reprochée par certains de ses camarades : Georges SCALLE, op. cit. Émile Faguet (1847-1916), professeur de poésie française à la Sorbonne, membre de l'Académie Française en 1901, également journaliste, s'inspire à la fois de Montesquieu, Renan et Nietzsche, et prône un libéralisme antidémocratique et antiégalitaire: cf. John A. SCOTT, op. cit., pp. 105-115.

²¹⁵Bernard MANIN, « Les deux libéralismes : la règle et la balance », in Irène THERY, Christian BIET (dir.), *La famille, la loi, l'Etat de la Révolution au Code Civil*, Édition Imprimerie Nationale, 1989, pp. 372-389.

²¹⁶Lucien JAUME, op. cit.

²¹⁷La bibliographie de référence fournie aux élèves entrant à l'ELSP est particulièrement révélatrice de ce mélange d'influences qui dessinent les contours de la nébuleuse libérale présente dans l'établissement : on y trouve ainsi le père de l'économie libérale Adam Smith, le théoricien de l'équilibre constitutionnel, Montesquieu, les penseurs libéraux individualistes que sont Madama de Staël et Alexis de Tocqueville, les historiens Augustin Thierry et Fustel de Coulanges ; s'y ajoutent les travaux de contemporains : l'étude d'Émile Faguet sur les politiques et moralistes du dix-neuvième siècle, l'ouvrage de Taine sur les origines de la France contemporaine, d'Anatole Leroy-Beaulieu sur les Russes et d'Ernest Lavisse sur l'histoire politique de l'Europe. En tenant compte également de l'influence implicite de François Guizot, ami d'Émile

la notion fondamentale d'équilibre et d'ajustement qui se situe au coeur de ces pensées²¹⁸ : toute l'histoire du peuple anglais retracée par Élie Halévy relevait d'une croyance en la possibilité d'atteindre cet équilibre²¹⁹.

Trouvé dans la religion anglaise et plus généralement dans la méthode libérale adossée au protestantisme, le secret de cet équilibre faisait incontestablement appel à la morale, élément qui permettait de concilier les idées d'égalité et de liberté. L'utilitarisme tel que le décrivait Émile Boutmy ou Élie Halévy n'était pas une doctrine sèche et froidement calculatrice mais portait en elle un idéal de fraternité. Il avait fallu attendre John Stuart Mill pour voir cet idéal se dégager pleinement. Les premiers utilitaristes ne pouvaient méconnaître la sympathie qui existait entre les individus et qui en faisait plus que des êtres purement égoïstes, mais leur refus de penser la sphère économique, c'est-à-dire d'y voir autre chose qu'un mécanisme d'harmonie naturelle, les avait conduits à occulter cette sympathie²²⁰. John Stuart Mill, lui, reconnaissait l'existence de sentiments désintéressés et faisait de la justice l'utilité sociale la plus élevée, procédant de la conscience qu'avaient les individus d'appartenir à une société envers laquelle ils avaient des devoirs, eux-mêmes issus d'une sympathie et d'une empathie généralisées²²¹.

Si l'utilitarisme contenait en germe la devise républicaine « liberté, égalité, fraternité », c'est John Stuart Mill qui lui avait donné sa meilleure expression en lui insufflant une « âme »²²². En restituant à l'individu une personnalité et une originalité gommée par *l'homo oeconomicus* des utilitaristes, John Stuart Mill se faisait beaucoup plus individualiste que Bentham, ce qui permettait aussi à Alfred Fouillée de se servir de sa pensée pour proposer la « liberté morale » de l'homme comme fondement de la morale républicaine tout en justifiant l'existence des inégalités naturelles²²³. En s'attachant à penser la sphère économique, John Stuart Mill remettait aussi en cause l'harmonie naturelle des intérêts postulée par l'économie classique, dont les insuffisances le conduisaient à contester le droit de propriété et le mode de répartition des richesses, allant, dans cette voie, un peu trop loin pour les républicains²²⁴.

Boutmy, on voit s'agréger des courants qui mettent chacun l'accent sur des éléments différents, individu, État, hiérarchie, libre-échange... et qui tous revendiquent l'étiquette libérale.

²¹⁸C'est sur ce point que conclut Bernard Manin, insistant sur la croyance en l'équilibre et l'automatisme qui émanent du libéralisme du marché comme du libéralisme de la balance. Il achève sa réflexion en indiquant que ces deux libéralismes procèdent de l'idée que la société moderne ne requiert pas la vertu, comprise comme la préférence accordée à l'intérêt public sur le sien propre (Bernard MANIN, *op. cit.*, p. 388). Cette conclusion ne peut s'appliquer sans d'importantes nuances au libéralisme prôné à l'ELSP.

²¹⁹ « On tombe toujours du côté où l'on penche », écrivait Émile Boutmy (*Quelques idées sur la création d'une Faculté libre d'enseignement supérieur*, Lainé, 1871, p. 11). Or l'Angleterre fournit ici encore l'exemple d'un pays qui a su globalement rester en équilibre. Si l'on prend en compte l'essaimage anglais sur le globe tel qu'il est présenté à l'ELSP, deux configurations se présentent en effet : d'un côté la colonie américaine qui s'est muée en société économique, incarnation du *struggle for life*, dont les descriptions montrent le gigantisme, la disproportion, l'exagération ; de l'autre côté les colonies australes qui, elles, ont penché du côté de l'étatisme et du socialisme. Qu'il soit modéré et retenu est tout à leur honneur, réminiscence du fond racial anglo-saxon, mais cela n'en reste pas moins du socialisme. Le modèle social prôné à l'ELSP se situe incontestablement entre les deux.

²²⁰Élie HALEVY, *La formation...*, t. III, *op. cit.*, pp. 236-237.

²²¹John Stuart Mill transforme le précepte kantien « Agis de telle sorte que ta règle de conduite puisse être adoptée comme loi par tous les êtres raisonnables » en cette formule : « nous devons diriger notre conduite d'après une règle que tous les êtres raisonnables puissent adopter avec avantage pour leur intérêt collectif » : John STUART MILL, *L'utilitarisme*, Flammarion, 1988 (1ère édition anglaise 1861), pp. 136-137.

²²²Alfred FOUILLÉE, « L'idée moderne du droit. II. Le droit et l'intérêt d'après l'école anglaise contemporaine », *RDDM*, 1/4/1875, pp. 888-890.

²²³C'est ce qu'il appelle « l'individualisme positif », fondé sur la reconnaissance de la diversité : Alfred FOUILLÉE, « L'individualisme et le sentiment social en Angleterre », *RDDM*, 1/10/1898, pp. 524-555.

²²⁴John STUART MILL, *Principes d'économie politique*, 1848. Alfred Fouillée montre la parenté entre utilitarisme et collectivisme (Alfred FOUILLÉE, « L'idée... », *art. cit.*, p. 881). John Stuart Mill est donc à la fois plus libéral que Bentham puisqu'il est plus individualiste, mais il est aussi en deçà de Bentham en ce qui concerne le libéralisme économique (il

« L'oeuvre de Mill se ramenait tout entière à la formule de la Révolution française : Liberté, Égalité, Fraternité ! Mais elle l'exprimait à la manière anglaise, sans gestes pathétiques, ni éclats de voix, ni effusions sentimentales. Rien que des raisonnements présentés avec toutes les apparences de la rigueur scientifique ! Un langage remarquable de clarté et de netteté, et qui n'avait rien de métaphysique ; des propositions générales toujours reliées à des considérations empruntées à la réalité, avec une grande abondance de faits à l'appui, et une préoccupation constante de la pratique, des résultats »²²⁵.

L'éloge de John Stuart Mill tourne pourtant à l'amertume chez Moïseï Ostrogorski qui poursuit :

« Les sentiments éveillés dans les âmes par les Carlyle, les Dickens et tant d'autres, Mill les canalisa dans la logique de la science. Ce fut son grand acte. Et c'est par là qu'il devint maître de l'opinion, en particulier de la jeunesse, et qu'il fit renouveler à la société anglaise le bail qu'elle avait passé avec l'individualisme radical pour la pousser plus avant dans les voies où celui-ci conduisait - voies de négation à l'égard de l'ordre de choses traditionnel, voies de nivellement politique et social »²²⁶.

La fraternité est conçue de manière beaucoup moins large à l'ELSP, l'idéal de justice se restreignant à l'idée d'égalité des droits civils et politiques et à l'idée de devoirs moraux²²⁷. En ce sens, les réflexions des membres de l'ELSP se situent en deçà des propos de John Stuart Mill et c'est un monde plutôt désenchanté qu'ils proposent aux regards de leurs contemporains. On ne peut qu'être frappé par leur propension à rappeler que l'Eldorado n'existera jamais sur terre, pas plus que le paradis. Que cette posture soit destinée à contrer les utopies socialisantes est une chose, mais il semble plus profondément que ces hommes sont incapables de se laisser aller à l'optimisme. Ce n'est pourtant pas faute d'essayer, et le projet de création de l'École portait la marque du désir de s'accommoder des conditions sociales et politiques nouvelles : le caractère inéluctable de la démocratie ne devait pas conduire à un repli sur soi, Émile Boutmy reprochant d'ailleurs à Tocqueville d'avoir eu trop peur de la modernité²²⁸. L'intérêt porté à l'Angleterre au sein de l'établissement peut certainement être pris comme un rempart contre les tentations pessimistes tant cette nation semblait réussir à s'adapter à la démocratie. Qu'il y ait des signes d'alarme régulièrement relevés dans les études

proposera par exemple que l'Etat confisque la rente foncière). Il est également en deçà de Bentham en ce qui concerne l'organisation politique : le système utilitariste menait en effet au suffrage universel (c'est un code républicain qu'élabore Bentham selon Élie Halévy), suffrage accepté par John Stuart Mill qui lui met cependant des freins, proposant une démocratie gouvernée par une élite. Son libéralisme oscille entre socialisme et aristocratie.

²²⁵Moïseï OSTROGORSKI, *op. cit.*, p. 72.

²²⁶*idem.*

²²⁷Eugène d'Eichthal explique ainsi qu'il ne faut pas confondre fraternité avec collectivité et que l'idéal de désintéressement et de dévouement sur lequel le socialisme dit s'appuyer n'est qu'une chimère, une telle attitude n'étant pas accessible à la masse : seul l'égoïsme motive les hommes. Position qui conduit, comme chez Stuart Mill, à promouvoir l'éducation morale et sociale de façon à développer cette conscience du social qui permettra l'ajustement des intérêts particuliers à l'intérêt général : Eugène d'EICHTHAL, *Socialisme et problème sociaux, op. cit.*, pp. 165-209. Des idées similaires sont développées dans la conférence de Marcel BRAIBANT, *op. cit.*

²²⁸Émile BOUTMY, *Éléments ..., op. cit.*, p. 5. C'est un reproche qu'on trouve également sous la plume de Gabriel Tarde, bon représentant de cet optimisme. Sa sociologie donne en effet à voir une société en continuelle mutation, dans laquelle la mode devient coutume, stabilisant l'ordre social à un niveau plus élevé de progrès, point de départ vers de nouvelles évolutions. La société démocratique se stabilisera, porteur d'une nouvelle aristocratie et du renouveau de l'originalité et de l'invention. Il faut toutefois noter que les ancêtres ou la « forme vitale » restent pour lui l'horizon indépassable vers lequel les regards se tourneront quand le présent ne proposera plus rien de bon à imiter : Gabriel TARDE, *Les lois de l'imitation, op. cit.* (et pp. 327-334 sur la relativisation des prédictions de Tocqueville concernant la démocratie).

n'empêche pas de voir constamment reporté le moment où la vieille Angleterre libérale verra ses derniers jours : le *new-unionism* des années 1880 ? Certes un mouvement révolutionnaire, mais où a-t-on vu un pays comportant un million et demi de révolutionnaires, demande Élie Halévy en faisant le compte des forces syndicales anglaises²²⁹. Des ouvriers au Parlement ? Mais ils se comportent comme des gentlemen, remarque Jacques Bardoux²³⁰. Les attaques contre la chambre des Lords ? Un accroc sans grande gravité car le peuple aime ces vieilles familles qu'il rencontre à l'occasion sur les terrains de cricket²³¹.

C'est pourtant sur le caractère discipliné et formaliste des Anglais que les regards semblent s'arrêter. Entre la règle et la balance, entre l'Etat et l'individu, ce sont aux premiers termes que se raccroche le mieux le libéralisme des membres de l'École, à la fois pour le profond légalisme qu'ils mettent en avant et pour le besoin manifesté de canaliser et d'encadrer la démocratie politique et sociale. La société anglaise leur apparaît en effet composée d'une multitude de barrières invisibles mais profondément intériorisées par chaque individu, repères qui lui permettent de connaître exactement sa place et son rôle²³². C'est à créer de telles barrières dans la société française que l'École s'attelle, se servant du gentleman, personnage tout d'équilibre et de nuances, comme modèle de conduite²³³. Mais les conditions politiques et sociales anglaises ne sont pas celles de la France qui ne possède pas ces cadres différentiels admirés outre-Manche. C'est sur l'Etat conçu comme producteur de sociabilité, comme éducateur que les membres de l'ELSP comptent pour accomplir leur mission, proches en cela des doctrinaires. C'est également sur un moralisme rigide qu'ils s'appuient, règle de conduite intérieure qui bride le sentimentalisme. C'est la retenue, l'impeccable correction, voire la raideur du gentleman qui retient leur attention, de même que leur internationalisme est borné par un nationalisme bien entendu, que leur confiance en l'initiative privée va de pair avec sa réglementation, de même que l'activité est, chez eux, toujours réfléchie.

« [...] quand j'écoute [...] un socialiste révolutionnaire français divaguer trois heures de suite, au milieu de l'attention respectueuse d'une trentaine de fonctionnaires enseignants, écrit Élie Halévy après avoir clamé son « irrémédiable républicanisme », je souhaite d'avoir une religion, un roi, de respecter les institutions établies, pour donner une assiette à ma vie, et sentir que quelque chose autour de moi et en moi [s'oppose] au tumulte, à la violence, à l'incohérence, et à la funeste éloquence »²³⁴.

²²⁹Élie HALEVY, *Histoire..., Épigone I, op. cit.*, p. 202.

²³⁰Cf. notamment ses descriptions de John Burns : Jacques BARDOUX, « Le très honorable John Burns, ouvrier mécanicien », *RPL*, 17/2/1906.

²³¹Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale..., op. cit.*, pp. 149-150.

²³²Émile BOUTMY, *Essai..., op. cit.*, pp. 187-197.

²³³La définition du « whiggisme » tel que la livre Moïséi Ostrogorski décrit bien l'attitude politique du gentleman tout autant que ses difficultés à résister aux assauts du monde moderne : « Le credo fondamental du whiggisme [...] à savoir que personne ne peut tout, justifiait chez le libéral son admiration pour le gouvernement pondéré et coordonné qu'il appelait la « constitution anglaise » et le remplissait de dégoût pour l'esprit jacobin. [...] Son amour de la liberté lui venant de l'éducation et des habitudes, il aimait moins en amant passionné comme le radical classique, qu'en dilettante. [...] Le feu qui chauffait son âme était un feu doux, bien conservé parce que recouvert de cendres, jamais un brasier ardent. Réfléchi, sans être précisément un penseur, mais posé avant tout [...]. Calme et réservé, il paraissait souvent froid et fréquemment hautain de toute la hauteur de ses quartiers de noblesse ou de la pile d'or gagnée dans les affaires. Muni avec cela d'une confiance robuste dans les sains principes, surtout dans ceux de l'économie politique [...]. Ces sentiments combinés avec un esprit d'indépendance individuelle de bon aloi, le rendaient peu accessible aux influences mobiles de « l'opinion ».[...] Pondération d'esprit, sang-froid, modération, goût ou habitude des transactions - toutes ces qualités politiques précieuses, le libéral whig n'avait que trop conscience de les posséder, et il n'était par suite que trop enclin à s'estimer né pour la tâche du gouvernement et à envisager le pouvoir à la fois comme un droit et comme un devoir . Mais cette barrière, dont le libéralisme whig s'entourait, appelait plutôt les assaillants [...] » : Moïséi OSTROGORSKI, *op. cit.*, pp. 117-118.

²³⁴Lettre du 28/12/1906, *Élie Halévy, correspondance..., op. cit.*, p. 382.

« La liberté dans l'ordre est compliquée », déclarait Gilbert Gidel en 1913 pour réhabiliter l'idée de complexité et justifier un progressisme prudent²³⁵. Prudence qui confine à l'immobilisme, l'exemple anglais se prêtant particulièrement bien à une interprétation essentiellement conservatrice. Ernest Glasson se plaisait ainsi à rappeler ce mot d'un historien anglais :

« Nous avons fait des changements de temps en temps, mais ces changements ont été à la fois un acte de conservation et un progrès ; un acte de conservation parce qu'ils étaient un progrès ; un progrès, parce qu'ils conservaient »²³⁶.

²³⁵Gilbert GIDEL, « La réforme électorale en France et en Belgique », *ASP*, t. 30, 1913, p. 117.

²³⁶Il s'agit de l'historien Freeman, auteur de : *Le développement de la constitution en Angleterre*, dont l'idéal politique est une monarchie quasi-républicaine : Ernest GLASSON, *Histoire du droit...*, t. 1, Durand et Pedone Lauriel, 1882, p. XXXII ; Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, p. 3.

CHAPITRE 9

NOSTALGIE ET MODERNISME

« Des révolutions économiques comme celles qui se déroulent de nos jours, impriment une agitation extraordinaire à l'âme humaine ; elles mettent en mouvement une foule de désirs, d'ambitions nouvelles ; elles inspirent aux uns des regrets, à d'autres des chimères. Mais ce trouble ne doit pas nous dérober le fond des choses. Lorsqu'un coup de vent a violemment agité la surface d'une eau très claire, tout vacille et se mêle ; mais, au bout d'un moment, l'image du fond se dessine de nouveau »¹.

Née dans l'esprit de quelques hommes, portée à bout de bras par Émile Boutmy qui lui consacre sa vie, l'École libre des Sciences Politiques est une oeuvre réfléchie et volontariste. Nous avons montré comment son fondateur s'attachait à contrôler, aiguillonner élèves et enseignants, comment la pédagogie mise en place tentait d'amener méthodiquement les étudiants à un degré supérieur de conscience et de retenue. Le personnage du gentleman nous a servi de fil conducteur, prototype de cette élite sûre d'elle-même, moderne et républicaine que l'ELSP cherchait à former. Mais nous avons à l'occasion pu signaler l'existence d'éléments susceptibles d'altérer les contours du modèle, ainsi du caractère essentiellement terrien de la *gentry* ou d'une appréhension de l'élite anglaise en termes de force et de puissance.

C'est à compléter le portrait que nous voudrions consacrer ce dernier chapitre en signalant ce qui s'éloigne des traits jusque là dessinés, éléments compris dans le modèle mais édulcorés ou bien encore tenus en état de veille. Durant les années 1900 se développent des tensions sociales et politiques nationales et internationales qui sont l'occasion de voir émerger le caractère romantique et traditionaliste de la référence anglaise, occasion également de mesurer son américanisation. A la veille de la première guerre mondiale, le personnage du gentleman victorien semble en effet avoir beaucoup perdu de son aura et n'être plus qu'un représentant parmi d'autres de la race anglo-saxonne.

¹Paul VIDAL DE LA BLACHE, *Tableau de la géographie de la France*, in Ernest LAVISSE, *Histoire de France illustrée depuis les origines jusqu'à la révolution*, t. 1, 1911, p. 386.

I- A LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU

Loin de nous l'idée d'affirmer que l'Angleterre agricole et préindustrielle est un objet d'admiration des membres de l'ELSP. Émile Boutmy s'attache en effet à montrer que la révolution économique entamée au dix-huitième siècle a fait la force et la grandeur du pays, enfin acquis aux « vrais principes économiques », et que c'est faute de ne pas avoir suffisamment compris cette évolution que la *gentry* s'est coupée de la nation². Mais sur les épaules de la *gentry* repose également le déclin de la classe moyenne agricole, une disparition qui assombrit considérablement l'avenir de l'Angleterre. Pourtant peu expansif, Émile Boutmy se laisse aller à des propos empreints d'un fort sentimentalisme lorsqu'il évoque la disparition des *yeomen*, évoquant les vers d'Oliver Goldsmith qui

« peignent en termes saisissants cet exode d'une race d'hommes et la destruction de ses foyers. Au lieu des campagnes peuplées et animées d'autrefois, le petit *squire* ou le *yeoman* contemple autour de lui une solitude [...]. Les riches fermiers, ses voisins, sont des agronomes et des spéculateurs, occupés à conduire à coups d'argent une exploitation intensive ; ils ne parlent plus le même langage que lui ; il ne retrouve pas en eux ses habitudes, ses préjugés héréditaires »³.

Dans le même temps, l'Angleterre industrielle se développe, donnant naissance à une nouvelle « race » d'hommes, étrangère au monde des campagnes et aux traditions anglaises⁴. Dans les descriptions d'Émile Boutmy se lit cette opposition ville/campagne qui structure nombre des études consacrées à l'Angleterre, illustration du caractère paradoxal de la société anglaise et qui permet de se référer à l'Angleterre à la fois comme repoussoir et comme modèle⁵. Une confrontation qui se fait manifestement au détriment du pôle citadin et sur un ton plutôt nostalgique dont on trouve des réminiscences durant toute la période étudiée, aboutissant à une exaltation du monde rural.

a) Merry England

Les études évoquant l'opposition entre la verdoyante Angleterre agricole et l'Angleterre noire et charbonneuse des grandes cités ouvrières tendent en effet à remettre en question les bienfaits de l'industrialisation ou la démocratisation sociale et politique.

« La tâche noire des usines et des mines rongea de toute part les prés verts et l'étendue fauve des terres à blé, écrit Maurice Caudel en 1906. La belle population, aux chairs puissantes et roses, de ses campagnes se fondit dans la masse sombre et taciturne des ouvriers de fabrique »⁶.

²Émile BOUTMY, *Le développement de la constitution et de la société en Angleterre*, A. Colin, 1897 (1ère édition 1887), pp. 300 et suivantes.

³*Ibid.*, pp. 237-238. Cette description est reprise pratiquement mot pour mot par Hélié-Robert Savary en 1909 (« Les lois agraires anglaises de 1892 et de 1907 », *ASP*, t. 24, 1909, pp. 335-336). Alors qu'Émile Boutmy insistait sur la responsabilité des grands propriétaires fonciers, Hélié-Robert Savary souligne, lui, l'explication par le développement des voies de communications et les innovations techniques (Oliver Goldsmith (1730-1772) écrit *Le vicaire de Wakefield*, 1766 qui retrace les aventures d'un vicaire de campagne).

⁴Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 306-308.

⁵Les analyses d'Hippolyte Taine insistaient sur cette dichotomie : Hippolyte TAINÉ, *Notes sur l'Angleterre*, Hachette, 1-è édition, s. d. [1872], VIII-394 p. (*supra* Chapitre 1-I-c).

⁶Maurice CAUDEL, « Les élections générales anglaises (janvier 1906) », *ASP*, t. 21, 1906, p. 181.

Prélude à un article traitant des élections législatives anglaises de 1906, cette description donne le ton d'une analyse qui critique le caractère violent de la campagne électorale menée par le radical Joseph Chamberlain, ancien maire de Birmingham la noire⁷. Homme « destructeur », qui prône l'instauration de tarifs préférentiels au sein de l'Empire, véritable subversion des principes économiques du libre-échange, il est un excellent représentant de cette Angleterre moderne. C'est pourtant moins la question du protectionnisme qui pose problème à l'auteur que la vision d'un pays qui n'est qu'un « vaste entrepôt » porté par un mercantilisme sans morale et dont ces élections ne sont qu'une illustration. Dans les commentaires qui s'attachaient à la guerre des Boers, une interprétation semblable était donnée, montrant la petite république sud-africaine composée de paysans rudes et francs se faire piller par des chercheurs d'or, spéculateurs sans âme : l'Angleterre impériale agressait un peuple de « bergers et de chasseurs ». L'auteur concluait son article en affirmant que la civilisation pastorale et patriarcale ne pouvait que succomber face à la civilisation industrielle⁸. Une civilisation qui portait également une dégénérescence physique et morale des populations : ce sont des individus chétifs, malingres, dépravés qui peuplent les grandes villes anglaises, déchets sociaux aux côtés desquels même l'apache français fait bonne figure⁹.

A l'opposé, le regard tourné vers l'Angleterre rurale, représentante d'un monde en voie de perdition, n'est pourtant pas exempt d'ambiguïtés. Les grands propriétaires fonciers, nerfs de la *gentry*, sont en effet à la fois l'objet d'une grande admiration et d'une opprobre tout aussi forte. Ce n'est pas leur classe qui est en elle-même critiquée mais la nature des relations qu'ils entretiennent avec les fermiers. A ce titre, la situation irlandaise constitue le meilleur exemple des défauts attribués aux *landlords* anglais, puisqu'ils ne résident pas sur des terres qu'ils ont par ailleurs accaparées, ne laissant aux paysans irlandais, traités en esclaves, que des lambeaux de terrain insuffisants pour assurer leur subsistance¹⁰.

⁷Cf. sur Birmingham l'étude de Max Leclerc, typique de cette dichotomie ville/campagne. Certes, il y fait l'éloge de la cité mais le mode de narration utilisé contribue à faire de cette grande ville industrielle une sorte d'anomalie dans le paysage anglais : « Au loin, une brume plane très bas sur un coin de l'horizon ; une grosse tache grise, adhérente au sol, et qui semble être l'ouverture enfumée d'un souterrain : c'est Birmingham. Au beau milieu de cette admirable campagne surgit tout à coup, dans cette nature tranquille et douce, l'enfer industriel, avec tout son cortège de supplices civilisateurs » écrit-il dans son introduction. Et l'article s'achève sur le même ton : « Nulle part la nature n'a été saccagée, démembrée, violée avec une fureur aussi opiniâtre. Il est impossible d'imaginer, sans l'avoir vu, un désert plus artificiel, un chaos plus contre nature. [...] Le cauchemar est passé, mais inoubliable... » conclut-il. Max LECLERC, « Un tour en Angleterre. Birmingham, une république bien gouvernée », *RDDM*, 15/7/1891, p. 450 et p. 466.

⁸Paul HAMELLE, « La crise sud-africaine », *ASP*, t. 15, 1900, pp. 1-16.

⁹De plus, l'apache est célibataire, note Jacques Bardoux, ce qui l'empêche de reproduire ses tares : Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale. Essai de psychologie sociale (1906-1913)*, Alcan, 1913, pp. 471-480 ; Robert SAVARY, « La détérioration physique du peuple anglais (à propos d'une enquête récente) », *ASP*, t. 20, 1905, pp. 581-583.

¹⁰La question agraire en Irlande est l'objet de plusieurs travaux effectués au sein de l'ELSP, à commencer par le cours de Jacques Flach qui s'occupe de législation civile comparée à partir de 1874, traitant en alternance du droit de propriété et du droit de la famille selon une perspective comparée. Il donne aux *Annales* un article concernant l'Irlande (« Le gouvernement local de l'Irlande de 1840 à 1886 », *ASP*, t. 4, 1889, pp. 63-82), dont il parle également dans son cours au Collège de France (« Collège de France. Histoire du régime agraire de l'Irlande. Leçon d'ouverture faite le 8 décembre 1882 », *RIE*, t. 5, 1883, pp. 1-18). Anatole Leroy-Beaulieu évoque également la question irlandaise dans son cours relatif aux États européens, instauré en 1879 comme cours libre et intégré officiellement au programme en 1883 (cf. son article : « Une loi agraire au XIX^e siècle. L'Irlande et le Land Bill de M. Gladstone », *RDDM*, 1/7/1881, pp. 140-169). Au sein de l'École, Georges Lecarpentier, ancien élève diplômé, chargé de conférences de province, s'intéresse plus particulièrement à l'Irlande, effectuant sur le sujet conférences et articles (Georges LECARPENTIER, « Le nouveau gouvernement local de l'Irlande », *ASP*, t. 17, 1902, pp. 709-726 ; « La question agraire d'Irlande », *RPP*, t. 4, 1903, pp. 105-130 ; « Le nationalisme irlandais », t. 27, 1912, pp. 222-238...). Nombre des conférences de province qu'il assure sont formées par les récits de ses voyages outre-Manche (Angleterre, Écosse, Irlande).

L'observation de la situation irlandaise montrait la réduction des paysans à un prolétariat des campagnes et le caractère explosif d'une telle disproportion dans la répartition de la propriété. Tout en reconnaissant la nécessité de modifier les lois agraires du pays, les études traitant de la question restent prudentes dans leur soutien à la cause irlandaise. Le récit que donne Henri Cribier devant la Société des élèves de sa rencontre avec Charles Parnell, le *leader* du mouvement agraire irlandais, est marqué par cette hésitation. La misère de la population est parfaitement décrite, le conférencier insistant sur l'iniquité de la situation paysanne, de même que Parnell est présenté comme un grand homme d'Etat, clairvoyant, décidé - et qui plus est grand propriétaire foncier -, mais c'est aussi une situation de guerre qui est montrée, rappelant (sic) à l'auteur le Comité de salut public sous la Terreur¹¹.

Au-delà de la situation irlandaise, c'est à la question plus générale du droit de propriété que ramènent ces analyses, le pas risquant en effet d'être vite franchi entre la demande d'une meilleure répartition du sol et le socialisme agraire¹². Dans cette perspective, propriétaires et fermiers, grands et petits, partageraient les mêmes intérêts : comme l'explique Alfred de Foville aux élèves, l'économie politique montre que la terre reste stérile quand elle appartient à tous¹³. Il réhabilite également le grand propriétaire contre les thèses ricardiennes propagées par Henry George à la fin du dix-neuvième siècle, dont l'ouvrage *Progress and Poverty* est devenu une véritable bible : le propriétaire foncier y est désigné comme un parasite qui s'enrichit sur le dos de la communauté, affirmation démentie par les faits s'insurge encore Alfred de Foville¹⁴. Certaines études effectuées au sein de l'École s'attachent ainsi à remettre

¹¹Henri CRIBIER, « Parnell et l'Irlande pendant la période aiguë de la crise agraire », *Annuaire SAE*, 1882, pp. 90-121. La question qu'il pose alors au *leader* de la *Land League* (nom de la ligue irlandaise pour la défense de la réforme agraire) découle de cette observation : l'agitation pour la réforme agraire n'est-elle qu'un moyen ou s'agit-il de revendiquer l'autonomie de l'Irlande ? Elliptique, la réponse de Parnell n'en montrait pas moins que les deux éléments de l'interrogation étaient indissociablement liés. C'est d'ailleurs ce qui rend la question irlandaise difficilement abordable par un seul de ses aspects car le problème agraire est lié au problème religieux comme à la question du Home Rule. Si Émile Boutmy ou Élie Halévy sont particulièrement féroces envers les Irlandais, fainéants et sauvages, ce n'est pas le cas d'autres membres de l'ELSP favorables à la cause irlandaise, tels que Jacques Flach, Georges Lecarpentier ou Louis Paul-Dubois. Ce dernier, considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de la question écrit en 1907 : *L'Irlande contemporaine et la question irlandaise*, Perrin et Cie, 1907, VIII-516 p., ouvrage critiqué par Élie Halévy pour son parti pris pro-catholique et pro-Irlandais alors que le compte-rendu effectué dans la Revue de l'École explique que cette orientation n'est que la leçon des faits (Élie HALEVY, *Histoire du peuple anglais au dix-neuvième siècle, Épilogue I*, Hachette, 1926, p. 367 ; E.L., compte-rendu du livre de Louis PAUL-DUBOIS, *L'Irlande contemporaine et la question irlandaise*, ASP, t. 22, 1907, p. 559). Georges Lecarpentier est catholique lui aussi. Cf. Jean-Luc LE BIHAN, *Recherches sur l'interprétation de la question d'Irlande par les Revues parisiennes de 1871 à 1914*, Thèse d'histoire, Paris, 1978, p. 637.

¹²La défense du droit de propriété est un leitmotiv du cours de Jacques Flach. Cf. par exemple : Jacques FLACH, « L'origine et l'avenir de la propriété immobilière », ASP, t. 44, 1921, pp. 47-60 (leçon donnée en novembre 1919).

¹³Alfred de FOVILLE, « Cours d'économie politique », 1903-1904, Paris, « Les cours de droit », Baylac, s. d., pp. 113-117 (AHC 1SP9 Dr4). Chargé du cours traitant des questions agricoles en France, Daniel Zolla revendique également l'association entre propriétaires et paysans, arguant qu'elle existe avec profit depuis des siècles. Il défend également la mutualité agricole, avec des termes semblables à ceux utilisés par les promoteurs de l'association capital/travail dans l'industrie (Daniel ZOLLA, « L'association et l'agriculture », ASP, t. 16, 1901, pp. 553-570). Daniel Zolla (1859-?), diplômé de l'École, président de la Société des élèves en 1895-1897, donne à l'École un cours libre traitant du prix de la terre, avant de prendre en charge des conférences d'économie politique puis un cours sur « les questions agricoles en France du point de vue économique » auquel s'ajoute à partir de 1909 un enseignement au sujet des « bourses de commerce et opérations commerciales sur denrées agricoles ». Il enseigne également à l'École nationale d'Agriculture de Grignon et à l'École supérieure d'agriculture coloniale. Il est membre du Musée social, de la SES, officier du mérite agricole en 1899. Il publie des codes et manuels du propriétaire agriculteur, un *Livret de mécanique agricole*, également : *Les questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui*, Alcan, 1894-1895, 2 vol.

¹⁴Alfred de FOVILLE, *op. cit.*, pp. 119-125. La critique de l'école ricardienne et du socialisme agraire, émanant de « cerveaux malades ou égarés », dont John Stuart Mill fait partie, est constante sur toute la période (Élie Halévy présente ce dernier comme étant à l'origine de tendances radicales et individualistes plutôt que socialistes : de ses séjours en France, John Stuart Mill s'était pris à aimer la petite propriété, promouvant alors l'accès de tous à la terre : Élie HALEVY, *Histoire du socialisme européen*, Gallimard, 8^e édition, 1948, p. 211). Cf. Ernest GLASSON, *Histoire du droit et des institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre comparés aux droit et aux institutions de la France depuis leur origine*

partiellement en cause la représentation de l'Angleterre comme pays de grande propriété, montrant que le nombre de propriétaires fonciers, pour être inférieur au chiffre français, n'en est pas moins considérable¹⁵ et que la taxation de la terre pèse très lourdement sur leurs épaules, au point que, si privilège fiscal il y a, c'est du côté des ouvriers qu'il faut aller le chercher¹⁶.

L'exemple anglais va alors servir à montrer l'impuissance - relative - des grands propriétaires qui ne possèdent pas le sol : vestige de la féodalité, c'est l'Etat qui, outre-Manche, possède la terre et peut à loisir procéder à des expropriations, ce qu'il met en oeuvre à partir de la fin du siècle par différentes lois relatives au gouvernement local, à la répartition du sol ou au droit de succession, allant jusqu'à proposer la création de « fermiers d'Etat »¹⁷. Que ces tentatives soient analysées comme des échecs¹⁸ n'empêche pas les auteurs d'en remarquer le caractère dangereux et subversif pour l'ordre social anglais¹⁹.

Dans le même temps pourtant, les lois agraires votées outre-Manche dans les années 1880 sont l'objet d'une attention particulière dans la mesure où elles sont présentées comme une tentative de restaurer une classe de petits propriétaires ruraux, objectif qui rejoint les préoccupations de certains membres de l'École. René Henry (1871-1945) est l'un des chefs de file de ce mouvement, diplômé de l'École en 1896, pilier de la Société des élèves dont il est le secrétaire général en 1898-1899 puis de 1903 à 1911, chargé de conférences de province à partir de 1901 puis du cours sur l'ethnographie de l'Europe centrale et orientale à partir de 1908²⁰. Maire d'une petite commune de la Haute-Vienne, région de petits propriétaires exploitants, il est également membre de la Ligue de la petite propriété, mouvement hostile au socialisme agraire et promouvant l'idée de démocratie rurale²¹. Envoyé en Angleterre par le Ministère de l'Agriculture et du Commerce en 1896-1897 pour y étudier la concentration des

jusqu'à nos jours, t. 6, Durand et Pedone-Lauriel, 1883, pp. 312-314 ; MOREAU-NERET, « La taxation des plus-values immobilières », conférence du 6/3/1914, *Supplément aux ASP de mai-juin 1913*, pp. 50-53.

¹⁵Cf. par exemple Paul LEROY-BEAULIEU, « La propriété foncière à l'étranger et en France », *RDDM*, 15/2/1886, pp. 834-835 ; Léon POINSARD, « Les cédules immobilières de l'impôt », *ASP*, t. 1, 1886, pp. 142-144.

¹⁶Léon POINSARD, *ibid.*, p. 154. Cet article est intéressant à un double point de vue. Il est tout d'abord le pendant d'un article publié dans le même volume par Austeen Chamberlain (« Le système des *allotments* et des *small holdings* en Angleterre », pp. 307-310 : sujet qu'il a traité dans une conférence de mars 1886), justifiant le projet de loi agraire proposé par son propre père, Joseph Chamberlain, destiné à saper les privilèges des grands propriétaires fonciers : ce projet de loi est qualifié de socialiste par Léon Poincard ainsi que par la plupart de ceux qui l'évoqueront par la suite (Émile Boutmy, Octave Festy...). L'article de Léon Poincard pointe également l'injustice des attaques portées à la propriété foncière alors que la propriété mobilière jouit des mêmes privilèges mais a tout à gagner de l'alourdissement des taxes foncières : ces mesures fiscales qu'on dit démocratiques, explique l'auteur, ne sont en fait que l'expression d'un renversement des privilèges dont bénéficiaient jusqu'alors les propriétaires fonciers au profit de l'industrie et du commerce.

¹⁷Hélie-Robert SAVARY, « Les lois agraires anglaises de 1892 et de 1907 », *ASP*, t. 24, 1909, p. 354.

¹⁸et l'exemple néo-zélandais est encore là pour relativiser la gravité de la situation : le *Land Act* de 1892, pourtant inspiré d'Henry George, est de nature démocratique et non socialiste, souligne André Siegfried ; il limite le nombre des grandes propriétés et crée une classe de petits propriétaires qui n'ont rien de socialiste ; le collectivisme se limite à l'achat de terres en commun mais qui sont ensuite réparties individuellement. A l'encontre des interprétations données par Léon Poincard, c'est l'esprit commerçant des néo-zélandais qui assure un rempart contre le socialisme agraire : André SIEGFRIED, *La démocratie en Nouvelle-Zélande*, A. Colin, 1904, pp. 157-172.

¹⁹Octave FESTY, « Une nouvelle réforme de l'administration locale en Angleterre », *ASP*, t. 9, 1894, pp. 673-685 ; Émile BOUTMY, « L'Etat anglais et sa fonction à l'intérieur », *ASP*, t. 15, 1900, pp. 409-417.

²⁰Cf. l'hommage qui lui est rendu en 1911 lorsqu'il abandonne ses fonctions de secrétaire général : séance du 16/12/1911, *Supplément aux ASP de janvier 1912*, pp. 17-19 ; quelques informations dans AHC 2SP1 (1 feuillet tapuscrit daté du 19/2/1945).

²¹Cf. ses explications dans René HENRY, « Le parti rural organisé et mobilisable », *RPP*, t. 13, 1897, p. 19. La Ligue pour la défense de la petite propriété et la diffusion de la propriété foncière et industrielle est fondée en 1895, sorte de bureau de renseignement pour le monde rural. Elle entretient de forts liens avec le personnel politique républicain (Paul Deschanel, Léon Bourgeois...). Cf. également René HENRY, « Le socialisme agraire et la propriété rurale en France », *ASP*, t. 11, 1896, pp. 573-594.

exploitations agricoles, il donne à son retour une conférence à la Société des élèves traitant du sujet, évoquant le bouleversement de l'économie rurale anglaise dont les grands domaines sont menacés de disparition : la législation des *small holdings* et des *allotments* conclut-il, marque le début d'une transformation qui n'est pas sans lui déplaire, s'intégrant dans une volonté de retour à la terre²². L'année précédente, il avait clairement indiqué ses préférences, demandant que le paysan puisse posséder la terre qu'il travaille²³. Dans cette optique, ce sont cependant surtout les pays d'Europe continentale qui servent d'exemple - pays qui attirent d'ailleurs plus particulièrement son attention et dans lesquels il voyage - dans la mesure où il existe des similitudes dans le régime agraire comme en Bulgarie²⁴, ou des tentatives de reconstitution d'une démocratie paysanne comme en Prusse²⁵.

Il ne s'agit cependant pas de faire de la France rurale une poussière d'exploitations, et les analyses du monde agricole tendent à insister sur la nécessité du groupement, syndical et coopératif²⁶. De fait, c'est plutôt à la constitution d'une classe moyenne rurale qu'aspirent les membres de l'ELSP, l'image du *yeoman* se profilant très nettement dans les études. « Nous sommes des terriens, s'exclame ainsi René Henry, nous vivons sur notre propre fonds, comme un *yeoman* de la *merry England* d'autrefois »²⁷. « Vaillante race de petits propriétaires »²⁸, au coeur des foyers de démocratie locale que constituaient les paroisses au seizième siècle, les *yeomen* attirent en effet toute la sympathie des membres de l'École. Classe intermédiaire entre les grands propriétaires fonciers et les travailleurs agricoles, à l'esprit public très développé - ils s'occupaient gratuitement des affaires publiques locales - les *yeomen* représenteraient véritablement l'âme de l'Angleterre traditionnelle. Leur disparition est ainsi analysée par Émile Boutmy comme un élément capital de l'histoire anglaise au dix-huitième siècle, plus important que le développement de la démocratie²⁹. « Sans doute, note amèrement Hélié-Robert Savary en 1907, il n'est pas possible de refaire une Angleterre agricole comme celle du passé ; une telle oeuvre demande des siècles »³⁰. Constat effectué sur le même ton par Jacques Bardoux qui exprimait cependant son scepticisme face à la politique agraire des radicaux

²²René HENRY, « Chez les ruraux anglais », conférence du 28/2/1898, *Annuaire SAE*, 1899, p. 9. Cf. également : « Le problème rural et le problème économique général en Angleterre. Faillite de la grande propriété foncière et congestion des centres urbains », *RPP*, t. 17, 1898, pp. 88-114. La loi dont il est question est celle proposée par Joseph Chamberlain et discutée par Léon Poinard et Austeen Chamberlain dans les *Annales* de 1886.

²³René HENRY, « La démocratie rurale organisée et mobilisable », conférence de 1897, *Annuaire SAE*, 1898, p. 22 (Cf. son article de la *RPP* précédemment cité).

²⁴Léon BARETY, « Les finances bulgares », conférence du 29/11/1910, *Supplément aux ASP de janvier 1910*, pp. 13-15.

²⁵Cf. Louis DOP, compte-rendu du livre d'Edmond LEFEBURE, *La réforme agraire en Prusse. La législation des Rentengüter*, Pedone, *Supplément aux ASP de mai 1903*, pp. 63-64. Décrite comme une tentative de « former la petite propriété paysanne » par l'intermédiaire d'une modification de la répartition de la propriété foncière, la réforme est jugée de façon très favorable par Louis Dop qui, contrairement à l'auteur du livre, ne la trouve pas réactionnaire. Il conclut son commentaire en disant accepter pleinement l'intervention de l'Etat si elle permet de tels bienfaits. Louis Dop (1866-?), diplômé de l'École, membre de la Société des élèves dont il est secrétaire (1896-1897) puis président (1897-1898) de la section de finances et de législation avant d'en être administrateur (1901-1905) est un spécialiste de l'Allemagne et des questions agricoles à la Société des élèves. Il sera en 1905 chef-adjoint du cabinet du ministère de l'agriculture et délégué de la France à l'Institut International d'agriculture. Cf. également Louis DOP, « L'association et la coopération agricole en Allemagne », *ASP*, t. 19, 1904, pp. 390-406 ; René HENRY, « La poussée rurale. Un tableau de l'Allemagne agraire », *ASP*, t. 12, 1897, pp. 622-627.

²⁶Daniel ZOLLA, « L'association... », *art. cit.* ; Paul GOURNAY, « Les syndicats coopératifs dans l'agriculture », conférence du 22/2/1904, *Supplément aux ASP de mars 1904*, pp. 34-36 ; Jean THEVENET, « Le remembrement de la propriété foncière », conférence du 28/4/1907, *Supplément aux ASP de juillet 1907*, pp. 149-151.

²⁷René HENRY, « La campagne de Calchas dans la *Fortnightly Review* contre une entente anglo-allemande pour un accord anglo-russe », *ASP*, t. 17, 1902, p. 167.

²⁸Ernest GLASSON, *op. cit.*, p. 308.

²⁹Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, p. 399.

³⁰Hélié-Robert SAVARY, « Le problème du chômage en Angleterre », conférence du 28/1/1907, *Supplément aux ASP de mars 1907*, p. 68.

anglais vouée à recréer des *yeomen*, craignant surtout qu'elle ne conduise à une destruction des grandes demeures aristocratiques :

« Pour ceux qui ont connu et aimé l'Angleterre d'autrefois, écrit-il, il est aussi impossible de concevoir un village d'outre-Manche sans *squire*, qu'un village de France sans clocher »³¹.

L'appréhension de la « démocratie paysanne » sous la forme de la moyenne propriété va en effet de pair avec le maintien de la grande propriété et la vision d'une agriculture modernisée, « intensive » dit René Henry, et nécessitant donc des moyens financiers conséquents. La pratique associative doit permettre de remédier à la question, une pratique qui permet également d'asseoir la collaboration entre grands et petits exploitants³². Élie Halévy admirait ainsi sur le sol anglais ces exploitants qui, sous l'impulsion des grands propriétaires, avaient su revitaliser l'agriculture et devenir des « gentlemen de seconde qualité »³³.

« Un pays où la grande propriété aurait absolument disparu, écrit Paul Leroy-Beaulieu, finirait par s'apercevoir qu'il lui manque un élément de progrès, un facteur d'activité et de vie, la catégorie d'agriculteurs qui a la mission et les moyens d'innover, d'expérimenter, de perfectionner, d'instruire, par son exemple, la classe entière des cultivateurs »³⁴.

Les bienfaits de la modernisation de l'agriculture ne sont donc pas remis en cause, mais c'est la façon dont elle a pu être mise en oeuvre qui fait l'objet de critiques, l'important étant en effet que les fermiers et petits propriétaires exploitants y soient associés : on est loin ici d'une vision passéiste et c'est plutôt à une conception somme toute bourgeoise et capitaliste de l'agriculture dont il est question³⁵. Lorsqu'Émile Boutmy reprochait aux

³¹Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, op. cit., p. 548.

³²Henri-Emile BARRAULT, « L'indemnité de plus-value au fermier sortant », conférence du 23/12/1901, *Supplément aux ASP de janvier 1902*, p. 13. L'un des objectifs des associations agricoles qui portent le mouvement agrarien du tournant du siècle est d'instaurer la paix sociale dans les campagnes : cf. Pierre BARRAL, *Les agrariens français de Méline à Pisani*, A. Colin, 1968, pp. 128 et suivantes.

³³Élie HALEVY, *Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle*, T. 1, Hachette, 1913, pp. 217-222.

³⁴Paul LEROY-BEAULIEU, art. cit., p. 860. Outre des vignobles qu'il possède dans l'Hérault, Paul Leroy-Beaulieu est également propriétaire de grands domaines ruraux en Tunisie. Parmi les enseignants, Paul de Rousiers est également propriétaire terrien (un domaine qui, apparemment lui coûte plus qu'il ne lui rapporte : cf. Antoine SAVOYE, « Paul de Rousiers, sociologue et praticien du syndicalisme », *Cahiers Georges Sorel*, n° 6, 1988, pp. 52-77). Sans connaître la superficie de leurs exploitations, on peut aussi noter la présence au sein des anciens élèves de l'ELSP de quelques membres qui se présentent comme agriculteurs ou viticulteurs (Gaston de la Vieuxville, comte de Guichen (propriétaire d'un château en Meurthe et Moselle), vicomte de Curel (domicilié au château de la Fot, dans la Creuse), Pierre Dubos, viticulteur (château de Cantemerle, Macau en Médoc), Louis de Germon (château de Labatut-Rivière, Hautes Pyrénées), marquis de Lillers) ainsi que quelques ingénieurs agronomes, habitant parfois également des demeures anciennes (Auguste Cachelot, Antoine Lennel, Henri du Manoir, Jean de Nicolay...). La liste des premiers actionnaires de l'École comprenait également quelques grands propriétaires fonciers dont nous avons évoqué le caractère modernisateur (*supra* Chapitre 3-II). En 1888-1889 et 1890-1891, Léon Poinsard donne un cours libre « d'économie rurale », définie comme la théorie de l'administration des domaines ruraux : Léon POINSARD, « Introduction à l'étude de l'économie rurale », *ASP*, t. 5, 1890, pp. 515-531.

³⁵« Convient-il de faire de la protection à outrance, pour protéger les intérêts agricoles, ou, n'est-il pas préférable et plus prudent de lancer l'agriculture dans une voie nouvelle d'organisation productive et commerciale, organisation qui permettrait d'établir une certaine harmonie entre la politique douanière industrielle et la politique douanière agricole » demande Louis Dop, donnant sa préférence au second système : Louis DOP, « Les Sociétés coopératives agricoles en Allemagne », conférence du 3/5/1904, *Supplément aux ASP de juillet 1904*, pp. 72-73 ; cf. également : Bernard COMBES DE PATRIS, « L'agriculture et le capitalisme en France », conférence du 21/12/1908, *Supplément aux ASP de mars 1909*, pp. 34-36. Les cours de Daniel Zolla allaient tout à fait dans le sens d'une promotion de l'industrie agricole : cf. Daniel ZOLLA, « L'association et l'agriculture », art. cit.. On notera également la présence de certains membres de l'ELSP au sein de la Société Nationale d'Agriculture, née à la fin du dix-huitième siècle, dont la vocation est de promouvoir les progrès dans

nouveaux propriétaires fonciers des dix-septième et dix-huitième siècles leur caractère modernisateur, c'est en fait surtout leur manque d'attachement au sol anglais qu'il dénonçait³⁶. Tout comme les *yeomen* disparus, la paysannerie française, elle, « aime la terre »³⁷ :

« La caste nombreuse, bornée, avide, tenace, laborieuse, qui forme la base de notre société politique française, petits propriétaires ruraux, manouvriers habitant leur chaumière, tous tenant à la terre comme la statue à sa gangue, sensibles à l'intérêt local plus qu'à leurs intérêts de classe, dépositaires et gardiens de l'instinct conservateur, admirable poids mort qui rétablit à propos l'équilibre troublé, n'a pas d'analogue en Angleterre » écrit Émile Boutmy en 1901³⁸.

Les membres de l'École participent incontestablement du « mythe » de la France comme pays de démocratie rurale, répondant favorablement à la théorie du « retour à la terre » développée par Jules Méline³⁹ et s'insérant ainsi dans la ligne politique républicaine et radicale en faveur des petits et moyens exploitants. C'est surtout une nostalgie envers un monde révolu qui s'exprime dans cette vision agraire évoquant la joyeuse Angleterre du moyen âge et non le désir de ressusciter une France agrarienne⁴⁰. Nostalgie qui révèle essentiellement la difficulté à trouver sa place dans le nouveau régime et la tentation de repli sur une vision traditionaliste des rapports sociaux.

b) Étatisation et romantisme

L'ELSP a été fondée pour maintenir les anciennes classes dirigeantes à la tête de la société tout en leur adjoignant les élites de la haute et moyenne bourgeoisie, projet qui s'appuyait sur une réforme intellectuelle de caractère encyclopédique et sur la nécessité d'une transformation morale tout aussi ambitieuse. En bute à l'hostilité des républicains, accusée de servir des intérêts contraires au nouveau régime, l'établissement subit dès sa naissance de fortes pressions qui vont alimenter le combat des fondateurs pour maintenir en vie leur école et assurer son adaptation. L'histoire des vingt premières années de l'École peut ainsi se lire

l'agriculture : Émile Cheysson, Paul Leroy-Beaulieu, Émile Levasseur, Louis Wolowski, le prince d'Arenberg. Daniel Zolla est lauréat de la Société en 1897 (probablement pour son ouvrage sur les questions agricoles).

³⁶On trouve les mêmes critiques adressées au mouvement de concentration agraire américain du début du siècle, appréhendé comme résultat de la spéculation et donc destiné à disparaître : Bernard COMBES DE PATRIS, « L'agriculture et le capitalisme en France », *op. cit.*, p. 35 ; René HENRY, « Le socialisme agraire... », *art. cit.*

³⁷Hélie-Robert Savary explique ainsi qu'en matière d'économie rurale, c'est en France que les Anglais cherchent des leçons (« Les lois... », *art. cit.*, pp. 333-334). « La robuste constitution rurale que donne à notre pays le climat et le sol est un fait cimenté par la nature et le temps, écrit Paul Vidal de la Blache. Il s'exprime par un nombre de propriétaires qui n'est égalé nulle part. En cela réside, sur cela s'appuie une solidité, qui peut-être ne se rencontre dans aucun autre pays au même degré que chez nous, une solidité française. Chez les peuples de civilisation industrielle qui nous avoisinent, nous voyons aujourd'hui les habitants tirer de plus en plus leur subsistance du dehors ; la terre, chez nous, reste la nourricière de ses enfants. Cela crée une différence dans l'attachement qu'elle inspire » : Paul VIDAL de la BLACHE, *op. cit.*, p. 386.

³⁸Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIX^e siècle*, A. Colin, 1901, pp. 349-350.

³⁹Jules MELINE, *Le retour à la terre et la surproduction industrielle*, 1905. S'y réfèrent explicitement : Hélie-Robert SAVARY, « Les lois... », *art. cit.*, p. 333 ; Bernard COMBES DE PATRIS, « L'agriculture... », *op. cit.*, p. 35. Henry de MONTARDY, compte-rendu de divers ouvrages traitant de la question agricole, *ASP*, t. 30, 1913, p. 450. Si les membres de l'École partagent avec les agrariens la nostalgie pour les valeurs terriennes, Daniel Zolla critique ouvertement la politique de repli sur les intérêts agricoles (Daniel ZOLLA, « L'association... », *art. cit.*, pp. 721-729). René Henry, lui, fustige la « droite sociale » du parti rural attachée à défendre les privilèges de la grande propriété (René HENRY, « Le parti rural.. », *art. cit.*, p. 28). Sur la politique française en matière agricole : voir Pierre BARRAL, *op. cit.* ; Eugen WEBER, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914*, Fayard, 1983, 839 p.

⁴⁰De manière générale, la façon dont les conférenciers évoquent les grands propriétaires fonciers laisse transparaître une distance qui s'évanouit dès lors qu'il s'agit des patrons d'industrie dont les intérêts sont manifestement plus proches des préoccupations des élèves. Ils ont une propension à l'empathie plus marquée pour les seconds.

comme un récit des stratégies de respectabilisation et de légitimation mises en place aussi bien sur le plan intellectuel que sur le plan social : élaboration d'une image de l'École comme un lieu neutre, adepte du positivisme ambiant, mais également comme un lieu de formation de l'élite administrative. En acquérant ses lettres de noblesse comme école de la haute fonction publique, l'établissement devenait un élément important pour l'Etat républicain en même temps qu'il se liait à lui et affirmait le caractère incontournable de leur relation : l'École « s'étatisait »⁴¹. Cette orientation allait de pair avec une caméralisation des sciences politiques, une imbrication de plus en plus étroite entre la formation délivrée et la préparation aux concours d'Etat : l'extension graduelle du cours d'organisation administrative en témoigne⁴², de même que la similitude entre les sujets d'examens de l'École et les sujets des concours d'Etat⁴³. Ayant une fonction stratégique dans le processus de reproduction de la classe dirigeante, l'administration est ainsi l'objet principal des investissements des membres de l'ELSP, impliquant l'apprentissage de savoirs et savoir-faire spécifiques de plus en plus éloignés de l'amateurisme dénoncé chez les anciens fonctionnaires, apprentissage également et de manière générale, des façons d'être dans un régime reposant sur la méritocratie, promouvant les procédures démocratiques et réclamant de ses agents un profond loyalisme.

Cette « étatisation » de l'École et, par son entremise, d'une partie de l'élite dominante n'est pas sans évoquer la curialisation de la noblesse française telle que l'analyse Norbert Elias, conduisant à sa domestication par le roi et à une modification de son « économie psychique »⁴⁴. Comparaison qu'il faut ramener à ses justes proportions mais qui permet de focaliser l'attention sur l'entreprise pédagogique d'Émile Boutmy, une entreprise s'intégrant pleinement dans l'exigence de distanciation qui est au cœur du processus de civilisation étudié par Elias, et conduisant à des tensions internes et externes - aux individus et à l'École - tout aussi fortes.

C'est avec une grande amertume qu'Émile Boutmy voit ainsi l'enseignement se transformer en cours de gestion et pratique administratives et perdre la noblesse dont il l'auréolait. Que son projet initial et pour le moins ambitieux d'une « faculté libre d'enseignement supérieur » puisse paraître démesuré et utopique, voué à se rétrécir au contact

⁴¹A la différence d'Hippolyte Taine, Émile Boutmy était prêt, face aux menaces de nationalisation de l'École, à trouver un terrain d'entente avec le gouvernement et à accepter la mise sous tutelle de l'École : cf. la correspondance entre les deux hommes citée par Dominique DAMAMME, *Histoire des sciences morales et politiques et de leur enseignement des lumières au scientisme*, Thèse de science politique, Paris I, 1982, t. II, pp. 730 et suivantes.

⁴²Assuré par deux enseignants jusqu'en 1901, puis par trois à partir de cette date, le cours s'étoffe progressivement, à partir du début du vingtième siècle notamment, de nouveaux items : administration des intérêts locaux et spéciaux, travaux publics et législation des chemins de fer, attributions essentielles de l'Etat, régime administratif de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et du travail, vie administrative aux colonies... Les mêmes remarques peuvent se faire au sujet du cours de finances publiques qui, lui, passe de deux enseignants dans les années 1870 à quatre dès les années 1880. Il faut bien entendu ajouter à ceci tous les enseignements directement liés à l'extension du champ étatique, comme par exemple le cours de Georges Paulet sur la législation ouvrière ou encore les cours sur les colonies. Sans parler des conférences de préparation aux concours d'Etat mises sur pied dès 1894-1895.

⁴³A noter aussi que les conférences de la Société des élèves tendent à être présentées comme des répétitions des oraux des concours d'Etat : cf. discours de Maurice TARTIERE, séance du 13/2/1913, *Supplément aux ASP de mars-avril 1913*, p. 33.

⁴⁴Norbert ELIAS, *La société de cour*, Champs Flammarion, 1985 (1ère édition Calmann-Lévy, 1974), LXXVII-330 p. ainsi que la préface de Roger CHARTIER, « Formation sociale et économie psychique : la société de cour dans le procès de civilisation », pp. I-XXVII. Les relations ne sont pas à sens unique et de même que le Roi est partie intégrante de la formation curiale, de même l'administration et l'ELSP sont-elles interdépendantes : si l'École ajuste ses programmes aux critères administratifs, les savoirs administratifs se modifient sous l'influence des méthodes et connaissances délivrées à l'ELSP, phénomène inséparable de la généralisation des concours : sur la « technocratisation » de la haute-fonction publique : Christophe CHARLE, *Les Hauts-fonctionnaires en France au XIX^e siècle*, Gallimard, 1980, 268 p ; ce n'est que durant l'entre-deux-guerres que cette évolution se manifeste véritablement : Dominique CHAGNOLLAUD, *Le premier des ordres. Les hauts-fonctionnaires XVIII-XX^e siècle*, Fayard, 1991, pp. 116-119.

de la réalité⁴⁵ n'empêche pas de le considérer comme l'expression véritable des souhaits d'Émile Boutmy, un manifeste où, pour une fois, il n'hésitait pas à se révéler un peu. C'est à l'aune de ce projet que se comprennent pleinement ses regrets face à l'évolution de l'établissement et sa persistance à montrer du doigt ce qui lui rappelle ses ambitions premières⁴⁶. C'est également à l'aune de celles-ci que se mesure ce qu'il y a de forcé et d'utilitaire dans le programme de l'École et par conséquent tout ce qu'il y a de travaillé et de poli dans cette adaptation aux conditions sociales et politiques nouvelles.

« Qui ne l'a pas vu à l'oeuvre ne soupçonne pas ce que représente de soins, de patience, d'esprit de suite, d'invention ingénieuse, la « direction » d'une grande école, telle que M. Boutmy l'a comprise. Je ne parle pas même des conditions matérielles d'existence, qu'il fallait assurer d'abord. Je pense surtout à l'organisation intérieure et à l'impulsion constante qui venait de lui. Il y apportait [...] « une attention profonde, un jugement non prévenu, la volonté de ne rien concéder à l'ostentation et à l'apparence, la ferme résolution de mesurer la valeur des moyens à l'effet utile, la lenteur et les ménagements d'une exécution divisée et échelonnée ». [...] on peut dire, conclut Lucien Lévy-Brühl, que la direction de l'École des Sciences politiques, telle qu'il l'a poursuivie pendant plus de trente ans, a été un chef-d'oeuvre d'art méthodique et de volonté réfléchie »⁴⁷.

En mettant au coeur de son édifice le personnage du gentleman, Émile Boutmy faisait aussi de ce « méthodisme » et de cette volonté réfléchie le socle de la civilité de la nouvelle élite parce qu'ils conduisaient au gouvernement de soi indispensable au maintien de cette élite à la tête de la société républicaine, parce qu'ils généraient une morale civique telle que les Républicains la concevaient, véritable carcan éthique⁴⁸. Mais en choisissant comme modèle de classe supérieure le gentleman victorien, les membres de l'ELSP désignaient aussi un modèle

⁴⁵Ce que le projet officiel (*École libre des Sciences politiques*, Germer-Baillière, 1872) faisait déjà par rapport aux ambitions initiales révélées dans l'échange épistolaire entre Émile Boutmy et Ernest Vinet (*Quelques idées sur la création d'une faculté libre d'enseignement supérieur*, Lainé, 1871, 28 p.)

⁴⁶Comme son attachement à la section générale ou à rédaction d'une thèse. C'est aussi dans cette optique que peut se lire l'intérêt qu'il portait à Élie Halévy, à qui il propose le cours hautement périlleux sur le socialisme : sa formation de philosophe, son intérêt pour une histoire générale du peuple anglais sont autant d'éléments qui attestent d'une ambition intellectuelle qu'il ne pouvait qu'apprécier. A l'issue des cours qu'Élie Halévy avait donné sur Bentham, Émile Boutmy disait ainsi qu'il fallait que le professeur passe à un sujet « plus vaste et plus digne de l'École », c'est alors qu'Élie Halévy débute ses leçons sur l'esprit public en Angleterre (CA du 18/1/1899 AHC 1SP30 Dr1).

⁴⁷Lucien LEVY-BRUHL, « Émile Boutmy », *Revue de Paris*, 15/2/1906, p. 796 et p. 805. Lucien Lévy-Brühl mentionne également les contraintes idéologiques qui pèsent sur Émile Boutmy, disant qu'il aurait aimé voir son établissement ouvert à toutes les pensées, même les plus controversées. Que ses projets soient de toutes façons restés dans ce juste-milieu que nous avons évoqué est certain, mais Émile Boutmy n'avait manifestement pas toute la latitude souhaitée pour choisir les enseignants. Une lettre d'Émile Alglave datée de 1879 semble dire que certains hommes lui étaient imposés, tel le catholique Gabriel Alix. Il semble également qu'Émile Alglave ait proposé sa candidature pour un cours et qu'elle ait été rejetée par l'École. Sa lettre s'achève ainsi : « Tout cela me fait croire que vous n'êtes peut-être pas beaucoup plus satisfait que moi de certaines choses mais que vous croyez par votre présence empêcher un plus grand mal » (lettre du 16/2/1879, AHC 1SP1 Dr7). Émile Alglave est professeur de science financière à la Faculté de droit, codirecteur de la *Revue Politique et Littéraire* ; militant républicain, il avait été révoqué par Fourtou en 1874 parce qu'il refusait de s'incliner devant les aspirations cléricales du gouvernement.

⁴⁸Cf. Phyllis STOCK-MORTON, *Moral Education for Secular Society. The Development of « Morale Laïque » in Nineteenth Century France*, Albany, State University of New York Press, 1988, 231 p. ; Yves DELOYE, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Presses de la FNSP, 1994, 431 p. Alain Garrigou montre cependant que la disciplinarisation de l'électeur tient plus aux modalités de contrôle externes qu'aux injonctions des manuels de morale : à l'ELSP aussi des sanctions et contrôles existent, pouvant mener au renvoi de l'École comme de la Société des élèves. Le développement de l'auto-contrôle est inséparable de l'existence d'une violence extérieure latente, mobilisable à tout moment : Alain GARRIGOU, *Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Presses de la FNSP, 1992, pp. 265 et suivantes ; Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, Gallimard, 1985, pp. 200 et suivantes ; CURAPP, *La gouvernabilité*, PUF, 1996, pp. 6-7.

ambigu qui véhiculait outre-Manche toute une imagerie romantique⁴⁹. C'est en partie à cette teneur romantique que le personnage du gentleman doit sa place prééminente dans les réflexions de l'ELSP.

A partir de l'observation du processus de curialisation de la noblesse française, Norbert Elias pointait en effet le mouvement de romantisme qui en émergeait, expression d'un regard nostalgique sur une campagne mythique, symbole de liberté et d'indépendance⁵⁰. Ces transformations qui enserraient la noblesse de l'époque dans un carcan d'auto-contraintes sont semblables aux exigences psychologiques et morales attendues de la nouvelle aristocratie censée se former sur les bancs de l'ELSP : c'est une seconde nature qui devait en résulter. La demande de gouvernementalité est en effet au coeur des mouvements romantiques, sortes d'« épiphénomènes inévitables de tout processus civilisateur »⁵¹. L'ELSP est parfaitement représentative de la tension constitutive de ces « couches à deux fronts » décrites par Norbert Elias, groupe social qui cherche son identité dans une distanciation par rapport aux couches supérieures et inférieures tout en subissant l'ascendant des premières : « Elles aimeraient se débarrasser des contraintes autoritaires et civilisatrices qui leur pèsent, tout en maintenant celles qu'elles considèrent comme la marque distinctive de leur appartenance à une élite, de leur position sociale, et souvent comme l'élément essentiel de leur identité sociale et personnelle »⁵².

Si le romantisme aristocratique qu'il décrit s'incarne surtout dans une « sensiblerie romantique » de même ordre que celle découverte par Hippolyte Taine au sein de la noblesse française de la fin du dix-huitième siècle⁵³, le romantisme véhiculé par le gentleman campagnard est d'une toute autre nature. Très « matérialiste », il correspond bien à une société bourgeoise⁵⁴ tout en fournissant le contre-pied des contraintes et pressions qui pèsent sur l'élite de l'ELSP.

Montrer la suprématie de la grande propriété foncière outre-Manche, suprématie sociale, politique et pendant longtemps économique, est un lieu commun des études sur l'Angleterre, également considéré comme un élément de la supériorité anglaise sur la France. Non pas parce qu'une telle distribution du sol est jugée meilleure que le morcellement qui

⁴⁹Elle est décrite par Esmé WINGFIELD-STRATFORD, *The Squire and its relations*, London, Cassell and Co Ltd, 1956, pp. 307-319. L'auteur participe lui-même pleinement de cette vision, tout son livre n'étant qu'un hommage au « véritable » gentleman, identifié sous les traits du *squire*.

⁵⁰Norbert ELIAS, *La société de cour*, op. cit., chapitre 6 : « Curialisation et romantisme aristocratique ». Le caractère mythique de cette campagne est important car il s'agit de recréer un passé idéalisé : le parallèle avec la vision du monde rural à l'ELSP est manifeste.

⁵¹*Ibid.*, p. 299

⁵²*Ibid.*, p. 301. Norbert Elias désigne les couches moyennes de la société bourgeoises comme type de ces couches à deux fronts.

⁵³Hippolyte TAINÉ, *Les origines de la France contemporaine*, Robert Laffont, Collection Bouquins, 1986, *L'Ancien régime*, livre II, chapitre III, pp. 119-128.

⁵⁴La discussion menée par Eric Hobsbawm sur la question du caractère bourgeois de la société anglaise du dix-neuvième siècle est à cet égard très intéressante : sur le plan socio-économique, ce sont les classes commerçantes et les professions libérales qui constituent la bourgeoisie mais leurs valeurs les rapprochent de l'aristocratie terrienne à qui elles confient également la représentation politique. Jacques Bardoux notait que les revues anglaises persistaient encore, à la veille de la guerre, à faire du *gentleman farmer* le représentant de l'Anglais typique. On trouve ici des éléments confortant l'analyse faite par Arno Mayer sur la persistance de l'Ancien Régime, insistant sur la domination et le prestige politiques et sociaux de la noblesse foncière outre-Manche jusqu'à la veille de la première guerre mondiale. Son étude des idéaux d'ancien régime véhiculés dans la pensée scientifique et littéraire est cependant plus convaincante : la tentation romantique que nous évoquons peut en être l'un des éléments : Eric HOBBSAWM, « La middle class anglaise » in Jürgen KOCKA (dir.), *Les bourgeois européens au XIX^e siècle*, Belin, 1996, pp. 127-128 ; Arno MAYER, *La persistance de l'Ancien régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Flammarion, 1983, 350 p. ; Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale...*, op. cit., p. 179.

touche la France - analysé comme une loi de l'évolution⁵⁵ - mais parce qu'elle a fourni au pays ces *gentlemen farmers* qui faisaient la vitalité et la virilité de la *gentry*. Que les descriptions de cette dernière aient pu insister sur son caractère bourgeois, ce qui permettait justement d'en tirer des leçons pour la France, n'empêchaient pas les auteurs de s'attarder sur l'image du *squire* dans son manoir, un personnage éloigné du gentleman moderne⁵⁶.

Résidant sur ses terres, le *squire* est proche des habitants et des paysans, avec lesquels il entretient des relations cordiales et franches sans qu'elles soient toutefois de nature égalitaire⁵⁷. C'est un homme indépendant, économiquement et socialement, ne cherchant pas les honneurs et se contentant des joies de la société provinciale. Il est proche de la nature, préoccupé du soin de ses terres, homme rustique qui n'a que faire de la politesse⁵⁸. Homme vigoureux et sain, il s'adonne également à la chasse et aux sports de plein air⁵⁹. Le portrait du *squire* évoque essentiellement un homme libre, en accord avec sa nature profonde et à l'aise dans un environnement qu'il surplombe tel un grand seigneur. Rien d'ostentatoire dans sa conduite mais la simplicité et la franchise, à l'opposé des mœurs démocratiques qui reposent sur le paraître et le bavardage. Rien d'étriqué non plus, mais une générosité qui n'a pas peur de s'exprimer car acceptée comme un élément normal des rapports sociaux et non comme un dû qui en appelle d'autres.

Ces éléments sont également célébrés au sein de l'ELSP par l'intermédiaire de la mise en valeur des *public schools* et grandes universités anglaises, admirées pour le caractère large et libéral de leur enseignement et pour leur profonde communion avec la nature. Nous avons dit à quel point ces établissements servaient de modèles pour l'agencement même de l'École, dont le jardin constituait une pièce centrale et dont l'architecture avait ce cachet d'élégance simple mais majestueuse qui rappelait ce temps passé où la noblesse française avait encore des terres et un rôle à jouer⁶⁰. Les institutions scolaires anglaises de l'époque victorienne où les membres de l'ELSP cherchent leur inspiration, s'évertuaient cependant à recréer ces gentlemen campagnards, offrant ainsi le mirage d'une élite d'un autre temps⁶¹ : c'est ce mirage qui sert de référence à l'ELSP et qu'elle contribue à perpétuer. Il est en effet remarquable que Tocqueville, observant la société anglaise au milieu du siècle, ait montré la guerre sourde qui opposait les citoyens entre eux, conséquence de la toute-puissance de l'argent comme principe

⁵⁵Cf. Bernard COMBES DE PATRIS, « L'agriculture et le capitalisme », *art. cit.*, pp. 34-35.

⁵⁶Cf. pour les éléments de ce portrait : Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 260-284 ; Élie HALEVY, *Histoire...*, t. 1, *op. cit.*, pp. 210-217 ; Max LECLERC, *Les professions et la Société en Angleterre*, A. Colin, 1927 (1ère édition 1894), pp. 243-245 ; Paul de ROUSIERS, *La vie américaine. Ranches, fermes et usines*, Firmin Didot et Cie, s. d. (1891), pp. 41-50, etc.

⁵⁷C'est exactement de cette façon que Daniel Zolla conçoit les relations entre le propriétaire foncier français et les travailleurs agricoles : Daniel ZOLLA, « Les accidents du travail et les intérêts agricoles en France et à l'étranger », *ASP*, t. 30, 1913, p. 63.

⁵⁸La rusticité s'oppose ainsi nettement à la politesse ou urbanité française qui est source de nivellement social alors que la nature valorise aspérités et inégalités : « les habitudes d'urbanité qui, en France, effacent si vite les distinctions sociales, sont étrangères à l'Anglais bien élevé » écrit Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 187.

⁵⁹L'objectif poursuivi par le mouvement des colonies de vacances qui recueille les faveurs des membres de l'ELSP est d'améliorer la condition physique, intellectuelle et morale des citadins qui ne peuvent qu'être éblouis par le spectacle de la nature, et qui vont de ce fait prendre goût pour la vie des champs et pour le labeur agricole : Louis DELPERIER, « Les colonies de vacances, complément de oeuvres ouvrières », conférence du 27/4/1906, *Supplément aux ASP de juillet 1906*, pp. 110-112. Le conférencier publie un ouvrage sur le sujet, préfacé par Émile Cheysson : Louis DELPERIER, *Les colonies de vacances*, Lecoffre, 1908, XXV-194 p.

⁶⁰Cf. les descriptions fournies par Edmond CLERAY, « L'hôtel de l'École libre des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume », *ASP*, t. 24, 1909, pp. 3-23.

⁶¹Esmé WINGFIELD STRATFORD, *op. cit.*, pp. 389 et suivantes ; Norman VANCE, « The Ideal of Manliness » in Brian SIMON, Ian BRADLEY (ed.), *The Victorian Public School. Studies in the Development of an Educational Institution*, Bristol, Gill and Macmillan, 1975, pp. 115-128.

de sélection sociale, brouillant les frontières de classe et attisant l'envie des couches inférieures de s'élever par tous les moyens aux rangs supérieurs pendant que ces derniers luttent pour leur prééminence⁶². A la même époque paraissait en Angleterre l'ouvrage de William Thackeray, *The book of snobs* (1848), qui confortait cette vision de la société anglaise tiraillée par l'envie et la jalousie : le snob est un personnage qui cherche à se hausser sur l'échelle sociale en affectant d'avoir les manières et l'apparence de l'élite sociale. Présenté par Hippolyte Taine comme inspiré par Rousseau, c'est-à-dire subversif, William Thackeray fustigeait dans ce livre la distinction des rangs et la vénération aristocratique qui existaient dans son pays⁶³. Les propos de l'auteur correspondent bien à l'état social et politique de l'Angleterre au milieu du dix-neuvième siècle, état social dont l'équilibre se modifie sous la pression des changements politiques et économiques, remettant en cause la prédominance de la *gentry* rurale à la tête de la société et du pouvoir politique. Or, les membres de l'ELSP, sans ignorer cet état de transition, mettent essentiellement l'accent sur l'équilibre de la société anglaise, privilégiant les éléments de stabilité au détriment des tensions sociales décrites par Tocqueville et Thackeray⁶⁴. En aseptisant la réalité anglaise, ils participaient du même snobisme, traduction de cette tension entre distinction et divulgation qui produisait dans les établissements scolaires d'outre-Manche, ces « gentlemen de synthèse ».

« A notre époque très populaire, je veux dire très populacière, « éducation » et « culture » doivent très essentiellement [être] l'art de faire illusion, de dissimuler aux yeux l'origine roturière, l'héritage populacière qu'on porte dans son corps et dans son âme » écrivait Friedrich Nietzsche⁶⁵.

Le « snobisme » des élèves de l'École, dont font état différents témoignages⁶⁶ est à la fois le signe du défaut d'âme aristocratique⁶⁷ et la manifestation d'une volonté de puissance en tant que volonté de prestige et de pouvoir⁶⁸. Dans ce désir d'intégrer les valeurs de la noblesse à la constitution de la nouvelle élite du régime réside aussi l'une des bases du compromis

⁶²Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, Robert Laffont, Collection Bouquins, 1986, livre II, III^e partie, chapitre II.

⁶³Mais il ne souhaitait pas une révolution sociale : la critique de l'aristocratie se faisait non en termes politiques mais sur le plan moral ; l'aristocratie était accusée de corrompre l'homme car elle déformait la vie sociale en dissociant le rang social des qualités effectives de ceux qui l'occupaient. Concernant William Thackeray et le snobisme voir : Hippolyte TAINÉ, *Histoire de la littérature anglaise. T.4*, Hachette, 1864, pp. 107-109 ; Émilien CARASSUS, *Le snobisme et les lettres françaises de Paul Bourget à Marcel Proust 1884-1914*, A. Colin, 1966, pp. 14-21 ; l'introduction de Raymond Las Vergnas au livre de William THACKERAY, *Le livre des snobs*, Aubier, 1945, pp. 7-47 ainsi que le chapitre dernier de l'ouvrage, pp. 441-453.

⁶⁴Tel est bien par exemple l'objet de l'attention portée à la *gentry* par Émile Boutmy : cf. le compte-rendu de l'ouvrage *Le développement de la constitution et de la société politique en Angleterre* effectué par Auguste ARNAUNE, *ASP*, t. 2, 1887, pp. 610-612 ; cf. André LEBON, « Un historien constitutionnel. M. Boutmy », *RIE*, t. 15, 1888, pp. 337-361 ; tel est aussi le projet de l'histoire du peuple anglais d'Élie Halévy et la raison de son insistance sur la naissance du méthodisme : cf. notamment Élie HALEVY, « La naissance du méthodisme en Angleterre », *Revue de Paris*, 15/8/1906, pp. 840-867 ; de la même façon, la description du droit anglais dans les six volumes d'Ernest Glasson correspond au désir de vanter l'esprit anglais, réformiste et non révolutionnaire : Ernest GLASSON, *Histoire du droit..... T. 1*, Durand et Pédone-Lauriel, 1882, pp. XVII-XVIII.

⁶⁵Friedrich NIETZSCHE, *Par-delà le bien et le mal*, Union générale d'éditions, 10/18, 1988, p. 279.

⁶⁶voir par exemple : Daniel GUERIN, *Autobiographie de jeunesse*, Belfond, 1972, p. 123 ; René DOLLOT, *Souvenirs de l'ELSP (1895-1905)*, Pédone, 1947, p. 35 ; les remarques sarcastiques d'Émile Boutmy devant le bruit suscité par la réforme de la licence en droit relèvent aussi de ce quant-à-soi décelable dans l'établissement : « c'est pour ces futurs maires, conseillers d'arrondissement, employés d'administration ou simples amateurs, que l'on croirait nécessaire d'instituer un grade spécial, une licence ès sciences politiques et administratives ! Tant de pompe et d'ostentation pour si peu de substance, pour un personnel si humble ! » : Émile BOUTMY, « Lettre au directeur de la revue sur l'institution d'une licence ès sciences politiques et administratives », *RIE*, t. 1, 1881, p. 460.

⁶⁷« ce besoin justement d'atteindre à l'aristocratie est foncièrement différent des aspirations de l'âme aristocratique, il est le symptôme la plus éloquent et le plus dangereux de son absence » : Friedrich NIETZSCHE, *op. cit.*, p. 296.

⁶⁸cf. Corrado FATTA, « Un aspect de la volonté de puissance : le snobisme », *Diogène*, n° 30, 1960, pp. 27-43

républicain entre ancienne et nouvelle classes dirigeantes qui révèle, selon Arno Mayer, le maintien de formes féodales dans le monde moderne⁶⁹. L'admiration portée à la *gentry* rurale renvoie incontestablement au sein de l'École à une pensée traditionaliste telle qu'Hippolyte Taine l'incarnait à la fin du dix-neuvième siècle.

c) Des arbres et de leurs racines

La description de la société anglaise du dix-neuvième et du début du vingtième siècles comme société féodale est là encore reproduite de façon récurrente dans de très nombreuses études⁷⁰, caractéristique qui faisait l'admiration d'Hippolyte Taine dans ses *Notes sur l'Angleterre* comme le rappelait Ernest Glasson en 1882, qui émettait pour sa part un éloge plus réservé⁷¹. Il n'est certainement pas anodin de remarquer qu'Émile Boutmy situe au dix-huitième siècle la féodalité anglaise, analysée sous l'angle de la monopolisation de la terre par la *gentry*, un processus dont on a dit toutes les critiques qu'il lui adressait⁷². Ce qui se produisait outre-Manche au dix-huitième siècle, décrit également comme un mouvement contre-nature, s'apparentait en fait à une dérive de l'Angleterre vers un système féodal à la française, où de grands seigneurs se rendaient maîtres des terres et des hommes, vivaient de privilèges politiques et économiques qui les mettaient hors de la nation et conduisaient à leur déchéance⁷³. Chez Émile Boutmy, la véritable féodalité anglaise se situe après l'invasion normande, époque où l'Angleterre s'éveille à la modernité politique et civile, nation unie, mettant en place un embryon de régime parlementaire, une administration forte et souple, adoptant la Grande Charte dont l'esprit anime toujours l'Angleterre du vingtième siècle. Cette Charte :

⁶⁹Arno MAYER, *op. cit.* ; Philip NORD, « Les origines de la Troisième République en France (1860-1885) », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 116/117, mars 1997, pp. 53-67. L'ancienne noblesse exerce incontestablement une fascination sur les membres de l'École, ce dont on peut trouver une trace dans la proportion d'élèves et anciens élèves mentionnant un château comme lieu d'habitation, symbolisant, à défaut de l'incarner, la proximité à l'aristocratie terrienne : sur la liste dressée en 1920, ils sont 10% dans ce cas. Cette proportion est moins importante dans les listes constituées à la fin du dix-neuvième siècle (2% par exemple en 1894) mais celles-ci sont aussi moins étoffées que les listes du début du vingtième siècle : il y a en effet inflation des titres avec lesquels se définissent les élèves à la fois parce que la présence d'anciens élèves est de plus en plus importante - c'est-à-dire des individus ayant acquis une situation professionnelle et sociale plus conséquente que les jeunes gens fraîchement émoulus de Sciences Po. - et parce que la liste des membres de la Société des élèves a pris elle-même de l'importance sociale à mesure que l'ELSP s'imposait dans le paysage politique, administratif et économique français. Cette liste fait office de vitrine de l'établissement en même temps qu'elle établit un annuaire des personnalités importantes du régime.) L'adresse est l'un des éléments de définition de la personnalité sociale et la nature de la résidence secondaire témoigne de la place symbolique que chaque groupe veut occuper par rapport à la classe de loisir et surtout à l'aristocratie ancienne : la mention d'un château évoque ainsi l'enracinement propre à l'aristocratie (cf. les explications de Christophe CHARLE, *Les élites de la République 1880-1900*, Fayard, 1987, pp. 387-388). Émile Boutmy insistait sur le « principe de sélection excellent » que constituait le cens basé sur la fortune foncière, montrant ainsi son attachement aux éléments caractérisant l'élite ancienne manière : Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, p. 108.

⁷⁰Jacques Bardoux explique ainsi que les radicaux cherchent encore dans les années 1910 à remplir de modernité les formes moyenâgeuses (Jacques BARDOUX, *op. cit.*, p. 198) ; cf. également et entre autres : Henri GILSON, « La Chambre des Lords », *Revue de l'enseignement des langues vivantes*, t. 22, 1906, pp. 342-348 (il s'agit de l'étude d'un des élèves de l'ELSP en cours de langue anglaise) ; Maurice ALFASSA, « Le parti ouvrier au Parlement anglais », *ASP*, t. 23, 1908, p. 74.

⁷¹Ernest GLASSON, *Histoire...*, t. 6, *op. cit.*, p. 237.

⁷²Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, p. 155.

⁷³Blandine Barret-Kriegel a bien montré comment la plupart des observateurs de l'Angleterre avaient pris le dix-huitième siècle comme point de départ de leurs analyses alors que le pays traversait justement une période de déséquilibres sociaux et politiques, donnant ainsi l'image d'une Angleterre aristocratique et féodale où l'Etat de droit était profondément atteint (Blandine BARRET-KRIEGEL, *L'Etat et les esclaves*, Calmann-Lévy, 1979, pp. 121-122). La réhabilitation de l'invasion de 1066 dans l'histoire anglaise telle qu'Émile Boutmy l'établit permet ainsi de lire différemment cette histoire, dans une optique beaucoup plus libérale et démocratique. On a dit que ses travaux étaient largement repris au sein de l'École.

« est devenue le symbole de cette lutte épique dans laquelle une noblesse féodale, puissamment groupée en un corps d'aristocratie, a fait voir en plein moyen âge une société politique consciente, défendant les libertés de tous par l'organisation de ses chefs naturels »⁷⁴.

Autrement dit, la féodalité anglaise qui sert ici de référence est déjà faite de la modernité politique et sociale dont l'Angleterre va devenir le porte-drapeau et le modèle pour les pays européens. Ceci porte à donner à l'invocation de l'esprit féodal anglais tel qu'il se manifeste à l'ELSP une interprétation qui la tire incontestablement vers le pôle bourgeois et libéral⁷⁵ et qui montre une acceptation des principes de 1789⁷⁶. La forte admiration portée à la *gentry* terrienne au sein de l'École semble surtout tenir à une nostalgie pour les rapports sociaux de type déférentiel sur lesquels elle fondait sa domination, sorte d'armature que les membres de l'ELSP cherchent à traduire et implanter en France mais qui reste en retrait de la vision passéiste telle qu'Hippolyte Taine la véhiculait⁷⁷. Certes, on peut noter qu'en 1865, Émile Boutmy se disait favorable à la reconstitution de l'influence de la grande propriété foncière, se réclamant explicitement des travaux de Frédéric Le Play et rejoignant implicitement les réflexions des libéraux au pouvoir dans la première moitié du dix-neuvième siècle⁷⁸. Quelques mois plus tard, dans son compte-rendu de l'ouvrage de Frédéric le Play sur la réforme sociale, il précisait cependant ne pas souhaiter pour la France une concentration du pouvoir aux mains de quelques grands propriétaires fonciers et quelques grands patrons, qui constituerait une nette réminiscence de la féodalité française⁷⁹. Il est toutefois manifeste que

⁷⁴Émile BOUTMY, *Études de droit constitutionnel. France, Angleterre, États-Unis*, Plon, 1888 (1ère édition 1885), pp. 43-44 ; « [...] supposer en France la *Grande Charte* et la Réforme, écrit Albert Sorel, c'est y transporter l'Angleterre et, par suite, modifier toutes les conditions de l'histoire. Il faut donc regretter moins ce « grand refus » de la France, que les causes très-anciennes qui le rendaient inévitable » : Albert SOREL, *L'Europe et la Révolution française. T. 1*, Plon, 14è édition (1ère édition 1885), pp. 193-194.

⁷⁵et qui porte à atténuer le caractère radical de l'interprétation fournie par Arno Mayer qui amalgame trop rapidement à notre avis la diversité des systèmes féodaux européens. Que l'observation de l'Angleterre conforte cette admiration bourgeoise pour la féodalité, l'exemple de l'ELSP le montre. Mais cet exemple indique également que le choix de l'Angleterre comme pôle de référence constituait aussi un moyen de sortir du cadre féodal en l'adaptant à la société bourgeoise et républicaine. R renversement de perspective qui semble mieux correspondre aux réflexions des membres de l'ELSP s'attachant à penser et à mettre en place la transition démocratique et sociale.

⁷⁶Malgré tous les bouleversements qu'elle a introduits en France, la Révolution Française est considérée comme un élément essentiel et positif de l'histoire de France. Mais elle est analysée en termes de continuité avec l'ordre ancien, ce qui permet de réhabiliter en partie l'Ancien régime. Là encore l'histoire anglaise est citée en modèle car elle a accompli les mêmes choses que la révolution de 1789 mais dans le calme et l'ordre, autre façon de défendre les acquis de 1789 et de rejeter aussi 1792 : cf. Émile BOUTMY, « Lord Macaulay et la Révolution française », *La Presse*, 13/1/1863 ; Albert SOREL, *op. cit.* ; Christian SCHEFFER, « Hippolyte Taine et l'histoire », *ASP*, 1909, t. 24, pp. 297-232. Sur la représentation de la Révolution française à l'ELSP, voir Dominique DAMAMME, *Histoire...*, *op. cit.*, pp. 513-517.

⁷⁷Cette orientation est particulièrement visible dans le texte d'Hélie-Robert Savary sur l'aristocratie anglaise au XXè siècle. L'auteur, très influencé par Hippolyte Taine, admirant la hiérarchie sociale anglaise, l'un des promoteurs à l'ELSP d'une démocratie rurale rappelant l'époque des *yeomen*, représentatif d'un courant traditionaliste au sein de l'École, met fortement en garde la vieille noblesse française contre la tentation de s'inspirer de l'aristocratie traditionnelle anglaise. Regrettant la disparition graduelle de l'aristocratie terrienne anglaise, il insiste cependant sur son caractère socialement ouvert, sur son rapport non complexé à l'argent et sur le fait qu'elle n'est plus, à l'orée du vingtième siècle, qu'un décor majestueux : la Chambre de Lords n'est finalement pas différente d'un Sénat républicain : Hélie-Robert SAVARY, « L'aristocratie britannique au commencement du XXè siècle », *La Revue Hebdomadaire*, 31/3/1906, pp., 525-536.

⁷⁸Émile BOUTMY, « La liberté politique et les communes. II », *La Presse*, 4/2/1865.

⁷⁹Émile BOUTMY, « M. Le Play et la réforme sociale », *Revue Nationale*, 10/7/1865, pp. 410-411. Les réflexions des membres de l'ELSP s'éloignent ainsi des projets libéraux du dix-neuvième siècle qui s'inspiraient du modèle anglais pour revendiquer la réhabilitation du système d'influence des notables locaux et qui cherchaient la solution à la fois dans la modification des droits de succession et dans une politique décentralisatrice (Theodore ZELDIN, « English Ideals in French Politics during the Nineteenth Century », *The Historical Journal*, vol. 2, n° 1/2, 1959, pp. 40-58). Le régime successoral anglais, basé sur le droit de primogéniture, n'est pas souhaité pour la France, les membres de l'ELSP restant attachés au Code civil et défendant le partage égalitaire (cf. par exemple : Ernest GLASSON, *Histoire...*, t. 6, *op. cit.*, pp. 234-237 ; Henri GILSON, « Le projet de loi de 1826 rétablissant le droit d'aînesse », conférence du 23/3/1905, *Supplément aux ASP de mai 1905*, pp. 64-66). Une politique de décentralisation est souhaitée au sein de l'École, nous l'avons déjà évoquée, mais elle

l'admiration portée à la société déférentielle telle que Bagehot la définissait correspond mieux à une société de type traditionaliste qu'à une société démocratique et républicaine où la réciprocité des relations sociales est à inventer. Dans la société rurale anglaise, les rapports entre le *squire* et les populations relevaient essentiellement d'un ordre sentimental et instinctif, basés sur l'imitation-coutume que décrit Gabriel Tarde⁸⁰. On trouve à la fois dans les écrits des membres de l'ELSP l'idée que les basses classes sont mues par le sentiment plus que par la réflexion et qu'il faut donc utiliser cette donnée, en maintenant par exemple les éléments « imposants » de la société⁸¹. Mais il y a également une volonté d'éduquer le peuple à son nouveau rôle, une éducation qui passe d'abord à l'ELSP par la formation d'une élite qui puisse assurer l'intermède et qui, pour ce faire, apprenne à mêler compétence et noblesse. La morale de désintéressement, de don de soi véhiculée par le personnage du gentleman renvoie clairement à une éthique chevaleresque qui faisait de la noblesse d'épée une classe supérieure et digne de l'être.

Les relations déférentielles semblaient également plus faciles à entretenir dans une société rurale perçue comme fondamentalement conservatrice. Cette représentation parcourt implicitement ou explicitement de nombreux textes, rattachée à la notion de propriété foncière. Les soulèvements paysans du début du vingtième siècle donnent alors lieu à des interrogations et inquiétudes, peu profondes cependant dans la mesure où ces agitations sont décrites comme passagères ou bien suscitées par des étrangers⁸². La crise viticole de 1907 est d'ailleurs érigée en démonstration de la sagesse des campagnes puisque le Midi, pourtant connu pour son caractère léger et frivole, avait su s'auto-discipliner et montrer son profond sérieux⁸³. Ces mouvements sont pourtant l'occasion de rappeler que le meilleur moyen de développer les forces conservatrices consiste à permettre l'accession des paysans à la propriété. Il est cependant moins question de la propriété de la ferme que de la possession d'un lopin de terre où le paysan pourrait cultiver ses légumes de la même façon que l'ouvrier pouvait renouer avec ses racines dans les jardins ouvriers⁸⁴.

Cette idée d'enracinement constitue certainement le fond de la pensée nostalgique et conservatrice véhiculée à l'ELSP. La « métaphore de l'arbre » en est une excellente traduction, particulièrement sollicitée dès lors qu'il s'agit de parler de l'Angleterre, comme si

semble moins liée à la volonté de reconstituer le pouvoir des notables qu'à assurer la nationalisation de la France par l'intermédiaire d'une administration en contact direct avec les populations locales, à la manière anglaise. Il est cependant bien évident que c'est le pouvoir de la « noblesse d'Etat » qui est en jeu ici (cf. *supra* Chapitre 7-I).

⁸⁰Gabriel TARDE, *Les lois de l'imitation*, Éditions Kimé, 1993 (1ère édition 1890), XXVI-XXIV-428 p.. Sur Walter Bagehot et sa théorie de l'imitation : David SPRING, « Walter Bagehot and Deference », *The American Historical Review*, vol. 81, n° 3, June 1976, pp. 524-531.

⁸¹Émile Boutmy insiste sur l'instinct qui porte les classes inférieures à respecter la richesse, foncière notamment, idée qui se retrouve également chez Élie Halévy et qui justifie l'érection de la richesse comme principe de sélection des élites : Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, pp. 199-200 ; Élie HALEVY, *Histoire...T. 4*, Hachette, 1946, p. 198.

⁸²De LAMAZE, « Les grèves agricoles de Seine et Marne », conférence du 11/3/1907, *Supplément aux ASP de mai 1907*, pp. 97-101.

⁸³Paul HAMELLE, « La crise viticole », *ASP*, t. 23, 1908, pp. 625-661.

⁸⁴Cf. De LAMAZE, *op. cit.*, p. 100 ; Marcel JORDAN, « Les Cités-jardins », conférence du 29/11/1910, *Supplément aux ASP de janvier 1911*, pp. 18-19. Raymond LANGE, « Mulhouse et ses institutions sociales », *ASP*, t. 27, 1912, p. 80 (« A cet attachement à la glèbe se lie l'attachement au pays, à l'usine au patron : et cela devient une véritable attraction morale faite de reconnaissance et de dévouement » écrit l'auteur à propos des jardins ouvriers). Sur les effets socio-politiques de la petite propriété, on peut lire les pages pleines d'amertume écrites par André Siegfried qui parle en candidat malheureux aux élections : « en même temps qu'elle donne l'indépendance [la petite propriété] tend à rendre l'individu conservateur, parce qu'elle le fait en somme solidaire de l'ordre social existant » (André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Imprimerie Nationale Éditions, 1995 (1ère édition 1913), p. 454). D'un autre côté, il se fera l'ardent propagateur des idées de son père qui affirmait que pour obtenir des classes populaires conservatrices, il fallait leur donner quelque chose à conserver.

cette image rendait compte à elle seule de l'essence de la référence anglaise. La meilleure transcription du contenu de la métaphore est à nos yeux ce passage des *Déracinés* de Maurice Barrès où l'un des protagonistes rend visite à Hippolyte Taine qui le conduit admirer un platane au square des Invalides :

« Combien je l'aime, cet arbre ! [...] Sentez-vous sa biographie ? Je la distingue dans son ensemble puissant et dans chacun de ses détails qui s'engendrent. Cet arbre est l'image expressive d'une belle existence. Il ignore l'immobilité. [...] Voyez, qu'il est d'une santé pure ! [...] quel guide pour penser ! Lui, le bel objet, ne nous fait pas voir une symétrie à la française, mais la logique d'une âme vivante et ses engendremens. [...] En éthique surtout je le tiens pour mon maître. Regardez-le bien. Il a eu ses empêchemens lui aussi ; voyez comme il était gêné par les ombres des bâtimens : il a fui vers la droite, s'est orienté vers la liberté, a développé fortement ses branches en éventail sur l'avenue. Cette masse puissante de verdure obéit à une raison secrète, à la plus sublime philosophie, qui est l'acceptation des nécessités de la vie. Sans se renier, sans s'abandonner, il a tiré des conditions fournies par la réalité le meilleur parti, le plus utile »⁸⁵.

C'est aussi en Angleterre qu'Hippolyte Taine voyait les plus beaux arbres, les Anglais ayant magnifiquement compris l'art des jardins⁸⁶. Cette profonde affinité avec la nature trouvait sa traduction dans de multiples domaines, renvoyant à une opposition entre verticalité et horizontalité qui structurait la société anglaise, valorisant la profondeur, l'intériorité, la gravité, mais également la hiérarchie, l'unité nationale et la race anglo-saxonne. On peut donc lire dans cette métaphore de l'arbre une critique de l'artificialisme qui serait constitutif des sociétés modernes et opposé au bon sens ancré dans le sol ; un éloge de la conscience et du moralisme par opposition au sentiment d'honneur qui exprime la vanité des rapports sociaux démocratiques, ou encore la célébration de la vigueur corporelle qui leste le corps et le rend viril, à l'opposé de ces citadins chétifs et de ces révolutionnaires exaltés⁸⁷.

La métaphore véhicule également un hommage à tout ce qui est vivant et organique, conduisant à la célébration des valeurs communautaires. On ne peut manquer de noter que l'ouvrage de Max Leclerc, *Les professions et la Société en Angleterre*, réédité en 1927, s'achève sur une demande de restauration de l'autorité dans la famille⁸⁸. Certaines des réflexions favorables au retour à la terre liaient expressément monde rural et famille forte,

⁸⁵Maurice BARRÈS, *Les déracinés*, Plon, 1967 (1ère édition 1897), pp. 210-211 (c'est à partir de la visite rendue par Hippolyte Taine à Charles Maurras en 1890 que Maurice Barrès compose ce passage : Victor NGUYEN, *Aux origines de l'Action française. Intelligence et politique à l'aube du XXè siècle*, Fayard, 1991, p. 870). Jean Touchard remarque que la métaphore de l'arbre est récurrente dans la pensée traditionaliste française : Jean TOUCHARD, *Histoire des idées politiques*, t. 2, PUF, 1981, pp. 538-539. On notera que le discours d'Hippolyte Taine s'achève sur la description de la mort prochaine de l'arbre, qu'il met en parallèle avec sa propre fin. Cette connotation pessimiste ne ressort pas du recours à l'image de l'arbre tel qu'on la trouve sous la plume des autres membres de l'ELSP : c'est au contraire la vitalité et l'énergie qui s'en dégagent : cf. par exemple Max LECLERC, « Un tour ... », *art. cit.*, p. 449 ; Émile BOUTMY, *École Centrale d'architecture. Chaire d'histoire comparée de l'architecture, ouverte le 4/01/1868*, pp. 17-18 (AHC 1SP70 Dr1). Cet aspect de la pensée d'Hippolyte Taine servira à nourrir les réflexions du courant traditionaliste et nationaliste qui émerge au tournant du siècle, incarné par des auteurs comme Maurice Barrès, Charles Maurras ou Paul Bourget. Si les deux premiers ne s'intéressent que peu à l'Angleterre, le troisième en est par contre un fervent admirateur : en la présentant sous un aspect traditionaliste et aristocratique, organique et nationaliste, Paul Bourget tire de la référence anglaise (et plus largement anglo-saxonne) ses éléments les plus conservateurs et réactionnaires, ceux-là même que les membres de l'ELSP contiennent mais qui courent sous l'écorce libérale (sur Paul Bourget, *supra* Chapitre 6-I-c). Cf. Zeev STERNHELL, *La droite révolutionnaire. Les origines françaises du fascisme 1885-1914*, Seuil, 1978, chapitre III : « Déterminisme, racisme et nationalisme » ; sur les rapports entre Barrès et Maurras : Raoul GIRARDET, *Le nationalisme français. Anthologie 1871-1914*, Seuil, 1983, pp. 183-222 ; Victor NGUYEN, *op. cit.*

⁸⁶Hippolyte TAINÉ, *Notes...*, *op. cit.*, pp. 27-29.

⁸⁷Norbert Elias remarque que la pratique sportive des bourgeois les écarte d'un romantisme pessimiste : c'est une orientation nettement prédominante à l'ELSP (Norbert ELIAS, *op. cit.*, p. 255).

⁸⁸Max LECLERC, *op. cit.*, p. 293.

solidaire et unie sous la direction paternelle, « unissant l'homme au sol », réflexions qui prennent du poids au sein de l'École dans les années 1910⁸⁹, dénotant un repli sur des valeurs identitaires traditionnelles.

L'éloge de la nature allait également de pair avec une valorisation de la nation aux accents barrésiens, réhabilitant les « pays » de France et célébrant l'énergie nationale. En 1906, c'est Gabriel Hanotaux qui exhortait les élèves à garder le contact avec la réalité du pays en n'hésitant pas à se rendre en province⁹⁰, lui-même auteur d'un ouvrage qui vantait la beauté et la santé de ces provinces⁹¹. Les cours de géographie de Paul Vidal de la Blache étaient également l'occasion de mieux connaître et aimer la diversité des « pays » de France, participant d'un mouvement régionaliste dont on trouve quelques traces à l'École, orienté vers la célébration de l'unité et de la « vie » nationales⁹² :

« Il y a donc une force bienfaisante, un *genius loci*, écrivait Paul Vidal de la Blache, qui a préparé notre existence nationale et qui lui communique quelque chose de sain. C'est un je ne sais quoi qui flotte au-dessus des différences régionales. Il les compense et les combine en un tout ; et cependant ces variétés subsistent, elles sont vivantes »⁹³.

Si Paul Vidal de la Blache opposait la définition allemande de la nation fondée sur l'idée ethnique à la définition française basée sur un désir de vivre ensemble, il ne disait pas moins que ce désir était « instinctif », produit d'une communion de l'homme avec le sol

⁸⁹Il faut également relier cette valorisation de la famille aux discussions concernant la dépopulation de la France, une question particulièrement sensible dans ces années-là : l'exode rural et le confinement dans les centres urbains font partie des explications données à la baisse de la natalité. Cf. sur ce point et sur la valorisation de la famille rurale : le compte-rendu du livre de MEYER et ARDANT, *La péninsule des Balkans et le Mouvement agraire*, P. Téqui, 1913, *Supplément aux ASP de mars-avril 1913*, pp. 42-43 ; Henry de MONTARDY, compte-rendu d'ouvrages sur la question agricole, *art. cit.* ; L.M., compte-rendu du livre de L. CARPENTIER, *L'organisation de la famille et le vote familial*, Giard et Brière, 1913, *ASP*, t. 30, 1913, p. 447 ; Émile LOUBET, « La position actuelle du problème de la dépopulation, principalement en France », conférence du 5/2/1913, *Supplément aux ASP du 15 avril 1914*, pp. 44-46. C'est également dans ces années que Pierre Lyautey donne une conférence sur l'École des Roches, mettant en exergue la vie campagnarde, saine et rude qu'elle propose aux élèves, apte à former une élite capable de tenir son rôle dans le travail, dans la famille et dans la vie publique (Pierre LYAUTEY, « Le mouvement des écoles nouvelles », conférence du 20/2/1913, *Supplément aux ASP de mars-avril 1913*, pp. 40-42).

⁹⁰Discours à la Société des élèves le 20/12/1905, *Supplément aux ASP de janvier 1906*, p. 8.

⁹¹Gabriel HANOTAUX, *L'énergie française*, Flammarion, s. d., 367 p. Il est remarquable que Charles Maurras utilise cet ouvrage dans ses réflexions sur le gouvernement de la France, le mettant en parallèle avec le livre de John Bodley (*La France*, 1899) : il en tire des conclusions éloignées des intentions de ces auteurs - Maurras prône le fédéralisme - mais met parfaitement en valeur l'aspect « régionaliste » de leur pensée, enjoignant les Français à prendre conscience de l'énergie et des ressources que leur pays possède. Ces deux auteurs sont également évoqués par René Henry qui en fait le fer de lance d'un ressaisissement de la pensée française ; il y ajoute le nom de Paul Deschanel, fervent défenseur de la décentralisation (René HENRY, « La campagne de Calchas... », *art. cit.*, p. 167). Charles MAURRAS, *L'Anglais qui a connu la France*, Les Cahiers de Paris, 1928, 75 p. Cf. sur les conceptions fédéralistes de Charles Maurras : Victor NGUYEN, *op. cit.*, Chapitre III « Nationaliser la Nation ».

⁹²Cf. Paul VIDAL de la BLACHE, « Régions françaises », *Revue de Paris*, 15/12/1910, pp. 821-849 ; COR, « L'Etat moderne et l'idée de Patrie », conférence du 25/4/1903, *Supplément aux ASP de juillet 1903*, pp. 80-81 ; Paul HAMELLE, « La crise viticole », *art. cit.* ; A.F., compte-rendu du livre de Joseph FEVRE et Henri HAUSER, *Régions et pays de France*, Alcan, *ASP*, t. 24, 1909, pp. 852-853 ; Charles La LANDE de CALAN, « La race et le milieu. Essai de géographie sociale », *ASP*, t. 16, 1901, pp. 730-747 (l'auteur, qui se situe dans la lignée d'Hippolyte Taine, est également membre de la Science Sociale ; il assure des conférences de province traitant de sujets relatifs à la province et au moyen âge). On peut lire sur la question des provinces dans l'histoire politique et culturelle française : Maurice AGULHON, « Le centre et la périphérie », in Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire. III. Les France. 1. Conflits et partages*, Gallimard, 1992, pp. 825-849

⁹³Paul VIDAL DE LA BLACHE, *Tableau...*, *op. cit.*, pp. 51-52. Cf. l'article de Philippe VEITL, « Territoires du politique. Lectures du *Tableau politique* d'André Siegfried », *Politix*, n° 29, 1er trimestre 1995, pp. 103-122. Il y indique les convergences entre le *Tableau* de Paul Vidal de la Blache et le travail d'André Siegfried, montrant que les deux précèdent d'une même « mystique du sol » (p. 112).

français, résultat d'une longue histoire et d'un profond ancrage territorial⁹⁴. Une idée qui pouvait aussi conduire à réintégrer les éléments organiques et raciaux dans la compréhension de l'idée nationale, contrairement à la volonté manifestée dès l'ouverture de l'établissement de s'éloigner de la méthode tainienne : il existe incontestablement au sein de l'École des ambiguïtés à ce sujet⁹⁵. La célébration de l'enracinement s'accompagne ainsi de la dénonciation de la population immigrée qui envahit les cités urbaines et conduirait à une dégradation de la race. Observée en Angleterre, cette dégénérescence est surtout dénoncée dans les réflexions concernant les États-Unis, signe d'une difficulté à reconnaître pleinement les vertus de l'éducation et du désir de vivre ensemble dans la formation nationale⁹⁶. Signe également d'un repli sur une conception étroite et agressive de la nation qui se manifeste particulièrement dans les années d'avant-guerre⁹⁷. En mai 1914, un ancien élève de l'École, de nationalité roumaine, vient ainsi donner une conférence fort applaudie sur la « race latine », s'attachant à démontrer scientifiquement l'existence des races, prélude à sa justification de la modification des frontières de la Roumanie pendant la guerre des Balkans : « Or, le sang ne se rachète que par la terre, conclut-il ; le plus précieux élément physiologique du corps humain se paie par le plus précieux élément sociologique des communautés humaines »⁹⁸.

On mesure ici le poids du contexte dans la résurgence d'éléments jusque là tenus plus ou moins en sourdine, mais qui n'en restaient pas moins latents. L'évolution tant sociale que politique du régime, ainsi que les tensions internationales se développant à partir du milieu des années 1900 portent à tirer la référence anglaise vers un pôle conservateur alors que l'Angleterre elle-même subit de profondes transformations. Le décalage entre les discours sur l'Angleterre et la situation du pays n'en est que plus visible : c'est la stabilité d'un ordre ancien qu'y cherchent des hommes comme André Siegfried, Jacques Bardoux ou Élie Halévy. Dans le même temps, l'Angleterre met aussi sous leurs yeux un gentleman impérialiste, adepte du *struggle for life*, donnant sans aucun doute une connotation nouvelle à la métaphore de l'arbre, symbole de force et de vitalité.

⁹⁴« L'Allemagne représente surtout pour l'Allemand une idée ethnique. Ce que le Français distingue de la France, comme le prouve ses regrets quand il s'en éloigne, c'est la bonté du sol, le plaisir d'y vivre. Elle est pour lui le pays par excellence, c'est-à-dire quelque chose d'intimement lié à l'idéal instinctif qu'il se fait de la vie » : *ibid.*, p. 50.

⁹⁵Cf. *supra* Chapitre 2-I. Cette ambiguïté est par exemple signalée par Philippe Veitl à propos du *Tableau politique* d'André Siegfried, dont il souligne aussi les accents barrésiens. Mais il insiste sur le fait que l'idée de race, telle qu'elle peut être utilisée par André Siegfried par exemple, désigne la communauté d'enracinement plutôt qu'un déterminisme biologique (Philippe VEITL, *art. cit.*, p. 118). Il nous semble que ces deux thèmes sont très liés et que cette proximité autorise justement la confusion.

⁹⁶Émile BOUTMY, *Éléments d'une psychologie politique du peuple américain*, A. Colin, 1906 (1ère édition 1902), pp. 63-69 ; Pierre LEROY-BEAULIEU, *Les États-Unis au XX^e siècle*, A. Colin, 1904, pp. IX-XIII ; Robert SAVARY, « La détérioration... », *art. cit.*, p. 580 (Sur la question des immigrés en France, cf. Gérard NOIRIEL, *Le creuset français : histoire de l'immigration XIX-XX^e siècles*, Seuil, 1988, 437 p.). On notera aussi qu'Albert Sorel s'est attaché à diffuser la pensée de Gobineau qui montrait, dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*, 1853-1855, l'évolution de l'humanité vers un métissage racial et un nivellement par le bas, oeuvre selon lui tout aussi inéluctable que la démocratisation. Son oeuvre sera récupérée par les nazis (Albert SOREL, « Le comte de Gobineau et la ligue gobinienne en Allemagne », in *Notes et portraits contenant des pages inédites recueillies et publiées par Albert-Émile Sorel*, Plon-Nourrit et Cie, 1909, pp. 227-239).

⁹⁷Les descriptions de la population des docks et plus généralement des villes portuaires comme instable et dégénérée est certainement un prolongement de cette idée d'enracinement et de cette tentation de fermeture aux influences cosmopolites : cf. Octave FESTY, « Les unions de dockers. Les hommes », *ASP*, t. 11, 1896, pp. 685-702 ; Émile BOUTMY, *Éléments...*, *op. cit.*, pp. 282-284. Sur le repliement du nationalisme français entamé au début du vingtième siècle : Raoul GIRARDET, *op. cit.* ; Claude DIGEON, *La crise allemande de la pensée française 1871-1914*, PUF, 1992, pp. 489 et suivantes.

⁹⁸XENOPOL, « La race latine », conférence du 11 mai 1914, *Supplément aux ASP du 15 août 1914*, pp. 85-95 (citation p. 95).

II- « L'ESPRIT DE CORPS DES CORPS QUI ONT DE L'ESPRIT »

L'idéal du gentleman en tant que prototype anglais de l'honnête homme français subit indéniablement des accrocs, de plus en plus visibles à mesure que le vingtième siècle avance. Il faut lire cette évolution dans son rapport avec les éléments plus généraux du contexte politique intérieur et extérieur, également dans ses liens avec l'institutionnalisation progressive de l'ELSP. Que celle-ci soit indissociable du contexte est une évidence, mais il faut y ajouter l'existence d'un décalage interne entre le projet d'Émile Boutmy et sa concrétisation. Mis sur un piédestal, le gentleman était en effet un idéal qui servait à alimenter les discours pédagogiques sans pour autant réussir pleinement à gagner coeurs et conduites. C'est là encore à des indices que nous nous attachons, qui semblent révéler l'existence de failles dans le modèle.

a) L'esprit de corps

On a dit à quel point les membres de la Société des élèves renvoyaient à ce modèle du gentleman dans leurs discours, moyen pour eux de reconnaître et faire reconnaître leur distinction. Un modèle qui correspondait de plus à leur *ethos*, servant en grande partie à fournir une cohérence et une légitimation à leur position dominante. Cette armature de base était cependant étoffée d'une moralité qui faisait du gentleman un homme intègre, personnage complet dont la contenance garantissait l'ascendant. Force est pourtant de constater qu'au sein de la Société des élèves, le personnage tendait à ne conserver que ses aspects les moins contraignants, ceux qui faisaient déjà partie de leur *habitus*.

Il nous est difficile d'apprécier véritablement le fonctionnement de la Société des élèves, faute de documents à ce sujet⁹⁹, mais il existe pourtant dans les discours et comptes-rendus des séances ou dans certains témoignages d'anciens élèves, des éléments donnant à voir des failles et des dysfonctionnements par rapport aux vertus proclamées de la Société. En jetant l'opprobre sur le « parasite languissant » que représentait à ses yeux la Société des élèves, Émile Boutmy en stigmatisait le manque de sérieux et y trouvait certainement aussi le prétexte pour imbriquer École et Société de façon à exercer un contrôle plus étroit sur le rejeton¹⁰⁰. C'est à partir de ce moment (1885) que sont créés des groupes de travail, sortes de prolongement de l'enseignement et moyen également de désigner les meilleurs élèves, c'est-à-dire les plus dignes de recevoir un complément d'éducation dans un cadre très étroit et contrôlé les rapprochant des enseignants. Lancinante, l'auto-célébration du sérieux des élèves, de leur entière dévotion au travail qui jalonne les discours tout au long de ces années, ne masque pourtant pas les signes de relâchement des conduites, si tant est qu'elles aient jamais montré la gravité et l'austérité que réclamait Émile Boutmy. Ainsi de l'organisation d'un bal durant l'année 1900, projet qui alimente les discours pour disparaître sans aucune raison explicite¹⁰¹ : c'est dans ses souvenirs que René Dollot explique la fin de non recevoir opposée

⁹⁹Nous avons évoqué le fonctionnement de la Société des élèves au chapitre 4-III.

¹⁰⁰*Rapport au Conseil de perfectionnement par Émile Boutmy*, 1884 AHC ISP 37 Dr4.

¹⁰¹ Ayant expliqué l'aide financière que certains élèves, dans une « grande détresse » (sic), pouvaient obtenir de la Société, le secrétaire général conclut : « Voilà pourquoi, comme un simple bureau de bienfaisance, nous projetons pour le mois de mai prochain une fête, un bal, voilà pourquoi ce bal à peine ébauché a déjà rencontré tant de sympathies et, à ce propos, vous me permettrez de citer avec respect et reconnaissance un nom qui restera attaché à cette oeuvre généreuse, c'est celui de Mme Casimir-Périer, qui a bien voulu consentir à accepter la présidence de notre comité de dames patronnesses et qui a déjà participé à nos travaux préparatoires » : discours de François Morel à l'assemblée générale de 1900, *Annuaire SAE*, 1900, p. 22. Le caractère mondain de ce projet est ici parfaitement lisible (Cf. également le discours de Charles Lesage qui revient sur

à Charles Lesage, alors président de la Société, par Émile Boutmy : on ne peut à la fois travailler et s'amuser¹⁰².

La qualité du travail effectué au sein de la Société n'est d'ailleurs pas sans inquiéter ses dirigeants (président et secrétaire généraux, présidents et secrétaires des sections) qui vont s'attacher, au fil des années, à retenir les élèves et à leur imposer de strictes règles de conduite. L'instauration, en 1896, de médailles récompensant les meilleurs travaux en est le versant honorifique, l'introduction dans le règlement de sanctions financières et de possibilité d'exclusion en est le côté disciplinaire. Rappelant les débuts difficiles de la Société, le secrétaire général de 1900 déclarait :

« Aux séances, un nombre d'auditeurs si restreint qu'une prudente commission du règlement avait dû établir des peines draconiennes contre les défaillants : une absence coûtait cinquante centimes : moyennant cinq sols l'on pouvait s'offrir un simple retard, mais malheur au conférencier qui, devenu timide en dernière heure, laissait la tribune vide : qu'il fût ou non à la fin de son mois, le trésorier avait barre sur lui pour un écu »¹⁰³.

Bien entendu, poursuit François Morel, de semblables pénalités paraissent en 1900 hors de propos, les orateurs se pressant en foule devant des auditoires bien remplis. Il y a manifestement un excès d'optimisme dans ces paroles si l'on en croit les divers appels à une plus forte participation que nous avons pu relever au cours des années 1900¹⁰⁴. L'assiduité aux conférences est loin d'être acquise, de même que l'exigence de retenue semble également faire défaut à certains. En 1902, le secrétaire général critiquait l'« exubérance » et l'« agitation » de quelques membres qui manifestaient à son avis une trop grande propension à adopter les moeurs parlementaires¹⁰⁵. Une critique récurrente là encore, et que l'on retrouve plusieurs fois exprimée avec amertume, aveu d'impuissance des dirigeants face aux bruits de couloirs, aux complots et aux bavardages auxquels ils réduisent le fonctionnement démocratique¹⁰⁶. C'est certainement face à cette situation que le règlement intègre en 1904 un droit d'expulsion des membres pour faute contre l'honneur¹⁰⁷.

le projet lors du banquet du 25^e anniversaire, *Annuaire SAE*, 1901, p. 16). En 1901, le secrétaire général ne peut que dire à ses camarades : « Pour une question d'ordre secondaire, l'échafaudage de nos rêves s'est soudain écroulé. [...] De longues et laborieuses négociations, où la fortune s'est montrée changeante, n'ont abouti qu'à une réponse... toute diplomatique » : discours à l'assemblée générale de 1901, *Annuaire SAE*, 1901, p. 56. En 1911, les élèves se prononcent de nouveau en faveur de l'organisation d'un bal mais rien n'indique qu'il ait eu lieu. (Procès-verbaux des séances du conseil de la Société, 26/11/1903-janvier 1913, séance du 23/12/1911, cahier manuscrit, Archives de l'Association des anciens élèves).

¹⁰²René Dollot poursuit : « Qu'eut-il pensé des bals des dernières années ? mais bien plus encore de la revue de l'École si étrangère à la notion de respect telle qu'on la concevait en son temps ? ». La période à laquelle se réfère l'auteur lorsqu'il évoque les « dernières années » est probablement celle précédant la nationalisation de l'ELSP. L'évocation du « respect » à propos des Annales nous paraît obscure : la notion semble renvoyer à un aspect polémique que n'aurait pas eu la Revue durant la période que nous étudions. Affirmation pour le moins contestable mais qui fait certainement partie de la représentation nostalgique d'une époque où les élèves, dont était l'auteur, auraient su mieux se conduire. René DOLLOT, *Souvenirs de l'École libre des Sciences Politiques (1895-1905)*, Pedone, 1947, p. 28.

¹⁰³Discours à l'assemblée générale de 1900, *op. cit.*, p. 21.

¹⁰⁴Discours de Pierre RAIN, séance du 29/1/1908, *Supplément aux ASP de janvier 1908*, p. 68 ; discours d'Édouard PARENT, séance du 31/1/1911, *Supplément aux ASP de mars-avril 1911*, p. 27.

¹⁰⁵Discours à l'assemblée générale de 1902, *Annuaire SAE*, 1902, p. 18.

¹⁰⁶Discours de Léon BARETY, séance du 28/1/1907, *Supplément aux ASP de mars 1907*, p. 65 ; Discours de Jean THEVENET, séance du 30/1/1912, *Supplément aux ASP de mars-avril 1912*, p. 46.

¹⁰⁷Procès-verbaux des séances du conseil de la Société du 26/11/1903 à janvier 1913, séance du 5/5/1904 (Archives de l'Association des anciens élèves).

Hauteur, arrogance, manifestées par le snobisme dont sont accusés les élèves de l'École¹⁰⁸, ces éléments traduisent également une fermeture de la Société sur elle-même, effectuée conjointement à son institutionnalisation et à sa professionnalisation.

A mesure que le nombre d'adhérents augmente¹⁰⁹ et que l'ELSP prend du poids dans la société républicaine, l'association des élèves se complique et se bureaucratise. Le règlement intérieur, qui comprend en 1875 vingt-deux articles en compte trente-sept en 1912 ; en 1892 est créé le poste de secrétaire général, chargé d'introduire dans l'administration « un élément de stabilité traditionnelle qui assurerait une plus grande unité de direction »¹¹⁰. Pivot de la Société, le poste est occupé par sept personnes successives jusqu'en 1914, dont le baron Étienne Hulot qui le conserve durant quatre ans et René Henry pendant dix ans, durées sans commune mesure avec la longévité des trésoriers de la Société : le docteur Louis Lacroix conserve le poste vingt années avant d'être remplacé en 1903, par un homonyme qui est encore en fonction en 1914. Ce n'est pas tant cette évolution, caractéristique de l'institutionnalisation des associations, qui attire l'attention que la fermeture graduelle des postes à responsabilité, réservés aux élèves représentant la réussite scolaire et professionnelle. En 1875, il suffit d'être scolarisé à l'ELSP pour briguer le poste de président ou de vice-président ; vingt ans plus tard, les vice-présidents ne peuvent être issus que des groupes de travail¹¹¹ ; en 1899, il est exigé d'eux qu'ils soient diplômés de l'École et membres de la Société depuis deux ans ; en 1905 enfin, les conditions se sont encore durcies : il leur faut deux ans de scolarisation à l'ELSP, deux ans de présence à la Société, le diplôme de l'École et la réussite à l'un des quatre grands concours d'Etat.

La promotion à la tête des sections d'anciens élèves à la carrière prometteuse est certainement une émulation pour les nouveaux élèves mais elle constitue surtout la marque d'une extériorisation des activités de la Société¹¹². Devenue une vitrine de la qualité de

¹⁰⁸A noter également au sein de l'École à la veille de la guerre la présence d'un certain nombre d'individus décrits comme des dandys, tels que Pierre Drieu la Rochelle, Raymond Lefebvre et le cercle de leurs amis. Éloigné du snobisme par son non conformisme, le dandysme reste cependant une marque de distanciation, l'affirmation d'une suprématie. « La poignée de mains toujours trop fréquente avilit le caractère » écrivait Baudelaire : à l'École ne se serraient la main que ceux qui avaient été présentés. Ce dandysme n'avait cependant rien à voir avec le mouvement décadentiste de la fin du siècle, il était essentiellement tourné vers l'avenir et plein d'énergie (Maurice Barrès était d'ailleurs décrit comme un dandy). Cf. Pierre ANDREU, Frédéric GROVER, *Drieu la Rochelle*, Hachette, 1979, pp. 49-52 ; Alain MONTANDON, « L'honnête homme et le dandy » in Alain MONTANDON (éd.), *L'honnête homme et le dandy*, Tübingen, Narr, 1993, p. 259.

¹⁰⁹92 membres actifs en 1881 ; 377 en 1892 ; 850 en 1905 ; 1430 en 1920.

¹¹⁰*Annuaire SAE*, 1892, pp. 32-33.

¹¹¹Les président, trésorier et secrétaire général sont élus en séance plénière. Les vice-présidents (qui deviennent président de section), de même que les secrétaires de section sont, eux, nommés par leurs sections respectives.

¹¹²Ce qui va de pair avec la professionnalisation des conférences telle que nous l'avons évoquée dans une précédente note, et qui se manifeste aussi par la tenue de certaines séances de la Société au quai d'Orsay (en 1907 et 1908 notamment : cf. les Procès-verbaux des séances de la Société, *op. cit.*). Il faut aussi noter l'évolution de la revue de l'École, à vocation interne tout d'abord (*Annales de l'ELSP*) puis s'ouvrant à un public plus large (*Annales des Sciences Politiques*) pour s'appeler à partir de 1911 *Revue des Sciences Politiques*, publication comportant même une rubrique « en marge des sciences politiques ». Cette évolution s'accompagne de commentaires insistant paradoxalement sur le caractère moins « sévère » pris par la revue qui serait pourtant capable de maintenir son caractère « scientifique » tout en s'ouvrant à un plus grand nombre de lecteurs. Dans les faits, la revue devient en partie un répertoire de données sociales, politiques et économiques, intégrant des chroniques (législative, ouvrière, internationale...), augmentant le nombre de comptes-rendus d'ouvrages et tendant à faire une part plus conséquente aux analyses liées à l'actualité plutôt qu'à ce qui était considéré comme « sévère », c'est-à-dire des études d'érudition. En créant, en 1906, la *Vie politique dans les deux mondes*, recueil d'informations diverses, les membres de l'ELSP poussaient cette logique à son comble (à noter également qu'André Lebon se chargeait aussi, depuis 1880 et sous le pseudonyme d'André Daniel, d'éditer une chronique de la vie politique française : *L'Année politique*). Cf. les rapports à l'AG des actionnaires de 1900 (AHC 1SP16 Dr3) et de 1907 (AHC 1SP22 Dr2) ; Anatole LEROY-BEAULIEU, « Au lecteur », *ASP*, t. 25, 1910, pp. 141-142.

l'enseignement dispensé à l'ELSP¹¹³, elle s'oriente nettement vers une activité de société d'anciens élèves, elle qui justement se targuait de s'en distinguer par un mélange d'élèves *et* d'anciens élèves. Autrement dit, elle met en avant sa fonction de réseau d'aide professionnelle et revendique un fort esprit de corps, s'apparentant à ces sociétés « d'admiration mutuelle » que son président critiquait pourtant en 1908¹¹⁴.

Le règlement de la Société est très explicite à ce sujet, l'article premier, définissant ses buts, lui assignant d'abord la vocation d'établir des relations suivies et un esprit de solidarité entre tous ses membres, et ensuite d'éclairer par le travail en commun et la discussion les questions se rattachant aux cours de l'École¹¹⁵. On notera la tentative d'inverser les priorités, manifeste dans le règlement publié l'année suivante puis le retour aux propositions initiales et leur affermissement par l'ajout, en 1884, d'une fonction d'assistance mutuelle¹¹⁶. En déplorant, en 1913, que ce soient les anciens élèves qui assurent les conférences à la Société, le président de la section de finances et de législation décrivait parfaitement la primauté du caractère associatif sur le caractère intellectuel de la Société¹¹⁷. Si la constitution d'un esprit de corps faisait partie des objectifs promus par Émile Boutmy, dans la mesure où il était un moyen d'étendre l'influence de l'École par l'entremise du réseau d'anciens élèves, il était aussi conçu chez lui et assez paradoxalement, de façon ouverte :

« La conscience corporative, écrivait-il, n'a chance de se maintenir à l'état de force saine, utile et stable qu'entre gens appelés à coopérer plus ou moins directement à une oeuvre homogène et à des oeuvres étroitement connexes »¹¹⁸.

Cette conception l'amenait ainsi à critiquer tout esprit de corps qui se développerait parmi les fonctionnaires coloniaux car il ne pourrait se réduire qu'à

« une camaraderie égoïste et intolérante [...] qui s'entretient surtout par la résolution de maintenir au bénéfice du corps le monopole des places, de ne souffrir aucun intrus, aucune partie venue du dehors »¹¹⁹.

¹¹³A partir de 1906-1907, la Société organise des « Grandes conférences », série annuelle de conférences traitant d'une question particulière, liée à l'actualité (questions actuelles de politique étrangère en Europe en 1906-1907 ; Les forces productives de la France en 1907-1908...), effectuées sous le patronage d'hommes influents (Alexandre Millerand, Eugène Étienne, Paul Doumer, Antoine Guillaïn...). Elles sont l'occasion d'afficher la légitimité intellectuelle et politique de l'École, attirant l'élite parisienne, comme s'en réjouit Raphaël-Georges Lévy (Discours lors du banquet du 9/2/1914, *Supplément aux ASP de janvier-février 1914*, p. 32).

¹¹⁴Discours de Pierre RAIN, séance du 29/1/1908, *op. cit.*, p. 68 : il s'insurge en fait contre l'un des membres de la Société qui l'avait justement présentée de cette façon.

¹¹⁵Règlement originel, *Annuaire SAE*, 1877, p. 1. Dans les règlements des années suivantes, la discussion s'élargit à tout ce qui entre dans le domaine des sciences politiques.

¹¹⁶Cf. le commentaire qu'en fait le secrétaire général en 1900, indiquant que la santé financière de la Société lui permet de fournir une aide matérielle aux plus pauvres (il s'agit en fait de prêts d'honneur), troisième modalité de définition de la solidarité entre les membres, après l'aide intellectuelle et l'aide professionnelle : Discours à l'assemblée générale de 1900, *op. cit.*, p. 22.

¹¹⁷Il en était d'ailleurs réduit à faire miroiter devant les yeux des élèves la médaille Roty, « distinction qui représente et un honneur et un souvenir d'une valeur appréciable », recourant également aux termes de « profit », « avantage immédiat » et esprit de « concurrence » dans l'espoir de stimuler les élèves : Maurice TARTIERE, Discours du 13/2/1913, *Supplément aux ASP de janvier-février 1913*, p. 38. Sur l'évolution des motivations de la vie associative en relation avec son institutionnalisation, voir l'exemple de la sociabilité sportive décrite par Pierre ARNAUD, « La sociabilité sportive. Jalons pour une histoire du mouvement associatif », in Pierre ARNAUD (dir.), *Les athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine 1870/1914*, Toulouse, Éditions Privat, 1987, pp. 359-384.

¹¹⁸Émile BOUTMY, *Le recrutement des administrateurs coloniaux*, A. Colin et Cie, 1895, pp. 22-23.

¹¹⁹*Ibid.*, p. 24.

A cette forme négative et prohibitive, il opposait l'esprit de corps émanant *naturellement* d'une similitude de qualités individuelles : énergie, personnalité, adaptabilité... désignant ainsi les principes de la pédagogie mise en place à l'ELSP, suffisante selon lui pour créer une consanguinité des esprits qui n'ait pas besoin de se replier sur le groupe pour rester vigoureuse. Même si ces propos sont destinés aux fonctionnaires coloniaux, élite des administrateurs, c'est également à l'administration de la métropole qu'Émile Boutmy s'adressait, l'enjoignant à rester ouverte aux demandes de la société civile, comme son homologue anglaise en donnait l'exemple¹²⁰.

L'évolution de la Société des élèves allait manifestement à l'encontre de cette définition - là encore plutôt utopique - bien que les discours continuent à rappeler l'existence d'un bon et d'un mauvais esprit de corps et l'attachement de la Société au premier¹²¹. Le modèle du gentleman présentait indéniablement un caractère à la fois plus étriqué et plus suffisant que ce qu'aurait souhaité Émile Boutmy.

Le repli sur les intérêts corporatifs se manifestait également au sein de l'École elle-même à travers la complexification de l'enseignement et la fermeture du recrutement professoral. Complexification qui se traduit tout d'abord par l'augmentation régulière du nombre de cours - 10 en 1872-1873, 17 en 1894-1895, 36 en 1913-1914 - sans compter les conférences qui sont liées à ces enseignements ainsi que les conférences de révision et de préparation aux concours d'Etat ; s'y ajoutent à partir de 1909-1910 les cours de l'année complémentaire. Ce gonflement de la masse d'enseignement s'accompagne d'une nette différenciation des sections. Pendant les quinze premières années, celles-ci sont assez peu distinctes, consistant surtout en un regroupement de cours communs à au moins deux des sections¹²². A partir des années 1890 elles tendent cependant à se différencier de plus en plus, chacune adoptant un profil spécifique et des cours qui ne se retrouvent pas dans les autres branches de l'enseignement¹²³. Spécialisation particulièrement poussée pour la section économique puisqu'elle se trouve elle-même scindée en 1910. A l'autre extrémité de l'enseignement, la section générale elle, continue à être un panachage des sections diplomatique, administrative et économique, sorte de résidu des ambitions initiales d'Émile Boutmy attaché à la promotion d'une culture générale¹²⁴. Si cette différenciation a peu d'incidence en 1883 car l'École comporte encore peu de sections, peu de cours - une

¹²⁰Cf. *supra* Chapitre 7-I

¹²¹ « Vous avez l'esprit de corps des corps qui ont de l'esprit », déclare Casimir-Périer au banquet du 21 mars 1899, *Supplément aux ASP de mai 1899*, p. 25 ; cf. également : Discours de Louis DOP, séance du 11/12/1899, *Supplément aux ASP de janvier 1900*, pp. 8-9 ; Discours de René DOLLOT, séance du 15/1/1902, *Supplément aux ASP de mars 1902*, p. 33 ; discours du comte de PENHA-GARCIA, dîner du 8/2/1912, *Supplément aux ASP de mars-avril 1912*, p. 45.

¹²²En 1883-1884 par exemple, tous les cours existant sont soit obligatoires, soit recommandés (c'est-à-dire facultatifs) pour au moins deux des quatre sections. Seul celui d'histoire diplomatique de 1648 à 1789 n'est obligatoire que pour la section diplomatique.

¹²³La « spécialisation » grandissante est visible par l'augmentation du nombre de cours qui ne sont recommandés (facultatifs ou obligatoires) que pour une seule section : 1 cours de cette nature en 1883, 10 en 1893, 9 en 1913. S'ajoute à ceci l'augmentation du nombre de cours communs à deux sections seulement : 10 en 1883, 16 en 1913.

¹²⁴En 1883-1884, la section générale est ainsi composée : sur 10 cours obligatoires, 3 cours sont obligatoires pour celle administrative (Droit constitutionnel (France, Angleterre, États-Unis) ; Constitutions de la Belgique, Suisse, Allemagne, Autriche-Hongrie et Italie ; Histoire parlementaire et législative depuis 1789), 2 cours de la section économique (Économie politique ; Finances), 4 cours de la section diplomatique (Histoire diplomatique de 1789 à nos jours ; Tableau de l'Europe contemporaine ; Droit des gens ; Géographie et ethnographie). S'y ajoute un cours de législation civile comparée qui est obligatoire seulement dans cette section. En 1913-14, sur 11 cours, la répartition est celle-ci : 3 cours de la section administrative, 1 de celle économique, 3 de celle diplomatique et 4 propres à la section. A titre de comparaison, la section diplomatique comprend 6 cours sur 9 qui lui sont propres ; celle économique et sociale 5 sur 9.

vingtaine - et peu d'élèves et auditeurs - 276 dont 129 élèves -, cela prend d'autres proportions en 1913 quand le public est plus étendu - 685 élèves - et le nombre des cours avoisinant la quarantaine : les occasions de mise en contact des élèves sont moindres, chaque section comportant un public plus spécifique.

L'extension du nombre de cours va de pair avec le grossissement du « corps professoral » qui, de 17 enseignants dans les années 1870 passe à 74 à la veille de la guerre¹²⁵. Le fait le plus notable le concernant, outre la présence de véritables piliers de l'enseignement¹²⁶, est constitué par l'augmentation du recrutement interne : si André Lebon est le premier ancien élève à pénétrer le corps enseignant en 1884, ils sont 15 dans ce cas en 1901 (soient 24% des enseignants) et 38 en 1914 (soient 51%). Majoritairement recrutés pour donner des conférences, ils acquièrent petit à petit le statut de professeur, achèvement d'un parcours qui les fait accéder au sommet de la hiérarchie de l'ELSP et qui consacre la routinisation du fonctionnement de l'établissement.

Cette évolution trouve son aboutissement en 1912 dans la personne d'Eugène d'Eichthal qui devient, à soixante-huit ans, directeur de l'École, parfait représentant du pôle gestionnaire par rapport au pôle « innovation » que pouvait incarner Émile Boutmy. Lucien Lévy-Brühl faisait remarquer dans la notice nécrologique qu'il lui consacrait, qu'Émile Boutmy concevait ses fonctions de directeur dans un sens qui dépassait largement le seul aspect administratif, contenant également une perspective pédagogique et scientifique¹²⁷. A son décès, Anatole Leroy-Beaulieu reprend le flambeau, très éloigné, lui, du pôle strictement administratif et financier qu'il délègue à Eugène d'Eichthal. C'est à l'analyste de la Russie que les dernières innovations de l'enseignement sont dues - création d'une sous-section finances privées et de l'année complémentaire - innovations sur le plan organisationnel mais non sur le plan intellectuel, se contentant d'entériner des évolutions déjà perceptibles et de s'adapter aux exigences estudiantines : l'année complémentaire constitue surtout une remise à niveau pour la préparation aux concours d'Etat, destinée aux jeunes gens n'ayant pas réussi à s'y présenter avant d'effectuer leur service militaire. Déclarant vouloir poursuivre l'oeuvre d'Émile Boutmy sans le copier mais également sans bouleverser l'ordre établi, Anatole Leroy-Beaulieu ouvre la période de l'après Boutmy, période où il s'agit surtout d'étendre le renom et la clientèle de l'École¹²⁸. C'est ce à quoi se consacre Eugène d'Eichthal qui prend la tête de l'établissement en 1912 faute d'un autre candidat¹²⁹. Il partage avec ses prédécesseurs un intérêt pour des domaines éclectiques, philosophie, économie, politique..., un goût pour les matières artistiques - il est poète à ses heures -, un libéralisme nourri aux sources saint-simonienne et anglaise par l'intermédiaire de son père, un goût également pour l'action, membre de nombreuses sociétés savantes et philanthropiques (Musée social, Société

¹²⁵Ne sont pas compris les enseignants honoraires

¹²⁶Tels Jacques Flach qui enseigne à partir de 1874, Louis Renault (1874-1918), Albert Sorel (1872-1906), Émile Levasseur (1872-1911), Alfred de Foville (1877-1909) ; Anatole Leroy-Beaulieu (1880-1912), Émile Cheysson (1882-1910), Auguste Arnauné (1886-etc), Charles Benoist (1895-etc), Émile Bourgeois (1897-etc), Élie Halévy (1898-etc), etc.

¹²⁷Lucien LEVY-BRUHL, *art. cit.*, p. 798.

¹²⁸Discours d'Anatole LEROY-BEAULIEU lors du dîner du 22/12/1906, *Supplément aux ASP de janvier 1907*, pp. 11-12 ; Paul ERNEST-PICARD, discours reproduit dans *Le 50^e anniversaire de la fondation de l'École libre des sciences politiques (1871-1921)*, 27, rue Saint-Guillaume, 1921, p. 27.

¹²⁹Pierre Rain note très respectueusement qu'à l'époque, aucun professeur ne s'imposait comme candidat potentiel : les procès-verbaux du Conseil d'administration nous apprennent cependant que Louis Renault, pressenti, avait refusé le poste. Entre le prix Nobel de la paix et l'homme d'affaire qui va devenir directeur, ce sont deux options bien différentes qui se présentaient. Pierre RAIN, *L'École libre des Sciences politiques 1871-1945*, FNSP, 1963, p. 63 ; CA du 3/10/1912 AHC 1SP30 Dr2. Pierre Rain (1881-?), diplômé de l'École, devient bibliothécaire en 1919 ; il donne des conférences de province en 1912-1913.

d'Économie Politique, Société Franklin...), vice-président du Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du Midi. Mais il se distingue d'Émile Boutmy et d'Anatole Leroy-Beaulieu par sa distance avec la fonction professorale et c'est avant tout pour ses qualités de gestionnaire qu'il est placé à la direction de l'ELSP, ce qui en dit long sur la conception d'un rôle qu'il va tenir vingt-quatre années durant, ne quittant l'École qu'à son décès, à l'âge de quatre-vingt douze ans¹³⁰.

« Excellent administrateur, prudent, économe même, il conduisit l'École vers un succès toujours croissant »¹³¹, qui se mesure surtout à l'agrandissement des locaux et à l'augmentation du nombre de conférences de préparation aux concours d'Etat. Il ne fait en cela que poursuivre la politique mise en place dès les premières années de l'École, consistant à adapter l'enseignement aux évolutions politiques, économiques et sociales, un phénomène que Pierre Favre a résumé sous l'expression : « irruption de l'histoire réelle », montrant des sciences politiques répondant à une problématique des « questions », qui correspond aussi à leur utilité politique¹³². L'évolution des enseignements procède ainsi essentiellement par agrégation/retranchement d'items suivant les besoins du moment¹³³.

Distant des élèves, Eugène d'Eichthal a donc une conception plutôt réductrice de sa fonction de directeur, s'inquiétant surtout de conserver et préserver¹³⁴. Présenté comme un grand bourgeois libéral, représentant d'une classe sociale qui achève sa course à la fin du dix-neuvième siècle¹³⁵, Eugène d'Eichthal partage avec Anatole Leroy-Beaulieu une aversion pour le socialisme, qu'il pousse à l'obnubilation, consacrant une grande partie de ses travaux à la question¹³⁶. Il incarne parfaitement la tentation de repli et de défense sociale perceptible chez

¹³⁰Cf. Pierre RAIN, *op. cit.*, pp. 63 et suivantes. Cf. également Gérard VINCENT, *Sciences Po. Histoire d'une réussite*, Olivier Orban, 1987, Chapitre 5 : « Le « grand silence blanc » ou le règne d'Eugène d'Eichthal 1912-1936 ».

¹³¹Pierre RAIN, *op. cit.*, p. 63.

¹³²Pierre FAVRE, « La constitution d'une science du politique, le déplacement de ses objets et « l'irruption de l'histoire réelle » », *Revue Française de Science Politique*, n° 2, avril 1983, pp. 181-220.

¹³³Durant la période que nous étudions, 36 cours sont créés, sans compter ici les conférences relatives aux finances publiques et à l'organisation administrative qui sont peu à peu officialisées dans le programme, acquérant un intitulé à part entière à la fin du siècle (ces conférences n'étaient en effet jusqu'alors désignées que par le nom des enseignants qui les prenaient en charge : la conférence « de » Louis Courtin devient ainsi par exemple en 1897 une conférence intitulée « Législation budgétaire de la France. Le décret de 1862 »). Un gros bloc est constitué par les cours coloniaux instaurés en 1886-1887 (6 cours) ; le reste se répartit entre des innovations liées à la politique internationale (Histoire politique des États européens, 1879 ; Affaires d'Orient, 1882 ; Histoire des rapports des États occidentaux avec l'Extrême-Orient, 1886 ; Droit de la guerre maritime, 1898 ; avant guerre apparaissent aussi : Politique étrangère de l'Angleterre, 1913 ; Evolution de l'Allemagne et de l'Italie, 1914) ; à la législation sociale et économique (Assurances sur la vie, 1888 ; Hygiène publique, 1890 ; Législation ouvrière, 1890 ; Législation des chemins de fer, 1892) ; aux questions économiques (industrielles, bancaires et commerciales) (Monnaie, crédit, change, 1885 ; Opérations de banque, 1888 ; Économie rurale, 1887 ; Politique commerciale des États-Unis, 1898 ; Technique industrielle, 1905 ; Circulation internationale, 1908 ; Valeurs mobilières, 1908 ; Grandes industries modernes, 1909 ; Finances étrangères, 1909). Nous n'avons pas cité tous les cours, suffisamment cependant pour mesurer le caractère contemporain et pratique de la science politique enseignée à l'ELSP.

¹³⁴Pierre Favre évoque également la routinisation de l'enseignement sous le règne d'Eugène d'Eichthal (Pierre FAVRE, « Les professeurs de l'École libre des Sciences Politiques et la constitution d'une science du politique en France », in Christophe CHARLE, Régine FERRE (texte publiés par), *Le personnel de l'enseignement supérieur en France au XIX^e et XX^e siècles*, Éditions du CNRS, 1985, p. 269). Durant l'entre-deux-guerres, le jardin de l'École jusqu'alors conçu à l'anglaise renoue avec le style français, changement qui est loin d'être un simple détail étant donné l'importance de ce coin de verdure dans la vie de l'établissement. « Nous ne sommes pas maniaques de géométrie, écrivait Charles Maurras ; la lumière, l'air et la vie sont dans nos souhaits naturels, en sorte que les beautés alignées et rigides nous paraîtront toujours trop sèches. Mais il reste très vrai que le jardin anglais, voisin des confusions de la pure nature, ne serait pas non plus pour nous contenter... N'est-il plus de jardins, ni de parcs français ? Est-il impossible d'en reconstituer ? » : Charles MAURRAS, *op. cit.*, p. 70.

¹³⁵« Allocation prononcée par M. Henri Truchy à l'occasion du décès de M Eugène d'Eichthal », *Revue des travaux de l'ASMP*, 96^e année, 1936, p. 300.

¹³⁶Cf. Eugène d'EICHTHAL, *Socialisme, communisme et collectivisme*, Guillaumin, 1892 ; *Socialisme et problèmes sociaux*, Alcan, 1899 ; « La formation des richesses et ses conditions actuelles », *Séances et Travaux de l'ASMP*, t. 165, 1906, pp 646-

les membres de l'établissement à mesure que la République devient plus sociale et plus démocratique¹³⁷, en même temps qu'une telle position peut conduire à un comportement nettement plus agressif. Contrairement à la représentation de l'Angleterre que nous avons vu se dessiner au sein de l'École, Eugène d'Eichthal adopte une attitude plus tranchée, reprochant au pays de se précipiter, à la veille de la guerre, dans le radicalisme faute d'avoir été capable d'entreprendre à temps les réformes nécessaires¹³⁸. Selon lui, États-Unis et Angleterre connaissent un renversement de l'idéal anglo-saxon qui faisait de l'individu un être indépendant par rapport à l'Etat : l'observation montre en 1914 son assujettissement à l'administration, aux politiciens, aux trusts. Commentant l'ouvrage d'Herbert Croly sur la vie américaine, Eugène d'Eichthal semble ainsi suivre l'auteur dans sa demande d'une revivification de l'idéal démocratique qui passerait par l'exaltation de la grandeur nationale, la constitution d'un pouvoir exécutif fort et d'une administration compétente¹³⁹.

C'est incontestablement d'un raidissement conservateur dont témoigne Eugène d'Eichthal, qui le pousse à voir dans la force de la volonté et dans l'économie politique les antidotes au mal contemporain¹⁴⁰. Une vision qui correspond à la promotion de l'efficacité et de l'action, nourrissant la prépondérance grandissante de l'économie et de la technique au sein de l'enseignement de l'École et rencontrant par ailleurs le courant pragmatique et anti-intellectualiste qui se développe en France à l'orée du siècle.

b) Une proto-technocratie

Malgré le désir sans cesse rappelé au sein de l'ELSP de privilégier la culture générale et classique sur la culture technique et économique, l'enseignement s'oriente de plus en plus vers l'acquisition de savoirs et savoir-faire spécialisés où l'économie et la statistique tendent à acquérir une place prépondérante. Sur les trente-six cours créés de 1879 à 1914, la moitié ont trait à des matières économiques¹⁴¹. Le rôle du modèle américain dans cette évolution est

673 ; « L'idéologie du socialisme néo-marxiste. La lutte des classes », *Séances et travaux de l'ASMP*, t. 173, 1910, pp. 782-802, etc.. Anatole Leroy-Beaulieu ne craignait pas de défier les jeunes gens du quartier latin en dénigrant devant eux le socialisme, quitte à attiser la haine sociale qu'il se proposait justement d'extirper : Anatole LEROY-BEAULIEU, « Pourquoi nous ne sommes pas socialistes », *Comité de Défense et de Progrès social*, séance d'ouverture du mercredi 9 janvier 1895, Siège du Comité, s. d., pp. 6-19.

¹³⁷Faisant le compte-rendu d'un ouvrage d'Eugène d'Eichthal, Émile Boutmy critiquait sa propension à voir du socialisme un peu partout (Émile BOUTMY, compte-rendu du livre d'Eugène d'EICHTHAL, *Socialisme, communisme et collectivisme*, 1892, *ASP*, t. 7, 1892, pp. 339-341). Élie Halévy notait, lui, que si Émile Boutmy semblait avoir l'esprit parfaitement tranquille en assistant à son cours sur le socialisme, il n'en allait pas de même pour Eugène d'Eichthal qui manifestait, lui, une certaine inquiétude : lettre du 18/1/1902, *Élie Halévy. Correspondance 1891-1937*, Éditions de Fallois, 1996, p. 320.

¹³⁸Eugène d'EICHTHAL, compte-rendu de l'ouvrage de Jacques BARDOUX, *L'Angleterre radicale. Essai de psychologie sociale (1906-1913)*, in *Séances et travaux de l'ASMP*, 1913, t. 180, pp. 345-347.

¹³⁹Eugène d'EICHTHAL, compte-rendu de l'ouvrage d'Herbert CROLY, *Les promesses de la vie américaine*, Alcan, 1913, *ASP*, t. 31, 1914, pp. 118-121.

¹⁴⁰Eugène d'EICHTHAL, *La formation des richesses et ses conditions actuelles*, Alcan, 1906, 456 p. ; cf. ses discours à la Société des élèves, 29/1/1913, *Supplément aux ASP de mars-avril 1913*, pp. 22-23.

¹⁴¹Il est possible de repérer plusieurs périodes dans la nature des cours créés à l'ELSP : se développent dans un premier temps (tournant des années 1880) des cours liés à la diplomatie, aux relations internationales (Histoire politique des États européens qui devient d'ailleurs en 1910 « L'Europe contemporaine et les intérêts européens hors d'Europe », Affaires d'Orient...) ce que la création de la section coloniale en 1886 accentue par des cours relatifs aux rapports des puissances coloniales entre elles (Histoire des rapports des États occidentaux avec l'Extrême-Orient, Géographie coloniale, Systèmes coloniaux comparés...) ; au tournant des années 1890 apparaissent des cours liés à la question sociale (Législation ouvrière, Hygiène publique), viennent enfin à partir des années 1900 et de façon croissante des cours relatifs aux questions économiques et industrielles : Politique commerciale des États-Unis et des principales puissances, Technique industrielle, Circulation internationale, Valeurs mobilières, Grandes industries modernes.... L'enseignement consacré aux matières financières créé dès 1872 s'étoffe au fil des années, de même d'ailleurs que celui sur l'organisation administrative (conférences comprises), ce dernier intégrant aussi en 1909 une partie traitant du rôle de l'administration dans la vie

manifeste, ainsi que nous avons déjà pu le souligner¹⁴² : la création de la sous-section « finances privées » s'inspire d'ailleurs expressément de l'École d'affaires d'Harvard¹⁴³.

« Les problèmes économiques vont, Messieurs, vous assaillir dès votre entrée dans le monde, et vous ne pourrez pas vous y dérober » déclarait Émile Cheysson aux élèves de l'ELSP en 1882¹⁴⁴, leur expliquant que la connaissance de l'économie politique leur permettrait de « faire entendre le langage de la science et de la raison », de « démasquer l'erreur qui passe », de « proclamer la vérité qui reste »¹⁴⁵ : l'affirmation sans cesse réitérée à l'ELSP que l'économie politique est bien une *science* - et la plus avancée des sciences morales - a pour corollaire l'affirmation de sa capacité à dire la vérité des choses¹⁴⁶ et par conséquent la nécessité d'étendre l'utilisation de ses procédés à toute analyse qui veut être validée. C'est grâce à la statistique¹⁴⁷ que l'économie politique acquiert ce statut de science capable d'objectiver la réalité sociale : présentée à l'ELSP comme « l'auxiliaire » de

économique (assurée par Jean Romieu, diplômé de l'ELSP, conseiller d'Etat, enseignant à l'École des Ponts et Chaussées, et connaissant les États-Unis qu'il a visités en 1901-1902). L'économie politique a toujours été l'un des enseignements clés de l'ELSP, obligatoire pour presque toutes les sections, mais les préoccupations économiques tendent à devenir prépondérantes au vingtième siècle (significativement d'ailleurs, c'est l'École des Hautes Études Commerciales qui est désignée comme le concurrent des années 1910 : CA du 28/5/1910 et du 6/6/1911, AHC 1SP30 Dr1). Cette évolution est aussi liée à la question des carrières ouvertes à la sortie de l'École, l'administration n'offrant pas suffisamment de places pour accueillir tous les diplômés, à la question également des traitements qu'elle offre, jugés trop modiques : Eugène d'EICHTHAL, « Nos grandes écoles. L'École libre des Sciences politiques », *RDDM*, 1/12/1927, pp. 542-543.

¹⁴²Supra Chapitre 6-III

¹⁴³C'est en tous cas ainsi que la présente un article des *Annales* qui établit le parallèle entre la *School of Business Administration* créée en 1908 et la sous-section finances privées : les cours sont donnés par des hommes d'affaires et des spécialistes, les travaux pratiques y sont importants, un stage d'été dans les affaires est nécessaire, aucune situation n'est garantie à la sortie de même que l'École est ouverte à tous les bacheliers (étudiants diplômés des « College » dont l'auteur souligne la similitude avec les collèges anglais d'Oxford et Cambridge) : Camille RIBOUD, « L'École d'affaires de l'Université Harvard », *ASP*, t. 26, 1911, pp. 631-640 (l'article est publié sous la rubrique : « En marge des sciences politiques » ce qui en dit long sur la place de la sous-section finances privées au sein de l'ELSP). La connaissance de l'expérience de la *School of Business* est très certainement liée aux relations établies avec l'Université d'Harvard dès les années 1880 qui se concrétisent par l'accueil d'étudiants américains à l'ELSP (AHC 1SP56 Dr3) et la réception fréquente des directeurs et enseignants de l'Université. A noter toutefois qu'en Allemagne aussi l'enseignement économique se développe, phénomène relevé par Georges Blondel à l'issue d'un voyage effectué en 1907, suite auquel il exhorte la France à suivre cette orientation notamment pour contrer le fonctionnarisme : Georges BLONDEL, *L'éducation économique du peuple allemand*, Larose et Tenin, 1908, compte-rendu dans les *Annales des Sciences politiques*, t. 23, 1908, pp. 849-850.

¹⁴⁴Émile CHEYSSON, « Le cadre, l'objet et la méthode de l'économie politique », leçon d'ouverture du cours d'économie politique à l'ELSP en 1882, in *Oeuvres choisies*, t. II, Rousseau, 1911, p. 64.

¹⁴⁵*Ibid.*, pp. 64-65. Il y incontestablement des accents prophétiques dans ces déclarations, entraînements qui se retrouvent également sous la plume d'Émile Boutmy (Émile BOUTMY, *Le développement...*, *op. cit.*, pp. 329-330). C'est de vérité révélée qu'il s'agit ici, bien loin du travail de rationalisation scientifique entrepris à l'ELSP mais autrement plus efficace car, finalement, accessible à tous ceux qui en feront l'effort, « même aux plus incultes » écrit Émile Boutmy (*Essai d'une psychologie...*, *op. cit.*, p. 306). Alfred de Foville parle de la statistique de façon similaire : les statisticiens sont des croyants, explique-t-il, évoquant la profession comme une vocation et faisant de l'Institut international de statistique « le régénérateur de la statistique universelle » : « C'est à lui que nos successeurs [...] s'adresseront pour fortifier leur foi et pour dissiper leurs inquiétudes ou leurs scrupules ; c'est à lui qu'il appartiendra de faire un jour de la statistique [...] « le vrai miroir de la vie sociale, le guide sûr des activités individuelles et collectives, et comme la conscience du monde civilisé » » : Alfred de FOVILLE, « La statistique, les statisticiens et leur Institut International », *RPP*, t. 46, 1905, p. 244.

¹⁴⁶C'est ainsi que Clément Colson affirme que les différentes écoles économiques sont d'accord sur la plupart des points de doctrine et que seules varient les solutions envisagées à partir de ces analyses, sachant, comme il s'est attaché à le montrer dans le reste de son intervention, que les doctrines socialistes pèchent par l'importance qu'elles accordent à la « philosophie » qui fausse le jugement : Clément COLSON, « La valeur scientifique et pratique de l'économie politique », *ASP*, t. 35, 1916, pp. 1-23. Il s'agit d'un extrait du cours qu'il donne à l'ELSP.

¹⁴⁷Mais aussi aux enquêtes monographiques qui constituent une méthode d'observation rigoureuse de nature plus qualitative que la statistique. Les liens entre les leplaysiens et les statisticiens se développent à partir des années 1880 sous l'impulsion d'Émile Cheysson notamment, membre de la Société d'économie Sociale et de la Société de Statistique de Paris : Zhang KANG, *Lieu de savoir social. La Société de Statistique de Paris au XIX^e siècle (1860-1910)*, Paris, EHESS, 1989, p. 158.

l'économie¹⁴⁸, la statistique est néanmoins conçue comme indispensable à toute analyse économique : « Les seules vraies lois économiques sont celles que la statistique a contresignées » affirme Alfred de Foville¹⁴⁹.

Environ 10% des enseignants de l'ELSP sont actifs à la Société de Statistique de Paris (SSP), organe incontournable dans le développement de la statistique en France au dix-neuvième siècle¹⁵⁰, et plus de la moitié d'entre eux président même cette société à un moment ou à un autre¹⁵¹. Nombre se retrouvent dans le « groupe de Paris » composé des économistes libéraux qui jouent un rôle important au sein de la SSP et entretiennent des liens privilégiés avec la Société d'Économie politique, éléments qui indiquent le rapport étroit de l'économie avec la statistique¹⁵². Celle-ci a été développée tout d'abord pour servir d'arme aux libre-échangistes des années 1860 - Michel Chevalier est le premier président de la SSP en 1860 - et, plus globalement, pour donner à l'économie politique une force de conviction à la fois par l'assurance que les analyses sont fondées sur une réalité chiffrable et palpable ainsi que par la possibilité de démontrer en aval l'efficacité des politiques préconisées : outil de preuve et d'aide à l'induction, la statistique est « un instrument de légitimation d'une certaine vision du monde »¹⁵³.

¹⁴⁸C'est ainsi que la définit Émile Levasseur dans son cours à l'ELSP, la considérant comme une méthode qui éclaire l'économie politique, optique que partage Alfred de Foville : Émile LEVASSEUR, « Cours de statistique et de démographie », Cahier manuscrit du baron Hulot, s. d., (début des années 1880), AHC 1SP7 Dr2 ; Alfred de FOVILLE, « La statistique... », *art. cit.*, pp. 224-244. Émile Levasseur inaugure l'enseignement de la statistique dès la création de l'École, l'insérant dans le cours de géographie économique. Le cours prend l'intitulé « statistique et géographie économique » en 1874-1875, assuré conjointement avec Clément Juglar ou Alfred de Foville selon les années. S'y adjoindront : Auguste Arnauné à partir de 1893 (mais il traite surtout de géographie économique), Pierre Leroy-Beaulieu dès 1899. Un enseignement de méthodologie statistique est instauré en 1907, confié à André Liesse qui a publié un manuel sur la question : *La statistique, ses difficultés, ses procédés, résultats*, Guillaumin, 1905, VIII-182 p.. Ces hommes allient une orientation technique (ingénieurs ou liés à ce milieu comme Émile Levasseur et André Liesse qui enseignent au Conservatoire des Arts et Métiers, ou comme Auguste Arnauné, fonctionnaire au ministère des Finances) à un engagement dans la promotion de l'économie libérale (membres de la SEP, collaborateurs de *L'Économiste français*, du *Journal des Économistes*...).

¹⁴⁹Alfred de FOVILLE, *art. cit.*, p. 230. Il ajoute que les lois « votées », en quelque domaine que ce soit, devraient aussi être fondées sur la statistique qui seule peut fournir une exacte connaissance des faits, montrant ici, et bien qu'il s'en défende, l'ambition hégémonique des statisticiens. Le texte d'Alfred de Foville auquel nous nous référons ici est une sorte de bilan de la profession statisticienne au milieu des années 1900, texte qui fait aussi l'objet d'une communication devant l'ASMP (cf. *Séance et travaux de l'ASMP*, t. 165, 1906, pp. 216-240), particulièrement intéressant pour notre propos parce qu'il émane d'un homme parfaitement intégré à l'ELSP où il enseigne durant trente ans, ingénieur et juriste de formation, fonctionnaire au ministère des Finances, membre actif de la Société de Statistique, de la Société des études économiques, du Musée social, parfait exemple de l'homme indissociablement économiste et statisticien, mais aussi ingénieur. Cf. Auguste ARNAUNE, « Alfred de Foville », *ASP*, t. 31, 1913, pp. 146-151 ; Fernand FAURE, « Alfred de Foville », *RPP*, t. 78, 1913, pp. 381-430.

¹⁵⁰Les renseignements concernant la Société de Statistique sont essentiellement tirés de la thèse de Zhang KANG, *op. cit.* La SSP partage d'ailleurs dès 1873 sa bibliothèque avec l'ELSP (CA du 1/4/1873 AHC 1SP29 Dr2). A la filiation de certains membres de l'École à la SSP doit s'ajouter l'activité au sein de l'Institut International de Statistique. Créé en 1885 à l'occasion du cinquantenaire de la Royal Statistical Society de Londres, il est chargé de fédérer les réflexions et expériences statistiques d'une vingtaine de pays ; en sont membres : Émile Cheysson, Clément Colson, Pierre des Essars, Émile Levasseur, André Liesse, Alfred de Foville, Auguste Arnauné, Paul Leroy-Beaulieu, Georges Paulet.

¹⁵¹Il s'agit de : Émile Cheysson, Albert Delatour, Pierre des Essars, Alfred de Foville, Joseph Girard, Clément Juglar, Paul Leroy-Beaulieu, Émile Levasseur, Raphaël-Georges Lévy, André Liesse, Léon Say.

¹⁵²Ce groupe comprend, entre autres et à des époques variables, Michel Chevalier, Louis Wolowski, Clément Juglar, Paul Leroy-Beaulieu, Léon Say, Alfred de Foville, Émile Levasseur, Yves Guyot, Frédéric Passy, Émile Cheysson, Adolphe Coste, Pierre des Essars, Fernand Faure, etc. Cf. Zhang KANG, *op. cit.*, pp. 89-91.

¹⁵³Michel ARMATTE, « Invention et intervention statistique. Une conférence exemplaire de Karl Pearson (1912) », *Politix*, n°25, 1994, p. 21. Il ne s'agit pas ici seulement d'une utilisation de la statistique dans le but de justifier la lutte idéologique contre le socialisme, même si cette orientation est omniprésente (cf. par exemple Alfred de Foville pour qui le recours aux chiffres montre que les analyses de David Ricardo sont fausses : Alfred de FOVILLE, « Cours d'Économie politique », 1903-1904, Baylac, série « les cours de droit », AHC 1SP9 Dr4). L'enjeu est aussi de donner une *description* du monde qui puisse servir à tous, sans distinction de chapelle, parce qu'elle est ordonnée, claire et précise et ne dit que ce que le monde est (autre façon de le conserver tel qu'il est : c'est d'ailleurs en se référant à Buckle qu'Alfred de Foville dit de la statistique qu'elle est un instrument puissant pour la recherche de la vérité : Alfred de FOVILLE, « La Statistique... », *art. cit.*, p. 225). D'où les

La statistique rationalise, ne dit que la « vérité vraie »¹⁵⁴, elle neutralise la réalité en lui permettant de retrouver son état naturel, spontané¹⁵⁵. Adossée à elle, l'économie politique devient un véritable langage, norme universelle dont la maîtrise est indispensable à tout homme désireux d'agir sur le monde¹⁵⁶. Économie politique et statistique sont en effet instrumentalisées à l'ELSP, mises au service de l'homme d'action, qu'il soit homme d'État ou homme d'affaires, les deux catégories les plus représentées à la SSP et que personnifient admirablement à l'École l'administrateur Alfred de Foville et le banquier Raphaël-Georges Lévy, tous deux économistes libéraux et membres de la Société de Statistique¹⁵⁷.

Cette sujétion de l'observation à l'action conduit aussi à une technicisation croissante de l'enseignement sous couvert de complexification de la réalité¹⁵⁸ qui doit donc, pour devenir

aveux des statisticiens que certaines de leurs données peuvent ne pas être toujours précises, voire parfois ne pas être exactes ce qui, *a contrario*, donne toute crédibilité à la grande masse des données qui, elles, ne peuvent être contestées, justifiant la légitimité même de l'opération statistique : « Nous comptons, nous pesons, nous mesurons, lorsque l'occasion d'en présente, tout ce qui est susceptible d'être compté, pesé ou mesuré, écrit Alfred de Foville ; et c'est dire que la nature entière nous est ouverte puisqu'il est écrit, à juste titre, que tout y a été disposé avec nombre, poids et mesure [...] ; tous les aspects divers de l'existence individuelle et collective peuvent devenir tributaires de ce que nos pères appelaient « l'arithmétique politique » » (*ibid.*, p. 228).

¹⁵⁴*Ibid.*, p. 243. Et l'auteur d'expliquer que douter de la statistique reviendrait à douter de l'arithmétique même (p. 225). La scientificité supposée de la statistique comme de l'économie politique conduit ainsi leurs utilisateurs (adeptes?) à penser qu'ils ne font que faire état de la réalité, sans parti pris, comme par exemple Paul de Rousiers qui, pour expliquer le plan de son cours à l'ELSP affirme qu'il est simplement « inspiré par la réalité des faits et par leur enchaînement » pour quelques lignes plus loin ajouter que ce plan reste toutefois arbitraire, excès de prudence qui revient à laisser le dernier mot aux faits : Paul de ROUSIERS, *Les grandes industries modernes, I*, A. Colin, 1924, pp. 20-21 ; cette attitude est commune aux positivistes et dénoncée comme une faiblesse par Françoise MAYEUR, « Le positivisme et l'École républicaine », *Romantisme*, 21-22, 1978, p. 143.

¹⁵⁵C'est en ce sens qu'elle est la « conscience » du monde puisqu'elle permet, par une méthode rigoureuse, méticuleuse, de mettre à jour la réalité des choses qui peuvent alors exprimer leur essence, montrer leur enchaînement « normal » qu'une intervention abusive de l'État a jusqu'alors entravé ou masqué : c'est l'exemple du commerce international qui sert de support à la démonstration d'Alfred de Foville, domaine où l'absence de repères statistiques homogènes entre les pays a conduit à l'anarchie et aux errements douaniers : *ibid.*, pp. 242-243.

¹⁵⁶Les travaux de Zhang Kang montrent comment la conception utilitaire de la statistique telle qu'elle découle de l'imbrication de la SSP et de l'Administration a conduit à en faire une norme administrative qui a notamment contribué à structurer le fonctionnement administratif en définissant ses modalités d'intervention et en donnant naissance à un langage technique adopté par tous. La statistique devient en quelque sorte une fin en soi, sa mathématisation croissante au vingtième siècle confortant son autonomisation scientifique et disciplinaire et achevant de la rendre « neutre » : Zhang KANG, *op. cit.*. Voir également l'article de Frédéric LORDON, « Le désir de « faire science » », *ARSS*, 119, septembre 1997, pp. 27-35 : il y traite de la mathématisation de l'économie en France à partir des années 1970, orientation qui est devenue le *signe* que l'économie était bien une science notamment par sa capacité à produire des énoncés axiomatiques que le recours à l'histoire jusqu'alors dominant ne pouvait fournir. On est ici dans une problématique inverse à celle que prônent les économistes de l'ELSP qui, en rejetant les économistes anglais, rejettent aussi l'abstraction mathématique. Pointe pourtant à l'École dans les années 1910 un intérêt pour les mathématiques que peut favoriser la présence d'ingénieurs économistes comme Alfred de Foville puis Clément Colson qui se succèdent dans le cours d'économie politique et qui ne sont pas complètement hostiles à l'introduction des mathématiques (cf. Auguste ARNAUNE, « Alfred de Foville », *ASP*, t. 31, 1913, pp. 146-151 ; Clément COLSON, *Textes choisis*, Dalloz, 1960, pp. 47-52). Cet intérêt se manifeste à la Société des élèves dans le compte-rendu de deux ouvrages d'anciens élèves qui défendent la position mathématique : Louis SURET, *Introduction mathématique à l'étude de l'économie politique*, 1910, *Annuaire SAE*, 1911, p. 37 ; Wladislas ZAWADKI, *Les mathématiques appliquées à l'économie politique*, 1913, dont le compte-rendu s'achève sur ces mots : « les questions qu'il a traitées sont de celles qui devraient retenir l'attention de tout économiste soucieux de donner à sa science une solide base théorique » : *Annuaire SAE*, 1914, pp. 71-72. Sur cette question des mathématiques en économie au tournant du siècle : Yves BRETON, « Les économistes français et les questions de méthode » in Yves BRETON, Michel LUTFALA (dir.), *L'économie politique en France au XIX^e siècle*, Economica, 1991, pp. 389-399.

¹⁵⁷en charge, pour le premier, des cours sur les finances, la statistique, l'économie politique et pour le second des enseignements relatifs aux opérations de banque et aux finances étrangères. Les deux hommes sont aussi liés au mouvement de la réforme sociale (SES, Musée social).

¹⁵⁸L'idée de complexification ou de différenciation est un thème récurrent dans les textes des membres de l'ELSP, indissociable des réflexions sociologiques de l'époque sur les mutations de la société moderne, qu'Émile Durkheim exprimait par exemple dans ses études sur la division du travail social (Émile DURKHEIM, *De la division du travail social*, PUF, 1996 (1^{ère} édition 1893 chez Alcan), XLIV-416 p.). Jeremy Bentham, tel que le rapporte Élie Halévy, faisait de l'idée de

compréhensible et accessible, être découpée, comptabilisée et sériée, opération qui n'est véritablement maîtrisée que par des hommes reçu une formation appropriée¹⁵⁹. C'est à la formation d'une « technocratie » tout autant économique qu'administrative que mène cette technicisation : si la science économique assure l'ancrage dans le réel, la caméralisation des sciences politiques amorcée dès les premières années de l'ELSP s'est traduite par le développement d'un apprentissage professionnel des savoir-faire administratifs, notamment au sein des conférences¹⁶⁰. Ce qu'il est important de souligner ici est l'indissociabilité, dans cette évolution, entre le savoir économique et le savoir administratif au sein des enseignements de l'École¹⁶¹. Ceci se manifeste par exemple dans la conception des sections d'enseignement : la section administrative comprend un cours d'économie politique générale et la section d'économie fait appel à des cours sur l'organisation administrative, la section d'économie sociale étant le lieu de réunion la plus complète entre les deux orientations¹⁶². De même que le patron moderne ne pouvait plus être, à l'orée du vingtième siècle, un *self-made man* et avait besoin de connaissances technico-administratives¹⁶³, de même l'administrateur ne pouvait-il se passer des connaissances économiques et financières qui lui permettaient de guider son action, une imbrication étroite qui conduit d'ailleurs Raphaël-Georges Lévy à se féliciter, devant la Société des élèves, du développement de l'échange d'hommes entre les administrations publiques et les grandes entreprises particulières qu'il a pu constater et qu'il encourage, tant ces deux types d'entreprises tendent à se ressembler¹⁶⁴.

complexité dans le domaine politique un sophisme (*i.e.* : une opinion fautive dont on fait un moyen pour un but) utilisé par les membres de la classe dirigeante pour justifier la confiscation du pouvoir des mains des plus humbles. La description de l'Angleterre comme d'un pays éminemment complexe, adjectif qui revient souvent sous la plume des membres de l'ELSP, n'est, de ce point de vue, certainement pas fortuite (Élie HALEVY, *La formation du radicalisme philosophique*, III. *Le radicalisme philosophique*, PUF, 1995, pp. 1-3).

¹⁵⁹Tout l'article d'Alfred de Foville plaide pour une professionnalisation des statisticiens, critiquant l'existence de « faux » statisticiens et l'incompétence des fonctionnaires subalternes. Une formation méthodologique et technique rigoureuse est nécessaire (et l'ELSP fait partie des lieux où cet apprentissage est garanti) car la probité morale ne suffit pas et doit être affermie par une « probité technique » en quelque sorte, conférée par le savoir technique (p. 234). L'Institut International de Statistique est d'ailleurs présenté par l'auteur comme un syndicat professionnel (p. 240) : Alfred de FOVILLE, *art. cit.*. La conférence méthodologique assurée par André Liesse à l'ELSP s'achève sur une liste des compétences que doit acquérir tout statisticien et tout homme désirant manier les statistiques : volonté, patience, modestie, sens du réel, sens critique. Cf. André LIESSE, *op. cit.*, pp. VI-VIII.

¹⁶⁰Point abordé au Chapitre 4-III. Cf. également Dominique DAMAMME, « Genèse sociale d'une institution scolaire. L'École libre des sciences politiques », *ARSS*, n°70, 1987, pp. 43-46 ; « D'une école des sciences politiques », *Politix*, n°314, 1988, pp. 6-12.

¹⁶¹et la statistique est un opérateur incontournable dans ce lien.

¹⁶²La section diplomatique comprend un cours de géographie économique (elle s'ouvrira de plus en plus aux questions économiques selon l'idée que les affrontements à venir seront de nature commerciale : cf. Raphaël-Georges LEVY, *Finances étrangères. Budgets comparés de l'Allemagne, de la Prusse, de l'Angleterre, etc., 1903-1904*, Baylac, série « les cours de droit », AHC 1SP9 Dr2) ; la section générale abandonne le cours d'économie politique à partir de 1901 mais conserve sur toute la période un enseignement de finances publiques. Que la section d'économie sociale soit le lieu de réunion des savoirs administratifs et industriels montre bien à quel point ce qui est en question ici est la rationalisation et le contrôle des « questions sociales » (et le pluriel est important). Cette section n'est d'ailleurs ouverte qu'aux étudiants les plus mûrs et *diplômés en économie*, soient qu'ils sortent de l'ELSP (sections économique ou administrative) ou bien des Ponts et Chaussées, des Mines, de Centrale : *Rapport annuel du Directeur au CP, 27/3/1901*, AHC 1SP37 Dr4.

¹⁶³Cf. Paul de ROUSIERS, « La formation de l'élite dans la société moderne », *Science Sociale*, octobre 1912, pp. 54 et suivantes. Paul de Rousiers donne à l'ELSP un cours sur les grandes industries modernes à partir de 1909, où il décrit justement les évolutions et innovations qui ont modifié la physionomie de l'industrie. Cours que le Comité des Forges se propose de subventionner, témoignant de « l'intérêt porté par les représentants d'une des branches les plus importantes de l'industrie française à l'éducation scientifique » donnée par l'École (CA du 14/12/1909, AHC 1SP30 Dr1). Secrétaire général du Comité Central des Armateurs de France à partir de 1903, Paul de Rousiers organise un service d'informations destiné à fournir aux armateurs tous les renseignements utiles à leur profession ; il donne également à l'École des Hautes Études un cours intitulé : « l'industriel ».

¹⁶⁴Discours de Raphaël-Georges LEVY lors du banquet du 28 mars 1901, *Supplément aux ASP de janvier 1901*, p. 45. Il se réjouit d'autant plus de cette évolution qu'elle contribue à drainer des élèves dans la section économique et financière.

La formation dispensée à l'École - qui, au fil des ans, s'incarne de plus en plus dans le diplôme délivré - tend ainsi à tirer de plus en plus la légitimité de l'élite formée en son sein du côté de la compétence technique, « magie sociale » qui fait de ces élèves une nouvelle noblesse au sein du régime démocratique¹⁶⁵. C'est une telle évolution qui nous autorise à penser que la référence américaine balaie peu à peu les réticences qu'elle suscitait au début du siècle pour s'imposer face à l'Angleterre, évolution dont l'avant-guerre ne donne cependant que les prémisses. Les propos tenus par André Tardieu, fervent admirateur des États-Unis, devant la Société des élèves au sortir de la guerre donnent la mesure du changement de perspective qui s'est accompli en cinquante ans :

« Est-ce que pour gagner la guerre, nous n'avons pas été obligés d'enfanter de nouvelles méthodes ? [...] Pour la première fois, les peuples, pour traiter leurs affaires, au lieu de passer par l'intermédiaire obligatoire et formel des chancelleries et des corps diplomatiques, ont réuni leurs techniciens. Ils ont travaillé tous ensemble, en prise directe ; au lieu que la forme primât le fond, c'est le fond qui a primé la forme ; au lieu que la qualité des personnes déterminât la qualité des questions, c'est la qualité des questions qui a prévalu sur la qualité des personnes [...]. Les lenteurs voulues, le secret, quelquefois l'équivoque, tout cela a été emporté par le grand air et par la lumière ; les dossiers étudiés en commun ont été plus rapidement mûrs pour la solution, et ce sont les solutions... les solutions rapides qui nous ont valu la victoire »¹⁶⁶.

La mise en évidence des « exagérations », de la « mégalomanie » de la société américaine dans les études datant du début du siècle exprimait surtout une sorte de mise en garde contre les dangers de l'américanisation¹⁶⁷. Mais les États-Unis exerçaient pourtant une fascination de moins en moins réticente¹⁶⁸ sur les membres de l'ELSP, à preuve l'évolution de

L'échange d'hommes dont il fait état se résume surtout à un transfert à sens unique de l'administration vers le privé. François Piétri, qui avait été son élève à l'ELSP, disait aussi que le véritable financier privé ne pouvait que s'occuper d'affaires proches de l'Etat, indiquant la proximité des pôles privé et public : François PIÉTRI, *Le financier*, Hachette, 1931, p. 15. Parmi les enseignants de l'École se trouvent certains pantoufflards comme Charles de Lasteyrie du Saillant ou Georges Teissier : cf. Christophe CHARLE, « Le pantouflage en France (vers 1880-vers 1980) », *Annales ESC*, n° 5, 1987, pp. 1115-1137. Cette perméabilité des frontières entre les différents champs du pouvoir au sein de l'ELSP est l'un des facteurs expliquant la proximité des diverses élites sous la Troisième République : cf. Christophe CHARLE, *Les élites de la République 1880-1900*, Fayard, 1987, pp. 456-458 où il évoque la consolidation d'un espace commun d'échanges entre les élites administrative, politique et économique, corrélé à la diffusion des thèmes technocratiques au sein des élites politiques. Voir également : Emmanuel CHADEAU, *Les inspecteurs des finances au XIX^e siècle (1850-1914)*, Economica, 1986, pp. 36-37.

¹⁶⁵Cf. Pierre BOURDIEU, *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*, Éditions de Minuit, 1989, pp. 166-173.

¹⁶⁶André TARDIEU, discours à la SAE du 3/7/1919, *Annuaire SAE*, 1920, p. 71. André Tardieu a été chargé en 1917 d'organiser et de diriger le Haut-Commissariat français de Washington ; il est ministre plénipotentiaire à la conférence de la Haye.

¹⁶⁷Cf. Pierre LEROY-BEAULIEU, *op. cit.*, p. XVII ; Eugène d'EICHTHAL, « Quelques notes d'un voyage aux États-Unis », *ASP*, t. 21, 1906, pp. 195-196

¹⁶⁸pour reprendre le titre du livre de Jacques PORTES, *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française 1870-1914*, Presses Universitaires de Nancy, 1990. Cette réticence révèle un tiraillement entre l'exigence de technicité et de spécialisation et l'exigence sociale de désintéressement conçue comme constitutive de la véritable élite, contradiction qui indique que l'ELSP s'apparente de plus en plus à ce que Pierre Bourdieu appelle une « école de cadres ». Une telle école est parfaitement adaptée aux demandes des hommes d'affaires qui, dans le champ du pouvoir qu'ils dominent, sont à la fois « conduits à se ranger du côté de l'intelligence, de la pensée, du désintéressement, du raffinement, de la culture, etc., lorsqu'ils se pensent [...] par rapport au « peuple » et à la fois renvoyés « du côté de la force, de l'action, de la virilité, du pragmatisme, de l'efficacité lorsqu'ils se pensent par rapport [...] à la définition proprement intellectuelle de l'intelligence comme esprit critique, distance aux pouvoirs ou, simplement, comme érudition, *scholarship*, recherche » (Pierre BOURDIEU, *La noblesse d'Etat, op. cit.*, p. 120). Cette tension qui travaille l'ELSP, au point que dans les années 1910 se développent des études qui tendent à montrer que les Américains, symboles de cette spécialisation, ont aussi des qualités intellectuelles et artistiques, donne aussi à voir les changements qui s'opèrent dans le champ du pouvoir (et desquels participe l'ELSP) où l'élite économique est amenée à opérer des reconversions de son capital économique et social en capital

l'enseignement telle que nous l'avons retracée, qui désignait l'Amérique comme le siège de l'efficacité et de la modernité économique¹⁶⁹ ; à preuve aussi les incitations à se rapprocher intellectuellement et culturellement des États-Unis telles qu'elles émanent du Comité France-Amérique par exemple¹⁷⁰, à rebours de l'attitude générale envers les États-Unis qui caractérisait les écrits du début du vingtième siècle¹⁷¹.

Si le terme « technocratie » est encore anachronique pour l'époque, nul doute pourtant que la célébration de la technologie, la conception de l'efficacité comme valeur intrinsèque et instrumentale ou encore le rejet des interférences partisans et parlementaires qui en sont l'expression sont bien présentes dans les enseignements d'avant-guerre¹⁷². Sur le plan politique et intellectuel, de telles valeurs trouvent un écho certain dans l'exaltation de l'action, de l'autorité et de la force qui alimentent la pensée de la jeunesse de l'avant-guerre, mouvement en partie nourri à la référence américaine et plus largement anglo-saxonne.

c) Le désordre des esprits

Lors du discours de clôture de l'année scolaire 1912-1913, raconte Pierre Drieu la Rochelle, Eugène d'Eichthal :

« fit éclater une verte semonce contre moi qui n'était pas nommé mais qui était clairement désigné, comme exemple par trop évident, provocant, devant être condamné de façon voyante, du désordre des esprits, des progrès de l'inculture ou de la barbarie qui envahissaient certains jeunes esprits à la merci de toutes les nouveautés, de toutes les démenances »¹⁷³.

intellectuel (Christophe CHARLE, « Les milieux d'affaires dans la structure de la classe dominante vers 1900 », *ARSS*, n°20-21, 1978, pp. 83-96 ; *Les élites de la République...*, *op. cit.*, pp. 175-178).

¹⁶⁹En 1912, Victor Bérard déclarait devant la Société des élèves : « Souvenez-vous de votre histoire récente. Rappelez-vous ce que fit dans toute la France, au milieu du XIX^e siècle, le courant de rénovation industrielle et commerciale qui, parti d'Angleterre, aborda vos côtes de la Manche et fit germer partout les industries de la houille et de la vapeur. [...] Plus profondément encore que cet *english stream*, l'*american stream* pénétrera jusqu'au fond de vos provinces, parce qu'il développera chez vous une navigation nouvelle que vous voyez déjà apparaître. L'*english stream* vous a doté de la marine à vapeur. Par le pétrole et l'électricité, l'*american stream* rendra peut-être inutiles ces mastodontes de la navigation actuelle, dont le rendement économique ne couvre plus les énormes frais » Victor BERARD, « La France dans le monde de demain », conférence du 16/12/1911, *Supplément aux ASP de janvier-février 1912*, p. 9 Victor Bérard (1864-1931) est un ancien élève de l'École, connu pour ses travaux sur l'hellénisme. Il enseigne à l'École supérieure de marine et il est directeur-adjoint de l'École des Hautes Études. Il a écrit de nombreux articles sur l'Angleterre dans la *Revue de Paris* au tournant du siècle, également : *L'Angleterre et l'impérialisme*, A. Colin, 1900 où il déplore l'expansion agressive de l'Angleterre et le recul du libéralisme.

¹⁷⁰Sur ce Comité, *supra* Chapitre 6-III ; les liens établis entre l'ELSP et certaines universités américaines ne pouvaient que conforter le rapprochement franco-américain.

¹⁷¹Cette volonté de s'intéresser intellectuellement et culturellement aux États-Unis est ainsi promue par André Tardieu ou Raphaël-Georges Lévy, mais déjà en 1891 Paul de Rousiers notait que les Américains faisaient des efforts dans le domaine culturel (*La vie américaine. L'éducation et la société*, Firmin-Didot et Cie, s. d. (1^{ère} édition 1891), pp. 283-288). Les Français leur restaient cependant supérieurs : « Il y a chez nous un amour de la perfection en toutes choses, un goût en matière littéraire et artistique qui s'ajoutent merveilleusement à l'esprit d'entreprise et d'invention caractéristique du génie américain », écrit Raphaël-Georges Lévy pour montrer le profit que les étudiants américains tirent d'un séjour en France : Raphaël-Georges LEVY, « Les étudiants américains en France », *RIE*, t. 33, 1897, p. 111 ; Jacques PORTES, *op. cit.*, pp. 365-375.

¹⁷²Sur cette définition de la technocratie : Richard KUISEL, *Le capitalisme et l'Etat en France. Modernisation et dirigisme en France au XX^e siècle*, Gallimard, 1984, pp. 143-144. André Tardieu en est l'un des prototypes.

¹⁷³Cité par Pierre ANDREU, Frédéric GROVER, *Pierre Drieu la Rochelle*, Hachette, 1979, p. 74.

« A vingt ans, écrivait Pierre Drieu la Rochelle, je rêvais de me faire anglais, américain ou allemand, mais en tous cas, de ne pas rester français »¹⁷⁴. Le ton est clairement donné d'une jeunesse en quête d'action et de gloire, reniant la génération qui l'a précédée, accusée d'avoir été trop obsédée par l'idée de décadence et d'avoir abandonné l'idéal patriotique. Image d'une jeunesse façonnée par toute une série d'enquêtes menées en 1912 et 1913 dans diverses revues et journaux, image largement mythique mais qui vaut ici pour la valeur et l'importance que lui ont données les contemporains¹⁷⁵. C'est certainement l'enquête menée par Agathon, pseudonyme d'Henri Massis et Alfred de Tarde, qui fait couler le plus d'encre, « livre culte », perçu comme le symbole d'une période comme l'écrit Jean-Jacques Becker¹⁷⁶. Les deux auteurs y dressent le portrait d'une jeunesse étudiante bourgeoise qui se définit par son goût de l'action et du réalisme, de l'ordre et de la hiérarchie, manifestant un fort sentiment patriotique. En donnant la parole à des élèves de la Faculté de Droit et de l'École des Sciences Politiques, sur les bancs de laquelle Alfred de Tarde s'était lui-même assis, le travail d'Agathon livre un témoignage précieux sur les valeurs auxquelles se rattachaient certains membres de l'ELSP : à lire les commentaires qui en sont fait dans l'enceinte de l'École, il apparaît en effet très clairement que l'enquête correspond à un état d'esprit partagé, les élèves revendiquant leur appartenance à cette génération¹⁷⁷.

Cet état d'esprit n'est pas né en 1912 mais l'avant-guerre cristallise en quelque sorte des éléments qui se développent à partir du tournant du siècle, les diverses enquêtes sur la jeunesse contribuant à faire croire à sa communion autour de quelques valeurs essentielles. La montée des tensions diplomatiques avec l'Allemagne n'est pas étrangère au regain de patriotisme qui émerge dans les années 1910. Nous avons eu l'occasion de dire que les frontières de l'Est étaient restées un sujet de préoccupation au sein de l'École, mis en sourdine à la fin du siècle mais prêt à resurgir au moindre incident : ceux-ci sont légion au vingtième siècle, dont les premières années sont jalonnées d'« alertes » diplomatiques, Tanger en 1905, conflits dans les Balkans en 1906-1907, « coup » d'Agadir en 1911.... C'est aussi l'époque où la question d'Alsace-Lorraine revient sur le devant de la scène, trouvant en René Henry l'un des fervents défenseurs des provinces perdues, personnage que certains, au sein de l'École, situent dans la filiation de Maurice Barrès et René Bazin. « Il faut que nous ne nous laissions pas aller aux imprécisions romantiques d'autrefois », déclare-t-il en 1911, enjoignant ses camarades à faire se réveiller leur patriotisme et à prendre conscience de l'imminence du

¹⁷⁴Pierre DRIEU la ROCHELLE, *Journal. 1939-1945*, Gallimard, 1992, p. 320.

¹⁷⁵Pour une discussion critique de ces enquêtes : Philippe BENETON, « La génération de 1912-1913. Image, mythe et réalités ? », *Revue Française de Science Politique*, XXI, n° 5, octobre 1971, pp. 981-1009 ; voir également la préface de Jean-Jacques BECKER à la réédition de l'enquête d'AGATHON, *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, Imprimerie Nationale Éditions, 1995, pp. 7-43. Ces enquêtes sont menées par Henri Mazel (*Revue des Français*), Fernand Laudet (*Revue Hebdomadaire*), Agathon (*L'opinion*), Émile Henriot (*Le Temps*), Jean Texier (*La Guerre sociale*), également dans la *Revue de la Jeunesse* et les *Annales politiques et Littéraires*.

¹⁷⁶Leur enquête paraît dans *L'Opinion* en avril, mai et juin 1912, publiée en librairie l'année suivante sous le titre : *Les jeunes gens d'aujourd'hui. Le goût de l'action. La foi patriotique. Une renaissance catholique. Le réalisme politique*, Plon, 1913 (nous utilisons une édition d'après-guerre, parue chez Plon en 1919, a-h-V-289 p.).

¹⁷⁷Cf. Auguste LABORDE-MILAA, « Les quadragénaires actuels (en marge des sciences politiques) », *ASP*, t. 27, 1912, pp. 292-304 ; Bernard COMBES de PATRIS, « L'esprit de la nouvelle jeunesse (en marge des sciences politiques) », *ASP*, t. 28, 1912, pp. 381-395 ; Discours de Louis MILHAC, séance du 13/2/1914, *Supplément aux ASP du 15 juin 1914*, pp. 66-67 ; cf. les commentaires de Georges BLONDEL, « La jeunesse nouvelle », *La Réforme Sociale*, 1/5/1913, pp. 616-618. Également l'enquête menée par Henri Mazel pour la *Revue des Français* : l'auteur a été élève de l'ELSP en 1888-1889 et a adhéré à la Société des élèves pendant quatre à cinq ans ; la revue elle-même est dirigée par deux anciens élèves : Gaston Bordat et Pierre de Coubertin.

danger allemand¹⁷⁸. En 1900, Charles Lesage, lui aussi fortement marqué par la défaite de 1871, disait déjà aux élèves :

« [...] je crains que nous n'ayons pas encore réformé sérieusement notre caractère et nos mœurs. Nous ne sommes guère plus *disciplinés* ; nous ne sommes qu'un peu moins *cosmopolites* . [...] L'individu est grand, sa liberté est respectable ; mais pour quelques jours, pour quelques siècles encore, la patrie demeurera encore plus grande, son intégrité morale et territoriale devront rester plus sacrées »¹⁷⁹.

A la montée du péril allemand faisaient également pendant les velléités impérialistes des Anglais et des Américains, sujet d'inquiétude tout autant que source d'inspiration nationaliste. Inquiétude chez certains qui voyaient dans le jingoïsme et dans l'appel à la supériorité de la race anglo-saxonne un signe de la décadence morale, d'un laisser-aller des Anglais¹⁸⁰. Dans le même temps pourtant, ce nouveau courant mettait sur le devant de la scène des pays admirés pour leur puissance et pour le caractère orgueilleux et confiant qui manquait aux Français¹⁸¹. Critiqués pour leur brutalité, Franklin Roosevelt et Woodrow Wilson qui se succèdent à la présidence des États-Unis, sont aussi célébrés pour les leçons d'énergie et de vitalité dont ils donnent l'exemple¹⁸². Durant l'entre-deux guerres, André Siegfried, prenant du recul par rapport à l'histoire anglaise du dix-neuvième siècle, notait avec regret la désaccoutumance de la lutte pour la vie qui avait touché les gentlemen de l'époque, provoquant un relâchement néfaste pour le pays¹⁸³. Les Anglo-saxons énergiques et vigoureux dont il est question au début du vingtième siècle sont en effet bien éloignés du personnage civilisé que représentait le gentleman : ce sont le plus souvent des Américains, ou bien des

¹⁷⁸René HENRY, « Les élections Alsaciennes-Lorraines des 22-29 octobre 1911, conférence du 1/12/1911, *Supplément aux ASP de janvier-février 1912*, p. 29, p. 31. En 1911-12, il assurait un cours sur la question pour l'année complémentaire (sur la montée du péril allemand et ses répercussions à l'École, voir *supra* Chapitre 2-I-c). « Aujourd'hui, pourquoi suis-je patriote ? [...] parce que, depuis sept ans, répond Henri Hoppenot à Agathon, l'Allemagne, - passez-moi l'expression, mais en ce moment je suis peuple, - parce que l'Allemagne m'embête ; parce qu'elle me tient sous la menace d'une guerre, qui « m'amuserait » [...], mais où je veux vaincre » : AGATHON, *op. cit.*, p.166 (Henri Hoppenot (1891-1977) est diplômé de l'École en 1913, il a également été étudiant à Oxford ; il fait carrière dans la diplomatie). L'ELSP est présentée à la veille de la guerre comme l'un des endroits où le nationalisme est le plus virulent (AGATHON, *op. cit.*, p. 29).

¹⁷⁹*Annuaire SAE*, 1901, pp. 45-47. L'influence de Maurice Barrès est très nette, c'est un écrivain souvent cité dans les études de l'École. Il n'est sans doute pas anodin que Maurice Caudel ait achevé en 1939 sa présentation de l'ELSP devant le Rotary par une citation tirée des *Déracinés* : « Notre civilisation ne vaut que par l'individu [...]. Que l'individu défaille dans cette civilisation, elle tombe en pièce » (Discours de Maurice Caudel au Rotary, 14/6/1939, p. 22, AHC 1SP53). Un individu dont Maurice Barrès célèbre la force, expliquant comment sa génération a découvert que l'homme possédait un moi qu'il pouvait cultiver, mais comment également cet individu n'était rien sans la terre qui le reliait à ses ancêtres et à sa patrie. L'objectif n'est pas d'exalter la personne humaine dans son universalité mais d'assigner un objectif moral et social à la prise de conscience de soi : à l'ELSP comme pour Maurice Barrès, il s'agit de travailler au relèvement et au réarmement national (Cf. la préface d'Éric ROUSSEL in Maurice BARRES, *Romans et voyages*, Laffont, Collection Bouquins, 1994, pp. I-XCVII).

¹⁸⁰Gilbert GIDEL, « L'impérialisme britannique », conférence du 27/11/1899, *Supplément aux ASP de janvier 1900*, pp. 12-14 ; Paul HAMELLE, « L'homme qui vient : Lord Rosebery », *ASP*, t. 17, 1902, pp. 500-501. Il faut bien entendu tenir compte dans ces appréciations du danger potentiel que constitue pour la France la politique anglaise.

¹⁸¹ « La vie des nations comme celle des individus est un combat ; mieux vaut mener une vie hasardeuse, pleine de danger, troublée par de perpétuelles alertes, que de goûter une éternelle tranquillité sous la main d'un protecteur » écrivait Henry de Montardy en 1900 (« Peut-on trouver un mode particulier de trancher les litiges internationaux ? », *Congrès des Sciences Politiques de 1900*, Société française d'imprimerie et de librairie, 1901, p. 169). Sur la vision des pays anglo-saxons en terme de puissance et d'orgueil : cf. Gilbert GIDEL, *op. cit.* ; Maurice LAIR, *Compte-rendu de l'ouvrage de Georges BLONDEL, La politique protectionniste de l'Angleterre : un nouveau danger pour la France*, Lecoffre, 1904, *ASP*, t. 19, 1904, pp. 429-430 ; André TARDIEU, *Notes sur les États-Unis. La société, la politique, la diplomatie*, Calmann-Lévy, 1908, p. II.

¹⁸²René HENRY, « Les élections... », *op. cit.*, p. 32 ; J.P. BELIN, « Les idées politiques du président Wilson », conférence du 23/1/1914, *Supplément aux ASP de janvier-février 1914*, pp. 62-65.

¹⁸³André SIEGFRIED, *La crise britannique au XX^e siècle. L'Angleterre des années 30*, A. Colin, 1975 (1^{ère} édition 1931), p. 17.

Anglais aux manières américaines, comme Joseph Chamberlain, ou encore des colons britanniques à l'aspect rude et quelque peu rustre¹⁸⁴. Ces hommes se situent aux antipodes du modèle du gentleman victorien, ne conservant du personnage que ce qui le rapproche de la nature, du *struggle for life*, de la barbarie : autrement dit, tout ce qui le ramène à un exemplaire brut de la race anglo-saxonne avant qu'elle n'ait subi le polissage civilisateur qui en faisait un spécimen de l'honnête homme. Les caractéristiques de ces hommes n'en restent pas moins consubstantielles à la définition du gentleman mais leur mise en valeur déséquilibre le modèle et rétrécit singulièrement l'horizon intellectuel des membres de l'ELSP¹⁸⁵.

Ce sont dans un premier temps l'action et la volonté qui sont célébrées par cette génération de 1912, valeurs dont nous avons montré l'importance au sein de l'École mais qui, dans ce contexte, sont érigées contre l'intellectualisme et la raison. En recevant des mains de ses camarades qui fêtaient son départ de la Société un bronze de Boucher intitulé « Au but », reproduction des coureurs antiques du Jardin du Luxembourg, René Henry admirait l'idée qui les animait :

« En passant par dessus leur propre piédestal, sans souci des pierres du chemin ni des obstacles, ils vont : ils aspirent au but qu'ils se sont donnés ; ils se ruent vers leur idéal »¹⁸⁶.

Ce goût de l'action énergique s'accompagne en effet d'un rejet de tout sentimentalisme débilitant, de la volonté de retrouver l'instinct vital, de promouvoir le réalisme politique¹⁸⁷, voire de célébrer le culte des figures exemplaires¹⁸⁸. On retrouve incontestablement des évocations nietzschéennes dans ce mouvement qui s'alimente essentiellement aux « trois B » : Blondel, Boutroux, Bergson¹⁸⁹, mouvement qui trouve également des points d'ancrage dans le

¹⁸⁴Cf. Pierre LEROY-BEAULIEU, « Les colonies anglaises et les projets d'organisation de l'Empire britannique », *RDDM*, 1/1/1897, pp. 121-159 ; André SIEGFRIED, *La démocratie...*, *op. cit.*

¹⁸⁵C'est un peu comme si, dès que l'attention se focalise sur l'Allemagne, « l'atmosphère anglaise » de l'École s'évanouissait, laissant place aux valeurs de la terre et de la force : dans un texte de l'après-guerre, Léon Morel s'attache ainsi à montrer que cette orgie de violence et d'immoralisme repose sur la responsabilité allemande et non sur les changements apparus en Angleterre au début du siècle. L'auteur critique l'antithèse que certains ont cru discerner entre le monde victorien et le monde moderne, rétablissant la continuité là où d'aucuns voyaient l'écroulement d'un monde, tentative de réhabilitation d'un univers où l'idéal du gentleman était roi. Léon Morel, enseignant l'anglais à l'École de 1891 à 1917, date de son décès, est un grand amateur de la littérature anglaise du dix-neuvième siècle notamment, traducteur de Georges Eliot, Ruskin, Browning, Tennyson... : Léon MOREL, « La guerre : responsabilités personnelles et causes fatales », *ASP*, t. 35, 1916, pp. 111-120.

¹⁸⁶Discours de René HENRY, séance du 16/12/1911, *Supplément aux ASP de janvier-février 1912*, p. 18.

¹⁸⁷Le portrait que trace Émile Dard (secrétaire général de la Société des élèves) de Charles Benoist mérite d'être cité tant il reflète bien ces idées, tant il dévoile aussi la personnalité d'un homme qui évolue vers ce raidissement autoritaire et conservateur : « Hier encore, il s'essayait à pénétrer, dans M. de Bismarck, la psychologie de « l'homme fort ». Il ne cessait d'affirmer ainsi son goût pour l'expérience directe, la vie agissante, l'action efficace. Et voyez comme notre tempérament s'insinue, en dépit de nous, jusque dans le domaine de nos idées pures, comme il les colore, ou plutôt comme il préside mystérieusement à leur naissance. Quand il construisit son système politique, c'est précisément l'idée de vie que M. Benoist lui donna pour base » : Émile DARD, Discours lors du dîner du 24/5/1902, *Supplément aux ASP de juillet 1902*, p. 73.

¹⁸⁸En 1913, Henri Hoppenot déclarait : « je crois peu à la force de l'idée politique, même mystique, lorsqu'elle s'émiette dans un parti ; je la crois invincible, condensée, incarnée dans un individu. Aujourd'hui, la jeunesse républicaine cherche un système et un chef » : cité dans AGATHON, *op. cit.*, p. 167. Louis Milhac, lui, déclarait que cette jeunesse nouvelle aurait été appréciée par Napoléon autant qu'elle l'admirait (p. 176).

¹⁸⁹C'est Dominique Desanti qui emploie l'expression (Dominique DESANTI, *Drieu la Rochelle ou le séducteur mystifié*, Flammarion, 1978, p. 89). Ces trois philosophes symbolisent à l'époque la réhabilitation de l'action, de l'intuition, de la liberté humaine face au rationalisme desséchant. Nous avons évoqué la personnalité d'Émile Boutroux au chapitre 4-I-a) (il entre au Conseil d'administration de l'ELSP en 1916). L'ouvrage de Maurice BLONDEL, *L'action, essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique*, Alcan, 1893 est commenté dans les *Annales* (t. 8, 1894, p. 778). C'est incontestablement Henri Bergson qui exerce le plus d'influence avec son ouvrage : *L'évolution créatrice*, 1907. Henri Bergson (1859-1941) est professeur au Collège de France, membre de l'ASMP en 1901 ; il collabore à la *Revue*

pragmatisme venu d'outre-Atlantique, animé notamment par William James¹⁹⁰. Ce courant philosophique, tel qu'il est interprété par la génération de 1912, donne à l'élite, ainsi que l'explique Bernard Combes de Patris, le goût de l'effort et le sentiment de la liberté ; il livre des certitudes en rejetant l'idéalisme kantien, il promeut une philosophie qui s'ancre véritablement dans la réalité, met en exergue l'intuition et le cœur¹⁹¹. Contrairement à tout un courant républicain rationaliste, les membres de l'ELSP ont toujours réservé au « cœur » et au sentiment une place importante dans leurs réflexions :

« Aucune organisation durable ne peut être fondée que sur un sentiment, sur une force morale dont l'opération soit inconsciente et comme machinale, écrivait Émile Boutmy. C'est ce qui fait l'immense valeur de ce que j'ai appelé l'androlâtrie politique des Anglais, de cet idéalisme à objet personnel qui est ici comme un pli ethnique, un instinct aveugle et profond de la race »¹⁹².

Instinct qui fait se mouvoir la foule et qui, par conséquent, est conçu comme un outil politique essentiel. Les analyses d'un Gustave Le Bon ne sont pas loin, qui alimentent ce courant antidémocratique et nationaliste porté par Drumont, Maurras ou Bourget...¹⁹³. En déclarant lors du Congrès des sciences politiques :

« Aux peuples comme aux individus, il ne suffit pas d'être intelligents, il faut être forts. Les décadences débordent de raffinement intellectuel »,

Hélie-Robert Savary exprimait de façon quelque peu outrée un sentiment partagé au sein de l'École selon lequel l'équilibre entre pensée et action, entre idéal et utilité, était fondamental¹⁹⁴. C'est l'excès de cérébralité qui avait conduit les générations précédentes à la défaite de Sedan, mais cette critique ne devait pas conduire à l'excès contraire. Le rejet de

Philosophique, à la *Revue de Métaphysique et de Morale* ; il a également écrit : *Les données immédiates de la conscience*, 1889, *Matière et mémoire*, 1896, *Le rire*, 1900...

¹⁹⁰Sur William James, cf. *supra* Chapitre 4-I-c) (Sur le pragmatisme : Pierre GAUCHOTTE, *Le pragmatisme*, PUF, 1992, 127 p.). Paul Adam écrivait ainsi : « Lorsque l'américanisme et le nietzschéisme domineront l'ère prochaine, il n'y aura point d'idées en mesure de prévaloir contre ces phénomènes sociaux » (Paul ADAM, *La morale des sports*, La librairie mondiale, 1907, pp. 12-13). Sur les rapports entre la pensée d'Henri Bergson et la pensée de Nietzsche : Jeanne DELHOMME, *Nietzsche et Bergson*, Deuxième tierce, 1992, V-167 p. Le lien entre la pensée nietzschéenne et le pragmatisme anglo-saxon est implicitement tracé par Jean Granier qui traite du « pragmatisme vital » de Nietzsche (Jean GRANIER, *Nietzsche*, PUF, 1989 (1ère édition 1982), pp. 65-66, 75-80).

¹⁹¹BERNARD COMBES de PATRIS, « L'esprit... », *art. cit.*, p. 392.

¹⁹²Émile BOUTMY, *Essai...*, *op. cit.*, p. 235. L'aspect puritain de la personnalité du gentleman faisait incontestablement appel à des ressorts émotionnels, alors que l'éducation du citoyen et de l'électeur républicains était censée reposer sur la raison. En se servant de la fibre patriotique pour développer l'attachement affectif à la République ou en orientant les manuels du vingtième siècle vers une plus grande prise en compte de l'expérience de l'enfant pour ancrer leurs préceptes, les républicains ont cependant intégré le sentiment dans leur approche pédagogique, donnant également des accents religieux à la morale laïque qu'ils prônent (Yves DELOYE, *op. cit.*, pp. 153-162 ; Phyllis STOCK-MORTON, *Moral Education for Secular Society. The Development of « Morale Laïque » in Nineteenth Century France*, Albany, State University of New York Press, 1988, chapitre 7).

¹⁹³Zeev STERNHELL, *op. cit.*, pp. 148 et suivantes.

¹⁹⁴Hélie-Robert SAVARY, « Les principes qui dominent dans les sciences politiques. Doivent-ils être rattachés au point de vue utilitaire ou au point de vue idéaliste ? », *Congrès des Sciences Politiques...*, *op. cit.*, p. 682. L'auteur explique aussi dans ce texte que la démocratie n'est pas raisonneuse, et cite les propos d'un certain Ernest Ledrain qui déclarait que l'orgueil de race était le principal élément de la vigueur d'un peuple : « c'est de là que sont sortis récemment le grand empire britannique et la Germanie [...]. Malheur au peuple qui n'a pas, dans l'état actuel du monde, la domination universelle pour objectif. C'est un peuple affaibli et touché par ces deux vers rongeurs : le découragement et la résignation à la médiocrité » (p. 683). Même si l'époque se prêtait à un sursaut nationaliste et même si toute la communication d'Hélie-Robert Savary est destinée à promouvoir laborieusement l'idée d'équilibre entre utilitarisme et idéalisme, de tels propos sortent de la ligne modérée de l'École. Ils ne soulèvent apparemment aucune critique parmi les membres du Congrès.

l'intellectualisme, tel qu'il est véhiculé par la philosophie bergsonnienne et le pragmatisme est cependant accueilli avec quelques réserves par certains élèves de l'ÉLSP. Louis Milhac, interrogé par Agathon, insistait sur l'importance de la curiosité intellectuelle, de l'enthousiasme idéaliste, propos qu'il réitérait devant la Société des élèves en 1914 :

« [...] si, selon le portrait qu'a tracé de la jeunesse contemporaine notre ami Agathon, si vous êtes avides d'action, ne craignez pas que la pensée et les exercices intellectuels fassent à ces tendances une concurrence déloyale »¹⁹⁵.

Cette mise en honneur de l'action s'accompagnait également d'un mouvement en faveur des sports qui ne pouvait qu'être soutenue au sein de l'École : il s'agissait cependant plus ici de réarmement moral et d'énergie vitale que d'équilibre corporel. « Et la morale des forts était introduite en nous à coups de talons et de genoux » écrit l'un des participants à l'enquête d'Agathon¹⁹⁶ : fervent admirateur de l'Angleterre, c'est Kipling qui l'éveille à la « morale de l'homme blanc », Kipling qui nourrissait aussi les lectures de Pierre Drieu la Rochelle¹⁹⁷. Alors que celui-ci aura toujours peur des coups, J. Raymond-Guasco, lui, célèbre l'arrivée de la boxe en France, cette reine des sports qui redonne à la jeunesse le « goût du sang » et que Paul de Rousiers trouvait trop brutale¹⁹⁸. La conférence donnée par Pierre Lyautey devant la Société des élèves sur le mouvement des écoles nouvelles avait expressément pour objectif de rappeler la nécessaire complémentarité du corps et de l'esprit mais n'en mettait pas moins l'accent sur l'éducation physique très poussée qui était donnée à l'École des Roches et sur l'importance du grand air et de la vie rude nécessaires pour « tremper » les caractères¹⁹⁹. La compréhension du sport au sein de cette génération le tire nettement vers l'exaltation de la force et de la brutalité, indiquant bien l'étroitesse de la frontière qui sépare cet idéal barbare de l'idéal du gentleman²⁰⁰.

Le recours à l'hellénisme pour justifier ces nouvelles conceptions, rappelant l'harmonie entre la beauté, l'intelligence et la force²⁰¹ reste là encore éloigné du modèle grec

¹⁹⁵Discours de Louis MILHAC, séance du 13/2/1914, *Supplément aux ASP du 15 juin 1914*, p. 65. Louis Milhac (1885-?), diplômé de l'École en 1909, docteur en droit, avocat à la cour d'appel, est président de la section diplomatique et générale. Henri Massis et Alfred de Tarde reviennent eux-mêmes sur la question après la guerre, notant que, si certains éléments de cette jeunesse sont allés jusqu'à prôner l'action pour l'action, ils ne peuvent pourtant être accusés d'anti-intellectualisme. Ils aiment moins la culture pour elle-même, expliquent-ils, que pour l'enrichissement personnel et social qu'elle procure : conception utilitaire qui rejoint cependant incontestablement le pragmatisme et l'idée nietzschéenne d'une utilité de la vérité (AGATHON, *op. cit.*, pp. f-g). Philippe Bénétou fait remarquer à juste titre que l'anti-intellectualisme pouvait difficilement être conciliable avec le maurrassisme dont se revendiquaient certains des enquêtés, Henri Massis en tête (Philippe BENETON, *art. cit.*, pp. 991-992).

¹⁹⁶Il s'agit de J. RAYMOND GUASCO, auteur de notes psychologiques sur l'âme anglaise (*John Bull's Island*), in AGATHON, *op. cit.*, p. 143.

¹⁹⁷Pierre de Coubertin est très critique envers Rudyard Kipling, qu'il accuse de propager le culte de la force. (Pierre de COUBERTIN, « La force nationale et le sport », *RDDM*, 15/2/1902, pp. 916-924). Ce qui n'empêche pas que ses idées sportives aient pu servir un courant nationaliste, ce dont les ouvrages d'Ernest Seillière fournissent l'illustration (cf. *Un artisan d'énergie française. Pierre de Coubertin*, Didier Éditeurs, 1917, 157 p.). Ce dernier est d'ailleurs l'auteur d'une étude sur l'homme de cour de Balthasar Gracian dont il fait l'apôtre de la volonté de puissance, sorte de prototype du surhomme (Ernest SEILLIERES, « Un grand moraliste oublié. Balthasar Gracian », *Séances et Travaux de l'ASMP*, t. 173, 1910 (1), pp. 474-492).

¹⁹⁸Paul de ROUSIERS, *La vie américaine...*, *op. cit.*, p. 124. André Tardieu regrettait également les exagérations sportives des Américains : André TARDIEU, *op. cit.*, p. 68

¹⁹⁹Pierre LYAUTEY, « Le mouvement des écoles nouvelles », *op. cit.*... Pierre Lyautey est lui-même élève de l'École.

²⁰⁰A noter également la conception renouvelée du bienfait des voyages qui doivent avant tout servir à prendre conscience de son individualité afin de la mieux cultiver (Bernard COMBES DE PATRIS, « L'esprit... », *art. cit.*, p. 392). Quel écart avec les propos d'Élie Halévy, expliquant que l'expatriation physique entraînait l'expatriation morale : lettre du 23/11/1910 in Élie Halévy. *Correspondance...*, *op. cit.*, p. 408

²⁰¹Bernard COMBES DE PATRIS, *art. cit.*, p. 393.

que nous avons pu évoquer pour définir le gentleman : il se réduit surtout à un éloge du classicisme, de l'ordre et de la clarté. « C'est beaucoup plus une question de forme que de fonds », explique Henri Hoppenot pour qualifier ce qu'il appelle aussi une « renaissance du goût »²⁰². Mais c'est surtout une demande d'ordre et de discipline qui émane de cette génération, que le bergsonisme comme le pragmatisme contribuent là encore à alimenter.

Philosophies basées sur l'expérience et sur une mise en valeur de la nature, elles contribuent à montrer le caractère naturel des inégalités sociales et à valoriser la différenciation sociale : c'est un individualisme exagéré qui en émane selon Bernard Combes de Patris²⁰³. Mais c'est également la démonstration de la nécessité d'affermir les cadres sociaux existant, famille, nation, religion, c'est-à-dire tout ce qui contribue à développer la discipline intérieure et extérieure, l'énergie et la pureté morales, le sens de la hiérarchie et des responsabilités²⁰⁴. Le renouveau de la foi catholique a particulièrement attiré l'attention des contemporains, Paul Claudel et Charles Péguy représentant cet élan mystique qui se combine avec un appel aux valeurs traditionnelles de l'Église²⁰⁵. Il nous est difficile de mesurer cette renaissance catholique au sein de l'École, nos informations concernant le corps enseignant à la veille de la guerre n'étant pas suffisantes. Toujours est-il que les hommes qui commentent les enquêtes ou y participent affichent leur foi catholique et en font un élément capital de la rénovation de la jeunesse française : cette foi « n'est pas sentimentale et vague, mais positive, raisonnée, capable d'avoir sur leur vie intérieure une action importante, et de renforcer leurs tendances morales »²⁰⁶. Peu importerait finalement son caractère catholique, l'essentiel restant le sentiment religieux, ce que souligne Henri Mazel dans un texte sur le puritanisme : malgré un caractère démocratique et judaïque qui rencontre la désapprobation de l'auteur, le puritanisme est présenté comme une source potentielle d'énergie morale et d'héroïsme qui a certainement compté dans la puissance des nations anglo-saxonnes, mais qui tout compte fait, convient aussi mieux à ces pays²⁰⁷. La religion est donc essentiellement valorisée pour le sentiment d'ordre et d'unité qu'elle confère, une évolution qui va à l'encontre de l'idée d'union et de conciliation que nous avons vues promues au sein de l'École.

« Les nouveaux venus ont horreur du dérèglement, de l'anarchie, comme la pire entrave au développement de soi-même, à la véritable liberté »²⁰⁸. Dans le domaine politique, une telle attitude conduit au rejet du régime parlementaire et à des positions antidémocratiques, tous points sur lesquels les élèves de l'École veulent se distinguer. La

²⁰²Henri HOPPENOT, in AGATHON, *op. cit.*, p. 170.

²⁰³Bernard COMBES DE PATRIS, « Pragmatisme et démocratie », *ASP*, t. 36, 1911, p. 805. Parmi les ouvrages de John Stuart Mill, nul doute que *La liberté* ait nourri cette revendication d'originalité confinant parfois au culte des figures exemplaires : John STUART MILL, *De la liberté*, Gallimard, 1990 (1ère édition anglaise en 1859), chapitre III : « De l'individualité comme l'un des éléments du bien-être ».

²⁰⁴Cf. le compte-rendu du livre de T. ANAGNOSTIADE, *Les fondements scientifiques de Conservatisme*, Rivière, 1911 dans le *Supplément aux ASP de mars-avril 1911*, p. 43.

²⁰⁵Le premier est diplômé de l'École en 1888, le second fréquente l'établissement en 1895-1896.

²⁰⁶Louis MILHAC, in AGATHON, *op. cit.*, p. 175. Henri Hoppenot, lui, fait l'éloge du mouvement du Sillon qui a su créer une atmosphère vivifiante (p. 168). Cf. également Hélié-Robert SAVARY, compte-rendu des ouvrages de L. CAHEN *et al.*, *La lutte scolaire en France au XX^e siècle* et de A. CROISSET *et al.*, *Neutralité et monopole de l'enseignement.*, *ASP*, t. 29, 1913, pp. 448-449.

²⁰⁷Henri MAZEL, « L'orgueil puritain », *Revue Hebdomadaire*, 30/11/1912, pp. 656-666. Cf. également Raymond LEFEBVRE, « Le général Booth », conférence du 20/12/1912, *Supplément aux ASP de janvier 1913*, pp. 13-15 (il y présente le salutisme comme une religion pragmatique). Il y a également au début du vingtième siècle une renaissance catholique outre-Manche, dont Élie Halévy indique le lien avec le pragmatisme : Élie HALEVY, *Histoire... Épilogue I*, *op. cit.*, pp. 170-175 ; également ORY-LAVOLEE, « Les catholiques anglais et le Congrès eucharistique de Londres », conférence du 23/4/1909, *Supplément aux ASP de juillet 1909*, pp. 123-127.

²⁰⁸AGATHON, *op. cit.*, p. 63.

critique de l'anarchie parlementaire fait incontestablement son chemin dans les analyses proposées à la Société des élèves²⁰⁹ mais elle bute sur la défense du régime républicain. Si, comme le déclare de façon peu cohérente Bernard Combes de Patris, le pragmatisme peut être acceptable comme méthode scientifique, il ne peut l'être comme philosophie tant il s'avère dangereux pour l'ordre républicain. Le pragmatisme a en effet nourri le syndicalisme révolutionnaire tout autant que l'Action française, deux extrêmes que la philosophie de l'action réunit dans un commun rejet de la démocratie et du parlementarisme²¹⁰. S'il est manifeste que le syndicalisme révolutionnaire n'entraîne aucune adhésion au sein de l'ELSP, la relation au mouvement maurrassien est cependant plus complexe²¹¹. En revendiquant leur fervent républicanisme²¹², les élèves se dédouanaient d'une quelconque tentation monarchiste mais reconnaissaient toutefois, comme Henri Hoppenot, que Maurras avait « chassé les nuées du libéralisme révolutionnaire » et contribué à redonner de la clarté et de l'ordre à la pensée française²¹³. C'est toutefois sur la nécessité d'organiser la démocratie qu'ils se replient, un thème récurrent au sein de l'ELSP et qui passe avant tout par une réforme des moeurs²¹⁴.

« Tout, dans cette jeunesse, dit Louis Milhac, décèle une volonté ferme, une pondération précoce et un salubre équilibre d'esprit : bref, des qualités solides, analogues à celles des bourgeois qui, sous Louis-Philippe, prenaient pour devise : « Enrichissez-vous. » Et ce conseil réaliste d'autrefois nous rappelle précisément les critiques que l'on adressait à la doctrine de W. James d'être « bien américaine... faite pour l'homme qui veut un rendement en espèces » »²¹⁵.

Cet ancien élève de l'ELSP tire finalement de l'enquête d'Agathon le portrait de la jeunesse qu'il côtoie à l'ELSP, encline à s'abandonner à cette philosophie de l'action pour l'action mais retenue par son moralisme et son goût pour les choses de l'esprit. C'est surtout l'espoir de voir cette jeunesse rester en deçà des courants extrémistes, quels qu'ils soient, qu'il exprime ainsi. Car il ne peut s'empêcher de poursuivre son analyse en montrant du doigt la section de finances privées créée à l'École dans le but de fournir un débouché rapide mais peu glorieux à ces élèves pressés d'agir : en lui opposant la section d'économie sociale, dont il est lui-même diplômé, il critique l'une des évolutions majeures de l'établissement vers la promotion de l'efficacité et de la rentabilité, à rebours des ambitions initiales d'Émile Boutmy.

²⁰⁹Cf. notamment une conférence de Julien REINACH, « L'anarchie parlementaire et politique », conférence du 2/4/1911, *Supplément aux ASP de juillet-août 1911*, pp. 80-82.

²¹⁰Bernard COMBES DE PATRIS, « Pragmatisme... », *art. cit.*. Voir aussi sa conférence sous le même titre datée du 10/5/1909, *Supplément aux ASP de juillet 1909*, pp. 105-109.

²¹¹Élie Halévy écrivait en 1910 : « Nous n'aurons pas de restauration monarchique à Paris ; mais la jeune bourgeoisie s'infecte, plus que jamais (ce qui n'est pas peu dire) de réactionnarisme étroit et inefficace » : lettre du 24/12/1910 in *Élie Halévy. Correspondance...*, *op. cit.*, p. 411.

²¹²Il existe d'ailleurs à l'ELSP un groupe des étudiants républicains, fondé en 1910 et auquel Pierre Drieu la Rochelle était inscrit. Nous n'avons pas réussi à obtenir davantage d'informations sur ce groupe, mais l'on sait ce qu'il est advenu du républicanisme de Drieu la Rochelle.

²¹³Henri HOPPENOT, in AGATHON, *op. cit.*, p. 168. Alfred de Tarde ne partage pas le maurrassisme d'Henri Massis et souligne le refus exprimé par la jeunesse française de suivre l'Action Française : AGATHON, *op. cit.*, pp. 100-110 et les remarques de Philippe BENETON, *art. cit.*, p. 1002.

²¹⁴« Ils proclamèrent leur foi en l'avenir d'une république fondée sur une autorité centrale non illusoire, un parlementarisme réduit, de solides groupements professionnels, une Chambre du travail élue, une large décentralisation, et dont le principe de réforme serait d'abord dans les moeurs » : AGATHON, *op. cit.*, pp. 101-102.

²¹⁵Louis MILHAC in AGATHON, *op. cit.*, p. 177.

Ce courant modernisateur dont l'École se fait le promoteur n'est toutefois pas incompatible avec les velléités nostalgiques exprimées dans la promotion de l'enracinement et du ruralisme. En faisant de Brunetière, Faguet ou Lemaître les maîtres de la nouvelle jeunesse, Auguste Laborde-Milaa, dans un article de 1912, établissait le pont entre la tradition et l'efficacité mais rabattait aussi les deux termes dans un commun appel à l'ordre, seule valeur véritablement importante à ses yeux²¹⁶. Une telle posture est incontestablement le moyen de résoudre la tension profonde qui anime la pensée des membres de l'École et qui leur permet de tenir ensemble les différents pôles qui la structurent tout en continuant à former des diplomates représentants de la vieille France, mais aussi des Inspecteurs des Finances, levain de la future technocratie du régime²¹⁷.

Entre Muriel et Anne, ces deux soeurs anglaises qu'Henri-Pierre Roché rencontre au début du vingtième siècle, c'est Muriel, rousse représentante de la vieille Angleterre puritaine qu'il aime. Mais c'est dans les bras de la brune et sportive Anne, véritable garçon manqué aux moeurs franches et libérées, qu'il s'abandonne²¹⁸.

²¹⁶Auguste LABORDE-MILAA, « Les quadragénaires... », *art. cit.*

²¹⁷Jean Touchard note aussi la corrélation, dans les années 1930, entre les efforts pour fonder un nouveau traditionalisme et les tentatives de moderniser le libéralisme : Jean TOUCHARD, *op. cit.*, p. 832.

²¹⁸Henri-Pierre ROCHÉ, *Deux Anglaises et le continent*, Gallimard, 1956, 303 p.

CONCLUSION

« Il ne faut pas parler de transformation ni de conversion... Je suis demeuré le même homme, mais de la même manière qu'un arbre pourvu de ses feuilles est semblable à son propre squelette d'hiver »¹.

Lorsqu'Émile Boutmy fonde son institution en 1871, c'est dans une société chaotique qu'il l'installe. Les sciences politiques telles qu'elles vont être définies à l'ELSP en portent la trace, agrégat de matières diverses et de caractère générique, destinées à trouver des remèdes aux problèmes contemporains et devant s'adapter de ce fait aux évolutions sociales, politiques et économiques. Des sciences à la recherche d'elles-mêmes, mais qui fondent leur cohésion dans une commune méthode, un cadre qui les tient ensemble et les empêche de devenir ces utopies honnies à l'ELSP, un socle qui les enracine dans le sol national. C'est dans la constitution de cette méthode que ce que nous avons appelé la « référence anglaise » joue un rôle essentiel, cimentant le projet intellectuel et culturel de l'ELSP.

Perçue comme une société en perpétuel mouvement, l'Angleterre reste aussi à travers les siècles un exemple de stabilité. Caractéristique qui fait sa force aux yeux des membres de l'École mais qui peut également alimenter une célébration excessive de l'ordre et de l'autorité : c'est dans un profond conservatisme que le modèle anglais, tel qu'il était mobilisé par les libéraux du dix-neuvième siècle, s'est abîmé. Il semble que la raison de cette solidification tienne en grande partie (et c'est ici aux doctrinaires que nous pensons dans la mesure où ils ont exercé le pouvoir, contrairement à ceux qui revendiquaient le modèle anglais dans leur lutte contre le gouvernement en place) à la réduction de ce modèle à des recettes politico-institutionnelles, conséquence d'un regard nostalgique sur une société où la *gentry* dominait, où l'organisation institutionnelle donnait la plus grande place à l'aristocratie traditionnelle². Ce serait pourtant réduire le projet doctrinaire que de l'assimiler à des mesures pour établir la puissance des notables et la décentralisation administrative. Il comportait un volet politique et éducatif essentiel, dont on trouve des réminiscences évidentes à l'ELSP.

Mais le projet d'Émile Boutmy est à la fois plus ambitieux et plus diffus. Plus ambitieux car c'est à une régénération des mœurs qu'il s'attelle, s'attaquant au plus profond de la « psychologie » du peuple français ; plus diffus car c'est surtout dans les coulisses du gouvernement que les membres de l'ELSP sont actifs, contribuant d'ailleurs à opposer au gouvernement et au Parlement l'administration et la sphère civile comme lieux de pouvoir. Surtout, l'École est fondée au sein d'un régime qu'elle doit s'efforcer d'accepter et auquel elle doit s'adapter. La façon dont certaines postures intellectuelles adoptées par Émile Boutmy se modifient entre les années 1860 et les années qui suivent la création de l'établissement

¹Charles Péguy dans *L'Action Française* du 19 juin 1910, cité par Géraldi LEROY, *Péguy entre l'ordre et la révolution*, Presses de la FNSP, 1981, p. 215.

²Cf. notamment les analyses de Christophe CHARLE, « Légitimités en péril. Éléments pour une histoire comparée des élites et de l'Etat en France et en Europe occidentale (XIX-XX^e siècles) », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 116/117, mars 1997, pp. 43-47 ; Lucien JAUME, *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Fayard, 1997, 288 et suivantes. C'est ce qui fait dire à cet auteur que la référence anglaise a un caractère « boiteux » (p. 302).

reflètent certainement cette exigence d'adaptation aux nouvelles conditions³, les concessions auxquelles il se résout quant à la modification du projet initial en sont un autre exemple.

Rechercher sur les rivages d'outre-Manche des leçons politiques ne manifestait pas, en 1871, la nostalgie pour un ordre passé qu'il fallait restaurer : la référence anglaise telle qu'elle est mobilisée au sein de l'ELSP constituait bien plutôt un cadre intellectuel pour penser la modernité et un cadre moral pour former des individus adaptés à la société républicaine démocratique⁴. En étant installée au coeur de la méthode enseignée à l'École et en trouvant sa traduction dans une pédagogie inspirée du personnage du gentleman, la référence anglaise contribuait ainsi à façonner une culture politique particulière dont nous avons émis l'hypothèse qu'elle constituait l'un des éléments essentiels favorisant l'intégration de l'École au sein du régime républicain. C'est sur ce point que nous voudrions conclure ce travail afin de repérer les convergences entre cette culture et la culture républicaine⁵.

La référence anglaise fait en effet partie de l'outillage intellectuel des membres de l'ELSP servant à réfléchir la transition, à penser cette combinaison entre progrès et ordre qui constitue le soubassement du positivisme républicain et qui se concrétise socialement et politiquement dans un compromis entre anciennes et nouvelles élites, dans un modérantisme politique. Telle qu'elle est interprétée par les membres de l'ELSP, la référence anglaise sert essentiellement à former des hommes nouveaux, promouvant une aristocratie qui va permettre d'asseoir ce compromis, contribuant également, par l'éducation de ces citoyens supérieurs, à affermir la morale républicaine.

- De la calandre Rolls Royce⁶

La « nouvelle aristocratie » formée sur les bancs de l'École est représentative d'une tentative de fusionner les anciennes classes dirigeantes avec une élite bourgeoise d'extraction plus récente, projet dont la *gentry* fournissait le modèle. Elle établissait en effet un compromis entre éléments terriens et capitalistes, entre le monde de la terre et le monde de l'industrie et de la finance tout en orientant cette couche sociale vers la modernité économique. Soudée par une éducation au sein des *public schools* qui lui conférait une unité morale et une haute conception de son devoir politique et social, la *gentry* était capable d'absorber des éléments nouveaux et de conduire l'Angleterre sur la voie de la démocratie.

L'analogie entre le rôle tenu outre-Manche par cette couche sociale et le compromis républicain établi entre anciennes et nouvelles élites est manifeste : la constitution de 1875 en

³Nous pensons ici à ses conceptions concernant l'Etat et le pouvoir des notables qui, en 1865, se situaient plutôt dans la mouvance libérale classique : critique de l'administration, éloge des mesures de décentralisation avec une certaine nostalgie pour la domination des grands propriétaires fonciers (même si elle reste en deçà des propositions le playsiennes).

⁴Dans ses analyses sur l'échec du modèle anglais, Christophe Charle a trop tendance à considérer ce modèle comme l'attribut exclusif d'une droite conservatrice et réactionnaire. Que ces éléments réactionnaires refassent surface dans la référence anglaise au début du vingtième siècle ne doit pas occulter le fait qu'à la fin du dix-neuvième, c'est pour ses vertus progressistes qu'elle est mobilisée au sein de l'École, s'éloignant ainsi des propos d'Hippolyte Taine ou Frédéric Le Play (Christophe CHARLE, *art. cit.*).

⁵Nous nous attachons ici surtout à la structure sociale et politique du régime et à sa politique éducative : deux aspects constitutifs de la notion de « république », se référant à la fois à un ensemble d'institutions ainsi qu'à des « processus mentaux » (cf. Claude NICOLET, *L'idée républicaine en France. essai d'histoire critique*, Gallimard, 1982, pp. 10-11).

⁶ « La composition de cette calandre résume, pour ainsi dire, douze siècles de préoccupations et d'aptitudes anglo-saxonnes : elle cache une admirable mécanique derrière une majestueuse façade palladienne ; mais celle-ci est surmontée par la « Silver Lady » dont la silhouette Art nouveau, voiles au vent, est pénétrée de l'esprit du « romantisme ». La calandre et le bouchon n'ont pas été modifiés depuis que fut livrée la première voiture Rolls Royce au début de 1905 ; et c'est dès 1911 que la « Silver Lady » [...] fut ajoutée » : Erwin PANOFISKY, *Les antécédents idéologiques de la calandre Rolls Royce*, Le Promeneur, 1988, pp. 49-51 (le texte date de 1962).

est l'illustration la plus visible, la répartition sociale du pouvoir entre les pôles politique, administratif et économique en est une autre. Si le premier est investi par les nouvelles couches dont parlait Gambetta - encore que cette pénétration n'atteigne pas les plus hautes fonctions -, les pôles administratif et économique restent aux mains des intérêts les plus puissants, les plus anciens également⁷. En formant des cadres administratifs ayant le sens du service public tout autant qu'une élite économique modernisatrice, l'ELSP participait à l'établissement de cette collaboration. Elle s'attachait également à donner à cette élite dirigeante une communauté d'inspiration qui devait lui permettre de penser son action à la fois en termes de continuité et de tradition en même temps qu'en termes de réformes et d'ouverture.

C'est la conception même de la nature des sciences politiques qui se ressent de cette inspiration anglaise. A cet égard, le texte publié par André Lebon, synthétisant les leçons qu'il avait tirées des cours d'Émile Boutmy, est un guide précieux⁸. On y trouve brossées à grands traits les principales caractéristiques de la référence anglaise véhiculée à l'ELSP : l'Angleterre y est décrite comme une société régie par la méthode historique, respectueuse du passé et s'adaptant continûment au présent par un empirisme bien compris ; société une et unie, où toutes les parties se répondent et constituent un organisme vivant et progressant ; société où le Français ne peut pénétrer sans faire un profond travail sur lui-même, sans s'ouvrir aux influences étrangères.

Sciences vivantes, contemporaines, attachées au temps présent, les sciences politiques enseignées à l'École portent cette marque anglaise. Elles s'adossent à la méthode historique et psychologique, renvoyant à un positivisme revisité dont John Stuart Mill est le principal tenant, faisant une plus grande place à l'individu et à l'idée de liberté, intégrant également le champ de l'économie politique⁹. Ces sciences ont une ambition hégémonique qui consiste à prendre en compte tous les éléments constitutifs d'une société puisqu'ils sont interdépendants, complexité sociale qui ne doit cependant pas entraver leur ambition réformatrice : les sciences politiques sont avant tout des sciences de l'action. Une action conçue comme respectueuse des formes et ne devant jamais violenter la réalité : le caractère « mondain » des sciences politiques est l'une des expressions de cet attachement aux règles du *fair-play*, conduisant à rechercher le compromis nécessaire à toute bonne gestion¹⁰. Certes, le regard des fondateurs

⁷Sur ces points, voir : Jean ESTEBE, *Les ministres de la République*, Presses de la FNSP, 1982 ; Christophe CHARLE, *Les élites de la République 1880-1900*, Fayard, 1987. Ce compromis conduisait sur le plan économique à une politique oscillant entre protectionnisme et libre échange (Michael SMITH, « Free Trade Versus Protection in the Early Third Republic : Economic Interests, Tariff Policy and the Making of the Republican Synthesis », *French Historical Studies*, vol. X, n° 2, Fall 1977, pp. 294-314), sur le plan social à une politique de progrès social mesuré, confinant à la défense sociale (Sanford ELWITT, *The Third Republic Defended. Bourgeois Reform in France, 1880-1914*, Baton Rouge and London, Louisiana State University Press, 1986). Cf. plus généralement : Stanley HOFFMANN, *Sur la France*, Seuil, 1976, pp. 35-165 et la mise au point de Philip NORD, « Les origines de la Troisième République en France (1860-1885) », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 116/117, mars 1997, pp. 53-67.

⁸André LEBON, « Un historien constitutionnel. M. Boutmy », *RIE*, t. 15, 1888, pp. 337-361.

⁹La réception de la pensée de John Stuart Mill en France est très certainement un facteur de pénétration des idées anglaises. Outre la prégnance de ses écrits dans la configuration intellectuelle de l'ELSP, John Stuart Mill est également lu par de nombreux républicains qui ont contribué à asseoir le régime (Émile Littré, Alfred Fouillée, Jules Ferry, Léon Bourgeois...). Cet auteur fait incontestablement partie de ces « médiateurs » culturels qui établissent des ponts entre les différents pays : non seulement il connaissait bien la France où il avait habité, mais sa réflexion sur le positivisme est aussi une interprétation anglaise de la pensée d'Auguste Comte, pensée qu'il traduit en quelque sorte et qui, remaniée, fournit de nouvelles bases de réflexions, comme c'est le cas à l'ELSP par exemple (Sur les médiateurs : Yves MENY, *Les politiques du mimétisme constitutionnel. La greffe et le rejet*, L'Harmattan, 1993, pp. 14-15).

¹⁰Cf. Pierre FAVRE, « Les sciences d'Etat entre déterminisme et libéralisme. Émile Boutmy (1835-1906) et la création de l'École libre des sciences politiques », *Revue Française de Sociologie*, XXII, 1981, pp. 464-465. Le caractère « mondain » des sciences politiques tel qu'il est défini ici se manifeste par la pension des membres de l'ELSP à utiliser le registre de la

de l'École se porte aussi sur l'Allemagne et les États-Unis, deux pays qui tirent essentiellement les sciences politiques vers la caméralisation et la technicisation, mais la méthode qui leur donne une cohérence d'ensemble reste au fond inspirée par l'observation de l'Angleterre.

Cette méthode contribue alors à faire de l'administration le conservatoire de la continuité nationale, travaillant dans le temps long, destinée à amortir les crises et agitations et donc à assurer la stabilité du pays par delà les contingences politiques. En la comparant à la Reine d'Angleterre, Théophile Funck-Brentano montrait aussi l'administration comme un cadre stable et indétrônable, vestige de l'Ancien régime dont les hauts fonctionnaires constituaient la nouvelle noblesse. En revendiquant une éthique fondée sur la loyauté nationale, le dévouement, le savoir-faire et la neutralité politique, les hommes formés à l'ELSP se disaient investis d'une mission de service public, premiers représentants des valeurs du nouveau régime et attachés à les promouvoir par une conduite exemplaire et par leur activisme social¹¹. « Être plus qu'un fonctionnaire », tel est bien le leitmotiv qui guide leur action, inspirés en cela par l'exemple de ces Anglais énergiques et entreprenants. Si l'administration fournit un cadre d'action stable, elle doit en effet aussi être conçue comme une organisation motrice, stimulant l'activité de la sphère privée.

La nature de la conception des sciences politiques permettait en effet d'y intégrer de multiples enseignements, et notamment d'ouvrir les préoccupations au domaine économique qui y occupe une place de choix, contribuant à donner à cet enseignement un caractère plus moderne et plus technique¹². Que les États-Unis deviennent, au début du siècle, une référence en matière économique n'ôte nullement à l'Angleterre son rôle dans la genèse de l'économie politique et le caractère exemplaire du développement capitaliste qu'elle a connu : le cours d'économie assuré par Alfred de Foville est ainsi parsemé d'exemples tirés de l'observation des expériences anglaises. En retenant essentiellement les leçons des économistes « optimistes » comme Adam Smith et en promouvant l'activité de l'École manchestérienne, les enseignements favorisaient une conception moderne et dynamique de l'économie.

Évoquant le rôle de l'enseignement économique à l'ELSP, Richard Kuisel indique qu'il a permis d'alimenter « l'ordre libéral » des années 1900, expression de cette synthèse

discussion courtoise. Pierre Favre cite l'exemple du texte d'Émile Boutmy sur la souveraineté du peuple, rédigé sous la forme d'une discussion de salon entre divers protagonistes définis chacun par leur façon d'appréhender les faits sociaux (l'historien, le juriste, le publiciste, l'homme politique...). Cette façon de procéder permet à Émile Boutmy de tirer une conclusion modérée (la souveraineté du peuple est un principe négatif *mais* c'est un produit de l'histoire *donc* il faut l'accepter) et c'est très certainement cette caractéristique qui importe ici : destinées à former des hommes politiques - dans un sens large - les sciences politiques doivent tenir compte de la complexité des faits et des approches et aboutir à des compromis. Cette façon de procéder mêle ainsi deux registres de légitimation qui ressortissent d'une société démocratique, à savoir d'un côté le recours à la science (ici l'histoire), de l'autre, l'appel à la confrontation des idées, à la discussion libre. Dans le même temps, ce texte est aussi exemplaire de la façon de rendre illégitimes certains points de vue, comme celui du « politique » qui, en procédant à une critique des politiciens, discrédite du même coup son opinion, moyen d'établir une césure entre « savants » et praticiens (Émile BOUTMY, « A propos de la souveraineté du peuple », *ASP*, t. 19, 1904, pp. 154-174). Sur les enjeux politiques et sociaux de la « scientification » des sciences sociales, à partir de l'exemple des sciences morales et politiques à la fin du dix-huitième siècle, voir le texte de Dominique DAMAMME, « Entre science et politique. La première science sociale », *Politix*, n° 29, 1er trimestre 1995, pp. 5-30.

¹¹Sur la conception de l'Etat dans la pensée républicaine : Claude NICOLET, *op. cit.* ; Pierre ROSANVALLON, *L'Etat en France de 1789 à nos jours*, Seuil, 1990, 369 p.

¹²Paradoxalement, l'échec relatif de l'ELSP à former des hommes politiques, est aussi une manière de lire en creux la nature de la référence anglaise qu'elle promeut : les hommes politiques anglais qui fournissent des sujets d'admiration sont des hommes d'Etat et non des politiciens, c'est-à-dire des hommes issus de la *gentry*, qui devaient leur élection à leur position sociale et non l'inverse. C'est surtout par l'intermédiaire des cabinets ministériels que les membres de l'ELSP restent en contact direct avec le monde politique, c'est-à-dire en mettant en avant une compétence et non une légitimité fondée sur l'élection.

républicaine qui conduit, dans le domaine économique, à une France « bloquée », recherchant avant tout l'équilibre des secteurs industriel et agricole, « émasculant » les valeurs capitalistes¹³. Sans remettre en cause la validité globale de ces affirmations, il faut aussi remarquer l'apparition de cours valorisant la modernisation, tel que celui de Paul de Rousiers sur les grandes industries modernes (1909), traitant de la concentration industrielle, ou celui de Daniel Bellet concernant la technique industrielle (1906), abordant les industries nouvelles (électricité, chimie, automobile...). En 1908, Fernand de Colonjon inaugurait un enseignement sur les valeurs mobilières où se lisait la promotion du dynamisme économique par l'encouragement au développement de l'activité étatique et des entreprises privées grâce à un appel aux capitaux privés. Dans le même temps toutefois, il prônait un conservatisme social certain puisque c'est une France de petits propriétaires et petits épargnants à laquelle il se référait sans négliger pour autant les plus gros d'entre eux, ceci dans un strict respect de la hiérarchie existante¹⁴. C'est surtout en oeuvrant à consolider l'influence française sur le plan international que l'enseignement de l'ELSP se montre sous un jour dynamique : on a dit le rôle des membres de l'établissement dans la promotion d'une politique coloniale ; s'y ajoutent également les réflexions concernant la constitution « d'États-Unis d'Europe », dont la réussite ne pourrait d'abord reposer que sur une entente économique¹⁵. Les cours de commerce international et de droit international, assis sur la promotion des rapports pacifiques, dans la droite ligne de l'économie manchestérienne, en sont d'excellents vecteurs¹⁶.

En jouant constamment sur cette oscillation entre *statu quo* et progrès, entre stabilité et innovation, la référence anglaise fournit un support intellectuel et culturel pour la synthèse républicaine, de la même façon que Pitt, Peel ou Gladstone - trois personnages souvent cités en exemple à l'École - avaient conduit l'Angleterre sur le chemin du progrès en conciliant des

¹³Richard KUISEL, *Le capitalisme et l'Etat en France. Modernisation et dirigisme en France au XX^e siècle*, Gallimard, 1984, pp. 27 et suivantes. Telle qu'elle est enseignée à l'ELSP, l'économie politique valorise de manière globale un libéralisme classique mais timoré qui prône l'équilibre budgétaire (leitmotiv des cours sur les finances publiques) et peut s'accompagner d'un soutien au protectionnisme malgré une exaltation continue du libre-échange.

¹⁴En 1906, Paul Leroy-Beaulieu publiait : *L'art de placer et de gérer sa fortune*, livre à grand succès (33 000 exemplaires en deux ans), dans lequel il conseillait aux épargnants de placer leur argent en rentes sur l'Etat ou en obligations de chemin de fer, mettant en garde contre les placements industriels pouvant être risqués. Frilosité qui correspond au comportement des banques de dépôts de l'époque - dont le Crédit Lyonnais, dirigé par Henri Germain était un exemple - qui se dégageaient de l'investissement industriel considéré comme trop aventureux. Paul Leroy-Beaulieu insistait pourtant sur la nécessité pour les capitalistes de posséder des connaissances techniques qui seules pouvaient leur permettre de mesurer pleinement les risques qu'ils encouraient : c'est à ce genre de connaissances que les cours de Daniel Bellet par exemple sont expressément destinés (Paul LEROY-BEAULIEU, *L'art de placer et de gérer sa fortune*, Delagrave, 1906, 345 p.). Cf. Theodore ZELDIN, *Histoire des passions françaises 1848-1945, t. 1*, Seuil, 1978, p. 80 ; Madeleine REBERIOUX, *La République radicale 1898-1914*, Seuil, 1975, pp. 118-125.

¹⁵ « L'union économique ne présente pas les mêmes difficultés théoriques que l'union politique, et en resserrant les liens des peuples de l'Europe, en fortifiant, chez eux, la conscience de la solidarité européenne, la première conduirait, sûrement, à la seconde » : on a là un exemple de la méthode libérale promue à l'École, reposant sur les vertus supposées d'un ordre naturel (libéral) lisible dans les « données » économiques. Anatole LEROY-BEAULIEU, *Rapport général, in Congrès des Sciences politiques de 1900. Les États-Unis d'Europe*, Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 1901, p. 22.

¹⁶L'entente cordiale franco-anglaise de 1904 qui marque un rapprochement durable avec l'Angleterre a été décrite comme l'un des signes de l'existence d'une empreinte anglaise sur la culture républicaine, symbole de l'intégration des valeurs économiques capitalistes, affirmation également de la laïcité française (Andris BARBLAN, *L'image de l'Anglais en France pendant les querelles coloniales (1882-1904)*, Herbert Lang Berne, Peter Lang Francfort/M, 1974, pp. 216-219) A l'ELSP, cet accord est présenté comme le signe d'une modification des rapports internationaux propre à substituer le règne de la loi au règne de la force (René GILLES, « Les rapports franco-anglais de 1899 à 1904 », conférence du 25/2/1910, *Supplément aux ASP de mai 1910*, p. 83). Il faut noter que cette influence anglaise correspond aussi au développement d'une mode vestimentaire sportive et pratique que le roi Édouard VII contribue à populariser en France : cette mode est une manifestation de l'ouverture de l'Angleterre à la démocratie sociale et politique, modèle qui est toutefois loin de susciter l'entière adhésion des membres de l'ELSP. C'est la vision d'un pays moderne et petit-bourgeois qui sous-tend le rapprochement des Républicains avec l'Angleterre, en même temps qu'il est le prélude au développement d'une attitude défensive par rapport à l'Allemagne.

principes politiques différents et des groupes sociaux aux intérêts divergents¹⁷. C'est aussi la conservation sociale que produit cette recherche de l'équilibre, un éloge du juste-milieu, du bon sens et de la mesure qui imprègne la culture française d'avant-guerre. L'Angleterre telle que la voient les membres de l'ELSP est expurgée de ses excentricités pour devenir essentiellement un modèle de retenue et de moralité¹⁸. C'est aussi par cet aspect là qu'elle pénètre le plus aisément dans le terreau républicain et s'y confond.

- Un clergé laïque

Le portrait du gentleman, tel que nous l'avons vu se dessiner à travers les écrits et discours au sein de l'École, est le type-idéal de cette nouvelle aristocratie, à laquelle il prête son caractère tout à la fois mondain et bourgeois. Mais c'est surtout par sa morale qu'il contribue à façonner cette élite en lui donnant l'unité de ton nécessaire à sa cohésion, nécessaire à la gestion de la tension constitutive de cette politique du juste-milieu.

La méthode qui fait des sciences politiques un ensemble cohérent s'apparente en effet au puritanisme, véritable discipline de travail et de vie inculquée aux élèves. Moralisme rigide, cette méthode indissociablement historique et psychologique doit engendrer le *self-government* perçu comme la solution démocratique du maintien de l'ordre au sein d'une société tendant à l'égalisation des conditions politiques et sociales¹⁹. Appliqué dans toute sa rigueur, l'auto-contrôle est la condition du gouvernement des autres, fondement d'une supériorité morale perçue comme telle et légitimant la domination par l'élite. Ce sont en effet des « citoyens supérieurs » que cette méthode veut engendrer, un modèle en parfaite adéquation avec l'idée républicaine de la citoyenneté telle qu'elle est véhiculée dans les manuels d'instruction civique, destinée à éduquer les individus à l'ordre républicain démocratique, à édifier une communauté nationale solidaire fondée sur une adhésion volontaire²⁰.

C'est sur cette question morale que l'interpénétration de la référence anglaise et de la pensée républicaine est la plus manifeste, caractéristique pour le moins essentielle étant donnée la centralité de l'éducation civique dans la République. Il est manifeste que cette rencontre est portée par l'esprit protestant que partagent nombre des promoteurs de l'enseignement républicain, religion qui se trouve au coeur de l'identité du gentleman. Mais,

¹⁷Robert Osborne montre ainsi que le projet social et intellectuel de l'ELSP a permis la transition entre un système pré-capitaliste et un ordre industriel moderne, fondé sur la réconciliation au sommet des diverses élites. Ce compromis, établi au détriment des valeurs démocratiques républicaines et d'allure nettement anti-parlementaire conduit selon lui au régime vichyste (Robert OSBORNE, *The recruitment of the administrative elite in the Third French Republic, 1870-1905 : The system of the École Libre des Sciences politiques*, The University of Connecticut, Ph. D., 1974, pp. 219-221). Les conclusions de Robert Osborne demanderaient à être étayées par une étude de l'ELSP durant l'entre-deux-guerres, même si le mélange de traditionalisme et de technocratisme que nous avons vu émerger contient certainement un potentiel explosif.

¹⁸Elle correspond bien à cette image de la civilisation bourgeoise décrite par Joseph Schumpeter, qui la juge profondément anti-héroïque : Joseph SCHUMPETER, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Payot, 1961 (1ère édition 1942), p. 223.

¹⁹ « Sous le gouvernement despotique régi par l'arbitraire, écrit Moïseï Ostrogorski, la crainte que le pouvoir inspire est fatalement la crainte grossière de peines et de privations matérielles, tandis que dans les gouvernements régis par des lois elle est susceptible de s'ennoblir graduellement jusqu'à se transformer, chez l'élite, en la crainte de déchoir moralement au cas d'un manquement au devoir envers la chose publique. L'évolution en ce sens du sentiment de la crainte dans les rapports des gouvernants et des gouvernés marque et résume les progrès de la société politique et de la civilisation en général » (Moïseï OSTROGORSKI, *La démocratie et les partis politiques*, Fayard, 1993 (édition de 1912), pp. 667-668). Judicieuse analyse des modifications de l'économie psychique de l'élite dans une société en voie de libéralisation politique et sociale.

²⁰Yves DELOYE, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy*, Presses de la FNSP, 1994, 431 p.

outre que la référence anglaise, tout en s'adossant au protestantisme, est davantage que cela²¹, la prosopographie des auteurs de manuels civiques républicains telle que l'effectue Yves Déloye ne compte pas la religion réformée au nombre des points communs à ces auteurs. Il insiste par contre sur le caractère méritocratique de leur parcours social, sur la modestie de leurs origines, leur activisme au sein du régime²² : autant d'éléments qui rejoignent parfaitement cette appréhension du gentleman comme idéal démocratique, modèle d'une attitude adaptée à une époque de transition et de mobilité, qui met en avant la volonté individuelle, la capacité d'adaptation et la réussite sociale.

En affirmant que les valeurs civiques républicaines relèvent d'un registre moral inédit dans la France catholique²³, Yves Déloye souligne le caractère « révolutionnaire » de ce civisme qui repose sur une modification des habitus et qui fait appel à une capacité d'obéissance volontaire aux normes socio-politiques ne pouvant être atteinte que par une parfaite maîtrise de soi. La pédagogie mise en place à l'ELSP vise expressément à faire naître de tels citoyens, qui seraient aussi l'élite des citoyens sur lesquels il faut prendre exemple, et qui « donneraient le ton » à toute la nation.

Les membres de l'ELSP font ainsi penser à ces saints puritains que découvre Michaël Walzer dans la société anglaise des seizième et dix-septième siècles, dont l'action a permis la modernisation politique et sociale de l'Angleterre et l'apparition du gentleman. Les hommes qu'il décrit sont des guerriers, luttant pour imposer une nouvelle idéologie, un nouveau système politique. Révolutionnaires, leurs préoccupations sont loin de celles des réformistes de l'ELSP et pourtant, leurs caractéristiques idéal-typiques sont comparables sur de nombreux points, accréditant l'idée que l'École cherche bien à former un homme nouveau pour un nouvel ordre politique et social. C'est un groupe d'élus conscients de leur mission, en guerre contre les ennemis de la paix sociale, organisés dans une structure qui leur confère une unité basée sur leur foi et leurs actes, qui leur attribue la sainteté en même temps qu'elle leur inculque une stricte discipline et une méthodologie qui leur permet de diffuser cette sainteté²⁴. Les puritains anglais représentaient le versant « utopique » du protestantisme, celui qui poussait à modifier l'ordre établi : la doctrine calviniste de la prédestination est en effet au coeur de cette potentialité révolutionnaire, ne laissant à l'homme que le choix entre une attitude fataliste ou au contraire subversive. En prenant comme modèle le gentleman victorien, les membres de l'ELSP s'éloignaient de cette orientation pour se référer à la conception méthodiste telle qu'elle avait été développée outre-Manche par le mouvement du Réveil au dix-huitième siècle. En rejetant la doctrine de la prédestination, le méthodisme

²¹Tous les admirateurs de l'Angleterre au sein de l'École ne sont pas protestants : Jacques Bardoux, Paul de Rousiers, Paul Leroy-Beaulieu, Max Leclerc... Une remarque valable également en ce qui concerne par exemple Alfred Fouillée ou Edmond Demolins.

²²Yves DELOYE, *La citoyenneté au miroir de l'École républicaine et de ses contestations : politique et religion en France XIX^e-XX^e siècles*, Thèse de doctorat en science politique, Université Paris I, 1991, pp. 153-175.

²³Yves DELOYE, *École et citoyenneté...*, *op.cit.*, p. 146. Nous pensons qu'il est moins « inédit » que minoritaire. Un détour par l'histoire des valeurs du protestantisme français indique que le registre moral dont il est question lui est familier. L'existence, à la fin du dix-neuvième siècle, d'un protestantisme de « raison », apanage d'hommes qui ne sont pas forcément protestants, comme Hippolyte Taine ou Émile Boutmy, tend à suggérer qu'il existe un terreau moral qui alimente le civisme républicain : il acquiert une visibilité par l'intermédiaire de ces protestants oeuvrant au développement de l'instruction publique (*Les protestants dans les débuts de la Troisième République*, Actes du colloque, Siège de la Société pour l'histoire du protestantisme en France, 1979, 751 p.). L'ELSP est incontestablement l'un de ces lieux où ce terreau prouve sa fertilité. Les valeurs protestantes et, avec elles, les valeurs anglo-saxonnes (puisque les protestants sont particulièrement ouverts aux pays anglo-saxons), fournissent l'un des socles culturels qui a permis à la République de s'établir en 1875 (cf. Philip NORD, *art. cit.*, p. 58 et suivantes). Il n'en demeure pas moins qu'il a fallu diffuser ces valeurs dans une France majoritairement catholique.

²⁴Michaël WALZER, *La révolution des saints. Éthique protestante et radicalisme politique*, Belin, 1987, pp. 337-341.

rejetait du même coup la révolution et axait au contraire le mouvement dans une optique pragmatique et réformiste.

Le puritanisme décrit par Michaël Walzer et le méthodisme tel qu'Élie Halévy le présente, encouragent tous deux l'homme à se forger une personnalité nouvelle dans un contexte d'instabilité, mais le méthodisme rejoint ici le pôle conservateur puisqu'il refuse toute rupture avec l'ordre établi. On mesure ici le rôle de l'idéal du gentleman comme vecteur d'un « civisme pour temps de crise » et son adéquation avec la conception républicaine²⁵. Là encore, il s'agit d'établir un équilibre entre l'ancien et le moderne, en faisant reposer le progrès sur un « individualisme éthique », c'est-à-dire sur une action individuelle respectueuse des hiérarchies établies²⁶. Émile Boutmy pouvait revendiquer sans crainte pour la position sociale des anciennes élites le caractère méritocratique de son établissement puisque la méritocratie reposait - et l'observation de l'Angleterre le lui montrait - sur un socle foncièrement anti-égalitaire²⁷. C'est pourquoi également, les membres de l'École restaient attachés au légalisme, meilleure manière, selon son fondateur, d'assurer la conservation sociale²⁸.

C'est aussi sur cette question de la morale que se mesurent le mieux les potentialités conservatrices de l'idéal *gentlemanique* ainsi que les dérives autoritaires qu'il contient. Une fois le nouvel ordre établi, remarque Michaël Walzer, les saints n'ont plus de raison d'être : la sainteté a facilité le passage d'un type de société à un autre mais elle ne survit que comme le souvenir d'un enthousiasme et sous forme d'habitudes de maîtrise de soi dépourvues de fondement religieux²⁹. Le saint devient un homme de bonnes moeurs, respectable, prudent, incontestablement bourgeois. En d'autres termes, la sainteté se transforme en un cadre vidé de son contenu initial, de la même façon que le gentleman n'est, dans la société victorienne, qu'une pâle copie de ses ancêtres. Deux éléments ressortent de ce constat : d'une part, le formalisme contribue à promouvoir une pensée conservatrice, attachant une grande importance aux structures établies ; d'autre part, cette maîtrise de soi conduit également à un conservatisme « intérieur », puisqu'elle repose sur la recherche d'un équilibre mesuré qui confine à la prudence.

« Fermement établie, la République connaîtrait-elle déjà la sclérose ? » se demande Madeleine Rebérioux, insistant sur le faible rendement législatif du régime mais faisant état

²⁵Olivier ABEL, « Du civisme protestant et de l'urbanité en général », in « Le civisme. Vertu privée d'utilité publique », *Autrement*, Série morale, n°19, sept. 1996, p. 56. « Pour celui qui vit le drame de l'arrachement à ses structures d'identification traditionnelles, quoi de plus tranquilisant qu'une prédication « évangélique » affirmant que « l'identité n'est pas ce qui importe », qu'une nouvelle identité ou un nouveau baptême est toujours possible, que de toute façon notre identité et simplement notre histoire mêlée à d'autres, pour partie ce que nous recevons des événements de notre vie, pour partie notre oeuvre inachevable ? Ce fut notamment le cas avec le protestantisme de Réveil au XIX^e siècle, et celui des Églises baptistes américaines. Ils jouèrent un grand rôle dans la formation de l'urbanité non seulement « bourgeoise » mais ouvrière » (p. 58).

²⁶Yves DELOYE, *École...*, *op.cit.*, p. 34. Le texte d'Olivier Abel se situe parfaitement dans la filiation de cet individualisme éthique qui traduit une conception hiérarchique des rapports sociaux. Recherchant une forme moderne de civisme pour temps de crise capable de répondre à la crise des liens sociaux, il écrit : « Mais la civilité suppose également que dans cette diversité les acteurs jouent fair-play, soient à ce qu'ils font et respectent les règles respectives des différentes sphères où ils évoluent, ne mangent pas à tous les râteliers et construisent un minimum de cohérence » : Olivier ABEL, *art. cit.*, p. 59.

²⁷Émile BOUTMY, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIX^e siècle*, A. Colin, 1901, pp. 89-90. « L'Anglais est anti-égalitaire, en ce sens qu'il veut des classes bien distinctes dans la société, et même plusieurs degrés dans sa propre classe ; il admet la transmission héréditaire des honneurs, mais il ne les souffre pas fermés ; il entend que le mérite soit de temps à autre appelé au partage » (p. 89).

²⁸« Pour moi, écrivait Émile Boutmy à Hippolyte Taine, l'esprit de légalité est tout le véritable esprit conservateur » : lettre datée de juillet 1877 citée par Dominique DAMAMME, *Histoire des sciences morales et politiques et de leur enseignement des lumières au scientisme*, Thèse de science politique, Paris I, 1982, p. 475.

²⁹Michael WALZER, *op. cit.*, pp. 336-337.

également de l'atmosphère de conformisme et d'ennui dans laquelle baigne la France de l'avant-guerre³⁰. Parce qu'elle est foncièrement conciliatrice et respectueuse de l'ordre bourgeois, la référence anglaise est en symbiose avec l'évolution conservatrice du régime républicain. Elle constitue un frein aux élans intérieurs et à tout courant qui sortirait des sentiers battus : si le maintien de l'ordre en est le corollaire, la distance avec une posture autoritaire est mince.

La raideur du gentleman pouvait ainsi être perçue au sein de l'École comme une qualité dans la mesure où elle témoignait de cet effort constant, de cette tension de tous les instants. Mais elle signifiait aussi que le gentleman, et à travers lui, les membres de l'ELSP, n'étaient pas « à l'aise » dans ce nouveau régime :

« Se mettre à l'aise, dans une société, c'est se mettre au ton et à la mode de ce milieu, parler son jargon, copier ses gestes, c'est enfin s'abandonner sans résistance à ces multiples et subtils courants d'influences ambiantes contre lesquels naguère on nageait en vain, et s'y abandonner si bien qu'on a perdu toute conscience de cet abandon »³¹, écrivait Gabriel Tarde.

La pédagogie républicaine n'était pas davantage destinée à mettre les futurs citoyens « à l'aise » : c'était un modèle de contenance et de retenue, demandant aux enfants d'être toujours pleinement conscients de leurs droits et devoirs, de se sentir responsables. Attitude qui pouvait aussi conduire au raidissement afin de mieux contrôler les situations d'instabilité. La jeunesse qui arrive à maturité à la veille de la guerre et qui exècre le désordre a aussi été formée sur les bancs de l'École républicaine. Le repli de la politique républicaine sur la défense sociale qui se manifeste dès les années 1890 et atteint son apogée sous le gouvernement Clemenceau, est une expression générale de ce durcissement devant les troubles sociaux.

Dans le projet d'Émile Boutmy, l'enseignement de l'ELSP devait servir à canaliser la démocratie, orientation qui se transformera au début du siècle en demande *d'organiser* le régime. Les puritains de la Nouvelle-Angleterre fournissaient à ce titre un merveilleux exemple : certes, la démocratie et le nivellement intellectuel étaient sortis de leur action, mais au moins cela s'était-il produit dans l'ordre. Or, à la veille de la guerre, et avant ce sursaut national qui fait taire pour un temps les divergences, l'ordre, tel qu'il peut être conçu à l'ELSP, ne semble toujours pas établi dans le pays : « [...] plus difficile apparaît chaque jour le problème - non résolu encore - de l'autorité dans la démocratie, sans le secours de la hiérarchie d'autrefois qui se détraque et des vieilles morales qui s'affaiblissent ! » écrit André Siegfried en 1913, donnant le ton des préoccupations de nombreuses personnalités de l'époque³².

Si cet auteur peut représenter un courant qui se tourne nostalgiquement vers le passé tout en acceptant au fond la démocratie, d'autres empruntent une voie qui les mène à rejeter le régime ou à promouvoir des politiques autoritaires. Mais, comme Charles Péguy qui expliquait qu'il n'avait pas plus changé qu'un arbre au fil des saisons, ces hommes revendiquent une parfaite intégrité : la morale du gentleman permettait aussi de légitimer une telle posture. L'exemple de Gladstone en était une parfaite illustration et c'est avec beaucoup de conviction que les membres de l'École s'attachaient à montrer que ses multiples

³⁰Madeleine REBERIOUX, *op. cit.*, p. 194.

³¹Gabriel TARDE, *Les lois de l'imitation*, Kimé, 1993 (1ère édition 1890), p. 93.

³²André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Imprimerie Nationale Éditions, 1995 (1ère édition 1913), p. 598.

revirements politiques n'étaient qu'une traduction de la profonde cohérence du personnage et de la fidélité à ses principes. Il ne faisait qu'adapter ses convictions à un contexte socio-politique qui, lui, était instable : les parcours de Charles Benoist, qui devient monarchiste durant l'entre-deux-guerres, ou d'André Tardieu, qui cherche à réhabiliter l'autorité et finira par dénoncer la République, fournissent un exemple de cette « intégrité morale »³³.

Charles Benoist et André Tardieu regardent cependant plutôt du côté des États-Unis³⁴, pays qui a également nourri la technicisation de l'enseignement, laissant derrière lui le gentleman amateur. Ceux qui continuent, après la guerre, à perpétuer la référence anglaise s'appellent plutôt Élie Halévy ou André Siegfried, conservateurs mais dans la prudence et la modération. Ce sont sûrement ces enseignants qui conservent le cachet « dix-neuvième siècle » qu'André Philip, lui-même ancien élève, trouvait à l'École en 1945³⁵, renvoyant à ce « large libéralisme » revendiqué pour définir la politique de l'établissement, libéralisme incarné par des hommes que Léon Daudet qualifiait, lui, de « larves parlementaires »³⁶.

Étant constitué d'un assemblage d'éléments contraires, la référence anglaise produit une tension difficilement maîtrisable, promouvant une culture de « juste-milieu » constitutive d'un *ethos* bourgeois qui s'appuie cependant en priorité sur l'ordre. Le régime républicain, en se coulant dans des cadres anciens, est aussi fait de cette tension là, qui se traduit par des pratiques de gouvernement réformistes et par un « centrisme » politique qui ne remet pas en cause les hiérarchies établies³⁷. Équilibre fragile cependant, et ténue est la frontière entre les saints réformistes et les saints révolutionnaires :

« Si vous devez cependant revenir en France « converti » au « communisme », permettez-moi de vous demander en quoi et pourquoi, demandait Élie Halévy à Étienne Mantoux. Est-ce parce que c'est l'attitude qui permettra à votre action sociale d'être le plus féconde en résultats heureux ? Alors, convertissez-vous. Est-ce parce que c'est l'attitude qui, parce qu'elle est le plus intransigeante, est le mieux faite pour vous dégager de toute responsabilité à l'égard d'une société évidemment mal faite, et vous permet de protester sans cesse dans l'attente d'un bouleversement final, et de ne rien faire en attendant la venue hypothétique de ce bouleversement ? Alors ne vous convertissez pas »³⁸.

³³Cf. François MONNET, *Refaire la République. André Tardieu : une dérive réactionnaire (1876-1945)*, Fayard, 1993, 638 p. ; Gilles LE BEGUEC, « Charles Benoist ou les métamorphoses de l'esprit modéré », *Contrepoint*, 22-23, 1976, pp. 71-95.

³⁴Également du côté des pays latins en ce qui concerne Charles Benoist : cf. René DOLLOT, *Souvenirs de l'École Libre des Sciences Politiques (1895-1905)*, Pedone, 1947, p. 25.

³⁵ « C'est une école qui représente aujourd'hui, au sein du XX^e siècle, un temps et un monde dépassés, le temps et le monde du XIX^e siècle. [...] une école qui garde, avec une certaine noblesse et une certaine élégance, la tradition du pur libéralisme à la fois économique et politique » (*Journal Officiel* du 22/6/1945, AHC 1SP71 Dr1). Le socialiste André Philip était plutôt tourné vers les États-Unis qu'il considérait comme le prototype de l'évolution capitaliste.

³⁶Léon DAUDET, *Souvenirs et polémiques*, Robert Laffont, Collection Bouquins, 1992, p. 774. Il désignait ainsi dans les années 1920 des hommes comme Louis Barthou, Raymond Poincaré ou Alexandre Millerand.

³⁷Cf. Serge BERSTEIN, « Le centre à la recherche de sa culture politique », *Vingtième siècle*, n° 44, oct.-déc. 1994, pp. 19-24 ; également Stanley HOFFMANN, *op. cit.*, pp. 52-53.

³⁸Lettre du 20/9/1934 in *Élie Halévy. Correspondance 1881-1937*, Éditions de Fallois, 1996, p. 727. (Étienne Mantoux (1913-1945) est un ancien élève d'Élie Halévy à l'ELSP, fils de Paul Mantoux (1877-1956), spécialiste des questions anglaises et ami d'Élie Halévy. Il ne se « convertira » pas au communisme). Cf. également Gilles LE BEGUEC, *art. cit.*, pp. 87 et suivantes qui traitent de la « métamorphose des centres ».

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1. ARCHIVES.....	646
1.1. Ecole Libre des Sciences Politiques.....	646
1.2. Société des élèves et anciens élèves.....	650
1.3. Archives André Siegfried.....	650
2. SOURCES IMPRIMEES	650
2.1. Travaux des membres de l'ELSP	650
2.1.1. Traitant des pays anglo-saxons.....	650
2.1.1.1. Articles des Annales de l'ELSP	650
2.1.1.2. Ouvrages et articles	656
2.1.2. Autres sujets d'étude	662
2.2. Travaux d'auteurs contemporains	670
2.2.1. Etudes sur les pays anglo-saxons	670
2.2.2. Autres	671
2.3 Ecole Libre des Sciences Politiques.....	674
2.3.1. Les hommes de l'Ecole.....	674
2.3.1.1. Sources primaires	674
2.3.1.2. Sources secondaires.....	678
2.3.2. L'Ecole (Histoire, organisation).....	680
2.3.2.1. Sources primaires	680
2.3.2.2. Sources secondaires.....	681
2.4. Sciences politiques, sciences sociales	682
2.4.1. Sources primaires	682
2.4.2. Sources secondaires.....	682
2.5. Elites	684
2.6. Gentleman - civilité - sport.....	686
2.6.1. Sources primaires	686
2.6.2. Sources secondaires.....	687
2.7. Religion	690
2.8. Représentations françaises de pays étrangers	691
2.9. Troisième République (Histoire, citoyenneté, réforme sociale)	693
2.10. Libéralisme.....	695
2.11. Etudes générales.....	696

1. ARCHIVES

1.1. ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Les archives de l'Ecole libre des Sciences Politiques sont conservées au service des Archives d'Histoire Contemporaine, 44 rue du Four, 75006 Paris. Elles ont fait l'objet d'un inventaire établi par Dominique LE ROUX en 1984 (consultable à la Bibliothèque Nationale côte 4 - Lf 244-465 (1)). Il existe un autre inventaire du même auteur concernant l'Institut d'Études Politiques de 1945-1968, établi en 1988 et consultable aux Archives d'Histoire Contemporaine.

Nous donnons ici le contenu général des cartons et dossiers et mentionnons les références des textes que nous avons cités dans la thèse et qui ne se trouvent pas dans la bibliographie générale.

1SP1 Dr1 à Dr5 : informations diverses concernant la fondation de l'ELSP dont :

Dr1 : *Rapport présenté à l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Caen le 23/02/1872 par F. G. BERTRAND*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1872, 18 p. (texte présent également en 1SP14 Dr7)

Dr2 : *ELSP. Rapport présenté au conseil de l'ELSP le 25/01/1882 par Mr Boutmy*, 14 pages manuscrites

Notes manuscrites sur l'Ecole, s. d.

Dr3 : statuts de l'ELSP ; notes manuscrites concernant l'ouverture des cours, l'historique de la fondation de l'Ecole, les enseignants

Dr4 : ouverture des cours, correspondance administrative (1871-1901)

Dr5 : Papiers personnels d'Emile Boutmy

« Quelques réflexions à propos de la loi morale et de la loi religieuse », s. d. (1903), 8 fascicules, 69 f. manuscrits. Dr6 : articles d'Emile Boutmy (leurs références seront citées dans la bibliographie générale)

Dr7 : correspondance générale d'Emile Boutmy (1871-1885)

1SP2 : Dr1 et Dr2 : correspondance générale d'Emile Boutmy (1885-1900) ; correspondance administrative

Dr3 : décès d'Emile Boutmy

Dr4 : Anatole Leroy-Beaulieu

Dr5 : Emile BOUTMY, « L'examen parfait », s. d., 4 f. manuscrits. ;
exemplaires du diplôme

Liste des sujets d'examen de fin d'année, 1893-1934

Dr6 : papiers concernant les programmes de certains cours (droit public maritime, législation des chemins de fer, institutions militaires comparées, législation civile comparée (1874-1876))

1SP3 : Dr1 : programmes des cours de l'Ecole depuis sa fondation

Dr2 : Notes sur le contenu de l'enseignement

1SP4 à 1SP8 : cours manuscrits :

1SP4 : Dr1 : Emile BOUTMY, *Histoire constitutionnelle, Angleterre, États-Unis, France*, 2 cahiers de Sylvius Du Boys, s. d. (1880-1881)

: Dr2 : Emile LEVASSEUR, *Statistique et démographie*, 2 cahiers de Sylvius Du Boys, s. d. (1880-1881)

Louis VERGNIAUD, *Histoire constitutionnelle de l'Europe*, 1 cahier, s. d.

Dr3 : Louis RENAULT, *Droit international résultant des lois et des traités*, 3 cahiers, s. d.

- 1SP5** : Dr2 : Ernest GLASSON, Adhémar ESMEIN, *Législation civile comparée*, 2 cahiers de Sylvius du Boys, s. d. (1880-1881)
 Dr3 : Charles LYON-CAEN, *Législation commerciale*, 2 cahiers, s. d.
 Dr4 : Henri GAIDOZ, *Géographie et ethnographie*, Cahiers de Sylvius du Boys, s. d. (1880-1881)
- 1SP6** : Dr1 et Dr3 : Henri PIGEONNEAU, *Histoire diplomatique de 1648 à 1789*, 2 cahiers de Sylvius du Boys, s. d. (1880-1881)
 Henri PIGEONNEAU, *Statistique et géographie commerciale*, 1 cahier, 1880-1881
 Dr2 : Albert SOREL, *Histoire diplomatique de l'Europe 1789-1830*, 2 cahiers de Sylvius du Boys, 1880-1881
 Dr4 : Alexandre RIBOT, *Histoire parlementaire 1789-1852*, 2 cahiers de Sylvius du Boys, s. d. (1880-1881)
- 1SP7** : Dr2 : 1 cahier du baron Étienne Hulot, s. d. (1881-1884), 131 p., qui réunit :
 -Cours sur les finances
 -René de LABOULAYE, *Le budget*
 -Alfred de FOVILLE, *De la monnaie*, mars 1884
 -Paul LEROY-BEAULIEU, *Science des finances*, « Notes sur l'origine et le développement de la dette anglaise »
 -Émile LEVASSEUR, *Statistique et démographie*
 -Henri GAIDOZ, *Géographie et ethnographie*
 Dr3 : 1 cahier du baron Étienne Hulot, s. d. (1882-1884) qui réunit :
 -Octave Le VAVASSEUR DE PRECOURT, *Organisation administrative comparée*
 -Commandant NIOX, *Organisation militaire comparée*
- 1SP8** : Dr1 : -Gabriel ALIX, *Matières administratives*, 2 cahiers, s. d.
 Dr2 : -Alexandre RIBOT, Francis CHARMES, *Histoire constitutionnelle et parlementaire depuis 1789*, 1 cahier, 1883
 -Émile BOUTMY, *Histoire constitutionnelle, Angleterre, États-Unis, France*, 1 cahier manuscrit, s. d. (1883-1884)
 -Louis VERGNIAUD, *Histoire constitutionnelle des principaux États d'Europe*, s. d. (1884)
- 1SP9** : Cours imprimés :
 Dr1 : Louis RENAULT, *Droit international privé*, 1902-1903, Paris, « Les cours de droit », Baylac, 315 p.
 Dr2 : Raphaël-Georges LEVY, *Finances étrangères. Budgets comparés de l'Allemagne, de la Prusse, de l'Angleterre, de la Russie, etc.*, 1903-1904, Paris, « Les cours de droit », Baylac, 224 p.
 Dr4 : Alfred de FOVILLE, *Économie politique*, 1903-1904, Paris, « Les cours de droit », Baylac, 168 p.
- 1SP10** : Les professeurs
 Dr1 : divers
 Dr4 : -correspondance d'Émile Boutmy avec les enseignants, administrateurs et élèves
 -documents divers sur les enseignants :
 Pierre RAIN, « André Siegfried, ambassadeur de la pensée française à travers le monde », *Revue Politique et Parlementaire*, avril 1959, pp. 357-364 Pierre RAIN,
 « André Siegfried et la philosophie de l'histoire de la Troisième République », conférence
 prononcée à la Société d'Histoire de la Troisième République le 13 mai 1959, 16 f.
 dactylographiés.
André Siegfried, 1875-1959, Plaquette éditée par l'Association André Siegfried, 1961

1SP10 : Dr4: *Halévy, 1870-1937*, ELSP, 1937, 93 p.
Charles ROUSSEAU, « Gilbert Gidel (1880-1958), Éditions Pédone, 1958, 7 p.
Discours de FALLEX aux obsèques de Henri Mothere le 2/02/1890

1SP11 à 1SP13 : les élèves : listes et fichiers

1SP14 : Dr1 : listes d'élèves

Dr2 : lettres d'élèves

Dr5 : la bibliothèque

Dr6 : Documents généraux sur l'ELSP

Dr7 : Recueil de documents historiques sur l'ELSP et sur la Société des élèves, dont :

Discours prononcés aux obsèques d'Emile Boutmy, le 28/01/1906, Coulommiers, Brodard, s. d., 21 p.

Discours prononcés à l'inauguration du monuments élevé à la mémoire d'Emile Boutmy, le 12/01/1908, 8 p.

Discours prononcés à l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Anatole Leroy-Beaulieu, le 1/03/1914, Coulommiers, Brodard, 28 p.

Albert LAVALLEE, *L'ELSP*, Berger-Levrault, 1883, 13 p.

ELSP. Préparation de collaborateurs et de secrétaires pour les hommes politiques, Firmin-Didot, 1894

ELSP. Préparation au journalisme, Firmin-Didot, 1894, 29 p.

Société des élèves de l'ELSP, *Discours d'ouverture prononcé par M. Eugène Sée dans la séance du 7 avril 1875*, Beauvais, imprimerie Laffineur, 1875, 8 p.

1SP15 : Dr1 : Livre de notes sur l'ELSP, manuscrit, 159 p.

1SP16 à 1SP23 : assemblées générales des actionnaires

1SP16 : procès-verbaux manuscrits et imprimés, 1872-1924

1SP17-1SP23 : papiers et comptes-rendus imprimés

1SP29 à 1SP34 : Conseils d'administration

1SP29-1SP30 : procès-verbaux manuscrits

1SP31 : Dr2 : rapports d'Emile Boutmy, correspondance

Dr3 : correspondance, dossiers des conseils d'administration

1SP31-1SP34 : dossiers des conseils d'administration, correspondance avec les administrateurs

1SP37 : Conseil de perfectionnement

Dr3 : procès-verbaux 1895-1920

Dr4 : procès-verbaux, rapports du directeur de l'ELSP

1SP38 : Livre des inventaires 1872-1891

1SP40 : L'Hôtel de la rue Saint-Guillaume

Dr3-Dr4: Architecture, plan, historique du bâtiment

Dr5 : aménagement

1SP42 : Dr1 : dotations de chaires, bourses de voyage

Dr2-Dr3 : bourses d'études et de voyages

Dr4 : fondation Lazard

1SP43 : Dr1 : fondation Lazard

Dr3 : legs

Dr4-Dr5 : lettres d'actionnaires, dons

- 1SP48** : Dr1 : participation aux Expositions universelles
 Dr3 : candidature au prix Nobel
 Dr5-Dr7 : Société pour l'études des questions d'enseignement supérieur
- 1SP49** : Dr4 : Conservatoire des Arts et Métiers
 Dr5 : École des Hautes Études en Science Sociale
 Dr7 : École des Hautes Études Commerciales
- 1SP50** : Dr1 : Université catholique de Lille, Collège libre des Sciences Sociales
 Dr2 : École Nouvelle d'administration et d'affaires, École coloniale
 Dr4 : École russe des Hautes Études Sociales, École d'humanités contemporaines
 Dr5 : Fondation Thiers : Alfred de FOVILLE, « Notice sur M. Georges Picot », *Annuaire de la Fondation Thiers*, 1910, pp. 23-36
- 1SP51** : projet de rétablissement de l'école d'administration, projet de réforme de l'enseignement du droit : correspondance, rapports
- 1SP53 à 1SP56** : relations avec l'étranger
- 1SP53** : Dr2 : Maurice CAUDEL, « L'Ecole des Sciences Politiques », Conférence au Rotary, 14/06/1939, 24 f. dactylographiés
 Dr3 : correspondance avec les ambassades et universités étrangères
 Dr4-Dr5 : London School of Economics and Political Science
- 1SP54** : Dr1 : correspondance avec la Grande-Bretagne : LSE, universités britanniques
- 1SP55** : Dr4 : Les États-Unis : création d'un Collège des États-Unis à Paris, Comité France-Amérique
 Italie : L'Ecole des sciences sociales de Florence
 Dr5 : L'Ecole des sciences sociales de Florence
- 1SP56** : Dr1-Dr2 : relations avec diverses universités étrangères, correspondance
 Dr3-Dr4 : bourses d'enseignement pour les étrangers
 Dr4 : Alliance Française, Comité de patronage des étudiants étrangers
- 1SP58 à 1SP59** : coupures de presse relatives à l'ELSP
- 1SP58** : Dr1 : relations de l'ELSP avec les éditeurs
 Dr4-Dr5 : programmes de l'ELSP dans le *Journal officiel* (1874-1876)
- 1SP69** : Dr4 : Bibliothèque
- 1SP70** : Dr1-Dr3 : Articles d'Emile Boutmy (leurs références seront citées dans la bibliographie générale)
 Dr4 : plans des ouvrages d'Emile Boutmy, notes diverses
 Papiers du professeur Bastide concernant Emile Boutmy et sa femme
- 1SP71** : Papiers du professeur Rain : coupures de presse, brochures concernant l'ELSP et l'I.E.P.
- 4SP1** : Fond photos
- 2SP1 à 2SP2** : Enseignants : notices nécrologiques, correspondance

1.2. SOCIÉTÉ DES ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES

Il existe un fond d'archives non répertorié conservé au siège de l'Association des Anciens Sciences Po., 224, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Il comprend, outre les *Annuaire*s de la Société (consultables également à l'I.E.P. de Paris) :

Un cahier manuscrit des procès-verbaux de la Section de législation et de finances, janvier 1891-décembre 1895

Un cahier manuscrit des procès-verbaux des séances du conseil de la Société, 26 novembre 1903-janvier 1913

Un cahier manuscrit des procès-verbaux des séances du Conseil de la Société, mai 1913-janvier 1914

1.3. ARCHIVES ANDRÉ SIEGFRIED

Elles sont conservées au service des Archives d'Histoire Contemporaine. Cf. L'inventaire établi par Nicole FAURE daté de mars 1977. Nous avons surtout utilisé les recueils d'articles parus dans la presse, conservés à la côte 12SI 5-6 et qui couvrent la période allant de 1897 à 1914. Ils seront cités dans la bibliographie générale.

2. SOURCES IMPRIMÉES

Nous avons classé cette bibliographie en fonction des thèmes abordés dans la thèse, distinguant au sein des catégories les sources primaires et les sources secondaires.

Nous ne mentionnons pas les multiples conférences effectuées à la Société des élèves et anciens élèves. Elles sont répertoriées dans les *Annuaire*s de la Société paraissant dès 1875, et dans le *Supplément aux Annales des Sciences Politiques* à partir de 1899.

2.1. TRAVAUX DES MEMBRES DE L'ELSP

2.1.1. TRAITANT DES PAYS ANGLO-SAXONS

La nature du sujet porte à mettre en valeur les travaux traitant particulièrement des pays anglo-saxons. Nous réservons ici une place spéciale aux articles des *Annales* de l'École, abordés chronologiquement de façon à permettre un regard d'ensemble (nous ne mentionnons pas les comptes-rendus d'ouvrages).

2.1.1.1. ARTICLES DES ANNALES DE L'ELSP

1886, tome 1

AYRAL Louis, « La séparation de l'Église et de l'État en Angleterre », pp. 56-89

BOUTMY Émile, « Le gouvernement local et la tutelle de l'État en Angleterre », pp. 165-203

POINSARD Léon, « Les cédules immobilières de l'*income-tax* », pp. 127-156

CHAMBERLAIN Austeen, « Le système des *allotments* et des *small holdings* en Angleterre », pp. 307-310

1887, tome 2

BOUTMY Émile, « L'individu et l'État en Angleterre », pp. 485-496

BOUTMY Émile, « Deux thèses de M. Henry Sumner Maine », pp. 387-396

HULOT baron Étienne, « Les canadiens français et le développement des libertés parlementaires au Canada », pp. 358-386

LEFEVRE-PONTALIS Germain, « La mission du Marquis d'Eguilles en Écosse auprès de Charles-Edouard », pp. 239-262 et pp. 423-452

1888, tome 3

ARNAUNE Auguste, « La conversion de la dette 3% en Angleterre », pp. 292-294

BOUTMY Émile, « La conception populaire de la royauté en Angleterre », pp. 481-491

LEFEVRE-PONTALIS Germain, « La mission... » (suite), pp. 99-119

OSTROGORSKI Moïséï, « De l'organisation des partis politiques aux États-Unis », pp. 43-72, pp. 235-267, pp. 520-538

1889, tome 4

BOUTMY Émile, « La réforme de l'administration locale en Angleterre », pp. 166-171

CLAUDEL Paul, « L'impôt sur le thé en Angleterre », pp. 640-653

CRIBIER Henri, « L'Europe, le Congo et la conférence africaine de Berlin », pp. 487-514

FLACH Jacques, « Le gouvernement local de l'Irlande de 1840 à 1886 », pp. 63-82

LABOULAYE R. de, « Une enquête anglaise sur la publication des débats du parlement », pp. 1-11

LEFEVRE-PONTALIS Germain, « Un projet de conquête de Japon par l'Angleterre et la Russie en 1776 », pp. 433-57

OSTROGORSKI Moïséï, « De l'organisation... » (suite), pp. 12-30

1890, tome 5

AUBURTIN Fernand, « Les débuts diplomatiques de Talleyrand. Sa mission à Londres en 1792 », pp. 573-613

D'AUBIGNY, « L'affaire de port d'Egmont. La chute de Choiseul », pp. 326-345

BORGEAUD Charles, « Premiers programmes de la démocratie en Angleterre (1647-1649) », pp. 290-325

1891, tome 6

BORGEAUD Charles, « Premières constitutions de la démocratie américaine », pp. 1-24

BOUTMY Émile, « La formation de la nationalité aux États-Unis », pp. 585-603

CRUCHON Joseph, « Les affaires de Terre-Neuve », pp. 479-500

GAUVAIN Auguste, « Les cinq missions de Lord Stratford de Redcliffe à Constantinople », pp. 78-110

LABORDERE Marcel, « Les grandes compagnies coloniales anglaises de notre temps », pp. 335-354

LE MIERE, « La conversion de la dette 3% en Angleterre », pp. 604-624

MARCE Victor, « Des autorités préposées à la vérification et à l'apurement des comptes de l'État et des localités en Angleterre », pp. 501-524 et pp. 715-739

PIGEONNEAU Georges, « La question nègre aux États-Unis », pp. 647-661

1892, tome 7

BORGEAUD Charles, « Les papiers de Clarke. Documents nouveaux sur la Révolution d'Angleterre », pp. 154-151

DUPUIS Charles, « Un conflit entre Frédéric II et l'Angleterre au sujet des prises maritimes », pp. 79-101
LABORDERE Marcel, « Sociétés de placement en valeurs mobilières.- Les trusts financiers anglais », pp. 489-511
DE LALANDE DE CALAN Charles, « La constitution de la Louisiane », pp. 239-57
MARCE Victor, « Des autorités... » (suite), pp. 472-497 et pp. 602-618
D'ORREVILLE Eugène, « Les protectorats anglais de la presqu'île de Malacca », pp. 520-524

1893, tome 8

BORGEAUD Charles, « L'établissement et la révision des constitutions aux États-Unis d'Amérique », pp. 212-237
CRUCHON Joseph, « Les affaires de Terre-Neuve », pp. 482-501
LECLERC Max, « Fonctionnaires et hommes d'État anglais », pp. 257-280
LECLERC Max, « L'État et l'instruction publique en Angleterre », pp. 502-526
LECLERC Max, « Les universités anglaises », pp. 706-716
MAZURE Auguste, « La reconnaissance de la Monarchie de Juillet », pp. 72-117
GAUVAIN Auguste, « Chronique parlementaire et politique. États-Unis », pp. 142-153

1894, tome 9

FESTY Octave, « Une nouvelle réforme de l'administration locale en Angleterre », pp. 673-685
LECLERC Max, « La société en Angleterre. Les mœurs et les idées », pp. 714-730
BRENIER Henri, « Chronique parlementaire et politique. Angleterre », pp. 248-260
BRENIER Henri, « Chronique parlementaire et politique. États-Unis », pp. 753-767

1895, tome 10

DUBOIS Louis-Paul, « Les chemins de fer aux États-Unis. La consolidation ou la formation des grands réseaux », pp. 590-598
FESTY Octave, « L'impérialisme britannique et la conférence d'Ottawa », pp. 322-346
LE CLERC Édouard, « Le combat religieux au *School Board* de Londres », pp. 170-200
VIALLATE Achille, « La circulation monétaire aux États-Unis de 1787 à 1793 », pp. 627-653

1896, tome 11

LEVASSEUR Émile, « L'ouvrier américain. Salaire des hommes », pp. 137-187
NOUFLARD Charles, « Les colonies anglaises de la côte occidentale d'Afrique », pp. 429-460, pp. 595-633
FESTY Octave, « Les unions de dockers. Les hommes », pp. 685-702

1897, tome 12

GRENARD Fernand, « La Chine, l'Angleterre et la Russie en Asie centrale », pp. 315-342
GUERNIER Charles, « Kartells, pools, trusts », pp. 482-491
LA CHEVRE Olivier, « Un mariage royal au commencement du siècle (1794-1820) », pp. 171-186
LEVASSEUR Émile, « De l'état présent et prochain de l'ouvrier américain », pp. 343-361 et pp. 432-458 et pp. 564-578
MATTER Paul, « L'organisation constitutionnelle dans les colonies anglaises d'après le livre d'Alphéus Todd », pp. 617-621

1898, tome 13

BAILLAUD Émile, « La compagnie royale du Niger et son évolution », pp. 493-511

FESTY Octave, « Démocratie industrielle », pp. 567-580
FRANCONIE J., « Le contrôle financier international en Égypte (1876-1897) », pp. 750-773
FREUND E. de, « Les chemins de fer d'intérêt local en Europe », pp. 730-749
GEORGES-LEVY Raphaël, « Les Universités et l'économie politique aux États-Unis », pp. 458-492
LEROY-BEAULIEU Anatole, « Gladstone », pp. 431-438
VIALATE Achille, « La question monétaire aux États-Unis », pp. 402-418
VIALATE Achille, « L'ouvrier aux États-Unis », pp. 263-270

1899, tome 14

D'ANGLEMONT Louis, « Le régime des taxes successorales en Angleterre. La réforme de 1894 et ses résultats », pp. 446-456
BOURGEOIS Émile, « Nos droits à Terre-Neuve », pp. 83-196
BOUTMY Émile, « La langue anglaise et le génie national », pp. 1-19
BOUTMY Émile, « L'Empire britannique », pp. 557-563
CHAILLEY-BERT Joseph, « Les protectorats de l'Inde britannique », pp. 149-182 et pp. 346-377
FESTY Octave, « Le développement politique du Canada », pp. 688-714
LE CLERC Édouard, « Les projets d'union douanière pan-britannique », pp. 487-513 et pp. 766-798
LEVY Raphaël-Georges, « Le problème africain dans l'hémisphère austral », pp. 287-319
MALLETERRE Capitaine, « D'Alexandrie à Khartoum (1882-1898) », pp. 20-44
MALLETERRE Capitaine, « L'armée anglaise », pp. 663-687
MOUREY Charles, « De l'Atlantique au Nil », pp. 45-67
DE ROUSIERS Paul, « La situation économique des manufactures américaines », pp. 320-333
SAVARY Robert, « Le commerce britannique et la concurrence allemande », pp. 397-408
VIALATE Achille, « Mr Joseph Chamberlain », pp. 155-141
VIALATE Achille, « D'Alexandrie à Shangaï. Un projet de chemin de fer trans-asiatique anglais », pp. 619-624

1900, tome 15

BOUTMY Émile, « L'État anglais et sa fonction l'intérieur », pp. 401-417
BOUTMY Émile, « L'État anglais et sa fonction à l'extérieur », pp. 687-705
HAMELLE Paul, « La crise sud-africaine », pp. 1-16
HAMELLE Paul, « Les élections anglaises », pp. 745-753
LAVAGNE Paul, « La question des Nouvelles-Hébrides », pp. 704-723
LEFEBURE Paul, « Le partage des Samoa et la politique dans le Pacifique sud », pp. 116-129
L.S., « Les câbles sous-marins anglais », pp. 36-64
M.B., « L'armée anglaise » (suite), pp. 195-215
NOUFFLARD Charles, « L'autonomie de nos vieilles colonies et l'expérience anglaise », pp. 229-270
VIALATE Achille, « La nouvelle loi monétaire des États-Unis, 14 mars 1900 », pp. 308-315
VIALATE Achille, « L'Union australienne », pp. 441-466
X., « La marine anglaise », pp. 418-440

1901, tome 16

CAUDEL Maurice, « La reine est morte.- Vive le Roi! », pp. 529-552
HAUSER Henri, « L'entrée des États-Unis dans la politique « mondiale » d'après un Américain », pp. 445-456
LEFEBURE Paul, « A la conquête d'un isthme : Espagne, Angleterre, États-Unis », pp. 427-444
LEFEBURE Paul, « A la conquête d'un isthme. Les États-Unis et l'Europe », pp. 600-619
SAVARY Robert, « Les salaires et les prix en France et aux États-Unis au cours du dernier siècle », pp. 487-497
VIALATE Achille, « Les États-Unis et Cuba libre », pp. 320-340
X., « La marine anglaise » (suite), pp. 96-115

1902, tome 17

- BOUTMY Émile, « Les États-Unis et l'impérialisme », pp. 1-18
BOUTMY Émile, « La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de M. Jellinek », pp. 415-443
CAUDEL Maurice, « La vie politique en Angleterre 1901-1902 », pp. 794-807
HAMELLE Paul, « L'homme qui vient : lord Rosebery », pp. 494-516
HENRY René, « La campagne de Calchas dans la *Fortnightly Review* contre une entente anglo-allemande pour un accord anglo-russe », pp. 147-168
LAVAGNE Paul, « La politique financière de l'Empire anglo-indien », pp. 307-324 et pp. 607-626
LECARPENTIER Georges, « Le nouveau gouvernement local de l'Irlande », pp. 709-726
LEFEBURE Paul, « A la conquête d'un isthme. La solution diplomatique », pp. 627-639
VIALATE Achille, « L'oeuvre de la commission industrielle américaine », pp. 378-382
VIALATE Achille, « La vie politique aux États-Unis 1901-1902 », pp. 818-834

1903, tome 18

- CAUDEL Maurice, « La vie politique en Angleterre (1902-1903) », pp. 751-770
ESMEIN Adhémar, « Une survivance qui disparaît. « The demise of the crown Act » du 2 juillet 1901 », pp. 97-116
VIALATE Achille, « La vie politique aux États-Unis (1902-1903) », pp. 806-827

1904, tome 19

- CAUDEL Maurice, « La vie politique en Angleterre (1903-04) », pp. 774-792
HAMELLE Paul, « Lord Salisbury », pp. 688-701
LISON Lucien, « Un précurseur de Talleyrand. Choderlos de Laclos et l'alliance anglaise (1789-1790) », pp. 581-596
PAYEN Édouard, « Les Anglais au Tibet », pp. 569-580
RAFFALOVITCH Arthur, « Les rapports entre patrons et ouvriers aux États-Unis », pp. 681-687
VIALATE Achille, « La vie politique aux États-Unis », 1903-1904, pp. 793-815

1905, tome 20

- BARTHELEMY A., « Les chemins de fer du Royaume-Uni », pp. 80-96
CAUDEL Maurice, « La vie politique en Angleterre (1904-05) », pp. 736-759
HENRY René, « Un système anglais de politique mondiale », pp. 305-324
HAMELLE Paul, « Lord Salisbury » (duite), pp. 39-57
SAVARY Robert, « La détérioration physique du peuple anglais (à propos d'une étude récente) », pp. 578-591
VIALATE Achille, « La vie politique aux États-Unis (1904-1905) », pp. 790-811
A.V., « La nouvelle distribution des forces navales anglaises », pp. 114-117

1906, tome 21

- BAILLAUD Émile, « La politique indigène de l'Angleterre en Afrique occidentale », pp. 669-689
CAUDEL Maurice, « Les élections anglaises (janvier 1906) », pp. 180-194
CAUDEL Maurice, « L'enregistrement des électeurs en Angleterre », pp. 621-636
CAUDEL Maurice, « La vie politique en Angleterre (1905-06) », pp. 712-730
D'EICHTHAL Eugène, « Quelques notes d'un voyage aux États-Unis », pp. 195-228
FEUILLATRE Paul, « Le port de Londres », pp. 72-96
DE LABOULAYE René, « Le travail des enfants dans l'industrie aux États-Unis », pp. 454-465
VIALATE Achille, « La vie politique aux États-Unis (1905-06) », pp. 753-778

1907, tome 22

- CAUDEL Maurice, « La vie politique en Angleterre (1906-1907) », pp. 779-797
DEWAVRIN Maurice, « Les finances locales du Canada » pp. 524-539
HUMANN Paul, « Russes et Anglais en Asie centrale », pp. 359-380
SAVARY Elie-Robert, « Le commerce britannique en temps de guerre », pp. 48-61
VIALATE Achille, « La vie politique aux États-Unis (1906-1907) », pp. 798-818

1908, tome 23

- ALFASSA Maurice, « Le parti ouvrier au Parlement anglais », pp. 59-75
CAUDEL Maurice, « Chronique d'Angleterre (1907-1908). Les partis politiques », pp. 787-803
MYLES Henri, « Angleterre et Japon », pp. 731-748
DE ST VICTOR de ST BLANCARD L., « L'accord anglo-russe du 31 août 1907 », pp. 36-58
VIALATE Achille, « Chronique des États-Unis (1907-1908). Les partis politiques et l'élection présidentielle », pp. 804-822

1909, tome 24

- RAIN Pierre, « La conférence coloniale de Londres (avril-mai 1907) », pp. 230-256
SAVARY Hélie-Robert, « Les lois agraires anglaises de 1892 et de 1907 », pp. 333-357
VIALATE Achille, « Une expérience américaine : la garantie des dépôts de banque », pp. 101-107

1910, tome 25

- CAUDEL Maurice, « Le souverain anglais », pp. 490-510
DELAUVAUD Louis, « Les origines norvégiennes des archipels écossais », pp. 173-198
HAMELLE Paul, « Les élections anglaises (avant, pendant, après) », pp. 281-322
RIBOUD Camille, « L'éducation civique des ouvriers en Angleterre », pp. 323-343

1911, tome 26

- BARDOUX Jacques, « L'action diplomatique de la reine Victoria », pp. 361-389
HAMELLE Paul, « La crise anglaise : les élections de décembre 1910 », pp. 560-579
DE LAVERGNE Alexandre, « Les pensions de vieillesse en Angleterre », pp. 756-776
RIBOUD Camille, « L'École d'affaires de l'Université Harvard », pp. 631-640
SCHELLE Georges, « Deux arbitrages américains devant la cour de la Haye », pp. 50-60 et pp. 257-267

1912, tomes 27

- LECARPENTIER Georges, « Le nationalisme irlandais », pp. 222-238
MASSON Frédéric, « Le lieutenant général Sir Hudson Lowe », pp. 1-23
RIBOUD Camille, « Le parti ouvrier australien au pouvoir », pp. 258-279

1912, tome 28

- SCHELLE Georges, « Un nouveau stade de l'arbitrage obligatoire : les traités entre les États-Unis, l'Angleterre et la France », pp. 261-278

1913, tome 29

- SAIRIERES Jacques, « La vie d'étudiant à Harvard (En marge des sciences politiques) », pp. 419-442

1914, tome 31

HAMELLE Paul, « Le home-rule et l'Ulster », pp. 319-339

VIALATE Achille, « La guerre et l'opinion publique. États-Unis », pp. 198-209

1914, tome 32

BASTIDE Charles, « La guerre et l'opinion publique : l'Angleterre », pp. 187-97

HALEVY Elie, « Londres et les ouvriers de Londres d'après un ouvrage de D. Pasquet », pp. 232-238

LEVY Raphaël-Georges, « La guerre et la vie économique : Angleterre et Empire britannique », pp. 253-271

VIALATE Achille, « La guerre et la vie économique. États-Unis », pp. 290-306

2.1.1.2. OUVRAGES ET ARTICLES

Nous ne mentionnons pas les autres articles des *Annales de l'ELSP*, revue que nous avons dépouillée sur la période 1886-1915. Nous avons également systématiquement consulté quelques revues dont nous ne reportons que les articles cités dans le corps de la thèse (*Revue des Deux Mondes*, *Revue Politique et Parlementaire*, *Réforme sociale*, *Revue Internationale de l'Enseignement*).

BARDOUX Jacques, *Souvenirs d'Oxford*, Coulommiers, Brodard, 1898, 118 p.

BARDOUX Jacques, *Le mouvement idéaliste et social dans la littérature anglaise au XIXe siècle. John Ruskin*, Coulommiers, Brodard, 1900, XII-549 p.

BARDOUX Jacques, « La politique étrangère des libéraux anglais », *Revue Politique et Littéraire*, 27/01/1906, pp. 117-120

BARDOUX Jacques, « Le très honorable John Burns, ouvrier mécanicien », *Revue Politique et Littéraire*, 17/02/1906, pp. 212-214

BARDOUX Jacques, « L'éloquence et le programme du très honorable John Burns, ouvrier mécanicien », *Revue Politique et Littéraire*, 21/04/1906, pp. 496-500

BARDOUX Jacques, « Sir Edward Grey », *Revue Politique et Littéraire*, 12/05/1906, pp. 594-598

BARDOUX Jacques, « Un radical anglais. Le très honorable David Lloyd-George, président du Board of Trade », *Revue Politique et Littéraire*, 02/06/1906, pp. 690-694

BARDOUX Jacques, « J. Chamberlain. Ses origines familiales ; ses débuts politiques », *Revue Politique et Littéraire*, 2/07/1906, pp. 83-87

BARDOUX Jacques, « Lord Randolph Churchill. La formation de la démocratie conservatrice », *Revue Politique et Littéraire*, 08/12/1906, pp. 723-727 et 5/01/1907, pp. 14-17

BARDOUX Jacques, *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine. Les crises politiques. Protectionnisme et radicalisme*, Paris, Alcan, 1907, XII-291 p.

BARDOUX Jacques et al., *Le socialisme à l'étranger. Angleterre, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Hongrie, Russie, Japon, États-Unis*, Paris, Alcan, 1909, VII-420 p.

BARDOUX Jacques, « L'instruction économique et l'éducation de la jeunesse universitaire anglaise », *Réforme Sociale*, 01/12/1912, pp. 791-792

BARDOUX Jacques, *L'Angleterre radicale. Essai de psychologie sociale (1906-1913)*, Paris, Alcan, 1913, VII-559 p.

BARDOUX Jacques, « La politique anglaise. Essai d'étude psychologique », *La Revue des Deux Mondes*, 1/08/1932, pp. 526-540

BASTIDE Charles, « Notes sur les origines anglaises de notre vocabulaire politique », *Revue des Sciences Politiques*, n°58, 1935, pp. 524-543

BEAUSSIRE Emile, « La morale laïque. La morale évolutionniste de M. Herbert Spencer », *La Revue des Deux Mondes*, 15/07/1881, 1881, pp. 312-349

BENOIST Charles, « Les deux parlementarismes. La Cour suprême des États-Unis », *Revue des Deux Mondes*, 15/01/1902, pp. 284-308

BLONDEL Georges, « Notes sur l'organisation des études juridiques en Angleterre », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 14, 1887, pp. 156-161

BLONDEL Georges, « Deux mois aux États-Unis », *La Réforme Sociale*, 1/01/1905, pp. 70-91

BOUTMY Emile, « L'évêque COLENSO et la crise religieuse en Angleterre », *La Presse*, 09/08/1863

BOUTMY Emile, « Études littéraires. Compte rendu du livre de Cornélis de Witt, *La société française et la société anglaise au dix-huitième siècle* », *La Presse*, 10-11-1864

BOUTMY Emile, « La Révolution industrielle et agraire et le gouvernement oligarchique en Angleterre au XVIII^e siècle », *Bulletin de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 126, 1886, pp. 316-390

BOUTMY Emile, *Études de droit constitutionnel. France-Angleterre-Etats-Unis*, Paris, Plon, 2^{ème} édition, 1888 (1^{ère} édition 1885), VIII-345 p.

BOUTMY Emile, « Le sentiment religieux aux États-Unis », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 135, 1891, pp. 661-684, pp. 753-782

BOUTMY Emile, *Studies in Constitutional Law. France-England-United-States*, with an Introduction by A. V. Dicey, London, Macmillan and Co, 1891, XVV-183 p.

BOUTMY Emile, *The English Constitution*, with an Introduction by Sir Frédéric Pollock, London, Macmillan and Co, 1891, XVII-212 p.

BOUTMY Emile, « Les origines de la langue et de la littérature anglaises », *Revue de Paris*, 15/11/1894, pp. 374-392

BOUTMY Emile, *Le développement de la constitution et de la société politique en Angleterre*, Paris, Armand Colin, 1897 (1^{ère} édition, Plon, 1887), 402 p.

BOUTMY Emile, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1901, VIII-455 p.

BOUTMY Emile, *The English People. A Study of their Political Psychology*, with an Introduction by John Edward Courtenay Bodley, London, T. Fisher Unwin, 1904, XXXVI-332 p.

BOUTMY Emile, *Éléments d'une psychologie politique du peuple américain*, Paris, Armand Colin, 1906 (1ère édition 1902), XI-366 p.

BOUTMY Emile, « La déclaration des droits de l'homme et du citoyen et M. Jellinek », *Revue d'Histoire des Idées Politiques*, n°1, 1er semestre 1995, (texte de 1902), pp. 142-165

CAUDEL Maurice, « Une école supérieure populaire en Angleterre, Ruskin Hall, à Oxford », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 63, 1912, pp. 385-394

CHAILLEY-BERT Joseph, *La colonisation de l'Indochine. L'expérience anglaise*, Paris, Armand Colin et Cie, s. d. (1ère édition 1892), XVI-398 p.

CHAILLEY-BERT Joseph, *L'Inde britannique. Société indigène, politique indigène : les idées directrices*, Paris, Armand Colin, 1910, XVI-513 p.

COUBERTIN Pierre de, « L'éducation anglaise », *La Réforme sociale*, t. 3, 1er trimestre, 1887, pp. 633-648,

COUBERTIN Pierre de, « Toynbee Hall. Le patronage social à Londres et les étudiants anglais », *La Réforme Sociale*, 01/09/1887, pp. 227-233

COUBERTIN Pierre de, *Souvenirs d'Oxford et de Cambridge*, Paris, extrait du *Correspondant*, Jules Gervais, 1887, 30 p.

COUBERTIN Pierre de, *L'éducation anglaise en France*, Paris, Hachette et Cie, 1889, XIV-206 p.

CROSNIER DE VARIGNY Charles, « Les grandes fortunes en Angleterre », *Revue des Deux Mondes*, 15/06/1888, pp. 872-907, 01/09/1888, pp. 70-107, 01/11/1888, pp. 166-200, 15/12/1888, pp. 851-889

D'EICHTHAL Eugène, « Les grèves et les conseils d'arbitrage en Angleterre », *Revue des Deux Mondes*, 15/06/1871, pp. 697-716

D'EICHTHAL Eugène, « Les lois sur le travail des enfants dans les manufactures en France et en Angleterre », *Revue des Deux Mondes*, 15/07/1872, pp. 415-438

D'EICHTHAL Eugène, *Tocqueville et « La démocratie en Amérique »*, extrait de la *Revue Politique et Parlementaire*, avril-mai 1896, Paris, Bureaux de la Revue Politique et Parlementaire, 46 p.

DUPUIS Charles, *Le droit de la guerre maritime d'après les doctrines anglaises*, Paris, Pedone, 1899, XX-476 p.

ESMEIN Adhémar, « La Chambre des Lords et la démocratie », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 174, 1910, pp. 453-475, pp. 598-657

FLACH Jacques, « Collège de France. Histoire du régime agraire de l'Irlande. Leçon d'ouverture faite le 8 décembre 1882 », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 5, 1883, pp. 1-18

GAIDOZ Henri, « Les origines de la Grande Bretagne et la nationalité anglaise », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 10, 1885, pp. 249-263

GILSON Henri, « La Chambres des Lords », *Revue de l'Enseignement des Langues Vivantes*, mars 1905-février 1906, t. 22, pp. 342-348

GLASSON Ernest, *Histoire du droit et des institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre comparés au droit et aux institutions de la France depuis leur origine jusqu'à nos jours*, Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1881, 6 volumes

GREEN John Richard, *Histoire du peuple anglais. Tome 1*, Avec une introduction de Gabriel Monod, Paris, Plon Nourrit et Cie, 1888, XXVIII-520 p.

HALEVY Elie, *La formation du radicalisme philosophique. La révolution et la doctrine de l'utilité (1789-1915)*, Thèse de Lettres, Paris, Alcan, 1900, XXVII-407 p.

HALEVY Elie, *La formation du radicalisme philosophique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995 (1ère édition Félix Alcan, 1901-1904), 3 volumes

HALEVY Elie, *Thomas Hodgskin (1787-1869)*, Paris, Bellais, 1903, 219 p.

HALEVY Elie, « La naissance du méthodisme en Angleterre », *Revue de Paris*, t. 4, 01/08/1906, pp. 519-539 et 15/08/1906, pp. 841-867

HALEVY Elie, *Histoire du peuple anglais au XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1913-1946, 6 volumes.

HAMELLE Paul, « William Ewart Gladstone », *Nouvelle Revue*, t. 113, juillet-août 1898, pp. 402-428, pp. 625-649 et n°114, septembre-octobre 1898, pp. 47-68

HANOTAUX Gabriel, « L'oeuvre du comité France-Amérique », *France-Amérique, Revue mensuelle du comité France-Amérique*, janvier 1910, pp. 1-8

HENRY René, « Le problème rural et le problème économique général en Grande Bretagne. Faillite de la grande propriété foncière et congestion des centres urbains », *Revue Politique et Parlementaire*, t. 17, juillet 1898, pp. 88-114

JANET Paul, « La science sociale et la philosophie anglaise », *Revue des Deux Mondes*, 01/11/1874, pp. 81-110

JANET Paul, « L'idéalisme en Angleterre au XVIIIe siècle », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 17, 1889, pp. 545-550

LABOULAYE Édouard de, « La République constitutionnelle », *Revue Politique et Littéraire*, 1er juillet 1871, pp. 5-9

LECARPENTIER Georges, « La loi agraire irlandaise de 1903. Ses premiers effets », *Revue Politique et Parlementaire*, t. 54, 1907, pp. 339-351

LECLERC Max, «Un tour en Angleterre. Birmingham, une république bien gouvernée », *Revue des Deux Mondes*, t. 106, 15/07/1891, pp. 449-466

LECLERC Max, *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, Paris, Armand Colin et Cie, 1927 (1ère édition 1894), XIX-368 p.

LECLERC Max, *Les professions et la société en Angleterre*, Paris, Armand Colin, 1927 (1ère édition 1894), 293 p.

LEROY-BEAULIEU Anatole, « Une loi agraire au XIXe siècle. L'Irlande et le Land Bill de M. Gladstone », *Revue des Deux Mondes*, t. 46, 1/07/1881, pp. 140-169

LEROY-BEAULIEU Paul, « La réforme municipale en France », *Revue des Deux Mondes*, 15/05/1871, pp. 248-279

LEROY-BEAULIEU Paul, *L'administration en France et en Angleterre*, Paris, P. Guillaumin, 1872, XII-447 p.

LEROY-BEAULIEU Paul, « Les colonies anglaises et les projets d'organisation de l'empire britannique », *Revue des Deux Mondes*, 01/01/1897, pp. 121-159

LEROY-BEAULIEU Pierre, « L'Australie et la Nouvelle-Zélande », *Revue des Deux Mondes*, 01/06/1896, pp. 539-575

LEROY-BEAULIEU Pierre, *Les États-Unis au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1904, XXIII-469 p.

LEVASSEUR Emile, « L'agriculture aux États-Unis », Paris, Secrétariat de la Société d'Économie Sociale, 1894, 14 p.

LEVASSEUR Emile, *L'ouvrier américain : l'ouvrier au travail, l'ouvrier chez lui, les questions ouvrières*, Paris, Larose et Forcel, 1898, 2 volumes

LEVY Raphaël-Georges, « La dette anglaise », *Revue des Deux Mondes*, 15/09/1898, pp. 277-306

LEVY-BRUHL Lucien (publiées par), *Lettres inédites de John Stuart Mill à Auguste Comte*, Paris, Alcan, 1899, XXXVIII-560 p.

MAZEL Henri, « L'orgueil puritain », *Revue Hebdomadaire*, 30/11/1912, pp. 656-666

MILL John Stuart, *Correspondance inédite avec Gustave d'Eichthal (1828-1842) (1864-1871)*, Avant-propos et traduction par Eugène d'Eichthal, Paris, Alcan, 1898, XVII-238 p.

MORAND Paul, *Londres*, Paris, Plon, 1933, 334 p.

MORAND Paul, *New-York*, Paris, Flammarion, 1988 (1ère édition 1930), 233 p.

OSTROGORSKI Moïséï, *La démocratie et les partis politiques*, reprise de l'édition de 1912, Paris, Fayard, 1993 (1ère édition 1903), 764 p.

PAUL-DUBOIS Louis, *L'Irlande contemporaine et la question irlandaise*, Paris, Perrin et Cie, 1907, VIII-516 p.

PICOT Georges, « Notice historique sur la vie et les travaux de M. W. E. Gladstone », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 61, 1904, pp. 177-205

RIBOT Alexandre, « Le système pénitentiaire en Angleterre », *Revue des Deux Mondes*, 01/02/1873, pp. 513-542

ROCHÉ Henri-Pierre, *Deux anglaises et le continent*, Paris, Gallimard, 1956, 303 p.

ROUSIERS Paul de, « M. Gladstone. La vieille Angleterre et l'Angleterre moderne », *La Science Sociale*, t. XVII, mai 1894, pp. 369-397

ROUSIERS Paul de, « L'éducation anglaise. A propos d'un livre récent », *La Science Sociale*, août 1894, pp. 101-122

ROUSIERS Paul de, *Le trade-unionisme en Angleterre*, Paris, Colin et Compagnie, 1897, XI-356 p.

ROUSIERS Paul de, *La vie américaine. L'éducation et la société*, Paris, Firmin Didot et Cie, s. d. (1ère édition 1891), 336 p.

ROUSIERS Paul de, *La vie américaine. Ranches, fermes et usines*, Paris, Firmin Didot et Cie, s. d. (1ère édition 1891), 370 p.

SAVARY Hélie-Robert, « L'aristocratie britannique au commencement du XXe siècle », *Revue Hebdomadaire*, 31/03/1906, pp. 513-536

SIEGFRIED André, « La vie politique au Canada », *Revue Politique et Parlementaire*, 01/01/1899, pp. 134-142

SIEGFRIED André, « La décadence de l'aristocratie anglaise », *Le petit Havre*, 01/02/1901

SIEGFRIED André, « Social Settlements anglais et Universités Populaires Françaises », *Le petit Havre*, 1911/1903

SIEGFRIED André, *La démocratie en Nouvelle-Zélande*, Paris, Armand Colin, 1904, 360 p.

SIEGFRIED André, *Le Canada : les deux races, problèmes de politique contemporaine*, Colin, 1906, 415 p.

SIEGFRIED André, « Une réunion conservatrice dans les quartiers populaires de Londres », *Le Petit Havre*, 03/12/1910

SIEGFRIED André, « Les élections anglaises », *Revue Politique et Parlementaire*, t. 57, 1911, pp. 57-68

SIEGFRIED André, *Deux mois en Amérique du Nord à la veille de la guerre (juin-juillet 1914)*, Paris, Armand Colin, 1916, II-137 p.

SIEGFRIED André, « Psychologie britannique », *Sciences-Po*, n°1, mars 1937, pp. 9-17

SIEGFRIED André, *L'âme des peuples*, Paris, Hachette, 1950, 221 p.

SIEGFRIED André, *La crise britannique au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1975 (1ère édition 1931), 216 p.

TAINÉ Hippolyte, *Histoire de la littérature anglaise*. T. 2 à 4, Paris, Hachette, 1863-1864

TAINÉ Hippolyte, *Le positivisme anglais. Étude sur Stuart Mill*, Paris, Germer-Baillière, 1864, VIII-157 p.

TAINÉ Hippolyte, *Notes sur l'Angleterre*, Paris, Hachette, 16è édition, s. d. (1ère édition 1872), VII-394 p.

TAINÉ Hippolyte, *Histoire de la littérature anglaise*. T. 1, Paris, Hachette, 1885, XLIX-412 p.

TARDIEU André, *Notes sur les États-Unis. La société, la politique, la diplomatie*, Paris, Calmann-Lévy, 1908, III-381 p.

TIXIER Gilbert, *La formation des cadres supérieurs de l'Etat en Angleterre et en France*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, R. Pichon et R. Durand-Auzias, 1948, 126 p.

VIALATE Achille, *Mr. Joseph Chamberlain*, Paris, Alcan, 1899, XXIV-154 p.

VIALATE Achille, « Lord Rosebery », *Revue de Paris*, 15/08/1901, pp. 741-772

VIALATE Achille, « Une révolte contre le « bossism » aux États-Unis », *Revue Politique et Littéraire*, 06/01/1906, pp. 18-22

VIALATE Achille, « Les États-Unis et l'Allemagne. Relations politiques », *Revue Politique et Littéraire*, n°13, t. 5, 31/03/1906, pp. 394-398

VIALATE Achille, « Les États-Unis et l'Allemagne. Relations commerciales », *Revue Politique et Littéraire*, 07/04/1906, pp. 437-440

VIALATE Achille, « Les forces ouvrières et patronales aux États-Unis. I. Les forces ouvrières », *Revue Politique et Littéraire*, 02/06/1906, pp. 685-690

VIALATE Achille, « Les forces ouvrières et patronales aux États-Unis. II. Les forces patronales », *Revue Politique et Parlementaire*, 23/06/1906, pp. 784-788

VIALATE Achille, « La conférence pan-américaine de Rio de Janeiro », *Revue Politique et Littéraire*, 28/07/1906, pp. 115-118

VIALATE Achille, *L'industrie américaine*, Paris, Alcan, 1908, 492 p.

VIDAL DE LA BLACHE Paul, « A travers l'Amérique du Nord », *Revue de Paris*, 01/04/1905, pp. 513-531

X., « Ce qu'on apprend à l'Université d'Oxford », *Revue de Sciences Politiques*, XLIII, 1920, pp. 210-217

2.1.2. AUTRES SUJETS D'ÉTUDE

« La question du luxe », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 28, 1887, pp. 719-737

BALDY Robert, *L'Alsace-Lorraine et l'Empire allemand. 1871-1911*, préface de René Henry, Paris, Berger Levrault, 1912, XVI-270 p.

BARDOUX Jacques, « La Fondation Universitaire de Belleville (exercice 1900-1901) », *Le Musée social, Mémoires et documents*, année 1902, pp. 473-504

BARTHELEMY Joseph, *Le problème de la compétence dans la démocratie (cours professé à l'École des Hautes Études Sociales pendant l'année 1916-1917)*, Paris, Alcan, 1918, 266 p.

BEAUREGARD Paul, *Éléments d'économie politique*, Paris, Larose et Forcel, 1889, 345 p.

BEAUSSIRE Emile, « La Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire », *Revue Politique et Littéraire*, 16/04/1881

BEAUSSIRE Emile, « Réunion générale du groupe de Paris le 30/11/1884 », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 8, 1884, pp. 481-489

BELLET Daniel, *Le chômage et son remède*, Paris, Alcan, 1912, VIII-278 p.

BENOIST Charles, *La crise de l'Etat moderne. De l'organisation du suffrage universel*, Paris, Firmin Didot et Cie, s. d. [1897], 453 p.

BENOIST Charles, *Le prince de Bismarck. Psychologie de l'homme fort*, Paris, Perrin, 1900, 291 p.

BLONDEL Georges, « Mélanges et notices : *La jeunesse nouvelle* », *La Réforme Sociale*, 01/05/1913, pp. 616-618

BOURGEOIS Léon, *Solidarité*, A. Colin, 1896, 157 p.

BOURGEOIS Léon, *L'éducation de la démocratie française. Discours prononcés de 1890 à 1896*, Paris, Édouard Cornély, 1897, III-288 p.

BOUTMY Emile, « Lord Macaulay et la Révolution Française », *La Presse*, 13/01/1863

BOUTMY Emile, « M. Taine et la nouvelle méthode historique », *La Presse*, 15/06/1864, 16/06/1864

BOUTMY Emile, « Réformateurs et publicistes de l'Europe. Moyen-âge, Renaissance par M. Adolphe FRANCK », *La Presse*, 03/07/1864

BOUTMY Emile, « Méditations sur l'essence de la religion chrétienne de Guizot », *La Presse*, 27/8/1864

BOUTMY Emile, « Raphaël et la société de son temps », *Revue Nationale*, 10/02/1865

BOUTMY Emile, « La liberté politique et les communes », *La Presse*, 03/02/1865, 04/02/1865

BOUTMY Emile, « L'Ecole Centrale d'Architecture », *La Presse*, 15/06/1865

BOUTMY Emile, « M. Le Play et la réforme sociale », *Revue Nationale*, t. XXI, 10/07/1865, pp. 389-424

BOUTMY Emile, *Extrait du livre intitulé : L'Amphithéâtre en 1865-66. Chaire d'histoire des civilisations. Leçon d'ouverture*, Paris Imprimerie Toinon et Cie, s. d. [1866], 51 p.

BOUTMY Emile, « Mélanges biographiques et littéraires par M. Guizot », *La Liberté*, 28/04/1868

BOUTMY Emile, « L'élection des maires », *La Liberté*, 20/03/1870, 21/03/1870, 28/06/1870

BOUTMY Emile, « La loi de 1867 et la décentralisation », *La Liberté*, 12 avril 1870

BOUTMY Emile, « De l'opposition libérale », *La Liberté*, 12 mai 1870

BOUTMY Emile, « A chacun sa tâche », *La Liberté*, 19 mai 1870

BOUTMY Emile, « Lettres politiques », *La Liberté*, 28/05/1870, 07/06/1870

- BOUTMY Emile, « Encore l'article 291 », *La Liberté*, 31 mai 1870
- BOUTMY Emile, « L'attitude du cabinet », *La Liberté*, 4 juin 1870
- BOUTMY Emile, *Philosophie de l'architecture en Grèce*, Paris, Germer-Baillièrre, 1870, 194 p.
- BOUTMY Emile, *Quelques observations sur la réforme de l'enseignement supérieur*, Paris, Germer-Baillièrre et Cie, 1876, 32 p.
- BOUTMY Emile, « Des précautions à prendre dans l'étude des constitutions étrangères », *Séance et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 122, 1884, pp. 362-398, pp. 484-504
- BOUTMY Emile, *Le recrutement des administrateurs coloniaux*, Paris, Armand Colin et Cie, 1895, 127 p.
- BOUTMY Emile, *Le baccalauréat et l'enseignement secondaire. Projets de réforme*, Paris, A. Colin et Cie, 1899, 96 p.
- BOUTMY Emile, « Notice sur la vie et les travaux de M. Bardoux », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 57, 1902, pp. 360-378
- BOUTMY Emile, « A propos de la souveraineté du peuple », *Annales des Sciences Politiques*, janvier 1904, t. 19, pp. 153-184
- BOYLESVE René, *Le bel avenir*, Paris, Calmann-Lévy, 1905, 371 p.
- CAHEN Georges, *Les fonctionnaires. Leur action corporatiste*, Paris, Armand Colin, 1911, VII-394 p.
- CAILLAUX Joseph, « Le budget de 1907. Les divers systèmes d'impôts sur le revenu », *Revue Politique et Littéraire*, 23/06/1906, pp. 769-772
- CAUDEL Maurice, « L'extension universitaire », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 40, 1900, pp. 296-298
- CAUDEL Maurice, « Les « Études politiques » de M. Boutmy », *Annales des Sciences Politiques*, t. 22, 1907, pp. 381-395
- CHARDON Henri, *L'organisation d'une démocratie. Les deux forces. Le nombre, l'élite*, Paris, Perrin et Cie, 1921, IX-123 p.
- CHEYSSON Emile, « Le devoir social et la formation sociale du patron », *La Réforme Sociale*, 01/07/1905 et 16/07/1905, pp. 48-67
- CHEYSSON Emile, « La lutte contre l'alcoolisme et les principes directeurs d'une vie sociale », *La Réforme Sociale*, 16/06/1909, pp. 741-752
- CHEYSSON Emile, *Oeuvres choisies*, Paris, A. Rousseau, 1911, 2 volumes
- COLSON Clément, *Textes choisis*, Paris, Dalloz, 1960, 354 p.
- Congrès des Sciences Politiques de 1900*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1901, XXV-721 p.

Congrès des Sciences Politiques de 1900. Les États-Unis d'Europe, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1901, XXV-183 p.

CONINCK Frédéric de, *Liberté commerciale et protectionnisme*, Le Havre, Imprimerie A. Lemale Aîné, 1871, 26 p.

COURCELLE Louis, *Traité de législation ouvrière*, avec une préface de Paul Beauregard, Paris, Giard et Brière, 1902, III-584 p.

D'EICHTHAL Eugène, « Revue critique : *La psychologie économique*, Paris, Alcan, 1902, 2 volumes, TARDE Gabriel », *Revue Philosophique*, t. 53, n°1, 1902, pp. 523-532

D'EICHTHAL Eugène, *La solidarité sociale, ses nouvelles formules*, Paris, Alphonse Picard et fils, 1903, pp. 3-23

D'EICHTHAL Eugène, « La formation des richesses et ses conditions sociales actuelles », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 165, 1906, pp. 646-673

D'EICHTHAL Eugène, « L'Idéologie du socialisme néo-marxiste. La lutte des classes », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 173, 1910, pp. 782-802

D'EICHTHAL Eugène, *Socialisme et problèmes sociaux*, Paris, Alcan, 1899, 269 p.

Doctrines de Saint-Simon. Exposition, Première année, 1829, nouvelle édition avec introduction et notes par C. Bouglé et E. Halévy, Paris, Marcel Rivière, 1924, 504 p.

École Centrale et Spéciale d'Architecture. Chaire d'histoire comparée de l'architecture. Introduction au cours par Emile BOUTMY, 83 p.

Elie Halévy. Correspondance (1891-1937). Textes réunis et présentés par Henriette Guy-Loë, Paris, Éditions du Fallois, 1996, 803 p.

ESMEIN Adhémar, « La démocratie et l'organisation des partis politiques de M. Ostrogorski », *Revue Politique et Parlementaire*, t. 37, 1903, pp. 117-132, pp. 357-368

ESMEIN Adhémar, *Éléments de droit constitutionnel français et comparé*, Paris, Larose et Forcel, 1921, 7ème édition (1ère édition 1895-1896), 2 volumes

FOVILLE Alfred de, « La statistique, les statisticiens et leur institut international », *Revue Politique et Parlementaire*, t. 46, 1905, pp. 224-244

FUNCK-BRENTANO Théophile, *La politique. Principes, critiques, réformes*, Paris, A. Rousseau, 1892, 430 p.

FUNCK-BRENTANO Théophile, *La science sociale, morale politique*, Paris, Plon Nourrit et Cie, 1897, XII-479 p.

GAIDOZ Henri, « Les ambitions et les revendications du pangermanisme d'après une publication récente de Berlin », *Revue des Deux Mondes*, 01/02/1871, pp. 385-405

GAIDOZ Henri, « Introduction à l'étude de l'ethnographie politique », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 53, 1907, pp. 304-315, pp. 385-395, pp. 486-504

GIRARD Joseph, *Vers la solidarité, par les sociétés coopératives de consommation*, Paris, Jouve, 1904, II-292 p.

GLASSON Ernest, « L'étude et l'enseignement de la législation comparée », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 45, 1903, pp. 5-23

HALEVY Elie (rédigé d'après des notes de cours par un groupe d'amis et d'élèves), *Histoire du socialisme européen*, Paris, Gallimard, 8ème édition, 1948, 367 p.

HALEVY Elie, *L'ère des tyrannies, Études sur le socialisme et la guerre*, Paris, Gallimard, 1990 (1ère édition 1938), 284 p.

HANOTAUX Gabriel, *Histoire de mon temps. I. De l'Empire à la République*, Paris, Plon, 1933, 354 p.

HANOTAUX Gabriel, *L'énergie française*, Paris, Flammarion, s. d., 367 p.

HENRY René, « Le parti rural organisé et mobilisable », *Revue Politique et Parlementaire*, t. 13, 1897, pp. 14-36

Hippolyte Taine. Sa vie et sa correspondance, Paris, Hachette, 1902-1907, 4 volumes.

JANET Paul, *Saint-Simon et le saint-simonisme*, Paris, Germer-Baillièrre, 1878, VI-171 p.

JANET Paul, « Les doctrines sociales contemporaines », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 5, 1883, pp. 121-130

JANET Paul, *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*, Paris, Alcan, 3ème édition, 1887 (1ère édition 1859), 2 volumes.

LAVISSE Ernest, *Histoire de France illustrée. Depuis les origines jusqu'à la révolution. Tome 1 - Première partie. Tableau de la géographie de la France*, (par Paul Vidal de la Blache), Paris, Hachette et Cie, 1911, 395 p.

LEBON André, « Un historien constitutionnel. M. Boutmy », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 15, 1888, pp. 337-361

LEBON André, *Études sur l'Allemagne politique*, 1890, Paris, Plon Nourrit et Cie, XII-287 p.

LEROY-BEAULIEU Anatole, « La restauration de nos monuments historiques. Devant l'art et devant le budget », *Revue des Deux Mondes*, t. 6, 1874, pp. 605-625

LEROY-BEAULIEU Anatole, « Études politiques et religieuses. Les mécomptes du libéralisme », *Revue des Deux Mondes*, 15/05/1885, pp. 421-450

LEROY-BEAULIEU Anatole, « Pourquoi nous ne sommes pas socialistes », *Comité de défense et de progrès social (séance d'ouverture du mercredi 9 janvier 1895)*, Paris, Sièges du Comité, s. d., pp. 6-19

LEROY-BEAULIEU Anatole, *Les doctrines de haine. L'antisémitisme. L'antiprottestantisme. L'anticléricisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1902, III-309 p.

LEROY-BEAULIEU Anatole, « Préface » in *La vie politique dans les deux mondes*, Paris, Alcan, 1908, XV-636 p., pp. V-XV

LEROY-BEAULIEU Anatole, *L'empire des tsars et les Russes*, Paris, Robert Laffont, Collection Bouquins, 1990 (1ère édition 1881 en 3 volumes), LXXX-1392 p.

LEROY-BEAULIEU Paul, « La propriété foncière à l'étranger et en France », *Revue des Deux Mondes*, 15/02/1886, pp. 829-860

LEROY-BEAULIEU Paul, *Précis d'économie politique*, Paris, Delagrave, 1888, VIII-408 p.

LEROY-BEAULIEU Paul, *L'Etat moderne et ses fonctions*, Paris, Guillaumin et Cie, 1890, VI-463 p.

LEROY-BEAULIEU Paul, *Essai sur la répartition des richesses et sur la tendance à une moindre inégalités des conditions*, Paris, Guillaumin et Cie, s. d. [1897], 4ème édition, XVI-630 p.

LEROY-BEAULIEU Paul, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin et Cie, 1902 (1ère édition 1874), 2 volumes

LEROY-BEAULIEU Paul, *L'art de placer et de gérer sa fortune*, Paris, Delagrave, 1906, 345 p.

LEROY-BEAULIEU Paul, « Saint-Simon le réformateur », *Revue Politique et Littéraire*, 31/12/1910, 07/01/1911

LEVASSEUR Emile, *Histoire des classes ouvrières en France. Depuis 1789 jusqu'à nos jours*, Paris, Hachette et Cie, 1867, 2 volumes

LEVASSEUR Emile, « Les méthodes de l'enseignement géographique. Leçon au collège de France », *Revue Politique et Littéraire*, 14/02/1874

LEVASSEUR Emile, *De l'importance de la géographie physique pour l'étude des forces productives des nations. Leçon d'ouverture du cours d'histoire et de géographie économiques au Collège de France, du 03/12/1883*, Paris, Delagrave, s. d., 11 p.

LEVASSEUR Emile, « Aperçu de l'évolution des doctrines économiques et socialistes en France sous la Troisième République », *Séances et Travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 165, 1906, pp. 457-512

LEVY Raphaël-Georges, *Le péril financier*, Paris, Cerf, 1888, XVI-384 p.

LIESSE André, *La statistique, ses difficultés, ses procédés, ses résultats*, Paris, Guillaumin, 1905, VIII-182 p.

MARTIN Henri, *Histoire de France populaire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris, Furne Jouvot et Cie, s. d., t. 5, 572 p.

MARTIN SAINT-LEON Étienne, *Histoire des corporations de métiers depuis leurs origines jusqu'à leur suppression en 1791, suivie d'une étude sur l'évolution de l'idée corporative au XIXe siècle et sur les syndicats professionnels*, Paris, Guillaumin et Cie, 1897, X-671 p.

MILLE Pierre, « La mort du gentleman », *Le Temps*, 8/1/1914

MILLE Pierre, *L'écrivain*, Paris, Hachette, 1925, 125 p.

MONOD Gabriel, « De la possibilité d'une réforme de l'enseignement supérieur », *Revue Politique et Littéraire*, 23/05/1874, pp. 1103-1112

MONOD Henri, *De l'administration de l'hygiène publique à l'étranger et en France*, Caen, Blanc-Hardel, 1884, 104 p.

MONOD Gabriel, « Les études historiques en France », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 18, 1889, pp. 587-599

MONOD Gabriel, « Un réformateur de l'enseignement. Emile-Frédéric Rieder », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 33, 1897, pp. 193-211

MORAND Paul, *Venises*, Paris, Gallimard, 1971, 215 p.

PICOT Georges, « L'usage de la liberté et le devoir social », *Comité de défense et de progrès social (séance d'ouverture du mercredi 9 janvier 1895)*, Paris, Sièges du Comité, s. d., pp. 20-31

PIETRI François, *Le financier*, Paris, Hachette, 1931, 131 p.

PROUST Marcel, *A la recherche du temps perdu*, Paris, Robert Laffont « Bouquins », 1991, 3 volumes

ROUSIERS Paul de, « La fonction de l'élite dans la société moderne », *La Science Sociale*, janvier 1914, pp. 3-36

ROUSIERS Paul de, « La formation de l'élite dans la société moderne », *La Science Sociale*, octobre 1914, pp. 1-76

ROUSIERS Paul de, *Les grandes industries modernes*, Paris, Armand Colin, 1924-1928, 5 volumes

SIEGFRIED André, « Le Musée Social », *Journal des Instituteurs*, 13/06/1897

SIEGFRIED André, « La Fondation Universitaire de Belleville. Une expérience de cinq ans », *Revue Politique et Parlementaire*, 10/09/1904, pp. 573-585

SIEGFRIED André, *Géographie humoristique de Paris*, Paris, La Passerelle, 1951, 168 p. + cartes

SIEGFRIED André, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Imprimerie Nationale, 1995 (1ère édition 1913), 636 p.

SOREL Albert, « La discipline et l'instruction obligatoire en Prusse », *Revue des Deux Mondes*, 15/05/1871, pp. 280-295

SOREL Albert, *Les traités de Paris du 20 novembre 1815*, Paris, Germer-Baillière, 1872, 153 p.

SOREL Albert, « Les traités de 1815. Les projets de démembrement de la France », *Revue Politique et Littéraire*, 26/10/1872

SOREL Albert, « Sur l'enseignement de l'histoire diplomatique », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 1, 1881, pp. 25-31

SOREL Albert, *Nouveaux essais d'histoire critique*, Paris, Plon, 1898, 308 p.

SOREL Albert, *L'Europe et la Révolution Française*, Paris, Plon, 14ème édition, 1902-1914 (1ère édition 1885-1906), 8 volumes

SOREL Albert, *Lectures historiques*, Paris, Plon Nourrit et Cie, 1925 (1ère édition 1893), 14ème édition, 292 p.

SOREL Albert, *Notes et portraits contenant des pages inédites recueillies et publiées par Albert-Emile Sorel*, Paris, Plon Nourrit et Cie, 1909, 319 p.

TAINÉ Hippolyte, *Essais de critique et d'histoire*, Paris, Hachette, 2ème édition 1866, XXVII-408 p.

TAINÉ Hippolyte, *Philosophie de l'art en Grèce*, Paris, Germer-Baillière, 1869, 204 p.

TAINÉ Hippolyte, *Derniers Essais de critique et d'histoire*, Paris, Hachette, 2ème édition, 1894, 263 p.

TAINÉ Hippolyte, « Voyage en Allemagne (1870) », *Revue des Deux Mondes*, 01/12/1920, pp. 449-489

TAINÉ Hippolyte, *Les philosophes classiques du XIXe siècle en France*, Paris-Genève, Ressources, 1979 (réédition de 1888) (1ère édition 1868), X-377 p.

TAINÉ Hippolyte, *Les origines de la France contemporaine*, Paris, Robert Laffont, Collection Bouquins, 1986 (1ère édition 1876-1891), 2 volumes

TARDE Gabriel, « Darwinisme naturel et darwinisme social », *Revue Philosophique*, 1884, t. I, pp. 607-637

TARDE Gabriel, *Études de psychologie sociale*, Paris, Giard et Brière, 1898, III-327 p.

TARDE Gabriel, *Fragments d'histoire future*, Paris, Slatkine-Ressources, 1980 (1ère édition 1896), 138 p.

TARDE Gabriel, *L'opinion et la foule*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989 (1ère édition 1901), 184 p.

TARDE Gabriel, *Les lois de l'imitation*, Paris, Éditions Kimé, 1993 (1ère édition 1890), 428 p.

TRELAT Emile, *L'École Centrale d'Architecture*, Paris, Morel et Cie, 1864, 31 p.

TRELAT Emile, *La salubrité*, Flammarion, 1899, VI-352 p.

VANDAL Albert, *L'avènement de Bonaparte*, Paris, Plon Nourrit et Cie, 1902, X-600 p.

VIDAL DE LA BLACHE Paul, « Régions françaises », *Revue de Paris*, 15/12/1910, pp. 821-849

Vie et opinions de Monsieur Frédéric Thomas Graindorge, Docteur en Philosophie de l'Université d'Iéna, principal associé commanditaire de la Maison Graindorge and Co (Huiles et porc salé, à Cincinnati, États-Unis d'Amérique) recueillies et publiées par H. Taine son exécuteur testamentaire, Paris, Hachette, 1959 (1ère édition 1867), XXIII-359 p.

VINET Charles-Ernest, *Esquisse d'une histoire de l'architecture classique*, Paris, Librairie d'architecture A. Lévy, 1875, 33 p.

ZOLLA Daniel, *Les questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Alcan, 1894-1895, 2 volumes

2.2. TRAVAUX D'AUTEURS CONTEMPORAINS

2.2.1. ÉTUDES SUR LES PAYS ANGLO-SAXONS

AUGUSTIN Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, Paris, Charpentier et Cie, 1870 (1ère édition 1825), VIII-816 p.

BAGEHOT Walter, *La constitution anglaise*, Paris, Germer-Baillière, 1869, XII-401 p.

BODLEY John Edward Courtenay, *L'anglomanie et les traditions françaises*, Paris, Société d'Économie Sociale, 1899, 8 p.

BOUGLÉ Célestin, « Compte rendu du livre de Boutmy Emile : *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XXe siècle*, Paris, A. Colin, 1901, VIII-455 p. », *Année Sociologique*, 1901-1902, pp. 177-183

BOUGLÉ Célestin, « Compte rendu du livre de Boutmy Emile : *Éléments d'une psychologie politique du peuple américain (La nation - La patrie - L'Etat - La religion)*, Paris, A. Colin, 1902, 366 p. », *Année Sociologique*, 1901-1902, pp. 152-155

CHEVALIER Michel, « La constitution de l'Angleterre », *Revue des Deux Mondes*, t. 72, novembre-décembre 1867, pp. 529-555

DEMOLINS Edmond, *A quoi tient la supériorité des Anglo-saxons ?*, Paris, Firmin Didot, 1897, XVI-464-III p.

ESQUIROS Alphonse, « L'Angleterre et la vie anglaise. XXXIV. La vie politique. I. Les élections et la chambre des Communes », *Revue des Deux Mondes*, 15/08/1867, pp. 891-928

F. B., « Le naturalisme dans le roman anglais », *Revue Politique et Littéraire*, 17/09/1881, pp. 353-363

FAGUET Emile, « Libéralisme et étatisme », *Revue des Deux Mondes*, 01/12/1910, pp. 971-686

FITZ-JAMES Comtesse, « L'anglomanie française », *La Nouvelle Revue*, t. 108, septembre-octobre 1897, pp. 591-615

FOUILLÉE Alfred, « L'idée moderne du droit. II. Le droit et l'intérêt d'après l'école anglaise contemporaine », *Revue des Deux Mondes*, 01/04/1875, pp. 862-892

FOUILLÉE Alfred, « L'individualisme et le sentiment social en Angleterre », *Revue des Deux Mondes*, 01/10/1898, pp. 524-555

GUERIN Urbain, « La crise du gouvernement parlementaire en Angleterre », *La Réforme sociale*, t. 4, 15/11/1887, pp. 477-489, 01/12/1887, pp. 548-558

HILTON James, *Goodbye Mr. Chips*, Paris, Union générale d'éditions, 1988 (1ère édition 1935), 158 p.

HURET Jules, *En Amérique. 2- De San-Francisco au Canada*, Paris, Fasquelle, 1905, 564 p.

LAUGEL Auguste, « Les études philosophiques en Angleterre. M. Herbert Spencer », *Revue des Deux Mondes*, 15/02/1864, pp. 930-957

LE PLAY Frédéric, *La réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens*, Tours, A. Mame et fils, 1874 (1ère édition 1864), 5ème édition, 3 volumes

LE PLAY Frédéric, *La constitution de l'Angleterre considérée dans les rapports avec la loi de dieu et les coutumes de la paix sociale*, Tours, A. Mame et fils, 1875, 2 volumes

LITTRE Emile, « La philosophie positive. M. Auguste Comte et M. J. Stuart Mill », *Revue des Deux Mondes*, 15/08/1866, pp. 829-866

MAURRAS Charles, *L'Anglais qui a connu la France*, Paris, Les Cahiers de Paris, 1928, 75 p.

PASSY Hippolyte, « Rapport sur un ouvrage de M. Stuart Mill intitulé *Du gouvernement représentatif* », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, 1862, t. 60, pp. 421-457

RENARD Georges, « L'influence de l'Angleterre sur la France depuis 1830. Coutumes, beaux-arts, littérature », *Nouvelle Revue*, t. 35, 1885, pp. 673-715

RENARD Georges, « L'influence de l'Angleterre sur la France depuis 1830. Industrie, politique, philosophie », *Nouvelle Revue*, t. 36, 1885, pp. 35-76

TOCQUEVILLE Alexis de, *De la démocratie en Amérique, Souvenirs, L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Robert Laffont, Collection Bouquins, 1986, édition de 1850, 1178 p.

VOGÜÉ Eugène-Melchior de, « Regards français sur l'Angleterre », *Revue des Deux Mondes*, 01/04/1901, pp. 680-696

2.2.2. AUTRES

« L'Association des étudiants de Paris », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 26, 1893, pp. 569-574

ADAM Paul, *La littérature et la guerre*, Paris, Crès, 1916, 131 p.

AGATHON (MASSIS Henri - TARDE Alfred de), *Les jeunes gens d'aujourd'hui. Le goût de l'action. Le foi patriotique. Une renaissance catholique. Le réalisme politique*, Paris, Plon Nourrit et Cie, 1919 (1ère édition 1913), p-V-286 p.

ALPHAND A. et Baron ERNOUF, *L'art des jardins*, Paris, Rothschild éditeur, s. d., 3ème édition, 364 p.

B. Th., « L'Ecole des Roches et l'Ecole Alsacienne », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 38, 1899, pp. 59-62

BARRES Maurice, *Les Déracinés*, Paris, Plon, 1967 (1ère édition 1897), 509 p.

BARRES Maurice, *Roman et voyages*, Paris, Robert Laffont, Collection Bouquins, 1994, CLXIII-1507 p.

BERT Paul, « Les réformes de l'enseignement secondaire et le rôle des sciences dans l'éducation », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 2, 1881, pp. 13-22

BERTIER Georges, *L'Ecole des Roches*, Juvisy, Éditions du Cerf, 1935, 315 p.

BOUGLE Célestin, « Qu'est-ce qu'un républicain ? », *Revue Politique et Parlementaire*, 13/01/1906, pp. 60-63

BOUGLÉ Célestin, « L'entrecroisement des groupes », *Revue Politique et Littéraire*, 10/11/1906, pp. 592-595, pp. 812-815

BOUGLÉ Célestin, *Le solidarisme*, Paris, Giard et Brière, 1907, 338 p.

BOUTROUX Émile, « La vie universitaire en Allemagne », *Revue Politique et Littéraire*, 02/12/1871

BOUTROUX Émile, « La philosophie en France depuis 1867 », *Revue de Métaphysique et de Morale*, t. 16, 1908, pp. 683-716

BURKE Edmund, *Réflexions sur la Révolution de France*, Paris, Hachette « Pluriel », 1989 (1ère édition 1790), 816 p.

CARLYLE Thomas, *Les héros. Le culte des héros et l'héroïque dans l'histoire*, Paris, A. Colin, 1902 (1ère édition anglaise 1841), XLI-386 p.

DARWIN Charles, *De l'origine des espèces ou des lois du progrès chez les êtres organisés*, Paris, Guillaumin et Cie, 1862, XXIII-710 p.

DAUDET Léon, *Souvenirs et polémiques*, Paris, Robert Laffont « Bouquins », 1992, LXXI-1398 p.

DEMOLINS Edmond, PINOT Pierre, ROUSIERS Paul de, « La méthode sociale, ses procédés et ses applications », *La Science Sociale*, 1904, pp. 1-92

DOLLFUS Charles, « L'Ecole Internationale de Saint-Germain en Laye », *Le Temps*, 08/06/1866

DURKHEIM Emile, « La philosophie dans les universités allemandes », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 13, 1887, pp. 313-338

DURKHEIM Emile, « Compte-rendu du livre de Lucien Lévy-Brühl, *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, Alcan, 1910, 461 p. », *L'Année Sociologique*, t. 12, 1909-1912, pp. 33-37

DURKHEIM Emile, *Le suicide*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986 (1ère édition 1897), 463 p.

DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993 (1ère édition 1895), XXIV-149 p.

DURKHEIM Emile, *Leçons de sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997 (1ère édition 1950), 244 p.

FOURNIER Marcel, « Notre oeuvre de 5 années (1894-1899). Éducation et organisation politiques », *Revue Politique et Parlementaire*, t. 24, 1900, pp. 5-40

FREDERICQ Paul, « De l'enseignement supérieur de l'histoire en Écosse et en Angleterre. Notes et impressions de voyage », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 10, 1885, pp. 106-128

GAILLARD DE CHAMPRIS Henri, *La réforme de l'éducation nationale et l'Ecole des Roches*, Verneuil, Éditions de l'Écho des Roches, 1917, 31 p.

GUIZOT François, *Histoire des origines du gouvernement représentatif en Europe*, Paris, Didier, 1851, VIII-422 p.

GUIZOT François, *Histoire de la civilisation en Europe*, Paris, Hachette, 1985 (1ère édition 1828), 396 p.

LAPIE Paul, « Études critiques : éthologie politique », *Revue de Métaphysique et de Morale*, t. 10, 1902, pp. 490-515

LAVISSE Ernest, « Histoire générale de la formation de l'Etat prussien. Leçon d'ouverture à la Sorbonne », *Revue Politique et Littéraire*, 08/01/1881

LE BON Gustave, *Psychologie des foules*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983 (1ère édition 1895), VI-132 p.

LEMOINE Frédéric, « L'éducation morale à l'Ecole Alsacienne », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 43, 1902, pp. 555-559

MANGIN Arthur, *Histoire des jardins anciens et modernes*, Tours, Mame et fils, 1886, 384 p.

MILL John Stuart, *Le gouvernement représentatif*, Paris, Guillaumin et Cie, 1865, 2ème édition, LI-400 p.

MILL John Stuart, *L'utilitarisme*, Paris, Flammarion, 1988 (1ère édition anglaise 1863), 1ère édition française 1883), 181 p.

MILL John Stuart, *De la Liberté*, Paris, Gallimard, 1990 (1ère édition anglaise 1859), 242 p.

MONTESQUIEU Charles de, *De l'esprit des lois*, Paris, Gallimard, 1995, 2 volumes

NIETZSCHE Friedrich, *Par-delà le bien et le mal*, Paris, Union générale d'éditions, 1973, 314 p.

NIETZSCHE Friedrich, *Crépuscule des idoles*, Paris, Gallimard, 1977, 152 p.

NIETZSCHE Friedrich, *Oeuvres*, Préface de Jacques Le Rieder, Paris, Robert Laffont Collection Bouquins, 1993, CXII-1369 p.

PICAVET François, « La société d'enseignement supérieur (1878-1903) », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 45, 1903, pp. 481-512

REMUSAT Charles de, *Politique libérale, ou fragments pour servir à l'histoire de la Révolution Française*, Paris, Michel Lévy, 1860, XIII-453 p.

RENAN Ernest, *La Réforme intellectuelle et morale*, Paris, Éditions Complexe, 1990 (1ère édition 1871), 207 p.

RENARD Georges, « L'influence de l'Allemagne sur la France depuis 1870 », *Nouvelle Revue*, t. 29, 1885, pp. 673-720

RIBOT Théodule, « Philosophie contemporaine : Mr Taine et sa psychologie », *Revue Philosophique*, n°2, vol. IV, 1877, pp. 17-46

SIMON Jules, « L'éducation », *Réforme sociale*, t. 3, 1887, 1er semestre, pp. 676-688

SPENCER Herbert, *L'individu contre l'Etat*, Paris, Alcan, 4^e édition, 1895, II-166 p.

2.3. ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

2.3.1. LES HOMMES DE L'ÉCOLE

Nous mentionnons dans un premier temps les notices nécrologiques et souvenirs autobiographiques et distinguons ensuite les études effectuées sur ces hommes.

Nous ne citons pas ici les multiples dictionnaires et annuaires que nous avons consultés.

2.3.1.1. SOURCES PRIMAIRES

« Allocution prononcée par M. Henri Truchy, président de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, à l'occasion du décès de M. Eugène D'Eichthal », *Revue des travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, 1er semestre, 1936, pp. 299-300

« Claudel diplomate », *Cahiers Paul Claudel*, n°4, Gallimard, 1962, 362 p.

« Discours prononcé aux obsèques de M. Jacques Flach par M. E. D'Eichthal, le 07/12/1919 », *Revue des Sciences Politiques*, t. 43, 1920, pp. 1-2

« Discours prononcé aux obsèques de M. P. Beauregard par M. E. D'Eichthal », *Revue des Sciences Politiques*, t. 41, 1919, pp. 329-330

« Discours prononcé par M. Fagniez, président de l'Académie des Sciences Morales et Politiques pour les funérailles de M. Esmein », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, 1913 (2), t. 180, pp. 241-245

« Discours prononcé par M. Fagniez, vice-président de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, à l'occasion de la mort de M. Anatole Leroy-Beaulieu », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 78, 1912, pp. 9-14

« Discours prononcés pour les funérailles de M. Beaussire, le 10 mai 1889 », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 32, 1889, pp. 124-131

« Nécrologie : Général Gustave Léon Niox. 1840-1921 », *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, t. 92, 1921, pp. 308-309

« Nécrologie de M. Ernest Glasson », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 53, 1907, pp. 162-166

« Nécrologie de M. Esmein », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 66, 1913(2), pp. 206-217

A. D., « Anatole Dunoyer (1829-1908) », *Annales des Sciences Politiques*, t. 23, 1908, pp. 529-542

- ARNAUNE Auguste, « Fernand de Colonjon », *Revue des Sciences Politiques*, t. 29, 1913, pp. 127-130
- ARNAUNE Auguste, « Alfred de Foville », *Revue des Sciences Politiques*, t. 31, 1913, pp. 146-151
- ARNAUNE Auguste, « Alexandre Ribot », *Revue des Sciences Politiques*, t. 46, 1923, pp. 5-22
- BASTIDE Charles, « Léon Morel », *Revue des Sciences Politiques*, t. 39, 1918, pp. 7-11
- BILLY Robert de, *Marcel Proust. Lettres et conversations*, Paris, Éditions des Portiques, 1930, 253 p.
- BOURGEOIS Emile, « Paul Vidal de la Blache », *Revue des Sciences Politiques*, t. 39, 1918, pp. 333-340
- BOUTMY Emile, « Hippolyte Taine », *Annales de l'ELSP*, t. 8, 1893, pp. 199-211
- BOUTMY Emile, *Taine, Scherer, Laboulaye*, Paris, A. Colin et Cie, 1901 (1ère édition 1889), III-125 p.
- BOUTMY Emile, « Albert Sorel », *Annales des Sciences Politiques*, t. 20, 1905, pp. 1-13
- CAILLAUX Joseph, *Mes mémoires. I. Ma jeunesse orgueilleuse. 1863-1909*, Paris, Plon, 1942, 306 p.
- CAUDEL Maurice, « Octave Houdas », *Revue des Sciences Politiques*, t. 37, 1917, pp. 8-12
- CHAMBERLAIN Austeen Sir, *Au fil des années*, Paris, Gallimard, s. d. [1936], VI-251 p.
- CHASLES Pierre, « Anatole Leroy-Beaulieu et l'« Empire des tsars » », *Revue des Sciences Politiques*, t. 29, 1913, pp. 1-15
- COMBES DE PATRIS Bernard, « Anatole Leroy-Beaulieu et l'Ecole Libre des Sciences Politiques », *Réforme sociale*, Paris, Secrétariat de la Société d'Economie Sociale, 1914, 11 p.
- D'EICHTHAL Eugène, « Notice sur la vie et les travaux de M. Henri Germain », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 165, 1906, pp. 189-215
- D'EICHTHAL Eugène, « Anatole Leroy-Beaulieu », *Revue des Sciences Politiques*, t. 27, 1912, pp. 1-6
- D'EICHTHAL Eugène, « Daniel Bellet », *Revue des Sciences Politiques*, t. 37, 1917, pp. 337-340
- D'EICHTHAL Eugène, « Paul Leroy-Beaulieu », *Revue des Sciences Politiques*, t. 37, 1917, pp. 1-7
- D'EICHTHAL Eugène, « René Stourm », *Revue des Sciences Politiques*, t. 39, 1918, pp. 1-5
- D'EICHTHAL Eugène, *Quelques âmes d'élite (1804-1912), Esquisses et souvenirs*, Paris, Hachette et Cie, 1919, 188 p.
- D'EICHTHAL Eugène, « Georges Teissier », *Revue des Sciences Politiques*, t. 58, 1935, pp. 5-7
- DRIEU LA ROCHELLE Pierre, *Journal. 1939-1945*, Paris, Gallimard, 1992, 519 p.

DUNAN Marcel, « Allocution prononcée à l'occasion du décès de Jacques Bardoux », *Revue des travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, 1959, pp. 116-118

DUPUIS Charles, « Auguste Arnauné », *Revue des Sciences Politiques*, t. 50, 1927, pp. 5-10

École Libre de Sciences Politiques. Elie Halévy. 1870-1937, Paris, Brodard et Taupin, s. d., 93 p.

École Spéciale d'Architecture. Obsèques du directeur Emile Trélat, Paris, Imprimerie de Montrouge, 2/11/1907, 31 p.

Entretiens avec Paul Morand, Paris, La Table Ronde, 1990, 135 p.

ERNEST-PICARD Paul, « Albert Delatour (1858-1938) », *Sciences Politiques*, n°7, avril 1918, pp. 189-191

ERNEST-PICARD Paul, « André Lebon (1859-1938) », *Sciences Politiques*, n°7, avril 1938, pp. 187-189

FAURE Fernand, « Alfred de Foville », *Revue Politique et Parlementaire*, t. 78, 1913, pp. 381-430

FOVILLE Alfred de, *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Emile Gaston Boutmy*, Paris, Firmin et Didot, 1910, 34 p

GIDEL Gilbert, « Charles Dupuis », *Sciences Politiques*, n°10, octobre 1938, pp. 410-440

GONCOURT Edmond et Jules de, *Journal. Mémoires de la vie littéraire. 1851-1896*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 1989, 3 volumes

GREARD Octave, *Edmond Schérer*, Paris, Hachette, 1890, 232 p.

GUERIN Daniel, *Autobiographie de jeunesse*, Paris, Belfond, 1972, 248 p.

Hommage à Emile Boutmy et Albert Sorel, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1956, 31 p.

LANGERON Roger, *Notice sur la vie et les travaux de Jacques Bardoux (1874-1959), lue dans la séance du 14 novembre 1960*, Paris, Firmin Didot, 1960, 20 p.

LECARPENTIER Georges, « Paul Leroy-Beaulieu économiste », *Revue des Sciences Politiques*, 1919 (2), pp. 179-191

LEROY-BEAULIEU Anatole, « Albert Vandal », *Annales des Sciences Politiques*, t. 25, 1910, pp. 589-592

LEROY-BEAULIEU Anatole, « Emile Levasseur », *Revue des Sciences Politiques*, t. 26, 1911, pp. 655-657

LEROY-BEAULIEU Paul, « Hippolyte Taine », *L'Économiste français*, 11/03/1893

LEVASSEUR Emile, « Boutmy et l'École », *Annales des Sciences Politiques*, t. 21, 1906, pp. 141-179

LEVY-BRUHL Lucien, « Emile Boutmy », *Revue de Paris*, 15/02/1906, pp. 795-805

LUX Jacques « Emile Boutmy », *Revue Politique et Littéraire*, 11/01/1908, pp. 63-64

- LYON-CAEN Charles, « Louis Renault », *Revue des Sciences Politiques*, t. 39, 1918, pp. 321-332
- M. C., « Albert Wilhelm », *Revue des Sciences Politiques*, t. 39, 1918, pp. 341-342
- MARION Henri, « Emile Beaussire », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 18, 1889, pp. 313-331
- MONOD Gabriel, « Nécrologie : Alfred Rambaud, Théophile Funck-Brentano, Emile Boutmy », *Revue Historique*, t. 90, 1906, pp. 344-353
- PAWLOWSKI Gustave, « Notice nécrologique : Charles-Ernest Vinet (1804-1878) », *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, t. 7, janvier-juin 1878, pp. 264-265
- PERCEROU J., « Edmond-Eugène Thaller (1851-1918) », *Revue des Sciences Politiques*, t. 40, 1918, pp. 1-6
- PICOT Georges, « Notice historique sur la vie et les travaux de Paul Janet », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 59, 1903 (1), pp. 18-55
- RAIN Pierre, « Paul Matter (1865-1938) », *Sciences Politiques*, n°7, avril 1938, pp. 191-193
- REGELSPERGER Gustave, « Jules Silvestre », *Revue des Sciences Politiques*, t. 41, 1919, pp. 1-4
- ROCHE Henri-Pierre, *Carnets. Les années Jules et Jim. Première partie 1920-1921*, Marseille, A. Dimanche éditeur, 1990, XXXIII-488 p.
- ROLLAND Romain, *Le cloître de la rue d'Ulm. Journal de Romain Rolland à l'Ecole Normale (1886-1889)*, Paris, Albin Michel, 1952, XVI-393 p.
- RUEFF Jacques, « Clément Colson (1853-1939) », *Sciences Politiques*, n° 15, août 1939, pp. 338-342
- SAINT-AULAIRE Comte de, *Confessions d'un vieux diplomate*, Paris, Flammarion, 1953, 794 p.
- SCHEFER Christian, « Hippolyte Taine et l'histoire », *Annales des Sciences Politiques*, t. 24, 1909, pp. 1297-332
- SCHEFER Christian, « Albert Vandal, historien », *Revue des Sciences Politiques*, t. 26, 1911, pp. 169-199
- SEGUR Marquis de, « Albert Vandal », *Revue des Deux Mondes*, 15/11/1910, pp. 241-276
- SEILLIERE Ernest, *Un artisan d'énergie française : Pierre de Coubertin*, Paris, Didier, 1917, 157 p.
- SIEGFRIED André, *Mes souvenirs de la Troisième République. Mon père et son temps, Jules Siegfried, 1837-1922*, Paris, Éditions du Grand Siècle, 1946, 146 p.
- SIEGFRIED André, « Une adolescence parisienne. 1885-1890 », *Commentaire*, n°75, automne 1995, pp. 609-617, n°76, hiver 1996-97, pp. 919-930
- SOREL Albert « Monsieur Th. Funck-Brentano », *La Réforme Sociale*, t. 51, 1906, 16/02/1906, pp. 327-329
- STOURM René, « Notice historique sur la vie et les travaux de M. Anatole Leroy-Beaulieu », *Revue de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 83, 1915 (1), pp. 109-191

TEISSIER Georges, « Léon Aucoc », *Revue des Sciences Politiques*, t. 26, 1911, pp. 124-129

TEISSIER Georges, « Levavasseur de Précourt », *Revue des Sciences Politiques*, t. 29, 1913, pp. 124-126

TIRARD Paul, *Eugène D'Eichthal*, Paris, Brodard et Taupin, 1936, 8 p.

TOURNAIRE E., *Funérailles de Henri-Paul Nénot, discours du 19 décembre 1934*, Institut de France, Académie des Beaux-Arts, 1934, 4p.

TRELAT Emile, *Discours prononcé le 31-12-1896 sur la tombe de Charles Simonet*, Paris, G. Delarue, 1896, 7 p.

VANDAL Albert, « Albert Sorel », *Annales des Sciences Politiques*, t. 21, 1906, pp. 425-430

X., « F. Collavet », *Revue des Sciences Politiques*, t. 33, 1915, pp. 4-5

X., « Pierre Leroy-Beaulieu », *Revue des Sciences Politiques*, t. 33, 1915, pp. 1-4

2.3.1.2. SOURCES SECONDAIRES

ANDREU Pierre, GROVER Frédéric, *Drieu la Rochelle*, Paris, Hachette, 1979, 587 p.

AUMERCIER Gisèle, *Paul Leroy-Beaulieu, observateur de la réalité économique et sociale française : « L'Économiste Français ». 1873-1892*, Thèse de doctorat de 3ème cycle en Histoire, 1979, 4 volumes

BEDARIDA François, « Elie Halévy et le socialisme anglais », *Revue Historique*, t. 254, 1975, pp. 371-398

LE BEGUEC Gilles, « Charles Benoist ou les métamorphoses de l'esprit modéré », *Contrepoint*, n°22-23, 1976, pp. 71-95

BO BRAMSEN Michelle, *Contribution à une biographie intellectuelle d'Elie Halévy*, Thèse d'Études Politiques, Paris VII, Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1971, 485 p.

BOURGEOIS André, *La vie de René Boylesve. Les enfances*, Genève, Droz, 1958

CHASE Myrna, *Elie Halévy. An Intellectual Biography*, New-York, Columbia University Press, 1980, 293 p.

DESANTI Dominique, *Drieu La Rochelle ou le séducteur mystifié*, Paris, Flammarion, 1978, 476 p.

DUBOS Joël, *Aux origines du syndicalisme d'union patronale. André Lebon et la Fédération des Industriels et des Commerçants Français, de la création en 1903 à la Première Guerre Mondiale*, Thèse de doctorat en Lettres et Sciences Humaines, Université de Paris X-Nanterre, 1997, 1249 p.

GEMIE Sharif, « Politics, Moralism and the Bourgeoisie : the Work of Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916) », *Journal of Contemporary History*, vol. 27, 1992, pp. 345-362

GINZBURG Shaul, *Raymond Lefebvre et les origines du communisme français*, Paris, Édition Tête de Feuilles, 1975, 261 p.

GIRAUD Victor, *Essai sur Taine, son oeuvre et son influence d'après des documents inédits*, Paris, Hachette, 1902 (3ème édition), XXXI-311 p.

GUETTARD Hervé, *un réformiste libéral : Emile Boutmy (1835-1906)*, Thèse d'Histoire, IEP de Paris, 1992, 449 p.

L'oeuvre scientifique d'André Siegfried, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1977, 128 p.

LAURENT Sébastien, « Emile Cheysson (1836-1910) : entre modernisme et paix sociale. Portrait d'un le-playsien moderne », *Actes du 117e congrès national des sociétés savantes, Colloque sur l'histoire de la sécurité sociale, Clermont-Ferrand 1992*, Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 1994, pp. 131-145

LEROY Géraldi, *Péguy entre l'ordre et la révolution*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1981, 294 p.

LOYRETTE Henri (dir.), *Entre le théâtre et l'histoire. La famille Halévy (1750-1960)*, Paris, Fayard-Réunion des Musées nationaux, 1996, 375 p.

MAFFRE Philippe, « Jacques Siegfried, patron de l'enseignement commercial supérieur », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n°35, octobre-décembre 1988, pp. 594-614

MARTINEZ Gilles, « Joseph Barthélémy et la crise de la démocratie libérale », *Vingtième Siècle*, n°59, juillet-août 1998, pp. 28-47

MONNET François, *Refaire la République. André Tardieu : une dérive réactionnaire (1876-1945)*, Paris, Fayard, 1993, 638 p.

NORDMANN Jean-Thomas, « Taine et le positivisme », *Romantisme*, « *Le(s) positivisme(s)* », n°21-22, 1978, pp. 21-33

NORDMANN Jean-Thomas, *Taine et la critique historique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, 406 p.

POMMIER Jean, *Notice sur la vie et les travaux de André Siegfried (1875-1959)*, Paris, Firmin Didot et Cie, 1961, 23 p.

RECLUS Maurice, *Emile de Girardin. Le créateur de la presse moderne*, Paris, Hachette, 1934, 238 p.

SARKANY Stéphane, *Paul Morand et le cosmopolitisme littéraire*, Paris, Éditions Klincksieck, 1968, XV-273 p.

SAVOYE Antoine, « Paul de Rousiers, sociologue et praticien du syndicalisme », *Cahiers Georges Sorel*, n°6, 1988, pp. 52-77

SCHMIDT Martin E., *Alexandre Ribot : Odyssey of a Liberal in the Third Republic*, The Hague, Martinus Nishoff, 1974, XII-184 p.

THUILLIER Guy, « «La plus grande France » de Jules Corréard inspecteur des finances », *Revue Administrative*, t. XXXV, 1982, pp. 487-497

2.3.2. L'ÉCOLE (Histoire, organisation)

2.3.2.1. SOURCES PRIMAIRES

« La fondation de l'École Libre des Sciences Politiques en 1871 », *Commentaire*, n°37, printemps 1987, pp. 146-161

BRICHET Jean, « L'École Libre des Sciences Politiques », *Revue Critique des Idées et des Livres*, t. 4, janvier-mars 1909, pp. 278-283

CAUDEL Maurice, « Un enseignement de l'histoire diplomatique à l'École Libre des Sciences Politiques », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 35, 1898, pp. 541-550

CAUDEL Maurice, « Les cours de l'année complémentaire à l'École Libre de Sciences Politiques », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 63, 1912, pp. 385-394

D'EICHTHAL Eugène, « Nos grandes Écoles. L'École libre des Sciences Politiques », *Revue des Deux Mondes*, 01/12/1927, pp. 535-553

DESPORTES Claude, *L'atmosphère des Sciences Po*, Paris, Spès, 1935, 95 p.

DOLLOT René, *Souvenirs de l'École Libre des Sciences Politiques (1895-1905)*, Paris, A. Pédone, 1947, 39 p.

DREYFUS-BRISAC Edmond, « Le dixième anniversaire de l'École Libre des Sciences Politiques », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 1, 1881, pp. 601-611

École Libre des Sciences Politiques, Paris, Germer-Baillière, 1872

L'École Libre des Sciences Politiques. 1871-1897, Paris, Chamerot et Renouard, 1897, I-VIII-133 p.

L'oeuvre de la Société des anciens élèves et élèves de l'École Libre des Sciences Politiques. Son but, ses moyens, ses statuts, Paris, J. Brunet, s. d.

Le 25e anniversaire de la fondation de l'École Libre des Sciences Politiques (31 Mai 1896), Paris, 27 rue Saint-Guillaume, 1896, 34 p.

Le 50e anniversaire de la fondation de l'École Libre des Sciences Politiques (1871-1921), Paris, 27 rue Saint-Guillaume, 1921, 38 p.

Quelques idées sur la création d'une faculté libre d'enseignement supérieur, Paris, Imprimerie Lainé, 1871, 28 p.

RAIN Pierre, *L'École Libre des Sciences Politiques, 1871-1945*, Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1963, 132 p.

Société des élèves de l'École Libre des Sciences Politiques. Discours d'ouverture prononcée par M. Eugène Sée, dans la séance d'ouverture du 7 avril 1875, Beauvais, E. Laffineur, 1875, 8 p.

2.3.2.2. SOURCES SECONDAIRES

CHARLE Christophe, « Entre l'élite et le pouvoir », *Le Débat*, n°64, mars-avril 1991, pp. 93-108

CHARLE Christophe, « Savoir durer : la nationalisation de l'Ecole Libre des Sciences Politiques, 1936/1945 », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°86-87, mars 1991, pp. 99-105

CHARLE Christophe, FERRE Régine (publiés par), *Le personnel de l'enseignement supérieur aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Éditions du CNRS, 1985, 283 p.

DAMAMME Dominique, « Genèse sociale d'une institution scolaire : l'Ecole Libre des Sciences Politiques », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°70, novembre 1987, pp. 31-46

DAMAMME Dominique, « D'une école des sciences politiques », *Politix*, n°3-4, 1988, pp. 6-12

DELMAS Corinne, « Refaire la nation France. Albert Sorel et l'Ecole Libre des Sciences Politiques », *Euroconférence, Identités collectives et représentations symbolique*, CERI/FNSP, Paris, 3-6 juillet 1996, 16 p.

DELMAS Corinne, « La place de l'enseignement historique dans la formation des élites politiques françaises à la fin du XIXe siècle : l'Ecole Libre des Sciences Politiques », *Politix*, n°35, 3e trimestre 1996, pp. 43-67

LAURENT Sébastien, *L'Ecole Libre des Sciences Politiques de 1871 à 1914*, mémoire de 3ème année de l'Institut d'Études Politiques de Paris, 1991, 180-XXVII p.

LE VAN-LEMESLE Lucette, « L'Ecole Libre des Sciences Politiques et l'enseignement de l'histoire contemporaine. 1871-1884 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, « hors-série », 1984, pp. 155-163

OSBORNE Thomas Robert, *The Recruitment of the Administrative Elite in the Third French Republic, 1870-1903 : the System of the École Libre des Sciences Politiques*, Ph. D, Ann Arbor, The University of Connecticut, 1974, 296 p.

QUAGLIARELLO Gaetano, « I rapporti tra il « Cesare Alfieri » e l'Ecole Libre des Sciences Politiques attraverso sette documenti inediti », *Il pensiero politico*, n°2, 1992, pp. 239-261

ROSENBAUER Margarethe, *L'Ecole Libre des Sciences Politiques de 1871 à 1896. L'enseignement de sciences politiques sous la Troisième République*, Philipps Universität, Marburg/Lahn, 1969, 265-5-31 p. + annexes

SLAMA Alain-Gérard, « D'un paradoxe à l'autre », *Le Débat*, n°64, mars-avril 1991, pp. 109-120

SMITH Robert John, « Ideology at Sciences Po : Students' Examinations, 1879-1945 », *Western Society for French History, Proceeding of the Annual Meeting of the Western Society for French History*, vol. 15, 1988, pp. 313-321

SMITH Robert John, « The Social Origins of the Students of the École libre and the Institut d'Études Politiques 1885-1970 », *History of Éducation*, vol 17, n°3, 1988, pp. 229-238.

THUILLIER Guy, *L'ENA avant l'ENA*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, 294 p.

VINCENT Gérard, *Sciences-Po. Histoire d'une réussite*, Paris, Olivier Orban, 1987, 419 p.

2.4. SCIENCES POLITIQUES, SCIENCES SOCIALES

2.4.1. SOURCES PRIMAIRES

BLONDEL Georges, « De l'enseignement du droit dans les universités allemandes », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 9, 1885, pp. 432-451, pp. 521-544 ; t.10, 1885, pp. 39-56, pp. 89-105

BLONDEL Georges, « De quelques projets de réformes dans les universités allemandes », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 16, 1888, pp. 248-258

BOUTMY Emile, *Quelques observations sur la réforme de l'enseignement supérieur*, Paris, Germer-Baillière et Cie, 1876, 32 p.

BOUTMY Emile, « Lettre au directeur de la Revue sur l'institution d'une licence es sciences politiques et administratives », *Revue Internationale de L'Enseignement*, t. 1, 1881, pp. 448-465

BOUTMY Émile, « Observations sur l'enseignement des sciences politiques et administratives », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t.1, 1881, pp. 237-249

BOUTMY Émile, « Des rapports et des limites des études juridiques et des études politiques », *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. 17, 1889, 217-238

BOUTMY Emile, « De la place des sciences économiques et sociales dans l'enseignement supérieur. Rapport présenté au Congrès International de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur », *Annales de l'ELSP*, 1891, t. 6, pp. 25-44

MAUSS Marcel, *Oeuvres. 3. Cohérence sociale et divisions de la sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1969, 734 p.

2.4.2. SOURCES SECONDAIRES

APFELBAUM Erika, « Origines de la psychologie sociale en France. Développements souterrains d'une discipline méconnue », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXII, 1981, pp. 397-407

ARMATTE Michel, « Invention et intervention statistiques. Une conférence exemplaire de Karl Pearson (1912) », *Politix*, n°25, 1994, pp. 21-45

BERDOULAY Vincent, *La formation de l'Ecole française de géographie (1870-1914)*, Thèse de 3ème cycle, Paris I, 1980, 336 p.

BOUDON Raymond, BOURRICAUD François, « Herbert Spencer ou l'oublié », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXV, 1984, pp. 343-351

BROC Numa, « La géographie française face à la science allemande (1870-1914) », *Annales de Géographie*, n°86, 1977, pp. 71-94

CARBONELL Charles-Olivier, « La naissance de la Revue Historique, une revue de combat, 1876-1885 », *Revue Historique*, t. 255, 1976, pp. 331-351

CARBONELL Charles-Olivier, *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français. 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976, 605 p.

DAMAMME Dominique, *Histoire des sciences morales et politiques et de leur enseignement des lumières au scientisme*, Thèse de Science Politique, Paris I, 1982, 2 volumes

DAMAMME Dominique, « La première science sociale », *Politix*, n°29, 1er trimestre 1995, pp. 5-30

DELMAS Corinne, « L'affaire Proudhon. Lectures croisées de « Qu'est-ce que la propriété ? » », *Politix*, n°29, 1er trimestre 1995, pp. 80-102

FABIANI Jean-Louis, *Les philosophes de la république*, Paris, Éditions de Minuit, 1988, 178 p.

FAVRE Pierre, « Les sciences d'Etat entre déterminisme et libéralisme. Emile Boutmy (1835-1906) et la création de l'École Libre des Sciences Politiques », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXII, 1981, pp. 429-465

FAVRE Pierre, « La constitution d'une science du politique, le déplacement de ses objets et « l'irruption de l'histoire réelle » », *Revue Française de Sciences Politiques*, n°2, avril 1983, pp. 181-220, n°3, juin 1983, pp. 365-402

FAVRE Pierre, *Naissances de la science politique en France. 1870-1914*, Paris, Fayard, 1989, 331 p.

GARRIGOU Alain, « L'initiation d'un initiateur : André Siegfried et le « Tableau politique de la France de l'Ouest » », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°106-107, mars 1995, pp. 27-41

GEIGER Roger L., « René Worms, l'organicisme et l'organisation de la sociologie », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXII, 1981, pp. 345-360

KALAORA Bernard, SAVOYE Antoine (dir.), *Les inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Seyssel, Champ Vallon, 1989, 293 p.

KALUSZYNSKI Martine, *La criminologie en mouvement. Naissance et développement d'une science sociale en France à la fin du XIXe siècle. Autour des « Archives de l'Anthropologie criminelle » d'Alexandre Lacassagne*, Thèse d'histoire, Paris II, 1988, 3 volumes

KANG Zhang, *Lieu de savoir social. La société de statistique de Paris au XIXe siècle (1860-1910)*, Paris, Thèse d'histoire, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1989, 514-LXXV p.

KARADY Victor, « Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les durkheimiens », *Revue Française de Sociologie*, vol. XX, 1979, pp. 49-82

LACROIX Bernard, *Durkheim et le politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1981, 323 p.

LE VAN-LEMESLE Lucette , « La promotion de l'économie politique en France au XIXe siècle jusqu'à son introduction dans les facultés (1815-1881) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, vol. 27, 1980, pp. 270-294

LE VAN-LEMESLE Lucette , « L'Economie politique à la conquête d'une légitimité, 1896-1937 », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°47-48, juin 1983, pp. 113-117

LE VAN-LEMESLE Lucette , « De la société d'économie politique aux Facultés de Droit : caractères et paradoxes de l'institutionnalisation de l'économie politique en France au XIXe siècle », *Économies et Sociétés*, n°6, 1986, pp. 223-237

LUBEK Ian, « Histoire de psychologies sociales perdues : le cas de Gabriel Tarde », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXII, 1981, pp. 361-395

MILLET Jean, « Gabriel Tarde et la psychologie sociale », *Revue Française de Sociologie*, vol. XIII, 1972, pp. 472-484

PISIER-KOUCHNER Évelyne, *Le service public dans la théorie de l'Etat de Léon Duguit* , Paris, LGDJ, 1972, II-316 p.

QUAGLIARIELLO Gaetano, « Alla ricerca delle fonti francesi di Ostrogorski. Dibattito metodologico e studi partitici all'Ecole Libre des Sciences Politiques », *Ricerche di storia politica*, n°4, 1989, pp. 77-112

RHEIN Catherine, « La géographie, discipline scolaire et/ou science sociale ? (1860-1920) », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXIII, 1982, pp. 223-251

SAVOYE Antoine, « Les continuateurs de Le Play au tournant du siècle », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXII, 1981, pp. 315-344

THIEC Yvon, « Gustave Le Bon, prophète de l'irrationalisme de masse », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXII, 1981, pp. 409-428

VEITL Philippe, « Territoire du politique. Lectures du Tableau politique d'André Siegfried », *Politix*, n°29, 1er trimestre 1995, pp. 103-122

VOGT W. Paul, « Un durkheimien ambivalent : Célestin Bouglé, 1870-1940 », *Revue Française de Sociologie*, vol. XX, n°1, janvier-mars 1979, pp. 123-139

WEISZ Georges, « L'idéologie républicaine dans les sciences sociales. Les durkheimiens et la chaire d'histoire d'économie sociale à la Sorbonne », *Revue Française de Sociologie*, vol. XX, 1979, pp. 83-112

2.5. ÉLITES

BEGUEC Gilles Le, « Un conservatoire parlementaire : la conférence Molé-Tocqueville à la fin de la Troisième République », *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, 16^e série, n° 22, 1984, pp. 16-21

BEGUEC Gilles Le, « L'aristocratie du Barreau, vivier pour la république. Les secrétaires de la conférence du stage », *Vingtième siècle*, n° 30, avril-juin 1991, pp. 22-31

BOURDIEU Pierre, *La noblesse d'Etat, grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Éditions de Minuit, 1989, 568 p.

CARRE DE MALBERG Nathalie, « Le recrutement des inspecteurs des finances de 1892 à 1946 », *Vingtième Siècle*, n°8, octobre-décembre 1985, pp. 67-91

CATHERINE Robert, THUILLIER Guy, *Introduction à une philosophie de l'administration*, Paris, Armand Colin, 1969, 375 p.

CHADEAU Emmanuel, *Les inspecteurs des finances au XIXe siècle (1850-1914). Profil social et rôle économique*, Paris, Economica, 1986, III-184 p.

CHAGNOLLAUD Dominique, *Le premier des ordres. Les hauts fonctionnaires. XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 1991, 399 p.

CHARLE Christophe, « Les milieux d'affaires dans la structure de la classe dominante vers 1900 », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°20-21, mars-avril 1978, pp. 83-96

CHARLE Christophe, *Les hauts-fonctionnaires en France au XIXe siècle*, Paris, Gallimard, 1980, 268 p.

CHARLE Christophe, « Naissance d'un grand corps. L'inspection des finances à la fin du 19e siècle », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°42, avril 1982, pp. 3-17

CHARLE Christophe, « Le champ universitaire parisien à la fin du 19e siècle », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°47-48, juin 1983, pp. 77-89

CHARLE Christophe, *Les Élités de la République. 1880-1900*, Paris, Fayard, 1987, 556 p.

CHARLE Christophe, « Le pantouflage en France (vers 1880- vers 1980) », *Annales E.S.C.*, septembre-octobre 1987, n°5, pp. 1115-1137

CHARLE Christophe, *Naissance des « intellectuels ». 1880-1900*, Paris, Éditions de Minuit, 1990, 271 p.

CHARLE Christophe, *La république des universitaires. 1870-1940*, Paris, Seuil, 1994, 506 p.

CHARLE Christophe, « Légitimités en péril. Éléments pour une histoire comparée des élites et de l'Etat en France et en Europe occidentale (XIXe-XXe siècle) », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°116-117, mars 1997, pp. 39-52

DAMAMME Dominique, « Avatars du politicien professionnel dans les discours ordinaires et les discours savants » in Cinquième congrès de l'Association Française de Sciences Politiques, 23-26 avril 1996, 23 p.

DORANDEU Renaud, « Les métiers avant le métier. Savoirs éclatés et modèle notabiliaire », *Politix*, n°28, 1994, pp. 27-34

ESTEBE Jean, *Les ministres de la République. 1871-1914*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1982, 255 p.

GARRAUD Philippe, « Savoir-faire et mobilisation des croyances dans le métier de maire », *Politix*, n°5, 1989, pp. 11-16

KESSLER Marie-Christine, « Historique du système de formation et de recrutement des hauts-fonctionnaires », *Revue Française d'Administration Publique*, n°1, janvier-mars 1977, pp. 9-52

LAFONT Jacques, « Le contrat de fonction publique. Note sur la naissance de l'Etat patron », *Revue d'Histoire de Droit français et étranger*, vol. 52, 1974, pp. 658-695

Le Conseil d'Etat, son histoire à travers les documents d'époque. 1799-1974, Paris, Éditions du CNRS, 1974, XVI-1012 p.

LEGENDRE Pierre, *Histoire de l'administration de 1750 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1968, 580 p.

NORD Philip, « Les origines de la Troisième République (1860-1885) », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°116-117, mars 1997, pp. 53-67

SHINN Terry, « Des corps de l'Etat au secteur industriel : genèse de la profession d'ingénieur, 1750-1920 », *Revue Française de Sociologie*, vol. XIX, 1978, pp. 39-71

SMITH Robert John, « The Students of the École d'Administration. 1848-1849 », *History of Education*, vol. 16, n°4, 1987, pp. 245-258

THUILLIER Guy, *Témoins de l'administration*, Paris, Berger-Levrault, 1967, 280 p.

THUILLIER Guy, *Bureaucratie et bureaucrates en France au XIXe siècle*, Genève, Droz, 1980, XIX-670 p.

2.6. GENTLEMAN -CIVILITÉ - SPORT

2.6.1. SOURCES PRIMAIRES

BARBEY D'AUREVILLY Jules, *Du dandysme et de G. Brummel. Memorandum*, Paris, Alphonse Lemerre, 1887 (1ère édition 1845), 268 p.

BAUDELAIRE Charles, *L'art romantique*, Paris, Michel Lévy frères, 1868, 442 p.

CASTIGLIONE Baldassar, *Le livre du courtisan*, Paris, Éditions Gérard Lebovici, 1987 (1ère édition 1528), XLVI-405 p.

CHESTERFIELD Lord, *Lettres à son fils*, Paris, Rivages poche/Petite bibliothèque, 1993 (1ère édition anglaise 1774), 335 p.

COUBERTIN Pierre de, « La force nationale et le sport », *La Revue des Deux Mondes*, t. 7, 15/02/1902, pp. 916-914

COUBERTIN Pierre de, *Une campagne de vingt et un ans (1887-1908)*, Paris, Librairie de l'Éducation Physique, 1909, 220 p.

COUBERTIN Pierre de, « Le sport et la société moderne », *Revue Hebdomadaire*, t. 6, juin 1914, pp. 376-386

COUBERTIN Pierre de, SAMARANCH Juan-Antonio, *Esprit olympique*, Paris, L'Esprit du Temps, 1992, 97 p.

COURTIN Antoine de, *Traité du point d'honneur et des règles pour converser et se conduire sagement avec les Incivils et les Facheux*, Paris, Louis Josse et Charles Robustel, 1747, 312 p.

CRAIK Miss, *John Halifax, Gentleman*, London, Hurst and Blackett, s. d., 29ème édition (1ère édition 1857), 430 p.

FOUCAULT Michel, « La gouvernementalité », *Actes*, n°54, été 1986, pp. 6-15

FOUILLÉE Alfred, « La morale aristocratique du Surhomme », *Revue des Deux Mondes*, 01/09/1901, pp. 81-112

FOUILLÉE Alfred, « La morale aristocratique du Surhomme », *Revue des Deux Mondes*, 01/09/1901, pp. 81-112

GIBERT A., MASSA Ph., *Historique du Jockey-club français*, Paris, D. Jouanot, 1893, 416 p.

GRACIAN Balthasar, *L'homme de cour*, Paris, Champ Libre, 1972 (1ère édition 1647), 192 p.

HOLLIS Christopher, *Death of a Gentleman. The Letters of Robert Fossett*, London, Burns Oates, 1944 (1ère édition 1943), 208 p.

RALEIGH Walter, *Laughter from a Cloud*, London, Chiswick Press, 1923, XII-233 p.

SEILLIERE Ernest, « Un grand moraliste oublié. Balthasar Gracian », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, t. 173, 1910 (1), pp. 474-492

THACKERAY William Makepeace, *Le livre des snobs*, Paris, Aubier Montaigne, 1971 (1ère édition 1845), 459 p.

YRIARTE Charles, *Les cercles de Paris (1828-1862)*, Paris, Dupray de la Mahéry, 1864, 311 p.

2.6.2. SOURCES SECONDAIRES

AGULHON Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise. 1815-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977, 105 p.

ARNAUD Pierre (éd.), *Les athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine. 1870-1914*, Toulouse, Éditions Privat, 1987, 423 p.

BILLACOIS François, *Le duel dans la société française des XVI-XVIIe siècles. Essai de psychologie historique*, Éditions de l'EHESS, 1986, 539 p.

BLOMAC Nicole de, *La gloire et le jeu. Des hommes et des chevaux. 1766-1866*, Paris, Fayard, 1991, 391 p.

C.U.R.A.P.P., *La gouvernabilité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 400 p.

CARASSUS Émilien, *Le snobisme et les lettres françaises de Paul Bourget à Marcel Proust. 1814-1914*, Paris, Armand Colin, 1966, 649 p.

CARASSUS Émilien, « Dandysme et aristocratie », *Romantisme*, n°70, 1990, pp. 25-37

CHARTIER Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987, 370 p.

CHENOUNE Farid, *Des modes et des hommes. Deux siècles d'élégance masculine*, Paris, Flammarion, 1993, 533 p.

COBLENCE Françoise, *Le dandysme, obligation d'incertitude*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, 303 p.

CORRADO Fatta, « Un aspect de la volonté de puissance : le snobisme », *Diogène*, n°30, 1960, pp. 21-43

CUMBERBATCH Philip, *Aspects of the 18th Century : Money Matters in the Letter to the Editor of « The gentleman's Magazine » (1770-1782)*, Thèse de doctorat d'études anglophones, Université Grenoble II, 1991, 343 p.

DE SAINT MARTIN Monique, « La noblesse et les « sports » nobles », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°80, novembre 1989, pp. 22-32

DEFRANCE Jacques, *L'excellence corporelle. La formation des activités physiques et sportives modernes. 1770-1914*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1987, 207 p.

DULCK Jean, MIBO Moto, « Barrage contre la violence », *Autrement, Série «morales», « La politesse. Vertu des apparences »*, n°2, février 1991, pp. 130-149

EHRENBERG Alain, « Des jardins de bravoure et des piscines roboratrices », *Les Temps Modernes*, n°399, octobre 1979, pp. 676-719

EHRENBERG Alain (dir.), « Aimez-vous les stades ? Les origines des politiques sportives en France (1870-1930) », *Recherches*, n°43, avril 1980, 280 p.

ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1965, 320 p.

ELIAS Norbert, *La civilisation des moeurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, 342 p.

ELIAS Norbert, *La société de cour*, Paris, Champs Flammarion, 1985 (1ère édition 1969), LXXVII-330 p.

ELIAS Norbert, DUNNING Éric, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1995 (1ère édition anglaise 1986), 393 p.

EYQUEM Marie-Thérèse, *Pierre de Coubertin : l'épopée olympique*, Paris, Calmann-Lévy, 1976, 298 p.

FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité. Tome 1. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, 211 p.

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1985 (1ère édition 1975), 360 p.

FOUCAULT Michel, « La gouvernementalité », *Actes*, n°54, été 1986, pp. 6-15

GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit, 1975 (1ère édition 1963), 175 p.

HAROCHE Claudine, « La civilité et la politique : des objets « négligés » de la sociologie politique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XCIV, 1993, pp. 97-120

HAROCHE Claudine, « Se gouverner, gouverner les autres. Éléments d'une anthropologie politique des moeurs et des manières (XVIe-XVIIe siècle) », *Communications*, n°56, 1993, pp. 51-68

HUBSCHER Ronald, DURRY Jean, JEU Bernard (dir.), *L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Armand Colin, 1992, 560 p.

KELSO Ruth, « The Doctrine of the English Gentleman in the Sixteenth Century », *University of Illinois Studies in Language and Literature*, vol. 14, n°1-2, February-March 1929, 288 p.

LETWIN Shirley, « Tradition II : the Morality of the Gentleman », *The Cambridge Review*, 07/05/1976, pp. 141-145, 04/06/1976, pp. 168-173

MAC EACHRAN Fion, «The Gentleman Ideal », *The Nineteenth Century and After*, vol. CIV, July-December 1928, pp. 824-835

MAGENDIE Maurice, *La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté, en France, au XVII^e siècle, de 1600 à 1660*, Thèse pour le doctorat ès Lettres, Presses Universitaires de France, 1925, XL-943 p.

MARTIN-FUGIER Anne, *La vie élégante ou la formation du Tout-Paris. 1815-1848*, Paris, Fayard, 1990, 447 p.

MASON Philip, *The English Gentleman. The Rise and Fall of an Ideal*, London, Deutsch, 1982, 240 p.

MATTON Sylvain, « De Socrate à Nietzsche », *Autrement, Série « morales », «Le courage »*, n°6, février 1992, pp. 32-51

MONTANDON Alain (éd.), *L'honnête Homme et le dandy*, Tübingen, Narr, 1993, 262 p.

NYE Robert A., « De l'honneur nobiliaire à l'honorabilité bourgeoise. Les origines de la masculinité moderne », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°105, décembre 1994, pp. 46-51

PASQUINO Pascale, « La problématique du « gouvernement » et de la « véridiction » », *Actes*, n° 54, été 1986, pp. 16-21

R.H. WILKINSON, « The gentleman Ideal and the Maintenance of a Political Elite. Two Case Studies : Confucian Éducation in the Tang, Sung, Ming and Ching Dynasties ; and the Late Victorian Public Schools (1870-1914) » in MUSGRAVE P. W. (éd.), *Sociology, History and Éducation. A Reader*, London, Methuen and Co Ltd, 1970, VIII-293 p.

RAVEN Simon, *The English Gentleman*, London, Anthony Blond Ltd, 1961, 187 p.

REVEL Jacques, « Les usages de la civilité », in ARIES Philippe, DUBY Georges (dir.), *Histoire de la vie privé. 3. De la renaissance aux lumières*, Paris, Seuil, 1986, p. 634, pp. 169-209

ROY Joseph-Antoine, *Histoire du Jockey-club de Paris*, Paris, Rivière, 1958, 154 p.

SIMON Brian, BRADLEY Ian (ed.), *The Victorian Public School. Studies in the Development of an Educational Institution*, Bristol, Gill and Macmillan, 1975, 215 p.

STONE Laurence, FAWTIER-STONE Jeanne C., *An open Elite ? England 1540-1880*, New-York, Oxford University Press, 1984, XXV-566 p.

TAWNEY R. H., « The Rise of the Gentry, 1580-1640 », *The Economic History Review*, vol. 11, 1941, pp. 1-38

USTICK W. Lee , « Changing Ideals of Aristocratic Character and Conduct in Seventeenth Century England », *Modern Philology*, vol. 30, n°1, August 1932, pp. 147-166

VALLET Odon, « Le procès d'Oscar Wilde », *Le Monde*, 26 et 27 février 1995

VALLET Odon, *L'affaire Oscar Wilde*, Paris, Albin Michel, 1995, 154 p.

VIGARELLO Georges, *Le corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, Jean-Pierre Delarge, 1978, 399 p.

WEBER Eugen, « Pierre de Coubertin and the Introduction of Organised Sport in France », *Journal of Contemporary History*, vol. 5, n°2, 1970, pp. 3-26

WINGFIELD-STRATFORD Esmé, *The Squire and his Relations*, London, Cassell and Company Ltd, 1956, XII-424 p.

2.7. RELIGION

ABEL Olivier, « Du civisme protestant et de l'urbanité en général », *Autrement, Série «morales»*, « *Le civisme, vertu d'utilité publique* », n°19, septembre 1996, pp. 47-59

BAUBEROT Jean, *Le protestantisme face à la laïcisation de la société française. XIXe-XXe siècle*, Paris IV, Thèse sur travaux, s. d., t. III, pp. 833-1381

BAUBEROT Jean, « L'anti-protestantisme politique à la fin du XIXe siècle », *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuse*, t. 53, 1973, pp. 177-221

ENCREVE André (dir.), *Les protestants. Dictionnaire du monde religieux et de la France contemporaine*, Paris, Beauchesne, 1993, 534 p.

GARRISSON-ESTEBE Janine, *L'homme protestant*, Paris, Hachette, 1980, 254 p.

LATREILLE André, SIEGFRIED André, *Les forces religieuses et la vie politique. Le catholicisme et le protestantisme*, Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, n° 23, Armand Colin, 1951, 218 p.

LEONARD Emile G., *Le protestant français. Homme du passé*, Paris, Presses Universitaires de France, 1955 (1ère édition 1953), 316 p.

Les catholiques libéraux au XIXe siècle, Colloque Interuniversitaire d'Histoire Religieuse, 30 septembre-3 octobre 1971, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1974, 595 p.

Les protestants dans les débuts de la Troisième République, Actes du Colloque, Paris, siège de la société pour l'histoire du protestantisme en France, 1979, 751 p.

MAYEUR Jean-Marie, *Catholicisme et démocratie chrétienne. Principes romains, expériences françaises*, Paris, Le Cerf, 1986, 287 p.

SCHERER Edmond, « La crise du protestantisme », *Revue des Deux Mondes*, 15/05/1861, pp. 403-424

WALZER Michael, *La révolution des saints. Éthique protestante et radicalisme politique*, Paris, Belin, 1987 (1ère édition anglaise 1965), 408 p.

WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964 (1ère édition 1904-1905 et 1906), 286 p.

2.8. REPRÉSENTATIONS FRANÇAISES DE PAYS ÉTRANGERS

ANDERSON R. D., « French Views of the English Public Schools : Some Nineteenth Century Episodes », *History of Education*, vol. 2, n°2, June 1973, pp. 159 -173

ARIE Rachel, « L'opinion publique en France et l'affaire Fachoda », *Revue d'Histoire des Colonies*, t. 41, 1954, pp. 329-367

ASCOLI Georges, *La Grande-Bretagne devant l'opinion française depuis la guerre de cent ans jusqu'à la fin du XVIe siècle*, Paris, J. Gamber, 1927, 349 p.

ASCOLI Georges, *La Grande-Bretagne devant l'opinion française au XVIIe siècle*, Thèse de doctorat es Lettres, Paris, Paris, J. Gamber, 1930, 2 volumes

BARBLAN Andris, *L'image de l'Anglais en France pendant les querelles coloniales (1882-1904)*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques, Genève, 1973, Genève, Herbert Lang Berne, Peter Lang Francfort, 1974, 234 p.

BONNO Gabriel, *La constitution britannique devant l'opinion française de Montesquieu à Bonaparte*, Thèse de doctorat ès Lettres, Paris, Champion, 1931, III-317 p.

BOUYSSSET Joëlle, *Le correspondant et « la question religieuse en Angleterre ». 1844-1898. Un regard catholique libéral sur l'anglicanisme au XIXe siècle*, Thèse de doctorat de IIIe cycle d'histoire, Lyon III, 1984, 402 p.

BROCHARD Lucien, *Henry Davray, le Mercure de France et la Grande-Bretagne*, Thèse pour le doctorat d'université, Faculté des Lettres de Paris, 1953, 269 p.

CADOT Michel, *La Russie dans la vie intellectuelle française (1839-1856)*, Paris, Fayard, 1967, 641 p.

CALMAN Alvin R., *Ledru-Rollin après 1848 et les proscrits français d'Angleterre*, Thèse de doctorat de Lettres, Paris, Rieder et Cie, 1921, 306 p.

CARRE Jean-Marie, *Les écrivains français et le mirage allemand*, Paris, Boivin et Cie, 1947, XVI-223 p.

CARROLL Malcom, *French Public Opinion and Foreign Affairs. 1870-1914*, New-York, The Century Co, 1931, VII-348 p.

CROUZET François, *De la supériorité de l'Angleterre sur la France. L'économique et l'imaginaire. XVIIe-XXe siècle*, Paris, Perrin, 1985, 596 p.

DEDIEU Joseph, *Montesquieu et la tradition politique anglaise en France (les sources anglaises de l'«Esprit des lois »)*, Paris, Victor Lecoffre, 1909, 396 p.

DIGEON Claude, *La crise allemande de la pensée française. 1870-1914*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992 (1ère édition 1959), 568 p.

DIMIER Véronique, *Greater Britain and Greater France. Étude comparative : l'influence anglaise sur les idées coloniales de Jules Ferry*, Mémoire de DEA, IEP Grenoble, 1993, 2 volumes

GUYARD Marius-François, *L'image de la Grande-Bretagne dans le roman français. 1914-1940*, Paris, Marcel Didier, 1954, 394 p.

LACORNE Denis, *L'invention de la République. Le modèle américain*, Paris, Hachette, 1991, 319 p.

LACORNE Denis, RUPNIK Jacques, TOINET Marie-France (dir.), *L'Amérique dans les têtes*, Paris, Hachette, 1986, 310 p.

LAMBERTI Jean-Claude, « Le modèle américain en France de 1789 à nos jours », *Commentaire*, n°39, automne 1987, pp. 490-498

LE BIHAN Jean-Luc, *Recherches sur l'interprétation de la question d'Irlande par les Revues parisiennes de 1871 à 1914*, Thèse de doctorat de IIIe cycle d'Histoire, Paris, 1978, 2 volumes, 681 p.

LEGER François, « Taine et l'Angleterre », *Commentaire*, n°66, été 1994, pp. 369-375

MARANDON Sylvaine, *L'image de la France dans la conscience anglaise, 1848-1900*, Paris, Armand Colin, 1967, 708 p.

MICHE Bertilde, *L'Angleterre de 1890 à 1910 vue par les intellectuels français contemporains*, Thèse d'Etudes Européennes, 1981, 420 p.

MITCHELL Allan, *German Influence in French after 1870 (the Formation of the French Republic)*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1979, XVIII-279 p.

PELLETIER Jean-Guy, *L'opinion française et la guerre des Boers (1899-1902)*, Thèse de doctorat de IIIe cycle d'Histoire, Paris X-Nanterre, 1972, 564 p.

PORTES Jacques, *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française (1870-1914)*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990, 458 p.

REBOUL Pierre, *Le mythe Anglais dans la littérature française sous la Restauration*, Lille, Travaux et mémoires de l'Université de Lille, Bibliothèque Universitaire de Lille, 1962, 475 p.

REMOND René, *Les États-Unis devant l'opinion française (1815-1852)*, Paris, Armand Colin, 1962, 2 volumes, IX-967 p.

ROE Frédérick, *Taine et l'Angleterre*, Paris, Champion, 1923, 209 p.

SEMIDEI Manuela, *La Grande-Bretagne dans l'opinion française pendant les années de guerre. 1940-1944*, Thèse de doctorat de recherche, mention « Études Politiques », Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1960, 2 volumes, 352 p.

TOINET Marie-France (dir.), *Et la constitution créa l'Amérique*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1988, 260 p.

WARESQUIEL Emmanuel de, « Quand les « doctrinaires » visitaient l'Angleterre au début du XIXe siècle », *Commentaire*, n°66, été 1994, pp. 361-367

WOLKOWITSCH Micheline, « La guerre du Transvaal 1899-1902, vue par la Revue des Deux Mondes », *Revue d'Histoire Diplomatique*, n°80, 1966, pp. 132-148

ZELDIN Theodore, « English Ideals in French Politics during the Nineteenth Century », *The Historical Journal*, vol. 2, n°1-2, 1959, pp. 40-58

2.9. TROISIÈME RÉPUBLIQUE (histoire, citoyenneté, réforme sociale)

BARRAL Pierre, *Les agrariens français de Méline à Pisani*, Paris, Armand Colin, 1968, 385 p.

BEC Colette, « Politique sociale et initiative administrative : l'exemple du Conseil supérieur de l'Assistance Publique (1886-1906) », *Le Mouvement social*, n°163, avril-juin 1993, pp. 67-84

BECCHIA Alain, « Les milieux parlementaires et la dépopulation de 1900 à 1914 », *Communications*, n° 44, 1986, pp. 201-246

BERSTEIN Serge, RUDELLE Odile (dir.), *Le modèle républicain*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, 431 p.

BIRCK Françoise, « Entre le patronage et l'organisation industrielle : les cristalleries de Baccarat dans le dernier quart du XIXe siècle », *Genèse*, n° 2, 1990, pp. 29-55

BRETON Philippe, « La génération de 1912-1914. Image, mythe et réalité », *Revue Française de Science Politique*, XXI, n° 5, octobre 1971, pp. 981-1009

C.U.R.A.P.P., *La solidarité : un sentiment républicain ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, 202 p.

CAILLE Frédéric, *Les instruments de la vertu. L'Etat, le citoyen et la figure du sauveteur en France : construction sociale et usages politiques de l'exemplarité morale, de la fin de l'Ancien Régime à 1914*, Thèse de Science Politique, IEP de Grenoble, Grenoble II, 1997, 763 p.

CAILLE Frédéric, « Une citoyenneté supérieure, l'improbable « fonction » des membres de la légion d'honneur dans la république », *Revue Française de Science Politique*, vol. 47, n° 1, février 1997, pp. 70-88

DELOYE Yves, *La citoyenneté au miroir de l'école républicaine et de ses contestations : politique et religion en France. XIXe-XXe siècle*, Thèse de doctorat en Science Politique, Université de Paris I, 1991, 2 volumes, 907 pages

DELOYE Yves, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, 431 p.

DESCHAMPS Damien, « Les sources scientifiques et la politique indochinoise de Jean-Louis de Lanessan (1891-1894) », in FAILLER Philippe Le, MANCINI Jean-Marie (textes réunis), *Viêt Nam. Sources et Approches. Actes du colloque international EUROVIET. Aix-en-Provence 3-5 mai 1995*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 1996, pp. 279-292

DESCHAMPS Damien, « Cens civique et assimilation des indigènes dans les établissements français de l'Inde », *Revue Française de Science Politique*, vol. 47, n°1, février 1997, pp. 49-69

DESCHAMPS Damien, *La République aux Colonies : le citoyen, l'indigène et le fonctionnaire. Citoyenneté, cens civique et représentation des personnes, le cas des Établissements français de l'Inde, la genèse de la politique d'association (vers 1848, vers 1900)*, Thèse de Science Politique, IEP de Grenoble, Grenoble II, 1998, 603 p.

DONZELOT Jacques, *L'invention du social : le déclin des passions politiques*, Paris, Seuil 1994 (1ère éd., Fayard, 1984), 263 p.

DUMONS Bruno, POLLET Gilles, « La naissance d'une politique sociale : les retraites en France (1900-1914) », *Revue Française de Science Politique*, vol. 41, n°5, octobre 1991, pp. 627-648

ELWITT Sanford, « Social Reform and Social Order in Late Nineteenth Century France : The Musée Social and Its Friends », *French Historical History*, vol. XI, n°3, Spring 1980, pp. 431-451

ELWITT Sanford, *The Third Republic Defended. Bourgeois Reform in France, 1880-1914*, Baton Rouge and London, Louisiana State University Press, 1986, XVI-304 p.

GAILLARD Jean-Michel, *Jules Ferry*, Paris, Fayard, 1989, 730 p.

GARRIGOU Alain, *Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1992, 288 p.

GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871-1962*, Paris, La Table ronde, 1972, XII-337 p.

GIRARDET Raoul, *Le nationalisme français. Anthologie 1871-1914*, Paris, Éditions du Seuil, 1983, 276 p.

HAYWARD Jack E. S., « Solidarity : the Social History of an Idea in Nineteenth Century in France », *International Review of Social History*, 1959, n°4, Part 2, pp. 261-284

HAYWARD Jack E. S., « The Official Social Philosophy of the French Third Republic : Léon Bourgeois and Solidarism », *International Review of Social History*, 1961, n°6, Part 1, pp. 19-48

HOFFMANN Stanley, *Sur la France*, Paris, Seuil, 1976, 307 p.

HORNE Janet Regina, *Republican Social Reform in France. The Case of the Musée Social. 1894-1914*, Ph D, Ann Arbor, New-York University, 1992, XXII-406 p.

KOK-ESCALLE Marie-Christine, *Instaurer une culture par l'enseignement de l'histoire. France 1876-1912. Contribution à une sémiotique de la culture*, Berne, Peter Lang, 1988, X-273 p.

LUCIANI Jean, SALAIS Robert, « Matériaux pour la naissance d'une institution : l'Office du travail (1890-1900) », *Genèses*, n°2, décembre 1990, pp. 83-108

MAYEUR Jean-Marie, *Les débuts de la III^e République. 1871-1898*, Paris, Seuil, 1973, 254 p.

MAYEUR Françoise, « Le positivisme et l'Ecole républicaine », *Romantisme, Le(s) positivisme(s)*, n°21-22, 1978, pp. 139-147

MAYEUR Jean-Marie, *La vie politique sous la Troisième République. 1871-1940*, Paris, Seuil, 1984, 445 p.

MERCIER Lucien, *Les universités populaires : 1899-1914. L'éducation populaire et le mouvement ouvrier au début du siècle*, Paris, Les éditions ouvrières, 1986, 188 p.

MILZA Pierre, *Les relations internationales de 1871 à 1914*, Paris, A. Colin, 1968, 247 p.

MURARD Lion, ZYLBERMAN Patrick, « Experts et notables. Les bureaux municipaux d'hygiène en France (1879-1914) », *Genèses*, n°10, janvier 1993, pp. 53-73

MURARD Lion, ZYLBERMAN Patrick, *L'hygiène dans la République. La santé publique en France ou l'utopie contrariée. 1870 - 1918*, Paris, Fayard, 1996, 805 p.

NGUYEN Victor, *Aux origines de l'Action Française. Intelligence et politique à l'aube du XXe siècle*, Paris, Fayard, 1991, 958 p.

NICOLET Claude, *L'idée républicaine en France. Essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1982, 512 p.

NOIRIEL Gérard, « Du « patronage » au « paternalisme » : la restructuration des formes de domination de la main d'oeuvre ouvrière dans l'industrie métallurgique française », *Le Mouvement Social*, n°144, juillet-septembre 1988, pp. 17-35

REBERIOUX Madeleine, *La république radicale ? 1898-1914*, Paris, Seuil, 1975, 254 p.

RENOUVIN Pierre (dir.), *Histoire des relations internationales. Tome 6. Le XIXe siècle. II. De 1871 à 1914, l'apogée de l'Europe*, Paris, Hachette, 1955, 401 p.

RIOUX Jean-Pierre, *Nationalisme et conservatisme. La Ligue de la Patrie Française. 1899-1904*, Paris, Beauchesne, 1977, 177 p.

RUMILLAT Christiane, *Le solidarisme au XXe siècle. Recherche d'une politique positive*, Thèse de Science Politique, Grenoble II, 1986, 442 p.

SAVOYE Antoine, « Une réponse originale aux problèmes sociaux : l'ingénierie sociale (1885-1914) », *La Vie Sociale*, n°8-9, août-septembre 1987, pp. 485-505

SMITH Michael S., « Free Trade Versus. Protection in the Early Third Republic : Economic Interests, Tariff Policy, and the Making of the Republican Synthesis », *French Historical Studies*, vol X, n°2, Fall 1977, pp. 293-314

STERNHELL Zeev, *La droite révolutionnaire. Les origines françaises du fascisme. 1885-1914*, Paris, Seuil, 1984, 442 p.

STOCK-MORTON Phyllis, *Moral Éducation for a Secular Society. The Development of Morale Laïque in Nineteenth Century France*, Albany, State University of New-York Press, 1988, 231 p.

TOPALOV Christian, « Langage de la réforme et déni du politique. Le débat entre assistance publique et bienfaisance privée. 1889-1903 », *Genèses*, n°23, juin 1996, pp. 30-52

WEBER Eugen, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale. 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983 (1ère édition anglaise 1976), 839 p.

WINOCK Michel, « L'incendie du Bazar de la Charité », *L'Histoire*, n°2, juin 1978, pp. 32-41

2.10. LIBÉRALISME (histoire)

CALLOT Emile-François, *La pensée libérale au XIXe siècle à travers trois moments de sa formation. Benjamin Constant, Alexis de Tocqueville, Lucien A. Prévost-Paradol*, Lyon, Éditions de l'Hermès, 1987, 146 p.

GIRARD Louis, *Les libéraux français. 1814-1875*, Paris, Aubier, 1985, 277 p.

GUIRAL Pierre, *Prévost-Paradol (1829-1870). Pensée et action d'un libéral sous le second Empire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1955, 842 p.

JARDIN André, *Histoire du libéralisme politique de la crise de l'absolutisme à la constitution de 1875*, Paris, Hachette, 1985, III-437 p.

JAUME Lucien, *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Paris, Fayard, 1997, 591 p.

KUISEL Richard F., *Le capitalisme et l'Etat en France. Modernisation et dirigisme en France au XXe siècle*, Paris, Gallimard, 1984, 476 p.

LOGUE William, « Sociologie et politique : le libéralisme de Célestin Bouglé », *Revue Française de Sociologie*, vol. XX, 1979, pp. 141-161

LOGUE William, *From Philosophy to Sociology. The Evaluation of French Liberalism. 1870-1914*, Illinois, Northern Illinois University Press, 1983, XIII-278 p.

MANENT Pierre, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1987, 278 p.

MANENT Pierre (présenté par), *Les libéraux. 2*, Paris, Hachette, 1991 (1ère édition 1986), 520 p.

MANIN Bernard, « Les deux libéralismes : la règle et la balance », in THERY Irène, BIET Christian (dir), *La famille, la loi, l'Etat de la Révolution au Code Civil*, Paris, Édition Imprimerie Nationale, 1989, p. XXLV-534, pp. 372-389

PELLOUX Robert (dir), *Libéralisme, traditionalisme, décentralisation*, Cahiers de La Fondation Nationale des Sciences Politiques, n°31, Armand Colin, 1952, XIV-196 p.

ROSANVALLON Pierre, *Le moment Guizot*, Paris, Gallimard, 1985, 414 p.

ROSANVALLON Pierre, *Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché*, Paris, Éditions du Seuil, 1989 (1ère édition 1979 sous le titre : *Le capitalisme utopique*), 237 p.

2.11. ÉTUDES GÉNÉRALES

« Les congrès : lieux de l'échange intellectuel (dossier) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n°7, 1989

« Les liaisons dangereuses. Histoire, sociologie, science politique », *Politix*, n°6, printemps 1989, 100 p.

ALBERT Pierre, *Histoire de la presse politique nationale au début de la Troisième République (1871-1879)*, Thèse, Paris IV, Champion 1980, 2 volumes

ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1996, 406 p.

ARON Raymond, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1985, 663 p.

AVENEL Henri, *Histoire de la presse française depuis 1789 jusqu'à nos jours*, Paris, Flammarion, 1900, 884 p.

BARRET-KRIEGEL Blandine, *L'Etat et les esclaves*, Paris, Calmann-Lévy, 1979, 262 p.

BEDARIDA François, *La société anglaise du milieu du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1990 (1ère édition 1976), 540 p.

- BELLANGER Claude, GODECHOT, GUIRAL, TERROU (dir.), *Histoire générale de la presse en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969-1972, 3 tomes
- BERSTEIN Serge, « Le centre à la recherche de sa culture politique », *Vingtième Siècle*, n°44, octobre-décembre 1994, pp. 19-24
- BIANQUIS Geneviève, *Nietzsche en France. L'influence de Nietzsche sur la pensée française*, Alcan, 1929, 126 p.
- BIRNBAUM Pierre, LECA Jean (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1986, 379 p.
- BOLTANSKI Luc, « L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue Française de Sociologie*, XIV, 1973, pp. 3-26
- BOLTANSKI Luc, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Éditions de Minuit, 1992, 523 p.
- BOURDE Guy, MARTIN Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 1983, 413 p.
- BOURDIEU Pierre, BOLTANSKI, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n2/3, juin 1976
- BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, 670 p.
- BOURDIEU Pierre, « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 35, novembre 1980, pp. 63-72
- BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, 252 p.
- BRETON Yves, LUFTALLA Michel (dir), *L'économie politique en France au XIXe siècle*, Paris, Economica, 1991, 670 p.
- BROGLIE Gabriel de, *L'histoire politique de la Revue des Deux Mondes de 1829 à 1979*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1979, 380 p.
- CAINE Sydney, *The History of the Foundation of the London School of Economics and Political Science*, London, G. Bell and Son, 1963, 103 p.
- CHAMPAGNE Patrick, *Faire l'opinion, le nouveau jeu social*, Paris, Éditions de Minuit, 1990, 319 p.
- CHARLE Christophe, *Histoire sociale de la France au XIXe siècle*, Paris, Seuil, 1991, 341 p.
- CHARTIER Roger, *Les origines culturelles de la Révolution Française*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, 244 p.
- CHATELET François, DUHAMEL Olivier, PISIER Évelyne (dir.), *Dictionnaire des oeuvres politiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 904 p.
- CLASTRES Pierre, *La société contre l'Etat*, Paris, Éditions de Minuit, 1974, 186 p.
- CONRY Yvette, *L'introduction du darwinisme en France au XIXe siècle*, Paris, Vrin, 1974, 480 p.

- DAUMARD Adeline, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Flammarion, 1991, 446 p.
- DAVIS Richard W., « Deference and Aristocracy in the Time Of the Great Reform Act », *The American Historical Review*, vol. 81, n°3, June 1976, pp. 582-539
- DEBOUZY Marianne, « Permanence du paternalisme ? », *Le Mouvement Social*, n°144, juillet-septembre 1988, pp. 3-16
- DECHAUX Jean-Hugues, « N. Elias et P. Bourdieu : analyse conceptuelle comparée », *Archives Européennes de Sociologie*, t. XXXIV, n°2, 1993, pp. 364-385
- DELHOMME Jeanne, *Nietzsche et Bergson*, Paris, Deuxièmes Tierce, 1992, V-167 p.
- ELIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Éditions de l'Aube, 1993, 222 p.
- ELIAS Norbert, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1997, 301 p.
- GARRIGOU Alain, LACROIX Bernard (dir.), *Norbert Elias. La politique et l'histoire*, Paris, Éditions La Découverte, 1997, 314 p.
- GAUCHOTTE Pierre, *Le pragmatisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, 127 p.
- GRANIER Jean, *Nietzsche*, Paris, Presses Universitaires de France « Que sais-je? », 1982, 127 p.
- GRAWITZ Madeleine, LECA Jean (dir), *Traité de science politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, 4 volumes
- HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1992 (1ère édition allemande 1962), XXXV-324 p.
- HACQUARD Georges, *Histoire d'une institution française. L'école Alsacienne, I, Naissance d'une école libre*, Paris, Garnier Frères, 1982, XVII-356 p.
- JOBERT Bruno, MULLER Pierre, *L'Etat en action*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, 242 p.
- JONES Kathleen, *La Revue Britannique. Son histoire et son action littéraire. 1825-1840*, Thèse de Lettres, Droz, Paris, 1939, 205 p.
- KALUSZYNSKI Martine, WAHNISH Sophie (dir.), *L'Etat contre la politique ? Les expressions historiques de l'étatisation*, Paris, L'Harmattan, 1998, 339 p.
- KAVANAGH Dennis, « The Deferential English : a comparative Critique », *Government and opposition*, vol. 6, n°1, Winter 1971, pp. 333-360
- KOCKA Jürgen (dir), *Les bourgeoisies européennes au XIXe siècle*, Paris, Belin, 1996, 415 p.
- LAGROYE Jacques, *Sociologie politique*, Paris, Dalloz et Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1993, 486 p.
- LEJEUNE Dominique, *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, 236 p.

LEONARD Jacques, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs : histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIXe siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1981, 384 p.

LINDENBERG Daniel, *Le marxisme introuvable*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, 250 p.

LORDON Frédéric, « Le désir de « faire science » », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°119, septembre 1997, pp. 27-35

MAYER Arno, *La persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, 1990, 350 p.

MENY Yves (dir.), *Les politiques du mimétisme institutionnel. La greffe et le rejet*, Paris, L'Harmattan, 1993, 286 p.

MERRIEN François-Xavier, « État et politiques sociales : contribution à une théorie « néo-institutionnaliste » », *Sociologie du Travail*, vol. XXXII, n°3, 1990, pp. 267-294

MOORE David Cresap, *The Politics of Deference. A Study of the Mid-Nineteenth Century English Political System*, Hassocks (Suisse), Barnes and Noble, 1976, 529 p.

NOIRIEL Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*, Paris, Seuil, 1988, 437 p.

NORA Pierre (dir.), *Les lieux de la mémoire. II. La Nation*, Paris, Gallimard, 1986, 3 volumes

O'GORMAN Franck, « Électoral Deference in « Unreformed » England. 1760-1892 », *The Journal of Modern History*, vol. 56, n°3, September 1984, pp. 391-429

ORY Pascal (dir.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette, 1987, 832 p.

PANOFSKY Erwin, *Les antécédents idéologiques de la calandre Rolls-Royce*, Paris, Le Promeneur, 1998, 52 p.

PEREIRE Alfred, *Le journal des débats politiques et littéraires. 1814-1914*, Paris, Édouard Champion, 1914, XIX-262 p.

PERNOUD Régine, *Histoire de la bourgeoisie en France. Tome 2 : les temps modernes*, Paris, Seuil, 1962, 656 p.

PLESSIS Alain, *De la fête impériale au mur des fédérés. 1852-1871*, Paris, Seuil, 1979, 253 p.

POCOCK J. G. A. , « The Classical Theory of Deference », *The American Historical Review*, vol. 81, n°3, June 1976, pp. 516-523

PROST Antoine, *L'enseignement en France. 1800-1867*, Paris, Armand Colin, 1968, 524 p.

RAYNAUD Philippe, RIALS Stéphane (dir.), *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, XX-776 p.

RIESMAN David, *La foule solitaire, anatomie de la société moderne*, Paris, Arthaud, 1964, 378 p.

RIOUX Jean-Pierre, « L'association en politique », in REMOND René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1998, 399 p., pp. 87-120

- ROSANVALLON Pierre, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998, 379 p.
- ROSANVALLON Pierre, *L'Etat en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990, 369 p.
- ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992, 490 p.
- ROSELLI Mariangela, *La langue française entre science et République*, Thèse de doctorat de Sciences Politiques de l'Université Pierre Mendès-France, Grenoble II, 1997, 2 volumes
- SCHUMPETER Joseph, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1990, 462 p.
- SEITZ Frédéric, *Une entreprise d'idée. L'Ecole Spéciale d'Architecture. 1865-1930*, Paris, Picard, 1995, 199 p.
- SICK Klaus-Peter, « Le concept de classes moyennes. Notion sociologique ou slogan politique ? », *Vingtième Siècle*, n°37, janvier-mars 1993, pp. 13-33
- SIMMEL Georg, *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, 238 p.
- SIMMEL Georg, *La tragédie de la culture et autres essais*, Paris, Rivages, 1988, 253 p.
- SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992-1995, 3 volumes
- SPRING David, « Walter Bagehot and Deference », *The American Historical Review*, vol. 81, n°3, June 1976, pp. 524-531
- TOUCHARD Jean, *La gauche en France depuis 1900*, Paris, Seuil, 1977, 412 p.
- TOUCHARD Jean, *Histoire des idées politiques. 2- Du XVIIe siècle à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, pp. 383-870
- VIALLANEIX Paul, EHRARD Jean (recueillis et présentés par), *Nos ancêtres les gaulois*, Actes du Colloque International de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Clermont-Ferrand II, 1982, 492 p.
- WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1992 (1ère édition 1918), 185 p.
- WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1992 (1ère édition 1951), 478 p.
- WEBER Max, *Économie et société*. Paris, Plon, 1995, 2 volumes
- ZELDIN Theodore, *Histoire des passions françaises. 1848-1945*, Paris, Seuil, 1981, 5 volumes
- ZIELONKA Anthony, *Alphonse Esquiros (1812-1876). A Study of his Works*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1985, 300 p.